LE TRAMWAY DE QUÉBEC

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024

Site du futur Pôle Saint-Roch et rue des Embarcations (CeEt-727 et CeEt-755)

Rapport final



VILLE DE QUÉBEC

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
Site du futur Pôle Saint-Roch et rue des Embarcations
(CeEt-727 et CeEt-755)

Rapport final

Division de la construction
Bureau de projet du tramway de Québec
Ville de Québec

Ville de Québec – 2025

Cette intervention archéologique a été réalisée avec le soutien du Service de l'ingénierie et du Bureau de projet du tramway de Québec de la Ville de Québec.

Permis de recherche archéologique au Québec : 24-QUEB-02

Présentation des images en page couverture, de gauche à droite :

- Fouilles de la sous-opération CeEt-727-17C (Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-727-0012)
- Extrait du « Plan of a tract of ground […] forming part of the property depending of the marine hospital », par Adolphe Larue, 1837 (Source : BAnQ, CN301,S255,D613)
- Dégagement des sépultures de la fosse d'inhumations multiples dans le cimetière de l'Hôpital de la Marine (CeEt-755) (Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-755-0006)

© 2025

Ville de Québec

Tous droits réservés

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec – Bureau de projet du tramway de Québec

- Stéphane Noël, coordination, responsable d'intervention (rue des Embarcations), rédaction et révision du rapport
- Véronique Miclette, responsable d'intervention (fouilles bioarchéologiques), analyse des restes humains, rédaction du rapport
- Eli Blouin-Rondeau, archéologue de terrain
- Marie-Christine Clavel, cartographie
- Benoit Mimeault, chef de tronçons
- Benoit Desjardins, responsable du maintien de la circulation

Ethnoscop Inc.

- Aida R. Barbera, archéologue de terrain
- Andréanne Chouinard, archéologue de terrain et technicienne de laboratoire
- Sidy Ndour, archéologue de terrain
- Olivier Pilette, archéologue de terrain
- Rémi Prévost, archéologue de terrain
- Laurence Johnson, coordonnatrice

Consultantes

- Aida R. Barbera, bioarchéologue, analyse des restes humains (2023)
- Anja Herzog, inventaire et catalogage de la culture matérielle

Ville de Québec – Service de l'ingénierie

- Steeve St-Hilaire, technicien en génie civil
- Jean-Philippe Bernier, chef d'équipe - ingénieur
- Eric Deschênes, technicien en arpentage

- Mathieu Drolet, préposé à l'arpentage
- Louis-Philippe Jobin, préposé à l'arpentage
- Steeve Michaud, préposé à l'arpentage

Ville de Québec – Service des transports et de la mobilité intelligente

- Dejan Kolovic, technicien à la circulation et au transport

Gosselin Tremblay Excavation Inc.

Entrepreneur général en soutien aux interventions archéologiques

- Christian Lachance, chargé de projet
- Michel Demers, chef d'équipe
- Maxime Gosselin, contremaître
- Marco Ouellet, opérateur de pelles
- Martin Simard, opérateur de pelles
- Michel Bélanger, manœuvre
- Maurice Girard, manœuvre
- Bruno Letarte, commissionnaire
- Anthony Dion, conducteur de camion

RÉSUMÉ

En 2024, dans le cadre des travaux préparatoires au projet du tramway de Québec, la Ville de Québec a réalisé un inventaire archéologique sur la rue des Embarcations (CeEt-727) et a aussi complété la fouille débutée en 2023 d'une fosse d'inhumations multiples dans l'ancien cimetière de l'Hôpital de la Marine (CeEt-755). Réalisés sous la supervision des archéologues de la Ville de Québec, ces travaux ont été réalisés avec le soutien de la firme Ethnoscop Inc. et Gosselin Tremblay Excavation Inc.

Sur la rue des Embarcations (CeEt-727), les sondages réalisés ont permis d'observer des couches anthropiques et naturelles, mais aucun vestige archéologique ancien n'a été mis au jour. Il est tout de même recommandé d'accompagner les travaux d'excavation sur la rue des Embarcations d'une surveillance archéologique.

La fosse d'inhumations multiples sur le site CeEt-755 a pu être complètement fouillée, et les squelettes ont été retirés. La découverte d'une fosse d'inhumations sous l'ancien bâtiment du gouvernement fédéral, construit dans les années 1960 et démoli en 2017, permet de suggérer que d'autres sépultures pourraient être mises au jour à proximité. Il est donc fortement recommandé de poursuivre des interventions archéologiques sur le terrain du Pôle de Saint-Roch, préalablement à la construction et l'aménagement du site pour les besoins du projet de tramway.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation ..... **i**
Résumé ..... **iii**
Table des matières ..... **iv**
Liste des figures ..... **vi**
Liste des tableaux ..... **x**
Liste des plans ..... **x**
Liste des photos ..... **xi**
1. Introduction **1**
1.1. Mandat et objectifs 1
1.2. Organisation du rapport 2
2. Méthodologie **5**
2.1. Méthodes de travail 5
2.2. Traitement et analyse des ossements humains 6
3. Évolution du secteur à l'étude **11**
3.1. Cadre environnemental ancien et actuel 11
3.2. Occupation autochtone paléohistorique 13
3.3. Occupation autochtone historique (16e au 20e siècle) 14
3.4. Les premières concessions et la ferme des Jésuites au 17e siècle 17
3.5. Les moulins à vent des Jésuites 19
3.6. Ouvrages défensifs de 1711 et de 1759 24
3.7. La ferme des Jésuites au début du Régime britannique 27
3.8. La ferme de David Lynd (1771-1829) 28
3.9. L'Hôpital de la Marine et des Émigrés 41
3.10. Les cimetières 66
3.11. Les chantiers navals au 19e siècle 71
4. Interventions archéologiques antérieures **79**
5. Résultats et interprétations – CeEt-727 ..... **84**
5.1. Sous-opération CeEt-727-17B 84
5.2. Sous-opération CeEt-727-17C 92

5.3. Sous-opération CeEt-727-17A – Sondages manuels 98
6. Résultats et interprétations – CeEt-755 115
6.1. Analyses bioarchéologiques 126
6.2. Discussion 153
6.3. Conclusion 160
7. Conclusion et recommandations 163
7.1. Recommandations 163
8. Références 165
Annexe A : Catalogue des photographies 173
Annexe B : Inventaire de la culture matérielle 187

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation générale des zones d'intervention (échelle 1 : 20 000) sur la photo aérienne de 2023 (Ville de Québec) 3

Figure 2 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image 16

Figure 3 : Détail de « L'entrée de la Rivière du St Laurent, et la ville de Québec dans le Canada », par Jean-Baptiste Franquelin, entre 1670 et 1693 (probablement vers 1678) 18

Figure 4 : Détail d'un plan de Québec, par Boisberthelot de Beaucours, 30 octobre 1710 18

Figure 5 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86.....21

Figure 6 : Détail du « Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 […], par Robert de Villeneuve, 1690.....22

Figure 7 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projetés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829. Il s'agit du dernier plan représentant le moulin à vent (encerclé en rouge) 23

Figure 8 : Aquarelle intitulée « Quebec Seen from the West Bank of the St. Charles River », montrant le moulin à vent en ruine, James Pattison Cockburn, v. 1830 23

Figure 9 : Détail du « Plan de Québec », Boisberthelot de Beaucours, 1712 26

Figure 10 : Détail du « Plan of Québec with the positions of the British and French army's on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759: Repetition plan no. 1 », James Murray, 1761 [1759]. 26

Figure 11 : Détail du brouillon du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers, extending two miles in front », William Chewitt, vers 1785.....29

Figure 12 : Détail du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers [...] », William Chewitt, 1786.....30

Figure 13 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs […] », William Hall, 1799.....31

Figure 14 : Détail du « Plan of actual survey of the country house and lands adjacent and belonging there to the property of David Lynd Esq. the plot containing seventy-three square acres, District of St. Roch in Quebec city », William Vondenvelden, vers 1800 32

Figure 15 : "Plan du chemin au sud du pont Dorchester », François Baillairgé, vers 1815 33

Figure 16 : Détail du « This Topographical map of the Province of Lower Canada », Joseph Bouchette, 1815 34

Figure 17 : Détail du « Plan d'une partie du fief La Vacherie », Anonyme, v. 1824. La maison et la corderie et Evan Rees sont encerclées en rouge. 36

Figure 18 : Détail du « Plan figuratif de la partie ouest du terrain de La Vacherie à prendre de la rue de la Couronne jusqu'au chemin ou rue qui conduit à l'ancien pont Dorchester », Jean-Baptiste Larue, 20 décembre 1826 40

Figure 19 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829 40

Figure 20 : Arrivée d'émigrants irlandais à Cork - La scène du quai. Canadian Illustrated News, 10 mai 1851, p. 386 42

Figure 21 : « Le Choléra à Québec », v. 1832. Huile sur toile, par Joseph Légaré 43

Figure 22 : Détail du « Plan of the City of Quebec », par Alfred Hawkins, 1835. On y voit au centre le « Emigrant Hospital » ouvert en 1820 44

Figure 23 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829. On y voit le « terrain demandé pour bâtir un Hôpital » 44

Figure 24 : Détail du « Plan d'une partie de La Vacherie réservé par le gouvernement pour y bâtir un hôpital de Marine et pour y ériger un cimetière pour la Fabrique de Saint-Roch […] », Jean-Baptiste Larue, 3 janvier 1832 45

Figure 25 : « Plan of a tract of ground [...] forming part of the property depending of the marine hospital », Adolphe Larue, 4 septembre 1837 46

Figure 26 : Détail du « Plan of St. Roch showing the Protestant Burial ground between Stewart and Panet Streets St-Roch », Alex Wallace, juin 1858 47

Figure 27 : Façade de l'Hôpital de la Marine de Québec, dessiné par l'architecte Pierre Gauvreau. Plan produit le 16 avril 1853, pour un marché de construction passé en 1854. 49

Figure 28 : « Plan of the entire compilation of the interior of new wing of the Quebec Marine Hospital », Pierre Gauvreau, 1854 49

Figure 29 : Extrait du « Plan du relevé de la rivière St-Charles depuis le quai d'Anderson jusqu'au pont de Scott », F. F. Legendre, octobre 1854 50

Figure 30 : Extrait du "Plan de la cité de Québec, fondé par Samuel de Champlain de Brouage en 1608", Pierre-Louis Morin, 1854 50

Figure 31 : « Plan du terrain de l'hôpital de la Marine », Joseph Hamel, 22 avril 1858 ... 51

Figure 32 : Photographie montrant la façade de l'Hôpital de la Marine et sa clôture en maçonnerie et fer forgé, auteur inconnu, 1875 51

Figure 33 : « Plan for a hangar to be built at the Marine Hospital, Québec », Richardson Browne, 14 mars 1843 52

Figure 34 : Les *fever sheds* de la Pointe-Saint-Charles, vus du chantier du pont Victoria (vue vers le nord-ouest). Dessin à l'encre de couleur sur papier, réalisé à partir d'une photographie prise par William Notman à la fin des années 1850.....54

Figure 35 : « Plan d'un hangar devant être érigé sur le terrain de l'hôpital de Marine de Québec », anonyme, date inconnue [v. 1865?].....57

Figure 36 : Manufacture de fourrures de la compagnie J. Arthur Paquet, rue de la Pointe-aux-Lièvres, J. E. Livernois, [v. 1900]. On voit à l'avant-plan un long bâtiment en bois de deux étages, possiblement l'ancien « hangar » pour les malades construit vers 1865 58

Figure 37 : Photographies du Dr James Douglas, vers 1875 par Universal Photographic Company (à gauche) et du Dr Joseph Painchaud, vers 1851 par Livernois (à droite) 59

Figure 38 : Agrandissement de l'aile est de l'Hospice Saint-Charles, date et auteur inconnus.....62

Figure 39 : Photographie de l'incendie à l'Hospice Saint-Charles, 14 décembre 1927 ..62

Figure 40 : Photographie de l'incendie de l'Hospice Saint-Charles, montrant le côté nord de la jonction entre l'aile ouest et le corps central de l'édifice, en 1927 63

Figure 41 : Façade de l'Hospice Saint-Charles en 1936.....63

Figure 42 : Plan d'assurance-incendie de 1957 (feuillet 54), Underwriters' Survey Bureau, septembre 1957 65

Figure 43 : Plan de 1837, par Adolphe Larue, illustrant les deux cimetières catholiques derrière l'Hôpital de la Marine (encerclés) 67

Figure 44 : Détail d'un plan de 1852, par Hamel, illustrant trois cimetières distincts sur le terrain à l'étude.....68

Figure 45 : Détail d'un plan de 1833 illustrant le cimetière paroissial protestant de Saint-Roch au sud de l'Hôpital de la Marine (encadré en rouge) 69

Figure 46 : Détail du « Plan of St. Roch showing the Protestant Burial ground between Stewart and Panet Streets St-Roch », Alex Wallace, juin 1858.....69

Figure 47 : Détail d'un plan de la rive du sud de la rivières Saint-Charles, Joseph Bouchette, 1840 (limite du terrain de l'hôpital en jaune).....73

Figure 48 : Carte synthèse des chantiers navals sur la rivière Saint-Charles, entre 1805 et 1870 74

Figure 49 : Détail du relevé de la rivière Saint-Charles depuis le quai Anderson jusqu'au pont Scott, F. F. Legendre, 1854 75

Figure 50 : Détail du « Plan du terrain appartenant à la Fabrique Saint-Roch de Québec, situé sur la rue Dorchester », Alfred Hamel, 30 août 1852.....75

Figure 51 : Plan de Saint-Roch du « Contoured plan of the environs of Quebec », Honorius Sisson Sitwell, 1867 76

Figure 52 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands », Henry Whitmer, 1879 76
Figure 53 : Insurance plan of the City of Quebec, Canada, Charles Edward Goad, 1898 77
Figure 54 : Insurance plan of the city of Quebec, Canada, Charles Edward Goad, 1910 77
Figure 55 : Plan d'assurance-incendie de 1923, Underwriters' Survey Bureau, avril 1923 78
Figure 56 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-17B 87
Figure 57 : Paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-17B 88
Figure 58 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-727-17C 93
Figure 59 : Paroi est de la sous-opération CeEt-727-17C 94
Figure 60 : Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-727-17A10 100
Figure 61 : Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-727-17A20 103
Figure 62 : Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-727-17A30 104
Figure 63 : Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-727-17A40 106
Figure 64 : Croquis stratigraphique des parois est et sud du sondage CeEt-727-17A50 110
Figure 65 : Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage CeEt-727-17A60 112
Figure 66 : Paroi ouest des sous-opérations CeEt-755-18B et CeEt-755-18D 122
Figure 67 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-755-18D 123
Figure 68 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-755-21A 124
Figure 69 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-755-21A 125
Figure 70 : Répartition des os selon leur degré d'intégrité 128
Figure 71 : Fréquence des éléments osseux identifiables selon la région anatomique 129
Figure 72 : Interprétation des individus mis au jour dans la fosse d'inhumations multiples (CeEt-755-18B et 18D) 130
Figure 73 : Superposition des pieux du bâtiment du gouvernement fédéral (v. 1965) sur le plan de fouilles de 2024 155

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Catégories utilisées pour l'estimation du sexe d'un individu.....8

Tableau 2 : Catégories utilisées pour l'estimation de l'âge au décès d'un individu 9

Tableau 3 : Élévations minimales et maximales de chaque sépulture fouillée en 2024119

Tableau 4 : Résumé des événements observés dans le secteur de la fosse d'inhumations multiples sur le site CeEt-755 en 2023-2024 120

Tableau 5 : Synthèse des informations de la fouille et de l'analyse bioarchéologique pour chaque individu 132

Tableau 6 : Nombre minimal d'individu (NMI) selon les groupes d'âge.....145

Tableau 7 : Fréquence des pathologies chez la population mise au jour en 2023-2024 sur le site CeEt-755.....146

LISTE DES PLANS

Plan 1 : Plan général des interventions archéologiques de 2024 (et 2023) sur les sites CeEt-727 et CeEt-755 4

Plan 2 : Plan de l'opération CeEt-727-17, du côté nord de la rue des Embarcations 86

Plan 3 : Plan des sous-opérations CeEt-755-21A (2024) et CeEt-755-18B et 18D (2023) 116

Plan 4 : Superposition du plan de Alfred Hamel (1852) 162

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Excavation mécanique de la sous-opération CeEt-727-17A.....85

Photo 2 : Section ouest de la paroi nord de la sous-opération CeEt-727-17B 89

Photo 3 : Section ouest de la paroi sud de la sous-opération CeEt-727-17B.....91

Photo 4 : Section est de la paroi nord de la sous-opération CeEt-727-17B 91

Photo 5 : Surface du lot CeEt-727-17C1 95

Photo 6 : Tuyau en grès CeEt-727-17C50 et lots adjacents 95

Photo 7 : Planches du couvercle d'un drain en bois dans la partie nord de la sous-opération CeEt-727-17C 96

Photo 8 : Possible drain en bois dans la partie nord de la sous-opération CeEt-727-17C 97

Photo 9 : Section de la paroi est du sondage CeEt-727-17A10 99

Photo 10 : Paroi ouest du sondage CeEt-727-17A20 102

Photo 11 : Paroi sud du sondage CeEt-727-17A30 102

Photo 12 : Paroi sud du sondage CeEt-727-17A40 107

Photo 13 : Paroi sud du sondage CeEt-727-17A50 108

Photo 14 : Paroi est du sondage CeEt-727-17A50 109

Photo 15 : Amas de pierres dans le sondage CeEt-727-17A70.....114

Photo 16 : Nettoyage du sable qui protégeait les sépultures depuis la fin de l'intervention de 2023, vue en plan, vers le nord.....115

Photo 17 : Vue en plan de l'agrandissement à l'ouest de la fosse (CeEt-755-21A), au début de la fouille 117

Photo 18 : Fin de l'excavation mécanique avant l'enlèvement de la boîte de protection recouvrant les squelettes.....118

Photo 19 : Aire de fouille complètement excavée à la fin de l’intervention, vue vers le nord-est 121

Photo 20 : Détail des côtes, clavicule, bras gauches et vertèbres, nommés 18B200 sur le terrain, mais faisant partie de 18B100 133

Photo 21 : Au centre, le squelette supérieur, dont les os sont complètement dégagés, est associé à l'individu 18B300.....134

Photo 22 : Les vertèbres et les côtes droites encerclées, attribuées à 18B400, ne sont pas en connexion anatomique avec aucun autre élément osseux.....135

Photo 23 : Individu 18B500, au centre, avec la mandibule, et le bras droit replié au-dessus de la tête 136

Photo 24 : Sépulture 18B600, complètement dégagée. Noter l'avant-bras gauche de l'individu 18B900 sur le bassin, la tache de chaux au sud de l'individu 139

Photo 25 : Bouton en nacre, associé à la sépulture 18B600..... 140

Photo 26 : La sépulture 18B800 (en haut), complète sauf la tête..... 141

Photo 27 : Éléments osseux d'une épaule et d'un bras gauche identifiés comme l'individu 18B900, reposant sur 18B600 143

Photo 28 : Os de pied juvénile formant l'individu 18B1000, sous la main droite de 18B500 144

Photo 29 : Caries sur les deux premières molaires inférieures de 18B500 147

Photo 30 : Vue buccale d'une canine droite inférieure avec du tartre recouvrant la moitié inférieure de la couronne et de l'usure asymétrique, plus présente sur le côté droit (flèche) 148

Photo 31 : Vue latérale de la portion proximale de l'ulna gauche de 18B100 présentant de la porosité anormale 149

Photo 32 : Vue palmaire des phalanges distales et médiales de la main gauche de 18B900. De l'activité osseuse aux enthèses latérales est présente 150

Photo 33 : Patella droite trouvée sur la clavicule de 18B100 présentant une modification de l'enthèse supralatérale au point d'attachement du muscle vastus lateralis..... 150

Photo 34 : Fémur droit de 18B500 présentant de la formation de nouvel os le long de la *linea aspera*..... 151

Photo 35 : Face postérieure du fémur gauche de 18B500 présentant de la porosité anormale 152

Photo 36 : Vue médiale du tibia gauche de l'individu 18B300 présentant une périostite guérie 153

Photo 37 : Vue postérieure de l'humérus gauche de 18B800 présentant de possibles marques de coupe (flèches) sur l'extrémité distale de l'épiphyse..... 159

Photo 38 : Vue médiale du fémur gauche de 18B600 présentant des possibles marques de coupe (flèches)sur la portion proximale de l'épiphyse..... 160

1. INTRODUCTION

Au moment des travaux archéologiques, le projet du tramway de Québec prévoit l'aménagement d'un réseau de tramway moderne sur 19,3 km, entre Cap-Rouge et D'Estimauville, passant par Sainte-Foy, le centre-ville et Limoilou. Le tracé compte 24 stations et cinq pôles d'échanges et desservira l'axe le plus achalandé de l'agglomération.

Dans le cadre des travaux préparatoires au projet de tramway de Québec, la Ville de Québec avait réalisé en 2023 des inventaires et fouilles archéologiques sur les sites CeEt-727 et CeEt-755 (figure 1 et plan 1). De nombreuses découvertes archéologiques d'intérêt avaient alors réalisées, dont les vestiges d'une occupation agro-domestique des 17^{e}-19^{e} siècles dans le coin sud-est du site CeEt-727 et une fosse d'inhumations multiples sur le site CeEt-755. Ce sont ces deux secteurs qui ont fait l'objet d'interventions archéologiques en 2024, sous le permis **24-QUEB-02**, délivré à la Ville de Québec par le MCC conformément au *Règlement sur la recherche archéologique* de la LPC.

1.1. Mandat et objectifs

Spécifiquement, le mandat de l'équipe en archéologie du BPTQ s'est décliné en deux interventions distinctes :

Du 1er mai au 8 mai 2024, un sondage d'inventaire a été réalisé dans la rue des Embarcations, à l'ouest de l'entrée du stationnement du Domaine des Berges (CeEt-727). Cet inventaire visait à documenter l'état des ressources archéologiques potentielles avant la réalisation des travaux de réfection des conduites. L'intervention comprenait :

- Le décapage et excavation mécaniques des remblais modernes;
- La réalisation de sondages manuels aux endroits jugés plus intègres;
- La documentation des ressources archéologiques et la formulation de recommandations.

Du 13 au 29 mai 2024, une équipe a réalisé des fouilles sur le site CeEt-755, comprenant les éléments suivants :

- Le dégagement mécanique et le désensablement de la structure protectrice installée en 2023 par-dessus la fosse d'inhumations multiples;
- La poursuite et la finalisation des fouilles bioarchéologiques entamées en 2023;
- L'achèvement des analyses bioarchéologiques et paléopathologiques entamées en 2023.

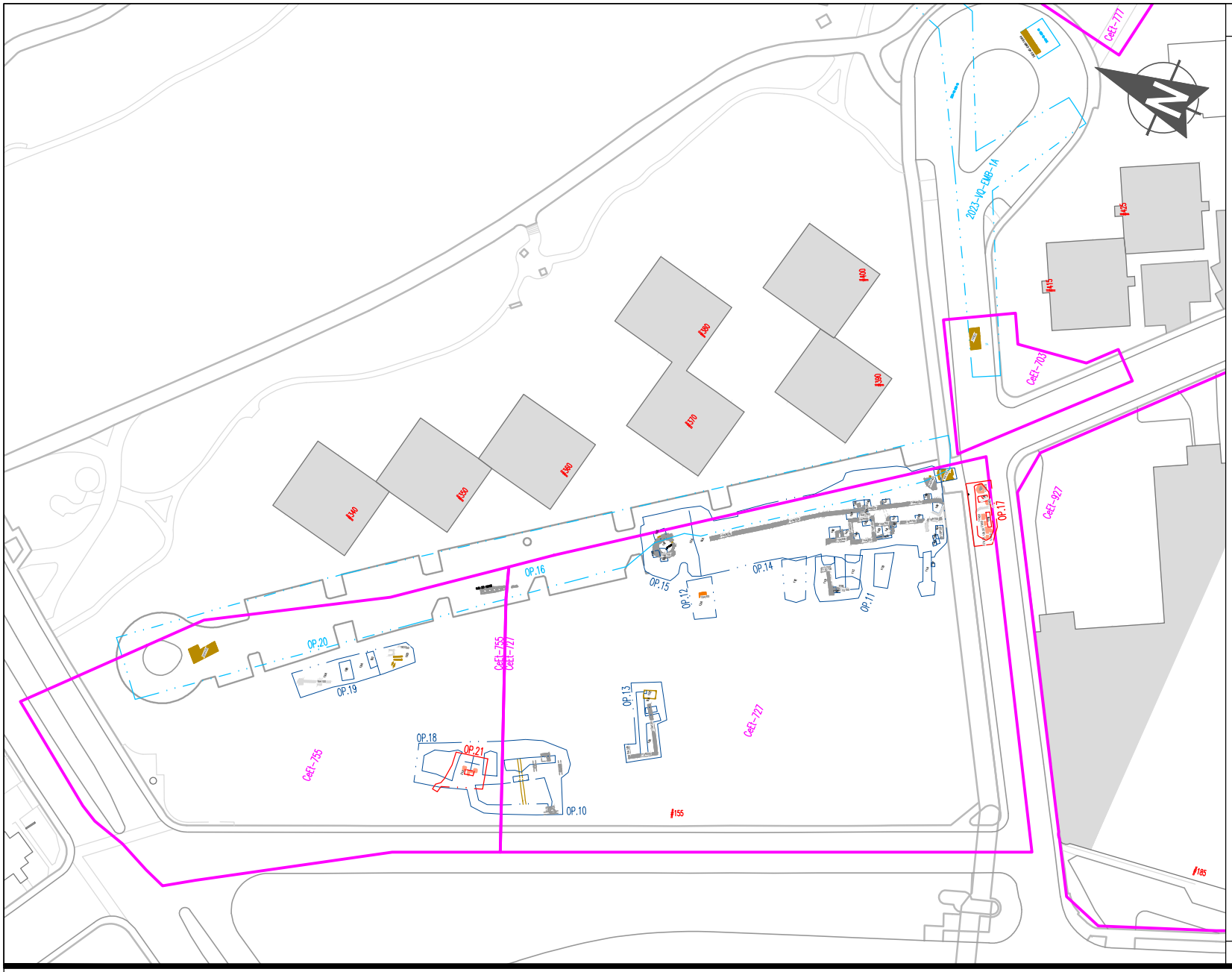
1.2. Organisation du rapport

Le rapport est divisé en sept chapitres qui permettent de contextualiser l'intervention et de présenter les résultats principaux :

- Introduction;
- Méthodologie;
- Évolution du secteur à l'étude, incluant le cadre environnemental ancien et actuel, l'occupation autochtone du secteur et l'occupation historique complète;
- Interventions archéologiques antérieures;
- Résultats et interprétations de l'intervention sur le site CeEt-727;
- Résultats et interprétations de l'intervention sur le site CeEt-755;
- Conclusion et recommandations.



Figure 1 : Localisation générale des zones d'intervention (échelle 1 : 20 000) sur la photo aérienne de 2023 (Ville de Québec)



LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2023
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section du soutien à la construction
Division de la construction
Bureau de projet du tramway de Québec

Plan 1: Plan général des interventions archéologiques de 2024 (et 2023) sur les sites CeEt-727 et CeEt-755

Date: 2025-03-28
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

2. MÉTHODOLOGIE

Conformément à la méthodologie archéologique utilisée à la Ville de Québec, le système Tikal (Parcs Canada 2005) a été utilisé pour l'identification des tranchées, des couches stratigraphiques et des vestiges. Pour le site CeEt-727, le numéro d'opération 17 a été utilisé lors de l'intervention de 2024. En ce qui concerne le site CeEt-755, nous avons ré-utilisé le numéro d'opération 18, puisque l'intervention visait à reprendre les fouilles où elles avaient été arrêtées en 2023. Toutefois, un sondage supplémentaire réalisé à l'ouest de la fosse porte le numéro d'opération 21. Les prochaines sections font état des méthodes plus spécifiques utilisées lors de l'inventaire, des fouilles, de la surveillance et du travail en laboratoire.

2.1. Méthodes de travail

L'inventaire archéologique dans la rue des Embarcations (CeEt-727) a débuté par l'enlèvement de l'asphalte et de l'excavation mécanique dans remblais modernes. Des sondages manuels ont ensuite été fouillés aux endroits jugés intègres, afin de documenter des couches archéologiques *in situ* ou des vestiges.

Sur le site CeEt-755, le secteur de la fosse d'inhumations multiples a tout d'abord été localisé à l'aide d'une station totale. Le sable qui a servi à remblayer la structure de protection en bois a été enlevé à l'aide d'une pelle mécanique. Ensuite, le dégagement de la boîte de protection a été effectué manuellement. Des fossés ont été aménagés autour de la zone de fouilles, afin d'éviter l'inondation de la sous-opération en cas de pluie. La fouille a été réalisée sous un abri, afin d'éviter l'exposition prolongée des ossements au soleil et aux intempéries.

De façon générale, les couches de sol ayant été relevées en stratigraphie ont fait l'objet d'une description technique, d'une documentation photographique et de dessins ou croquis stratigraphiques. Toutes les sous-opérations ont été arpentées à l'aide d'une station totale. Les notes relatives à l'inventaire ont été consignées

dans des carnets d'arpentage et des fiches de résumés de lots. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe A) et les photos originales sont déposées à la Ville de Québec. Les artéfacts recueillis ont été inventoriés par une spécialiste en culture matérielle (Annexe B). Aux termes du projet, tous les documents originaux de l'intervention ont été déposés à la Ville de Québec et des copies ont été remises au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2.2. Traitement et analyse des ossements humains

Lors de l'intervention de 2023, des ossements humains provenant d'une fosse d'inhumations multiples avaient en partie été fouillés (Ville de Québec 2025). Un des objectifs de l'intervention de 2024 était de terminer la fouille de ces sépultures. À la fin du terrain en 2023, avant que l'excavation soit remblayée, les ossements qui n'avaient pas été retirés ont été recouverts de sable et protégés par des boîtes de bois. Les limites de l'excavation avaient aussi été relevées à l'aide d'une station totale, ce qui a fait en sorte que les sépultures ont pu être aisément retrouvées en 2024.

La fouille a été réalisée à l'aide d'outils de précisions en bois (similaires à ceux pour le décor de la poterie), de petites cuillères en métal et de pinceaux variés. En raison de la nature du sol et de la disposition des corps dans la fosse, la plupart des os ont été dégagés avant de commencer à les retirer. Cette approche a permis d'avoir une meilleure vision d'ensemble. Les os épars étaient ensachés au fur et à mesure de leur découverte, après avoir été positionnés sur un plan. Afin de mieux documenter la position des corps, la photogrammétrie a été utilisée à trois moments du dégagement des ossements, car dessiner l'ensemble aurait été trop long et complexe vu l'enchevêtrement des individus. À noter que la plupart des os du squelette axial (vertèbres, côtes, ceinture pelvienne) ont été retirés en motte à cause de leur importante fragilité. En effet, la conservation des os sur le terrain variait de moyenne à mauvaise, et la mesure des os longs s'est faite *in situ*, car la majorité des os se fractionnaient lors de leur retrait du sol.

Lorsque des artéfacts étaient mis au jour avec les sépultures, ils étaient ensachés et identifiés en lien avec la sépulture associée plutôt qu'avec les lots de sols. L'enregistrement des données de la collection bioarchéologique du site CeEt-755 en laboratoire s'est déroulé conformément aux standards établis dans la discipline (Buikstra et Ubelaker 1994; Mitchell & Brickley 2017) :

- Les ossements les mieux conservés ont été brossés délicatement avec une brosse à dents mouillée, puis séchés à l'air libre, tandis que les ossements plus fragiles ont été brossés doucement à sec lors de l'analyse. Les éléments prélevés en motte ont été observés tels quels avant d'être nettoyés délicatement, mais la plupart du temps, ils s'effritaient;
- Tous les éléments et les fragments d'éléments osseux ont été examinés visuellement à l'aide d'une loupe 10x;
- Le matériel a été enregistré selon le contexte durant l'excavation. Afin d'éviter la confusion, les mêmes identifiants ont été conservés en laboratoire. Comme tous les squelettes avaient été identifiés en 2023, leur appellation sous le numéro d'opération 18 a été conservée. Toutefois, lorsque l'analyse bioarchéologique permettait l'association de plusieurs éléments à un même individu, ils ont été associés et discutés comme tels;
- Tous les éléments anatomiques ont été identifiés et latéralisés; des estimations d'âge et de sexe ont été effectuées et les conditions pathologiques ont été notées. Les identifications et estimations réalisées en laboratoire prévalent sur celles obtenues sur le terrain, lorsque c'est le cas;
- L'intégralité de chaque élément était notée comme suit : « éclaté » = éléments en multiples fragments, impossible de déterminer l'intégralité de l'élément; 1 = < 25 %; 2 = 25-50 %; 3 = 50-75; 4 = > 75 %;

- Aucun inventaire photographique n'a été réalisé, mais lorsque jugé pertinent à des fins d'illustration, des données et des photographies ont été prises, notamment pour illustrer les pathologies.

2.2.1. Détermination du sexe et de l'âge au moment du décès

L'estimation du sexe d'un individu et de l'âge au moment du décès, ont été évaluées selon les critères standards en ostéologie (Bass 1981; Buikstra et Ubelaker 1994; Mitchell et Brickley 2017) et les manuels de biologie développementale (Baker *et al.* 2005; Schaefer *et al.* 2009; Scheuer et Black 2000).

Les estimations de sexe sont basées sur les morphologies du pelvis et du crâne pour les adultes, et n'ont pas été tentées pour les individus non adultes qui se sont vu attribuer la catégorie « indéterminée ». Pour les adultes (et adolescent), les catégories détaillées dans le tableau 1 ont été assignées.

Tableau 1 : Catégories utilisées pour l'estimation du sexe d'un individu

0 = Indéterminé. Pas assez de données disponibles pour déterminer le sexe.
1 = Féminin. Il y a peu de doutes que les structures représentent un individu féminin.
2 = Probablement féminin. Les structures sont plus probables d'être féminines que masculines.
3 = Ambigu. Les marqueurs diagnostiques du sexe sont ambigus.
4 = Probablement masculin. Les structures sont plus probables d'être masculines que féminines.
5 = Masculin. Il y a peu de doutes que les structures représentent un individu masculin.

* Pour certains traits distinctifs, il n'y a que trois catégories : probablement féminin (1), indéterminé (2) et masculin (3).

Lorsque l'état de préservation des ossements ne permettait pas l'estimation du sexe, la catégorie « non observable » a été utilisée. Il faut noter que dans le cas de cette fouille, la préservation des os ne permettait pas l'observation de l'os coxal en laboratoire. Les observations se sont donc faites *in situ*, sur le terrain, et c'est pour cette raison qu'aucune estimation a été attribuée hors de tout doute.

Dans le même ordre d'idée, la détermination de l'âge d'un individu se fait en observant une série de critères ostéologiques (Bass 1981; Buikstra et Ubelaker 1994; Mitchell et Brickley 2017). L'estimation de l'âge se réfère aussi au score de la fusion de différents éléments anatomiques, car il permet d'établir une

fourchette d'âge à la mort de l'individu (tableau 2). Il se quantifie comme suit : non fusionné (1), fusion non complétée (2), fusion complétée (3). Chez les individus juvéniles, l'âge à la mort est estimé en comparant l'éruption des dents avec les chartes publiées par Ubelaker (1989) et Smith (1991). La quantification des différents critères donne une fourchette d'âge estimé du décès.

Tableau 2 : Catégories utilisées pour l'estimation de l'âge au décès d'un individu

Fœtus = Avant 37 semaines *in utero*
Périnatal = 37 semaines *in utero* à quelques semaines après la naissance
Bébé = 1 mois à 2 ans
Enfant = 3 ans à 11 ans
Adolescent = 12 ans à 20 ans
Jeune adulte = 20 ans à 35 ans
Moyen adulte = 35 ans à 50 ans
Vieil adulte = 50 ans et plus
Adulte (général) = > 25 ans

2.2.2. Données métriques et non métriques

Les mesures des différents os ont été prises selon la méthode de Buikstra et Ubelaker (1994) pour les individus adultes et selon Schaeffer *et al.* (2009) et Scheuer et Black (2016) pour les individus non adultes. Comme mentionné plus haut, pratiquement toutes les mesures des os ont été prises sur le terrain, à cause de leur nature fragile. Il est à noter que les données métriques des éléments associés à des individus non adultes ont aussi servi à l'estimation de l'âge au moment du décès.

Lorsque présentes, les données non métriques ont été enregistrées en suivant la classification de Buikstra et Ubelaker (1994). L'objectif de les compiler vise à décrire les variations non pathologiques du squelette humain dans une population donnée.

2.2.3. Paléopathologies

Toutes les conditions pathologiques observées sur les ossements ont été détaillées lors de l'examen, selon les protocoles établis par Buikstra et Ubelaker (1994), Klaus et Lynnerup (2019) et Ortner (1991). Encore une fois, à cause de la fragilité des os, les observations et les photos faites sur le terrain ont été utiles, puisqu'en laboratoire, les os avaient été plus ou moins bien préservés. La littérature scientifique spécialisée a été consultée afin de décrire des os anormaux (représentant la pathologie), la localisation, le type de lésion et son expansion. Tous les éléments du squelette ont été observés à la loupe 10x pour des traces macroscopiques de lésions pathologiques. L'analyse des maladies dentaires a été adaptée de la méthode proposée par Buikstra et Ubelaker (1994) et de la littérature spécialisée consultée.

2.2.4. Ossements épars

Lors de l'intervention sur le terrain, une bonne quantité d'ossements épars a été recueillie, majoritairement dans la portion supérieure de la fosse commune (CeEt-755-18). L'analyse de ces os est plus complexe que celle des os provenant d'une sépulture identifiée et cela a nécessité une adaptation de la méthode d'analyse.

Tout d'abord, une analyse visuelle des éléments anatomiques permettant de déterminer l'âge et le sexe de l'individu a été réalisée. Ensuite, les os répétitifs et différenciatifs (en fonction de l'âge, du sexe, des mesures et de la taphonomie), la localisation approximative et les notes de terrain ont été compilés pour établir des regroupements possibles d'ossements et le nombre minimum d'individus (NMI).

Lorsque les restes concordaient avec un individu déjà identifié, ils étaient jumelés; lorsque plusieurs os épars étaient rassemblés pour former un nouvel individu, celui-ci recevait un numéro de sépulture et les os étaient analysés comme tels; enfin lorsqu'un os ne pouvait être associé à aucun autre, il était inventorié comme os épars et ne se voyait pas attribué de numéro d'individu.

3. ÉVOLUTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Ce chapitre traite tout d'abord du cadre environnemental ancien et actuel, suivi d'un résumé de l'occupation autochtone du territoire.

L'occupation historique du secteur fait ensuite l'objet d'une description détaillée, mettant en lumière les différentes phases d'occupation ayant marqué les sites CeEt-727 et CeEt-755. Il sera notamment question des premières concessions au 17e siècle, du développement de la ferme du passage au Régime français par les Jésuites, de la reprise de la terre par David Lynd en 1771, de l'implantation de l'Hôpital de la Marine et des cimetières, ainsi que de l'installation des chantiers navals au 19e siècle.

3.1. Cadre environnemental ancien et actuel

L'aire d'intervention se situe sur la rive droite (côté sud) de la rivière Saint-Charles, dans l'actuel quartier Saint-Roch. Le secteur fait partie de la formation de Les Fonds qui caractérise la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Cette formation est constituée d'ardoise et d'ardoise dolomitique de l'Ordovicien moyen (Ethnoscop 2020a : 15).

Les cartes pédologiques ne tiennent généralement pas compte du secteur à l'étude, car cette partie de la ville de Québec est considérée comme une zone remblayée. Cependant, la carte des formations superficielles de la région de Québec montre que le secteur du quartier Saint-Roch est essentiellement formé d'alluvions de terrasses fluviales. La majeure partie de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou est recouverte de silts estuariens mis en place lors de la transgression laurentienne, soit entre 5 000 et 6 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 16; Dionne 2001; Lamarche 2011). Dans les secteurs ayant moins de 15 m d'altitude, des limons sableux estuariens recouvrent les argiles d'origine marine, tandis qu'au-dessus de 15 m d'altitude, les sols sont plutôt des sables littoraux formant des levées et des bas de plages (Ethnoscop 2020a : 16 ; Morneau 1989 : 40). Dans les secteurs sous 20 m d'altitude, les dépôts présentent un drainage qualifié de bon à moyen (Ethnoscop 2020a : 17).

Les sites CeEt-727 et CeEt-755 sont situés le long de rivière Saint-Charles, l'une des principales rivières de la ville de Québec. À l'origine, l'extrémité est de ces sites était partiellement dans l'estran et soumis aux marées, mais avec les remblaiements successifs débutant au 19e siècle et s'accélérant au tournant du 20e siècle, la rive s'est peu à peu éloignée.

Le secteur à l'étude se situe entre 4 et 6 m d'altitude. Les études en paléoenvironnement permettent de déterminer que la région de Québec était recouverte des glaces de l'inlandsis laurentidien jusque vers 13 000 à 12 500 ans AA, alors que s'entame la déglaciation de la région de Québec. Un peu après 11 000 ans AA, le seuil de Québec aurait été libéré des glaces, engendrant la vidange du lac proglaciaire Candona et l'arrivée massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain.

Le relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la création du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec vers 9 800 ans AA. L'exondation progressive du territoire passe par diverses phases menant à la création de terrasses (Lamarche 2011 : 9). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent commence à se former à une altitude de 65 m vers 9 700 ans AA (Lamarche 2011 : 125). Des bras du Proto-Saint-Laurent coulent alors sur la rive nord du promontoire de Québec émergeant, en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou (Ethnoscop 2020a : 19).

Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le climat devait être assez rigoureux, avec les terres émergées caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Les études paléoenvironnementales indiquent toutefois que dès 9 000 ans AA, des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec, tandis qu'entre 7 000 et 8 000 ans AA, une forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985 ; Ethnoscop 2020a : 20).

Le niveau relatif de l'eau s'abaisse progressivement, bien que de manière irrégulière. Vers 7 000 ans AA, il descend à environ 10 m sous le niveau actuel, avant de remonter lors de la transgression laurentienne, entre 6 500 et 5 600 ans AA, atteignant de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel. Il descend

ensuite en dessous du niveau actuel, pour remonter de nouveau peu après 2 000 ans AA lors de la transgression de Mitis, atteignant de 5 à 8 m au-dessus du niveau actuel (Ethnoscop 2020a : 20; Dionne 2001). Les chercheurs considèrent que les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés il y a environ 1 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 20).

Ainsi, le secteur à l'étude a pu être occupé par des humains il y a environ 7 000 ans AA, avant d'être submergé progressivement entre 6 500 et 5 600 ans AA. Vraisemblablement, cette partie de Saint-Roch ne redevient habitable qu'à partir du Sylvicole, soit à compter de 3 000 ans AA.

Actuellement, l'aire d'intervention est dans un milieu fortement urbanisé. Les terrains sur lesquels sera aménagé le pôle Saint-Roch du tramway sont actuellement exempts de bâtiments. En effet, les bâtiments du gouvernement fédéral ont été démolis en 2017, tandis que celui de la Croix-Rouge, au nord, l'a été en 2018. Des travaux ont également été réalisés dans le stationnement asphalté des copropriétés du Domaine des Berges.

3.2. Occupation autochtone paléohistorique

Lors de la période du Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA), le secteur à l'étude était complètement submergé. Dans la région de Québec, un site de cette époque a été identifié à l'embouchure de la rivière Chaudière, sur une terrasse située entre 40 et 50 m d'altitude, soit à des altitudes similaires aux rebords du promontoire de Québec. Aucun site de cette époque n'a toutefois encore été mis au jour sur le territoire de la ville de Québec.

La période de l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) a été divisée en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent. Bien que des sites de l'Archaïque ancien et moyen ont été identifiés sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, il faut attendre la période de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) avant que le territoire de la ville de Québec soit occupé de façon permanente par les Autochtones. Les sites de cette époque consistent principalement en de petits campements saisonniers installés entre 10 et 20 m d'altitude

(Ethnoscop 2020a : 10). Lors de l'Archaïque, le site à l'étude se trouvait submergé en bonne partie, ce qui a limité son potentiel d'occupation par les peuples autochtones.

Les sites de la période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) sont mieux représentés à Québec. Des occupations du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) ont été identifiées au site de l'îlot des Palais et à Place Royale, en Basse-Ville de Québec. Ces sites ont été mis au jour entre 5 et 20 m d'altitude. La sous-période du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) est quant à elle documentée sur les sites de la place Royale, de l'îlot des Palais, du domaine Maizerets et de Sillery (Ethnoscop 2023b : 15). Ainsi, l'occupation autochtone la plus probable du secteur du pôle Saint-Roch aurait pu débuter à partir du Sylvicole, il y a environ 3 000 ans AA.

3.3. Occupation autochtone historique (16e au 20e siècle)

Au cours de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquoiens dans la région de Québec, et entretient avec eux des relations politiques et économiques. Déjà, plusieurs villages devaient être présents entre Québec et la côte de Beaupré. Dans ses récits, alors qu'il naviguait à l'embouchure de la rivière Saint-Charles en septembre 1535, Cartier mentionne la présence d'une bourgade nommée Stadaconé et estime alors sa population entre 500 et 800 personnes. La localisation du village de Stadaconé a fait l'objet de plusieurs hypothèses par les archéologues et historiens. Une analyse récente suggère qu'il serait vraisemblablement sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, sur une terrasse de 15 m d'altitude, à environ 1,6 km (une demi-lieue) de l'embouchure de la rivière Lairet (Plourde 2008).

Pour des raisons qui demeurent largement débattues, les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre le passage de Cartier (1534-36) et la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608 (Ethnoscop 2023b : 15). Au début du 17e siècle, la vallée du Saint-Laurent est

sous le contrôle de différentes Nations autochtones : Innus, Algonquins, Etchemins (Malécites) et Mi'kmaw. L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire aussi des groupes d'origine abénaquise (Ethnoscop 2023b : 15).

Après une période tumultueuse au début du 17e siècle, marquée par les épidémies et les guerres avec les Iroquois, les Hurons-Wendat, affaiblis, se dirigent entre autres vers Québec, depuis la région de la baie Georgienne, en Ontario. Au printemps 1650, environ 300 Hurons-Wendat arrivent à Québec où ils sont temporairement hébergés par les Ursulines et les Augustines (Lozier 2018 : 109). À partir de l'automne 1650, ce nombre augmente à environ 600, et tous passent l'hiver de 1650-51 près de l'Hôtel-Dieu de Québec (Jaenen 1996 : 180). Au printemps 1651, les Jésuites les conduisent à l'Île d'Orléans, sur une terre louée pour huit ans auprès d'Éléonore de Grandmaison (Labelle 2014 : 133). Au printemps 1656, un groupe d'Iroquois attaque le village huron de l'Île d'Orléans et environ 70 individus, incluant plusieurs jeunes femmes, sont tués ou faits prisonniers (Trigger 1976 : 810).

La plupart des Hurons-Wendat retournent à Québec le 4 juin 1656. Quelques familles huronnes se sont aussi dirigées vers Sillery puisque cette mission était fortifiée (Trigger 1976 : 811). En Haute-Ville, le gouverneur Louis d'Ailleboust de Coulonge fait construire un fort pour protéger les Hurons-Wendat, tout juste à côté du Fort Saint-Louis (figure 2). Ils reçoivent aussi des terres à cultiver : au moins 44 arpents sur la rive sud du Saint-Laurent (Labelle 2014 : 135).

En 1667, les Hurons-Wendat décident de se diriger vers Beauport à la suite de la paix instaurée entre les Français et les Iroquois (Labelle 2014 : 135). Ce séjour n'a été que de courte durée, car en 1669 ils repartent, cette fois vers la côte Saint-Michel à Notre-Dame-de-Foy (Sainte-Foy). Ils y sont restés quatre ans, suffisamment de temps pour cultiver des champs et construire des maisons.

En 1673, les terres et le bois commencent à manquer à Notre-Dame-de-Foy (Martin 1885 : 194). Après des consultations et des prospections, la population huronne-wendat choisit un nouvel emplacement dans la seigneurie Saint-Gabriel qui appartient aux Jésuites. Il s'agit d'un plateau sablonneux, formant une pointe

située entre deux ruisseaux et la rivière Lorette. Cette nouvelle mission est nommée Notre-Dame-de-Lorette. Les Hurons-Wendat sont demeurés à cet endroit de décembre 1673 jusqu'à l'automne 1697, soit près de 24 ans (Labelle 2014 : 136-137). Après le départ des Hurons-Wendat et des Jésuites, ce village a été renommé la Vieille-Lorette, puis L'Ancienne-Lorette. Ils s'installent alors près des chutes de la rivière Saint-Charles, à un endroit nommé Jeune-Lorette. Maintenant appelé Wendake, ce village est aujourd'hui toujours occupé par les Hurons-Wendat.

La documentation historique disponible ne permet pas de déterminer que l'aire d'intervention immédiate a fait l'objet d'une occupation soutenue par des Autochtones à la période historique (16e au 20e siècle).



Figure 2 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3.
Lien Web : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689086

3.4. Les premières concessions et la ferme des Jésuites au 17e siècle

Le site du futur Pôle de Saint-Roch du tramway de Québec (CeEt-727 et CeEt-755) est localisé dans les limites de l'ancienne terre de la Vacherie. Cette terre s'étendait de la rivière Saint-Charles (incluant la Pointe-aux-Lièvres) à la rue Saint-Vallier Est, entre les actuelles rues Dorchester et de la Couronne.

La terre de la Vacherie regroupe trois terres contiguës, échangées ou concédées aux Jésuites au cours du 17e siècle. Les aveux et dénombrements du 17 janvier 1733 permettent de mieux comprendre la séquence d'acquisition des terres par les Jésuites[1].

En 1626, les Jésuites se sont fait concéder une pointe de terre au nord-est de l'Hôpital Général, du côté sud-est de la rivière Saint-Charles. Défrichée et en prairies, cette terre couvrait de 30 à 35 arpents. Il s'agit du lieu-dit de la Pointe-aux-Lièvres. À cette terre, s'en ajoute une autre de 18 arpents, mais non concédée en 1637. Le gouverneur de Montmagny l'aurait concédé aux Jésuites à la suite d'un procès-verbal du 24 juillet 1646[2]. Finalement, une terre de 10 arpents est concédée le 25 novembre 1658 à Simon Denis de la Trinité par le gouverneur Pierre de Voyer D'Argenson. Le 10 juillet 1666, Simon Denis fait don de sa terre aux religieuses hospitalières (Congrégation des Augustines). Ces dernières cèdent ensuite cette terre aux Jésuites le 29 août 1667.

Les sites CeEt-727 et CeEt-755 font vraisemblablement partie de la terre de 30 à 35 arpents échangée en 1626. En 1733, on y trouvait « une maison construite en pierre de cinquante pieds de front sur vingt pieds de profondeur et un moulin à vent faisant farine, aussi construit en pierre »[3].

[1] BAnQ, Registre contenant une copie des aveux et dénombrements des seigneuries des Révérends Pères Jésuites situées dans les districts de Québec et Montréal […] 12 décembre 1781 et 17 janvier 1733.
[2] BAnQ, Acte de mise en possession par Charles Huault de Montmagny […] de deux concessions faites par la Compagnie de la Nouvelle-France aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus […] le 15 janvier 1637 et le 18 mars 1637.
[3] BAnQ, Registre contenant une copie des aveux et dénombrements des seigneuries des Révérends Pères Jésuites situées dans les districts de Québec et Montréal […] 12 décembre 1781 et 17 janvier 1733.



Figure 3 : Détail de « L'entrée de la Rivière du St Laurent, et la ville de Québec dans le Canada », par Jean-Baptiste Franquelin, entre 1670 et 1693 (probablement vers 1678)
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 1 D.
Lien Web : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968928z



Figure 4 : Détail d'un plan de Québec, par Boisberthelot de Beaucours, 30 octobre 1710
Source : ANOM, FR ANOM 03DFC377B

3.5. Les moulins à vent des Jésuites

Dans la région de Québec, les Jésuites, ayant d'immenses terres qu'ils s'évertuaient à défricher et à mettre en valeur, sont sans contredit ceux qui possédaient le plus grand nombre de moulins.

En 1645, un dénommé Mathurin Morisset débarque à Québec. Originaire de La Rochelle, il est marchand et maître charpentier spécialisé dans la construction de moulins à vent (Thibeault 1988 : 136). C'est à lui que revient la construction de plusieurs moulins à vent au cours du 17e siècle en Nouvelle-France (Deschênes 2009 : 47; Thwaites 1898 : 202).

En juin 1646, les Jésuites confient à Mathurin Morisset la construction d'un nouveau moulin à vent sur leur terre de la Vacherie, au sud de la rivière Saint-Charles (Deschênes 2009 : 47). Comme mentionné dans les Relations des Jésuites, ce moulin remplace un premier moulin mal construit : « […] la cause pour laquelle principalement on le refaisait de nouveau étant que l'autre pour avoir été mal fait menaçait de ruine à chaque bout de champ » (Thwaites 1898 : 202). Selon nos recherches, ce moulin défectueux, construit avant 1646, représente la première tentative d'implantation de ce type de technologie en Nouvelle-France.

Le moulin construit en 1646 était vraisemblablement en bois. Le 30 novembre 1658, un marché de construction est passé entre Simon Denys de La Trinité et Mathurin Morisset pour l'érection d'un moulin sur les hauteurs du Cap aux Diamants. Il y est mentionné que Morisset doit construire un moulin à vent « de la mesme forme et fasson que celuy qu'ont a Nostre Dame des Anges les Reverends Pères de la Compagnie de JESUS[4] ». Le document indique également que, dans les deux cas, les moulins étaient construits en bois (Deschênes 2009 : 52).

[4] BAnQ, Minutier de Jean-Baptiste Peuvret de Mesnu, 30 novembre 1658.

Certains indices permettent de suggérer que le moulin construit en 1646 aurait été démonté et reconstruit vers 1651 à proximité du lieu de passage de la rivière Saint-Charles (Langlois 2005 : 78; Deschênes 2009 : 47). En effet, dans un acte de concession d'une terre par les Jésuites à Jacques Bedeau, en 1651, il est indiqué que ce dernier devra faire moudre ses grains au moulin des Révérends pères Jésuites qui sera bâti sur la « terre de Notre-Dame-des-Anges » ou sur la terre de la Vacherie, leur appartenant[5]. Selon les récentes études sur le sujet, ce moulin aurait été construit sur la terre de la Vacherie, du côté sud de la rivière Saint-Charles (Langlois 2005:78; Deschênes 2009 : 47).

À la fin du 17e siècle, les Jésuites font construire une grande maison de ferme en pierre. Un moulin à vent continue également d'être exploité sur leur terre de la Vacherie (figure 5 et figure 6). En 1686, le moulin banal est géré par le farinier Jean Méthot[6]. Ce dernier obtient gain de cause dans une affaire l'opposant à des habitants de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges qui font moudre leurs grains ailleurs qu'au moulin banal de la seigneurie. Les habitants en question clament pour leur part que le moulin construit depuis quelques années est en mauvais état et qu'il est peu accessible, car ils doivent traverser la rivière pour y accéder (Ethnoscop 2020b : 7). Le moulin à vent présent sur la ferme des Jésuites à la Vacherie à la fin du 17e siècle était probablement celui qui a été construit en bois en 1646 et reconstruit vers 1651.

En février 1717, les Jésuites donnent un contrat au marchand tanneur Joseph Normand pour qu'il construise un moulin à vent en pierre, en se servant des matériaux et équipements provenant de la démolition de leur moulin à la Haute-Ville (Deschênes 2009 : 72)[7]. En novembre 1717, un nouveau marché de construction est signé entre les deux parties, dans lequel Normand s'engage à verser aux Jésuites 70 minots de blé pendant vingt ans, en échange de la jouissance et de la responsabilité du moulin[8]. Normand confie l'exploitation du

[5] BAnQ, Acte d'une concession d'une terre appartenant aux Pères de la compagnie de Jésus à Jacques Badeau […], 16 avril 1651.
[6] BAnQ, Jugement rendu par le juge Guillaume Roger en faveur de Jean Méthot, 26 février 1686.
[7] BAnQ, Marché de construction d'un moulin à vent de pierre au lieu nommé le Passage […], 7 février 1717.
[8] BAnQ, Convention (marché) entre les Révérends Pères Jésuites et Joseph Normand, 1er novembre 1717.

moulin au meunier François Travers en 1722. Après le retrait de Joseph Normand, le moulin à vent revient aux Jésuites. En 1738, ces derniers prolongent le bail du meunier François Travers, qui réside sur les lieux[9]. En plus de percevoir des droits de mouture, le meunier perçoit également des montants pour l'hébergement des animaux en pâturage sur la terre de la Vacherie (Ethnoscop 2020b : 7).

Ce moulin semble avoir été endommagé lors de la Conquête de 1759. En effet, lorsque Daniel Gallwey [aussi écrit Gallway ou Galloway] prend à bail l'exploitation de la ferme de la Vacherie en 1767, le moulin est en ruines : « […] le dit Daniel Gallwey aura droit de Pesche devant la dite terre pendant le present bail et de rétablir le moulin dont le Mur seulement existe àprésent au Cas qu'il le juge a propos a son usage[10] » (Ethnoscop 2020b :8).



Figure 5 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4.
Lien Web : ark:/12148/btv1b59689108

[9] BAnQ, Bail à loyer d'un moulin à vent situé près du passage à la rivière Saint-Charles […], 30 janvier 1738.
[10] BAnQ, Transfert du bail de la ferme de la Vacherie, des Jésuites à Daniel Gallney (Magdeleine Trefflet Rottot), acte sous seing privé, 16 décembre 1767.



Figure 6 : Détail du « Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 […], par Robert de Villeneuve, 1690
Source : BnF, département Cartes et plans, GE D-8053
Lien Web : ark:/12148/btv1b53230714j

Il ne semble pas avoir été remis en état, car les documents historiques de la fin du 18e siècle et du début du 19e siècle ne mentionnent plus l'existence d'un moulin à vent. Il apparaît pour la dernière fois sur un plan d'arpenteur de 1829 (figure 7), ainsi que sur une aquarelle de James Pattison Cockburn, peinte vers 1830 (figure 8). À l'état de ruines, ce qui reste de la tour de pierre est probablement démoli au début de la construction de l'Hôpital de la Marine en 1832.

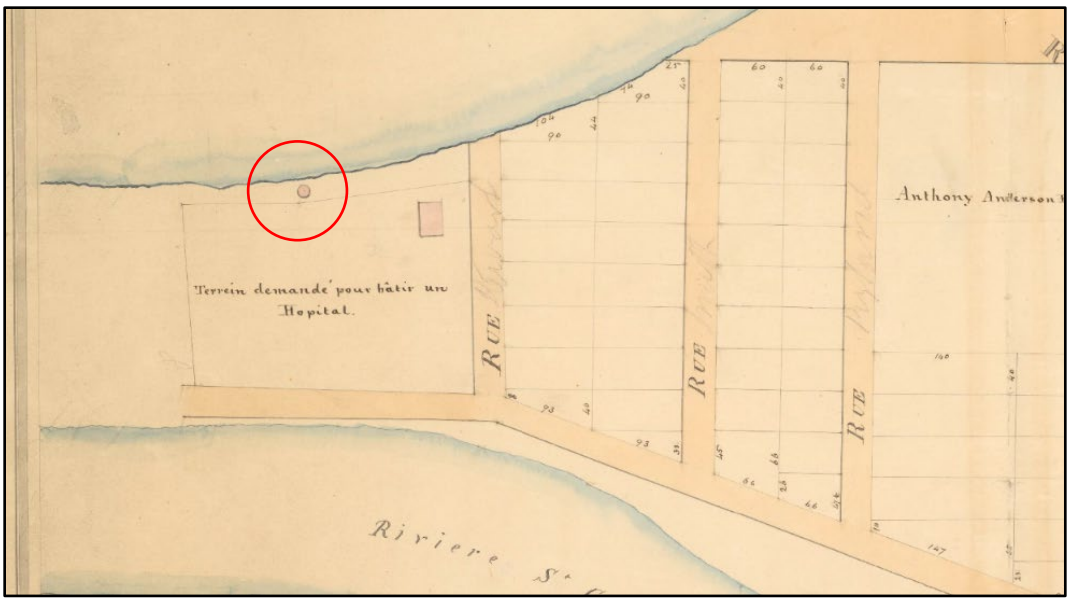


Figure 7 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projetés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829. Il s'agit du dernier plan représentant le moulin à vent (encerclé en rouge)
Source : BAnQ, Fonds ministère des Terres et Forêts, E21, S555, SS1,SSS20,PL.24D.
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4381061



Figure 8 : Aquarelle intitulée « Quebec Seen from the West Bank of the St. Charles River », montrant le moulin à vent en ruine, James Pattison Cockburn, v. 1830
Source : Royal Ontario Museum, no. 953.131.6.
Lien Web : https://collections.rom.on.ca/objects/154237/quebec-seen-from-the-west-bank-of-the-st-charles-river?ctx=16b72749-de5a-4d95-a81b-c82924547829&idx=163

3.6. Ouvrages défensifs de 1711 et de 1759

En 1711, les informations concernant l'attaque imminente de Québec par une flotte de 78 navires dirigés par l'amiral Hovenden Walker vont justifier la mise en place de fortifications de campagne de Beauport jusqu'à la Basse-Ville. Les autorités coloniales anticipent un débarquement sur les battures situées à la hauteur du chemin de la Canardière. En fait, on redoute une approche identique à celle réalisée lors du siège de la ville en 1690. La défense de l'étroite bande de terre du secteur de la Vacherie et de la ferme des Jésuites est donc de mise pour contrer la progression d'une armée vers Québec advenant le succès d'un débarquement.

La rive droite face à l'embouchure de la rivière Saint-Charles est garnie d'ouvrages défensifs de campagne. L'espace compris entre la chapelle des Récollets, l'ermitage Saint-Roch, et la ferme des Jésuites est donc fortifié dans le cadre de ces préparatifs. La chapelle des Récollets est dorénavant désignée sous le nom de redoute Saint-Roch (Benoit *et al.* 1988 : 16). Un compte-rendu de la main du gouverneur Vaudreuil confirme que le capitaine Dubois Berthelot de Beaucours a fait fortifier les moulins à vent à l'entrée de la rivière Saint-Charles et la chapelle des Récollets.

Il semble bien que ces ouvrages défensifs aient été réalisés sous la supervision de Boisberthelot de Beaucours :

> « Sous sa direction, les défenses de la capitale s'améliorèrent de jour en jour et les battures de Beauport furent mises à l'abri d'un débarquement. Le don qu'avait Beaucours de convaincre la population de travailler en supplément de la corvée sans récriminer fut souligné dans une lettre signée par Vaudreuil et Raudot et dans laquelle ceux-ci demandaient de nouveau qu'on lui décerne la croix de Saint-Louis. » (Russ, Christopher J. Dictionnaire Biographique du Canada Vol III).

Cette affirmation est reprise par les auteurs Charbonneau, Desloges et Lafrance en citant la correspondance du gouverneur Vaudreuil (Benoit *et al.* 1988 : 44).

Sur le « Plan de Québec » de 1712 (figure 9), les fortifications près du rivage sont identifiées sous le terme « Lignes ». Il s'agit essentiellement de retranchements.

Certains points névralgiques comme l'ermitage des Récollets et les moulins à vent sont armés, probablement avec de l'artillerie (Desloges *et al.* 1984 : 44). L'étroite bande de terre située à la ferme des Jésuites a fait l'objet de retranchements afin de couper les voies de communication menant à la ville. Cette partie de la Pointe-aux-Lièvres accueillait le chemin menant à Beauport et Charlesbourg. Il est à noter que les ouvrages à proximité de la ferme des Jésuites comportent un demi-bastion à chaque extrémité afin de favoriser le flanquement des tirs en enfilade. De plus, le contour de ces ouvrages est rehaussé d'encre noir foncé sur le plan. Ce traitement graphique pourrait indiquer une construction plus solide que le reste des « Lignes » des retranchements. Le maintien ou la durée de la forme des demi-bastions à la ferme des Jésuites a probablement impliqué l'utilisation de pièces de bois lors de la construction. Ces pièces pourraient donc comporter des indices d'assemblage : tenons, mortaises, chevilles de bois, entailles, etc. Ces ouvrages sont construits sous la direction du même ingénieur responsable des fortifications de la ville en 1690 et des projets visant à améliorer les ouvrages postérieurs.

Dans le marché passé entre les Jésuites et Joseph Normand en 1717, la présence des fortifications est confirmée par le passage suivant :

> « […] et par le dit marché présent que je fais avec les dits pères je déroge aux autres que j'avois fait avec eux pour le dit moulin et ne seront de nulle valeur. Je jouiray du terrain qu'il y a entre le jardin et le fossé fait pour les fortifications qui s'étend à 30 ou quarante pieds. [11] »

L'ouvrage défensif levé en 1711 semble avoir été intégré aux retranchements érigés en 1759 par les troupes françaises, tel qu'illustré sur un plan du *Murray Atlas of Canada* (figure 10).

[11] BAnQ, Convention (marché) entre les Révérends Pères Jésuites et Joseph Normand, 1er novembre 1717.



Figure 9 : Détail du « Plan de Québec », Boisberthelot de Beaucours, 1712
Source : Archives nationales d'outre-mer. Cote : FR ANOM 03DFC385B.
Lien Web : http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulysse/notice?id=FR_ANOM_03DFC385B



Figure 10 : Détail du « Plan of Québec with the positions of the British and French army's on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759: Repetition plan no. 1 », James Murray, 1761 [1759].
Source : William L. Clements Library, ID no. 704.
Lien Web : https://quod.lib.umich.edu/cgi/i/image/image-idx?id=S-WCL1IC-X-704%5DWCL000817

Au printemps 1759, le débarquement de l'armée britannique est imminent. Les Français érigent alors une fortification temporaire de part et d'autre de la rivière Saint-Charles, afin de protéger un passage à gué qui permettait de circuler entre les deux rives. Ces ouvrages étaient composés de remblais de terre, et possiblement de pièces de bois. Les fortifications ont été démantelées assez rapidement sur la rive sud de la rivière, mais la « tête de pont » est demeurée dans le paysage au moins jusqu'au début du 19e siècle sur la rive nord.

3.7. La ferme des Jésuites au début du Régime britannique

Au cours de la guerre de Sept Ans, les bâtiments de la ferme des Jésuites auraient été substantiellement abîmés. En 1762, après la Guerre de la Conquête, les Jésuites signent un bail de neuf ans en faveur de Jean Laberge et Marie Roy[12]. Selon le contrat, ces derniers « […] ferons Rétablir a leurs frais et depenses la maison telle quelle êtois, faisant mettre des pierres de Tailles aux Croiser de devant et aux Portes et Rétablir la Cheminée du milieu de la cave[13] ». En plus de ces travaux sur la maison, le bail décrit aussi des travaux à faire sur la grange, mentionnant par le fait même que celle-ci avait un solage en pierre, en plus d'exiger de « […] faire une Etable de vingt pieds de long sur quinze pieds de large[14] ». Les nouveaux locataires sont aussi dans l'obligation de mettre des clôtures où elles seront vues comme nécessaires[15].

En 1767, le bail est transféré à Daniel Gallwey[16], qui doit achever les travaux entamés par Jean Laberge sur la maison, la grange et l'étable, confirmant qu'elles ont bel et bien été construites. Il a également un droit de pêche dans la rivière, en plus de pouvoir rétablir le moulin pour son usage, dont « le mur seulement existe[17] ». À l'inverse des autres bâtiments présents sur le terrain, il n'est toutefois

[12] BAnQ, Bail à ferme (9 ans) de la terre du petit moulin […], 14 juillet 1762.
[13] Idem
[14] Idem
[15] Idem
[16] Selon Fournier (2021 : 54), Daniel Gallwey [Galloway, Gallway] est né vers 1735 à Killeagh dans la province de Munster, en Irlande. Il arrive au Canada au début des années 1760 comme écrivain du roi, et épouse Madeleine Trefflé dit Rotot en 1765.
[17] BAnQ, Collation d'un bail à ferme d'une terre située près du faubourg Saint-Roch proche la ville de Québec appelée la Vacherie […], 22 juin 1771

pas obligé de rénover ou d'entretenir le moulin. Le transfert de bail mentionne que, contrairement au bail de Jean Laberge, ce bail n'est pas limité dans le temps et sera valide jusqu'à la mort de Daniel Gallwey. Toutefois, toute cession de bail doit être approuvée par les Jésuites ou leurs successeurs[18]. Il semble que le moulin à vent n'a jamais été remis en état de fonctionnement, et a continué de se détériorer jusqu'à sa démolition vers 1832, lors de la construction de l'Hôpital de la Marine.

3.8. La ferme de David Lynd (1771-1829)

En 1771, le bail est transféré à David Lynd. En 1767, ce notable de Québec fut nommé greffier anglais de la Cour des plaids communs de Québec. En 1784, il occupait le poste de greffier de langue anglaise de tous les tribunaux du district de Québec (Morel 1983). Il exerça également comme coroner du district de Québec entre 1779 et 1792.

Contrairement au précédent bail, celui-ci ne mentionne pas explicitement l'état des bâtiments sur la ferme ni les obligations potentielles en matière de travaux à entreprendre. Cependant, il réitère que David Lynd doit respecter les conditions décrites dans le bail de Gallwey.

Bien qu'il soit impossible de connaître l'ampleur des travaux effectués par Lynd ni l'état des bâtiments au moment où il en a pris possession, un document écrit 33 ans plus tard, par son épouse Jane Lynd,[19] décrit le terrain de manière peu élogieuse lors de leur acquisition de la ferme :

> « […] the said lands were of a very inconsiderable value in the year 1771. […] the said David Lynd, during his life built a House upon the Farm, Drained, and banked in the Lands, planted Trees, and ameliorated the Property, and your Majesty Petitioner since his Death, has also improved the premises[20] ».

[18] Idem
[19] Les documents historiques varient dans la manière de nommer Jane Lynd. Certains documents après la mort de David Lynd utilisent son nom de jeune fille, Jane Henry, tandis que d'autres continuent à utiliser le nom Jane Lynd. Le nom Jane Henry est probablement utilisé pour tenter de limiter la confusion avec sa fille, elle aussi prénommée Jane.
[20] BAnQ, Requête de Jane Lynd (Jane Henry), veuve de David Lynd […], 10 novembre 1804

Probablement véridique, cette description est à relativiser puisqu'il s'agit d'une requête de la part de Jane Lynd pour obtenir un bail de la part de la Couronne. Dans ce contexte, il serait à son avantage d'accentuer les améliorations apportées par son défunt mari à la propriété. Bien que le texte de madame Lynd ne le précise pas, il est probable que cette nouvelle maison ait été construite au cours des 13 premières années d'occupation du terrain par la famille Lynd, car elle apparaît avec sa forme distinctive sur un plan de 1785-86 (figure 11 et figure 12).

Le plan de William Chewitt (1785-86) constitue aussi la première représentation connue de la grange. Toutefois, il est impossible de savoir s'il s'agit de la même grange que celle décrite dans les précédents baux ou s'il s'agit, comme pour la maison, d'une nouvelle construction entreprise par David Lynd.



Figure 11 : Détail du brouillon du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers, extending two miles in front », William Chewitt, vers 1785
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P1.
Lien Web : Plan de la ville et des environs de Québec | BAnQ numérique



Figure 12 : Détail du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers [...] », William Chewitt, 1786
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P3.

Les plans de William Hall (1799; figure 13) et de Vondenvelden (v. 1800; figure 14) représentent la ferme sous une forme similaire au plan de 1785-86, sauf pour la présence du moulin à vent. Comme mentionné plus haut, le moulin était dans un piètre état lors de la signature du bail de Gallwey en 1767. Seul son mur d'enceinte circulaire était encore en place. Ainsi, deux hypothèses sont avancées à propos de la présence du moulin sur le plan de Vondenvelden :

1) Le moulin n'a connu aucune réparation majeure entre 1785 et 1800, mais contrairement à Chewitt, Vondenvelden a choisi de représenter les ruines du moulin malgré qu'il n'était plus fonctionnel;

2) David Lynd a réparé le moulin dans cette période, car il était autorisé à le faire sur son bail[21].

[21] BAnQ, Collation d'un bail à ferme d'une terre située près du faubourg Saint-Roch proche la ville de Québec appelée la Vacherie […], 22 juin 1771

La première option est la plus probable, puisqu'il serait surprenant qu'une telle reconstruction ait été omise par Jane Lynd, lorsqu'en 1804, elle vante le travail de son mari décédé deux ans auparavant, le 29 juin 1802[22].

Après le décès de David Lynd, la succession des titres de propriété du terrain s'obscurcit. Le bail de 1771 mentionnait que « David Lynd et son Epouse leur vie durant et au survivant d'eux la terre et batimments cy dessus designées pour en jouir comme en a dû jouir mon dit Sieur Gallwey et son epouse […][23] ». Au moment de sa mort, David Lynd a eu trois enfants avec Jane Lynd : Ann, Jane et Hutchinson.

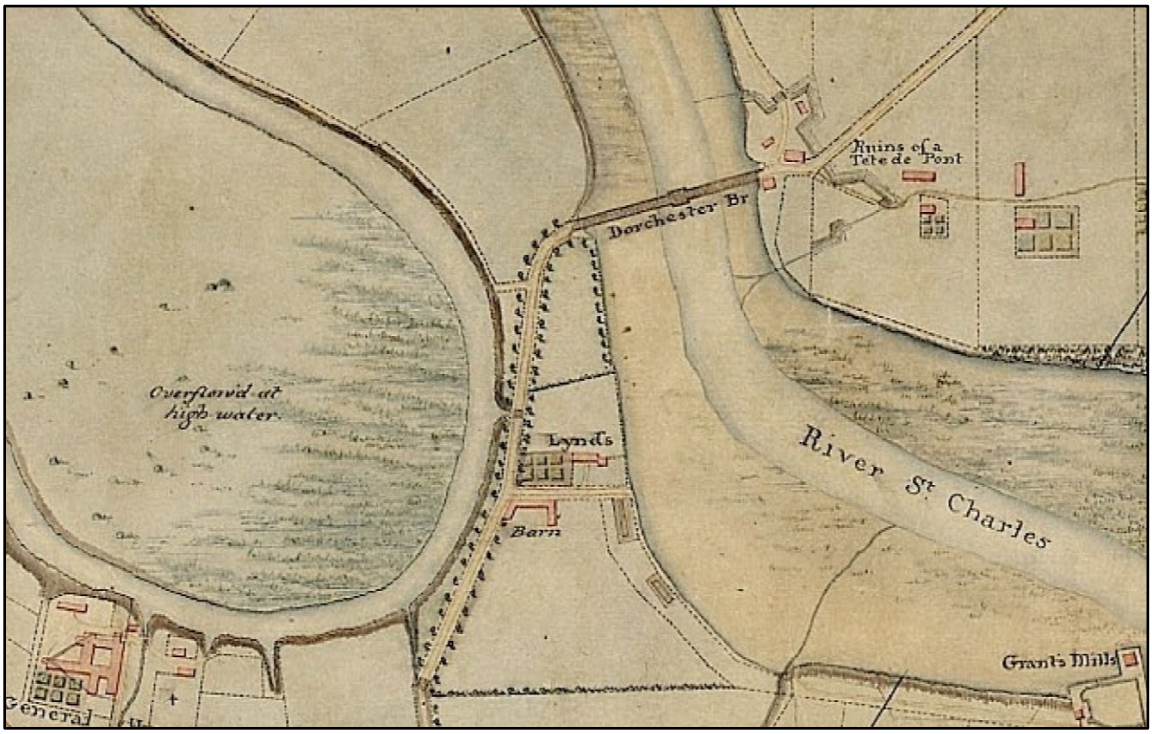


Figure 13 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs […] », William Hall, 1799
Source : BAC, no. 4128573
Lien Web : http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4128573&lang=fra

[22] BAnQ, Mourut le 29 de Juin dernier, The Quebec Gazette, 8 juillet 1802
[23] BAnQ, Collation d'un bail à ferme d'une terre située près du faubourg Saint-Roch proche la ville de Québec appelée la Vacherie […], 22 juin 1771



Figure 14 : Détail du « Plan of actual survey of the country house and lands adjacent and belonging there to the property of David Lynd Esq. the plot containing seventy-three square acres, District of St. Roch in Quebec city », William Vondenvelden, vers 1800
Source : BAnQ, E21, S64, SS5, SSS17, P73
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3146556

Ann et son époux, Thomas Grant, sont morts en 1799, laissant derrière eux Margaret Grant, petite-fille de David Lynd ; Jane, elle, vivait à ce moment à Londres avec son mari Thomas Dodd, tandis que Hutchinson, âgé de 16 ans, est encore mineur au moment de la mort de son père[24].

En 1804, Jane Lynd pétitionne la Couronne, maintenant propriétaire du terrain, pour qu'elle puisse conserver le bail de son défunt mari jusqu'à sa mort[25]. La description qu'elle fait du terrain correspond assez bien à ce qui est représenté sur le plan de William Vondenvelden (figure 14). Cette requête se révéla un succès, puisqu'elle demeura locatrice du terrain jusqu'en 1820[26].

[24] BAnQ, Requêtes de Jane Henry, veuve de David Lynd, protonotaire de la Cour du banc du roi (Clerk of the Court of King's Bench), 10 juillet 1802
[25] BAnQ, Requête de Jane Lynd (Jane Henry), veuve de David Lynd […], 10 novembre 1804
[26] BAnQ, Rapport de George Vanfelson, procureur général du Bas-Canada, à Lewis Foy, commissaire des biens des Jésuites, de la ville de Québec, au sujet de la ferme appelé la Vacherie, 30 août 1820

Malgré son statut de locataire, Jane Lynd ne semble pas résider sur la ferme bien longtemps, puisqu'en 1810 elle signe un document qui la décrit comme résidente de Londres avec son fils Hutchinson, son gendre Thomas Todd, et sa fille Jane[27].

C'est à cette époque que Jane Lynd semble permettre à John Mure d'utiliser une partie de son terrain pour y installer un chantier naval, représenté sur un plan de François Baillairgé de 1815 (figure 15). Ce chantier ne semble avoir qu'une courte durée de vie, puisqu'aucun des différents rapports et baux rédigés dans les années suivantes ne le mentionne.

Un autre plan de la même année permet d'identifier un bâtiment rectangulaire près de l'ancien pont Dorchester. Il se situerait dans la section du terrain ayant été louée à John Mure, et pourrait être lié au chantier naval (figure 16).

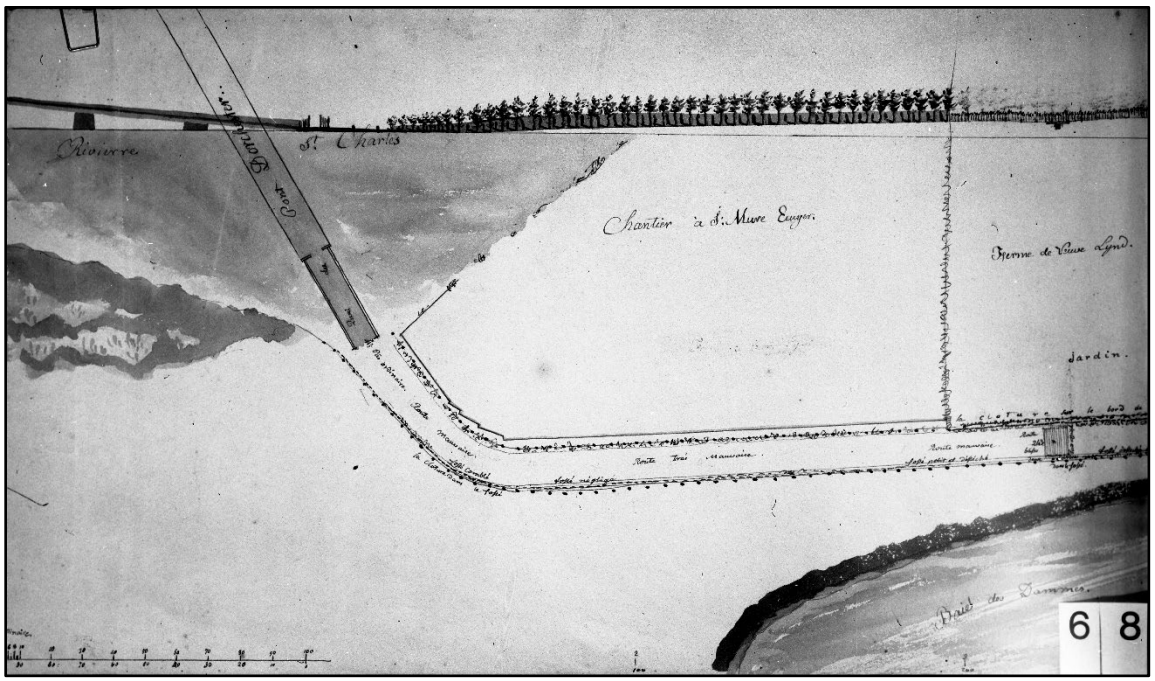


Figure 15 : "Plan du chemin au sud du pont Dorchester », François Baillairgé, vers 1815
Source : AVQ, C-344-13, Vol. 11, nos 68-A, 69-B, FC303

[27] BAnQ, Dépôt d'une procuration de Jane Henry veuve de David Lynd, greffier (clerk of His Majesty's Court), de la ville de Québec, demeurant actuellement sur la rue Sloane à Londres […], 23 octobre 1810

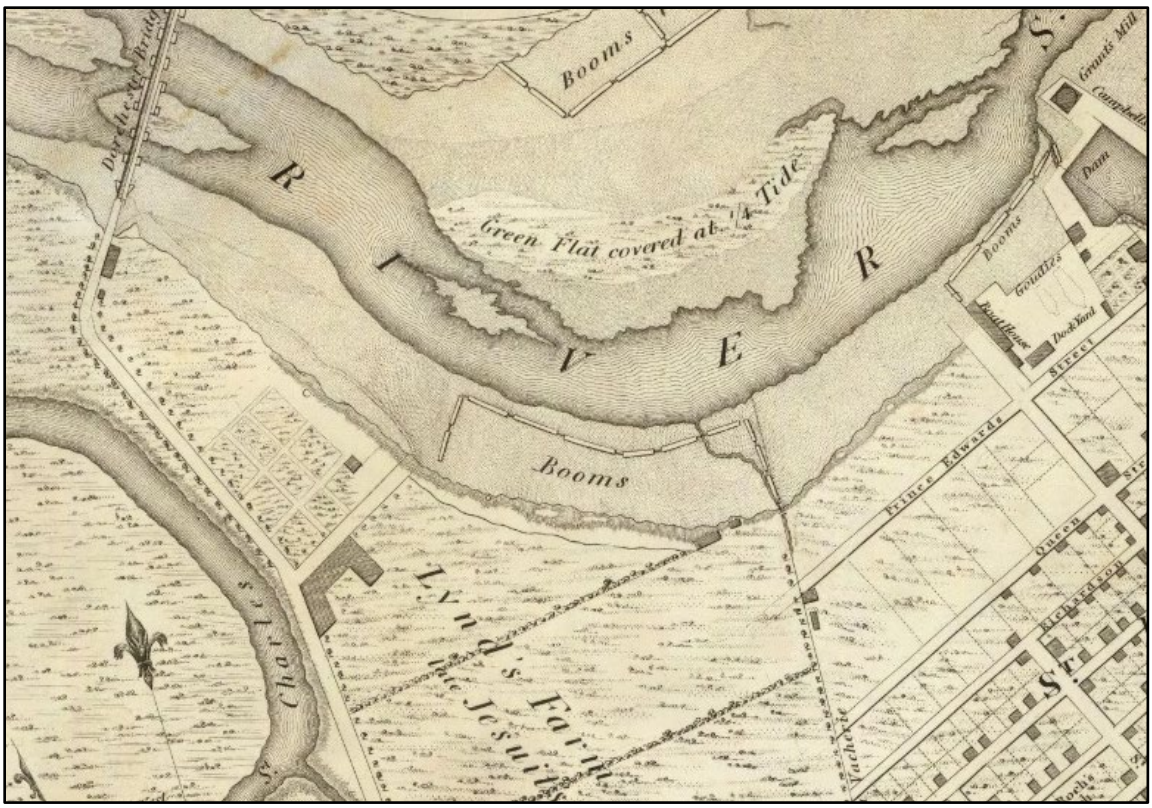


Figure 16 : Détail du « This Topographical map of the Province of Lower Canada », Joseph Bouchette, 1815
Source : David Rumsey Historical Map Collection, 4431.008

Le plan dressé par Joseph Bouchette en 1815 (figure 16) permet de constater les premières transformations significatives de la ferme depuis le plan de 1785 (figure 11), qui représentait la maison des Lynd. Les différents bâtiments du quartier Saint-Roch et de la Pointe-aux-Lièvres apparaissent sur cette carte, portant l'inscription « Lynd's Farm ». La ferme y figure avec la même grange qu'en 1785, mais la maison n'a plus sa forme particulière. Elle est désormais représentée par un simple carré. L'explication de ce changement se trouve dans un rapport sur l'état de la ferme rédigé en 1817. Il y est écrit : « […] we observed the foundation of a large house which has been burnt several years since, the stone kitchen is in very bad order[28] ». Il semble donc que le bâtiment orienté est-ouest, présent sur les plans précédents, s'avérait être la maison détruite lors d'un

[28] BAnQ, Rapport de visite de la ferme nommée la Vacherie située près du pont Dorchester effectué à la requête de William McCance, de la ville de Québec, par Anthony Anderson et Étienne Samson, 9 juin 1817

incendie avant 1815. Quant au bâtiment carré encore présent en 1815, il correspond à la cuisine.

De manière générale, le rapport rédigé par Anthony Anderson et Étienne Samson est une description détaillée du terrain lors de son utilisation agricole, et contraste de manière importante avec la description qu'en fait Jane Lynd dans ses différentes demandes de prolongation de bail[29]. Sans même prendre en compte les fondations de la maison incendiée et la piètre condition de la cuisine en pierre, potentiellement endommagée par les flammes, la ferme est dans un piteux état. Les différentes clôtures et les ponts sont soit en mauvaise condition, soit inexistants, et la grange ainsi que les écuries sont tellement délabrées que le rapport recommande de les reconstruire[30].

Ce rapport ne décrit pas uniquement l'état d'anciens bâtiments, mais mentionne aussi deux nouvelles structures. La première, une certaine « farmer's house », serait dans un état déplorable. Tandis que la seconde est une nouvelle maison de deux étages, que construirait William McCance, le requérant de ce rapport[31].

Encore une fois, l'absence de mention du chantier naval de John Mure semble indiquer son abandon. Cette omission est d'autant plus surprenante que l'espace entre l'ancien pont Dorchester et la maison de la ferme y est décrit sans référence à la présence de chantier naval.

Le rapport contenait également un témoignage d'une tierce partie sur l'état de la ferme au moment de la signature du bail par William McCance. Ce bail est signé trois mois plus tard par William Holmes, l'avocat de la famille Lynd, et William McCance. Nuance importante, il ne s'agit pas d'une cession de bail, mais d'une sous-location de 14 ans ou jusqu'à la mort de Jane Lynd[32]. Ce nouveau bail contient quelques informations supplémentaires absentes du rapport. Tout

[29] BAnQ, Requête de Jane Lynd (Jane Henry), veuve de David Lynd […], 10 novembre 1804
BAnQ, Requête de Jane Lynd, veuve de feu David Lynd […], Après 1814
BAnQ, Pétition de William Holmes, médecin de la ville de Québec […], 9 novembre 1821
[30] BAnQ, Rapport de visite de la ferme nommée la Vacherie située près du pont Dorchester effectué à la requête de William McCance, de la ville de Québec, par Anthony Anderson et Étienne Samson, 9 juin 1817
[31] Idem
[32] BAnQ, Bail (14 ans) de la ferme nommée la Vacherie […], 26 septembre 1817

d'abord, il y est expliqué que la cuisine a été convertie en habitation (*dwelling house*) après l'incendie de la maison. Ensuite, il y est dit que la maison de ferme (*farmer's house*), mentionnée dans le rapport, est un petit bâtiment en bois[33].

Pendant son occupation du terrain, McCance loue un lopin de terre à Evan Rees, mais aucun bail formel ne semble avoir été signé entre les deux parties. Selon une pétition qu'il dépose à la Commission des terres de la Couronne en décembre 1821, il serait locataire depuis trois ans et aurait érigé une petite maison, en plus d'avoir installé une corderie[34]. Un plan dressé vers 1824 illustre une maison et une corderie (*ropeworks*) au sud-ouest de la ferme; il s'agit fort probablement des installations de Rees (figure 17).

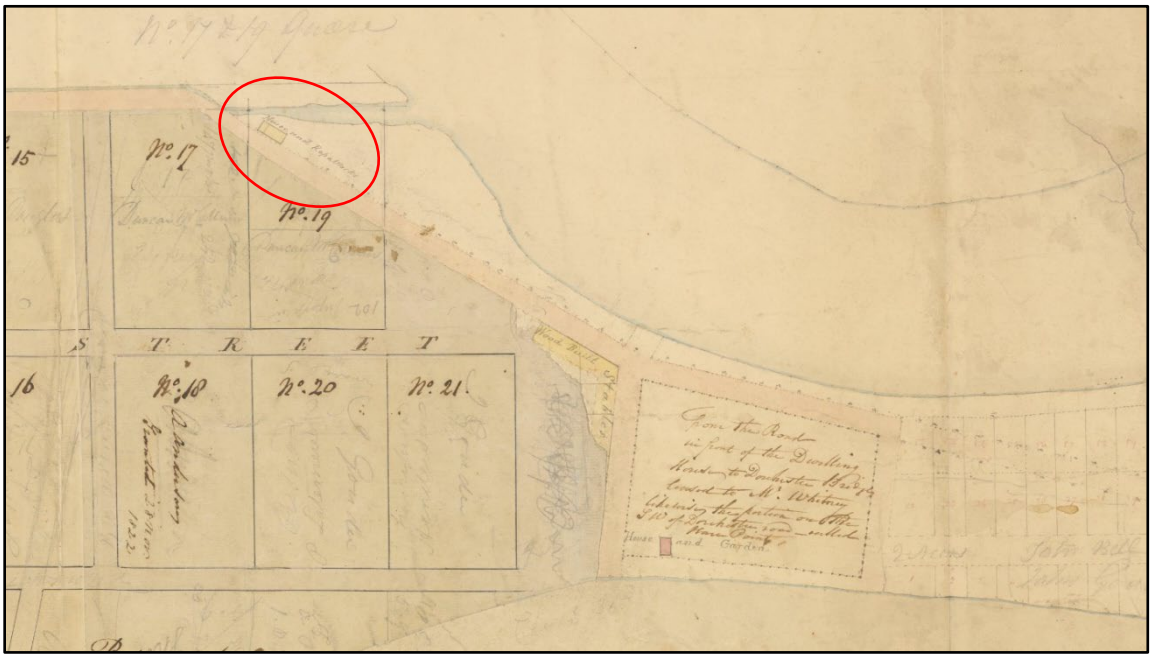


Figure 17 : Détail du « Plan d'une partie du fief La Vacherie », Anonyme, v. 1824. La maison et la corderie et Evan Rees sont encerclées en rouge
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24B
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/4410837

William McCance sous-louera aussi un bail à Étienne Samson et Jean Chartré le 23 avril 1817, quelques mois avant même la signature de son bail en septembre de la même année. Ce bail n'étant pas disponible, la seule mention de cette sous-

[33] Idem
[34] BAnQ, Pétition de Evan Rees, cordier, aux commissaires des terres de la Couronne […], 28 décembre 1821

location se trouve dans la cession de bail entre William McCance et John Goudie de 1820[35]. Il y est décrit la location de deux petits terrains sans précisions sur la position de ceux-ci. Aucun document postérieur ne semble mentionner ces locations.

William McCance ne sera locataire de la Vacherie que pendant trois ans, puisqu'en septembre 1820, il cède son bail à John Goudie[36]. Il s'agit d'un constructeur naval d'origine écossaise qui exploite un chantier naval le long de la rivière Saint-Charles depuis 1800. Au cours des deux premières décennies du 19e siècle, il fera de nombreuses acquisitions le long de la rivière dans le but de faire croître ses activités (Marcil 1987). Son chantier naval est aussi représenté et identifié sur la carte de Bouchette de 1815, à l'est de l'actuelle rue du Pont (figure 16).

En parallèle de cette cession de bail, la commission chargée de l'administration des biens des Jésuites demande à George Vanfelson de mener l'enquête concernant le futur de la Vacherie[37]. Il conclut que la commission devrait retirer la terre à la famille Lynd pour trois raisons : premièrement, Jane Lynd a accumulé du retard dans le paiement de son loyer à la Couronne; deuxièmement, la sous-location du terrain à McCance s'est conclue sans l'accord de la commission; troisièmement, Jane Lynd n'habite plus dans la province de Québec et a pratiquement abandonné la ferme[38]. Sur ces faits, la commission appliquera la recommandation, résiliant le bail de Jane Lynd malgré les protestations de William Holmes, son avocat[39].

L'idée de réserver une partie du terrain de la Vacherie pour un cimetière protestant apparaît rapidement après la résiliation du bail de Jane Lynd. Dès 1821, John Ready, secrétaire du gouverneur, envoie une lettre dans laquelle il affirme que ce dernier songe à réserver une partie de la Vacherie pour la mise en place d'un

[35] BAnQ, Transfert de bail d'une ferme nommée la Vacherie ; par William McCance […], 9 septembre 1820
[36] Idem
[37] BAnQ, Rapport de George Vanfelson, procureur général du Bas-Canada, à Lewis Foy, commissaire des biens des Jésuites, de la ville de Québec, au sujet de la ferme appelé la Vacherie, 30 août 1820
[38] Idem
[39] BAnQ, Pétition de William Holmes, médecin de la ville de Québec, procureur de Jane Henry veuve de David Lynd […], 9 novembre 1821

cimetière dédié à la population protestante de la ville, qui est en augmentation constante[40]. Pendant ce temps, bien qu'il n'ait pas de bail formel valide et qu'il ne paie pas de loyer, John Goudie a toujours accès à la propriété et profite de cette période pour proposer d'acheter le terrain pour 4 000 livres[41]. Cette vente n'aura pas lieu, puisqu'à sa mort en 1824, la Pointe-aux-Lièvres ne semble pas figurer parmi ses propriétés (Marcil 1987)[42]. Il est probable que John Goudie n'ait jamais résidé sur la ferme, puisqu'il possédait une maison dans Saint-Roch, toujours occupée par sa veuve en 1825[43]. Au même moment, Evan Rees entreprend lui aussi des démarches pour racheter le lopin de terre qui lui avait été loué par William McCance[44]. Cette démarche ne lui permettra pas d'acheter la terre, mais il conservera le droit de l'occuper en échange de payer un loyer à la commission[45]. À la fin de l'année 1823, en plus de permettre à Evan Rees et sa famille de continuer à vivre dans leur petite maison, la commission autorise qu'ils emménagent dans la grande maison de la ferme en attendant qu'elle trouve un nouveau locataire[46].

En 1824, un bail de cinq ans est signé par Joshua Whitney. Il concerne une section de la ferme de la Vacherie qui inclut la maison et les jardins mis en place par William McCance[47]. L'ancienne grange et l'étable apparaissent encore sur un plan anonyme désignant Joshua Whitney comme locataire, mais toutes deux se situent

[40] BAnQ, Lettre de John Ready, secrétaire civil du gouverneur, du château Saint-Louis de la ville de Québec […], 24 septembre 1821
BAnQ, Extrait d'un procès-verbal d'une réunion de la commission responsable de l'administration des biens des Jésuites […], 29 octobre 1821
[41] BAnQ, Lettre de John Goudie, de la ville de Québec, à George H. Ryland, 7 juin 1821
BAnQ, Rapport de Herman Witsius Ryland, président (chairman) de la commission des biens des Jésuites […], 13 mars 1822
[42] BAnQ, Procès-verbal d'une réunion de la commission responsable de l'administration des biens des Jésuites […], 27 décembre 1822
BAnQ, To let, The Quebec Gazette, 14 avril 1825
[43] Idem
[44] BAnQ, Pétition de Evan Rees, cordier, aux commissaires des terres de la Couronne […], 28 décembre 1821
BAnQ, Pétition de Evan Rees, de la ville de Québec, aux commissaires des biens des Jésuites […], 2 février 1824
[45] BAnQ, Procès-verbal d'une réunion de la commission responsable de l'administration des biens des Jésuites […], 4 juillet 1823
[46] BAnQ, Requête de la veuve Ann Reese (Rees) adressée aux commissaires responsables de l'administration des biens des Jésuites […], vers 1825
[47] BAnQ, Bail d'une partie de la ferme nommée la Vacherie située dans le quartier Saint-Roch […], 13 mai 1824

hors des limites de son terrain (figure 17). Leur représentation graphique est probablement une erreur de transcription de plan, puisqu'une lettre datant d'avant le début du bail de Joshua Whitney, en mai 1824, mentionne « the Barn which has recently been blown down[48] ». L'absence de ces bâtiments sur les plans de Jean-Baptiste Larue (1826; figure 18) et d'Adolphe Larue (1829; figure 19), dressés quelques années plus tard, semble confirmer ce témoignage. Pour sa part, l'existence du moulin sur ces plans soutient l'hypothèse que la tour du moulin était encore visible, bien qu'à l'état de ruine. De plus, tous les plans de cette époque ne représentent qu'une seule maison rectangulaire sur le terrain et non la cuisine carrée présente sur le plan de Bouchette (figure 16). Cette maison rectangulaire correspond très probablement à celle de deux étages construite par McCance en 1817.

Initialement, cette maison est occupée par la famille Rees. McCance ne s'y installera que plus tard. Dans sa requête non datée, Ann Rees mentionne aux commissaires que son mari est décédé, que Whitney l'a semée de quitter la maison dans de courts délais, et que l'hiver approche[49]. Considérant que Evan est mort en décembre 1824 et qu'en mars 1826 elle écrit un nouveau mémoire depuis la maison construite par son mari, l'éviction de la famille Rees a probablement eu lieu en 1825[50].

[48] BAnQ, Note de Lewis [Louis] Foy qui a accordé la permission à monsieur Evan Rees d'occuper la résidence de la ferme appelée La Vacherie, et ce, jusqu'au 1er mai 1824, 13 février 1824

[49] BAnQ, Requête de la veuve Ann Reese (Rees) adressée aux commissaires responsables de l'administration des biens des Jésuites […], vers 1825

[50] BAnQ, Died, The Quebec Gazette, 27 décembre 1824
BAnQ, Mémoire de Anne Rees, de la ville de Québec, locataire de la ferme nommée Hare Point de la Vacherie obtenue de Joshua Whitney, 15 mars 1826

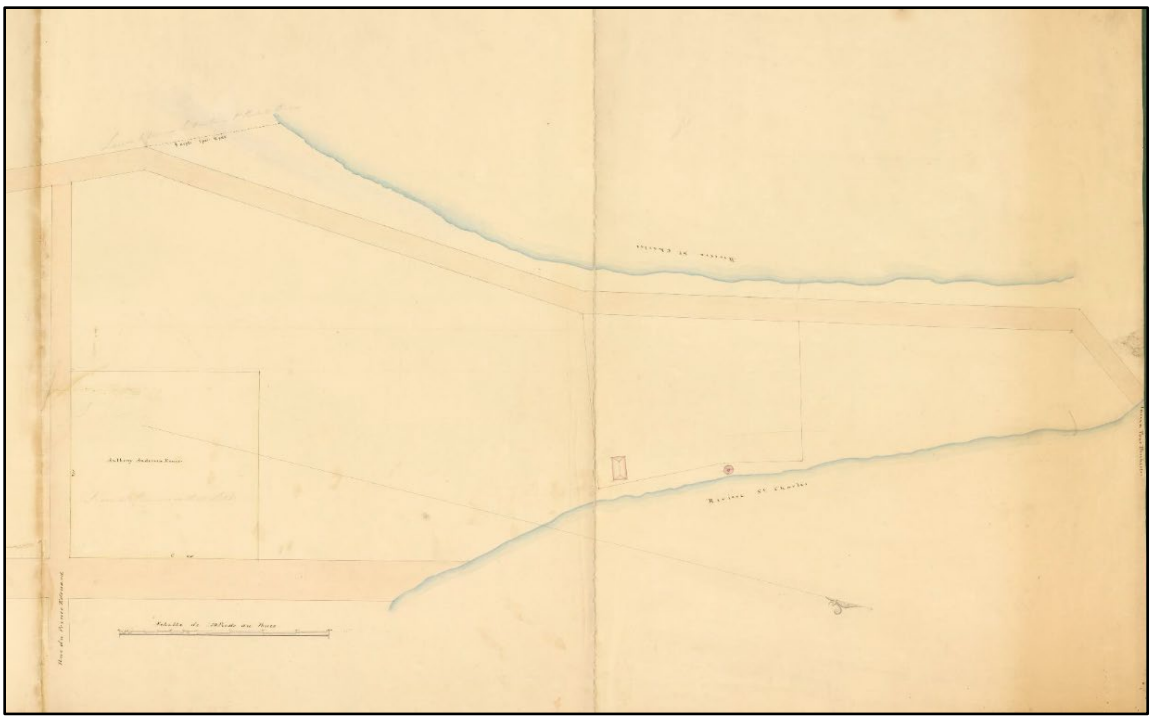


Figure 18 : Détail du « Plan figuratif de la partie ouest du terrain de La Vacherie à prendre de la rue de la Couronne jusqu'au chemin ou rue qui conduit à l'ancien pont Dorchester », Jean-Baptiste Larue, 20 décembre 1826
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24A
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488372?docref=qJ9BTlgz2nR9iytv9631Ag

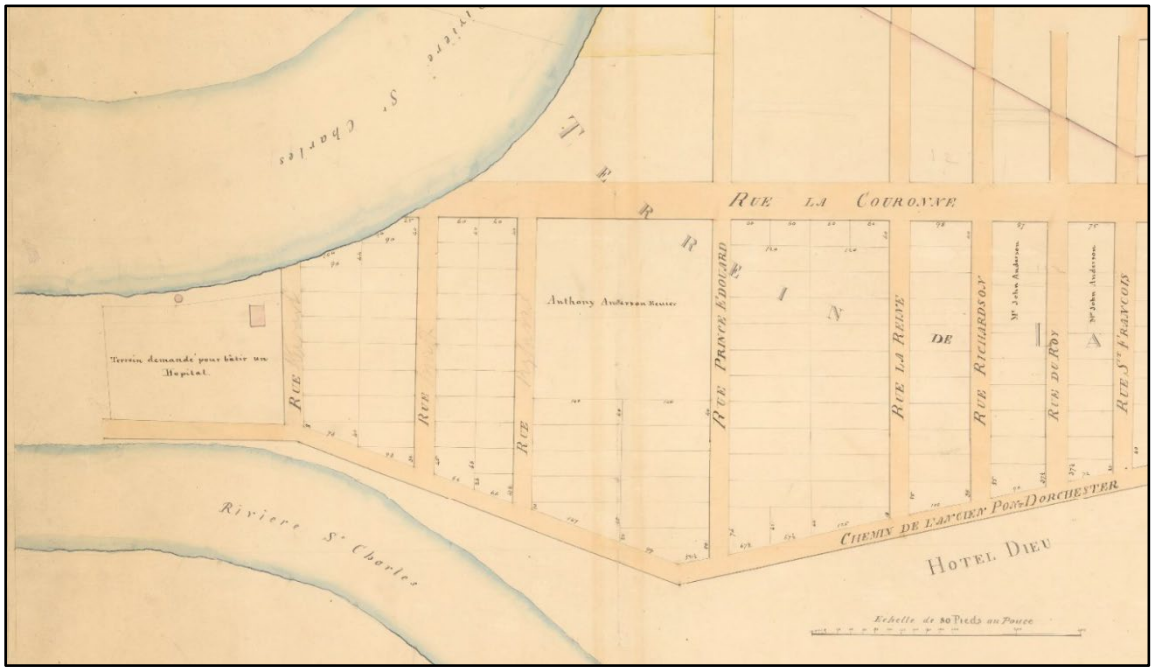


Figure 19 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24D
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4381061

En parallèle, le terrain de la ferme de la Vacherie est sectionné en plus petits lots mis en vente ou loués par la Commission des biens des Jésuites, depuis 1822[51]. Les différents plans de cette période représentent bien ces divisions (figure 17 et figure 19)[52].

À partir de 1828, la commission commence à publier des publicités pour la location de pâturage de la section nord de la Vacherie, à ce moment encore occupée par Joshua Whitney[53]. Toutefois, cette annonce ne semble pas inclure l'entièreté des terres louées en 1824 : « The property called Hare Point laying to the west of the Road leading to the old Dorchester Bridge, and forming part of the Vacherie […][54] ». Cette description semble exclure la section de la Vacherie sur laquelle la maison a été construite et qui correspond aux sites CeEt-727 et CeEt-755. Cette exclusion est d'autant plus probable que l'annonce ne mentionne aucun bâtiment et présente plutôt le terrain comme un grand pâturage pour les bêtes, contrastant avec l'usage du terme « garden » dans le bail de 1824 et sur les différents plans de cette époque. Ainsi, l'ensemble de l'ancienne ferme de la Vacherie est divisée et remise sur le marché pour être vendue ou louée, à l'exception du secteur des sites CeEt-727 et CeEt-755.

3.9. L'Hôpital de la Marine et des Émigrés

Dans la première moitié du 19e siècle, la ville de Québec était l'un des principaux ports d'entrée pour les immigrants en Amérique du Nord, avec Boston et New York. Il est estimé qu'entre 1815 et 1860, un million d'immigrants sont débarqués au port de Québec. Bien que la plupart n'ont été que de passage (vers Montréal, le Haut-Canada ou les États-Unis), plusieurs immigrants y ont pris racine. Les

[51] BAnQ, The Quebec Mercury, 17 août 1824
BAnQ, to let, The Quebec Mercury, 6 mai 1828
[52] BAnQ, Plan figuratif de la partie est du terrain de La Vacherie appartenant au Gouvernement, 23 novembre 1826
[53] BAnQ, Hare Point, The Quebec Gazette, 1 janvier 1829
BAnQ, Hare Point, The Quebec Gazette, 25 décembre 1828
[54] Idem

Irlandais, Écossais et Anglais constituaient à l'époque la quasi-totalité des immigrants qui se sont installés à Québec (Harvey 1987 : 41) (figure 20).

La ville de Québec comptait environ 15 000 habitants en 1815, atteignant approximativement 51 000 personnes en 1861. À titre comparatif, le port de Québec recevait en moyenne 30 000 immigrants annuellement entre 1830 et 1860. Certaines années ont battu des records, comme en 1831-1832, où le port de Québec a reçu 102 000 immigrants, ou en 1847, alors que 89 500 individus débarquent à Québec. Ce dernier record s'explique par l'arrivée massive d'Irlandais fuyant la famine (Harvey 1987).

Cet afflux massif de nouveaux arrivants a profondément marqué la ville. Des infrastructures d'accueil et de soins ont dû être construites à la hâte, notamment pour gérer les grandes épidémies apportées d'Europe, dont le choléra en 1832, 1834, 1849, 1851-52 et le typhus en 1847 (figure 21).

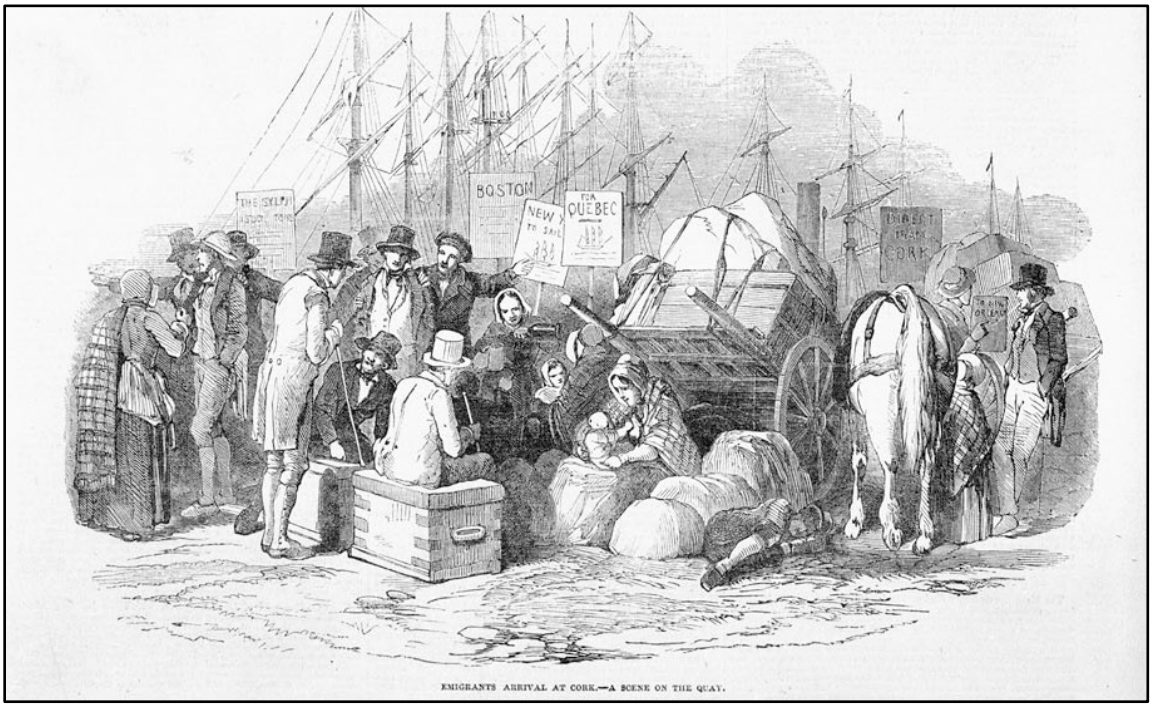


Figure 20 : Arrivée d'émigrants irlandais à Cork - La scène du quai. Canadian Illustrated News, 10 mai 1851, p. 386
Source : Bibliothèque et Archives Canada.
Lien Web : http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4627493&lang=fra



Figure 21 : « Le Choléra à Québec », v. 1832. Huile sur toile, par Joseph Légaré
Source : Musée des Beaux-Arts du Canada, no d'acquisition 7157.

En 1820, l'Hôpital des Émigrants (aussi appelé l'Hôpital des Immigrés ou le Hospital for the Reception of Sick Emigrants) est établi dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste. Destiné aux immigrants, cet hôpital est installé dans un édifice en bois construit rapidement. Le système d'égouts étant rudimentaire, les conditions hygiéniques laissaient à désirer, et les voisins et résidents du quartier se plaignaient d'odeurs nauséabondes. L'hôpital est fermé en 1834, puis un incendie le détruit complètement le 4 mars 1837. Le bâtiment se trouvait entre la rue d'Aiguillon et la rue Saint-Jean, à l'est de l'actuelle église Saint-Jean-Baptiste (Roy 1938 : 200-202; figure 22).

Dès le 27 février 1829, le docteur François Blanchet présente à la Législature un bill demandant l'autorisation de construire l'Hôpital de la Marine et des Émigrés à Québec (figure 23). Ce bill est voté lors de la Législature de 1830-31 (LeBlond 1951 : 617).



Figure 22 : Détail du « Plan of the City of Quebec », par Alfred Hawkins, 1835. On y voit au centre le « Emigrant Hospital » ouvert en 1820
Source : BAnQ, cote : G, 3454, Q 4,1835, H38 CAR

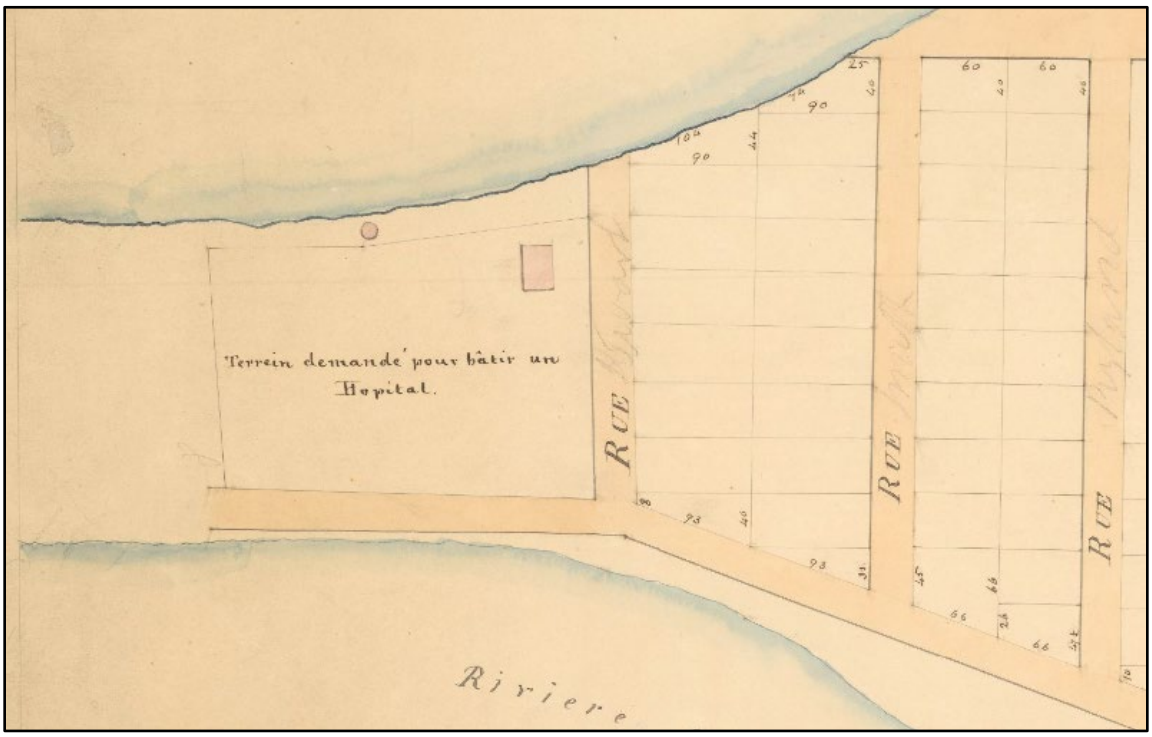


Figure 23 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829. On y voit le « terrain demandé pour bâtir un Hôpital »
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24D
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4381061

Le terrain choisi se trouve aux abords de la rivière Saint-Charles, sur l'ancienne terre de la Vacherie (figure 24) appartenant au Gouvernement depuis le départ des Jésuites en 1800 (Leblond 1951 : 616). Dans un article du journal *Le Canadien* du 20 août 1831 (reproduction d'un article de l'édition du 13 août 1831 du *Quebec Mercury*), le choix du site est critiqué et accueilli avec scepticisme :

> « Nous avons été informé que les Commissaires chargés de faire bâtir l'Hôpital de la Marine, ont fait choix pour cet édifice d'un site situé à la Vacherie près des ruines de l'Ancien Moulin à Vent. Nous pensons que la personne dont nous tenons cette information se méprend; ce terrain est bas et marécageux et ne possède aucun des avantages propres à le recommander pour une telle fin, si ce n'est l'ample approvisionnement d'eau qu'offre la Rivière St. Charles, et c'est un avantage que l'on peut à peine regarder comme compensant l'absence de presque tous ceux que la localité d'un pareil établissement devrait avoir. D'ailleurs, le lieu est si éloigné de la ville, que si les soins médicaux doivent être gratuits, ce sera une charge bien pesante pour les Messieurs Médecins qui dévoueront leur temps à soigner les malades.[55] »

Malgré le fait que ce terrain soit argileux et humide, les autorités vont tout de même de l'avant avec la construction de l'Hôpital de la Marine à cet endroit. Les premiers contrats sont octroyés à l'automne 1831, puis le 28 mai 1832, la pierre angulaire est posée par Lord Aylmer en présence de nombreux notables (Leblond 1951 : 616). Le contrat passé avec le maître maçon François Fortier stipule que la maçonnerie devra être composée de pierres de Cap-Rouge (grès verdâtre)[56].

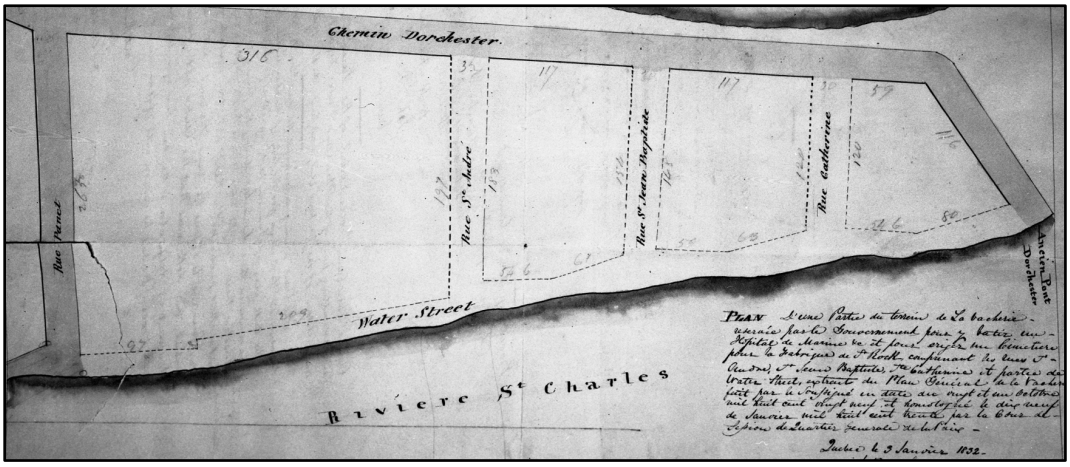


Figure 24 : Détail du « Plan d'une partie de La Vacherie réservé par le gouvernement pour y bâtir un hôpital de Marine et pour y ériger un cimetière pour la Fabrique de Saint-Roch […] », Jean-Baptiste Larue, 3 janvier 1832
Source : AVQ, CC-D01349.

[55] BAnQ, *Le Canadien*, 20 août 1831 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3453876).
[56] BAnQ, Greffe de Edward Glackemeyer, 3 septembre 1831, no 294.

Les plans originaux de l'architecte Henry Musgrave Blaiklock prévoient la construction d'un corps de logis central et de deux ailes d'inspiration néoclassique. Probablement pour des raisons financières, les travaux initiés au printemps 1832 se concentrent sur le corps central et l'aile ouest de l'édifice. Toutefois, les fondations de l'aile est auraient quand même été érigées en 1832, ou du moins avant 1844, comme suggéré par un article du 10 avril 1844 du journal *Le Canadien* :

> « Le grand-jury, néanmoins, suggère respectueusement que l'addition d'une aile du côté de l'est à l'Hôpital de la Marine de cette ville, comme la chose était projetée dans le plan original de cet édifice […]. Le site est des plus convenables pour cet objet, et les fondements d'un édifice étant déjà posés, il ne faudrait pas une grande dépense pour son érection. [57] »

Ceci expliquerait qu'un plan d'arpentage de 1837 illustre l'aile est avec un traitement graphique différent du reste du bâtiment (figure 25).

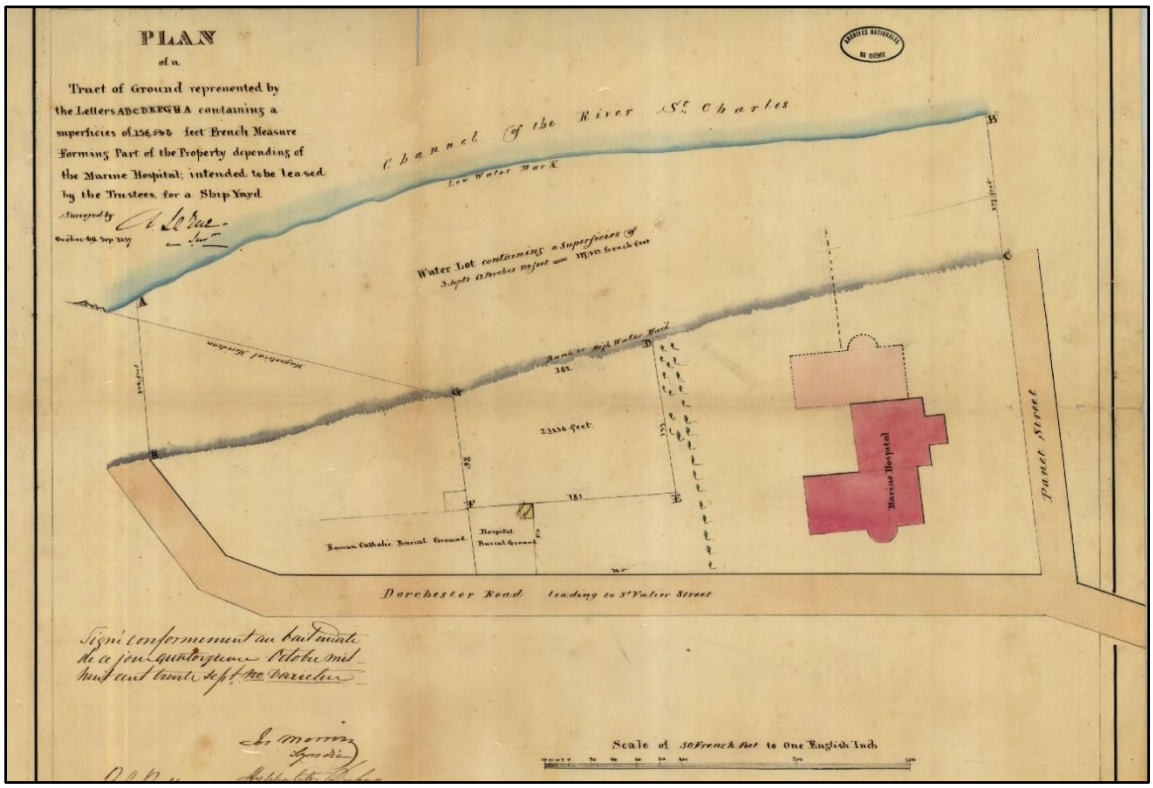


Figure 25 : « Plan of a tract of ground [...] forming part of the property depending of the marine hospital », Adolphe Larue, 4 septembre 1837
Source : BAnQ, CN301, S255, D613
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3429699

[57] BAnQ, Le Canadien, 10 avril 1844. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3455798

Le 30 avril 1834, les travaux sont très avancés; le corps central et l'aile ouest sont presque terminés (Leblond 1951 : 618). En juin de la même année, une nouvelle épidémie de choléra frappe Québec, ce qui force les autorités à ouvrir rapidement les salles prêtes. Ainsi, le 20 juillet 1834, l'Hôpital de la Marine et des Émigrés ouvre ses portes et accueille ses premiers malades, tous atteints du choléra. Dès la première semaine, 62 cholériques sont admis et 29 d'entre eux décèdent (Leblond 1951 : 619). Au total, l'hôpital a répertorié 202 cas lors de l'épidémie de 1834, dont 104 décès.

L'épidémie terminée, l'hôpital ferme à nouveau le 29 septembre 1834, et l'entrepreneur achève les travaux de construction et d'aménagement (Drolet 1970 : 69). Au printemps 1835, sa construction est officiellement terminée et il est prêt à fonctionner au maximum de sa capacité. Au fil du temps, différentes constructions ou rénovations viennent bonifier l'édifice principal. Par exemple, en 1839, des contrats sont octroyés pour la construction d'un mur de clôture venant ceinturer les côtés ouest, sud et est de la propriété (figure 26). Construit en maçonnerie, avec des pierres de l'Ange-Gardien, le mur est couronné de pierres de tailles et d'une balustrade en fer forgé. En 1858, cette clôture de maçonnerie est agrandie de 100 pieds (vers le nord) de chaque côté de l'hôpital, avec des pierres de Château-Richer (Chabot 1978 : 49). Le maçon Pierre Châteauvert ajoute également une plateforme en cèdre ou en pin pour supporter la maçonnerie.

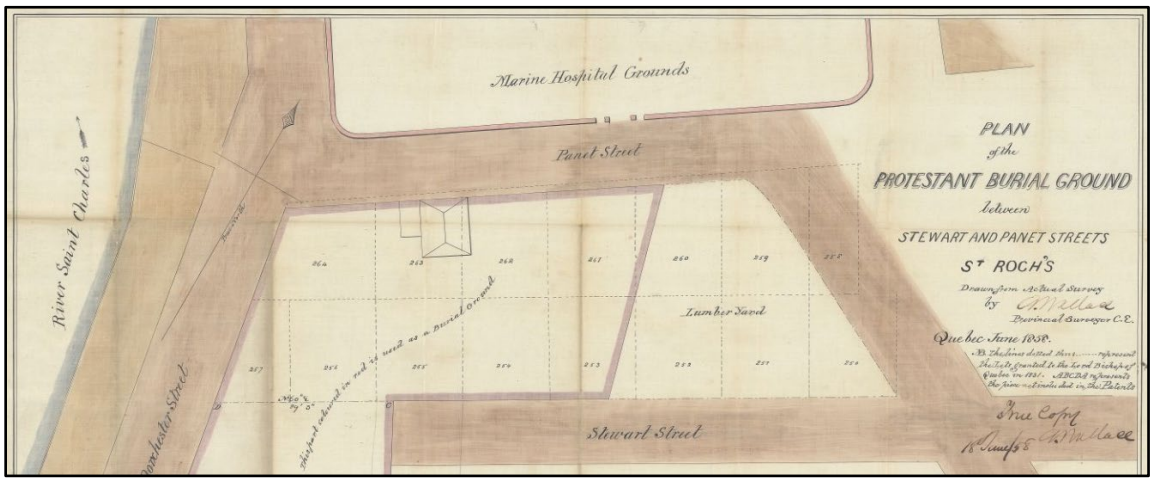


Figure 26 : Détail du « Plan of St. Roch showing the Protestant Burial ground between Stewart and Panet Streets St-Roch », Alex Wallace, juin 1858
Source : BAnQ, E21, S555, SS10, P95B

Entre 1854 et 1856, des contrats sont attribués pour la construction et l'aménagement intérieur de l'aile est de l'hôpital, conformément aux plans de l'architecte Pierre Gauvreau (figure 27 et figure 28). Le 20 janvier 1854, un contrat est signé avec l'entrepreneur François Belleau pour l'ensemble des travaux nécessaires à la construction de l'aile est. Devant être terminés pour le 1er novembre 1854, le 8 novembre, les travaux ne sont pas encore achevés; un nouveau contrat est signé entre Sa Majesté et le maître maçon Pierre Châteauvert pour terminer les travaux débutés par Belleau (Chabot 1978 : 47). Ces travaux doivent être complétés pour le 1er novembre 1855. Le 9 juillet 1856, un nouveau contrat est octroyé à Sévère Amiot, entrepreneur menuisier, pour terminer l'intérieur de la nouvelle aile de l'hôpital. Il fallut donc attendre 1856 pour que le plan symétrique de l'architecte Henry Musgrave Blaiklock soit finalement complété (figure 29, figure 30, figure 31 et figure 32).

En 1834, Alfred Hawkins décrit l'aménagement prévu à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital, tout récemment construit :

> « The Marine Hospital, when completed, will contain upon the ground or first story, Catholic and Protestant Chapels, with apartments for the officiating Ministers: - Housekeeper's and Steward's apartments and store-rooms: - Nurses' apartments: - two large kitchens: - Wards for sixty patients, with Baths and all necessary conveniences. The principal story will contain a large entrance hall, approached by a double flight of stone steps on the exterior: - a Museum, forty-five feet in length: - apartments for the Medical Officers: - examining rooms: - operating theatres, and accommodations for sixty eight patients. The third story will have apartments for the chief Nurses, and wards for one hundred and forty patients. The upper story is also planned as a Lying-in Hospital, only, for thirty-four patients, and the attics will contain sixty, making a total of accommodation for three hundred and sixty-two persons.
>
> The exterior of the Marine Hospital is of the Ionic order; and the proportions are taken from the Temple of the Muses on the Ilissus near Athens. With the wings it measures two hundred and six feet from east to west. The wings are one hundred feet in depth; and the whole premise contain an area of about six acres, to be laid out in gardens and promenade grounds for the convalescents. » (Hawkins 1834 : 261-262)

En 1843, un marché de construction est signé pour bâtir un hangar mesurant 110 pieds sur 25 pieds[58]. Selon les plans d'architecture, il devait à l'origine servir à l'entreposage de bois, de charbon, de paille et d'autres matériaux (figure 33).

[58] BAnQ, Greffe de Alexandre Benjamin Sirois, Marché entre François More (entrepreneur menuisier) et les Commissaires de l'Hôpital de la Marine, 13 mars 1843, no 1892.

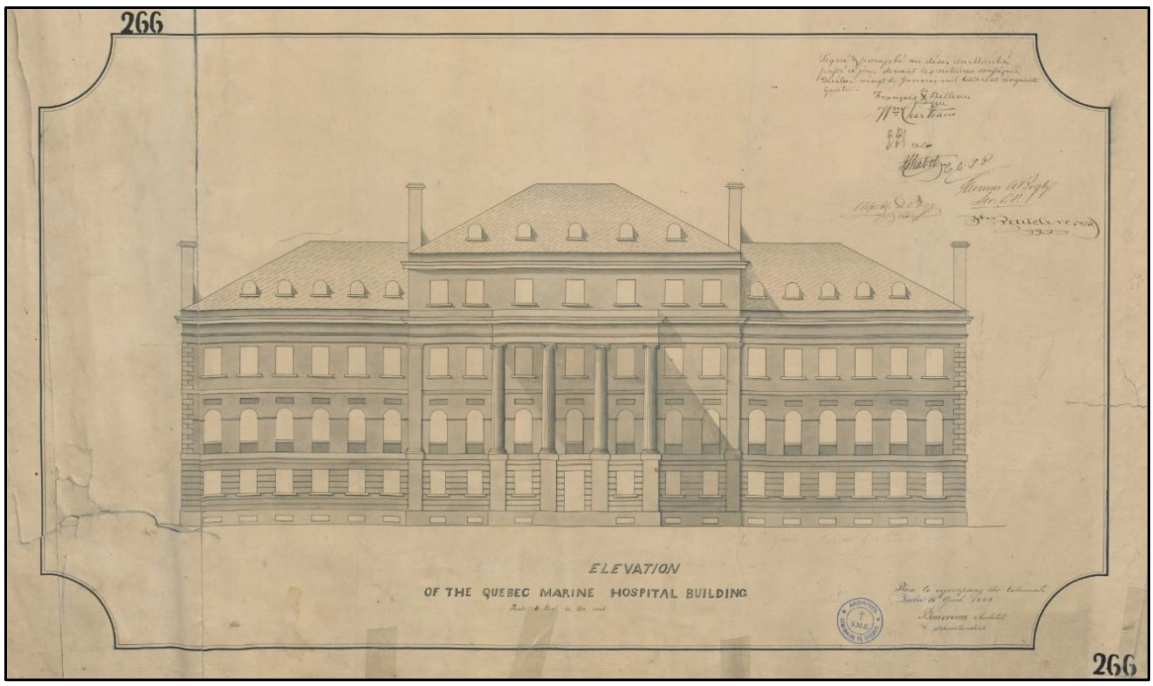


Figure 27 : Façade de l'Hôpital de la Marine de Québec, dessiné par l'architecte Pierre Gauvreau. Plan produit le 16 avril 1853, pour un marché de construction passé en 1854.
Source : MCQ, fonds d'archives du Séminaire de Québec. Cote : Z-245

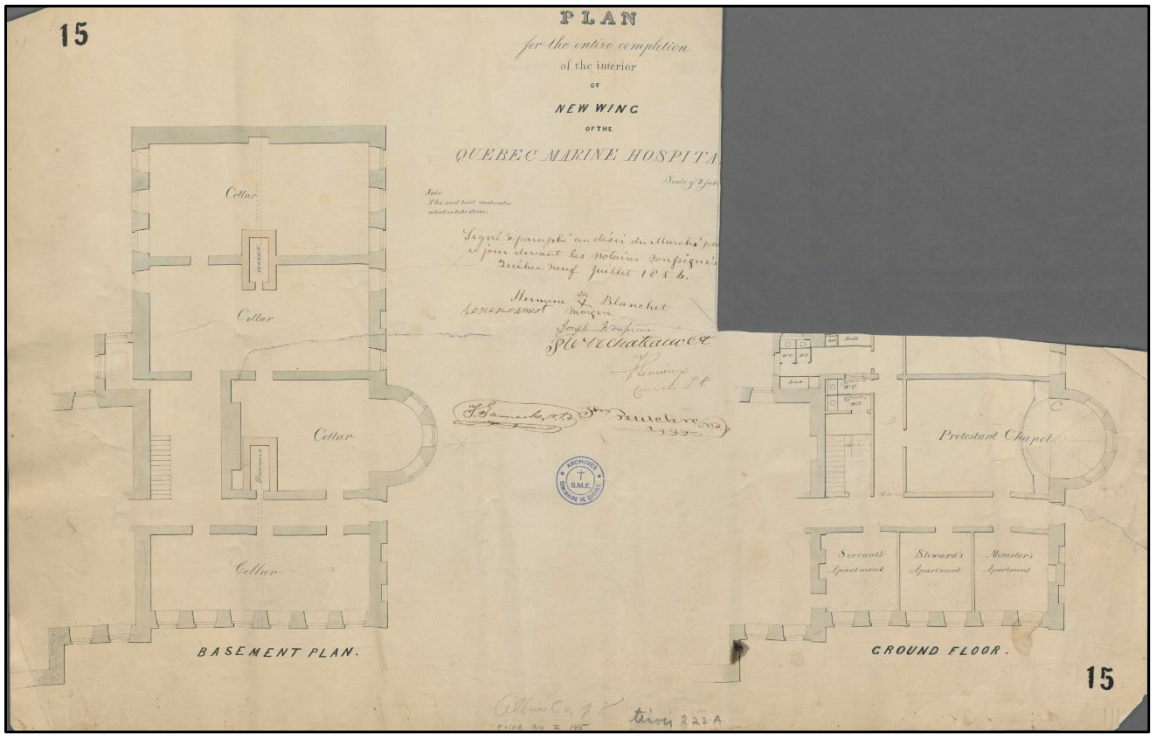


Figure 28 : « Plan of the entire compilation of the interior of new wing of the Quebec Marine Hospital », Pierre Gauvreau, 1854
Source : MCQ, fonds d'archives du Séminaire de Québec. Cote : Z-145

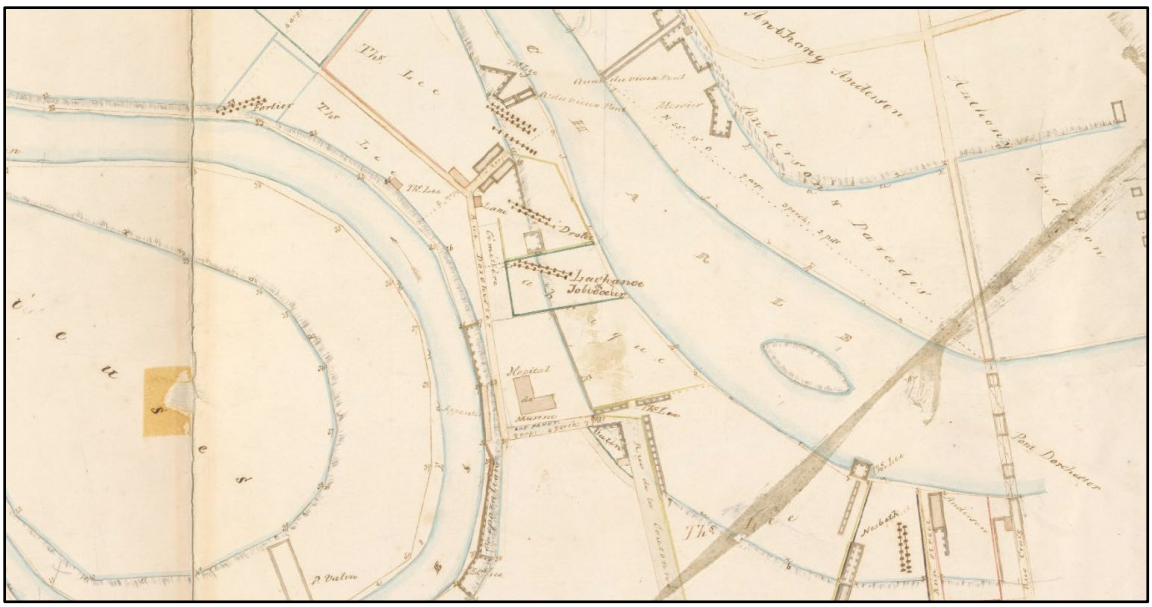


Figure 29 : Extrait du « Plan du relevé de la rivière St-Charles depuis le quai d'Anderson jusqu'au pont de Scott », F. F. Legendre, octobre 1854
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P33
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488251

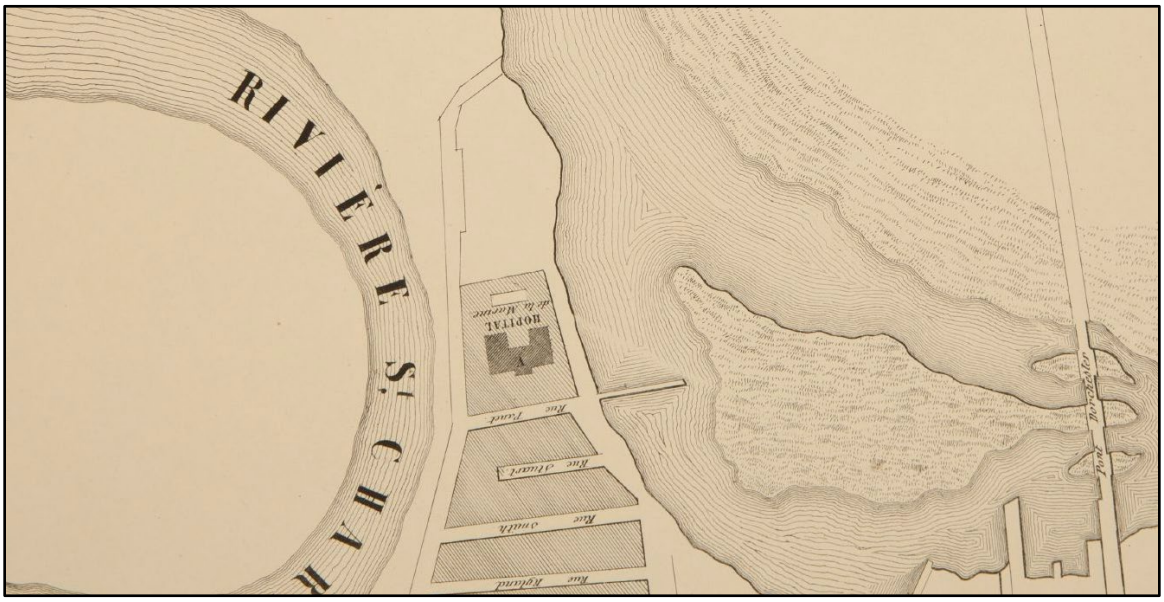


Figure 30 : Extrait du "Plan de la cité de Québec, fondé par Samuel de Champlain de Brouage en 1608", Pierre-Louis Morin, 1854
Source : MCQ, Fonds Séminaire de Québec, SME15-La collection de cartes et plans. Cote : Z-44

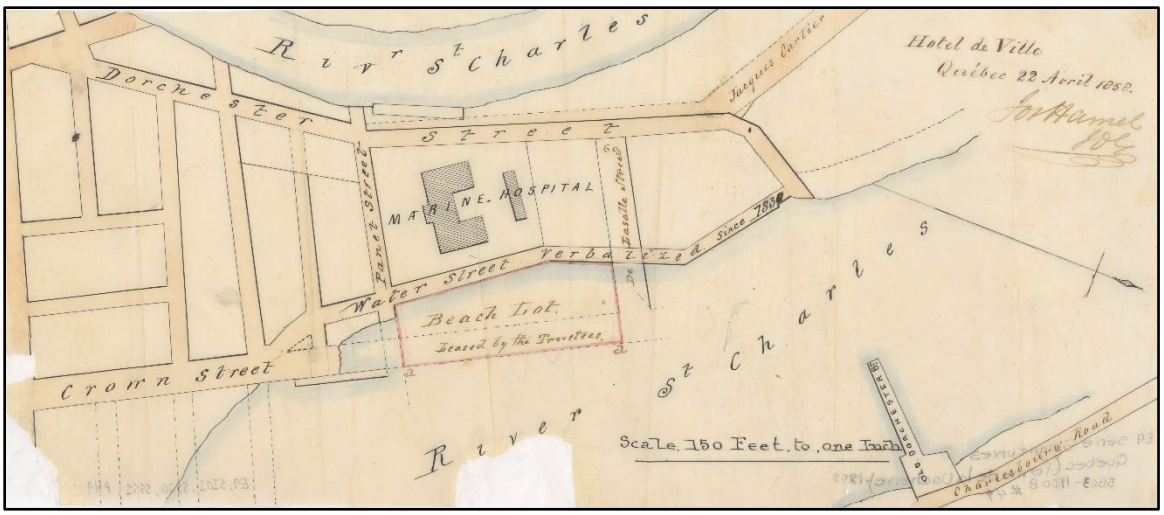


Figure 31 : « Plan du terrain de l'hôpital de la Marine », Joseph Hamel, 22 avril 1858
Source : BAnQ, E9, S101, SS20, SSS1, P49
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4515613



Figure 32 : Photographie montrant la façade de l'Hôpital de la Marine et sa clôture en maçonnerie et fer forgé, auteur inconnu, 1875
Source : AVQ, cote : CI-N0307-N030746

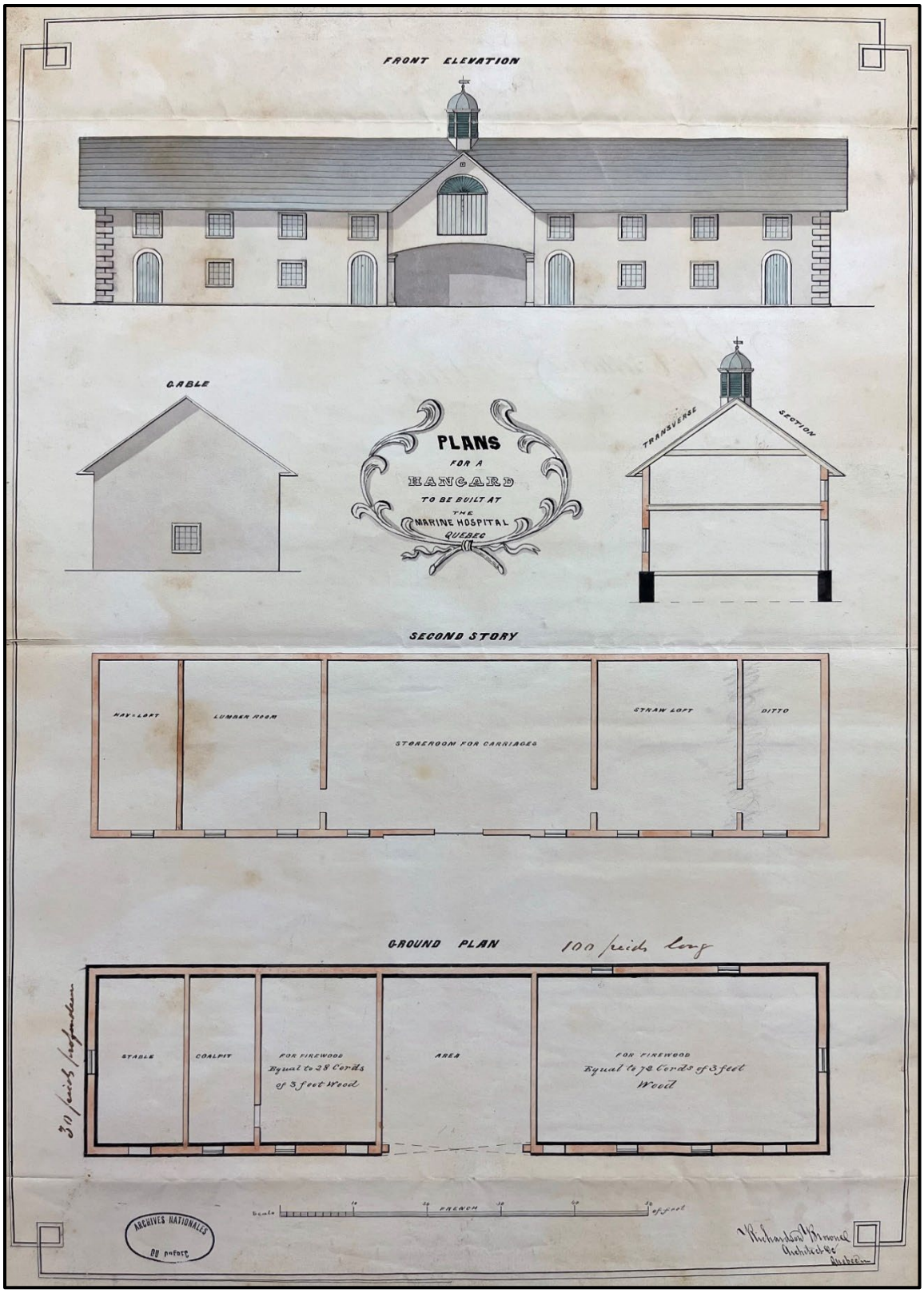


Figure 33 : « Plan for a hangar to be built at the Marine Hospital, Québec », Richardson Browne, 14 mars 1843

Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Québec, Greffes de notaires. CN301, S255, D1892

3.9.1. Le soin des malades et le contrôle sanitaire

En activité à partir de 1834, l'Hôpital de la Marine offrait donc des soins médicaux et chirurgicaux importants. Dans l'histoire de l'institution, les années 1847-1848 ont été particulièrement marquantes. Cette année-là, environ 100 000 émigrants arrivent au Canada, surtout en provenance de l'Angleterre, de l'Irlande et d'Écosse. Parmi ceux-ci, environ 50 000 Irlandais fuyaient la famine qui ravageait leur pays. Hélas, avec ces immigrants arrive également la fièvre typhoïde – aussi appelée le typhus – tuant des milliers de personnes.

À ce moment, la station de quarantaine de Grosse-Île déborde de malades, alors l'Hôpital de la Marine reçoit le surplus de patients. Comme les installations ne suffisent pas, des abris (*sheds*) temporaires mal ventilés sont construits rapidement autour de l'hôpital pour recevoir les malades malgré l'opposition de la population locale qui craint la prolifération de foyers d'infection (LeBlond 1951 : 620)[59]. La localisation exacte et le nombre d'abris temporaires érigés restent inconnus.

Quelques indices peuvent toutefois être décelés dans un article du Journal de Québec du 22 juin 1847 :

> « cet établissement se trouve actuellement dans une crise sérieuse : *les abris temporaires*, érigés, depuis quelques jours, dans la *grande cour*, pouvaient recevoir les malades qui demandent journellement admission, mais ces abris n'étant pas encore couverts en bardeau, il a été impossible de les y garder, vu la pluie incessante depuis samedi dernier. »[60] [nos italiques]

Il y aurait eu plusieurs abris. Selon un article du 9 juin 1847, des abris temporaires d'une capacité de 500 malades auraient été érigés sur le terrain de l'hôpital[61]. Au même moment, à Montréal, 850 personnes étaient logées dans huit *sheds* à la Pointe-Saint-Charles (Charest-Auger 2012 : 73; figure 34). On peut donc supposer qu'au moins cinq abris temporaires ont été construits derrière l'Hôpital de la

[59] BAnQ, Le Canadien, 11 juin 1847 : Grande assemblée des citoyens du quartier Saint-Roch et de la Cité de Québec
[60] BAnQ, Le Journal de Québec, 22 juin 1847 : Hôpital de la Marine
[61] BAnQ, Le Canadien, 9 juin 1847 : Que fait le Bureau de Santé?

Marine. Ceci est probablement un nombre minimal, car d'autres sources indiquent que près de 1 000 immigrants ont été admis à l'hôpital vers la fin juin 1847[62].

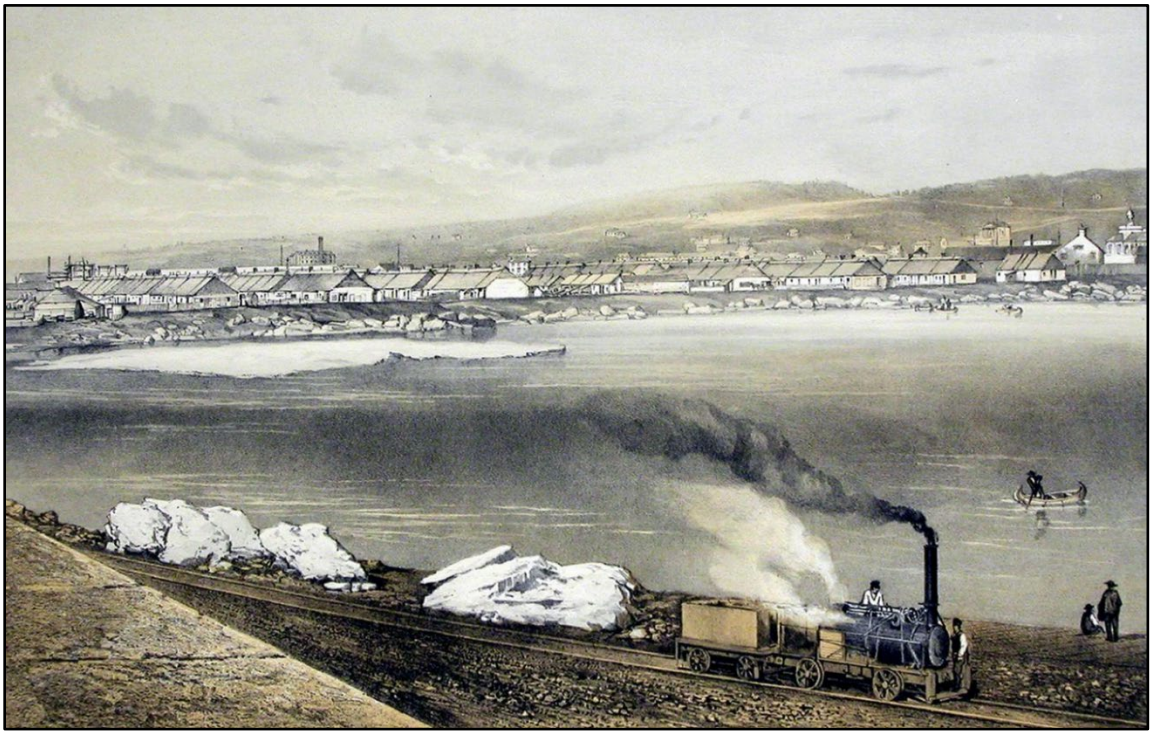


Figure 34 : Les *fever sheds* de la Pointe-Saint-Charles, vus du chantier du pont Victoria (vue vers le nord-ouest). Dessin à l'encre de couleur sur papier, réalisé à partir d'une photographie prise par William Notman à la fin des années 1850.
Source : Musée McCord, no. M15934.46.

Dans plusieurs articles de l'époque, on parle de la « grande cour » de l'hôpital. Cette mention pourrait référer à l'espace situé à l'arrière (au nord) de l'aile principale de l'hôpital, et au sud du hangar construit vers 1843.

Ces abris temporaires ont probablement été démontés ou démolis vers 1855, puisqu'ils sont mis aux enchères cette année-là :

> « Notice is hereby given that the OLD SHEDS at the MARINE HOSPITAL in this City, will be sold at Public Auction on SATURDAY, the 25th instant, at the hour of ONE o'clock. Terms will be made known at time of sale. »[63]

[62] BAnQ, Le Canadien, 5 juillet 1847.
[63] BAnQ, The Quebec Mercury, 21 août 1855

En 1851, une Commission d'enquête est mise en place pour faire la lumière sur différents problèmes de gestion interne et de plaintes contre des commissaires de l'Hôpital de la Marine. Les enquêteurs nommés par Lord Elgin, alors gouverneur général du Canada-Uni, constatent plusieurs manquements : l'organisation interne est défectueuse, des désaccords importants existent depuis longtemps entre les officiers médicaux, et la gestion du Dr Douglas avait des allures dictatoriales. Ils trouvent également que l'Hôpital de la Marine est un édifice considérable, mais plutôt sombre et mal ventilé. Ceci vaut également pour un abri situé à 100 pieds derrière l'hôpital, destiné à recevoir les cholériques et les fiévreux (LeBlond 1951 : 624). Cet abri est fort probablement le « hangar » construit vers 1843. Il fut possiblement transformé en abri pour soigner les malades lors de l'épidémie de typhus de 1847.

Les enquêteurs sont critiques face à l'état de l'hôpital :

> « Cet hôpital, malgré toutes les tentatives pour l'améliorer, ne pourra jamais devenir sain; on ne pourra jamais se débarrasser des odeurs nuisibles qui proviennent de l'état peu élevé du sol, qui dans les hautes eaux n'est qu'à quelques pieds, et souvent même qu'à quelques pouces au-dessus de la rivière. Comme les égouts n'ont que peu ou point de déclivité, ils ne peuvent qu'imparfaitement se débarrasser de leur contenu; et ce qui est pis encore, ils sont constamment dans un état plus ou moins grand d'agitation, ce qui, plus que rien au monde, en fait sorti un vaste volume de gaz putrides; car avec le montant et le baissant de la marée, la masse empestée qu'ils contiennent, va et vient plusieurs fois par jour. » (cité dans LeBlond 1951 : 624)

Ils vont même jusqu'à recommander qu'au lieu de construire l'aile est, dont les fondations sont déjà posées depuis longtemps, l'édifice devrait être abandonné et transformé en magasin, tandis que les terrains pourraient servir de dépôts à bois pour les chantiers navals des environs. Cette recommandation n'est pas suivie par la Législature, puisque la nouvelle aile est construite entre 1854 et 1856.

Vers 1865, la crainte de nouvelles épidémies amène les Commissaires de l'Hôpital de la Marine à faire construire un nouveau bâtiment pour accueillir les patients en temps d'épidémie. Un bâtiment de deux étages mesurant environ 181 pieds (241 pieds si l'on inclut les latrines) est construit au nord de l'hôpital (figure 35). Selon

le plan d'architecture représentant cet édifice, il aurait été composé de trois grandes salles pour les malades au 2e étage, puis d'une grande aire ouverte et d'autres pièces au rez-de-chaussée. Des latrines étaient localisées des deux côtés du bâtiment, à une distance d'environ 24 pieds.

Dans le Quebec Daily Mercury (21 février 1866), le bâtiment est décrit comme suit :

> « […] ample provision is now made for accommodating at the Marine Hospital as large a number of cases of cholera or other patients as, from previous experience, are ever likely to occur here. ***The building set apart for this purpose is substantially constructed, about two hundred and fifty feet in length, two storeys high, with windows on every face, and heated and ventilated in the most approved manner.*** By a new and simple contrivance, an opening of about a foot in diameter is made under each of the stoves in the building, through which a regulated or continuous current of fresh air is introduced into the tin box surrounding the stove wherein it is warmed before passing out from the top and thus it spreads through the ward at an agreeable temperature. […] This branch hospital, as it may be called, is situate two hundred feet in rear of and quite distinct and disconnected from the larger main building; and has the river St. Charles running north on its western front and south again on its east front at a distance of about sixty feet from it, so that ship patients can be brought alongside in boats more expeditiously and easily that by land […] ».

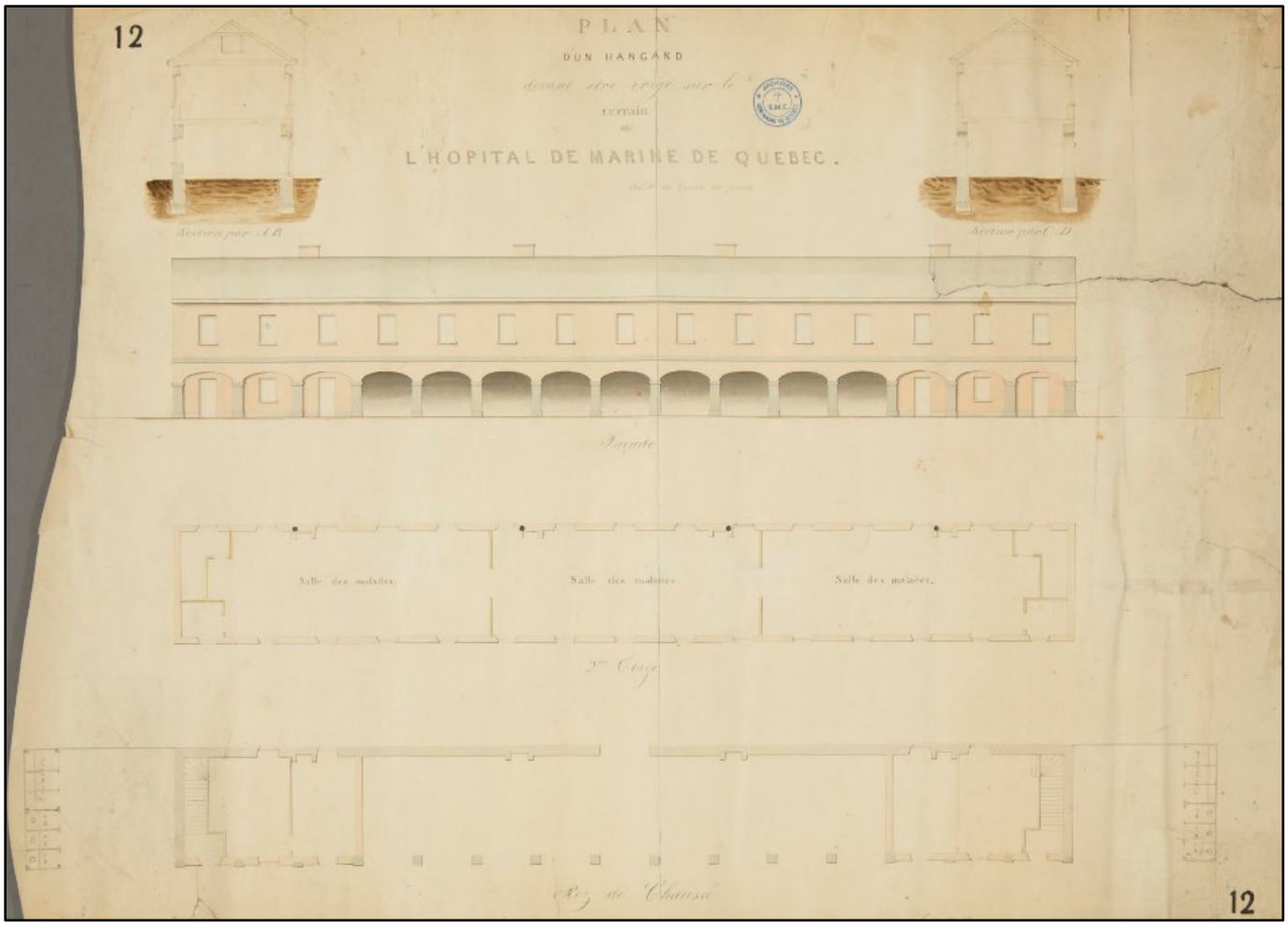


Figure 35 : « Plan d'un hangar devant être érigé sur le terrain de l'hôpital de Marine de Québec », anonyme, date inconnue [v. 1865?]

Source : MCQ, SME-Fonds Séminaire de Québec, SME15-La collection de cartes et plans, Z-147

Lien Web : https://collections.mcq.org/objets/463128



Figure 36 : Manufacture de fourrures de la compagnie J. Arthur Paquet, rue de la Pointe-aux-Lièvres, J. E. Livernois, [v. 1900]. On voit à l'avant-plan un long bâtiment en bois de deux étages, possiblement l'ancien « hangar » pour les malades construit vers 1865

Source : BAnQ, P560, S1, P596

Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3113343

3.9.2. L’enseignement de la médecine

En plus de jouer un rôle crucial dans le soin des malades et le contrôle sanitaire des nouveaux arrivants, l’Hôpital de la Marine et des Émigrés devient la première école de médecine de Québec. Bien que le docteur Joseph Painchaud prodigue des soins aux malades et participe à l’enseignement, cette fonction d’enseignement prend de l’ampleur en 1837 avec l’arrivée du Dr James Douglas qui offre des cours d’anatomie, de chirurgie et de dissection recherchés par les étudiants (figure 37). Soulignons que le docteur Painchaud était responsable de l’Hôpital des Émigrants depuis 1820, y exerçant la médecine et la chirurgie jusqu’à sa fermeture en 1834. Il fut ensuite embauché comme médecin visiteur à l’Hôpital de la Marine, où il travailla jusqu’à sa mort, en 1871 (Boissonnault 1972).



Figure 37 : Photographies du Dr James Douglas, vers 1875 par Universal Photographic Company (à gauche) et du Dr Joseph Painchaud, vers 1851 par Livernois (à droite)
Source : [Dr Douglas] BAnQ, P1000, S4, D83, PD68, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3107714; [Dr. Painchaud] BAnQ, P560, S2, D1, P981, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3115577

En 1846, le docteur Painchaud soutient que grâce à son travail et à celui du Dr Douglas, l'Hôpital de la Marine est devenu pour l'enseignement de la médecine le « point cardinal de toute la Province, qui, sous le rapport de la Chirurgie, est sans égal sur le continent, et qui, à lui seul, fait accourir tous les étudiants des quatre coins de la province. » (cité dans LeBlond 1951 : 620). L'hôpital est intégré à la nouvelle École de médecine de l'Université Laval en 1854, devenant son centre d'enseignement clinique.

Il faut aussi dire que l'Hôpital de la Marine offre une ressource essentielle à l'enseignement de l'anatomie et de la dissection : des cadavres. En vertu d'une loi adoptée en 1847, tous les étudiants en médecine devaient posséder une formation pratique en anatomie humaine. Cette nécessité impliquait donc un approvisionnement régulier en cadavres, qui s'accrut en même temps que l'augmentation des inscriptions en médecine.

Les cadavres fournis légalement aux médecins provenaient pour la plupart des prisons (criminels) et des gens pauvres qui décédaient de manière anonyme, sans que leurs corps ne soient réclamés. Ces « sources » de cadavres n'arrivaient pas à combler la demande des écoles de médecine, cependant l'hôpital ne manquait pas de cadavres, car de nombreux immigrants et marins y décédaient. Leurs corps n'étant pas réclamés par leurs proches, ils finissaient parfois sur les tables de dissection.

À cette époque, on voit apparaître une pratique illégale : le vol de cadavres. Ceux qui s'y adonnaient étaient surnommés « résurrectionnistes ». Ces derniers étaient souvent des étudiants en médecine, des médecins ou parfois des individus peu scrupuleux voulant s'enrichir.

Pour se procurer des corps « frais », les voleurs de cadavres pénétraient la nuit dans les charniers des cimetières ou dans les morgues des hôpitaux. Dans certains cas, ils prenaient des précautions pour cacher leur crime, c'est-à-dire qu'ils remplaçaient les corps par des bûches avant de reclouer le couvercle du cercueil, comme constaté lors des fouilles réalisées dans le cimetière de l'Hôpital de la Marine (Truelle et Cie 2022 : 396).

Au Québec, cette pratique aurait existé au moins à partir de 1832 et s'est poursuivie jusqu'en 1883. À ce moment, une loi a été adoptée, ordonnant la remise des corps non réclamés dans un délai de 24 heures aux salles de dissection, sous peine d'amende. Cette loi permit de suffire à la demande des écoles de médecine de la province, et mit fin à un épisode controversé de l'histoire médicale québécoise (Milot 2007 : 93).

3.9.3. L'Hospice Saint-Charles (1892-1940) et l'Hôpital des Anciens Combattants (1946-1956)

À la fin du 19e siècle, un nombre grandissant de navires passent devant Québec sans s'y arrêter. Parallèlement, le contrôle sanitaire à la Grosse Île s'améliore, réduisant ainsi l'importance de l'hôpital. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral décide de fermer l'institution en 1889.

Trois ans plus tard, en 1892, l'édifice est cédé aux Sœurs du Bon-Pasteur qui en font un asile pour jeunes filles, puis un orphelinat. Il s'agit de l'Hospice Saint-Charles. Les Sœurs du Bon-Pasteur y déménagent aussi leurs écoles de réforme et d'industrie pour filles. En 1921, l'école de réforme ferme ses portes, mais l'école d'industrie poursuit son rôle (Gilbert 2006 : 41).

L'édifice est agrandi à quelques reprises au cours de la première moitié du 20e siècle. Entre 1910 et 1923, l'aile est du bâtiment est notamment agrandie vers le nord (figure 38). En 1925, une annexe en briques de 50 sur 31 pieds est ajoutée derrière le corps central de l'hospice pour servir de cuisine (Caron 1980 : 247).

Le 14 décembre 1927, un drame secoue la communauté de Québec : l'Hospice Saint-Charles, abritant 371 enfants et 30 religieuses, est la proie des flammes (figure 39 et figure 40). Les sources varient sur le nombre exact de victimes qui compterait entre 28 et 36 fillettes. Un monument est érigé en leur mémoire au Cimetière Saint-Charles (RPCQ). Les dommages sont considérables et des travaux de reconstruction sont réalisés dès 1928. Lors de ces travaux, la façade du bâtiment est modifiée et on y ajoute des briques (Chabot 1978 : 50; figure 41).



Figure 38 : Agrandissement de l'aile est de l'Hospice Saint-Charles, date et auteur inconnus
Source : Dans Gilbert 2006; Archives Bon-Pasteur de Québec, fonds Résidence Saint-Charles, PH. D. 23.1, Album photo



Figure 39 : Photographie de l'incendie à l'Hospice Saint-Charles, 14 décembre 1927
Source : AVQ, Q-C2-IC-N001565
Lien Web : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/archive.aspx?aid=917567



Figure 40 : Photographie de l'incendie de l'Hospice Saint-Charles, montrant le côté nord de la jonction entre l'aile ouest et le corps central de l'édifice, en 1927
Source : AVQ, Q-C2-IC-N00156767
Lien Web : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/archive.aspx?aid=899351#



Figure 41 : Façade de l'Hospice Saint-Charles en 1936
Source : BAnQ, Fonds J. E. Livernois
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3115909

Initialement situé en périphérie de la ville, l'Hospice Saint-Charles se retrouve assez rapidement au centre d'activités industrielles importantes, principalement en raison de l'accroissement de la population et du développement industriel de ce secteur de Saint-Roch (Gilbert 2006 : 42). Les Sœurs du Bon-Pasteur commencent à réfléchir à une solution, tandis que des rumeurs d'expropriation courent au sujet de l'Hospice depuis les années 1910. Il fallut attendre le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale pour sceller le sort de l'Hospice Saint-Charles dans le quartier Saint-Roch : en août 1940, le gouvernement fédéral réquisitionne l'édifice pour y loger une école d'aviation de la *Royal Air Force*. En contrepartie, les Sœurs du Bon-Pasteur reçoivent la ferme expérimentale de Cap-Rouge et y transfèrent l'hospice.

Après la fin de la guerre, en 1946, l'édifice devient l'Hôpital des Anciens Combattants; il accueille des patients jusqu'à l'ouverture d'un nouvel établissement à Sainte-Foy en 1954, qui deviendra l'Hôpital Sainte-Foy (aujourd'hui le Centre hospitalier de l'Université Laval). Des bâtiments annexes sont ajoutés sur le terrain, comme on peut le voir sur le plan d'assurance-incendie de 1957 (figure 42). Il y a notamment un centre de réhabilitation associé à l'Hôpital des Anciens Combattants, un « club house », un « guard house », une maison et des garages et entrepôts.

À partir de 1959, des rumeurs commencent à courir sur la démolition éventuelle de l'ancien Hôpital de la Marine (Morrisset 1959). L'édifice est finalement démoli en 1962 après un incendie. Deux nouveaux bâtiments administratifs sont construits sur le terrain de l'hôpital, accueillant des fonctionnaires fédéraux. Ces édifices ont finalement été démolis en 2017 par le Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour faire place à un pôle d'échanges en transport en commun.

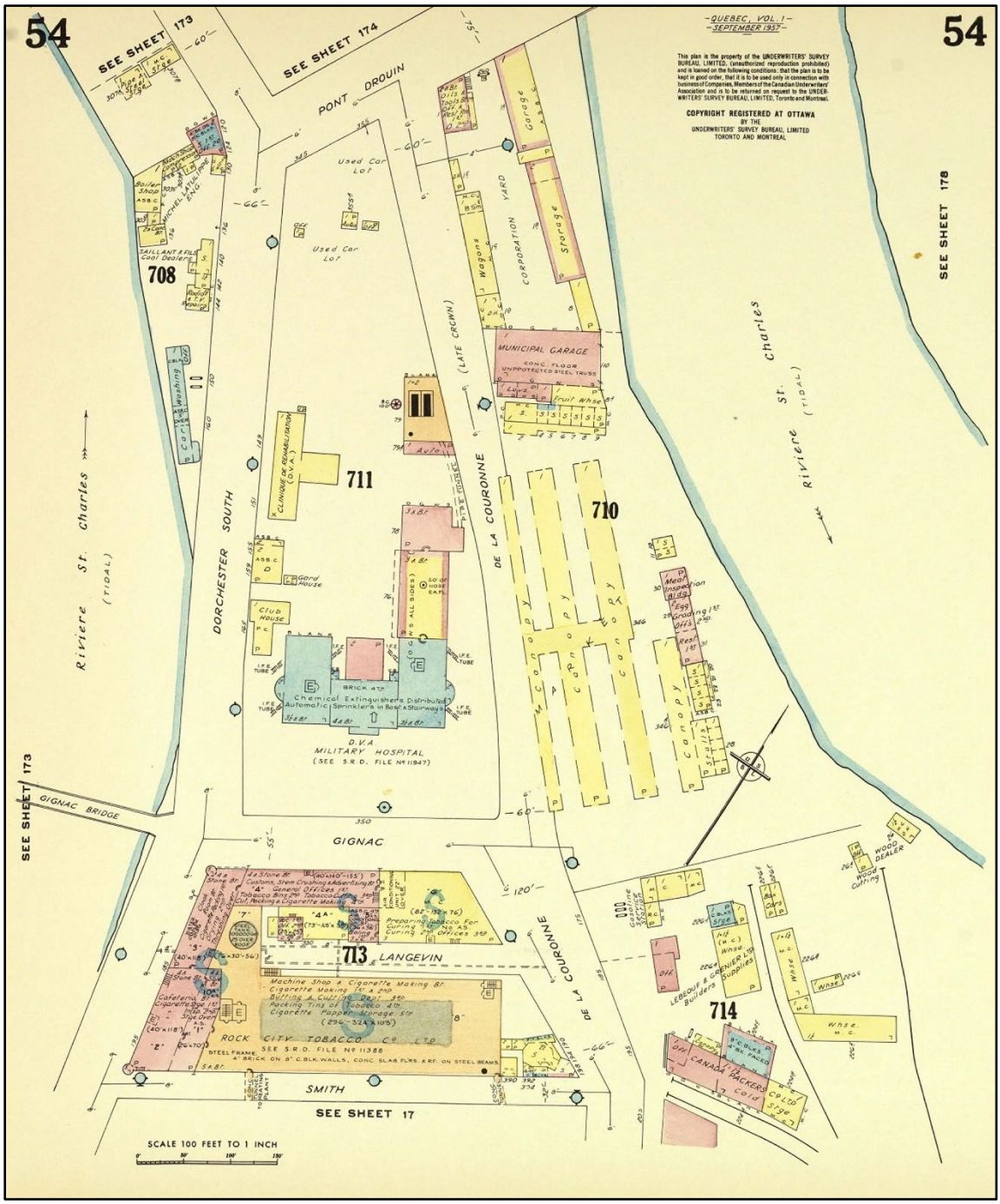


Figure 42 : Plan d'assurance-incendie de 1957 (feuillet 54), Underwriters' Survey Bureau, septembre 1957

Source : BAnQ, notice 0000174294

Lien Web : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244127

3.10. Les cimetières

Au moins deux cimetières ont été présents, à la même époque, sur le terrain du futur pôle d'échanges Saint-Roch. Le premier, établit en 1832, est un cimetière paroissial catholique, tandis que le second, inauguré en 1834, est le cimetière associé à l'Hôpital de la marine. Les deux cimetières étaient situés derrière cet hôpital, sur la portion nord du terrain à l'étude (figure 43). Au fil du temps, les deux cimetières contigus ont fini par n'en former qu'un seul (Roy 1940 : 212), toutefois ils demeuraient complètement indépendants et bien distincts : le cimetière catholique appartenait à la fabrique de Saint-Roch et le cimetière de l'Hôpital de la Marine, aux commissaires de l'hôpital. Un cimetière protestant aussi rattaché à l'Hôpital de la Marine a probablement été en utilisation à la même époque sur le terrain à l'étude. À noter qu'un cimetière protestant paroissial était localisé en face de l'hôpital de la Marine depuis 1831, de l'autre côté de la rue, sur le terrain maintenant occupé par l'usine de cigarettes Rothmans (Roy 1940 : 267).

3.10.1. Le cimetière paroissial de Saint-Roch (cimetière de la Pointe)

Le premier cimetière de la paroisse de Saint-Roch, contigu à l'église du même nom sur la rue Saint-Joseph, est inauguré en 1829, mais la première sépulture y est inhumée en 1831 (Roy 1940 : 205). Le terrain est assez réduit, d'autant que la paroisse de Saint-Roch est la plus peuplée de Québec. On décide rapidement d'ouvrir un second champ de morts pour les paroissiens catholiques de Saint-Roch. Celui-ci, connu sous le nom de cimetière de la Pointe aux Lièvres, est inauguré à la fin de l'année 1831 sur un terrain concédé par Lord Aylmer, en retrait des habitations. C'est ce second cimetière, aussi appelé le cimetière de la Pointe, qui est présent sur la portion la plus au nord du terrain à l'étude. Son implantation s'inscrit aussi dans le contexte de l'épidémie de choléra de 1832 où les nombreuses victimes furent inhumées. Selon les registres de la paroisse, la première inhumation, datée du 15 juin 1832, est celle de Thérèse Croteau, âgée de 51 ans. On enterra les défunts dans ce cimetière jusqu'à l'ouverture du cimetière Saint-Charles en 1854 (Roy 1940 : 206-207; Truelle et Cie 2021 : 105).

La permission d'exhumer les corps du cimetière de la Pointe aux Lièvres est donnée par l'évêque Charles-François Baillargeon en mai 1857 (Truelle et Cie 2021 : 105).

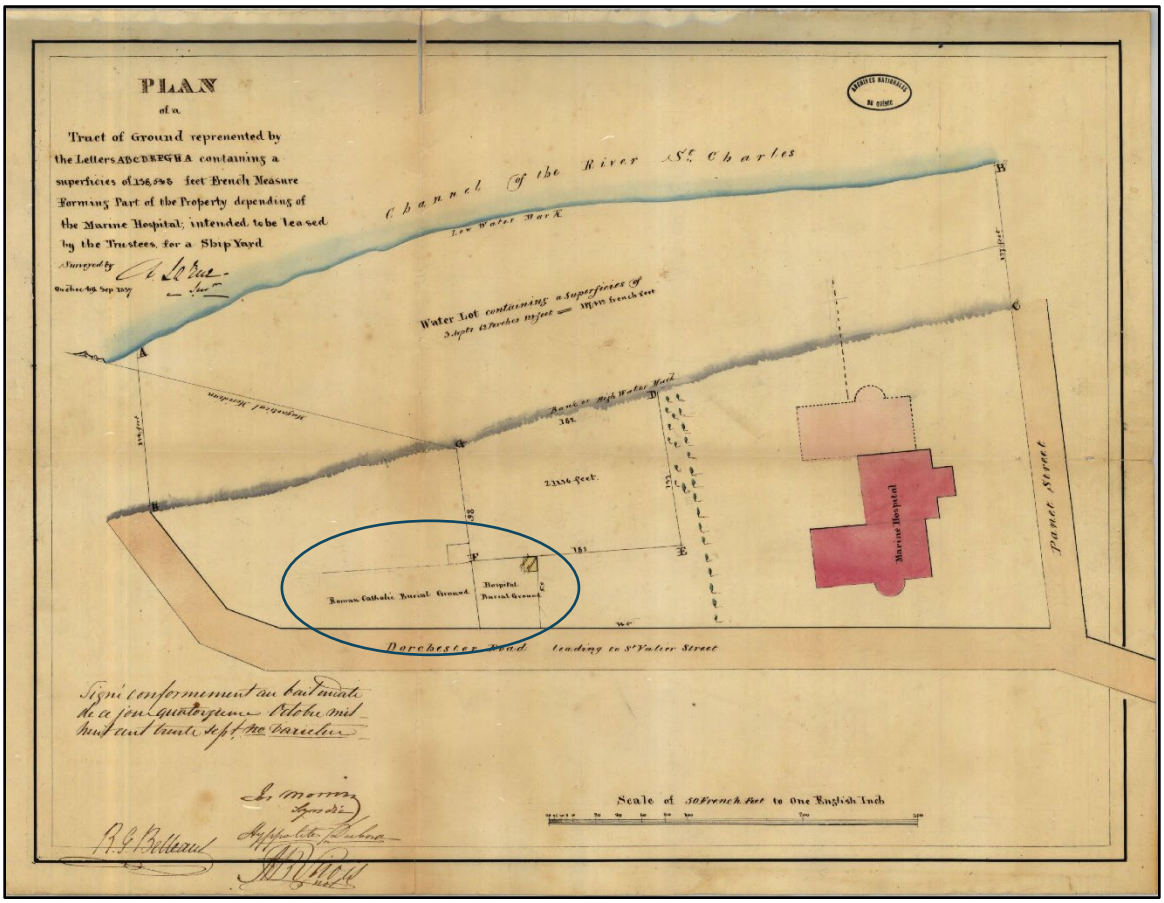


Figure 43 : Plan de 1837, par Adolphe Larue, illustrant les deux cimetières catholiques derrière l'Hôpital de la Marine (encerclés)
Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes de notaires
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3429699

3.10.2. Les cimetières de l'Hôpital de la Marine

Dans le contexte des épidémies de choléra, et du manque d'espace pour enterrer les nombreux défunts, le Bureau de Santé de Québec sollicite le gouvernement afin de trouver des emplacements pour établir de nouveaux cimetières. C'est ainsi qu'est créé en 1834 le second cimetière catholique sur le terrain à environ 100 pieds au nord de l'hôpital (Truelle et Cie 2021 : 34). Il faut attendre le 18 août 1835 pour la première inhumation dans ce cimetière, soit celle d'un marin nommé Richard Ryan. Selon un plan de 1852 (figure 44), les patients de confession

protestante avaient leur propre section dans ce cimetière localisé derrière l'hôpital. Il s'agit du seul plan ancien observé pour la présente intervention localisant un cimetière protestant sur le terrain à l'étude.

Toutefois, la présence d'un cimetière protestant au sud, en face de l'hôpital (sur le terrain où se dresse actuellement l'usine de la compagnie Rothmans) est attestée par plusieurs sources historiques (figure 45) et des patients protestants décédés à l'Hôpital de la Marine y auraient été inhumés (Truelle et Cie 2021 : 3; Roy 1940 : 267; Guay 1991 : 34).

Un plan de 1854 (figure 29) indique seulement l'emplacement d'un cimetière au nord-ouest de l'établissement et ne marque pas de distinctions entre de possibles sections. Ceci vient probablement du fait que l'objectif du plan consistait à représenter les installations le long de la rivière Saint-Charles, et non à tracer un plan précis du terrain de l'hôpital et des cimetières.

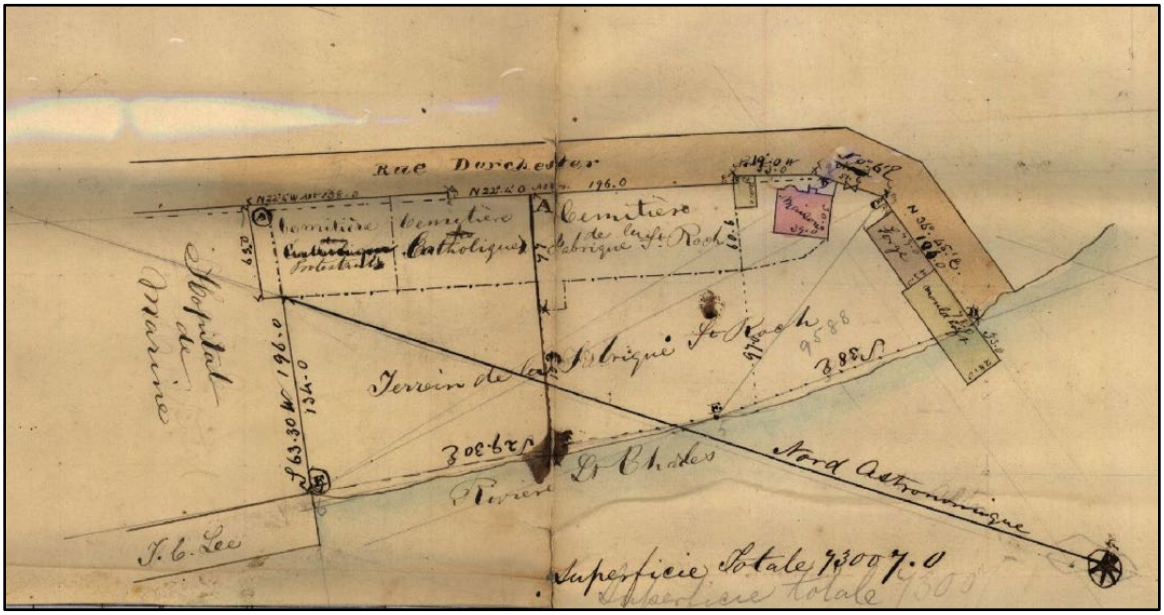


Figure 44 : Détail d'un plan de 1852, par Hamel, illustrant trois cimetières distincts sur le terrain à l'étude
Source : BAnQ : Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes d'arpenteurs.
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3412059

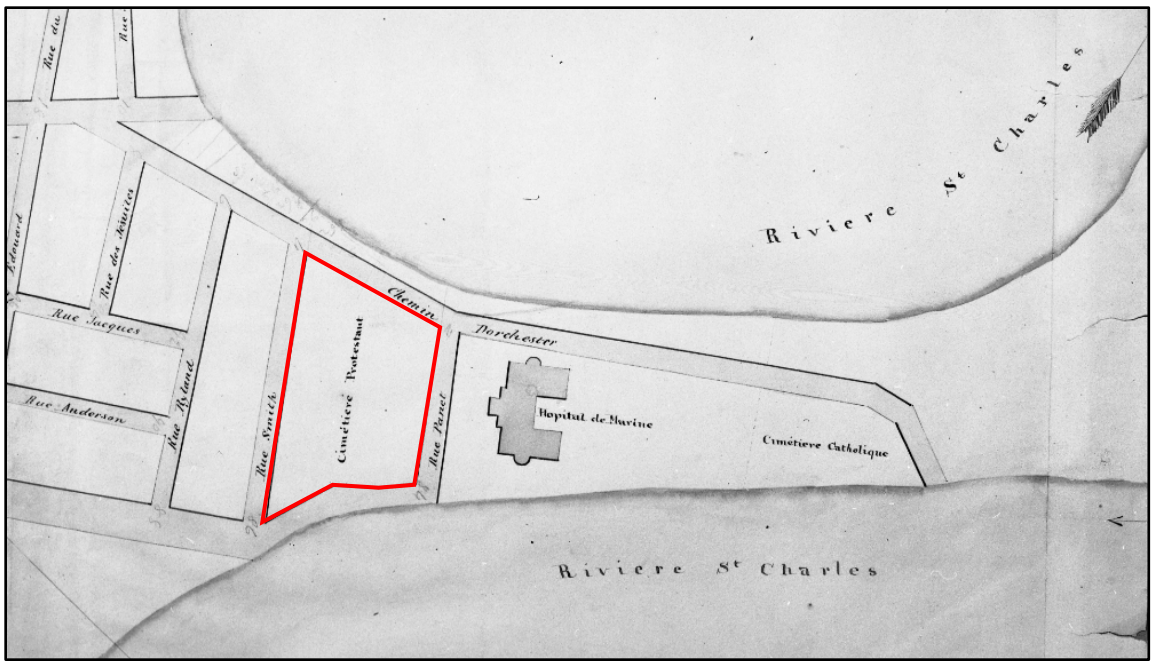


Figure 45 : Détail d'un plan de 1833 illustrant le cimetière paroissial protestant de Saint-Roch au sud de l'Hôpital de la Marine (encadré en rouge)

Source : Ville de Québec, Fonds Collection de documents cartographiques et dessins architecturaux, CC-D0135-D01351

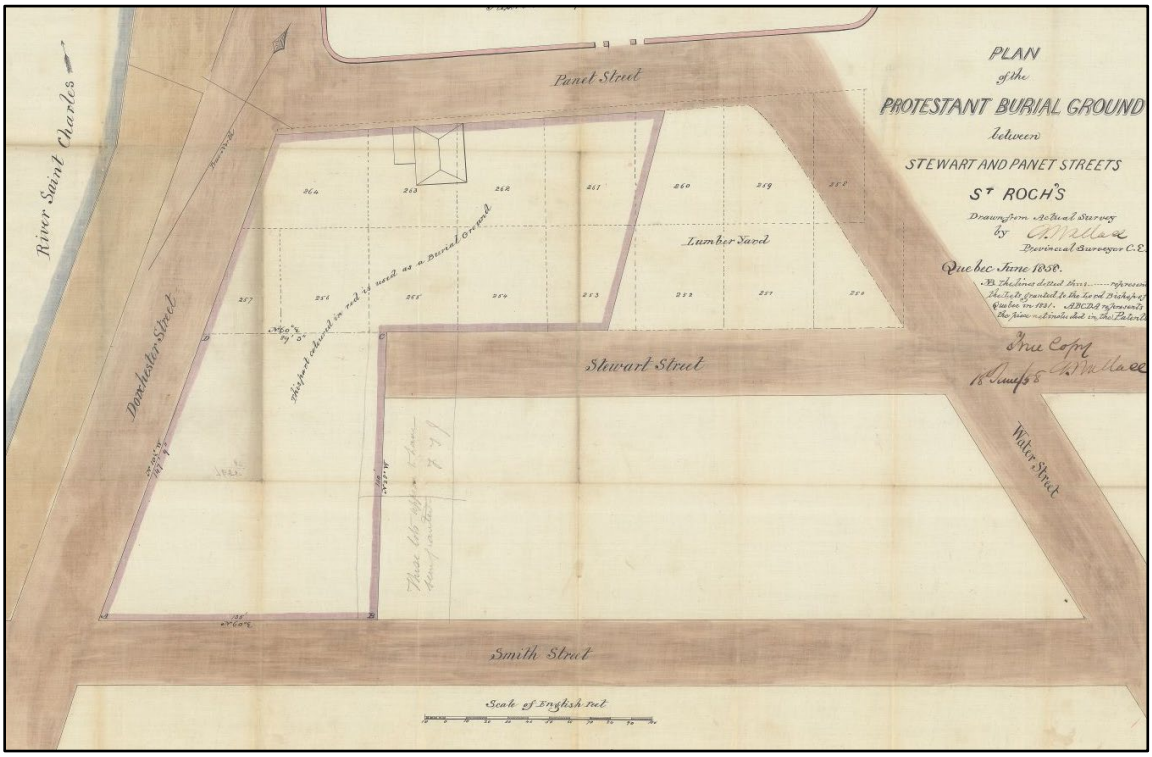


Figure 46 : Détail du « Plan of St. Roch showing the Protestant Burial ground between Stewart and Panet Streets St-Roch », Alex Wallace, juin 1858

Source : BAnQ, E21,S555,SS10,P95B

Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4436318

En tant que cimetière d'institution hospitalière, le cimetière catholique de l'Hôpital de la Marine ne tarde pas à recevoir plusieurs défunts. Les citoyens de Saint-Roch s'inquiètent rapidement des impacts sur la population et de la salubrité des lieux : en l'absence d'aqueduc municipal, les vendeurs d'eau à la tonne vont chercher l'eau dans la rivière Saint-Charles, directement au pied du cimetière; les passants et ouvriers - en particulier lors de l'érection de l'aile est de l'hôpital en 1854 - y circulent librement, et selon les sources historiques, les animaux y pacagent (Roy 1940 : 267; Guay 199 : 42, Truelle et Cie 2022 : 87).

La nature du terrain du cimetière était argileuse et semblait aussi peu indiquée pour accueillir un cimetière. Durant l'épidémie de typhus de 1847, on se plaignait de ne plus pouvoir inhumer de cadavres dans le cimetière de l'hôpital, car ceux enterrés une quinzaine d'années auparavant étaient encore en bon état de conservation; il est dangereux d'y recreuser[64]. Pour cette même épidémie, il est estimé par Charbonneau et Sévigny (1997) qu'environ 18 % des immigrants de 1847 décédèrent du typhus, dont 1041 décès eurent lieu à l'Hôpital de la Marine et des Émigrants. Il appert logique que la majorité de ces morts furent inhumés dans le cimetière adjacent à l'hôpital, puisque pour éviter la propagation de la maladie, on limitait au maximum le transport des défunts et on les enterrait au plus vite. Les sources historiques témoignent d'un cimetière dépassant sa capacité, où les sépultures ne sont pas recouvertes de suffisamment de terre, mettant à risque la santé des personnes habitant dans le secteur[65].

En 1846, le cimetière de l'hôpital étant déjà bien rempli, le chef du service médical de l'Hôpital de la Marine demande l'octroi d'une nouvelle parcelle de terrain afin d'y consacrer un nouveau cimetière. Ainsi, en mars 1847 un terrain est consacré en cimetière au lieu-dit du Gros-Pin, à l'extérieur de la ville (dans ce qui est actuellement le quartier Lairet), et a probablement reçu son lot de victimes de l'épidémie de typhus de la même année (Lizotte 2019; Roy 1941 : 234-235; Le Soleil 13 février 1899). Les inhumations augmentaient au cimetière Gros-Pin à

[64] The Quebec Gazette, 18 juin 1847 https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4259993
[65] Idem

mesure que celles enregistrées dans le cimetière de l'hôpital diminuaient (Lizotte 2019). Le cimetière de Gros-Pin aurait accueilli des défunts catholiques et protestants, dans deux sections distinctes. Parmi ces défunts, plusieurs étaient des anonymes : des personnes sans famille à Québec, décédées à l'Hôpital de la Marine, et d'autres, trouvées inertes, ou même de possibles sujets d'études des étudiants en médecine de l'Université Laval (la faculté de médecine est ouverte en 1854) (Lizotte 2019). Des écrits confirment que le cimetière Gros-Pin faisait encore partie du paysage dans les années 1930 et 1940, de même que l'emplacement de la maison du gardien et d'une poudrière à proximité (Desjardins 1942 et Brault 1946, cités dans Lizotte 2019).

Malgré tout, des inhumations eurent lieu dans le cimetière catholique de l'Hôpital de la Marine jusqu'au 6 décembre 1871. À partir de cette date, les patients catholiques décédés à cette institution furent inhumés au cimetière Saint-Charles (Roy 1940 : 212-213; Guay 1985 : 42).

3.11. Les chantiers navals au 19e siècle

Après la mort de John Goudie en 1824, William Bell présente à la Commission assignée à l'administration des biens des Jésuites une requête pour l'achat d'un terrain afin d'y construire un chantier naval[66]. Selon les éléments décrits, il s'agirait du terrain utilisé par John Mure illustré sur un plan de 1815 (figure 15). Il n'est pas clair s'il a effectivement été capable d'acheter le terrain ou s'il n'a pu que le louer.

Un plan de Joseph Bouchette daté de 1840 illustre un chantier naval appartenant à un dénommé « Mr. Nelson », probablement Andrew Neilson (figure 47). Ce chantier est situé à l'extérieur des limites du terrain octroyé pour la mise en place de l'Hôpital de la Marine. Selon Archithème (1996), le chantier de Neilson est passé entre les mains de plusieurs constructeurs navals, soit Thomas C. Lee (1839-1849), Pierre-Vincent Valin (après 1849), William Power (après 1851) et P. G. Labbé (après 1851) (figure 48).

[66] BAnQ, Requête de William Bell, constructeur de navires, adressée à John Stewart, commissaire responsable de l'administration des biens des Jésuites […],11 juillet 1826.

Un plan de la rivière dessiné en 1854 indique que la disposition particulière entre l'hôpital et les chantiers navals est conservée, et ce, peu importe le propriétaire. Le plan de 1854 indique que l'ancien chantier naval de Andrew Neilson a été divisé en deux. La section nord est désormais utilisée par un dénommé Drolet et la section sud est utilisée par des dénommés Lachance et Jolicoeur (figure 49). Ce plan, et celui dressé deux ans plus tôt (figure 50), montrent que le terrain au nord de l'Hôpital appartient à la fabrique de la paroisse de Saint-Roch. De même, le plan de 1852 permet l'identification des autres bâtiments présents sur le terrain, respectivement une forge et une salle à tracer (*mold loft*). Ce même plan témoigne aussi de l'utilisation par Thomas C. de la berge de la rivière Saint-Charles longeant l'hôpital. Un chantier naval est encore illustré au nord du terrain sur le plan de Sitwell (1865; figure 51).

L'atlas de 1879 témoigne du changement important dans la disposition des bâtiments dans la section nord du terrain (figure 52). La fonction de cette nouvelle configuration du terrain est révélée par un plan d'assurance-incendie de 1898 qui ne décrit plus le site comme un chantier naval, mais comme une cour à bois « lumber yard » (figure 53). Cette transformation dans la fonction du site correspond généralement au même phénomène que ce qui s'est passé ailleurs dans le quartier de Saint-Roch. L'industrie navale de Québec commence sa décroissance à partir des années 1850. D'ailleurs cette industrie a pratiquement disparu de la ville de Québec en seulement 25 ans (Morisset 2001 : 175-176). La section nord du terrain ne connaîtra pas d'autres transformations majeures jusque tard au 20^{e} siècle (figure 54). Entre 1923 et 1948, un grand entrepôt est bâti à l'endroit où se trouvait la cour à bois. Il servait probablement à la Ville de Québec, car cette parcelle est identifiée comme « Corporation Yard » sur le plan d'assurance-incendie de 1923 (figure 55). Puis, en 1961, un édifice à bureaux est construit pour abriter les activités de la Croix-Rouge canadienne. Ce dernier bâtiment fut démoli en 2018.

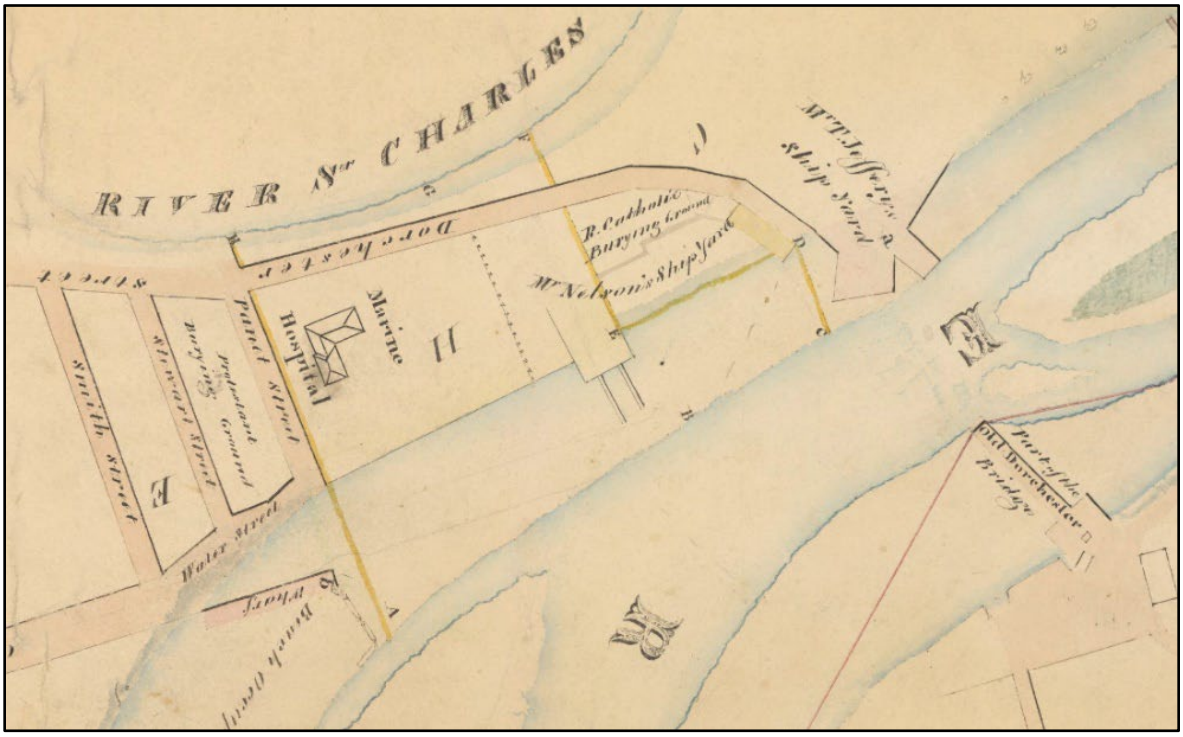


Figure 47 : Détail d'un plan de la rive du sud de la rivières Saint-Charles, Joseph Bouchette, 1840 (limite du terrain de l'hôpital en jaune)
Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P28
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488243

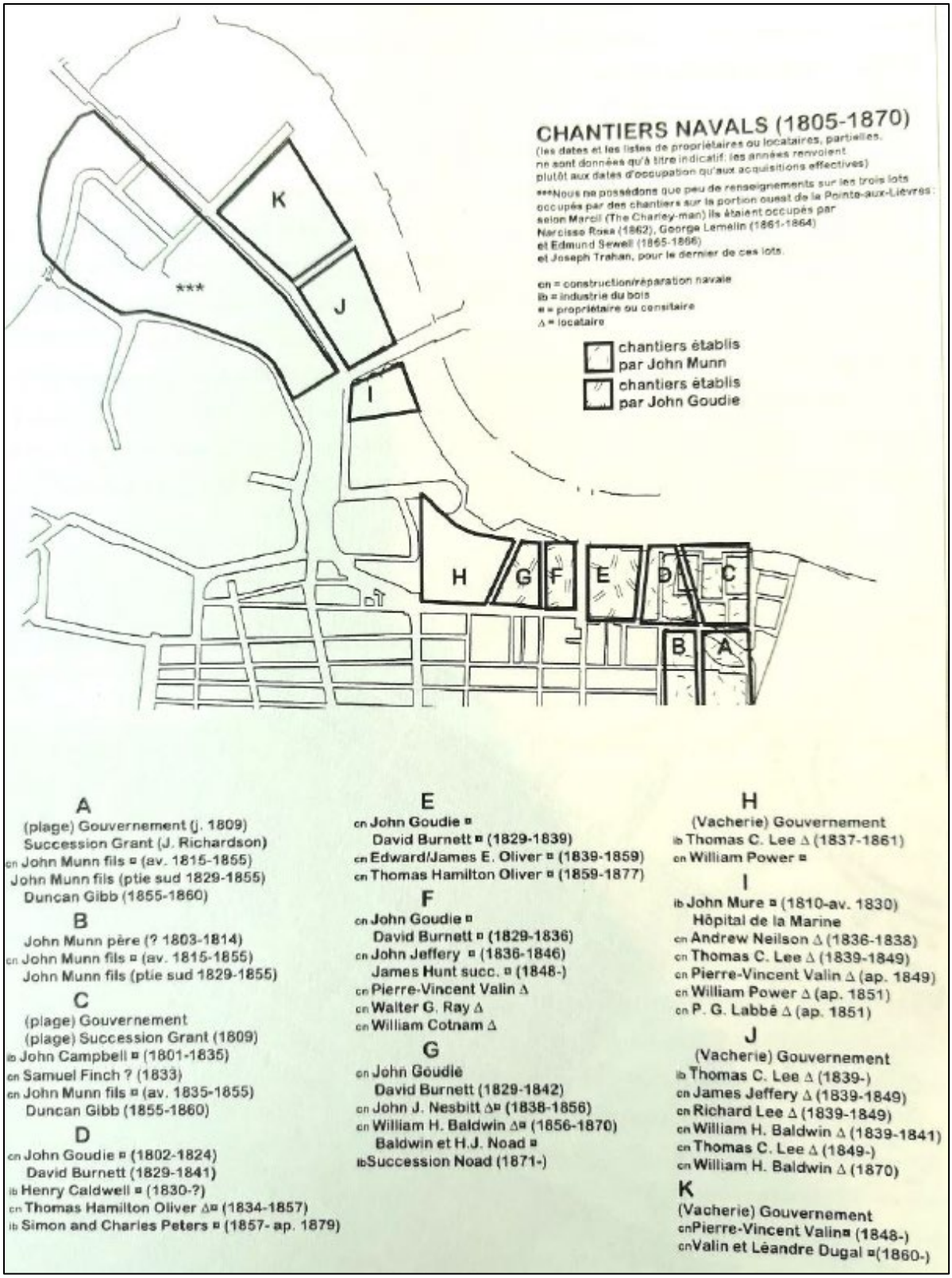


Figure 48 : Carte synthèse des chantiers navals sur la rivière Saint-Charles, entre 1805 et 1870

Source : Archithème 1996 : 94



Figure 49 : Détail du relevé de la rivière Saint-Charles depuis le quai Anderson jusqu'au pont Scott, F. F. Legendre, 1854
Source : BAnQ, 0003814427
Lien Web : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246993

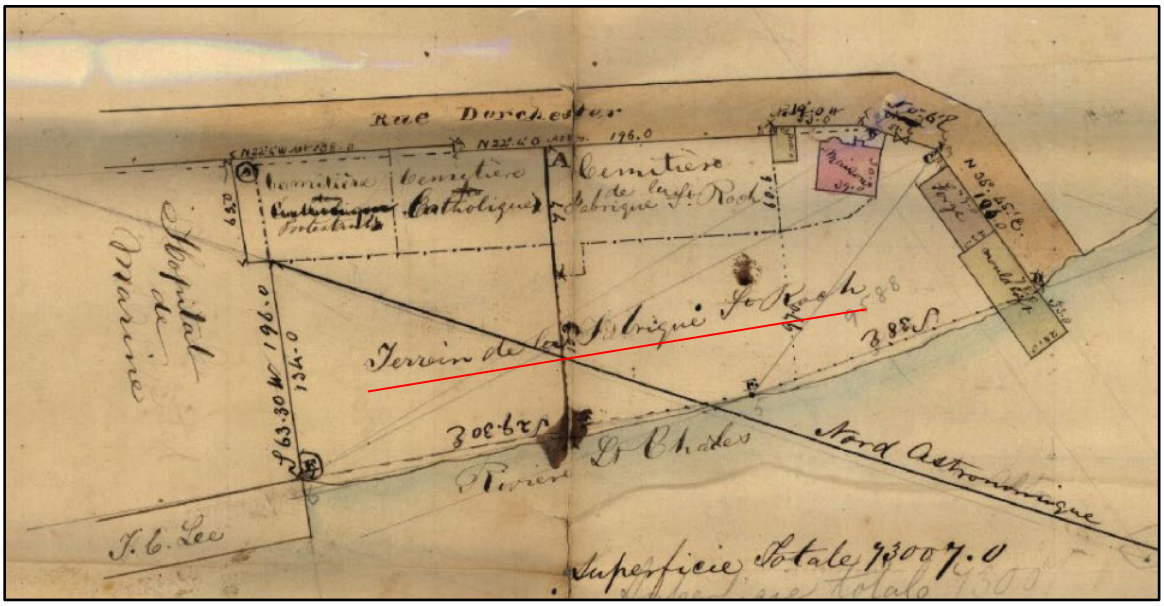


Figure 50 : Détail du « Plan du terrain appartenant à la Fabrique Saint-Roch de Québec, situé sur la rue Dorchester », Alfred Hamel, 30 août 1852
Source : BAnQ, CA301,S22,D11
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3412059

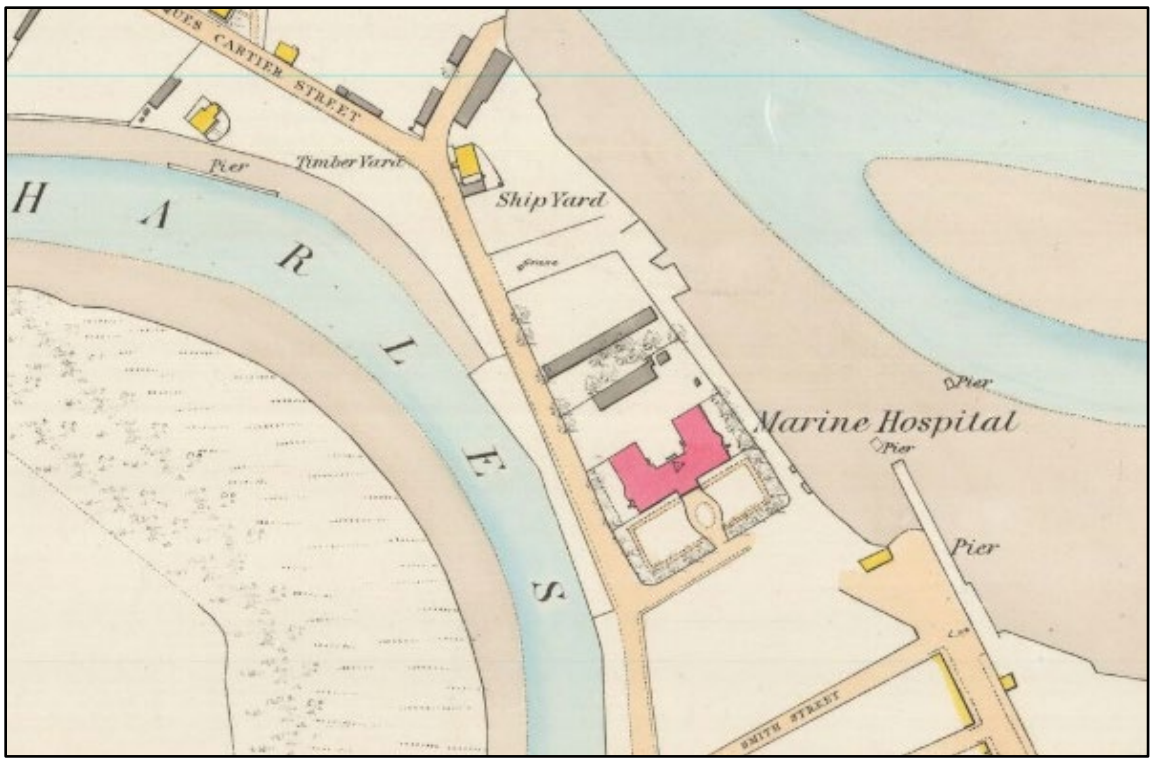


Figure 51 : Plan de Saint-Roch du « Contoured plan of the environs of Quebec », Honorius Sisson Sitwell, 1867
Source : BAnQ, P600,S4,SS2,D634,P16
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3121133

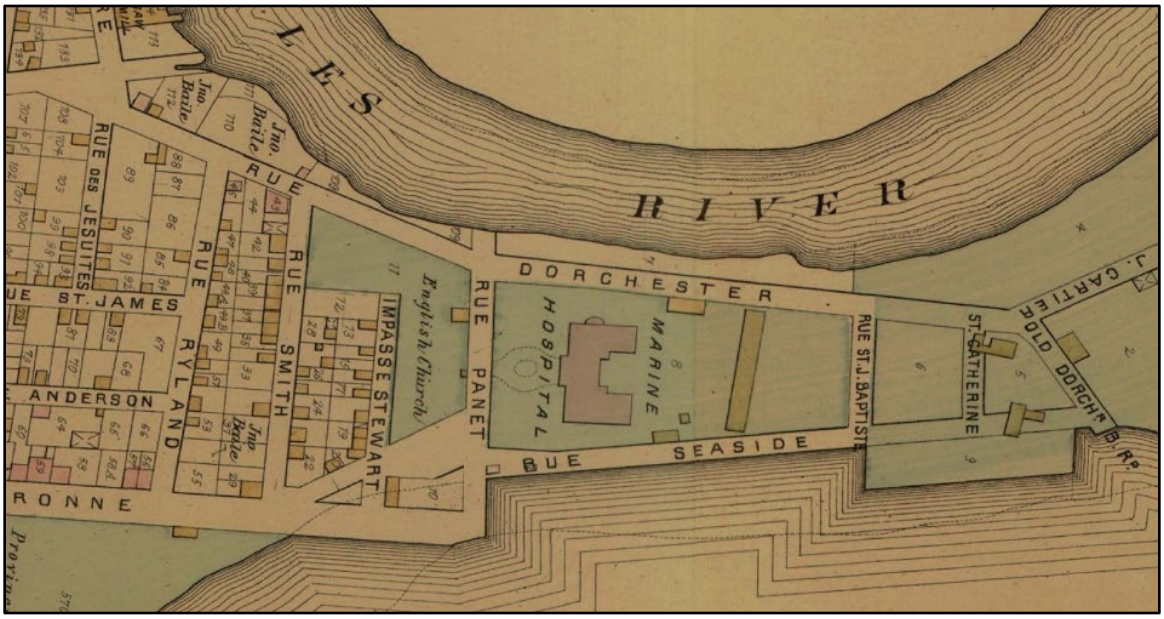


Figure 52 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands », Henry Whitmer, 1879
Source : BAnQ, 0000174243
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244119

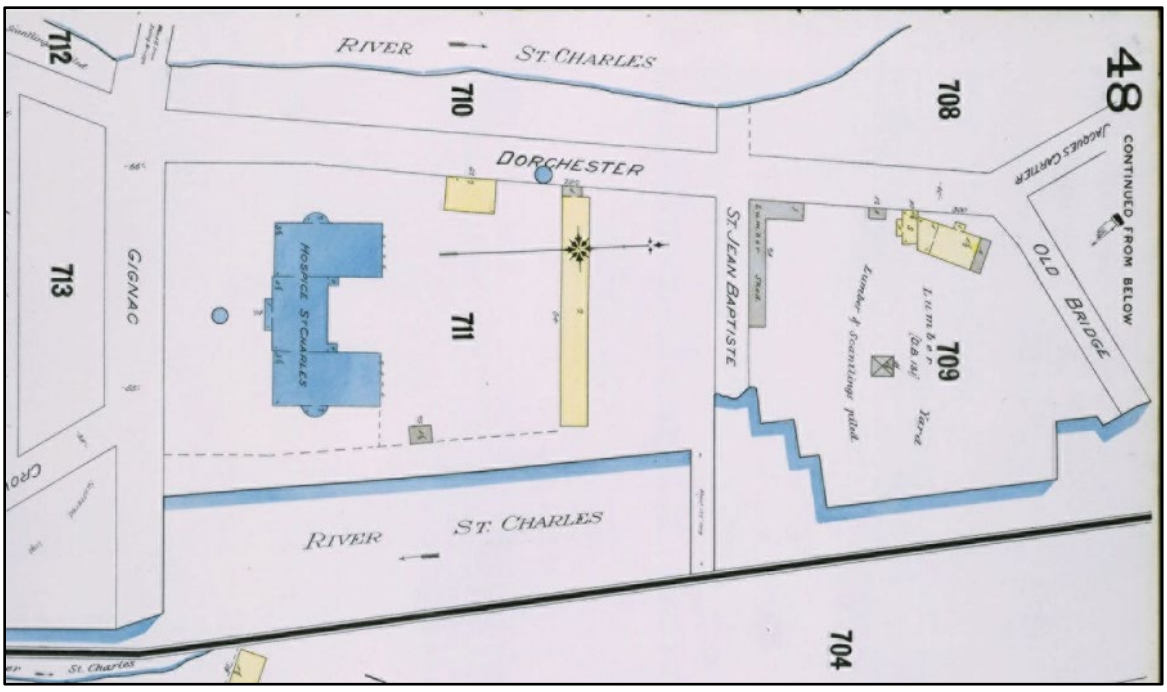


Figure 53 : Insurance plan of the City of Quebec, Canada, Charles Edward Goad, 1898
Source : BAnQ, 0003028680
Lien Web : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246715

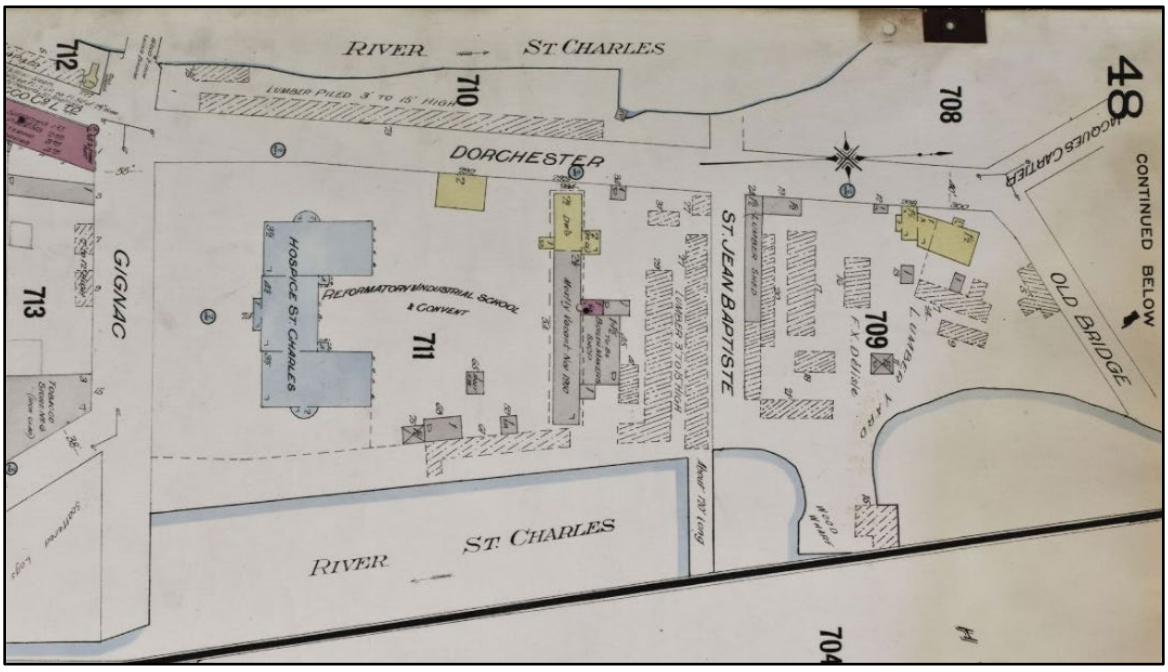


Figure 54 : Insurance plan of the city of Quebec, Canada, Charles Edward Goad, 1910
Source : BAnQ, 0003657013
Lien Web : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246879

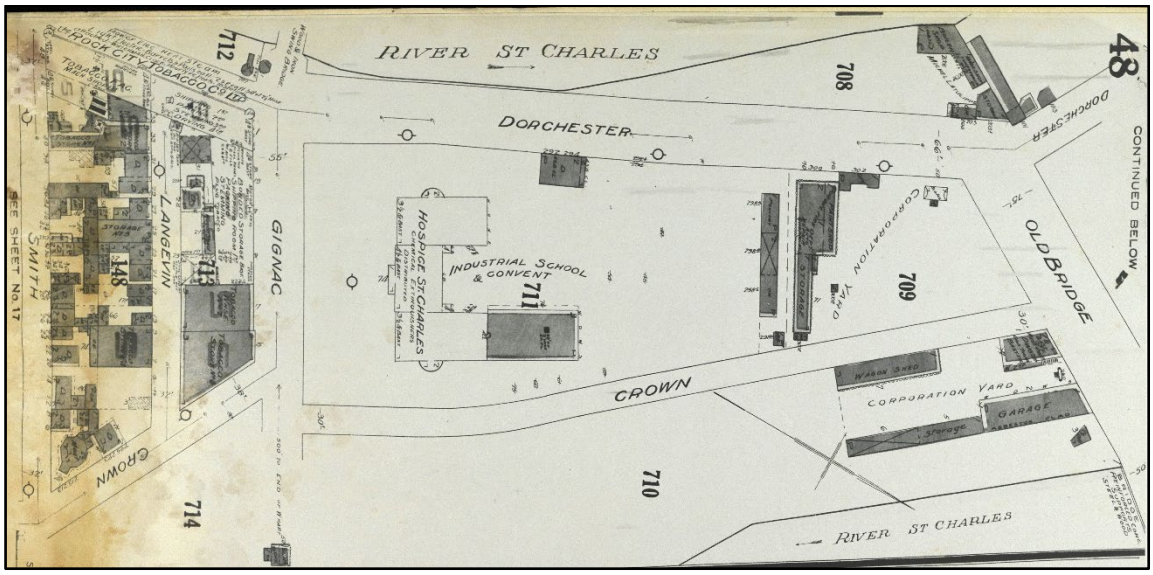


Figure 55 : Plan d'assurance-incendie de 1923, Underwriters' Survey Bureau, avril 1923
Source : BAnQ, P 600, S4, SS1, D31, feuillet 48

4. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

Considérant que le terrain et les interventions archéologiques sur les sites CeEt-727 et CeEt-755 sont multiples et concernent souvent les deux sites simultanément, le résumé des interventions antérieures sera présenté en ordre chronologique, sans distinction des sites.

Les premières interventions archéologiques dans le secteur à l'étude ont été entreprises au cours des années 1990 par la firme Cérane, dans le cadre d'excavations par Hydro-Québec pour l'enfouissement du réseau électrique dans les rues avoisinantes. Des surveillances ont eu lieu en 1992, 1994 et 1995 :

- La première intervention a eu lieu en 1992 dans la rue du Chalutier, au sud-est du site CeEt-727. Ces fouilles ont permis la découverte d'un vestige en pierre de schiste, associé par les archéologues au vestige d'un bâtiment industriel du 19e siècle (Cérane 1993 : 171-176).

- En 1994, Hydro-Québec a poursuivi des travaux d'enfouissement dans la rue du Chalutier, et cette deuxième surveillance a permis la découverte d'égouts datant de la fin du 19e ou du début du 20e siècle (Cérane 1994 : 102-115).

- Les surveillances archéologiques de 1995 étaient localisées sur la rue de la Pointe-aux-Lièvres à l'ouest du terrain du futur pôle de Saint-Roch. Cette surveillance a permis la découverte de nombreux vestiges en maçonnerie. Au nord, près de l'intersection avec la rue de la Croix-Rouge, ces différentes structures sont associées aux chantiers navals de la seconde moitié du 19e siècle (représentés sur les plans de Sitwell [1865] et d'Hopkins [1879]) et un vestige plus au sud est associé à la fondation en pierre de la clôture de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés (Cérane 1996 : 87-99).

Des cercueils ont été découvertes en 1996 sur le site CeEt-755, lors d'excavations pour le retrait d'un ancien réservoir d'huile de chauffage situé derrière le bâtiment de la Croix-Rouge. À la suite de cette découverte, Daniel Simoneau, archéologue

à la Ville de Québec, a entrepris des fouilles de sauvetage qui ont mené à la mise au jour de sept sépultures individuelles dans des cercueils, dont certaines avaient été exhumées puisque seuls des fonds de cercueils étaient présents. Elles ont été associées à des individus inhumés dans le cimetière paroissial de Saint-Roch et ont permis de confirmer que des sépultures étaient toujours présentes sur le terrain de l'ancien cimetière même si une exhumation avait eu lieu (Simoneau 1997 : 28-29).

En 2003, une surveillance archéologique effectuée par la Ville de Québec lors de travaux d'aménagement sur la rue de la Croix-Rouge, près de l'intersection avec la rue de la Pointe-aux-Lièvres (CeEt-755) a permis de découvrir des vestiges de maçonnerie et des structures de bois. Ces différents éléments ont été interprétés par Serge Rouleau comme des vestiges de bâtiments associés à un chantier naval présent au cours de la deuxième moitié du 19^{e} siècle. Ils ont aussi été mis en association avec les découvertes de Cérane lors de leur surveillance de 1995 (Rouleau 2004 : 3-11).

En 2017, la firme Ethnoscop a été mandatée pour surveiller la démolition des bâtiments du ministère du Revenu du Canada érigés sur le site CeEt-727. Aucun vestige n'a été observé lors de ces travaux (Ethnoscop 2018 : 21). L'automne de la même année, Ruralys a mené un inventaire archéologique sur le terrain délimité par la rue de la Croix-Rouge au nord, la rue de la Pointe-aux-Lièvres à l'ouest, la rue des Embarcations au sud et la rue du Chalutier à l'est, et sur la portion de terrain entre la rue de la Pointe-aux-Lièvres et l'autoroute Laurentienne. Cette intervention touchait à la fois les sites CeEt-727 et CeEt-755. Lors de cet inventaire, 33 sous-opérations ont été excavées à la pelle mécanique. Le mandat de l'inventaire visait à identifier les limites de l'ancien cimetière sur le terrain : 13 sépultures y ont été localisées, mais non fouillées. En plus de ces sépultures, des vestiges associés à des bâtiments de la première moitié du 20^{e} siècle, à un bâtiment secondaire de l'hôpital et au chantier naval ont été observés (Ruralys 2018 : 1).

En 2019, Ruralys a été chargé de réaliser la surveillance archéologique lors de la démolition des fondations de l'édifice de la Croix-Rouge dans le site CeEt-755. Cette surveillance n'a pas révélé de sépulture ni de structure. Les seuls éléments archéologiques notés et identifiés furent quelques artéfacts retrouvés au sein de sols associés à des remblais (Ruralys 2019 : 43).

La même année, le Réseau de Transport de la Capitale (RTC) a mandaté la firme Truelle et Cie pour entreprendre des fouilles archéologiques dans une section du site CeEt-755 et dans la section nord du site CeEt-727. L'objectif de cette fouille était de documenter pleinement les différents éléments identifiés précédemment dans l'inventaire de Ruralys (2017), avec une emphase particulière sur les sépultures encore en place dans l'enceinte de l'ancien cimetière.

Lors de ces fouilles, 115 sépultures ont été exhumées, et une soixantaine d'autres furent identifiées sans avoir été fouillées (Truelle et Cie 2021 : 411). Il est à noter que ce n'est pas toute la superficie du cimetière qui a pu être expertisée lors de l'intervention de 2019 (Truelle et Cie 2021 : 416). En plus des éléments reliés au cimetière, les fouilles de 2019 ont permis l'observation de nombreuses pièces de bois, similaires à celles découvertes par Ruralys en 2017. Les archéologues les ont associées à un chantier naval en activité sur le terrain après l'abandon du cimetière. Ces fouilles ont également validé l'interprétation de Ruralys concernant les vestiges de béton liés à un bâtiment industriel du début du 20^{e} siècle. De plus, la fouille de 2019 a mis au jour des éléments de maçonnerie liés à des traces d'incendie, associés à un chantier naval.

Pour leur part, les fouilles dans la section nord-est du site CeEt-727 ont révélé les vestiges en maçonnerie d'un bâtiment rectangulaire orienté est-ouest. Ce bâtiment, interprété comme un entrepôt par Truelle et Cie, serait en fait un abri pour les malades de l'Hôpital de la Marine construit vers 1865. Il est représenté sur plusieurs plans anciens de la seconde moitié du 19^{e} siècle (Truelle et Cie 2021 : 415-416).

En 2020, Truelle et Cie avait pour mandat de compléter les fouilles entreprises l'année précédente, s'achevant finalement en mai 2021. Ces fouilles ont permis

de bien définir les dimensions de l'hôpital en dégageant et en identifiant plusieurs éléments de maçonnerie qui lui sont associées (Truelle et Cie 2022 : 52). En ce qui a trait au site CeEt-755, à l'instar des excavations précédentes dans ce secteur, de nombreuses structures de bois liées au chantier naval furent dégagées (Truelle et Cie 2022 : 70) et d'autres fondations de béton liées au bâtiment industriel de la première moitié du 20e siècle ont été mises au jour (Truelle et Cie 2022 : 84). La poursuite des fouilles des cimetières a permis la découverte de 126 autres sépultures qui ont été complètement fouillées (Truelle et Cie 2022 : 126).

Dans le cadre des travaux préparatoires au tramway de Québec, Ethnoscop a effectué des interventions archéologiques le long de la rue de la Croix-Rouge, dans la section nord-est du site CeEt-755, durant les saisons de fouille de 2020 et de 2021. Elles ont mis au jour de nombreuses structures de bois associées soit à des bâtiments présents sur le site lors de la seconde moitié du 19e siècle, soit au chantier naval de la première moitié du 19e siècle (Ethnoscop 2022 : 73).

En 2021, la firme Truelle et Cie a procédé à la surveillance de divers travaux de réfection de réseaux techniques urbains dans le quartier Saint-Roch. Ces travaux ont notamment touché au trottoir nord de la rue des Embarcations, tout juste à l'extérieur des limites du site CeEt-727. Aucune découverte significative a été faite au cours de cette intervention, outre un égout en brique à l'intersection de la rue de la Pointe-aux-Lièvres et de la rue des Embarcations (Truelle et Cie 2023).

En juillet 2022, Ethnoscop a réalisé une courte surveillance archéologique dans le rond-point du stationnement du Domaine des Berges, en partie dans les limites du site CeEt-755, qui a mené à l'identification de contextes stratigraphiques associés à une cour à bois (Ethnoscop 2023).

Puis, de l'automne 2022 au printemps 2023, Ethnoscop a réalisé la surveillance des travaux de réfection de réseaux techniques urbains dans les rues ceinturant le futur Pôle Saint-Roch, soit les rues du Chalutier, des Embarcations, de la Pointe-aux-Lièvres et de la Croix-Rouge. Ces travaux ont touché aux sites CeEt-703, CeEt-727, CeEt-755, CeEt-859, CeEt-927 et au site CeEt-979, nouvellement créé.

Cette intervention a permis la localisation de traces associées à des cour à bois du début du 20e siècle, notamment à l'intersection de la rue de la Croix-Rouge et de la Pointe-aux-Lièvres. De plus, des vestiges associés au mur de clôture ouest de l'Hôpital de la Marine et à d'autres bâtiments ont été mis au jour le long de la rue de la Pointe-aux-Lièvres, entre la rue de la Croix-Rouge et la rue des Embarcations.

Finalement, des interventions archéologiques majeures ont été réalisées au printemps et à l'été 2023. Il a notamment été possible de mettre au jour les fondations d'un moulin à vent construit en 1717, des vestiges et artéfacts associés à un établissement agricole (fin 17e-19e siècles), une fosse à déchets ou latrines datant des débuts de l'Hôpital de la Marine (1834-1843), les fondations d'un hangar construit vers 1843, et une fosse d'inhumations multiples dans le cimetière de l'Hôpital de la Marine. Les résultats finaux de la fouille de cette fosse d'inhumations font d'ailleurs l'objet du présent rapport.

5. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS – CeEt-727

En préparation des travaux de réfection des conduites souterraines dans la rue des Embarcations, un inventaire archéologique a été réalisé du côté nord de cette rue, à l'ouest de l'entrée du stationnement du Domaine des Berges (photo 1). Cette intervention fait suite aux résultats des fouilles de 2023 réalisées à proximité. Effectivement, directement au nord de la passerelle Adrien-Pouliot, des couches d'occupations du Régime français et des vestiges en maçonnerie ont été mis au jour.

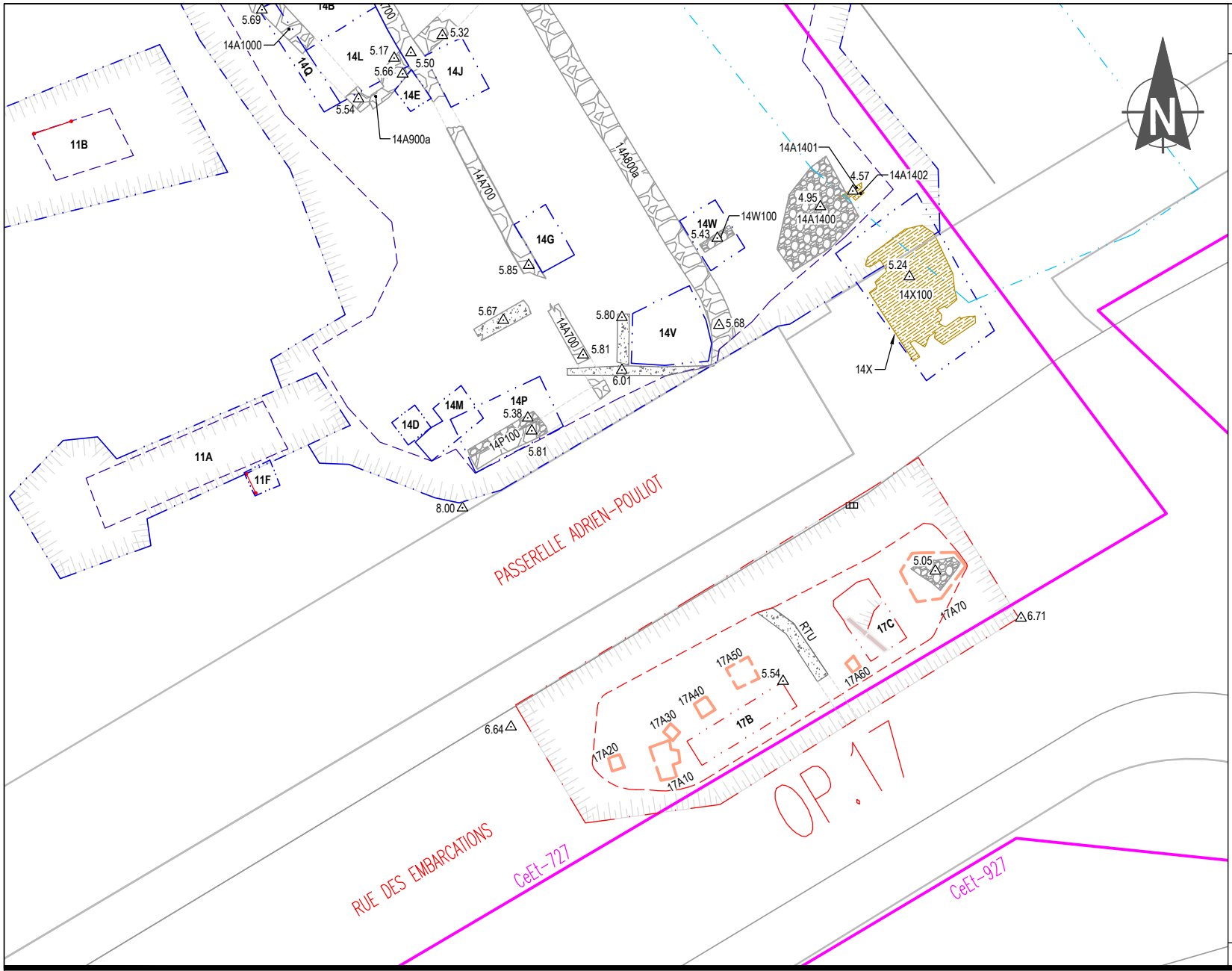
Du 1er au 8 mai 2024, l'équipe en archéologie du Bureau de projet du tramway de Québec, supportée par Ethnoscop et Gosselin Tremblay Excavation, a réalisé un sondage du côté nord de la rue des Embarcations. Une aire asphaltée mesurant 16,75 m sur 6,70 m a tout d'abord été décapée (plan 2). Les pentes d'excavation ont réduit l'aire de travaux archéologiques à une surface mesurant environ 14,50 m sur 3,75 m. Les remblais modernes (infrastructure de rue et autres sols mélangés) ont été enlevés à l'aide d'une pelle rétro-excavatrice, jusqu'à l'atteinte de niveaux qui semblaient plus en place. Cette tranchée mécanique porte le numéro de sous-opération 17A. Deux tranchées manuelles ont été réalisées, soit les sous-opérations 17B et 17C. Finalement, sept sondages de tailles variables et excavés à la pelle ont permis de compléter l'expertise de ce secteur (17A10 à 17A70).

5.1. Sous-opération CeEt-727-17B

La sous-opération 17B a été implantée au sud de l'aire d'intervention, dans un secteur où des sols d'occupation semblaient être en place. Mesurant 4 m (E-O) sur 1 m (N-S), elle a été excavée en moyenne sur une profondeur de 0,48 m. Aucun vestige n'a été mis au jour dans cette sous-opération. Seules trois couches d'origine anthropique déposées sur le sol naturel ont été documentées (figure 56 et figure 57).



Photo 1 : Excavation mécanique de la sous-opération CeEt-727-17A
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-727-0120, 30 avril 2024



LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- MAÇONNERIE SÈCHE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2023
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- SONDAGES MANUELS
- TUYAU EN GRÈS

0 2,5 5 MÈTRE

Échelle: 1:200

VILLE DE QUÉBEC

Section du soutien à la construction
Division de la construction
Bureau de projet du tramway de Québec

Plan 2 : Plan de l'opération CeEt-727-17, du côté nord de la rue des Embarcations

Date: 2025-03-28
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-plan 2

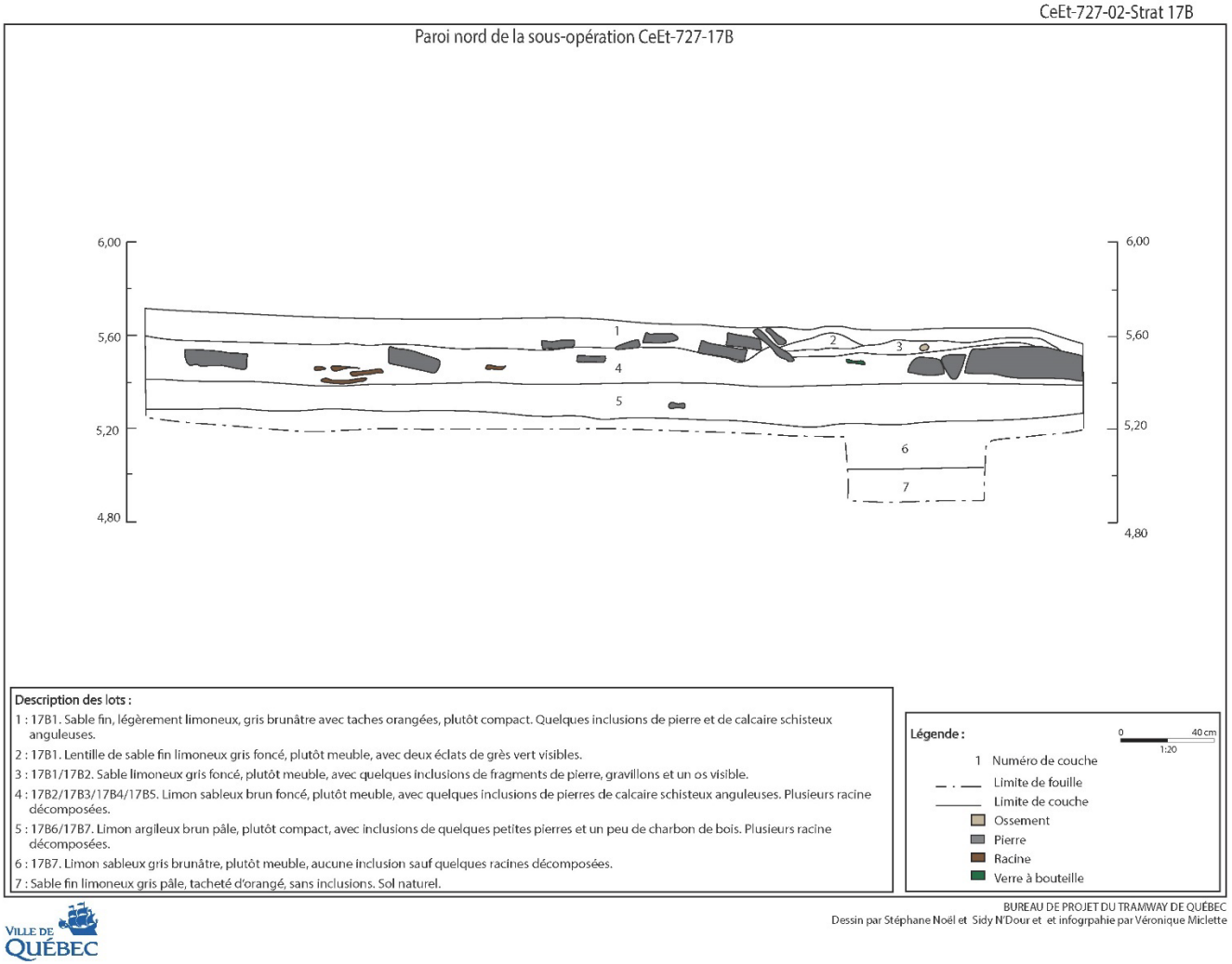


Figure 56 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-17B

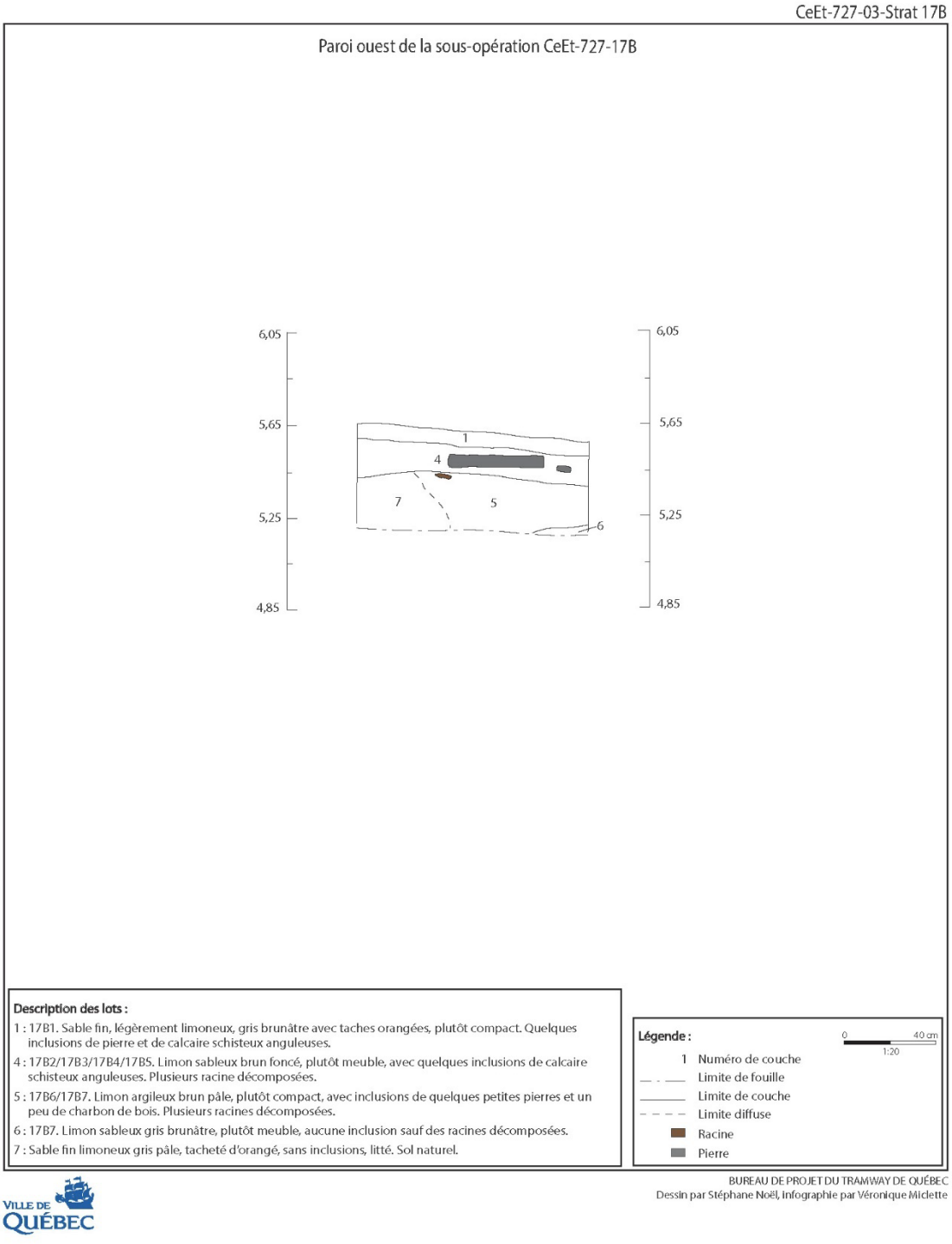


Figure 57 : Paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-17B



Photo 2 : Section ouest de la paroi nord de la sous-opération CeEt-727-17B
Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-727-0084, 8 mai 2024

La **couche 1**, comprenant le lot 17B1, est principalement composée de sable fin gris brunâtre, tacheté brun orangé, plutôt compact, avec quelques fragments de pierres anguleuses en calcaire et en calcaire schisteux. Sa surface se trouve à une altitude moyenne de 5,67 m ANMM et sa base à 5,57 m ANMM, pour une épaisseur de 0,10 m.

Quelques artéfacts et écofacts ont été mis au jour dans cette couche, dont du *Creamware*, du *Pearlware*, de la TCF vernissée jaune, du grès cérame fin glaçuré au sel à corps blanc homogène, et deux ossements de mammifères. La couche 1 est interprétée comme un remblai de nivellement déposé au cours du 19^{e} siècle.

La **couche 2** est sous la couche 1 et comprend quant à elle les lots 17B2, 17B3, 17B4, 17B5. La matrice est principalement composée d'un limon sableux brun foncé à gris foncé, plutôt meuble, avec quelques pierres anguleuses en calcaire schisteux, ainsi que plusieurs petits fragments de bois. Elle a une épaisseur moyenne de 0,18 m; sa surface est à 5,57 m ANMM et sa base à 5,39 m ANMM.

Plusieurs artéfacts et écofacts ont été mis au jour dans cette couche, notamment du *Creamware*, du *Pearlware*, de la TCF vernissée blanche, un pot ou une jarre en grès cérame grossier glaçurée au sel nord-américain, de la porcelaine fine européenne et orientale, du verre à bouteille de couleur vert foncé, dont une bouteille à vin datant de la période 1790-1820, un bouton en alliage cuivreux, des clous forgés, une possible tuile d'ardoise, un fragment de silex gris pâle et un éclat de silex ou chert beige-grisâtre. Une trentaine de fragments d'ossements de mammifères ont également été trouvés. Les artéfacts ont une fourchette temporelle un peu plus serrée que ceux de la couche 1; sa déposition est probablement survenue entre 1790 et 1850. Il pourrait s'agir d'une couche d'occupation de la première moitié du 19^{e} siècle.

La **couche 3** est représentée par les lots 17B6 et 17B7. Il s'agit d'un limon argileux brun pâle, plutôt compact, avec quelques petites pierres, un peu de charbon de bois et plusieurs racines décomposées. Elle a une épaisseur de 0,14 m et sa surface se trouve à 5,39 m ANMM et sa base à 5,25 m ANMM. Dans la partie sud de la sous-opération 17B, en stratigraphie, une partie de la couche 3 présente du litage, possiblement en lien avec la déposition d'alluvions. Il s'agit vraisemblablement du sol naturel non-remanié (photo 3).

Peu d'artéfacts ont été mis au jour dans cette couche, et tous proviennent du lot 17B7. On y a notamment découvert du verre à vitre teinté vert, du verre coloré transparent, dont un goulot de bouteille à bière datant entre 1790 et 1820, un clou en fer forgé et cinq fragments d'ossements de mammifères. Cet assemblage démontre que cette couche aurait été déposée ou remaniée après 1790. Il pourrait s'agir d'une couche naturelle partiellement remaniée dans la première moitié du 19^{e} siècle.

Sous la couche 3 se trouve le sol naturel, soit une couche de 0,20 m d'épaisseur composée d'un limon sableux gris brunâtre, plutôt meuble et sans inclusions. Dans un sondage réalisé dans la partie est de la sous-opération 17B, il a également été possible d'observer une deuxième couche naturelle composée d'un sable fin limoneux, gris pâle et tacheté orangé sans inclusions (photo 4).



Photo 3 : Section ouest de la paroi sud de la sous-opération CeEt-727-17B
Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-727-0080, 8 mai 2024



Photo 4 : Section est de la paroi nord de la sous-opération CeEt-727-17B
Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-727-0095, 8 mai 2024

5.2. Sous-opération CeEt-727-17C

La sous-opération 17C est dans la moitié est de l'aire d'intervention. Mesurant 2,5 m (N-S) sur 1,5 m (E-O), elle a été excavée sur une profondeur maximale de 0,97 m. Cette sous-opération est traversée par un tuyau en grès désaffecté, dont l'installation a perturbé environ la moitié de la surface du sondage (figure 58). De plus, le coin nord-ouest de la sous-opération a été complètement bouleversé par une tranchée moderne remplie de sable.

À la surface (5,69 m ANMM) de la sous-opération se trouve la **couche 1** (photo 5). Elle est principalement composée de loam sableux brun foncé, plutôt meuble, avec beaucoup de grosses pierres calcaires anguleuses, ainsi que plusieurs gros et petits nodules de mortier (lot 17C1). Elle a une épaisseur moyenne de 0,38 m. Sous le lot 17C1, faisant aussi partie de la couche 1, se trouvait le lot 17C6 dans lequel se trouvait deux pièces de bois décomposées d'environ 0,25 m de largeur, dont la plus longue mesurait 0,75 m. Des artéfacts de différentes époques ont été mis au jour dans cette couche, allant du Régime français au début du 20^{e} siècle. On y a notamment trouvé de la faïence blanche, de la TCC vernissée verte de France, du *Creamware*, du *Pearlware*, de la porcelaine fine européenne, du verre incolore au plomb, ainsi que du fil de fer tréfilé. La composition de la couche et l'assemblage varié tend à démontrer qu'il s'agit d'un remblai; l'importante quantité de pierres et mortier suggère que le secteur a été nivelé avec des débris de démolition. Comme la couche 1 est par-dessus la tranchée de pose du tuyau en grès, sa déposition aurait eu lieu vers la fin du 19^{e} siècle ou au 20^{e} siècle.

La **couche 2** (17C4) est le sol remplissant la tranchée de pose du tuyau en grès (17C50) qui traverse la sous-opération du nord-ouest au sud-est. Elle est composée d'un limon sableux gris foncé, avec plaquettes de schiste, un peu de fragments de briques rouges, et du mortier. Le tuyau en grès a un diamètre extérieur de 0,18 m et a été dégagé sur 1,60 m (photo 6). Sa surface se trouve à 5,25 m ANMM. L'extrémité nord du tuyau 17C50 a été brisée par une excavation récente, probablement en lien avec la pose d'une conduite d'aqueduc. Le tuyau 17C50 a probablement été posé vers la fin du 19^{e} siècle ou au début du 20^{e} siècle.

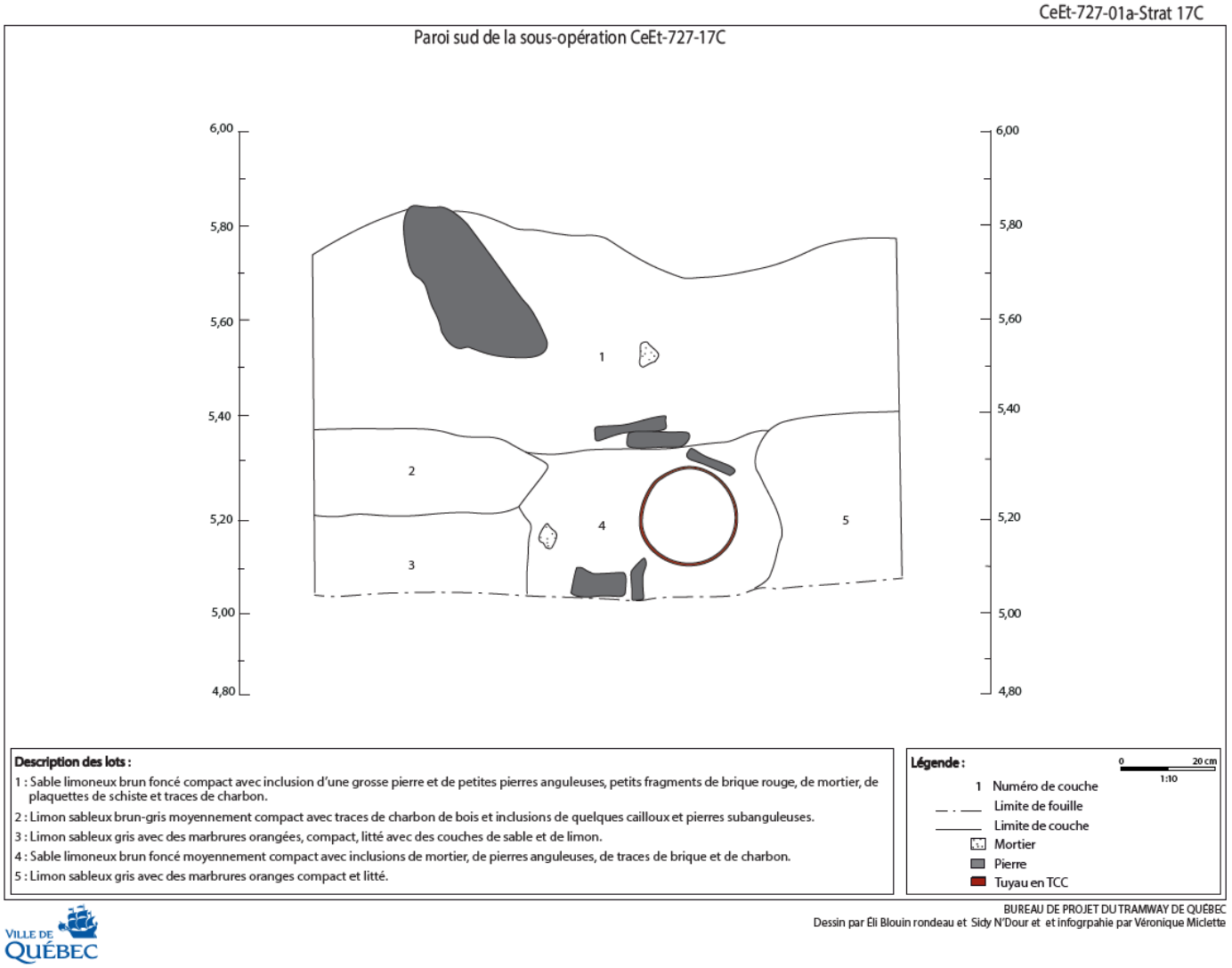


Figure 58 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-727-17C

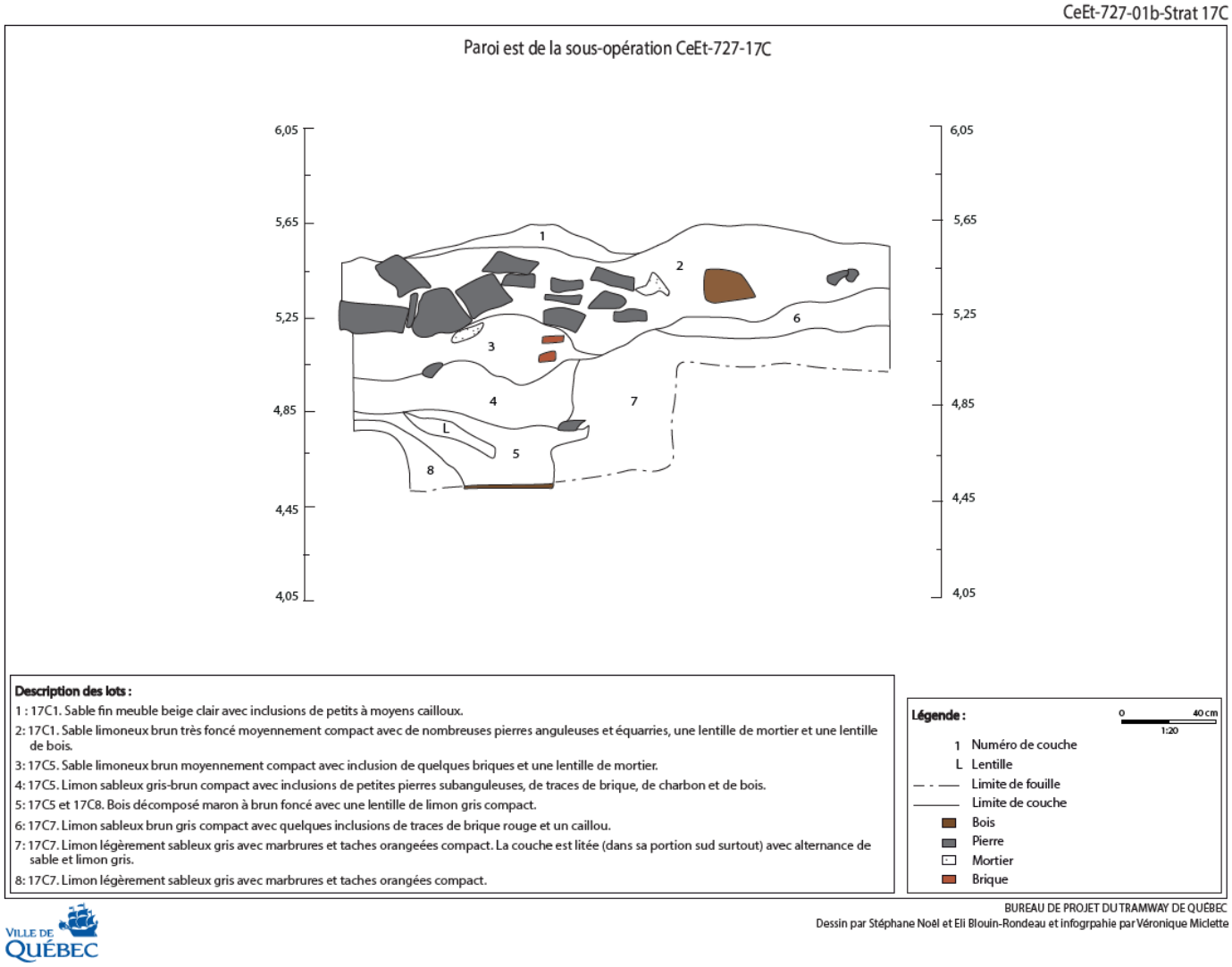


Figure 59 : Paroi est de la sous-opération CeEt-727-17C



Photo 5 : Surface du lot CeEt-727-17C1
Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-727-0009, 1er mai 2024



Photo 6 : Tuyau en grès CeEt-727-17C50 et lots adjacents
Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-727-0035, 3 mai 2024

La **couche 3**, représentée par le lot 17C5, est le comblement d'une tranchée ayant servi à l'aménagement d'un possible drain en bois. Cette couche est localisée dans le coin nord-est de la sous-opération. Le lot 17C5 est composé d'un limon sableux brun foncé, avec quelques pierres anguleuses en calcaire et calcaire schisteux, quelques petits fragments de briques rouges, ainsi que des traces de mortier et de bois. Au fond de cette tranchée se trouve des planches orientées nord-sud très décomposées, représentant possiblement le couvercle d'un drain en bois (photo 7). Après l'enlèvement de ces empreintes de planches, il a été possible d'observer des traces de bois verticales, formant une structure d'environ 0,50 m de largeur. Des sols organiques brun foncé (17C8) étaient présents au centre de cette structure (photo 8). On y a notamment mis au jour une semelle de chaussure, ainsi que quelques clous découpés et forgés.



Photo 7 : Planches du couvercle d'un drain en bois dans la partie nord de la sous-opération CeEt-727-17C
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-727-0142, 07 mai 2024



Photo 8 : Possible drain en bois dans la partie nord de la sous-opération CeEt-727-17C
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-727-0164, 07 mai 2024

La **couche 4**, représentée par le lot 17C7, est un limon sableux brun-gris, moyennement compact, avec des traces de charbon de bois, quelques cailloux et des pierres sub-anguleuses. Cette couche est déposée directement sur le sol naturel, composé d'un limon sableux gris avec marbrures orangées et ayant un aspect lité avec une alternance de couches de sable et de limon. Le lot 17C7 contient une bonne quantité d'artéfacts datés de la fin du 18^{e} siècle au début du 20^{e} siècle. On y a notamment retrouvé de la TCC vernissée locale, du *Creamware*, du *Pearlware*, de la TCFB vitrifiée, de la TCF jaune, de la porcelaine fine orientale, un bouton en verre blanc opaque de type Prosser, ainsi qu'un possible éclat de quartzite. La couche 4 est interprétée comme un remblai déposé au 19^{e} siècle.

En résumé, la sous-opération 17C n'a pas permis la mise au jour de ressources archéologiques d'intérêt. La pose d'un tuyau en grès et l'installation d'une conduite d'aqueduc a perturbé les sols du secteur. Les couches observées semblent essentiellement être des remblais déposés au 19e siècle, possiblement en lien avec l'aménagement de la rue Panet (l'actuelle rue des Embarcations).

5.3. Sous-opération CeEt-727-17A – Sondages manuels

Afin de compléter l'expertise du secteur, une série de sept sondages manuels (de dimensions variables) ont aussi été faits dans la tranchée mécanique CeEt-727-17A. Ces sondages sont identifiés comme suit : CeEt-727-17A10 à CeEt-727-17A70. Peu d'éléments diagnostiques ont été mis au jour dans ces sondages, mais une description de la stratigraphie permet de documenter la déposition des sols et les perturbations du secteur.

5.3.1. Sondage CeEt-727-17A10

Le sondage 17A10 est localisé directement à l'ouest de la sous-opération 17B, dans la portion sud-ouest de la tranchée mécanique 17A. Il est de forme irrégulière, mesure un maximum de 0,75 m sur 1,35 m et a été excavé sur une profondeur maximale de 0,35 m. Son sommet est à une altitude maximale de 5,71 m ANMM et sa base à 5,32 m ANMM.

Une succession de lots associés à des remblais de rehaussement pour l'infrastructure de rue sont observables au sommet du sondage : le lot 17A11 (épaisseur moyenne de 0,08 m) est un sable beige grossier meuble et homogène avec des inclusions de graviers arrondis au sommet, suivi par le lot 17A12 (épaisseur moyenne de 0,06 m) est un limon sableux brun foncé et compact avec quelques inclusions de pierres fracturées (grès vert) et des traces de charbon. Sous le lot 17A12 se trouve le lot 17A13 (épaisseur moyenne de 0,14 m) qui est un limon légèrement sableux compact brun-gris avec des taches beiges et une lentille plus sableuse beige, avec inclusion de quelques racines. Sous ces trois lots supérieurs, une quatrième couche de sol est identifiée comme 17A14. Il s'agit

d’un limon légèrement argileux brun, moyennement compact, homogène et avec des taches d’oxydation orangées, hétérogène avec inclusions de racines et d’artefact. Il pourrait s’agir d’un sol en place relativement ancien comme l’indique les quelques artéfacts mis au jour dans la portion supérieure de ce lot : une concentration d’ossements de porc, des tessons de *Pearlware*, de verre coloré transparent vert britannique (probablement bouteille de bière 1760-1790), des tessons de terre cuite fine vernissée, deux petites cendrées de chasse. Le lot 17A14 a été fouillé sur 0,05 m, et a graduellement transitionné vers un sol naturel stérile (photo 9; figure 59).



Photo 9 : Section de la paroi est du sondage CeEt-727-17A10
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-727-0150, 7 mai 2024

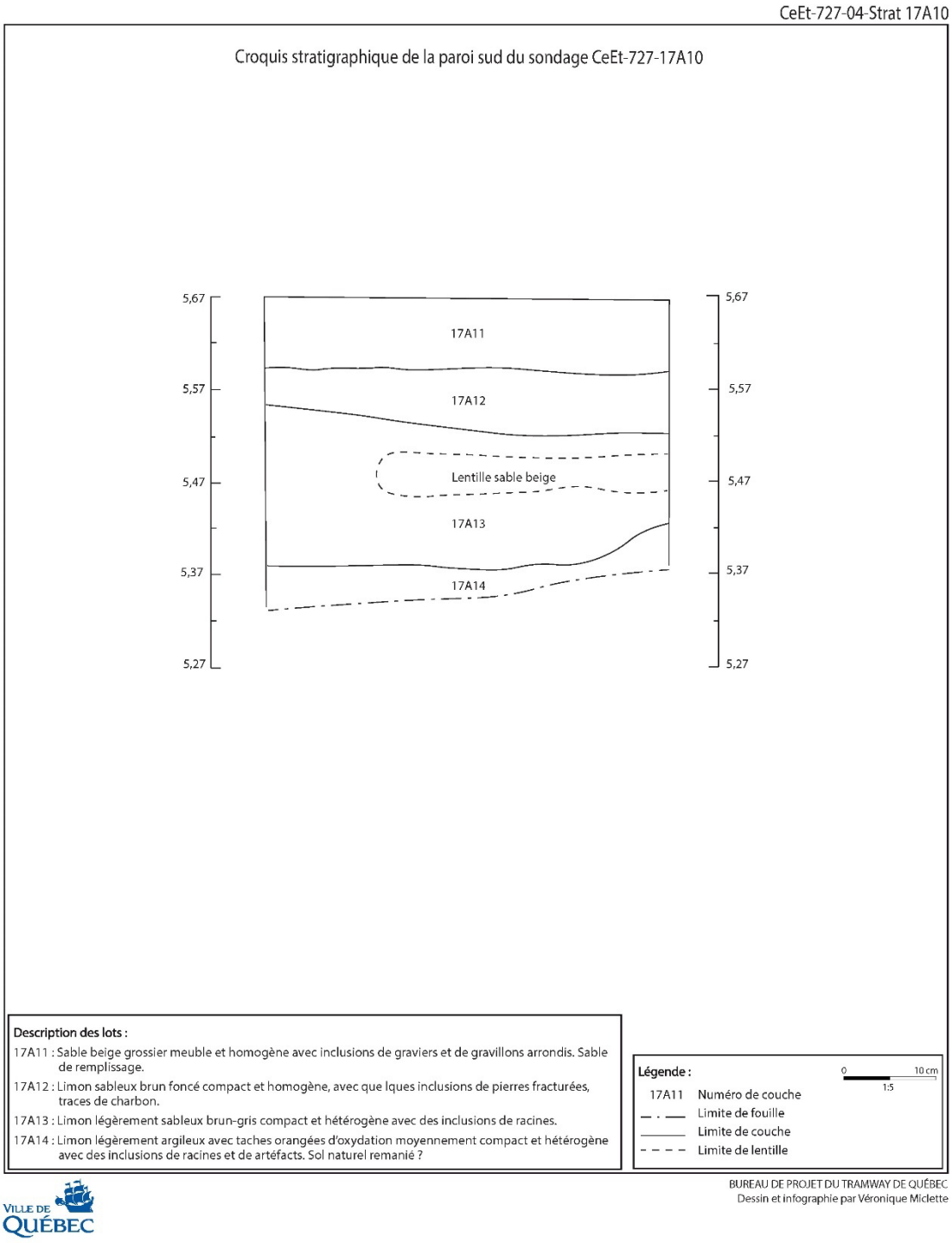


Figure 60 : Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-727-17A10

5.3.2. Sondage CeEt-727-17A20

Le sondage CeEt-727-17A20 est le sondage le plus à l'ouest de l'aire d'excavation. Il est de forme rectangulaire, avec une dimension de 0,40 m sur 0,45 m. Le sondage a été creusé sur un maximum 0,35 m de profondeur et présente une succession de remblais, associés à une tranchée récente. Son sommet se trouve à une altitude maximale de 5,72 m ANMM et sa base à 5,35 m ANMM (figure 60).

Le lot 17A21, au sommet, a une épaisseur moyenne de 0,05 m et est un sable beige grossier avec des inclusions de graviers arrondis. Puis, le lot 17A22 est une couche hétérogène de sable beige mélangé à un limon brun, moyennement compact et avec de inclusions de graviers arrondis (0,11 m d'épaisseur). Sous ce lot, se trouve une lentille de 0,09 m d'épaisseur (17A23) de limon brun-gris foncé, homogène, moyennement compacte avec quelques traces d'oxydation au sommet. Le lot 17A24, dans la portion sud du sondage est un sable moyen jaune homogène avec quelques inclusions de gravillons arrondis, et correspond au remplissage d'une tranchée relativement moderne. Cette tranchée est venue couper le lot 17A25, visible dans la portion nord du sondage) qui est un limon légèrement sableux gris avec des taches d'oxydation orangées, moyennement compact et sans inclusions. Les lots 17A24 et 17A25 n'ont pas été fouillés jusqu'à leur base (photo 10).

5.3.1. Sondage CeEt-727-17A30

Le sondage CeEt-727-17A30 est localisé au nord-ouest de la sous-opération CeEt-17B. Il est de forme carrée, mesurant 0,40 m de côté. Le sondage a été creusé sur une profondeur maximale de 0,42 m et présente une succession de couches, la plupart déposées naturellement. Son sommet se trouve à une altitude maximale de 5,68 m ANMM et sa base à 5,26 m ANMM (photo 11 et figure 61).



Photo 10 : Paroi ouest du sondage CeEt-727-17A20
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-727-0153, 7 mai 2024



Photo 11 : Paroi sud du sondage CeEt-727-17A30
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-727-0155, 7 mai 2024

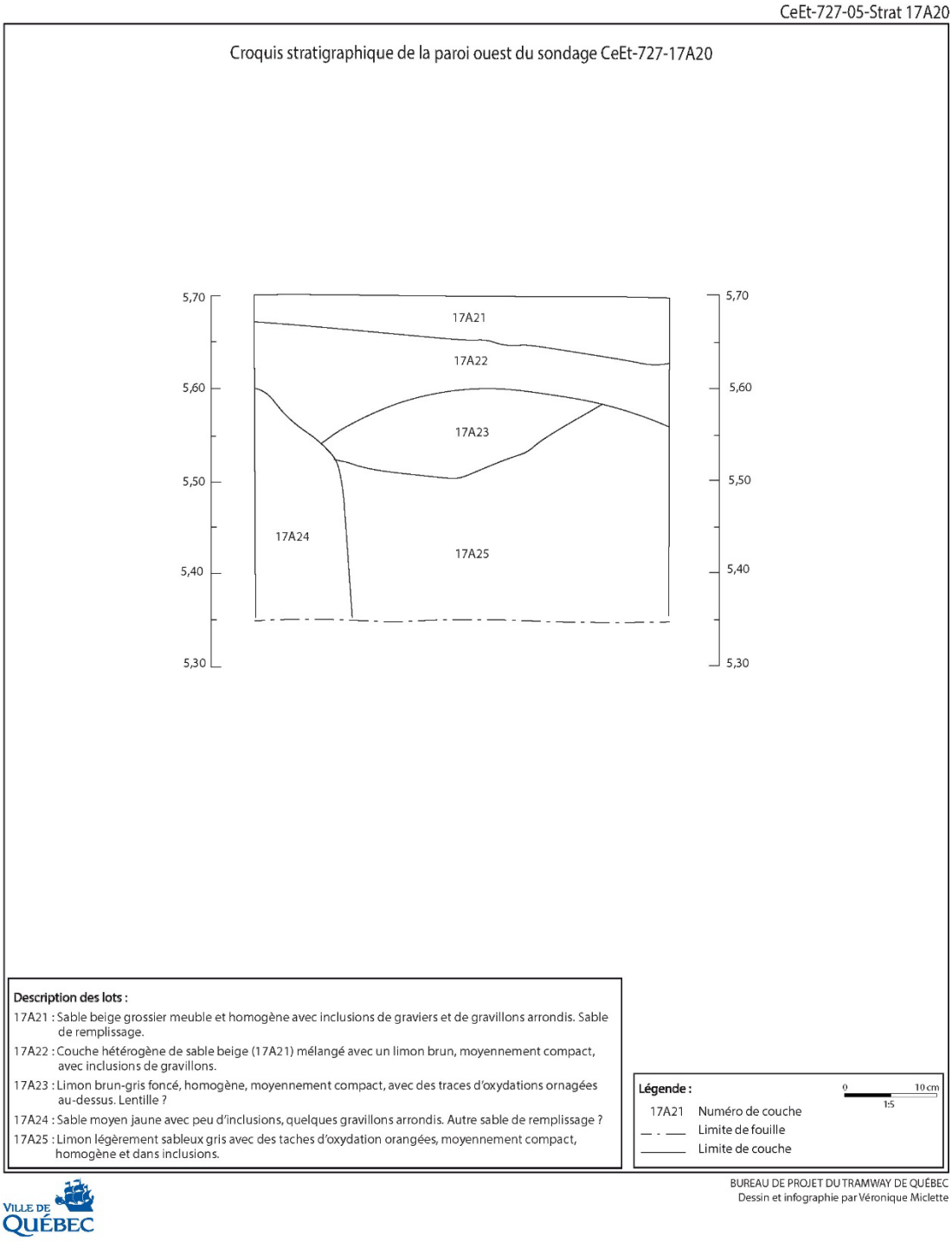


Figure 61 : Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-727-17A20

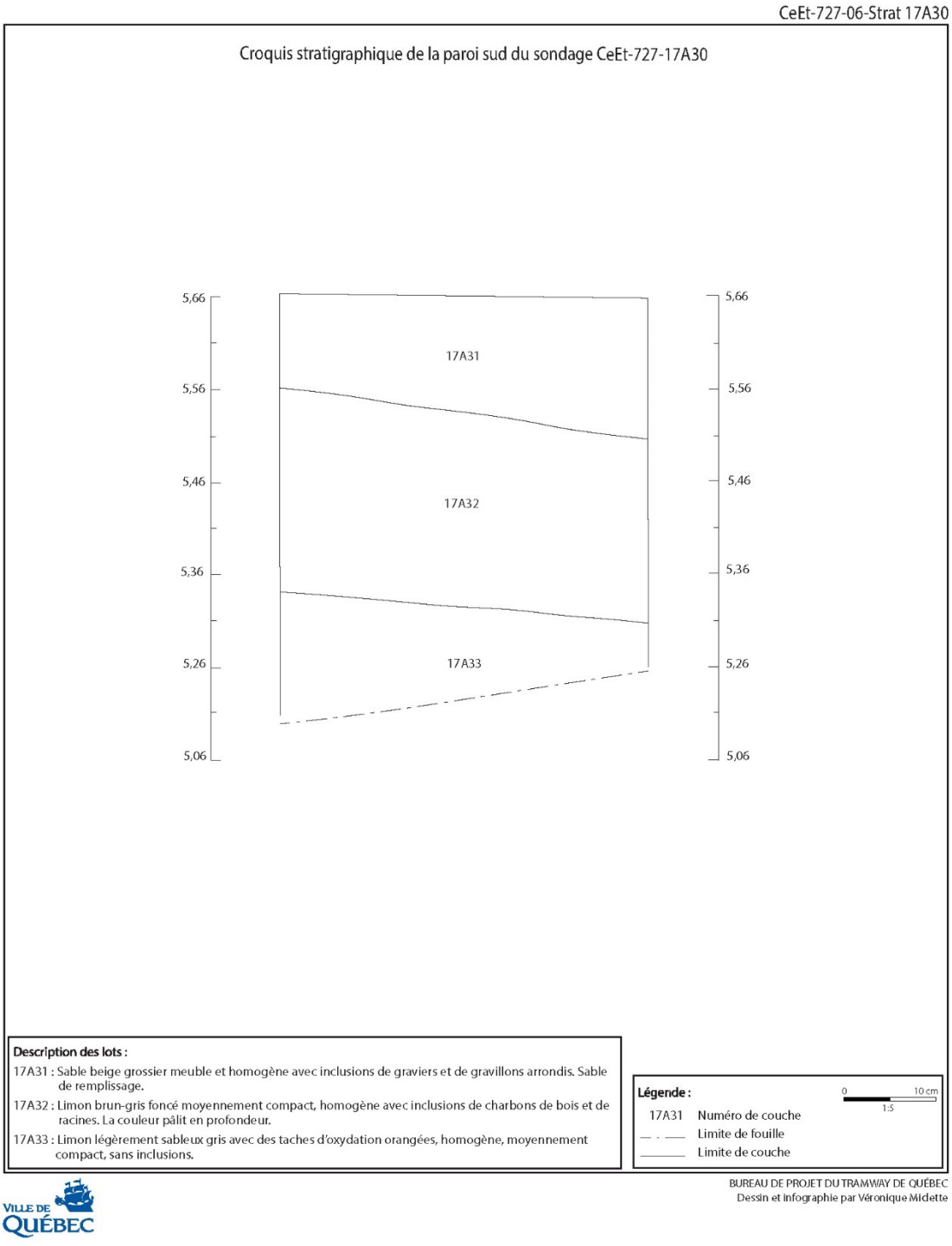


Figure 62 : Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-727-17A30

Le lot supérieur est le lot 17A31 (épaisseur entre 0,10 et 0,15 m) et correspond au même sable de remplissage beige observé dans les sondages précédents et associés à l'infrastructure de rue. Puis, le lot sous-jacent (17A32) est un limon brun-gris foncé moyennement compact et homogène qui comprend des inclusions de charbon de bois et des racines et mesure environ 0,20 m d'épaisseur. À noter que la couleur de cette couche pâlit graduellement dans sa partie inférieure. Ensuite, le lot 17A33, qui a été observé sous le lot 17A32, est un limon légèrement sableux gris avec des taches d'oxydations orangées, moyennement compact, homogène et sans inclusions. Nous associons ces deux derniers lots, qui suivent une pente naturelle vers le sud-ouest, avec le sol naturel en place, en partie à cause de la transition graduelle de couleur.

5.3.2. Sondage CeEt-727-17A40

Le sondage CeEt-727-17A40 est localisé au nord de la sous-opération CeEt-17B. Il est de forme rectangulaire avec des dimensions de 0,42 m de longueur sur 0,30 m de largeur. Le sondage a été excavé sur une profondeur maximale de 0,22 m de profondeur et présente une succession de lots probablement déposés naturellement. Son sommet se trouve à une altitude maximale de 5,64 m ANMM et sa base à 5,36 m ANMM (figure 62).

La séquence des lots observés dans ce sondage est la même que dans le sondage CeEt-727-17A30 et les lots inférieurs sont aussi interprétés comme des couches de sol naturel en place. Au sommet, le lot 17A41, conservé sur 0,04 m, est un sable de remplissage beige. Puis, le lot 17A42 correspond à un limon brun-gris foncé moyennement compact et homogène qui comprend des inclusions de charbon de bois et des racines et mesurant 0,13 m d'épaisseur. Ensuite, le lot 17A43, est un limon légèrement sableux gris avec des taches d'oxydations orangées, moyennement compact, homogène et sans inclusions (photo 12).

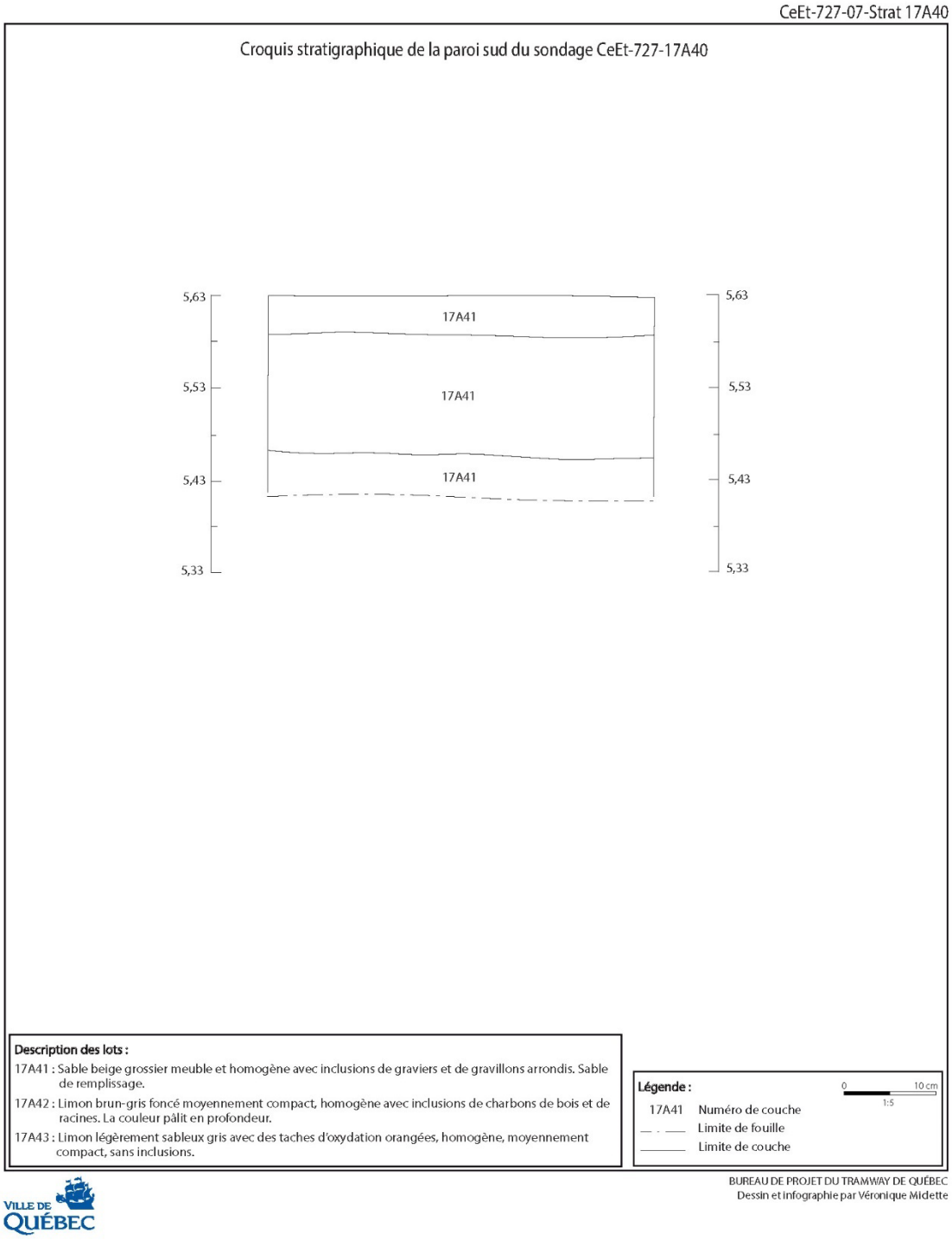


Figure 63 : Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-727-17A40



Photo 12 : Paroi sud du sondage CeEt-727-17A40
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-727-0157, 7 mai 2024

5.3.3. Sondage CeEt-727-17A50

Le sondage CeEt-727-17A50 est localisé au nord-est de la sous-opération CeEt-17B. Il est de forme rectangulaire avec des dimensions de 0,90 m de longueur sur 0,75 m de largeur. Le sondage a été creusé sur un maximum de 1,00 m de profondeur et les lots observés montrent la présence d'une tranchée ou d'une fosse. Le sommet du sondage se trouve à une altitude maximale de 5,88 m ANMM et sa base à 4,73 m ANMM (figure 63).

Le lot supérieur du sondage, 17A51, correspond à un sable de remplissage beige que nous associons à l'infrastructure de rue (photo 14 et **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Ensuite, deux lots sont associés au remplissage d'une fosse/tranchée, probablement reliée à la pose de conduites municipales. D'abord, dans la portion est du sondage, il y a le lot 17A52 qui est un limon sableux gris avec quelques inclusions de pierre de schiste et qui mesure 0,45 m d'épaisseur. Il est suivit du le lot 17A53 (environ 0,80 m d'épaisseur) qui est un limon sableux gris-brun foncé très compact et contenant quelques artéfacts (majoritairement des

clous élagués, des tessons de *Creamware*, de terre cuite fine vernissée, de porcelaine fine européenne et un tuyau de pipe en terre cuite fine blanche) et des inclusions de plusieurs grosses pierres sans organisation (schiste et grès vert). Du bois est aussi visible au fond de la fosse et la majorité des clous qui ont été mis au jour sont associés à ce bois. À noter que la base de la fosse n'a pas été atteinte au nord.

Il est probable que le lot 17A52 remplit une seconde tranchée/fosse relativement moderne et postérieure à 17A53. À l'ouest, on observe aussi le lot 17A56 qui est une couche hétérogène de limon gris et brun avec des taches d'oxydation et des inclusions de petits nodules de briques et des traces de charbon. Cette perturbation a coupé les lots 17A55 au sud-est et 17A57 au sud-ouest, qui sont probablement la même couche. Il s'agit d'un limon légèrement sableux gris-brun, moyennement compact avec inclusions de traces de charbon de bois (environ 0,50 m d'épaisseur). La fosse coupe aussi 17A54, sous 17A55, qui est un limon légèrement argileux gris avec des taches d'oxydation orangées et dont la base n'a pas été atteinte. Ces derniers lots sont probablement les sols naturels en place.



Photo 13 : Paroi sud du sondage CeEt-727-17A50

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-727-0158, 7 mai 2024



Photo 14 : Paroi est du sondage CeEt-727-17A50
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-727-0161, 7 mai 2024

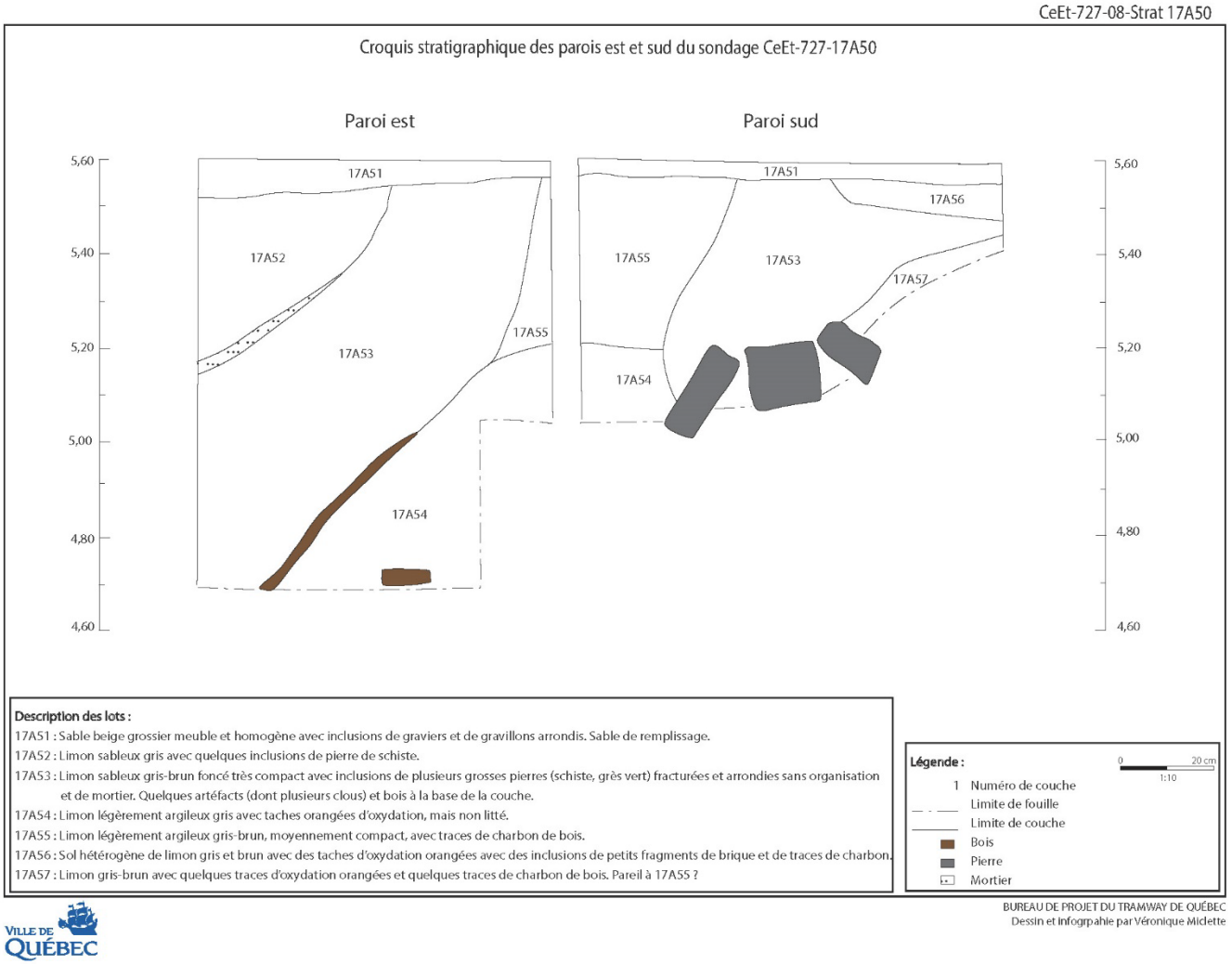


Figure 64 : Croquis stratigraphique des parois est et sud du sondage CeEt-727-17A50

5.3.4. Sondage CeEt-727-17A60

Le sondage CeEt-727-17A60 est localisé dans la portion est du sondage mécanique CeEt-727-17A, au sud-ouest de la sous-opération 17C. Il est de forme rectangulaire avec des dimensions de 0,40 m de longueur sur 0,35 m de largeur. Le sondage a été creusé sur une profondeur maximale de 0,55 m et la succession de lots qui y a été observée représente une déposition naturelle et des remblais. Le sommet du sondage se trouve à une altitude maximale de 5,64 m ANMM et sa base à 5,08 m ANMM (figure 64).

Le lot supérieur 17A61, est le même sable de remplissage beige avec des inclusions de graviers que partout dans la sous-opération 17A. Puis, on observe trois lots qui seraient d'origine anthropique, bien qu'ils ne contiennent aucun artéfact. D'abord, sous le lot 17A61 se trouve le lot 16A62 qui est un limon noir, organique, hétérogène et compact avec inclusions de brique, de mortier et de fragments de brique d'une épaisseur moyenne de 0,07 m. Il y a aussi le lot 17A63 qui est un lot hétérogène de limon gris compact contenant des lentilles de sable jaune et des inclusions de charbon de bois. Il a une épaisseur de 0,08 m. Ensuite, le lot 17A64 est composé d'une couche de 0,05 m de limon sableux brun foncé homogène et compact avec des inclusions de charbon de bois. Nous interprétons ces trois lots comme des remblais, provenant de sols pouvant être reliés à l'infrastructure de rue ou à l'installation du massif d'Hydro-Québec qui est localisé 0,75 m à l'ouest du sondage 17A60. Puis, deux lots de sols naturels sont présents à la base du sondage. Le lot 17A65, observé sur une épaisseur de 0,22 m, est un limon gris homogène moyennement compact avec quelques taches d'oxydation orangées, des inclusions de traces de charbon de bois et dont la couleur pâlit en profondeur. Enfin, le lot 17A66 qui est un limon argileux brun-gris moyennement compact avec des traces d'oxydations, a été observé sur 0,10 m.

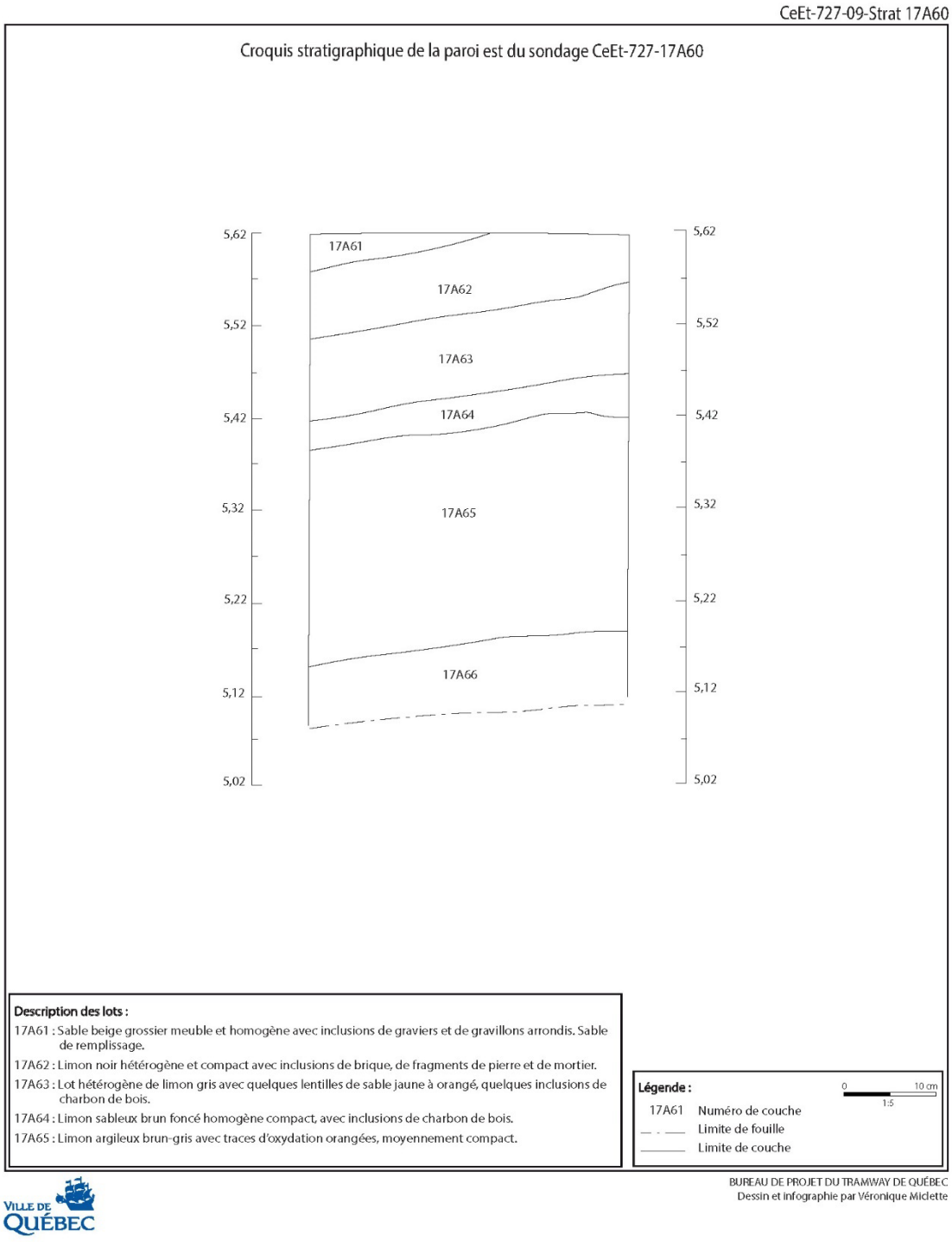


Figure 65 : Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage CeEt-727-17A60

5.3.5. Sondage CeEt-727-17A70

Le sondage CeEt-727-17A70 est localisé à l'extrême est de la sous-opération. Il a été ouvert pour dégager un amoncellement de pierres. De forme irrégulière, il a été agrandi à plusieurs reprises. Ce sondage étant situé dans la paroi est de la sous-opération, il a été difficile de bien dégager l'ensemble des pierres pour des raisons de sécurité.

Selon nos observations, il semble s'agir d'un simple amoncellement de pierres, déstructuré, et sans agencement particulier. Des traces de bois sont visibles à certains endroits (photo 15). La surface des pierres est à environ à 5,70 m ANMM et ont une épaisseur d'environ 0,75 m, le fond ayant été atteint à 4,95 m ANMM. Ces pierres sont recouvertes d'une épaisse couche de sable blond, soit un remblai associé à l'infrastructure de la rue.

Les pierres sont possiblement associées au remblaiement des berges de la rivière Saint-Charles. En effet, une structure similaire (14A1400) a été mise au jour en 2023, à une altitude similaire (surface à 4,95 m ANMM, fond à 4,57 m ANMM). Il est possible que ce secteur de la berge ait été remblayé au 19^{e} siècle pour l'aménagement d'un quai ou de la rue de la Couronne (aussi appelée Water Street au 19^{e} siècle) en bordure de la rivière Saint-Charles.



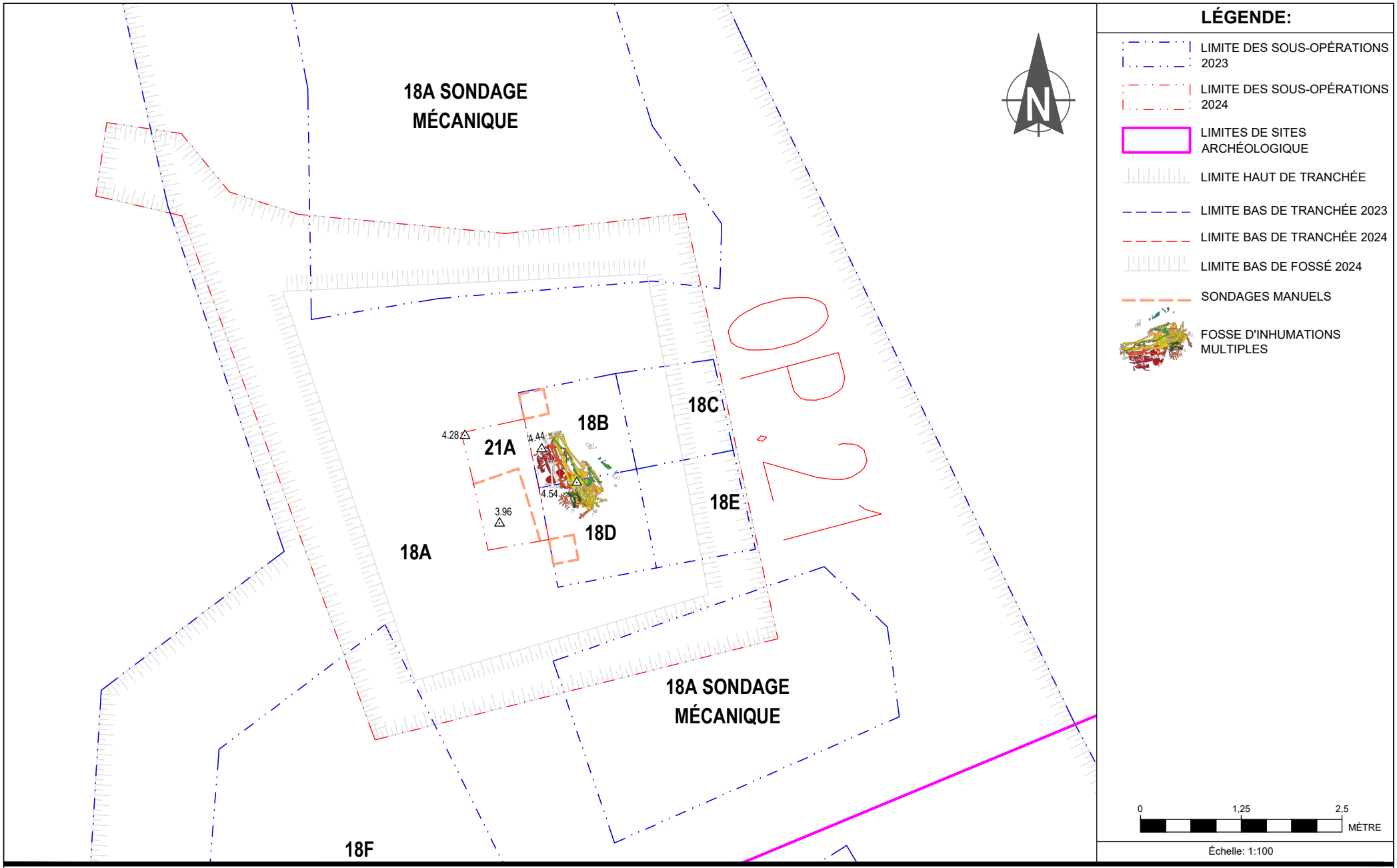
Photo 15 : Amas de pierres dans le sondage CeEt-727-17A70
Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-727-0136, 7 mai 2024

6. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS – CeEt-755

L'achèvement des fouilles de la fosse d'inhumations multiples s'est déroulé du 13 au 29 mai 2024. La fouille s'y est faite en deux temps : d'abord la réouverture de d'une portion de l'opération 18 (sous-opérations 18B et 18D) pour compléter la fouille des sépultures observées en 2023 (photo 16), puis l'agrandissement de l'aire de fouille vers l'ouest résultant en la création de la sous-opération 21A (photo 17 et plan 3) afin de vérifier les limites de la fosse et confirmer l'absence d'autres sépultures en place. Enfin, deux sondages manuels, au nord et au sud de la fosse, ont conclu les excavations.



Photo 16 : Nettoyage du sable qui protégeait les sépultures depuis la fin de l'intervention de 2023, vue en plan, vers le nord
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-755-0009, 14 mai 2024



VILLE DE QUÉBEC

Section du soutien à la construction
Division de la construction
Bureau de projet du tramway de Québec

Plan 3 : Plan des sous-opérations CeEt-755-21A (2024) et CeEt-755-18B et 18D (2023)

Date: 2025-03-28
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues



Photo 17 : Vue en plan de l'agrandissement à l'ouest de la fosse (CeEt-755-21A), au début de la fouille
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-755-0159, 27 mai 2024

L'excavation mécanique nécessaire pour atteindre les ossements de façon sécuritaire mesurait en surface 8,60 m sur 8,25 m. Le fond de l'excavation mesurait quant à lui 6,45 sur 6,05 m (photo 18), afin de laisser assez d'espace pour l'installation d'un abri. Au fond, un fossé d'environ 0,50 m de profondeur a été aménagé sur le pourtour de l'excavation, afin de recueillir les eaux de pluie et de ruissellement.

Afin de terminer les fouilles bioarchéologiques, l'équipe a rouvert une portion de l'opération 18 (sous-opération 18B et 18D) sur une superficie de 1,80 m (est-ouest) sur 2,35 m (nord-sud). La sous-opération 21A mesurait quant à elle 1,30 m

(est-ouest) sur 2,35 m (nord-sud) et était directement à l'ouest des sépultures. Les deux sondages, qui se sont avérés négatifs, mesuraient 0,50 m sur 0,50 m.



Photo 18 : Fin de l'excavation mécanique avant l'enlèvement de la boîte de protection recouvrant les squelettes
Photo : Michel Demers, 10 mai 2024

Seuls quelques os épars (moins de cinq) ont été mis au jour dans la sous-opération 21A, et aucun dans les sondages. La fosse contenant les sépultures avait donc bien été délimitée en 2023, et elle ne se poursuivait que sur quelques centimètres dans la sous-opération 21A.

Les ossements étaient localisés entre 4,60 m ANMM et 4,39 m ANNM. D'une manière générale, ce sont les sacrums de chaque individu qui ont les élévations les plus basses et les extrémités des membres qui ont les élévations les plus hautes (tableau 3). La base de la fosse a été relevée à 4,41 m ANMM au nord-ouest et au sud-est, 4,37 m ANMM au sud-ouest et 4,47 m ANMM au nord-est. Toutes les sépultures et les ossements étaient concentrés dans une aire faisant un maximum de 2,0 m sur 1,5 m. Il est toutefois possible que la fosse d'inhumation

fût plus grande, car nous avons mis au jour des indices appuyant l'hypothèse que des sépultures en périphérie de celles expertisées en 2023-2024 avaient été exhumées : plusieurs os épars en surface, des segments de squelettes oubliés en périphérie de la fosse, absence des têtes.

Tableau 3 : Élévations minimales et maximales de chaque sépulture fouillée en 2024

Individu	Élévation minimale (m ANMM)	Élévation maximale (m ANMM)
18B300	4,48	4,52
18B500	4,42	4,52
18B600	4,39	4,50
18B800	4,44	4,60
18B900	4,41	4,44
18B1000	4,46	4,50

Les ossements humains se trouvaient au centre et à la base d'un lot (correspondant à 18B2, 18D2 ou 18E3, selon la sous-opération) composé de limon argileux brun très compact avec des inclusions de nodules de chaux, et quelques fragments de bois et de charbon de bois. Il y avait des concentrations de chaux près des os, mais aussi des nodules répartis dans toute la couche. Nous associons ce sol à l'exhumation partielle de la fosse commune; le sol a l'apparence d'un sol d'inhumation remanié et redéposé. Un sol jugé contemporain de l'occupation du cimetière avait été observé au début des fouilles en 2023 (lots 18B3 et 18D3), mais il n'a pas été observé dans la sous-opération 21A. Il aurait probablement été dérasé par des excavations modernes à l'ouest de la fosse.

Les coupes stratigraphiques observées à l'intérieur de la fosse (figure 65 et figure 66) et à ses limites (figure 67 et figure 68) illustrent une succession de lots provenant d'épisodes modernes d'excavation ou de rehaussement du terrain, probablement associés aux travaux de construction du bâtiment du fédéral vers 1965 au-dessus de ce secteur, puis à sa démolition en 2017. Ces travaux auraient perturbé le secteur jusqu'aux niveaux de sols naturels, à l'exception de l'intérieur de la fosse. Le tableau 4 présente une séquence résumée des événements et des lots qui leurs sont associés.

Tableau 4 : Résumé des événements observés dans le secteur de la fosse d'inhumations multiples sur le site CeEt-755 en 2023-2024

Événement	Lots	Description lot	Datation relative
Déposition naturelle	18B6; 18D4; 18D5; 18E4; 21A4	Sable moyen gris avec traces d'oxydation, compact, inclusions de petits cailloux arrondis, déposition litée.	Avant 1835
Occupation du cimetière	18B3; 18D3	Limon argileux gris-brun avec taches d'oxydation, très compact, homogène, contenant peu d'inclusions et d'artéfacts.	1835-1871
Fosse d'exhumation	18B2; 18D2; 18E3	Limon argileux brun très compact, hétérogène, avec inclusions de nodules de chaux, quelques fragments de bois et de charbon.	Après 1871 (prob. années 1960)
Remblai de rehaussement	18B1; 18D1; 18E2; 21A3	Limon sableux brun compact, avec lentilles de limon argileux bleuté à l'odeur nauséabonde, contient des inclusions de pierres fracturées et arrondies, briques, tiges de métal et d'artéfacts modernes.	Seconde moitié 20e siècle
Remblai de tranchée moderne	18E1; 18D6	Sable jaune moyennement compact et homogène.	Seconde moitié 20e siècle
Déblais de l'intervention précédente	18B5; 21A1; 21A2;	Sols hétérogènes composés de sable limoneux gris foncé moyennement compact avec inclusions de petits cailloux, de fragments de brique, de fragments de béton.	2023

*Les lots en gris n'ont pas été observés en stratigraphie lors de l'intervention de 2024

Une seule sépulture avait complètement été exhumée en 2023 : la sépulture 18B100 (et les os identifiés comme 18B200 et 18B700 qui lui ont été associés en laboratoire). La sépulture 18B300 avait été en partie exhumée en 2023, mais les os du squelette axial étaient toujours en place en 2024. À cela s'ajoute des os épars (surtout en portion supérieure de la fosse) et des petits os ou des fragments d'os prélevés en 2023. À la fin des fouilles de 2023, il restait dans la fosse les sépultures 18B500, 18B600, 18B800, 18B900 et 18B1000. Ce sont ces cinq squelettes qui ont été exhumés durant l'intervention de 2024. Des ossements épars, surtout au sud de la concentration de squelettes, ont aussi été prélevés. Les os épars n'ont pas reçu de numéro de sépulture et ont plutôt été identifiés selon leur position en plan dans les sous-opérations. Aucun nouveau squelette n'a

été mis au jour en 2024, ils avaient tous été observés et un numéro de sépulture leur avait déjà été attribué en 2023.

La fouille s'est arrêtée partout sur un sol naturel stérile (entre 3,96 m ANMM et 4,30 m ANMM selon les endroits) (photo 19).



Photo 19 : Aire de fouille complètement excavée à la fin de l'intervention, vue vers le nord-est
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-755-0185, 29 mai 2024

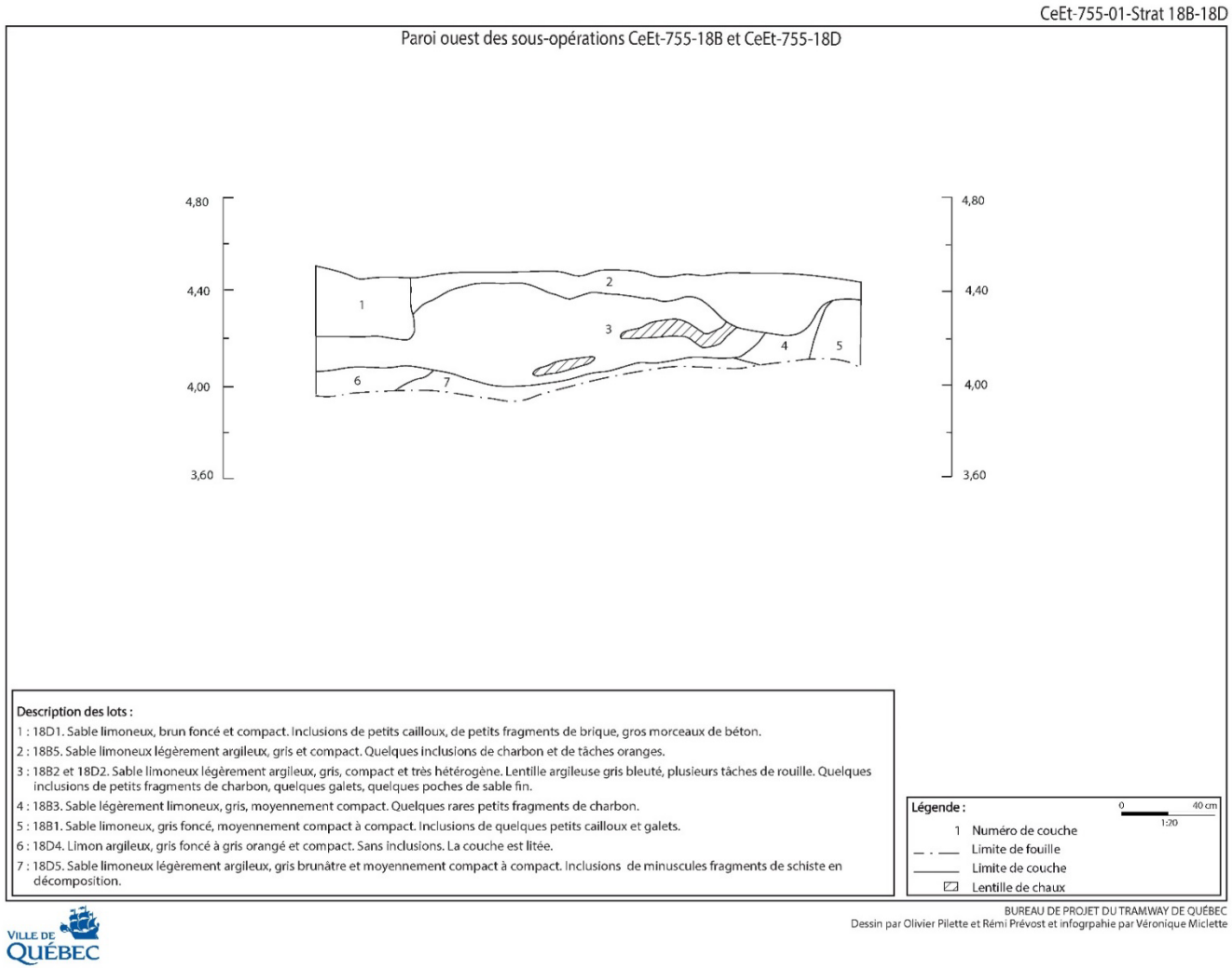


Figure 66 : Paroi ouest des sous-opérations CeEt-755-18B et CeEt-755-18D

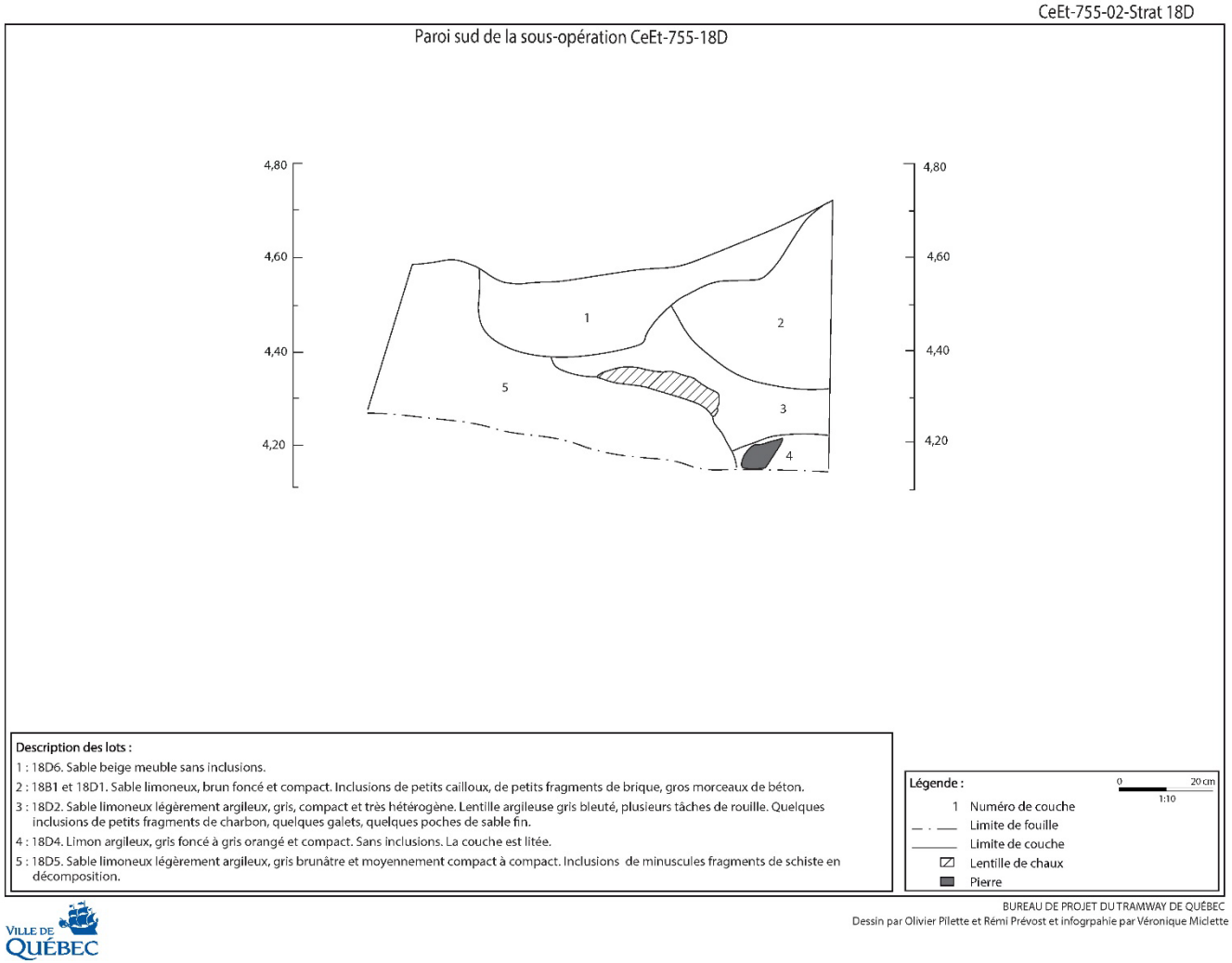


Figure 67 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-755-18D

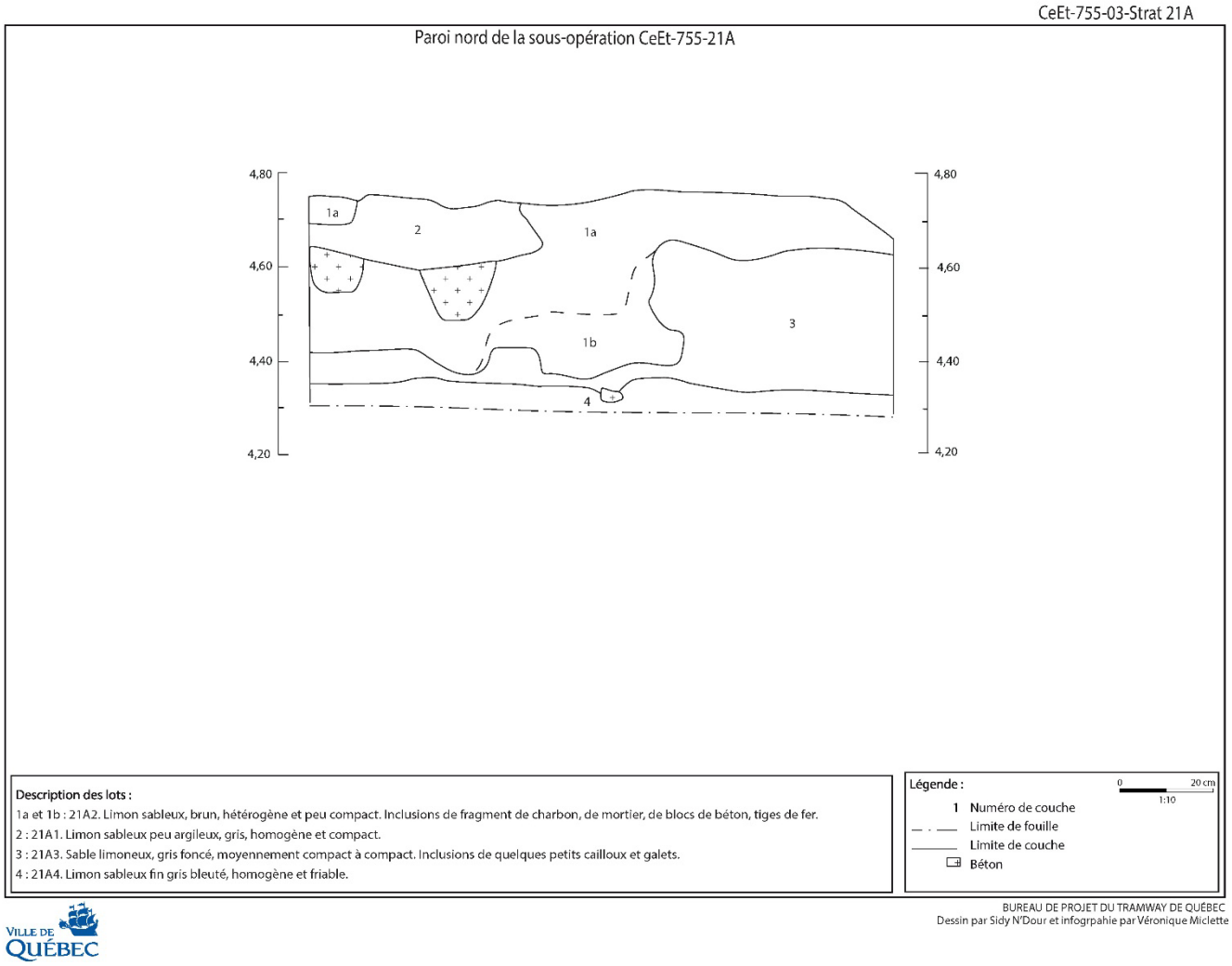


Figure 68 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-755-21A

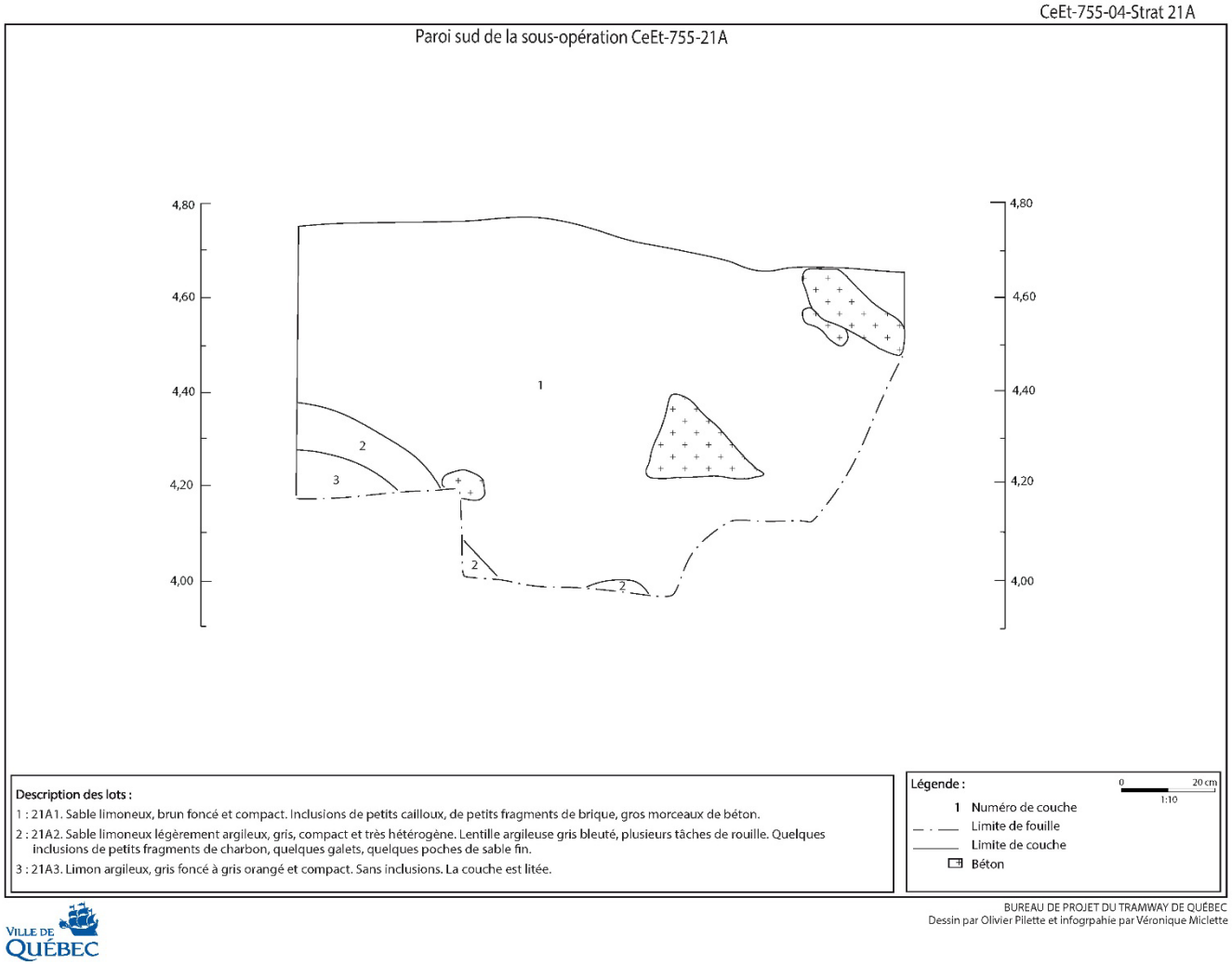


Figure 69 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-755-21A

6.1. Analyses bioarchéologiques

La fouille de sépultures permet de mettre en lumière le rapport qu'entretient une société avec la mort. Pour ce faire, les ossements sont observés et analysés dans le but de tirer le maximum d'informations sur un individu. À cela s'ajoute l'étude des objets funéraires ou du quotidien pouvant être mis au jour et les données obtenues des fouilles archéologiques qui peuvent renseigner sur le mode d'inhumation, les pratiques entourant la mort et l'organisation du cimetière. Les différents individus seront décrits ici, de même que les os épars, afin d'avoir une vision globale de la population inhumée dans la fosse à l'étude.

6.1.1. Contexte d'inhumation

Peu d'informations contextuelles (ex. artéfacts diagnostics ou une stratigraphie peu perturbée) relatives à la fosse d'inhumations multiples ont pu être recueillies. Il s'agit d'une fosse collective, à l'intérieur de laquelle plusieurs individus ont été inhumés, sans cercueil. Cette fosse est une inhumation primaire, comme le démontre les éléments anatomiques en articulation. Les défunts semblent avoir été empilés, certains la tête au nord, d'autres au sud, et recouverts de chaux. De la chaux entre les ossements de certains individus (par exemple sous les ossements de 18B500, mais par-dessus ceux de 18B600) suggère que de la chaux a pu être étendue entre chaque individu. De plus, la position des corps de certains individus complets, comme l'individu 18B500 qui avait le bras relevé au-dessus de la tête, et 18B600 dont le bras et la jambe droite sont pliés, suggère une mise en terre rapide, sans attention particulière portée à la position des corps dans la fosse. Ce contexte d'inhumation d'une fosse collective primaire en pleine terre est peu commune en contexte de cimetières euro-québécois, comme il sera discuté à la section 6.2. Outre trois boutons, aucun autre artefact relié à l'habillement communément retrouvés en contextes de sépultures (ex. épingles), n'a été mis au jour.

6.1.2. État de conservation et fréquence des os

Le contexte d'inhumation en pleine terre a fait en sorte que les processus taphonomiques ont affecté les os plus rapidement. Il est probable que la décomposition du corps s'est faite de manière plus rapide que si les individus avaient été inhumés dans un cercueil (Nikita 2017 : 89). Il est apparu très tôt durant la fouille que le sédiment limoneux formant le sol d'inhumation enveloppait très bien les ossements, s'y étant même collé, et qu'il était difficile de les dégager sans les briser. La nature du terrain dans le secteur, à basse élévation et souvent gorgé d'eau en raison des marées et crues de la rivière Saint-Charles, a sûrement aussi contribué à la pauvre conservation des éléments osseux (Nikita 2017 : 90, White 2005 : 52).

De manière générale, on remarque que ce sont les os plats qui se sont le moins bien préservés (côtes, scapula, os coxaux), suivi des os spongieux (par exemple les épiphyses des os longs, sacrum et les corps de vertèbres) car ils sont plus poreux et se décomposent plus facilement. À l'opposé, les diaphyses des os longs, formées majoritairement d'os cortical, qui est un tissu osseux compact, sont mieux préservées (Nikita 2017 : 91). La figure 69 illustre la répartition des éléments osseux répertoriés selon leur intégrité. On y remarque que moins de la moitié sont considérés comme complets (>75 % de l'élément présent) et qu'environ 14 % des éléments ont été classés dans la catégorie « éclatés », c'est-à-dire qu'ils étaient présents en tellement de minuscules fragments qu'il nous a été impossible de déterminer leur intégrité.

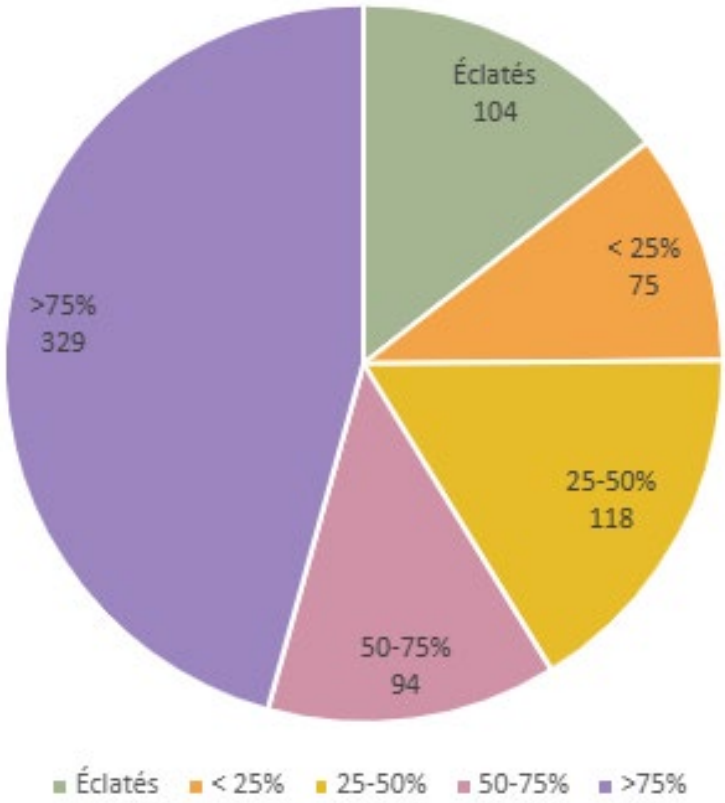


Figure 70 : Répartition des os selon leur degré d'intégrité

Il faut aussi mentionner que la fosse contenait une surreprésentation des os du squelette axial, des pieds et des mains (figure 70). Cela peut s'expliquer en partie par la composition des éléments formant le squelette axial et les pieds et les mains, mais aussi être relié à l'exhumation partielle de la fosse. Les os formant les catégories du squelette axial et des pieds et des mains sont plus nombreux dans un squelette humain que pour les catégories des membres et du crâne. De plus, les mains et les pieds sont composés de plusieurs petits os qui sont plus sujets à se déplacer après la décomposition des tissus mous. Ils sont souvent oubliés lors d'épisodes d'exhumation, alors que les crânes et les os longs sont privilégiés au détriment d'os plus petits.

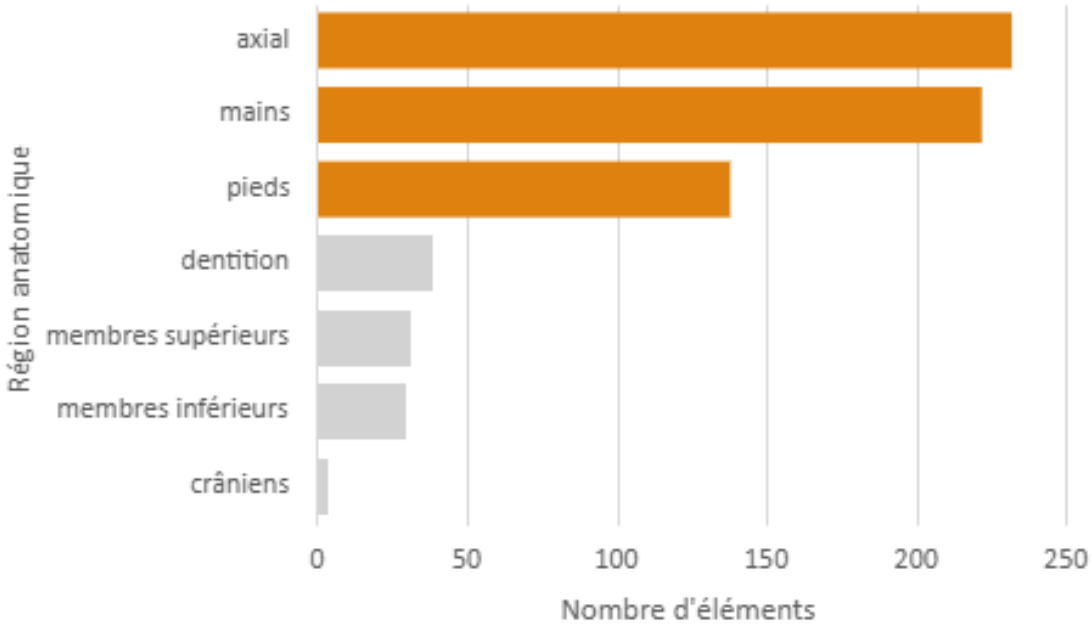


Figure 71 : Fréquence des éléments osseux identifiables selon la région anatomique

6.1.3. Les individus inhumés dans la fosse

La fosse d'inhumations multiples a révélé plusieurs squelettes ou sections de squelette encore en articulation, ce qui permet au bioarchéologue de brosser le profil biologique (sexe, âge, pathologies, marqueurs d'activités, etc.) d'un individu en particulier. Les différents individus seront décrits ici, de même que les os épars qui peuvent leur être associés, afin d'avoir une vision globale de la population inhumée dans la fosse à l'étude. La figure 71 identifie les sépultures et présente leur disposition dans la fosse et le tableau 4 résume les observations de terrain et de laboratoire selon les individus. Outre les squelettes en articulation dans la fosse, plusieurs os épars ont pu être observés et récoltés. En considérant ces os, le nombre minimum d'individus (NMI) inhumés dans la fosse augmente, et passe de huit individus en articulation à un minimum de 14 individus au total.

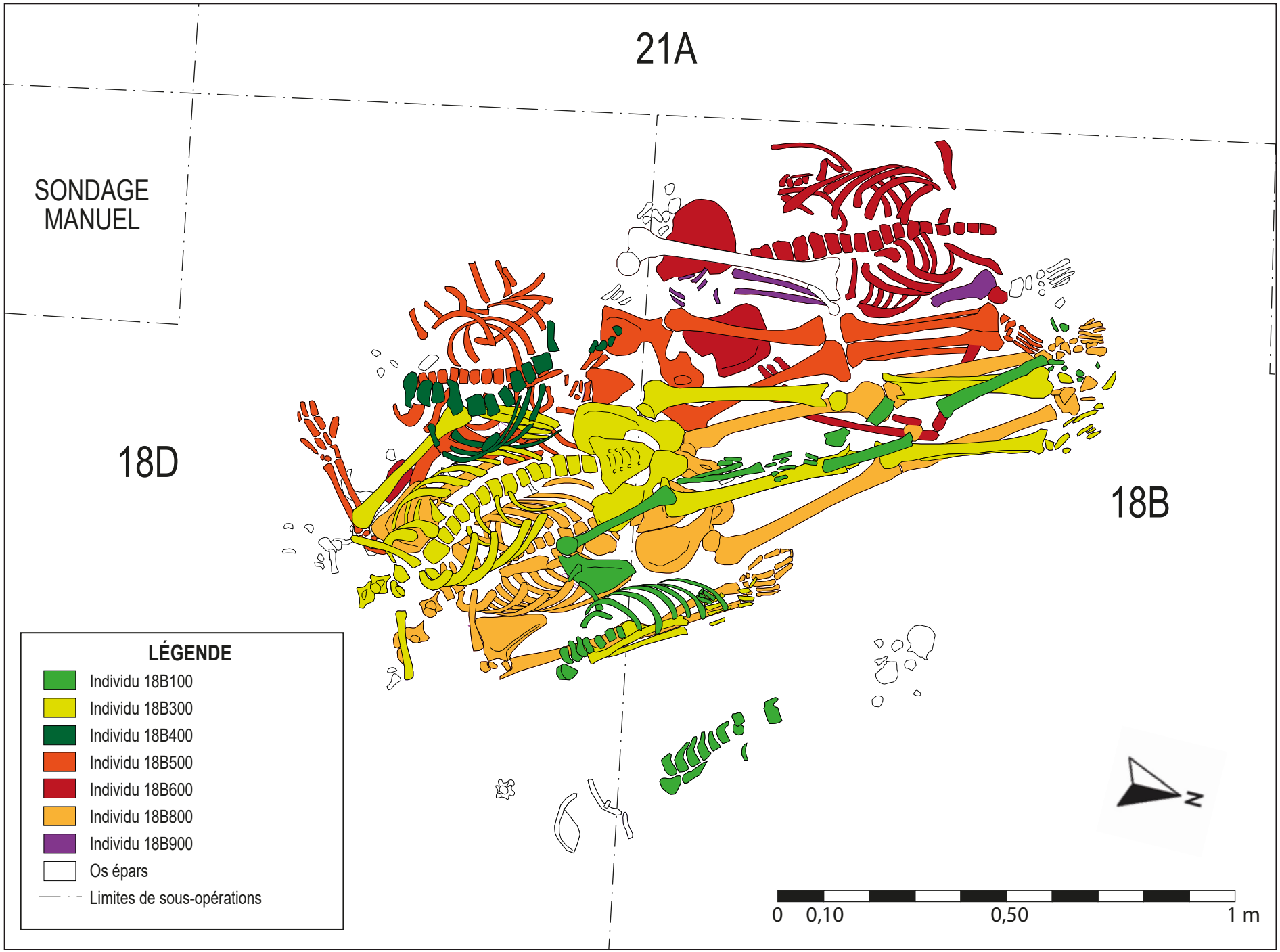


Figure 72 : Interprétation des individus mis au jour dans la fosse d'inhumations multiples (CeEt-755-18B et 18D)

BUREAU DE PROJET DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Infographie par Stéphane Noël
Dessin basé sur un relevé photogrammétrique par Laurence Ferland

6.1.3.1. Individu 18B100

Le premier individu, identifié comme 18B100 lors de la fouille, est en fait la mise en commun en laboratoire de plusieurs éléments osseux provenant de la portion est de la fosse : des éléments de pieds droits, de mains droites et des vertèbres identifiés 18B100, un bras, une main gauche et des vertèbres identifiés 18B200 (photo 20), une jambe gauche identifiée 18B700 et quelques ossements épars. Il s'agit majoritairement des os mis au jour dans la partie supérieure de la fosse qui ont été regroupés en laboratoire, car leur association n'était pas claire sur le terrain. Bien que le squelette soit loin d'être complet, et que les os fragmentés étaient dans un état de préservation moyen à mauvais, quelques observations ont pu être faites. Il a été extrait de la fosse en 2023, mais est quand même traité ici dans le but de présenter l'information la plus complète et à jour sur la population inhumée dans la fosse d'inhumations.

La position des os suggère que l'individu était allongé sur le dos, la tête vers le sud et les pieds vers le nord. La sépulture est celle d'un individu adulte, probablement âgé de plus de 25 ans selon le développement et la fusion des os. Sinon, peu de pathologies ont pu être observées, mis à part quelques ostéophytes sur des vertèbres et des côtes et des changements de l'enthèse au point d'attachement de certains ligaments sur les os longs et quelques vertèbres.

Tableau 5 : Synthèse des informations de la fouille et de l'analyse bioarchéologique pour chaque individu

No Individu	État de conservation	Positionnement squelette			Élévation moyenne (m AMMM)	Os présents			Estim. âge	Estim. sexe	Association	Remarques
		Position	Tête au	Orientation		Crâne	Squelette axial	Squelette app.				
18B100; 18B200; 18B700	Moyen à mauvais	Allongé	Sud	Nord-sud	4,65	Absent	Quelques vertèbres cervicales et thoraciques, sternum, côtes gauches	Clavicules, scapula bras et main gauche	Adulte (>25 ans).	Indét.	Portion proximale dans sous-opération 18D et portion distale dans 18B	Les trois sépultures, identifiées différemment sur le terrain, ont été regroupées en laboratoire. Les éléments anatomiques étaient partiellement en connexion
18B300	Bon à moyen	Allongé	Sud	Nord-sud	4,61	Absent	Vertèbres, sternum, sacrum, côtes gauches et droites	Os coxaux, jambes, pieds, humérus gauche, clavicule gauche, scapula gauche, ulna et radius droit	Adulte (25-40 ans?)	H?	Portion proximale dans sous-opération 18D et portion distale dans 18B. Bras gauche sous 18B400, en-dessous de 18B100,au-dessus de 18B800	Sexe estimé sur le terrain avec la forme de la ceinture pelvienne. Âge estimé avec la surface auriculaire de l'os iliaque au terrain et au laboratoire
18B400	Moyen	Allongé/peut-être sur le côté gauche	Indét.	Indét.	4,59	Absent	Environ 8 vertèbres thoraciques et 4-5 côtes gauches	Absent	Adulte (>25 ans)	Non observable	Dans la sous-op. 18D. Portion est au-dessus de 18B300 et portion ouest au-dessus de 18B500	Âge estimé avec la fusion des vertèbres
18B500	Moyen	Allongé	Sud	Nord-sud	4,54	Mandibule, dents permanentes inf., dents sup. éparses ?	Sternum, côtes gauches et droites, sacrum	Main droite, bras droit, scapula droite, clavicule droite, jambes, pieds, os coxaux	Adolescent 16-17 ans	F?	Portion proximale dans sous-opération 18D et portion distale dans 18B. Sous 18B300 et en partie par-dessus 18B600	Âge estimé avec la dentition de la mandibule et fusion des épiphyses fémorales. Sexe estimé avec la forme arrondie de la mandibule, sacrum et os coxal peu observables.
18B600	Bon à moyen	Allongé	Nord	Nord-sud	4,44	Absent.	Sternum, côtes gauches et droites, sacrum, vertèbres (min. 17)	Bras et main gauche, scapula gauche, clavicule gauche, os coxaux, ulna et prob. radius droit et prob. fémur gauche	Adulte (>25 ans)	H?	Dans la section ouest de 18B. Légèrement en dessous des membres inférieurs de 18B500 et de 18B800	Âge estimé avec la fusion des vertèbres. Sexe estimé par la forme de la ceinture pelvienne sur le terrain.
18B800	Moyen	Allongé	Sud	Nord-sud	4,61	Absent.	Sternum, vertèbres (min. 17), côtes gauches et droites (min 10 de chaque côté), sacrum	Bras droit et main droite, scapula droite, clavicule droite, os coxaux jambes et pieds	Adulte	H?	Portion proximale dans sous-opération 18D et portion distale dans 18B. Portion ouest sous 18B300. Un avant-bras (prob. à 18B300 repose sur le bras de 18B800), en partie au-dessus de 18B600	Sexe estimé par la forme de la ceinture pelvienne sur le terrain.
18B900	Moyen	Non observable	Nord ?	Nord-sud?	4,42	Absent	Absent	Scapula gauche, radius gauche, ulna gauche et os de la main gauche, d'humérus gauche?	Adulte indét.	Non observable	Localisé sur l'épaule gauche, les côtes gauches et le bassin de 18B600	Avant-bras et main en articulation, possible fragment d'épiphyse supérieure de l'humérus gauche, mais non répertorié en labo
18B1000	Mauvais	Non observable	Non observable	Non observable	4,58	Absent	Absent	Os de pied, latéralité indéterminée	Juvénile ?	Non observable	Pied d'enfant seul, trouvé au sud des individus encore en place	Os de pieds mal préservés



Photo 20 : Détail des côtes, clavicule, bras gauches et vertèbres, nommés 18B200 sur le terrain, mais faisant partie de 18B100
Photo : Véronique Miclette, 16 juin 2023

6.1.3.2. Individu 18B300

L'individu 18B300 est représentée par un squelette presque complet (mis à part le crâne, l'humérus droit et la scapula droite), dont la conservation sur le terrain était de bonne à moyenne. Les os formant les membres inférieurs et le bras gauche ont été exhumés en 2023, tandis que le squelette axial l'a été en 2024 (photo 21). L'individu était allongé sur le dos, avec la tête au sud et les pieds au nord, et le bras gauche le long du corps. Les os de l'avant-bras droit, tombés vers l'est, ont pu leur être associés à cause de leurs caractéristiques (taille, robustesse) similaires à ceux du bras gauche.

Les observations en laboratoire ont permis de déterminer qu'il s'agissait d'un individu adulte entre 25 et 40 ans. En effet, les vertèbres et les os longs, complètement fusionnés, indiquent que l'individu était âgé d'au moins 25 ans au moment de sa mort. Puis, l'observation de la surface auriculaire de l'os iliaque

suggère un individu jeune adulte, qui n'aurait pas dépassé 40 ans (Lovejoy *et al.* 1985). Toutefois, cette dernière observation doit être considérée avec prudence, car le mauvais état de conservation de l'os coxal une fois en laboratoire n'a pas permis d'observer la surface diagnostique dans son entièreté.

L'estimation du sexe de l'individu s'est seulement faite à partir des observations notées sur le terrain : la forme du sacrum et des os iliaques suggère un individu de sexe masculin. Puis, seulement les phalanges proximales présentaient une légère modification de l'enthèse sur leurs faces latérales.



Photo 21 : Au centre, le squelette supérieur, dont les os sont complètement dégagés, est associé à l'individu 18B300
Photo : Véronique Miclette, 21 juin 2023

6.1.3.3. Individu 18B400

L'individu 18B400 est représentée par peu d'ossements et se trouvait dans la portion sud-ouest de la fosse : une portion de colonne vertébrale et quelques côtes gauches en articulation (photo 22). Selon leur disposition dans la fosse, la tête de l'individu 18B400 aurait été orientée au sud et ses pieds au nord.

Comme peu d'éléments ont été mis au jour pour cet individu, peu d'observations ont pu être faites. Au moment de sa mort, il aurait été âgé de plus de 25 ans, selon la fusion des vertèbres. L'estimation du sexe de l'individu n'a pas été tentée, faute d'éléments osseux présentant des traits diagnostiques.



Photo 22 : Les vertèbres et les côtes droites encerclées, attribuées à 18B400, ne sont pas en connexion anatomique avec aucun autre élément osseux
Photo : Véronique Miclette, 22 juin 2023

6.1.3.4. Individu 18B500

L'individu 18B500 (photo 23), localisée dans la portion ouest de la fosse collective, est complète, sauf pour les os du crâne. En effet, tous les autres éléments anatomiques y sont représentés, même une mandibule avec toutes les dents inférieures permanentes en place. La conservation des os a été jugée moyenne, puisqu'ils ont été écrasés en partie par l'individu 18B400. Le corps de l'individu a été inhumé sur le dos, la tête au sud et les pieds vers le nord. Son bras droit est le long du corps, alors que le bras gauche est replié au-dessus de la tête.



Photo 23 : Individu 18B500, au centre, avec la mandibule, et le bras droit replié au-dessus de la tête
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-755-0020, 16 mai 2024

Puisque plusieurs dents sont en association directe avec cet individu. Nous avons pu estimer son âge avec assez de précisions grâce au schéma d'éruption des dents (Ubelaker 1989) et du degré de formation de leurs racines (Smith 1991). Il s'agirait ici soit d'un adolescent masculin âgé entre 15,6 et 16,4 ans ou une adolescente de sexe féminin âgée entre 16,2 et 16,9 ans. Puisque nous sommes en présence d'un individu encore immature, il faut demeurer prudent quant à la détermination du sexe de l'individu. Les observations réalisées sur le terrain penchent toutefois vers un individu de sexe féminin (forme de la ceinture pelvienne et du menton).

Une incisive centrale supérieure retrouvée près de la mandibule a été potentiellement associée à l'individu 18B500. Cette dent a été scorée au niveau 3 (ou 4) de l'échelle ASUS (Arizona State University Dental Anthropology System) pour les dents en forme de pelle (Turner, Nichol et Scott 1991 dans Turner *et al.*, 1991 :15). Bien qu'associée sur le terrain à l'individu 18B500, nous ne pouvons pas l'affirmer avec certitude. De plus, en l'absence d'autres marqueurs visibles sur le squelette, il n'est pas possible d'attribuer avec certitude une ethnicité particulière à cet individu (ex. ascendance autochtone ou caucasienne).

L'observation des dents inférieures en place dans la mandibule appartenant à l'individu 18B500 ont révélé la présence d'un mélange de traits dentaires non-métriques plus fréquents dans les populations d'ascendance africaine, australienne et d'Europe de l'Ouest, telles que l'absence d'extension d'émail sur les racines des molaires et l'absence de crêtes secondaires sur les cuspides buccales des prémolaires (Scott et Irish 2017). Deux autres dents maxillaires éparses, dont une est la répétition de l'incisive mentionnée plus haut, présentent aussi le trait non-métrique de dents en pelle, mais elles ne peuvent être associées à un individu en particulier, car elles ont été trouvées dans la partie supérieure de la fosse qui a fait l'objet d'une exhumation.

Quelques pathologies ont pu être identifiées sur le squelette de l'individu 18B500, notamment les membres inférieurs qui présentaient un peu de porosité anormale sur leur face postérieure et de la déposition de nouvel os, mais de manière très

localisée sur la fibula gauche. Ces exemples d'anormalité de l'os pourraient être reliés à un épisode de carence alimentaire (ex. scorbut), mais guérit ou en voie de guérison au moment de la mort car l'os a recommencé à se reformer. Plusieurs dents mandibulaires montraient des traces d'hypoplasie de l'émail, et donc un développement insuffisant de l'émail dentaire durant l'enfance, et qui peut aussi être relié par exemple à de la malnutrition ou à une carence en vitamine D. À noter aussi que les incisives mandibulaires présentaient de la plaque dentaire de manière modérée. Puis, deux caries ont été observées : une petite carie sur la face occlusale de la première molaire inférieure droite et une plus grosse carie sur la face buccale de la première molaire inférieure gauche.

6.1.3.5. Individu 18B600

La sépulture 18B600 (photo 24), localisée à la limite ouest de la fosse, est la seule sépulture dont l'orientation du corps présentait la tête au nord et les pieds au sud. Le squelette associé à cet individu était partiel; le crâne, le bras droit et la jambe droite étaient absents. Le bras gauche n'était pas allongé le long du corps, mais plutôt décollé du corps et en flexion à l'articulation du coude. Un positionnement similaire est visible pour la jambe gauche avec le fémur qui s'éloigne latéralement du corps, mais avec une flexion au genou qui ramène le tibia, la fibula et les os du pieds médialement. À noter que stratigraphiquement, il s'agit de la sépulture la plus profonde et la dernière à avoir été exhumée. Les ossements avaient une conservation considérée de bonne à moyenne, avec les côtes, les vertèbres et les portions d'os spongieux des os longs s'étant moins bien préservés.

L'âge de cet individu a été estimé avec la fusion des os (en particulier les vertèbres qui étaient complètement formées et fusionnées), et il s'agit d'un adulte de plus de 25 ans. On ne peut être plus précis, car les os coxaux et le sacrum ne s'étaient pas bien conservés après leur exhumation et que la surface auriculaire ou la symphyse pubienne n'étaient pas observables. De plus, aucune dent n'est associée à cet individu.

Pour ce qui est de l'estimation du sexe, elle a été faite en se basant sur les observations faites sur le terrain et les photos du squelette *in situ*, et les critères tendaient vers un individu de sexe masculin.



Photo 24 : Sépulture 18B600, complètement dégagée. Noter l'avant-bras gauche de l'individu 18B900 sur le bassin, la tache de chaux au sud de l'individu
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-755-0119, 23 mai 2024

Peu de pathologies ont été remarquées sur les os de 18B600. À noter qu'il s'agit des os les plus « robustes » de l'échantillon de la fosse d'inhumations et qu'ils présentent de manière générale des enthèses assez développées (plus que sur les autres individus analysés). Une petite plaque de porosité anormale sur la portion distale du tibia gauche postérieur a été notée. Il pourrait s'agir d'une réaction à une infection ou un trauma (Roberts 2019 : dans Buikstra 2019),

puisque cela n'a pas été vu sur d'autres os du même squelette. Puis, quelques os longs présentaient de possibles marques de coupe. Bien qu'elles pourraient avoir été produites par des outils lors de la fouille, certaines d'entre elles semblaient trop profondes et avec une orientation suggérant une coupe volontaire. Elles ont plutôt les caractéristiques d'une marque laissée par un couteau (ou un scalpel) (Nikita 2017 : 84; Lewis 2008).

L'individu 18B600 est le seul auquel on peut associer un artefact : un bouton en nacre à quatre trous ayant a été retrouvé sous les côtes droites de l'individu lors de la fouille de 2023 (photo 25). Cependant, cet artefact n'aide pas vraiment à préciser la datation de l'événement d'inhumation dans la fosse puisque ce genre de boutons sont retrouvés dans différents contextes tout au long du 19^{e} siècle, englobant complètement les années d'utilisation connues du cimetière à l'étude (1835-1871).



Photo 25 : Bouton en nacre, associé à la sépulture 18B600
Photo : Véronique Miclette, 12 juin 2023

6.1.3.6. Individu 18B800

La sépulture identifiée 18B800 est à la base de la section est de la fouille. Seul son côté gauche reposait par-dessus les membres gauches de la sépulture 18B600 (photo 26). Ses os avaient un état de conservation jugé moyen. Le squelette allongé sur le dos comprenait tous les éléments anatomiques, sauf la tête, et était encore en articulation. Sa tête était orientée au sud et ses pieds à l'est et les bras reposaient le long du corps (le bras gauche est légèrement plus éloigné du corps que le bras droit).



Photo 26 : La sépulture 18B800 (en haut), complète sauf la tête
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-755-0046, 22 mai 2024

L'estimation de l'âge au moment du décès s'est faite en observant la fusion des éléments osseux, ainsi qu'avec une portion de la surface auriculaire entre l'os coxal et le sacrum qui a été préservée, ce qui a permis d'affiner l'estimation : il s'agirait d'un jeune adulte entre 25 et 30 ans (Lovejoy *et al.* 1985). Puis, comme pour les autres sépultures, l'estimation du sexe s'est faite surtout en nous basant

sur ce qui a été remarqué sur le terrain, puisque la préservation de la ceinture pelvienne n'était pas très bonne. L'individu 18B800 présente des caractéristiques associées à un individu de sexe possiblement féminin.

Des marques de coupe ont été observées sur les os longs de 18B800, similaires à celles de l'individu 18B600. Des marques ont également été observées sur deux côtes de 18B800. Sinon, mis à part des changements dans l'enthèse observables de manière modérée sur les deux faces latérales du premier métacarpe droit et sur quelques os longs (fémur et patella gauche, humérus droit) suggérant une utilisation fréquente des muscles s'y attachant, aucune autre pathologie n'a été observée sur les os de la sépulture 18B800.

6.1.3.7. Individu 18B900

L'individu 18B900 est seulement représenté par des os d'une main gauche, d'un radius, d'un ulna et d'une portion d'une scapula gauche. Il est possible qu'une portion de l'épiphyse supérieure de l'humérus gauche ait aussi été présente, mais il n'a pu être identifié en laboratoire, du fait de sa mauvaise conservation. Ces éléments, en articulation entre eux (à part la scapula) reposaient sur l'épaule gauche, les côtes gauches et le bassin de 18B600 (photo 27) et se sont vu attribuer un identifiant différent, puisque l'individu 18B600 possédait aussi ces éléments anatomiques en articulation. Selon nos observations, il s'agirait d'un individu adulte, dont l'âge n'a pu être déterminé avec plus de précision. L'estimation du sexe n'a pas été tentée, car aucun trait ou marqueur ne sont observables sur les os de cet individu.



Photo 27 : Éléments osseux d'une épaule et d'un bras gauche identifiés comme l'individu 18B900, reposant sur 18B600
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-755-0126, 23 mai 2024

6.1.3.8. Individu 18B1000

Enfin, la sépulture 18B1000 est le dernier regroupement d'ossements à s'être vu attribuer un identifiant. Il s'agit d'os de pieds, en articulation, mais dont la latéralité n'a pu être déterminée. Les os se trouvaient à l'extrémité sud de la fosse, complètement au sud des individus plus complets et encore en place, possiblement sous la main droite de la sépulture 18B500 (photo 28). Il est apparu évident sur le terrain qu'il s'agissait d'un individu juvénile, tant à cause de la petitesse des os, qu'à leur mauvais état de conservation. Pour cette raison, et sa proximité avec aucun autre élément osseux juvénile, le pied s'est vu attribuer un identifiant de sépulture distinct. L'orientation du squelette n'a pu être déterminée. Des os d'enfants avaient aussi été ramassés comme des os épars en 2023, dans le quadrant nord-est de 18D, donc dans la portion sud de la fosse. Il est possible

qu'il s'agisse d'éléments provenant du même individu. La très mauvaise conservation n'a pas permis de faire plus d'observations en laboratoire, les os s'étant complètement désintégrés.



Photo 28 : Os de pied juvénile formant l'individu 18B1000, sous la main droite de 18B500
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-755-0024, 16 mai 2024

6.1.4. Démographie : estimation de l'âge, du sexe et de la stature

L'échantillon de la population représenté par la fosse d'inhumations multiples à l'étude contient un minimum de quatorze individus. Ceux-ci sont en majorité des adultes, mais on constate aussi qu'au moins un adolescent, un enfant et un bambin y ont été inhumés (tableau 6). Comme ce ne sont pas tous les squelettes qui étaient complets, nous avons été en mesure d'estimer le sexe pour seulement

quatre des 12 individus adultes ou adolescents. Le bassin (os coxaux et sacrum) est l'élément le plus diagnostique pour déterminer le sexe et l'âge d'un individu, mais ils se conservent très mal. Pour cette raison, même si les os du bassin étaient présents sur le terrain, leur état de conservation a pu empêcher l'estimation de l'âge et le sexe d'un individu en laboratoire. Ainsi, le plus d'observations possibles ont été faites *in situ* durant la fouille. Nous avons été en mesure d'estimer la présence dans la fosse d'au moins trois individus adultes, probablement des hommes (18B300, 18B600 et 18B800), ainsi qu'une adolescente de sexe possiblement féminin (18B500).

Tableau 6 : Nombre minimal d'individu (NMI) selon les groupes d'âge

	Adulte	Adolescent	Enfant	Bébé	Total
Squelettes en articulation	6	1	1		8
Os épars	5			1	6
Total	11	1	1	1	14

Il est aussi intéressant de noter que pour les deux individus adultes (18B300 et 18B800) dont l'âge a pu être estimé avec plus de précision grâce à l'observation de la surface auriculaire entre l'os coxal et le sacrum, ils seraient décédés assez tôt et n'auraient pas plus de quarante ans pour 18B300 et de trente ans pour 18B800. En mettant ces informations en commun avec le fait que sur les 12 individus, au moins trois sont juvéniles, il est possible de mieux comprendre les circonstances entourant la mise en place de cette fosse collective qui pourraient être associée à un événement épidémique ou du moins un événement ayant causé la mort de plusieurs personnes relativement jeunes pour mourir d'une cause naturelle.

L'estimation de la stature des individus peut se calculer selon différentes formules basées sur la longueur des os longs. Comme les extrémités des os longs se désagrégeaient déjà sur le terrain, il a été difficile de prendre leurs mesures totales réelles. Pour cette raison, aucune estimation de la stature des individus n'a été

tentée. Toutefois, les individus 18B300 et 18B600 se démarquent par la robustesse et la taille de leurs os. À l'opposé, on remarque immédiatement en observant l'échantillon que l'individu 18B500 a des os plus courts et plus graciles que les autres individus en place dans la fosse.

6.1.5. Pathologies et état de santé

De manière générale, peu de pathologies ont été observées sur la population à l'étude. Toutefois, plusieurs types de pathologies, présentes en faible quantité sont présentes : maladies articulaires, maladies dentaires, enthésiopathies, conditions inflammatoires, maladies métaboliques. Elles ne sont toutefois pas généralisées, ni dans l'échantillon, ni chez un individu en particulier. Aucune trace de trauma n'a été observée, mis à part les quelques possibles marques de couteaux sur les os de 18B600 et 18B800 qui seront discutées plus tard.

Tableau 7 : Fréquence des pathologies chez la population mise au jour en 2023-2024 sur le site CeEt-755

Type de pathologie	Fréquence
Maladies dentaires	24
Maladies articulaires	9
Enthésiopathies	8
Conditions inflammatoires	4
Maladies métaboliques	4

6.1.5.1. Maladies dentaires

Quelques dents éparses ont été récoltées lors des fouilles, de même que toutes les dents de la mandibule de l'individu 18B500. Les pathologies dentaires varient d'un degré de sévérité léger à modéré. De la plaque a été observée sur plusieurs dents de 18B500, en particulier sur les incisives inférieures, et deux caries sur les premières molaires (photo 29).De l'hypoplasie de l'émail, reliée à une carence nutritionnelle en bas âge lors de la formation de la couronne de dents, a aussi été notée de manière légère sur les dents inférieures de 18B500 Deux dents éparses présentaient de l'usure asymétrique, ce qui peut généralement être associé à de

l’usure faite par l’activité de fumer la pipe ou chez des individus qui utilisent leurs dents comme outils lors de leurs activités quotidiennes (photo 30).



Photo 29 : Caries sur les deux premières molaires inférieures de 18B500
Photo : Véronique Miclette

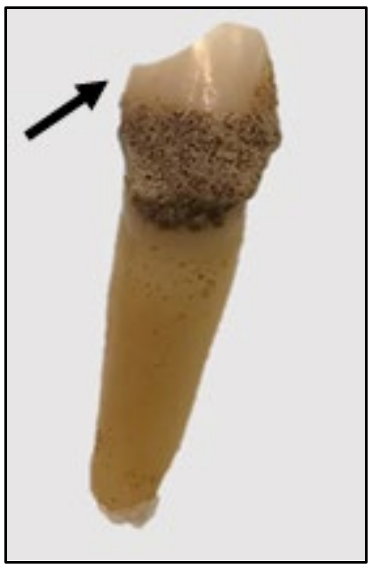


Photo 30 : Vue buccale d'une canine droite inférieure avec du tartre recouvrant la moitié inférieure de la couronne et de l'usure asymétrique, plus présente sur le côté droit (flèche)
Photo : Aida R. Barbera

6.1.5.2. Maladies articulaires

Puisqu'en général les os ne présentaient pas un très bon degré de préservation, il a été difficile d'observer des pathologies au niveau des articulations. Quelques vertèbres provenant de l'individu 18B100 présentaient des hernies intradiscales (connues sous le nom de *Schmnorls' nodes*) et trois processus postérieurs avaient une ossification du ligament jaune (*ligamentum flavum*). De la porosité anormale sur l'incisure radiale de l'ulna gauche du même individu (photo 31) pourrait être suggestif d'une maladie dégénérative de l'articulation radio-ulnaire.



Photo 31 : Vue latérale de la portion proximale de l'ulna gauche de 18B100 présentant de la porosité anormale
Photo : Aida R. Barbera

6.1.5.3. Changements aux enthèses et marqueurs d'activité

La formation de nouvel os, et parfois la résorption de l'os, aux enthèses (endroits où s'insèrent les muscles via les tendons et les ligaments) sont souvent utilisés en bioarchéologie comme des indicateurs d'une activité répétitive des muscles sollicités (Nikita 2017 : 273; Villotte et Knüsel 2013). Des changements aux enthèses ont été notés sur huit éléments osseux seulement, dont certains sont des ossements épars, en particulier des patellas, des phalanges et des métacarpes (photo 32). Il est toutefois difficile de déterminer le type d'activité sans l'observation du squelette complet d'un individu.

Une patella droite mise au jour dans la portion supérieure de la fosse (os épars) présentait une modification supralatérale de l'os (photo 33) (pathologie connue en anglais sous *vastus notch*), à l'attachement du muscle vastus lateralis et qui serait associé au mouvement répétitif de contraction de ce muscle, par exemple lorsqu'un individu s'accroupit (Kriletić *et al.* 2021).



Photo 32 : Vue palmaire des phalanges distales et médiales de la main gauche de 18B900. De l'activité osseuse aux enthèses latérales est présente
Photo : Véronique Miclette



Photo 33 : Patella droite trouvée sur la clavicule de 18B100 présentant une modification de l'enthèse supralatérale au point d'attachement du muscle vastus lateralis
Photo : Aida R. Barbera

6.1.5.4. Maladies métaboliques

Il est difficile d'observer des changements relatifs à l'apport nutritionnel sur les os qui proviennent de contextes désarticulés, car il est préférable d'identifier les maladies métaboliques résultant d'un agencement de lésions sur l'entièreté du squelette, et non pas sur une lésion en particulier (Brickley et Mays 2019).

Néanmoins, de la porosité et de la formation de nouvel os sur la face postérieure des fémurs (notamment le long de la *linea aspera*) laissent supposer une carence en vitamine C. Certains individus fouillés complètement en 2023 et en 2024 pourraient présenter des lésions suggestives d'un épisode de scorbut guéri sur leurs fémurs : les individus 18B100, 18B300, 18B500 (bilatéralement) et 18B600 (photo 34 et photo 35). Toutefois, comme les lésions ne semblent pas généralisées à l'ensemble du corps, et que les os du crâne sont absents (élément permettant un meilleur diagnostic pour ces pathologies), il ne s'agit que d'une hypothèse.



Photo 34 : Fémur droit de 18B500 présentant de la formation de nouvel os le long de la *linea aspera*
Photo : Véronique Miclette



Photo 35 : Face postérieure du fémur gauche de 18B500 présentant de la porosité anormale
Photo : Véronique Miclette

6.1.5.5. Maladies inflammatoires

L'inflammation observable sur le squelette peut résulter de traumas ou d'infections. La face antérieure des tibias est une région souvent affectée (Roberts 2019, dans Buikstra 2019). Les deux tibias de l'individu 18B300 montraient des signes de périostite (inflammation du périoste) guérie (photo 36), suggérant une réaction de l'os à un trauma ou à une infection. Cela pourrait également indiquer une carence en vitamine C, surtout en considérant les observations du fémur gauche du même individu. Le tibia gauche de l'individu 18B600 est aussi affecté, bien qu'aucun diagnostic certain ne puisse être émis pour cet individu.



Photo 36 : Vue médiale du tibia gauche de l'individu 18B300 présentant une périostite guérie
Photo : Aida R. Barbera

Il est difficile de différencier sur les os les marques laissées par les carences alimentaires et celles laissées par les infections, surtout en l'absence d'os du crâne. Il est toutefois clair que les os longs des individus 18B100, 18B300, 18B500 et 18B600 ont réagi à un stimulus externe. Un épisode de scorbut guérit est une hypothèse valable considérant le contexte de l'immigration au 19^{e} siècle associé au cimetière de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés. Des inflammations résultant de trauma ou d'infection pourraient aussi être possibles.

6.2. Discussion

Les fouilles débutées en 2023 et terminées en 2024 ont permis de déterminer que la fosse d'inhumations multiples a fait l'objet d'une exhumation partielle. En effet, le sol y était mélangé, comme le démontre les taches de chaux localisées un peu partout autour des ossements. Plusieurs ossements épars retrouvés en périphérie des squelettes complets, de même qu'au-dessus de ceux-ci, seraient des os restants d'individus qui auraient été partiellement exhumés. Le NMI calculé à 14 (avec la répétition de certains éléments anatomiques, comme les talus droits qui sont surreprésentés dans l'échantillon) est supérieur aux huit squelettes ou

portions de squelettes en articulation qui ont été observés lors des fouilles en 2023-2024. Donc, au moins six autres individus ont été inhumés dans cette fosse, et exhumés à un moment indéterminé. En observant la localisation des os en plan (figure 71) on remarque que plusieurs os longs et les crânes, qui seraient en périphérie de la fosse, sont manquants. Par exemple, les membres droits de l'individu 18B600 sont manquants à la limite ouest de la fosse : un autre individu à l'ouest de 18B600 et 18B500 aurait été exhumé presque complètement, potentiellement avec les membres gauches de 18B600. Le bras droit identifié comme 18B900 et reposant sur 18B600 pourrait être relié à cet individu presque complètement exhumé.

En mettant en relation l'emplacement de la fosse multiple avec le bâtiment du gouvernement fédéral qui se trouvait à cet endroit entre les années 1960 et 2017, on remarque que la fosse est localisée entre quatre piliers de béton servant à soutenir l'édifice (figure 72). Il est possible que les sépultures aient été observées lors de la pose des piliers et que l'exhumation partielle de la fosse se serait faite à ce moment-là. Cela expliquerait la nature récente des remblais au-dessus de la fosse représentée par des tiges de métal et divers artefacts modernes.

6.2.1. Un exemple de fosse collective

Ce type de fosse collective n'est pas commun dans les contextes archéologiques euro-québécois répertoriés. Des exemples de fosses multiples ont été mises au jour sur le terrain à l'étude, dans le cimetière catholique de la Pointe-au-Lièvre et dans celui de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés (Truelle et Cie 2020 et 2021) ainsi qu'au cimetière Saint-Louis dans le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec (Ville de Québec 2024). Ces fosses multiples sont probablement associées à des épidémies de choléra et de typhus ayant touché la ville entre les années 1830 et 1850.

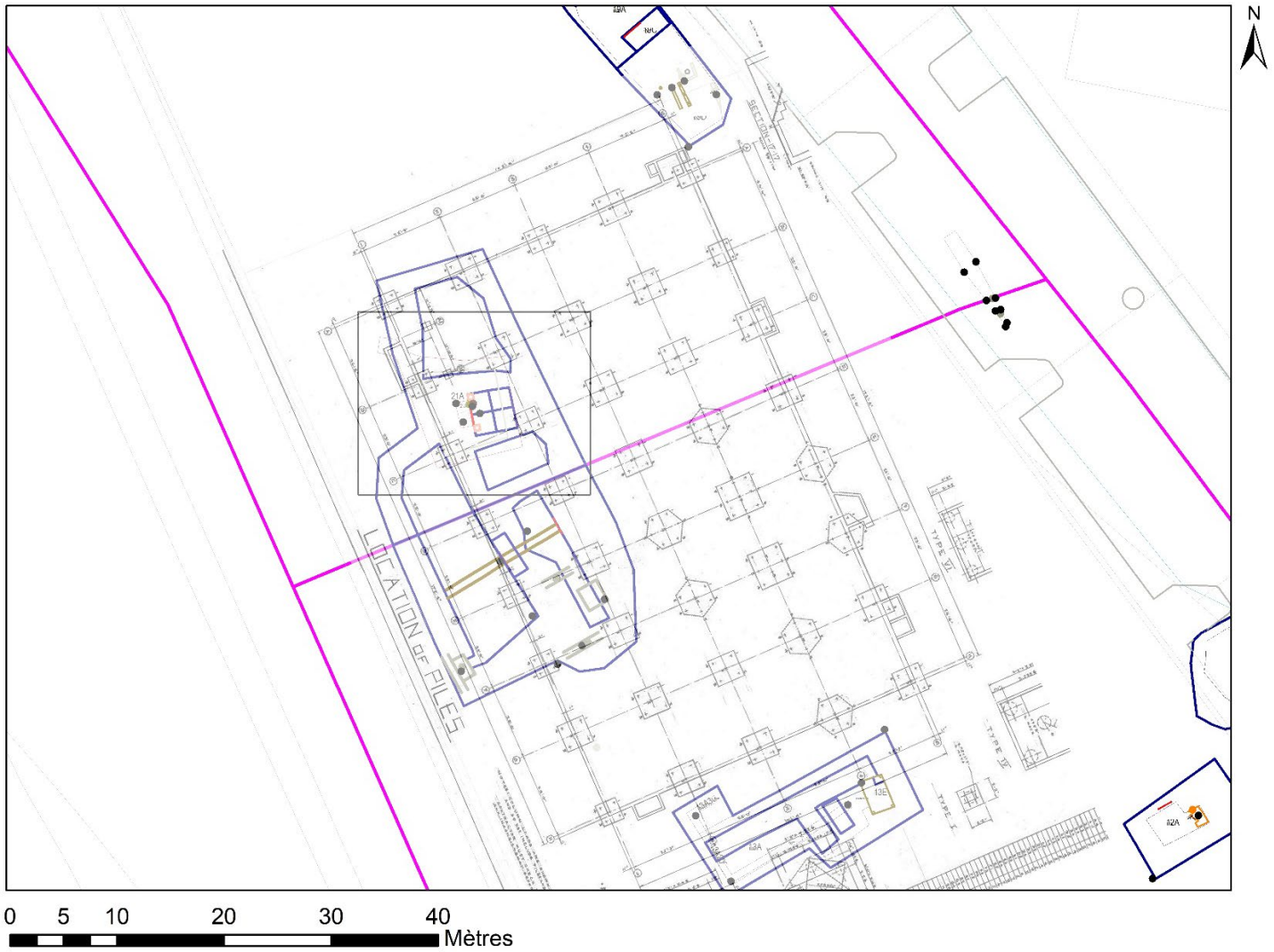


Figure 73 : Superposition des pieux du bâtiment du gouvernement fédéral (v. 1965) sur le plan de fouilles de 2024

Un autre exemple de la même époque provient d'une fouille réalisée en 2019 à Pointe-Saint-Charles (Montréal), où les archéologues ont mis au jour une fosse contenant de multiples cercueils dans un cimetière associé à un camp d'émigrants irlandais souffrant du typhus (Ethnoscop 2021). Toutefois, dans toutes ces occurrences de fosse multiple, les individus étaient inhumés à l'intérieur d'un cercueil. Il s'agissait plutôt de grandes ou longues fosses dans lesquelles étaient entassés, parfois sur plus d'un étage, les cercueils des victimes d'une épidémie.

La littérature confirme que les exemples de fosses en pleine terre s'avèrent moins communs dans les contextes archéologiques euro-québécois, en particulier au 19e siècle, et sont normalement associés à des épisodes épidémiques ou aux individus les plus pauvres (Oliver-Lloyd 2008 : 51). Un rare exemple de fosse commune en pleine terre provient du cimetière Sainte-Anne à Québec (CeEt-36), qui était en utilisation avant celui de l'Hôpital de la Marine, de 1691 à 1844. La fosse commune était recouverte de chaux et contenait les sépultures de plusieurs enfants déposés tête-bêche vraisemblablement inhumés au même moment (Ville de Québec 1996 : 58). Elle a été associée à un épisode épidémique, tardif dans l'exploitation du cimetière et ayant nécessité l'inhumation rapide de plusieurs individus, peut-être les premières épidémies de choléra 1832-1834 ou celle de la variole de 1783 (Ville de Québec 1996 : 60).

6.2.2. Le cimetière institutionnel de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés

Le cimetière à l'étude, relié à une institution médicale où la médecine était aussi enseignée, a déjà livré des témoins reliés à des amputations et à des autopsies. Les fouilles de 2019 et 2020 ont révélé des boîtes contenant les restes de membres amputés, des cercueils renfermant des membres surnuméraires, et même un cercueil où un corps avait été remplacé par deux bûches de bois. Ce dernier a été associé à un vol de cadavre tel que pratiqué au 19e siècle par les étudiants en médecine qui devaient s'exercer sur de vrais corps (Truelle et Cie 2020; Truelle et Cie 2021). De quelle manière la fosse collective fouillée lors de la

présente intervention peut être mise en relation avec ces « déchets médicaux » et ce vol de cadavre ?

Une hypothèse de travail concernant les individus inhumés dans la fosse est qu'il pourrait s'agir de corps ayant servi à l'enseignement de la médecine ou à la pratique d'étudiants en médecine. Nous savons que l'Hôpital de la Marine et des Émigrés est l'un des premiers lieux d'enseignement de la médecine à Québec au 19e siècle, en particulier à partir de l'arrivée en 1837 du Dr. James Douglas, un anatomiste notoire. Puis, en 1847, une loi est adoptée stipulant que tous les étudiants en médecine doivent posséder une formation pratique en anatomie humaine, ce qui impliquait donc de la dissection. Les sources historiques mentionnent que les cadavres fournis aux médecins pour l'enseignement provenaient pour la plupart de prisons (criminels) et de gens pauvres qui étaient décédés de manière anonyme. L'hôpital de la Marine et des Émigrés, en plus d'être un lieu d'enseignement, était apte à fournir en cadavres les étudiants car de nombreux marins et émigrants y décédaient. Il est probable que ces gens anonymes, dont les corps ne risquaient pas d'être réclamés par leurs proches, finissaient parfois sur les tables de dissection.

Afin de vérifier cette hypothèse, une revue de la littérature de rapports archéologiques présentant des contextes où des cadavres avaient servi à la dissection et à l'enseignement de la médecine a été faite. Des exemples reliés à des établissements d'enseignement ou des hôpitaux ont été trouvés, en particulier lors de fouilles ayant eu lieu aux États-Unis et en Angleterre. Il ressort de ces fouilles et des analyses bioarchéologiques subséquentes que généralement, on considère les traces d'autopsies (calottes crâniennes et côtes sciées) et/ou les os longs sciés comme des preuves d'enseignement de la médecine. Les étudiants pratiqueraient des autopsies pour comprendre le cerveau et les organes et les divers éléments anatomiques seraient étudiés en « pièces détachées » (Hodge Rousseau et Morgan 2017; Gardia-Putman, Calling et Seidemann 2023; Piers *et al*. 2011). Comme notre échantillon ne contient aucun crâne, il nous a été impossible de vérifier la présence de craniotomies. Aucune trace de coupe faite

par une scie n'a non plus été observée sur les os à l'étude. Quelques os longs étaient fracturés de manière droite et suspecte, mais ne présentaient pas de trace de scie en section. Les os fracturés *postmortem*, c'est-à-dire après la mort d'un individu, une fois sec et sans collagène, peuvent présenter des fractures droites et régulière, contrairement aux os frais qui sont sujets à se briser en éclats irréguliers (Ortner 2008; Sauer 1998 dans Nikita 2017 : 325).

Toutefois, les os longs de deux individus (18B600 et 18B800) présentaient des marques de nature indéterminée, qui auraient pu être effectuées par un couteau ou un scalpel (photo 37 et photo 38). Il est peu probable que les marques aient été faites par les outils de fouille. Des exemples de marques de scalpel ont été observées sur des ossements provenant de contextes similaires en Angleterre, même si peu de photos illustraient les rapports et permettaient de faire une bonne comparaison (Dittmar et Mitchell 2019 : 292; Mitchell *et al*. 2011 : 95; Hendersen, Collard et Johnson 1996 : 937).

La composition de l'échantillon (nombre minimal d'individus, présence d'hommes et de femmes, présence d'individus de tous âges, peu de signes de pathologies) et l'inhumation dans une fosse pêle-mêle sans cercueil est aussi similaire à ce qui a été observé dans des contextes de fosse de rejets de dissections, notamment les restes humains de la Holden Chapel à l'université Harvard (Hodge 2013 : 130-131) et à Édimbourg, dans des fouilles reliées à des anatomistes et des écoles de médecine (Kilpatrick et Cross 2014 : 5-7; Hendersen, Collard et Johnson 1996 : 937). Puis, la présence de marques de coupe sur des os longs a été observé dans quelques analyses. Les marques de coupe par couteau ou scalpel, dans les échantillons associés à la pratique des autopsies et à l'enseignement de la médecine, sont associées au retrait des tissus mous (par exemple la peau et les muscles) (Dittmar et Mitchell 2019 : 292; Mitchell et Piers 2011 : 95; Hendersen, Collard et Johnson 1996 : 937). L'hypothèse selon laquelle nous pourrions être en présence de cadavres qui auraient été disséqués, sans être démembrés, est possible, bien que peu probable, puisque les marques n'ont pas été observées sur tous les individus.

La localisation des marques de coupe pourrait aider à déterminer le type d'activité à laquelle elles sont reliées (Stodder 2008 dans Nikita 2017 : 84). À noter que les marques sur 18B600 et 18B800 se concentrent autour du coude et du genou. Il pourrait être avancé que ces marques, à proximité des lieux d'attachement des muscles, sont reliées à un retrait des tissus mous. En effet, puisque les membres concernés étaient encore en articulation avec le reste du squelette, nous ne sommes pas en présence d'un démembrement, qui est un autre type d'activité où des marques pourraient être laissées près des articulations (Nikita 2017 : 84).

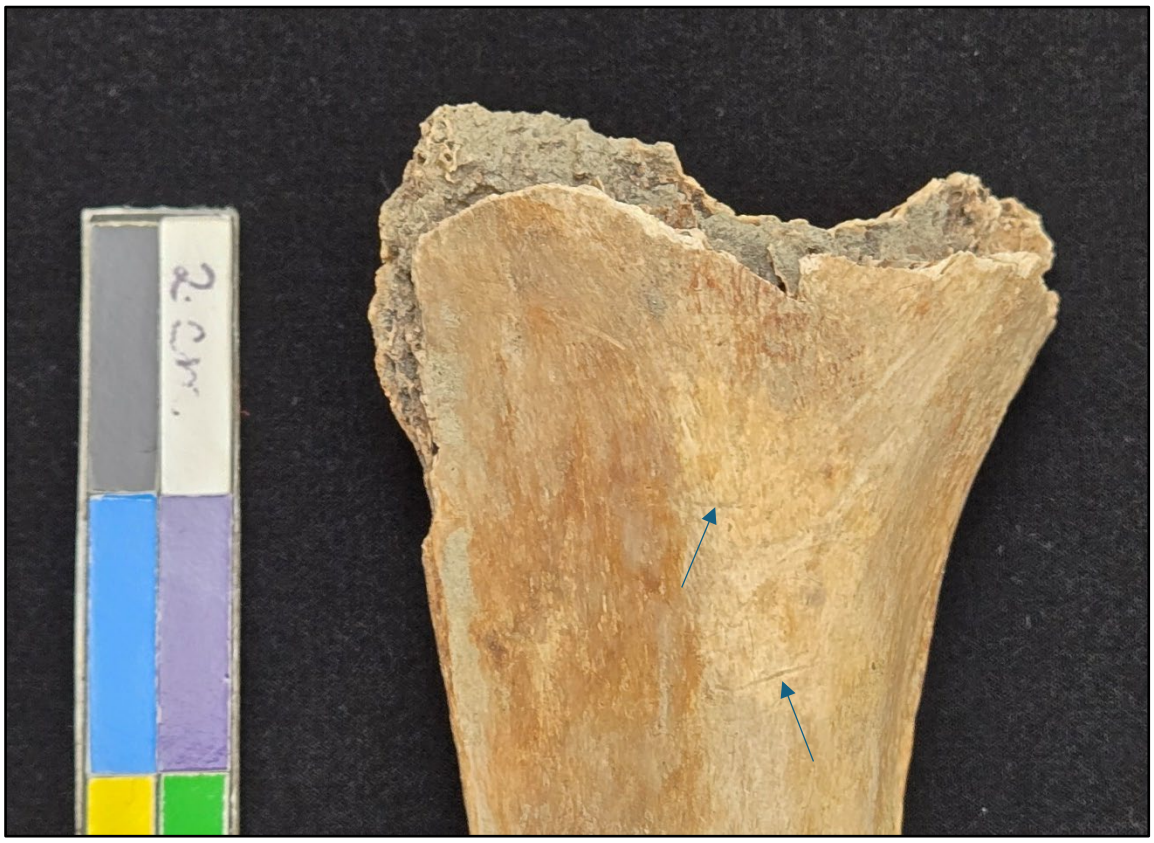


Photo 37 : Vue postérieure de l'humérus gauche de 18B800 présentant de possibles marques de coupe (flèches) sur l'extrémité distale de l'épiphyse
Photo : Véronique Miclette



Photo 38 : Vue médiale du fémur gauche de 18B600 présentant des possibles marques de coupe (flèches)sur la portion proximale de l'épiphyse
Photo : Véronique Miclette

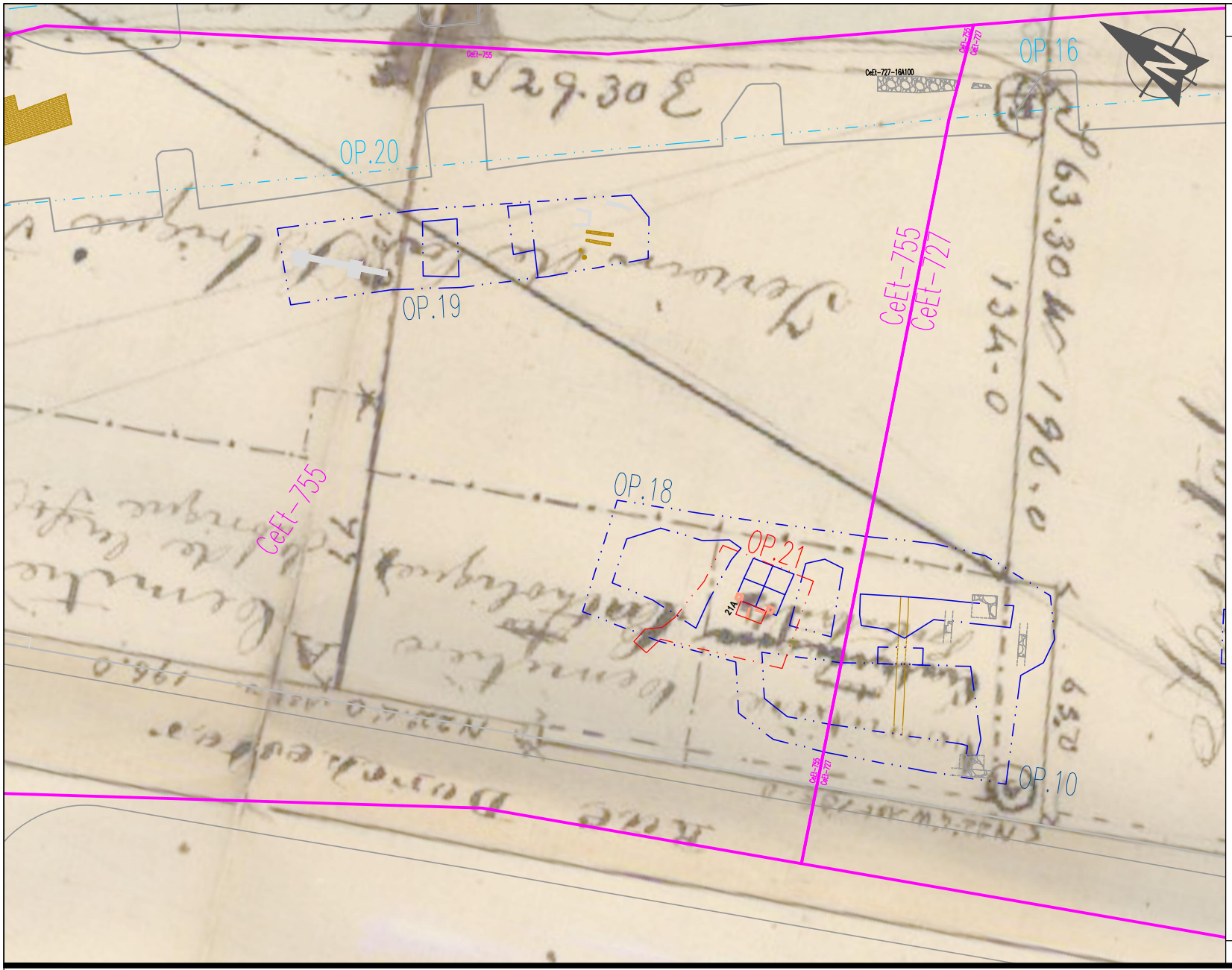
Même si cette recherche ne permet pas de beaucoup mieux comprendre l'origine de ces sépultures, il peut être envisagé qu'il s'agisse d'individus, soit anonymes, soit marginalisés, qui n'ont reçu que peu de respect dans la mort. Les preuves quant à leur utilisation pour l'enseignement de la médecine sont ténues, mais il n'en tient pas moins qu'ils ont été inhumés précipitamment et sans attention.

6.3. Conclusion

Au regard des résultats de la fouille de 2024, la fosse avait somme toute été bien délimitée lors de l'intervention de 2023, comme le démontre l'agrandissement à l'ouest qui n'a révélé que quelques petits os épars et les sondages négatifs au nord et au sud. Nous associons cette présence d'os épars en périphérie et au-dessus de squelettes en articulation à l'événement d'exhumation partielle de la fosse qui aurait éparpillé ou laissé en place quelques éléments anatomiques. C'est

lors de cet événement d'exhumation que les crânes (éléments les plus représentatifs d'un squelette) et certains corps (en partie ou complètement) auraient été retirés de la fosse. De plus, il est probable que cette exhumation ait eu lieu lors de la construction du bâtiment du gouvernement fédéral vers 1965.

Bien que plusieurs questions demeurent quant à l'origine des individus de la fosse et du contexte entourant leur inhumation, il est probable qu'il s'agisse d'individus décédés anonymement à l'Hôpital de la Marine et des Émigrés. Leur mort pourrait être attribuée à un épisode épidémique d'une maladie fulgurante puisque les ossements ne présentent pas particulièrement d'usure et de traces de pathologies importantes. Durant les années d'utilisation du cimetière connues par les documents historiques (1835-1871), la ville de Québec a notamment été touchée par une épidémie de typhus (en 1847) et quelques épisodes de choléra (en 1849, en 1851-1852 et en 1854), pour ne nommer que celles-là. Il est aussi possible que, sans qu'il ne s'agisse d'un épisode épidémique, une maladie contagieuse ait précipité l'enterrement d'un groupe d'individu. Particulièrement dans le contexte de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés, puisque plusieurs émigrants quittaient leur pays déjà affaiblis et que des maladies se déclaraient à bord des navires transatlantiques. Des analyses isotopiques sont planifiées sur des échantillons prélevés sur les individus de la fosse afin de déterminer l'origine géographique et le régime alimentaire des gens qui y sont inhumés, ce qui pourra aider à préciser le contexte entourant leur inhumation.



LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- SONDAGES MANUELS

0 6,25 12,5 MÈTRE

Échelle: 1:500

VILLE DE QUÉBEC

Section du soutien à la construction
Division de la construction
Bureau de projet du tramway de Québec

Plan 4 : Superposition du plan de Alfred Hamel (1852)
Source : BAnQ Québec, CA301,S22,D11

Date: 2025-03-28
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé près de l'intersection entre la rue des Embarcations et la rue du Chalutier (CeEt-727) avait pour objectif de vérifier le potentiel archéologique de ce secteur. Cette intervention faisait suite à des découvertes importantes réalisées à quelques mètres au nord, dans le stationnement du Domaine des Berges.

L'intervention de 2024 visait aussi à compléter la fouille d'une fosse d'inhumations multiples entamée en 2023, dans les limites du cimetière de l'Hôpital de la Marine (CeEt-755).

Les objectifs pour ces deux interventions ont été atteints. Tout d'abord, les sondages réalisés dans la rue des Embarcations ont permis d'observer des couches de sols anthropiques et naturels en place sous l'infrastructure de rue. Bien qu'aucun vestige n'ait été mis au jour, des couches archéologiques déposées aux 18^{e} et 19^{e} siècles ont néanmoins été observées. Ceci indique que des ressources archéologiques in situ pourraient être mises au jour

Puis, les fouilles bioarchéologiques sur le site CeEt-755 ont permis de terminer le dégagement et l'enlèvement des squelettes, ainsi que l'analyse bioarchéologique de tous les individus mis au jour. Au total, cette fosse contenait huit individus en articulation, mais les os découverts permettent de déterminer qu'au moins 14 individus ont été enterrés dans cette fosse.

7.1. Recommandations

Pour le site CeEt-755, il est fortement recommandé de poursuivre la réalisation d'interventions archéologiques préventives, en particulier dans les limites à l'est du cimetière de l'Hôpital de la Marine. Les fouilles réalisées par Truelle et Cie de 2019 à 2021, bien qu'exhaustives, n'ont pas expertisé le secteur se trouvant à l'emplacement du bâtiment du fédéral construit vers 1965. Comme cet édifice a été construit sur des pieux et qu'il était majoritairement dépourvu de sous-sol, des

sépultures pourraient encore être mises au jour. La découverte de la fosse d'inhumations multiples sous ce qui était autrefois le hall d'entrée principal de l'édifice en est la preuve. Ainsi, avant tous travaux d'excavations ou de construction dans les limites du terrain du futur Pôle Saint-Roch (CeEt-755 et CeEt-727), il est fortement recommandé de poursuivre les campagnes d'inventaires et de fouilles, afin de minimiser le risque de découvertes en cours de travaux.

Pour la rue des Embarcations (CeEt-727), il est recommandé d'accompagner tous travaux d'excavations d'une surveillance archéologique. En effet, considérant l'ancienneté de l'occupation de ce secteur, remontant au 17^{e} siècle, et la présence à proximité de vestiges archéologiques *in situ*, il est important de poursuivre les interventions archéologiques.

8. RÉFÉRENCES

Archithème
1996 *Patrimoine du quartier Saint-Roch*, Rapport soumis à la Ville de Québec, 287 pages.

Baker, B. J., Dupras, T. L., & Tocher, M. W.
2005 *Osteology of Infants and Children* (Vol. 12). Texas A&M University Press, College Station, Texas.

Bass, W. M.
1981 *Human osteology: A laboratory and field manual of the human skeleton* (2nd ed., 2nd print). Missouri Archaeological Society Columbia; WorldCat.

Benoît, J., D. Laroche et M. Vallières
1988 *L'Ancien chantier : un faubourg en pleine évolution (1670-1870), Étude de potentiel archéologique et historique*. Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, Québec, 127 p.

Brickley, M. B. et S. Mays
2019 Chapter 15—Metabolic Disease. In J. E. Buikstra (Ed.), *Ortner's Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains (3e Edition)* (pp. 531–566). Academic Press.

Brickley, Megan. B., et B. Morgan
2023 « Assessing diagnostic certainty for scurvy and rickets in human skeletal remains ». *American Journal of Biological Anthropology* 181(4), pp. 637–645.

Buikstra, J. E. (*Ed*.)
2019 Ortner's Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains (Third Edition) (pp. 285–319). San Diego, Academic Press.

Buikstra, J. E. et D. H. Ubelaker (eds)
1994 *Standards for data collection from human skeletal remains, Arkansas Archeological Survey*, research series No. 44 : Fayetteville, 272 pages.

Caron, R.
1980 « Inventaire des permis de construction des archives de la ville de Québec 1913 1930. » *Histoire et archéologie 32a*, Parcs Canada, Direction des lieux et des parcs historiques.

Cérane
1993 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de réseaux de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1992*. Hydro Québec Région Montmorency.

1994 *Surveillance archéologique dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce*. Hydro-Québec Région Montmorency.

1996 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995*. Hydro-Québec Région Montmorency.

Chabot, L.
1978 *Comptes rendus de certains bâtiments dans la ville de Québec (P.Q.) et dans les municipalités avoisinantes*, Parcs Canada, Ottawa

Charbonneau, A. et A. Sévigny
1997 *1847, Grosse-Île au fil des jours*. Parcs Canada, Ottawa.

Charest-Auger, M.
2012 *Les réactions montréalaises à l'épidémie de typhus de 1847*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal.

Deschênes, G.
2009 *Quand le vent faisait tourner les moulins. Trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec*, Montréal, Septentrion, 312 pages.

Dionne, J.-C.
2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper no 351, pages 271-284.

Dittmar, J. M. et Mitchell, P.D.
2019 « Equality after death: the dissection of the female body for anatomical education in nineteenth-century England », dans *Bioarchaeology International* volume.2 (4), pp. 283-293.

Drolet, A.
1970 « Un hôpital municipal en 1834 à Québec » dans *Trois siècles de médecine Québecoise, Cahiers d'histoire*, no 22, La société historique de Québec, Québe, pp. 66-69.

Ethnoscop Inc.
2018 *155 et 165, rue de la Pointe-aux-Lièvres (CeEt-727). Intervention archéologique dans le cadre de la démolition des bâtiments existants, 2017.* Rapport soumis au RTC, Québec.

2020a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Bureau de projet du tramway de Québec, Ville de Québec, 3 volumes.

2020b *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Basse-Ville (tronçons TW-11 à TW-14) Addenda : Modification du tracé du tronçon TW-12*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.

2021a *Fouille archéologique à l'emplacement du pilier CC-P41 du REM, novembre-décembre 2019, Cimetière des Irlandais BiFj-139, Montréal*. Rapport préliminaire

2021b *Réseau structurant de transport en commune. Inventaires archéologiques, 2020.* Ville de Québec, Québec.

2022 *Réseau structurant de transport en commun, Rue de la Croix-Rouge (CeEt-755), Inventaire et fouille archéologiques, 2021*. Ville de Québec, Québec.

2023a *Tramway de Québec. Surveillance archéologique à la Pointe-aux-Lièvres (CeEt-703, CeEt-727, CeEt-755, CeEt-859. CeEt-927, CeEt-979 et VDQ2018-PAL), 2022-2023*. Ville de Québec, Québec.

2023b *Tramway de Québec. Surveillance archéologique au Domaine des Berges (CeEt-755), juillet 2022*. Ville de Québec, Québec.

Fournier, M.
2021 *Les premières familles anglo-canadiennes issus des mariages mixtes au Québec,* Montréal, Archiv-Histo, 132 pages.

Garcia-Putnam, A., & Halling, C.
2023 « Postmortem Examination as Necroviolence at Charity Hospital Cemetery No. 2 (1847-1929) ». *Historical Archaeology*, en ligne https://doi.org/10.1007/s41636-023-00408-0.

Gilbert, D.
2006 *Dynamiques de l'institutionnalisation de l'enfance délinquante et en besoin de protection : le cas des écoles de réforme et d'industrie de l'Hospice Saint-Charles de Québec, 1870-1950*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 151 p.

Guay, L.
1985 La fermeture du cimetière des picotés (1855). Dans *Les cahiers du CRAD*, Vol. 9, No. 1, Université Laval.

1991 Le cimetière vide. *Les cahiers du CRAD*, Vol. 10, No. 1, Université Laval.

Harvey, F.
1987 Une porte d'entrée en Amérique : L'immigration à Québec au XIXième siècle. Dans *Cap-aux-Diamants, La revue d'histoire du Québec*, vol. 2, no. 2.

Hendersen, D., Collard, M et D. A. Johnson.
1996 « Archaeological evidence for 18th-century medical practice in the Old Town of Edinburgh: excavations at 13 Infirmary Street and Surgeons' Square », dans *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, 126, pp. 929-941

Hodge, C.J.
2013 « Non-bodies of knowledge: Anatomized remains from the Holden Chapel collection, Harvard University », dans *Journal of Social Archaeology* 13(1) pp. 122-149.

Hodge C.J, Rousseau, J.L. et Morgan, M.E.
2017 « Teaching of the dead : the archaeology of anatomized remains from Holden Chapel, Harvard University » dans *The Bioarchaeology of Dissection and Autopsy in the United States*, pp.115-142.

Jaenen, C. J.
1996 « Rapport historique sur la nation huronne-wendat », dans D. Vaugeois (dir*.), Les Hurons de Lorette*, Québec : Éditions Septentrion, pp. 160253.

Janson, R.
2009 *Sépultures du cimetière de Saint-Frederic étude sur la quincaillerie de cercueil et les modes d'inhumation d'une communauté catholique et rurale de la Beauce aux 19e et 20e siècles*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, 238 pages.

Kilpatrick M.C et M. Cross
2014 *AR09 : Anatomy of a burial*, Glasgow, GUARD archaeology Ltd.

Klaus, H. D., & Lynnerup, N.
2019 Chapter 5—Abnormal Bone: Considerations for Documentation, Disease Process Identification, and Differential Diagnosis. In J. E. Buikstra (Ed.), *Ortner's Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains (Third Edition)* (pp. 59–89). Academic Press.

Kriletić, B., Vuković, M., & Carić, M.
2021 A case of bipartite patella and vastus notch from Kneževići hillfort–Malo Libinje, Croatia. *Journal of Bioanthropology*, *1*(1), 81–92.

Labelle, K. M.
2014 *Le Pari de la dispersion : une histoire des Ouendats au dix-septième siècle*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Lamarche, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec. Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Québec*, Institut national de la recherche scientifique, 222 pages.

Langlois, M.
2005 *Des moulins et des hommes 1608-1700*, Drummondville, La maison des ancêtres, 287 pages.

Laroque, R.
1999 « La mortalité en bas âge dans la ville de Québec, XVIIe-XIXe siècles », dans *Bulletin de la Société canadienne d'histoire de la médecine*. Volume 16, no 2 (1999), p. 341-361.

Leblond, S.
1951 « L'Hôpital de la Marine de Québec » dans *Bulletin de l'Association des médecins de langue française du Canada-L'Union médicale du Canada*,tome 80 (616), pp.616-626.

Lewis, J.E.
2008 « Identifying sword marks on bone: criteria for distinguishing between cut marks made by different classes of bladed weapons. » *Journal of Archaeological Science* (35), pp. 2001-2008

Lizotte, G.
2019 *Le cimetière de Gros-Pin : un lieu oublié du quartier Limoilou*, https://saintrochmoderne.wordpress.com/2019/01/01/le-cimetiere-de-gros-pin-un-lieu-oublie-du-quartier-limoilou/

Lovejoy, C. O., Meindl, R.S, Pryzbeck, T.R et Mensforth, R. P.
1985 « Chronological metamorphosis of the auricular surface of the ilium: A new method for the determination of adult skeletal age at death »*, American Journal of Physical Anthopology* (68), pp. 15-28.

Lozier, J.-F.
2018 *Flesh Reborn : The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century*. Montréal : McGill-Queen's University Press, 436 pages.

Marcil, E.
1987 Goudie, John. Dictionnaire biographique du Canada [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/goudie_john_6F.html

Martin, F. (Dir.)
1885 *Autobiographie du Père Chaumonot de la Compagnie de Jésus et son complément par Rév. P. Félix Martin de la même compagnie*, Paris: Oudin, 291 pages.

Milot, J.
2007 « Profanateurs de tombeaux et détrousseurs de cadavres », dans *Le Médecin du Québec*, vol. 42, no. 11 : pp. 93-94.

Mitchell, P. D. et M. Brickley
2017 *Updated guidelines to the standards for recording human remains, Chartered Institute for Archaeologists*. Reading, UK, 64 pages.

Morisset, G.
1959 « L'Hôpital de la Marine », *L'Action catholique*, édition du 11 février 1959, p. 22

Morisset, L. K.
2001 *La mémoire du paysage: histoire de la forme urbaine d'un centre-ville: Saint-Roch, Québec*. Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, Québec.

Morneau, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec. Québec*, Centre de recherche en aménagement et en développement.

Nikita, E.
2017 *Osteoarchaeology : A Guide to the Macroscopic Study of Human Skeletal Remains*, Elsevier, 462 pages.

Nikita, E., Karligkioti, A., & Lee, H.
2019 Excavation and study of commingled human skeletal remains. *Guide No*, *2*.

Oliver-Lloyd, V.
2008 *Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, 128 pages.

Ortner, D. J.
1991 Theoretical and methodological issues in paleopathology. In D. J. Ortner & A. Auderheide (Eds.), *Human Paleopathology: Current Syntheses and Future Options,* Smithsonian Institution Press, pp. 5–11.

2003 *Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains*. Academic Press : Londres 647 pages.

2008 « Differential diagnosis of skeletal injuries ». Dans Kimmerle E, Baraybar J, editors. *Skeletal trauma: identification of injuries resulting from human rights abuse and armed conflict.* Boca Raton: CRC Press; pp. 21-87.

Parcs Canada
2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections. Parcs Canada, Ottawa, 2005.

Piers, D.M. *et al*.
2011 « The study of anatomy in England from 1700 to the early 20th century » dans *Journal of Anatomy* (219) pp. 91-99.

Plourde, M.
2008 « Stadaconé : lieu de "demourance" de Donnacona », dans Revue *Cap-aux-Diamants*, no 93, Québec, Éditions Cap-aux-Diamants, p. 11-14.

Roberts, C. A.
2019 Chapter 10—Infectious Disease: Introduction, Periostosis, Periostitis, Osteomyelitis, and Septic Arthritis. In J. E. Buikstra (Ed.), *Ortner's Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains (Third Edition)* (pp. 285–319). Academic Press

Rouleau, S.
2004 *Rapport de surveillance archéologique des travaux d'aménagement urbain, projets de la rue de la Croix-Rouge et Grande Allée, 2003*. Québec, Ville de Québec.

Rouleau, S. et N. Fortier
2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital Général de Québec, rue Des Commissaires et boulevard Langelier (CeEt-600, CeEt-884) et rue Saint-Félix*, Ville de Québec.

Roy, P.-G.
1941 *Les cimetières de Québec*, Lévis, 270 pages.

Ruralys
2018 *Inventaire archéologique (automne 2017), Projet du Réseau de Transport de la Capitale dans le secteur de la rue de la Pointe-Aux-Lièvres à Québec*. RTC, Québec.

2019 *Démolition du solage de l'édifice de la Croix-Rouge, CeEt-755, Surveillance archéologique 2019*. RTC, Québec.

Sauer N.J.
1998 « The timing of injuries and manner of death: distinguishing among antemortem, perimortem and postmortem trauma » Dans Reichs K, dir. *Forensic osteology: advances in the identification of human remains. 2nd ed*. Springfield: Charles C. Thomas; p. 321-32.

Schaefer, M., Black, S. M., Schaefer, M. C., & Scheuer, L.
2009 *Juvenile osteology*. San Diego, Academic Press Elsevier, 369 pages.

Scheuer, L., & Black, S. M.
2000 *Developmental juvenile osteology*. Academic Press San Diego, CA; WorldCat.

2016 *Developmental juvenile osteology (2nd Edition)*. Academic Press San Diego, 630 pages.

Scott G. R. et Joel D. Irish
2017 *Human Tooth Crown and Root Morphology : The Arizona State University Dental Anthropology System*. Cambridge, Cambridge University.

Simoneau, D.
1997 *Rapport d'activités archéologiques interventions ponctuelles 1996*. Ville de Québec, Québec.

Smith, B. H.
1991 « Standards of human tooth formation and dental age assessment » dans *Advances in Dental Anthropology*, New York, Wiley-Liss, pp. 143-168.

Thibeault, P.
1988 Mathurin Morisset, marchand et maître charpentier. *Dans L'Ancêtre : Bulletin de la Société de généalogie de Québec*, vol 14, no 4 : 135-140.

Thwaites, R. G.
1898 *The Jesuit relations and allied documents : travels and explorations of the Jesuit missionaries in New France, 1610-1791 : the original French, Latin, and Italian texts, with English translations and notes*. Cleveland : The Burrows Brothers Company.

Trigger, B. G.
1976 *Children of Aataentsic : A History of the Huron People to 1660*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

Truelle et Cie Inc.
2021 *Fouille archéologique des sites CeEt-755 et CeEt 727 (été-automne 2019), Projet d'aménagement du pôle Saint-Roch*. Rapport soumis au RTC, Québec.

2022 *Interventions archéologiques réalisées sur les sites CeEt-755 et CeEt-727 (été 2020-printemps 2021), Projet d'aménagement du pôle Saint-Roch*. Rapport soumis au RTC, Québec.

2023 *Supervision des travaux de réfection des réseaux techniques urbains (RTU) du quartier Saint-Roch à Québec (TW-11 et TW-12) (été-automne 2021)*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Turner, Christy G., C. R. Nichol et G. R. Scott
1991 « Scoring Procedures for Key Morphological Traits of the Permanent Dentition: The Arizona State University Dental Anthropology System », *dans Advances in Dental Anthropology*, New-York, Wiley Liss, 13-31.

Ubelaker, D. H.
1989 *Human skeletal remains : Excavations, Analysis, Interpretation (2nd Edition)*. Washington, DC : Taraxxacum Press

Ville de Québec
1996 *Recherches archéologiques sur le site du cimetière Sainte-Anne à Québec (CeEt-36).* Ville de Québec, Québec.

2024 *Interventions archéologiques : cimetière Saint-Louis, rue De Maisonneuve, Québec (CeEt-801).* Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2025 *Interventions archéologiques 2023 : site du futur Pôle Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755) et rue des Embarcations (CeEt-703), Québec. Rapport préliminaire.* Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

Villotte, S., & Knüsel, C. J.
2013 Understanding Entheseal Changes: Definition and Life Course Changes. *International Journal of Osteoarchaeology*, *23*(2), pp. 135–146.

White, T. D. et P. A. Folkens
2005 *The Human Bone Manual*, London, Elsevier Academic Press.

ANNEXE A

Catalogue
des photographies

CeEt-727 – Catalogue photo 2024

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-727-0001	17A30	Paroi sud du sondage 17A30	S	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0002	17A30	Paroi sud du sondage 17A30	S	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0003	17A30	Paroi sud du sondage 17A30	S	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0004	17B1	Début du lot 17B1	N	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0005	17B1	Début du lot 17B1	S	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0006	17B1	Début du lot 17B1	O	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0007	17C1	Début du lot 17C1	N	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0008	17C1	Début du lot 17C1	S	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0009	17C1	Début du lot 17C1	S	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0010	17C1	Début du lot 17C1	E	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0011	17C1	Lot 17C1 en cours de fouille	N	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0012	17C1	Lot 17C1 en cours de fouille	N	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0013	17C1	Lot 17C1 en cours de fouille	N	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0014	17B2	Début du lot 17B2 / fin du lot 17B1	N	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0015	17B2	Début du lot 17B2 / fin du lot 17B1	N	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0016	17B2	Début du lot 17B2 / fin du lot 17B1	O	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0017	17B2	Début du lot 17B2 / fin du lot 17B1	S	S. Noël	1 mai 2024
2024-CeEt-727-0018	17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	N	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0019	17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	O	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0020	17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	E	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0021	17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	S	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0022	17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	S	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0023	17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	S	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0024	17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	S	S. Noël	2 mai 2024

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-727-0025	17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	O	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0026	17B3, 17B4	Fin du lot 17B2 / Début des lots 17B3 et 17B4	N	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0027	17B3, 17B4	Fin du lot 17B2 / Début des lots 17B3 et 17B4	N	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0028	17B3, 17B4	Fin du lot 17B2 / Début des lots 17B3 et 17B4	E	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0029	17B3 (fin)	Fin du lot 17B3	S	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0030	17B3 (fin)	Fin du lot 17B3	S	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0031	17B3 (fin)	Fin du lot 17B3	S	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0032	17B3 (fin)	Fin du lot 17B3	S	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0033	17B3 (fin)	Fin du lot 17B3	S	S. Noël	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0034	17C7	Fin des lots 17C3 (première passe), 17C4, 17C5 et 17C6	S	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0035	17C7	Fin des lots 17C3 (première passe), 17C4, 17C5 et 17C6	E	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0036	17C7	Fin des lots 17C3 (première passe), 17C4, 17C5 et 17C6	N	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0037		Éclat de pierre (quartzite?)	N/A	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0038	17B5	Possible tache d'ocre dans le lot 17B5	N/A	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0039	17B5	Possible tache d'ocre dans le lot 17B5	N/A	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0040	17B5	Possible tache d'ocre dans le lot 17B5	N	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0041	17B5	Possible tache d'ocre dans le lot 17B5	N	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0042	17B5	Possible tache d'ocre dans le lot 17B5	N	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0043	17B6	Fin du lot 17B5 / début du lot 17B6	O	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0044	17B6	Fin du lot 17B5 / début du lot 17B6	S	S. Noël	3 mai 2024
2024-CeEt-727-0045	17A50	Amas de pierres, lot 17A50	N	S. Noël	6 mai 2024
2024-CeEt-727-0046	17A50	Amas de pierres, lot 17A50	N	S. Noël	6 mai 2024
2024-CeEt-727-0047	17B7	Fin du lot 17B6 / début du lot 17B7 (sol naturel)	N	S. Noël	6 mai 2024
2024-CeEt-727-0048	17B7	Fin du lot 17B6 / début du lot 17B7 (sol naturel)	N	S. Noël	6 mai 2024
2024-CeEt-727-0049	17B7	Fin du lot 17B6 / début du lot 17B7 (sol naturel)	O	S. Noël	6 mai 2024
2024-CeEt-727-0050	17B7	Fin du lot 17B6 / début du lot 17B7 (sol naturel)	O	S. Noël	6 mai 2024
2024-CeEt-727-0051	17B7	Fin du lot 17B6 / début du lot 17B7 (sol naturel)	S	S. Noël	6 mai 2024
2024-CeEt-727-0052	17B7	Fin du lot 17B6 / début du lot 17B7 (sol naturel)	S	S. Noël	6 mai 2024
2024-CeEt-727-0053	17C paroi est	Paroi est de la sous-opération 17C	E	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0054	17C paroi est	Paroi est de la sous-opération 17C	E	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0055	17C paroi est	Paroi est de la sous-opération 17C	E	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0056	17C paroi est	Paroi est de la sous-opération 17C	E	S. Noël	8 mai 2024

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-727-0057	17C paroi est	Paroi est de la sous-opération 17C	E	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0058	17C paroi est	Paroi est de la sous-opération 17C	E	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0059	17C paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17C	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0060	17C paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17C	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0061	17C paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17C	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0062	17C paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17C	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0063	17C paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 17C	O	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0064	17C paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17C	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0065	fin 17B7	Fin de fouille de 17B, avec sondage à l'extrémité est.	O	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0066	fin 17B7	Fin de fouille de 17B, avec sondage à l'extrémité est.	O	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0067	fin 17B7	Fin de fouille de 17B, avec sondage à l'extrémité est.	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0068	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0069	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0070	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0071	17B paroi est	Paroi est de la sous-opération 17B	E	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0072	17B paroi est	Paroi est de la sous-opération 17B	E	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0073	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B, section ouest	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0074	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B, section ouest	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0075	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B, section ouest	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0076	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B, section centrale	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0077	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B, section centrale	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0078	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B, section centrale	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0079	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B, section centrale	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0080	17B paroi sud	Paroi sud de la sous-opération 17B, section centrale	S	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0081	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section ouest	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0082	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section ouest	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0083	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section ouest	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0084	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section ouest	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0085	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section centrale	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0086	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section centrale	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0087	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section centrale	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0088	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section centrale	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0089	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section centrale	N	S. Noël	8 mai 2024

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-727-0090	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section est	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0091	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section est	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0092	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section est	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0093	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section est	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0094	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section est	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0095	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B, section est	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0096	17B paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 17B	O	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0097	17B paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 17B	O	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0098	17B paroi est	Paroi est de la sous-opération 17B	E	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0099	17B paroi est	Paroi est de la sous-opération 17B	E	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0100	17B paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 17B	O	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0101	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0102	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0103	17B paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 17B	N	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0104	17B paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 17B	O	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0105	17B paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 17B	O	S. Noël	8 mai 2024
2024-CeEt-727-0106	17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	Plan	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0107	17A/17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	NE	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0108	17A/17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	E	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0109	17A/17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	E	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0110	17A/17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	E	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0111	17A	Remblaiement de la sous-opération après l'inventaire, avec du sable.	O	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0112	17A70	Sols sous les pierres de 17A70, portion est de la sous-opération	S	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0113	17A70	Sols sous les pierres de 17A70, portion est de la sous-opération	S	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0114	17A70	Sols sous les pierres de 17A70, portion est de la sous-opération	Plan	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0115	17A	Fin de la fouille, remblaiement de la sous-opération	NE	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0116	17A	Fin de la fouille, remblaiement de la sous-opération	S	S. Noël	9 mai 2024
2024-CeEt-727-0117	17A	Vue générale de la sous-opération 17A, nettoyage en cours	SE	V.Miclette	30 avril 2024
2024-CeEt-727-0118	17A	Vue générale de la sous-opération 17A, nettoyage en cours	SE	V.Miclette	30 avril 2024
2024-CeEt-727-0119	17A	Vue générale de la sous-opération 17A, nettoyage en cours	O	V.Miclette	30 avril 2024
2024-CeEt-727-0120	17A	Vue générale de la sous-opération 17A, nettoyage en cours	O	V.Miclette	30 avril 2024
2024-CeEt-727-0121	17A	Excavation mécanique en cours de la portion ouest de la sous-opération 17A	O	V.Miclette	30 avril 2024

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-727-0122	17A	TRaces de bois dans la portion ouest de 17A	plan	V.Miclette	30 avril 2024
2024-CeEt-727-0123	17A	Sondage manuel dans la portion nord-ouest de la sous-opération 17A	NE	V.Miclette	30 avril 2024
2024-CeEt-727-0124	17C	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	plan	V.Miclette	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0125	17C	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	plan	V.Miclette	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0126	17C	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	plan	V.Miclette	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0127	17C	Fin du lot 17C1 (17C2 n'existe pas) / Début des lots 17C3, 17C4, 17C5, 17C6, 17C7 et tuyau en grès	plan	V.Miclette	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0128	17A/17C/17B	Vue générale des sous-opérations, fouill en cours	O	V.Miclette	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0129	17A/17C/17B	Vue générale des sous-opérations, fouill en cours	O	V.Miclette	2 mai 2024
2024-CeEt-727-0130	17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0131	17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0132	17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0133	17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0134	17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0135	17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0136	17A70	Amoncellement de pierre dans la portion est de la sous-opération 17A	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0137	17A70	Détail de la tranchée visible au sud-est de l'amoncellement de pierres	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0138	17A70	Détail de la tranchée visible au sud-est de l'amoncellement de pierres	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0139	17A70	Tranchée visible au sud-est de l'amoncellement de pierres	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0140	17A70	Tranchée visible au sud-est de l'amoncellement de pierres	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0141	17A70	Tranchée visible au sud-est de l'amoncellement de pierres	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0142	17C (17C8)	Bois mis au jour dans la sous-opération 17C, identifiés comme lot 17C8	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0143	17C (17C8)	Bois mis au jour dans la sous-opération 17C, identifiés comme lot 17C8	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0144	17C (17C8)	Bois mis au jour dans la sous-opération 17C, identifiés comme lot 17C8	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0145	17C (17C8)	Bois mis au jour dans la sous-opération 17C, identifiés comme lot 17C8	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0146	17B/17B7	Base du lot 17B7, fin de la fouille de 17B avant le sondage dnas la portion est, section est	N	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0147	17B/17B7	Base du lot 17B7, fin de la fouille de 17B avant le sondage dnas la portion est, section ouest	NE	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0148	17B/17B7	Base du lot 17B7, fin de la fouille de 17B avant le sondage dnas la portion est	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0149	17B/17B7	Base du lot 17B7, fin de la fouille de 17B avant le sondage dnas la portion est	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0150	17A10	Paroi est du sondage 17A10	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0151	17A10	Paroi est du sondage 17A10	E	V.Miclette	7 mai 2024

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-727-0152	17A20	Paroi ouest du sondage 17A20	O	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0153	17A20	Paroi ouest du sondage 17A20	O	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0154	17A30	Paroi sud du sondage 17A30	S	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0155	17A30	Paroi sud du sondage 17A30	S	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0156	17A40	Paroi sud du sondage 17A40	S	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0157	17A40	Paroi sud du sondage 17A40	S	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0158	17A50	Paroi sud du sondage 17A50	S	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0159	17A50	Paroi sud du sondage 17A50	S	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0160	17A50	Paroi est du sondage 17A50	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0161	17A50	Paroi est du sondage 17A50	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0162	17A50	Paroi est du sondage 17A50	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0163	17A50	Bois à la base du sondage 17A50	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0164	17A50	Bois à la base du sondage 17A50	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0165	17A50	Bois à la base du sondage 17A50	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0166	17B/17B7	Fin de la fouille de la sous-opération 17B, sondage dans la portion est	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0167	17B/17B7	Fin de la fouille de la sous-opération 17B, sondage dans la portion est	plan	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0168	17B/17B7	Fin de la fouille de la sous-opération 17B, sondage dans la portion est	E	V.Miclette	7 mai 2024
2024-CeEt-727-0169	17B/17B7	Fin de la fouille de la sous-opération 17B, sondage dans la portion est	E	V.Miclette	7 mai 2024

CeEt-755 – Catalogue photo 2024

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-755-0001	21A	Mise en place de l'abri avant la fouille, vue du fosé à l'ouest	S	V.Miclette	13-mai-24
2024-CeEt-755-0002	18	Réouverture de la sous-opération 18, retrait du coffrage en bois protégeant les sépultures de 2023	S	V.Miclette	13-mai-24
2024-CeEt-755-0003	18	Réouverture de la sous-opération 18, retrait du coffrage en bois protégeant les sépultures de 2023	SO	V.Miclette	13-mai-24
2024-CeEt-755-0004	18	Excavation du sable couvrant et protégeant les sépultures de 2023	S	V.Miclette	13-mai-24
2024-CeEt-755-0005	18	Excavation du sable et retrait du gétextile couvrant et protégeant les sépultures de 2023	S	V.Miclette	13-mai-24
2024-CeEt-755-0006	18	Excavation du sable couvrant et protégeant les sépultures de 2023, ambiance	S	V.Miclette	14-mai-24
2024-CeEt-755-0007	18	Excavation du sable couvrant et protégeant les sépultures de 2023, ambiance	SE	V.Miclette	14-mai-24
2024-CeEt-755-0008	18	Excavation du sable couvrant et protégeant les sépultures de 2023	NE	V.Miclette	14-mai-24
2024-CeEt-755-0009	18	Excavation du sable couvrant et protégeant les sépultures de 2023	N	V.Miclette	14-mai-24
2024-CeEt-755-0010	18	Excavation du sable couvrant et protégeant les sépultures de 2023, ambiance	NE	V.Miclette	14-mai-24
2024-CeEt-755-0011	18B300	Sépulture 18B300, détail des os coxaux et pubis	plan	V.Miclette	15-mai-24
2024-CeEt-755-0012	18B300	Sépulture 18B300, détail des os coxaux et pubis	plan	V.Miclette	15-mai-24
2024-CeEt-755-0013	18B300	Sépulture 18B300, détail des vertèbres et de la scapula gauche	plan	V.Miclette	15-mai-24
2024-CeEt-755-0014	18B300	Sépulture 18B300, détail des vertèbres et de la scapula gauche	plan	V.Miclette	15-mai-24
2024-CeEt-755-0015	18B300	Sépulture 18B300, détail des os coxaux et pubis	SO	V.Miclette	15-mai-24
2024-CeEt-755-0016	18B300	Sépulture 18B300, détail des os coxaux et pubis	SO	V.Miclette	15-mai-24
2024-CeEt-755-0017	18B500/18B600/18B800/18B900	Ossements qu'il reste à retirer en 2024, avec 18B800 à l'est, 18B500 à l'ouest et 18B600 au nord-ouest	plan	V.Miclette	15-mai-24
2024-CeEt-755-0018	18B500/18B600/18B800/18B900	Ossements qu'il reste à retirer en 2024, avec 18B800 à l'est, 18B500 à l'ouest et 18B600 au nord-ouest	plan	V.Miclette	15-mai-24
2024-CeEt-755-0019	18B500/18B600/18B800/18B900	Sépultures en place avant le retrait des os de 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0020	18B500/18B600/18B800/18B900	Sépultures en place avant le retrait des os de 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0021	18B500/18B600/18B800/18B900	Sépultures en place avant le retrait des os de 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0022	18B500/18B600/18B800/18B900	Sépultures en place avant le retrait des os de 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0023	18B500	Haut du corps de la sépulture 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-755-0024	18B500	Haut du corps de la sépulture 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0025	18B500	Mandibule et dents de la sépulture 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0026	18B500	Mandibule et dents de la sépulture 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0027	18B500	Ceinture pelvienne et vertèbres lombaires de la sépulture 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0028	18B500	Ceinture pelvienne et vertèbres lombaires de la sépulture 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0029	18B500	Ceinture pelvienne et vertèbres lombaires de la sépulture 18B500	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0030	18B500	Côtes droites de la sépulture CeEt-755 (et portions de l'humérus, radius et ulna de 18B800)	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0031	18B500	Côtes droites de la sépulture CeEt-755 (et portions de l'humérus, radius et ulna de 18B800)	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0032	18B500	Membres inférierus de la sépulture 18B500 (au centre), pied gauche sur pied droit. à l'ouest haut du corps de 18B600 et à l'est membres inférieurs de 18B800)	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0033	18B500	Membres inférierus de la sépulture 18B500 (au centre), pied gauche sur pied droit. à l'ouest haut du corps de 18B600 et à l'est membres inférieurs de 18B800)	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0034	18B500	Pieds de la sépulture 18B500 (pied gauche au-dessus du droit)	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0035	18B500	Pieds de la sépulture 18B500 (pied gauche au-dessus du droit)	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0036	18B500	Pieds de la sépulture 18B500 (pied gauche au-dessus du droit)	plan	V.Miclette	16-mai-24
2024-CeEt-755-0037	18B/18D	Ambiance de fouille et retrait de os de la sépulture 18B500	ouest	V.Miclette	17-mai-24
2024-CeEt-755-0038	18B/18D	Ambiance de fouille et retrait de os de la sépulture 18B500	ouest	V.Miclette	17-mai-24
2024-CeEt-755-0039	18B/18D	Ambiance de fouille et retrait de os de la sépulture 18B500	ouest	V.Miclette	17-mai-24
2024-CeEt-755-0040	18B500	Détail de l'os coxal gauche de la sépulture 18B500(suggestif de sexe féminin ?)	ouest	V.Miclette	17-mai-24
2024-CeEt-755-0041	18B500	Détail de l'os coxal gauche de la sépulture 18B500(suggestif de sexe féminin ?)	ouest	V.Miclette	17-mai-24
2024-CeEt-755-0042	18B500	Détail de l'os coxal gauche de la sépulture 18B500(suggestif de sexe féminin ?)	ouest	V.Miclette	17-mai-24
2024-CeEt-755-0043	18B/18D	Ambiance de fouille	SE	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0044	18B800/18B600/18B900	Photo générale avant le retrait des ossements de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0045	18B800/18B600/18B900	Photo générale avant le retrait des ossements de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0046	18B800/18B600/18B900	Photo générale avant le retrait des ossements de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0047	18B800/18B600/18B900	Photo générale avant le retrait des ossements de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0048	18B800/18B600/18B900	Photo générale avant le retrait des ossements de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0049	18B800	Haut du corps, bras, côtes, vertèbres et ceinture pelvienne de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0050	18B800	Haut du corps, bras, côtes, vertèbres et ceinture pelvienne de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0051	18B800	Détail du sacrum et des os coxaux de la sépulture 18B800 (suggestif massculin?)	plan	V.Miclette	22-mai-24

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-755-0052	18B800	Détail du sacrum et des os coxaux de la sépulture 18B800 (suggestif massculin?)	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0053	18B800	Détail du sacrum et des os coxaux de la sépulture 18B800 (suggestif massculin?)	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0054	18B800	Bas du corps , jambes pieds et mains de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0055	18B800	Bas du corps , jambes pieds et mains de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0056	18B800	Détail des pieds de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0057	18B800	Détail des pieds de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0058	18B800	Détail du pied gauche de la sépulture 18B800	plan	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0059	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0060	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0061	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0062	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0063	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0064	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0065	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0066	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0067	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0068	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0069	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0070	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0071	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0072	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0073	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0074	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0075	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0076	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0077	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0078	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0079	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0080	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0081	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-755-0082	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0083	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0084	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0085	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0086	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0087	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0088	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0089	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0090	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0091	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0092	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0093	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0094	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0095	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0096	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0097	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0098	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0099	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0100	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0101	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0102	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0103	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0104	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0105	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0106	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0107	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0108	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0109	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0110	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0111	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-755-0112	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0113	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0114	18B800/18B600/18B900	Photos des sépultures en place prises pour la photogrammétrie	s.o.	V.Miclette	22-mai-24
2024-CeEt-755-0115	18B/18D	Ambiance de fouille, nettoyage de la sépulture 18B600 en cours	S	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0116	18B/18D	Ambiance de fouille, nettoyage de la sépulture 18B600 en cours	S	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0117	18B600/18B900	Sépulture 18B600 complètement dégagée et 18B900 (bras et main gauche sur bassin)	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0118	18B600/18B900	Sépulture 18B600 complètement dégagée et 18B900 (bras et main gauche sur bassin)	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0119	18B600/18B900	Sépulture 18B600 complètement dégagée et 18B900 (bras et main gauche sur bassin) avec tache de chaux au sud	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0120	18B600/18B900	Sépulture 18B600 complètement dégagée et 18B900 (bras et main gauche sur bassin) avec tache de chaux au sud	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0121	18B600	Jambe et pied gauche de la sépulture 18B600	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0122	18B600	Détail du pied gauche de la sépulture 18B600	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0123	18B600	Détail du pied gauche de la sépulture 18B600	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0124	18B600/18B900	Ceinture pelvienne de la sépulture 18B600 et bras et main gauche de 18B900	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0125	18B600/18B900	Ceinture pelvienne de la sépulture 18B600 et bras et main gauche de 18B900	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0126	18B600/18B900	Haut du corps de la sépulture 18B600 (et 18B900)	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0127	18B600/18B900	Haut du corps de la sépulture 18B600 (et 18B900)	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0128	18B600	Détail bras et main gauche de la sépulture 18B600	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0129	18B600	Détail bras et main gauche de la sépulture 18B600	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0130	18B600	Détail main gauche de la sépulture 18B600	plan	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0131	18B900	Avant-bras et main gaucge de la sépulture 18B900	18D	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0132	18B900	Portion proximale de l'humérus de la sépulture 18B900	18D	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0133	18B600/18B900	Épaule de 18B600 et section humérus 18B900	18D	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0134	18D	Quelques os épars et lentille de chaux fouillés dans la portion sud-ouest de 18D	N	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0135	18D	Quelques os épars (côtes?) fouillés dans la portion sud-ouest de 18D	N	V.Miclette	23-mai-24
2024-CeEt-755-0136	18B600	Détail de l'os coxal droit (pubis brisé) de la sépulture 18B600	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0137	18B600	Détail de l'os coxal droit (pubis brisé) de la sépulture 18B600	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0138	18B600	Détail de l'os coxal droit (pubis brisé) de la sépulture 18B600	O	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0139	18B600	Détail de l'os coxal droit (pubis brisé) de la sépulture 18B600, surfface auriculaire	O	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0140	18B/18D	fin du retrait des sépulture, possible find e fosse	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0141	18B/18D	fin du retrait des sépulture, possible find e fosse	plan	V.Miclette	24-mai-24

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-755-0142	18B/18D	fin du retrait des sépulture, possible find e fosse	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0143	18B/18D	fin du retrait des sépulture, possible find e fosse	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0144	18B/18D	fin du retrait des sépulture, possible find e fosse	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0145	18B/18D	fin du retrait des sépulture, possible find e fosse	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0146	18D2	Concentration d'os épars dans le coin sud-ouest de la sous-opération 18D. Possible os de pieds	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0147	18D2	1ere côte seule, dans la portion sud-ouest de la sous-opération 18D	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0148	18D2	1ere côte seule, dans la portion sud-ouest de la sous-opération 18D	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0149	18D2	Vue générale de la localisation des os épars dans la portion sud-ouest de la sous-opération 18D	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0150	18D2	Vue générale de la localisation des os épars dans la portion sud-ouest de la sous-opération 18D	plan	V.Miclette	24-mai-24
2024-CeEt-755-0151	18B/18D	Fin de la fouille de la fosse de 2023, vue générale	O	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0152	18B/18D	Paroi ouest des sous-opération 18D et 18 B	O	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0153	18B/18D	Paroi ouest des sous-opération 18D et 18 B	O	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0154	18D	Paroi sud de la sous-opération 18D	S	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0155	18D	Paroi sud de la sous-opération 18D	S	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0156	21A	Ambiance de fouille lors de l'implantation et du nettoyage de la sous-opération 21A et dessin de la stratigraphie de la paroi ouest de 18B/18D	S	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0157	21A	Ambiance de fouille lors de l'implantation et du nettoyage de la sous-opération 21A et dessin de la stratigraphie de la paroi ouest de 18B/18D	SE	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0158	21A1/21A2	Début de la fouille de de 21A	N	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0159	21A	Début de la fouille de de 21A	N	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0160	21A1/21A2	Début de la fouille de de 21A	E	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0161	21A1/21A2	Début de la fouille de de 21A et vue générale avec 18B/18D	E	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0162	21A1/21A2	Fouille en cours/retrait des remblais et des lots modernes dans 21A	S	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0163	21A1/21A2	Fouille en cours/retrait des remblais et des lots modernes dans 21A	SO	V.Miclette	27-mai-24
2024-CeEt-755-0164	21A4	Fin de la fouille dans la sous-op 21A .Arrêt sur lot naturel 21 A4 et qui dans le fonds du sondage au SO, couiche littée de sables et limons	N	V.Miclette	28-mai-24
2024-CeEt-755-0165	21A4	Fin de la fouille dans la sous-op 21A .Arrêt sur lot naturel 21 A4 et qui dans le fonds du sondage au SO, couiche littée de sables et limons	N	V.Miclette	28-mai-24
2024-CeEt-755-0166	21A4	Fin de la fouille dans la sous-op 21A .Arrêt sur lot naturel 21 A4 et qui dans le fonds du sondage au SO, couiche littée de sables et limons	S	V.Miclette	28-mai-24
2024-CeEt-755-0167	21A4	Fin de la fouille dans la sous-op 21A .Arrêt sur lot naturel 21 A4 et qui dans le fonds du sondage au SO, couiche littée de sables et limons	S	V.Miclette	28-mai-24
2024-CeEt-755-0168	Sondage 2	Sondage 2, négatif, 2 lots à la base en plan (naturel et remblais récent)	S	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0169	Sondage 2	Sondage 2, négatif, 2 lots à la base en plan (naturel et remblais récent)	plan	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0170	Sondage 2	Sondage 2 paroi sud	S	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0171	Sondage 2	Sondage 2 paroi est	E	V.Miclette	29-mai-24

Nouveau No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-755-0172	Sondage 1	Sondage 1, négatif, remblai contaminé	N	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0173	Sondage 1	Sondage 1, paroi nord	N	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0174	Sondage 1	Sondage 1 paroi est	E	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0175	21A/18B/18D	Ambiance fin de la fouille et vue générale de l'emplacement des 2 sondages au nord et au sud de 18B/18D	S	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0176	21A	Paroi nord de la sous-opération 21A	N	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0177	21A	Paroi nord de la sous-opération 21A	N	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0178	21A	Paroi sud de la sous-opération 21A	S	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0179	21A	Paroi sud de la sous-opération 21A	S	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0180	21A	Vue générale à la fin de la fouille	O	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0181	21A	Vue générale à la fin de la fouille	SO	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0182	21A	Vue générale à la fin de la fouille	SO	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0183	21A	Vue générale à la fin de la fouille	SE	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0184	21A	Vue générale à la fin de la fouille	NE	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0185	21A	Vue générale à la fin de la fouille	NE	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0186	21A	Vue générale à la fin de la fouille	O	V.Miclette	29-mai-24
2024-CeEt-755-0187	21A	Vue générale à la fin de la fouille	O	V.Miclette	29-mai-24

ANNEXE B

Inventaire de la culture matérielle



- Artéfacts
- Restes humains



LE TRAMWAY
DE QUÉBEC

VILLE DE
QUÉBEC

Émissaire pluvial du boulevard Lévesque et des rues Stella et Mirelle

Supervision archéologique 2024



Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

PRÉLIMINAIRE

Avril 2025

Émissaire pluvial du boulevard Lévesque et des rues Stella et Mirelle

Supervision archéologique 2024

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

PRÉLIMINAIRE

850-1021-28

RÉSUMÉ

Ce rapport rend compte des résultats de la supervision archéologique des travaux d'aménagement et de réhabilitation des infrastructures du quartier Saint-François à Laval réalisée du printemps à l'automne 2024. L'aire d'intervention recoupe trois secteurs d'intérêt archéologique et est située à proximité de trois sites archéologiques, dont deux présentent des indices d'occupation autochtone. Dans ce contexte, une supervision archéologique des travaux d'excavation était requise afin de prendre en compte le potentiel archéologique autochtone et eurocanadien du secteur. L'intervention est associée au permis de recherche archéologique 24-ARKE-04 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ainsi qu'au code temporaire LVL-2024-02 attribué par la Ville de Laval.

Malgré la présence d'importantes perturbations liées à l'aménagement des services enfouis sous les chaussées, les enregistrements ont permis de documenter la topographie naturelle dans le secteur des travaux et d'obtenir une meilleure compréhension des dépôts meubles qui y sont naturellement présents. Les observations qui y ont été faites permettent de confirmer le potentiel théorique du secteur, tant autochtone qu'eurocanadien, et ce bien qu'aucun vestige ancien ou artéfact significatif n'aient été découverts. En fin de rapport, des recommandations sont formulées dans l'éventualité où d'autres travaux étaient réalisés dans le secteur. Mentionnons enfin qu'aucune recommandation archéologique supplémentaire n'est formulée pour l'emprise des travaux effectués sur la rue Stella et le boulevard Lévesque.

TABLE DES MATIÈRES

Page

RÉSUMÉ
TABLE DES MATIÈRES i
LISTE DES FIGURES ii
LISTE DES PHOTOS iii
LISTE DES PARTICIPANTS iv
1 INTRODUCTION 1
2 MÉTHODOLOGIE 3
2.1 Approche et stratégie d'intervention 3
2.2 Procédures d'enregistrement 3
2.3 Traitement des données et rédaction du rapport 4
3 ÉTAT DES CONNAISSANCES 7
3.1 Cadre paléoenvironnemental : de la déglaciation à aujourd'hui 7
3.2 Occupations autochtones 10
3.2.1 Période de l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA) 10
3.2.2 Période du Sylvicole (3 000-450 ans AA) 11
3.2.3 Présence autochtone en contexte colonial 13
3.3 Occupations eurocanadiennes 14
3.4 Interventions archéologiques à proximité 24
3.4.1 Sites archéologiques 24
3.4.2 Zones d'informations archéologiques 27
3.5 Potentiel archéologique associé aux occupations autochtones et eurocanadiennes. 28
4 RÉSULTATS 31
4.1 Rue Stella : sous opérations 1A, 1B et 1C 31
4.1.1 Coupe stratigraphique C1 31
4.1.2 Sous-opérations 1B, 1C et coupes C6, C7 33
4.1.3 Coupe stratigraphique C2 37
4.1.4 Coupe stratigraphique C3 39
4.1.5 Coupe stratigraphique C4 39
4.1.6 Coupe stratigraphique C5 42
4.1.7 Synthèse de la rue Stella 44
4.2 Boulevard Lévesque : Sous-opérations 1D, 1E et 1F 45
4.2.1 Sous-opération 1D 45
4.2.2 Sous-opérations 1E et 1F 47
5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 49
OUVRAGES CONSULTÉS 51
PLANS ANCIENS 58
SITES INTERNET 58

LISTE DES FIGURES

Page

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention 2

Figure 2 - Synthèse des interventions 2024 5

Figure 3 - Courbe d'émersion des terres dans la grande région de Montréal 8

Figure 4 - Sites archéologiques, période du Sylvicole (3 000–450 ans AA) 12

Figure 5 - Plan du père Dalmas effectué lors de son voyage de 1674 16

Figure 6 - Emplacement des domaines seigneuriaux du Séminaire de Québec sur l'île Jésus 17

Figure 7 - Plan de Vachon de Belmont, 1702 17

Figure 8 - Plan cadastral de l'île Jésus (1860-1872) 19

Figure 9 - Détail du plan de James Murray de 1761 20

Figure 10 - Extrait d'un plan de la paroisse Saint-Joseph en 1837 22

Figure 11 - Extrait d'un plan topographique de 1909 23

Figure 12 - Extrait d'un plan topographique de 1934 23

Figure 13 - Extrait d'un plan topographique de 1971 24

Figure 14 - Sites archéologiques à proximité 25

Figure 15 - LVL-2024-02 — Secteurs d'intérêt archéologiques regroupant l'aire d'intervention 29

Figure 16 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C1, paroi est 32

Figure 17 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1C — Coupe stratigraphique C7, paroi sud 34

Figure 18 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1C — Coupe stratigraphique C6, paroi nord 36

Figure 19 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C2, paroi est 38

Figure 20 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C3, paroi ouest 40

Figure 21 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C4, paroi est 41

Figure 22 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C5, paroi est 43

Figure 23 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1D — Coupe stratigraphique C8, paroi sud 46

LISTE DES PHOTOS

Page

Page couverture LVL-2024-02 - Sous-opération 1A - Vue générale des excavation à l'angle de la rue et de la place Stella - Vue vers le nord (LVL-2024-02-N1-10)

Photo 1 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Remblais à proximité de la station de pompage au sud de rue Stella — Vue vers l'est (LVL-2024-02-N1-03) 33

Photo 2 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1C — Paroi stratigraphique C7 — Vue vers le sud (LVL-2024-02-N1-12) 35

Photo 3 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1C — Paroi stratigraphique C6 — Vue vers le nord (LVL-2024-02-N1-07) 35

Photo 4 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1B — Paroi stratigraphique — Vue vers le nord (LVL-2024-02-N1-08) 37

Photo 5 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Paroi stratigraphique C2 — Vue vers le nord-est (LVL-2024-02-N1-11) 37

Photo 6 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Paroi stratigraphique C3 — Vue vers l'ouest (LVL-2024-02-N1-19) 39

Photo 7 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Paroi stratigraphique C4 — Vue vers l'est (LVL-2024-02-N1-17) 39

Photo 8 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Paroi stratigraphique C5 — Vue vers l'est (LVL-2024-02-N1-24) 42

Photo 9 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1D — Détail des excavations — Vue vers le nord (LVL-2024-02-N1-31) 45

Photo 10 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1D — Paroi stratigraphique C8 — Vue vers le sud (LVL-2024-02-N1-47) 47

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE LAVAL

Theresa Gabos	Coordonnatrice - Archéologie, Division art et patrimoine du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social
Augusto Pereira	Chargé de projets - Service de l'Ingénierie
Carl Marceau	Chargé de projets - Service de l'Ingénierie

ARKÉOS INC.

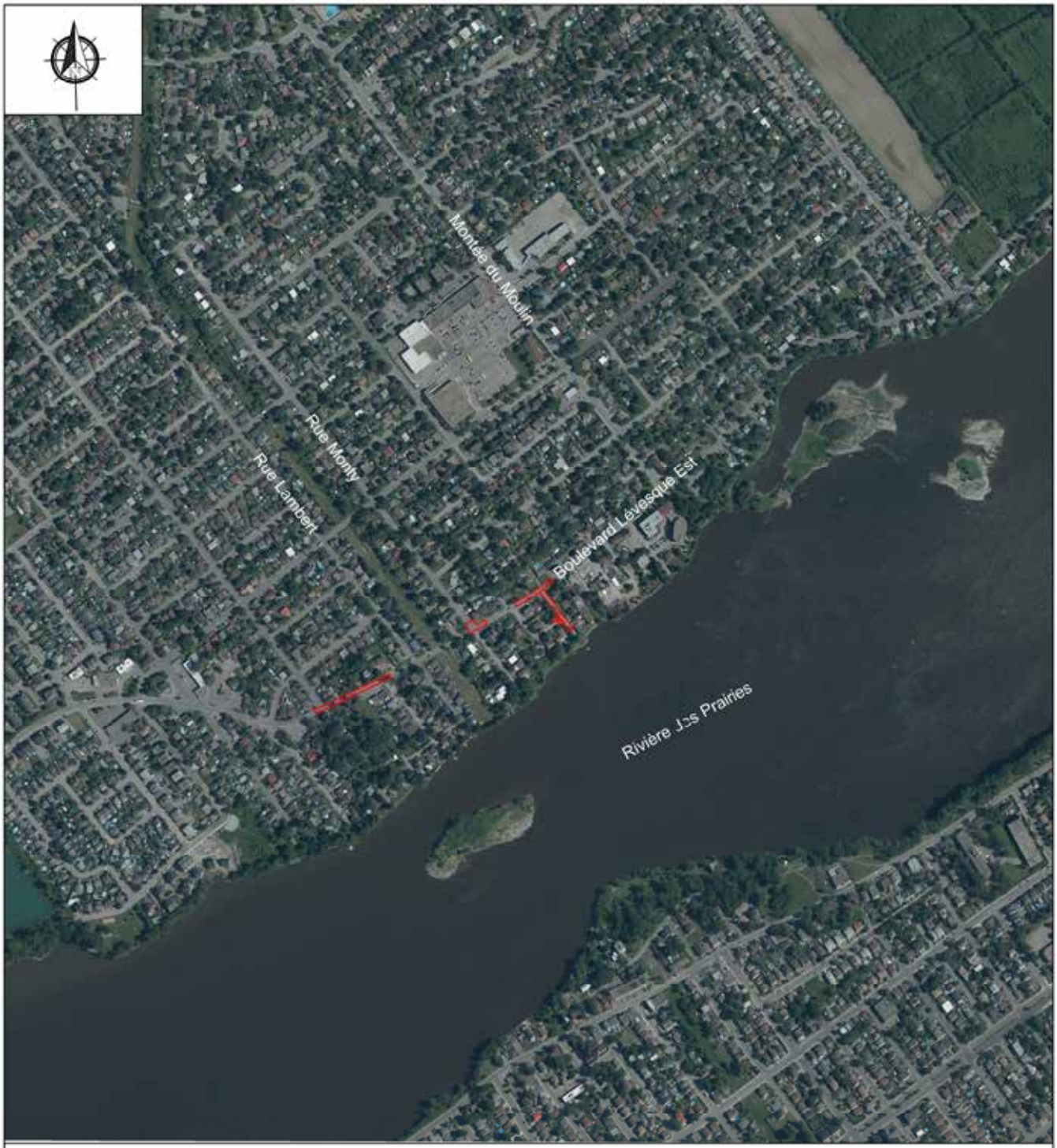
Marie-Claude Brien	Archéologue, coordonnatrice - rédaction des chapitres 1, 2 et 5
Alain Chénier	Archéologue, chargé de projet - terrain
Vincent Delmas	Archéologue, chargé de projet - rédaction du chapitre 4
Andréanne Larocque	Archéologue assistante - mise à jour du chapitre 3
Alice Grondin-Lavergne	Technicienne en graphisme
Marie Fournier	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

Afin de mieux desservir les citoyens du secteur Saint-François, le Service d'ingénierie de la Ville de Laval a réalisé des travaux d'aménagement et de réhabilitation de ses infrastructures dans des tronçons des rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle, Stella et du boulevard Lévesque Est. Dans le cadre de ces travaux, réalisés du printemps à l'automne 2024, de nouvelles conduites d'eau ont été implantées sous le boulevard Lévesque ainsi que sous les rues Stella et Mirelle (figure 1). L'emplacement des travaux recoupe trois secteurs d'intérêt archéologique, à savoir : un paléorivage (SIA-58), la berge de l'Harmonie (SIA-19) et le tracé fondateur de la côte du Sud (SIA-110). De plus, trois sites archéologiques, dont deux présentent des indices d'occupation autochtone, sont situés à proximité (BjFj-24, BjFj-30 et BkFj-18). Dans ce contexte, une surveillance archéologique des travaux d'excavation était requise afin de prendre en compte le potentiel archéologique autochtone et eurocanadien du secteur.

Les travaux envisagés prévoyaient l'ouverture complète des rues et du boulevard jusqu'à grande profondeur et l'atteinte du roc (5 à 8 m) afin de remplacer et déplacer certains services publics ainsi que d'installer un nouvel émissaire pluvial. La supervision archéologique a été réalisée par un archéologue chargé de projet au mois de mai 2024, puis de façon ponctuelle jusqu'à la fin octobre de la même année. L'objectif des interventions archéologiques était de vérifier le potentiel autochtone du secteur ainsi que la possible présence de vestiges d'anciens bâtiments le long de l'ancien chemin du Roy. L'intervention est associée au permis de recherche archéologique 24-ARKE-04 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ainsi qu'au code temporaire LVL-2024-02.

Le présent rapport fait état des résultats de l'intervention archéologique. Le prochain chapitre présente la méthodologie privilégiée au terrain et dans le traitement des données, tandis que le chapitre 3 présente l'état général des connaissances sur le secteur tant au niveau environnemental, culturel et archéologique. Les résultats et découvertes sont présentés au chapitre 4, alors que le chapitre 5 propose une évaluation générale du secteur suite à l'intervention et énonce diverses recommandations.



Légende

Limites de l'aire d'intervention

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention

Source: MOS_18_31H12_NE_20CM_F08.JP2, Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) https://www.donneesquebec.ca/licence

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 10 000
50 0 100 200 m

Date Avril 2025 Numéro de projet 850-1021-28-300

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Approche et stratégie d'intervention

La supervision archéologique, réalisée de mai à octobre 2024 par un archéologue chargé de projet, est associée au permis de recherche archéologique 24-ARKE-04 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ainsi qu'au code temporaire LVL-2024-02. Elle a consisté en la supervision archéologique des excavations mécaniques nécessaires à la mise en place du nouvel émissaire pluvial. Celles-ci ont été réalisées par tronçons. Le chargé de projet était présent en permanence en début de mandat, puis de façon ponctuelle compte tenu du rythme très lent des excavations, de l'absence de contextes archéologiques d'intérêt et du temps alloué au mandat.

2.2 Procédures d'enregistrement

Les enregistrements au terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. En ce qui concerne la présente intervention, l'aire d'intervention a été subdivisée en quatre sous-opérations (1A à 1D, figure 2).

Précisons que tous les enregistrements au terrain ont été réalisés en utilisant le nord géographique et que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels. Ils ont été réalisés au moyen de prise de notes, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives avec description des sols (matrice, couleur, compacité, inclusions), de relevés planimétriques et altimétriques et d'un relevé photographique complet. L'ensemble des activités archéologiques ainsi réalisées a donné lieu à l'identification, à la description, à l'enregistrement et à l'analyse des composantes stratigraphiques mises au jour.

Une procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle (lettre suivie d'un chiffre) a par ailleurs été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé de l'identifiant du site et de l'année : LVL-2024-02-C(n) pour les coupes stratigraphiques, LVL-2024-02-P(n) pour les relevés planimétriques et LVL-2024-02-N(n-n) pour les photos.

2.3 Traitement des données et rédaction du rapport

Le traitement des données correspond à l'ensemble des activités de mise en forme, d'intégration et d'analyse des corpus recueillis. Il implique notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins[1], la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, menant, en bout de piste, à la production du présent rapport. Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, ont été produits afin de faciliter l'accès aux principales données des interventions : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques et vestiges architecturaux, le cas échéant.

1 Aucun objet-témoin n'a été récupéré dans le cadre de ce mandat.

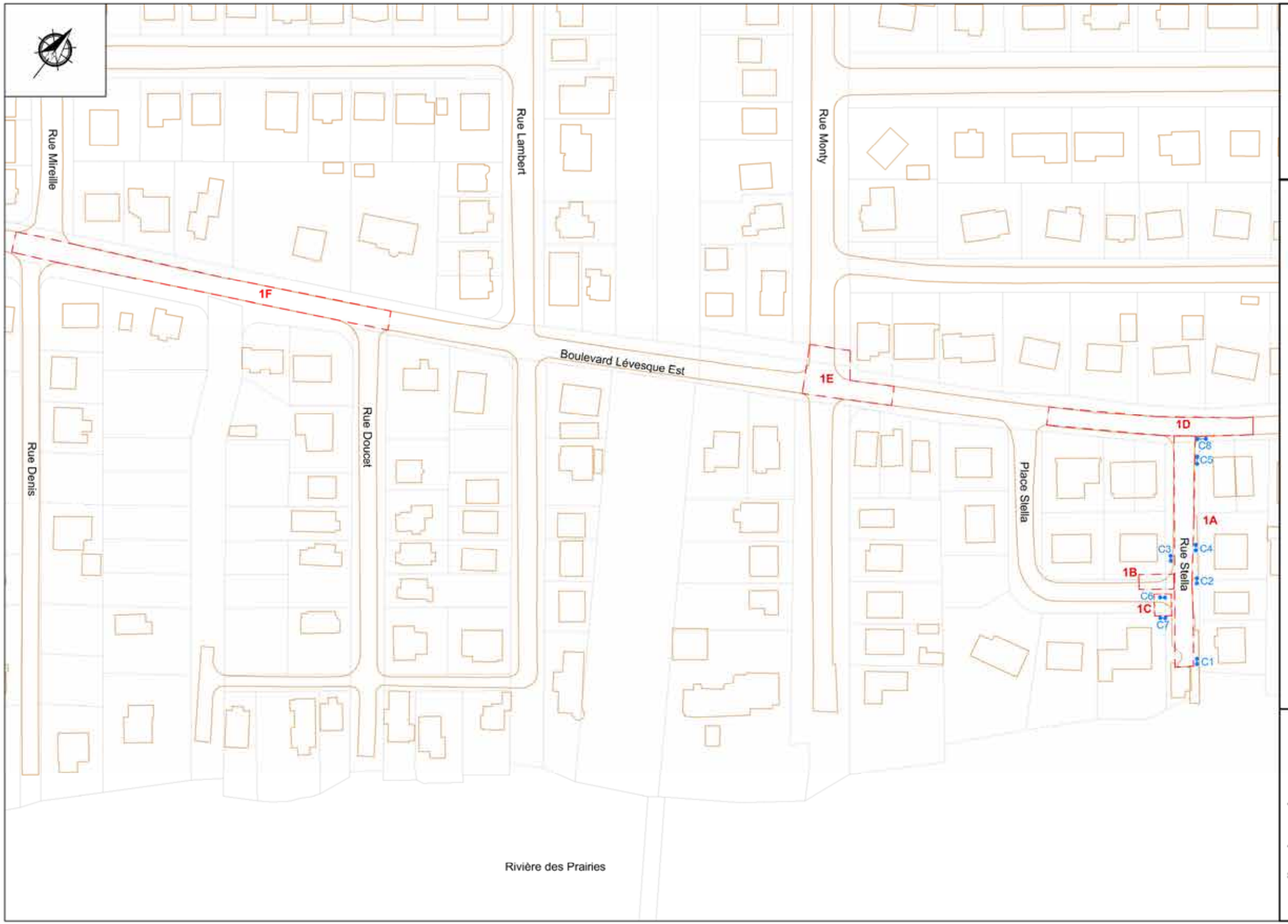


Figure 2

Synthèse des interventions 2024

Légende

- Sous-opération archéologique
- 1A Identification de sous-opération
- C1 Localisation de croquis stratigraphique
- Bâtiment
- Cadastre du Québec
- Tuile de la ville de Laval

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1500
0 15 30 m

Sources : chemin-Lots.shp ville de Laval

Date
Avril 2025

Numéro de projet
850-1021-28-300

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES

Les données présentées dans ce chapitre proviennent essentiellement de l'étude de potentiel archéologique de la berge du Vieux-Moulin, située à 500 m à l'est de la zone d'intervention, réalisée par Arkéos en 2022 et de l'étude des secteurs d'intérêt archéologique de l'ensemble du territoire lavallois produite par Arkéos en 2023.

Le secteur à d'intervention se situe sur la rive gauche de la rivière des Prairies, à environ 5,5 km de sa confluence avec la rivière des Mille-Îles, puis 4 km plus au nord, avec le fleuve Saint-Laurent. La rue Monty, le boulevard Lévesque et la place Stella sont des voies de circulation toutes situées à proximité de la rive. Le développement urbain du secteur est récent (seconde moitié du XX^{e} siècle), le territoire ayant essentiellement été utilisé à des fins agricoles depuis le développement colonial de l'île Jésus.

3.1 Cadre paléoenvironnemental : de la déglaciation à aujourd'hui

Le territoire où est situé le secteur d'intervetion est submergé durant tout le règne de l'inlandsis laurentien, qui débute il y a 80 000 ans AA et se poursuit les millénaires suivants, même lors de la période associée à la déglaciation de l'Amérique du Nord qui remonte à 21 000 ans AA (Dalton *et al.*, 2020). Il est encore submergé jusqu'au début de l'Archaïque moyen, soit 8 000 ans AA. Comme nous le verrons, le territoire du secteur d'intervention verra plusieurs épisodes d'émergence et d'immersion lors des millénaires suivants sa première apparition.

La vallée laurentienne est finalement libérée des glaces vers 13 100 ans AA. Les eaux salées de la mer de Goldthwait, qui recouvrent les bas-reliefs de l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à Québec, envahissent les basses-terres du Saint-Laurent au relief déprimé par le récent passage de l'inlandsis, se mêlant aux eaux du lac à *Candona*. Ce dernier n'est déjà plus, il laisse place à la mer de Champlain qui s'étend de Québec jusqu'aux Grands Lacs, recouvrant au passage le territoire à l'étude sous 180 m d'eau (figure 3).

Il y a 10 600 ans AA, la remontée continue du niveau des terres (niveau des eaux : 55 m) repousse les eaux saumâtres jusqu'en aval de l'île d'Orléans, mettant un terme à l'épisode de la mer de Champlain qui aura laissé dans les paysages de nombreux indices de ses deux millénaires et demi d'existence (Richard et Poirier, 2016 ; Richard et Girard, 2018). C'est notamment le cas des argiles marines présentes sous la strate alluvionnaire qui compose le sol du secteur d'intervention.

Pour autant, la faible altitude des basses-terres favorise toujours la rétention des eaux de fonte du glacier s'écoulant via la vallée des Outaouais et participant au refroidissement du climat régional. Les eaux saumâtres de la mer de Champlain sont progressivement remplacées par les eaux douces

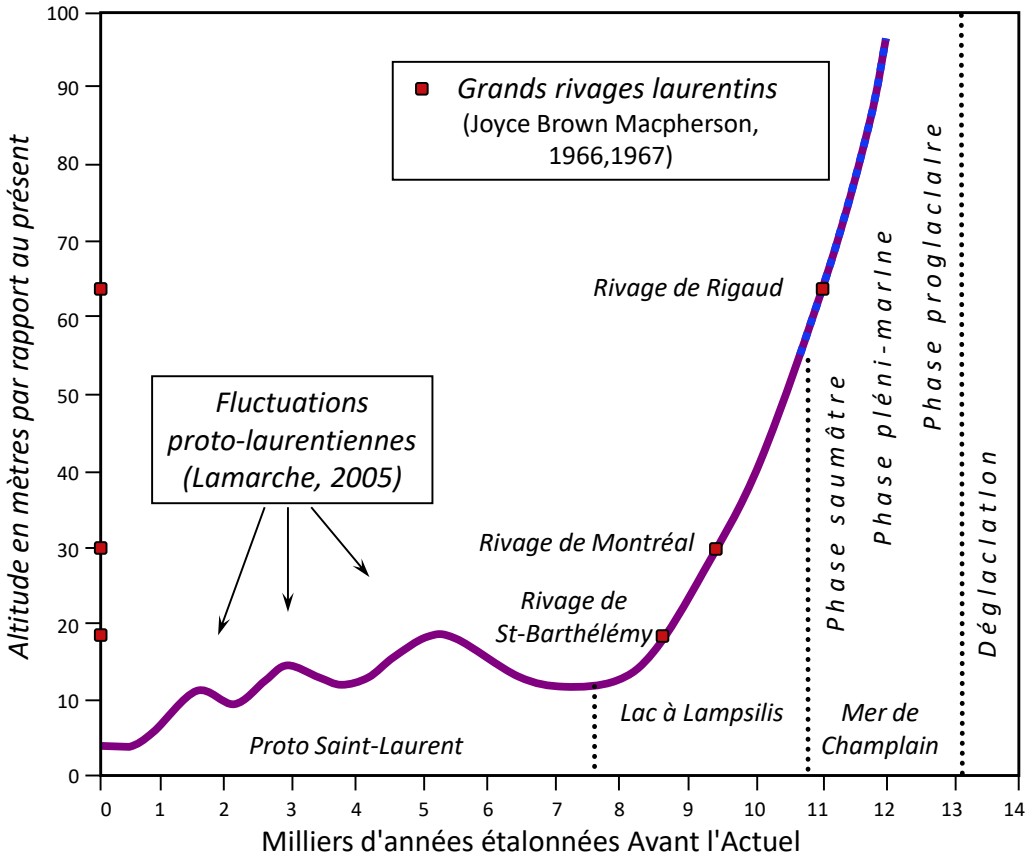


Figure 3 - Courbe d'émersion des terres dans la grande région de Montréal (Richard, comm. pers. 2017)

d'un lac fluvial, le lac à *Lampsilis*. Sa surface est bien moindre que celle de la mer de Champlain à son maximum d'extension, mais le volume d'eau qui y transite reste cinq fois supérieur à celui du fleuve Saint-Laurent actuel (Richard, 2017). À cette époque, il y a 10 600 ans, l'île du mont Royal s'étend sur un peu plus de 40 km^2. L'île Jésus, où se situe le secteur d'intervention, débute tout juste son exondation. Seuls les plus hauts reliefs, dans le secteur du bois Duvernay, s'efforcent de percer les flots glacials (Richard, 2014).

Le relèvement isostatique poursuit son œuvre : il y a 8 000 ans, alors que toute l'extrémité orientale de l'île Jésus à l'est du village de Saint-François-de-Sales était jusque-là sous les eaux, la section nord-ouest du secteur d'intervention commence à émerger (voir figure 4). L'émersion se poursuit jusqu'à 7 500 ans AA lorsque le niveau des eaux se stabilise à la cote de 12 m. À partir de 6 500 ans AA, le niveau de l'eau remonte, submergeant à nouveau le secteur d'intervention. Le boulevard Lévesque matérialise la cote de 12 m. Par conséquent, seule la partie située au nord-ouest de ce boulevard est émergée pendant environ un millénaire. Il s'agit là d'une fenêtre d'occupation ancienne potentielle pour des groupes humains de l'Archaïque. La section sud-est émerge quant à elle beaucoup plus tardivement.

Pendant cette période (7 500-6 500 ans AA) et lorsque le niveau des eaux est supérieur à 13 m, le secteur d'intervention est localisé sur une île séparée de l'île principale (l'île Jésus) par un chenal peu profond qui deviendra la vallée du ruisseau sans nom qui se jette vis-à-vis de l'île Migneron. Ce chenal, d'une largeur maximale de 400 m, est actif lorsque le niveau des eaux de la rivière des Prairies se maintient entre 15 et 13 m. Il apparaît et disparaît à plusieurs reprises durant l'Holocène. La section émergée s'apparente alors à une plage en pente douce, rapidement colonisée par une végétation de forêt mixte. Le secteur est exposé et le point de vue s'élargit sur la confluence des vallées des futures rivières des Mille-Îles et des Prairies. À cet endroit, cette dernière atteint 900 m de large (contre 600 m actuellement) et la confluence des deux masses d'eau s'opère à moins de 2,5 km au nord-est.

Parallèlement, à partir de 7 500 ans, les eaux de fonte de l'inlandsis n'alimentent plus le système du Saint-Laurent, mais s'écoulent vers la baie d'Hudson. L'inlandsis s'est éloigné à plus de 300 km au nord du lac Mistassini. C'est la fin de l'épisode du lac à *Lampsilis* et la naissance du proto-Saint-Laurent et de ses affluents (Richard et Poirier, 2016).

À partir de 6 500 ans AA, le niveau des eaux remonte et atteint 18-20 m il y a 5 000 ans AA. Les vestiges potentiels abandonnés entre 7 500 et 6 500 ans sont recouverts d'alluvions comme ce sera le cas après chaque période d'émersion. Le climat poursuit son réchauffement et devient plus sec à partir de 6 000 ans AA (Lavoie et Richard, 2000). La portion nord-ouest du secteur d'intervention émerge à nouveau entre 4 100 à 3 200 ans AA à une cote similaire, de l'ordre de 12 à 13 m, offrant une nouvelle fenêtre d'occupation potentielle aux populations autochtones dans un environnement possiblement insulaire.

Il y a 3 000 ans, les eaux remontent à nouveau, égalant, voire dépassant légèrement, la cote des 15 m, le secteur est donc à nouveau immergé en grande partie pendant quelques siècles (3 100 à 2 800 ans AA). Par la suite, les eaux s'abaissent en enregistrant une dernière fluctuation : alors qu'il s'était retiré à la cote de 10 m, il y a 2 100 ans, découvrant enfin la partie sud du secteur d'intervention, le niveau de la rivière des Prairies remonte à 12 m il y a 1 800 ans, le submergeant une dernière fois. À partir de cette période, les eaux s'abaissent de manière continue jusqu'à il y a environ 500 ans AA où elles se stabilisent au niveau actuel et dévoilent les rapides aujourd'hui présents à la hauteur de l'île du Moulin Saint-François. Parallèlement, le climat se réchauffe avec un maximum atteint lors de l'optimum climatique médiéval entre 1 050 et 650 ans AA. Cette tendance sera interrompue par une détérioration majeure du climat, entre 650 et 100 ans AA, le Petit Âge Glaciaire (Pratte *et al.*, 2017), entraînant possiblement une recrudescence éphémère des résineux (Richard et Grondin, 2009).

Le secteur d'intervention s'étend donc sur une basse terrasse inclinée dont le boulevard Lévesque suit la crête et entrecoupée de quelques ruptures de pente de faible amplitude. L'altitude y varie particulièrement dans l'axe entre le boulevard Lévesque et la rive entre 9 et 13 m NMM. Les dépôts qui s'y retrouvent en surface sont de nature alluvionnaire argilo-limoneux entrecoupés de couches de sable et de limon. Cette unité s'est déposée pendant la régression des eaux de la rivière des Prairies durant les 10 000 dernières années et plus récemment pendant les périodes d'inondation. Elle recouvre les argiles grises non calcaires déposées dans les eaux profondes de la mer de Champlain (Lajoie et Baril, 1956).

3.2 Occupations autochtones

Traditionnellement, les archéologues subdivisent l'occupation autochtone précoloniale du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien (12 500-8 000 ans AA), l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000-450 ans AA). Chacune de ces périodes, elles-mêmes redivisées en sous-périodes, traditions ou phases, se distingue les unes des autres par une diversité des traits matériels, comme la présence d'un type particulier d'outils, ou encore par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité. Suivant les périodes d'exondation du secteur d'intervention, une présence autochtone était possible dès l'Archaïque moyen.

3.2.1 Période de l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA)

L'Archaïque couvre huit millénaires et se subdivise en quatre sous-périodes : l'Archaïque ancien (11 350 -8 800 ans AA), l'Archaïque moyen (8 800-6 800 ans AA), l'Archaïque supérieur (6 800-4 500 ans AA) et l'Archaïque terminal (4 500-3 000 ans AA). Au cours de cette période, le climat général se stabilise. La végétation se densifie davantage et favorise alors l'établissement d'habitats d'une faune plus sédentaire. Les basses-terres du Saint-Laurent émergent graduellement des eaux de moins en moins salées de la mer de Champlain. Les rives deviennent alors de longues étendues planes, constituées de sédiments fins. Ces terres nouvellement exondées sont couvertes de milieux humides, un peu à l'image des rives actuelles du lac Saint-Pierre entre les villes de Sorel et de Trois-Rivières. Ce sont principalement aux confluences des rivières, là où s'accumulent les sédiments sableux qu'elles ont charriés, que se trouvent les meilleurs emplacements pour y établir un campement. Évidemment, c'est à ces endroits que le drainage est le plus efficace, contrairement aux endroits recouverts d'argile marine.

Bien que d'importants lieux d'occupations humaines ont fait l'objet d'études assidues et soutenues durant la période de l'Archaïque moyen et de l'Archaïque supérieur, telles que la station 1/Hector-Trudel de la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois (Corbeil, 2004; Clermont et Chapdelaine, 1982), située dans la portion en aval du lac Saint-François ou encore l'Île aux Allumettes (BkGg-11) située dans le cours moyen de la rivière des Outaouais (Clermont et Chapdelaine, 1998), très peu d'interventions archéologiques ont été menées sur les rives de la rivière des Prairies. Le

développement accéléré du tissu urbain depuis le milieu du XX^{e} siècle s'est réalisé durant l'éveil de l'archéologie moderne au Québec. Tant sur la rive gauche (nord) de la rivière que sur sa rive droite (sud), les espaces préurbains ont rapidement disparu. D'autres espaces ont été préservés par la force de leur héritage, de leur souvenir ou celle des récits que l'on se raconte.

À ce jour, le site le plus ancien (BjFk-3) découvert dans les environs du secteur d'intervention se trouve sur la rive nord de l'île Jésus, face à un resserrement des rives avec celle de l'île Lacroix, dans la portion sud-ouest de l'archipel Sainte-Rose. Une pointe de projectile à encoches qui a été trouvée à cet endroit présenterait des caractéristiques morphologiques similaires à celles associées à des groupes de l'ensemble culturel de l'Archaïque laurentien récent (5 500-4 200 ans AA) (Archéobec, 1996). Cette ancienneté proposée pourrait être secondée par l'emplacement même du site, soit une occupation humaine faite dans le fond sud-est de la baie qui était alors plus imposante. Une autre occupation humaine ancienne a été vraisemblablement identifiée sous le parvis de l'église de La Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie, située sur la rive nord de l'île de Montréal, à une douzaine de kilomètres du secteur d'intervention. La pointe de projectile, possiblement associée à une production datant de l'Archaïque récent post-laurentien (4 200-3 000 ans AA), aurait alors occupé la portion amont de la rive droite du paléochenal séparant l'île de la Visitation et l'île de Montréal (Grondin et Gates St-Pierre, 2009 : 7). Notons que c'est vers la fin de l'Archaïque moyen, autour de 7 500 ans AA, que le secteur d'intervention commence son émersion. Il est donc possible d'y retrouver des traces d'occupation semblables à celles trouvées sur les sites devant l'île Lacroix et sous le parvis de l'église de la Visitation.

3.2.2 Période du Sylvicole (3 000-450 ans AA)

La période culturelle du Sylvicole se divise entre Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA), Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA), et Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA). Pour l'archéologie, cette période se démarque de l'Archaïque principalement par la présence soudaine de récipients en terre cuite (la poterie), par la construction de tertres, par la modification des habitations et des schèmes d'établissement (Chapdelaine, 1990 : 2). Cependant, ce ne sont pas tous les sites de cette période qui possèdent des tessons de poterie dans leur assemblage archéologique. Ceci ne signifie pas que les occupants de ces sites n'utilisent pas de poterie. Cela pourrait plutôt illustrer la persistance d'une grande mobilité, obligée par de nombreuses contraintes comme celle d'obtenir certaines matières premières immobiles.

En périphérie du secteur d'intervention, des vestiges céramiques associés à la période du Sylvicole moyen, ainsi que des pièces lithiques résultant de produits de débitage et des outils taillés tels que des grattoirs et une pointe de projectile à encoche, ont été découverts au sud-ouest de l'archipel de Sainte-Rose (sur la rive nord de l'île Jésus) sur le site BjFk-3 (figure 4). D'autres témoins de cette période de l'occupation autochtone ancienne ont été mis au jour sur le site BjFk-4 localisé sur l'île Darling, dans la rivière des Mille-Îles (Archéobec, 1997).

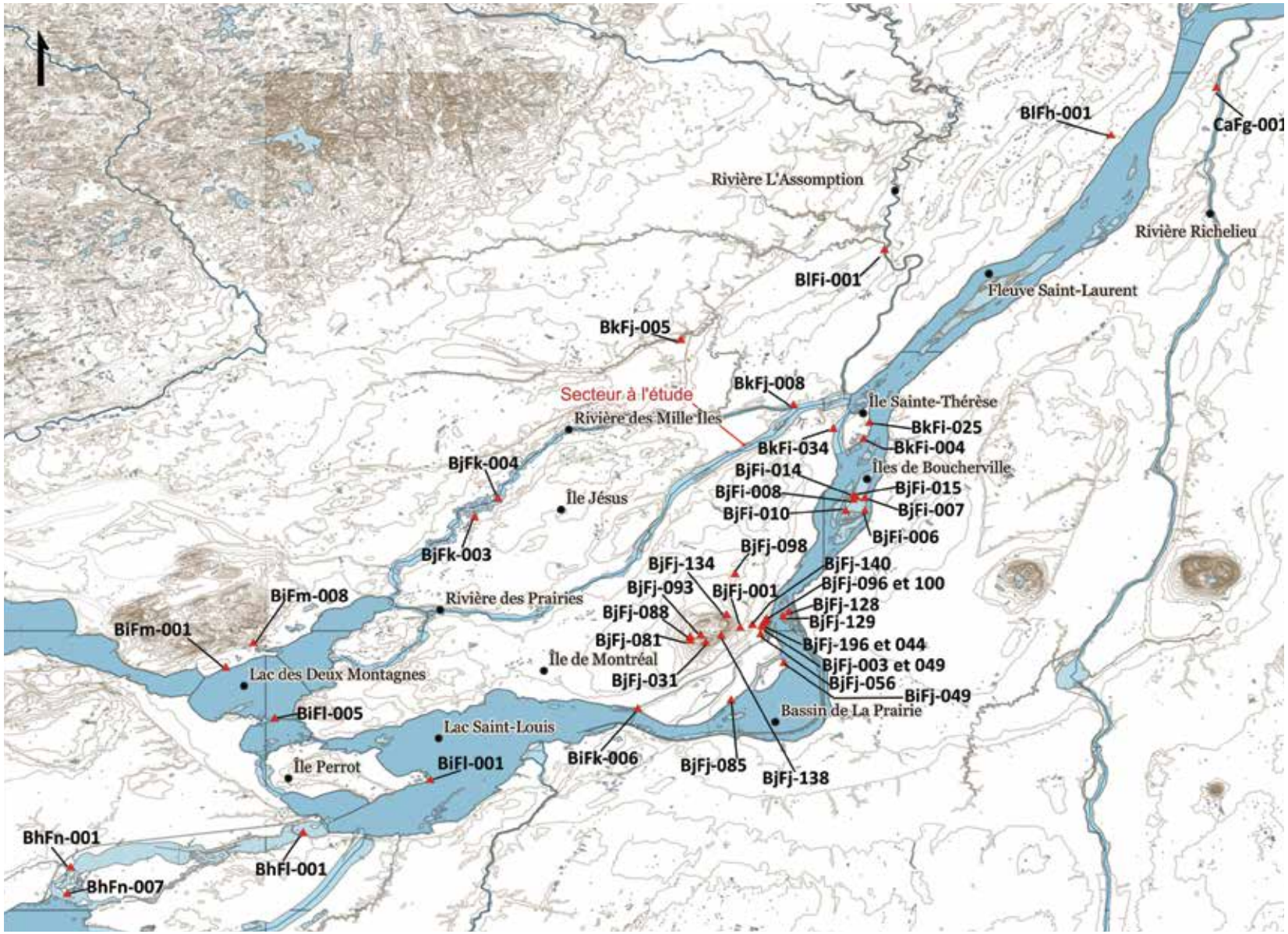


Figure 4 - Sites archéologiques, période du Sylvicole (3 000–450 ans AA)

Il y a environ 1 000 ans, l'agriculture deviendra une activité importante pour les groupes de la vallée du Saint-Laurent. C'est donc dans les régions méridionales du Québec, là où les conditions sont maximales pour l'agriculture, que se situe le Sylvicole. S'ajoutent également tous les lieux où ces groupes ont séjourné lors de leurs déplacements sur le territoire. On sait que des groupes plus sédentaires parcouraient tout de même de grandes distances à l'intérieur de la péninsule du Québec–Labrador pour diverses raisons (approvisionnement, maintien des relations avec d'autres groupes de l'hinterland, raids, etc.). Des alliances se créaient dans le but d'obtenir certaines ressources essentielles et qui se raréfiaient aux alentours des hameaux et villages.

Progressivement, les populations ancestrales iroquoiennes du Saint-Laurent s'implantent et se développent dans la région laurentienne pour devenir les Iroquoiens d'Hochelaga que rencontrera Jacques Cartier en 1535 (Cartier, 1977). Ces derniers, à l'image de leurs prédécesseurs, cultivent le sol de façon intensive, pêchent durant les pics d'abondance et chassent sporadiquement. Les récits de Cartier rapportent que les villages pouvaient contenir jusqu'à 1 500 personnes et qu'ils étaient, tout comme les camps de pêche estivaux, principalement dispersés sur la rive nord du fleuve. Cependant, les populations iroquoiennes de la vallée du Saint-Laurent désertent[1] l'ensemble de leurs terres peu de temps après le passage de Cartier entre 1541 et 1603, et d'autres populations, de traditions culturelles différentes, utilisent la région à des fins d'exploitation plus ponctuelle lors de brefs passages. Dans la région, quelques sites archéologiques témoignent des occupations faites sur les rives des voies navigables. Ces découvertes ne sont que le pâle reflet de l'intense occupation qui s'est produite dans les siècles et millénaires précédant l'arrivée des Européens.

3.2.3 Présence autochtone en contexte colonial

L'arrivée des premiers explorateurs européens ne s'est pas immédiatement déclinée en une prise de possession ferme du territoire et les changements aux schèmes d'occupation autochtones se sont d'abord faits de manière graduelle. Cette première période d'occupations concomitantes s'est soldée par la dispersion des populations iroquoiennes du Saint-Laurent et à compter de cette date, l'île de Montréal et le territoire environnant ne semblent plus être un lieu quotidien d'habitation pour les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits comme dans le registre archéologique, prend l'allure de passages transitoires vers d'autres lieux de vie.

Avec l'implantation d'un établissement colonial en 1642, l'île de Montréal, et par ricochet le reste de l'archipel, redevient un lieu fortement fréquenté et habité par divers groupes autochtones qui profitent des avantages que leur offre notamment la proximité aux centres coloniaux et aux missions. Dès le début du XVIII^{e} siècle, on remarque toutefois une érosion du lien entre le territoire ancestral et les descendants des groupes autochtones l'ayant autrefois fréquenté avec la concentration des occupations dans les missions et réductions.

1 Les motifs de cette désertion sont encore largement débattus et sont probablement multiples.

La rivière des Prairies reste longtemps une voie de circulation privilégiée par les Autochtones. Aussi, la fondation de la mission du fort Lorette à la fin du XVIII^{e} siècle poussera plusieurs centaines d'Autochtones de différentes nations à s'y établir de façon semi-permanente. Il s'agissait essentiellement d'Iroquois, de Hurons et d'Algonquins. Force est de constater que nous ne disposons que de très peu d'informations concernant l'occupation de la mission par ces Nations. En effet, les textes anciens mettent l'emphase sur la conversion des Autochtones, sur la piété exemplaire de certains d'entre eux ou sur leurs problèmes de consommation d'alcool, des considérations teintées des biais culturels de l'époque (Faillon, 1853 ; Rousseau, s.d. ; Beaubien, 1898).

Très peu de données sont connues pour l'occupation autochtone de l'île Jésus suite à l'implantation eurocanadienne. Il est évident que ses rives étaient encore fréquentées par les groupes qui naviguaient entre le lac des Deux-Montagnes et la confluence des rivières des Mille-Îles, des Prairies et l'Assomption avec le cours du fleuve Saint-Laurent. Il devait encore s'y trouver de nombreux espaces, comme le lieu d'intervention, demeurés non développés jusqu'au début du XVIII^{e} siècle. En lisant entre les lignes de certains actes notariés et comptes-rendus de voyage, il appert qu'un certain degré de commerce illicite se déroulait sur l'île, surtout près des berges, faciles d'accès et bordant des voies de navigation très fréquentées. Mentionnons finalement que des orphelines Kanien'kehá:ka seront placées au début de XX^{e} siècle chez les sœurs du Bon-Pasteur sur la rive sud de l'île Jésus à quelque 16 km à l'ouest du secteur d'intervention, soulignant l'importance de prendre en considération cette présence autochtone historique dans le contexte d'occupations eurocanadiennes (Arkéos, 2021). La présence d'un moulin, haut lieu d'échanges et de socialisation, près du secteur d'intervention du début du XVIII^{e} siècle au début du XX^{e} siècle en fait un endroit de convergence pour les individus en quête de commerce, qu'ils soient Eurocanadiens ou Autochtones.

3.3 Occupations eurocanadiennes

La première description formelle de l'île Jésus se trouve dans les Relations des Jésuites de 1637, alors qu'elle est connue sous le nom d'île de Montmagny, en référence au gouverneur de l'époque, Charles Jacques Huault de Montmagny, qui avait un an plus tôt succédé à Champlain. Le père Paul Le Jeune décrit alors la région de l'archipel montréalais, qu'il visite en compagnie du gouverneur, comme parsemée de nombreuses îles desquelles il « n'y en a que deux ou trois remarquables ». L'une de ces îles est l'île Jésus, qu'il qualifie de « belle et grande ». Il y aborde la dénivellation importante entre les extrémités ouest et est de l'île, occasionnant de nombreux « saults », ou rapides, qui entravent la navigation. Ils mettent pied à terre à cette occasion à la pointe est de l'île et Le Jeune trouve l'île de Montmagny fort bonne et bien agréable (Relations, t.1 : 75). Si la visite du père Le Jeune est la première incursion eurocanadienne documentée sur l'île, ce dernier mentionne tout de même que des traiteurs et interprètes empruntaient déjà la rivière Saint-Jean (des Mille-Îles) et des Prairies pour rejoindre l'Outaouais, dans le sillage des Autochtones qui leur servaient souvent

de guides. Il est fort probable que ces coureurs de bois aient fait halte sur l'île, ne serait-ce que pour portager entre les rapides, quoiqu'ils aient pu également y pratiquer la traite et y dresser leur bivouac.

Le développement colonial de l'île Jésus connaît des débuts hésitants et difficiles : avant même que ne s'amorce son véritable peuplement s'y succèdent trois grands seigneurs pour qui la mise en valeur du territoire reste secondaire, la région de l'archipel montréalais étant alors rongée par les conflits avec les Iroquois qui persistent jusqu'au début du XVIII^{e} siècle. L'île Jésus est concédée en seigneurie le 15 janvier 1636 par le gouverneur de Montmagny aux révérends pères Jésuites, qui ont donné à l'île Jésus le nom qu'on lui connaît encore aujourd'hui. Bien qu'ils possèderont la seigneurie de 1636 à 1672, ils n'y entreprendront toutefois aucun développement et ne tenteront pas d'en coloniser le territoire. Si bien qu'en 1672, Jean-Talon reprend puis octroie de nouveau la seigneurie. C'est François Berthelot, riche conseiller et secrétaire du roi, cherchant à affirmer son influence et favoriser son ascension sociale, qui en devient propriétaire. Berthelot ne met jamais les pieds en Nouvelle-France, bien qu'il soit le premier à tenter une colonisation de l'île en fournissant les moyens financiers d'ériger un manoir sur la pointe est et d'y amorcer une exploitation agricole.

En 1674, les Jésuites, qui désirent déménager leur mission de La Prairie, mandatent le père Dalmas d'aller explorer l'île Jésus et d'y choisir un emplacement approprié. Selon les documents qu'il a produits suite à son exploration, le père Dalmas effectue son voyage en septembre 1674. Il semble que ce dernier ne trouve aucun endroit convenable et la mission sera finalement déménagée au Sault-Saint-Louis. Cependant, Berthelot avait déjà concédé en mars de la même année une terre à la pointe ouest de l'île aux Jésuites, dans le dessein que ces derniers y établissent une mission pour les Iroquois et les Outaouais (Fortin, 2008 : 55). Ce terrain demeure inexploité et est rétrocédé à la seigneurie en 1739. Le plan du père Dalmas, qu'il produit de mémoire suite à son exploration de 1674, présente des éléments intéressants ; il y note la présence de cabanages algonquins, dans les environs de l'île Paton, et montre sur la pointe est de l'île un établissement avec une terre en culture, correspondant à l'établissement financé par Berthelot (figure 5) (Fortin, 2008 : 32).

En 1675, Mgr François Montmorency de Laval, premier archevêque catholique de Québec et fondateur du Séminaire de Québec, devient seigneur de l'Île Jésus. C'est sous Mgr de Laval que la première concession est octroyée et, en 1677, Guillaume Labelle devient le premier censitaire de l'île. Mgr de Laval tente d'ériger l'île Jésus en paroisse un an plus tard, les habitants continuant cependant d'être desservis par le curé de Repentigny jusqu'en 1685, date à laquelle la chapelle de l'Enfant-Jésus est érigée à la pointe est de l'île, à l'endroit du domaine seigneurial d'origine (Lacombe, 1978 : 5). En 1680, malade et vieillissant, Mgr de Laval fait don de la seigneurie au Séminaire de Québec, qui en conserve la propriété jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854. Au fil du temps, le Séminaire se réservera six domaines sur l'île Jésus, dont le plus ancien et le plus important (550 arpents environ)

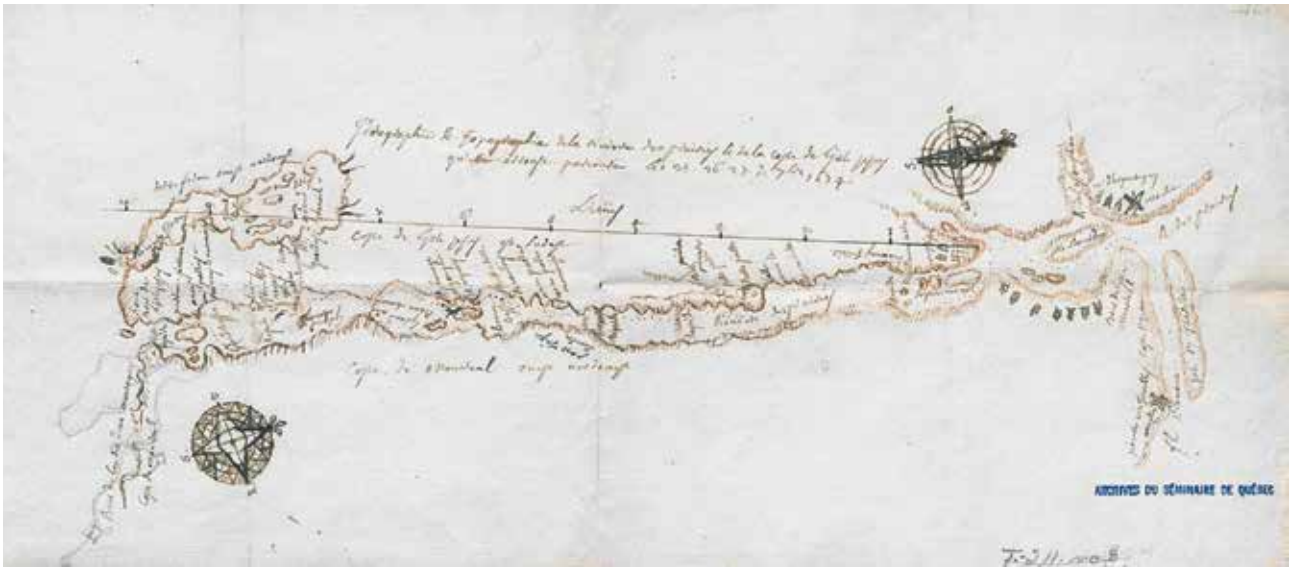


Figure 5 - Plan du père Dalmas effectué lors de son voyage de 1674. On voit l'établissement financé par Berthelot sur la pointe est

occupait toute la pointe nord-est de l'île (Ethnoscop, 1988 : 11). Le secteur d'intervention faisait par ailleurs partie du domaine seigneurial désigné comme le Petit Domaine, ayant trois arpents de front sur la rivière des Prairies et s'étirant vers l'intérieur de l'île sur 28 arpents (figure 6).

En 1689, dans la foulée des évènements du massacre de Lachine, la jeune colonie de l'île Jésus est ravagée ; le 13 novembre, des Iroquois brûlent les installations puis prennent ou tuent tous les colons. Le relèvement est difficile et si on dénombre une cinquantaine de personnes sur l'île en 1692, ce sont quasiment tous des hommes employés à la reconstruction. En 1695, on ne compte que dix-sept hommes et cinq femmes sur l'île Jésus, les terres y étant délaissées au profit de Ville-Marie et de Québec, qui offrent plus de sécurité. Pourtant, selon Dépatie, la seigneurie de l'Île-Jésus correspond à l'un des territoires agricoles les plus favorisés du Québec, tant au point de vue climatique qu'au point de vue de la qualité des sols (Dépatie, 1986 : 59). Bien que certains plans montrent un fort à la pointe est de l'île, et qu'on réfère vaguement à un fort dans le récit de l'attaque de 1689, cette construction n'est pas mentionnée dans l'inventaire du bâti de 1675 effectué à l'occasion du transfert de la propriété (Lacombe, 1978 : 6).

La signature de la Grande Paix de Montréal en 1701 offre l'accalmie et la stabilité sociale nécessaires pour que la seigneurie de l'Île-Jésus puisse réellement prendre son envol. La première paroisse de la seigneurie, celle de Saint-François-de-Sales, est fondée dès 1702. Cette dernière englobe toute la pointe est de l'île et comprend le secteur d'intervention. Le petit établissement colonial est d'ailleurs visible sur la carte de Vachon de Belmont de 1702 (figure 7). En 1706, la première église est inaugurée et s'ensuivent plusieurs concessions de terres à des colons. Ce nouveau noyau paroissial se trouve à 4,2 km à l'est du secteur d'intervention alors que l'occupation se limitait



Figure 6 - Emplacement des domaines seigneuriaux du Séminaire de Québec sur l'île Jésus : Le Petit Domaine, dans lequel s'inscrit le secteur d'intervention, est en bleu, tandis que les autres domaines seigneuriaux sont en rouge (extrait du plan de la seigneurie de l'Île-Jésus en 1749)



Figure 7 - Plan de Vachon de Belmont, 1702

toujours à la pointe est de l'île. Bien que l'endroit ne soit pas jugé idéal pour l'implantation d'une église, il s'agit du seul endroit propice à la construction d'un fort advenant un échec de la Grande Paix et la reprise des hostilités avec certains groupes autochtones (Bassil *et al.*, 2017 : 66).

L'an 1721 marque l'érection officielle de la paroisse Saint-François-de-Sales, qui n'était auparavant qu'une desserte pour les paroisses voisines. Saint-François hérite donc de sa propre cure. Le plan de Baudry de 1721 montre divers bâtiments, dont ce qui semble être une église, situés du côté sud de la pointe de l'île, à l'ouest du premier établissement de Berthelot qui avait été détruit en 1689. Le petit établissement seigneurial est alors en développement. Malheureusement, le manoir seigneurial ainsi que l'église sont complètement détruits lors d'un incendie la même année. L'église est reconstruite dès 1723 au même endroit, probablement sur les fondations de la précédente (Bassil *et al.*, 2017 : 71).

L'aveu et dénombrement de 1732 offre une description détaillée des bâtiments seigneuriaux présents sur l'île (Mathieu et Laberge, 1991 : 309-313). Les lots exploités à cette date se limitent toujours à la portion nord-est de l'île et quoique des terres soient cédées plus à l'ouest, les nombreuses rétrocessions qui suivent quelques années plus tard laissent entendre que les censitaires n'avaient pas rempli leur obligation d'y tenir feu et lieu et n'en occupaient pas physiquement le terrain.

On constate également, en 1732, que l'occupation humaine de la Côte du Sud, du côté de la rivière des Prairies, se développe plus rapidement qu'au nord : 45 des 48 terres concédées dans la Côte du Sud sont occupées, tandis que seulement 37 des 59 terres concédées de la Côte du Nord le sont (Ethnoscop, 2004 : 10). La distribution du sol de la seigneurie en censives n'est complétée qu'en 1791, soit plus d'un siècle après l'attribution de la première terre (Dépatie, 1986 : 59). L'île est alors entièrement découpée en Côtes, le long desquelles se succèdent les longues et étroites parcelles en censive mises en culture ou gardées en réserve de bois (figure 8).

Dès les débuts du développement de la seigneurie, ce sont donc les terres de la pointe est, à proximité des installations seigneuriales, qui sont offertes en censives aux colons. Le caractère agricole de la seigneurie se confirme à cette période. Éventuellement, durant le second quart du XVIII^{e} siècle, avec le nombre croissant d'habitants, de nouvelles terres sont défrichées, poussant le peuplement vers l'ouest, loin du cœur de la paroisse Saint-François-de-Sales et de son église.

En 1733, le premier chemin du Roy est tracé par le grand voyer ; il ceinture la pointe est de l'île depuis ce qui deviendra Saint-Vincent-de-Paul jusqu'aux environs du premier noyau paroissial de Sainte-Rose, du côté de la rivière des Mille-Îles. Deux ans plus tard, on ouvre un chemin de montée, qui est non loin à l'est du secteur d'intervention, pour faciliter l'accès au moulin banal pour les habitants de la Côte du Nord de Saint-François-de-Sales ; c'est la montée du Moulin, un axe routier toujours en usage (Fortin *et al.*, 2008 : 68). Ainsi, le secteur d'intervention se retrouve à l'ouest du croisement de deux tracés fondateurs de la seigneurie, implantés dès le second quart du XVIII^{e} siècle.

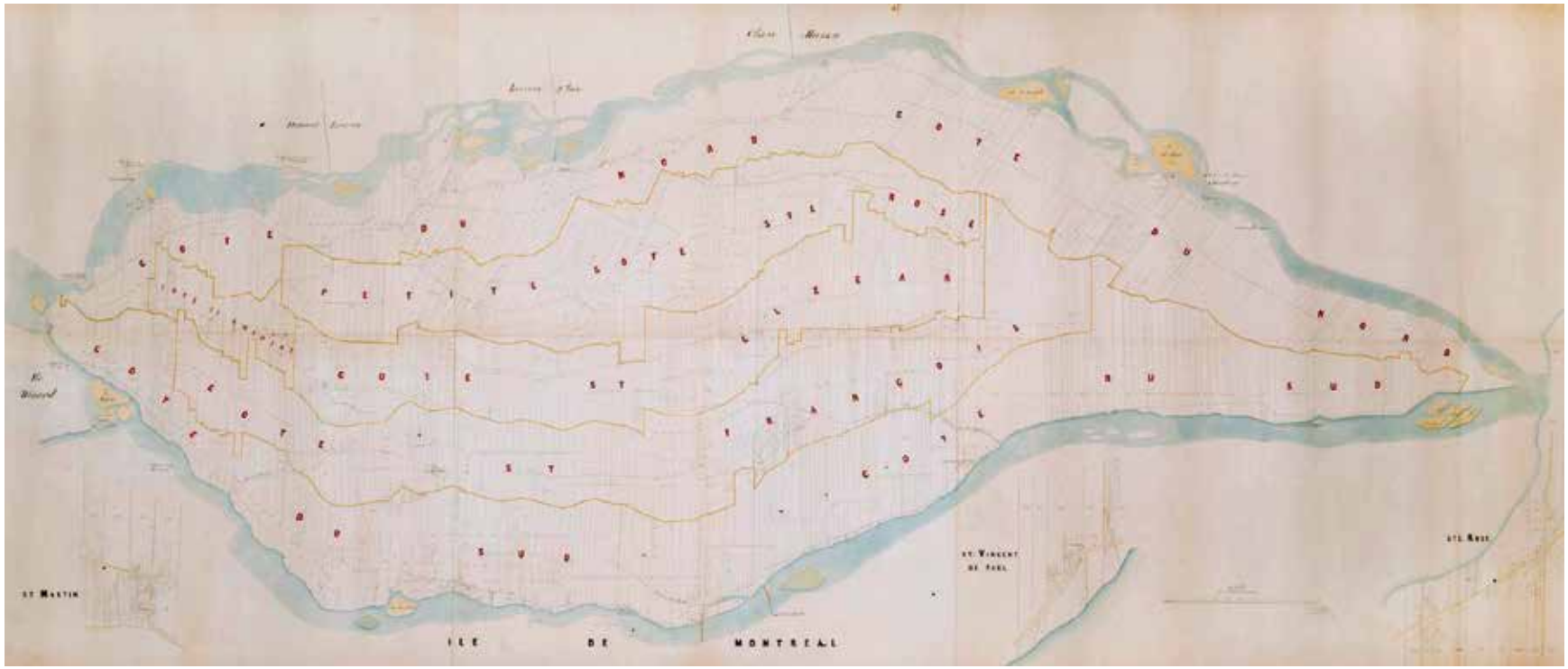


Figure 8 - Plan cadastral de l'île Jésus (1860-1872) montrant le découpage de tout le territoire en côtes. Ce découpage est toujours perceptible dans le cadastre actuel, plusieurs routes modernes suivant l'axe des anciens chemins de côte et de montée

La carte de Murray de 1761 offre un portrait, quoique sommaire, du schème d'occupation de l'île Jésus au moment du changement de régime (figure 9). Le bâti suit le chemin du Roy longeant les berges tandis que l'intérieur de l'île demeure inoccupé. Les paroisses, présentant peu d'éléments bâtis, des terres en culture, mais également des espaces non défrichés, ne font pas encore l'objet d'une occupation villageoise, mais plutôt d'occupations agricoles clairsemées. Toutefois, on peut lire sur le plan de Murray que la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, à l'ouest du secteur d'intervention, est de loin la plus populeuse avec 207 familles, contre 50 seulement pour la paroisse Saint-François-de-Sales et 85 pour la paroisse Sainte-Rose. Cette situation est annonciatrice du délaissement de la paroisse Saint-François qui s'installe lentement à la fin du XVIII^{e} siècle. La population en plein essor dans le dernier quart du XVIII^{e} siècle repousse la colonisation vers l'ouest, formant l'ébauche de nouveaux noyaux villageois. Au niveau du secteur d'intervention, le plan de Murray montre des terres en majeure partie défrichées, avec quelques réserves de bois et une occupation dispersée le long du chemin du Roy qui longe la berge.



Figure 9 - Détail du plan de James Murray de 1761 ; le secteur d'intervention est encerclé en rouge

Les hameaux se développent réellement à partir du début du XIX^{e} siècle avec l'augmentation démographique entraînant l'accroissement du commerce local et un besoin grandissant en biens et services (Dumais et Rousseau, 2002 : 13). Ces petits noyaux de peuplement sont tournés surtout vers une autosuffisance locale sans réelle relation d'échange ou de commerce avec les centres de peuplement plus dynamiques comme Montréal, Terrebonne ou même Saint-Eustache. Les hameaux et les villages s'organisent autour des églises paroissiales, à la croisée de chemins plus fréquentés ou à l'abord des traverses puis des ponts qui relient l'île Jésus à Montréal et à la rive nord. Saint-François-de-Sales, bien qu'elle soit la paroisse mère de la seigneurie, se retrouve isolée par l'absence de traverses et de ponts dans le secteur de la pointe est. Il faut attendre la seconde moitié du XIX^{e} siècle pour que de réels hameaux s'y développent du côté de la rivière des Mille-Îles.

Au courant du XIX^{e} siècle, la mort du curé Marchand qui officiait à Saint-François depuis près de 50 ans entraîne la fermeture de la paroisse en 1807. Le secteur d'intervention se retrouve alors desservi par la paroisse Saint-Joseph de Rivière-des-Prairies ; un plan de 1837 montre ce qui pourrait être un trajet de traverse reliant l'église Saint-Joseph à la berge du moulin de Saint-François, ainsi que l'emplacement de l'église abandonnée (figure 10).

Cette suppression durera 37 ans, mais, en 1844, la paroisse renaît grâce à une reprise du développement, attribuable entre autres à la construction d'un pont reliant Terrebonne à l'île Jésus, offrant une meilleure accessibilité à la pointe est. La nouvelle église est construite 7 km à l'ouest de l'ancienne, en suivant le chemin du Roy du côté nord de la pointe, ce qui concentre le petit noyau paroissial sur les berges de la rivière des Mille-Îles. Malgré ce renouveau, Saint-François de-Sales demeure, au milieu du XIX^{e} siècle, une paroisse principalement rurale, avec seulement une dizaine de boutiques d'artisans et de magasins (Fortin *et al.*, 2008 : 83). C'est également la seule paroisse qui n'a toujours pas de médecin en 1851 et la dernière des paroisses d'origine à avoir un bureau de poste, en 1865. Ce soubresaut de développement villageois et démographique provoqué par la reprise de la paroisse n'atteindra pas la Côte du Sud, la portion de Saint-François qui se trouve du côté de la rivière des Prairies, comme le noyau paroissial qui se trouvait sur la pointe s'est déplacé du côté de la rivière des Mille-Îles.

Dans le cas de Saint-François, et plus spécifiquement de la portion en marge de la rivière des Prairies, où se trouve le secteur d'intervention, on ne peut pas parler d'une réelle densification démographique avant le troisième quart du XX^{e} siècle. En 1855, le territoire de la première paroisse de l'île Jésus devient la municipalité de paroisse Saint-François-de-Sales. Tandis que du côté nord du territoire de la municipalité de paroisse on assiste à la formation de petits hameaux le long du chemin du Roy, l'occupation du côté sud de la pointe de l'île se trouvait toujours clairsemée au tournant du XX^{e} siècle, comme en témoignent les plans topographiques de l'époque (figure 11). La population de Saint-François-de-Sales ne montre aucune augmentation substantielle durant la première moitié du XX^{e} siècle et se maintient sous la barre des 1000 habitants. On note même durant cet intervalle une baisse de la population entre 1918 et 1925.

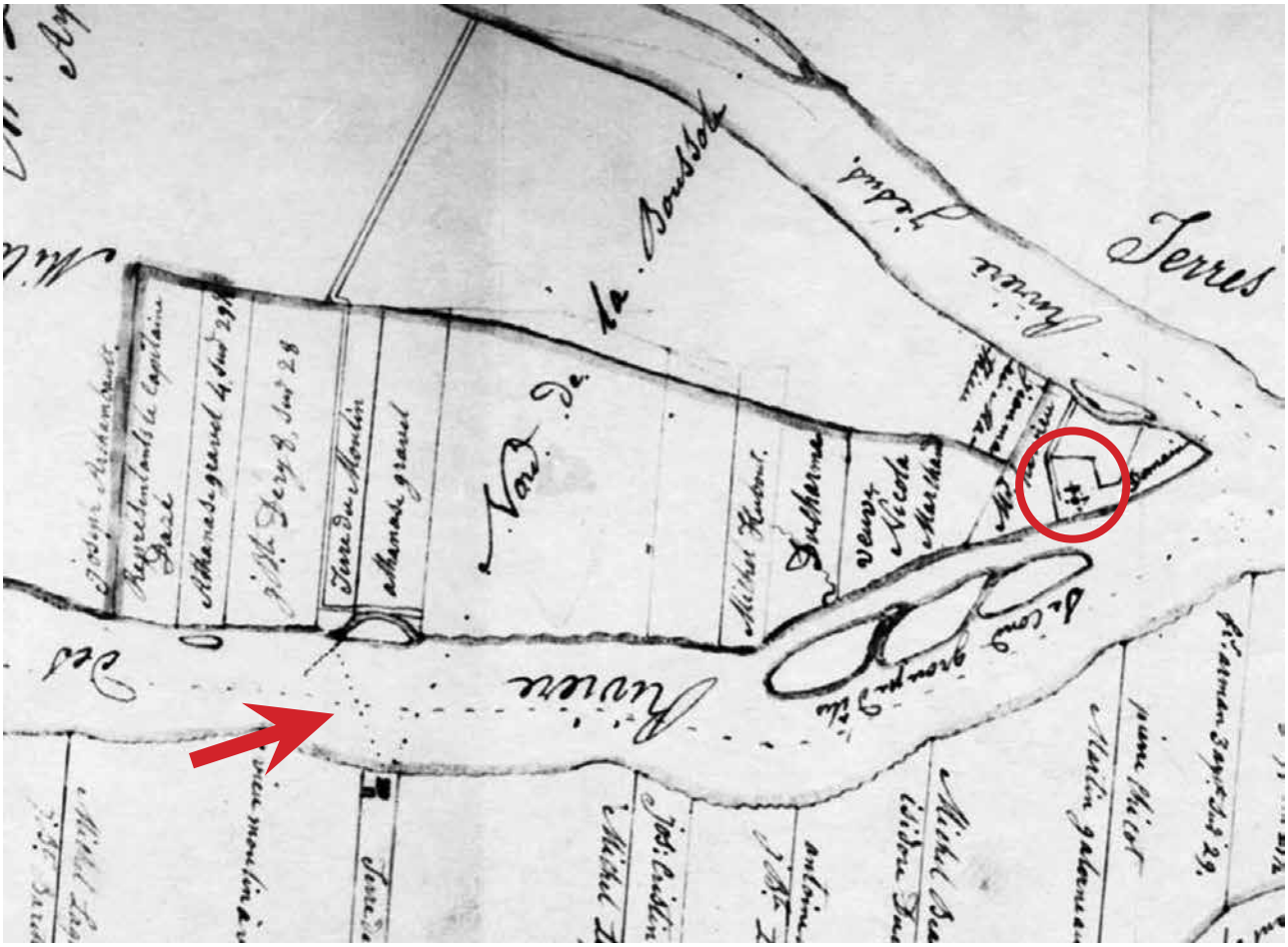


Figure 10 - Extrait d'un plan de la paroisse Saint-Joseph en 1833 (Musée de la civilisation), dont fait alors partie le secteur d'intervention. La flèche indique ce qui pourrait être une traverse reliant le moulin à l'église. Encerclé en rouge, l'emplacement de l'église de Saint-François-de-Sales, abandonnée depuis le début du XIX^{e} siècle

Il existe toutefois, parallèlement à la population permanente peu nombreuse, une population saisonnière d'estivants, comme c'est le cas pour plusieurs municipalités riveraines de l'île Jésus au début du XX^{e} siècle. Ainsi, on retrouve à Saint-François de nombreux chalets d'été à proximité des rives et en 1964, tandis que la population permanente de la ville de Saint-François environnait les 6 000 habitants, on rapporte que quelque 3 500 estivants venaient gonfler ce nombre durant l'été. La seconde moitié du XX^{e} siècle dans Saint-François est marquée par une augmentation importante de la démographie, avec l'avènement des projets résidentiels dans le cadre desquels sont construits des bungalows groupés en secteurs denses pour loger les gens qui travaillent à Montréal et veulent devenir propriétaires. Entre 1950 et 1966, la population permanente de Saint-François se multiplie par huit. Le secteur d'intervention s'inscrit dans un tel développement résidentiel et le changement dans le paysage est drastique (figures 12 et 13). Malgré le développement de quartiers résidentiels, le territoire de Saint-François demeure jusqu'à nos jours largement agricole.



Figure 11 - Extrait d'un plan topographique de 1909



Figure 12 - Extrait d'un plan topographique de 1934

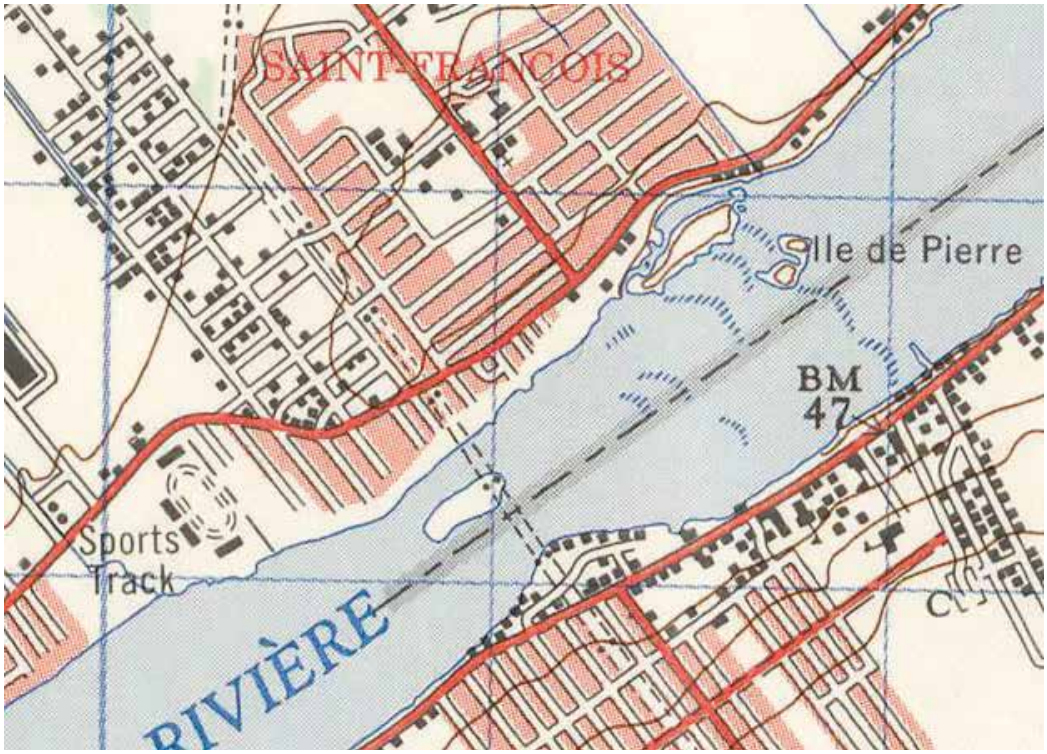


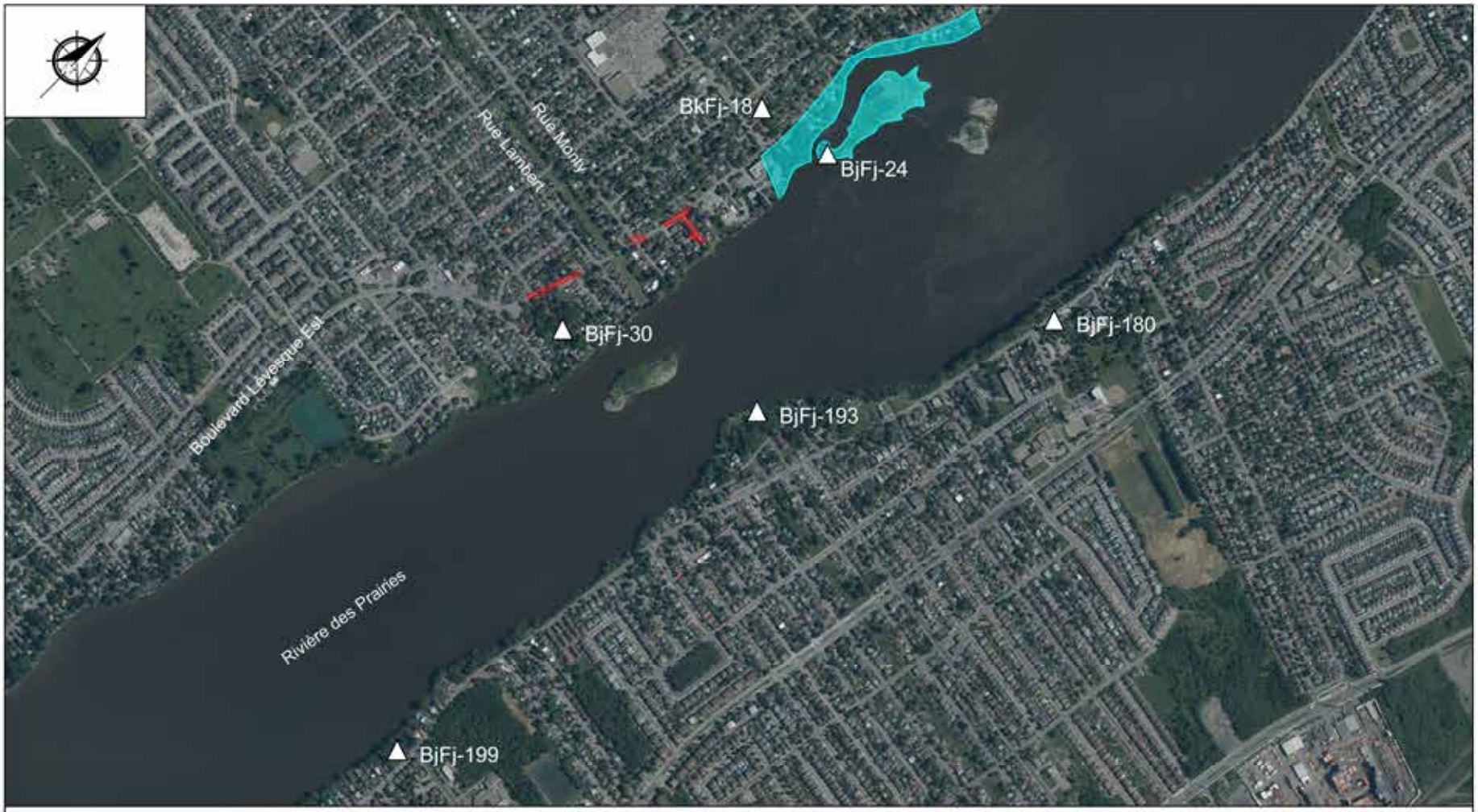
Figure 13 - Extrait d'un plan topographique de 1971

3.4 Interventions archéologiques à proximité

3.4.1 Sites archéologiques

Six sites connus se situent à proximité du secteur d'intervention, à savoir les sites BkFj-18, BjFj-24, BjFj-30, BjFj-180, BjFj-193 et BjFj-199. Les trois premiers sites sont localisés sur le territoire lavallois, alors que les trois autres sont situés sur la rive sud de la rivière des Prairies, sur le territoire de la Ville de Montréal (figure 14).

Le site BkFj-18 est une nouvelle addition sur le territoire lavallois suite à la réalisation d'un inventaire archéologique sur un terrain situé à l'angle de la montée du Moulin et du boulevard Lévesque à Saint-François-de-Sales (Arkéos, 2024). Réalisé à l'été 2023, l'inventaire archéologique a permis d'identifier un site archéologique à composantes autochtones à 170 m de la berge. Ces occupations, remontant à l'Archaïque récent post-laurentien et s'échelonnant jusqu'à la période de contact, sont représentées par la présence de deux vestiges (un foyer et une fosse de grande dimension) datés par analyses radiocarbones sur des fragments de charbon ainsi que par la présence d'une pointe de projectile en chert, d'un éclat retouché, de plusieurs débris lithiques et de quelques tessons de poterie autochtone. La réoccupation de l'emplacement au fil des siècles confirme que son environnement était particulièrement favorable et qu'il l'est demeuré malgré sa distance croissante avec la rivière des Prairies.



Légende

Aire d'intervention | Site archéologique connu | BjFj-199 Code Borden | Zone d'information archéologique (Bernard Hébert, 1987)

Figure 14 - Sites archéologiques à proximité

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 15 000
75 0 150 300 m

Source: MOS_18_31H12_NE_20CM_F08.JP2, Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) https://www.donneesquebec.ca/licence

Date Avril 2025 Numéro de projet 850-1021-28-300

Le site BjFj-24, situé sur l'île du Moulin tout près du site BkFj-18, correspond à l'emplacement du moulin Saint-François dont les vestiges structurels hors-sol sont toujours partiellement visibles, quoiqu'en très mauvais état de conservation. Le site a fait l'objet de deux interventions archéologiques, un inventaire et une fouille, en 1986 et 1987 (Lebel, 1986 ; Ethnoscop, 1988). Trois moulins différents se sont succédé sur le site entre 1716 et 1902 ; des vestiges de maçonnerie enfouis pourraient correspondre aux fondations des deux premiers moulins, tandis que le matériel recueilli lors de la fouille témoigne surtout de la fin du XVIII^{e} et du XIX^{e} siècle, donc de l'exploitation du troisième moulin, qui servait également de cadre domestique pour le meunier et sa famille qui y faisaient leur logement. La stratigraphie est complexe et présente des couches liées aux évènements de construction, d'occupation, de réfection, et d'incendies qui ont marqué le site (Ethnoscop, 1988 : 53). Les archéologues ont recommandé à cette occasion la poursuite de la recherche et des fouilles, recommandation qui a été réitérée en 2000 (Ethnoscop, 1988 ; Balac, 2001). Aucune intervention archéologique supplémentaire n'a été effectuée sur le site après 1988 et les vestiges qui demeurent en place poursuivent leur lente dégradation.

Le site BjFj-30 correspond à la découverte fortuite effectuée en 1976 par un citoyen d'un couteau de pierre taillée ayant été rapportée à Bernard Hébert, archéologue, lors de l'inventaire archéologique sur le site BjFj-24 en 1986. Le couteau mesure 5,5 cm de longueur sur 3,5 cm de largeur et a été taillé bifacialement dans un matériau semblable, selon Hébert, au quartzite de Ramah provenant du Labrador. L'objet a été découvert à moins de 700 m à l'ouest du secteur d'intervention, à environ 90 m de la berge de la rivière des Prairies. Le couteau de pierre se trouvait quelque 45 cm sous la surface du terrain dans une couche constituée de sable et de galets arrondis qui pourrait correspondre à une ancienne grève de la rivière (Hébert, 1987 : 13).

Le site BjFj-180 est situé sur la rive sud de la rivière des Prairies, sur l'île de Montréal, et de part et d'autre du boulevard Gouin Est, entre les 68e et 69e avenues. Il s'étend ainsi sur une partie des parcs Saint-Joseph Cheval-Blanc (voir figure 14). Il a révélé plusieurs vestiges archéologiques intéressants au fil des années. En 2006, des vestiges d'une maison de ferme y ont été découverts lors de travaux municipaux (Arkéos, 2008). En 2016, dans le cadre des travaux d'aménagements d'une nouvelle place publique associés aux festivités du 375^{e} anniversaire de la ville, un inventaire archéologique a permis d'identifier un ancien puisard du XVIII^{e} siècle et des traces d'occupation agricole du XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, bien qu'aucun vestige autochtone n'ait été mis au jour (Artefactuel, 2017). En 2020, des vestiges d'une ancienne école et des surfaces de dallage en pierre du XIX^{e} siècle ont été découverts dans le cadre de travaux de réaménagement pour le parc Saint-Joseph (Ethnoscop, 2021a). L'inventaire archéologique a également mené à la découverte d'un foyer possiblement lié à une occupation autochtone ancien.

Le site BjFj-193, également localisé sur la rive sud de la rivière des Prairies, a fait l'objet d'une étude de potentiel et d'interventions archéologiques réalisées dans le cadre de travaux prévus par l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour l'aménagement ou le réaménagement de six parcs de la région (Ethnoscop, 2021). Deux inventaires et une supervision archéologique effectués en 2018 et 2019 ont permis de confirmer la présence de fondations associées à la construction d'un moulin à vent datant du Régime français (1689). Quelques artefacts datant de la même époque furent découverts à proximité ou à l'intérieur du moulin. Une occupation autochtone a également été identifiée par la présence d'éclats de débitage en chert et en quartzite, dont un fragment possiblement retouché.

Localisé dans l'emprise du parc Gerry-Roufs, le site BjFj-199 a lui aussi été découvert lors du projet de réaménagement des parcs prévus par l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (Ethnoscop, 2021b). Les interventions archéologiques menées au cours de l'été 2018 ont révélé des vestiges en pierre, dont certains étaient désarticulés. Ces vestiges pourraient être associés à des bâtiments agricoles de grande taille, ainsi qu'à un dallage intérieur mesurant 10 mètres de long. Bien que les découvertes ne permettent pas de le confirmer, il est possible que les vestiges appartiennent à deux bâtiments distincts. La présence de couches de labours a également été enregistrée, confirmant l'occupation agricole du site. Ces niveaux de labours étaient recouverts de divers remblais utilisés pour rehausser le parc vers la fin du XX^{e} siècle. À noter qu'aucune trace d'occupation autochtone n'a été découverte lors de ces interventions.

3.4.2 Zones d'information archéologiques

Une seule zone d'information archéologique (ZIA) est située à proximité du secteur d'intervention. Elle recoupe les recherches archéologiques qui ont eu lieu dans le cadre d'un projet entre la Ville de Laval et le ministère des Affaires culturelles pour l'aménagement de certains parcs sur le pourtour de l'île (Parc national de l'archipel) dans les années 1980 (Hébert, 1987; Lebel, 1986). Les interventions effectuées sur l'île des Guides (île du Moulin) et la berge du lot 9 (berge du Vieux-Moulin) ont eu lieu à quelques mètres à l'est du secteur de l'émissaire pluvial (voir Lebel, 1986 : 6). Sur la berge du Vieux-Moulin, aucun vestige ne fut découvert lors de l'inventaire archéologique malgré la présence attestée d'une chapelle datant du XX^{e} siècle et de bâtiments secondaires dans les documents anciens (Lebel, 1986). Le matériel recueilli dans les divers remblais de rehaussement en bordure de la berge pourrait néanmoins être associé à la démolition de la digue, de la chapelle ou d'autres bâtiments. Les interventions archéologiques réalisées sur l'île du Moulin ont pour leur part mené à l'identification du site BjFj-24 abordé précédemment.

Il est intéressant de noter qu'un inventaire effectué en 2006 par SACL dans le secteur de l'autoroute 25 et du boulevard Lévesque a mené à la découverte de sites qui ont été jugés à l'époque de faible intérêt et n'ont pas été retenus à l'ISAQ (ces sites ne sont donc pas désignés par un code Borden). Des fondations maçonnées avaient alors été découvertes, en bordure du boulevard Lévesque, l'ancien chemin du Roy, conjointement à des sols d'occupation et de la culture matérielle associée, le tout témoignant d'occupation aux XIX^{e} et XX^{e} siècles. Ces découvertes présentent un intérêt dans le cadre de ce rapport, puisque l'environnement naturel et culturel est semblable à celui du secteur d'intervention. Les sites découverts à cette occasion peuvent également fournir des informations quant aux modalités d'implantation des habitations en bordure de l'ancien chemin du Roy. Les fondations se trouvaient en partie tronquées par un léger élargissement du boulevard Lévesque à cet endroit, ce qui signifie que le front bâti se trouvait très près de l'abord du chemin, de l'ordre de quelques mètres seulement. Aussi, les fondations ont été laissées en place lors de la démolition.

Plus récemment, dans le cadre des travaux d'aménagement et de réhabilitation de ses infrastructures, la Ville de Laval a procédé à la mise en place d'un nouvel émissaire pluvial sous l'emprise de la rue Monty, entre le boulevard Lévesque et la berge. Ces travaux ont été précédés, à l'automne 2023, de sondages manuels dans les sols d'intérêt archéologique, tandis que les excavations de masse ont fait l'objet d'une supervision archéologique (Arkéos, 2024). Au printemps suivant, Arkéos a procédé à la supervision archéologique des travaux d'excavation liés à l'implantation d'une conduite de refoulement temporaire le long du boulevard Lévesque, entre les rues Denis et la place Stella. L'exercice a permis de relever la séquence stratigraphique de ce secteur de Saint-François et d'identifier les sols d'intérêt archéologique près de l'ancienne rive de la rivière des Prairies et le long des voies publiques, confirmant le potentiel du secteur. Bien qu'aucune trace d'occupation autochtone ait été mise au jour, il est à noter que des vestiges associés à une ancienne dépendance agricole ont été découverts en bordure du boulevard Lévesque, près de l'intersection avec la place Stella (Arkéos, 2024).

3.5 Potentiel archéologique associé aux occupations autochtones et eurocanadiennes

Trois secteurs d'intérêt archéologiques (figure 15) recoupent le secteur de la présente intervention, soit le SIA-19 qui correspond à la berge de l'Harmonie, le SIA-58 à un paléorivage et le SIA-110 au tracé fondateur de la côte du Sud. La présence de l'île de Pierre devant le secteur crée un resserrement avec la berge pouvant offrir un environnement favorable à la pêche ou l'accostage. En outre, la présence de rapides en aval du secteur rend l'endroit propice aux haltes et à l'établissement de campements ou encore au portage. Ces activités ont pu laisser des traces sous la forme de structures (foyers, fosses, trous de piquets) ou encore d'artéfacts (céramique, débitage lithique, outillage) et d'écofacts (graines, ossements) témoignant du type d'activités pratiquées lors d'occupations transitoires ou temporaires. La zone près de la rive correspondait à une période d'émersion, qui s'étend de 1 500 ans AA à aujourd'hui, rendant ce secteur riverain disponible à l'occupation depuis



Légende

- Sous-opération archéologique 2024
- Sous-opération antérieure
- Site archéologique connu
- BjFj-30 Code Borden

Secteurs d'intérêt archéologique

- Tracés fondateurs
- Paléo-Berges-Delta-Iles-attributs
- Domaine

Figure 15 - Secteurs d'intérêt archéologiques regroupant l'aire d'intervention

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 4 000
20 0 40 80 m

Date Avril 2025 Numéro de projet 850-1021-28-300

Source: MOS_18_31H12_NE_20CM_F08.JP2, Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) https://www.donneesquebec.ca/licence

plus d'un millénaire. La présence d'alluvions est à prévoir dues aux fluctuations du niveau de l'eau qui pourraient avoir contribué à conserver les potentiels artéfacts laissés sur place. Les autres niveaux d'émersion entre la rive (9 m NMM) et le boulevard Lévesque (13 m NMM) sont aussi propices à contenir des traces et niveaux d'occupations anciens. De plus, un forage de caractérisation de sol effectué en 1998 dans l'emprise du boulevard Lévesque un peu à l'ouest de la montée du Moulin a démontré que le sol naturel se trouvait en place juste sous la surface aménagée du boulevard. Bien que l'implantation de services dans l'emprise du boulevard ait pu perturber les sols par endroits, il est probable qu'une portion considérable de ceux-ci demeurent intacts, le boulevard n'ayant, de toute évidence, pas fait l'objet de travaux d'aménagement majeurs à l'époque moderne.

Le secteur pourrait également recéler des traces des occupations plus récentes en lien avec des activités agricoles ou de villégiature. Le boulevard Lévesque correspondant à l'ancien chemin du Roy qui ceinturait l'île Jésus, a été aménagé officiellement en 1733, mais il était probablement déjà utilisé avant cette date pour accéder au moulin, construit dès 1716 à quelque 500 m plus à l'est du secteur d'intervention. L'emprise du chemin a pu se déplacer légèrement au cours de son histoire et certains éléments qui le bordaient (trottoirs, clôtures, bâtiments en bordure du chemin) pourraient se trouver conservés sous la chaussée ou aux abords immédiats de celle-ci. Le secteur n'était toujours pas bâti en 1949 et présentait certaines parcelles en culture et des arbres matures.

Le secteur est aujourd'hui occupé par des bâtiments résidentiels assez densément regroupés dans sa portion ouest et légèrement plus espacés dans sa portion est. Ces occupations modernes ainsi que l'implantation d'infrastructures d'utilité publique sous la chaussée ont pu perturber en partie la trame des sols, mais des portions intactes pourraient demeurer en place.

4 RÉSULTATS

L'intervention archéologique menée dans le quartier Saint-François à Laval a consisté en la supervision archéologique des travaux d'excavation réalisés dans le cadre du remplacement et du déplacement de certains services publics, notamment l'implantation de nouvelles conduites d'eau sur la rue Stella et le boulevard Lévesque entre Stella et Mirelle. Il est à noter que la supervision a été réalisée en continu dans l'emprise de la rue Stella (sous-opérations 1A à 1C) et de façon ponctuelle sur le boulevard Lévesque déjà largement remanié par les infrastructures enfouies à retirer (sous-opérations 1D à 1F). Les pages suivantes présentent en détail les résultats de l'intervention.

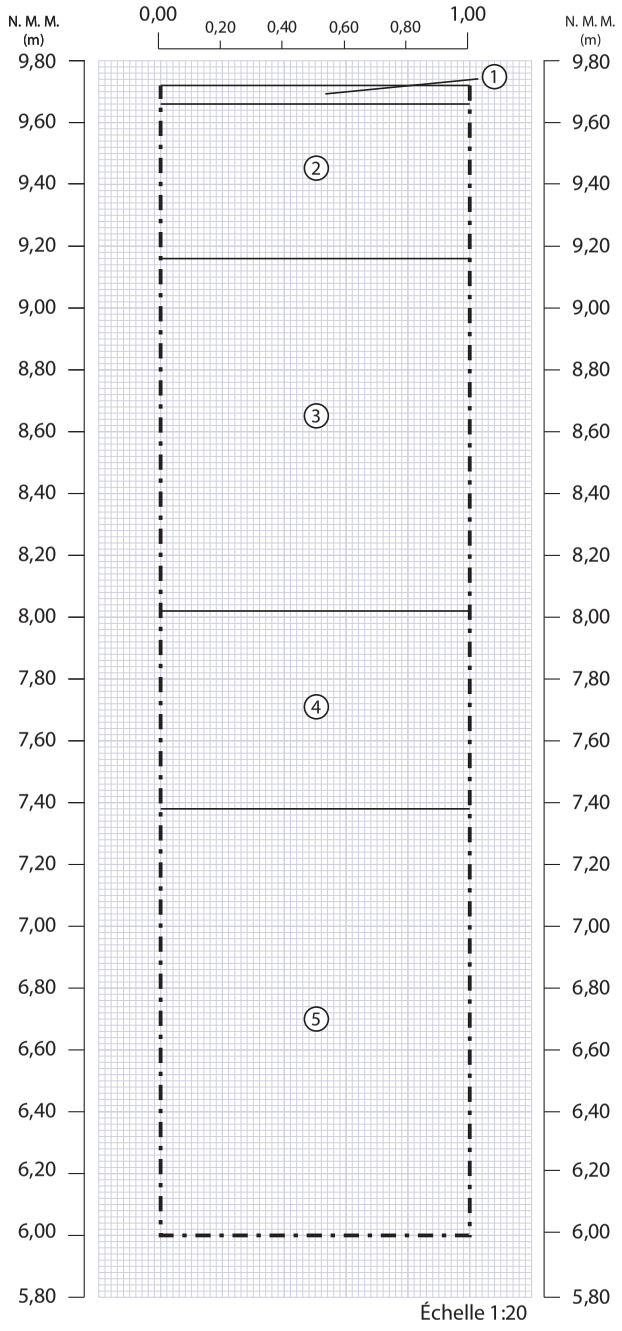
4.1 Rue Stella : sous opérations 1A, 1B et 1C

La plus grande part de la supervision s'est déroulée entre le 6 et le 24 mai 2024 sur la rue Stella et à l'intersection de la place Stella. Les données qui en résultent peuvent être considérées comme un ensemble. Orientée nord-sud, la sous-opération 1A a été ouverte progressivement sur toute la longueur de la rue, soit environ 82 m, pour une largeur de 11 m. Les sous-opérations 1B et 1C étaient pour leur part situées à l'extrémité est de la place Stella, la première au nord, la seconde au sud. L'excavation a été réalisée mécaniquement jusqu'à une profondeur atteignant, par endroits, plus de 5 à 6 m, correspondant au niveau requis pour l'implantation des nouveaux services publics. De ce fait, il est à noter que les enregistrements ont généralement été faits de la surface et qu'ils ne comportent pas le même degré de précision que si l'archéologue chargé de projet avait eu un accès direct et sécuritaire aux parois.

Plusieurs relevés stratigraphiques ont néanmoins été effectués, accompagnés de photographies des parois correspondantes. Afin d'assurer un suivi clair des observations, la description des sols de la rue Stella sera présentée du sud, à partir de la station de pompage, vers le nord, en direction du boulevard Lévesque Est, à l'extrémité de la rue. Il est à noter que l'emprise de la rue avait déjà été excavée par le passé pour la mise en place des infrastructures ayant été remplacées dans le cadre de ce mandat. Ainsi, les relevés ont été positionnés en paroi de la tranchée excavée, dans les secteurs les moins altérés.

4.1.1 Coupe stratigraphique C1

L'excavation menée les 8 et 9 mai 2024 a permis de documenter la séquence stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1A face au 355 rue Stella (figure 16 et photo 1). La coupe C1, d'une épaisseur de 3,72 m, documente le secteur immédiatement au nord de la station de pompage. Elle révèle une perturbation des sols naturels et l'ajout de remblais sur une épaisseur de 1,70 m. Le sol naturel stérile a néanmoins été observé sur une épaisseur de 2,00 m.



Description

1. Asphalte. Surface actuelle.
2. Concassé 0-¾. Lit de pose.
3. Sable beige jaunâtre homogène. Remblai.
4. Limon sableux gris contenant de nombreux galets hétérométriques. Sol naturel stérile.
5. Galets et gravier mêlé de sable. Sol naturel stérile.

Figure 16 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C1, paroi est



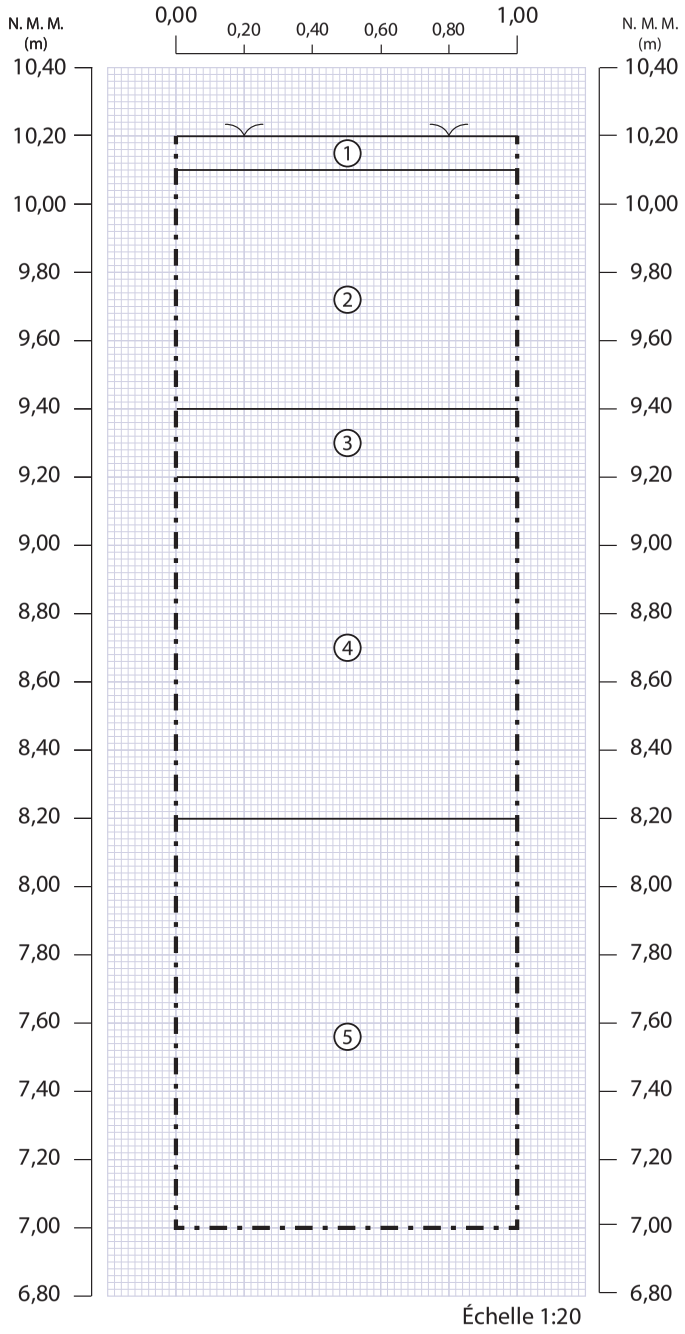
Photo 1 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Remblais à proximité de la station de pompage au sud de rue Stella — Vue vers l'est (LVL-2024-02-N1-03)

Ainsi, les couches C1-1, C1-2 et C1-3 correspondent à des aménagements récents apposés sur le sol naturel stérile tronqué. Il s'agit de la chaussée d'asphalte (C1-1 : surface à 9,72 m NMM; base à 9,66 m NMM) et de son lit de pose, un remblai de pierre concassée 0-¾, relativement compact (C1-2 : surface à 9,66 m NMM; base à 9,16 m NMM). Le dépôt sous-jacent correspond à un sable beige jaunâtre homogène d'une épaisseur de 1,14 m et vraisemblablement mis en place en même temps que les infrastructures souterraines à remplacer (C1-3 : surface à 9,16 m NMM; base à 8,02 m NMM).

Le sol naturel stérile observé correspond à deux dépôts distincts. Le premier est constitué d'un limon sableux gris comportant de nombreux galets hétérométriques (C1-4 : surface à 8,02 m NMM; base à 7,38 m NMM). Il repose sur un dépôt sableux dominé par la présence de galets et de gravier compact (C1-5 : surface à 7,38 m NMM; base à 6,00 m NMM). Ce dépôt, observé sur une épaisseur de 1,38 m, se prolonge en profondeur sans que sa base ait été atteinte lors des investigations. Il s'agit vraisemblablement d'alluvions transportées par les courants ou les glaces en mouvement sur l'ancienne terrasse de la proto-rivière des Prairies (Lajoie et Baril, 1956).

4.1.2 Sous-opérations 1B, 1C et coupes C6, C7

Les sous-opérations 1B et 1C permettent d'obtenir une appréciation des dépôts à l'intersection de la rue et de la place Stella. La coupe C7 est située sur la paroi sud de la sous-opération 1C et comporte cinq dépôts distincts (figure 17 et photo 2). La séquence débute avec une couche de terre végétale (C7-1), correspondant à l'horizon de surface, situé à 10,20 m NMM. Elle repose sur un remblai de sable brun caillouteux, hétérogène et compact (C7-2), d'une épaisseur de 0,75 m. Ce remblai est directement associé aux travaux de creusement réalisés pour l'installation du réseau d'égouts et le raccordement du bâtiment adjacent. Sous ce remblai, l'horizon supérieur du sol naturel (C7-3) a été observé à une altitude de 9,40 m NMM. Il se présente sous la forme d'un limon sablo-argileux gris brunâtre, d'une épaisseur de 0,20 m, contenant des inclusions dispersées de particules de charbon de bois, suggérant une activité anthropique ancienne. Sa transition avec la couche sous-jacente de limon sableux gris-beige pâle (C7-4) est diffuse. Ce dépôt, correspondant au sol naturel stérile, présente une épaisseur de 1,00 m. Il recouvre un sable brun moyen comportant quantité



Description

1. Terre végétale décapée. Surface gazonnée.
2. Sable brun pierreux hétérogène et compact . Remblai de rehaussement.
3. Limon sablo-argileux gris brunâtre contenant des particules de charbon de bois. Horizon supérieur du sol naturel.
4. Limon sableuxe gris pâle, homogène et compact. Sol naturel stérile.
5. Sable brun compact contenant de nombreuses pierres de rivière de 0 à 20 cm de longueur. Sol naturel stérile.

Figure 17 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1C — Coupe stratigraphique C7, paroi sud



Photo 2 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1C — Paroi stratigraphique C7 — Vue vers le sud (LVL-2024-02-N1-12)

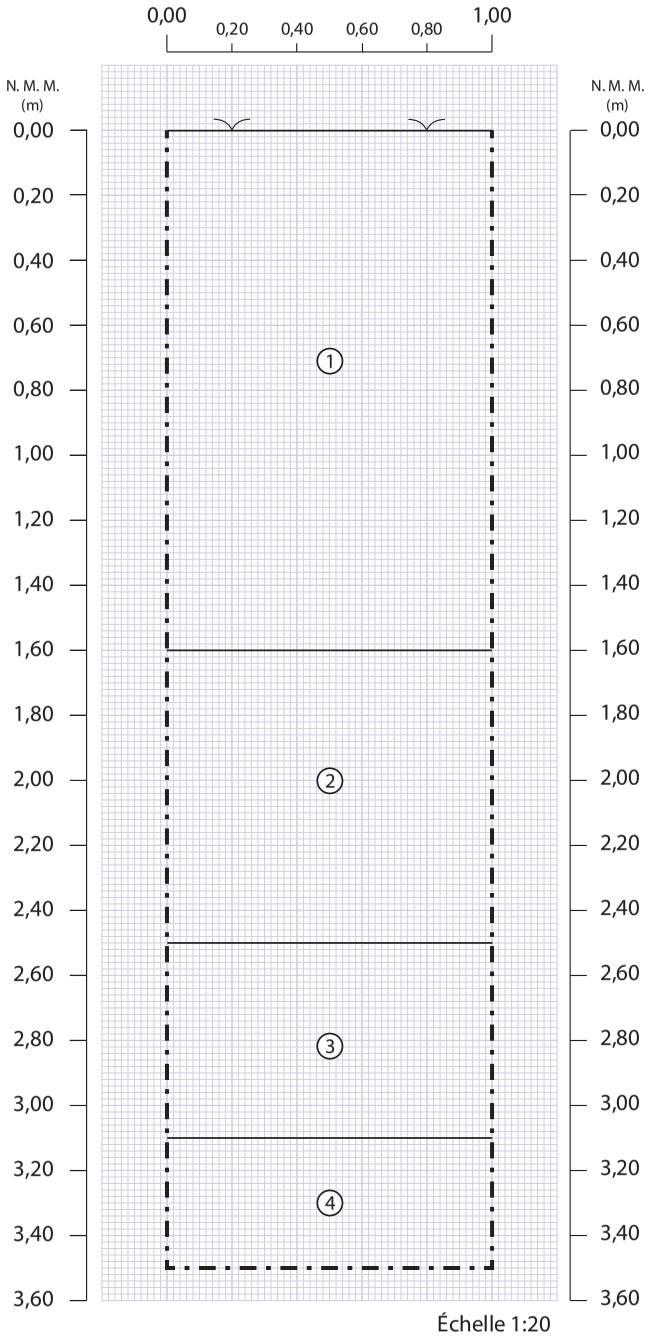
de galets hétérométriques (C7-4). Cette couche, observée sur épaisseur de 1,20 m, s'étend minimalement jusqu'à une élévation de 7,00 m NMM, correspondant au niveau atteint lors du creusement.

La coupe C6, située au centre de la place Stella, comporte pour sa part quatre dépôts distincts (**figure 18** et **photo 3**). La séquence débute avec un remblai sableux brun et hétérogène (C6-1) d'une épaisseur de 1,50 m, marquant une phase de rehaussement et de nivellement du terrain. Sous ce dépôt, se trouve une matrice de sable gris foncé contenant des galets de 0,01 à 0,10 m de diamètre (C6-2). Observé sur une épaisseur de 1,50 m, ce dépôt correspond vraisemblablement à des alluvions transportées par les courants ou les glaces en mouvement sur l'ancienne terrasse de la proto-rivière des Prairies. Il recouvre un dépôt similaire, quoique plus pâle et comportant des galets de 0,05 à 0,20 m (C6-3). À la base, une argile sableuse grisâtre à noirâtre s'observe sur une profondeur de 0,20 m (C6-4).



Photo 3 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1C — Paroi stratigraphique C6 — Vue vers le nord (LVL-2024-02-N1-07)

L'excavation de la tranchée 1B a été réalisée sur une distance d'environ 10 mètres à l'ouest du puisard, à la limite occidentale de la rue Stella (**photo 4**). Plusieurs infrastructures de services ont été mises en évidence dans l'axe nord-sud, incluant des raccordements pour l'égout pluvial ainsi qu'un réseau d'aqueduc de 6 pouces orienté est-ouest. Entre ces différentes canalisations, disposées à des profondeurs variables, la stratigraphie observée présente une couche de terre végétale reposant directement sur un dépôt sablo-graveleux semblable à ce qui a été remarqué sur



Description

1. Remblai sableux brun hétérogène. Remblai de rehaussement.
2. Sable gris-foncé contenant des galets de 1 à 10 cm de longueur. Sol naturel stérile.
3. Sable limoneux brun grisâtre contenant des galets de 5 à 20 cm de longueur. Sol naturel stérile.
4. Argile sableuse grisâtre à noirâtre avec cailloux subarrondis de 10 à 15 cm de longueur. Sol naturel stérile.

Figure 18 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1C — Coupe stratigraphique C6, paroi nord



Photo 4 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1B — Paroi stratigraphique — Vue vers le nord (LVL-2024-02-N1-08)

les coupes C1, C6 et C7. Les excavations se sont arrêtées sur un niveau d'argile grise. Aucun vestige de l'horizon supérieur du sol naturel n'a été identifié, suggérant une perturbation anthropique importante.

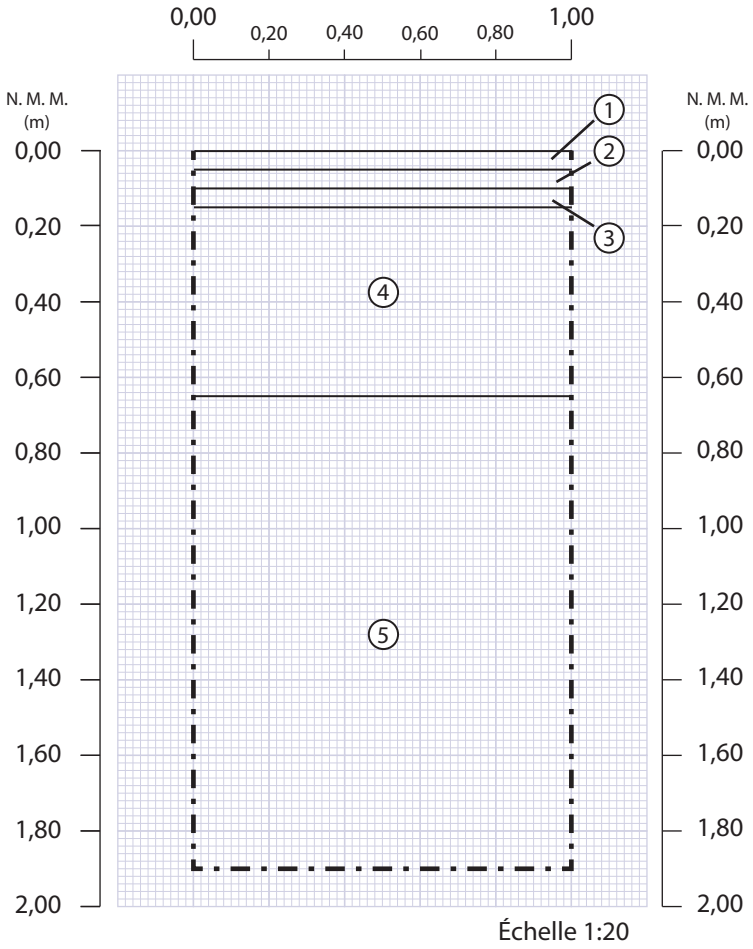
4.1.3 Coupe stratigraphique C2

L'excavation menée entre le 9 et le 14 mai 2024, dans le prolongement des travaux réalisés sur la rue Stella, a permis de documenter la séquence stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1A, devant le 365 rue Stella. Il est à noter qu'aucune donnée altimétrique absolue n'a toutefois été relevée (**figure 19**, **photo 5**).

La séquence stratigraphique observée débute également par une succession d'aménagements récents reposant sur le sol naturel stérile tronqué. Les trois premiers dépôts observés présentaient chacun une épaisseur de 0,05 m. Il s'agit, du plus récent au plus ancien, du revêtement de la chaussée d'asphalte (C2-1), de son lit de pose constitué de pierres concassées 0-¾ (C2-2) ainsi que d'un ancien niveau de surface constitué de terre végétale (C2-3). Sous ces dépôts récents, on constate un dépôt de sable beige jaunâtre homogène (C2-4) d'une épaisseur comprise de 0,50 m et pouvant correspondre à un remblai de rehaussement mis en place dans le cadre de travaux de nivellement et d'aménagement du secteur. Le sol naturel stérile (C2-5) correspond au même dépôt sableux et graveleux observé précédemment. Sa portion supérieure a été tronquée lors des aménagements des infrastructures sous la rue Stella, tandis que sa base n'a pas été atteinte.



Photo 5 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Paroi stratigraphique C2 — Vue vers le nord-est (LVL-2024-02-N1-11)



Description

1. Asphalte. Surface actuelle.
2. Concassé 0-¾. Lit de pose.
3. Terre végétale. Ancien sol végétalisé.
4. Sable beige jaunâtre homogène. Remblai de rehaussement et nivellement
5. Sable brun moyen, compact avec une forte concentration de graviers et galets. Sol naturel stérile.

Figure 19 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C2, paroi est



Photo 6 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Paroi stratigraphique C3 — Vue vers l'ouest (LVL-2024-02-N1-19)

4.1.4 Coupe stratigraphique C3

La coupe C3 est située en paroi ouest de la sous-opération 1A en bordure du 325 place Stella. L'excavation, réalisée entre le 9 et le 15 mai 2024, a permis de documenter cette paroi sur une hauteur de 2,70 m, bien qu'aucune donnée altimétrique absolue n'ait été relevée (figure 20, photo 6).

Trois dépôts distincts y ont été observés. Le premier correspond à une terre végétale composée de limon sableux brun-gris foncé (C3-1), marquant la surface gazonnée actuelle. D'une épaisseur de 0,30 m, ce dépôt est visiblement rapporté et recouvre un sable beige jaunâtre homogène et dense (C3-2). Si ce dépôt s'apparente au remblai de comblement observé dans les coupes C1 et C2, il s'agit vraisemblablement, ici, du sol naturel stérile dérasé correspondant à des alluvions fines déposées lors de la phase finale de la proto-rivière des Prairies. Enfin, une argile gris-beige comportant des galets et pierres dans la masse (C3-3) a été observée sur une épaisseur de 1,80 m sans que sa base soit atteinte.

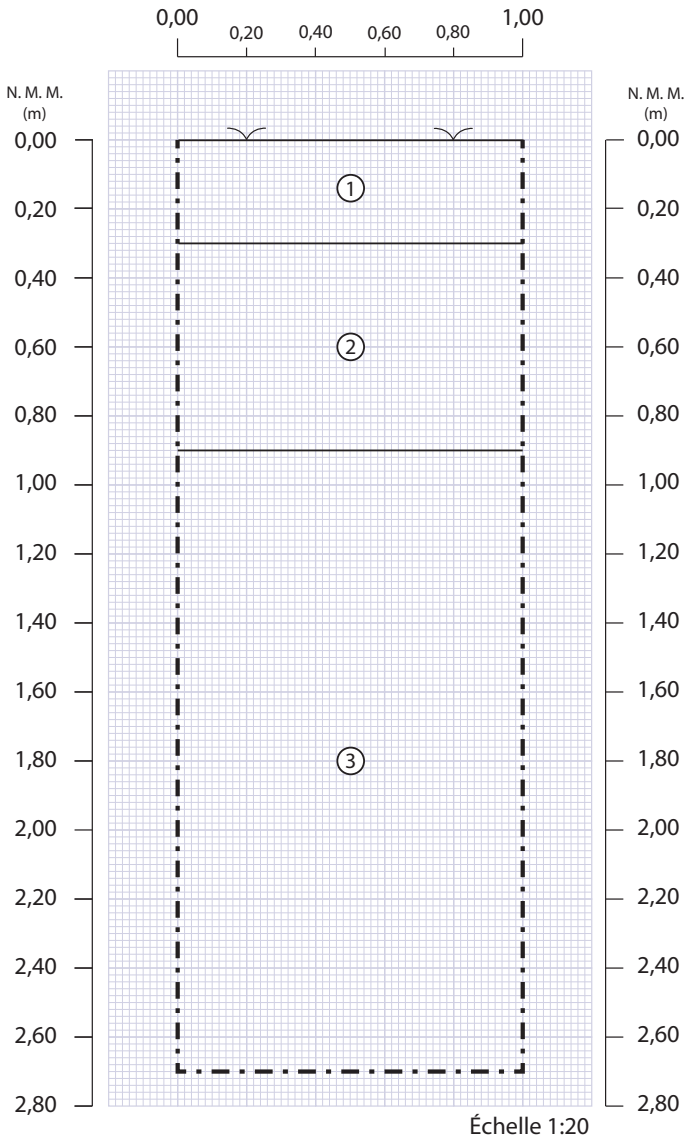
4.1.5 Coupe stratigraphique C4



Photo 7 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Paroi stratigraphique C4 — Vue vers l'est (LVL-2024-02-N1-17)

La coupe C4 est située dans le prolongement nord de la coupe C2 face au 375 rue Stella. L'excavation, réalisée entre le 9 et le 15 mai 2024, a permis d'observer une séquence stratigraphique complète comportant 0,50 m de remblais superposés aux sols naturels (figure 21 et photo 7).

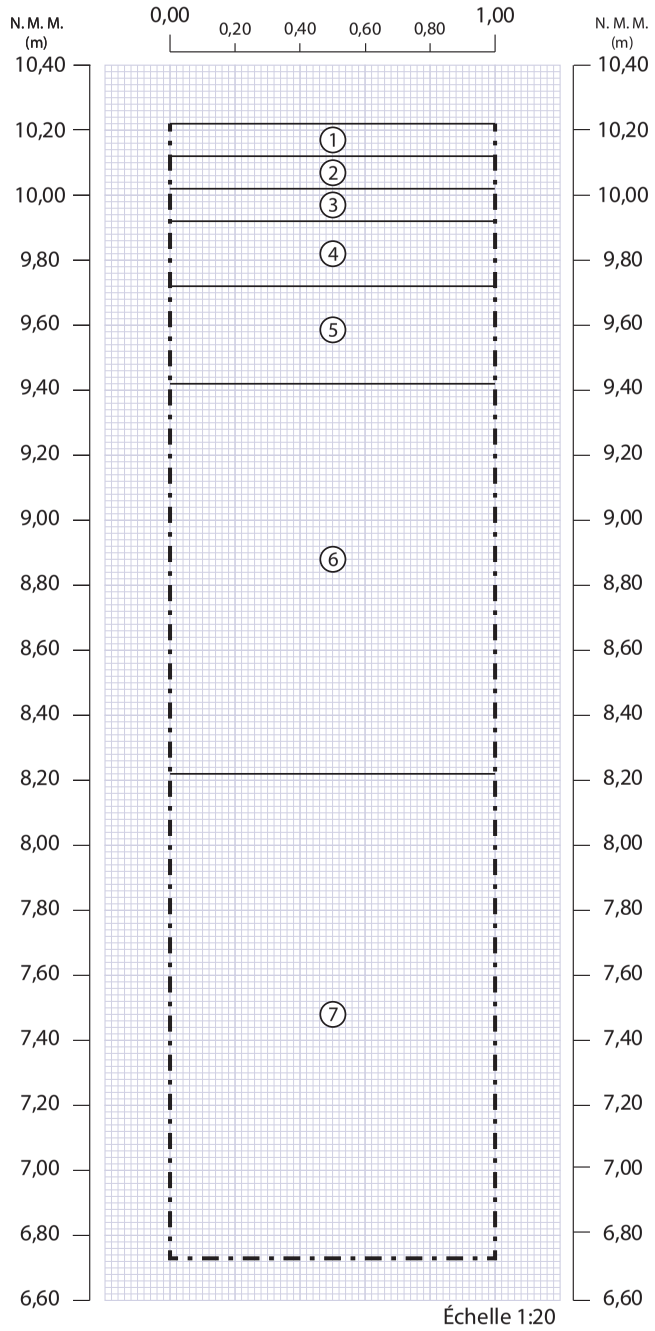
La séquence débute avec une couche superficielle constituée de deux couches d'asphalte d'une épaisseur totale de 0,10 m (C4-1 : surface à 10,22 m NMM; base à 10,12 m NMM). Directement sous ce revêtement, une couche de concassé 0-½"



Description

1. Limon sableux brun-gris foncé, homogène. Surface actuelle.
2. Sable beige jaunâtre homogène. Sol naturel stérile.
3. Argile gris beige compacte contenant des blocs de calcaire arrondis (base non atteinte). Sol naturel stérile.

Figure 20 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C3, paroi ouest



Description

1. Asphalte. Surface actuelle.
2. Concassé 0-½. Lit de pose.
3. Sable noirâtre sur matrice d'argile gris-vert. Remblai.
4. Sable moyen brun clair avec de nombreux galets de 0 à 5 cm de longueur. Remblai.
5. Limon sableux gris foncé compact et homogène, contenant des galets de 0 à 15 cm et de petits blocs oxydés brun grisâtre ainsi que des radicelles. Horizon supérieur du sol naturel.
6. Sable grossier jaunâtre clair homogène et compact avec de très nombreux galets de 1 à 20 cm de longueur. Sol naturel stérile.
7. Argile gris clair compacte. Sol naturel stérile.

Figure 21 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C4, paroi est

compact, d'une épaisseur équivalente, a été observée (C4-2 : surface à 10,12 m NMM; base à 10,02 m NMM). Sous ces niveaux de surface, un remblai hétérogène de 0,10 m d'épaisseur, composé de sable noirâtre grossier sur une matrice d'argile gris-vert, marque une transition vers les niveaux sous-jacents (C4-3 : surface à 10,02 m NMM; base à 9,92 m NMM). Ce dépôt repose sur un remblai d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur constitué d'un sable moyen brun clair compact, comportant des galets hétérométriques de moins de 0,05 m (C4-4 : surface à 9,92 m NMM; base à 9,72 m NMM).

L'horizon supérieur du sol naturel, constitué de limon sableux gris foncé, homogène et compact, a été observé à sous ces aménagements récents (C4-5 : surface à 9,72 m NMM; Base à 9,42 m NMM). Plus en profondeur, le sol naturel stérile est constitué d'un sable grossier jaunâtre clair homogène, comportant des galets de 0,01 à 0,20 m, compact et progressivement saturé en graviers. Ce dépôt présente une transition graduelle vers les unités inférieures et s'étend sur plus de 1,20 m (C4-6 : surface à 9,44 m NMM; base à 8,22 m NMM). La couche la plus profonde observée est une argile gris clair compacte, marquant l'unité sédimentaire la plus ancienne atteinte dans cette stratigraphie (C4-7 : surface à 8,22 m NMM; base à 6,73 m NMM).

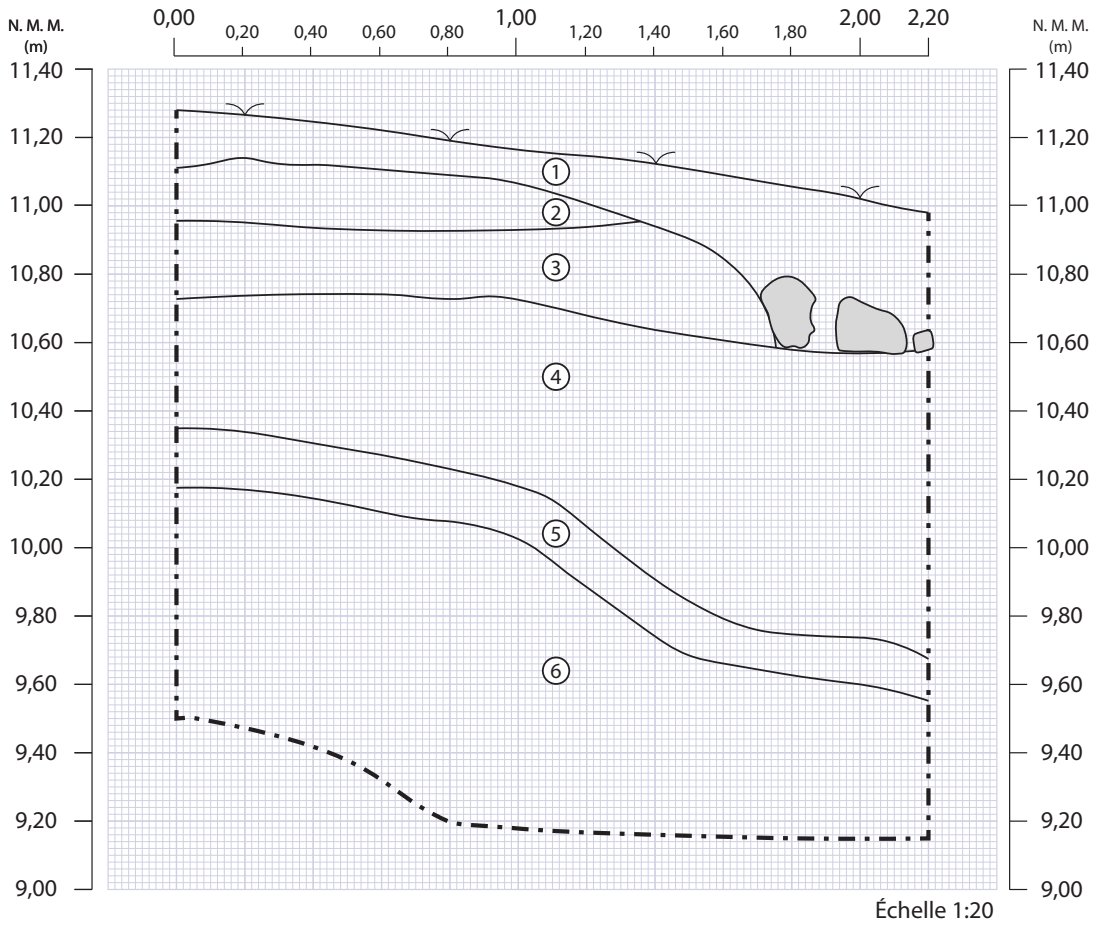
4.1.6 Coupe stratigraphique C5



Photo 8 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Paroi stratigraphique C5 — Vue vers l'est (LVL-2024-02-N1-24)

La coupe C5 correspond à la paroi est de la portion nord de la sous-opération 1A (figure 22 et photo 8). Tout comme la coupe C4 plus au sud, elle a révélé une séquence stratigraphique complète où l'horizon supérieur du sol naturel est préservé, du moins en partie.

Ainsi, la séquence stratigraphique débute avec une couche superficielle de terre végétale (C5-1), qui comporte quelques pierres anguleuses à la base de ce qui semble être un creusement à l'extrémité sud de la coupe. Son épaisseur varie entre 0,05 m, au nord, et 0,40 m au sud. La couche C5-2 est pour sa part constituée de sable argileux grisâtre, compact et hétérogène, et comporte quelques petits cailloux et des traces de matière organique. D'une épaisseur de 0,10 à 0,15 m, il s'agit vraisemblablement d'un apport anthropique de sédiments. Ce dépôt recouvre l'horizon supérieur du sol naturel, repéré à une altimétrie moyenne de 10,93 m NMM pour une épaisseur



Description

1. Terre végétale avec pierres calcaires ébauchées à la base. Surface actuelle et remblai.
2. Sable argileux grisâtre compact et hétérogène avec petits cailloux et traces de matières organiques. Remblai.
3. Sable limoneux brun moyen à grisâtre et compact avec des inclusions de cailloux de 0 à 2 cm de longueur, des radicelles, des fragments de charbon, de pipe et des clous. Horizon supérieur du sol naturel remanié.
4. Argile sableuse beige homogène avec piquetages d'oxydation orange et quelques cailloux subanguleux. Sol naturel stérile
5. Sable grossier rouille contenant du gravier et des cailloux arrondis. Sol naturel stérile.
6. Argile gris verdâtre à grisâtre en profondeur, base non atteinte. Sol naturel stérile.

Figure 22 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C5, paroi est

moyenne de 0,20 m (C5-3). Il s'agit d'un sable limoneux brun moyen à grisâtre, compact, comportant des cailloux divers (0 à 2 cm), des radicelles et des fragments de charbon de bois épars. Un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche et quelques clous tréfilés y ont été observés, mais non récupérés.

Les trois dépôts sous-jacents correspondent à des variations du sol naturel stérile. La couche C5-4 est constituée d'une argile sableuse beige, homogène, caractérisée par des piquetages d'oxydation orange et quelques cailloux épars. Sous ce dépôt d'une épaisseur de 0,40 à 1,00 m, on observe un lit de sable grossier contenant du gravier et des cailloux arrondis de couleur rouille (C5-5). Le dernier dépôt correspond à une argile gris verdâtre, qui s'assombrit progressivement en profondeur (C5-6). Il a été observé sur 0,70 m sans que sa base ait été atteinte.

4.1.7 Synthèse de la rue Stella

Au moment des travaux, la rue Stella présentait une pente descendante vers la rivière, les altimétries de surface passant de 11,29 m NMM face à la coupe C5 à 9,72 m NMM en bordure du poste de pompage (dénivelé de 1,57 m). Les données récupérées permettent d'affirmer que le dénivelé était similaire à l'origine, alors que l'horizon supérieur du sol naturel a été repéré à une altitude de 10,93 m NMM face à la coupe C5 et de 9,40 m NMM sur la coupe C7 (dénivelé de 1,53 m). Il en va de même avec le sol naturel stérile qui présente un dénivelé de 1,55 m entre C5 et C7.

Les observations réalisées sur la rue Stella permettent d'obtenir une meilleure compréhension des dépôts meubles de ce secteur, et ce, bien que des services enfouis aient été implantés par le passé. Ainsi, les sédiments argileux déposés dans les eaux profondes de la mer de Champlain n'ont été observés que dans la portion située au nord de la place Stella (C3 à C8). Au sud, des alluvions vraisemblablement transportées par les courants ou les glaces en mouvement sur l'ancienne terrasse de la proto-rivière des Prairies ont été observées sur une très grande épaisseur sans que l'argile sous-jacente soit dégagée. Ce dépôt est caractérisé par un sable graveleux comportant quantité de galets arrondis. Les alluvions fines recouvrent indépendamment ces deux dépôts. Bien que la texture et la couleur varient d'un espace à un autre, il s'agit généralement de limon sableux ou argileux beige jaunâtre comportant peu ou pas de cailloux dans la masse. L'horizon supérieur du sol naturel, caractérisé par un limon sableux brun-gris moyen à foncé était présent à quelques endroits. Il comportait toutefois peu ou pas de traces anthropiques. Rappelons en effet que seuls un fragment de tuyaux de pipe et quelques clous tréfilés ont été repérés dans la coupe C5. Il est également à noter qu'aucun vestige ancien n'a été relevé lors de l'intervention.

4.2 Boulevard Lévesque : Sous-opérations 1D, 1E et 1F

La portion du boulevard Lévesque située à l'ouest de la rue Stella a fait l'objet d'une supervision archéologique ponctuelle, car les excavations ont rapidement démontré que l'horizon supérieur du sol naturel avait très majoritairement été dérasé par l'aménagement de la chaussée d'asphalte et des services enfouis sous le boulevard. En effet, la présente intervention n'a permis d'observer ce dépôt que lorsque les excavations, généralement concentrées dans l'emprise du boulevard Lévesque, s'étiraient sur les terrains gazonnés. On sait toutefois, grâce à la supervision archéologique liée à la mise en place de la conduite de refoulement temporaire (Arkéos, 2024), que l'horizon supérieur du sol naturel se trouve généralement à une soixantaine de centimètres sous la surface gazonnée actuelle entre les rues Lambert et Monty (12,20 à 12,30 m NMM). Quelques constats issus de la présente intervention sont toutefois discutés dans les sous-sections suivantes.

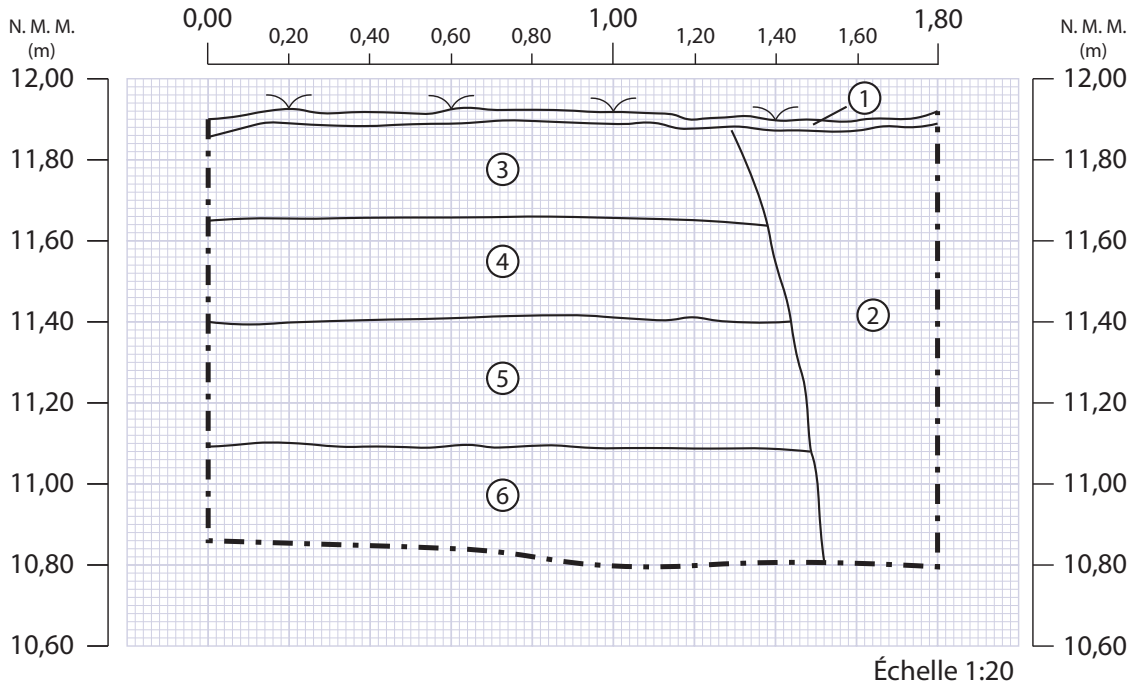
4.2.1 Sous-opération 1D

L'excavation réalisée le 22 mai 2024 sur la moitié sud du boulevard Lévesque, en face du 8404, a été menée dans le cadre de l'installation du conduit principal d'aqueduc (photo 9). La séquence stratigraphique observée sous la chaussée d'asphalte et son lit de pose présente un dépôt de sable jaunâtre parfois mêlé d'argile grise, suggérant un remblaiement au moins partiel avec les dépôts d'origine naturelle lors de la mise en place du conduit à remplacer. En profondeur, la matrice d'argile homogène constitue le substrat naturel au sein duquel la tranchée a été creusée. La base de la tranchée atteint une profondeur d'environ 3 mètres.



Photo 9 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1D — Détail des excavations — Vue vers le nord (LVL-2024-02-N1-31)

La coupe stratigraphique C8 est située sur le terrain gazonné du 8400 boulevard Lévesque Est (figure 23 et photo 10). La séquence stratigraphie débute avec une couche de terre végétale et de gazon (C8-1), correspondant au sol de surface, d'une épaisseur de 0,02 m (surface à 11,91 m NMM; base à 11,89 m NMM). Sur la limite ouest de la paroi relevée, un remblai de comblement (C8-2) constitué d'un mélange de sable et d'argile hétérogène, associé aux travaux de comblement de la tranchée du massif électrique, a été observé



Description

1. Terre végétale et gazon. Surface actuelle.
2. Mélange de sable et d'argile hétérogène. Remblai de comblement du massif éléctrique.
3. Sable fin brun moyen légèrement limoneux avec de petites lentilles brun clair. Remblai de rehaussement.
4. Argile grisâtre claire, compacte et homogène avec quelques cailloux arrondis. Remblai de rehaussement.
5. Limon sableux brun grisâtre compact et homogène avec des petits cailloux arrondis et des particules de charbon de bois. Horizon supérieur du sol naturel
6. Argile sableuse gris clair à nuance verdâtre compacte et homogène avec quelques cailloux arrondis. Sol naturel stérile.

Figure 23 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1D — Coupe stratigraphique C8, paroi sud



Photo 10 - LVL-2024-02 — Sous-opération 1D — Paroi stratigraphique C8 — Vue vers le sud (LVL-2024-02-N1-47)

jusqu'à une profondeur de 10,80 m NMM. La couche C8-3 correspond pour sa part à un dépôt de sable fin brun moyen légèrement limoneux comportant de petites lentilles brun clair. Elle représente un aménagement destiné à la mise à niveau du terrain gazonné, avec une épaisseur de 0,24 m (surface à 11,89 m NMM; base à 11,65 m NMM). Une argile grisâtre claire, compacte et relativement homogène (C8-4), contenant quelques cailloux arrondis épars, est ensuite observée. Ce dépôt correspond à un rehaussement du terrain, d'une épaisseur de 0,25 m (surface à 11,65 m NMM; base à 11,41 m NMM).

En profondeur, un limon sableux brun grisâtre, compact et homogène (C8-5), intégrant de petits cailloux arrondis ainsi que des particules dispersées de charbon de bois, est identifié. Cette unité marque l'horizon supérieur du sol naturel, d'une épaisseur de 0,30 m (surface à 11,41 m NMM; base à 11,11 m NMM). Enfin, le sol naturel stérile est représenté par un limon argileux gris clair à légère nuance verdâtre (C8-6), compacte et homogène, comportant quelques cailloux arrondis disséminés dans la masse. Ce dépôt a été dégagé sur une trentaine de centimètres, mais se poursuivait en profondeur (surface à 11,11 m NMM; base à 10,80 m NMM).

4.2.2 Sous-opérations 1E et 1F

L'ensemble de ces sous-opérations est fortement perturbé par les interventions anthropiques antérieures. Ainsi, l'horizon supérieur a été repéré uniquement devant le 8355 boulevard Lévesque Est à environ 0,50 m sous la surface gazonnée, reposant sur une argile sableuse gris-beige, homogène. À l'ouest de la rue Doucet, l'horizon supérieur du sol naturel n'a été repéré à aucun endroit.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La supervision archéologique réalisée dans le cadre des travaux de réfection et d'amélioration des infrastructures du quartier Saint-François à Laval s'est déroulée entre mai et octobre 2024. Elle a mené à la documentation de la séquence stratigraphique des dépôts dans la rue Stella et sur certains tronçons du boulevard Lévesque (sous-opérations 1A à 1F). Dans la plupart des cas, la grande profondeur des travaux d'excavation n'a permis qu'un constat général à partir de la surface des tranchées.

Malgré la présence d'importantes perturbations liées à l'aménagement des services enfouis sous les chaussées, les enregistrements ont néanmoins permis de documenter la topographie naturelle dans le secteur des travaux et d'obtenir une meilleure compréhension des dépôts meubles qui y sont naturellement présents. Ainsi, il a été constaté qu'un dépôt de sable graveleux comportant quantité de galets arrondis recouvrait, sur la soixantaine de mètres en bordure de la rivière des Prairies, les sédiments argileux déposés dans les eaux profondes de la mer de Champlain. Ce dépôt, observé sur une grande épaisseur sans que l'argile sous-jacente soit généralement dégagée, correspond à des alluvions vraisemblablement transportées par les courants ou les glaces en mouvement sur l'ancienne terrasse de la proto-rivière des Prairies. Il avait d'ailleurs été observé dans la moitié sud de la rue Monty lors des interventions de 2023 et dans la portion est-ouest de la place Stella[1] (Arkéos, 2024). Les dépôts sus-jacents ont été observés sur l'ensemble de l'aire d'intervention dans les sections non perturbées par la mise en place des services enfouis. Il s'agit d'alluvions fines correspondant généralement à un limon sableux ou argileux beige jaunâtre comportant peu ou pas de cailloux dans la masse. L'horizon supérieur du sol naturel, caractérisé par un limon sableux brun-gris moyen à foncé, a pour sa part été observé sous les surfaces gazonnées ou en bordure des chaussées, alors qu'il était décapé au centre de celles-ci.

Il est à noter que l'intervention archéologique n'a mené à la découverte d'aucun vestige ancien ni d'aucun artéfact significatif. En effet, l'emprise de la rue Stella et du boulevard Lévesque avait déjà été largement excavée par le passé pour la mise en place des services d'utilités publiques. Bien que les parois des tranchées aient généralement permis d'observer la séquence naturelle des dépôts meubles sous un ou plusieurs remblais de rehaussement, ces sols n'ont pas été significativement excavés au cours de la présente intervention. Ainsi, il n'a pas été possible de sonder manuellement l'horizon supérieur du sol naturel ou d'observer d'anciens vestiges qui pourraient encore se trouver en bordure du boulevard Lévesque, à l'instar de la fondation de pierres sèches mise au jour au printemps 2024 en paroi de la tranchée de la conduite de refoulement temporaire (Arkéos, 2024).

1 Il avait toutefois été assimilé, à tort, à un dépôt fluvio-glaciaire ou glaciaire (till).

RECOMMANDATIONS

Bien que l'intervention n'ait mené à aucune découverte archéologique, les observations qui y ont été faites permettent de confirmer le potentiel théorique du secteur, tant autochtone qu'eurocanadien. Les contextes archéologiques sont toutefois plus susceptibles d'être préservés à l'extérieur des emprises des rues ou, du moins, uniquement dans l'emprise de celles qui comportent peu ou pas de services enfouis. Les terrains privés et publics en bordure du réseau viaire peuvent évidemment comporter des contextes archéologiques préservés, comme l'a démontré la découverte de la fondation de pierres sèches face au 8352 boulevard Lévesque.

Pour les travaux futurs, il est recommandé de privilégier l'inventaire archéologique préalable dans l'emprise des secteurs d'intérêt archéologique de paléorivages, de berges ou de tracés fondateurs. À l'instar de l'intervention réalisée dans l'emprise de la rue Monty, cela permet de documenter les contextes d'intérêt de façon sécuritaire et de mieux évaluer la pertinence de réaliser une supervision archéologique subséquente. Il y aurait également lieu de revoir les méthodes d'excavation dans le cadre des travaux de réfection et d'amélioration des infrastructures afin de permettre une documentation sécuritaire et optimale des contextes en place par les archéologues.

Mentionnons enfin qu'aucune recommandation archéologique supplémentaire n'est formulée pour l'emprise des travaux effectués sur la rue Stella et le boulevard Lévesque.

OUVRAGES CONSULTÉS

ARCHÉOBEC (1997) *Volume 2 : inventaire archéologique exploratoire à la résidence Darling (1890-1945) avec la participation du public, août 1996 vestige de la maison Darling, île Darling, site BjFk-4* — Ville de Laval.

ARCHÉOBEC (1996) *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval* — Ville de Laval et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

ARCHÉOTEC (2016) *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, ville de Gatineau Site BiFw-172, interventions archéologiques 2015* — Ville de Gatineau.

ARCHÉOTEC (2012a) *Parc national de la Pointe-du-Moulin, Notre-Dame de l›Île Perrot, site BiFl-01. Nouveau pavillon multifonctionnel. Interventions archéologiques 2012* — SODEC.

ARCHÉOTEC (2004) *Île aux Tourtes. Site BiFl-5. Fouilles archéologiques. Rapport de la campagne 2003* — Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes.

ARCHÉOTEC (1984) *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire. Rapport de recherche archéologique* [document inédit] — Parcs Canada.

ARKÉOS (2024) *Travaux de l'émissaire pluvial de la rue Monty et de la conduite de refoulement du boulevard Lévesque Est, Laval. Supervisions archéologiques 2023-2024* — Ville de Laval.

ARKÉOS (2023) *Étude des secteurs d'intérêt archéologique de l'ensemble du territoire lavallois* — Ville de Laval.

ARKÉOS (2022) *Secteur de la berge du Vieux-Moulin - Étude de potentiel archéologique* — Ville de Laval.

ARKÉOS (2021) *Parc Bernard-Landry - Étude de potentiel archéologique* — Ville de Laval.

ARKÉOS (2021a) *Maison Charbonneau – Site BkFj-17, 8740, boulevard des Mille-Îles, Laval – Supervision archéologique. Rapport d'intervention* — MCC.

ARKÉOS (2020) *Secteur du projet urbain structurant Cartier - Étude de potentiel archéologique* — Ville de Laval.

ARKÉOS (2020a) *Inventaire archéologique à la Maison Therrien BkFj-16, Rapport d'intervention.*

ARKÉOS (2018) *Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal – Étude de potentiel archéologique* — Ville de Montréal.

ARKÉOS (2016) *Nouveau poste Le Corbusier à 315-25 kV - Potentiel archéologique* — Hydro-Québec Équipement et services partagés.

ARKÉOS (2015) *Oléoduc Énergie Est. Inventaire archéologique - rapport final* — Groupe Conseil UDA Inc.

ARKÉOS (2013) *Aménagement faunique du Ruisseau du Faubourg, Rivière-des-Prairies. Inventaire archéologique (MTL10-19-1 et BkFj-15)* — Ville de Montréal.

ARKÉOS (2012) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3). Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009* — Montréal.

ARKÉOS (2008) *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2006. 71e Avenue, Rivière-des-Prairies (MTL06-19-1) ; avenue de l'Esplanade (BjFj-130) ; rue Saint-Jacques (MTL06252) ; rue Lacombe (MTL06-4-1); avenue Hawarden (MTL07-25-2)* — Ville de Montréal.

ARKÉOS (1997) *Parc du Moulin-du-Rapide, Rivière-des-Prairies. Supervision archéologique* — Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts, rapport inédit.

ARTEFACTUEL (2018) *BiFm-11. Le site de la Maison Trestler. Inventaire archéologique 2017 dans le cadre des travaux de stabilisation des berges* — Fondation de la Maison Trestler.

ARTEFACTUEL (2017) *Travaux d'aménagement de la place du 375e aux parcs Saint-Joseph et du Cheval-Blanc. Inventaire archéologique* — Ville de Montréal.

ASSINIWI, B. (1974) *Histoire des Indiens du Haut et du Bas-Canada – Tome 3 – De l'épopée à l'intégration, 1685 à nos jours. Collection Ni-T'Chawama Mon Ami Mon Frère* — Les Éditions Leméac Inc.

BALAC, A.-M., C. ROY et R. TREMBLAY (2019) *TERRE – L'empreinte humaine – Archéologie du Québec*. Les Éditions de l'Homme.

BALAC, A.-M. (2001) *Correspondance sur le site BkFj-3 à Laval* — MCCQ.

BASSIL, S. et I. LORTIE (2017) *Synthèse historique et patrimoniale du quartier Saint-François* — Ville de Laval.

BEAUBIEN, C.-P. (1898) *Le Sault-au-Récollet : ses rapports avec les premiers temps de la colonie : mission-paroisse* — C.O. Beauchemin & fils, libraires imprimeurs.

BÉLANGER, C., J. BRACEWELL, G. CHMURA, C. GATES ST-PIERRE, I.F. PENDEA et É. RAGUIN (2018) *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard de Saint-Dizier (BiFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun* — Ville de Montréal.

BURKE, A. et P.J.H. RICHARD (2010) « L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental », dans *De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale*, sous la direction de B. Loewen, C. Chapdelaine et A. Burke, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec 34 : 103-127.

CARTIER, J. (1977) *Voyage en Nouvelle-France* — Montréal : HMH.

CHAPDELAINE, C. (2004) « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : Découverte des premières pointes à cannelure au Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* — Vol. 34 (1) : 3.

CHAPDELAINE, C. (1990a) « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », dans *Recherches amérindiennes au Québec* —Vol. 20 (1) : 19-35.

CHAPDELAINE, C. (1990b) « Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », dans *Recherches amérindiennes au Québec* — Vol. XX (1) : 2-4.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (2003) « La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le Nord-Est de l'Amérique de Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement », dans N. CLERMONT, C. CHAPDELAINE et J. CINQ-MARS (dir.), *Île aux Allumettes : L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec 30 : 309 – 334.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1998) *Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais* — Paléo-Québec nº 28. Recherches amérindiennes au Québec – Musée canadien des civilisations, Montréal et Hull.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982) *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées* — Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N. et M. GAGNÉ (2004) « People of the Drumlins », dans J. V. Wright et J.-L. Pilon (éd.), *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast* — Hull, Musée canadien des civilisations, Collection Mercure, Archéologie 164.

CORBEIL, P. (2004) « Pointe-du-Buisson 1977-2000 – Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles », dans *Un traducteur du passé – Mélanges en hommage à Norman Clermont* — Sous la direction de Claude Chapdelaine et Pierre Corbeil. Paléo-Québec 31. Recherches amérindiennes au Québec : 47-86.

DALTON , A. S., M. MARGOLD, C.R. STOKES , L. TARASOV , A.S. DYKE, R.S. ADAMS et P.J. BARNETT (2020) «An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex», dans *Quaternary Science Reviews* — (234) : 106223.

DÉPATIE, S. et L. DECHÊNE (1998) *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens* — McGill-Queen's University Press.

DÉPATIE , S. (1986) «La structure agraire au Canada : Le cas de l'Île Jésus au XVIII^e siècle», dans *Historical Papers/Communications historiques* — Vol. 21 (1) : 56-85.

DIONNE, J. C. (1977) «La mer de Goldthwait au Québec», dans *Géographie physique et Quaternaire* — Vol. 31(1-2) : 61-80.

DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU (2002) *Prolongement de l'autoroute A-25 à Laval et à Montréal, étude de potentiel archéologique* — Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Direction de Laval-Mille-Îles, Service des Inventaires et du Plan, MTQ.

ETHNOSCOP (2021a) *Inventaire archéologique, parc St-Joseph (BjFj-180), Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles* — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2021b) *Parcs de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Études de potentiel et interventions archéologiques. Parc Gerry-Roufs (BjFj-199), Parc André-Corbeil-dit-Tranchemontagne (MTL-19-19-2), Parc Moulin-du-Rapide (BjFj-193 et MTL18-19-2), Berge Gouin -133^e Avenue et Parc Sainte-Marthe (MTL19-19-4), 2018-2018* — Ville de Montréal, arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Tremble.

ETHNOSCOP (2018) *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke – Supervision archéologique, inventaire et fouille, BjFj-01 – Projet Promenades Urbaines* — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2004) *Vieux-Terrebonne. Programme d'enfouissement des réseaux câblés en milieu patrimonial. Interventions archéologiques* — Hydro-Québec.

ETHNOSCOP (1988) *Moulin de Saint-François de Sales, sondages archéologiques* — Ville de Laval.

FISET, M.-E. (2008) *Histoire de l'occupation amérindienne de l'île de Montréal et de sa région entre 1534 et 1763* — Rapport de recherche présenté comme exigence partielle de la maîtrise en histoire appliquée, Université du Québec à Montréal.

FAILLON, E.-M. (1853) *Vie de la soeur Marguerite Bourgeoys fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada, suivie de l'histoire de cet institut jusqu'à ce jour* — Montréal : Chez les soeurs de la Congrégation de Notre- Dame.

FORTIN, J.-C., J. SAINT-PIERRE et N. PERRON (2008) *Histoire de Laval, Collection les Régions du Québec* — Les Presses de l'Université Laval.

GAUMOND, M. (1963) *Rapport sur les recherches effectuées sur la pointe est de l'île Jésus, les 26, 27 et 28 août 1963, BkFj-2.*

GIROUARD, L. (1975) *Une station de pêche iroquoienne à Pointe-aux-Buissons (comté de Beauharnois, Québec)* — Mémoire de maîtrise (anthropologie), Montréal, Université de Montréal.

GRONDIN, F. et C. GATES ST-PIERRE (2009) *Église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie du Sault-au-Récollet, à Montréal. Projet de restauration des contreforts et fondations. Inventaire archéologique 2008 (site BjFj-85)* — Fabrique de la paroisse de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine. Fondation du patrimoine religieux.

HÉBERT , B. (1987) *Berge du parc Couvrette, du parc Sainte-Rose, berge des Goélands, berge aux Quatre-Vents et du Grand Brochet* — Ville de Laval.

LACOMBE, M. (1978) *Archéologie historique, inventaire des sites de la pointe est de l'île Jésus* — MAC.

LAJOIE, P. et R. BARIL (1956) *Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec* — Ministère de l'Agriculture du Canada et Québec, ministère de l'Agriculture de Québec.

LAVOIE, M. et P. J. RICHARD (2000) « Postglacial water-level changes of a small lake in southern Quebec, Canada », dans *The Holocene* — Vol. 10 (5) : 621-634.

LEBEL, Y. (1986) *Moulin de Saint-François-de-Sales, étude historique et archéologique* — Ville de Laval.

LOEWEN, B. (2009) « Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIX^{e} siècle », dans *Recherches amérindiennes au Québec* — Vol. 39 (1-2) : 5-21.

MATHIEU , J. et A. LABERGE (dir.) (1991) *L'occupation des terres dans la vallées du Saint-Laurent : Les aveux et dénombrements, 1725-1743* — Septentrion.

MAROIS, R. (1987) « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* — Vol. XVII (1-2) : 7-35.

MULLER, S. D. et P. J. RICHARD (2001) « Post-glacial vegetation migration in conterminous Montréal Lowlands, southern Québec », dans *Journal of Biogeography* — Vol. 28 (10) : 1169-1193.

OUELLET, J.-C. (2017) « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 », dans *Paléo-Québec 36*, Recherches amérindiennes au Québec : 115-149.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1999) « Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec », dans *Géographie physique et Quaternaire* — Vol. 53 (1) : 117-135.

PENDERGAST, J. F. (1981) *The Glenbrook Village Site: A Late Saint-Lawrence Component in Glengarry County, Ontario* — Collection Mercure, dossier nº 100, Musée national de l'Homme, Ottawa.

PENDERGAST, J. F. (1974) « The Sugarbush Site: A Possible Iroquoian Maple Sugar Camp », dans *Ontario Archaeology* — (23) : 31-61

PENDERGAST, J. F. (1969) « The MacDougald Site », dans *Ontario Archaeology* — (13) : 29-51.

PENDERGAST, J. F. (1966) « Three Prehistoric Iroquois Components in Eastern Ontario; the Salem, Grays Creek, and Beckstead Sites », dans *Anthropological Series*, nº 73, Bulletin nº 208, National Museum of Canada, Ottawa.

PENDERGAST, J. F. et B. G. TRIGGER (1972) *Cartier's Hochelaga and the Dawson site* — Montréal, McGill Queen's University Press.

PIÉRARD, J., M. CÔTÉ et L. PINEL (1987) « Le chien de l'occupation archaïque du site Cadieux », dans *Recherches amérindiennes au Québec* — Vol. XVII (1-2) : 47-62.

PINEL, L. et M. CÔTÉ (1988) *Analyse des ossements du site Cadieux, BhFn-7, municipalité de Coteau-du-Lac* — Municipalité de Coteau-du-Lac.

PRATTE , S., M. GARNEAU et F. De VLEESCHOUWER (2017) « Late-Holocene atmospheric dust deposition in eastern Canada (St. Lawrence North Shore) », dans *The Holocene* — Vol. 27(1) : 12-25.

RENSSEN, H., H. GOOSSE, T. FICHEFET, V. BROVKIN, E. DRIESSCHAERT et F. WOLK (2005) « Simulating the Holocene climate evolution at northern high latitudes using a coupled atmosphere-sea ice-ocean-vegetation model », dans *Climate Dynamics* — Vol. 24 (1) : 23-43.

RELATIONS DES JÉSUITES (1858) *Relations des Jésuites : contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France* — Québec : Augustin Côté, éditeur imprimeur, 1858. 3 vol. (BAnQ : 0000195694)

RENAULT, L. (2012) *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle* — Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences en vue de l'obtention du grade de M.Sc. en anthropologie — Université de Montréal.

RICHARD, P. J. H. (2017) *La genèse du paysage laurentien. Géographie et environnements tardiglaciaires et postglaciaires* — Colloque de l'AAQ, Pointe-à-Callière, Montréal, du 27 au 30 avril 2017.

RICHARD, P. J. H. (2014) *Travaux paléoécologiques au lac aux Castor. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013* — Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.

RICHARD, P. J. H. et F. GIRARD (2018) *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps* — Montréal, Qc.

RICHARD, P. J. H. et J. POIRIER (2016) *Séquence chronologique des évènements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal* — Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

RICHARD, P. J. et P. GRONDIN (2009) « Histoire postglaciaire de la végétation », extrait du *Manuel de foresterie, 2009* — © Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

ROUSSEAU, P. (s.d.) *Mémoire sur la Mission du Sault-au-Récollet (Petite Lorette et fort Nazareth), de 1696 à 1721* — Archives de Saint-Sulpice, document P1:36-9.

SACL (2013) *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85* — Ville de Montréal.

SACL (2006) *Inventaire archéologique complémentaire (automne 2006) Direction de Laval-Mille-Iles* — Direction générale de Montréal et de l'Ouest, MTQ.

TRAHAN, P. (1979) *À la recherche des vestiges de l'île Jésus* — MAC.

THWAITES , R.G., ed. (1901) *The Jesuit Relations and Allied Documents 1610-1791, The Burrows Brothers Co.* — The Imperial Press, Cleveland.

PLANS ANCIENS

1674 Dalmas, A. Idrographie et topographie de la rivière des prairies et de la coste de l'ysle jesus qu'elle arrouse parcourue les 25, 26, 27 de septembre 1674. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, X-136. (https://collections.mcq.org/objets/315079)

1702 Belmont, Vachon De. Description généralle de l'isle de Montreal divisée par costes où sont exactement marquées toutes les distances de place en place avec le meilleur ordre que l'on a pu observer. (BAnQ : 0002664057)

1749 Jacrau, J. A. M. Plan cadastral de l'île Jésus. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, X-137. (https://collections.mcq.org/objets/313638)

1761 Murray, J. [General James Murray's map of the St. Lawrence] [cartographic material] Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost settlements to the Island of Coudre as surve yed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt. [1761-1763] (https://www.collectionscanada.gc.ca)

1872 Morin, P.-L. 1860-1872. Plan cadastral de l'île Jésus. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, X-144.(https://collections.mcq.org/objets/313619)

1909 [Carte topographique du Canada à l›échelle de 1:63 360]. 31-H-12, Laval (BAnQ : 0002684185)

1934 [Carte topographique du Canada à l›échelle de 1:63 360]. 31-H-12, Laval (BAnQ : 0002676914)

1971 [Carte topographique du Canada à l›échelle de 1:50 000]. 31-H-12, Laval (BAnQ : 0002672747)

SITES INTERNET

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
https://numerique.banq.qc.ca/

Bibliothèque numérique en archéologie
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/

Collections numériques du Musée de la Civilisation du Québec
https://collections.mcq.org/

Collections numériques du Musée McCord
http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/

Commission de Toponymie du Québec
https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx

GéoPortail du ministère de la Sécurité publique
https://portail.msp.gouv.qc.ca/

Greffe de l'arpenteur général du Québec
https://appli.mern.gouv.qc.ca/gagq/

Registre foncier du Québec en ligne
https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/

Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus et du Centre d'archives de Laval
https://archives-histoire-laval.org/

Ville de Laval, page histoire et patrimoine
https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/accueil.aspx

Montréal

PROJET DE CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE DE L'ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE



MUNICIPALITÉ DE SENNEVILLE

Inventaire archéologique
MTL24-16-01

M-25

ethnoscop

Avril 2025

PROJET DE CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE DE L'ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

MUNICIPALITÉ DE SENNEVILLE

Inventaire archéologique

MTL24-16-01

M-25

Ethnoscop inc., 2025

Montréal

Page couverture :
Vue générale vers le sud-ouest de l'école de rang de Senneville (BIFL-10-24--NUM1-080)

RÉSUMÉ

Le Service de gestion et de planification des immeubles (SGPI) de la Ville de Montréal planifie de consolider la structure de l'école de rang au 295, chemin de Senneville. À l'extérieur, le long des fondations, une tranchée d'environ 1,20 m de largeur et atteignant une profondeur d'environ 1,70 m devait être excavée afin de procéder au rejointoiement des pierres des fondations. À l'intérieur, la construction d'une dalle de béton allait être précédée d'une excavation jusqu'à une profondeur d'environ 0,30 m sous le point le plus bas de la surface actuelle du sol. La réalisation des travaux était prévue en juin 2024.

La Division du patrimoine de la Ville de Montréal a établi que le terrain possède un potentiel de documentation des contextes liés aux activités dans l'école au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. Des objets pourraient être mis au jour lors des excavations envisagées et apporter certaines précisions concernant les activités d'éducations d'une école montréalaise de cette époque. De plus, le secteur présente un fort potentiel archéologique lié aux occupations autochtones anciennes et eurocanadiennes de la période historique. Le terrain sur lequel est établie l'école fait partie d'une zone à potentiel déterminée dans une étude de potentiel réalisée par Arkéos en 2008. Dans le but de statuer sur la présence de contextes archéologiques intègres dans l'emprise des travaux projetés, un inventaire archéologique devait être réalisé préalablement.

L'inventaire archéologique a été réalisé en trois jours durant la première moitié du mois de mai 2024. À l'extérieur, quatre tranchées ont été réalisées le long des fondations du bâtiment et trois puits de sondages ont été faits sur le terrain gazonné au nord-est du bâtiment. Trois sondages manuels ont aussi été excavés à l'intérieur du vide sanitaire afin de bien comprendre les contextes présents et les éléments de stratigraphie. La plupart des tranchées mesuraient 1,50 m de longueur sur 0,50 m de largeur alors que les sondages manuels avaient une forme carrée et possédaient généralement des côtés de 0,50 m. D'emblée, ce sont donc 10 sondages qui ont été excavés manuellement pour expertiser les sols en place.

L'inventaire archéologique réalisé n'a pas permis d'obtenir des résultats très éloquents. Au terme de l'intervention, aucun nouveau site d'occupation préhistorique n'a été identifié. Toutefois, quelques éléments de culture matérielle historique surtout en lien avec les activités de l'école au cours de la première moitié du XX^{e} siècle ont été récoltés. Des observations concernant la séquence stratigraphique du terrain révèlent qu'un décapage partiel a probablement eu lieu immédiatement à l'ouest du bâtiment alors qu'un rehaussement a été réalisé à l'est et au sud de l'école, préservant ainsi les sols d'intérêt archéologique à ces endroits. Enfin, l'intérieur du vide sanitaire témoignait de façon limitée de l'occupation de l'école.

Cette intervention ayant été complétée, il appert que les travaux à la fondation et au vide sanitaire ont pu avoir lieu sans menacer de ressources archéologiques. En effet, le contenu du sol a été vérifié aux emplacements les plus opportuns sans qu'une découverte archéologique d'importance ait lieu. Malgré les résultats peu significatifs de l'intervention, les

recommandations des études de potentiel d'Arkéos (2008a : 52) et Ethnoscop (2014 : 79) sont toujours pertinentes. Il est également proposé de procéder dès maintenant à l'inventaire des ressources archéologiques de l'ensemble du parc agricole du Bois-de-la-Roche. Cette prospection étendue pourrait se faire en deux phases, comprenant d'abord un inventaire visuel des vestiges apparents suivi ensuite d'une expertise des sols sous la forme de la réalisation de puits de sondages à intervalles réguliers.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PLANS XI
LISTE DES PARTICIPANTS XIII
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et aire d'intervention 1
1.2 Méthode de travail et d'enregistrement 7
2. SURVOL DES CONTEXTES ENVIRONNEMENTAUX ET CULTURELS 11
2.1 Cadre naturel et préhistorique 11
2.2 Cadre historique 13
2.3 Données archéologiques connues 17
3. RÉSULTATS 21
3.1 Le pourtour immédiat de l'école (sous-opérations 1A à 1D) 21
3.2 Le vide sanitaire (sous-opérations 1H à 1K) 28
3.3 Le terrain au nord-est de l'école (sous-opérations 1E à 1G) 31
4. DISCUSSION 37
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 47
BIBLIOGRAPHIE 49
ANNEXES
Annexe A Catalogue des photographies
Annexe B Inventaire des artefacts et écofacts

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Extrait d'une carte de Henry Whitmer Hopkins, « Parishes of Bizard, Ste Ann, Ste Genevieve and Pointe Claire », 1879 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 1144 M65G475 H6 1879 CAR). 14

Figure 2. Les fermes acquises par Forget et la ferme de Schetagne qu'il n'a pas encore acquise à ce moment. Lacroix et Piché. « Plan figuratif », 1905. Source : Archives du Service des grands parcs (Dufour 2018 : 7) 16

Figure 3. Adolphe Rodrigue Pinsoneault, « Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, 1907 » (BAnQ G 1144 M65G475 P5 1907 CAR) 17

Figure 4. Croquis stratigraphiques des sous-opérations 1D et 1A, parois nord 26

Figure 5. Croquis stratigraphiques des sous-opérations 1C et 1B, parois sud et est 27

Figure 6. Croquis stratigraphique de la sous-opération 1K, paroi nord 30

Figure 7. Croquis stratigraphique de la sous-opération 1G, paroi est 35

Figure 8. Extraits de photographies aériennes datant de 1930 illustrant le domaine agricole du Bois-de-la-Roche (Source Photothèque nationale de l'air – A2254-054, 055, 066, 068). 38

Figure 9. « Le bois de la Roche », 1887, L. J. Forget, Bout de l'Isles. Source (MIC/B524\03441 GEN; https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1955982). 39

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Réalisation de l'inventaire archéologique à l'extérieur de l'école. Des puits de sondages sont réalisés non seulement près des fondations, mais aussi à proximité, sur le terrain gazonné, vue vers le sud-ouest (MTL24-16-01-NUM1-037). 2

Photo 2. Vue générale du lac des Deux-Montagnes depuis la rive de la Pointe Forget, vue vers l'ouest (Source M. Sévigny) 12

Photo 3. Vue générale du flanc ouest de l'école où les tranchées 1A et 1D ont été réalisées, vue vers le nord-est (MTL24-16-01-NUM1-047) 22

Photo 4. Aspect de la paroi sud de la tranchée 1A, vue vers le sud (MTL24-16-01-NUM1-013) 22

Photo 5. La présence de nombreuses pierres a rendu l'excavation de la tranchée archéologique 1B ardue, vue vers le sud (MTL24-16-01-NUM1-035) 23

Photo 6. Aspect général de l'emplacement de la tranchée 1C, vue vers le sud-est (MTL24-16-01-NUM1-026) 24

Photo 7. Mince couche de poudre de mortier (flèche bleue) adossée au mur de fondation, vue vers l'ouest (MTL24-16-01-NUM1-027) 25

Photo 8. Au coin sud-est de l'école, une trappe inclinée permet l'accès au vide sanitaire. En avant-plan, la tranchée 1G en cours de réalisation, vue vers le sud-ouest (MTL24-16-01-NUM1-041) 28

Photo 9. Emplacement du puits de sondage 1J à l'entrée du vide sanitaire, vue vers le nord-est (MTL24-16-01-NUM1-054) 29

Photo 10. Vue générale du terrain de l'école de rang. Les sondages 1E et 1F sont en cours de réalisation alors que le long du mur nord de l'école, la tranchée 1B a été remblayée. Vue vers le sud-ouest (MTL24-16-01-NUM1-037) 31

Photo 11. La pente du creusement indéterminé est bien visible en paroi est du puits de sondage 1E. Par ailleurs, le sol naturel s'avère très pierreux. Vue vers l'est (MTL24-16-01-NUM1-039) 32

Photo 12. Le sondage 1F a révélé plusieurs pierres dont l'origine semble naturelle. Vue vers le sud (MTL24-16-01-NUM1-036) 32

Photo 13. Aspect général de la tranchée 1G alors que la fouille s'est arrêtée temporairement en surface de l'horizon organique du sol naturel, vue vers le sud (MTL24-16-01-NUM1-063) 33

Photo 14. Couteau de table ou couteau à beurre ayant été trouvé lors de la fouille de remblais de rehaussement de la tranchée 1G. Un spécimen similaire a été retrouvé à la maison Pagé-Quercy à Québec dans un contexte du XIX^{e} siècle. (Photo : Mathieu Sévigny) 34

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale 3
Plan 2. Localisation de l'aire d'intervention 5
Plan 3. Localisation des sous-opérations 9
Plan 4. Superposition de la photographie aérienne de 1947 à la trame actuelle 43
Plan 5. Inventaire des ressources archéologiques proposées du domaine du Bois-de-la-Roche 45

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Ville de Montréal

Elizabeth Ramirez Gallego	Gestionnaire de projet 1, Division des projets corporatifs, Direction de la gestion de projets immobiliers, Service de la gestion et de la Planification des immeubles
Sébastien Leduc	Conseiller en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop

Paul Girard	Archéologue coordonnateur, révision
Mathieu Sévigny	Archéologue, chargé de projet et rédaction du rapport de recherche
Hugo Comète	Archéologue
Louis Duval	Archéologue technicien
Guillaume Turcotte	Archéologue technicien
Isabelle Hade	Spécialiste de la culture matérielle historique
Karine Fournier	Archéologue technicienne
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat et aire d'intervention

Dans un cadre global de maintien des actifs, de préservation et d'entretien du patrimoine immobilier sur son territoire, le Service de gestion et de planification des immeubles (SGPI) de la Ville de Montréal planifiait de consolider la structure de l'école de rang située au 295, chemin de Senneville. Dans ce contexte, la Division du patrimoine de la Ville de Montréal avait préalablement établi que le terrain possède un potentiel de documentation des contextes liés aux activités dans l'école au cours de la première moitié du XX^{e} siècle.

Les travaux, dont la réalisation était prévue en juin 2024, devaient se dérouler dans un contexte où des objets pouvaient être mis au jour et où de nouvelles données étaient susceptibles d'apporter certaines précisions concernant les activités d'éducation d'une ancienne école montréalaise. Le secteur présente également un fort potentiel archéologique lié aux occupations autochtones anciennes et eurocanadiennes historiques. En effet, le terrain sur lequel est établie l'école correspond à un buton faisant partie de zones à potentiel archéologique déterminées dans des études de 2008 et 2014 réalisées respectivement par la firme Arkéos (zones P5 et H6) et Ethnoscop (zone H6). Qui plus est, la découverte d'un artefact autochtone isolé dans la tranchée de construction de la maison Eustache-Rouleau se trouvant à 110 m au nord-est[1] renforce ce potentiel archéologique autochtone. Dans le but de statuer sur la présence de contextes archéologiques intègres dans l'emprise des travaux projetés, un inventaire archéologique devait donc être réalisé.

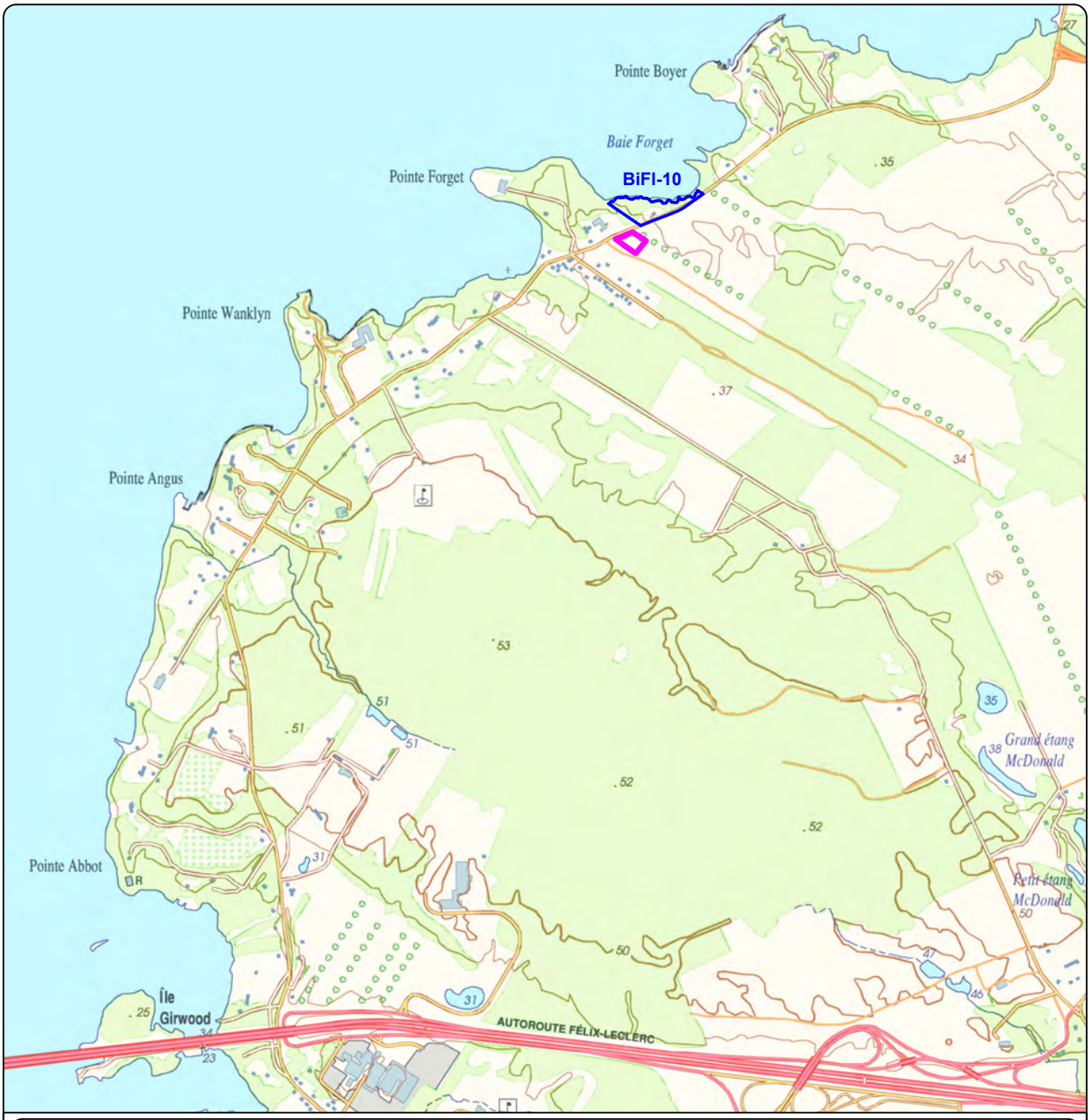
À l'extérieur, le long des fondations, les travaux de consolidation nécessitaient qu'une tranchée d'environ 1,20 m de largeur et atteignant une profondeur d'environ 1,70 m soit excavée afin de procéder au rejointoiement des pierres des fondations. À l'intérieur, la construction projetée d'une dalle de béton devait être précédée d'une excavation jusqu'à une profondeur d'environ 0,30 m sous le point le plus bas de la surface actuelle du sol. Afin de fournir à la Ville les outils pour une analyse éclairée en matière d'aménagement et de protection du patrimoine archéologique lors des travaux, l'aire d'intervention a donc été

[1] Les orientations mentionnées dans cet ouvrage se réfèrent au nord géographique, contrairement à la plupart des études et rapports de recherche réalisés sur le territoire de Montréal qui utilisent le nord « montréalais » basé sur l'axe du boulevard Saint-Laurent.

définie en conséquence. Initialement, elle se déployait dans le pourtour immédiat de l'école, incluant le vide sanitaire sous le bâtiment. Débordant partiellement du mandat initial, l'aire d'intervention a été légèrement étendue dans l'optique de favoriser une meilleure compréhension des phénomènes présents, en intégrant non seulement les abords des fondations, mais aussi une partie du terrain sur lequel l'école est construite (photo 1). Cette aire d'intervention se situe sur le lot cadastral 1 990 879 à Montréal (plans 1 et 2).



Photo 1. Réalisation de l'inventaire archéologique à l'extérieur de l'école. Des puits de sondages sont réalisés non seulement près des fondations, mais aussi à proximité, sur le terrain gazonné, vue vers le sud-ouest (MTL24-16-01-NUM1-037).



ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE, MTL24-16-01

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION GÉNÉRALE

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BiFl-10 CODE BORDEN

N.G.

N.MM

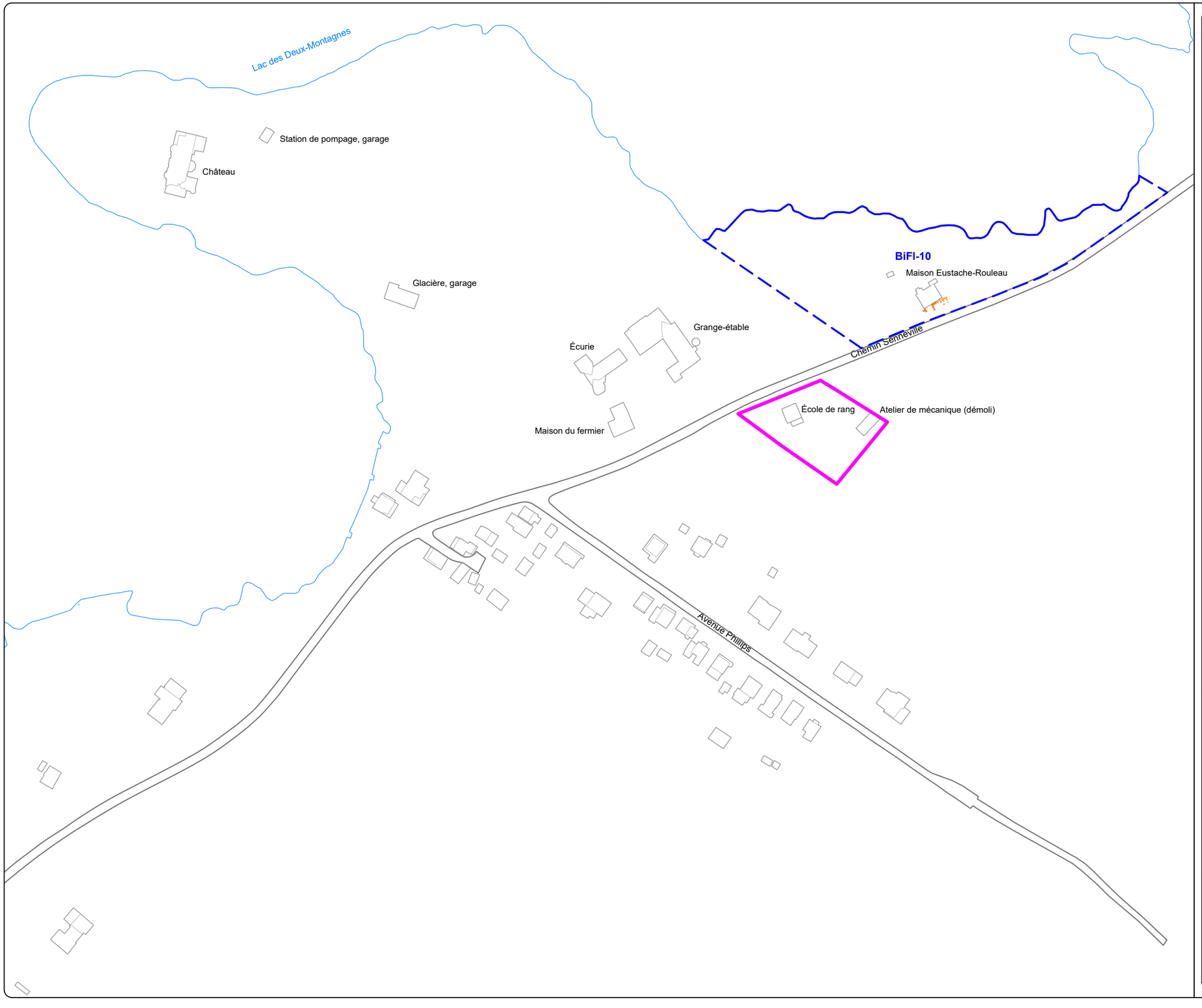
Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H05-200-0201
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

MON2201

ethnoscop



ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE, MTL24-16-01

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE ÉVALUÉE

SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE À ÉVALUER

BiFl-10 CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 25 50 m

ÉCHELLE : 1/2500

N.G.

N.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets n^{os} 31H05-010-3104 et 3204
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

1.2 Méthode de travail et d'enregistrement

Afin de minimiser l'impact des travaux intérieur et extérieur sur d'éventuelles ressources archéologiques, il était impératif de procéder à une prospection des environs de l'école. Cet inventaire archéologique avait comme objectif de statuer sur la présence ou non de contextes archéologiques intègres dans l'emprise des travaux projetés et le cas échéant, de permettre des mesures de mitigation. À l'extérieur du bâtiment, le long des murs de l'école, une première série de quatre tranchées d'environ 1,50 m de longueur sur 0,50 m de largeur a été disposée perpendiculairement par rapport à trois murs de fondation (plan 3; sous-opérations 1A à 1D). Par la suite, parce que l'horizon de surface du sol naturel semblait présent en périphérie du bâtiment, trois autres sondages ont été creusés à l'avant sur le terrain gazonné de l'école (sous-opérations 1E à 1G). À l'intérieur du bâtiment, trois autres sondages carrés d'environ 0,50 m de côté ont été effectués (sous-opérations 1H à 1K[2]). Dans la moitié avant du bâtiment (moitié nord), les sols élevés ne laissaient pas suffisamment d'espace ou de dégagement pour qu'un sondage puisse être réalisé.

Dans l'optique de procéder à une inspection minutieuse des différentes couches présentes, ces tranchées ont été excavées manuellement dès la surface du terrain actuel. Une fois les éventuels remblais retirés, il devenait possible de vérifier le contenu de l'horizon organique de surface, advenant que celui-ci soit présent. Au sud, un remblai de rehaussement trop important, de même que la présence d'un muret de soutènement de pierres constituaient des obstacles à la réalisation d'une tranchée archéologique. À la suite de la fouille des sondages, les puits ont pu être localisés sur un plan à l'échelle et les altitudes, consignées. Dans la plupart des puits de sondage, des relevés stratigraphiques ont été dressés, permettant de caractériser les sols présents. Une couverture photographique des activités archéologiques a aussi été menée tout au long de l'intervention.

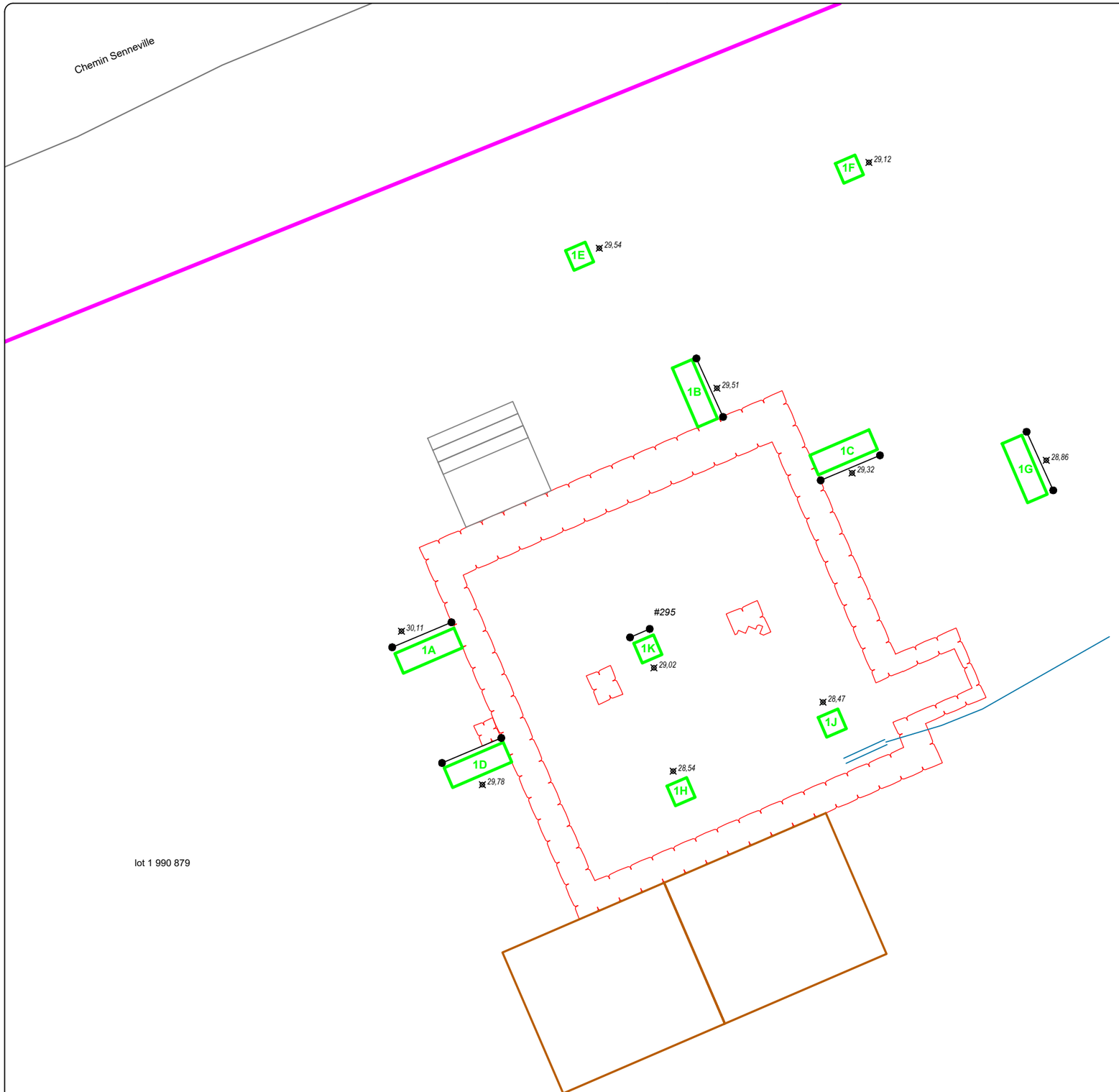
Les élévations ont été prises par rapport à la borne géodésique 81KZ298, laquelle est ancrée sur un des trois piliers de béton situés en partie est du terrain où se trouve l'école de rang. Selon la fiche signalétique du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, ce point altimétrique est situé à 28,68 m par rapport au niveau moyen de la mer (NMM). Par souci de sécurité, advenant qu'un puits de sondage ne puisse pas être remblayé une fois la journée de travail terminée, une planche de contreplaqué devait être déposée afin de le recouvrir durant la nuit. Le remblaiement des tranchées s'est effectué en portant une attention particulière à la compaction des déblais tout au long de l'opération. Enfin, la surface de chaque puits de sondage et de chaque tranchée a par ailleurs été soigneusement remise en état.

[2] Le i est habituellement exclu.

La Ville a octroyé le code temporaire MTL24-16-01 à cette intervention. Suivant ce code, les données archéologiques ont été consignées dans un carnet en utilisant le système de Tikal[3]. Le système de Tikal, communément utilisé en archéologie au Québec, comprend un numéro d'opération séquentielle à ceux des interventions antérieures lorsque cela s'applique. Dans l'espace de l'aire d'intervention, l'opération 1 a été utilisée; constituant la première intervention archéologique dans cet espace. Par la suite, le système de Tikal requiert l'ajout d'une lettre majuscule servant à désigner chacune des sous-opérations. Les lettres A à K ont été utilisées. Un numéro de lot sert finalement à désigner les différents éléments tels les couches de sol ou les vestiges mis au jour.

Ce sont donc 10 sondages qui ont été réalisés manuellement pour l'ensemble de l'intervention. Elle s'est effectuée en trois jours au cours des 10, 13 et 14 mai 2024. Les travaux ont été effectués sous le permis de recherche **24-ETHN-21** délivré par le MCC en vertu de la LPC. L'équipe était constituée de trois personnes, soit un chargé de projet accompagné de deux archéologues techniciens. À la toute fin des travaux, afin de ne pas laisser de puits excavé sans surveillance, une remise en état des surfaces a été effectuée.

[3] Le système de Tikal a été conçu par l'Université de Pennsylvanie dans le cadre des fouilles qu'elle a effectuées de 1956 à 1969 à Tikal, au Guatemala. Ce système a été adopté par Parcs Canada au début des années 1960 et son emploi s'est par la suite généralisé sur les sites eurocanadiens. Il s'agit d'un code alphanumérique formé d'un chiffre, d'une lettre et d'un second chiffre. Un exemple de ce code est 1A2 où 1 désigne l'opération, A la sous-opération et 2 le lot. Une opération peut correspondre à une saison de fouilles ou à un secteur particulier du site, une sous-opération désigne souvent un sondage et un lot constitue habituellement une couche ou un vestige. Dans la désignation des sous-opérations, les lettres I et O ne sont pas employées, pouvant être confondues avec les chiffres 1 et 0.



ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE, MTL24-16-01

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 3

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MAÇONNERIE DÉSTRUCTURÉE
- BÉTON
- BOIS
- TUYAU EN ABS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 30,11 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/100

N.G.

N.MR

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillet n° 31H05-010-3204
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

2. SURVOL DES CONTEXTES ENVIRONNEMENTAUX ET CULTURELS

Le survol des contextes présenté plus bas est grandement inspiré d'un rapport de recherche récent qui traite de l'intervention archéologique ayant eu lieu au 294, chemin de Senneville, à la maison dite Eustache-Rouleau (Ethnoscop 2016). La description des contextes s'inspire également des données présentées à l'intérieur d'études archéologiques antérieures exécutées dans le secteur. Tout d'abord, la Ville, par le biais de sa division du Patrimoine et de la toponymie, a fait réaliser en 2005, une évaluation du patrimoine urbain de l'ensemble de l'arrondissement de Pierrefonds – Senneville (Montréal 2005). L'année suivante, Hydro-Québec mandatait Ethnoscop afin de produire une étude de potentiel archéologique dans le cadre d'un projet de construction d'une ligne de distribution (Ethnoscop 2006). Plus tard, Ethnoscop réalisait une intervention en fonction des différentes recommandations de l'étude (Ethnoscop 2008). La même année, la firme Arkéos a aussi réalisé une autre étude de potentiel archéologique pour le compte de la ville de Montréal visant cette fois-ci l'ensemble du territoire du Bois-de-la-Roche et du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme (Arkéos 2008a). Huit ans plus tard, Ethnoscop publiait un document regroupant des études du potentiel archéologique des berges, des îles et du site patrimonial du Fort-Senneville (Ethnoscop 2014).

2.1 Cadre naturel et préhistorique

D'un point de vue géographique, l'école de rang de Senneville se situe sur la pointe orientale de l'île de Montréal : un espace de grande importance dans la géographie des basses-terres du Saint-Laurent. Elle occupe un bombement légèrement surélevé à une altitude d'environ 30 m (NMM[4]) en moyenne, offrant une perspective intéressante sur la colline d'Oka, non loin de la berge du lac des Deux Montagnes (photo 2). Un léger glacis descendant ceinture l'aire d'intervention au nord, à l'est et à l'ouest, formant ainsi la zone à potentiel archéologique P5 de l'étude d'Arkéos (2008a 43-50). Cette terrasse constitue le prolongement de la Pointe Forget, laquelle constitue la rive ouest d'une baie formant un havre naturel. Il s'agit là d'un

[4] Dans le texte, les élévations sont données par rapport au niveau maritime moyen (NMM).

lieu primordial pour la récolte des ressources halieutiques pour les peuples autochtones pour les périodes les plus anciennes et sera probablement favorable, plus tard, au développement de l'agriculture.



Photo 2. Vue générale du lac des Deux-Montagnes depuis la rive de la Pointe Forget, vue vers l'ouest (Source M. Sévigny)

À l'échelle régionale, l'aire d'intervention s'établit à la croisée de trois des plus importantes voies de circulation de l'archipel montréalais et du Québec méridional : la rivière des Outaouais au nord-ouest, la rivière des Prairies au nord-est et le fleuve Saint-Laurent via le lac Saint-Louis au sud-est (Ethnoscop 2006 : 5). Un peu plus loin vers l'est, la rivière à l'Orme draine la pointe occidentale de l'île de Montréal.

À la lumière des connaissances actuelles, la calotte glaciaire recouvrant le sud du Québec à la fin du Pléistocène amorce sa fonte vers 12 900 ans avant aujourd'hui (AA[5]). Peu avant 10 000 ans AA, l'ensemble de l'aire d'intervention est sous la mer de Champlain (Arkéos 2008a : 10; Ethnoscop 2014 : 13; Occhietti, Chartier, Hilaire-Marcel, Cournoyer et Harington 2001 : 43). La déglaciation et le lent relèvement isostatique du paysage québécois font en sorte que l'aire d'intervention devient habitable un peu après 9000 ans AA, au moment où certaines surfaces deviennent riveraines. Vers 7000 ans AA, plusieurs plages situées dans différentes baies de la région peuvent correspondre à des lieux de halte, mais sont probablement inondées par la moindre crue (Ethnoscop 2014 : 14).

[5] Avant aujourd'hui. La chronologie des événements tardiglaciaires présentée dans la présente étude s'appuie sur des dates étalonnées où l'année de référence est 1950.

Dans les études de potentiel archéologique qu'elle faisait pour la région du Cap-Saint-Jacques, les parcs du Bois-de-la-Roche et de l'Anse-à-l'Orme (Arkéos 2008a; b), la firme Arkéos proposait des dates d'habitabilité de l'espace passablement plus anciennes. Déjà vers 8000 ans AA, les secteurs situés un peu plus bas, tel que le terrain où se situe la maison Eustache-Rouleau, auraient ainsi été habitables, n'étant alors plus réellement affectés par la glacio-isostasie (Ethnoscop 2016 : 7). À ce moment, le niveau de l'eau aurait pu atteindre la courbe de niveau de 15 m (NMM) (Lamarche 2011 : 11). Il ne semble pas possible que les transgressions subséquentes, associées à une oscillation du relèvement isostatique, aient pu compromettre la capacité d'accueil de la terrasse à l'étude. Il appert que vers 5000 ans AA, les conditions qui ont cours aujourd'hui se mettent lentement en place (Ethnoscop 2009 : 10). Les plus anciennes preuves d'occupation humaine des environs de l'aire d'intervention remontent à l'Archaïque postlaurentien (4500 à 3000 ans AA) (Ethnoscop 2014 : 23). Suivant cela, malgré une distance notable des berges du lac des Deux Montagnes, l'endroit demeure invitant durant la dernière période caractérisant la préhistoire du nord-est : le Sylvicole (3000 à 450 ans AA). Des populations du Sylvicole supérieur auraient certainement pu utiliser l'endroit pour y réaliser de l'horticulture.

2.2 Cadre historique

À la période historique, la fréquentation de ce secteur du Haut-de-l'île par des Eurocanadiens ainsi que par des Autochtones est d'abord attestée par le site patrimonial du Fort-Senneville. À l'époque, il s'agit de la frontière ouest de l'occupation française de la vallée du Saint-Laurent (Dufour 2018 : 6). Au tournant des années 1670, la concession des terres est amorcée par les Sulpiciens. Dans le secteur de l'école de rang, le lot à vocation agricole est cédé initialement à Jacques Lebrun dit Girard probablement vers le milieu du XVIII^{e} siècle (Ethnoscop 2016 : 10). De l'automne 1702 au printemps 1704, un ouvrage de pierre, le fort Senneville, est érigé en direction de l'ouest. Il est en usage jusqu'en 1724. Puis, dès 1725, le fief est occupé par un cultivateur. L'agriculture et la mouture des grains sont désormais les principales activités sur le site du fort (Ethnoscop 2014 : 36). En 1722, après la construction d'une église dédiée à Sainte-Anne, la paroisse répondra au toponyme de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Isle.

À partir de ce moment, le caractère rural et agricole prend de l'ampleur dans le secteur de Senneville pour constituer la principale occupation et cela, au moins jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle. Réalisé en 1879, le plan de Hopkins donne un aperçu des différentes habitations présentes, de même qu'il nomme les agriculteurs propriétaires (figure 1). On y voit que plusieurs concessions sont exploitées : les lots 4 et 9 sont la propriété d'Eustache Rouleau. Ils sont entrecoupés par les lots 7 et 8 de J. H. Lavigne. Le plan ne renseigne pas sur le propriétaire du lot 6.

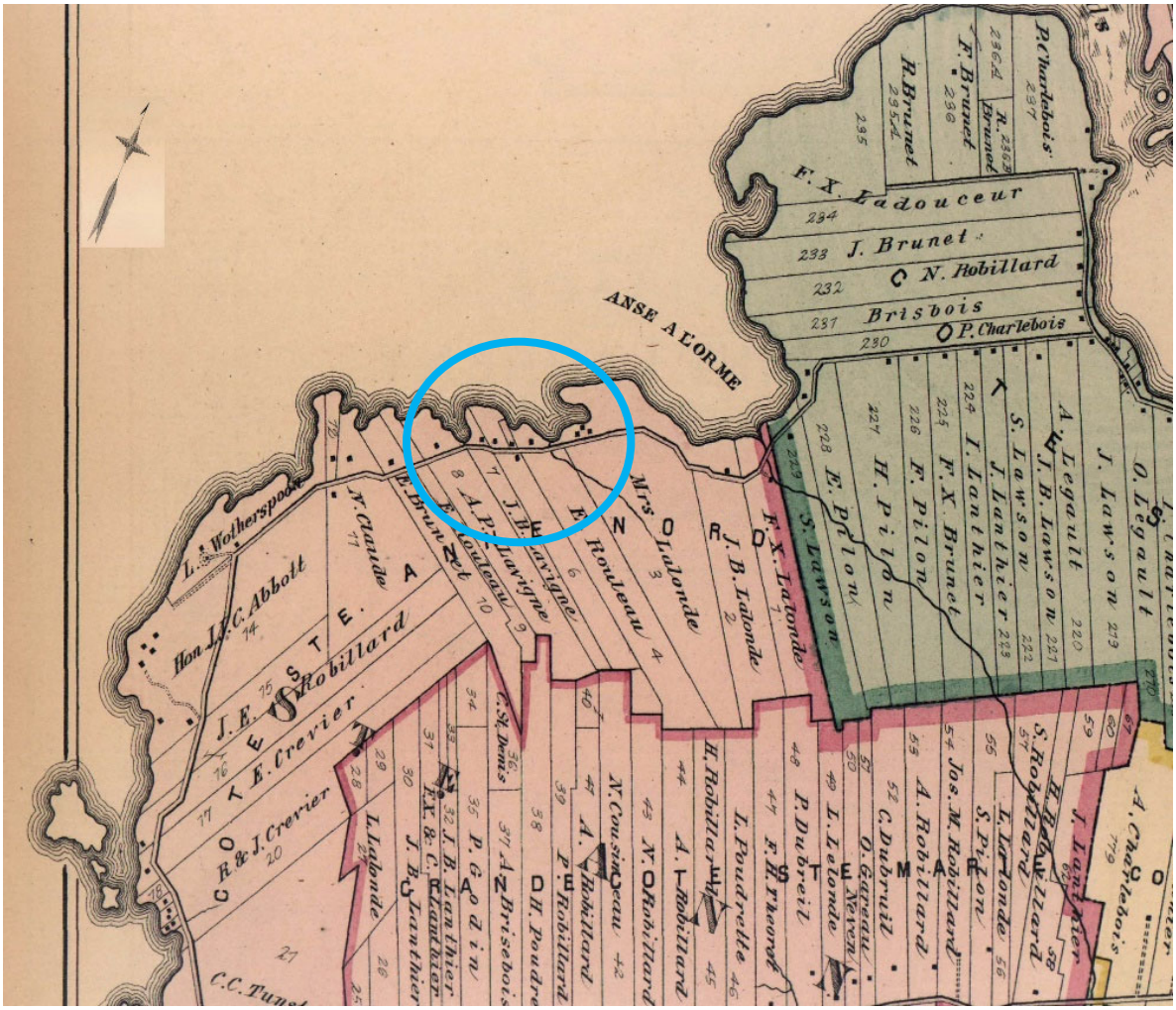


Figure 1. Extrait d'une carte de Henry Whitmer Hopkins, « Parishes of Bizard, Ste Ann, Ste Genevieve and Pointe Claire », 1879 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 1144 M65G475 H6 1879 CAR). L'ellipse bleue indique l'emplacement de l'aire d'intervention.

C'est durant les décennies 1880 et 1890 que le développement de la villégiature débute véritablement. Des représentants de la grande bourgeoisie montréalaise se portent acquéreurs de terres à Senneville et font construire de somptueuses villas sur des domaines situés en bordure du lac des Deux Montagnes.

Le parc agricole du Bois-de-la-Roche constitue un de ces domaines de villégiature. Dans ce secteur, l'agriculture, qui se pratiquait surtout pour la subsistance depuis le XVIII[e] siècle, devient donc une activité de divertissement de gentilhommes-fermiers pour de riches notables montréalais. Parmi ceux-ci se trouve Louis-Joseph Forget, une des figures dominantes du monde canadien des affaires et de la finance à la fin du XIX[e] et au début du XX[e] siècle[6]. Né en 1853 à Terrebonne, il devient commis dans une maison de courtage

[6] Forget, Louis-Joseph. Dictionnaire biographique du Canada https://www.biographi.ca/fr/bio/forget_louis_joseph_14F.html, consulté le 16 janvier 2025

vingt ans plus tard. Par la suite, en 1876, il épouse Maria Raymond la même année où il fonde sa propre firme; cette dernière deviendra la plus importante firme de courtage de Montréal. Il passe ensuite par la présidence de la Compagnie des Chemins de fer de Montréal en 1892 et procède, non sans l'aide de son neveu et associé Rodolphe Forget, à la création de la Montreal Light Heat and Power Company en 1901. Il devient président du conseil d'administration de l'Université Laval, sénateur, et en 1895, le premier maire du village naissant de Senneville (*ibid* : 6). En 1905, il fonde la Dominion Textile. En 1904, il est également le premier Canadien-français à devenir membre du conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer du Canadien Pacifique. Durant leur union, Maria et Louis-Joseph auront quatre filles et un garçon.

Le riche industriel et sénateur Forget fait l'acquisition du lot 6, en 1886. Cela met fin à la période où l'exploitation agricole est menée par un propriétaire-cultivateur-occupant (Caron 2015). Il y fait construire une vaste maison munie de dépendances selon les plans de l'architecte John William Hopkins. Son manoir est détruit par les flammes en 1896, mais il est reconstruit selon les plans de l'architecte Edward Maxwell. Deux architectes paysagistes américains, les frères Olmsted, sont mandatés pour aménager le parc et les chemins ceinturant le nouveau manoir. Forget procède également à la réorganisation des bâtiments le long du chemin, remplaçant ainsi l'ancienne maison de bois par une maison de pierres au 292, chemin de Senneville, pour héberger le fermier. En 1891, Forget agrandit son domaine en acquérant le lot 3 de la succession de Joseph Lalonde, se portant également acquéreur de sa maison en pierre datant du début du XIX^{e} siècle. Brisant cette apparente hégémonie, le notaire Henri Schetagne fait l'achat de la propriété des Rouleau à l'est en 1898. En 1902, l'architecte paysagiste Frederick Gage Todd est engagé pour dessiner un plan de localisation de quatre maisons et leurs allées à la Pointe Boyer à l'est. Ces aménagements sont projetés vraisemblablement pour les filles de Louis-Joseph Forget et sa femme, Maria Raymond. Les frères Edward et William Sutherland Maxwell, de même que George C. Shattuck, sont aussi embauchés pour concevoir de nombreux bâtiments de l'exploitation agricole entre 1899 et 1905 (figure 2). Parmi ces bâtiments figurent notamment une porcherie, un poulailler et l'imposant caveau à légume voûté de briques communes se trouvant actuellement tout juste au sud de l'école de rang (figure 3). Les lots 7, 5, 4, 1 et 2, sont acquis graduellement jusqu'en 1908, de manière à constituer le vaste domaine agricole du Bois-de-la-Roche. À l'ouest, l'avenue Phillips est ouverte en 1910 pour y aménager quelques résidences pour les employés.

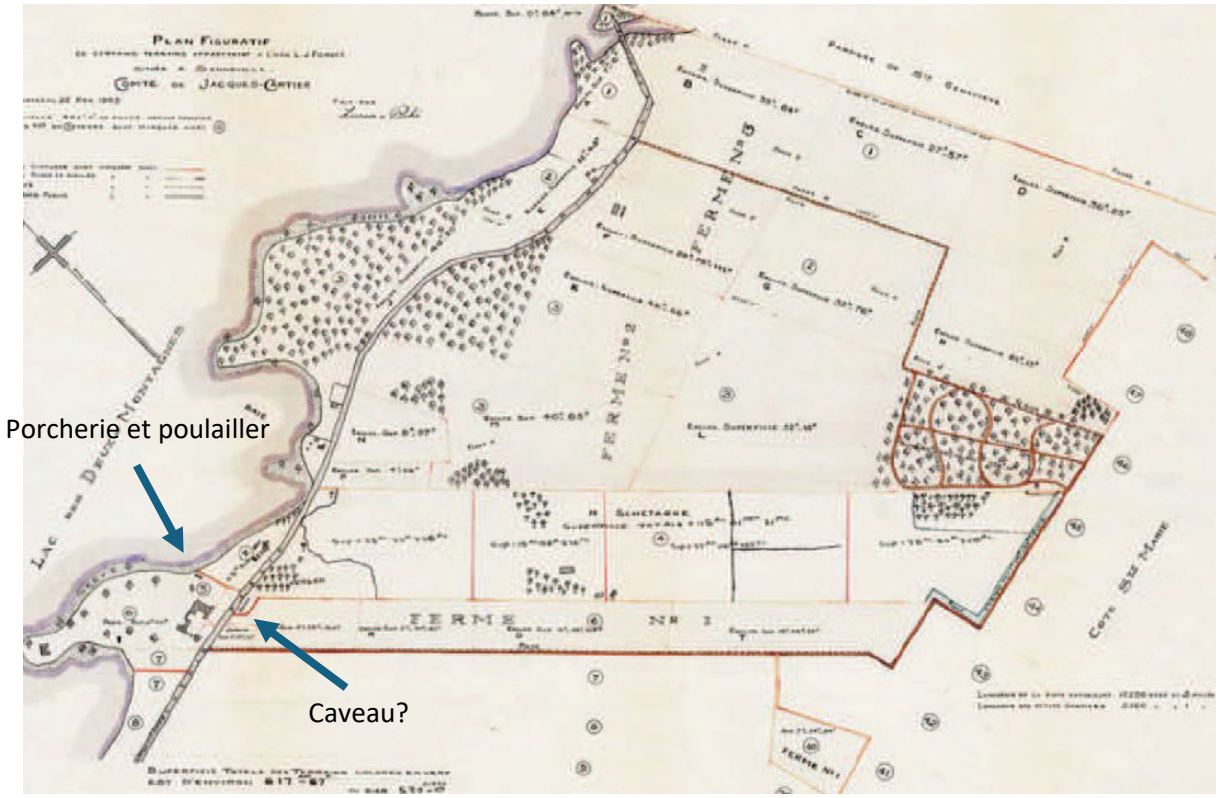


Figure 2. Les fermes acquises par Forget et la ferme de Schetagne qu'il n'a pas encore acquise à ce moment. Lacroix et Piché. « Plan figuratif », 1905. Source : Archives du Service des grands parcs (Dufour 2018 : 7)

Louis-Joseph Forget décède en France en 1911 alors qu'il est en voyage de loisir. Le domaine sera légué à ses descendants par le biais de sa fiducie. Sa veuve demeure sur place et habite le manoir avec leur fille aînée Alice Loulou Forget née en 1877. Cette dernière épouse éventuellement l'avocat Waldo Withier Skinner en 1907. Après le décès de Maria Raymond en 1925, c'est le couple Forget-Skinner, principalement Alice, qui s'occupe de l'administration du domaine agricole par le biais de la fiducie familiale des Forget. Des activités agricoles, dont l'élevage de bovins de race, en plus de porcs, moutons et poules, sont conduites bon an, mal an. Les vastes terres servent de pâturages ou sont ensemencées pour y faire pousser les céréales et le fourrage nécessaires pour nourrir les animaux. En 1928, l'école de rang est construite, mais ce n'est qu'en 1960 que le bâtiment et son terrain sont acquis par la fiducie (*ibid* : 9-10). En 1962, la Société Bois-de-la-Roche est créée pour faciliter la gestion et la mise en valeur du domaine. Alice Loulou Skinner étant désormais très âgée (plus de 80 ans), ce sont les deux fils de Pauline Forget, une autre fille de Maria et Louis-Joseph, qui restent activement impliqués dans la gestion de la ferme. Les opérations agricoles vont se poursuivre jusqu'en 1977, date à laquelle survient la mort d'Alice Loulou Forget. Les cultures sont progressivement abandonnées et un début de morcellement est même entamé durant les années 80, dont la vente de la Pointe Forget. Ce n'est qu'en 1995 que la Bois-de-la-Roche inc. vend ce qui reste du domaine à la Communauté urbaine de Montréal. Selon les registres, ce sont 190 hectares qui sont cédés, mais cela exclut la Pointe Boyer à l'est.



Figure 3. Adolphe Rodrigue Pinsoneault, « Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, 1907 » (BAnQ G 1144 M65G475 P5 1907 CAR). À cette époque, il semble que seul le caveau est représenté au sud du chemin sur le lot 6 (voir ellipse bleue).

2.3 Données archéologiques connues

Une seule intervention archéologique a eu lieu antérieurement à proximité de l'aire d'intervention. En effet, à l'été 2015, Ethnoscop procédait à un inventaire archéologique le long de la façade sud de la maison Eustache-Rouleau afin d'obtenir des données archéologiques en lien avec la galerie d'origine et pouvant contribuer à sa reconstruction. L'intervention a rempli ses objectifs en récoltant des indices qui témoignaient des méthodes de construction d'époque de certains éléments architecturaux, notamment la galerie principale et l'ancien profil de la toiture. Elle a également permis de localiser le ou les anciens escaliers et de statuer sur la présence d'une allée pouvant y mener. Enfin, les fouilles de la tranchée de construction de la maison ont permis de découvrir un éclat de quartzite ou de calcédoine pouvant témoigner d'une occupation préhistorique à cet endroit. La découverte de cet artefact et de vestiges maçonnés a conduit le ministère de la Culture et des Communications à octroyer le code Borden BiFl-10 à ce site archéologique dont les limites étaient à évaluer (Ethnoscop 2016 : 49).

Dans son étude du potentiel archéologique du territoire de Senneville, Ethnoscop recensait des sites archéologiques connus dans un rayon d'environ 15 km de l'aire d'intervention tout en faisant le survol de l'occupation historique du territoire (2014 : 22-45).

Parmi ces sites, on peut certainement nommer le site patrimonial du Fort-Senneville (BiFl-2) situé à environ 2,5 km au sud-ouest de l'aire d'intervention (Archéocène 1995; Ethnoscop 2006; Lachance 1993). En plus des vestiges associés au poste de traite exploité par

Jacques Leber à la fin du XVII^{e} siècle et par son fils au premier quart du XVIII^{e} siècle, ce site a livré des composantes autochtones tant de la période historique que de la période préhistorique. Les objets trouvés témoigneraient d'une occupation de l'endroit depuis vraisemblablement le Sylvicole inférieur. Se trouvant dans les collections de la réserve du musée McCord, une gouge à cannelure complète, aurait été trouvé par un certain Joseph Brune vers 1900. Malheureusement, outre le fait qu'elle provient de Senneville, la provenance de l'objet demeure nébuleuse (Ethnoscop 2014 : 23).

Autrement, quelques autres sites préhistoriques se trouvent à proximité, sur les rives des lacs des Deux Montagnes et Saint-Louis. Les plus près sont bien entendu ceux de l'île aux Tourtes (BiFl-5, BiFm-9 et BiFm-10), en face du fort Senneville. En plus de vestiges de l'occupation historique de la mission sulpicienne, des traces datant de l'Archaïque postlaurentien et du Sylvicole supérieur y ont été trouvées. Il faut ajouter à cela le site BiFm-02 correspondant à une occupation eurocanadienne datant de la fin du XVIII^{e} et du début du XIX^{e} siècle (Archéotec 2002; 2003; 2004; 2005; 2007).

Sur la rive nord du lac des Deux Montagnes, le site de la plage d'Oka (BiFm-1) se trouve sur une très vaste étendue le long de la rive et présente des occupations du Sylvicole moyen (Chapdelaine 1990). Un peu plus à l'est, des traces d'occupation du Sylvicole inférieur, moyen et supérieur ont été mises au jour au site BiFm-8 (Arkéos 2003). Notons enfin la découverte d'une hache polie aux rapides du Grand Moulin (BjFl-1), à l'entrée de la rivière des Mille-Îles, soit à une distance de 12 km au nord de la pointe à Quenet (Barré 1976).

Du côté du lac Saint-Louis, le site de la pointe du Moulin (BiFl-1), sur la pointe orientale de l'île Perrot, présente des composantes de l'Archaïque, du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur (Cox 1971; Lueger 1975; Transit analyse 1993; 1994). À l'île Saint-Bernard, située à l'embouchure de la rivière Châteauguay (BiFk-1, 4 et 5), des preuves d'occupation datant du Sylvicole moyen et supérieur ont été trouvées (Chapdelaine 1989; Cloutier 1975; Transit analyse 1990; 1991). À 4 km en amont sur la rivière Châteauguay, le site du domaine LePailleur (BiFk-7) a également révélé des traces du Sylvicole supérieur (Archéotec 2001; 2003). Un peu plus à l'ouest, une gouge polie à cannelure complète, de 24 cm de longueur, a été trouvée au cours des années 1930 dans une gravière à environ 1 km derrière la rive de Léry (BiFk-2), indiquant sans doute une occupation archaïque (Wintemberg n.d.). Un site occupé de façon continue depuis le Sylvicole inférieur jusqu'au Sylvicole supérieur a été trouvé sur l'île du Large (BhFl-6) dans l'archipel des îles de la Paix (Chapdelaine 1981; 1988; Pinel et Côté 1985). Sur la rive sud, le site de la pointe Thibaudeau (BhFl-19), à l'embouchure de la rivière Saint-Louis, a livré quelques objets typiques de l'Archaïque postlaurentien et du Sylvicole supérieur (Binette 1989). Enfin, un peu plus à l'ouest, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent dans le lac Saint-Louis, il y a une concentration d'une quinzaine de sites préhistoriques. On les trouve répartis sur la rive nord à la pointe des Cascades (BhFl-2, 21 et 22) et à la pointe à Delisle (BhFl-8), sur les îles des Cascades (BhFl-5, 9, 20 et 23) et Joubert (BhFl-4 et 13 à 18) ainsi que sur la rive sud à la pointe du Buisson, ces derniers étant rassemblés sous un même code Borden (BhFl-1). Sans entrer dans le détail, soulignons que presque tous ces sites ont des composantes du Sylvicole supérieur et du Sylvicole moyen et que certains

d'entre eux ont également été occupés au cours du Sylvicole inférieur, de l'Archaïque postlaurentien et de l'Archaïque laurentien (Arkéos 1992; Chapdelaine 1988; Corbeil 2004; Transit analyse 1990).

Autrement, quelques sites archéologiques historiques eurocanadiens sont connus dans le pourtour du lac des Deux-Montagnes. Parmi les plus pertinents, on retrouve notamment la maison Thomas-Brunet non loin au nord-est dans le parc nature du Cap-Saint-Jacques. Ce site (BiFl-14) correspond à une occupation agrodomestique et domestique eurocanadienne s'étendant sur plus de 175 ans, soit depuis le deuxième moitié du XIX^{e} siècle jusqu'à nos jours (Arkéos 2019 : 87). Un peu plus loin, sur le versant sud-ouest de l'île Bizard, des vestiges d'une occupation domestique eurocanadienne datant du XVIII^{e}-XIX^{e} siècles ont été trouvés au site BiFl-4. Par ailleurs, la même campagne archéologique mettait des vestiges pratiquement contemporains au site BiFm-7 devant les rapides Vaudreuil, non loin de l'autoroute 20 (Rocheleau 1985 : 56). Tout près, en plus d'attester d'une présence à la période de l'Archaïque, une occupation domestique allant de la fin du XVIII^{e} siècle à aujourd'hui a pu être documentée à la maison Tresler, correspondant au code Borden BiFm-11 (Artefactuel 2018 : 97). Un autre site eurocanadien d'occupation agrodomestique, datant du XVII^{e} au XIX^{e} siècle, est connu à Hudson, sur la rive occidentale du lac. Ce site a été enregistré sous le code Borden BiFm-5 (Chevrier 1981 : 153).

3. RÉSULTATS

Cette section présente les résultats de l'intervention archéologique, laquelle a consisté à excaver manuellement 10 puits de sondage ou petites tranchées de dimensions variables. Les résultats seront présentés suivant la localisation des différentes excavations et non dans l'ordre alphabétique des sous-opérations. Préalablement à l'expertise de terrain, une stratégie de disposition des sondages avait été établie dans l'objectif de vérifier la présence de données et d'indices susceptibles de renseigner sur certaines activités d'éducations d'une ancienne école rurale du passé montréalais.

3.1 Le pourtour immédiat de l'école (sous-opérations 1A à 1D)

Afin de récolter un maximum d'information en lien avec l'école de rang, quatre petites tranchées manuelles étaient initialement prévues le long des quatre murs de fondation. Elles devaient être disposées perpendiculairement aux murs de manière à permettre l'observation des maçonneries, de vérifier la présence d'une éventuelle tranchée de construction, d'en permettre l'expertise et, le cas échéant, d'observer son articulation avec la trame archéologique adjacente. Enfin, la réalisation des tranchées devait aussi permettre de collecter des artefacts ou des indices renseignant sur la fréquentation et l'occupation de l'école. Au sud, en raison de la présence d'une galerie surélevée et d'un mur de soutènement de pierres, il n'a pas été possible de réaliser une tranchée archéologique (voir plan 3).

Sondages 1A et 1D

Situées le long du mur ouest, de part et d'autre d'une petite cheminée en brique (photo 3), les tranchées manuelles 1A et 1D possédaient des dimensions respectives de 0,40 m sur 1,30 m et de 0,55 m sur 1,50 m (voir plan 3). L'une comme l'autre, il a d'abord fallu débuter par l'enlèvement de la couche de pierre concassée et de galets de rivière (moins de 5 cm) composant à cet endroit, la surface de circulation du stationnement (figure 4, couche 1). Ensuite, à une relativement faible profondeur, l'excavation des sondages a permis de fouiller ce qui semble être l'ancienne surface du sol naturel, ne dépassant pas environ 0,15 m d'épaisseur (figure 4, couche 2). Il s'agissait là d'une couche de sable fin brun à brun foncé présentant quelques cailloux et pierres et contenant quelques artefacts épars. Dans cette couche (lots 1A2 et 1D2), quelques fragments de tessons de pot à plante (terre cuite grossière

sans glaçure) ont été récupérés, de même qu'un fragment de verre à bouteille, cinq fragments de verre à vitre et un fragment de plastique portant l'inscription « REXCO\MADE IN CANADA ». Il s'y trouvait également quelques clous découpés et tréfilés. Plus bas, ce sont deux horizons naturels de sable pierreux très homogènes qui ont été enregistrés, ne présentant ni inclusion ni témoin d'origine anthropique (voir figure 4, couches 3 et 4; photo 4). Tel qu'il est illustré sur la figure 4, les tranchées 1A et 1D ont été creusées respectivement jusqu'à une profondeur de 1,15 m et de 0,95 m, atteignant donc environ 29,00 m et 28,80 m (NMM).



Photo 3. Vue générale du flanc ouest de l'école où les tranchées 1A et 1D ont été réalisées, vue vers le nord-est (MTL24-16-01-NUM1-047)



Photo 4. Aspect de la paroi sud de la tranchée 1A, vue vers le sud (MTL24-16-01-NUM1-013)

Sondages 1B et 1C

À proximité du coin nord-est de l'école, deux autres tranchées archéologiques ont été réalisées perpendiculairement aux murs de maçonnerie. Sur le flanc nord, à 1,40 m du coin, la tranchée 1B s'étendait sur une longueur de 1,57 m et une largeur de 0,60 m. Sa réalisation a d'abord nécessité le retrait d'un remblai d'aménagement de la platebande d'une épaisseur de 0,25 m (figure 5, couche 1). Plus en profondeur, la couche 2 consiste en un sable fin limoneux et pierreux brun foncé, homogène contenant plusieurs inclusions telles que des fragments de brique commune, du charbon minéral et des lentilles de sable exogène beige brun (figure 5, couche 4). Des fragments de tasse et d'assiette de terre cuite fine blanche, du verre varié à bouteille, à vitre et à cheminée de lampe à l'huile, des clous découpés et tréfilés et plusieurs fragments irréguliers de tôle mince ont été récupérés dans ce sol. Cette couche de 0,40 m d'épaisseur dans le sondage 1B reposait sur un horizon de sable fin brun beige pierreux, homogène et ferme, correspondant au sol naturel archéologiquement stérile (figure 5, couche 6). Rencontrant un nombre important de pierres et de blocs (photo 5), l'excavation du sondage s'est terminée à une profondeur de 0,90 m, soit 28,61 m (NMM). À l'image des sous-opérations ayant été réalisées du côté ouest de l'école, aucune tranchée de construction du mur de fondation n'a été perçue.



Photo 5. La présence de nombreuses pierres a rendu l'excavation de la tranchée archéologique 1B ardue, vue vers le sud (MTL24-16-01-NUM1-035)

La tranchée 1C a quant à elle été fouillée à un peu moins de 2 m au sud du coin nord-est. Celle-ci mesurait 1,30 m de longueur sur 0,50 m de largeur. À cet endroit, la surface du sol était caractérisée par une pente descendante s'éloignant du bâtiment (photo 6). À l'image de la tranchée 1B, une première couche composée de limon faiblement sableux brun foncé, en lien avec l'aménagement récent de la platebande, a été retirée (figure 5, couche 1). Tout comme dans 1B, quelques fragments d'objets très récents de métal et de plastique y ont été trouvés, mais ils n'ont pas été conservés. La fouille a ensuite rencontré un sable fin limoneux brun noir contenant quelques lentilles de sable de couleur rouille (couche 2, lot 1C2). Quelques objets témoignant de l'occupation récente y ont été trouvés, en l'occurrence un fragment de pot à plante, un tesson de bouteille d'alcool, un morceau d'aluminium, un bouton et d'autres fragments de plastique. Ce sol reposait sur une un sable beige ayant l'apparence de poudre de mortier pouvant avoir été mise en place lors d'une phase de construction ou de réfection de la maçonnerie (couche 3, photo 7).



Photo 6. Aspect général de l'emplacement de la tranchée 1C, vue vers le sud-est (MTL24-16-01-NUM1-026)

Plus en profondeur, un autre niveau d'occupation était constitué de sable fin limoneux brun foncé, caillouteux et pierreux, contenant plusieurs inclusions anthropiques (figure 5, couche 4). Cette fois-ci, sans qu'une distinction soit bien visible et qu'il soit possible de l'illustrer dans la coupe stratigraphique, cette couche semblait plonger vers le bas du mur, se comportant ainsi également comme une étroite tranchée de construction du bâtiment. Une petite collection d'objets a été récupérée dans ce lot 1C4, comprenant notamment un fragment de terre cuite fine blanche, du verre, des clous tréfilés et découpés et une cuillère à thé. Dessous, des horizons pierreux de sable brun rouille devenant ensuite beige ont été fouillés, correspondant cette fois-ci au sol naturel archéologiquement stérile (figure 5, couches 5 et 6).

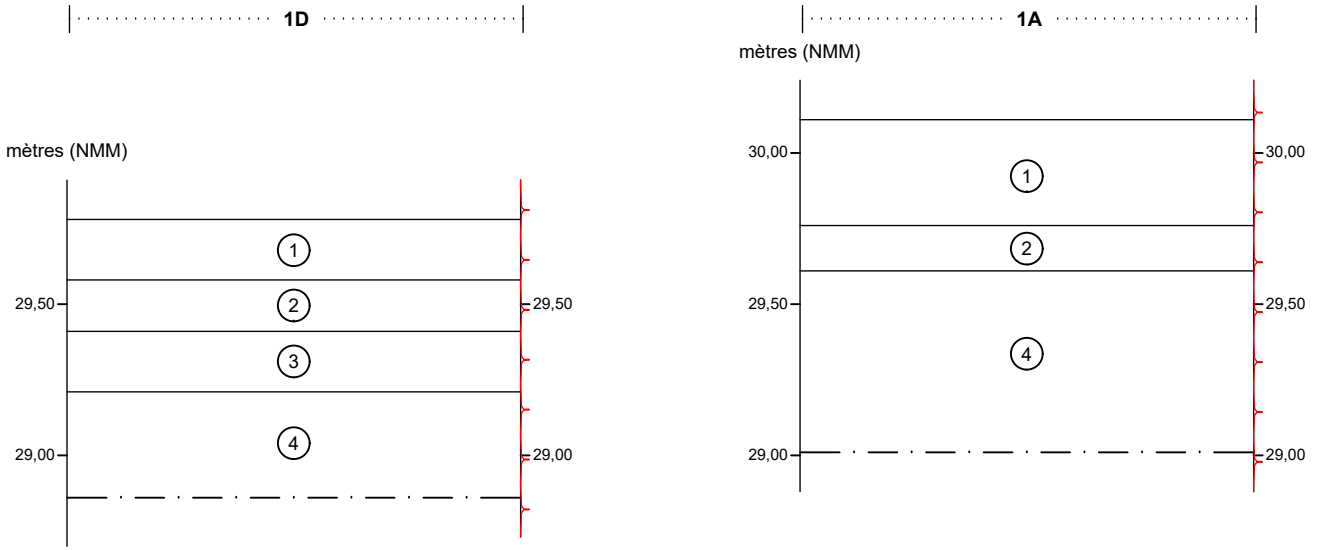


Photo 7. Mince couche de poudre de mortier (flèche bleue) adossée au mur de fondation, vue vers l'ouest (MTL24-16-01-NUM1-027)

ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE
MTL24-16-01

CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

SOUS-OPÉRATIONS 1D ET 1A, PAROIS NORD



1. Pierre concassée; couche de circulation
2. Sable fin limoneux brun foncé, homogène et ferme, contenant des cailloux et des pierres; horizon naturel de surface?
3. Sable fin à moyen brun rouille, caillouteux, homogène et ferme; sol naturel archéologiquement stérile
4. Sable beige lité de brun, homogène et ferme; sol naturel archéologiquement stérile

Maçonnerie

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON2201

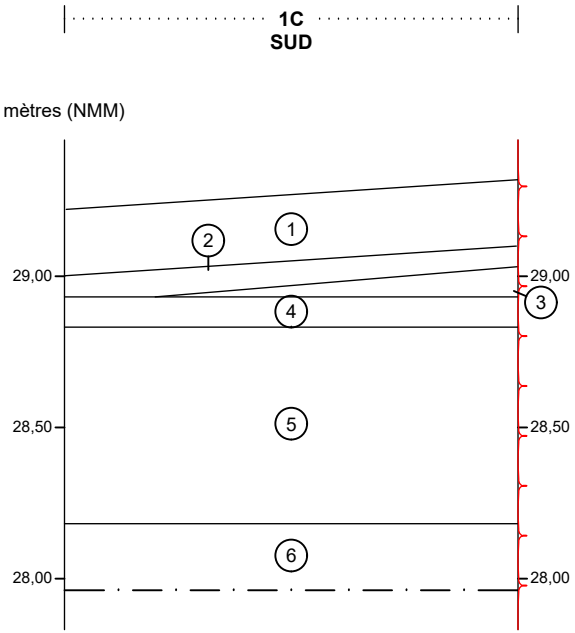
ethnoscop

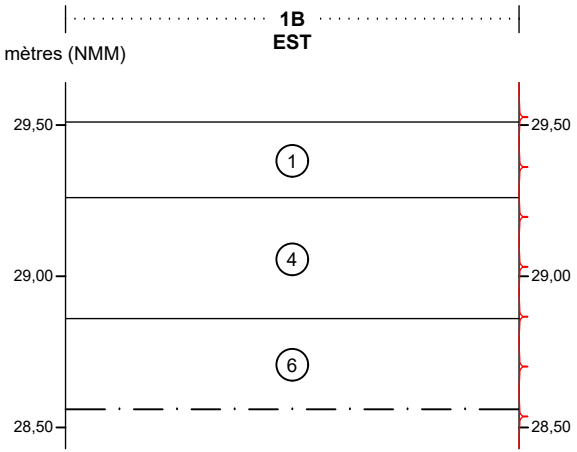
FIGURE 4

ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE
MTL24-16-01

CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

SOUS-OPÉRATIONS 1C ET 1B, PAROIS SUD ET EST





1. Limon faiblement sableux brun foncé, homogène et ferme, contenant quelques cailloutis; remblai d'aménagement de platebande
2. Sable fin limoneux brun-noir, homogène et ferme, contenant quelques lentilles de sable couleur rouille; remblai de rehaussement (occupation?)
3. Sable fin beige, homogène et ferme, contenant des nodules de chaux; couche de mortier de construction
4. Sable fin limoneux brun foncé, homogène et ferme, contenant de la chaux, des cailloux, des pierres, des fragments de briques communes, du charbon minéral et quelques lentilles de sable beige brun (uniquement dans 1B); couche d'occupation?
5. Sable fin brun rouille, caillouteux et pierreux, homogène et meuble à ferme, contenant beaucoup de pierres; sol naturel archéologiquement stérile?
6. Sable fin beige, homogène et ferme, contenant des lentilles de limon brun-gris et quelques pierres en décomposition; sol naturel archéologiquement stérile

Maçonnerie

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON2201

ethnoscop

FIGURE 5

3.2 Le vide sanitaire (sous-opérations 1H à 1K)

Au coin sud-est de l'école, un aménagement à même les fondations du bâtiment comporte une trappe inclinée donnant un accès direct au vide sanitaire (voir plan 3; photo 8). À l'intérieur, en fonction de la configuration du vide sanitaire, seuls trois puits de sondage ont pu être réalisés sous l'école.



Photo 8. Au coin sud-est de l'école, une trappe inclinée permet l'accès au vide sanitaire. En avant-plan, la tranchée 1G en cours de réalisation, vue vers le sud-ouest (MTL24-16-01-NUM1-041)

Sondages 1H, 1J et 1K

Non loin du coin sud du bâtiment, le puits de sondage carré 1H de 0,50 m de côté, a été excavé. Malheureusement, le fruit du hasard a fait que ce dernier a été réalisé à l'emplacement où se trouvait un bloc de pierre naturel très grand, ne laissant que peu de matrice à expertiser. Malgré cela, il a été possible de fouiller une couche d'occupation irrégulière de près de 0,15 m d'épaisseur. Enregistré comme le lot 1H1, quelques artefacts ont été collectés dont un fragment de pipe de terre cuite fine argileuse blanche et du verre à bouteille. Plus bas, le sol sablonneux naturel archéologiquement stérile a pu être vérifié, menant l'excavation partielle du puits jusqu'à une profondeur de 0,42 m, soit 28,12 m (NMM).

Près de la trappe d'accès, le sondage 1J a été creusé jusqu'à une profondeur de 0,34 m, atteignant l'élévation de 28,13 m (NMM) (photo 9). Tout comme dans le sondage 1H, ce sont essentiellement deux couches d'une épaisseur de 0,17 m chacune qui sont apparues. En

surface, une première couche de sable fin brun beige correspondait à un dépôt laissé par l'occupation de l'école sur près d'une centaine d'années. Seulement six artefacts ont été découverts, parmi lesquels se trouvaient un fragment d'un contenant de terre cuite fine blanche, du verre et une capsule de métal plaqué (lot 1J1). À l'image du sondage 1H, cette couche reposait sur l'horizon naturel dérasé, lequel est forcément stérile au point de vue archéologique.



Photo 9. Emplacement du puits de sondage 1J à l'entrée du vide sanitaire, vue vers le nord-est (MTL24-16-01-NUM1-054)

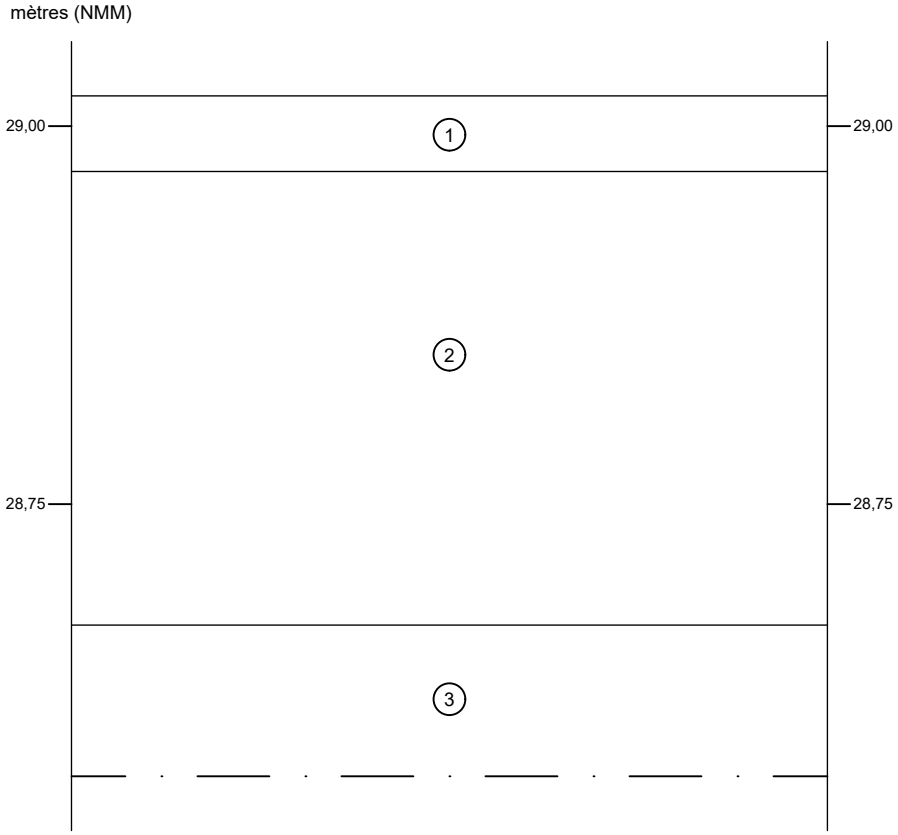
Enfin, le sondage 1K a été réalisé au centre du vide sanitaire. Sous une mince couche d'occupation meuble recelant des objets relativement modernes, une seconde couche plus ferme, racineuse et d'une épaisseur de 0,30 m se présentait comme l'horizon de surface du sol naturel. Ce dépôt a été enregistré comme le lot 1K1 (figure 6, couche 2). La présence éventuelle de l'horizon de surface du sol naturel laisse croire que le dérasement observé dans la portion sud du vide sanitaire pourrait ne pas avoir eu lieu dans la moitié nord. Le sondage 1K a permis de récupérer une perle de verre, deux fragments de verre à vitre, un fragment d'une bouteille d'alcool de verre foncé, quatre clous, dont un forgé et trois tréfilés ainsi que deux fragments d'os de mammifères. La fouille s'est poursuivie plus bas dans l'horizon sableux brun rouille (figure 6, couche 2). Cet horizon marquait généralement la fin des manifestations anthropiques au cours de la présente expertise archéologique.

ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

MTL24-16-01

SOUS-OPÉRATION 1K, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Sable très fin brun-beige, hétérogène et très meuble et même poudreux; couche d'occupation récente
2. Sable fin brun-beige, hétérogène et meuble, contenant du cailloutis et des cailloux; couche d'occupation
3. Sable fin brun rouille, homogène et ferme; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

MON2201

ethnoscop

FIGURE 6

3.3 Le terrain au nord-est de l'école (sous-opérations 1E à 1G)

Afin de préciser la composition pédologique de la séquence naturelle du bombement sur lequel l'école de rang a été construite, deux sondages et une tranchée archéologiques supplémentaires ont été réalisés sur le terrain gazonné se trouvant au nord-est du bâtiment (voir plan 3; photo 10).



Photo 10. Vue générale du terrain de l'école de rang. Les sondages 1E et 1F sont en cours de réalisation alors que le long du mur nord de l'école, la tranchée 1B a été remblayée. Vue vers le sud-ouest (MTL24-16-01-NUM1-037)

Sondages 1E, 1F et 1G

En partie nord, deux sondages de 0,50 m de côté ont été excavés sur la pelouse. Le sondage 1E, était situé à plus de 4 m de l'école et à environ 3 m de la chaussée du chemin de Senneville. Par malchance, ce sondage a été creusé sur un ancien creusement de nature indéterminée dont les remblais de comblement comportaient relativement peu d'intérêt archéologique. En conséquence, seule la moitié nord du puits de sondage s'est avérée pertinente (photo 11). Sous la pelouse et son remblai d'aménagement de 0,20 m, un second remblai de rehaussement brun roux a été dégagé. La fouille de cette couche de 0,20 m d'épaisseur (lot 1E2) n'a pas permis de trouver des témoins anthropiques. En dessous, dans la moitié nord du puits apparaissait déjà l'horizon naturel dérasé constitué de sable grossier beige très pierreux et caillouteux. Au sud, deux remblais de comblement du creusement indéterminé ont été fouillés (lots 1E3 et 1E4)

sans que soient trouvés d'artefacts. Il s'agissait d'abord d'une couche de sable limoneux brun foncé de 0,10 m d'épaisseur, recouvrant ensuite une couche de sable brun rouille d'une épaisseur observée de 0,15 m jusqu'à la fin de fouille du sondage. L'excavation s'est terminée à une profondeur de 0,65 m (élévation de 28,89 m); aucun objet n'a été trouvé.

Le puits de sondage 1F se trouvait quant à lui à 5 m du coin nord-est de l'école, à environ 7 m de la sous-opération 1E. En raison de la présence de plusieurs pierres volumineuses, ce puits n'a pas été fouillé très profondément (photo 12). Malgré qu'il n'ait pas été possible de descendre plus bas que 0,65 m de profondeur, une séquence naturelle relativement simple a tout de même pu être observée. En effet, immédiatement sous la pelouse, une couche de sable limoneux brun foncé, pierreuse et organique a été enregistrée sur près de 0,20 m d'épaisseur lors de la fouille (lot 1F1). Trois objets ont été récupérés : un fragment de bouteille d'alcool, du verre à vitre et un clou moderne. Plus bas, une couche de sable pierreux brun rouille a encore une fois été observée, suggérant qu'il s'agissait là de l'horizon naturel archéologiquement stérile.



Photo 11. La pente du creusement indéterminé est bien visible en paroi est du puits de sondage 1E. Par ailleurs, le sol naturel s'avère très pierreux. Vue vers l'est (MTL24-16-01-NUM1-039)



Photo 12. Le sondage 1F a révélé plusieurs pierres dont l'origine semble naturelle. Vue vers le sud (MTL24-16-01-NUM1-036)

Située à un peu plus de 4 m à l'est de l'école, la tranchée archéologique 1G est probablement celle qui s'est avérée la plus intéressante archéologiquement. Orientée dans l'axe nord-ouest/sud-est, la tranchée mesurait près de 1,50 m de longueur sur 0,60 m de largeur (photo 13). Sous la pelouse, l'expertise a d'abord révélé trois remblais (figure 7, couches 1, 2 et 3). Ces couches ont été enregistrées comme les lots 1G1 à 1G3, correspondant notamment à un remblai d'aménagement suivi d'un possible remblai de construction constitué de résidus de mortier et enfin d'un remblai de rehaussement contenant plusieurs fragments de tôle. Ce dernier a également livré des clous forgés, laminé et tréfilés, de même qu'un couteau de table (ou à beurre) à lame rectangulaire à bout arrondi. Le manche, qui présente une queue plate, est composé de deux plaques d'os légèrement bombées aux extrémités aussi arrondies. Ces plaques d'os sont maintenues à l'extension de la lame par trois rivets, formant ainsi un couteau d'une longueur totale de 21 cm. (photo 14).



Photo 13. Aspect général de la tranchée 1G alors que la fouille s'est arrêtée temporairement en surface de l'horizon organique du sol naturel, vue vers le sud (MTL24-16-01-NUM1-063)

Sous ces remblais gisait l'ancien horizon de surface du sol naturel (figure 7, couche 4), lequel se composait de sable fin brun foncé à noirâtre, caillouteux, homogène et ferme, présentant quelques charbons de bois, des fragments de briques et du charbon minéral. Sa fouille (lot 1G4) a permis de récupérer plusieurs artefacts témoignant d'une occupation s'étendant sur un siècle, voire légèrement plus. En effet, le lot 1G4 contenait entre autres un fragment de terre cuite fine chamois à glaçure brune de type Rockingham, un type céramique qui connaît un sommet de popularité durant la seconde moitié du XIX^{e} siècle (Gauvin 1995 : 100). S'ajoutent à cela quelques fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée, plusieurs tessons d'une bouteille d'alcool et du verre à vitre, quelques clous laminés et encore une fois de la tôle. La couche a pu être fouillée sur au moins 0,30 m d'épaisseur. Plus bas, une transition graduelle s'effectuait vers le sol naturel archéologiquement stérile avec un sable caillouteux et pierreux brun à brun rouille, homogène et ferme, présentant quelques charbons de bois épars seulement à son interface supérieur (figure 7, couche 5).



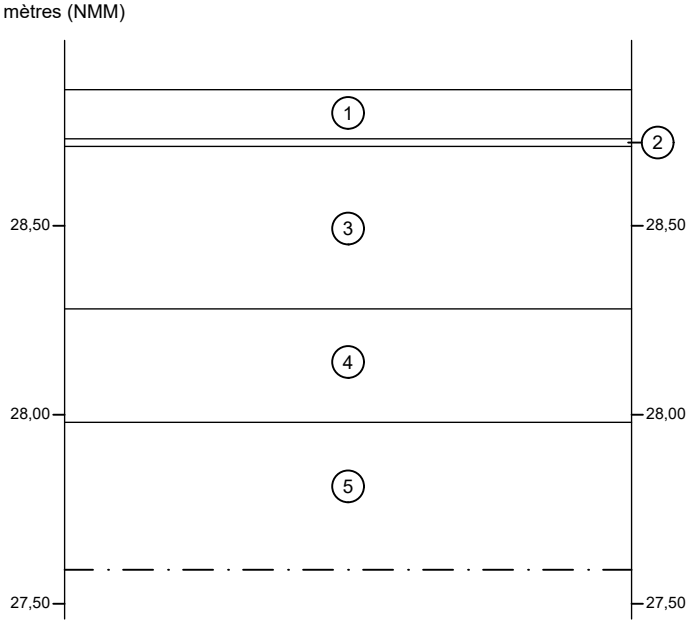
Photo 14. Couteau de table ou couteau à beurre ayant été trouvé lors de la fouille de remblais de rehaussement de la tranchée 1G. Un spécimen similaire a été retrouvé à la maison Pagé-Quercy à Québec dans un contexte du XIX^{e} siècle. (Photo : Mathieu Sévigny)

ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

MTL24-16-01

SOUS-OPÉRATION 1G, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



(1) Sable limoneux brun foncé, homogène et ferme, contenant quelques cailloutis; pelouse et remblai d'aménagement

(2) Sable blond ou beige, homogène et ferme; couche de construction?

(3) Sable fin brun rouille, caillouteux et pierreux, homogène et meuble à ferme, contenant des fragments de tôle; remblai de rehaussement /nivellement

(4) Sable fin brun foncé à noirâtre, organique, homogène et ferme, contenant du charbon de bois (surtout à la base de la couche), de la brique, du charbon minéral et quelques cailloux; ancienne surface du sol naturel présentant une pente descendante vers le sud-est

(5) Sable brun rouille, caillouteux, homogène et ferme, contenant plusieurs pierres (dans la couche) et quelques rares charbons de bois à son interface supérieure; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MON2201

ethnoscop

FIGURE 7

4. DISCUSSION

À partir des résultats obtenus lors de l'inventaire archéologique, une série de réflexions et d'inférences ont été élaborées. Celles-ci seront examinées plus en détail dans les paragraphes qui suivent.

Tout d'abord, l'inventaire archéologique effectué n'a certes pas produit de résultats très éloquents. Il faut mentionner qu'aucun témoin d'une occupation autochtone tant de la période préhistorique que de la période historique n'a été découvert. Déjà, au nord-est, à la maison Eustache-Rouleau, la possible occupation autochtone préhistorique n'était corroborée que par un seul témoin, en l'occurrence un éclat de quartzite issu de la taille de la pierre, trouvé dans un remblai de construction. Bien qu'il soit attesté par plusieurs sites connus que la région a été occupée par les Première Nations durant la préhistoire, tout ou presque reste à démontrer quant à la nature, les motifs et les caractéristiques de la fréquentation autochtone de ce secteur de Senneville.

À l'issue de l'intervention, seuls quelques éléments de culture matérielle historique ont été trouvés et aucun vestige immobilier n'a été répertorié. Dans l'ensemble, l'assemblage d'artefacts est relativement homogène et représente un segment temporel relativement concis. Peu d'évidences convaincantes des occupations du XIX^{e} siècle associées aux agriculteurs-occupants ou à l'essor de la période de villégiature ont été trouvées. En effet, bien que certains éléments un peu plus anciens se retrouvent dans la collection, le petit corpus de culture matérielle témoigne d'une occupation domestique s'effectuant surtout au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. Le matériel correspond donc bien avec la date de construction de l'école de rang, laquelle est établie à 1928 (Dufour 2018 : 9). Il semble que cette occupation se soit ensuite poursuivie de manière peu intensive jusqu'à nos jours.

Les activités d'enseignement et le caractère institutionnel de l'occupation ne sont guère réellement visibles archéologiquement. La relative omniprésence de fragments de tôle dans les sondages situés en périphérie de l'école est possiblement liée à la pose initiale du revêtement du toit du bâtiment ou encore à sa réfection ultérieure. Il en est de même pour les quelques clous qui ont été récupérés. Ceux-ci témoignent probablement de la construction de l'école ou encore de son entretien qui s'effectue durant le XX^{e} siècle. Une autre relative omniprésence inusitée est celle des tessons de bouteilles d'alcool retrouvés dans les puits de sondages. À ce titre, ils sont confirmés dans les sondages 1B, 1C, 1F, 1G, 1H et 1K. Se trouvant

généralement dans les plus basses couches ayant révélé des éléments anthropiques, les fragments de bouteilles d'alcool sont aussi probablement associés à la construction de l'école, voire à une occupation antérieure.

Les observations des différentes séquences stratigraphiques des puits de sondages révèlent qu'un décapage partiel a probablement eu lieu à l'ouest du bâtiment, de même que dans la moitié sud du vide sanitaire. À l'est de l'école, un rehaussement est survenu, préservant les sols d'intérêt archéologique dans cette zone. À cet endroit, les artefacts sont apparus en contexte et cette découverte a été signalée au ministère de la Culture et des Communications.

L'intervention archéologique qui a été menée en périphérie et sous l'école de rang témoigne d'un passé qui n'est pas si lointain. Il existe quelques photographies aériennes anciennes montrant l'aspect du domaine agricole du Bois-de-la-Roche durant la première moitié du XX^{e} siècle. Malgré qu'elles ne soient pas très claires, quelques photos prisent autour de 1930 donne une idée de l'organisation spatiale du domaine agricole administré par le couple-Skinner (figure 8). Au sud du chemin, certaines terres sont en culture alors que d'autres semblent en pâturages. Au nord, les Pointe Forget et Pointe Boyer sont légèrement clairsemées ; on y voit bon nombre d'aménagements, dont le manoir Forget (flèche rouge), seul au centre de l'extrémité de la pointe (figure 9). L'école de rang est aussi présente ; elle semble jouxtée du caveau qui est souterrain et, plus loin, de deux autres bâtiments correspondant à l'atelier mécanique et le garage d'entreposage (Dufour 2018 : 4).



Figure 8. Extraits de photographies aériennes datant de 1930 illustrant le domaine agricole du Bois-de-la-Roche (Source Photothèque nationale de l'air – A2254-054, 055, 066, 068). L'ellipse bleue localise le terrain de l'école de rang et la flèche rouge le manoir Forget.

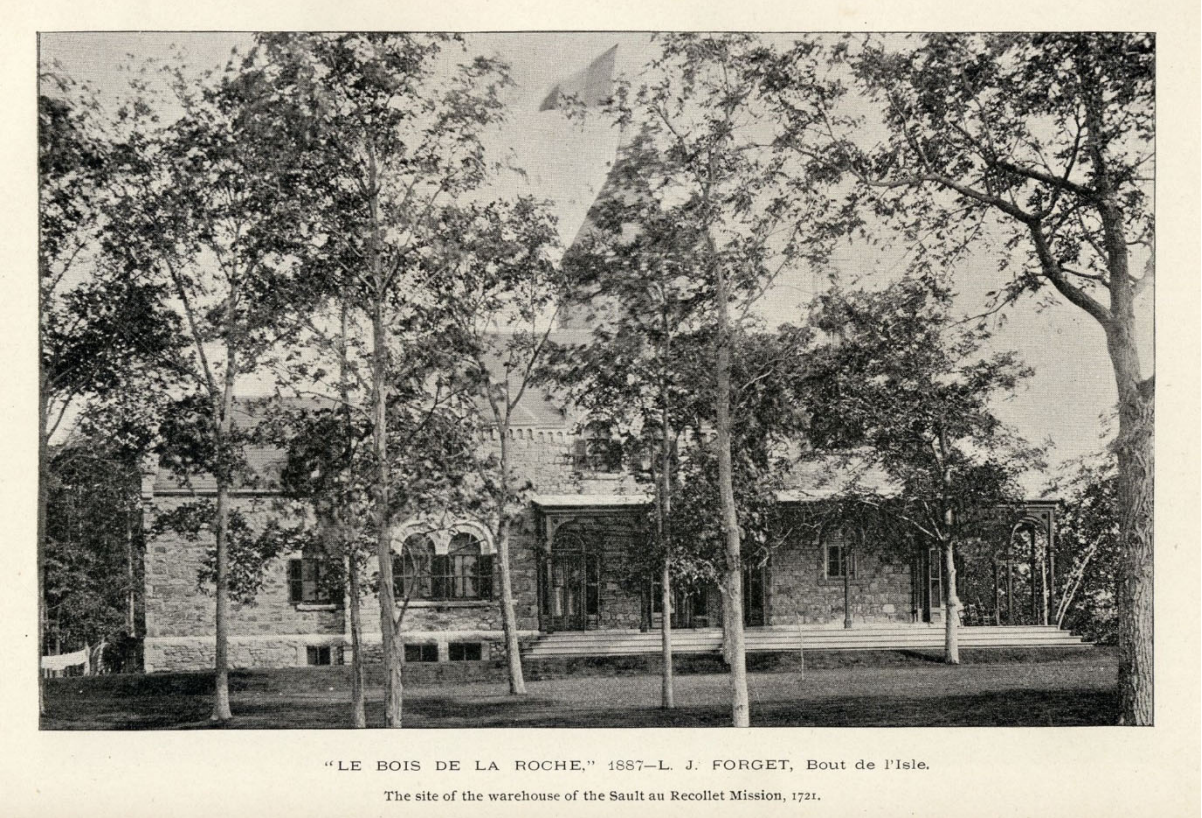


Figure 9. « Le bois de la Roche », 1887, L. J. Forget, Bout de l'Isles. Source (MIC/B524\03441 GEN; https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1955982). En 1887, Louis-Joseph Forget fait construire une résidence en pierre à l'extrémité ouest du lot 6, sur son domaine agricole du « Bout-de-l'Isle ». Malheureusement, la résidence sera incendiée en 1896, mais sera reconstruite selon les plans de l'architecte Edward Maxwell.

Dix-neuf ans plus tard, une meilleure série de photos est prise. Certains de ces clichés capturés de 1947 à 1949 montrent l'aspect général du domaine agricole (plan 4). On observe de façon détaillée l'aménagement de la Pointe Forget et du complexe agrodomestique. Pour ce qui est de l'école et du terrain sur lequel elle est bâtie, on peut voir qu'ils sont bordés à l'est et à l'ouest par des chemins donnant accès aux dépendances agricoles au sud. Le terrain au nord et au nord-est apparaît comme une aire de circulation. Il n'est pas clair si l'appentis à l'arrière de l'école est bâti ou non.

Il y a près d'une décennie, le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal demandait à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme de procéder à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du site du Bois-de-la-Roche (Dufour 2018). Sous l'effort d'un groupe de travail émanant de plusieurs disciplines, il en ressortait plusieurs valeurs pertinentes, dont une s'attardant à l'aspect historique du site. Cet énoncé de l'intérêt patrimonial mettait en lumière la capacité d'évocation de l'évolution des manières d'occuper le territoire ou, en d'autres mots, la variation régionale des schèmes d'établissement. L'énoncé mettait en lumière l'importance de protéger, de caractériser et d'approfondir ces valeurs en soulignant l'unicité du patrimoine associé au Domaine agricole du Bois-de-la-Roche. En plus

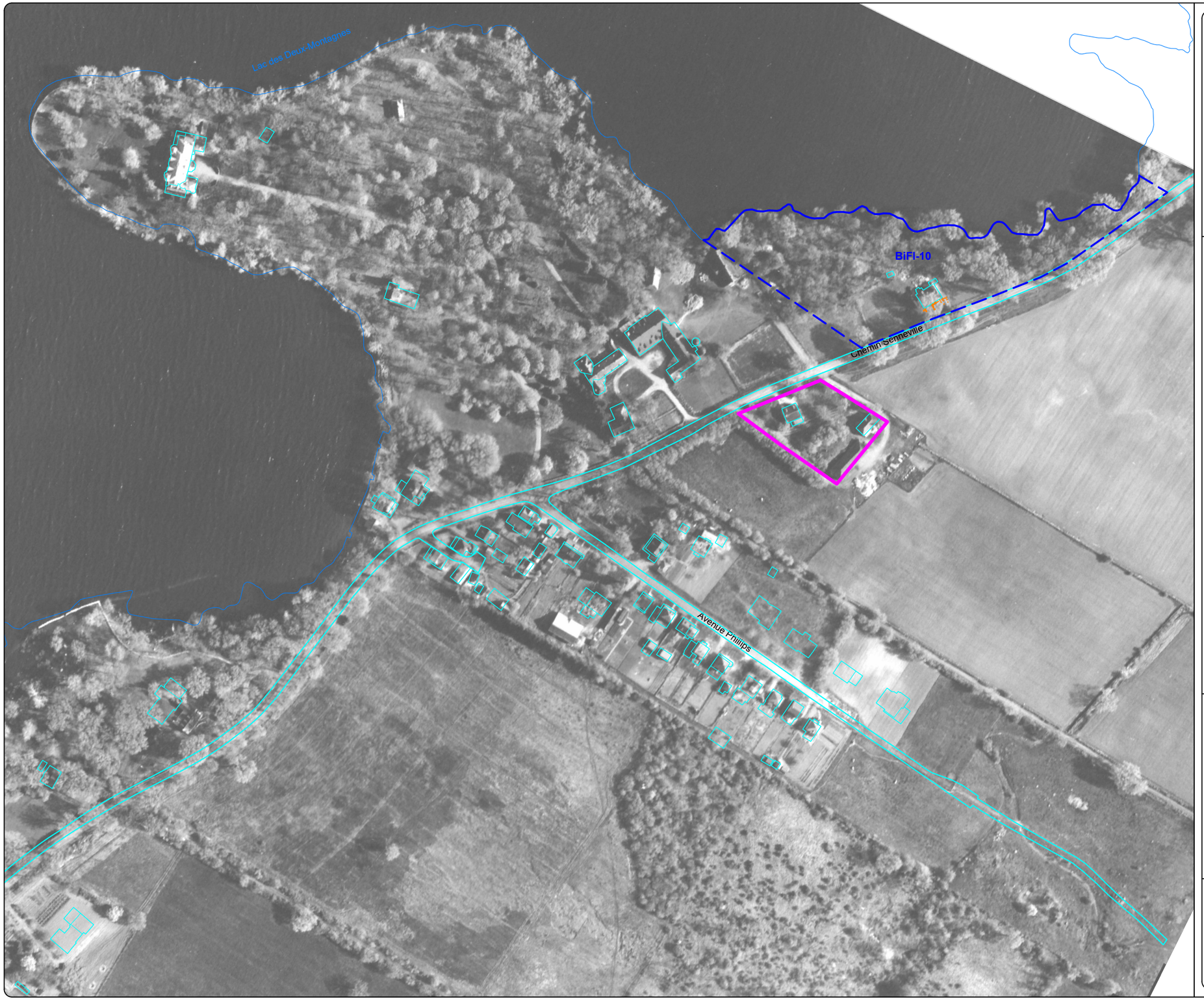
d'une énumération des bâtiments comportant d'évidentes qualités architecturales et paysagères, une liste d'éléments disparus et de vestiges potentiels était dressée, guidant de futures prospections et fournissant des avenues de recherches archéologiques (Dufour 2018 : 4).

Pour l'instant, les résultats relativement mitigés de la présente intervention ne justifient pas l'attribution du statut de site archéologique au terrain circonscrit à l'école de rang. Cependant, l'école fait certainement partie d'un ensemble plus large d'occupations humaines diverses et remarquables qui sont survenues dans le domaine agricole du Bois-de-la-Roche. Cette évolution de la fréquentation humaine du secteur s'effectue possiblement à partir de la période préhistorique, mais se concrétise surtout durant la première moitié du XIX^{e} siècle en se matérialisant sous la forme d'occupations de cultivateurs-occupants telles que celle de la Maison Eustache-Rouleau située au nord-est. Cette évolution des occupations du territoire se métamorphose ensuite en des établissements de villégiature, se consolidant sur la base des occupations agrodomestiques initiales et se développant sous l'égide des riches propriétaires montréalais. Ces occupations atteignent leur apogée au tournant du XX^{e} siècle.

Dans l'optique de souligner la grande diversité des valeurs patrimoniales du parc agricole du Bois-de-la-Roche, d'accroître leur visibilité et de permettre leur mise en valeur, il serait opportun de dresser l'inventaire des ressources archéologiques du parc agricole du Bois-de-la-Roche (plan 5). Ce recensement pourrait s'effectuer en deux phases comprenant d'abord une prospection visuelle des vestiges apparents et des éléments anciens dans le secteur des principaux établissements agrodomestiques. En s'inspirant notamment des documents historiques, de plans anciens et de relevés LiDAR, il y aurait lieu de parcourir le domaine de façon méthodique, en suivant par exemple des lignes préalablement définies, en marquant à l'aide de repères visuels tous les éléments d'origine anthropique observés. Cela inclurait autant les vestiges construits que les aménagements paysagers discernables, tels les haies, les alignements d'arbres, les murets et les sentiers. Par la suite, chaque entité serait dégagée, décrite, photographiée et géolocalisée. Ce travail permettrait de brosser le portrait relativement complet des aménagements agrodomestiques du domaine aujourd'hui dissimulés sous le couvert forestier. Des documents cartographiques pourraient alors être produits, lesquels serviraient à planifier le développement ou la mise en valeur du site de façon éclairée.

En s'inspirant notamment des recommandations formulées dans les plus récentes études de potentiel archéologique qui ont mené à la définition de zones à potentiel archéologique (Arkéos 2008 : 50; Ethnoscop 2014 : 53-63), une seconde prospection devrait s'effectuer dans cet espace, visant cette fois-ci l'expertise du sol. En effet, il est recommandé qu'un inventaire archéologique soit conduit dans l'ensemble de la superficie couverte par l'ancien domaine Forget (voir plan 5). Cette expertise devrait se réaliser sous la forme de sondages de 50 cm de côté excavés manuellement à intervalles réguliers. Cette méthode d'inventaire devrait permettre d'expertiser efficacement cette vaste superficie de terrain. Advenant qu'une découverte soit faite, des sondages supplémentaires seraient réalisés autour du sondage positif afin d'évaluer l'étendue de la composante archéologique.

À terme, ces mesures pourraient mener à la création de nouveaux sites archéologiques ou à l'extension des limites du site BiFl-10 (Maison Eustache-Rouleau). De concert avec l'énoncé de l'intérêt patrimonial du site, les résultats de cette campagne d'inventaire en deux volets permettraient de favoriser l'acquisition de connaissances historiques, archéologiques et documentaires, d'assurer une préservation des éventuelles ressources archéologiques, d'effectuer un meilleur suivi et de favoriser la protection du site du parc agricole du Bois-de-la-Roche.



ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE, MTL24-16-01

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1947 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE ÉVALUÉE

SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE À ÉVALUER

BiFl-10 CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 25 50 m

ÉCHELLE : 1/2500

N.G.

N.M.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-3104 et 3204
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



ÉCOLE DE RANG DU PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE, MTL24-16-01

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

INVENTAIRE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES PROPOSÉES DU DOMAINE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

PLAN 5

AIRE D'INTERVENTION

LIMITE DE L'INTERVENTION PROPOSÉE

SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE ÉVALUÉE

SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE À ÉVALUER

BiFl-10 CODE BORDEN

0 50 100 m

ÉCHELLE : 1/3000

N.G.

N.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets n^{os} 31H05-010-3104, 3204 et 3205
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Service de gestion et de planification des immeubles (SGPI) de la Ville de Montréal projetait de consolider la structure de l'ancienne école de rang située au 295, chemin de Senneville. À l'extérieur, une tranchée d'environ 1,20 m de large et 1,70 m de profondeur devait être creusée le long des fondations pour effectuer le rejointoiement des pierres. À l'intérieur, une excavation allant jusqu'à 0,30 m de profondeur sous le point le plus bas du sol actuel devait précéder la construction d'une dalle de béton. Ces travaux étaient prévus pour juin 2024.

La Division du patrimoine de la Ville de Montréal a établi que le site présente un potentiel de documentation des activités de l'école dans la première moitié du XX^{e} siècle. Des objets pouvant offrir des informations sur les activités scolaires de cette époque étaient alors susceptibles d'être découverts. De plus, le site possède un fort potentiel archéologique lié aux anciennes occupations autochtones et eurocanadiennes de la période historique. Selon des études de potentiel réalisées par Arkéos en 2008 et Ethnoscop en 2014, le terrain de l'école se trouve dans une zone à fort potentiel archéologique surtout historique. Afin de vérifier la présence de contextes archéologiques intacts avant le début des travaux, un inventaire archéologique était nécessaire.

Cet inventaire a été réalisé en trois jours durant la première moitié de mai 2024. Quatre tranchées ont été creusées le long des fondations et trois puits de sondage ont été réalisés sur le terrain gazonné au nord-est du bâtiment. À l'intérieur du vide sanitaire, trois autres sondages manuels ont également été effectués pour mieux comprendre les contextes et la séquence des sols présents.

L'inventaire n'a pas révélé de résultats très éloquents. Aucun nouveau site d'occupation préhistorique n'a été identifié, mais quelques éléments de culture matérielle historique liés aux activités domestiques associées à l'école au début du XX^{e} siècle ont été trouvés. Les observations stratigraphiques indiquent qu'un décapage partiel a probablement eu lieu à l'ouest du bâtiment, tandis qu'un rehaussement a été effectué à l'est et au sud, préservant les sols d'intérêt archéologique.

L'intervention étant complétée, il a été établi que les travaux de fondation et dans le vide sanitaire pouvaient se dérouler sans menacer d'éventuelles ressources archéologiques. Bien

qu'aucune découverte majeure n'ait eu lieu, il est proposé de dresser l'inventaire des ressources archéologiques de l'ensemble du parc agricole du Bois-de-la-Roche. Cette prospection étendue pourrait se faire en deux phases, comprenant d'abord un inventaire visuel des vestiges apparents suivi d'une expertise des sols sous la forme de la réalisation de puits de sondages à intervalles réguliers. Cette proposition de recherche s'inscrit en droite ligne avec les recommandations formulées dans les études de potentiel récentes (Arkéos 2008a : 52; Ethnoscop 2014 : 79) voulant que tous les travaux d'aménagement projetés dans les zones à potentiel archéologique devraient être précédés d'une intervention archéologique.

BIBLIOGRAPHIE

Sources écrites

ARCHÉOCÈNE

1995 *Étude historique et archéologique du fort Senneville et de ses abords (site BiFl-02).* Municipalité de Senneville.

ARCHÉOTEC

2001 *Le domaine LePailleur à Châteauguay, site BiFk-7. Intervention archéologique 2001.* Châteauguay, Ville de Châteauguay.

2002 *Île aux Tourtes, interventions archéologiques 2001, rapport de recherche.* MCCQ, Vaudreuil-Dorion, Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes.

2003 *Intervention archéologiques sur le terrain du domaine LePailleur (BiFk-7), Châteauguay, printemps et été 2002.* Montréal, Ville de Châteauguay, Archéotec.

2004 *Île aux Tourtes. Site BiFl-5. Fouilles archéologiques. Rapport de la campagne 2003.* Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes et Ville de Vaudreuil-Dorion/MCCQ.

2005 *Île aux Tourtes, site BiFl-5. Campagne archéologique 2004, fouille de l'église de 1710.* Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes, MCCQ et Ville de Vaudreuil-Dorion.

2007 *Île aux Tourtes. Interventions archéologique 2006, BiFl-5. Rapport.* MCCQ et Ville de Vaudreuil-Dorion.

ARKÉOS

1992 *Les Cèdres, Avant-projet, Phase II. Inventaire archéologique, dossiers ethnologique et historique. Secteur Coteau-du-Lac et Pointe-des-Cascades.* Montréal, Hydro-Québec, Arkéos.

2003 *Inventaire et fouille archéologique. tronçon A-1 d'un oléoduc existant, parc d'Oka.*

2008a *Parc agricole du Bois-de-la-Roche et parc-nature de l'Anse-à-l'Orme. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, Direction des grands parcs et de la nature en ville. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Ville de Montréal.

2008b *Projet des Parcs nature - Parc nature du Cap-Saint-Jacques, étude de potentiel archéologique.* Ville de Montréal, Montréal.

2019 *Maison Thomas-Brunet, parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Site BiFl-14. Inventaire archéologique.* Montréal, Ville de Montréal.

ARTEFACTUEL

2018 *BiFm-11. Le site de la Maison Trestler. Inventaire archéologique 2017 dans le cadre des travaux de stabilisation des berges.* Beauharnois, Fondation de la Maison Trestler.

BARRÉ, George
1976 *Notes de terrain, BjFl-1.* Ministère des Affaires culturelles.

BINETTE, Maurice
1989 « Une ancienne occupation amérindienne sur la pointe Thibaudeau », *Archéologie et histoire dans la région du Buisson*. p. 19-22. Collection À fleur de siècle nº 3. Montréal, Université de Montréal.

CARON, Denise
2015 *L'évolution historique de la ferme Eustache-Rouleau, recherche documentaire préalable.* Montréal, Ville de Montréal.

CHAPDELAINE, Claude
1981 *Reconnaissance archéologique, été 1980.* Montréal, Ministère des Affaires culturelles, Université de Montréal.

1988 *Reconnaissance archéologique sur l'île Joubert.* Montréal, Université de Montréal.

1989 « Un nouveau site préhistorique à l'embouchure de la rivière Châteauguay », *Archéologie et histoire dans la région du Buisson*. Collection À fleur de siècles nº 3. Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie.

1990 « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, nº 1, p. 19-35.

CHEVRIER, Daniel
1981 *Tronçon Saint-Lazare/Boisbriand, inventaire archéologique*. Montréal, Gazoduc TQM, consortium CANEST.

CLOUTIER, Jean-Pierre
1975 *Recherches archéologiques sur la colline de l'île Saint-Bernard, comté de Châteauguay, 1974, BiFk-1.* Québec, Ministère des Affaires culturelles.

CORBEIL, Pierre
2004 « Pointe-du-Buisson 1977-2000 : les vingt-deux saisons de l'École de fouille ». *In* Claude Chapdelaine et Pierre Corbeil, éd., *Un traducteur du passé. Mélanges en hommage à Norman Clermont.* p. 47-86. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

COX, Richard
1971 *Notes de fouilles du site BiFl-1*. Ministère des Affaires culturelles

DUFOUR, Anne-Marie
2018 *Site du Bois-de-la-Roche, Senneville.* Énoncé de l'intérêt patrimonial., Division du patrimoine. Direction de l'urbanisme. Ville de Montréal.

ETHNOSCOP

2006 *Projet de ligne de distribution, Parc agricole du Bois-de-la-Roche, Senneville. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, Hydro-Québec.

2008 *Projet de ligne de distribution. Parc agricole de Bois-de-la-Roche, Senneville. Inventaire archéologique.* Montréal, Hydro-Québec.

2009 *Aménagement des espaces publics de Montréal Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies. Étude de potentiel et inventaire archéologiques.* Ville de Montréal.

2014 *Étude de potentiel archéologique sur le territoire de l'île de Montréal : Senneville. Berges, îles et site patrimonial du Fort-Senneville.* Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2016 *Inventaire archéologique. Maison Eustache-Rouleau. Parc agricole du Bois-de-la-Roche, Montréal, BiFl-10.* Montréal, Ville de Montréal.

GAUVIN, Robert

1995 *Guide des céramiques, selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada - Région du Quebec.* Ottawa, Parcs Canada.

LACHANCE, Suzanne

1993 *Collection du site du Fort Senneville (BiFl-002).* Montréal, Minictère de la Culture.

LAMARCHE, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique.* Thèse de doctorat, Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

LUEGER, Richard

1975 *Fouilles archéologiques à la pointe du Moulin, île Perrot, BiFl-1.* Ministère des Affaires culturelles.

MONTRÉAL, Ville de

2005 *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Pierrefonds - Senneville.* Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Direction du développement urbain. Division du patrimoine et de la toponymie.

OCCHIETTI, S., M. CHARTIER, C. HILAIRE-MARCEL, M. CUMBAA COURNOYER, S.L. et R. HARINGTON

2001 « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 BP: le site de Saint-Nicolas », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, n° 1, p. 23-46.

PINEL, Lyn et Marc CÔTÉ

1985 *Intervention de sauvetage sur la Grande Île, comté de Beauharnois (BhFl-6).* Beauharnois, Société historique et archéologique du Comté de Beauharnois.

ROCHELEAU, Claude
1985 *Occupation euro-canadienne et inventaire archéologique, secteur lac de Deux-Montagnes, projet archipel.*

TRANSIT ANALYSE
1990 *Activités archéologiques réalisées durant l'été 1989 à l'île des Cascades, Pointe-des-Cascades, et à l'île Saint-Bernard, Châteauguay.* Montréal, Ministère des Affaires culturelles, Corporation des Amis du Buisson.

1991 *Inventaire archéologique entre Melochville et Châteauguay et fouille archéologique au site BiFk-5, île Saint-Bernard, Châteauguay*. Ministère des Affaires culturelles.

1993 *Recherche archéologique préliminaire sur le site du domaine seigneurial de la pointe du Moulin*. Société Cogico.

1994 *Poursuite de l'inventaire archéologique sur le site du domaine seigneurial de la pointe du Moulin*. Société Cogito.

WINTEMBERG, William J.
n.d. *Notes archéologiques*. Ottawa, Musée national de l'Homme.

Sources cartographiques

HOPKINS, Henry Whitmer,
1879 « *Parishes of Bizard, Ste. Ann, Ste. Genevieve and Pointe Claire* », 1879, extrait, planche 94-95, (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 1144 M65G475 H6 1879 CAR

PINSONEAULT, Adolphe Rodrigue,
1907 « *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard* », 1907, extrait, planche 62 (BAnQ G/1144/M65G475/P5/1907 DCA).

Annexes

Annexe A Catalogue des photographies

Annexe B Inventaire des artefacts et écofacts

Annexe A Catalogue des photographies

Projet : MON2201-M25 Ecole de rang

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° :MTL24-16-01-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-10	1	001_20240510_085434	Général	École de rang	S.-O.
2024-05-10	2	002_20240510_085453	Général	École de rang	S.-O.
2024-05-10	3	003_20240510_085546	1A et 1B	Réalisation des tranchées le long des murs ouest et nord	E.
2024-05-10	4	004_20240510_085750	1A et 1B	Réalisation des tranchées le long des murs ouest et nord	E.
2024-05-10	5	005_20240510_091257	Général	Caveau derrière l'école de rang (au sud)	E.
2024-05-10	6	006_20240510_091520	Général	Ancien bâtiment non loin de l'école et du caveau	O.
2024-05-10	7	007_20240510_091554	Général	Caveau, face est	O.
2024-05-10	8	008_20240510_092957	1B	Plusieurs pierres compliquent la fouille des tranchées	S.-O.
2024-05-10	9	009_20240510_111200	1A	Profil, paroi nord	N.
2024-05-10	10	010_20240510_111213	1A	Détails, près du mur	N.
2024-05-10	11	011_20240510_111222	1A	Détails, près du mur	N.-E.
2024-05-10	12	012_20240510_111712	1A	Détails, près du mur	N.-E.
2024-05-10	13	013_20240510_120421	1A	Profil, paroi sud	S.
2024-05-10	14	014_20240510_120436	1A	Profil, paroi ouest	O.
2024-05-10	15	015_20240510_120532	1A	Parement du mur ouest de l'école	E.
2024-05-10	16	016_20240510_122715	Général	Maison Eustache-Rouleau	N.-E.
2024-05-10	17	017_20240510_122839	Général	Maison Eustache-Rouleau	N.
2024-05-10	18	018_20240510_123333	Général	Caveau à légume derrière l'école de rang (au sud)	E.
2024-05-10	19	019_20240510_123407	Général	Caveau à légume derrière l'école de rang (au sud)	E.
2024-05-10	20	020_20240510_123715	Général	Caveau à légume derrière l'école de rang (au sud)	O.
2024-05-10	21	021_20240510_125426	Général	Repère altimétrique à 28,68 m (NMM)	S.
2024-05-10	22	022_20240510_135251	1C	Parement du mur est de l'école	O.
2024-05-10	23	023_20240510_135305	1C	Parement du mur est de l'école + paroi sud	O.
2024-05-10	24	024_20240510_135442	1C	Parement du mur est de l'école + paroi sud	S.
2024-05-10	25	025_20240510_135506	1C	Paroi sud	S.
2024-05-10	26	026_20240510_135525	1C	Paroi sud	S.-E.
2024-05-10	27	027_20240510_135905	1C	Parement du mur est de l'école + paroi sud	O.
2024-05-10	28	028_20240510_142646	1C	Parement du mur est de l'école	O.
2024-05-10	29	029_20240510_142654	1C	Parement du mur est de l'école	O.
2024-05-10	30	030_20240510_142832	1B	Parement du mur nord de l'école + paroi est	S.
2024-05-10	31	031_20240510_142849	1B	Parement du mur nord de l'école + paroi est	S.
2024-05-10	32	032_20240510_142918	1B	Paroi est	E.
2024-05-10	33	033_20240510_142929	1B	Paroi est	E.
2024-05-10	34	034_20240510_143048	Général	Tranchée 1C ayant une profondeur de 1,30m	O.
2024-05-13	35	035_20240513_074944	1B	Aspect de la tranchée	S.
2024-05-13	36	036_20240513_092010	1F	Sondage manuel de 0,5 x 0,5m	S.-E.
2024-05-13	37	037_20240513_092024	Général	Aspect du terrain lors de l'inventaire, 1F en avant plan	S.-E.
2024-05-13	38	038_20240513_092322	1F	Sondage manuel de 0,5 x 0,5m, paroi est	E.
2024-05-13	39	039_20240513_095711	1E	Sondage manuel de 0,5 x 0,5m, paroi est	E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-13	40	040_20240513_095731	Général	Aspect du terrain lors de l'inventaire, 1E en avant plan	S.
2024-05-13	41	041_20240513_103555	Général	Aspect du terrain lors de l'inventaire, 1G en avant plan	O.
2024-05-13	42	042_20240513_110730	1D	2e Tranchée, flanc ouest de l'école, contre la cheminée	N.
2024-05-13	43	043_20240513_110746	1D	Localisation	E.
2024-05-13	44	044_20240513_110832	1D	Base de la cheminée	N.-E.
2024-05-13	45	045_20240513_111114	1D	Profil des sols	N.-O.
2024-05-13	46	046_20240513_111418	1D	Localisation	S.-E.
2024-05-13	47	047_20240513_111433	1D	Localisation	N.-E.
2024-05-13	48	048_20240513_120908	1H	Sondage manuel, vide sanitaire	O.
2024-05-13	49	049_20240513_120918	1H	Sondage manuel, vide sanitaire	S.-O.
2024-05-13	50	050_20240513_120935	1H	Sondage manuel, localisation dans le vide sanitaire	S.-O.
2024-05-13	51	051_20240513_120946	Général	Vide sanitaire, moitié est	E.
2024-05-13	52	052_20240513_122301	Général	Ciment au plancher du vide sanitaire, portion est	N.-O.
2024-05-13	53	053_20240513_122813	1J	Localisation du sondage 1J	O.
2024-05-13	54	054_20240513_122822	1J	Localisation du sondage 1J	N.-O.
2024-05-13	55	055_20240513_130255	1J	Profil stratigraphique	S.
2024-05-13	56	056_20240513_130313	1J	Profil stratigraphique	S.
2024-05-13	57	057_20240513_130332	1J	Localisation du sondage 1J, fouille complétée	O.
2024-05-13	58	058_20240513_134528	1K	Sondage manuel	N.-E.
2024-05-13	59	059_20240513_134543	1K	Sondage manuel	N.-E.
2024-05-13	60	060_20240513_135034	1K	Localisation	N.-E.
2024-05-13	61	061_20240513_135049	Général	Espace insuffisant pour la réalisation d'un sondage	N.-O.
2024-05-14	62	062_20240514_075932	1G	Horizon naturel dégagé, extension de 1G	S.
2024-05-14	63	063_20240514_075936	1G	Horizon naturel dégagé, extension de 1G	S.
2024-05-14	64	064_20240514_080111	1G	Horizon naturel dégagé, extension de 1G	S.-O.
2024-05-14	65	065_20240514_080143	1G	Localisation	E.
2024-05-14	66	066_20240514_080213	1G	Horizon naturel dégagé, extension de 1G	S.-O.
2024-05-14	67	067_20240514_080928	1G	Horizon naturel dégagé, extension de 1G	S.
2024-05-14	68	068_20240514_093646	1G	Fouille complétée, paroi sud	S.
2024-05-14	69	069_20240514_093659	1G	Fouille complétée, paroi sud	S.
2024-05-14	70	070_20240514_105807	Général	Emplacement de l'égout dans le vide sanitaire	E.
2024-05-14	71	071_20240514_105820	Général	Aspect du vide sanitaire	N.-E.
2024-05-14	72	072_20240514_110500	Général	Aspect de l'aire d'intervention	S.-E.
2024-05-14	73	073_20240514_110522	Général	Aspect de l'aire d'intervention	S.-E.
2024-05-14	74	074_20240514_110606	Général	Aspect de l'aire d'intervention	S.-O.
2024-05-14	80	080_20240514_112702	Général	Aspect de l'aire d'intervention	S.-O.

Annexe B Inventaire des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : École de rang | **Archéologue : Mathieu Sévigny** | **Date : Juin 2024**
Code : MTL24-16-01 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou corrodé de 8 cm de long. Élagué.	NC	
1A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige et écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Tige filetée fracturée aux extrémités avec un écrou hexagonal de 1,2 cm de larg. Tige de 6 cm de long. résid. sur 0,6 cm de diam. Boulon? Élagué.	NC	
1A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	5	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de fond dont un présente un trou d'irrigation. Pâte rougeâtre, compacte. Même objet.	1	
1A02	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à col cylindrique et lèvre brevetée. 0,9 cm de diam. d'ouv.	1	
1A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,23 cm d'épais.	1	
1A02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires (2-tête; 1-pointe). Corrodés.	1	
1A02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous corrodés de 8 cm de long. Élagués.	NC	
1B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (4) et de paroi. Décor moulé en relief à motif de perles sous la lèvre. Décor à motif floral imprimé en vert. Certains fragments jointifs. Faisant parti d'un ensemble.	1	
1B02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (2) et de base. Puits. Décor moulé en relief à motif de perles sous la lèvre. Décor à motif floral imprimé en vert. Deux fragments jointifs. Faisant parti d'un ensemble.	1	
1B02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé en relief à motif de perles sous la lèvre. Décor à motif floral imprimé en vert. Faisant parti d'un ensemble.	1	
1B02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps circulaire.	1	
1B02	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe?	4	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince.	1	
1B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,17 cm et 0,33 cm d'épais.	1	
1B02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	43	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (4), de goulot (1-lèvre rabattue façonnée à la pince de finition), d'épaule (6) et de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Fines lignes moulées sur la paroi. Certains fragments jointifs. Base de 5,5 cm2 et 6,5 cm2. Au moins deux objets différents.	1	
1B02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
1B02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	27	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince (tôle). Deux fragments découpés en forme de triangle. Certains fragments arrondis, contenant?	NC	
1B02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous dont les pointes sont absentes. Corrodés.	1	
1B02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous corrodés de 3 cm et 7,5 cm de long. Élagués.	NC	
1B02	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire fracturée aux extrémités. 1,3 cm de diam. 20 cm de long. résid. Corrodée. Élaguée.	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : École de rang | **Archéologue : Mathieu Sévigny** | **Date : Juin 2024**
Code : MTL24-16-01 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B02	5.1.4	Coquille	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type moule.	1	
1B02	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Résidu de charbon minéral (anthracite). Élagué.	NC	
1C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de corps cylindrique. Pâte rougeâtre, compacte.	1	
1C02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
1C02	3.1.8.1	Aluminium	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment plat et mince, taillé. Élagué.	NC	
1C02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	1	
1C02	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Résidu de charbon minéral (anthracite). Élagué.	NC	
1C02	5.3	Solides semi-plastiques	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à quatre trous dans une dépression. Dessus et dos convexes. 1,1 cm de diam. Imitation de verre opaque blanc.	1	
1C02	5.3.1	Plastique	pot à plante	5	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord rabattu (2), de base avec trou d'irrigation (1) et de paroi. Inscription moulée en relief sous le fond: BURLING. Plastique opaque vert, mince.	NC	
1C04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord ondulé. Décor à motif indéterminé moulé en relief et trace de peinture verte.	1	
1C04	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule fragment mince.	1	
1C04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment. Bouteille?	1	
1C04	3.1.1.1	Fer ind	cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Ent	Cuillère à thé. Cuilleron en forme d'oeuf, manche rectangulaire avec l'extrémité en forme de spatule. 16 cm de long. Corrodée.	1	
1C04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 5 cm de long. Corrodé.	1	
1C04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou corrodé de 7,7 cm de long. Élagué.	NC	
1C04	3.1.1.13	Fer tréfilé	rivet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragment de tête circulaire et légèrement bombée (1,7 cm de diam.) et de tige (0,7 cm de diam.). Corrodé. Élagué.	NC	
1C04	3.1.1.3	Fonte	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande rectangulaire fracturée aux extrémités. Dos plat et dessus bombé. 10 cm de long. résid. 1,5 cm de larg. 0,9 cm d'épais. Plutôt lourd. Élagué.	NC	
1C04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment blanchi.	1	
1D02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Éclats à pâte orange. Probablement le même objet.	1	
1D02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,18 cm et 0,73 cm d'épais.	1	
1D02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou fragmentaire (tête et une partie de la tige). Corrodé.	1	
1D02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous corrodés de 3,5 cm, 4 cm et 5 cm de long. Élagués.	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : École de rang | **Archéologue : Mathieu Sévigny** | **Date : Juin 2024**
Code : MTL24-16-01 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D02	5.3.1	Plastique	couvercle?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment ovale avec un rebord droit en plastique rigide opaque orangé. Rebord droit. Trois séparateurs droits à l'intérieur. Dos plat avec logo troyen (cavalier) moulé en relief et avec une inscription moulée en relief dessous: REXCO\MADE IN CANADA. 8 cm de long. max. 5 cm de larg. de haut. 2 cm d'épais. Élagué.	NC	
1F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,25 cm d'épais.	1	
1F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
1F01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petit clou corrodé de 4 cm de diam.	1	
1G02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince et difforme (tôle).	NC	
1G02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-6 cm de long.) et fragmentaires (1-tête).	1	
1G02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou fragmentaire (tête et une partie de la tige). Corrodé.	1	
1G02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous corrodés entre 2,5 cm et 8 cm de long. Élagués.	NC	
1G02	7.8	Fer et os	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Ent	Couteau de table ou à beurre. Lame rectangulaire droite à bout arrondi (14 cm de long. sur 2 cm de larg.) avec manche composé de deux plaques d'os rivetées (2 petits rivets et 1 plus gros central). Manche légèrement bombé et extrémité arrondie. Queue plate. 21 cm de long. totale. Un spécimen similaire a éte retrouvé à la maison Pagé-Quercy à Québec dans un contexte du XIXe s. Il s'agit toutefois d'une forme commune au couteau que l'on retrouve aujourd'hui.	1	*
1G04	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à motif indéterminé. De type Rockigham.	1	
1G04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince. Décor à motif floral imprimé en brun sur la surface extérieure.	1	
1G04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond. Sans décor apparent. Trace d'une inscription indéterminée imprimée en noir. Probablement le même objet.	1	
1G04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment informe.	1	
1G04	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment à corps circulaire.	1	
1G04	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments informes. Objets différents.	1	
1G04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,18 cm d'épais.	1	
1G04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	résidu	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments. Objets différents. Bouteille?	1	
1G04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de col avec bague droite.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : École de rang | **Archéologue : Mathieu Sévigny** | **Date : Juin 2024**
Code : MTL24-16-01 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1G04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	16	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2), de cul à mamelon (2-jointifs), de goulot (1-lèvre droite à rebord en biseau et bague droite) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents.	1	
1G04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Découpé? Élagué.	NC	
1G04	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire repliée sur elle-même, corrodé (tôle).	NC	
1G04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 5 cm et 10,5 cm de long. Corrodés.	1	
1G04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou fragmentaire (tête et une partie de la tige). Corrodé.	1	
1G04	5.1.1	Os	ossements	13	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie. Quatre os de petits mammifères ou d'oiseaux.	1	
1G04	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type moule.	1	
1H01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec résidu de tuyau avec éperon. Marque T[D] moulée en relief face au fumeur.	1	
1H01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,17 cm d'épais.	1	
1H01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi plutôt épaisse. Corps circulaire. Teinte légèrement bleutée.	1	
1H01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petit fragment de paroi plutôt plat.	1	
1H01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Fines lignes moulées sur la paroi.	1	
1J01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif de feuillage imprimé en vert.	1	
1J01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Plutôt verdâtre et givré.	1	
1J01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,20 cm et 0,23 cm d'épais.	1	
1J01	3.2.1	Métal plaqué	capsule	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Capsule de type crown. Élaguée.	NC	
1J01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
1K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,17 cm et de 0,21 cm d'épais.	1	
1K01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
1K01	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de type beignet en verre opaque bleu pâle. 0,45 cm de diam.	1	
1K01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 5 cm de long. Corrodé.	1	
1K01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous corrodés de 4,5 cm et de 10,5 cm de long. Élagués.	NC	
1K01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	

Travaux de reconstruction du parvis de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge, La Prairie, site BiFi-15

Inventaire archéologique complémentaire



Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Mai 2025

Paroisse
La Nativité
de la Sainte-Vierge

NBL

Culture
et Communications
Québec

Travaux de reconstruction du parvis de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge, La Prairie, site BiFi-15

Inventaire archéologique complémentaire

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1119

RÉSUMÉ

La Fabrique de la paroisse de La Nativité de la Sainte-Vierge a récemment procédé à la reconstruction du parvis de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge localisée dans le site patrimonial de La Prairie. À la suite des découvertes importantes lors de la phase de surveillance par Arkéos en 2023, une levée de fond, avec la participation du ministère de la Culture et des Communications, a été réalisée afin d'effectuer un inventaire complémentaire dans cette zone. La Fabrique a mandaté Arkéos pour effectuer cette intervention archéologique avant le comblement et la reconstruction du parvis. L'exercice a permis de mettre au jour les vestiges du côté sud de la deuxième église de La Prairie (1705-1841), plus particulièrement son mur d'origine, les ajouts et agrandissements successifs du transept, du bas-côté et de la sacristie, ainsi que la place publique dallée. Les sondages manuels ont permis d'identifier cinq niveaux d'occupation de la place publique, ainsi que le niveau naturel d'origine dans lequel se trouvaient quelques artefacts témoignant d'une présence autochtone. Le négatif d'un segment de la palissade de 1744 a aussi été mise au jour. De plus, les contours de près d'une douzaine de fosses sépulcrales ont été identifiés dans les limites de la seconde église. L'intégrité et l'état de conservation exceptionnelle de ces vestiges et des niveaux archéologiques associés présentent un très haut intérêt au niveau de chacune des valeurs mises de l'avant par le ministère, ce qui en fait un site à protéger, valoriser et pertinent pour la poursuite de la recherche.

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

		Page
RÉSUMÉ		i
TABLE DES MATIÈRES		ii
LISTE DES FIGURES		IV
LISTE DES PHOTOS		vi
LISTE DES TABLEAUX		viii
LISTE DES PARTICIPANTS		ix
1	**INTRODUCTION**	1
2	**MÉTHODOLOGIE**	5
2.1	Approche et stratégie d'intervention	5
2.2	Procédures d'enregistrement	5
2.3	Traitement de la culture matérielle	15
2.4	Analyse lithique	15
2.4.1	Identification de la matière	16
2.4.2	Catégorisation techno-fonctionnelle de l'objet	16
2.4.3	Mesures et quantification	16
2.4.4	Observations complémentaires	17
2.5	Analyse bioarchéologique	17
2.5.1	Estimation de l'âge au décès	17
2.5.2	Évaluation du sexe biologique	18
2.5.3	Les traits discrets	19
2.5.4	Les pathologies	19
2.5.5	La stature	20
2.5.6	Corpus à l'étude	20
2.6	Traitement des données et rédaction du rapport	21
3	**ÉTAT DES CONNAISSANCES**	23
3.1	Cadre environnemental	23
3.2	Occupations autochtones	25
3.2.1	Période de l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA)	25
3.2.2	Période du Sylvicole (3 000-450 ans AA)	26
3.2.3	Présence autochtone en contexte colonial	27
3.3	Occupations eurocanadiennes	30
3.4	Interventions archéologiques au site BiFi-15	34
4	**RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION**	47
4.1	Sol naturel	47
4.2	Sols naturels remaniés	61
4.3	Église de 1705 et première place publique	62
4.3.1	Fosses sépulcrales à l'intérieur des limites de 1705 de la deuxième église	65
4.4	Deuxième place publique entre 1705 et 1725	65
4.5	Transept de 1725	66
4.6	Palissade de 1744	71
4.7	Bas-côté de 1774	72

TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

Page

4.7.1 Fosses sépulcrales à l'intérieur des limites de 1774 de la deuxième église ... 76
4.8 Retrait de la palissade en 1775 77
4.9 Réfection de l'apparence de l'église vers 1800 78
4.10 Sacristie de 1813 78
4.11 Places publiques entre 1813 et 1840 81
4.12 Troisième église 84
4.12.1 Démolition de la deuxième église *circa* 1840-1841 84
4.12.2 Construction initiale de la troisième église en 1841 86
4.13 Construction du parvis 90
4.14 Reconstruction de la façade et du parvis en 1855 91

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 95

OUVRAGES CONSULTÉS 98
PLANS ANCIENS 103
PHOTOS ET DESSINS ANCIENS 103

ANNEXE 1 - Inventaire de la culture matérielle
ANNEXE 2 - Analyse lithique
ANNEXE 3 - Analyse bioarchéologique

LISTE DES FIGURES

(1/2)

Page

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention 2

Figure 2 - BiFi-15 — Synthèse des interventions archéologique réalisées en 2024 7

Figure 3 - Courbe d'émersion applicable à la grande région de Montréal 24

Figure 4 - Tracé du chemin reliant La Prairie au bassin de Chambly sur la rivière Richelieu. Extrait de la carte de Brisay de Denonville 29

Figure 5 - Plan dressé en 1704 et attribué à Levasseur de Neré sur lequel il est possible d'observer le tracé de la palissade de 1687 et les modifications prévues dans le cadre des travaux de 1705 31

Figure 6 - Représentation artistique de la deuxième phase d'agrandissement de la seconde eglise de La Prairie, par Michel Létourneaux 32

Figure 7 - Croquis réalisé par William Saxe en 1819 33

Figure 8 - La «Place de l'église» selon l'arpenteur juré P.L. Morin (9 janvier 1846)..... 35

Figure 9 - Extrait du plan de Goad en 1902 superposé à la trame actuelle 36

Figure 10 Évolution des différents bâtiments associés à la fonction religieuse et du cimetière dans l'emprise de l'aire d'intervention..... 37

Figure 11 - Interventions antérieures 39

Figure 12 - BiFi-15 — Plan des découvertes réalisées en 2024 49

Figure 13 - Sous-opération 18D — Coupe C2, parois nord, est et sud 51

Figure 14 - Représentation technique des faces et profils de la pointe avec la forme d'origine présumée (crédit : M. Arthur)..... 61

Figure 15 - Sous-opération 18G — Coupe C4, paroi est..... 63

Figure 16 - Sous-opération 18E — Coupe C5, paroi ouest 67

Figure 17 - Sous-opération 18A — Coupe C1, parois nord et est 69

Figure 18 - Sous-opération 18F — Coupe C6, parois est, sud et ouest 73

Figure 19 - Sous-opération 18B — Coupe C3, parois sud et ouest 79

LISTE DES FIGURES

(2/2)

Page

Figure 20 - Représentation technique de l'apparence d'origine d'une fenêtre de la seconde église selon les données archéologiques avec, en rouge, les informations extrapolées (crédit : J. Bourguignon-Tétreault) 85

Figure 21 - Croquis de la façade d'origine de la troisième église *circa* 1855 91

Figure 22 - Photo du début du XX^{e} siècle de l'église de La Nativité..... 93

LISTE DES PHOTOS

(1/2)

Page

Photo 1 - Sous-opération 18A — Séquence des sols naturels — Vue vers le nord (BiFi-15-24-N1-133) 47

Photo 2 - Sous-opération 18A — Pointe de projectile en chert noir datée de l'Archaïque terminal et provenant du lot 18A7 (BiFi-15-387) 48

Photo 3 - Sous-opération 18A — Fragment de petit calumet canadien, vue de l'extérieur à gauche et de l'intérieur à droite, provenant du lot 18A7 (BiFi-15-385) 48

Photo 4 - Sous-opération 18F — Perle en verre de type Redwood provenant du lot 18F4 (BiFi-15-383) 61

Photo 5 - Sous-opération 18D — Fosse creusée dans le sol naturel, en tireté rouge — Vue vers l'est (BiFi-15-24-N1-152) 61

Photo 6 - Sous-opération 18E — Séquence stratigraphique générale. Sol naturel remanié en rouge et niveaux de circulations associés aux places publiques (PP) en jaune — Vue vers l'ouest (BiFi-15-24-N1-226) 62

Photo 7 - Sous-opération 18G — Vue générale illustrant le mur ST-70, la base de pilier ST-75, le plancher de bois de la deuxième église ST-74 en rouge, le négatif de poteau ST-78 en orange et la limite de la tranchée de construction de la troisième église en vert — Vue vers le sud-ouest (BiFi-15-24-N1-167) 65

Photo 8 - Sous-opération 18B — Deuxième place publique ST-69 sous la cinquième place publique ST-65 — Vue vers le nord-est (BiFi-15-24-N1-066) 66

Photo 9 - Sous-opération 18A — Parement intérieur du mur sud du transept ST-63 — Vue vers le sud (BiFi-15-24-N1-136) 71

Photo 10 - Sous-opération 18B — Tranchée de la palissade de 1744 avec les empreintes de pieux à la base, identifiés en vert et une lisse en jaune — Vue vers le nord-est (BiFi-15-24-N1-125) 72

Photo 11 - Sous-opération 18F — Jonction des murs de bas-côté ST-66 et du transept ST-63 — Vue vers le nord-est (BiFi-15-24-N1-223) 75

Photo 12 - Sous-opération 18C — Drain en bois ST-73 à l'intérieur du bas-côté, identifié en jaune — Vue vers le sud (BiFi-15-24-N1-082) 75

Photo 13 - Sous-opération 18H — Base de pilier ST-75 appuyé sur la fondation d'origine de la seconde église (ST-70) et cinq fosses sépulcrales, en orange — Vue vers le sud-est (BiFi-15-24-N1-209) 76

Photo 14 - Sous-opération 18C — Fosses sépulcrales à l'intérieur du bas-côté dont la plus évidente identifiée en orange et des os humains à la surface d'une fosse sépulcrale indiqués par la flèche rouge — Vue vers le sud (BiFi-15-24-N1-097) 76

LISTE DES PHOTOS

(2/2)

Page

Photo 15 - Sous-opération 18B — Tranchée de retrait de la palissade à travers la deuxième place publique ST-69 en rouge avec le négatif de la tranchée de palissade ST-76 en jaune — Vue vers l'ouest (BiFi-15-24-N1-155) 77

Photo 16 - Sous-opération 17A — Couches de crépis sur les murs ST-66 et ST-64 de la deuxième église — Vue vers l'est (BiFi-15-24-N1-004) 78

Photo 17 - Sous-opération 18B — Parement extérieur du mur ouest de la sacristie (ST-68) — Vue vers l'est (BiFi-15-24-N1-157) 78

Photo 18 - Sous-opération 18C — Vue du comblement de la sortie de drain à travers le mur de bas-côté ST-66 — Vue vers le sud-ouest (BiFi-15-24-N1-079) 82

Photo 19 - Sous-opération 17A — Cinquième place publique ST-65 — Vue vers le sud (BiFi-15-24-N1-026) 82

Photo 20 - Artéfacts de la période d'occupation britannique 83

Photo 21 - Sous-opération 17A — Pierres taillées retrouvées dans le niveau de démolition de la seconde église se remontant en un contour de fenêtre (BiFi-15-24-N1-059) 84

Photo 22 - Sous-opération 17A — Déblais de démolition associés à la démolition de la deuxième église, en bas à gauche, et remblais de rehaussement brun-gris provenant des déblais pour la construction de la troisième — Vue vers l'ouest (BiFi-15-24-N1-003)..... 86

Photo 23 - Sous-opération 17A — Murs de la deuxième église tronqués par la tranchée de construction de la troisième église illustrée en jaune — Vue vers le sud-ouest (DJI_0354) 86

Photo 24 - Artéfacts des Régimes français et anglais provenant principalement des déblais de construction de la troisième église 88

Photo 25 - Sous-opération 17A — Angles de dérasement des vestiges suivant une pente descendante vers les limites du parvis ST-56 — Vue vers le sud-est (crédit : L. Fréchette-Laflamme) 89

Photo 26 - Sous-opération 18G — Négatif de poteau ST-78 — Vue vers le sud-est (BiFi-15-24-N1-195) 89

Photo 27 - Sous-opération 17A — Niveau de démolition associé à la reconstruction de la façade de la troisième église en 1855 — Vue vers le nord (BiFi-15-24-N1-007)..... 91

Photo 28 - Sous-opération 17A — Pierres taillées provenant de la façade d'origine de la troisième église de 184 (BiFi-15-24-N1-073 et BiFi-15-24-N1-074)..... 92

Photo 29 - Sous-opération 17A — États du parvis visibles après le retrait de l'escalier nord — Vue vers le sud-est (BiFi-15-24-N1-019)..... 92

Photo 30 - Sous-opération 17A — Escaliers sud du parvis ST-58 en briques fabriquées à La Prairie — Vue vers le nord (DJI-0197 et BiFi-15-24-N1-052) 93

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 - BiFi-15 — Synthèse des activités 2024 6

Tableau 2 - BiFi-15 — Synthèse des fosses sépulcrales identifiées 9

Tableau 3 - BiFi-15 — Synthèse des caractéristiques des structures mises au jour..... 11

Tableau 4 - BiFi-15 — Synthèse des interventions archéologiques antérieures 41

Tableau 5 - BiFi-15 — Corrélation événements-lots-couches 53

Tableau 6 - BiFi-15 — Appréciation par valeurs 97

LISTE DES PARTICIPANTS

FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE-VIERGE

Nicole Lachapelle	Présidente
Michel Bédard	Marguillier
Alain Lemieux	Marguillier

NBL ARCHITECTES

Keven Blondin	Architecte associé
Alexandre Raymond	Technologue en architecture

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Annie Tétreault	Direction de la Montérégie
Éliane Bossé	Archéologue, direction des opérations en patrimoine

ARKÉOS INC.

Marie-Claude Brien	Archéologue coordonnatrice et révision du rapport
Luis Trudel-Lopez	Archéologue chargé de projet et rédaction du rapport
Stéphanie Lavallée	Bioarchéologue
Rose-Ann Bigué	Archéologue assistante
Amélie Vallerand	Archéologue de terrain
Manek Kolhatkar	Archéologue de terrain
Martin Fields	Archéologue de terrain
Melissa Labonté-Leclerc	Archéologue spécialiste en culture matérielle
Andréanne Larocque	Archéologue de laboratoire
Anthony Julien	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

L'église de La Nativité de la Sainte-Vierge, située au 155 chemin de Saint-Jean à La Prairie (lot 1 916 926 du cadastre du Québec), est localisée dans le site patrimonial de La Prairie, plus particulièrement dans les limites du site archéologique BiFi-15 associé au noyau paroissial du Vieux-La Prairie (figure 1). Les interventions archéologiques passées ont démontré que l'emplacement recélait des contextes archéologiques particulièrement intègres et d'une grande valeur documentaire associés tant aux populations autochtones qu'à l'implantation eurocanadienne au dernier quart du XVII^{e} siècle. Plus spécifiquement, l'emplacement du parvis recoupe les vestiges des premiers ouvrages fortifiés érigés dès la fin du XVII^{e} siècle, ainsi que ceux de la seconde église paroissiale (1705-1841). La présence de nombreuses sépultures avait également été mise en évidence lors des fouilles menées aux abords du parvis en 2009 (Arkéos, 2010).

Dans le cadre de l'autorisation des travaux de reconstruction du parvis de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a exigé que les travaux d'excavation soient faits sous supervision archéologique, et ce, même si les travaux prévus étaient limités au parvis existant. C'est dans ce contexte que la Fabrique de La Nativité de la Sainte-Vierge avait confié à Arkéos le mandat de supervision archéologique des travaux d'excavation et de démantèlement du parvis (Arkéos, 2024). Les ressources archéologiques mises au jour durant cette première intervention étaient d'une très grande valeur archéologique, révélant des données inédites propices à une recherche approfondie.

En ce sens, les différents intervenants ont travaillé de concert afin de permettre la protection des vestiges ainsi que de poursuivre la documentation des contextes et vestiges archéologiques en place avant que ceux-ci ne soient scellés à nouveau pour plusieurs décennies. D'emblée, les plans de reconstruction du parvis ont été revus afin de permettre la préservation de tous les vestiges maçonnés. Dans un second temps, une campagne de financement a été réalisée par la Fabrique afin de recueillir les fonds nécessaires à la réalisation d'une phase d'inventaire archéologique complémentaire dont le présent rapport rend compte. L'intervention a été réalisée en 12 jours ouvrés du 13 au 31 mai 2024, après l'obtention du permis de recherche archéologique 24-ARKE-06 auprès du MCC. L'équipe au terrain était composée d'un archéologue chargé de projet accompagné d'une assistante spécialisée en bioarchéologie et de deux archéologues de terrain. L'objectif était de recueillir des données inédites sur la seconde église de La Prairie, le premier cimetière[1], l'ancienne place publique, mais également la continuité de la palissade et les occupations autochtones antérieures.

1 Il est à noter que les fosses sépulcrales et cercueils rencontrés n'ont été que localisés dans l'espace et qu'aucune sépulture n'a été fouillée dans le cadre de cette intervention.



Légende

Aire d'intervention

Limite du site BiFi-15

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention

Source: Source: © 2024 Google Maps

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 250

6,25 0 12,5 15 m

Date
Avril 2025

Numéro de projet 850-1119-1-300

Le présent rapport fait donc état des résultats de l'inventaire archéologique complémentaire dans le secteur du parvis de l'Église de la Nativité de La Prairie. Le prochain chapitre présente la méthodologie privilégiée au terrain et dans le traitement des données, tandis que le chapitre 3 présente l'état général des connaissances sur le secteur tant au niveau environnemental, culturel et archéologique. Les résultats et découvertes sont présentés au chapitre 4, alors que le chapitre 5 propose une évaluation générale du site archéologique suite à l'intervention et énonce diverses recommandations.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Approche et stratégie d'intervention

L'intervention archéologique complémentaire réalisée préalablement à la reconstruction du parvis de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge a été effectuée en une seule phase combinant supervision des excavations mécaniques et activités manuelles. La supervision archéologique des excavations mécaniques (sous-opération 17A) a permis le décapage d'une grande partie de la surface de l'aire d'intervention (environ 200 m^2) jusqu'à l'atteinte de niveaux significatifs. S'en est suivie la poursuite du dégagement des vestiges qui fut accompagnée d'un nettoyage manuel pour vérifier l'intégrité des structures (figure 2). La présence des archéologues a aussi permis le démantèlement contrôlé des anciens escaliers du parvis.

Huit sondages manuels (18A à 18H), couvrant environ 30 m^2, ont ensuite été implantés afin de caractériser la séquence stratigraphique rencontrée et de contextualiser la culture matérielle présente (tableau 1). Par souci de sécurité, les excavations se sont arrêtées à une profondeur maximale de 1,2 m par rapport à la surface excavée. Une reconnaissance par drone en début et fin de chantier a permis de documenter les travaux effectués ainsi que les découvertes réalisées. Les relevés photographiques se trouvent au dossier technique. Après l'intervention archéologique, les contextes et vestiges archéologiques ont été recouverts de géotextile et remblayés par l'entrepreneur avant la poursuite des travaux.

2.2 Procédures d'enregistrement

Les enregistrements au terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1.

À noter que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels, donnant lieu à l'enregistrement des vestiges mis au jour et au prélèvement des objets-témoins. Les enregistrements ont été réalisés en utilisant le nord géographique. Les enregistrements ont pris la forme de prise de notes, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives avec description des sols (matrice, couleur, compacité, inclusions), d'un relevé photographique complet et de relevés planimétriques et altimétriques effectués à l'aide de relevés d'arpentage.

Tableau 1 - BiFi-15 — Synthèse des activités 2024

Sous-opération	Dimensions (m)	Superficie (m^2)	Méthode d'excavation	Résumé des découvertes	Coupe
17A	25 x 10,8 (contour irrégulier)	200	Mécanique	Niveau de démolition de la façade de 1841 de la troisième église, déblais de sol naturel avec ossements humains épars, niveau de démolition de la seconde église, anciens escaliers du parvis, place publique de 1841, murs des différentes phases de la seconde église	-
18A	1,5 x 1,5	2,25	Manuelle	Niveaux de démolition de la seconde église, niveaux de construction et d'occupation du transept, sol naturel avec indices d'occupation autochtone	C1
18B	1,8 x 1	1,8	Manuelle	Quatre niveaux de places publiques, négatif de palissade de 1744, sol naturel	C3
18C	4,4 x 2,5	11	Manuelle	Drain en bois, 5 fosses sépulcrales	-
18D	1 x 1	1	Manuelle	Niveau de construction de la sacristie, un niveau de place publique, négatif de palissade de 1744, un creusement indéterminé dans le sol naturel	C2
18E	1 x 1	1	Manuelle	Cinq niveaux de places publiques, sol naturel contenant quelques perles de verre	C5
18F	1 x 1	1	Manuelle	Quatre niveaux de places publiques, tranchées de construction des agrandissements de l'église, sol naturel contenant quelques perles de verre	C6
18G	2,5 x 2,4	6	Manuelle	Négatif de poteau, tranchée de construction de la troisième église, tranchée de construction de la deuxième église, niveau de plancher de 1705, 2 fosses sépulcrales	C4
18H	2,5 x 2,4	6	Manuelle	Tranchée de construction de la troisième église, 4 fosses sépulcrales	-

Une procédure d'enregistrement séquentielle a été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé de l'identifiant du site et de l'année : BiFi-15-24-C(n) pour les coupes stratigraphiques ; BiFi-15-24-P(n) pour les relevés planimétriques ; BiFi-15-24-N1-(n) pour les photos, BiFi-15-24-S(n) pour les fosses sépulcrales et BiFi-15-24-ST-(n) pour les vestiges architecturaux. Au terme de l'intervention, cinq plans et six coupes stratigraphiques ont été réalisés et sont intégrés dans le corps du rapport. De plus, 11 sépultures ont été identifiées (tableau 2) et 23 vestiges dégagés et enregistrés, s'ajoutant aux 55 vestiges mis au jour au courant des interventions antérieures (tableau 3).

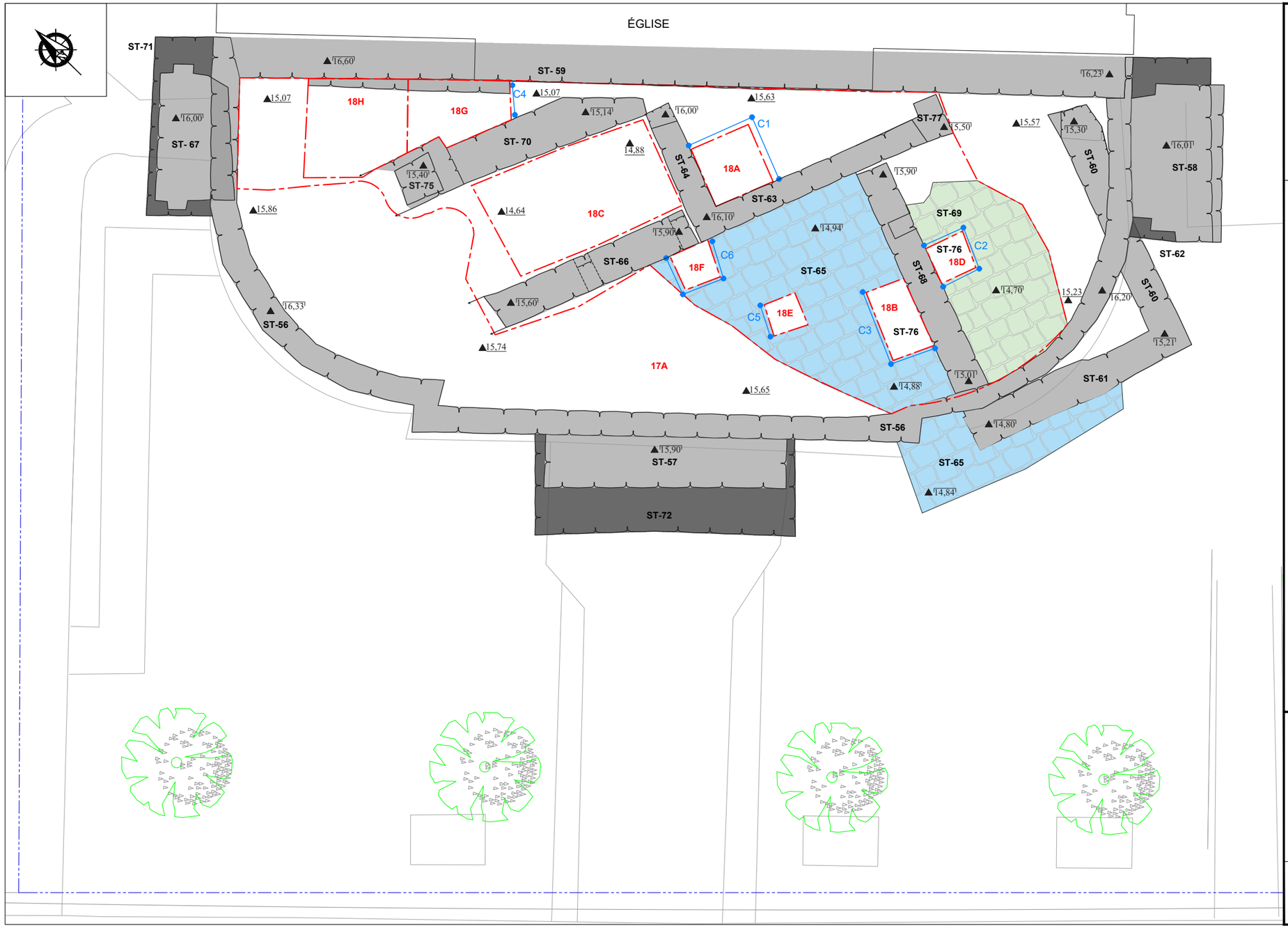


Figure 2

BiFi-15 - Synthèse des interventions archéologiques réalisées en 2024

Légende

- Sous-opération
- 17A Identification de sous-opération
- ST-58 Numéro de structure
- Maçonnerie de pierre
- Maçonnerie de pierre (niveau inférieur)
- Dallage ST-65
- Dallage ST-69
- ▲14,88 Altitude NMM
- ▲15,86 Altitude NMM - Sommet de vestige
- C-1 Localisation de coupe stratigraphique
- Cadastre du Québec

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 100
0,5 0 1 2 m

Date
Avril 2025

Numéro de projet
850-1119-1-300

Tableau 2 - BiFi-15 — Synthèse des fosses sépulcrales identifiées

Fosse de sépulture	Lot(s)	Orientation	Dimensions dégagées (m)		Description du sol de comblement	Localisation	Phase de déposition proposée	Commentaires
			Largeur	Longueur				
S1	18H6	Est-ouest	0,54	1,00	Sable limoneux, homogène, brun gris foncé, meuble, comprenant des granules de mortier (1 %).	À l'intérieur de l'église de 1705	1	Forme irrégulière
S2	18H5	Nord-sud	0,58	0,72	Sable limoneux, hétérogène, brun foncé, brun gris et noirâtre, meuble, comprenant des granules de mortier (3 %) et des charbons de bois (1 %)	À l'intérieur de l'église de 1705	2	Tronquée par la construction de la troisième église
S3	18H8	Nord-sud	0,68	1,50	Sable limoneux, homogène, brun gris foncé, meuble, comprenant des granules de mortier (1 %).	À l'intérieur de l'église de 1705	1	Tronquée par la construction de la troisième église et S4
S4	18H7	Nord-sud	0,50	0,58	Sable limoneux, hétérogène, brun foncé, brun gris et noirâtre, meuble, comprenant des granules de mortier (3 %) et des charbons de bois (1 %)	À l'intérieur de l'église de 1705	2	Tronque S3 et tronquée par la construction de la troisième église
S5	18H9 et 18G8	Est-ouest	0,48	0,92	Sable limoneux organique, hétérogène, brun foncé noirâtre et brun gris, meuble, comprenant des granules de mortier (5 %), des pierres (3 %) et des nodules de briques (1 %)	À l'intérieur de l'église de 1705	3	Fosse complètement visible, ovoïde, probablement un enfant
S6	18G6	Est-ouest	0,54	1,00	Sable limoneux, hétérogène, brun, beige et noirâtre, meuble, comprenant des granules de mortier (5 %), des granules de charbons de bois (3 %), et de la fibre de bois (1 %).	À l'intérieur de l'église de 1705	3	Limite sud du cercueil en bois visible, calotte crânienne visible, tête à l'ouest, et tronquée par la construction de la troisième église
S7	18C12	Est-ouest	0,58	1,36	Sable limoneux, hétérogène, brun foncé et brun rougeâtre, meuble, comprenant des cailloutis (5 %), des gros nodules de mortier (5 %) et des nodules de charbon de bois (2 %)	À l'intérieur du bas-côté de 1774	4	Limite de fosse diffuse
S8	18C2	Est-ouest	0,74	1,06	Sable limoneux, hétérogène brun gris foncé, moucheté de beige, meuble, comprenant de gros cailloux (5 %) et des nodules et granules de mortier (10 %)	À l'intérieur du bas-côté de 1774	5	Fémur, côte et métacarpe 3 d'un homme adulte ressortant de la fosse, tête à l'ouest, tronque S9
S9	18C3 et 18C5	Est-ouest	0,36	1,24	Sable limoneux, hétérogène brun gris foncé, moucheté de beige, meuble, comprenant de gros cailloux (5 %) et des nodules et granules de mortier (10 %)	À l'intérieur du bas-côté de 1774	4	Partie distale de l'ulna sortant de la fosse, tête à l'ouest, tronquée par S8 et S10
S10	18C4	Nord-sud	0,62	1,00	Sable limoneux, hétérogène brun foncé, moucheté de beige, meuble, comprenant de gros cailloux (5 %) et des nodules et granules de mortier (10 %)	À l'intérieur du bas-côté de 1774	5	Forme irrégulière, tronque S9, enfant?
S11	18C1	Est-ouest	0,56	1,96	Sable limoneux, hétérogène brun foncé, moucheté de beige, meuble, comprenant de gros cailloux (5 %) et des nodules et granules de mortier (10 %)	À l'intérieur du bas-côté de 1774	5	Fosse complètement visible, la plus claire et probablement dans les plus récentes, car plus élevée, adulte

Tableau 3 - BiFi-15 — Synthèse des caractéristiques des structures mises au jour

Ensemble structurel	Identification/ datation	Numéro	Sous-opération(s)	Type de vestige	Altitude (m NMM)	Dimensions dégagées (m)			Description
						Largeur	Longueur	Hauteur	
Troisième église	Parvis (XX^{e} siècle)	ST-57	17A	Fondation en pierre maçonnée et en brique (escalier central)	15,92	1,04	5,86	0,80	Il s'agit des escaliers du parvis, comprenant chacun 5 marches de 0,3 m de largeur et 0,12 m de hauteur composées de briques rouges non trouées (20x9x6cm) en boutisse sur un seul rang formant le giron de la marche alors que les briques de la contremarche étaient posées en panneresse. Une fondation en pierre était visible sous les joints de 2 cm d'épaisseur de mortier de ciment désagrégé. Les balustrades étaient composées de pierres de grès taillées et bouchardées mesurant 0,9 sur 0,31 sur 0,18 m. Le vestige est appuyé sur ST-56, mais les balustrades, composées de pierres taillées et bouchardées posées à plat (32x50x10cm, 40x40x10cm, 33x33x10cm, 45x40x12cm, 53x30x16cm) sont intégrées au vestige. De chaque côté de celles-ci, des pierres taillées et bouchardées remplacent les pierres de façade du parvis sur 3 assises et une largeur maximale de 2,4 m. Cela cause un léger ressaut de 0,05 m par rapport à la fondation d'origine en pierres ébauchées du parvis.
		ST-58	17A	Fondation en pierre maçonnée et en brique (escalier sud)	16,00	2,21	3,77	0,50	
		ST-67	17A	Fondation en pierre maçonnée et en brique (escalier nord)	16,06	1,82	3,77	0,73	
	Parvis (2^{e} moitié du XIX^{e} siècle)	ST-62	17A	Fondation en pierre maçonnée (escalier sud)	15,46	1,90	4,41	0,60	Il s'agit de la première version des escaliers, lesquels sont imbriqués au mur du parvis ST-56. Ces escaliers ont été partiellement dérasés et réutilisés comme base pour les escaliers en brique. Ils étaient composés d'un parement simple dressé (sauf pour l'escalier central qui avait un parement double) avec des pierres calcaires équarries (25x30cm, 40x20cm, 40x40cm) liées par un mortier de sable grisâtre de 1 à 5 cm d'épaisseur. Le reste des fondations était du blocage irrégulier et les formes des marches n'étaient plus visibles.
		ST-71	17A	Fondation en pierre maçonnée (escalier nord)	15,67	1,56	4,13	0,55	
		ST-72	17A	Fondation en pierre maçonnée (escalier central)	15,52	2,34	6,25	0,70	
		ST-56	17A	Fondation en pierre maçonnée	16,30	0,66	31,64	1,40	Il s'agit du mur d'origine du parvis en arc de cercle qui comporte une section centrale droite en décroché. Le parvis était déposé sur l'ancien pavage de la place publique ST-65, mais aussi sur les vestiges dérasés de la sacristie de la seconde église (ST-60, ST-61 et ST-68) et le niveau de démolition (entre 0,2 m et 0,4 m d'épaisseur) y étant associé. De plus, il s'appuie contre la fondation d'origine de la troisième église ST-59. Son parement intérieur était composé de moellons et de rares pierres ébauchées (20x20cm, 25x20cm, 20x15cm, 45x25cm, 35x30cm) placées à tout venant sur 6 assises plus ou moins régulières. Sur les 30 premiers centimètres (0,3 m), le mortier de sable blanchâtre servant de liant était baveux, mais désagrégé puis devenait en creux à mesure que le vestige s'évasait vers la base. De nombreuses pierres de cales provenant d'éclats de taille avaient été utilisées pour stabiliser et niveler les pierres de ce parement. Quant à lui, le parement extérieur était plus ou moins dressé avec 4 ou 5 assises plus ou moins régulières de pierres ébauchées posées à plat ou de chant et recouvertes d'un mortier de ciment baveux. Ce dernier recouvrement doit probablement plus être associé à une phase de rénovation du parvis qu'à sa phase de construction initiale.
	Église (1841)	ST-78	18G	Négatif de poteau	14,78	0,30	0,30	0,62	Le négatif du poteau a un diamètre de 0,3 m alors que son creusement est de 0,8 m de diamètre. Il tronquait le comblement de la tranchée de construction de la troisième église. Il est possiblement associé à un échafaudage lors de la construction de la façade hors sol ou encore comme appui pour une structure d'accès en bois avant la construction du parvis.
		ST-59	17A, 18G, 18 H	Fondation en pierre maçonnée	17,50	1,05	22,26	2,00	Il s'agit du mur de façade d'origine de la troisième église. La largeur totale de cette fondation massive n'a pas pu être observée. Il demeure néanmoins qu'elle était composée d'un parement double avec blocage (<20 cm de côté) dont les pierres calcaires (97x50x38cm, 44x30x20cm, 50x40x18cm, 50x35x40cm, 105x35cm, 25x15cm) étaient liées par un mortier de sable beige. Le parement extérieur dressé était composé de 4 assises régulières avec des pierres équarries, des cales et un liant affleurant puis les 3 assises suivantes avaient des pierres de plus en plus grosses ébauchées et brutes vers la base et le liant baveux, pour une hauteur de 1,25 m. Un empattement de 12 cm et 32 cm de hauteur était déposé sur une semelle de 17 cm de largeur et 42 cm de hauteur, laquelle était appuyée sur le sol naturel stérile.
Seconde église	Cinquième place publique (*circa* 1840)	ST-65	17A, 18B, 18E, 18F	Dallage en pierre	15,30	5,78	6,25	0,10	Il s'agit d'un dallage en pierres brutes et moellons de calcaire et granite (18x5cm, 8x8cm, 12x10cm) sur un seul lit formant l'ancienne place publique à côté de l'église. Ce dallage avait de plus grosses pierres le long des murs ST-63 et ST-66.
	Sacristie (1813)	ST-60	17A	Fondation en pierre maçonnée (mur est)	15,20	0,80	6,51	>0,50	Il s'agit des fondations formant la sacristie ajoutée en 1813. Chacun de ces vestiges a été dérasé autant pour la construction de la troisième église (ST-59) que pour la construction du parvis (ST-56). Tous les murs étaient composés d'un parement double avec blocage de 0,8 m de largeur et tous imbriqués ensemble, mais simplement appuyés sur le mur du transept (ST-63). Dans le cas du mur ouest (ST-68), deux sondages manuels ont permis d'observer le mode de construction de la fondation. Il était composé de trois assises dressées et régulières de 0,2 m de hauteur composées de pierres équarries (46x18cm, 42x25cm, 30x25cm, 18x7cm, 22x7cm) liées par un mortier de chaux grisâtre affleurant et légèrement couvrant. Elles étaient déposées sur quatre autres assises, mais légèrement en retrait de 5 cm, irrégulières et à tout venant avec de pierres ébauchées ou brutes, de nombreuses cales et le mortier de chaux beige posé en creux. Ce changement de mode marquerait la différence entre la partie enfouie et visible du bâtiment. De plus, à la surface du vestige, un espace pour une solive était visible. Il mesurait 0,5 m sur 0,36 m sur 0,15 m. Des pierres moins grosses avaient été utilisées pour délimiter le contour de celui-ci et le mortier était imprégné des traces de fibres de bois. Un empattement extérieur de 18 à 25 cm de largeur était aussi présent.
		ST-61	17A	Fondation en pierre maçonnée (mur sud)	15,20	0,80	5,73	0,50	
		ST-68	17A, 18B, 18D	Fondation en pierre maçonnée (mur ouest)	15,87	0,80	3,52	1,90	

Ensemble structurel	Identification/ datation	Numéro	Sous-opération(s)	Type de vestige	Altitude (m NMM)	Dimensions dégagées (m)			Description
						Largeur	Longueur	Hauteur	
Seconde église	Bas-côté (1774)	ST-75	17A, 18G, 18 H	Base de pilier en pierre maçonnée	15,50	1,30	2,00	0,60	Il s'agit d'une base de pilier mesurant 2 m sur 1,3 m d'une assise de 0,2 m de hauteur appuyé sur la surface dérasée du mur d'origine (ST-70). Le pilier en soi est carré de 0,94 m de côté et 2 assises résiduelles de 0,4 m de hauteur et centré sur l'ancienne fondation.
		ST-73	18C	Drain en bois	14,81	0,20	1,08	0,06	Un quart de tronc évidé de 0,2 m de largeur sur 1,08 m de longueur qui passait sous le mur de bas-côté (ST-66) et longeant le mur ouest du transept (ST-64).
		ST-66	17A, 18C, 18F	Fondation en pierre maçonnée	15,91	0,90	5,08	2,20	Il s'agit du mur du bas-côté sud ajouté en 1774. Il était appuyé contre le coin des murs du transept de 1725 (ST-63 et ST-64). Plus large que ces derniers, il était composé d'un parement double avec blocage dressé. Des pierres calcaires brutes et ébauchées ainsi que des moellons (23x18x8cm, 38x27x15cm, 25x18cm, 25x12cm, 15x15cm) composaient les 7 assises plus ou moins régulières. Elles étaient déposées sur une semelle extérieure de 0,3 m de largeur et 1,2 m de hauteur. Le tout était lié par un mortier de chaux baveux de 3 cm d'épaisseur. Un crépi avait été appliqué seulement sur le parement intérieur du bâtiment. Deux ouvertures de 0,2x0,3 m, désormais bouchées, traversaient le mur pour laisser passer des drains en bois.
	Palisade (1744)	ST-76	18B et 18D	Négatif de palissade	14,28	0,40	3,18	0,50	Il s'agit de l'empreinte laissée dans le sol du retrait de la palissade de 1744. La tranchée avait des bords réguliers en cuvette d'environ 0,4 m de largeur au fond de laquelle 4 empreintes circulaires de 15 à 25 cm de diamètre illustraient l'emplacement des pieux à base plane. La tranchée a été tronquée par la construction du mur ouest de la sacristie (ST-68).
	Transept (1725)	ST-63	17A, 18A, 18F	Fondation en pierre maçonnée	16,11	0,66	5,86	2,05	Il s'agit des murs ouest et sud formant le transept sud ajouté en 1725 à la seconde église. Ces vestiges étaient formés d'un parement double avec blocage (<0,2 m de côté) de pierres calcaires brutes et ébauchées sauf pour les pierres angulaires qui étaient équarries (30x35x25cm, 60x20x15cm). Elles étaient liées par un mortier de chaux gris-beige de 0,02 m d'épaisseur affleurant et désagrégé. L'appareil était régulier, dressé et composé de 5 assises plus ou moins régulières de 0,2 à 0,3 m de hauteur. Toutes les faces des vestiges étaient recouvertes d'un crépi à base de chaux de 1,5 cm d'épaisseur dans sa portion hors sol de 0,9 m. Un second crépi à base de sable plus mince et fragile avait été ajouté du côté est de ST-68. Il n'était présent que sur l'assise résiduelle la plus élevée, ce qui coïncide avec le changement de mode de construction de ST-68 qui correspondrait au vide sanitaire sous le plancher. Dans ce secteur, seules 2 assises étaient régulières et dressées de 0,3 m de hauteur. Elles étaient appuyées sur 4 assises plus ou moins régulières et plus ou moins dressées de pierres brutes formant un empattement extérieur d'au maximum 0,1 m de largeur dans sa portion est. Un empattement beaucoup plus large de 0,25 à 0,3 m de largeur et 0,8 m de hauteur était présent du côté intérieur. Le mur est du transept a été tronqué par la construction de la troisième église. Le mur ouest du transept avait été chainé au mur d'origine de 1705 (ST-70).
		ST-64	17A, 18A	Fondation en pierre maçonnée	16,14	0,66	3,00	2,08	
		ST-77	17A	Mur est du transept	15,22	0,65	0,97	>0,80	
	Deuxième place publique (*circa* 1710)	ST-69	17A, 18B, 18D, 18E, 18F	Dallage en pierre	14,85	5,78	9,37	0,10	Il s'agit d'un dallage en pierres brutes et moellons de calcaire et de granite (14x6cm, 8x6cm, 10x7cm) avec des cailloutis, des cailloux et des granules de mortier sur un seul lit très compact formant l'ancienne place publique à côté de l'église après la conquête.
	Plancher intérieur (1705)	ST-74	18G	Plancher de bois	14,87	0,60	0,85	0,04	Il s'agit d'une section de plancher de l'église, formé de 5 planches de 12 cm de largeur et 4 cm d'épaisseur appuyées sur l'empattement intérieur de ST-70. Il mesurait au maximum 0,85 m sur 0,60 m mais avait été tronqué par les événements de construction associés à la troisième église.
	Mur d'origine (1705)	ST-70	17A, 18C,18G, 18 H	Fondation en pierre maçonnée	15,10	1,10	6,78	1,05	Il s'agit du mur sud d'origine de la seconde église de 1705. Il était composé d'un parement double avec blocage dressé. Il était formé de 6 assises de moellons avec un empattement intérieur de 8 cm et extérieur de 12 cm au même niveau que les fosses sépulcrales. Son élévation a probablement été dérasée lors de l'ajout des bas-côtés (ST-66) et des piliers furent aménagés au-dessus (ST-75).

2.3 Traitement de la culture matérielle

Les objets-témoins récupérés dans le cadre de cette intervention ont été ensachés temporairement selon leur lot de provenance. Ces sacs ont ensuite été acheminés au laboratoire à la fin de l'intervention. Les artéfacts et écofacts ont fait l'objet d'un traitement préliminaire (nettoyage, lavage et classement), puis ont été classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (lot). L'inventaire des objets-témoins a par la suite été réalisé selon le cadre de classification adopté en archéologie (matériaux/fonction), le tout sur des fiches informatisées à l'aide des logiciels FileMaker Pro et Excel (annexe 1).

L'inventaire de la collection consiste à enregistrer chacun des éléments de l'assemblage archéologique dans un tableau ou un système de gestion de base de données conçu de façon à contenir toutes les données pertinentes à la description et à l'identification des artéfacts et écofacts, mais également à permettre leur analyse. L'inventaire comprend l'identification de la provenance (code temporaire ou code Borden, nom du site, numéros d'opération/sous-opération et de lot), de l'objet, du matériau, de la fonction, ainsi que le constat d'intégrité de l'objet, le nombre de fragment(s) et le nombre d'objet(s). À cela s'ajoutent la transcription des inscriptions et la description des marques observables, la description typologique de l'objet, des décors et des altérations, la datation lorsque possible et, enfin, le numéro de la boite dans laquelle se trouve l'objet et le numéro de catalogue, le cas échéant. Il est à noter que la collection sera déposée à la Réserve des collections du Musée d'archéologie de Roussillon, comme c'est le cas de l'ensemble des collections archéologiques du site patrimonial de La Prairie. Des analyses spécialisées ont été effectuées sur certains artéfacts de la collection avant leur dépôt afin de faire ressortir des caractéristiques de l'assemblage archéologique. Leur méthodologie est présentée ci-dessous.

2.4 Analyse lithique

L'analyse lithique constitue une démarche essentielle pour caractériser les artéfacts autochtones en pierre et ainsi permettre de les remettre en contexte chronotypologique alors que des dates absolues ne sont pas toujours possibles à déterminer. Elle permet par la même occasion d'éliminer les géofacts (pierres de nature non anthropique) de la collection garantissant un assemblage pertinent des éléments lithiques d'origine humaine. Ces artéfacts lithiques permettent d'inférer certaines pratiques culturelles, activités, réseaux d'échange et de mouvance d'une population. L'analyse se fait en quatre étapes : l'identification de la matière, la catégorisation techno-fonctionnelle, les mesures et quantifications et les observations complémentaires (annexe 2). Les sous-sections suivantes décrivent les méthodes d'analyse.

2.4.1 Identification de la matière

L'analyse commence par l'identification du matériau de l'objet. Cette étape repose sur un examen macroscopique, prenant en compte plusieurs critères :

- Texture
- Couleur
- Transparence
- Présence d'inclusions
- Granulométrie

2.4.2 Catégorisation techno-fonctionnelle de l'objet

L'objet est ensuite classé selon sa catégorie techno-fonctionnelle, généralement répartie en trois :

- Débitage (éclats ou débris issus de la taille)
- Nucléus (support ayant servi à la production d'éclats ou de lame)
- Outils (éléments retouchés ou utilisés)

Dans ce dernier cas, les outils sont subdivisés en divers types :

- Bifaciaux : pointes, couteaux, etc.
- Unifaciaux : grattoirs, éclats retouchés, etc.
- Rudimentaires : éclats utilisés sans modification notable
- Non taillé

Pour l'outil, l'analyse porte également sur sa technique de fabrication :

- Mode de taille : bifacial, unifacial ou non taillé
- Type de support : éclat, bloc, plaquette, galet

L'intégrité de l'élément est également précisée (proximale, distale, mésiale, latérale ou complète).

2.4.3 Mesures et quantification

Les dimensions et le poids de l'objet sont ensuite enregistrés :

- Superficie : évaluée selon un gabarit de 50 mm^2 à 1000 mm^2
- Poids : mesuré avec une balance électronique précise à deux décimales
- Dimensions : longueur, largeur et épaisseur maximales relevées à l'aide d'un pied à coulisse
- Pourcentage de la surface couverte par du cortex : suivant une évaluation par fourchette de 25 %

2.4.4 Observations complémentaires

Enfin, un dernier champ permet d'ajouter des observations spécifiques, telles que :

- Stigmates particuliers
- Fractures
- Type de retouches
- Morphologie générale
- Association typologique

L'ensemble de ces observations sont effectuées par examen macroscopique et à l'aide d'une loupe binoculaire.

2.5 Analyse bioarchéologique

Seules l'identification et la localisation des fosses de sépulture étaient prévues au présent mandat. Toutefois, des ossements humains épars, provenant des déblais de la construction de la troisième église, ont été récupérés afin d'être analysés et réinhumés par la Paroisse. L'analyse bioarchéologique constitue une démarche essentielle pour caractériser les individus inhumés dans un cimetière et, par extension, pour appréhender les dynamiques sociales, sanitaires et culturelles d'une population. Elle repose sur l'étude de quatre paramètres fondamentaux : l'âge au décès, le sexe biologique, la stature et les éventuelles anomalies osseuses associées à des pathologies, des traumatismes ou des activités physiques répétées. Les informations recueillies sont intégrées dans des bases de données afin de permettre des comparaisons intra- et intersites, favorisant ainsi une meilleure compréhension de l'évolution des populations et de leurs conditions de vie au fil du temps (annexe 3). Les sous-sections suivantes décrivent les méthodes d'analyse.

2.5.1 Estimation de l'âge au décès

L'estimation de l'âge au décès repose sur l'observation des caractéristiques morphologiques et anatomiques du squelette, différenciant les individus immatures, encore en développement, des adultes, dont la croissance est achevée. La précision des données dépend de l'état de préservation des restes, bien que des méthodes éprouvées permettent de regrouper les individus en neuf classes d'âge :

- Fœtal : 0 à 40 semaines
- Néonatal : De la naissance à 28 jours
- Nourrisson : De 1 mois à 2 ans
- Jeune enfant : de 3 à 7 ans
- Enfant : 8 à 12 ans
- Adolescent : 13 à 20 ans

- Jeune adulte : 21 à 35 ans
- Adulte moyen : 36 à 50 ans
- Adulte mature : 51 ans et plus

Chez les individus immatures, l'analyse dentaire, portant sur la calcification des couronnes et des racines ainsi que sur les schémas d'éruption, demeure la méthode la plus précise (AlQahtani *et al.*, 2010; Liversidge *et al.*, 1998; Moorrees *et al.*, 1963). D'autres approches, telles que l'étude des centres d'ossification et de l'union des épiphyses, permettent d'affiner les estimations, notamment pour les adolescents âgés de 12 à 20 ans (Cunningham *et al.*, 2016). De plus, diverses mesures effectuées sur les os longs du squelette immature offrent des données supplémentaires pour estimer l'âge au décès (Johnston, 1962; Scheuer et Black, 2000; Sundick, 1972). Afin de garantir la fiabilité des résultats, il est recommandé d'utiliser plusieurs méthodes et de croiser les données obtenues, tout en priorisant les méthodes offrant la meilleure précision pour l'estimation finale.

Chez les adultes, l'évaluation repose principalement sur l'observation des processus dégénératifs, qui varient selon des facteurs génétiques, environnementaux et nutritionnels. Bien que ces processus soient soumis à des variations interindividuelles et interpopulationnelles, ils permettent de distinguer les adultes jeunes des adultes matures. L'union des épiphyses se produit encore dans plusieurs zones du squelette crânien et postcrânien entre la fin de l'adolescence et le début de la trentaine, fournissant ainsi un indicateur relativement fiable de l'âge pour cette tranche d'âge spécifique. Ainsi, pour ce groupe, l'observation des anneaux annulaires vertébraux (Albert et Maples, 1995), de l'épiphyse médiale de la clavicule (Scheuer et Black, 2000), des segments sacrés (Cunningham *et al.*, 2016 : 261), des épiphyses iliaque, ischiatique et ramale (Cunningham *et al.*, 2016 : 376), de la synchondrose sphéno-occipitale (Cunningham *et al.* : 68) et de l'articulation pétro-occipitale (Hershkovitz *et al.*, 1997, 1999) peut s'avérer particulièrement éloquente.

Les processus dégénératifs observés dans les structures articulaires, notamment la symphyse pubienne (Brooks & Suchey, 1990), la surface auriculaire de l'os iliaque (Buckberry et Chamberlain, 2002; Lovejoy *et al.*, 1985) et de l'extrémité des côtes (Hartnett, 2010; İşcan *et al.*, 1984), fournissent des indices additionnels. D'autres critères, comme les granulations de Pacchioni, l'arthrose ou l'ossification de tendons et la fermeture des sutures crâniennes (Buikstra et Ubelaker, 1994), peuvent également être utilisés, bien que leur fiabilité soit limitée. L'estimation de l'âge pour les individus de plus de 50 ans reste particulièrement problématique dans les contextes archéologiques.

2.5.2 Évaluation du sexe biologique

L'évaluation du sexe d'un squelette est plus précise chez les individus adultes, car les caractères discriminants apparaissent avec la puberté. Les caractéristiques squelettiques utilisées pour déterminer le sexe varient selon les éléments squelettiques disponibles, mais les différences

morphologiques du bassin offrent généralement la plus grande précision. L'examen visuel du bassin est la méthode privilégiée (Brůžek *et al.*, 2017 ; Klales *et al.*, 2012 ; Phenice, 1969). Cependant, d'autres critères peuvent également être pris en compte, tels que la morphologie du crâne (Buikstra et Ubelaker, 1994 ; Stewart, 1970), la robustesse générale des os et leurs dimensions (Ammer *et al.*, 2019 ; Bass, 2005 ; Buikstra et Ubelaker, 1994 ; Curate *et al.*, 2016, 2021).

Les variations morphologiques observées varient toutefois dans le temps et l'espace, en réponse à des facteurs culturels et biologiques spécifiques à chaque population. Ainsi, il est crucial d'adapter les critères aux contextes archéologiques et ethnographiques propres à chaque cas étudié. L'évaluation doit inclure une description détaillée de chaque trait observé afin de favoriser des comparaisons objectives entre individus et d'augmenter la confiance dans l'attribution finale du sexe biologique. Enfin, il est recommandé de combiner un maximum de critères pour obtenir une analyse aussi précise que possible.

2.5.3 Les traits discrets

Les traits discrets, aussi appelés traits non métriques, se manifestent par de légères variations morphologiques au sein du squelette, généralement asymptomatiques pour l'individu affecté. Ces caractéristiques incluent des variations mineures dans la forme ou la structure osseuse, telles que des foramens surnuméraires ou des processus osseux inhabituels.

En bioarchéologie, l'étude des traits discrets permet d'établir des liens biologiques au sein d'une population ou entre différentes populations. Ces traits peuvent également fournir des indices sur l'ascendance et l'origine des individus. Bien que leur utilisation pour interpréter les activités ou les comportements passés demeure sujette à débat (Finnegan, 1978 ; Saunders, 1978; White *et al.*, 2012), ils constituent des éléments importants dans la reconstitution des liens génétiques et sociaux d'une population.

2.5.4 Les pathologies

L'analyse bioarchéologique ne se limite pas à la documentation des variations normales du squelette, mais inclut également l'étude des variations pathologiques. Ces dernières peuvent fournir des informations précieuses sur l'état de santé des populations passées, incluant des données sur l'alimentation, les carences nutritionnelles et les maladies infectieuses. Par exemple, certaines maladies ou blessures laissent des stigmates durables sur les os ou les dents, permettant de documenter des épisodes de stress physiologique, des pratiques de travail ou des événements traumatiques.

Des ouvrages de référence, tels que ceux d'Aufderheide *et al.* (1998), Ortner (2003) et Steinbock (2014), proposent des méthodologies et des critères diagnostiques pour identifier et interpréter les pathologies observées sur des restes squelettiques. Ces travaux offrent un cadre essentiel pour contextualiser les résultats obtenus.

2.5.5 La stature

L'estimation de la stature d'un individu repose sur des mesures précises des os longs, complétées par l'utilisation de formules discriminantes issues de recherches bioarchéologiques et anthropologiques (Trotter, 1970 ; Trotter et Gleser, 1952, 1958). La base de données bioarchéologique utilisée pour ces analyses contient 138 mesures standardisées, établies à partir de recommandations et de standards reconnus dans de nombreux ouvrages de référence en bioarchéologie et en anthropologie judiciaire. Ces mesures sont non seulement pertinentes pour évaluer la stature, mais peuvent également être intégrées dans les méthodes métriques d'évaluation du sexe biologique et d'estimation de l'âge à la mort, tel que présenté précédemment.

Pour déterminer la taille squelettique avec précision, les formules discriminantes appliquées nécessitent la connaissance de certaines variables fondamentales telles que le sexe biologique, l'origine ethnique et l'âge au décès. Ces facteurs influencent directement l'efficacité et l'exactitude des calculs. Enfin, les nombreuses données collectées au cours de l'analyse bioarchéologique permettent également d'explorer les variations anatomiques, tant au sein d'une population qu'entre différentes populations, offrant ainsi des perspectives élargies sur la diversité biologique et les conditions de vie des groupes étudiés.

2.5.6 Corpus à l'étude

Près de 600 ossements ou fragments d'ossements humains épars ont été récupérés lors de l'intervention de 2024. Afin de les inventorier, une base de données Excel spécialement conçue pour ce type d'analyse a été utilisée (voir annexe 3). Chaque ossement y est enregistré avec un numéro d'inventaire unique, accompagné d'une identification précise, d'observations sur les processus taphonomiques, de notations sur les modifications anormales (par exemple, la présence de pathologies), de mesures morphométriques et d'autres commentaires pertinents.

L'objectif principal de cet inventaire est de déterminer le nombre minimal d'individus (NMI) représentés dans l'ensemble. Le NMI est une estimation quantitative qui aide à établir le plus petit nombre d'individus nécessaires pour expliquer un assemblage osseux donné. Cette estimation repose sur l'identification de parties squelettiques uniques, telles que des os pairs (par exemple, fémurs ou humérus) ou des éléments anatomiques non redondants (comme les crânes ou les vertèbres atlas), en tenant compte des différences de taille, de robusticité et de caractéristiques morphologiques.

Par exemple, si un assemblage contient trois fémurs gauches et deux fémurs droits, le NMI est de trois, car au moins trois individus sont nécessaires pour expliquer ces restes. Cependant, cette méthode peut sous-estimer le nombre d'individus dans des contextes où les ossements sont très fragmentés ou diagnostiques insuffisants.

2.6 Traitement des données et rédaction du rapport

Le traitement des données correspond à l'ensemble des activités de mise en forme, d'intégration et d'analyse des corpus recueillis. Il implique notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, la production des plans, des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, menant, en bout de piste, à la production du présent rapport. Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, ont été produits afin de faciliter l'accès aux principales données des interventions : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques, vestiges architecturaux. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des profils stratigraphiques et des vestiges, a été réalisée au moyen du logiciel AutoCAD.

Les diverses composantes du tissu archéologique ont été regroupées à l'intérieur de séquences chronologiques incorporant les données provenant des fouilles manuelles (lots) et des relevés stratigraphiques (couches). Chacun des éléments de cette séquence correspond à autant d'événements stratigraphiques qui regroupent l'essentiel des lots et des couches, considérés comme synchrones et dont la formation (déposition, accumulation, altération, etc.), qui témoigne d'un même événement ou groupe d'événements associés aux différentes phases de l'occupation humaine du secteur ciblé. Ce procédé permet d'organiser l'ensemble des dépôts identifiés sur une base chronologique.

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES

Les données présentées dans ce chapitre proviennent essentiellement de l'étude de potentiel archéologique de la Maison-à-Tout-le-Monde (site BiFi-15, 135, chemin de Saint-Jean, La Prairie) réalisée par Arkéos en 2019(b). Elles ont été synthétisées pour les besoins de la présente étude.

3.1 Cadre environnemental

La Ville de La Prairie se trouve sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en Montérégie, dans la grande région métropolitaine de Montréal. Le noyau du Vieux-La Prairie est déclaré site patrimonial depuis 1975. Il comprend 55 sites archéologiques, dont le site BiFi-15 à l'étude. Ce cœur villageois est localisé à l'emplacement d'une petite colline. Les Jésuites s'y étant installés au début de la colonisation relataient déjà, en 1647, ce caractère topographique particulier à travers la vaste prairie du secteur. C'était donc un environnement couvert de plantes herbacées et dépourvu de couverture arborée continue à l'arrivée des premiers Européens dans la région. D'ailleurs, des analyses macrofossiles réalisées par Larouche (Arkéos, 2010b : annexe 4) sur des échantillons de sol provenant de deux sites localisés à la limite nord du Vieux-La Prairie (BiFi-21 et BiFi-26) ne contenaient aucun vestige d'arbre, ce qui appuie cette hypothèse.

Le terrain à l'étude, d'une élévation maximale de 16 m NMM, n'a été accessible aux occupations humaines que tardivement. En effet, le versant nord des hautes terres appalachiennes n'a commencé à être dégagé par le front glaciaire en retrait en direction nord que vers 13 500 ans AA (Occhietti et Richard, 2003 ; Parent et Occhietti, 1999 : 128). Cela a formé le lac glaciaire à *Candona* qui englobait la haute vallée du Saint-Laurent vers l'ouest et s'étendait vers le nord-est jusqu'à Warwick. Il a perduré jusqu'à l'ouverture du détroit de Québec et la formation de la mer de Champlain. L'altitude maximum des paléorivages du lac à *Candona* variait entre 180 m au sud (dans la vallée du lac Champlain) et 230 m, sur la bordure inférieure des hautes terres appalachiennes. Durant cet épisode, la plaine de Montréal était complètement inondée et seuls émergeaient les sommets des Montérégiennes.

La dislocation progressive de l'inlandsis laurentidien dans l'axe du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1999) en aval de Warwick a permis aux eaux marines d'envahir les basses-terres du Saint-Laurent et d'initier l'épisode de la mer de Champlain. Cet événement s'est produit vers 13 100 ans AA (Occhietti et Richard, 2003) et il s'est accompagné d'une baisse rapide du niveau jusqu'à l'altitude de 175 m (Parent et Occhietti, 1988). Rapidement, le relèvement isostatique postglaciaire engendra une remontée rapide des terres et par extension, une baisse tout aussi abrupte du niveau des eaux, son niveau passant de 174 m NMM il y a 13 000 ans AA à un minimum de 12 m NMM il y a 7 500 ans AA (Richard, 2014). Entre-temps, il y a 10 600 ans AA, la mer de Champlain céda la place à un milieu lacustre d'eau douce, le lac à *Lampsilis*. Tout le bourg de La Prairie, situé sous les 16 m d'altitude, se trouvait alors encore sous l'eau.

L'épisode du lac à *Lampsilis* se termine vers 7 500 ans AA, moment où le processus d'émersion des terres confinait de plus en plus le plan d'eau qui, lui, prenait progressivement un caractère fluvial (proto-Saint-Laurent). À cette époque, le niveau d'eau atteignait 12 m NMM (figure 3). C'est durant cette période que la colline du bourg de La Prairie aurait émergé pour la première fois et pourrait être devenu habitable sous la forme d'un îlot. Cette régression a été suivie d'une importante transgression et, à partir de ± 6 500 ans AA, le niveau des eaux remonta pour atteindre 18-20 m NMM il y a ± 5 000 ans AA.

Par la suite, le plan d'eau s'est abaissé en intégrant tout de même des fluctuations qui auraient affecté partiellement le paysage de l'aire d'étude. Une nouvelle transgression, centrée sur 3 000 ans AA, aurait tout de même atteint le niveau d'environ 15 m NMM, ce qui aurait entraîné une inondation partielle de l'îlot. Comme la colline du bourg de La Prairie semble correspondre à un banc alluvial sableux, il est aussi possible qu'elle se soit formée durant cette transgression. C'est après 3 000 ans AA, que les terres de la région de La Prairie se sont finalement asséchées et que le bombement correspondant au bourg de La Prairie a définitivement émergé.

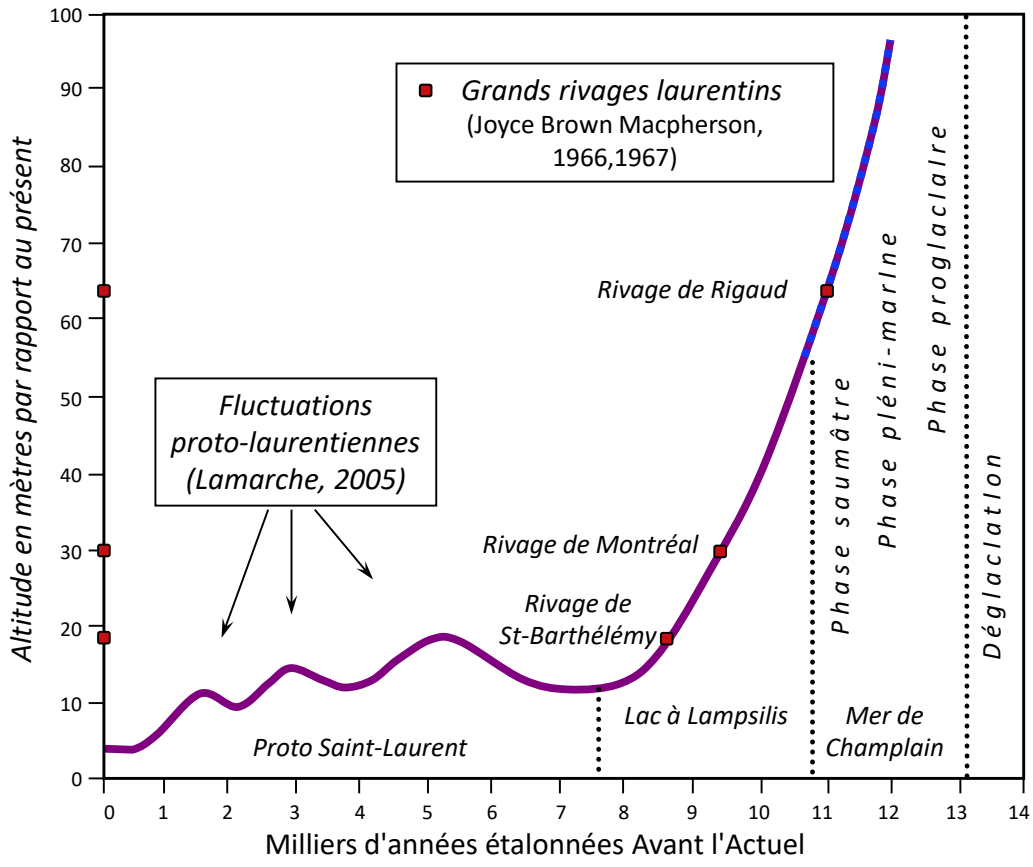


Figure 3 - Courbe d'émersion applicable à la grande région de Montréal (Pierre J.H. Richard, comm. pers., 2017)

Aujourd'hui, l'espace est urbanisé, mais conserve de nombreux bâtiments ancestraux. Des espaces verts sont présents en bordure de ce cadre bâti désormais ceinturé par la route 132, à l'ouest, et le boulevard Taschereau, un peu plus à l'est. Grâce à un partenariat avec Hydro-Québec, Bell et Gaz Métro pour l'enfouissement des fils électriques et des services, le paysage urbain a su conserver une authenticité et une simplicité permettant de bien apprécier ce quartier historique convenablement mis en valeur par des rappels au sol ainsi que des panneaux d'interprétation (Arkéos, 2010a).

3.2 Occupations autochtones

Traditionnellement, les archéologues subdivisent l'occupation autochtone précoloniale du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien (12 500-8 800 ans AA), l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000-450 ans AA). Chacune de ces périodes, elles-mêmes redivisées en sous-périodes, traditions ou phases, se distingue les unes des autres par une diversité des traits matériels, comme la présence d'un type particulier d'outils, ou encore par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

Suivant les périodes d'exondation du territoire du Vieux-La Prairie, une présence autochtone était possible dès l'Archaïque moyen. Les données archéologiques connues démontrent pour leur part une occupation à l'Archaïque terminal et au Sylvicole, tandis que les données historiques rappellent la persistance de la présence autochtone à la période coloniale.

3.2.1 Période de l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA)

Au cours de l'Archaïque, le climat général se stabilise. La végétation se densifie davantage et favorise alors l'établissement d'habitats d'une faune plus sédentaire. Les basses-terres du Saint-Laurent émergent graduellement des eaux de moins en moins salées de la mer de Champlain. Les rives deviennent alors de longues étendues planes, constituées de sédiments fins. Ces terres nouvellement exondées sont couvertes de milieux humides, un peu à l'image des rives actuelles du lac Saint-Pierre entre les villes de Sorel et de Trois-Rivières. Ce sont principalement aux confluences des rivières, là où s'accumulent les sédiments sableux qu'elles ont charriés, que se trouvent les meilleurs emplacements pour y établir un campement. Évidemment, c'est à ces endroits que le drainage est le plus efficace, contrairement aux endroits recouverts d'argile marine.

Les groupes de l'Archaïque se démarquent de leurs prédécesseurs par une occupation du territoire qui semble plus intensive. Rapidement, les grandes vallées seront explorées sur l'ensemble du territoire québécois. Les axes de circulation sont mieux définis et servent plus efficacement aux déplacements des groupes humains et à leurs idées. Les rencontres annuelles entre différentes bandes sont mieux organisées, favorisant l'échange des récits et de l'information. Aussi, ces groupes utilisent de plus en plus des matériaux régionaux. Les principales sources de matières premières lithiques du

Québec ont été découvertes au cours de cette période. Ces groupes deviennent progressivement des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs avec une alimentation plus variée (cervidé, ours, castor, anguille, esturgeon, noix et petits fruits). La diversification de l'exploitation des ressources entrevue à la fin de la période paléoindienne se concrétise ainsi davantage durant cette période pour devenir une exploitation saisonnière en fonction des disponibilités (Arkéos, 2018 : 45).

Les embouchures de rivières, vers où convergent plusieurs ressources, sont prisées par les groupes humains. L'exploitation de frayères comme celle de Pointe-du-Buisson (Clermont et Chapdelaine, 1982) est un exemple des connaissances acquises lors de l'exploration de la portion haute de la vallée laurentienne. Le bassin de La Prairie, quelque peu plus en aval, devait aussi présenter un potentiel intéressant puisque ses eaux peu profondes, en aval de rapides, offraient un refuge intéressant pour la sauvagine, en particulier lors des passages de la Bernache du Canada. De plus, les rives quasi lacustres et celles des rivières à faible courant devaient être favorables à la présence de plantes comestibles comme le riz sauvage (graminée du genre Zizania). La récolte de certains végétaux s'intensifiait parallèlement à une exploitation de plus en plus intensive des ressources du territoire.

À La Prairie, trois sites, à environ 100 m de l'aire d'intervention, témoignent d'une occupation lors de la période terminale de l'Archaïque. Il s'agit des sites BiFi-4, BiFi-16 et BiFi-38, situés sur les côtés sud et ouest de l'ancienne colline, où trois pointes de projectile typique de cette période ont été mises au jour (types : *Lamoka*, *Small Stem* et *Normanskill*). Il semble cependant que la présence humaine à l'Archaïque reste ponctuelle et anecdotique et ce n'est que quelque 500 ans plus tard, soit au Sylvicole moyen ancien, qu'il est possible hors de tout doute d'attester d'une présence régulière et intensive.

3.2.2 Période du Sylvicole (3 000-450 ans AA)

Par rapport à la période qui la précède, la période du Sylvicole verra une exploitation de plus en plus intense de diverses sources alimentaires dans un territoire de moins en moins étendu. Les groupes auront donc tendance à adopter un mode de vie plus sédentaire, à mieux définir les limites de leur territoire et à développer des réseaux d'échanges avec les groupes limitrophes. Le développement de la récolte opportuniste et éventuellement de la culture de plantes indigènes et exotiques bouleversera davantage les modes de vie ancestraux. Les structures sociales seront alors complexifiées, surtout en réponse à l'augmentation importante des populations vivant dans des territoires plus circonscrits géographiquement et socialement. La période culturelle du Sylvicole se divise entre Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA), Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA), et Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA).

Pour l'archéologie, cette période se démarque de l'Archaïque principalement par la présence soudaine de récipients en terre cuite (la poterie), par la construction de tertres, par la modification des habitations et des schèmes d'établissement (Chapdelaine, 1990 : 2). Cependant, ce ne sont pas tous les sites de cette période qui possèdent des tessons de poterie dans leur assemblage archéologique. Ceci ne signifie pas que les occupants de ces sites n'utilisent pas de poterie. Cela pourrait plutôt illustrer la persistance d'une grande mobilité, obligée par de nombreuses contraintes comme celle d'obtenir certaines matières premières immobiles.

Il y a environ 1 000 ans, l'agriculture deviendra une activité importante pour les groupes de la vallée du Saint-Laurent. C'est donc dans les régions méridionales du Québec, là où les conditions sont maximales pour l'agriculture, que se situe le Sylvicole. S'ajoutent également tous les lieux où ces groupes ont séjourné lors de leurs déplacements sur le territoire. On sait que des groupes plus sédentaires parcouraient tout de même de grandes distances à l'intérieur de la péninsule du Québec-Labrador pour diverses raisons (approvisionnement, maintien des relations avec d'autres groupes de l'hinterland, raids, etc.). Des alliances se créaient dans le but d'obtenir certaines ressources essentielles et qui se raréfiaient aux alentours des hameaux et villages.

Plus d'un millier de tessons de poterie ont été découverts sur la colline de La Prairie, aidant à mieux dater les occupations humaines au Sylvicole (Arkéos, 2010a : 129). L'étude de ces tessons a permis d'identifier cinq périodes d'occupations humaines distinctes et consécutives de la colline de La Prairie débutant au Sylvicole moyen ancien (circa 2 350-1 950 AA) et se prolongeant jusqu'au Sylvicole supérieur récent (650-400 AA). La répartition spatiale de ces occupations semble généralisée sur l'ensemble de la colline, malgré la nature fragmentaire des recherches archéologiques qui y ont été effectuées. Une plus forte concentration des opérations ayant permis la découverte de tessons se trouve dans la portion plus centrale de la colline, près de la limite séparant les sites BiFi-7 et BiFi-32. Un phénomène identique est observable en ce qui concerne la distribution spatiale des témoins lithiques (Arkéos, 2010a : 73 : figure 10). Les groupes autochtones ont utilisé de façon préférentielle la partie sommitale de la colline, tout comme le feront plus tard les premiers colons européens.

3.2.3 Présence autochtone en contexte colonial

Les informations contenues dans les archives coloniales et dans celles des missionnaires permettent d'observer les événements du passé selon une perspective particulière. On y relate l'histoire des conquérants, celle qui vante les exploits des explorateurs, des militaires, des commerçants et des missionnaires, mais qui laisse souvent en arrière-plan le rôle pourtant fondamental de ceux qui les guidaient à travers leurs sentiers. En ce sens, ces écrits doivent être compris dans le contexte général auquel ils appartiennent et appréhendés en tenant compte des biais culturels de l'époque. Ces témoignages demeurent toutefois un corpus de données fondamental pour l'étude de la présence autochtone au cours des cinq derniers siècles.

L'arrivée des premiers explorateurs européens ne s'est pas immédiatement manifestée en une prise de possession ferme du territoire et les changements aux schèmes d'occupation autochtones se sont d'abord faits de manière graduelle. Cette première période d'occupations concomitantes s'est soldée par la dispersion des populations iroquoiennes du Saint-Laurent entre la dernière visite de Jacques Cartier et 1580. À compter de cette date, l'île de Montréal et le territoire environnant ne semblent plus être un lieu quotidien d'habitation pour les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits comme dans le registre archéologique, prend l'allure de passages transitoires vers d'autres lieux de vie. Bien que les causes réelles de cette disparition demeurent inconnues, plusieurs avancent que la guerre entre les Iroquoiens et les Algonquiens pour le contrôle du fleuve et le commerce direct avec les Européens et/ou l'introduction de maladies infectieuses d'origine européenne auraient entraîné la mort de plusieurs, puis la dispersion des survivants dans les nations voisines (Trigger, 1962 ; Viau, 2012).

La rivière Saint-Jacques, tout juste au nord de La Prairie, permettait un accès privilégié à la vallée du Richelieu. D'ailleurs, Samuel de Champlain en fait état dans sa description de l'expédition menée en 1611 dans la région de Montréal dans le but de reconnaître un lieu propre pour une habitation (Giguère, 1973 : 389). À partir du bassin de La Prairie (Beaulieu et Ouellet, 1993 : 146), il est donc possible de rejoindre par portage la rivière L'Acadie, puis de déboucher au bassin Chambly de la rivière Richelieu (Beaulieu et Ouellet, 1993 : 152). De là, il est assez aisé d'atteindre les vallées appalachiennes qui se déversent vers les côtes atlantiques. Ce chemin, qui empruntait la rivière Saint-Jacques, évitait le long détour d'environ 150 km en passant par Sorel, située plus en aval sur le fleuve Saint-Laurent. Ceci est considérable. Ce chemin est en fait constitué de deux voies navigables reliées par un sentier (figure 4).

Cette route explique en bonne partie l'importance de l'emplacement de La Prairie, cet endroit se situant à l'extrémité d'un axe de circulation majeur dont l'importance s'amplifiera avec l'essor du commerce et des guerres entre la Nouvelle-France et les colonies anglaises (Lavallée, 1992 : 181 et 264). Les Autochtones empruntaient cette route lors de leurs déplacements saisonniers pour éviter les nombreux obstacles à la navigation entre l'embouchure du Richelieu et l'emplacement de Saint-Jean-sur-Richelieu. Par la suite, la colonisation européenne en changera le portrait en tentant d'y contenir la menace provenant des territoires en amont du Richelieu.

Bien que les populations autochtones n'aient vraisemblablement jamais cessé de fréquenter le territoire du Vieux-La Prairie, les documents écrits attestent de leur présence qu'en 1667, alors que le père Pierre Raffeix fait couper le bois et invite les Autochtones à venir s'y établir. Six Onneiouts (Oneidas) passent l'hiver 1667-1668 à La Prairie sous le même toit que des Français et jettent les bases de la nouvelle mission de Saint-François-Xavier-des-Prés (Arkéos, 2010). Le village prend rapidement de l'expansion et, bien que les trois nations les plus représentées étaient alors les Agniers

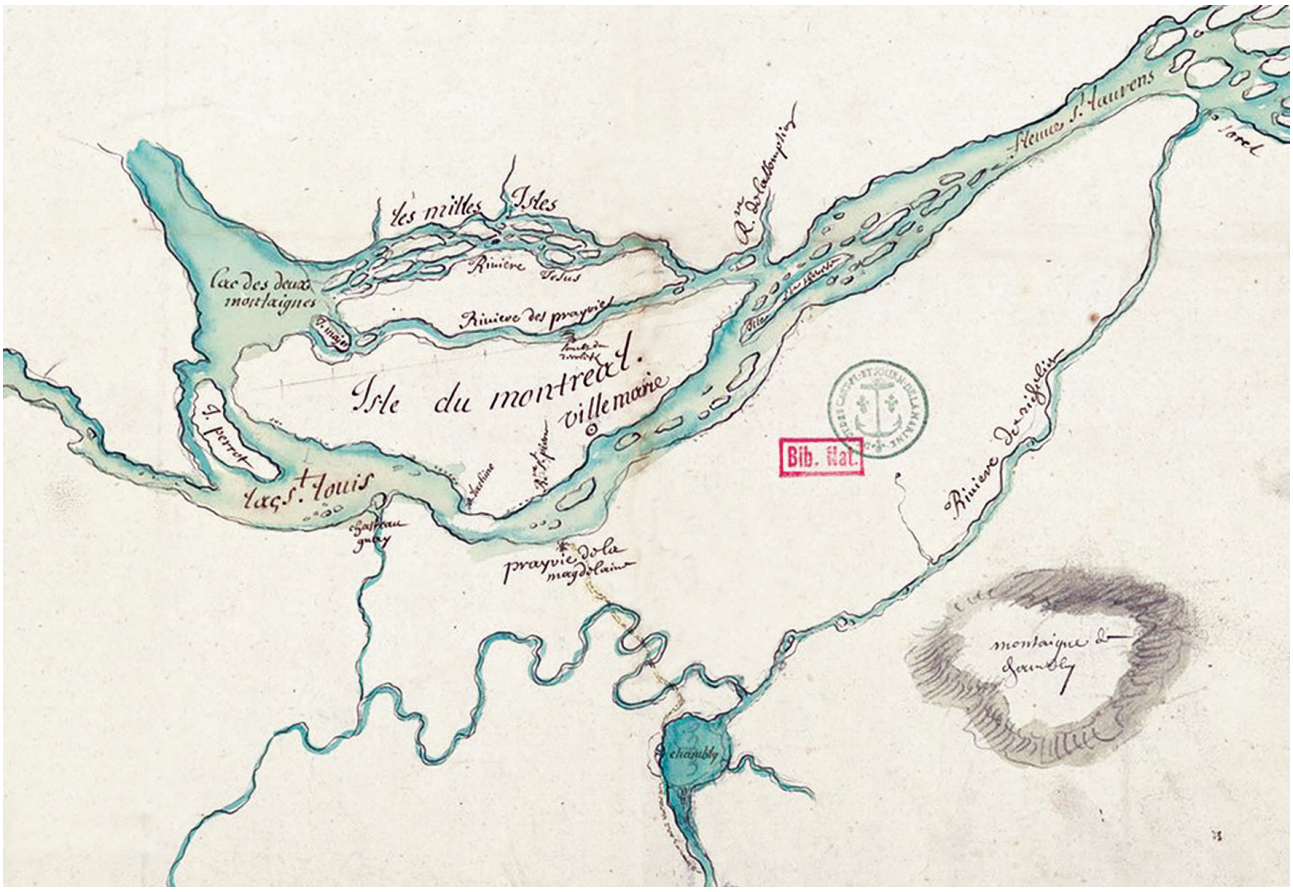


Figure 4 - Tracé du chemin reliant La Prairie au bassin de Chambly sur la rivière Richelieu. Extrait de la carte de Brisay de Denonville (1637-1710, BNF)

(Mohawks), Hurons (Wendat) et Onontagués (Onondagas), on dénombre en 1672-1673 environ vingt-deux nations en raison des captifs élevés par d'autres tribus, parmi lesquelles les Outouagannha, Gontagega, Algonquins, Montagnais, Nipissiriniens (Nipissings), Loups, Mahingans, Socokis. En 1675, les Autochtones de La Prairie demandent de nouvelles terres, se plaignant de plus en plus de la mauvaise qualité du sol, trop humide pour la culture du maïs. Cette demande leur est accordée en juillet 1676, alors que la mission est déménagée au Sault-Saint-Louis, en amont le long du fleuve, après neuf années d'opération.

Les années 1680 ramènent les guerres intempestives entre Iroquois, Français et Anglais. L'année 1687 donne le coup d'envoi à la construction de la première palissade de La Prairie, une agglomération qui regroupe alors une quarantaine de bâtisses. La première palissade, qui adopte un tracé particulier tributaire de la topographie, est terminée au printemps 1689. La présence autochtone dans le secteur du Vieux-La Prairie deviendra dès lors anecdotique, voire absente.

3.3 Occupations eurocanadiennes

En 1647, les Jésuites se font concéder une seigneurie couvrant « […] *deux lieues de terre le long du Saint-Laurent, du côté sud, à commencer depuis l'isle Sainte-Hélène jusqu'à un quart de lieue au-delà d'une prairie dite de la Magdeleine, vis-à-vis des isles qui sont proches du sault de l'isle de Montréal, espace qui contient environ deux lieues de long de la dite rivière Saint-Laurent, sur quatre lieues de profond dans les terres, tirant vers le sud* »[1]. Ce n'est qu'à partir de 1667, grâce à l'expédition de Tracy en territoire mohawk que les Jésuites vont aller de l'avant avec le projet de colonisation à La Prairie. Les Jésuites vont dès lors établir cinq côtes, le long desquelles des terres vont être concédées. À l'emplacement de ce qui deviendra le noyau villageois, un premier emplacement est accordé dès 1671. Dès 1677, pas moins de huit concessions vont former le noyau villageois (Arkéos, 1997 : 40; Commission des biens culturels du Québec, 2004). Jusqu'en 1681, l'immigration se poursuit à un rythme soutenu.

Le développement du noyau villageois va s'organiser sur les terres récemment concédées le long de deux axes perpendiculaires. Les Jésuites choisissent d'implanter leur manoir, un bâtiment en bois pourvu d'une cheminée, auquel sont adjoints des bâtiments secondaires également en bois (grange et étable) ainsi qu'une chapelle au carrefour de ces deux axes de circulation. L'axe est-ouest, décrit comme la rue qui « joint le renclos des Jésuites » et qui est aussi appelée « chemin qui va du fleuve à l'église », correspond à une portion de l'actuel chemin de Saint-Jean située à l'ouest de la rue Sainte-Marie. L'axe nord-sud, qui porte le nom de « chemin qui va au sault » ou « chemin qui va au moulin », correspond quant à lui à l'actuelle rue Saint-Ignace (Arkéos, 2001; Arkéos, 2019a).

Dès les débuts de l'occupation eurocanadienne, l'aire d'intervention est marquée par la présence de bâtiments à vocations religieuse, institutionnelle et communautaire. Une première église en bois est érigée en 1687 et un presbytère lui est adjoint en 1690-1691. Le premier couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame est quant à lui construit en 1697 (Arkéos, 2001). C'est également en 1687 qu'une enceinte palissadée est érigée de façon à protéger le bourg des attaques ponctuelles des Iroquois, mais aussi en prévision d'un possible conflit avec les colonies anglaises. La construction de cette enceinte, une palissade de pieux de bois, va s'étaler jusqu'en 1689. Érigée par Gédéon de Catalogne, elle adopte un tracé irrégulier englobant la quarantaine de bâtiments déjà localisés à cet emplacement (Arkéos, 2010a). Cet ouvrage défensif va par la suite subir un certain nombre de transformations, d'agrandissements et de réparations tout au long de son histoire jusqu'à sa disparition vers 1775 après l'invasion américaine. Un plan dressé en 1704 et attribué à Levasseur de Neré, le plus ancien plan de La Prairie retracé à ce jour, permet d'observer les différents éléments qui composent alors le bourg fortifié, dont une place publique ainsi qu'une proposition d'agrandissement de ladite palissade (figure 5).

1 Acte de concession par François de Lauson aux Religieux de la Compagnie de Jésus le 1er avril 1647. (https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3146742)

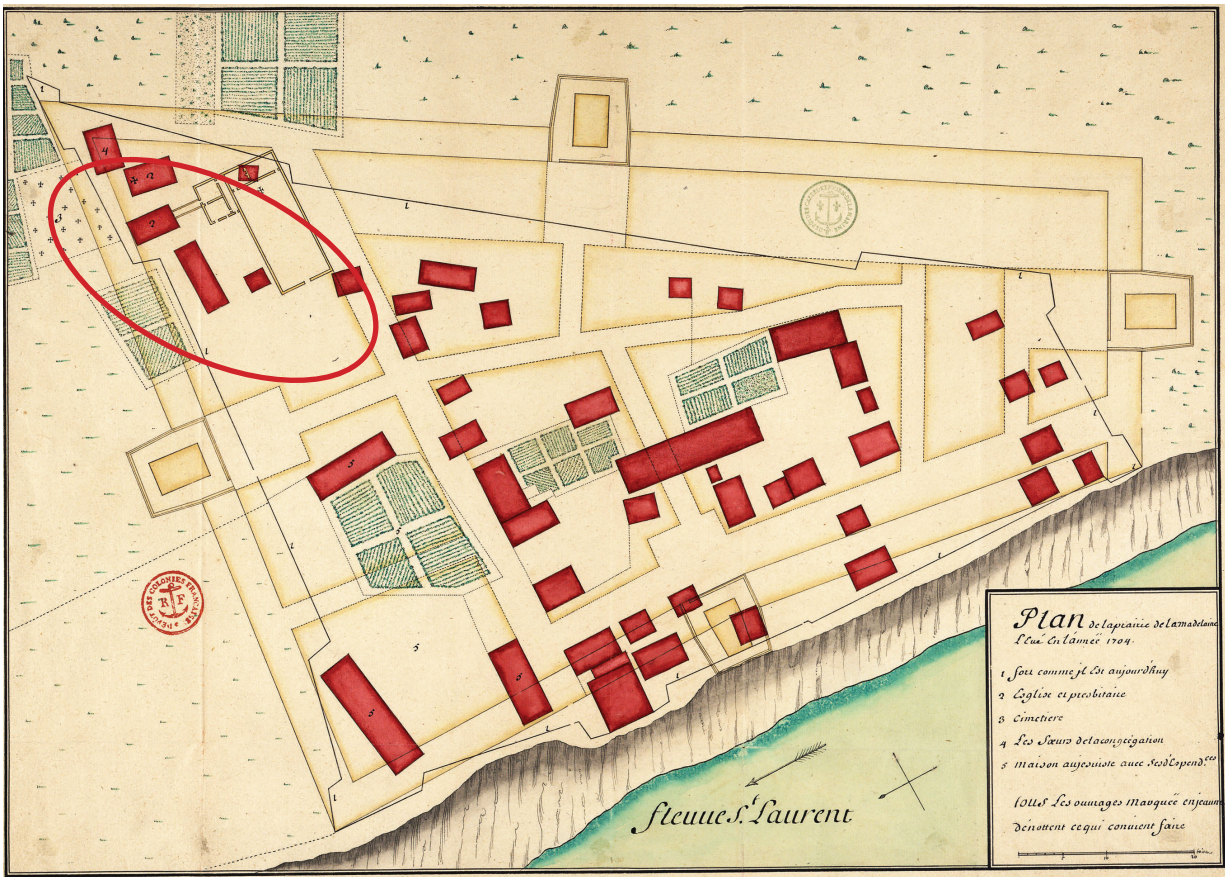


Figure 5 - Plan dressé en 1704 et attribué à Levasseur de Neré sur lequel il est possible d'observer le tracé de la palissade de 1687 et les modifications prévues dans le cadre des travaux de 1705 (en rouge, l'emplacement du bastion nord-est où sont regroupés les bâtiments à fonction religieuse)

Les places publiques sont des lieux de socialisation particulièrement importants des débuts de la colonie jusqu'au développement des sociétés industrielles. Elles ont vocation à être un espace aux usages multiples, notamment religieux, commerciaux, politiques et militaires. Un corps de garde, posté à proximité immédiate du marché, permet alors aux autorités d'y maintenir le contrôle via des factionnaires surveillant les rues, les bâtiments et les activités. La mention la plus ancienne d'une place publique à La Prairie remonte à 1675, moment où elle est décrite à l'occasion de la visite de Monseigneur de Laval. Tout comme la chapelle jésuite qui lui est contemporaine, son emplacement exact n'est toujours pas déterminé. Il semble que l'érection de la première palissade a pu mener à une reconfiguration des lieux.

À la fin du XVII^{e} siècle, il ne reste plus d'espace disponible dans l'enceinte du village, qui regroupe alors la quasi-totalité des habitants de la seigneurie. Les Jésuites vont amorcer le morcèlement de leurs terres par la concession de la portion extramuros de leur vaste domaine dès 1705. Dans le même temps, la vocation religieuse de l'aire d'intervention est confirmée par l'érection d'une

nouvelle église en pierre en 1705 et par l'agrandissement du cimetière situé sur le flanc nord du bastion nord-ouest. Un second couvent est bâti en 1718.

Cette seconde église va connaître plusieurs agrandissements successifs tout au long du XVIII[e] siècle (Bourdages *et al.*, 1991). Un chœur, un transept, une sacristie et une chapelle sont ajoutés dès 1725 (figure 6). En 1744, le mur arrière, composant le chœur de l'église, est intégré comme ouvrage défensif à un agrandissement de la palissade entourant le bourg. Le manque d'espace nécessite l'ajout en 1774 de murs de bas-côtés. Une nouvelle tour de clocher est apposée en 1784. Un nouveau presbytère va être construit à proximité en 1811, deux ans plus tard, une sacristie attenante à l'église (figure 7), puis un troisième couvent en 1815 (Commission des biens culturels du Québec, 2004 : 27). Ce troisième couvent, en pierre, est déplacé vers l'ouest de façon à permettre l'agrandissement du cimetière (Arkéos, 2010a : 82).



Figure 6 - Représentation artistique de la deuxième phase d'agrandissement de la seconde église de La Prairie, par Michel Létourneaux

Les différentes phases de construction de cette seconde église ont vraisemblablement entraîné des modifications à la palissade ainsi qu'à la place publique, situées à proximité immédiate. Ces réaménagements des espaces publics permettent aussi l'érection de nouveaux bâtiments à occupation laïque en bordure ouest de la place ainsi qu'en bordure de la rue Saint-Lambert (actuelle rue Sainte-Marie) à l'angle de la rue Saint-François (actuel chemin de Saint-Jean). Un acte de vente daté de 1750 mentionne la présence d'une maison en pièce-sur-pièce ainsi que d'une petite étable. En 1800, une maison en pierre, une boulangerie et des bâtiments secondaires sont identifiés dans la documentation historique.

Au début du XIX[e] siècle, l'ancien chemin de Saint-Jean (actuelle rue du Boulevard) est dévié de façon à emprunter la rue Saint-Lambert (actuelle rue Sainte-Marie) vers la rue Saint-François (actuel chemin de Saint-Jean). Au même moment, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame érigent leur troisième couvent. Ces aménagements empiètent sur l'ancienne place publique. En 1836, les autorités profitent de l'absence de bâtiments à l'angle sud-est des anciennes rues de l'Ange-Gardien et de Sainte-Marie pour y installer le marché, comme en témoigne le croquis de Charles Manuel vers 1840.

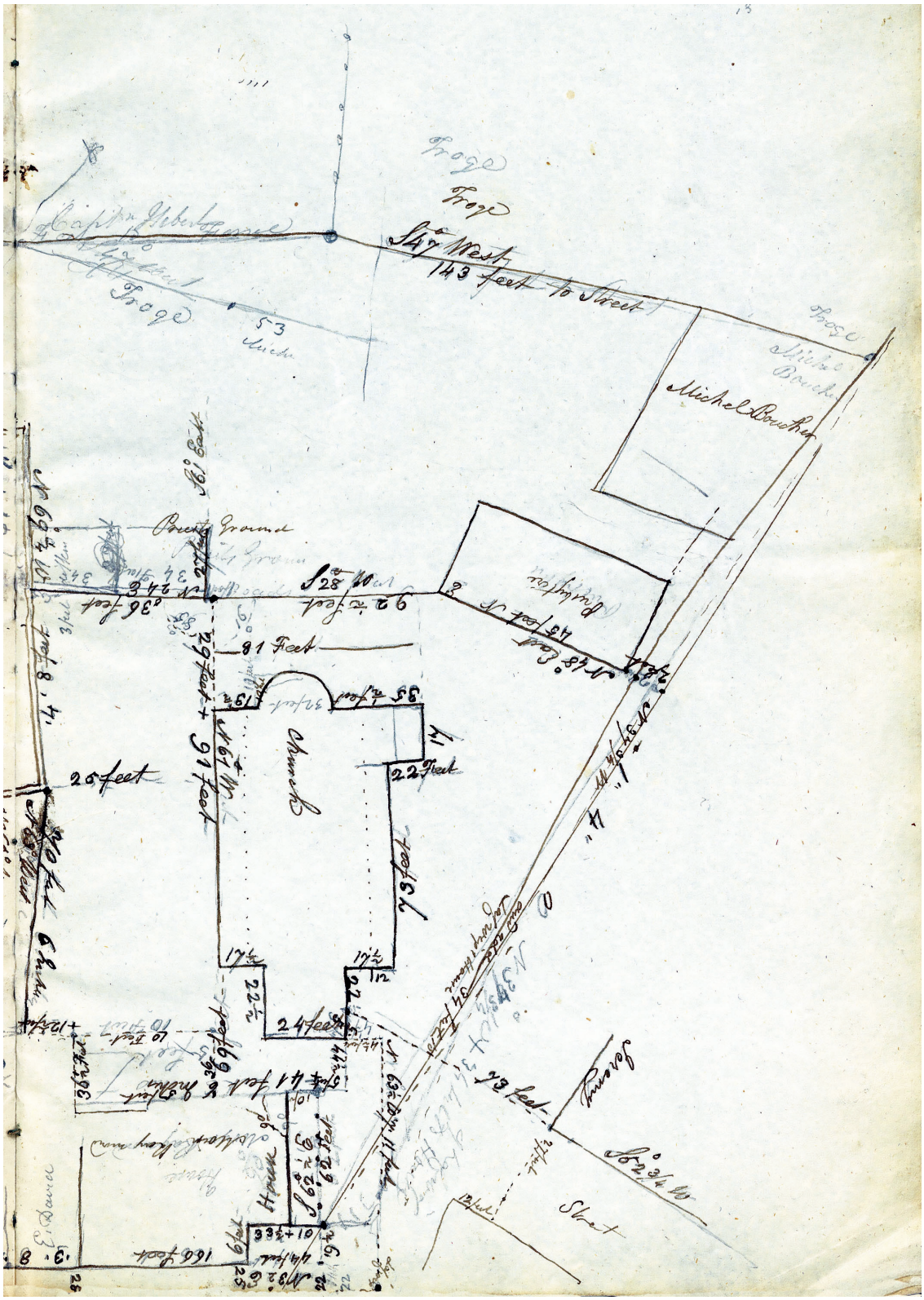


Figure 7 - Croquis réalisé par William Saxe en 1819

Enfin, en 1840, le projet de construction de la troisième église, l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge, va entraîner le déplacement de la place du marché. Le croquis de l'arpenteur P.L. Morin en 1846 nomme alors l'espace sur lequel se dressait jusqu'alors le marché sous le nom de place de l'église (figure 8). En 1846, le presbytère de 1811 est détruit par le feu et est remplacé par un presbytère en brique à deux étages. À compter du milieu des années 1850, la place du marché est localisée à l'angle des rues Sainte-Marie et Saint-Joseph (actuelle rue Saint-Georges) et l'édifice du marché va y être construit une dizaine d'années plus tard (Arkéos, 2010a : 80-81). La façade de cette troisième église, entrée en fonction en 1841-1842, comporte des défauts structurels qui mènent à sa reconstruction en 1855.

En 1867, un quatrième couvent de la Congrégation Notre-Dame en pierre et brique remplace le précédent. Le cimetière, réaménagé et rehaussé à maintes reprises, est condamné en 1889 par le Bureau de la santé pour cause d'insalubrité. Un terrain est alors acheté pour la construction d'un nouveau cimetière sur le chemin de Saint-Jean.

Le 27 juillet 1901, un violent incendie va détruire plusieurs bâtiments du secteur. Un cinquième couvent est immédiatement érigé sur les fondations du précédent (aujourd'hui la Maison-à-Tout-le-Monde). Sur le plan dressé par Goad l'année suivante, seuls sont représentés le couvent de la Congrégation de Notre-Dame érigé en 1902, l'église actuelle et le presbytère (figure 9). Deux petits bâtiments secondaires sont identifiés, de même que la présence d'un tank (réservoir) et de ruines.

Les bâtiments religieux se sont donc concentrés à l'emplacement de l'aire d'intervention tout au long des XVII^{e} et XIX^{e} siècles et se succèdent à un rythme assez soutenu. La figure 10 offre un aperçu de l'évolution des différents bâtiments associés à la fonction religieuse, ainsi que des cimetières et des ouvrages de fortification dans l'emprise de l'aire d'intervention.

3.4 Interventions archéologiques au site BiFi-15

Diverses interventions archéologiques ont eu cours dans le secteur de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge depuis les années 1996, dont la plus récente est celle de la surveillance des excavations pour la rénovation du parvis de l'église en 2023 de laquelle découle le présent inventaire. Avant cela, il y a eu un hiatus de 12 ans entre les interventions archéologiques (figure 11 et tableau 4). À l'exception de la petite intervention archéologique réalisée dans la crypte de l'église en 2010, les interventions archéologiques se sont essentiellement concentrées sur les pourtours des bâtiments en utilisation aujourd'hui, particulièrement des côtés sud et ouest du terrain.



Figure 8 - La «Place de l'église» selon l'arpenteur juré P.L. Morin (9 janvier 1846)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Date	No projet
Avril 2010	850-574

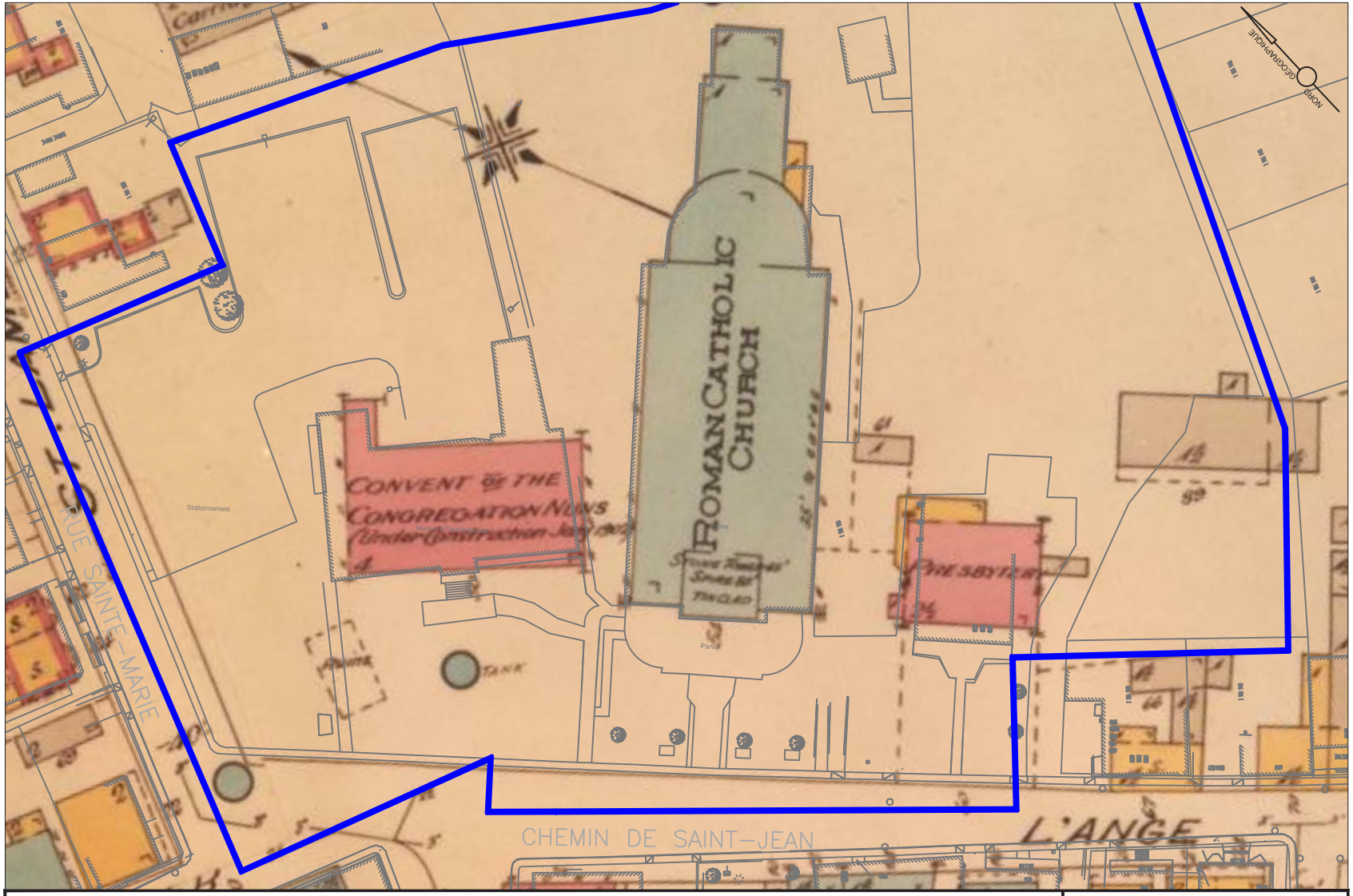


Figure 9 - Extrait du plan de Goad en 1902 superposé à la trame actuelle

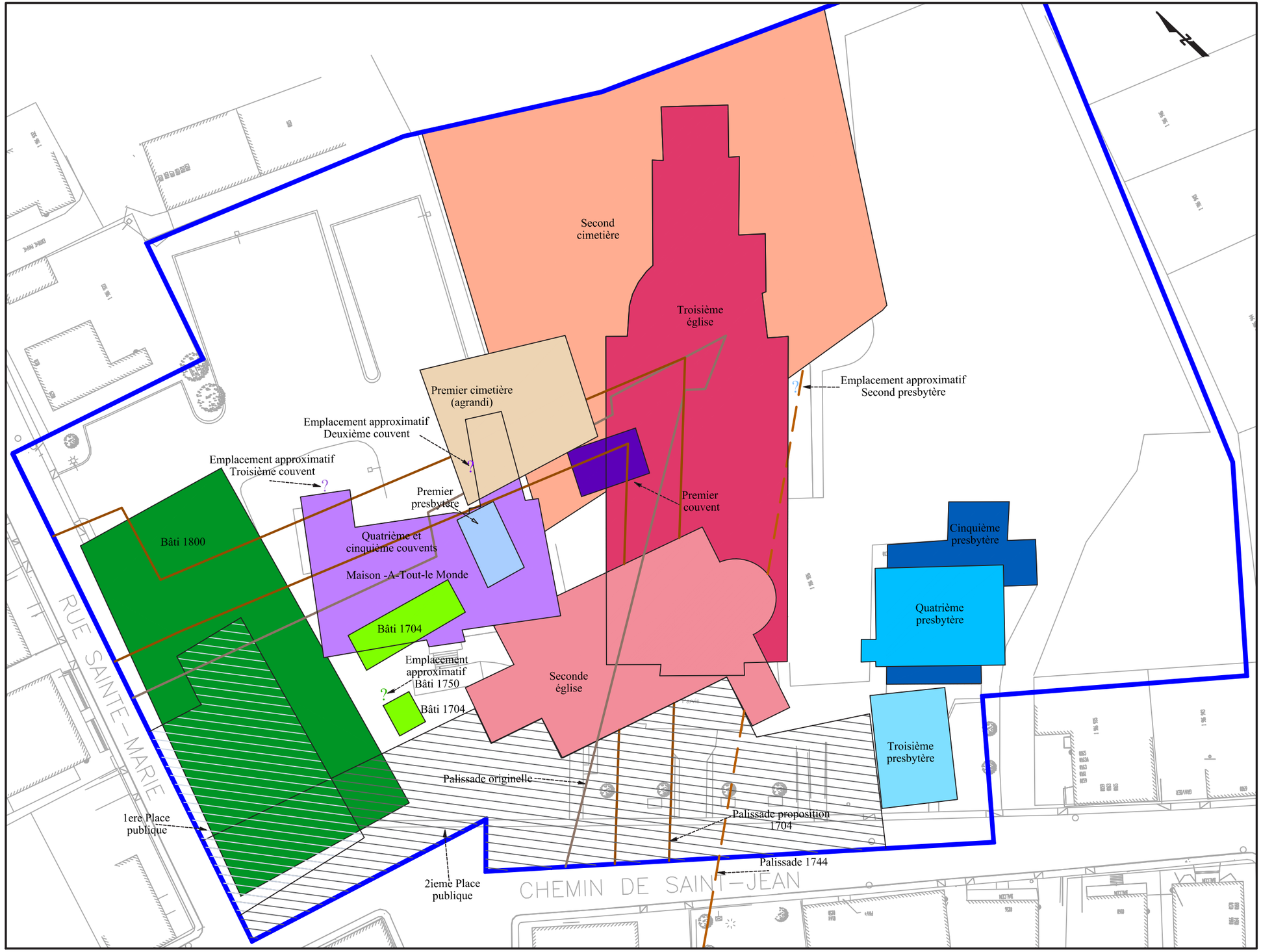


Figure 10

Évolution des différents bâtiments associés à la fonction religieuse et du cimetière dans l'emprise de l'aire d'intervention

Légende

Limite du site archéologique BiFi-15

Source : Ville de La Prairie

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 500

0 5 10 m

Date
Décembre 2019

Numéro de projet
850-954

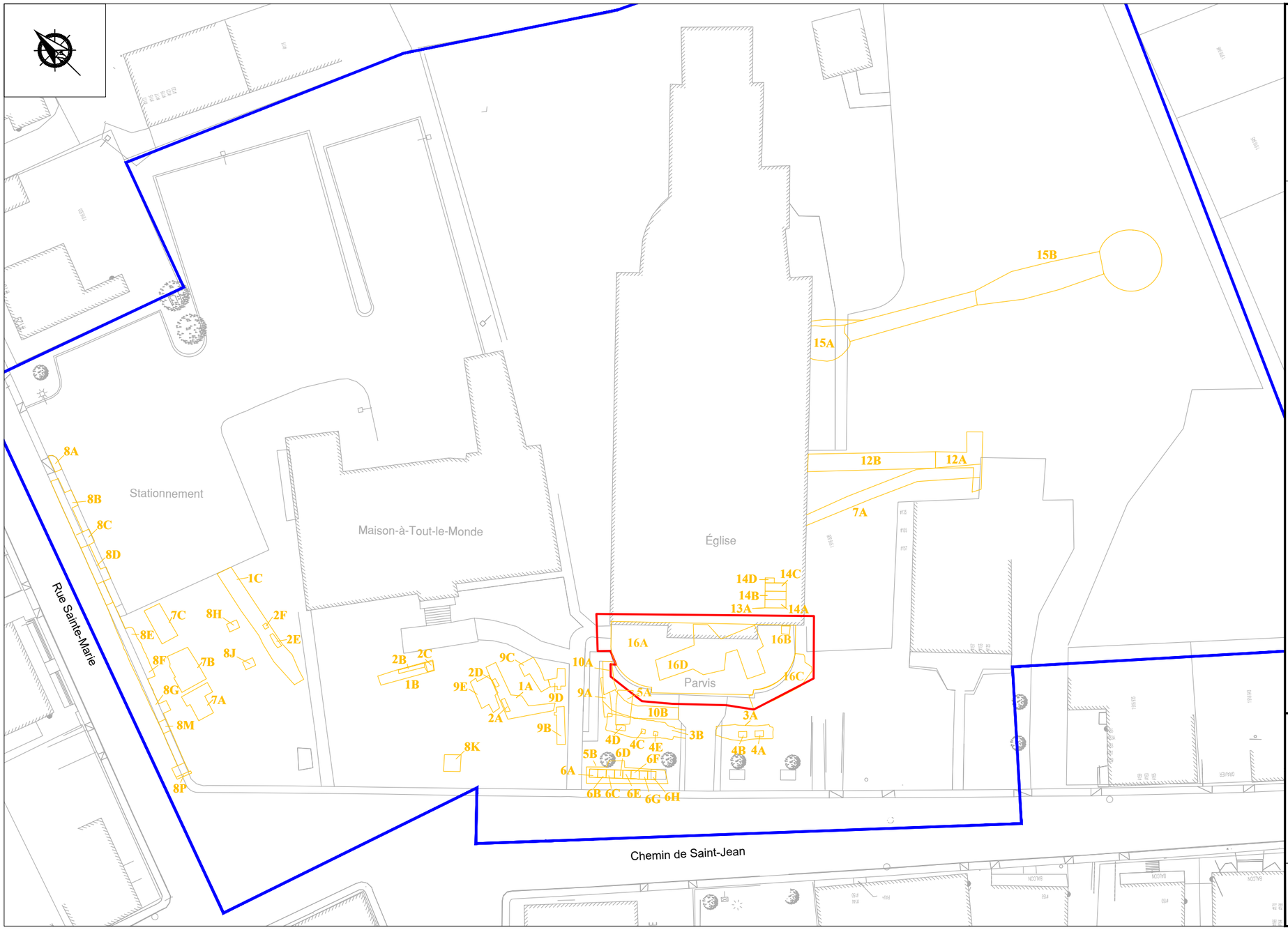


Figure 11

Interventions antérieures

Légende

- Aire d'intervention
- Limite du site BiFi-15
- 3A — Sous-opérations (1996-2023)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 500
2,5 0 5 10 m

Date
Avril 2025

Numéro de projet
850-1119-1-300

Tableau 4 - BiFi-15 — Synthèse des interventions archéologiques antérieures

Année d'intervention	Intervenant	Projet	Sous-opération	Rapport d'intervention archéologique
1996	Arkéos	Mise à jour de l'étude de potentiel archéologique du Vieux La Prairie réalisée par Monique Barriault en 1981	**1A**	Arkéos, 1997. *Arrondissement historique du Vieux La Prairie. Plan de gestion des ressources archéologiques. Phase I: mise à jour de l'étude de potentiel et évalusation du site BiFi-15*. Ville de la Paririe / MCCQ
			1B	
			1C	
			2A	
			2B	
			2C	
			2D	
			2E	
			2F	
1996	Arkéos	Implantation de deux lampadaires décoratifs et excavation de tranchées en vue de leur raccordement au réseau électrique	**3A**	Arkéos, 1998. *Fouilles archéologiques dans le secteur du bastion nord-est de la palissade de La Prairie. Site BiFi-15. Arrondissement historique du Vieux-La-Prairie. Plan de gestion des ressources archéologiques*. Ville de La Prairie / MCCQ
			3B	
			4A	
			4B	
			4C	
			4D	
			4E	
1997	Arkéos	Entente Ville de La Prairie / MCC pour la mise en valeur des ressources archéologiques de l'arrondissement historique du Vieux-La Prairie	**5A**	Arkéos, 1998. Fouilles archéologiques dans le secteur du bastion nord-est de la palissade de La Prairie. Site BiFi-15. Arrondissement historique du Vieux-La-Prairie. Plan de gestion des ressources archéologiques. Ville de La Prairie / MCCQ
			5B	
			6A	
			6B	
			6C	
			6D	
			6E	
			6F	
			6G	
			6H	
2001	Arkéos	Projet d'aménagement d'infrastructure de communication Bell Mobilité - enfouissement de conduit entre l'église et le presbytère	**7A**	Arkéos, 2001. *Supervision archéologique des travaux de creusement pour l'implantation d'un massif de conduit aux abords de l'église de la Nativité, La Prairie. Site BiFi-15*. Telecon.
2003	Université Laval	Chantier-école	**7A**	Vincelli G., 2004. *Fouilles archéologiques sur le site BiFi-15 à La Prairie: La palissade du Régime français et une habitation anglaise. Rapport de l'intervention de 2003 au site BiFi-15, opération 7, sous opérations A, B et C*. CÉLAT.
			7B	
			7C	
2008	Arkéos	Plantation d'arbres en motte le long de la rue Sainte-Marie et tranchée pour enfouissement de réseaux cablés sous le trottoir de la rue Sainte-Marie nord	**8A**	Arkéos, 2010. *Projet d'enfouissement des réseaux cablés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie*. Ville de La Prairie, Hydro-Québec.
			8B	
			8C	
			8D	
			8E	
			8F	
			8G	
		Plantation d'arbres en motte devant la Maison-À-Tout-Le-Monde	**8H**	
			8J	
		Implantation d'une colonne Morris	**8K**	

Année d'intervention	Intervenant	Projet	Sous-opération	Rapport d'intervention archéologique
2008 (suite)	Arkéos	Localisation de la palissade de bois	8L	Arkéos, 2010. *Projet d'enfouissement des réseaux cablés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie*. Ville de La Prairie, Hydro-Québec.
			8M	
			8N	
			8P	
		Travaux de marquage au sol des limites de la seconde église	9A	
			9B	
			9C	
			9D	
			9E	
		Relocalisation de la rampe universelle menant au parvis de l'église actuelle	10A	
			10B	
		Travaux de marquage au sol des alignements de pieux de la palissade de La Prairie	11	
2009	Arkéos	Travaux d'enfouissement d'une conduite de gaz	12A	Arkéos, 2011.*Supervision archéologique de travaux de branchement à l'église de la Nativité de La Prairie (site BiFi-15 et LPR09-03*). Gaz Métro.
			12B	
2010	Arkéos	Travaux d'installation d'un cabinet d'équipements de télécommunication par Vidéotron dans la crypte de l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge	14A	Arkéos, 2011. *Fouille archéologique de sauvetage dans la crypte de l'église de la Nativité, La Prairie (site BiFi-15)*. Vidéotron.
			14B	
			14C	
			14D	
2011	Arkéos	Travaux de restauration d'une conduite d'évacuation des eaux usées localisée sur le flanc est de l'église et reliée au réseau principal en place au centre du stationnement	15A	Arkéos, 2013. *Constat archéologique de travaux de restauration d'une conduite d'évacuation des eaux usées de l'église de la Nativité de La Prairie (site BiFi-15)*. Paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge.
			15B	
2023	Arkéos	Travaux de reconstruction du parvis de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge	16A	Arkéos, 2024. *Travaux de reconstruction du parvis de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge, La Prairie, site BiFi-15, Supervision archéologique*. Paroisse de La Nativité de la Sainte-Vierge.
			16B	
			16C	
			16D	

Ces activités archéologiques ont mené à la documentation de nombreux vestiges et contextes d'intérêt archéologique. Mentionnons notamment quelques artéfacts et deux sépultures autochtones de la période du Sylvicole moyen tardif (1 400-930 ans AA) mis au jour dans les sous-opérations 4A, 4B et 8E. À cela s'ajoutent des ressources archéologiques associées à l'occupation eurocanadienne, tels des segments de la palissade, des vestiges de la seconde église ainsi que des éléments liés à l'occupation laïque de la période 1750-1901, dont une place publique et une maison avec une boulangerie.

4 RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

Les résultats de l'intervention archéologique seront présentés en parallèle aux interprétations suivant la séquence événementielle chronologique du site. Les corrélations couches-lots-vestiges se retrouvent au tableau 5 de façon à faciliter leur compréhension et leurs associations événementielles. Les figures 2 (voir chapitre 2 – Méthodologie) et 12 permettent pour leur part de visualiser l'emplacement des sous-opérations et des vestiges. Il est à noter que tous les vestiges rencontrés avaient été partiellement dérasés pour permettre la construction d'éléments subséquents jusque dans les années 1970 avec la forme finale du parvis et de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge. Rappelons également que la dernière phase de construction des années 1970 avait été documentée et complètement retirée en 2023. Elle ne sera donc pas abordée dans le présent rapport.

4.1 Sol naturel



Photo 1 - Sous-opération 18A — Séquence des sols naturels — Vue vers le nord (BiFi-15-24-N1-133)

La surface du sol naturel stérile a été rencontrée à une élévation variant de 14,00 m NMM à 14,40 m NMM dans l'emprise du parvis (figure 13). Le sol naturel stérile était composé d'un sable grossier légèrement limoneux homogène transitionnant du brun clair à beige, appuyé sur un sable fin légèrement limoneux gris pâle (photo 1). Il a été observé dans les lots 18A7 (couches C1-11 et C1-12), 18D9 (couche C2-15 et C2-16), 18F4 (couches C6-13 et C6-14) et 18G7 (couche C4-8).

Un niveau plus organique d'une épaisseur de 0,20 m à 0,30 m lui était superposé (surface entre 14,20 m et 14,70 m NMM selon les secteurs). Il s'agit du sol d'occupation d'origine à l'instar de celui mis au jour lors des interventions de 2010 par Arkéos. Il était composé d'un sable fin limoneux organique, homogène, brun très foncé noirâtre, meuble. Il comportait des inclusions de granules de charbons de bois (1 %) et de rares poussières de mortier (<1 %). Ce niveau a été observé dans les lots 18A7 (couche C1-10), 18B8 (couche C3-10), 18D9 (couche C2-14), 18E5 (couche C5-10), 18F4 (couche C6-12) et 18G5 (couche C4-7).

L'artéfact le plus ancien a été retrouvé dans ce dépôt (lot 18A7). Il correspond à une pointe de projectile taillée dans un chert noir dont il manquait l'extrémité distale et la partie proximale (photo 2, figure 14 et annexe 5). Malgré l'absence des critères diagnostiques principaux au niveau de



Photo 2 - Sous-opération 18A — Pointe de projectile en chert noir datée de l'Archaïque terminal et provenant du lot 18A7 (BiFi-15-387)

l'emmanchement, la similitude générale très marquée au type *Brewerton Side-Notched* propose une datation de l'Archaïque terminal (4 500 à 3 000 ans AA). Ce serait un quatrième type de pointe de l'Archaïque identifié dans le Vieux-La Prairie. L'analyse des fractures des parties manquantes de l'objet a permis de mettre de l'avant son usage dans un contexte de chasse à la sagaie avec un impact violent. Cette découverte isolée d'un artéfact lithique brisé et abandonné à la base de la colline de La Prairie propose que le site ait été utilisé comme secteur de chasse au gros gibier pour la subsistance des populations autochtones à cette période.

Aucun artéfact associé au Sylvicole, ni céramique ni lithique, n'a été retrouvé dans le cadre de la présente intervention. De manière générale, il semblerait, comme précédemment observé en 2010, que la plus grosse densité d'occupation autochtone ancienne se trouve sur la partie sommitale de l'ancienne colline. Il va sans dire que l'occupation autochtone devait être assez continue dans le secteur, et ce jusqu'à la période de contact. En effet, un fragment de fourneau d'un petit calumet canadien a été retrouvé dans ce même niveau organique (photo 3). Il pourrait être une variante du type Latreille à cause de son plan carré (Roland Tremblay, 2025, communication personnelle). Il est possible qu'il ait été brisé lors de la phase de préforme. D'autres objets datés du Régime français ont été retrouvés dans ce niveau. Mentionnons notamment un verre de miroir, une monnaie, de la terre cuite vernissée verte de France, des épingles et une rondelle en plomb (sceau à ballot incomplet ou balle en plomb écrasée?), des perles de verre de type Redwood (photo 4) et des ossements d'animaux autant domestiques que sauvages.

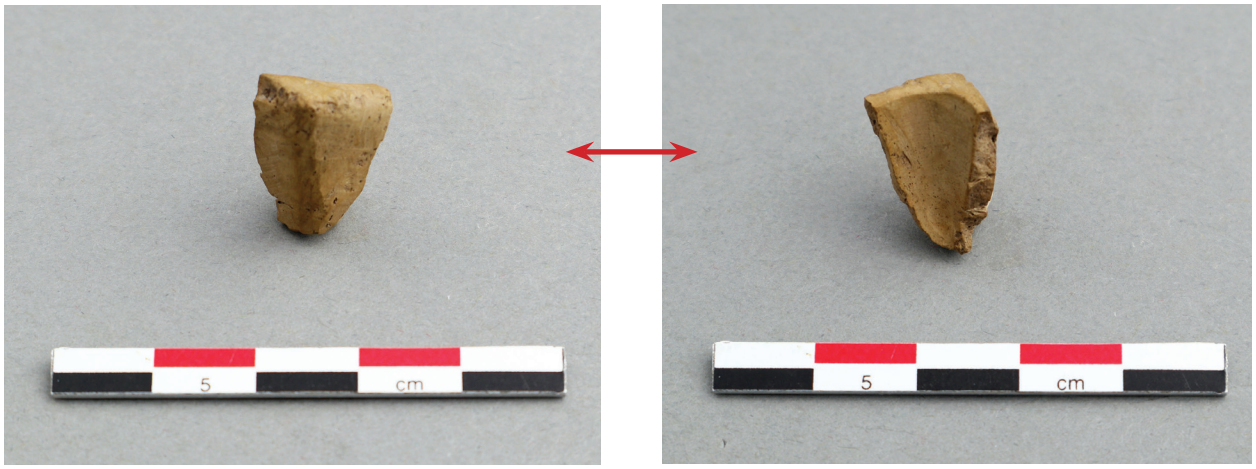


Photo 3 - Sous-opération 18A — Fragment de petit calumet canadien, vue de l'extérieur à gauche et de l'intérieur à droite, provenant du lot 18A7 (BiFi-15-385)

Figure 12

BiFi-15 - Plan des découvertes réalisées en 2024



Légende

- Sous-opération
- 17A Identification de sous-opération
- ST-125 Numéro de structure
- Maçonnerie de pierre
- Dallage ST-65
- Dallage ST-69
- Trace de palissade
- Trace de poteau
- Bois
- Fosses sépulcrales
- S2 Identification de sépulture
- Ossement
- Lot de sol
- 18B8 Numéro de lot de sol
- ST-60 Identification de vestige

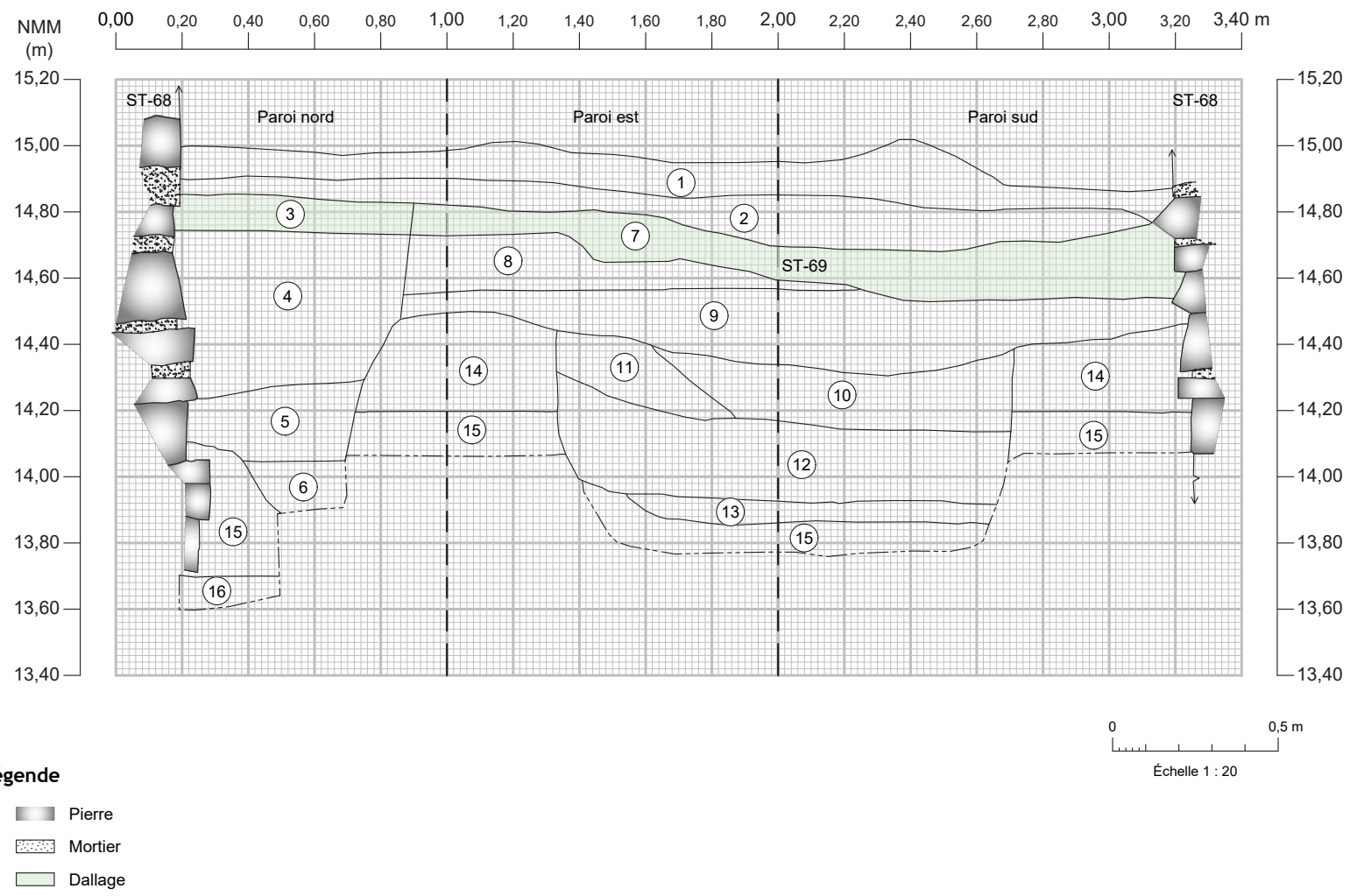
Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 60

0,3 0 0,6 12 m

Date
Avril 2025

Numéro de projet
850-1119-1-300



Description

1. Mélange hétérogène de sable grossier jaunâtre beige orangé, de sable limoneux brun noirâtre, meuble, comprenant des cailloutis (2 %), de petites lentilles d'argile grise (1 %) et de granules de mortier (1 %). [Niveau de construction de la sacristie = 18D1]
2. Sable légèrement limoneux, homogène, gris brun foncé, peu compact, comprenant des granules de mortier (10 %), des éclisses de bois (2 %), des cailloutis (1 %) et des traces de charbons de bois (<1 %). [Déblais de la tranchée d'implantation de la sacristie = 18D3]
3. Niveau de cailloutis, cailloux et mortier. [Réparation de la deuxième place publique ST-69 = 18D2]
4. Niveau hétérogène de sable limoneux, brun, brun foncé, brun gris et beige, meuble, comprenant de la poussière de mortier (1 %). [Remblai de comblement du retrait de la palissade = 18D6]
5. Sable limoneux, homogène, gris foncé meuble, comprenant des granules de mortier (10 %). [Remblai de comblement du retrait de la palissade = 18D6]
6. Sable légèrement limoneux, hétérogène, noir tacheté beige et jaunâtre, comprenant des granules de mortier (3 %), ST-76. [Remblai de comblement du retrait de la palissade = 18D8]
7. Niveau de pavés de pierres, ST-69. [Deuxième place publique = 18D4]
8. Niveau hétérogène de sable légèrement limoneux brun-gris et beige-jaunâtre, meuble, comprenant des granules de mortier (3 %), des nodules de mortier (1 %), des cailloux (1 %), des cailloutis (1 %) et des granules de charbons de bois (1 %). [Remblai de rehaussement associé à la construction de la deuxième place publique = 18D5]
9. Sable limoneux, homogène, brun foncé grisâtre, meuble, comprenant des granules de mortier (1 %), des granules de charbon de bois (1 %) et des granules de briques (<1 %). [Niveau d'occupation de sol naturel remanié = 18D7]
10. Sable limoneux, homogène, gris foncé brunâtre, meuble, comprenant des granules de mortier à l'interface inférieur (3 %), des radicelles et des lentilles de matière organique (1 %). [Remblai de comblement d'une fosse dans le sol naturel = 18D10]
11. Sable grossier légèrement limoneux, hétérogène, brun-beige, noirâtre, jaunâtre, brun gris, gris et noir, meuble comprenant des cailloutis (1 %). [Remblai de comblement d'une fosse dans le sol naturel = 18D10]
12. Sable fin limoneux, hétérogène, gris brun et noir brunâtre tacheté de brun noirâtre beige et beige-jaunâtre, peu compact, comprenant des radicelles. [Remblai de comblement d'une fosse dans le sol naturel = 18D10]
13. Sable grossier, hétérogène, beige tacheté de brun foncé de gris et d'orangé, meuble. [Remblai de comblement d'une fosse dans le sol naturel = 18D10]
14. Sable limoneux organique, homogène, brun très foncé noirâtre, meuble comprenant des granules de mortier (<1 %) et des cailloutis (<1 %). [Sol naturel d'origine = 18D9]
15. Sable grossier, homogène, transitionnant de brun clair à beige clair, meuble. [Sol naturel archéologiquement stérile = 18D9]
16. Sable grossier, homogène, gris clair, peu compact. [Sol naturel archéologiquement stérile = 18D9]

Figure 13 - Sous-opération 18D — Coupe C2, parois nord, est et sud

Tableau 5 - BiFi-15 — Corrélation événements-lots-couches

Période	Datation	Événement	Nature du dépôt	Lot ou structure	Couche	Description	Artéfacts	Nombre d'artéfacts	Nombre d'os humains
Troisième église (XIX^{e} siècle)	1855	Reconstruction de la façade de la troisième église	Vestiges	ST-57, ST-58, ST-67	-	Escaliers d'accès rénovés en briques	-	-	-
			Remblai de démolition	17A1, 18A1	C1-1	Sable limoneux, homogène, brun gris, meuble, comprenant du mortier en poussière, en granules, en nodules et en gros fragments (15 %), des grosses pierres taillées (5 %), des cailloux (5 %), des cailloutis (5 %), des granules de briques (1 %), des granules de charbon de bois (1 %), de 0,4 m d'épaisseur au centre du parvis à 0,85 m d'épaisseur près de la fondation de l'église actuelle (ST-59), présence de pierres taillées formant une fenêtre.	Terre cuite grossière Saintonge, terre cuite grossière locale, pipe, clous forgés et laminés, lame de pelle, briques, épingle, rares ossements d'animaux et rares os humains.	32	5
	Post 1841	Construction du parvis	Vestiges	ST-56, ST-62, ST-71, ST-72	-	Mur de soutènement du parvis et ses escaliers d'accès en pierres maçonnées	-	-	-
			Comblement de la tranchée de construction	17A5	-	Tranchée de 0,3 m de largeur à l'intérieur du parvis de sable limoneux, hétérogène, brun foncé, gris et beige, meuble, comprenant des cailloux et éclats de taille de pierre calcaire particulièrement à la base (5 %), traces de charbons de bois (1 %), granules de mortier (3 %).	Deux tessons de terre cuite fine blanche.	2	-
		Structure d'accès à l'église	Comblement d'un négatif de poteau	ST-78, 18G5	-	Sable limoneux, homogène, gris foncé, meuble, comprenant des grosses pierres, des nodules et granules de mortier (10 %), de la fibre de bois et des lentilles de matière organique (5 %)	-	-	-
	Circa 1841	Construction de la troisième église	Remblai de rehaussement	17A2, 18G1, 18H1	C1-2	Sable légèrement limoneux, hétérogène, brun très foncé à brun clair, meuble, comprenant des nodules de mortier (3 %), des cailloux (3 %), des éclisses de bois (<1 %), d'au maximum 0,4 m d'épaisseur.	Terre cuite fine blanche, vitre, clous forgés, vitre, terre cuite grossière chamois à glaçure verte, faïence blanche, rares ossements d'animaux et beaucoup d'os humains.	69	189
			Niveau de construction	17A4, 18G2, 18H2	-	Sable légèrement limoneux, homogène, brun foncé, peu compact, de 0,2 m d'épaisseur avec une concentration de mortier en poussière à sa surface et de gros nodules dans la masse, lot seulement présent près de la fondation de l'église actuelle (ST-59).	Terre cuite grossière chamois et chamois rose à glaçure verte, clous forgés, pipe, vitre, métal indéterminé, épingle, porcelaine fine dure orientale, faïence blanche, chapelet, bouton, jeton de 1837, rares ossements d'animaux et plusieurs os humains.	140	88
			Comblement de la tranchée de construction	18G3, 18H3	C4-1	Sable légèrement limoneux, hétérogène, brun tacheté brun foncé, brun noirâtre et brun jaunâtre, meuble, comprenant des granules et nodules de mortier à la surface (25 %), de la matière organique (3 %), des cailloutis (3 %), des fragments et granules de mortier dans la masse (2 %), des cailloutis (2 %), de la fibre de bois (2 %).	Terre cuite grossière Saintonge, terre cuite grossière locale, terre cuite grossière chamois-rose à glaçure verte, pipe, clous forgés, vitre, épingle, boucle de chaussure, faïence blanche, coquille de mollusque, monnaie de 1640, quelques ossements d'animaux et beaucoup d'os humains.	121	229
				18G3, 18H3	C4-2	Sable limoneux, homogène, gris foncé brunâtre, meuble, comprenant de la poussière de mortier surtout près de ST-70 (10 %), du charbon de bois (1 %), de la matière organique (1 %), des radicelles (1 %) avec un mince litage jaunâtre à la base.			
				18G3, 18H3	C4-3	Sable limoneux, hétérogène, brun gris, gris foncé et brun noirâtre, meuble, comprenant du mortier en poussière et granules (25 %) et des fibres de bois (5 %).			
			Vestige	ST-59	C4-ST-59	Mur de façade sud en pierres maçonnées.	-	-	-
			Déblais de la tranchée d'implantation	18G4, 18H4	-	Sable limoneux, hétérogène, brun foncé, jaune-beige et noir, meuble, comprenant des éclisses de bois (15 %) [peut-être provenant d'un niveau de plancher], des nodules et de la poussière de mortier (10 %), des pierres subanguleuses (5 %), des granules de charbon de bois (2 %) et des nodules de briques (<1 %).	Faïence blanche, pipes, épingles, clous forgés, terre cuite grossière chamois à glaçure verte, grain de chapelet, lame de couteau pliant, objets indéterminés en métal, coquilles de mollusques, quelques ossements d'animaux et quelques os humains.	70	34

Période	Datation	Événement	Nature du dépôt	Lot ou structure	Couche	Description	Artéfacts	Nombre d'artéfacts	Nombre d'os humains
Deuxième église (XIX^{e} siècle)	*Circa* 1841	Démolition de la deuxième église	Remblai de démolition	17A3, 18A2/3	C1-3	Niveau de pierres calcaires anguleuses (30 %) et de mortier blanchâtre en poussière (60 %) comprenant des lentilles de sable légèrement limoneux grisâtre, de 0,4 m d'épaisseur à l'intérieur du cadre bâti de la seconde église et allant jusqu'à 0,8 m d'épaisseur au-dessus de la place publique, présence de pierres taillées formant une fenêtre.	Terre cuite grossière chamois-rose à glaçure verte, bouteille, clous forgés, vitre et un os humain.	14	1
		Utilisation de la Cinquième place publique	Niveau d'occupation	17A6	-	Sable grossier légèrement limoneux, graveleux, homogène, brun moyen, meuble, de 0,03 m d'épaisseur comprenant des granules de mortier, des galets et des fragments de calcaire chauffé (1 %)	Terre cuite grossière Buckley, bouteille, vitre, clous forgés et plusieurs ossements d'animaux.	7	-
	Circa 1820	Cinquième place publique	Niveau de circulation	ST-65, 18B1/2, 18E1, 18F1	C3-1, C5-1, C6-1	Sable fin à moyen, homogène, brun-beige, meuble, entre un niveau pavé de pierres de <20 cm de côté (75 %) et des cailloutis (10 %).	Plusieurs coquilles de mollusques, creamware, pearlware, pipe, vitre, épingle, terre cuite grossière locale, faïence blanche, grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire, plusieurs clous, jetons de 1813 et de 1814 et quelques ossements d'animaux.	132	-
	1813-1820	Quatrième place publique	Niveau de circulation	18B3, 18E1, 18F1	C3-2, C5-2, C6-2	Sable moyen, homogène, beige gris, meuble, comprenant des cailloux et cailloutis (75 %).			
	1813	Troisième place publique	Niveau de circulation	18B3, 18E1, 18F1	C3-3, C5-3, C6-3	Sable, hétérogène, gris, brun-beige et jaunâtre, moyennement compact, comprenant des cailloutis (5 %) et des cailloux (5 %).			
		Construction de la troisième place publique	Remblai de rehaussement/ nivellement	18E2, 18F2	C5-4, C6-4	Sable légèrement limoneux, homogène, brun, moyennement compact, comprenant des granules de mortier surtout à la surface (10 %), des cailloux (5 %) et des cailloutis (5 %).	Grès fin blanc, creamware, terre cuite grossière, bouteilles, vitre, clous, coquille de mollusque, terre cuite grossière locale, terre cuite grossière Saintonge, pipe et plusieurs ossements d'animaux.	162	-
		Construction de la sacristie	Niveau de construction	18B4, 18D1	C2-1, C3-4	Mélange hétérogène de sable grossier jaunâtre beige orangé, de sable limoneux brun noirâtre, meuble, comprenant des cailloux et cailloutis (2 %), des petites lentilles d'argile grise (1 %), des granules de mortier (1 %) et de la fibre de bois (<1 %).	Six clous et six fragments de vitre.	12	-
			Déblais de la tranchée d'implantation	18D3	C2-2	Sable légèrement limoneux, homogène, gris brun foncé, peu compact, comprenant des granules de mortier (10 %), des éclisses de bois (2 %), des cailloutis (1 %) et des traces de charbons de bois (<1 %).	Terre cuite grossière rouge et Saintonge, vitre, clou forgé et quelques ossements d'animaux.	17	-
			Vestiges	ST-60, ST-61, ST-68	C2-ST-68, C3-ST-68	Murs formant la sacristie en pierres maçonnées.	-	-	-
	Circa 1800	Utilisation du transept	Niveau de réparation	18A4	C1-4	Croûte friable de mortier sur des pierres et cailloux subanguleux comprenant aussi des fragments de crépi.	Un os d'oiseau.	1	-
Deuxième église (XVIII^{e} siècle)	Post-1775	Utilisation de la deuxième place publique	Remblai de nivellement	18B4, 18E4	C3-5, C5-5	Sable légèrement limoneux, homogène, brun gris, moyennement compact, comprenant des granules de mortier (15 %), des cailloux et cailloutis (10 %).	Creamware, terre cuite grossière chamois à glaçure verte et un os d'animal.	15	-
	1775	Démantèlement de la dernière palissade	Réparation de la deuxième place publique	ST-69, 18B5, 18D2	C2-3, C3-6	Niveau de cailloutis, cailloux et mortier, réparation de ST-69.	Clous, terre cuite grossière chamois-rose à glaçure verte, terre cuite grossière locale, bouteille et quelques ossements d'animaux.	15	-
			Remblai de comblement	18B7	C3-8	Sable limoneux organique, homogène, brun foncé noirâtre, meuble, comprenant des gros nodules et fragments de mortier (20 %), de la poussière de mortier (5 %), des cailloux (1 %), des granules de charbons de bois et de la fibre de bois surtout à la base (1 %).	Un tesson de terre cuite grossière chamois-rose à glaçure verte, une perle en verre type Redwood et cinq ossements d'animaux.	7	-
				18D6	C2-4	Niveau hétérogène de sable limoneux, brun, brun foncé, brun gris et beige, meuble, comprenant de la poussière de mortier (1 %).	-	-	-
					C2-5	Sable limoneux, homogène, gris foncé meuble, comprenant des granules de mortier (10 %).			
				18D8	C2-6	Sable légèrement limoneux, hétérogène, beige tacheté noir et jaunâtre, comprenant des granules de mortier (3 %).	-	-	-
	Post-1774	Fosses sépulcrales	Comblement des fosses	S7 à S11	-	Voir tableau 2.	Quelques os humains.	-	8

Période	Datation	Événement	Nature du dépôt	Lot ou structure	Couche	Description	Artéfacts	Nombre d'artéfacts	Nombre d'os humains
Deuxième église (XVIII^{e} siècle)	1774	Construction du bas-côté	Vestige	ST-75	-	Base de pilier en pierres maçonnées déposé sur le mur d'origine dérasé de la deuxième église (ST-70).	-	-	-
			Vestige	ST-73, 18C8	-	Drain en bois évacuant l'eau du bas-côté vers la place publique.	-	-	-
			Comblement d'une tranchée de drain	18C6	-	Sable limoneux, homogène, brun foncé grisâtre, meuble, comprenant des cailloux (5 %) et des granules et nodules de mortier (5 %).	-	-	-
			Déblais de la tranchée d'implantation	18C7	-	Sable limoneux, hétérogène, beige-jaunâtre tacheté de brun et de noir, meuble, comprenant du mortier en poussière (1 %).	Quatre clous.	4	-
			Réparation de la deuxième place publique	ST-69, 18F3	C6-5	Sable limoneux, homogène, gris foncé, moyennement compact, comprenant de la poussière de mortier (40 %), des cailloux anguleux (15 %) et des cailloutis (10 %).	-	-	-
			Comblement de la tranchée de construction	18F3	C6-6	Sable limoneux, homogène, brun foncé, peu compact, comprenant du mortier en nodules et granules (5 %) et des cailloutis (2 %).	-	-	-
			Vestige	ST-66	C6-ST-66	Mur du bas-côté sud en pierres maçonnées.	-	-	-
	1744	Construction de la palissade	Vestige	ST-76	-	Négatif de la tranchée d'implantation et empreintes des pieux de bois	-	-	-
	1725-1744	Utilisation de la deuxième place publique	Réparation de la deuxième place publique	ST-69, 18F3	C6-7	Sable grossier limoneux, homogène, gris foncé noirâtre comprenant des cailloutis (75 %), du mortier (15 %), des granules de briques (3 %) et des cailloux (1 %), réparation de ST-69.	-	-	-
					C6-8	Sable limoneux légèrement organique, homogène, brun foncé, meuble comprenant des nodules et granules de mortier (15 %), des cailloutis (15 %), des cailloux (2 %), des charbons de bois (<1 %) et des radicelles.	-	-	-
		Utilisation du transept	Remblai de rehaussement	18A5	C1-5	Niveau hétérogène et meuble de sable légèrement limoneux brun, de sable limoneux grisâtre et de sable limoneux noirâtre, comprenant des cailloutis (5 %), des pierres anguleuses et subanguleuses (5 %) et des nodules de mortier (2 %).	-	-	-
			Niveau d'occupation	18A6	C1-6	Sable limoneux, hétérogène, brun clair, brun gris et brun foncé, meuble, comprenant des granules de mortier (5 %), des cailloux (5 %), des granules de charbons de bois (2 %) et des cailloutis (2 %).	Deux clous forgés et cinq ossements d'animaux.	7	-
			Niveau de circulation	18A6	C1-7	Sable grossier légèrement limoneux, hétérogène, brun clair tacheté de jaunâtre et de gris-noir, meuble, comprenant des cailloutis et des granules de mortier, particulièrement en une mince couche à la surface (1 %).			
	1725	Construction du transept	Comblement de la tranchée de construction	18F3	C6-9	Sable limoneux, homogène, brun foncé, compact, comprenant des granules de mortier (3 %).	-	-	-
			Comblement de la tranchée de construction pour le rattachement avec ST-70	18C9	-	Sable légèrement limoneux, homogène, brun, meuble, comprenant des cailloux (30 %), des pierres (10 %), des nodules et fragments de mortier (10 %) et des nodules de briques (3 %).	-	-	-
			Vestiges	ST-63, ST-64, ST-77	C1-ST-63/ST-64	Murs formant le transept est du choeur en pierres maçonnées.	-	-	-
			Niveau de construction	18A6	C1-8	Sable grossier légèrement limoneux et très graveleux, homogène, brun, moyennement compact comprenant de la poussière de mortier (20 %).	-	-	-
			Déblais de la tranchée d'implantation	18A6	C1-9	Niveau hétérogène lité par endroit de sable fin limoneux brun foncé grisâtre, brun clair beige, brun et beige jaunâtre, peu compact, comprenant des granules de charbons de bois (1 %), des granules de briques (1 %), de minces lentilles de mortier (1 %), des cailloutis (1 %) et du métal.	-	-	-

Période	Datation	Événement	Nature du dépôt	Lot ou structure	Couche	Description	Artéfacts	Nombre d'artéfacts	Nombre d'os humains
Deuxième église (XVIII^{e} siècle)	1705-1725	Deuxième place publique	Niveau de circulation	ST-69, 18B5, 18D4, 18E3, 18F3	C2-7, C3-7, C5-6, C6-10	Niveau pavé de pierres <15 cm (50 %), cailloutis (20 %), cailloux (15 %), mortier (15 %) très compact mais friable.	Deux clous et deux ossements d'animaux.	4	-
		Construction de la deuxième place publique	Remblai de rehaussement	18D5, 18E5	C2-8, C5-7	Niveau hétérogène de sable légèrement limoneux brun-gris et beige-jaunâtre, meuble, comprenant des granules de mortier (3 %), des nodules de mortier (1 %), des cailloux (1 %), des cailloutis (1 %) et des granules de charbons de bois (1 %).	-	-	-
	Post-1705	Fosses sépulcrales	Comblement des fosses	S1 à S6	C4-4	Voir tableau 2.	-	-	1 (laissé *in situ*)
	1705	Première place publique	Niveau de circulation	18E5	C5-8	Sable limoneux, homogène, brun foncé, très compact, comprenant des cailloutis (90 %) et des granules de brique (2 %).	-	-	-
		Plancher de la seconde église	Vestige	ST-74	-	Planches horizontales de bois appuyées sur le mur d'origine (ST-70).	-	-	-
		Construction du mur d'origine de la seconde église	Comblement de la tranchée de construction	18C10, 18G6	C4-5	Sable limoneux, homogène, brun foncé meuble, comprenant des cailloux (1 %), des granules de charbon de bois (1 %) et du mortier en poussière (1 %).	Terre cuite grossière Saintonge et chamois-rose à glaçure verte, vitre, plusieurs clous forgés, épingle, rares os blanchis, beaucoup d'os d'animaux.	83	-
				18G6	C4-6	Sable limoneux, hétérogène, brun-gris foncé avec de grosses poches argileuses grises et beige, meuble, comprenant des charbons de bois (1 %) et du mortier en poussière (1 %).			
			Vestige	ST-70	C4-ST-70	Mur de côté sud en pierres maçonnées.	-	-	-
Pré-XVIII^{e} siècle	À partir du XVII^{e} siècle	Sol naturel remanié	Niveau d'occupation	18B6, 18D7, 18E5, 18F4, 18C11	C2-9, C3-9, C5-9, C6-11	Sable légèrement limoneux, homogène, gris brun, moyennement compact, comprenant des granules de mortier (5 %), des cailloux et cailloutis (5 %) de la fibre de bois (1 %), des granules de charbons de bois (3 %) et des granules de briques (<1 %).	Terre cuite grossière Vallauris, clous en fer forgé, terre cuite grossière chamois-rose à glaçure verte, pipe, deux os blanchis et plusieurs ossements d'animaux.	39	-
	Pré-XVII^{e} siècle	Fosse dans le sol naturel	Remblai de comblement	18D10	C2-10	Sable limoneux, homogène, gris foncé brunâtre, meuble, comprenant des granules de mortier à l'interface inférieur (3 %), des radicelles et des lentilles de matière organique (1 %).	Deux ossements d'animaux.	2	-
					C2-11	Sable grossier légèrement limoneux, hétérogène, brun-beige, noirâtre, jaunâtre, brun gris, gris et noir, meuble comprenant des cailloutis (1 %).			
					C2-12	Sable fin limoneux, hétérogène, gris brun et noir brunâtre tacheté de brun noirâtre beige et beige-jaunâtre, peu compact, comprenant des radicelles.			
					C2-13	Sable grossier, hétérogène, beige tacheté de brun foncé de gris et d'orangé, meuble.			
		Sol naturel d'origine	Niveau enfoui	18A7, 18B8, 18D9, 18E5, 18F4, 18G7	C1-10, C2-14, C3-10, C4-7, C5-10, C6-12	Sable fin limoneux organique, homogène, brun très foncé noirâtre, meuble, comprenant des racines et radicelles, des cailloutis (1 %), des granules de charbons de bois (1 %) et de rares poussières de mortier (<1 %).	Terre cuite grossière chamois à glaçure verte, épingle, rondelle en plomb, clous forgés, verre de miroir, monnaie, pipe, pointe de projectile en pierre taillée, fragment de calumet en pierre, quatre perles en verre de type Redwood, quelques ossements d'animaux et deux fragments d'os blanchis.	47	-
		Sol naturel stérile	Niveau enfoui	18A7, 18D9, 18E5, 18F4	C1-11, C2-15, C6-13	Sable grossier légèrement limoneux, homogène, transitionnant du brun clair à beige, meuble.	-	-	-
				18A7, 18D9, 18E5, 18F4, 18G7	C1-12, C2-16, C4-8, C6-14	Sable fin légèrement limoneux, homogène, gris pâle, meuble, parfois avec des traces d'oxydation.	-	-	-

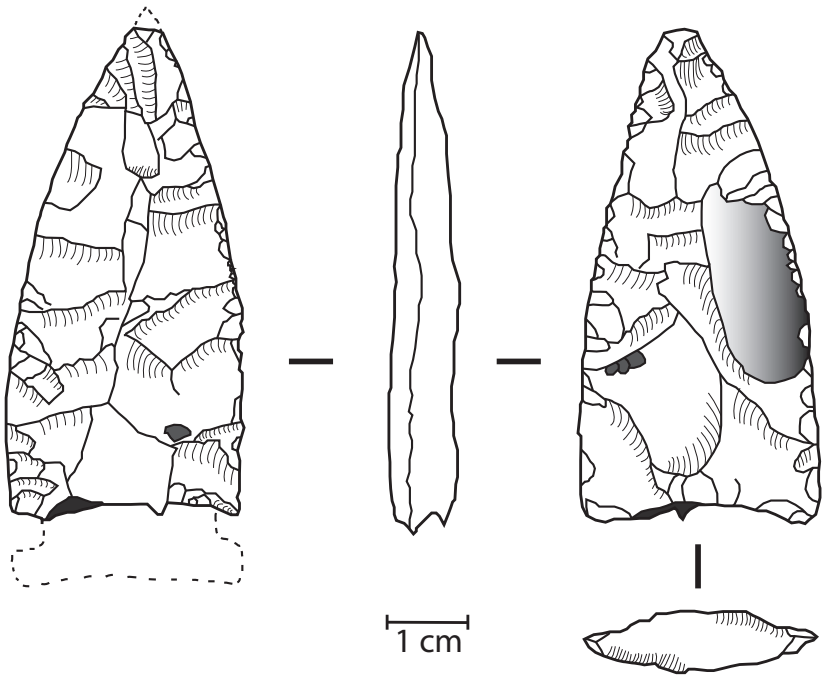


Figure 14 - Représentation technique des faces et profils de la pointe avec la forme d'origine présumée (crédit : M. Arthur)



Photo 4 - Sous-opération 18F — Perle en verre de type Redwood provenant du lot 18F4 (BiFi-15-383)



Photo 5 - Sous-opération 18D — Fosse creusée dans le sol naturel, en tireté rouge — Vue vers l'est (BiFi-15-24-N1-152)

4.2 Sols naturels remaniés

Une fosse à la fonction indéterminée (lot 18D10) avait été creusée à travers le sol naturel d'origine dans le coin sud de la sous-opération 18D (voir figure 13, couches C2-10 à C2-13 et photo 5). Aucune inclusion anthropique n'était présente dans les trois premières couches de sols naturels mélangés comblant cette fosse et seuls deux petits fragments d'ossements d'animaux y ont été retrouvés.



Photo 6 - Sous-opération 18E — Séquence stratigraphique générale. Sol naturel remanié en rouge et niveaux de circulations associés aux places publiques (PP) en jaune — Vue vers l'ouest (BiFi-15-24-N1-226)

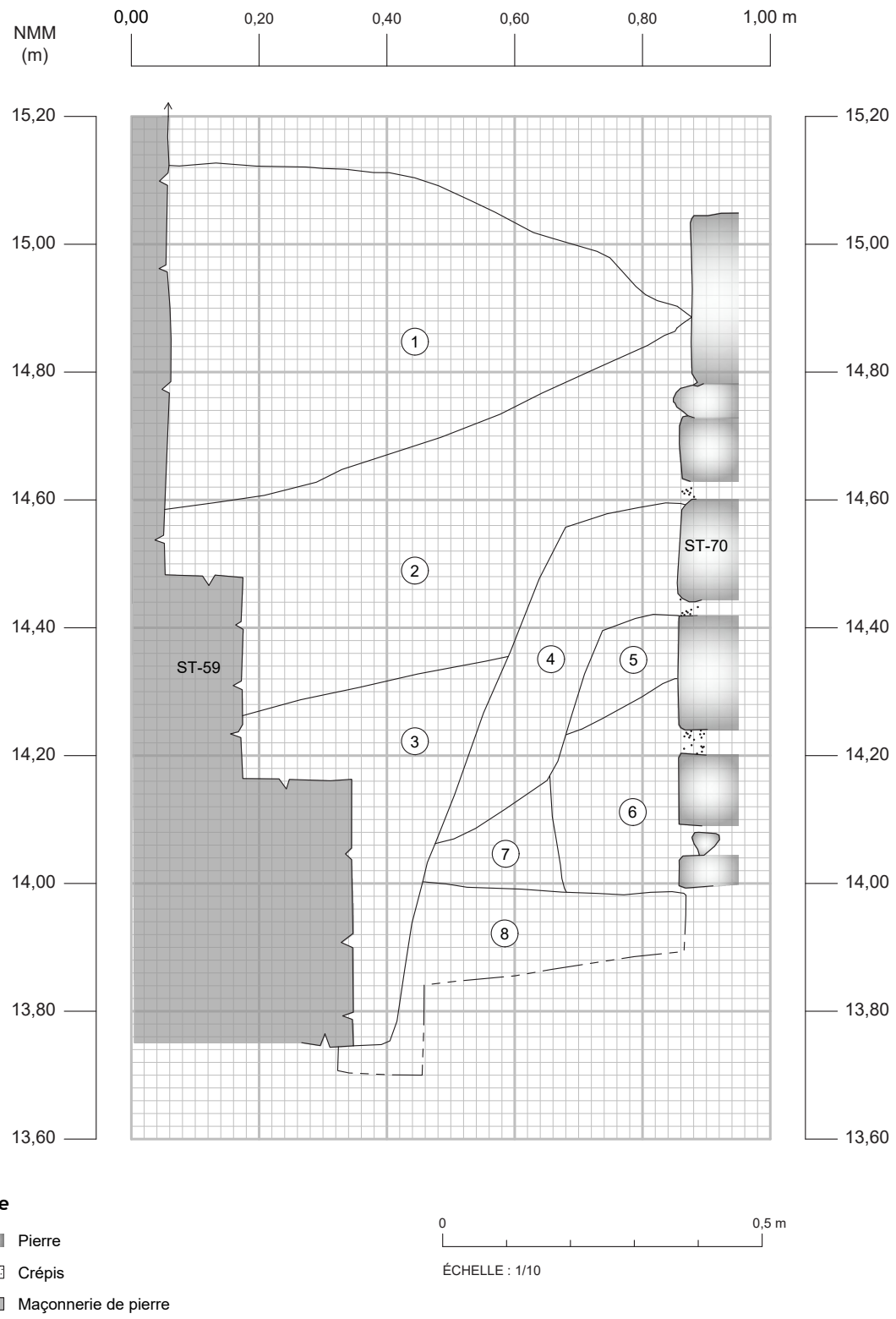
Ce creusement était recouvert d'un niveau de sol naturel remanié homogène, gris-brun comprenant une variété d'inclusions anthropiques en quantités non négligeables, dont des granules de mortier et des granules de briques et seulement des artéfacts du Régime français associées à l'intensification de l'occupation par les colons eurocanadiens au XVII[e] siècle (photo 6). Il a été observé dans les lots 18B6 (couche C3-9), 18C11, 18D7 (couche C2-9), 18E5 (couche C5-9), 18F4 (couche C6-11) à une altitude variant entre 14,40 m et 14,80 m NMM.

4.3 Église de 1705 et première place publique

Contrairement à l'intervention de 2023, les fondations du mur sud (ST-70), associées à la première phase de construction de la seconde église de La Prairie datée de 1705, ont pu être mises au jour. Cette église en pierre constitue la première modification pérenne et importante dans l'aire d'intervention de 2024. Le vestige était composé d'un parement double avec blocage dressé et formé de six assises de moellons. Un empattement était présent autant à l'intérieur (de 0,08 m) qu'à l'extérieur (de 0,12 m) pour une largeur totale de 1,1 m. Sa portion hors sol avait été dérasée à une altitude de 15,14 m NMM, ne laissant que les 1,05 m les plus profonds de la structure (figure 15, ST-70).

La tranchée de construction des fondations (lots 18C10 et 18G6) a été comblée en premier par niveau hétérogène de sable limoneux et pastillé d'argile puis par un sable limoneux homogène et brun foncé (voir figure 15, couches C4-5 et C4-6). Plusieurs artéfacts du début du Régime français, plusieurs clous forgés et plusieurs ossements d'animaux probablement consommés y ont été retrouvés. Les ossements font état d'une alimentation variée des premiers colons avec une grande proportion d'animaux sauvages provenant de milieux humides faciles à chasser (rat musqué, tortue, canard et barbue de rivière) ou encore migrateurs en grand nombre comme la tourte, servant d'appoint aux espèces domestiques comme le porc (M. Fields, 2025, communication personnelle).

Appuyé directement sur l'empattement intérieur et légèrement surélevé par rapport au niveau de surface d'origine, cinq planches horizontales perpendiculaires au mur de 1705 ont été mises au jour (ST-74) à une altitude de 14,87 m NMM (photo 7). Ce vestige mesurait au maximum 0,85 m de longueur sur 0,60 m de largeur, où chaque planche mesurait 0,12 m de largeur et 0,04 m d'épaisseur, et a été interprété comme un ancien niveau de plancher de l'église. Comme pour la majorité des vestiges, son intégrité avait été compromise par des aménagements plus récents.



Description

1. Sable légèrement limoneux, hétérogène, brun tacheté brun foncé, brun noirâtre et brun jaunâtre, meuble, comprenant des granules et nodules de mortier à la surface (25 %), de la matière organique (3 %), des cailloutis (3 %), des fragments et granules de mortier dans la masse (2 %), des cailloutis (2 %), de la fibre de bois (2 %). [Comblement de la tranchée de construction de la troisième église = 18G3]
2. Sable limoneux, homogène, gris foncé brunâtre, meuble, comprenant de la poussière de mortier surtout près de ST-70 (10 %), du charbon de bois (1 %), de la matière organique (1 %), des radicelles (1 %) avec un mince litage jaunâtre à la base. [Comblement de la tranchée de construction de la troisième église = 18G3]
3. Sable limoneux, hétérogène, brun gris, gris foncé et brun noirâtre, meuble, comprenant du mortier en poussière et granules (25 %) et des fibres de bois (5 %). [Comblement de la tranchée de construction de la troisième église = 18G3]
4. Sable limoneux, hétérogène, brun, beige, jaunâtre et noirâtre, meuble, comprenant des granules de mortier (5 %), des granules de charbons de bois (3 %), et de la fibre de bois (1 %). [Comblement d'une fosse sépulcrale = 18G6]
5. Sable limoneux, homogène, brun foncé meuble, comprenant des cailloux (1 %) et du mortier en poussière (1 %). [Comblement de la tranchée de construction de la deuxième église = 18G6]
6. Sable limoneux, hétérogène, brun-gris foncé avec de grosses poches argileuses grises et beige, meuble, comprenant des charbons de bois (1 %) et du mortier en poussière (1 %). [Comblement de la tranchée de construction de la deuxième église = 18G6]
7. Sable limoneux légèrement organique, homogène, brun très foncé, meuble, comprenant de la poussière de mortier (1 %) et des charbons de bois (1 %). [Sol naturel d'origine = 18G7]
8. Sable fin à moyen légèrement limoneux, hétérogène, gris clair tacheté d'oxydation, moyennement compact. [Sol naturel archéologiquement stérile = 18G7]

Figure 15 - Sous-opération 18G — Coupe C4, paroi est



Photo 7 - Sous-opération 18G — Vue générale illustrant le mur ST-70, la base de pilier ST-75, le plancher de bois de la deuxième église ST-74 en rouge, le négatif de poteau ST-78 en orange et la limite de la tranchée de construction de la troisième église en vert — Vue vers le sud-ouest (BiFi-15-24-N1-167)

À l'extérieur des murs de l'église, un remblai composé à 90 % de cailloutis avait été déposé au-dessus de la surface remaniée (figure 16, couche C5-8, lot 18E5). Ce dépôt, servant de surface de circulation asséchée, se situait à une altitude de 14,72 m NMM et a été associé à la première place publique illustrée sur le plan de 1704 de Levasseur de Neré (voir photo 6, niveau PP1).

4.3.1 Fosses sépulcrales à l'intérieur des limites de 1705 de la deuxième église

À l'intérieur des limites de l'église en 1705 (sous-opérations 18G et 18H), six fosses sépulcrales ont été clairement identifiées (voir figure 12, S1 à S6). Les dates d'inhumations ne sont pas connues, mais il est tout de même possible de voir une séquence d'inhumation par le sol utilisé pour le comblement des fosses ainsi que par les troncatures des fosses entre elles (voir tableau 2). Les premières inhumations avaient un comblement homogène avec peu d'inclusions anthropiques (phase de déposition 1) alors que le remblaiement des suivantes était hétérogène et comportait de plus en plus d'inclusions (phases de déposition 2 et 3). Dans certains cas, les fosses tronquaient la tranchée de construction des fondations de 1705 (voir figure 15, couche 4).

La forte densité de sépultures observée dans les sous-opérations 18G et 18 H et l'observation de deux axes d'enterrement semblent démontrer une tentative de maximisation de l'espace disponible. À partir de la taille des fosses, il est également possible de penser que des enfants aient aussi été enterrés sous le plancher. L'espace dans cette zone sacralisée est cependant venu à manquer au courant de l'occupation de la deuxième église, probablement autour de la période de construction du bas-côté près de 70 ans plus tard.

4.4 Deuxième place publique entre 1705 et 1725

L'utilisation plus importante du secteur avec la nouvelle église nécessitait l'aménagement d'une place publique plus solide, pérenne et versatile pour les activités du village. À l'intérieur des vingt années suivantes, une seconde place publique, cette fois-ci dallée (ST-69), a été construite. Un remblai de rehaussement hétérogène avait d'abord été déposé à certains endroits pour niveler les zones plus creuses ou basses pouvant recueillir de l'eau (lots 18D5 [C2-8] et 18E5 [C5-7]). La place publique elle-même était composée d'un pavé de pierres, de cailloux, de cailloutis et de mortier



Photo 8 - Sous-opération 18B — Deuxième place publique ST-69 sous la cinquième place publique ST-65 — Vue vers le nord-est (BiFi-15-24-N1-066)

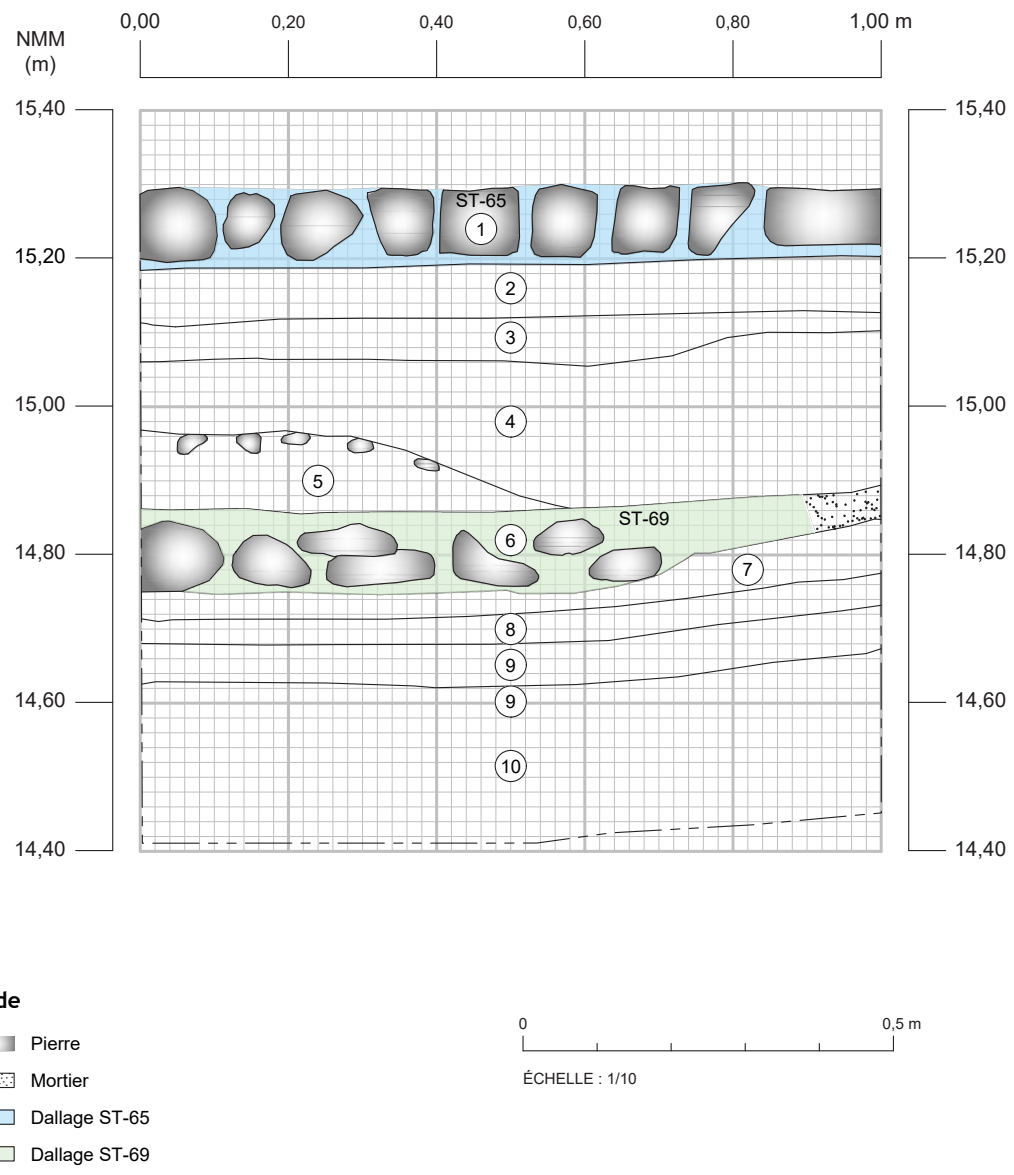
sous toutes ses formes créant une surface plutôt plane et très compacte drainant mieux l'eau (photos 5, 6 et 8). Elle a été observée dans les lots 18B5 (C3-7), 18D4 (C2-7), 18E3 (C5-6) et 18F3 (C6-10) à une altitude variant entre 14,60 m et 15,00 m NMM.

4.5 Transept de 1725

Le premier des agrandissements de la deuxième église est celui de l'ajout d'un chœur et d'un transept en 1725. Ce sont les murs ouest (ST-64), sud (ST-63) et est (ST-77) du transept sud qui ont été mis au jour lors de cette intervention. Les déblais du creusement de la tranchée d'implantation des fondations du transept sont associés au lot 18A6 (figure 17, couche C1-9). Ils étaient composés d'un niveau hétérogène et lité de sable limoneux brun foncé grisâtre, brun clair beige, brun et beige jaunâtre, peu compact. Ces couleurs démontrent bien le creusement à travers les sols naturels remaniés en surface et intouchés en profondeur. Un mince niveau de construction très graveleux avec beaucoup de poussière de mortier était déposé directement au-dessus (couche C1-8).

Les vestiges du transept sud ont été dérasés jusqu'à une profondeur de 15,50 m à 16,10 m NMM. Ils étaient formés d'un parement double avec blocage (<0,20 m de côté) de pierres calcaires brutes et ébauchées sauf pour les pierres angulaires qui étaient équarries (30x35x25cm, 60x20x15cm). Elles étaient liées par un mortier de chaux gris-beige de 0,02 m d'épaisseur affleurant et désagrégé. L'appareil était régulier, dressé et composé de cinq assises plus ou moins régulières de 0,20 m à 0,30 m de hauteur chacune. Elles étaient appuyées sur quatre assises plus ou moins régulières et plus ou moins dressées de pierres brutes formant un empattement extérieur d'au maximum 0,10 m de largeur et 0,80 m de hauteur. Un empattement beaucoup plus large de 0,25 m à 0,3 m de largeur était présent du côté intérieur (voir figure 17, ST-63 et ST-64). Toutes les faces des vestiges étaient recouvertes d'un crépi à base de chaux de 1,5 cm d'épaisseur dans sa portion hors sol de 0,90 m (photo 9).

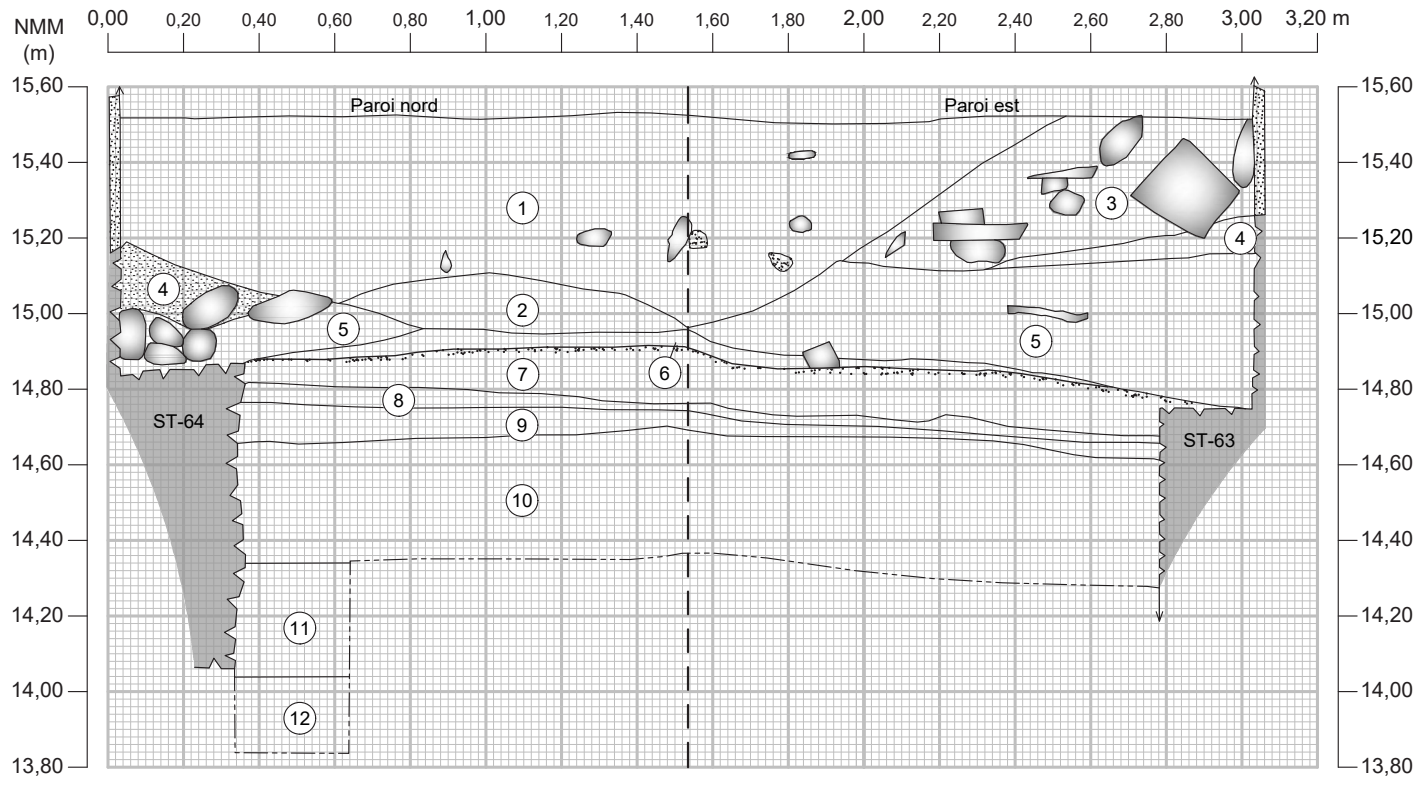
Il est intéressant de noter que malgré la troncature causée par la construction plus tardive de la troisième église, le mur ouest du transept (ST-64) avait été chainé et intégré au mur d'origine de 1705 (ST-70). Le mur d'origine au niveau du transept avait donc dû être arasé afin de libérer l'accès au chœur sur un seul et même niveau. Le comblement d'un creusement, comprenant de



Description

1. Sable fin à moyen, homogène, brun-beige, meuble, entre des pierres de 10 cm de côté (75 %) et des cailloutis (10 %), ST-65. [Cinquième place publique = 18E1]
2. Sable moyen à grossier, homogène, beige-jaunâtre, meuble, comprenant des cailloutis (75 %) et des cailloux (5 %). [Quatrième place publique = 18E1]
3. Sable, hétérogène, brun, brun gris foncé, brun beige, moyennement compact, comprenant des granules de mortier (3 %), des cailloutis (1 %) et des granules de briques (1 %). [Troisième place publique = 18E1]
4. Sable légèrement limoneux, homogène, brun, moyennement compact, comprenant des granules de mortier surtout à la surface (15 %), des cailloux (3 %) et des cailloutis (1 %). [Remblai de rehaussement et nivellement associé à la construction de la troisième place publique = 18E2]
5. Sable limoneux, homogène, brun foncé grisâtre, meuble, comprenant des gros cailloux (10 %), des granules de charbon de bois (1 %) et du mortier en poussière (1 %). [Remblai de nivellement associé à l'utilisation de la deuxième place publique = 18E4]
6. Niveau de pierres <15 cm (50 %), cailloutis (20 %), cailloux (15 %), mortier (15 %) très compact, mais friable, ST-69. [Deuxième place publique = 18E3]
7. Sable limoneux, hétérogène, brun foncé tacheté de brun clair, moyennement compact, comprenant des nodules de mortier (2 %), des granules de briques (1 %) et des traces de charbon de bois (<1 %). [Remblai de rehaussement associé à la construction de la deuxième place publique = 18E5]
8. Sable limoneux, homogène, brun foncé, très compact, comprenant des cailloutis (90 %) et des granules de brique (2 %). [Première place publique = 18E5]
9. Sable limoneux, homogène, brun-gris, peu compact, comprenant des fragments de mortier (5 %), des pierres (5 %), des charbons de bois (5 %) et des radicelles (5 %). [Niveau d'occupation de sol naturel remanié = 18E5]
10. Sable limoneux organique, homogène, brun noirâtre transitionnant vers brun clair, jaunâtre, puis gris, meuble, comprenant de la poussière de mortier (1 %), des charbons de bois (1 %) et des radicelles (1 %). [Sol naturel d'origine = 18E5]

Figure 16 - Sous-opération 18E — Coupe C5, paroi ouest



Description

1. Sable limoneux, homogène, brun gris, meuble, comprenant du mortier en poussière, en granules, en nodules et en gros fragments (15 %), des cailloux subarrondis (5 %), des cailloutis (5 %), des granules de briques (1 %), des granules de charbon de bois (1 %). [Remblai de démolition associé à la reconstruction de la façade de la troisième église en 1855 = 18A1]
2. Sable limoneux, hétérogène, brun, brun clair et brun gris, meuble, comprenant des nodules de mortier (3 %), des cailloux (3 %), des éclisses de bois (<1 %). [Remblai de rehaussement provenant des déblais lors de la construction du soubassement de la 3e église en 1841 = 18A1]
3. Niveau meuble de mortier blanchâtre en poussière (60 %) et de pierres calcaires anguleuses (30 %) comprenant des lentilles de sable légèrement limoneux grisâtre. [Remblai de démolition de la deuxième église vers 1841 = 18A2/18A3]
4. Croûte friable de mortier sur des pierres et cailloux subanguleux comprenant aussi des fragments de crépis. [Niveau de réparation associé au crépissage de la seconde église après 1800 = 18A4]
5. Niveau hétérogène et meuble de sable légèrement limoneux brun, de sable limoneux grisâtre et de sable limoneux noirâtre, comprenant des cailloutis (5 %), des pierres anguleuses et subanguleuses (5 %) et des nodules de mortier (2 %). [Remblai de rehaussement associé à l'utilisation du transept = 18A5]
6. Sable limoneux, hétérogène, brun clair, brun gris et brun foncé, meuble, comprenant des granules de mortier (5 %), des cailloux (5 %), des granules de charbons de bois (2 %) et des cailloutis (2 %). [Niveau d'occupation associé à l'utilisation du transept = 18A6]
7. Sable grossier légèrement limoneux, hétérogène, brun clair tacheté de jaunâtre et de gris-noir, meuble, comprenant des cailloutis et des granules de mortier, particulièrement en une mince couche à la surface (1 %). [Niveau de circulation associé à la construction et utilisation du transept = 18A6]
8. Sable grossier légèrement limoneux et très graveleux, homogène, brun, moyennement compact comprenant de la poussière de mortier (20 %) et des cailloux (2 %). [Niveau de construction du transept = 18A6]
9. Niveau hétérogène lité par endroit de sable fin limoneux brun foncé grisâtre, brun clair beige, brun et beige jaunâtre, peu compact, comprenant des granules de charbons de bois (1 %), des granules de briques (1 %), de minces lentilles de mortier (1 %), des cailloutis (1 %) et du métal. [Déblais de la tranchée de construction du transept = 18A6]
10. Sable fin limoneux organique, homogène, brun noirâtre, meuble, comprenant des granules de charbons de bois (2 %) et des cailloutis (<1 %). [Sol naturel d'origine = 18A7]
11. Sable grossier légèrement limoneux, homogène, transitionnant du brun clair à gris en passant par le beige, meuble. [Sol naturel archéologiquement stérile = 18A7]
12. Sable fin légèrement limoneux, homogène, gris pâle, meuble. [Sol naturel archéologiquement stérile = 18A7]

Figure 17 - Sous-opération 18A — Coupe C1, parois nord et est



Photo 9 - Sous-opération 18A — Parement intérieur du mur sud du transept ST-63 — Vue vers le sud (BiFi-15-24-N1-136)

nombreuses inclusions attribuées à un événement de construction, a aussi été observé dans la sous-opération 18C à la jonction de la structure d'origine et de cet agrandissement (voir figure 12, lot 18C9). Il s'agit vraisemblablement du comblement de la tranchée de construction pour le rattachement de ST-64 et ST-70. À l'extérieur du bâtiment, la tranchée de construction du mur ST-63 a été observée dans le lot 18F3 (figure 18, couche C6-9). Elle vient tronquer la deuxième place publique.

Après la phase de construction, un mince niveau de circulation de cailloutis et mortier puis un mince niveau associé au début de l'occupation du transept ont été observés (voir figure 17, couches C1-6 et C1-7). Très peu d'artéfacts ont été mis au jour dans ces niveaux (lot 18A6) dont la surface affleure à 14,96 m NMM, mais cela démontre que les lieux étaient gardés propres et qu'aucune activité domestique ne devait y avoir lieu.

Un remblai de rehaussement hétérogène a ensuite recouvert ces dépôts, rehaussant la surface à une altitude de 15,16 m NMM (lot 18A5, couche C1-5). Grâce à la présence de crépi sur les murs intérieurs, probablement enduit seulement sur les parties visibles et hors sol, le niveau du plancher peut être estimé. Celui-ci arriverait tout juste au-dessus de ce remblai qui aurait donc pu servir à asseoir et stabiliser les solives du plancher.

À l'extérieur du transept, une réparation de la deuxième place publique a été observée dans l'emprise de la sous-opération 18F. En effet, le secteur semble avoir été progressivement remblayé avec des remblais très caillouteux (voir figure 18, couches C1-7 et C1-8). Il est à noter que cette dépression est aussi alignée avec le drain ST-73 associé à la construction du bas-côté en 1774. Le drainage de l'espace public était donc une préoccupation récurrente, surtout avec les inondations du fleuve qui étaient mentionnées fréquemment dans les archives.

4.6 Palissade de 1744

Une autre préoccupation toujours présente pour le village de La Prairie était sa défense. Ainsi, en 1744, une ultime modification du système défensif, agrandissant les limites du bourg fortifié et remplaçant d'anciennes palissades abandonnées et démantelées, a été construite. Cette nouvelle palissade avait été adjointe au mur arrière est de l'église. Le négatif de la tranchée de cette



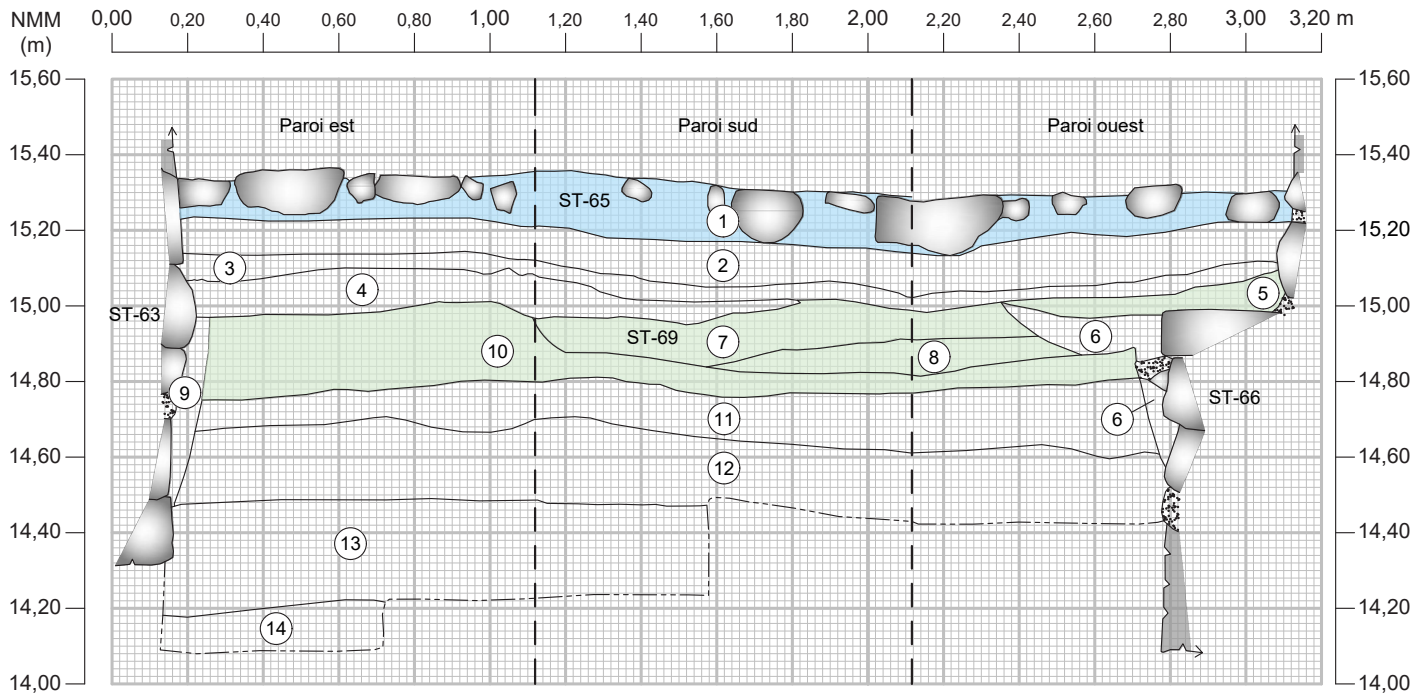
Photo 10 - Sous-opération 18B — Tranchée de la palissade de 1744 avec les empreintes de pieux à la base, identifiés en vert et une lisse en jaune — Vue vers le nord-est (BiFi-15-24-N1-125)

enceinte ainsi que les empreintes des bases des pieux (ST-74) ont été retrouvés dans les sous-opérations 18B et 18D (voir figure 12). L'alignement observé correspondait parfaitement à celui décrit dans les documents d'archives.

La tranchée avait des bords réguliers en cuvette d'environ 0,4 m de largeur pour une profondeur de 0,75 m à 1,00 m. Au fond de la tranchée, quatre empreintes circulaires de 0,15 m à 0,25 m de diamètre marquaient l'emplacement des pieux à base plane avec une autre empreinte rectiligne probablement associée à une lisse de bois (photo 10). Le diamètre des empreintes de pieux suivait les constantes déjà observées pour d'autres fortifications du régime français. Dans le cas des fortifications de La Prairie, un diamètre moyen de 0,2 m avait été précédemment observé, et qui concorde à nouveau avec les données recueillies lors de l'intervention. Il est à noter que la tranchée a été légèrement perturbée lors du retrait des pieux en 1775 et ensuite tronquée par la construction de la sacristie en 1813.

4.7 Bas-côté de 1774

En 1774, l'église est à nouveau agrandie par l'ajout de bas-côtés ramenant l'église cruciforme à un plan désormais rectangulaire. Le bas-côté sud (ST-66) a été mis au jour à une altitude de 15,60 m à 15,90 m NMM. Il était appuyé contre le coin des murs du transept de 1725 (photo 11). Plus large que ces derniers, il était aussi composé d'un parement double avec blocage dressé. Des pierres calcaires



Légende

- Pierre
- Mortier
- Maçonnerie de pierre
- Dallage ST-65
- Dallage ST-69

0 0,5 m

Échelle 1 : 20

Description

1. Sable fin à moyen, homogène, brun-beige, meuble comprenant des pierres arrondies <20 cm (50 %) et des cailloutis (10 %), ST-65. [Cinquième place publique = 18F1]
2. Sable grossier, homogène, beige-jaunâtre, meuble, comprenant des cailloutis (75 %) et des cailloux (5 %). [Quatrième place publique = 18F1]
3. Sable légèrement limoneux, hétérogène, brun, brun foncé et brun-beige, moyennement compact, comprenant des cailloutis (5 %), des granules de mortier (2 %) et des fragments de métal. [Troisième place publique = 18F1]
4. Sable légèrement limoneux, homogène, gris foncé brunâtre, meuble, comprenant des cailloutis (5 %), des granules de mortier (3 %), des granules de briques (1 %), des charbons de bois (1 %), des cailloux subanguleux (1 %), et du métal (1 %). [Remblai de rehaussement et nivellement associé à la construction de la troisième place publique = 18F2]
5. Sable limoneux, homogène, gris foncé, moyennement compact, comprenant de la poussière de mortier (40 %), des cailloux anguleux (15 %) et des cailloutis (10 %). [Réparation de la deuxième place publique ST-69 = 18F3]
6. Sable limoneux, homogène, brun foncé, peu compact, comprenant du mortier en nodules et granules (5 %) et des cailloutis (2 %). [Comblement de la tranchée de construction du mur de bas-côté = 18F3]
7. Sable grossier limoneux, homogène, gris foncé noirâtre comprenant des cailloutis (75 %), du mortier (15 %), des granules de briques (3 %) et des cailloux (1 %). [Réparation de la deuxième place publique ST-69 = 18F3]
8. Sable limoneux légèrement organique, homogène, brun foncé, meuble comprenant des nodules et granules de mortier (15 %), des cailloutis (15 %), des cailloux (2 %), des charbons de bois (<1 %) et des radicelles. [Réparation de la deuxième place publique ST-69 = 18F3]
9. Sable limoneux, homogène, brun foncé, compact, comprenant des granules de mortier (3 %). [Comblement de la tranchée de construction du transept = 18F3]
10. Sable grossier, homogène, brun, très compact, mais friable, comprenant des cailloutis (60 %), du mortier (15 %), des cailloux (5 %), des granules de briques (2 %) et des charbons de bois (1 %), ST-69. [Deuxième place publique = 18F3]
11. Sable limoneux organique, homogène, brun-gris, peu compact, comprenant des granules de mortier (3 %), des charbons de bois (3 %) et des cailloutis (1 %). [Niveau d’occupation de sol naturel remanié = 18F4]
12. Sable limoneux très organique, homogène, brun très foncé noirâtre pâlissant vers la base, meuble, comprenant des radicelles. [Sol naturel d’origine = 18F4]
13. Sable moyen, hétérogène, beige tacheté de beige-brunâtre et d’oxydation brun orangé, moyennement compact. [Sol naturel archéologiquement stérile = 18F4]
14. Sable fin, homogène, gris, compact. [Sol naturel archéologiquement stérile = 18F4]

Figure 18 - Sous-opération 18F — Coupe C6, parois est, sud et ouest

brutes et ébauchées ainsi que des moellons (23x18x8 cm, 38x27x15 cm, 25x18 cm, 25x12 cm, 15x15 cm) composaient les sept assises plus ou moins régulières visibles. Elles étaient déposées sur une semelle extérieure de 0,30 m de largeur et 1,20 m de hauteur. Le tout était lié par un mortier de chaux baveux de 0,03 m d'épaisseur. Un crépi avait été appliqué seulement sur le parement intérieur de cet ajout au bâtiment.

La tranchée de construction a été observée seulement du côté extérieur tronquant les réparations de la deuxième place publique toujours en utilisation (voir figure 18, couche C6-6). Une autre réparation de l'aire de circulation, toujours composée de cailloux, de cailloutis et de mortier a été réalisée pour remplacer la section défaite lors de la construction du bas-côté (couche C6-5).



Photo 11 - Sous-opération 18F — Jonction des murs de bas-côté ST-66 et du transept ST-63 — Vue vers le nord-est (BiFi-15-24-N1-223)



Photo 12 - Sous-opération 18C — Drain en bois ST-73 à l'intérieur du bas-côté, identifié en jaune — Vue vers le sud (BiFi-15-24-N1-082)

À l'intérieur de cet agrandissement, comme ce fut le cas précédemment avec le transept, une couche de déblais provenant de la tranchée d'implantation a été observée (voir figure 12, 18C7). Installés au-dessus de ce niveau, une empreinte de drain (18C6) et un drain en bois (ST-73) alignés sur deux ouvertures de 0,20 m sur 0,30 m traversant le mur du bas-côté ont été mis au jour. Le drain ST-73, observé à une altimétrie de 14,81 m NMM, n'était constitué que d'un quart de tronc évidé de 0,20 m de largeur sur 1,08 m de longueur (photo 12).

Le bas-côté a été ajouté parce qu'il manquait d'espace pour accueillir les ouailles. Le mur sud de 1705 (ST-70) n'avait donc plus lieu d'être et avait été arasé. Des piliers ont donc été construits à sa place dans la portion hors sol pour soutenir le plafond de l'église, tels que visibles sur le croquis plus récent de 1819 de William Saxe (voir figure 7). La base de pilier ST-75 est le seul exemple de cette modification retrouvé lors de l'intervention (photo 13). La

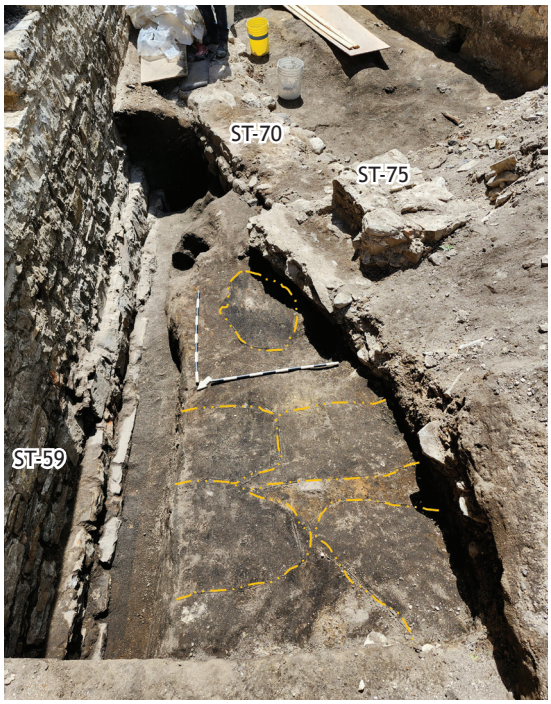


Photo 13 - Sous-opération 18H — Base de pilier ST-75 appuyé sur la fondation d'origine de la seconde église (ST-70) et cinq fosses sépulcrales, en orange — Vue vers le sud-est (BiFi-15-24-N1-209)

semelle du pilier, d'une seule assise de 0,20 m de hauteur (surface à 15,40 m NMM), mesurait 2 m sur 1,3 m et était déposée sur la surface dérasée du mur d'origine (ST-70). Le pilier en soi, centré au-dessus de l'ancienne fondation, avait un profil carré de 0,94 m de côté et comportait deux assises résiduelles de 0,4 m de hauteur totale.

4.7.1 Fosses sépulcrales à l'intérieur des limites de 1774 de la deuxième église

À l'instar des inhumations dans les limites de l'église de 1705, cinq autres sépultures ont été identifiées dans l'agrandissement de 1774 (voir figure 12, S7 à S11). Les dates d'inhumations ne sont pas connues, mais il est tout de même possible de voir une séquence d'inhumation par les troncatures des fosses entre elles (voir tableau 2, phases de déposition 4 et 5). Les sols de comblement des fosses sépulcrales étaient moins différenciés que précédemment étant tous hétérogènes, mais comportaient une plus grande proportion d'inclusions anthropiques soit 12 %-15 % plutôt que 1 %-9 % (photo 14).

La densité de sépultures semblait moindre qu'à l'intérieur des murs d'origine et les inhumations étaient plus régularisées dans l'axe est-ouest. Cette nouvelle zone sacralisée a probablement été utilisée pour enterrer les défunts après saturation de l'espace principal. Cependant, des os humains en place étaient présents directement sous les remblais de démolition provenant de l'abandon de la seconde église.

La sépulture S8 (lot 18C2) en particulier contenait uniquement huit fragments d'os, parmi lesquels un fémur droit complet et très bien préservé. Celui-ci présente une légère périostite guérie sur la diaphyse



Photo 14 - Sous-opération 18C — Fosses sépulcrales à l'intérieur du bas-côté dont la plus évidente identifiée en orange et des os humains à la surface d'une fosse sépulcrale indiqués par la flèche rouge — Vue vers le sud (BiFi-15-24-N1-097)

postérieure, possiblement attribuable à une activité physique importante. Les mesures effectuées sur cet os ainsi que son aspect massif suggèrent qu'il provient probablement d'un homme. La présence d'arthrose sur l'articulation distale et d'enthèses marquées appuient l'hypothèse d'un individu d'âge plutôt avancé. Des fragments de côtes ainsi que le métacarpe #3 droit de l'individu ont aussi été récupérés dans ce même lot.

De manière générale, autant les fosses que les ossements mis au jour dans les limites du bas-côté étaient plus élevés que ceux trouvés dans les limites d'origines de l'église. En effet, la surface des fosses passe de 14,65 m NMM à 14,88 m NMM et la profondeur des ossements observés passent de 14,10 m NMM à 14,64 m NMM. Cela pourrait possiblement s'expliquer de deux façons. La première hypothèse est qu'un niveau plus compact, qui serait probablement la deuxième place publique, aurait forcé la main des fossoyeurs à enterrer moins profondément les corps. La seconde est qu'un deuxième niveau de fosses plus profondes soit présent et que les sols déblayés aient rehaussé le niveau de surface permettant d'autres inhumations moins profondes expliquant aussi la plus grande hétérogénéité de leurs sols de comblement. Ces hypothèses restent à confirmer.



Photo 15 - Sous-opération 18B — Tranchée de retrait de la palissade à travers la deuxième place publique ST-69 en rouge avec le négatif de la tranchée de palissade ST-76 en jaune — Vue vers l'ouest (BiFi-15-24-N1-155)

4.8 Retrait de la palissade en 1775

Selon les données historiques, la palissade construite en 1744 aurait été très endommagée lors des invasions américaines de 1775 et aurait ensuite été démantelée une fois le conflit résolu. La palissade était à cette époque toujours enserrée de la deuxième place publique. Pour retirer les pieux, une nouvelle tranchée a été excavée tronquant partiellement les structures et dépôts en place (photo 15). Le creusement ainsi créé fut remblayé des sols tronqués parfois mélangés entre eux (voir figure 13, couches C2-4 à C2-6 et figure 19, couche C3-8). Ces dépôts ont été fouillés en 18B7, 18D6 et 18D8.

La place publique, toujours en utilisation à cette époque, a ensuite été sommairement reconstruite aux endroits touchés (lots 18B5 et 18D2; couches C2-3 et C3-6). Le retrait de la palissade avait tout de même causé à certains endroits des cuvettes qui ont par la suite été comblées et nivelées encore une fois avec un dépôt de sable limoneux comprenant des cailloux, des cailloutis et des granules de mortier. On observe ces remblais notamment dans les sous-opérations 18B et 18E (lots 18B4 et 18E4; couches C3-5 et C5-5). Des artéfacts de la période de contact, du Régime français et quelques artéfacts du régime britannique ont été retrouvés mélangés dans ces contextes de restructuration de l'espace en 1775.



Photo 16 - Sous-opération 17A — Couches de crépis sur les murs ST-66 et ST-64 de la deuxième église — Vue vers l'est (BiFi-15-24-N1-004)

4.9 Réfection de l'apparence de l'église vers 1800

Il est intéressant de noter que deux couches de crépi bien différenciées ont été observées sur les murs de la deuxième église datant d'avant 1813. Le premier crépi était à base de chaux blanchâtre jusqu'à 4 cm d'épaisseur alors que le second était à base de sable grisâtre plus mince et fragile (photo 16). Une croûte friable de mortier, de petits cailloux et de fragments de crépi, dont la surface concordait avec la limite du crépi, avait par ailleurs été identifiée à l'intérieur du transept (voir figure 17, couche C1-4).

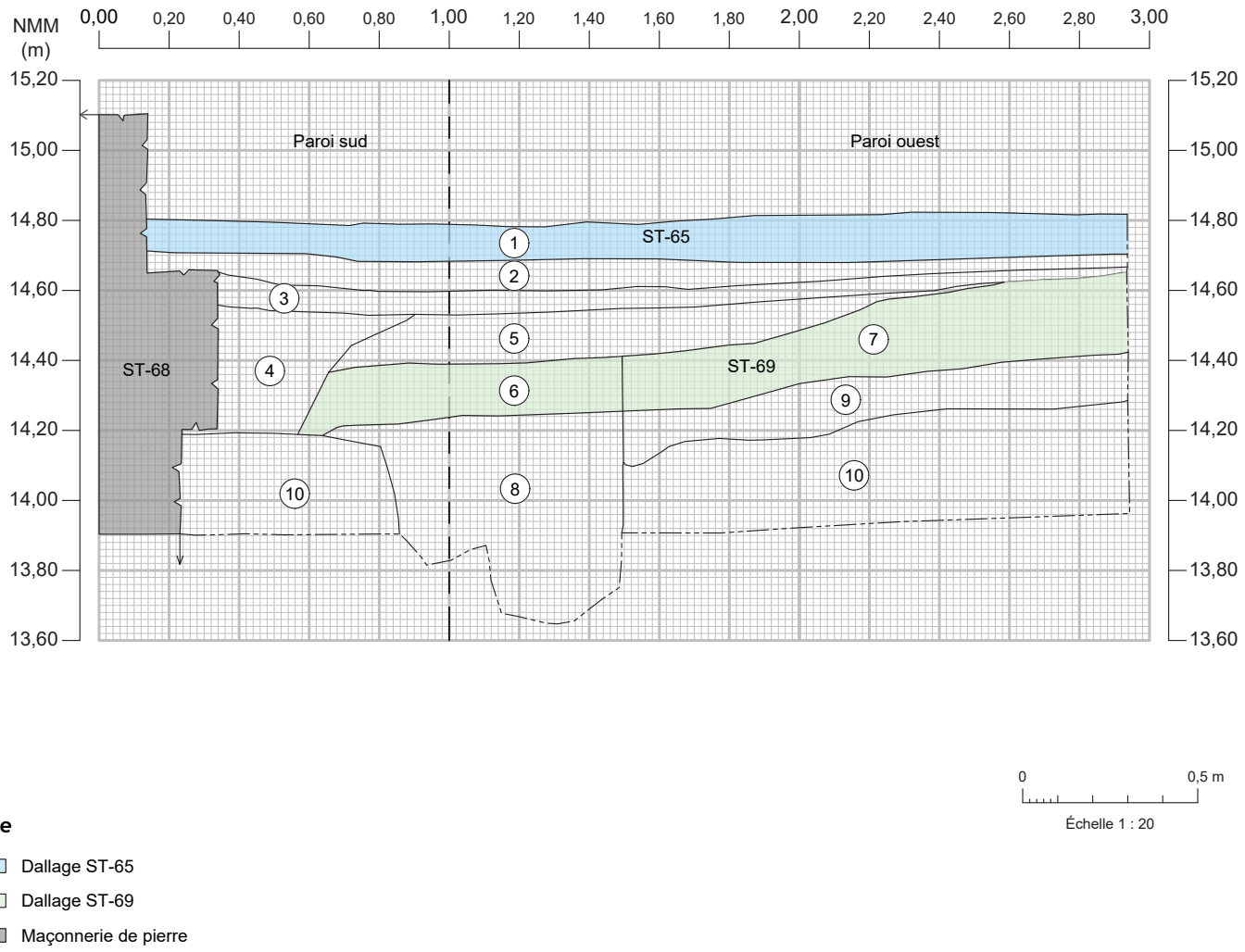
Ce niveau de crépis, fouillé en 18A4, correspond vraisemblablement à une réfection du crépi réalisé vers 1800. En effet, à la page 147 du cahier des délibérations #4 provenant des archives de la paroisse de La Nativité de la Sainte-Vierge de La Prairie, une demande à ce sujet avait été faite le 12 juin 1800.



Photo 17 - Sous-opération 18B — Parement extérieur du mur ouest de la sacristie (ST-68) — Vue vers l'est (BiFi-15-24-N1-157)

4.10 Sacristie de 1813

L'utilisation toujours plus grande de l'église de La Prairie a mené, en 1813, à la construction d'une nouvelle sacristie attenante au transept sud. Cette nouvelle construction (ST-60, ST-61 et ST-68) empiétait sur la deuxième place publique. Les vestiges ont été observés à une altitude variant entre 14,80 m et 15,90 m NMM. Tous les murs étaient composés d'un parement double avec blocage de 0,80 m de largeur et tous imbriqués ensemble, mais simplement appuyés sur le mur du transept (ST-63). Dans le cas du mur ouest (ST-68), deux sondages manuels (18B et 18D) ont permis d'observer le mode de construction de la fondation. Il était composé de trois assises dressées et régulières de 0,20 m de hauteur ainsi que de pierres équarries (46x18 cm, 42x25 cm, 30x25 cm, 18x7 cm, 22x7 cm) liées par un mortier de chaux grisâtre affleurant et légèrement couvrant. Elles étaient déposées sur une semelle de quatre autres assises irrégulières et à tout venant avec de pierres ébauchées ou brutes, de nombreuses cales et le mortier de chaux beige posé en creux (photo 17). Elles formaient un empattement extérieur de 0,18 m à 0,25 m de largeur, mais rétrécissant vers la



Description

1. Niveau de pavés de pierres, ST-65 [cinquième place publique = 18B1 et 18B2]
2. Sable moyen, homogène, beige gris, meuble, comprenant des cailloutis (75 %). [Quatrième place publique = 18B3]
3. Sable graveleux, hétérogène, gris, brun-beige et jaunâtre, moyennement compact, comprenant des cailloutis (5 %) et des cailloux (10 %). [Troisième place publique = 18B3]
4. Sable limoneux, hétérogène, brun tacheté gris foncé et beige jaunâtre, peu compact, comprenant des cailloux (1 %) et de la fibre de bois (<1 %). [Comblement de la tranchée de construction de la sacristie =18B4]
5. Sable légèrement limoneux, homogène, brun gris, moyennement compact, comprenant des granules de mortier (15 %) et des cailloux (5 %). [Remblai de nivellement associé à l'utilisation de la deuxième place publique = 18B4]
6. Niveau de cailloutis, cailloux et mortier. [Réparation de la deuxième place publique ST-69 = 18B5]
7. Sable limoneux organique, homogène, brun foncé noirâtre, meuble, comprenant des gros nodules et fragments de mortier (20 %), de la poussière de mortier (5 %), des cailloux (1 %), des granules de charbons de bois et de la fibre de bois (1 %). [Remblai de comblement du retrait de la palissade = 18B7]
8. Niveau de pavés de pierres. [Deuxième place publique ST-69 = 18B5]
9. Sable légèrement limoneux, homogène, gris brun, moyennement compact, comprenant des granules de mortier (5 %), des cailloux et cailloutis (5 %) de la fibre de bois (1 %) et des granules de charbons de bois (1 %). [Niveau d'occupation de sol naturel remanié = 18B6]
10. Sable limoneux organique, homogène, brun très foncé noirâtre, meuble, comprenant des racines et radicelles, des cailloutis (1 %) et des granules de charbons de bois (1 %). [Sol naturel d'origine = 18B8]

Figure 19 - Sous-opération 18B — Coupe C3, parois sud et ouest

base, alors que pour le parement intérieur la semelle était d'ores et déjà légèrement en retrait de 0,05 m. Ce changement de mode marque la différence entre la partie enfouie et visible du bâtiment. Les assises supérieures de ST-68 étaient elles aussi recouvertes d'un crépi à base de sable mince et fragile s'apparentant au crépissage de 1800, probablement dans un souci d'uniformité.

À la surface du vestige, un espace mesurant 0,5 m sur 0,36 m sur 0,15 m et délimité par de plus petites pierres noyées dans du mortier avait été identifié lors de l'intervention de 2023. Cet espace avait été planifié et soigneusement préparé. Le mortier dans ce creux était imprégné des traces de fibres de bois, ce qui porte à croire qu'une solive pour un plancher était insérée à cette hauteur. Cette dernière observation confirme une tendance qui avait été observée à d'autres stades de construction de l'église lors de la présente intervention.

En effet, les débordements cycliques du fleuve semblent avoir mené à des modifications dans la façon d'occuper l'église au fil du temps. Selon les données archéologiques disponibles, le niveau d'origine du plancher de 1705 aurait été à une élévation de 14,87 m NMM. Dès la construction du transept en 1725, du moins dans le chœur, le niveau du plancher aurait probablement été haussé à 15,15 m NMM. Des drains en bois, sortant du bas-côté de 1774, avaient ensuite été aménagés sous le plancher. Avec le dernier ajout à la deuxième église en 1813, le plancher de la sacristie aurait été remonté à une élévation de 15,85 m NMM, éloignant les objets liturgiques des risques des inondations.

Comme ce fut le cas pour les autres ajouts à l'église, les déblais de la tranchée d'implantation ont été identifiés à l'intérieur des limites du cadre bâti (voir figure 13, couche C2-2; lot 18D3). Cela avait probablement pour but d'éviter de trop salir, abimer et embourber la place publique. Un niveau hétérogène a recouvert ces déblais et a été associé au comblement de la tranchée de construction de ST-68 (couche C3-4; lot 18B4)/au rehaussement dans le vide-sanitaire de la sacristie (couche C2-1; lot 18D1) (voir figure 13, couche C2-1 et figure 19, couche C3-4). Quelques clous et fragments de vitre en sont ressortis.

4.11 Places publiques entre 1813 et 1840

La deuxième place publique, très rabibochée et réduite en superficie, arrivait au bout de sa vie utile. Sa surface était devenue trop irrégulière et ne permettait plus de bien drainer l'eau de pluie. Un remblai de rehaussement et de nivellement a donc été rapporté afin de préparer une nouvelle surface de circulation (voir figure 16, couche C5-4 et figure 18, couche C6-4). Ce remblai (lots 18E2 et 18F2) comportait beaucoup plus d'artéfacts en termes de nombre ainsi que plus d'artéfacts de la période britannique : 162 artéfacts dans ce seul niveau comparativement à 253 artéfacts pour les 32 précédents dépôts et événements. Cela démontre autant la transition des réseaux de commerce bien implémentée depuis un peu plus de 50 ans, que l'augmentation de la population et l'intensification de l'occupation de La Prairie.

La troisième place publique construite sur ce remblai était composée d'un sable moyennement compact plein de petits cailloutis offrant donc un bon drainage (voir photo 6, PP3). Elle a été fouillée dans les lots 18B3 (C3-3), 18E1 (C5-3) et 18F1 (C6-3) à une altitude variant entre 14,60 m et 15,12 m NMM. Deux jetons monétaires frappés des millésimes de 1813 et 1814 ont été retrouvés à ce niveau renforçant la proposition de date de construction. C'est probablement à ce moment que les sorties de drains à travers le mur de bas-côté ST-66 ont été bouchées, évitant de créer de sérieuses rigoles dans la place publique, comme ce fut le cas auparavant (photo 18). Ce niveau de circulation a ensuite été ravivé dans les années qui ont suivi par un nouveau dépôt de cailloux et cailloutis formant une quatrième itération de la place publique (voir photo 6, PP4). Également fouillée en 18B3, 18E1 et 18F1, cette quatrième place publique affleure à une altitude variant de 14,70 m à 15,20 m NMM et correspond aux couches C3-2, C5-2 et C6-2. Une quantité similaire d'artéfacts, ayant des similitudes avec des occupations plus commerciales, a aussi été mise au jour dans ces deux niveaux de place publique confirmant l'accroissement de l'utilisation de l'espace qui n'est plus enclavé dans des fortifications.

La cinquième et ultime forme de la place publique (ST-65) est revenue à un modèle pavé et correspond aux couches C3-1, C5-1 et C6-1 (photo 19). Il s'agissait d'un niveau de pierres calcaires et granitiques à l'état brut ou de moellon (18x5cm, 8x8cm, 12x10cm) sur un seul lit de 0,10 m d'épaisseur dont les interstices entre les pierres étaient remplis de cailloutis et de sable très fin (voir photo 6, PP5). De plus grosses pierres avaient été installées un peu plus haut le long des murs de l'église (ST-63 et ST-66) possiblement pour recevoir et drainer l'eau s'égouttant du larmier. Cette dernière place publique a été construite probablement autour de 1820 selon la fourchette de datation des artéfacts de ce niveau (lots 18B1, 18B2, 18E1, 18F1). Elle affleure à une altitude



Photo 18 - Sous-opération 18C — Vue du comblement de la sortie de drain à travers le mur de bas-côté ST-66 — Vue vers le sud-ouest (BiFi-15-24-N1-079)



Photo 19 - Sous-opération 17A — Cinquième place publique ST-65 — Vue vers le sud (BiFi-15-24-N1-026)

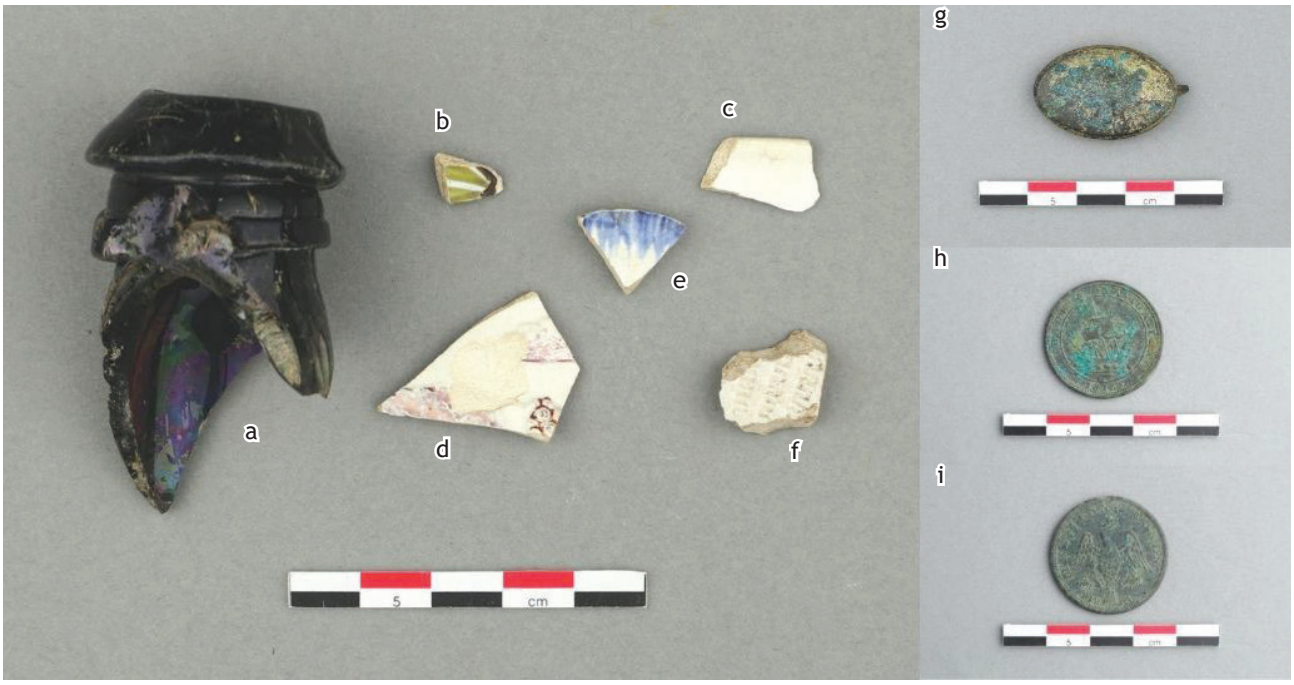


Photo 20 - Artéfacts de la période d'occupation britannique :

a. Extrémité d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre de couleur vert foncé britannique (vers 1785 - vers 1820) #inv. 15, lot 17A3
b. Fragment de contenant en *pearlware* avec décor peint polychrome à motif floral (vers. 1795-1820) #inv. 106, lot 18F1
c. Fragment de rebord d'une assiette en *creamware* #inv. 105, lot 18F1
d. Fragment de contenant en *pearlware* avec décor moulé rehaussé d'un lustre mauve (vers 1815 - vers 1835) #inv. 107, lot 18F1
e. Fragment de marli d'une assiette en *pearlware* avec décor *shell edge* bleu (vers 1775-1830) #inv. 58, lot 18B3
f. Fragment de marli d'une assiette en grès fin blanc à glaçure saline avec décor moulé-pressé à motif de vannerie (vers 1745- vers 1775) #inv. 89, lot 18E2
g. Plaque en cuivre servant de décoration et fixation sur des objets en bois ou en cuir #inv. 236, lot 18B2
h. Jeton monétaire de 1813 d'une valeur d'un *half penny*. #cat. BiFi-15-379, lot 18B2
i. Jeton monétaire de 1814 d'une valeur d'un *half penny*. #cat. BiFi-15-380, lot 18B3

de 14,80 m à 15,35 m NMM. Selon les données historiques, la place publique aurait aussi servi de place de marché, ce qui explique la présence d'artéfacts très fragmentés (probablement brisés et piétinés) et variés (monnaies, objets décoratifs, céramiques, os, coquilles de mollusques, fragments de pipes, épingles, morceaux de bouteilles et même des clous (photo 20).

Malgré toutes les phases d'agrandissement de la seconde église, la demande outrepasse l'offre disponible aux paroissiens de La Prairie et une nouvelle église se doit d'être construite. La vieille église est donc graduellement vidée et délaissée. Un mince niveau d'occupation (lot 17A6) directement au-dessus de la place publique (ST-65) serait indicateur du remaniement de l'occupation du secteur où la propreté de la place publique à proximité est moins importante vu les travaux à

venir. Il était composé de sable grossier légèrement limoneux, graveleux, homogène, brun moyen, meuble, comprenant des concrétions de mortier, des galets et des fragments de calcaire chauffé. Les quelques artéfacts récupérés dans ce niveau correspondent à de la terre cuite grossière Buckley, à des fragments de verre à vitre et à bouteille, à quelques clous forgés et altérés ainsi qu'à plusieurs ossements d'animaux.

4.12 Troisième église

4.12.1 Démolition de la deuxième église *circa* 1840-1841

L'espace disponible sur le terrain étant restreint par les bâtiments et le cimetière, la construction de la troisième église, encore plus grande, nécessite donc de démolir la seconde église pour mener à bien le projet. Cette phase de démolition est visible sur l'ensemble du terrain expertisé (lots 17A3 et 18A2) prenant la forme d'un remblai, plus ou moins épais selon l'éloignement de l'église : de 0,40 m d'épaisseur à l'intérieur du cadre bâti de la seconde église et allant jusqu'à 0,8 m d'épaisseur au-dessus de la place publique. Il était composé à 30 % de pierres calcaires de toutes tailles et de 60 % de mortier de chaux blanc de toutes les granulométries diminuant légèrement en quantité et taille vers la base. Ce niveau comprenait aussi des lentilles de sable légèrement limoneux grisâtre, présence de pierres taillées formant une fenêtre (couche C1-3). Cette couche était la plupart du temps affleurante et contiguë à la surface des vestiges dérasés.



Photo 21 - Sous-opération 17A — Pierres taillées retrouvées dans le niveau de démolition de la seconde église se remontant en un contour de fenêtre (BiFi-15-24-N1-059)

Dans ce remblai de démolition, au-dessus de la place publique près du transept, une surprise de taille a été mise au jour. Plusieurs pierres taillées, travaillées, layées et se recollant entre elles ont été trouvées (photo 21). Après analyse, il a été déterminé qu'il s'agissait du contour d'une fenêtre de la seconde église. C'est la première fois qu'une partie notable de l'apparence de l'église a été trouvée. Une représentation à l'échelle de cette fenêtre (figure 20) permet de mieux s'imaginer la portion hors sol de l'église et de complémenter la représentation artistique de Michel Létourneaux (voir figure 6). L'allège de la fenêtre était large et lourde, composée de deux pierres distinctes alors que le linteau était plus étroit et en une seule pièce. Seule une partie de l'arche de l'imposte a été retrouvée. Les montants, composés de deux pierres chacun, avaient trois cavités dont certaines étaient partiellement remplies par un coulage en plomb. Ces creux auraient servi à soutenir des barreaux en fer protégeant la vitre.

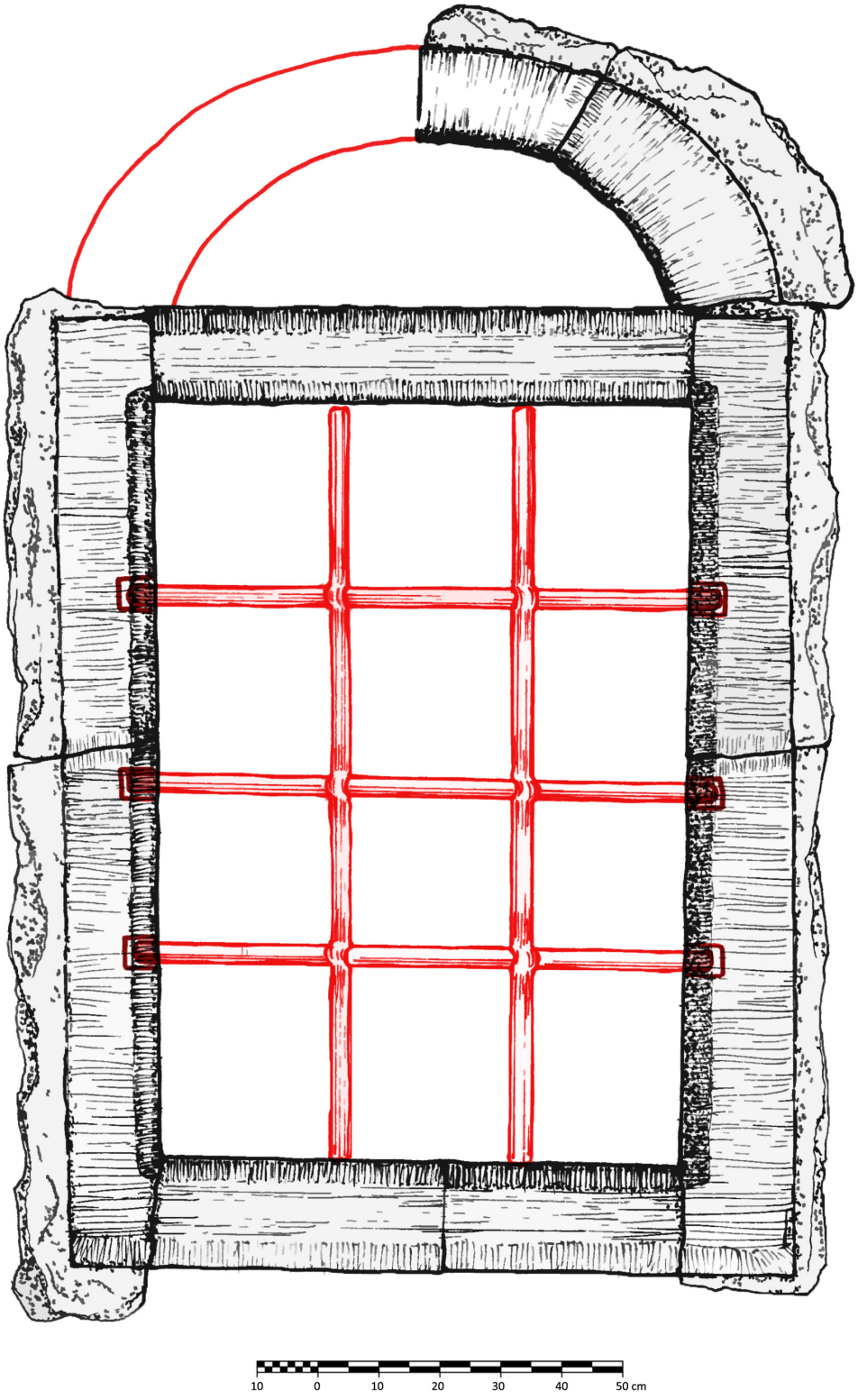


Figure 20 - Représentation technique de l'apparence d'origine d'une fenêtre de la seconde église selon les données archéologiques avec, en rouge, les informations extrapolées (crédit : J. Bourguignon-Tétreault)

Les seules pierres taillées dans le remblai de démolition de la deuxième église étaient celles associées à des contours de fenêtre. Toutes les autres étaient des moellons, des pierres brutes ou légèrement ébauchées (photo 22). Le crépissage blanc des parements devait donc avoir été présent dès les débuts pour uniformiser l'apparence de l'église. Les contours extérieurs des pierres taillées avaient été laissés à l'état brut légèrement en retrait de la face travaillée et auraient aussi été recouverts de crépis, fournissant une face plus propice au jointage de mortier.



Photo 22 - Sous-opération 17A — Déblais de démolition associés à la démolition de la deuxième église, en bas à gauche, et remblais de rehaussement brun-gris provenant des déblais pour la construction de la troisième — Vue vers l'ouest (BiFi-15-24-N1-003)

4.12.2 Construction initiale de la troisième église en 1841

Lors de la construction de la troisième église, une très grande proportion des fondations du second lieu de culte a dû être complètement retirée. Les ouvriers ont tout de même limité autant que possible ce retrait en suivant les limites prévues de la troisième église (photo 23). Les déblais liés à l'implantation de la troisième église ont été fouillés dans les lots 18G4 et 18H4. Ils étaient composés d'un sable limoneux hétérogène comprenant de nombreuses éclisses de bois (provenant possiblement d'un niveau de plancher).



Photo 23 - Sous-opération 17A — Murs de la deuxième église tronqués par la tranchée de construction de la troisième église illustrée en jaune — Vue vers le sud-ouest (DJI_0354)

Le mur de façade d'origine de la troisième église (ST-59) est bien évidemment toujours intégré à celle en fonction aujourd'hui. Pour cette raison, la largeur totale de cette fondation massive n'a pu être observée. Il demeure néanmoins qu'elle est composée d'un parement double avec blocage (<20 cm de côté) dont les pierres calcaires (97x50x38 cm, 44x30x20 cm, 50x40x18 cm, 50x35x40 cm, 105x35 cm, 25x15 cm) sont liées par un mortier de sable beige. Le parement extérieur dressé est composé de quatre assises régulières avec des pierres équarries, des cales et un liant affleurant, tandis que les trois assises suivantes ont des pierres de plus en plus grosses, ébauchées et

brutes vers la base et présentent un liant baveux sur une hauteur de 1,25 m. Un empattement de 0,12 m et 0,32 m de hauteur était déposé sur une semelle de 0,17 m de largeur et 0,42 m de hauteur appuyé sur le sol naturel stérile (voir photo 13).

La tranchée de construction du mur de fondation ST-59 a elle aussi été comblée par des déblais mélangés provenant des excavations (voir figure 15, couches C4-1 à C4-3). Un niveau de construction, puis un remblai de rehaussement (voir figure 17, couche C1-2), tel qu'observé en 2023, lui étaient superposés. Dans ces dépôts, des artéfacts plus anciens du Régime français ont été mélangés avec des plus récents de la période britannique en plus d'ossements humains et d'objets votifs associés à des inhumations (photo 24).

OS ÉPARS

Jusqu'à présent, seuls neuf ossements humains ont été retrouvés en lien direct avec les fosses sépulcrales. La phase de construction de la troisième église amène un changement drastique à ces chiffres où 541 fragments d'ossements humains ont été retrouvés dans les différents niveaux. Des sépultures présentes sous la seconde église ont donc dû être retirées, du moins partiellement, lors de l'excavation. La tranchée de construction avait d'ailleurs clairement tronqué trois des fosses identifiées lors de l'inventaire.

Cet assemblage d'ossements humains se compose d'au moins neuf individus distincts : six adultes, un adolescent, un nourrisson et un néonatal. La majorité des ossements proviennent d'individus adultes, tandis que l'adolescent est représenté uniquement par une épiphyse de l'acromion, et le nourrisson ainsi que le néonatal sont associés à la présence d'un unique élément vertébral chacun. Parmi les ossements adultes analysés, certains peuvent être attribués à au moins trois individus de sexe masculin. Des signes de dégénérescence osseuse sur certaines surfaces articulaires, ainsi qu'une thyroïde entièrement ossifiée, semblent indiquer qu'au moins un de ces individus est décédé après l'âge de 50 ans (Leggio et Introna, 2021). La présence de deux iliums droits suggère également que l'assemblage contient les ossements d'au moins deux femmes décédées entre 35 et 50 ans.

Les ossements récupérés présentent généralement peu d'anomalies. La présence d'arthrose a été notée sur 13 os distincts, principalement au niveau de la colonne vertébrale et des mains. D'autres signes associés à la dégénérescence osseuse ont également été observés, notamment des nodules de Schmorl, des ostéophytes marginaux des articulations, une porosité anormale et des enthèses marquées. L'analyse a également révélé la présence de caries sur les trois dents étudiées. L'état de conservation général des ossements dans ces lots est excellent et semble indiquer qu'ils n'ont pas été soumis à des perturbations répétées.



Photo 24 - Artéfacts des Régimes français et anglais provenant principalement des déblais de construction de la troisième église

a. Fragment de bol ou terrine en terre cuite grossière locale glaçure incolore. #inv. 173, lot 18H3
b. Fragment de rebord d'un bol ou terrine en terre cuite grossière chamois glaçure verte. #inv. 81, lot 18D7
c. Fragment de contenant en grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire. #inv. 108, lot 18F1
d. Fragment de contenant en terre cuite grossière Vallauris. #inv. 100, lot 18E5
e. Fragment de marli en terre cuite grossière Saintonge. #inv. 134, lot 18G3
f. Fragment de fond d'un contenant en terre cuite grossière rouge engobe glaçure incolore avec la présence d'un trou de réparation. #inv. 77, lot 18D3
g. Fragment de faïence banche sans décor apparent. #inv. 136, lot 18G3
h. Fragment de contenant en faïence à fond à décor de style moyen-oriental dit « persan» (1660-1700). #cat. BiFi-15-378, lot 18G3
i. Sélection d'ossements d'animaux : deux fémurs et un humérus de rat musqué, un fémur de canard, un fémur et un ulna de tourte, un os de barbue de rivière et des os de porc avec des traces de boucherie. Lot 18G6
j. Lame de couteau pliant à pointe rabattue, présence de la lentille d'arrêt (1600-1750). #cat. BiFi-15-376, lot 18H4
k. Monnaie en métal cuivreux contremarquée d'une fleur de lis dans un cartouche ovale. #cat. BiFi-15-381, lot 18H3
l. Épingles à tête enroulée en métal cuivreux étamé. #inv. 146, lot 18G4
m. Boucle de chaussure en métal cuivreux (1720-1770). #cat. BiFi-15-375, lot 18H3
n. Gourde-bouteille en faïence blanche à décor peint polychrome à motif paysagé d'inspiration chinoise dans le style de Nevers en France (1660-1700). #cat. BiFi-15-377, lots multiples
o. Fragment de chapelet avec chaînette en métal cuivreux et 3 grains en os. #cat. BiFi-15-384, lot 18H2
p. Bouton-bijoux en verre teinté turquoise facetté dans le style rose cut (entre 1750 et 1850). #cat. BiFi-15-386, lot 18G2
q. Jeton monétaire de type Wellington d'une valeur d'un half penny (entre 1825 et 1837). #cat. BiFi-15-382, lot 18H2



Photo 25 - Sous-opération 17A — Angles de dérasement des vestiges suivant une pente descendante vers les limites du parvis ST-56 — Vue vers le sud-est (crédit : L. Fréchette-Laflamme)

PREMIER PARVIS

Aucune trace écrite et aucun plan ancien ne font mention d'un parvis au moment de la construction de la troisième église. Sur le croquis de l'arpenteur juré P.L. Morin du 9 janvier 1846 (voir figure 8), le devant de l'église est identifié comme « Place de l'Église » entourant une partie du coin nord-ouest et se rendant devant les lots 120 et 121. Aucun nouveau niveau de dallage ou de circulation plat n'a été observé lors de l'intervention. Cependant, par les indices de déposition stratigraphique, nous avançons l'hypothèse que le premier parvis était en terre battue. Les ruines de la seconde église avaient aussi été dérasées en pente descendante irradiant de la nouvelle façade (photo 25). La forme possible de la butte de terre pourrait être illustrée par ce dérasement angle. Certains ossements humains montraient aussi des surfaces érodées, généralement associées à une exposition aux éléments, particulièrement dans les lots 17A4, 18G1, 18H2 et 18H3 qui correspondent aux déblais des excavations et à la phase de constructions de la troisième église. Ces sols n'avaient donc pas été immédiatement recouverts d'une structure pérenne.



Photo 26 - Sous-opération 18G — Négatif de poteau ST-78 — Vue vers le sud-est (BiFi-15-24-N1-195)

Il est possible qu'une structure en bois ait aussi été ajoutée pour faciliter l'accès dans toutes les circonstances météorologiques. Un négatif de poteau (ST-78, lot 18G5) tronquant la tranchée de construction de la troisième église et l'ancien niveau de plancher de la seconde (ST-75) a été mis au jour (photo 26). Le négatif du poteau avait un diamètre de 0,3 m alors que son creusement était de 0,8 m de diamètre. Il est donc possiblement associé à une structure d'accès en bois avant la construction du parvis en pierre ou encore comme appui pour un échafaudage lors de la construction de la façade hors sol. Un des objectifs avoués pour la construction d'une nouvelle église outre la vétusté et le manque d'espace était le problème des inondations printanières requérant un rehaussement de la nouvelle bâtisse. Le niveau de plancher identifié dans la sacristie de 1813 correspond d'ailleurs à cette même élévation, surplombant la place publique d'environ 0,8 m.

4.13 Construction du parvis

Une butte de terre battue demeure problématique lors d'inondations, car les sols peuvent alors se répandre, diminuant la hauteur requise pour accéder à l'église. Un parvis avec un mur de soutènement en pierre (ST-56, surface à 16,30 m NMM) était donc l'étape logique suivante dans le développement de la nouvelle église. Son implantation est venue tronquer les sols de l'hypothétique parvis en terre battue ainsi que les sols associés à la construction de l'église. Il est donc certain que ce parvis a été construit non pas en parallèle, mais bien dans un second temps. De plus, le vestige ST-56 du parvis est simplement appuyé contre la fondation ST-59, venant soutenir cette hypothèse. La tranchée du côté intérieur du parvis était très évasée et mesurait au maximum 0,3 m de largeur à l'intérieur du parvis. Fouillé en 17A5, elle était composée d'un sable limoneux, hétérogène, brun foncé, gris et beige, meuble, comprenant des cailloux et éclats de taille de pierre calcaire particulièrement à la base, ainsi que des traces de charbons de bois, de mortier et deux tessons de terre cuite fine blanche.

Autant les tranchées associées à la construction du mur du parvis étaient à des élévations différentes et avaient des compositions variables, autant les parements visibles et cachés du parvis ont eu des traitements et modes de constructions diamétralement opposés. Le parement intérieur est composé de six assises plus ou moins régulières de moellons avec de rares pierres ébauchées (20x20 cm, 25x20 cm, 20x15 cm) placées à tout venant et liées par un mortier de sable en creux. Le vestige s'évasait aussi vers la base et plus de cales provenant d'éclats de taille avaient été utilisées pour stabiliser et niveler les assises. Quant à lui, le parement extérieur de ST-56 était plus ou moins dressé avec quatre ou cinq assises plus ou moins régulières de pierres ébauchées (45x25 cm, 35x30 cm) posées à plat ou de chant. La fonction d'apparat et de front solide du parement visible se remarque facilement avec cette comparaison.

Le parvis (ST-56) forme un arc de cercle avec une section centrale droite en décroché (voir figure 2). Il a été déposé sur l'ancien pavage de la place publique ST-65, mais aussi sur les vestiges dérasés de la sacristie de la seconde église (ST-60, ST-61 et ST-68), le niveau de démolition y étant associé et probablement aussi la poursuite du mur de bas-côté, lui aussi dérasé. Aucune surface de circulation n'a pu être associée à cette période. Il est possible qu'un plancher en bois ou une structure similaire ait été en utilisation afin de limiter les coûts de construction comme désormais les sols ne risquaient plus de se défiler à la moindre ondée. Au centre et à chaque extrémité se trouvaient des escaliers permettant l'accès. Seules les bases dérasées des escaliers d'origine en pierres intégrées au mur de soutènement du parvis ST-56 ont été observées (ST-62, ST-71 et ST-72). Les fondations de ces trois escaliers ont respectivement été observées à une altitude de 15,46 m NMM, 15,67 m NMM et 15,52 m NMM. Elles étaient composées d'un parement simple dressé (sauf pour l'escalier central qui avait un parement double) avec des pierres calcaires équarries (25x30 cm, 40x20 cm, 40x40 cm)

liées par un mortier de sable grisâtre de 1 cm à 5 cm d'épaisseur. Le reste des fondations était du blocage irrégulier et les formes des marches n'étaient plus visibles. Ces escaliers avaient été partiellement dérasés et réutilisés comme base pour une seconde itération de l'ensemble du parvis.

4.14 Reconstruction de la façade et du parvis en 1855

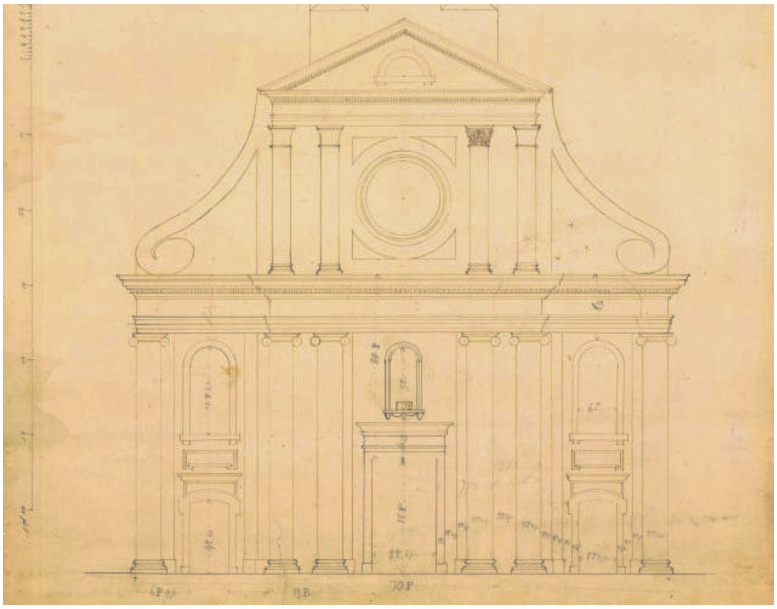


Figure 21 - Croquis de la façade d'origine de la troisième église *circa* 1855 (BAnQ)

En 1855, la façade originale de l'église (figure 21) menaçait de s'effondrer et nécessitait donc une reconstruction. Le mur a donc été abattu et un remblai de démolition laissé à la surface du parvis (lots 17A1, 18A1, couche C1-1). Il était composé d'un sable limoneux, homogène, brun gris, comprenant principalement du mortier et de grosses pierres taillées. Ce dépôt présentait une grande épaisseur près de la fondation de l'église actuelle (photo 27). Plusieurs pierres taillées, formant une fenêtre pour certaines, ont été mises au jour (photo 28). Ces derniers éléments en grès et en calcaire devaient très probablement provenir directement de la façade d'origine qui comportait plus d'ouvertures et de décors de style néoclassique. Il est important de noter que les pierres taillées n'étaient plus seulement réservées pour le contour des fenêtres, mais bien intégrées à l'ensemble de la façade de l'église et ses décors.



Photo 27 - Sous-opération 17A — Niveau de démolition associé à la reconstruction de la façade de la troisième église en 1855 — Vue vers le nord (BiFi-15-24-N1-007)

La modification de la façade et du clocher a causé un élargissement de 0,20 m de chaque côté de la bâtisse en raison des nouvelles pierres d'apparat taillées et bouchardées qui recouvraient aussi les coins. Ce type de pierres se retrouve alors aussi intégré à la face visible du parvis (photo 29) en lien





Photo 28 - Sous-opération 17A — Pierres taillées provenant de la façade d'origine de la troisième église de 184 (BiFi-15-24-N1-073 et BiFi-15-24-N1-074)



Photo 29 - Sous-opération 17A — États du parvis visibles après le retrait de l'escalier nord — Vue vers le sud-est (BiFi-15-24-N1-019)

avec une nouvelle série d'escaliers (ST-57, ST-58 et ST-67) comprenant des balustrades composées elles aussi de pierres taillées et bouchardées posées à plat (32x50x10 cm, 40x40x10 cm, 33x33x10 cm, 45x40x12 cm, 53x30x16 cm). Ces bases d'escalier ont été respectivement observées à une altitude de 15,92 m NMM, 16,00 m NMM et 16,06 m NMM. De chaque côté de celles-ci, les pierres taillées et bouchardées liées par un mortier de ciment baveux remplaçaient les pierres de façade du parvis sur trois assises de hauteur pour une largeur maximale de 2,4 m. L'ajout de ces pierres causait un léger ressaut de 0,05 m par rapport à la fondation d'origine en pierres ébauchées du parvis. La fondation d'origine a par la même occasion été rejointée du même mortier de ciment baveux sur l'ensemble de sa face extérieure et sur les 30 premiers centimètres (0,3 m) du côté interne.

Les escaliers, quant à eux, reposaient sur les fondations dérasées des précédents, toujours visibles sous les joints désagrégés de 0,02 m d'épaisseur du mortier de ciment des marches. Au nombre de cinq, les marches mesuraient 0,30 m de largeur et 0,12 m de hauteur et étaient composées de briques rouges non trouées (20x9x6 cm), fabriquées à La Prairie, en boutisse sur un seul rang formant le giron de la marche alors que les briques de la contremarche étaient posées en panneresse. Un bord d'allée en brique a aussi été mis au jour près de l'escalier sud ST-58 (photo 30).



Photo 30 - Sous-opération 17A — Escaliers sud du parvis ST-58 en briques fabriquées à La Prairie — Vue vers le nord (DJI-0197 et BiFi-15-24-N1-052)



Figure 22 - Photo du début du XX^{e} siècle de l'église de La Nativité (BAnQ)

Il est intéressant de noter qu'à l'instar des autres plans anciens, aucun parvis n'est illustré sur le plan de Goad de 1902 (voir figure 9). Cependant, une photographie du début du XX^{e} siècle montre clairement un parvis en pierre avec une couronne sans balustres (figure 22). À la lumière de ces éléments, il est raisonnable de croire que le parvis a bel et bien été mis en place avant le XX^{e} siècle.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de l'autorisation des travaux de reconstruction du parvis de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge (site BiFi-15), le MCC a exigé que les travaux d'excavation soient faits sous supervision archéologique, et ce, même si les travaux prévus étaient limités au parvis existant. C'est dans ce contexte que la Fabrique de La Nativité de la Sainte-Vierge a confié à Arkéos le mandat de supervision archéologique des travaux d'excavation et de démantèlement du parvis. Les ressources archéologiques mises au jour durant cette première intervention étaient d'une très grande valeur archéologique poussant les divers intervenants à entreprendre un inventaire complémentaire pour approfondir les connaissances sur un pan inédit de l'histoire du site.

L'inventaire archéologique réalisé au mois de mai 2024 a mené à la découverte de nombreux vestiges associés au noyau paroissial de La Prairie et à son occupation des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, et même quelques artéfacts datant du XVII^{e} siècle et de la période de l'Archaïque terminal (4 500-3 000 ans AA). Observée au total sur plus de 2,20 m d'épaisseur, la séquence stratigraphique relevée sur le site illustre les différentes phases d'occupation eurocanadienne du secteur — du début du village fortifié de La Prairie jusqu'au XX^{e} siècle — et de présences autochtones millénaires.

Ainsi, l'intervention archéologique a permis d'identifier les vestiges du côté sud de la deuxième église de La Prairie (1705-1841), plus particulièrement son mur d'origine, les ajouts et agrandissements successifs du transept, du bas-côté et de la sacristie. De plus, les contours de onze fosses sépulcrales ont été identifiés dans les limites de la seconde église. L'intervention a également permis de mettre au jour des segments de la place publique en utilisation de 1841. Des sondages manuels à travers celle-ci ont permis d'identifier quatre autres niveaux d'occupation de la place publique, ainsi que le niveau naturel d'origine dans lequel se trouvaient quelques artéfacts témoignant d'une présence autochtone ancienne. Le négatif d'un segment de la palissade de 1744 a également été mis au jour. Il a aussi été possible de documenter la fondation avant de l'église actuelle (1841) ainsi que deux anciennes formes de son parvis. La culture matérielle récupérée sur le site, bien que restreinte, comporte des artéfacts diagnostiques des périodes d'occupation française et anglaise, ainsi que des ossements humains retrouvés épars parmi les remblais et appartenant à un minimum de dix individus distincts : sept adultes, un adolescent, un nourrisson et un néonatal. À la lumière de toutes ces découvertes, de leur préservation exceptionnelle et de l'excellente conservation du tissu archéologique, les vestiges ont tous été conservés *in situ*, et diverses méthodes de mise en valeur ont été mises en place, dont un rappel au sol des vestiges découverts.

Dans le cadre de la révision du Règlement sur la recherche archéologique, qui découle de la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, le MCC a introduit une nouvelle approche dans l'évaluation des sites archéologiques qui vise à fournir aux différents intervenants d'un projet une appréciation par valeurs

du bien patrimonial. Ainsi, l'attribution de valeurs tient compte en premier lieu des connaissances acquises sur le site archéologique, mais aussi du potentiel de recherches additionnelles qu'il conserve. Sept valeurs ont été retenues pour détailler l'appréciation d'un site archéologique. Le tableau 6 présente ces valeurs, les caractéristiques générales qui les définissent et leur applicabilité au site BiFi-15. Sans surprise, le site du noyau paroissial de La Prairie présente un intérêt au niveau de chacune des valeurs mises de l'avant par le MCC, ce qui en fait un site à protéger, à documenter et à valoriser.

Dans le contexte des présents travaux, il n'y a aucune recommandation supplémentaire de travaux archéologiques à l'emplacement du parvis. Néanmoins, à la lumière des vestiges et niveaux archéologiques mis au jour par rapport aux interventions précédentes sur le terrain, des zones archéologiques d'intérêt, probablement intactes, se dessinent et seraient propices à des inventaires de plus petite ampleur autour de l'église pour compléter les connaissances de l'occupation, particulièrement en ce qui a trait aux occupations autochtones, à la première église en bois et à l'occupation de la seconde église de 1705 dans le secteur du bastion nord-est. Une analyse zooarchéologique des 377 ossements d'animaux pourrait aussi être intéressante pour cerner l'évolution des habitudes alimentaires et d'exploitation du territoire à travers la séquence de sols bien différenciés.

Tableau 6 - BiFi-15 — Appréciation par valeurs

Type de Valeur	Définition	Site BiFi-15	
Valeur de recherche sur le terrain	Le site offre des possibilités pour la poursuite des recherches	Oui	Une séquence de trois niveaux d'occupation, le sol naturel d'origine, des vestiges structurels et des fosses sépulcrales sont en place et intacts sous le parvis.
Valeur de connaissance post-terrain	Le site peut livrer davantage de connaissances à partir des données et des collections recueillies	Oui	Les sépultures comprises dans la deuxième église n'ont pas encore été documentées archéologiquement. De plus, une plus grande surface de la place publique et des sols naturels sous-jacents permettrait une meilleure compréhension des occupations du noyau villageois et possiblement d'occupations autochtones anciennes.
	Le site présente toujours une valeur de recherche sur le terrain		
	Le site présente un risque d'être détruit à court terme		
Valeur scientifique	Site se prêtant à des champs d'étude et analyses spécialisées	Oui	La fouille de ce secteur permettrait de combler certains vides dans les données historiques, particulièrement au XVIII^{e} siècle. Des sépultures, pouvant remonter jusqu'au début du XVIII^{e} siècle, sont enfouies et intactes sous le parvis et nécessiteraient une expertise bioarchéologique.
Valeur d'exception	Site associé à un phénomène rare	Oui	C'est autant un site institutionnel (religieux) d'importance en plus du noyau villageois fortifié au cœur du Vieux La Prairie. Les états de préservation et de conservation sont exceptionnels. Le secteur sous le parvis comporte une entièreté et une intégrité inédites de la séquence stratigraphique depuis les tous débuts de l'occupation du secteur.
	Site présentant une caractéristique (à l'échelle locale, régionale ou provinciale) qui le démarque des autres sites		
Valeur de représentativité	Site particulièrement représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou tout autre aspect du patrimoine archéologique du Québec	Oui	Il s'agit du cœur villageois et ecclésiastique du Vieux La Prairie particulièrement en ce qui a trait au XVIII^{e} siècle, la construction et l'utilisation de la seconde église ainsi que du début l'occupation de la troisième qui est toujours en utilisation aujourd'hui. De plus, le potentiel d'occupation plus ancienne autochtone demeure présent.
Valeur d'appropriation collective	Le site revêt une importance ou une signification particulière pour la communauté au sein de laquelle il se trouve	Oui	L'église est toujours en fonction et le secteur du Vieux La Prairie a mis en valeur par des rappels au sol des vestiges archéologiques découverts jusqu'à présent. C'est aussi un attrait touristique et un lieu de rencontre culturel important.
Valeur d'association	Le site fait partie d'un groupe de sites partageant un ensemble cohérent d'affinités culturelles et chronologiques	Oui	Le site est directement lié aux autres sites archéologiques du Vieux la Prairie par l'entremise du site patrimonial déclaré de La Prairie.

OUVRAGES CONSULTÉS

ALBERT, A. M. et W. R. MAPLES (1995) « Stages of epiphyseal union for thoracic and lumbar vertebral centra as a method of age determination for teenage and young adult skeletons », dans *Journal of Forensic Sciences*, 40(4) : 623-633.

ALQAHTANI, S. J., HECTOR, M. P. et H. M. LIVERSIDGE (2010) « Brief communication : The London atlas of human tooth development and eruption », dans *American Journal of Physical Anthropology*, 142(3) : 481-490. https://doi.org/10.1002/ajpa.21258

AMMER, S., D'OLIVEIRA COELHO, J. et E. M. CUNHA (2019) « Outline Shape Analysis on the Trochlear Constriction and Olecranon Fossa of the Humerus : Insights for Sex Estimation and a New Computational Tool », dans *Journal of Forensic Sciences*, 64(6) : 1788-1795. https://doi.org/10.1111/1556-4029.14096

ARKÉOS (1997) *Arrondissement historique du Vieux La Prairie. Plan de gestion des ressources archéologiques. Phase I : mise à jour de l'étude de potentiel et évaluation du site BiFi-15*. Ville de La Prairie et la Direction régionale de la Montérégie du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

ARKÉOS (1998) *Fouilles archéologiques dans le secteur du bastion nord-est de la palissade de La Prairie, site BiFi-15, arrondissement historique de La Prairie, plan de gestion des ressources archéologiques*. Ville de La Prairie.

ARKÉOS (2001) *Supervision archéologique des travaux de creusement pour l'implantation d'un massif de conduit aux abords de l'église de la Nativité, La Prairie. Site BiFi-15*. Telecon, La Prairie.

***ARKÉOS** (2010a)* *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie*. Hydro-Québec.

ARKÉOS (2010b) *Projet immobilier La Cetière. Recherches archéologiques aux sites BiFi-21 et BiFi-26, terrain Oligny*. Landry & Pépin Construction Inc.

ARKÉOS (2011a) *Supervision archéologique de travaux de branchements à l'église de la Nativité de La Prairie (sites BiFi-15 et PLR09-03)*. Gaz Métro.

ARKÉOS (2011b) *Fouille archéologique de sauvetage dans la crypte de l'église de la Nativité, La Prairie (site BiFi-15)*. Vidéotron.

ARKÉOS (2013) *Constat archéologique de travaux de restauration d'une conduite d'évacuation des eaux usées de l'église de la Nativité de La Prairie (site BiFi-15)*. Paroisse La nativité de la Sainte-Vierge.

ARKÉOS (2018) *Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal. Étude de potentiel archéologique*. Ville de Montréal, MCC

ARKÉOS (2019a) *Réfection d'infrastructures municipales de la rue Émilie-Gamelin, La Prairie. Site LPR18-01, BiFi-7, BiFi-12, BiFi-19, BiFi-35 et BiFi-36 — Préliminaire ; Fouille et supervision archéologiques 2018*. Ville de La Prairie.

ARKÉOS (2019b) *Maison-à-Tout-le-Monde – Site BiFi-15, 135, chemin Saint-Jean, La Prairie, étude de potentiel archéologique*. Ville de La Prairie.

ARKÉOS (2024) *Travaux de reconstruction du parvis de l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge, La Prairie, site BiFi-15, Supervision archéologique*. Paroisse de La Nativité de la Sainte-Vierge.

AUFDERHEIDE, A. C., RODRÍGUEZ-MARTÍN, C., RODRIGUEZ-MARTIN, C. et O. LANGSJOEN (1998) *The Cambridge Encyclopedia of Human Paleopathology*. Cambridge University Press.

BANQ (1647) *Acte de concession de deux lieues de terre le long de la rivière Saint-Laurent, du côté sud, allant de l'île Sainte-Hélène jusqu'à un quart de lieue au-delà de la prairie dite de la Madeleine (Prairie-de-la-Madeleine), vis-à-vis des îles qui sont proches du Sault de l'île de Montréal, par François de Lauson (Lauzon), conseiller du Roi en sa Cour et Parlement de Bordeaux, aux Religieux de la Compagnie de Jésus*, Cote : E21,S64,SS5,SSS1,D2-42, Fonds Ministère des Terres et Forêts - Archives nationales à Québec.

BASS, W. M. (2005) *Human Osteology : A Laboratory and Field Manual*. Missouri Archaeological Society.

BEAULIEU, A. et R. OUELLET (1993) *Champlain, Samuel de, Des Sauvages, texte établi, présenté et annoté par Alain Beaulieu et Réal Ouellet*. Montréal, Éditions Typo, 282 p.

BOURDAGES, G., RACINE, P. et M. LÉTOURNEAU (1991)*La Nativité de La Prairie (1667-1991)*, La Prairie.

BROOKS, S. et SUCHEY, J. M. (1990) « Skeletal age determination based on the os pubis : A comparison of the Acsádi-Nemeskéri and Suchey-Brooks methods », dans *Human Evolution*, 5(3), 227-238. https://doi.org/10.1007/BF02437238

BRŮŽEK, J., SANTOS, F., DUTAILLY, B., MURAIL, P. et CUNHA, E. (2017) « Validation and reliability of the sex estimation of the human os coxae using freely available DSP2 software for bioarchaeology and forensic anthropology », dans *American Journal of Physical Anthropology*, 164(2) : 440-449. https://doi.org/10.1002/ajpa.23282

BUCKBERRY, J. L. ET A. T. CHAMBERLAIN (2002) « Age estimation from the auricular surface of the ilium : A revised method', dans *American Journal of Physical Anthropology*, 119(3) : 231-239. https://doi.org/10.1002/ajpa.10130

BUIKSTRA, J. E. et D. H. UBELAKER (1994) *Standards for Data Collection from Human Skeletal Remains*. Arkansas Archaeological Survey.

CHAPDELAINE, C. (1990) « Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie' dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 20 (1) : 2-4.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982) *Pointe-du Buisson 4 : quatre siècles d'archives oubliées*. Montréal. Recherches amérindiennes au Québec.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC (2004) *Étude de caractérisation de l'Arrondissement historique de La Prairie*. Commission des biens culturels du Québec.

CUNNINGHAM, C., SCHEUER, L. et S. BLACK (2016) *Developmental Juvenile Osteology*. Academic Press.

CURATE, F., COELHO, J. D'OLIVEIRA et A. M. SILVA (2021) « CalcTalus : An online decision support system for the estimation of sex with the calcaneus and talus », dans *Archaeological and Anthropological Sciences*, 13(5). https://doi.org/10.1007/s12520-021-01327-y

CURATE, F., COELHO, J., GONÇALVES, D., COELHO, C., FERREIRA, M. T., NAVEGA, D. et E. CUNHA (2016) « A method for sex estimation using the proximal femur », dans *Forensic Science International*, 266, 579.e1-579.e7. https://doi.org/10.1016/j.forsciint.2016.06.011

FILION, M. (2001) « Une région née de la guerre », dans Filion M., J.-C. Fortin, R. Lagassé, R. Lagrange, L. Houston, P. Lambert et R. Viau, *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive Sud*, Collection Les régions du Québec, nº 13, Institut québécois de recherche sur la culture : 67-90.

FINNEGAN, M. (1978) « Non-metric variation of the infracranial skeleton », dans *Journal of Anatomy*, 125(Pt 1) :23-37.

GIGUÈRE, G.-É. (1973) *Œuvres de Champlain, Tome 1*. Éditions du Jour, Montréal.

HARTNETT, K. M. (2010) « Analysis of age-at-death estimation using data from a new, modern autopsy sample--part II : Sternal end of the fourth rib », dans *Journal of Forensic Sciences*, 55(5) : 1152-1156. https://doi.org/10.1111/j.1556-4029.2010.01415.x

HERSHKOVITZ, I., LATIMER, B., DUTOUR, O., JELLEMA, L. M., WISH-BARATZ, S., ROTHSCHILD, C. et B. M. ROTHSCHILD (1997) « The elusive petroexoccipital articulation', dans *American Journal of Physical Anthropology*, 103(3) : 365-373. https://doi.org/10.1002/(SICI)1096-8644(199707)103:3<365::AID-AJPA6>3.0.CO;2-P

HERSHKOVITZ, I., ROTHSCHILD, B. et O. DUTOUR (1999) « Hyperostosis Frontalis Interna : An Anthropological Perspective », dans *American Journal of Physical Anthropology*, 109(3) : Article 3.

İŞCAN, M. Y., LOTH, S. R. et R. K. WRIGHT (1984) « Metamorphosis at the sternal rib end : A new method to estimate age at death in white males », dans *American Journal of Physical Anthropology,* 65(2), 147-156. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330650206

JOHNSTON, F. E. (1962) « Growth of the long bones of infants and young children at Indian Knoll », *American Journal of Physical Anthropology*, 20(3) : 249-254. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330200309

KLALES, A. R., OUSLEY, S. D. et J. M. VOLLNER (2012) « A revised method of sexing the human innominate using Phenice's nonmetric traits and statistical methods », dans *American Journal of Physical Anthropology*, 149(1) : 104-114. https://doi.org/10.1002/ajpa.22102

LAMARCHE, L. (2006) « Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène », dans *Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac St-Pierre*, (auteurs : L. Lamarche, M. Garneau, M. Lamothe, M. Larocque, J. Loisel, S. Pellerin, P. J. H. Richard, É. Rosa et S. Van Bellen), UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin Botanique de Montréal.

LAVALLÉE, L. (1992) *La Prairie en Nouvelle-France 1647-1760* — Étude sociale, Montréal.

LEGGIO, A. et F. INTRONA (2021) « Fully Ossified Thyroid Cartilage Found among the Skeletal Remains of A 21-Year-Old Slavic Soldier : Interpretation of a Case », dans *Forensic Sciences*, 1(3) : Article 3. https://doi.org/10.3390/forensicsci1030019

LIVERSIDGE, H. M., HERDEG, B. et F. W. RÖSING (1998) « Dental Age Estimation of Non-Adults. A Review of Methods and Principles », dans K. W. Alt, F. W. Rösing et M. Teschler-Nicola (Éds.), *Dental Anthropology : Fundamentals, Limits and Prospects* : 419-442. Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-7091-7496-8_21

LOVEJOY, C. O., MEINDL, R. S., PRYZBECK, T. R. et R. P. MENSFORTH (1985) « Chronological metamorphosis of the auricular surface of the ilium : A new method for the determination of adult skeletal age at death », dans *American Journal of Physical Anthropology*, 68(1) : 15-28. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330680103

MOORREES, C. F. A., FANNING, E. A. et E. E. HUNT (1963) « Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth », dans *Journal of Dental Research*, 42(6), 1490-1502. https://doi.org/10.1177/00220345630420062701

OCCHIETTI, S. et P. RICHARD (2003) « Effet Réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », dans *Géographie physique et Quaternaire*, 57 (2-3) : 115-138

ORTNER, D. J. (2003) *Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains (2nd ed)*. Academic Press.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1999) « Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, 53 (1) : 117-135.

PHENICE, T. W. (1969) « A newly developed visual method of sexing the os pubis », dans *American Journal of Physical Anthropology*, 30(2) : 297-301. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330300214

RICHARD, P. J. H. (2014) *Travaux paléoécologiques au lac aux Castor. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013*. Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.

ROY, P.-G. (1945) « Les forts de Laprairie », dans *Le Bulletin des Recherches Historiques*, 51(12) : 411- 438.

SANTERRE, S. (2017) *Trois-Rivières, ville palissadée aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*.

SAUNDERS, S. R. (1978) *The Development and Distribution of Discontinuous Morphological Variation of the Human Infracranial Skeleton*. National Museums of Canada.

SCHEUER, L. ET S. BLACK (2000) *Developmental Juvenile Osteology*. Elsevier.

STEINBOCK, T. R. (2014) *Paleopathological Diagnosis and Interpretation : Bone Diseases in Ancient Human Populations*. Charles C. Thomas Publisher, Limited.

STEWART, T. D. (1970) *Personal identification in mass disasters. Report of a seminar held in Washington, D.C., 9-11 December 1968, by arrangement between the Support Services of the Department of the Army and the Smithsonian Institution*. Smithsonian Institution Press. http://archive.org/details/personalidentifi00semi

SUNDICK, R. I. (1972) *Human skeletal growth and dental development as observed in the Indian Knoll population* [PhD Thesis, University of Toronto]. https://library-archives.canada.ca/eng/services/services-libraries/theses/Pages/item.aspx?idNumber=1019160698

TROTTER, M. (1970) « Estimation of stature from intact long limb bones », dans T. D. Stewart (Éd.), *Personal Identification in Mass Disasters* : 71-83. National Museum of Natural History.

TROTTER, M. et G. C. GLESER (1952) « Estimation of stature from long bones of American Whites and Negroes », dans *American journal of physical anthropology*, 10(4) : 463-514.

TROTTER, M. et G. C. GLESER (1958) « A re-evaluation of estimation of stature based on measurements of stature taken during life and of long bones after death », dans *American Journal of Physical Anthropology*, 16(1) : 79-123. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330160106

VINCELLI, G. (2004) *Fouilles archéologiques sur le site BiFi-15 à La Prairie : La palissade du Régime francais et une habitaiton anglaise. Rapport de l'intervention de 2003 au site BiFi-15, opération 7, sous-opérations A, B et C*. CELAT.

WHITE, T. D., BLACK, M. T. ET P. A. FOLKENS (2012) *Human osteology (3rd ed)*. Academic Press.

PLANS ANCIENS

1686 Brisay de Denonville, Jacques-René de. *Plan de la prairie de la Magdelaine*. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1704 Anonyme [attribué à Jacques Levasseur de Neré]. *Plan de la Prairie de la Madelaine, levé en l'année 1704. Sans lieu : 1704*. Centre des archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence, France), Fonds du Dépôt des fortifications des colonies (03DFC 458B).

1819-1820 Sax, Wiliam. *Field book of Survey in the seignory of Laprairie, in june & part of July.*

1846 Morin, P.L. *Plan de La Prairie*.

1902 et 1907 (1894) Chas. E. Goad. *Insurance Plan of Montreal Island and Vicinity. Feuillets 581 : Laprairie Village, Que. […] Montreal, March 1894. […] Revised to may 1907 ; Feuillet 582 : Laprairie. Que. Reprinted Jany 1902 ; Feuillet 583 : Laprairie. Que. Ext'n May 1907. Montreal, Toronto [Canada], London [Angleterre] : 1902 et 1907 (1894)*. Direction de Montréal du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

PHOTOS ET DESSINS ANCIENS

Balustre de l'église de La-Nativité-de-La-Prairie, [Vers 1860], Fonds Paroisse de La-Nativité-de-la-Sainte-Vierge, église de La-Nativité-de-La-Prairie, BAnQ numérique, P761/P1. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3296312.

Ancienne façade de l'église de La-Nativité-de-La-Prairie, [Vers 1860], Fonds Paroisse de La-Nativité-de-la-Sainte-Vierge, église de La-Nativité-de-La-Prairie, BAnQ numérique, P761/P2. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3296323.

L'Église - Laprairie, Que., Montréal : International Fine Art Co. Ltd., [19--?], CP 983 CON, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4254.

1
Annexe

Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15

Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc

Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
17A1	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse. Datation matériau: 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.. (# inv.: 1).	1	
17A1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 7).	E	
17A1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de rebord avec bec verseur. Pâte très vitrifiée. Erreur de production - surcuisson. Rebord qui ne semble pas être d'inspiration française. Datation production estimée: 1760 c - 1899 an. (# inv.: 2).	1	
17A1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau avec embout recouvert d'enduit jaune.. (# inv.: 3).	1	
17A1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	lame de pelle ou de bêche	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	comp	Lame de pelle ou de bêche ronde. Lame légèrement concave courte.. (# inv.: 6).	1	
17A1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous forgés de dimensions variées.. (# inv.: 5).	1	
17A1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Long clou découpé. Datation production estimée: 1805 c - 1899 c. (# inv.: 4).	1	
17A1	5.1.1	Os	ossement	19	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os et fragments d'os long de moyen à gros mammifère. Certains ont des traces de boucheries.. (# inv.: 223).	1	
17A2	1.1.2.1	Faïence blanche	gourde-bouteille?	2	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Petits fragments de panse courbe. Décor peint polychrome (bleu, mauve et jaune) à motif paysagé d'inspiration chinoise. Présence de motif linéaire sur le col. RR entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)*. RP entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)**. Provenance France, dans le style de Nevers. Datation production estimée: 1660 c - 1720 c, spécialement avant 1700 c. (# inv.: 188).	cat.	ass. 377
17A2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de base plate octogonale ou rectangulaire aux coins chanfreinés d'un objet dans le style théière. Décor peint bleu à motif indéterminé - bande sur la base. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 8).	1	
17A2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 4.. (# inv.: 9).	1	
17A2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	3	2	4.99	Consommation ind.	inc	Objets sans forme apparente. Très rouillé et fragmentés. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# inv.: 13).	E	
17A2	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	0	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 6 sur 6.. (# inv.: 12).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie **Archéologue:** Luis Trudel-Lopez **Date :** 2024
Code : BiFi-15 **Analy**

17A2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Long clou forgé. Tête circulaire plate. Longueur d'environ 12,6 cm et tête d'environ 1,5 cm de diamètre. Tige largeur maximale de 0,5 cm.. (# inv.: 10).	1	
17A2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous forgés de dimensions variées. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 11).	E	
17A2	5.1.1	Os	ossement	7	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère. Plusieurs fragments d'os long.. (# inv.: 222).	1	
17A2	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseau.. (# inv.: 221).	1	
17A3	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Quelques traces de glaçure.. (# inv.: 14).	1	
17A3	2.3.1.2	V col transp vert foncé britannique	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Extrémité de bouteille asymétrique. Lèvre large évasée vers le bas. Bague irrégulière aplatie. Col cylindrique irrégulier. Datation production estimée: 1785 c - 1820 c. (# inv.: 15).	1	
17A3	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 6 sur 6.. (# inv.: 17).	E	
17A3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. Très rouillé et fragile. Longueur d'environ 7 cm avec tige de 0,4 cm de largeur maximal. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 16).	E	
17A4	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse avec glaçure verte claire des deux côtés.. (# inv.: 18).	1	
17A4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	inc	Longue barre rectangulaire plate. Une extrémité semble arrondie et l'autre fracturée.. (# inv.: 21).	1	
17A4	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé. Rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 20).	E	
17A4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé.. (# inv.: 19).	1	
17A4	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os. . (# inv.: 273).	1	
17A5	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Fragments jointifs d'un fond plat. Trace d'utilisation - ustensile. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 22).	1	
17A6	1.1.1.52	TCG Buckley	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Petit fragment de panse. Ligne de tournage à l'intérieur. Glaçure très luisante. Datation matériau: 1650 c - 1900 c, spécialement entre 1720 c - 1775 c. (# inv.: 23).	1	
17A6	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	42	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 37 sur 42.. (# inv.: 25).	1	
17A6	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Petits fragments de corps. Vert clair.. (# inv.: 24).	1	
17A6	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	2	4.99	Consommation ind.	inc	Objets sans forme apparente. Très rouillé et fragmentés. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 28).	1	

Analyse préliminaire

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
17A6	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 5.. (# inv.: 27).	1	
17A6	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 26).	E	
17A6	5.1.1	Os	ossement	56	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Dent, os long, vertèbre, fragments d'os. Certains ont des marques de boucheries.. (# inv.: 243).	1	
18A1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Fragment de brique rouge. Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 29).	E	
18A1	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# inv.: 31).	E	
18A1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	comp	Épingle à tête enroulée.. (# inv.: 30).	1	
18A1	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère.. (# inv.: 274).	1	
18A2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 32).	1	
18A2	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Petits clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 34).	E	
18A2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 33).	E	
18A3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou forgé. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 35).	E	
18A4	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseau.. (# inv.: 227).	1	
18A6	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. Tête circulaire avec facette. 6 cm de longueur préservés. Tête d'environ 1,5 cm de diamètre.. (# inv.: 36).	1	
18A6	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Tige de clou forgé très rouillé et fragile.. (# inv.: 37).	E	
18A6	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère. Dent et autres fragments d'os.. (# inv.: 270).	1	
18A7	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. . (# inv.: 38).	1	
18A7	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Plaquette de métal indéterminé. Rectangulaire, plat et mince. . (# inv.: 42).	1	
18A7	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Tige de clou forgé très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 43).	1	
18A7	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	comp	Épingle à tête enroulée.. (# inv.: 40).	1	
18A7	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	comp	Monnaie circulaire sans inscription apparente. . (# inv.: 206).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18A7	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Rondelle de plomb aplati. 3,4 cm x 3 cm. Épaisseur variée.. (# inv.: 41).	1	
18A7	3.2.2	Métal étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	comp	Épingle à tête enroulée. Très bien préservé. Aspect argenté.. (# inv.: 39).	1	
18A7	4.1.16	Chert	pointe de projectile	1	1	3.9.1	Chasse et/ou guerre, armes blanches	inc	Pointe de projectile en chert noir, probablement appalachien, fracture au niveau du pointu distal et une autre fracture transversale hélicoïdale au niveau du pédoncule ; absence du pédoncule mais présence des épaules ; pointe pédonculée (extrémité proximale présente un rétrécissement) ; retouches couvrantes subparallèles ; support sur éclat ; tranchant affuté par pression (retouches continues) ; fracture liée à son utilisation (projection) ; section transversale plano-convexe ; lame lancéolée. TypeTechnologique - outil: Bifacial. Section résiduelle: Distal, poids: 17,39 g. Longueur: 58,76 mm; Largeur: 30,23 mm; Épaisseur: 9,24 mm. (# inv.: 276).	cat.	387
18A7	4.1.28	Argilite	pipe à tuyau amovible	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de pipe à tuyau amovible. Le fourneau à pans possiblement carré aminci vers le bas. Elle est possiblement de type pipe en bloc ou trapézoïdale. Ne semble pas de forme octogonale. L'intérieur du fourneau est circulaire. La lèvre du fourneau est plate. Sans décor apparent. Pierre de couleur beige. Présence de stries, marques de fabrication.. (# inv.: 207).	cat.	385
18A7	5.1.1	Os	ossement	13	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 247).	1	
18A7	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.5	Poissons	frag	Os de poissons. (# inv.: 248).	1	
18B2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. La glaçure est absente. . (# inv.: 50).	1	
18B2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment de panse. Glaçure d'aspect brune. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 51).	1	
18B2	1.1.1.51	TCG Angleterre	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse courbe.. (# inv.: 49).	1	
18B2	1.1.2.31	Creamware	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petit fragment de fond sur pied annulaire arrondi et petit fragment de fond sur pied fraisé. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# inv.: 45).	1	
18B2	1.1.2.31	Creamware	contenant	9	7	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments de glaçure avec pâte et fragment de panse. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# inv.: 44).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18B2	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petit fragment de rebord ondulé de marli. Décor Shell edge vert de type rococo ou néoclassique. Datation production estimée: 1775 c - 1835 c. (# inv.: 46).	1	
18B2	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Petit fragment de fond plat. Trace d'utilisation - ustensile sur le centre. Sans décor apparent. Datation matériau: 1775 c. - 1830 c.. (# inv.: 48).	1	
18B2	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse. Décor peint à motif indéterminé - brun. Datation production estimée: 1795 c - 1835 c. (# inv.: 47).	1	
18B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 5.. (# inv.: 53).	1	
18B2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. Surface très irisée.. (# inv.: 52).	1	
18B2	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 54).	E	
18B2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	plaque	1	1	4.99	Consommation ind.	comp	Petite plaque de forme ovale avec surface légèrement bombée. Le dos est plat et possède deux courtes tiges servant à fixer l'objet sur un autre objet. Ce type d'objet est fixé à un objet en bois ou en cuir. . (# inv.: 208).	1	
18B2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jeton	1	1	5.2	Commerce	comp	Jeton frappé de 1813 destiné à la Nouvelle-Écosse. Inscription estampée: "Avers: TRADE & NAVIGATION / 1813 / (représentation d'un navire à trois mâts naviguant vers la droite à l'intérieur d'un anneau lisse); Revers: PURE COPPER PREFERABLE TO PAPER . / HALF / PENNY / TOKEN (sur trois registres dans un double anneau lisse)" Datation production estimée: 1813 po - 1814 an. (# inv.: 203).	cat.	379
18B2	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Dent de mammifère. (# inv.: 236).	1	
18B2	5.1.4	Coquille	coquille de coquillage	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 55).	E	
18B3	1.1.2.31	Creamware	contenant	8	6	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments de glaçure avec pâte, fragment plat et fragment de panse. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# inv.: 57).	1	
18B3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Petit fragment de fourneau.. (# inv.: 60).	1	
18B3	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petit fragment de rebord ondulé de marli. Décor Shell edge bleu de type rococo ou néoclassique. Datation production estimée: 1775 c - 1835 c. (# inv.: 58).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18B3	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment légèrement courbé. Sans décor apparent. Datation matériau: 1775 c. - 1830 c.. (# inv.: 59).	1	
18B3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 61).	1	
18B3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	comp	Épingle à tête enroulée.. (# inv.: 62).	1	
18B3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jeton	1	1	5.2	Commerce	comp	Jeton de type "Britannia et Aigle" ayant la date de 1814. Inscription estampée: Avers: "(représentation d'un personnage féminin assis, Britannia, drapé et tourné vers la gauche, avec un bouclier à ses pieds et tenant un trident de la main gauche et un rameau de la droite, le tout entouré d'une couronne de laurier)"; Revers: "HALF PENNY TOKEN / 18 14 / (représentation d'un aigle debout et vu de face, la tête tournée vers la droite et les ailes déployées, et tenant des flèches et un rameau dans ses serres)". Datation production estimée: 1825 po - 1837 an. (# inv.: 204).	cat.	380
18B3	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Dent et fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 231).	1	
18B3	5.1.4	Coquille	coquille de coquillage	11	0	6.1.2	Mollusques	inc	Élagué lors du nettoyage. Mini coquillage. NB. ÉLAGUÉ: 11 sur 11.. (# inv.: 56).	E	
18B4	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. La glaçure est absente. . (# inv.: 64).	1	
18B4	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Minuscule fragment de glaçure avec pâte. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# inv.: 63).	1	
18B4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 6.. (# inv.: 65).	1	
18B4	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	4	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 6 sur 6.. (# inv.: 66).	E	
18B4	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment de mâchoire.. (# inv.: 230).	1	
18B5	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 67).	E	
18B5	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os.. (# inv.: 232).	1	
18B6	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	bol ou terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de rebord avec lèvre ourlé vers le bas.. (# inv.: 68).	1	
18B6	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Décor réalisé à la molette à motif géométrique - lignes en zig-zag et cercles. Datation production estimée: 1700 c - 1780 an. (# inv.: 69).	1	
18B6	5.1.1	Os	ossement	7	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Dent, phalange et fragments d'os de mammifère. . (# inv.: 242).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18B7	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse.. (# inv.: 70).	1	
18B7	2.3.2.7	V col opaque rouge	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle entière opaque rouge (redwood) de forme ronde à oblong. La surface extérieur a un aspect givré d'aspect mauve, mais lorsque mouillée la surface apparaît rouge foncé. Grosse (7.44 mm de diamètre et 6,62 mm de longueur). Perle de verre de type IIa1 (selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd en 1972).. (# inv.: 197).	1	
18B7	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Très petits fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 271).	1	
18B8	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère.. (# inv.: 239).	1	
18C7	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4.. (# inv.: 71).	E	
18D1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé. Rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 72).	E	
18D2	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse.. (# inv.: 73).	1	
18D2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment d'anse ou de lèvre. Pâte rouge et glaçure brun légèrement jaunâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 74).	1	
18D2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de jonction épaule et col. Très irisé.. (# inv.: 75).	1	
18D2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou forgé. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 76).	E	
18D2	5.1.1	Os	ossement	7	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os et dent.. (# inv.: 224).	1	
18D3	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Minuscule fragment de glaçure avec pâte. Datation matériau: 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.. (# inv.: 78).	1	
18D3	1.1.1.102	TCG rouge engobe glaç inc 1	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de fond et fragment plat avec trou de réparation. Décor peint à motif indéterminé. Il reste quelques traces de l'engobe. Datation matériau: 1700 c - 1825 c, spécialement avant 1765 c.. (# inv.: 77).	1	
18D3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 79).	1	
18D3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Tige de clou forgé très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 80).	E	
18D3	5.1.1	Os	ossement	11	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère dont côte.. (# inv.: 225).	1	
18D7	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de rebord avec lèvre ourlé vers le bas.. (# inv.: 81).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18D7	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe.. (# inv.: 82).	1	
18D7	5.1.1	Os	ossement	9	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Dent, fragment d'os et petit os. Petit à gros mammifère.. (# inv.: 226).	1	
18D9	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 84).	E	
18D9	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé. Rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# inv.: 83).	E	
18D10	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os et dent.. (# inv.: 275).	1	
18E1	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat et petit fragment légèrement courbé. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# inv.: 85).	1	
18E1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	0	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau et fragments de tuyau de pipe.. (# inv.: 86).	1	
18E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 87).	1	
18E1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Petit fragment d'os.. (# inv.: 241).	1	
18E1	5.1.4	Coquille	coquille de coquillage	22	0	6.1.2	Mollusques	inc	Petits coquillages. Élagués lors du nettoyage.. (# inv.: 88).	E	
18E2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de pâte orangée. La glaçure est absente. Locale. (# inv.: 91).	1	
18E2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond d'un contenant circulaire. Glaçure incolore d'aspect brun orangé à jaunâtre tacheté. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 209).	1	
18E2	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment plat. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# inv.: 90).	1	
18E2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	frag	Petit fragment de tuyau et fragment de jonction fourneau/tuyau.. (# inv.: 92).	1	
18E2	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Très petit fragment de marli. Décor moulé-pressé à motif de vannerie. Datation production estimée: 1745 c - 1775 c. (# inv.: 89).	1	
18E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 7.. (# inv.: 95).	1	
18E2	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Très petit fragment courbe et un très petit fragment de corps plats avec coins arrondis. Mince.. (# inv.: 94).	1	
18E2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	3	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de cul, de corps et d'épaule. Patine. Datation production estimée: indéterminé - 1850 an. (# inv.: 93).	1	
18E2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	inc	Objet indéterminé en forme de "U" carré. Lourd. Rouillé. Un clou forgé est pris dans la concrétion. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 98).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15

Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc

Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18E2	3.1.1.1	Fer ind	clou	14	14	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 14 sur 14.. (# inv.: 97).	E	
18E2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. 4 cm de long.. (# inv.: 96).	1	
18E2	5.1.1	Os	ossement	22	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère. Mâchoire, dent, fragments d'os.. (# inv.: 220).	1	
18E2	5.1.4	Coquille	coquille	1	1	6.1.2	Mollusques	inc	Fragment de coquille. Élagué lors du nettoyage. Selon les notes de nettoyage est peut-être coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 99).	E	
18E5	1.1.1.13	TCG Vallauris	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Très petit fragment. Courbe. Datation matériau: 1500 c - 1925 c, surtout entre 1700 c - 1765 c.. (# inv.: 100).	1	
18E5	2.3.2.7	V col opaque rouge	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle entière opaque rouge (redwood) de forme ronde à oblong. La surface extérieur a un aspect givré d'aspect rouge et jaune, mais lorsque mouillée la surface apparaît rouge foncé. Grosse (7.81 mm de diamètre et 5,8 mm de longueur). Perle de verre de type IIa1 (selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd en 1972).. (# inv.: 198).	1	
18E5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé.. (# inv.: 101).	1	
18E5	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Tige de métal avec extrémité recourbé. Ne semble pas être un clou.. (# inv.: 102).	1	
18E5	5.1.1	Os	os blanchis	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os blanchis.. (# inv.: 234).	1	
18E5	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Dent et fragments d'os de mammifère, dont une petite phalange.. (# inv.: 235).	1	
18F1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment de pâte. La glaçure est absente. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 103).	1	
18F1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse circulaire. Glaçure incolore d'aspect brun orangé à jaunâtre tacheté. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 210).	1	
18F1	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat. Décor peint bleu à motif indéterminé. Semble d'origine française. Datation matériau: 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.. (# inv.: 104).	1	
18F1	1.1.2.31	Creamware	contenant	8	7	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments de pied annulaire, de rebord, de panse, de fond et de pâte avec glaçure. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# inv.: 105).	1	
18F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 109).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18F1	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment de panse. Décor peint polychrome dans les teintes chaudes (brun et vert) à motif floral. Datation production estimée: 1795 c - 1820 c. (# inv.: 106).	1	
18F1	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor mixte. Décor moulé en relief à motif indéterminé qui ressemble à un motif de feuille et de baie rehaussé de lustré mauve. Datation production estimée: 1815 c - 1835 c. (# inv.: 107).	1	
18F1	1.2.1.4	GG Bray-Beauvaisis-Loire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbé. Datation production estimée: indéterminé - 1760 an. (# inv.: 108).	1	
18F1	3.1.1.1	Fer ind	clou	43	23	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments de clous. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 43 sur 43.. (# inv.: 111).	E	
18F1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragment de clou forgé. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 110).	E	
18F1	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Dent, fragment d'os et petit os. Petit à gros mammifère.. (# inv.: 233).	1	
18F1	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille. Élagué lors du nettoyage. Selon les notes de nettoyage est peut-être coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 112).	E	
18F1	5.1.4	Coquille	coquille de coquillage	5	5	6.1.2	Mollusques	comp	Fragment de coquille. Élagué lors du nettoyage. Selon les notes de nettoyage, il s'agit de petits coquillages. NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 5.. (# inv.: 113).	E	
18F2	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Minuscule fragment de glaçure avec pâte. Datation production estimée: 1700 c - 1760 c. (# inv.: 115).	1	
18F2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte avec glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 114).	1	
18F2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau avec embout recouvert d'enduit jaune.. (# inv.: 116).	1	
18F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 117).	1	
18F2	3.1.1.1	Fer ind	clou	84	65	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 84 sur 84.. (# inv.: 118).	E	
18F2	5.1.1	Os	ossement	15	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère.. (# inv.: 240).	1	
18F4	2.3.2.7	V col opaque rouge	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle entière opaque rouge (redwood) de forme ronde à oblong. Grosse (8,67 mm de diamètre et 7,98 mm de longueur). Perle de verre de type IIa1 (selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd en 1972).. (# inv.: 195).	cat.	383

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18F4	2.3.2.7	V col opaque rouge	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle entière opaque rouge (redwood) de forme ronde à oblong. La surface extérieur a un aspect givré d'aspect mauve, mais lorsque mouillée la surface apparaît rouge foncé. Grosse (6,34 mm de diamètre et 7,09 mm de longueur). Perle de verre de type IIa1 (selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd en 1972).. (# inv.: 196).	1	
18F4	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os et fragments d'os de moyen à gros mammifère.. (# inv.: 272).	1	
18G1	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbé. . (# inv.: 119).	1	
18G1	1.1.2.1	Faïence blanche	gourde-bouteille?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de base sur piédouche plat. Panse globulaire. Décor peint polychrome (bleu, mauve et jaune) à motif paysagé d'inspiration chinoise. Présence de motif linéaire sur le col. RR entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)*. RP entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)**. Provenance France, dans le style de Nevers. Datation production estimée: 1660 c - 1720 c, spécialement avant 1700 c. (# inv.: 189).	cat.	ass. 377
18G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 120).	1	
18G1	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Présence de bois.. (# inv.: 123).	1	
18G1	3.1.1.1	Fer ind	clou	11	11	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 11 sur 11.. (# inv.: 124).	E	
18G1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous forgés de dimensions variées.. (# inv.: 122).	1	
18G1	3.2.2	Métal étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	comp	Épingle à tête enroulée. Très bien préservé. Aspect argenté.. (# inv.: 121).	1	
18G1	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments de côte et d'os. Moyen à gros mammifère. Trace de boucherie sur certain.. (# inv.: 237).	1	
18G1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Fragment d'os.. (# inv.: 238).	1	
18G2	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse courbe.. (# inv.: 125).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18G2	1.1.2.1	Faïence blanche	gourde-bouteille?	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	inc	Fragment de panse globulaire et fragment de panse avec amorce d'un passant ou d'une anse (possiblement horizontale). Décor peint polychrome (bleu, mauve et jaune) à motif paysagé d'inspiration chinoise. Présence de motif linéaire sur le col. RR entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)*. RP entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)**. Provenance France, dans le style de Nevers. Datation production estimée: 1660 c - 1720 c, spécialement avant 1700 c. (# inv.: 190).	cat.	377
18G2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 126).	1	
18G2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Altéré.. (# inv.: 127).	1	
18G2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouton-bijou?	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Pierre d'un bouton-bijou. La fausse pierre en verre de couleur turquoise est de forme ovale. La face est convexe et le dos est plat. La surface est facettée dans le style "rose cut". Datation production estimée: 1750 c - 1850 an. (# inv.: 201).	cat.	386
18G2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Bande de métal rectangulaire étroite. Recourbé. Semble fracturé aux deux extrémités.. (# inv.: 132).	1	
18G2	3.1.1.1	Fer ind	clou	34	34	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 34 sur 34.. (# inv.: 131).	E	
18G2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé.. (# inv.: 129).	1	
18G2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Présence de bois. Semble forgé.. (# inv.: 130).	1	
18G2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	inc	Fragments jointifs d'un objet en métal cuivreux. Mince et plat. Sans forme apparente.. (# inv.: 128).	1	
18G2	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Os de poisson?. (# inv.: 249).	1	
18G2	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseau.. (# inv.: 250).	1	
18G3	1.1.1.101	TCG Saintonge	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Fragment de mari. Datation production estimée: 1700 c - 1760 c. (# inv.: 134).	1	
18G3	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de panse. Semble être un objet circulaire fermé. Glaçure luisante surtout à l'extérieur alors que l'intérieur la glaçure est mince. RP entre: 18G3 (# inv. 133); 18G6 (# inv. 152)**. Datation production estimée: 1700 c - 1760 c. (# inv.: 133).	1	
18G3	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de rebord avec lèvre ourlé vers le bas.. (# inv.: 135).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18G3	1.1.2.1	Faïence blanche	gourde-bouteille?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Petits fragments de panse courbe. Décor peint polychrome (bleu, mauve et jaune) à motif paysagé d'inspiration chinoise. Présence de motif linéaire sur le col. RR entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)*. RP entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)**. Provenance France, dans le style de Nevers. Datation production estimée: 1660 c - 1720 c, spécialement avant 1700 c. (# inv.: 191).	cat.	ass. 377
18G3	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Faïence française. Sans décor apparent. Datation production estimée: indéterminé - 1760 c. (# inv.: 136).	1	
18G3	1.1.2.4	Faïence à fond	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse courbe. Faïence à fond bleu. Décor peint sur fond bleu foncé. Décor polychrome bleu pâle, blanc et jaune orangé à motif linéaire et floral. Décor de style moyen-oriental dit "persan". Provenance France, dans le style de Nevers. Datation production estimée: 1650 c - 1720 c, spécialement entre 1660-1700 c. (# inv.: 194).	cat.	378
18G3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Petit fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 137).	1	
18G3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Altéré.. (# inv.: 138).	1	
18G3	3.1.1.1	Fer ind	clou	16	16	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 16 sur 16.. (# inv.: 142).	E	
18G3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé.. (# inv.: 140).	1	
18G3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous forgés. Présence de bois.. (# inv.: 141).	1	
18G3	3.2.2	Métal étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	comp	Épingle à tête enroulée. Très bien préservé. Aspect argenté.. (# inv.: 139).	1	
18G3	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Os d'oiseau, de poisson et/ou de petit mammifère.. (# inv.: 269).	1	
18G3	5.1.1	Os	ossement	7	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère.. (# inv.: 266).	1	
18G3	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseaux.. (# inv.: 267).	1	
18G3	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.5	Poissons	frag	Fragments d'os de poisson.. (# inv.: 268).	1	
18G3	5.1.4	Coquille	coquille	1	1	6.1.2	Mollusques	inc	Fragment de coquille. Élagué lors du nettoyage. Selon les notes de nettoyage est peut-être coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 143).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15

Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc

Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18G4	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de rebord. Sans décor apparent. Manque de l'émail sur une surface. Datation matériau: 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.. (# inv.: 144).	1	
18G4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	3	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau de pipe. . (# inv.: 145).	1	
18G4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment d'objet indéterminé. Semble être un manche. . (# inv.: 214).	1	
18G4	3.1.1.1	Fer ind	clou	11	11	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillés et fragiles. NB. ÉLAGUÉ: 11 sur 11.. (# inv.: 150).	E	
18G4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. (# inv.: 148).	1	
18G4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Gros clou en fer forgé.. (# inv.: 149).	1	
18G4	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Objet complexe composé d'une plaque en forme de "8" dont l'un des lobes est plus petit. Cette plaque est bombée. Sur le rebord du petit lobe, on trouve une petite bande rectangulaire recourbée vers l'intérieur. Entre les deux lobes, on trouve une bande de métal perpendiculaire replié vers l'extérieur. Gros objet. Rouillé.. (# inv.: 215).	1	
18G4	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	comp	Épingle à tête enroulée.. (# inv.: 147).	1	
18G4	3.2.2	Métal étamé	épingle	2	2	1.5.8.1	Tissus, outils	comp	Épingle à tête enroulée. Très bien préservé. Aspect argenté.. (# inv.: 146).	1	
18G4	5.1.1	Os	grain de chapelet	1	1	5.6	Culte et rituel	Ent	Grain de chapelet en os. De forme ronde à oblong. 5,75 mm de diamètre et 5,43 mm de long.. (# inv.: 200).	1	
18G4	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Os de poisson?. (# inv.: 264).	1	
18G4	5.1.1	Os	ossement	17	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os de petit à gros mammifère. Dent, phalange. os long et fragments d'os.. (# inv.: 265).	1	
18G4	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseau.. (# inv.: 263).	1	
18G4	7.12	Acier et bois	couteau pliant	2	1	7.2	Multiples	comp	Fragments jointifs d'un couteau pliant. Manche en bois de forme triangulaire mince légèrement recourbé vers l'arrière. Présence de la lentille d'arrêt. Le couteau est en position fermé. Le couteau est de petite dimension. La lame semble rabattue. Très rouillé et bois altéré.. (# inv.: 213).	1	
18G6	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de panse. Semble être un objet circulaire fermé. Glaçure luisante surtout à l'extérieur alors que l'intérieur la glaçure est mince. RP entre: 18G3 (# inv. 133); 18G6 (# inv. 152)**. Datation production estimée: 1700 c - 1760 c. (# inv.: 152).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18G6	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	gargoulette?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de ce qui semble être un bec verseur conique dans le style de ceux présents sur les gargoulettes. L'intérieur du bec n'est pas entièrement recouvert de la glaçure verte. Datation production estimée: 1600 po - 1760 c. (# inv.: 151).	cat.	374
18G6	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Altéré.. (# inv.: 153).	1	
18G6	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	11	0	4.99	Consommation ind.	inc	Fragments de métal sans forme apparente. Certains sont possiblement des tiges de clous forgés. NB. ÉLAGUÉ: 11 sur 11.. (# inv.: 155).	E	
18G6	3.1.1.11	Fer forgé	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 6.. (# inv.: 154).	1	
18G6	3.2.2	Métal étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	comp	Épingle. La tête est absente. Très bien préservé. Aspect argenté.. (# inv.: 156).	1	
18G6	5.1.1	Os	ossement	16	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Os d'oiseau et/ou de petit mammifère.. (# inv.: 254).	1	
18G6	5.1.1	Os	os blanchis	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os blanchis. (# inv.: 252).	1	
18G6	5.1.1	Os	ossement	13	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de petit à gros mammifère.. (# inv.: 255).	1	
18G6	5.1.1	Os	ossement	25	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseaux.. (# inv.: 253).	1	
18G6	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.5	Poissons	frag	Os de poissons. (# inv.: 251).	1	
18G7	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de jonction col/panse (étranglement). Glaçure verte sur les deux surfaces. Altération faible causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 157).	1	
18G7	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	verre de miroir?	1	1	7.2	Multiples	frag	Fragment de verre plat. Circulaire ou ovale. Rebord biseauté. Semble avoir une pellicule sur l'une des deux surfaces plates.. (# inv.: 158).	1	
18G7	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. Très rouillé et fragile.. (# inv.: 159).	1	
18G7	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Os d'oiseau et/ou de petit mammifère.. (# inv.: 259).	1	
18G7	5.1.1	Os	os blanchis	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os blanchis. (# inv.: 256).	1	
18G7	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 258).	1	
18G7	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseau.. (# inv.: 257).	1	
18H1	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe.. (# inv.: 160).	1	
18H1	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse courbe. Décor peint bleu à motif indéterminé sur la surface extérieure. Datation matériau: 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.. (# inv.: 211).	1	
18H1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Altéré.. (# inv.: 161).	1	
18H1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou forgé. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 6 sur 6.. (# inv.: 162).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18H1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Petits fragments.. (# inv.: 245).	1	
18H1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseau.. (# inv.: 246).	1	
18H1	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.5	Poissons	frag	Fragments d'os de poisson.. (# inv.: 244).	1	
18H2	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Petit fragment. . (# inv.: 164).	1	
18H2	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord replié vers l'extérieur. Épais.. (# inv.: 163).	1	
18H2	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse courbe. Décor peint bleu à motif indéterminé sur la surface extérieure. Datation matériau: 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.. (# inv.: 212).	1	
18H2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	3	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau de pipe, deux sont jointifs.. (# inv.: 167).	1	
18H2	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond d'une possible soucoupe sur pied annulaire. Décor peint sur la glaçure à motif floral (couleur indéterminée). Datation production estimée: 1700 c - 1799 c. (# inv.: 165).	1	
18H2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 166).	1	
18H2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	37	30	4.99	Consommation ind.	inc	Fragments de métal sans forme apparente. Certains sont possiblement des tiges de clous forgés. NB. ÉLAGUÉ: 37 sur 37.. (# inv.: 170).	E	
18H2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	31	31	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 24 sur 31.. (# inv.: 169).	1	
18H2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jeton	1	1	5.2	Commerce	comp	Jeton de type Wellington. Inscription estampée: Avers: "WELLINGTON / HALF PENNY TOKEN / (représentation d'un buste masculin lauré, vêtu d'une tunique militaire à épaulettes et tourné vers la gauche)"; Revers: " (représentation d'un personnage féminin assis, Britannia, drapé et tourné vers la gauche, avec un bouclier à ses pieds et tenant un trident de la main gauche et un rameau de la droite, le tout entouré de deux branches de laurier) / 1814". Datation production estimée: 1825 po - 1837 an. (# inv.: 202).	cat.	382
18H2	3.2.2	Métal étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	inc	Épingle. La tête est absente. Très bien préservé. Aspect argenté.. (# inv.: 168).	1	
18H2	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Os de poisson et/ou oiseau.. (# inv.: 229).	1	
18H2	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Tarse de mammifère.. (# inv.: 228).	1	
18H2	7.21	Métal cuivreux et os	chapelet	1	1	5.6	Culte et rituel	frag	Fragment de chapelet avec chaînette en métal cuivreux et grains (3) en os. Grain de 6,41 mm de diamètre. Chaînette d'une longueur préservée de 4,76 cm.. (# inv.: 199).	cat.	384

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18H3	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse courbe. . (# inv.: 171).	1	
18H3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de panse évasé. Très grossière. Glaçure incolore d'aspect brun orangé avec moucheture. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 173).	1	
18H3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Glaçure d'aspect brun rougeâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 172).	1	
18H3	1.1.2.1	Faïence blanche	gourde-bouteille?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Petit fragment courbe. Décor peint bleu. RR entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)*. RP entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)**. Provenance France, dans le style de Nevers. Datation production estimée: 1660 c - 1720 c, spécialement avant 1700 c. (# inv.: 192).	cat.	ass. 377
18H3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe, intérieur noirci.. (# inv.: 174).	1	
18H3	3.1.1.1	Fer ind	clou	10	9	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. Présence de bois. Semble forgé. NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 10.. (# inv.: 176).	1	
18H3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	24	20	4.99	Consommation ind.	inc	Fragments de métal sans forme apparente. Certains sont possiblement des tiges de clous forgés. NB. ÉLAGUÉ: 24 sur 24.. (# inv.: 178).	1	
18H3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous forgés de dimensions variées. Rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 7.. (# inv.: 177).	1	
18H3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	boucle de chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	inc	Fragment de cadre d'une boucle de chaussure. Cadre de forme rectangulaire aux coins arrondis. L'ardillon et la chape sont manquants. Décor moulé en relief à motif de ruban ondulé et de feuille d'acanthe. Largeur minimale de la boucle: 4,4 cm. Longueur préservée: 2,45 cm. Datation production estimée: 1720 c - 1770 c. (# inv.: 187).	cat.	375
18H3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	comp	Monnaie circulaire altérée. Présence d'une contremarque (fleur de lis dans un cartouche ovale. Datation production estimée: 1640 po - 1643. (# inv.: 205).	cat.	381
18H3	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Os et fragment d'os indéterminé. . (# inv.: 218).	1	
18H3	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os de mammifère. Présence de côtes et autres os.. (# inv.: 219).	1	
18H3	5.1.1	Os	ossement	7	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os d'oiseaux, dont os long et vertèbre.. (# inv.: 216).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Église de la Nativité de La Prairie
Code : BiFi-15
Archéologue: Luis Trudel-Lopez
Analyste: Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18H3	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.5	Poissons	frag	Os de poissons. (# inv.: 217).	1	
18H3	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Fragment de coquille. Élagué lors du nettoyage. Selon les notes de nettoyage est peut-être coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 175).	E	
18H4	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse courbe.. (# inv.: 179).	1	
18H4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de panse évasé. Glaçure incolore d'aspect brun orangé èa jaunâtre. Défaut de production - minceur de la glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 180).	1	
18H4	1.1.2.1	Faïence blanche	gourde-bouteille?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de col avec épaule arrondie. Décor peint polychrome (bleu, mauve et jaune) à motif paysagé d'inspiration chinoise. Présence de motif linéaire sur le col. RR entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)*. RP entre: 17A2 (# inv. 188); 18G1 (# inv. 189); 18G2 (# inv. 190); 18G3 (# inv. 191); 18H3 (# inv. 192);18H4 (# inv. 193)**. Provenance France, dans le style de Nevers. Datation production estimée: 1660 c - 1720 c, spécialement avant 1700 c. (# inv.: 193).	cat.	ass. 377
18H4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe, intérieur noirci.. (# inv.: 181).	1	
18H4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Fragment de tuyau de pipe. Décor réalisé à la molette à motif géométrique - lignes en pointillé et cercles. Datation production estimée: 1700 c - 1780 an. (# inv.: 182).	1	
18H4	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	7	7	4.99	Consommation ind.	inc	Fragments de métal sans forme apparente. Certains sont possiblement des tiges de clous forgés. NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 7.. (# inv.: 185).	E	
18H4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. Très rouillé et fragile. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# inv.: 184).	E	
18H4	3.1.1.2	Acier	lame de couteau pliant	1	1	7.2	Multiples	comp	Lame de couteau pliant à point rabattue. Présence de la lentille d'arrêt. Couteau flatin. Datation production estimée: 1600 po - 1750 c. (# inv.: 183).	cat.	376
18H4	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Fragment d'os d'oiseau ou de poisson. (# inv.: 262).	1	
18H4	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Dent de gros mammifère et fragments d'os de moyen à gros mammifère (côte et vertèbre).. (# inv.: 260).	1	
18H4	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os long d'oiseau. (# inv.: 261).	1	
18H4	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille. Élagué lors du nettoyage. Selon les notes de nettoyage est peut-être coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 186).	E	

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BiFi-15** - Op./S-op./Lot: 18G6 **No Catalogue: 374** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: gargoulette ? **Période:** historique

Code matériau: 1.1.1.19 **Matériau(x):** TCG chamois-rose glaç verte

Code fonction: 4.1.4 **Fonction(s):** Alimentation, conservation

Origine: France **Datation:** 1600 po - 1760 an

Contexte archéologique: Fosse sépulcrale à l'intérieur de la seconde église de 1705 (probablement avant 1774)

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Ht (préservé): 3,25 cm; Larg. (préservé): 1,64 cm; Long. (préservé): 2,96 cm; Diamètre, trou d'écoulement:

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Possible fragment d'un bec verseur de forme conique et trapu. L'intérieur n'est pas entièrement recouvert de la glaçure verte.

Décor: aucun

(0/1) 0

Fabrication: Tourné, cuit, glaçure

Marque(s): Aucune **Fabricant:** Indéterminé

(0/1) 0

Commentaire: - Ce type de bec verseur est souvent rencontré sur des gargoulettes.
-Exemple de Gargoulette:
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=125342&type=bien;
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=155642&type=bien

- # inv. 151.

RÉFÉRENCES

Photographies: BiFi-15-374 **Dessins:** aucun

(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BiFi-15** - Op./S-op./Lot: 18H3 **No Catalogue: 375** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: boucle de chaussure **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 4.4.3 **Fonction(s):** Chaussures

Origine: Europe **Datation:** 1720 c - 1770 c

Contexte archéologique: Comblement de la tranchée de construction de la troisième église 1841

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Ht (préservé): 0,28 cm; Larg. (préservé): 2,45 cm; Long. (préservé): 4.4 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment de cadre d'une boucle de chaussure. Cadre de forme rectangulaire aux coins arrondis. L'ardillon et la chape sont manquants.

Décor: Décor moulé en relief à motif de ruban ondulé et de feuille d'acanthe.
(0/1) 1

Fabrication: Moulé

Marque(s): Aucune **Fabricant:** Indéterminé
(0/1) 0

Commentaire: - # inv. 187.

RÉFÉRENCES

- Whitehead, Ross. 2003. Buckles: 1250-1800. Greenlight Publishing, Whitham. 126 p.
- Deagan, Kathleen. 2002. Artifacts of the Spanish Colonies of Florida and the Caribbean, 1500-1800. Volume 2: portable personal possessions. Smithsonian Institution Press, Washington, 372 p.
- White, Carolyn L. 2005. American Artifacts of Personal Adornment, 1680-1820: A Guide to Identification and Interpretation. AltaMira Press, Lanham, 147 p.

Photographies: BiFi-15-375 **Dessins:** aucun
(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BiFi-15** - Op./S-op./Lot: 18H4 **No Catalogue:** **376** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: lame de couteau pliant **Période:** historique

Code matériau: 3.1.1.2 **Matériau(x):** Acier

Code fonction: 7.2 **Fonction(s):** Multiples

Origine: France **Datation:** 1600 po - 1750 c

Contexte archéologique: Déblai de la tranchée d'implantation de la 3e église (circa 1840)

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Longueur: 14,15 cm; Largeur: 2,62 cm; Épaisseur: 0,1 cm; Largeur lentille: 0,79 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Grande lame de couteau pliant à point rabattue. Présence de la lentille d'arrêt. Couteau de type flatin.

Décor: aucun
(0/1) 0

Fabrication: Forgé

Marque(s): Aucune **Fabricant:** Indéterminé
(0/1) 0

Commentaire:
- # inv. 183
- Très rouillé et fragile. Le métal semble encore en bon état pour une restauration.
- Les couteaux pliants ont des usages multiples. Ceux à lame rabattue sont des outils efficaces pour le parage des peaux d'animaux.

- Ce type de couteau pliant est fréquent sur les sites français des XVIIe et XVIIIe siècles, spécialement ceux visités régulièrement par les Autochtones. De plus, ce modèle de couteau est fréquemment échangé aux Autochtones par les Français, lors de la traite des fourrures.

RÉFÉRENCES
MOUSSETTE, Marcel. « Des couteaux pour la traite des fourrures ». Material History Review / Revue d'histoire de la culture matérielle. No 51 (2000), p. 3-15.

Photographies: BiFi-15-376a; BiFi-15-376b **Dessins:** aucun
(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BiFi-15** -	18G2	**No Catalogue:** 377	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: gourde-bouteille ? **Période:** historique

Code matériau: 1.1.2.1 **Matériau(x):** Faïence blanche

Code fonction: 4.1.3.4 **Fonction(s):** Alimentation, vaisselle de service

Origine: France **Datation:** 1660c - 1720c, spécialement avant 1700 c

Contexte archéologique: (18G2) Niveau de construction de la troisième église 1841

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Hauteur (préservé): 4,3; Longueur (préservé): 7,5 cm; Largeur (préservé): 1,5 cm.

Nbr. fragments: 8 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements: 18G2 (2 frag.); 17A2 (2 frag.); 18G1 (1 frag.); 18G3 (1 frag.); 18H3 (1 frag.); 18H4 (1 frag.)

DESCRIPTION Fragments d'une possible gourde-bouteille. Objet à panse globulaire possède une épaule arrondie et un col. L'objet est muni de passants ou d'anses horizontales. Il repose sur piédouche plat. La gourde-bouteille est décoré dans le style de Nevers. Le décor est peint polychrome sur une glaçure bleutée.

Décor: **(0/1)** 1 Décor peint polychrome (bleu, mauve et jaune) à motif paysagé d'inspiration chinoise. Présence de motif linéaire sur le col.

Fabrication: Tourné; Cuit; Glaçure

Marque(s): **(0/1)** 0 Aucune **Fabricant:** Indéterminé

Commentaire:
- La présence d'une amorce d'anse ou de passant sur l'un des fragments suggère que l'objet est possiblement un gourde ou une gourge-bouteille.
- Décor peint d'inspiration "chinois" sur fond bleuté dans le style de Nevers. Le décor ce veut d'imiter les porcelaines d'importation extrême-orientales. Ce style est normalement produit entre les années 1660 et celles de 1720, spécialement avant 1700 c.
- # inv. 190 (18G2); # inv. 188 (17A2); # inv. 189 (18G1); # inv. 191 (18G3); # inv. 192 (18H3); # inv. 193 (# inv. 18H4.

RÉFÉRENCES

- Rosen, Jean. 2009. La faïence de Nevers (1585-1900). Tome 2: L'Âge d'or du XVII$_e$ siècle. Faton. Dijon.
- Métreau, Laetitia et Jean Rosen. 2016. Faïence française. Identifier la céramique au Québec. CELAT, Québec. Coll. Cahiers d'archéologie du CÉLAT; no 41, pp. 189-197.

Photographies: **(0/1)** 1 BiFi-15-377 **Dessins:** aucun

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BiFi-15**	- 18G3	**No Catalogue:** **378**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: Contenant **Période:** historique

Code matériau: 1.1.2.4 **Matériau(x):** Faïence à fond

Code fonction: 4.99 **Fonction(s):** Consommation ind.

Origine: France **Datation:** 1650 c - 1725 c, spécialement entre 1660-1700 c

Contexte archéologique: Comblement de la tranchée de construction de la troisième église 1841

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Hauteur (préservé): 2,67 cm; Longueur (préservé): 2,19 cm; Largeur (préservé): 0,62 cm.

Nbr. fragments: 2 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragments de panse courbe d'un contenant circulaire avec étranglement - forme creuse fermée. Faïence à fond bleu avec décor peint polychrome dans le style de Nevers.

Décor: **(0/1)** 0 Décor polychrome bleu pâle, blanc et jaune orangé à motif linéaire et floral. Décor de style moyen-oriental dit "persan". Provenance France, dans le style de Nevers.

Fabrication: Tourné; Cuit; Glaçure

Marque(s): **(0/1)** 0 Aucune **Fabricant:** Indéterminé

Commentaire: - # inv. 194

RÉFÉRENCES

- Rosen, Jean. 2009. La faïence de Nevers (1585-1900). Tome 2: L'Âge d'or du XVII$_{e}$ siècle. Faton. Dijon.
- Métreau, Laetitia et Jean Rosen. 2016. Faïence française. Identifier la céramique au Québec. CELAT, Québec. Coll. Cahiers d'archéologie du CÉLAT; no 41, pp. 189-197.

Photographies: **(0/1)** 1 BiFi-15-378 **Dessins:** aucun

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BiFi-15** - Op./S-op./Lot: 18H3 **No Catalogue: 379** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: Jeton **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Angleterre **Datation:** 1813

Contexte archéologique: Comblement de la tranchée de construction de la troisième église 1841

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 2,74 cm; Épaisseur: 0.18 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Jeton de forme circulaire plat avec tranche engrêlée.

Décor: Aucun
(0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s): Avers: TRADE & NAVIGATION / 1813 / (représentation d'un navire à trois mâts naviguant vers la droite à l'intérieur d'un anneau lisse); Revers: PURE COPPER PREFERABLE TO PAPER . / HALF / PENNY / TOKEN (sur trois registres dans un double anneau lisse) **Fabricant:** Indéterminé
(0/1) 1

Commentaire: - jeton anonyme de type « Trade and Navigation » destiné à la Nouvelle-Écosse.
- # inv. 203

RÉFÉRENCES https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209899

Photographies: BiFi-15-379a; BiFi-15-379b **Dessins:** aucun
(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BiFi-15** - Op./S-op./Lot: 18B3 **No Catalogue:** **380** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: Jeton **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Angleterre **Datation:** 1825 po - 1837 an

Contexte archéologique: Troisième et quatrième places publiques probablement 1813-1820

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 2,74 cm; Épaisseur: 0.152 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Jeton de forme circulaire plat avec tranche engrêlée.

Décor: Aucun
(0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s): Avers: (représentation de Britannia entouré d'une couronne de laurier); Revers: HALF PENNY TOKEN / 18 14 / (représentation d'un aigle debout et vu de face). **Fabricant:** Indéterminé
(0/1) 1

Commentaire:
- Jeton de type ''Britannia et Aigle'' ayant la date de 1814.
- # inv. 204.

"Les premiers jetons de ce type sont importés à Montréal en 1813 par un marchand de Boston venu s'y installer. Ces pièces auraient été frappées par-dessus des jetons émis par le fabricant Samuel Guppy de Bristol. Des imitations légères de ces jetons apparaissent rapidement sur les marchés. Datées de 1813 à 1815, ces imitations ont été frappées après 1825 pour contourner les lois interdisant l'importation de jetons privés. C'est le cas de cette pièce, qui porte la date de 1814, mais qui a vraisemblablement été fabriquée après 1825." (Archéolab).

RÉFÉRENCES
- https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209845
-https://www.museedelabanqueducanada.ca/collection/artefact/afficher/1964.0043.00516.000/canada-inconnu-12-penny-1814

Photographies: BiFi-15-380a; BiFi-15-380b **Dessins:** aucun
(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot			
PROVENANCE	**BiFi-15**	- 18H3	**No Catalogue:**	**381**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: France **Datation:** 1640-1643

Contexte archéologique: Comblement de la tranchée de construction de la troisième église 1841

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 2,28 cm; Épaisseur: 0.06 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Monnaie contremarqué de forme circulaire plat avec tranche lisse.

Décor: Aucun
(0/1) 0

Fabrication: Frappé au marteau

Marque(s): [...] // (représentation d'une fleur de lis dans un cartouche ovale au rebord denticulé) **Fabricant:** Indéterminé
(0/1) 1

Commentaire: - # inv. 205.

"La contremarque que porte cette pièce sur l'une de ses faces est issue de la réformation monétaire décrétée en juin 1640 par ordonnance du roi Louis XIII (1601-1643). Formée d'une fleur de lis dans un cartouche ovale au rebord denticulé, cette contremarque a pour but de concrétiser la hausse des cours des vieilles monnaies royales [...]. Ainsi, les pièces affichant le poinçon à la fleur de lis ne peuvent avoir circulé en Nouvelle-France avant 1641, peu importe le millésime y apparaissant." (Archéolab)

RÉFÉRENCES - https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/123721

Photographies: BiFi-15-381a; BiFi-15-381b **Dessins:** aucun
(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BiFi-15**	- 18H2	**No Catalogue:** **382**	**No Collection:**

Code temporaire:

Site: Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: Jeton

Période: historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Angleterre **Datation:** 1825 po - 1837 an

Contexte archéologique: Niveau de construction de la troisième église 1841

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 2,76 cm; Épaisseur: 0,16 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Jeton de forme circulaire plat avec tranche engrêlée.

Décor: Aucun
(0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s): Avers: WELLINGTON / HALF PENNY TOKEN / (représentation d'un buste masculin lauré); Revers: '(représentation d'un personnage féminin assis, Britannia) / 1814''. **Fabricant:** Indéterminé
(0/1) 1

Commentaire:
- # inv. 202.
- Ce jeton en cuivre est frappé après 1825, en Angleterre.
- "Dans la foulée des guerres napoléoniennes, des pièces à l'effigie d'Arthur Wellesley, duc de Wellington (1769-1852) apparaissent en Angleterre pour remédier à l'importante pénurie de monnaie de cuivre. Devenues trop nombreuses, les autorités les retirent de la circulation et plusieurs d'entre elles parviennent alors au Bas-Canada. Ces jetons auraient été apportés au Bas-Canada par les troupes britanniques envoyées dans la colonie en 1814 pour combattre durant la guerre de 1812. Les jetons de type Wellington se déclinent en plusieurs variantes [...]. La plupart des variantes affichent un millésime, bien que certaines aient été antidatées pour contourner la loi de 1825 interdisant l'importation de jetons privés ou anonymes. C'est le cas de cette pièce, datée de 1814, mais produite après 1825." (Archéolab).

RÉFÉRENCES https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209837

Photographies: BiFi-15-382a; BiFi-15-382b **Dessins:** aucun
(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BiFi-15** - Op./S-op./Lot: 18F4 **No Catalogue:** **383** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: Perle **Période:** historique

Code matériau: 2.3.2.7 **Matériau(x):** V col opaque rouge

Code fonction: 4.4.6 **Fonction(s):** Parures et bijoux

Origine: Europe **Datation:** XVIIe ou XVIIIe siècle

Contexte archéologique: Sol naturel remanié fin XVIIe début XVIIIe

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 8,67 mm; Longueur: 7,98 mm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle entière opaque rouge (redwood) de forme ronde à oblong. Grosse

Décor: Aucun
(0/1) 0

Fabrication: Étiré

Marque(s): aucune **Fabricant:** Indéterminé
(0/1) 0

Commentaire:
- Trois autres perles similaires ont été trouvé lors de l'intervention: 18E5 (# inv. 198), 18B7 (# inv. 197) et 18F4 (# inv. 196).
- # inv. 195
- Perle de verre de type IIa1 (selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd en 1972).

RÉFÉRENCES
KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972, p. 47-92.

Photographies: BiFi-15-383a; BiFi-15-383b **Dessins:** aucun
(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BiFi-15**	- 18H2	**No Catalogue:** **384**	**No Collection:**

Code temporaire:

Site: Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: Chapelet

Période: historique

Code matériau: 7.21 **Matériau(x):** Métal cuivreux et os

Code fonction: 5.6 **Fonction(s):** Culte et rituel

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique: Niveau de construction de la troisième église 1841

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Longueur (préservé): 4,76 cm; Diamètre, perle: 0,64 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment de chapelet avec chaînette en métal cuivreux et grains (3) en os. La chaînette est composée de liens individuels en forme de « S ».

Décor: Aucun

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): aucune **Fabricant:** Indéterminé

(0/1) 0

Commentaire: - # inv. 199.

RÉFÉRENCES

Photographies: BiFi-15-384 **Dessins:** aucun

(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BiFi-15** - Op./S-op./Lot: 18A7 **No Catalogue: 385** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: Pipe à tuyau amovible **Période:** historique

Code matériau: 4.1.28 **Matériau(x):** Argilite

Code fonction: 4.2.2 **Fonction(s):** Tabac

Origine: Canada, Québec **Datation:** 1650 c - 1850 c, spécialement entre 1740-1770

Contexte archéologique: Sol naturel d'origine

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Hauteur (préservé): 1,81 cm; Longueur, fourneau (préservé): 1,39 cm; Largeur, fourneau (préservé): 0,72 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment de fourneau de pipe amovible ou "petit calumet canadien" réalisé en argilite de couleur beige. Le fourneau est à pans, vraisemblablement carré aminci vers le bas. L'intérieur du fourneau est circulaire. La lèvre du fourneau est plate. Sans décor apparent.

Décor: Aucun
(0/1) 0

Fabrication: Foré, Taillé au couteau; Poli; Abrasé

Marque(s): aucune **Fabricant:** Indéterminé
(0/1) 0

Commentaire:
- Elle est possiblement de type pipe en bloc ou trapézoïdale ou encore vasiforme. Ne semble pas de forme octogonal.
- Présence de stries, marques de fabrication.
- Ce modèle sans décor, ne connaît pas de distribution particulière et n'a pu être daté avec plus de précision
- # inv. 207.
- Selon Roland Tremblay cette pipe (communication personnelle) pourrait être de type « La Treille ». Peut-être à l'étape préforme.

RÉFÉRENCES
DAVIAU, Marie-Hélène. La pipe en pierre dans la société canadienne des XVIIe, XVIIIe, et XIXe siècles. Cahiers d'archéologie du CELAT, 26. Québec, CELAT, 2009. 307 p.

Photographies: BiFi-15-385a; BiFi-15-385b **Dessins:** aucun
(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BiFi-15** - Op./S-op./Lot: 18G2 **No Catalogue: 386** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: bouton-bijou ? **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.3 **Matériau(x):** Verre teinté rég. turquoise

Code fonction: 4.4.2.3 **Fonction(s):** Attaches-sans identification

Origine: Angleterre ? **Datation:** 1750 c - 1850 an

Contexte archéologique: Niveau de construction de la troisième église 1841

Extrait de:

Dimensions: Longueur: 1,78 cm; Largeur: 1,54 cm; Épaisseur: 0,93 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION ''Pierre'' d'une bouton-bijou. La fausse pierre en verre de couleur turquoise est de forme ovale. La face est convexe et le dos est plat. La surface est facettée dans le style ''rose cut''.

Décor: Décor à surface facettée dans le style "rose cut".
(0/1) 0

Fabrication: Taillé; Poli.

Marque(s): aucune **Fabricant:** Indéterminé
(0/1) 0

Commentaire: - # inv. 201

- Réalisé dans une pâte de verre.
- Le style "Rose-Cut" est populaire à la fin du 17e siècle et tout au long du 18e siècle.
- Il semble que les boutons ou bouton-bijou de forme ovale apparaissent à partir du milieu du 18e siècle.
- Le bouton-bijou est un objet servant à orner un vêtement, possiblement pour en attacher le col.

RÉFÉRENCES
- White, Carolyn L. 2005. American Artifacts of Personal Adornment, 1680-1820: A Guide to Identification and Interpretation. AltaMira Press, Lanham, 147 p.
- Cofield, Sara R. 2012. "Linked Buttons of the Middle Atlantic, 1670-1800". Journal of Middle Atlantic Archaeology, Vo. 28, pp. 99-116.

Photographies: BiFi-15-386 **Dessins:** aucun
(0/1) 1

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 06/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel préhistorique

PROVENANCE Code Borden: **BiFi-15** - M2 / Qu. / Niv.: 18A7 (Qu: Nord-est) **No Catalogue: 387** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Vieux La Prairie - église de la Nativité de La Prairie

Objet: Pointe de projectile **Période:** préhistorique

Code matériau: 4.1.16 **Matériau(x):** Chert

Code fonction: 3.9.1 **Fonction(s):** Chasse et/ou guerre, armes blanches

Origine: Amérique du Nord, Québec, Montétrégie **Datation:** 4500 à 3000 ans AA

Contexte archéologique: Sol naturel d'origine

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Longueur: 58,76 mm; Largeur: 30,23 mm; Épaisseur: 9,24 mm; Poids: 17,39 g

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet

Croisements: aucun

DESCRIPTION Pointe de projectile en chert noir mat, probablement appalachien, réalisée sur éclat. La pointe, similaire au type Brewerton Side-Notched, est d'une morphologie lancéolé et a une section transversale plano-convexe. Elle présente une fracture au niveau du pointu distal et une autre fracture transversale hélicoïdale au niveau du pédoncule. L'objet est incomplet - absence du pédoncule, mais présence des épaules. Elle présente également des retouches couvrantes sub-parallèle. Le tranchant est affûté par pression (retouches continues).

Décor: aucun

(0/1) 0

Fabrication: Taillé; Retouche par pression

Attribution typologique: type Brewerton Side-Notched

Chronologie culturelle: Archaïque post-laurentien (2500-1000 BC)

Datation relative: 4500 à 3000 ans AA

Datation absolue:

Identification culturelle:

Commentaire: - fracture lié a son utilisation (projection). Elle a vraisemblablement été utilisée comme arme de jet, probablement celle d'une Sagaie. Ce type de pointe est favorable à la chasse au gros gibier.
- Son affiliation possible au type **Brewerton Side-Notched** permet de la rattacher à l'Archaïque terminal (4 500 à 3 000 ans avant aujourd'hui) aussi appelé post-laurentien, période durant laquelle ce type de projectile était en usage.

RÉFÉRENCES

- Ritchie W.A., 1961 – A Typology and nomenclature for New York state projectile points. New York State Museum and Science Service bulletin 384.
- Wright J.V., 2002 – Histoire des autochtones du Canada, Tome (10000 - 1000 av. J.-C.). Association canadienne d'archéologie, 2002 : p : 244.

Photographies: BiFi-15-387a; BiFi-15-387b **Dessins:** oui, voir rapport

(0/1) 1

Catalogué par: Mathis Arthur **Date de catalogage:** 27/02/2025



BiFi-15-374.CR2



BiFi-15-374.JPG



BiFi-15-375.CR2



BiFi-15-375.JPG



BiFi-15-376a.CR2



BiFi-15-376a.JPG



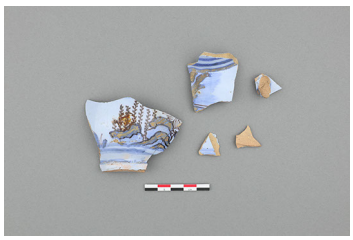
BiFi-15-376b.CR2



BiFi-15-376b.JPG



BiFi-15-377.CR2



BiFi-15-377.JPG



BiFi-15-378.CR2



BiFi-15-378.JPG



BiFi-15-379a.CR2



BiFi-15-379a.JPG



BiFi-15-379b.CR2



BiFi-15-379b.JPG



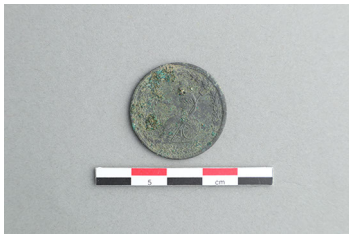
BiFi-15-380a.CR2



BiFi-15-380a.JPG



BiFi-15-380b.CR2



BiFi-15-380b.JPG



BiFi-15-381a.CR2



BiFi-15-381a.JPG



BiFi-15-381b.CR2



BiFi-15-381b.JPG



BiFi-15-382a.CR2



BiFi-15-382a.JPG



BiFi-15-382b.CR2



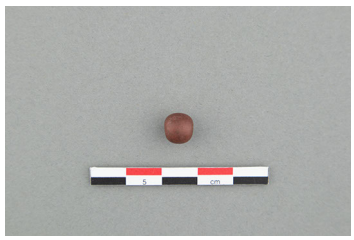
BiFi-15-382b.JPG



BiFi-15-383a.CR2



BiFi-15-383a.JPG



BiFi-15-383b.CR2



BiFi-15-383b.JPG



BiFi-15-384.CR2



BiFi-15-384.JPG



BiFi-15-385a.CR2



BiFi-15-385a.JPG



BiFi-15-385b.CR2



BiFi-15-385b.JPG



BiFi-15-386.CR2



BiFi-15-386.JPG



BiFi-15-387a.CR2



BiFi-15-387a.JPG



BiFi-15-387b.CR2



BiFi-15-387b.JPG

2
Annexe

Analyse lithique

Analyse lithique du site de la Prairie BiFi-15

Rapport rédigé par Mathis Arthur, le 27 février 2025

Dans le cadre de l'inventaire exhaustif des artefacts collectés lors de l'intervention archéologique sur le site de la Prairie BiFi-15, une analyse détaillée des témoins lithiques a été réalisée. L'objectif était de discriminer les éléments anthropiques des géofacts et d'examiner les spécificités des pièces identifiées comme travaillées par l'humain. Sur l'ensemble du matériel récolté, quatre géofacts ont été identifiés et écartés, ne présentant aucun indice d'intervention humaine. En revanche, un outil en pierre taillée, seul élément formellement anthropique de l'assemblage, a fait l'objet d'une analyse approfondie compilée dans un tableau Excel selon sa localisation (code Borden, lot et cadran) et ses divers attributs : matière, classe et type de l'objet, intégrité, section résiduelle, superficie, poids, présence de cortex, type technologique, support utilisé ainsi que dimensions (voir Tableau 1).

Description macroscopique de la pointe de projectile

L'outil en question est une pointe de projectile en chert noir mat de bonne qualité qui pourrait provenir des gisements de **chert des Appalaches**. L'analyse macroscopique a révélé **deux fractures caractéristiques** résultant de son usage :

- **Fracture distale** : L'extrémité pointue de l'armature est manquante. La cassure présente une **fracture en languette**, avec une orientation oblique par rapport à l'axe de l'objet et une terminaison en marche. Ce type de fracture est généralement provoqué lors d'un impact contre un élément rigide, tel qu'une roche, un sol gelé, ou un os massif (scapula, os coxal, os long, etc.)[1]. Cette observation suggère une utilisation effective de la pointe dans un contexte de chasse.
-
- **Fracture proximale** : Située à la base de l'armature, cette **cassure transversale** est **hélicoïdale**. Elle indique une rupture au niveau de l'emmanchement à une hampe, probablement due à une oscillation lors d'un impact violent. Ce phénomène est documenté dans la littérature expérimentale, où des tests de tir montrent que de telles fractures peuvent résulter d'une contrainte de flexion intense, notamment avec une hampe longue et épaisse comme celle d'une **sagaie**[2].

1 Pétillon J.-M., Cattelain P., 2020 – Le tir expérimental de projectiles préhistoriques. Aperçu de trente ans de recherches. In : Beyries S. (dir.), Expérimentation en archéologie de la préhistoire. France, Éditions des archives contemporaines, Coll. « Sciences archéologiques » : p : 75.

2 Pétillon J.-M., Cattelain P.,2020 – Le tir expérimental de projectiles préhistoriques. Aperçu de trente ans de recherches. In : Beyries S. (dir.), Expérimentation en archéologie de la préhistoire. France, Éditions des archives contemporaines, Coll. « Sciences archéologiques » : p : 74.

Analyse technologique et typologique

D'un point de vue technologique, la pointe a été élaborée sur éclat et présente des **retouches couvrantes sub-parallèles**. Le tranchant est affuté par **retouches continues effectuées par pression**. Enfin, la lame a une **morphologie lancéolée** et une **section transversale plano-convexe** (figure 1).

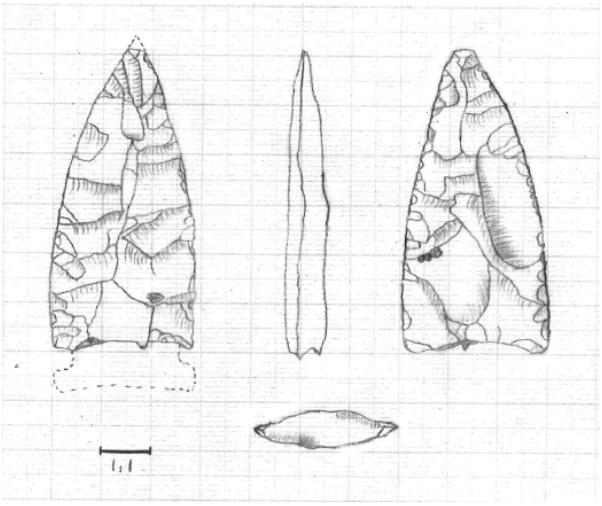


Figure 1 Dessin technique de la pointe de projectile avec sa projection complète suggérée en pointillée (M. Arthur).

L'absence de la base empêche une identification typologique absolue, mais l'examen des caractéristiques morphologiques résiduelles permet d'émettre des hypothèses quant à son type d'origine (figure 2) :

- **Dimensions** : 5,9 cm de longueur minimale, 3,0 cm de largeur maximale et 0,9 cm d'épaisseur maximale.
- **Morphologie lancéolée**.
- **Présence d'épaules rectilignes peu profondes** (0,4 cm d'un côté, 0,3 cm de l'autre), perpendiculaires à l'axe de la pointe.



Figure 2 Pointe de projectile du site BiFi-15 (photo : M. L.-Leclerc)

Ces éléments suggèrent une affiliation possible à la **Brewerton Side-Notched**, un type défini par Ritchie en 1961[3] (figure 3). Selon cette classification, ces pointes présentent une lame lancéolée avec des encoches latérales peu marquées et une base qui peut être droite, légèrement convexe ou concave.



Figure 3 Pointe de projectile de type Brewerton side-notched tire de l'ouvrage « A New England typology of Native American projectile points » de J. Boudreau 2008.

Le type **Brewerton Side-Notched** est généralement associé à la période de l'**Archaïque terminal (4500-3000 AA)**. Cette période correspond à une phase de diversification technologique et d'adaptation aux environnements régionaux[4]. Les groupes humains de cette période exploitent un large éventail de ressources et développent des outillages spécialisés, dont les pointes de projectiles adaptées à la chasse au gros gibier.

3 Ritchie W.A., 1961 – A Typology and nomenclature for New York state projectile points. New York State Museum and Science Service bulletin 384.

4 Wright J.V., 2002 – Histoire des autochtones du Canada, Tome (10000 - 1000 av. J.-C.). Association canadienne d'archéologie, 2002 : p : 244.

Conclusion

L’analyse de cette pointe de projectile met en évidence son utilisation en tant qu’arme de jet, probablement celle d’une sagaie. Son affiliation possible au type **Brewerton Side-Notched** permet de la rattacher à l’Archaïque terminal, période durant laquelle ce type de projectile était en usage. Cet artefact isolé, trouvé sur le site de l’Église de la Nativité à la Prairie (BiFi-15), pourrait indiquer que ce secteur était favorable à la chasse au gros gibier, une ressource convoitée pour la subsistance des populations autochtones anciennes.

3
Annexe

Analyse bioarchéologique

# inv	No_projet	Code_Borden	D_analyse	Analyste	Op_SousOp_Lot	Possible individu	Os	Quantité	NM	Section	Côté	TAPHONOMIE	Mesure prise	Périostite	Fracture	Cribra orbitalia	Hyperostose porotique	Arthrose	Autre anomalie	Âge	Sexe	Commentaires
1	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A1	lien probable entre inv #1 et 2	Vertèbre thoracique	1	1	Moitié antérieure du corps	na	fragmentaire	na	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte >30 ans	ind.	
2	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A1	lien probable entre inv #1 et 2	Vertèbre thoracique	1	1	Moitié antérosupérieure du corps	na	fragmentaire	na	non	non	n/a	n/a	non	Nodule de Schmorl	Adulte >30 ans	ind.	
3	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Fémur	2	1	Épiphyse distale	d	traces linéaires fraîches (outils fouille)	8: 78,09; 13:57,79; 14: 56,76	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	Homme?	
4	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Fibula	1	1	Complète	g	très bien préservée	1: 345; 3: 15,12; 4:15,64	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	Homme?	Court, mais massif
5	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Sternum	6	1	Moitié inf du manubrium	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
6	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Coxal	1	1	Branche de l'ischio-pubis	ind.	fragmentaire		non	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	Petit fragment
7	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Clavicule	1	1	complète	g	Légèrement effritée	1:140,45; 2:3,7; 3: 9,78; 4:11,53	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
8	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Côte 1	1	1	Complète	d	tête effritée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte < 50 ans	ind.	petite
9	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Côte	1	1	tête	d			non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
10	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Côte	2	1	fragments de corps	ind.	ind.		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
11	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Côte	1	1	fragment de corps	ind.	ind.		non	non	n/a	n/a	non	porosité anormale	Adulte	ind.	
12	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Vertèbre lombaire	2	1	Processus épineux	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
13	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Vertèbre thoracique	2	2	quasi-complète et frag de l'articulation sup g.	na	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
14	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Métacarpe 1	1	1	complète	d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	léger lipping	Adulte	ind.	
15	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Métacarpe 4	1	1	complète	d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
16	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Phalange prox main	2	2	complète	d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
17	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Phalange prox. pied	1	1	Complète	ind.	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
18	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Métatarse 4	1	1	Complète	g	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	Facette supplémentaire face médiale de l'extrémité prox.	Adulte	ind.	
19	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Métatarse 3	1	1	Complète	g	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
20	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A2	Lien possible pour tout 17A2	Métatarse 4	1	1	Complète	d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	possiblement lié à inv #18
21	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A3		Phalange prox. pied	1	1	Complète	ind.	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
22	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Patella	1	1	quasi complète	d	Éclat récent		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
23	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Côte 1	1	1	Complète	g	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte >30 ans	Homme?	grande
24	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Sternum	1	1	Manubrium	na	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte >30 ans	Homme?	grand
25	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Côte	2	2	corps et tête	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
26	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Phalange méd main	1	1	Complète	ind.	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
27	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Vertèbre lombaire	1	1	tier droit	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	léger lipping	Adulte	ind.	
28	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Métatarse 4	1	1	Complète	d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	léger lipping	Adulte	ind.	grand
29	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Métatarse 2	1	1	Moitié postérieure	d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
30	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Métacarpe 4	1	1	Complète	g	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
31	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Métacarpe 3	1	1	Complète	g	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
32	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	17A4		Métacarpe ind.	1	1	moitié proximale	ind.	très érodé		n/a	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
33	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18A1		Phalange prox main	1	1	Complète	d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
34	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18A1		Phalange prox 1 main	1	1	Complète	g	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
35	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18A1		Côte 1	1	1	Complète	g	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	plutôt gracile
36	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18C2		Fémur	3	1	Complète	d	très bien préservé, extr prox fragmenté	1: 456; 2:32,57; 3:27,65; 4:96 5:28,89; 6: 33,25; 7:451; 8:84,28; 9:51,15; 10:38; 12:29,39	guérie légère dia postérieur	non	n/a	n/a	oui	anthèse	Adulte < 50 ans	Homme	Plutôt massif, éburation importante sur articulation lat distale
37	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18C2		Côte	4	1	fragments de corps	ind.	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
38	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18C2		Métacarpe 3	1	1	moitié proximale	d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
39	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18G1		Fémur	1	1	tête fémorale	ind.	fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
40	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18G1		Thyroïde	1	1	manque un portion du côté droit	na	très bien préservée		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	Adulte >50 ans	Homme?	Thyroïde presque tout ossifiée
41	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18G1		Patella	1	1	Complet	d	érodée		n/a	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	Petit
42	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18G1		Calcaneus	1	1	Complet	g	Légèrement érodé	1:66,24; 2:62,2; 3:42,24; 4:47,81	n/a	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
43	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18G1		Radius	1	1	diaphyse	ind.	très érodé		n/a	non	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	petit
44	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18G1		Crâne	3	1	face	na	fragmentaire		non	n/a	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
45	850-1119-1	BiFi-15	06-01-2025	S.Lavallée	18G1		Humérus	2	1	Épiphyse prox	ind.	fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
46	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Mandibule	6	1	corps et tête	na	fragmentaire et très érodé		non	n/a	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
47	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1	#11 à voir si les lots sont a proximité	Côte	2	1	tête et corps	d	fragmentaire		oui	non	n/a	n/a	n/a	porosité anormale	Adulte	ind.	grand
48	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Côte	1	1	corps	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	n/a	non	immature	ind.	taille semble associée à enfant (8-12 ans)
49	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Côte	1	1	corps	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	n/a	non	adulte	ind.	
50	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Coxal	4	1	iliaque et branche pubis	ind.	fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	Adulte	ind.	
51	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		C.V.	5	1	corps et processus épineux	na	fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	Adulte	ind.	
52	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Vertèbre cervicale	1	1	aile	g			non	n/a	n/a	n/a	n/a	non	Néonatal/nourrisson	ind.	
53	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Axis	1	1	Complet	na	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte >30 ans	ind.	Lipping sur toutes les facettes articulaire, éburnation et porosité sur la surface articulaire antérieure de l'odontoïde
54	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		24, 25	2	2	Complet	na	très bien préservée		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	carie importante sur 25 (C,J,R, O, 4), 26 (J, D, 1)	Adulte	ind.	
55	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Scaphoïde	1	1	Complet	d.	Légèrement effritée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
56	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Scaphoïde	1	1	Complet	d.	Légèrement effritée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
57	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Triquetral	1	1	Complet	d	Légèrement effritée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
58	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Capitate	1	1	Complet	g	Légèrement effritée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
59	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Hamate	1	1	Complet	g	Légèrement effritée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
60	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1	#60 et #61	Naviculaire	1	1	Complet	g	Légèrement effritée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
61	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1	#60 et #61	Naviculaire	1	1	Complet	d.	complet		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
62	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métacarpe 1	1	1	Complet	g	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
63	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métacarpe 1	1	1	Complet	d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte	ind.	Petit, modification de la forme de la surface articulaire prox, éburnation, lipping et porosité
64	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Phalange prox main	6	6	Complet	g et d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte	ind.	Au moins 2 individus
65	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Phalange méd main	2	2	complet et moitié prox	ind.	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
66	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Phalange dist main	2	2	Complet	ind.	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
67	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 1	1	1	presque complet	g	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
68	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Phalange prox. pied	1	1	Complet	ind.	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
69	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Fibula	1	1	Épiphyse distale	g	fragmentaire et très érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
70	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Sacrum	10	1	corps	na	très fragmentaire		non	n/a	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
71	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Vertèbre thoracique	5	2	corps et processus épineux	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte >30 ans	ind.	
72	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Vertèbre ind.	1	1	aile	d	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Nourrisson	na	
73	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Talus	1	1	presque complet	g	érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
74	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Talus	1	1	Complet	g	Légèrement érodé	1:51,32; 2:32,82; 3:28,86	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
75	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Talus	1	1	Complet	g	Légèrement érodé	1:50.05; 2:32,78; 3:29,70	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
76	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Talus	1	1	Complet	d	Légèrement érodé	1:48,59; 2:32,49; 3:28,12	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
77	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Calcaneus	1	1	Complet	d	Légèrement érodé	1: 80,56; 2:75,69; 3:40,44; 4:57,16; 5:32,80; 6:45,69	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	Homme ?	grand
78	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Calcaneus	1	1	extrémité postérieure	ind.	très fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
79	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Atlas	1	1	Complet	na	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte	ind.	Ne s'emboîte pas avec #53, éburnation facette inf g.
80	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Cuboïde	1	1	Complet	g	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
81	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		côte	2	1	fragment de corps	ind.	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
82	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 1	2	1	presque complet	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
83	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 5	1	1	presque complet	g	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
84	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 2	1	1	presque complet	d	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
85	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 4	1	1	presque complet	g	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
86	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 4	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
87	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 3	1	1	Complet	g	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
88	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse ind.	3	3	fragment dist	ind.	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
89	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Phalange prox main	2	2	Complet	ind.	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte	ind.	éburnation surface articulaire dist sur une des phalanges
90	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Phalange prox. pied	3	3	Complet	ind.	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
91	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		côte	12	6	fragment de corps et de tête	g et d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	2 g et 4 d
92	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Scapula	3	1	secteur cavité glénoïde	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
93	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Scapula	1	1	secteur cavité glénoïde	g	fragmentaire	7: 35,81; 8:27,24	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
94	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Coxal	8	1	ilium	ind.	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
95	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Radius	1	1	diaphyse	g	bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	large
96	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Ulna	1	1	Épiphyse prox	g	érodé		n/a	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	ne s'emboîte pas avec #95
97	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Épiphyse acromion	1	1	épiphyse acromion	ind.	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	n/a	non	Adolescent	ind.	
98	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Radius	1	1	moitié proximale	d	Légèrement érodé	6: 21,22	non	non	n/a	n/a	n/a	non	adulte	ind.	
99	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Cuboïde	1	1	Complet	g	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	adulte	ind.	grand
100	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Clavicule	1	1	moitié latérale	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	n/a	non	adulte	ind.	
101	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		axis	1	1	Complet	na	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte >30 ans	ind.	Lipping sur toutes les facettes articulaire, éburnation et porosité sur la surface articulaire antérieure de l'odontoïde

# inv	No_projet	Code_Borden	D_analyse	Analyste	Op_SousOp_Lot	Possible individu	Os	Quantité	NM	Section	Côté	TAPHONOMIE	Mesure prise	Périostite	Fracture	Cribra orbitalia	Hyperostose porotique	Arthrose	Autre anomalie	Âge	Sexe	Commentaires
102	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Atlas	1	1	Complet	na	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	porosité anormale	Adulte >30 ans	ind.	
103	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		VC3	1	1	Complet	na	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte >30 ans	ind.	Éburnation et lipping facette inf d.
104	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Vertèbre ind.	2	1	fragment de corps	na	fragmentaire		non	n/a	n/a	n/a	non	lipping	Adulte >30 ans	ind.	
105	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Vertèbre lombaire	1	1	Complet	na	très bien préservé		non	n/a	n/a	n/a	non	non	jeune adulte	ind.	
106	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Phalange prox main	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
107	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 1	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
108	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 5	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
109	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 4	1	1	Complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
110	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métatarse 3	1	1	presque complet	d	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
111	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Cunéiforme 1	1	1	Complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte	ind.	porosité et éburnation sur surface articulaire
112	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Métacarpe 5	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
113	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Ulna	1	1	extrémité distale	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte	ind.	Éburnation et porosité. Pourrait être lié à #95
114	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G1		Trapézium	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
115	850-1119-1	BiFi-15	10-01-2025	S.Lavallée	18G4		côte	2	1	corps et tête	ind.	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
116	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18G4		Phalange prox 1 main	1	1	Complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
117	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18G4		Phalange méd. pied	1	1	Complet	ind.	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
118	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18G4		axis	1	1	odontoïde	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
119	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18G4		Coxal	17	1	plusieurs fragments divers	ind.	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
120	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18G4		Zygomatique	1	1	presque complet	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
121	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18G4		Fémur	2	1	épiphyse prox	ind.	fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
122	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18G4		Temporal	1	1	presque complet	g	bien préservé	28: 34,50	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
123	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18G4		crâne	1	1	face	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
124	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		patella	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
125	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Cunéiforme 1	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
126	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Capitate	1	1	Complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
127	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Pisciforme	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
128	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Cunéiforme 3	1	1	complet	g	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
129	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		côte	5	1	tête et corps	d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	certain avec porosité normale	Adulte	ind.	grand
130	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		crâne	2	1	calotte	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
131	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Phalange prox main	1	1	presque complet	ind.	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte	ind.	Porosité et lipping surface articulaire dist.
132	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Phalange méd main	3	1	Complet	ind.	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
133	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Phalange prox. pied	1	1	Complet	ind.	très bien préservée		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
134	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Métatarse 3	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
135	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Métacarpe 3	1	1	moitié proximale	d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
136	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H1		Métacarpe 4	1	1	complet	g	presque complet		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	petit
137	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Vertèbre ind.	1	1	surfa articulaire inf	na	très fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
138	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Calcaneus	1	1	presque complet	d	bien préservé	1:85,02; 2 :81,29; 3:46,66; 4:59; 5:37,58; 6:51,07	non	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	Homme	
139	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Calcaneus	1	1	presque complet	d	bien préservé	1:81,44; 2:75,68; 3:42; 4:57,21; 5:33,90; 6:44,34	non	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	Homme	
140	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Cuboïde	1	1	complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
141	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Cunéiforme 1	1	1	complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
142	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		talus	1	1	fragment médial	d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
143	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		patella	1	1	Complet	d	bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
144	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Ind.	23	1	fragments de corps	ind.	fragmentaire		non	n/a	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
145	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Pariétal	1	1	fragment	ind.	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
146	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Vertèbre lombaire	3	2	corps et processus épineux	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
147	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		vertèbre cervicale	4	3	corps et processus épineux	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	oui pour 1	non	Adulte	ind.	
148	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Sacrum	1	1	portion aile	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
149	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Vertèbre thoracique	2	2	corps et processus épineux	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
150	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Crâne	1	1	Maxillaire, zygomatique et 25	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
151	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Coxal	2	1	pubis et ilium	g	fragmentaire		Oui?	non	n/a	n/a	non	porosité anormale	Adulte	Homme	
152	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Côte	5	4	tête et corps	g et d	fragmentaire		Oui?	non	n/a	n/a	non	porosité anormale sur 2 côtes	Adulte	ind.	
153	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métatarse 5	1	1	complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
154	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métatarse 3	2	1	presque complet	d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand (ne va pas avec #155)
155	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métatarse 3	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand (ne va pas avec #154)
156	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métacarpe 1	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
157	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métacarpe 5	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
158	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métacarpe 5	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
159	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métacarpe 5	1	1	Complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
160	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métacarpe 4	1	1	Complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
161	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métatarse 3	1	1	presque complet	g	érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
162	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métatarse 1	1	1	presque complet	g	érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
163	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métatarse 2	1	1	presque complet	d	érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
164	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métacarpe ind.	1	1	diaphyse	ind.	très érodé		n/a	non	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
165	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Métatarse 2	1	1	extrémité distale	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
166	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Phalange prox. pied	5	5	complet	ind.	bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
167	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Phalange méd main	4	4	complet	ind.	bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
168	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H2		Phalange dist pied	4	4	complet	ind.	bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	Au moins 3 ind.
169	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#169 et 170	Ulna	1	1	complet	d	très bien préservé	1:226; 2:200; 3: 38; 4:17,75; 5:12,58; 24,90	non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte âgé	Homme ?	lipping sur toutes les articulations, éburnation épiphyse distale
170	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#169 et 170	Radius	1	1	presque complet	d	très bien préservé	2:51; 2:19,91; 3:20,00; 4: 11, 01; 5: 47	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte âgé	ind.	anthèse importante, lipping sur les articulations
171	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Coxal	1	1	ilium	d	Légèrement érodé	12:73,38; 14: 78,57	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte moyen	Femme	Sillon préauriculaire
172	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Coxal	1	1	ilium	d	fragmentaire	12:74,50; 14: 89,81	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte moyen	Femme	
173	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Coxal	1	1	ilium, portion de la fosse acétabulaire	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
174	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Coxal	1	1	ilium	d	fragmentaire		Oui?	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	semble plutôt âgé
175	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Sacrum	2	1	presque complet	na		1:120,70; 8:54; 9:35,28	non	non	n/a	n/a	non	porosité anormale	Adulte	Femme ?	
176	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Coxal	74	1	ilium, frag de fosse acétabulaire, pubis	ind.	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	Pourrait être plusieurs ind.
177	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		côte	32	7	tête et corps	g et d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	Pourrait être plusieurs ind.
178	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Ind.	40	ind.		ind.	très fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	ind.	na	
179	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		crâne	2	1	calotte	na	très fragmentaire		non	n/a	n/a	non	n/a	non	Adulte	ind.	
180	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		crâne	1	1	Pétreux	d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
181	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Sternum	1	1	fragment de corps	na	très fragmentaire		non	non	n/a	n/a	n/a	non	Adulte	ind.	
182	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Fibula	1	1	extrémité distale	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
183	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Fibula	1	1	extrémité distale	g	fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
184	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Ulna	1	1	extrémité distale	d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
185	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Fémur	1	1	extrémité proximale	d	fragmentaire	9: 44,23; 10:26,95; 12:27,40	non	non	n/a	n/a	non	Excroissance, 3e trochanter?	Adulte	ind.	
186	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Fémur	1	1	tête proximale	ind.	très fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
187	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Humérus	1	1	extrémité distale	ind.	très fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
188	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#188,189, 190, 191	VL2	1	1	presque complet	na	érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte moyen	ind.	
189	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#188,189, 190, 191	VL3	1	1	presque complet	na	érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte moyen	ind.	
190	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#188,189, 190, 191	VL4	1	1	presque complet	na	érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte moyen	ind.	
191	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#188,189, 190, 191	VL5	1	1	presque complet	na	érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte moyen	ind.	
192	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#192 et 193	VI3	1	1	corps	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte moyen	ind.	
193	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#192 et 193	VL4	1	1	presque complet	na	érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte moyen	ind.	
194	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		atlas	1	1	complet	na	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
195	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Vertèbre thoracique	16	9	presque complet, corps, épine	na	érodé		non	non	n/a	n/a	non	Nodule de Schmorl	Adulte moyen/âgé	ind.	Au moins 2 individus
196	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	196, 198, 199, 200, 201, 202, 203	talus	1	1	complet	g	très bien préservé	1:58,78; 2:34,41; 3:34,64	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	Homme	
197	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		talus	1	1	complet	g	très bien préservé	1:51,03; 2:32,79; 3:29,52	non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	Homme	
198	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	196, 198, 199, 200, 201, 202, 203	Naviculaire	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
199	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	196, 198, 199, 200, 201, 202, 203	Calcaneus	1	1	fragmentaire	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
200	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	196, 198, 199, 200, 201, 202, 203	Cuboïde	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
201	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	196, 198, 199, 200, 201, 202, 203	Cunéiforme 2	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
202	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	196, 198, 199, 200, 201, 202, 203	Cunéiforme 3	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
203	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	196, 198, 199, 200, 201, 202, 203	Cunéiforme 1	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
204	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Calcaneus	1	1	articulation sup médiale	g	fragmentaire		n/a	n/a	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
205	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Trapézium	1	1	presque complet	g	érodé		non	non	n/a	n/a	non	lipping	Adulte âgé	ind.	
206	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#206 et 207	Métatarse 1	1	1	presque complet	g	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
207	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#206 et 207	Métatarse 1	1	1	presque complet	d	Légèrement érodé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand
208	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métatarse 1	1	1	Fragment de l'extr. distale	ind.	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	

# inv	No_projet	Code_Borden	D_analyse	Analyste	Op_SousOp_Lot	Possible individu	Os	Quantité	NM	Section	Côté	TAPHONOMIE	Mesure prise	Périostite	Fracture	Cribra orbitalia	Hyperostose porotique	Arthrose	Autre anomalie	Âge	Sexe	Commentaires
209	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métatarse 2	1	1	presque complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand (ne va pas avec 209)
210	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métatarse 2	1	1	presque complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand (ne va pas avec 210)
211	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métatarse 3	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
212	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métatarse 3	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
213	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métatarse 4	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand (ne va pas avec #214)
214	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métatarse 4	1	1	complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	grand (ne va pas avec #213)
215	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#215, #216	Phalange prox 1 pied	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
216	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3	#215, #216	Phalange prox 1 pied	1	1	extrémité distale	d	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
217	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métacarpe 2	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
218	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métacarpe 2	1	1	extrémité distale	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
219	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métacarpe 2	1	1	extrémité distale	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
220	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métacarpe 3	1	1	complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	ne va pas avec 221
221	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métacarpe 4	1	1	extrémité proximale	g	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	ne va pas avec 220
222	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métacarpe 1	1	1	presque complet	g	érodé		non	non	n/a	n/a	oui	non	Adulte	ind.	éburnation surface proximale
223	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Métacarpe 5	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
224	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Phalange prox. pied	6	6	complet	g et d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
225	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Phalange dist 1 pied	1	1	complet	ind.	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
226	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Phalange prox main	5	5	presque complet	g et d	bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
227	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H3		Phalange méd main	2	2	complet	g et d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
228	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H4		Côte	1	1	corps	d.	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	non	porosité anormale	Adulte	ind.	
229	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H4		Vertèbre thoracique	1	1	processus épineux	na	fragmentaire		non	non	n/a	n/a	n/a	n/a	Adulte	ind.	
230	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H4		Métacarpe 3	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
231	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H4		Métacarpe 1	1	1	complet	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
232	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H4		Métatarse 2	1	1	complet	d	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
233	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H4		Métacarpe 1	1	1	moitié proximale	g	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	
234	850-1119-1	BiFi-15	13-01-2025	S.Lavallée	18H4		Phalange prox. pied	1	1	complet	ind.	très bien préservé		non	non	n/a	n/a	non	non	Adulte	ind.	

Inventaire archéologique au Moulin Michel de Gentilly

Rapport à l'intention de l'administration du Moulin Michel

Version finale

04 2025

W8banaki

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Chargé de projet
Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, PhD. Archéologue au Bureau du Ndakina

Rédaction
Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, PhD. Archéologue au Bureau du Ndakina

Collaboration
Jean-Nicolas Plourde, M. Sc. Historien au Bureau du Ndakina

Géomatique
Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, PhD. Archéologue au Bureau du Ndakina

Révision
Roxane Lévesque, M. Sc. Archéologue au Bureau du Ndakina

ÉQUIPE DE TERRAIN

Titre du projet	Inventaire archéologique au Moulin Michel de Gentilly
Promoteur du projet	Moulin Michel
Numéro de permis archéologique	24-GCNW-03
Date et durée de l'intervention	29 juillet au 1er août, 29 octobre 2024
Chargé(e) de projet	Louis-Vincent Laperrière-Désorcy
Équipe terrain	Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, Roxane Lévesque, Marie-Eve Morissette, Alexandre Tellier, Laurye Bernard

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de rédaction ii
Équipe de terrain ii
Table des matières iii
Liste des figures v
Liste des tableaux viii
1. Contexte du mandat et résumé des travaux 1
2. Approches théoriques 1
3. Présentation de la Nation W8banaki 3
3.1. L'occupation du Ndakina 6
3.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui) 6
3.1.2. 8000 à 3000 ans AA 7
3.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère 7
3.1.4. 1498 à aujourd'hui 8
4. Zone à l'étude et contexte 11
4.1. Zone à l'étude 11
4.2. Sites archéologiques connus à proximité de la zone à l'étude et études antérieures 13
4.3. Occupations w8banakiak et coloniales historiques de la région et de la zone à l'étude 15
4.3.1. Revue historique générale de la région 15
4.3.2. Le Moulin Michel 17
4.4. Contexte environnemental ancien et actuel 22
5. Méthodologie de terrain 28
5.1. Stratégie utilisée dans le cadre de ces travaux archéologiques 28
5.2. L'enregistrement des données, analyse et mesures de conservation 28
6. Résultats de l'intervention archéologique 29
6.1. Inventaire archéologique 30
6.1.1. Zone 1 30
6.1.2. Zone 2 32
6.1.3. Zone 3 36
6.1.4. Zone 4 40
6.2. Inspection visuelle et structures de surface 52
6.2.1. Structures de murs 53
6.2.2. Structure de bloc de maçonnerie 59

7. Interprétation des résultats 62
7.1. Interprétation de la zone 1 62
7.2. Interprétation de la zone 2 62
7.3. Interprétation de la zone 3 65
7.4. Interprétation de la zone 4 65
7.5. Interprétation des structures de maçonnerie 70
7.5.1. Le mur droit et le mur gauche 70
7.5.2. Bloc de maçonnerie 73
8. Conclusion et recommandations 74
Bibliographie 77
Annexes 81

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki 5
Figure 2 Zone à l'étude 11
Figure 3 Zones de potentiel archéologique 12
Figure 4 Sites archéologiques de la rive sud de Kchitegw 14
Figure 5 Carte de Holland 1792 qui illustre probablement le moulin 18
Figure 6 Carte de MacDonnel 1792 qui illustre probablement le moulin 18
Figure 7 Le moulin en 1910 (Patrimoine Bécancour, s.d.) 19
Figure 8 Le moulin en 1935 (modifié depuis Dubois 1935) 20
Figure 9 Photo aérienne du Moulin Michel en 1962 21
Figure 10 Bassin versant de la rivière du moulin 23
Figure 11 Dépôts meubles 24
Figure 12 Topographie au LIDAR et milieux humides 26
Figure 13 Géologie locale 27
Figure 14 Sondages et structures archéologiques 29
Figure 15 Sondages archéologiques de la zone 1 30
Figure 16 Environnement de la zone 1 31
Figure 17 Stratigraphie du sondage I1-04 32
Figure 18 Sondages archéologiques de la zone 2 33
Figure 19 Environnement de la zone 2 (chemin qui longe la terrasse) 34
Figure 20 Environnement de la zone 2 (centre de la zone) 34
Figure 21 Stratigraphie du sondage I2-12 35
Figure 22 Stratigraphie du sondage I3-10 36
Figure 23 Sondages archéologiques de la zone 3 37
Figure 24 Environnement de la zone 3 (pente vers la rivière) 38
Figure 25 Environnement de la zone 3 (plateau avec cabanes) 38
Figure 26 Stratigraphie du sondage I4-03 39
Figure 27 Stratigraphie du sondage I2-02 40
Figure 28 Sondages archéologiques de la zone 4 41
Figure 29 Environnement de la zone 4 (chaussée) 42
Figure 30 Environnement de la zone 4 (place principale) 42
Figure 31 Stratigraphie du sondage I4-01 43
Figure 32 Stratigraphie du sondage I3-01 44
Figure 33 Stratigraphie du sondage I3-14 45

Figure 34 Bande de sols en face de la place principale du moulin 46
Figure 35 Stratigraphie du sondage I2-70 46
Figure 36 Stratigraphie du sondage I3-08 47
Figure 37 Sondage I3-13 et fondation couverte de mousse isolante 48
Figure 38 Échantillon d'objets retrouvés dans le sondage I4-01 50
Figure 39 Fragment de pierre à meule retrouvés dans le sondage I3-05 50
Figure 40 Bouton en cuivre retrouvé dans le sondage I2-70 51
Figure 41 Ossements animaux (cochon et mammifère) retrouvés dans le sondage I2-61 51
Figure 42 Emplacement des structures de murs 52
Figure 43 Croquis des techniques de construction du mur gauche 53
Figure 44 Mur gauche (portion centrale) 54
Figure 45 Mur gauche (portion vers la terrasse) 55
Figure 46 Mur gauche (portion centrale et vers la rivière à gauche de l'image) 55
Figure 47 Mur gauche observé de côté (la face externe à droite est manquante) 56
Figure 48 Mur droit (portion centrale) 57
Figure 49 Mur droit (orientation vers la rivière) 58
Figure 50 Mur droit (orientation vers la terre) 58
Figure 51 Mortier visible sur le rang supérieur du mur droit 59
Figure 52 Bloc de maçonnerie (vue vers la rivière) 60
Figure 53 Bloc de maçonnerie (vue de côté) 60
Figure 54 Bloc de maçonnerie (vue vers le rivage) 61
Figure 55 Bloc de maçonnerie (tiges de métal qui dépassent sur le côté à gauche) 61
Figure 56 Emplacement et limite du site archéologie CcFb-9 63
Figure 57 Limite du site CcFb-9 64
Figure 58 Vue aérienne du Moulin Michel vers les années 1950-60 65
Figure 59 Creusement près des fondations du Moulin Michel 66
Figure 60 Installations septiques modernes au Moulin Michel 66
Figure 61 Place principale du Moulin Michel avant les rénovations 67
Figure 62 Place principale du Moulin Michel après les rénovations 67
Figure 63 Excavation de la meule et d'outils en fer dans la rupture de pente en 1991 68
Figure 64 Installation des canalisations modernes en 1989 68
Figure 65 Le mur gauche en 1989 71
Figure 66 Plan de 1872-75 qui illustre les installations au Moulin Michel avant l'installation du système de turbine 72

Figure 67 Le barrage avant sa réfection en 1988 73
Figure 68 État archéologique du site CcFb-9 75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Nomenclature des périodes archéologiques 6
Tableau 2 Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement..... 10
Tableau 3 Synthèse des sondages positifs de la zone 1..... 31
Tableau 4 Synthèse des sondages positifs de la zone 4..... 48

1. CONTEXTE DU MANDAT ET RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Dans le cadre du 250e anniversaire du Moulin Michel de Gentilly, l'administration du Moulin Michel mandate le Bureau du Ndakina de W8banaki de réaliser un inventaire archéologique. Ce mandat fait suite à une étude de potentiel archéologique qui détermine quatre zones à explorer autour du Moulin Michel, un bâtiment classé patrimonial historique du Québec. L'inventaire archéologique a pour but d'identifier, par la réalisation de sondages manuels, la présence de matériel archéologique en surface ou sous le niveau du sol. L'intervention archéologique se réalise entre le 29 juillet et 1er août 2024, ainsi que le 29 octobre 2024 sous le permis 24-GCNW-03 délivré par le ministère de la Culture et des Communications. Le lot cadastral concerné est le lot 3 540 112 situé à Gentilly (Bécancour). Louis-Vincent Laperrière-Désorcy (archéologue, chargé de projet) et Roxane Lévesque (archéologue, assistante de terrain) dirigent le projet et sont accompagnés de Marie-Eve Morissette (archéologue), Alexandre Tellier (archéologue) et Laurye Bernard (assistante de recherche). Dans le cadre de cet inventaire archéologique, 57 sondages manuels sont effectués au niveau des quatre zones de potentiel. 17 sondages sont positifs (ils présentent des artéfacts) et 40 sont négatifs. Trois structures visibles en surface sont documentées, soit deux larges murs et un bloc de maçonnerie situé près de la rivière du moulin. Les artéfacts proviennent de contextes perturbés et d'un dépotoir historique. Ils témoignent principalement de l'occupation des lieux au 19e et 20e siècle. Les structures de murs sont associées à l'ancien bassin de rétention d'eau du barrage construit au 19e ou au 20e siècle. Ces découvertes sont déclarées au ministère de la Culture et des Communications le 5 novembre 2024 pour les classifier comme un site archéologique. Après examen du ministère, le code Borden CcFb-9 est délivré et permet de déclarer un premier site archéologique au Moulin Michel. Le nom commun attribué au site CcFb-9 est le site de la rivière du moulin. Plusieurs épisodes de perturbations des sols au Moulin Michel depuis 1985 ont altéré la préservation du site CcFb-9. Plusieurs espaces du site sont considérés détruits, mais certains endroits contiennent encore des vestiges à préserver comme les structures de maçonnerie en surface et la rupture de pente devant le moulin. Il est recommandé de poursuivre les inventaires au niveau de la rupture de pente et de poursuivre l'interprétation des murs de maçonnerie par la réalisation d'entrevues avec les habitants de Gentilly. Il est aussi recommandé d'entamer des démarches pour solidifier les structures de maçonnerie afin de les préserver.

Le présent rapport décrit les contextes à l'étude; présente les résultats de l'intervention archéologique réalisée au mois de juillet, août et octobre; interprète les données recueillies et propose des recommandations au niveau de la protection du patrimoine archéologique.

2. APPROCHES THÉORIQUES

Longtemps, la recherche archéologique et l'archéologie préventive ont été traitées en excluant les Premières Nations de leur propre passé. Depuis quelques années, l'inclusion des Premières Nations dans le

développement d'infrastructures repositionne l'archéologie. Les travaux archéologiques sont maintenant effectués avec la participation des Nations concernées. Si cette position est plus que souhaitable, elle apporte aussi son lot de discussions, tant au sein des communautés que dans le milieu de l'archéologie ainsi que chez les promoteurs de projet.

Les cadres théorique et méthodologique préconisés par le Bureau du Ndakina reposent sur une approche dite de l'archéologie des Premières Nations, mieux connue en anglais sous le nom de *Indigenous Archaeology* (Atalay 2012; Atalay et al. 2016; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Watkins 2000) ainsi que sur l'archéologie du paysage ou en anglais *Landscape Archaeology* (Ingold 2000; Redman 1999). L'archéologie des Premières Nations tend à réhabiliter et promouvoir le pouvoir des peuples autochtones à proposer des projets de recherche archéologique qui concernent leur patrimoine culturel et ancestral (McGuire 2008). Cette archéologie se développe au sein des Premières Nations américaines vers la fin du XX^{e} siècle. Elle est ensuite appliquée en Australie, en Russie, en Afrique et en Asie afin de répondre à des problématiques historiques et actuelles issues des interprétations de chercheurs eurodescendants qui étudient le patrimoine autochtone sans consulter les nations autochtones concernées (Watkins 2000; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Atalay 2012).

L'archéologie des Premières Nations est une approche épistémologique, méthodologique et théorique qui remet en question l'ensemble des structures de savoirs concernant les populations autochtones en Amérique. L'approche positiviste de la recherche universitaire, la hiérarchisation des savoirs ainsi que le partage asymétrique de l'autorité des savoirs entre les chercheurs externes et les nations autochtones sont chacun remis en cause par cette approche. Bref, si l'archéologie permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance et de mieux tenir compte des intérêts des membres, il s'agit aussi d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies autochtones au sein des structures de recherche actuelles et d'exporter ce modèle par différents partenariats avec les milieux universitaires ou gouvernementaux. Cette mouvance de décolonisation de la recherche est théorisée et valorisée par de nombreux chercheurs de diverses disciplines depuis les années 1990 (L. T. Smith 2013; C. Smith et Wobst 2004).

Les archéologues perçoivent le paysage comme un lieu transformé par l'action humaine. Ils cherchent à comprendre comment l'action humaine change les paysages dans lesquels nous vivons. Les archéologues essaient de mieux expliquer la chaîne des relations créée les sites archéologiques. « [Le paysage est comparable à] un document sur lequel on écrit puis que l'on efface à maintes reprises, et c'est le travail de l'archéologue de le déchiffrer. Les caractéristiques des paysages sont bien sûr les clôtures des champs, les bois, les fermes et autres habitats, ainsi que tous les produits du travail humain : ils sont les lettres et les mots inscrits sur le paysage. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de les déchiffrer. Contrairement aux

vélins qui ont rarement été effacés plus d'une fois ou deux, le terrain a fait l'objet d'un changement continu au cours du temps » (Osbert Crawford 1953; traduction dans Turner 2011).

Le Bureau du Ndakina poursuit ses recherches archéologiques en appliquant une approche dite de l'archéologie du paysage ou *Landscape Archaeology*. Cette dernière souligne l'importance des interactions entre les humains et leur environnement. Pour comprendre cette relation, nous appuyons notre démarche sur les recherches de Charles L. Redman (Redman 1999) et de Tim Ingold (Ingold 2000). Ces modèles favorisent une meilleure compréhension de l'impact de l'humain sur la nature et les conséquences de cet impact sur l'utilisation et l'occupation du territoire ancestral des Premières Nations. Ces modèles reflètent également la conception que se font les Premières Nations du territoire et de l'environnement, c'est-à-dire où l'humain appartient à la terre et ne la possède pas (Marchand 2012; Bousquet 1999).

L'utilisation des concepts de l'archéologie des Premières Nations et de l'archéologie du paysage nous permet une vision élargie de l'occupation et de l'utilisation du territoire, des modifications du paysage par la présence humaine, de l'impact de la colonisation et de l'anthropisation du territoire. Cette perspective s'inscrit dans le mouvement plus large de la décolonisation des recherches. Elle repose sur la propriété des données par les Premières Nations et un droit de regard sur les discours et les analyses qui les concernent (L. T. Smith 2013).

3. PRÉSENTATION DE LA NATION W8BANAKI

La Nation W8banaki fait partie des peuples algonquiens présents dans le Nord-Est américain. Sa population compte à ce jour plus de 3000 individus, localisés majoritairement au Québec et aux États-Unis. L'ethnonyme W8banaki (le « 8 » se prononce comme un « ô » nasal ou un « on ») est le résultat de la contraction des mots *W8ban* (aurore) et *Aki* (terre) qui, mis ensemble, signifie Peuple de l'aurore ou Peuple de l'Est. On explique la signification de cet ethnonyme par la localisation géographique des W8banakiak (le suffixe - ak est la marque du pluriel). Antérieur aux frontières étatiques actuelles, le territoire w8banaki, le Ndakina, comprend en tout ou en partie le sud du Québec, le Maine, le New Hampshire, le Vermont et le Massachusetts. *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot) et *Akigwitegw* (rivière Etchemin) délimite la limite orientale du Ndakina tandis que le fleuve Merrimack et la ligne formée par *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et *Pitawbagw* (lac Champlain) en forment la limite occidentale (figure 1).

Le Ndakina est limitrophe aux territoires des Nations Wolastoqiyik Wahsipekuk, Penobscot et Kanien'kehá:ka. L'occupation du Ndakina par les W8banakiak est visible dans les bassins versants qui sillonnent le territoire, ceux-ci étant des espaces où la Nation pratique diverses activités coutumières depuis les Temps Anciens. De cette organisation territoriale émergent, il y a 3000 ans, des groupes régionaux, entre autres dans les régions du Maine et du Vermont. En conformité avec la pratique de leurs activités

coutumières, les W8banakiak effectuent maints déplacements saisonniers dans les bassins versants du sud du Québec pour se rendre jusqu'à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), traversant notamment les régions des Cantons-de-l'Est, de Brome-Missisquoi et de Chaudière-Appalaches. Les W8banakiak sont confrontés aux 17e -18e siècles à la colonisation européenne et à la guerre des frontières, dans la mesure où le sud et le sud-ouest du Ndakina tiennent lieu de zone frontalière entre les colonies de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Cette zone frontalière instaure un climat prompt au débordement et à la violence, si bien que les W8banakiak participent à plusieurs conflits entre 1675 et 1763.

Le contexte des guerres coloniales mène les groupes w8banakiak à la lisière des colonies françaises et anglaises à se déplacer de manière permanente dans la partie septentrionale du Ndakina. C'est un espace occupé et utilisé par la Nation depuis des générations, notamment pour la chasse et le commerce. Au 17e siècle, ces W8banakiak se retrouvent d'abord dans les missions jésuites de Sillery et de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Puis, des missions catholiques sédentaires sont fondées au 18e siècle à l'emplacement de campements w8banakiak sur *Alsig8ntegw* et *W8linaktegw* (rivières Saint-François et Bécancour). L'utilisation et l'occupation traditionnelle du Ndakina y sont maintenues malgré les activités des seigneurs, des colons et des missionnaires.

Aujourd'hui, ces missions catholiques sont devenues les communautés d'Odanak et de W8linak. Ces dernières ont respectivement une superficie de 6 km^2 et de 0,7 km^2, mais comptaient à l'origine environ 60 km^2 et 90 km^2. La vannerie de frêne noir, la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette, entre autres, demeurent des pratiques courantes pour les membres de la Nation W8banaki. La communauté d'Odanak est également l'hôte de l'Institut Kiuna, l'unique cégep autochtone au Québec, et du Musée des Abénakis, premier musée autochtone au Québec et dont la création remonte à 1965. Ces deux institutions pédagogiques et culturelles uniques favorisent depuis des décennies le rayonnement des cultures autochtones au Québec.

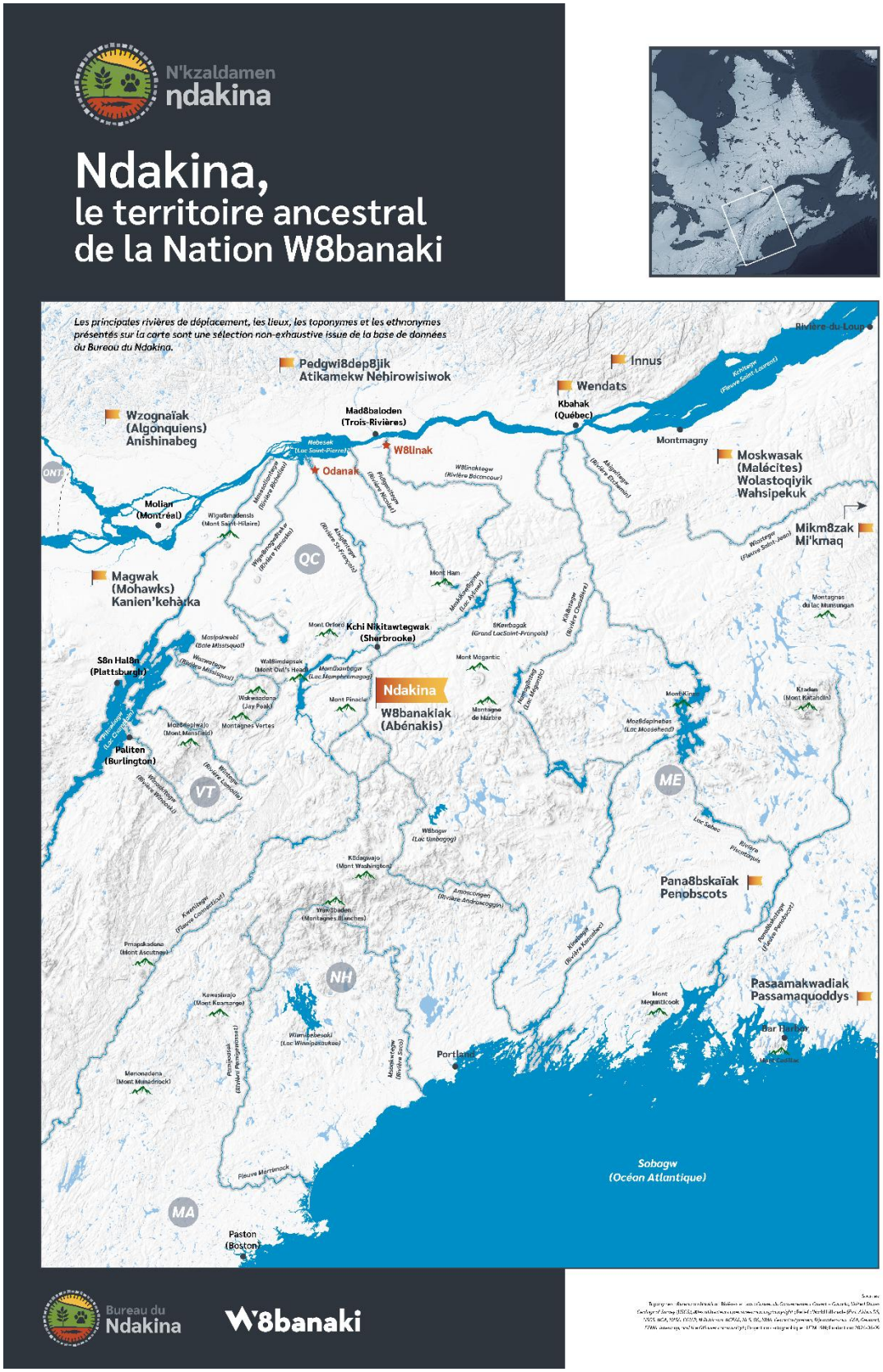


Figure 1 Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki

3.1. L'OCCUPATION DU NDAKINA

Les archéologues qui travaillent sur la grande région du Nord-Est élaborent, vers les années 1950, un système de classification des périodes culturelles de la préhistoire qui repose sur des caractéristiques évolutives et adaptatives. Cette classification, qui prend les formes suivantes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole, contact et coloniale, et leurs sous-divisions, reflète l'évolution générale des groupes en se basant sur des aspects technologiques. Cette division crée des ensembles uniques qui ne correspondent pas aux réalités et valeurs des Premières Nations. Au Bureau du Ndakina, nous utilisons une chronologie qui repose sur le nombre d'années avant aujourd'hui. Par convention, « aujourd'hui » est fixé à 1950. Dans la même optique, nous utilisons « temps anciens » ou « période ancienne » pour parler des périodes précolombiennes, c'est-à-dire avant le troisième voyage de Christophe Colomb en 1498, au lieu des termes « préhistorique » ou « paléohistorique » issus des concepts archéologiques européens qui font référence à la possession du savoir de l'écriture pour discriminer les groupes humains (Atalay et al. 2016; Watkins 2000).

Tableau 1 Nomenclature des périodes archéologiques

Périodes archéologiques pour la période précolombienne du Nord-Est	**Dates en AA (avant aujourd'hui)**	**Périodes archéologiques reconnues par le Bureau du Ndakina pour la période précolombienne du Nord-Est**	**Dates en AA (avant aujourd'hui)**
Paléoindien	12 000 à 8 000	Temps anciens ou période ancienne	12 000 à 8 000
Archaïque	8000 à 3000		8000 à 3000
Sylvicole	3000 à 1534 de notre ère		3000 à 1498 de notre ère
Période de contact	1534 à 1608 de notre ère	Période de contact	à partir de 1498 selon les régions et 1524 pour les W8banakiak (Giovanni Verrazzano)

La section qui suit décrit l'occupation du territoire par les W8banakiak et leurs ancêtres :

3.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui)

Il y a 12 900 ans AA, l'aire d'étude est sous un glacier qui laissera place à des étendues d'eau, puis à un vaste désert périglaciaire suivi d'une toundra éparse et d'une phase herbeuse et arbustive. Vers 8 000 ans AA, le climat se réchauffe et permet l'expansion des conifères et l'installation de pessières au sud de la région à l'étude. Appartenant à des cultures anciennes venant du Centre-Sud de l'Amérique, les premiers arrivants sur le Ndakina témoignent de connaissances acquises tout au long de leurs déplacements vers le nord, s'adaptant ainsi aux différents paysages (Pintal 2002; Hrynick, Betts, et Black 2012).

À cette période, les Premiers Peuples effectuent leurs premières incursions sur le Ndakina. En examinant les études réalisées dans l'État limitrophe du Maine et dans les régions connexes, on peut imaginer que les premiers arrivants sont des chasseurs qui suivent les déplacements des troupeaux de caribous et pêchent le

poisson (Chapdelaine 1985). Seules quelques terrasses surélevées et bien drainées du piémont des Appalaches sont propices à l'établissement des campements. Les études paléoenvironnementales et zooarchéologiques pour cette zone d'étude ne sont pas nombreuses, mais vers 10 000 AA, les premiers occupants du Ndakina chassent principalement le castor, le rat musqué et l'ours (St-Germain et Courtemanche 2020). La pêche est aussi une activité de subsistance pratiquée à cette période.

3.1.2. 8000 à 3000 ans AA

Avec la hausse des températures, les paysages de conifères des zones riveraines de *Pskasewantegw* (rivière Magog), *Wigw8magw8tekw* (rivière Yamaska), *Koategw* (rivière Coaticook) et de *Mamlhawbagw* (lac Memphrémagog) et *Mozwabi* (lac Massawippi) se recouvrent progressivement de feuillus. Le climat se stabilise, ce qui permet l'installation des domaines de flore actuels. Les ancêtres de la Nation W8banaki empruntent les cours d'eau importants comme *Kinebagw* (rivière Kennebec), Androscoggin et *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) pour remonter au *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et aux terres situées au sud du Ndakina. Ils chassent l'orignal, le chevreuil, l'ours, trappent le castor, pêchent une multitude d'espèces de poissons et cueillent les plantes et les petits fruits. La complexité de leur coffre à outils, contenant haches, gouges, grattoirs, pointes de lance, etc., témoigne des connaissances acquises sur le territoire. On voit apparaître des pratiques funéraires comme l'utilisation de l'ocre rouge et de pierres gravées alors que les voies d'échanges de matières premières s'intensifient (Bourque 1989; Picard 1987; Piché-Nadeau 2012; Treyvaud et Plourde 2017).

3.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère

Deux phénomènes marquent les sociétés autochtones de la région du Nord-Est américain à cette période. On voit apparaître les premiers objets en terre cuite comme des pots, des pipes ou des perles. Puis, les différentes Nations participent à un vaste réseau d'interactions. Ces deux caractéristiques contribuent au développement d'éléments culturels distinctifs selon les régions, permettant ainsi de reconnaître le savoir-faire des différentes Nations autochtones à travers le mobilier archéologique. L'homogénéité de la poterie iroquoienne, la présence de perles de wampum fabriquées à partir de coquillages de la Nouvelle-Angleterre et des objets gravés démontrent des aspects culturels propres à chaque nation.

La forêt mixte fournit du bois de chauffage et des matériaux pour l'outillage et les habitations recouvertes de peaux ou d'écorces. Ce milieu comporte un large éventail floristique exploité à des fins alimentaires, médicinales et d'hygiène. Autour de 1500 ans AA, de plus en plus sédentaires, les Iroquoiens construisent des villages et érigent des maisons longues sur les rives de *Kchitegw*, particulièrement dans la région de Montréal et du Haut-Saint-Laurent. Ils adoptent l'agriculture du maïs, des courges et des fèves, ils augmentent la production de poterie, leur permettant ainsi de stocker et de cuire les aliments dans des pots.

Les W8banakiak continuent de se déplacer sur le Ndakina au fil des saisons et des ressources disponibles. Ils échangent des objets, des matières premières et des idées. Chaque groupe w8banaki possède des villages semi-permanents et des campements saisonniers destinés à la pêche et à la chasse. Ces lieux d'habitation sont parfois à l'intérieur des terres. Par exemple, l'historien Albert Gravel, qui a œuvré dans la première moitié du 20e siècle, note que les premiers colons des Cantons-de-l'Est sont témoins des vestiges d'un ancien village autochtone sur le site actuel de la ville de Coaticook (Marchand 2012; Treyvaud et Plourde 2017; Graillon 1997).

Vers 800 ans AA, le paysage culturel prend de nouvelles formes autour des grands axes de circulation comme les Grands Lacs, *Kchitegw* (le fleuve Saint-Laurent), *Masesoliantegw* (rivière Richelieu), *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) et *Kweniteg* (fleuve Connecticut), etc. Les W8banakiak étirent leurs séjours sur des lieux précis selon les saisons pour des activités de pêche, de cueillette et de chasse, mais aussi pour pratiquer l'horticulture. Ils mettent en terre les graines de maïs et de courges au printemps et reviennent à l'automne pour récolter. Ils sont mobiles, fabriquent un peu de poterie et transportent des pierres locales, des pointes de projectile, des perles de coquillage et des objets cérémoniels en argilite (Bourque 1989; Treyvaud et Plourde 2017; Blair et Perley 2003).

3.1.4. 1498 à aujourd'hui

Les contacts euroautochtones aux 17e -18e siècles ont eu une grande incidence sur la réalité des groupes w8banakiak, particulièrement sur la côte est Américaine. La Nation W8banaki s'est rapidement retrouvée au cœur des hostilités franco-anglaises. Les conflits armés qui ont opposé la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre peuvent être réunis dans un seul et grand événement nommé « la guerre des frontières ». Cette expression réfère à une série de six conflits qui résultent des prétentions territoriales de la France et de la Grande-Bretagne, ces dernières ayant donné des chartes royales à des agents français et anglais au début 17e siècle afin qu'ils entament la colonisation et l'exploitation des ressources naturelles du continent nord-américain (Calloway 1990; Lahaise 2006).

Au début du 17e siècle, les W8banakiak sont rassemblés en différents groupes dont la composition varie selon leurs liens politiques et commerciaux avec les Français, les Anglais et les autres Nations autochtones (Brasser 1975; Lozier 2018). Comme leurs ancêtres, les W8banakiak occupent et parcourent *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) pour l'abondance de ses ressources ainsi que pour l'accès qu'elle offre à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Cet accès facilite l'échange avec les Nations autochtones et européennes voisines (Lozier 2018).

Au milieu du 17e siècle, plusieurs groupes w8banakiak migrent dans l'espoir d'éviter les conflits et maladies causées par les contacts avec les Européens (Maurault 1866; T.-M. Charland 1964; Day 1981;

Goudreau 2011; Treyvaud et Plourde 2017; Lozier 2018). Ils quittent leurs rivières ancestrales au sud et à l'est du Ndakina pour se réfugier dans des missions jésuites en Nouvelle-France ou le long de *Kinebagw* (fleuve Kennebec) et *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot).

Le 17e siècle est donc une période de changements tumultueux pour les W8banakiak. Ces changements sont amenés par les nombreuses migrations, guerres, alliances ainsi que la traite des fourrures et la vie dans les missions religieuses. C'est dans ce contexte que les autorités françaises permettent aux W8banakiak d'occuper la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) entre *Masesoliantegw* (Richelieu River) et *Kik8ntegw* (Chaudière River), afin d'y pratiquer la pêche, la chasse, la trappe, la cueillette et l'agriculture. Les établissements W8banakiak historiques ainsi que les missions qu'ils occupent sont localisés sur des terrasses riveraines bien drainées, le long des principaux cours d'eau ancestraux, tels qu'*Alsig8ntegw* (rivière Saint-Français), *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), *W8linaktegw* (rivière Bécancour), *8kawbagak* (grand lac Saint-François), *Masipskwebi* (baie Missisquoi), *Kinebagw* (fleuve Kennebec) et *Pana8bskategw* (fleuve Penobscot). Tous sont des axes de communication stratégiques riches en ressources alimentaires.

Les W8banakiak contribuent par ailleurs à repousser les intrusions anglaises et iroquoises dans le Ndakina, ce qui est particulièrement valorisé par les autorités coloniales. Les W8banakiak agiront à titre de guides, guerriers, chasseurs, pêcheurs et partenaires d'échéances auprès des Français (Maurault 1866; Treyvaud et Plourde 2017). La pratique d'activités traditionnelles de subsistance se poursuit dans les familles w8banakiak jusqu'à la fin du 19e siècle, moment où la privatisation croissante du Ndakina restreint progressivement l'accès aux rivières ainsi qu'aux territoires de chasse et de cueillette (American Friends Service Committee 1989).

Tableau 2 Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement

Période chronologique	**Type d'occupation**	**Exemple d'artéfact**	**Ressources**
12 000 à 8 000 ans AA	Campements chasse	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et la fabrication d'outils	Lithique et animale (caribou)
8000 à 3000 ans AA	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros mammifères et poissons
3000 ans AA à 1498 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons
1498 à 1759 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique (fin XVII^{e} siècle). Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques (XVIII^{e} siècle)	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils (avant début XVIII^{e} siècle)	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons

4. ZONE À L'ÉTUDE ET CONTEXTE

4.1. ZONE À L'ÉTUDE

La zone à l'étude de l'inventaire au Moulin Michel se trouve à l'intérieur de la municipalité de Bécancour (secteur Gentilly) dans la région administrative du Centre-du-Québec, au Québec (figure 2). L'intervention concerne le lot cadastral 3 540 112. Ce lot correspond à la limite de la zone à l'étude. Il couvre une surface totale de 56 120 mètres carrés (m²) qui est traversée par la rivière du moulin. Quatre zones de potentiels sont explorées par la réalisation de sondages manuels. Les zones 1 et 2 sont localisées au niveau du haut coteau qui encaisse la rivière du moulin. Les zones 3 et 4 correspondent aux terrasses riveraines le long de la rivière où se situent les structures historiques (figure 3).



Figure 2 Zone à l'étude



Figure 3 Zones de potentiel archéologique

4.2. SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS À PROXIMITÉ DE LA ZONE À L'ÉTUDE ET ÉTUDES ANTÉRIEURES

L'intervention d'inventaire au Moulin Michel est la première intervention archéologique réalisée à cet endroit. À ce jour, nous retrouvons 18 sites archéologiques à moins de 20 kilomètres du Moulin Michel sur la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) (figure 4). Ils se concentrent en aval de *W8linaktegw* (rivière Bécancour), principalement au niveau de la municipalité de Bécancour et de la communauté de W8linak. Des interventions dans les années 1960 et 1990 permettent de découvrir de premiers sites le long de cette rivière (Ribes 1964; Cerane 1990; 1991). La plupart d'entre eux sont découverts récemment lors d'interventions réalisées par les archéologues du Bureau du Ndakina (Treyvaud et Lévesque 2016; 2018). Ces sites sont localisés sur des zones riveraines telles que des terrasses ou des îles et dans les basses-terres. Le site le plus âgé atteste d'occupation ancienne (6000-1000 AA), mais la majorité des sites sont occupés entre la période de contact et aujourd'hui (1500 de notre ère à 1950). Les sites archéologiques précontact et historiques mis au jour comportent les vestiges de foyers, des contextes de sépulture, d'anciennes habitations en pierre ou en bois, des campements, des bâtiments agricoles, ainsi qu'un moulin. Ces sites révèlent plusieurs types d'artéfacts tels que de la poterie autochtone, des outils en pierre taillée et éclats de taille, divers artéfacts historiques et finalement des artéfacts de la période de contact comme des éclats de silex, pierres à fusil, des grattoirs, des haches, des pointes et des couteaux.

L'absence de sites archéologiques près du Moulin Michel s'explique en partie par le manque de recherche archéologique dans ce secteur. Le manque de données actuelles ne signifie donc pas l'absence de site, mais suggère plutôt que des sites potentiels n'ont pas encore été découverts. Des contextes géographiques similaires aux contextes du Moulin Michel ont récemment révélé la présence de sites ancestraux. Le site *Wajosis* (code Borden CcFc-11) se situe sur le même coteau qui encaisse la rivière du moulin où se trouve le Moulin Michel, cette fois à la hauteur de la municipalité de Bécancour. *Wajosis* est situé sur une haute terrasse à proximité d'un cours d'eau. Il s'agit d'un site d'occupation précontact daté entre 3 700 et 3 850 ans AA (avant aujourd'hui). Les archéologues du Bureau du Ndakina y révèlent des structures associées à un site de campement où des activités de taille de la pierre sont réalisées.

Plusieurs sites archéologiques historiques et autochtones sont aussi présents près du Moulin, mais sur la rive nord de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Principalement localisés le long des rivières Champlain, Batiscan et Saint-Anne, ces sites correspondent, entre autres, à des occupations historiques diverses entre le 17^{e} siècle et aujourd'hui, incluant un moulin et des sites de sépultures. La présence autochtone est attestée par des occupations situées entre 5500 ans avant aujourd'hui et 450 ans avant aujourd'hui.

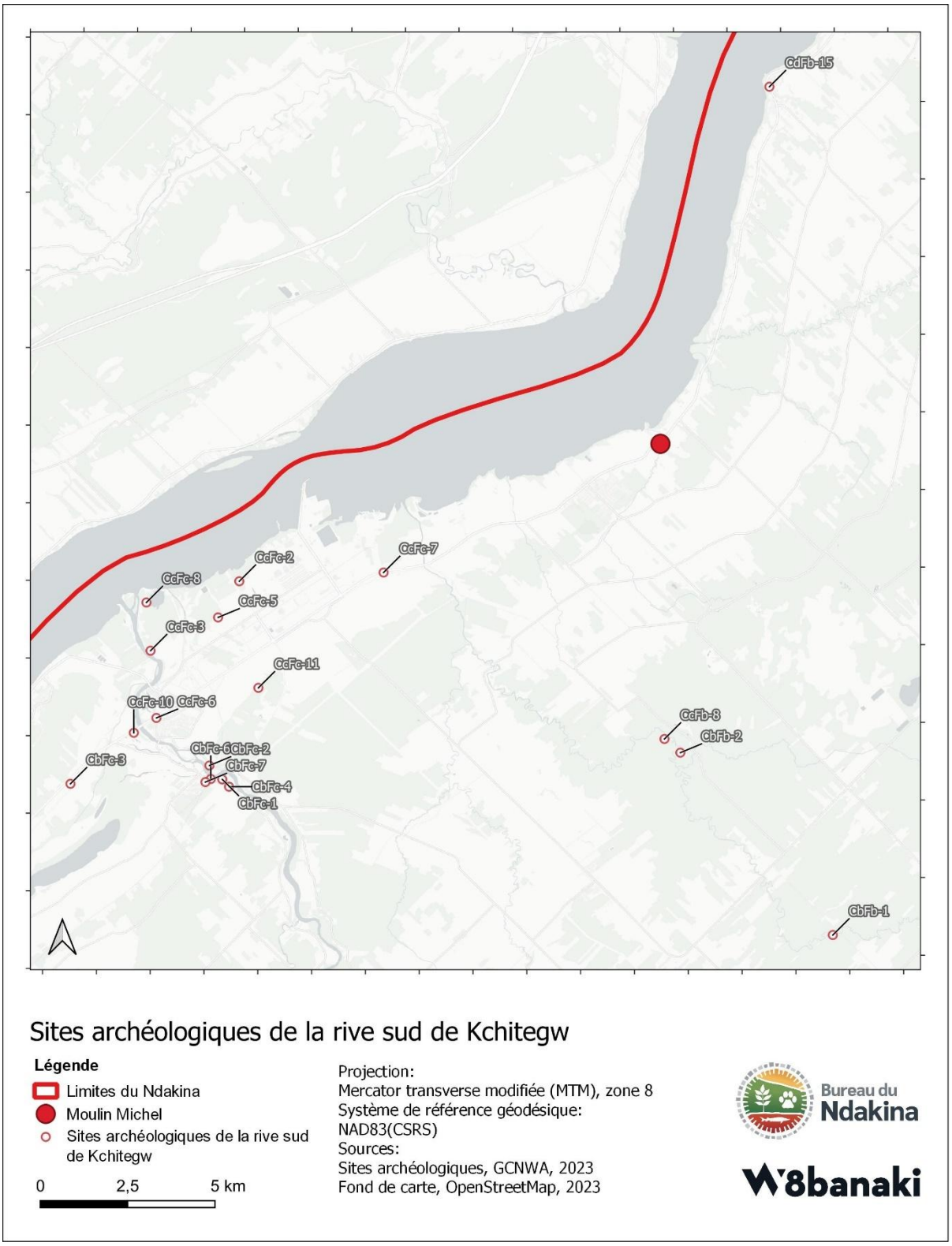


Figure 4 Sites archéologiques de la rive sud de Kchitegw

4.3. OCCUPATIONS W8BANAKIAK ET COLONIALES HISTORIQUES DE LA RÉGION ET DE LA ZONE À L'ÉTUDE

4.3.1. Revue historique générale de la région

Le Moulin Michel se trouve à l'intérieur de l'ancienne seigneurie de Gentilly sur la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). L'historien, prêtre et missionnaire Joseph-Anselme Maurault, auteur de l'ouvrage *Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours (1866)* associe le toponyme w8banaki *Namasak* à la pointe de Gentilly. Ce toponyme fait référence aux poissons et désigne par extension les pêcheries des W8banakiak dans le secteur à une époque antérieure ou contemporaine à la colonisation, voire à une période plus récente (Maurault 1866; Charland 2005). Les récits de voyage du navigateur Jacques Cartier (1534, 1535-1536, 1541-1542) évoquent au 16e siècle une occupation iroquoienne de la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Cette occupation n'est plus d'actualité lorsque Samuel de Champlain remonte le fleuve au début du 17e siècle. Bordée par la « province » culturelle iroquoienne de Maisouna, qui correspond au pourtour de *Nebesek* (lac Saint-Pierre) (Tremblay 2006), la zone d'étude n'est rattachée à aucune occupation particulière selon les connaissances actuelles.

À cet égard, les W8banakiak sont de plus en plus présents sur la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) dans le dernier quart du 17e siècle. Le gouverneur de la Nouvelle-France Louis de Buade de Frontenac autorise les W8banakiak à se répandre entre *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) et *Masesoliantegw* (rivière Richelieu). Plusieurs W8banakiak s'arrêtent alors dans le gouvernement des Trois-Rivières, dans lequel on trouve *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François). Gravitant près de ces cours d'eau, les W8banakiak réalisent des allées et venues, en plus de pratiquer la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette, dans l'optique où les ressources fauniques, halieutiques et floristiques sont en abondance. La présence w8banaki à *W8linaktegw* (rivière Bécancour) est en croissance constante au tournant du 18e siècle et motive les autorités politiques et religieuses à ériger la mission Saint-François-Xavier à l'embouchure de *W8linaktegw* (rivière Bécancour). Établie d'abord à l'île Montesson en 1704, la mission déménage à quelques reprises, puis est implantée définitivement à l'emplacement de l'actuelle communauté w8banaki de Wôlinak (Maurault 1866; Charland 1964; Morin 2018). La chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette demeurant des pratiques coutumières au 19e siècle pour les W8banakiak, l'arpenteur Joseph Bouchette indique en 1832, dans son ouvrage *Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, que ces activités de subsistance conduisent la Nation à parcourir la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), entre *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) et *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Ainsi, le secteur de Gentilly est possiblement un territoire de chasse et de pêche ou du moins une zone de passage (Bouchette 1832).

Le territoire de Gentilly est scindé en deux fiefs le 16 avril 1647. La Compagnie de la Nouvelle-France, autrement nommée la Compagnie des Cent-Associés, les concède à Pierre Lefebvre et à Nicolas Marsolet.

Par la suite, ces fiefs sont connus sous les noms de Fief Lefebvre et de Fief Marsolet. Le 18 avril 1669, Pierre-Félix Thunaye, chirurgien et neveu de Pierre Lefebvre, et son épouse Élizabeth Lefebvre deviennent les propriétaires du Fief Lefebvre. Le fief est ensuite vendu à Michel Pelletier, sieur de la Prade. Ce dernier achète deux ans plus tard, soit le 23 octobre 1671, la concession de Nicolas Marsolet. Les deux concessions sont réunies le 14 août 1676 par l'intendant de la Nouvelle-France, Jacques Duchesneau de la Doussinière et d'Ambault. Il façonne ainsi la seigneurie de Gentilly : « Considérant la grande dépense que le Sieur de Laprade a faite sur les lieux au montant de quinze mille livres, tant pour avoir fait défricher et mettre en désert une partie du terrain que pour y avoir fait bâtir une maison avec d'autres bâtiments; et vu qu'il y demeure avec sa famille depuis 1669 et même que la grande partie des lieux est habitée par diverses personnes auxquelles il concède à cens et rentes - il lui est accordé toute la seigneurie » (Dubois 1935). À ce sujet, Michel Pelletier de La Prade est le premier seigneur résident et le premier colon de Gentilly. Plusieurs familles s'installent dans la seigneurie par la suite, parmi lesquelles les familles Laverdure, Billy, de La Haye, David, Jourdain, Chaussé, Poisson, Saint-Romain, Beaudoin, Baby, Pépin, Tourville et Rho dit Alexandre. Le 2 mai 1683, la seigneurie est transférée par Michel Pelletier de La Prade à François Poisson, son fils adoptif. Elle demeure dans la famille Poisson pendant plus d'un siècle (Dubois 1935; « Aperçu historique : Gentilly », s. d.).

La géographie du territoire de Gentilly fait de l'endroit un milieu propice aux inondations. Par conséquent, les premières habitations coloniales sont construites à une distance raisonnable des berges. Seigneur, officier, arpenteur et cartographe, Gédéon de Catalogne indique à ce titre, en 1709, que la seigneurie de Gentilly est peu occupée, et ce, une trentaine d'années après la réunion des fiefs Lefebvre et Marsolet (Dubois 1935). Les concessionnaires, qui sont originaires de Champlain et de Batiscan, sont surtout intéressés par l'exploitation des ressources forestières particulièrement diversifiées. On trouve des pins, des chênes, des épinettes, des érables, etc. (« Aperçu historique : Gentilly », s. d.). Pour sa part, l'agriculture se développe dans la seigneurie de Gentilly de manière progressive, jusqu'à devenir la principale occupation des habitants. En 1815, Joseph Bouchette évalue à un tiers les terres seigneuriales qui sont cultivées. Enthousiaste, il écrit : « La première et la seconde rangée de concessions près du Saint-Laurent, et sur la rivière Gentilly, sont cultivées d'une manière judicieuse; la totalité de la terre en culture se monte à environ un tiers de la seigneurie (« Aperçu historique : Gentilly », s. d.) ». Dans ces circonstances, plusieurs moulins apparaissent au cours du 19^{e} siècle dans le paysage seigneurial de Gentilly. Ces derniers profitent de l'énergie hydraulique, alors qu'ils sont installés aux abords des rivières de la Ferme, du Moulin et *Namasak* (rivière Gentilly) (Dubois 1935; « Aperçu historique : Gentilly », s. d.).

4.3.2. Le Moulin Michel

Les sources historiques révèlent que les premiers plans pour la construction d'un moulin banal à farine à Gentilly remontent au 17e siècle. Le seigneur Michel Pelletier de la Prade conclut un marché de construction le 3 février 1679 avec Pierre Mercereau, maître-charpentier, pour la construction d'un moulin à eau avec une roue interne au bâtiment sur les bords de la rivière Gentilly (Patrimoine Bécancour 1995). Celui-ci devait mesurer 18 pieds de large par 22 pieds de long, mais les plans de construction sont abandonnés par manque de financement. Ce n'est qu'en 1734 que la demande pour la construction d'un moulin banal se représente, sous la forme d'une pétition auprès d'Élizabeth Disy, la veuve du seigneur Poisson. Il est proposé que Francois Rivard, dit Lavigne, construise à ses frais un moulin et l'opère (Roy 1927; Dubois 1935). L'affaire est portée devant l'intendant Gilles Hocquart qui accorde un délai de deux ans à d'Élizabeth Disy, puis un second délai de trois ans après l'échéance du premier. Les habitants de la seigneurie utilisent alors d'autres moulins locaux pour moudre leur grain, comme celui de Saint-Pierre-les-Becquets, sur la rivière aux Orignaux, en attendant la construction du moulin (Patrimoine Bécancour 1995). Celui-ci est finalement réalisé en 1739 par François Rivard. Il construit un moulin en bois sur les bords de la rivière du moulin.

Ce premier moulin en bois est en activité de 1739 à 1773. Un incendie majeur met fin à ses activités en 1773. L'année suivante, en 1774, le moulin brûlé, la place, la chaussée et le ruisseau sont vendus à Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry afin de le rebâtir à neuf (Dubois 1935). Joseph-Gaspard fait construire un nouveau moulin en pierre en 1774. Godfroy Bergevin devient le premier meunier de ce nouveau moulin (Dubois 1935; Patrimoine Bécancour 1995; Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2007). Ce bâtiment en pierre et bois possède un étage et demi, est de plan rectangulaire et est coiffé d'un toit à deux versants droits (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2007). La roue à godets est interne et est alimentée en eau par voie aérienne depuis un barrage en amont. Deux plans d'arpentage datés de 1792 (Holland 1792; MacDonnell 1792) illustrent plusieurs bâtiments à la localisation approximative du moulin (figures 5 et 6). Il est possible que ces bâtiments représentent le moulin, ainsi que des dépendances, des granges, ou encore une maison pour le meunier si celui-ci n'habite pas le moulin.

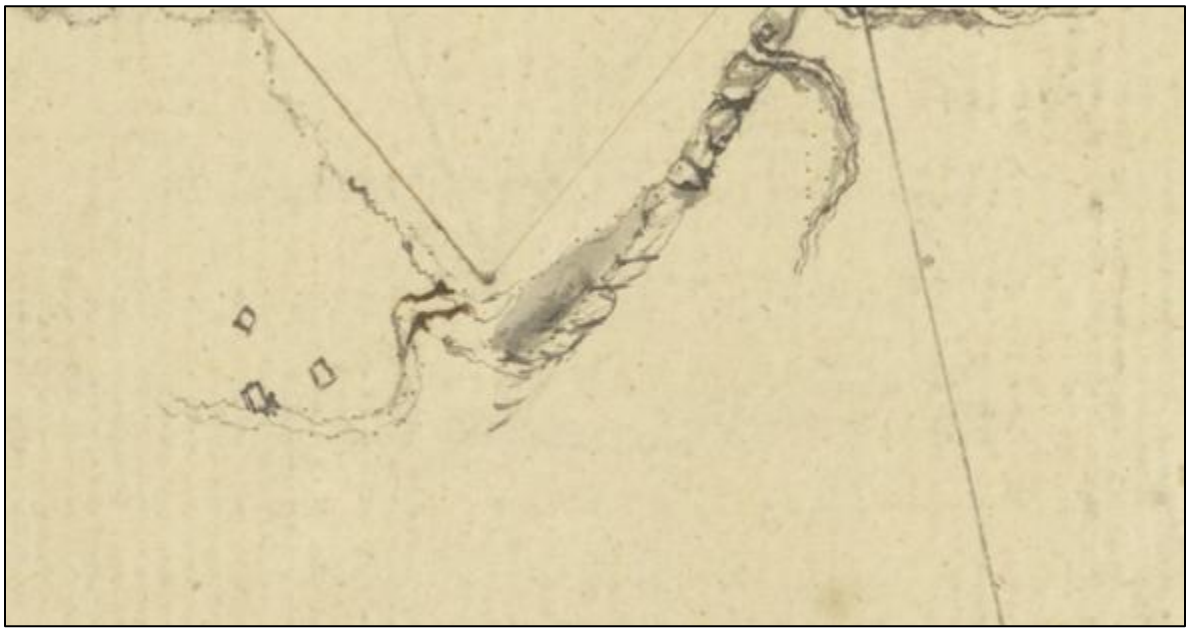


Figure 5 Carte de Holland 1792 qui illustre probablement le moulin (aggrandit depuis Holland 1792)

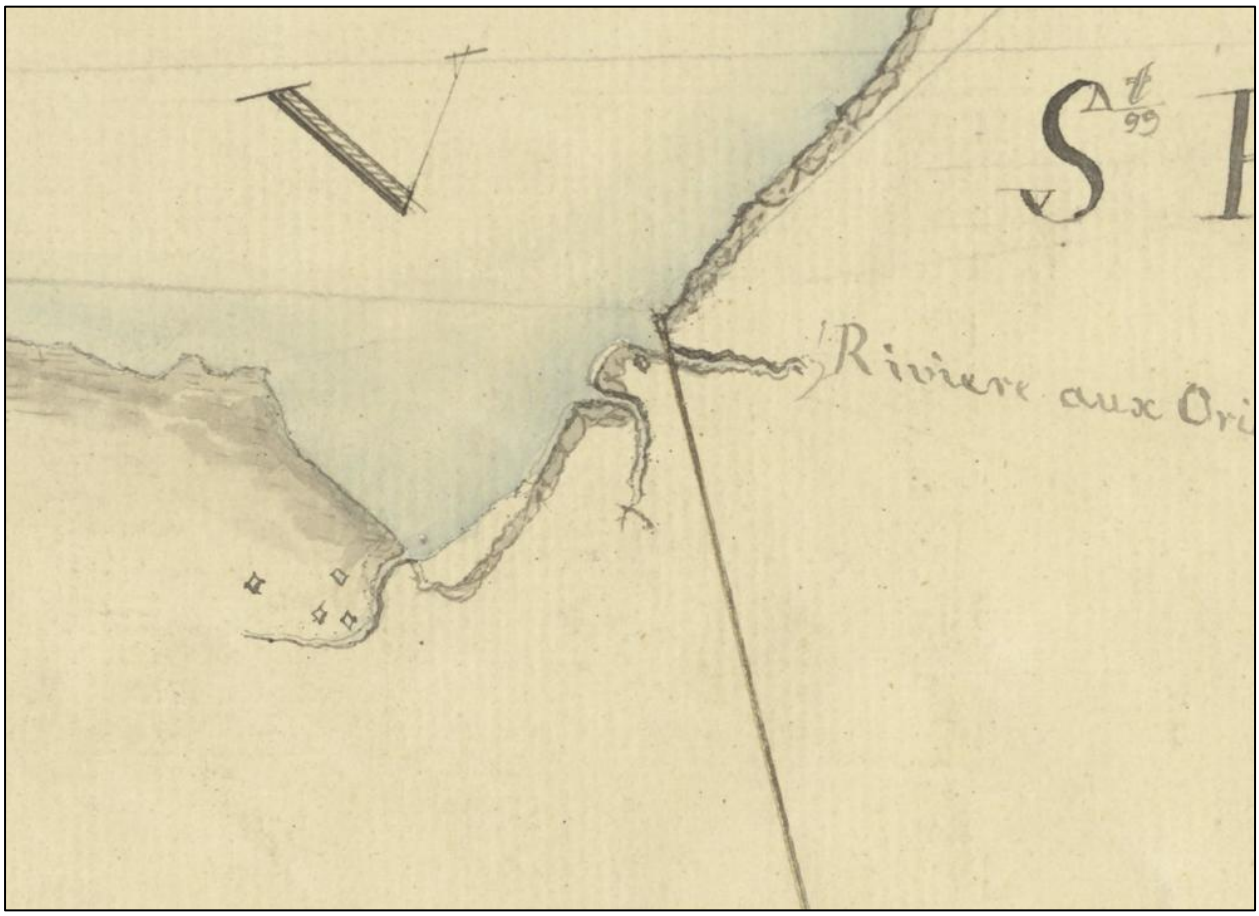


Figure 6 Carte de MacDonnel 1792 qui illustre probablement le moulin (aggrandit depuis MacDonnel 1792)

Au début du 19e siècle, le moulin de Gentilly est très productif. Une lettre du propriétaire de 1809 indique que : « Quant au moulin de Gentilly, je ne connais pas de moulin en meilleur état et jusqu'à présent, il donne plus du double qu'il n'a jamais donné, il a de la réputation et les dépenses que j'y ai faites ne sont pas perdues puisque je le répète, les revenus en sont doublés. » (Patrimoine Bécancour 1995). Le second meunier du moulin de pierre, Joseph Grindler, remplace Godfroy Bergevin en 1819 et y travaille jusqu'à son décès en 1848 (Patrimoine Bécancour 1995). Trois générations de la famille Grindler se succèdent pour l'opération du moulin. Une pétition de 1836 adressée au seigneur de Gentilly demande sa reconstruction et souligne que le moulin ne suffit plus aux besoins de la communauté. Il est en mauvais état et le manque d'eau récurent pour alimenter la roue force les habitants à traverser le fleuve pour aller moudre leurs grains auprès d'autres paroisses (Legendre 1834; Patrimoine Bécancour 1995). Le moulin est la cible de rénovations majeures entre 1853 et 1860. Sa chaussée est réaménagée, le carré du moulin est agrandi, le comble est remplacé et la toiture est refaite (Patrimoine Bécancour 1995). Une porte est aménagée dans le mur pignon et donne accès à la partie des combles destinée à l'entreposage des grains (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2007). Les propriétaires se succèdent tout au long de la fin du 19e siècle pour cause de difficultés financières (Patrimoine Bécancour 1995).

Au tournant du 20e siècle, probablement en 1907, l'infrastructure d'alimentation et de fonctionnement du moulin se modernise (Patrimoine Bécancour 1995) (figure 7). Le système d'alimentation en eau aérienne est remplacé par une voie d'alimentation souterraine et la roue est remplacée par une turbine en fonte (Patrimoine Bécancour 1995; Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2007). Ce canal souterrain est en bois de pruche, cerclé de bandes de métal et est enfoui depuis le barrage jusqu'à la turbine du moulin.



Figure 7 Le moulin en 1910 (Patrimoine Bécancour, s.d.)

Le moulin est acheté en 1937 par Alfred Michel (figure 8), le dernier propriétaire privé du Moulin et duquel dérive le nom actuel du Moulin Michel. Celui-ci remplace la canalisation de tuyaux en bois par de nouveaux tuyaux de plus grandes dimensions, eux aussi en bois (Panneau d'interprétation du Moulin Michel, s.d.). Alfred Michel opère le moulin jusqu'à sa fermeture en 1972 et continue d'habiter l'étage avec son frère Willie jusqu'au rachat du moulin par la ville de Bécancour en 1985 (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2007). Une photo aérienne prise en 1962 montre des champs dénudés d'arbres au niveau du coteau qui encastre la rivière du moulin, ainsi que la présence de quelques autres bâtiments et structures autour du moulin et auprès de la route principale (SGDOT 1962) (figure 9). Le Moulin Michel est classé au niveau patrimonial en 1985 et devient un centre d'interprétation. Il profite de nombreuses activités de rénovation et de restauration, tant au niveau du bâtiment qu'au niveau des mécanismes internes afin de rendre celui-ci de nouveau fonctionnel. Il y a ainsi une réfection de la structure, un réaménagement des terrains, un curetage, une restauration du barrage, ainsi qu'une reconstruction des dépendances, de la grange et de la remise (Panneau d'interprétation du Moulin Michel, s.d.; Pascale Langlois, communication personnelle 2023). La canalisation de bois est remplacée en 1989 par une canalisation de béton (Panneau d'interprétation du Moulin Michel, s.d). Une excellente synthèse historique écrite par Gentil Turcotte (Turcotte 2015) produite sur le moulin est en vente au Moulin Michel pour ceux qui s'intéressent à l'historique des anciens propriétaires du Moulin Michel.

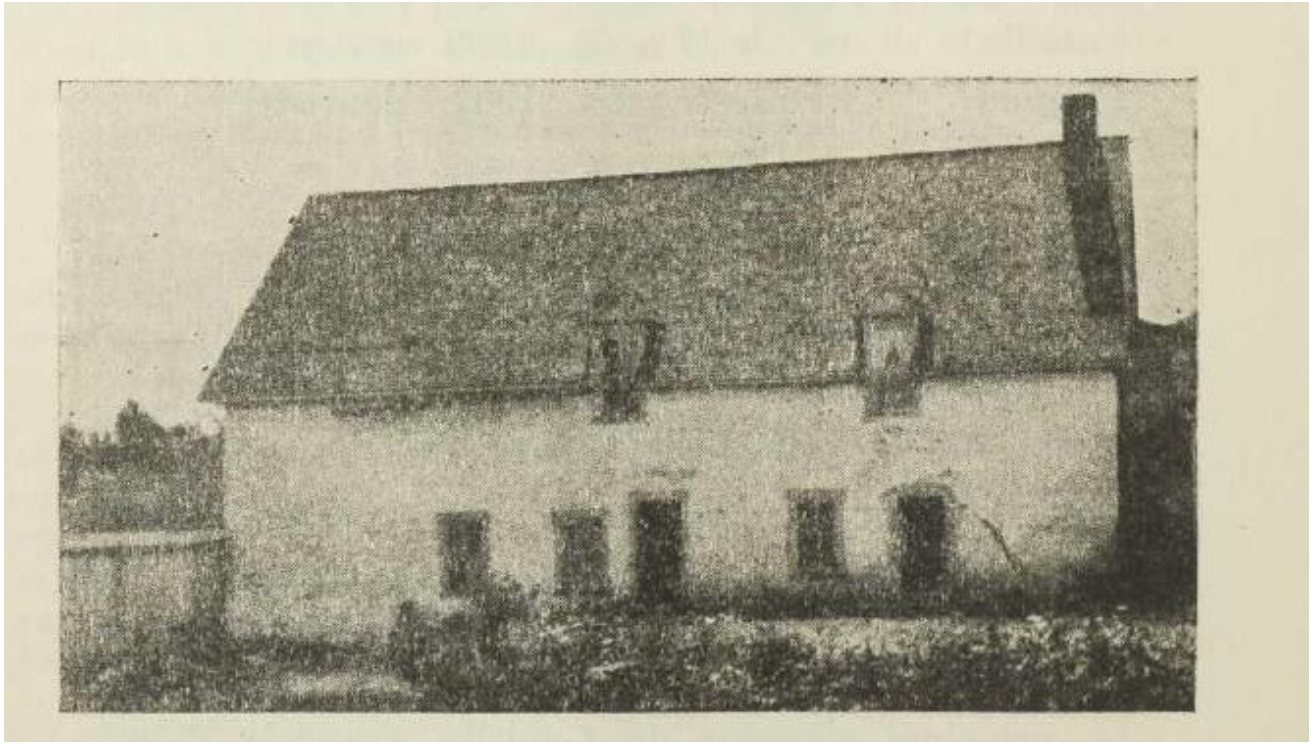


Figure 8 Le moulin en 1935 (modifié depuis Dubois 1935)



Figure 9 Photo aérienne du Moulin Michel en 1962 (modifié depuis SGDOT 1962)

4.4. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

La rivière du moulin, un affluent mineur de la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), traverse la zone à l'étude. La rivière du moulin mesure 9,6 km de long et prend source dans les territoires agricoles au sud-est du village de Gentilly et au nord de la rivière Gentilly. Son bassin versant couvre 38 km^2 (MELCCFP 2024) (figure 10). Le paysage géomorphologique correspond à tous les dépôts sédimentaires meubles qui composent le paysage actuel. Celui-ci est façonné par plusieurs événements glaciaire et postglaciaire et notamment par les cours d'eau qui se succèdent auprès de la région à l'étude. Le terrain du Moulin Michel se situe dans la région physiographique des Basses-Terres du Saint-Laurent, qui est essentiellement plane et régulière. Elle est bordée au sud-est par la région physiographique des Appalaches. Ainsi, les failles de chevauchement à la rencontre des deux régions sont surtout parallèles au front appalachien et suivent un axe NE-SW (Godbout 2013). Les dépôts quaternaires sont épais et complexes dans la région. On y retrouve trois couches de till distinctes (Godbout 2013). Les différents tills sont séparés par des couches de sédiments glaciolacustres imperméables et compacts. Ces dernières sont des dépôts issus de lacs glaciaires formés durant les épisodes d'avancée et de fonte du glacier Laurentidien. Le plus récent till, le Till de Gentilly, est formé lors du dernier épisode glaciaire et ses sédiments se retrouvent à certains endroits de la région de Gentilly. En plus des tills glaciaires, la transgression marine qui suit le retrait du glacier et permet l'épandage de sédiments glaciomarins contribue également à la séquence quaternaire de la région. Cependant, la majorité des sédiments retrouvés près du Moulin Michel correspondent à des alluvions de terrasses fluviales anciennes, des sédiments lacustres littoraux et prélittoraux. Les alluvions de terrasses fluviales anciennes sont associées à des sédiments alluviaux rattachés à la phase Proto-Saint-Laurent de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Les sédiments lacustres littoraux et prélittoraux correspondent au coteau actuel dans lequel sont encaissés la rivière du moulin et le Moulin Michel. Ceux-ci représentent l'ancien rivage du proto Saint-Laurent (3000 ans avant aujourd'hui), l'étendue d'eau en présence avant l'actuel fleuve Saint-Laurent (figure 11). La rivière du moulin expose par ailleurs un affleurement de roche sédimentaire au niveau du Moulin Michel.

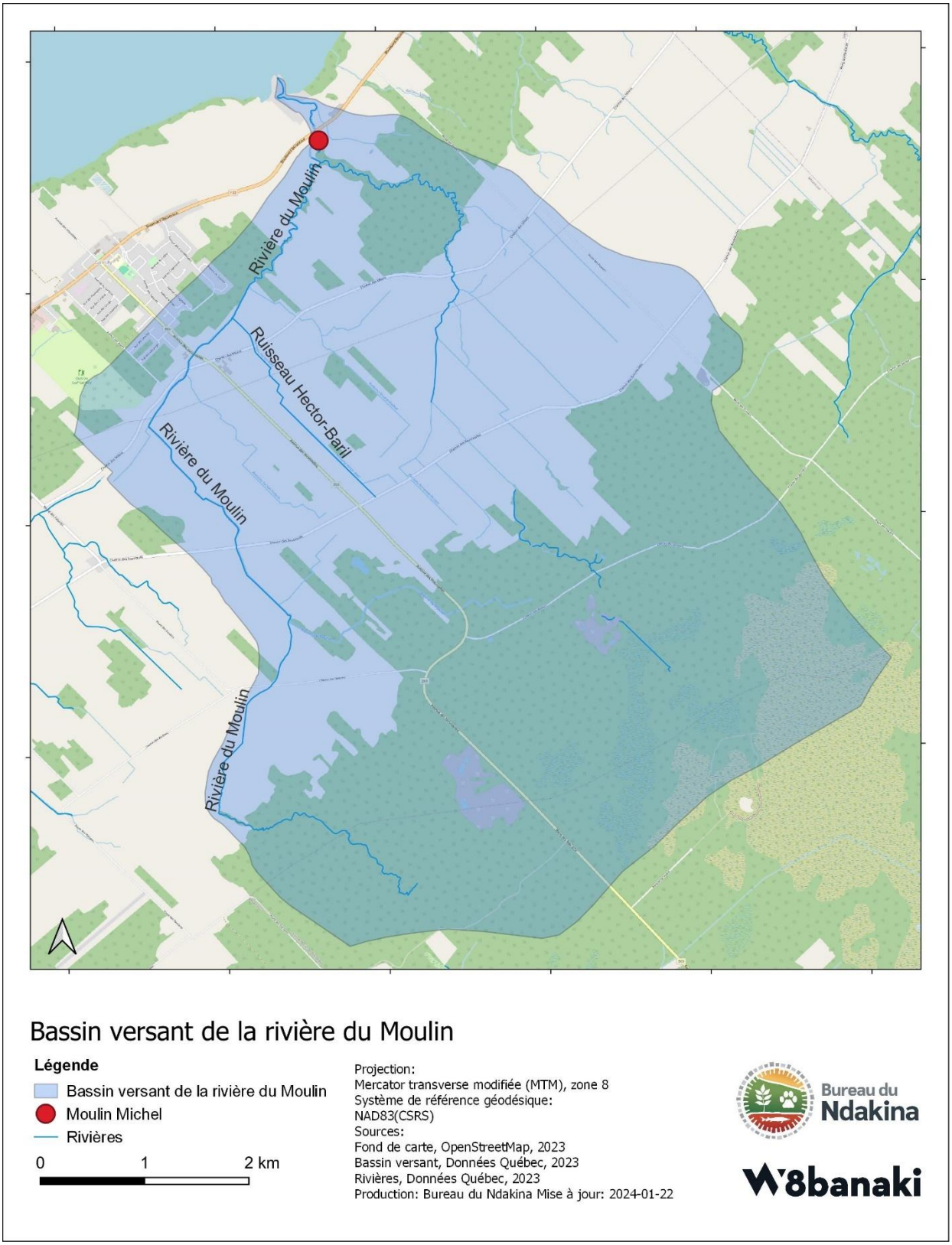


Figure 10 Bassin versant de la rivière du moulin

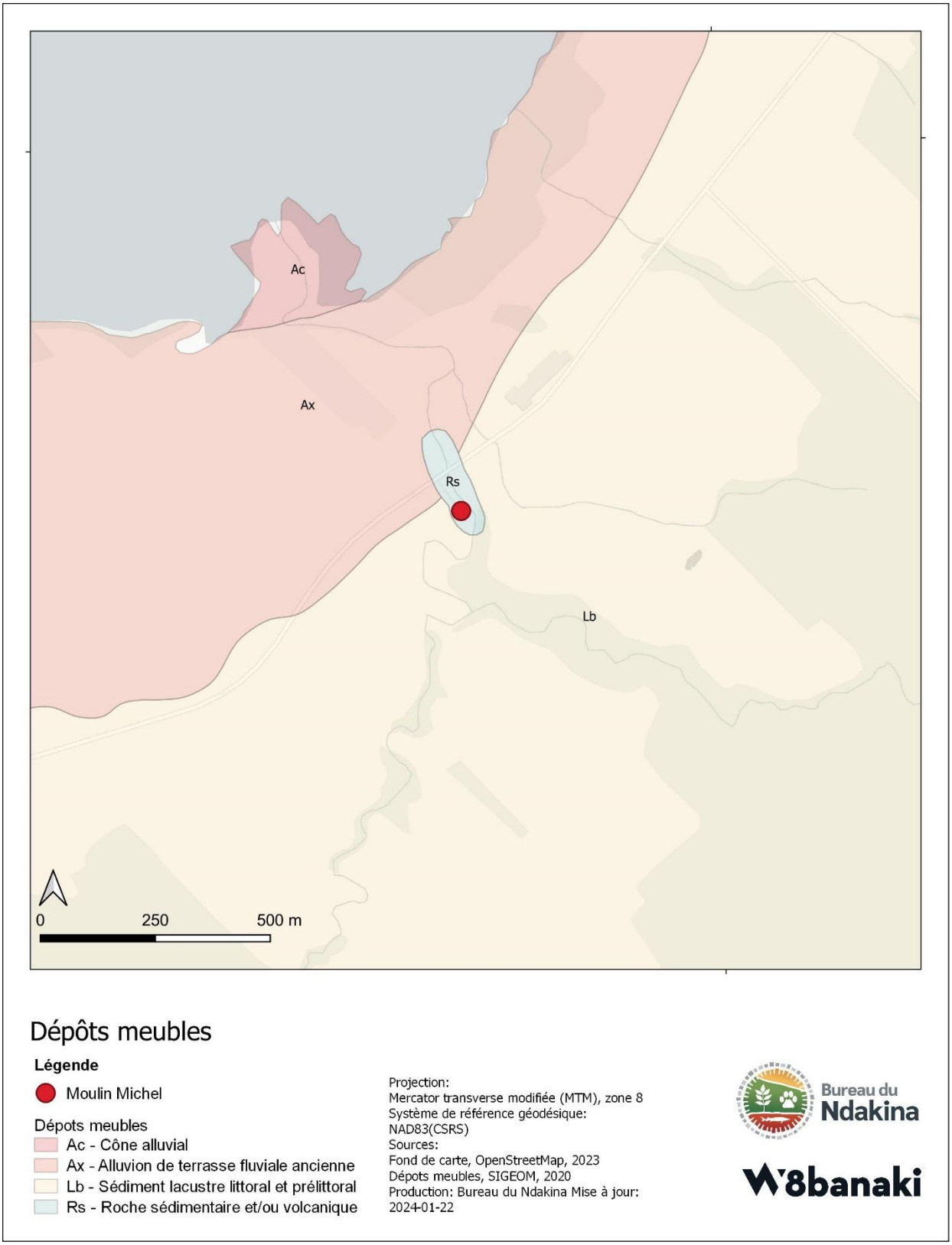


Figure 11 Dépôts meubles

Les milieux humides dans la zone à l'étude sont des marécages. Ils sont abondants à la fois dans le coteau d'argile et les basses terres. Ces milieux ne sont généralement pas propices à l'occupation humaine ni à l'accumulation de vestiges archéologiques. Cela dit, ces milieux peuvent tout de même contenir des replats ou terrasses mieux drainés et surélevés propices à l'occupation. Ce sont des endroits particulièrement bien choisis pour profiter de l'abondance des milieux humides de l'embouchure de la rivière. Ces buttons et terrasses s'observent au LIDAR (*Laser Imaging Detection and Ranging*) près du Moulin Michel (figure 12). Il est important de noter que le barrage actuel en présence au Moulin Michel influence les milieux humides actuels et ceux-ci ne sont probablement pas le reflet fidèle des anciens milieux. La séquence précise de l'évolution du niveau de l'eau dans la région n'est pas bien connue à ce jour (Taché et Burke 2011; Arkéos inc. 2012). Il est généralement accepté que le secteur du coteau est riverain vers 8000 ans AA. Après cette période, le niveau d'eau diminue, menant la rive à progressivement reculer. Entre 5800 et 4500 ans AA, une remontée des eaux réinonde le secteur des basses terres (Arkéos inc. 2012). Le lac Saint-Paul serait d'ailleurs un vestige de cet épisode de transgression de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Toutes ces informations sont importantes, car elles nous amènent à constater que le secteur du coteau est en fait un paléorivage. Son potentiel archéologique pour les périodes anciennes est donc notable.

Au niveau géologique, les sédiments de l'aire d'étude reposent sur un socle de roche sédimentaire, notamment du shale et mudstone, avec interlits de grès, de siltstone et de calcaire (figure 13). Ces types de roche sont parfois utilisés pour la fabrication d'outils par les W8banakiak et leurs ancêtres. Notamment, le shale argileux rouge et d'autres pierres apparentées sont utilisés pour la production d'outils en pierre polie. Toutefois, la qualité de ces pierres est hautement variable d'une source à l'autre. Aucune source de matière première propre à la taille de la pierre n'est documentée dans la région, bien que les galets de rivières puissent servir de source secondaire.

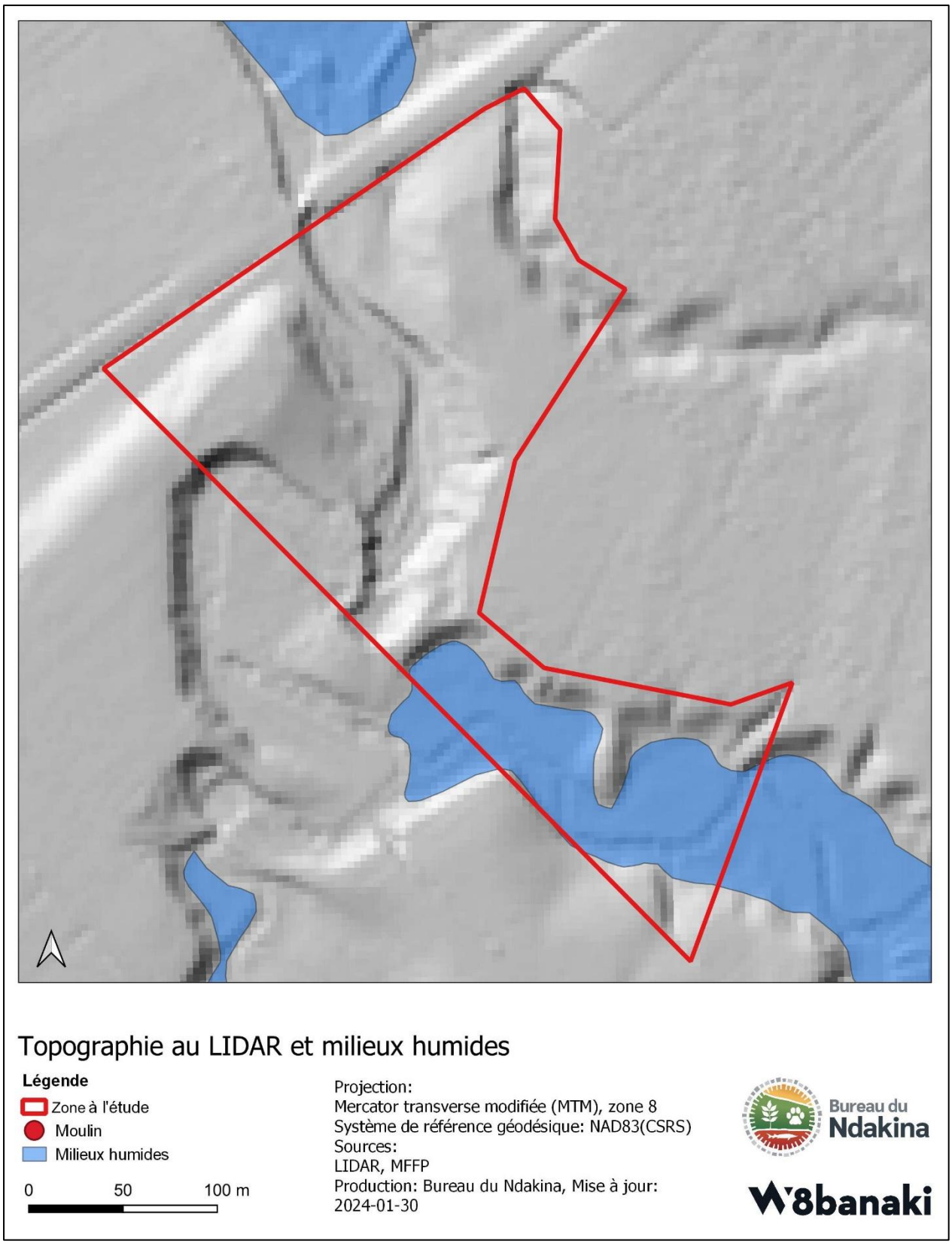


Figure 12 Topographie au LIDAR et milieux humides

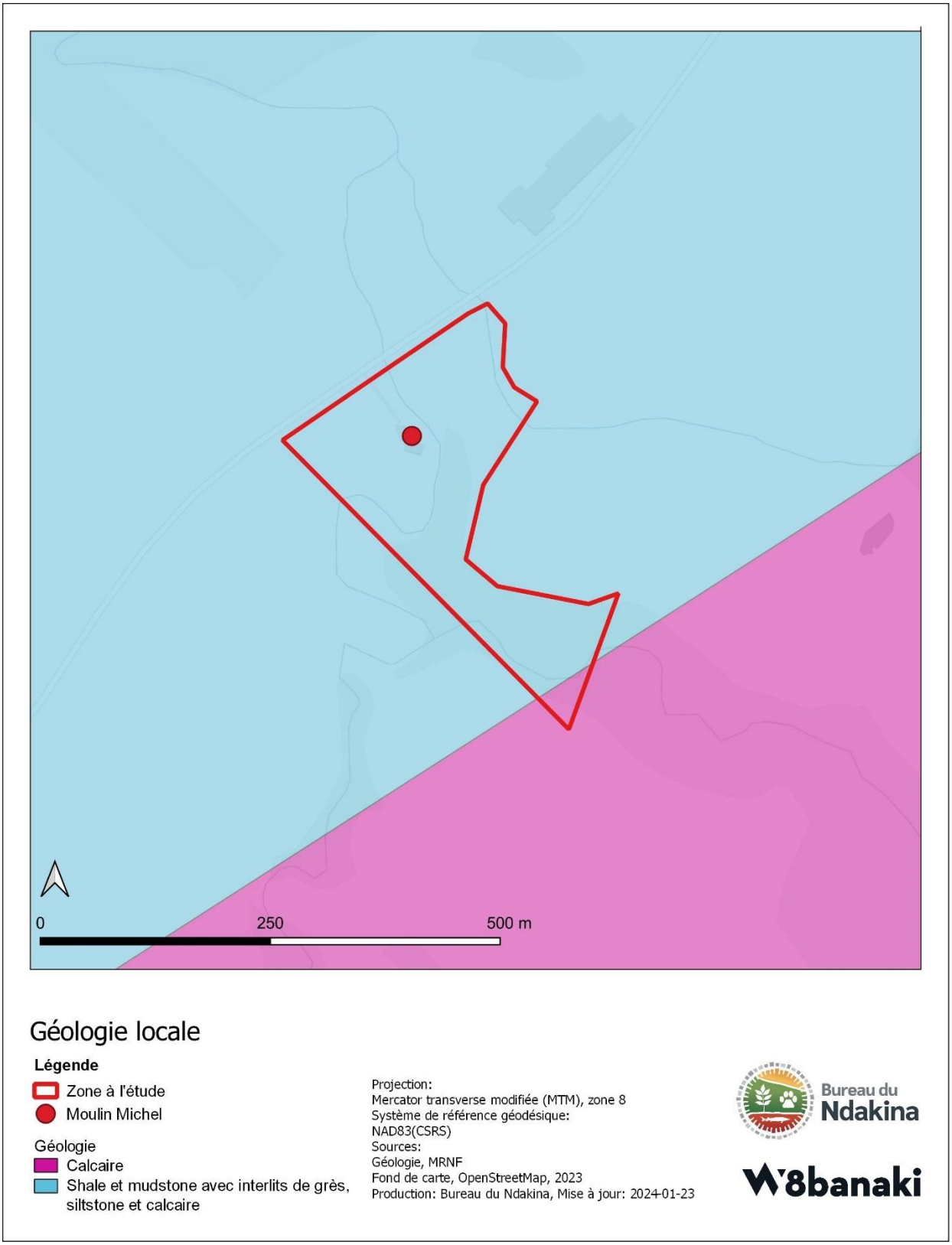


Figure 13 Géologie locale

5. MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN

5.1. STRATÉGIE UTILISÉE DANS LE CADRE DE CES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

La prospection par sondages manuels à la pelle et à la truelle est priorisée pour cet inventaire. Les superficies propices font l'objet de sondages disposés systématiquement sur les terrasses sondables et espacés entre eux d'une distance d'un maximum de 15 mètres. La stratégie d'inventaire est adaptée en fonction des découvertes et certains sondages réalisés sur la zone 4 sont disposés de manière non systématique, car nous avons rencontré des contextes positifs et/ou bouleversés. Une inspection visuelle le long des rivages de la rivière est aussi réalisée.

Chaque sondage a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm jusqu'à 50 cm sur 50 cm et une profondeur basée selon les dépôts de sédiments pour un maximum de 100 cm. Les sols d'au moins un sondage par zone sont enregistrés pour documenter la stratigraphie en place. Ils sont tous remblayés avant de quitter les lieux. Le contenu excavé de chaque sondage est vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Chaque sondage est comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs et la répartition par secteur. Les descriptions physiques des zones à l'étude et les coordonnées géographiques (position GPS) de chaque sondage sont notées.

5.2. L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES, ANALYSE ET MESURES DE CONSERVATION

Les sondages tests sont documentés et font l'objet d'enregistrements sur la base de données Survey 123 créée par Esri pour ArcGIS. Ces enregistrements relatent la position du sondage par GPS, les photos associées, l'état de surface, les dimensions, le contenu en artéfacts, la description des sols et la stratigraphie en fonction du système canadien de classification des sols (édition 3). Les sondages sont immédiatement remblayés afin de remettre en état les zones inventoriées. Les artéfacts découverts lors de l'inventaire sont entreposés dans des sacs en papier et acheminés au laboratoire du Bureau du Ndakina de W8banaki afin d'être traités. Ceux-ci sont lavés à l'eau à l'aide d'une brosse à dents avant d'être séchés. Par la suite, les artéfacts sont étiquetés et marqués à l'encre sur une mince couche de vernis à ongles avant d'être rangés dans des sacs en plastique. Chaque artéfact est identifié et analysé sommairement à des fins de catalogage. Les objets sont remis au Moulin Michel pour l'entreposage et la mise en valeur. Le catalogue, disponible sur le fichier de base de données, comporte le nom et numéro de l'objet, son contexte de découverte, son identification, son état de conservation, ainsi que des informations concernant la présence d'inscription, la couleur et des commentaires.

6. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Les interventions au Moulin Michel se déroulent du 29 juillet au 1er août, ainsi que le 29 octobre 2024. Deux types d'interventions sont réalisés : un inventaire archéologique sur quatre zones de potentiel archéologique et une inspection visuelle le long de la rivière du moulin dans l'emprise du lot cadastral 3 540 112. Au total, 57 sondages archéologiques sont effectués dont 17 sont positifs, ils présentent du matériel archéologique (figure 14). L'inspection visuelle révèle la découverte de trois structures de maçonnerie le long de la rivière du moulin près du Moulin Michel. La section suivante décrit les espaces inventoriés et les résultats des inventaires. Les interprétations des découvertes sont présentées à la section 7.

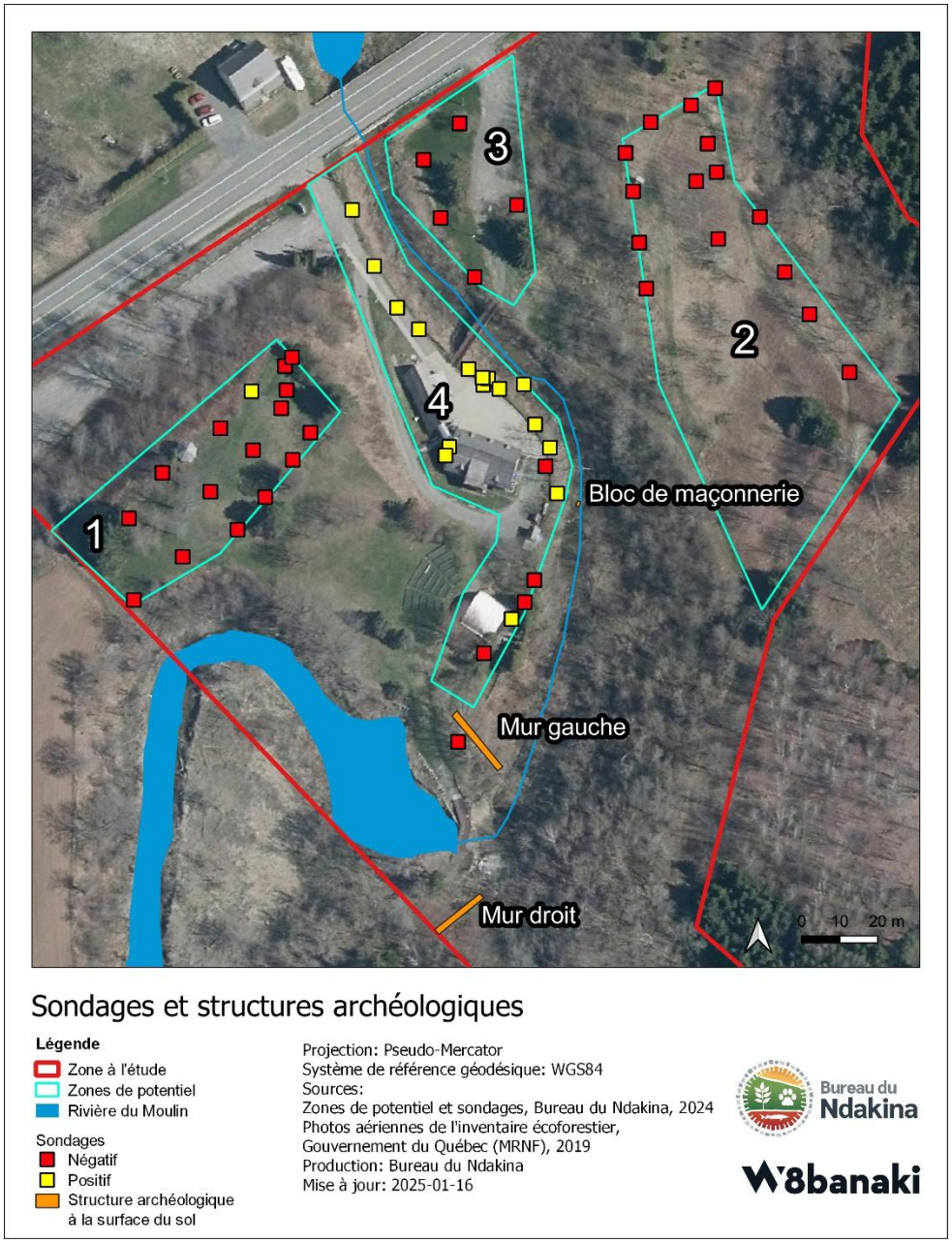


Figure 14 Sondages et structures archéologiques

6.1. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

6.1.1. Zone 1

La zone 1 se trouve sur le côté gauche de la rivière du moulin et au-dessus du coteau (figure 15). L'espace est plat et principalement gazonné à la suite d'aménagements paysagers (figure 16). Un pavillon circulaire se trouve au centre de la zone près de la rupture de pente vers la route 132, ainsi qu'un mât à drapeau au nord de la zone. Selon des sources orales, des chemins de gravier étaient anciennement présents au-dessus du coteau pour servir de sentier de promenade. Quinze sondages manuels à la pelle espacés à chaque 10 mètres sont effectués sur des espaces propices aux occupations passées.

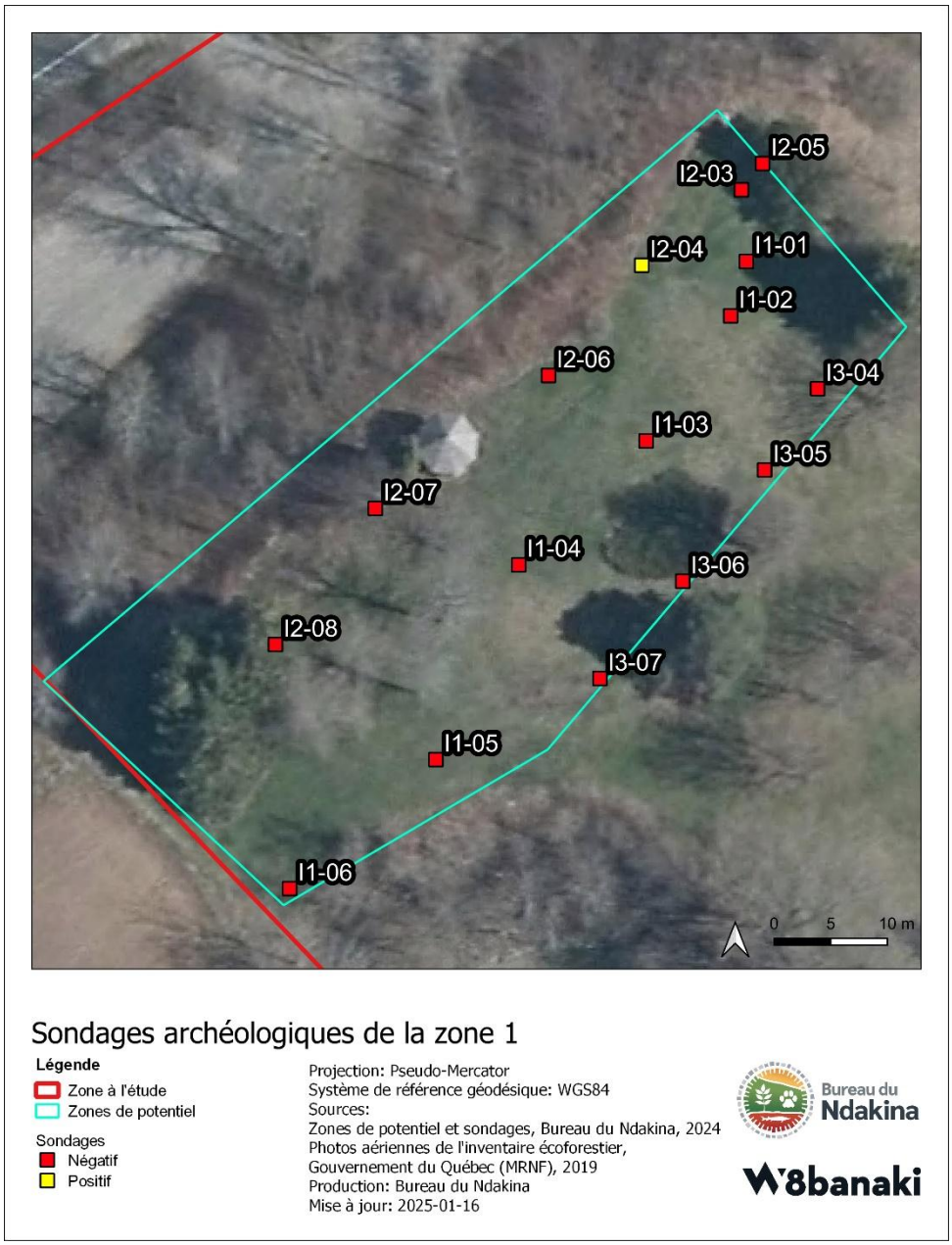


Figure 15 Sondages archéologiques de la zone 1



Figure 16 Environnement de la zone 1 (Bureau du Ndakina 2024)

Les sondages révèlent deux couches de sols superposées qui se remarquent à travers la plupart des sondages de la zone 1. Les sols présents dans le sondage I1-04 caractérisent la stratigraphie type de l'espace (figure 17). On y retrouve une première couche de surface qui se compose de sable limoneux meuble (couleur brune - Munsell 5 YR 3/2), très homogène et épaisse de 26 centimètres. Sous celle-ci se trouve une seconde couche de sable marbré de couleur grise, brun, noir, blanc et orange (couleur grise - Munsell 10 YR 5/1), meuble et épaisse de 12 centimètres. Au niveau de certains sondages, cette seconde couche se caractérise plutôt par un sable marbré brun, noir, orange. Le gris y est plus diffus. Un sondage présente une stratigraphie plus particulière, le sondage I1-02, ou un remblai de sable et une couche de gravier sont présents au-dessus des deux couches identifiées ailleurs dans la zone 1. Il s'agit possiblement d'une couche de gravier associée aux anciens chemins de sentier qui faisaient le tour de l'espace par le passé.

Tous les sondages, sauf le sondage I2-04, sont négatifs (tableau 3). Aucun artéfact n'est découvert dans les couches de sédiments excavés. La couche 1 du sondage I2-04, celle du dessus, révèle un clou découpé.

Tableau 3 Synthèse des sondages positifs de la zone 1

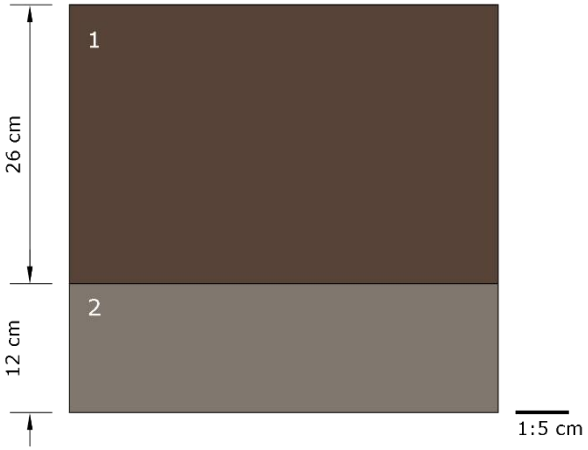
Sondages positifs de la zone 1	Contextes	Artéfacts
I2-04	Couche 1	Clou découpé

Projet 24NDA410 Inventaire archéologique au Moulin Michel

Sondage I1-04 Stratigraphie est

2025-01-14; Dessin basé sur la photographie «I1-04 paroi E» et la fiche d'enregistrement du sondage test I1-04

Réalisé par Louis-Vincent Laperrière-Désorcy





1: Sable moyen limoneux meuble (5YR 3/2) avec des inclusions de petites racines de type cheveux.

2: Sable fin meuble (10 YR 5/1) avec inclusions de charbon.

Figure 17 Stratigraphie du sondage I1-04

6.1.2. Zone 2

La zone 2 se trouve sur le côté droit de la rivière du moulin et au-dessus du coteau (figure 18). C'est une large terrasse plate qui surplombe la vallée du Moulin Michel. L'espace central de la zone est gazonné et nous retrouvons une large talle de sumac vinaigrier au nord. Un sentier situé sur le pourtour de la terrasse entoure la talle de vinaigrier (figures 19 et 20). Nous retrouvons au sud de la zone plusieurs rangs de culture fruitière de mûres. Quinze sondages manuels à la pelle espacés à chaque 10 mètres sont effectués sur la zone 2. La majorité des sondages se concentrent sur les bords de la terrasse, et deux sont réalisés plus au centre, au niveau de la talle de sumac vinaigrier. Aucun sondage n'est réalisé au niveau de la section centrale et des plans de mûre au sud. Les rangs de mûres sont étroits, les mûres y foisonnent et rendent l'accès difficile. Ces secteurs sont jugés moins pertinents en ce qui concerne le potentiel archéologique à la suite de l'inspection visuelle. Tous les quinze sondages de la zone 2 sont négatifs, aucun ne contient d'artéfact ou témoigne d'occupations ancestrales.

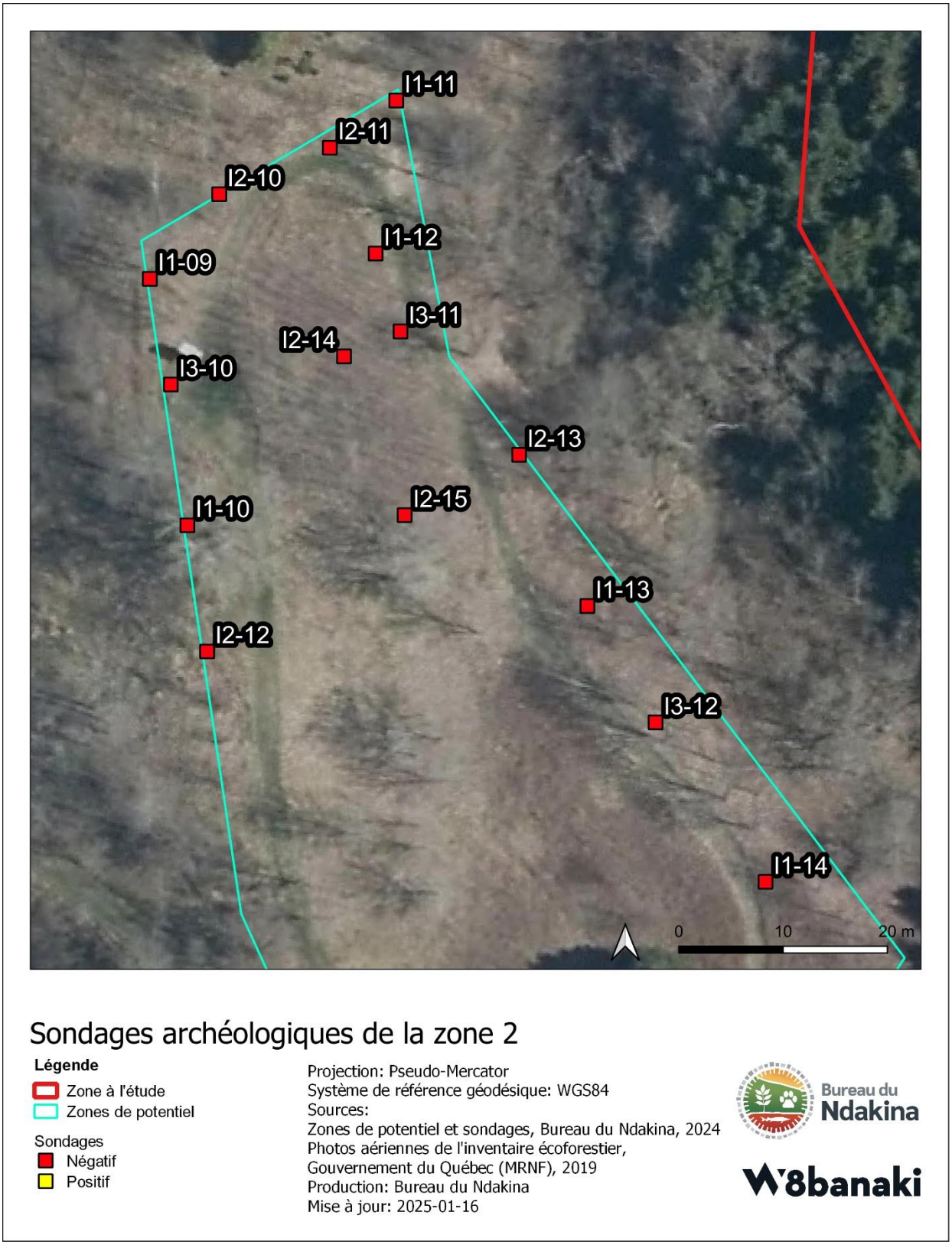


Figure 18 Sondages archéologiques de la zone 2

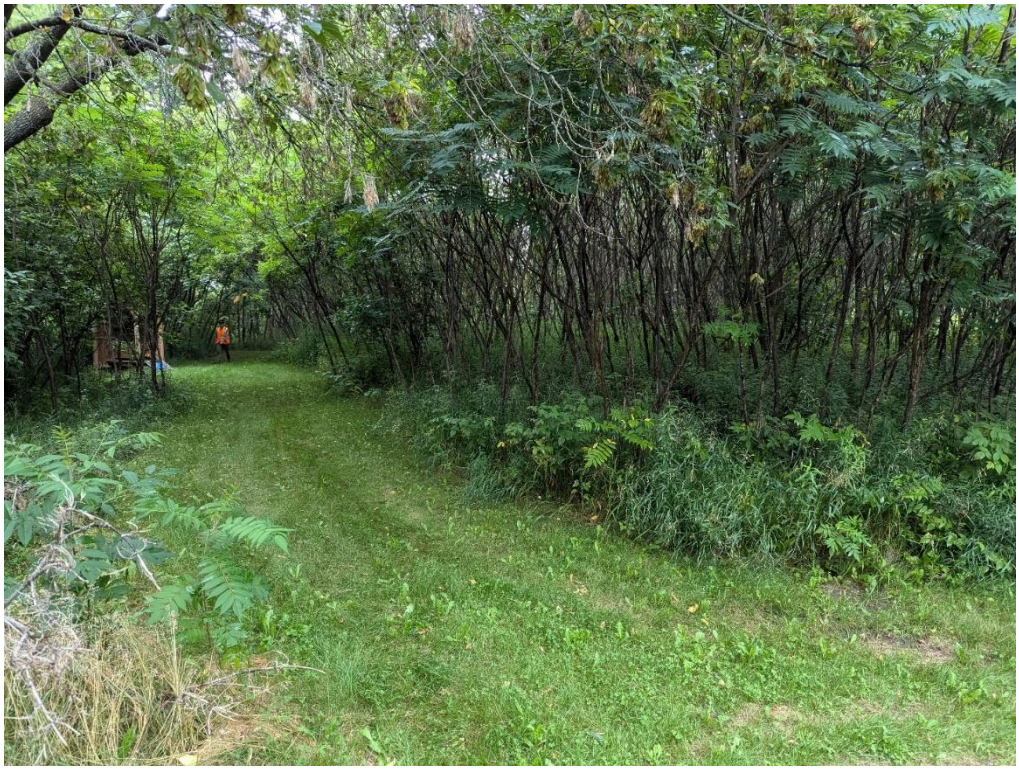


Figure 19 Environnement de la zone 2 (chemin qui longe la terrasse) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 20 Environnement de la zone 2 (centre de la zone) (Bureau du Ndakina 2024)

Deux stratigraphies types sont identifiées sur la zone 2. La première, identifiée dans le sondage I2-12 (figure 21), caractérise la majorité des sols documentés dans les sondages de la zone 2. Il s'agit d'une unique couche d'argile friable (couleur grise – Munsell 5 YR 5/1) avec plusieurs inclusions de petites pierrailles de quartz et épaisse de 30 centimètres. On retrouve cette argile sur la plupart des sondages sur le pourtour, et à l'intérieur, de la terrasse de la zone 2. La seconde stratigraphie, identifiée dans le sondage I3-10 (figure 22), reflète plus le type de sols trouvé sur la zone 1 au-dessus du coteau à gauche de la rivière. La première couche de surface se caractérise par un limon sableux friable (couleur brune – Munsell 7.5 YR 3/3) avec plusieurs inclusions de pierrailles de quartz et épaisse de 17 centimètres. La seconde couche est composée de sable limoneux meuble (couleur brune – Munsell 7.5 YR 3/4) avec quelques radicelles et épaisse de 11 centimètres. La troisième couche est composée de sable meuble (couleur brune – Munsell 7.5 YR 5/8) épaisse de 17 centimètres. La dernière et quatrième couche identifiée est une lentille de sable fin meuble (couleur gris-rouge – Munsell 5 YR 5/2) épaisse de quatre centimètres que l'on trouve entre la seconde et la troisième couche.

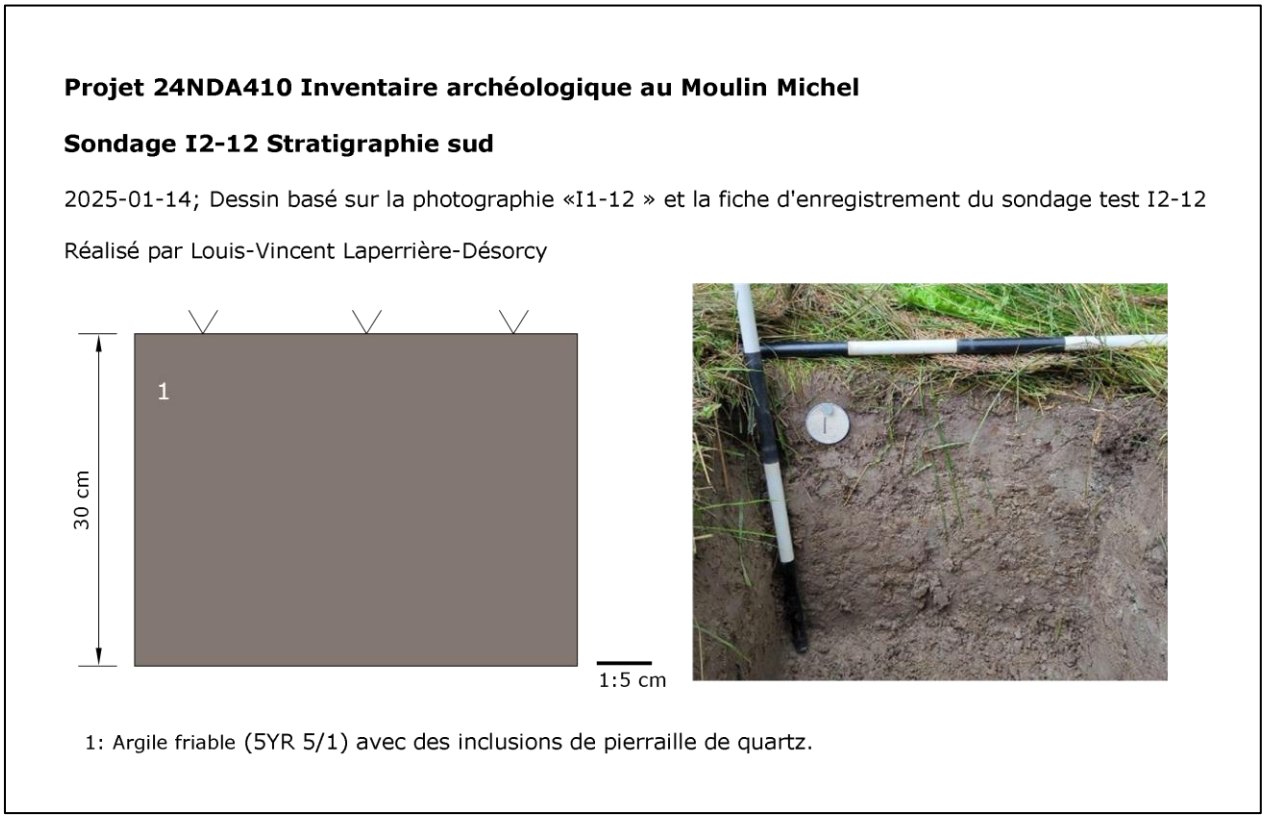


Figure 21 Stratigraphie du sondage I2-12

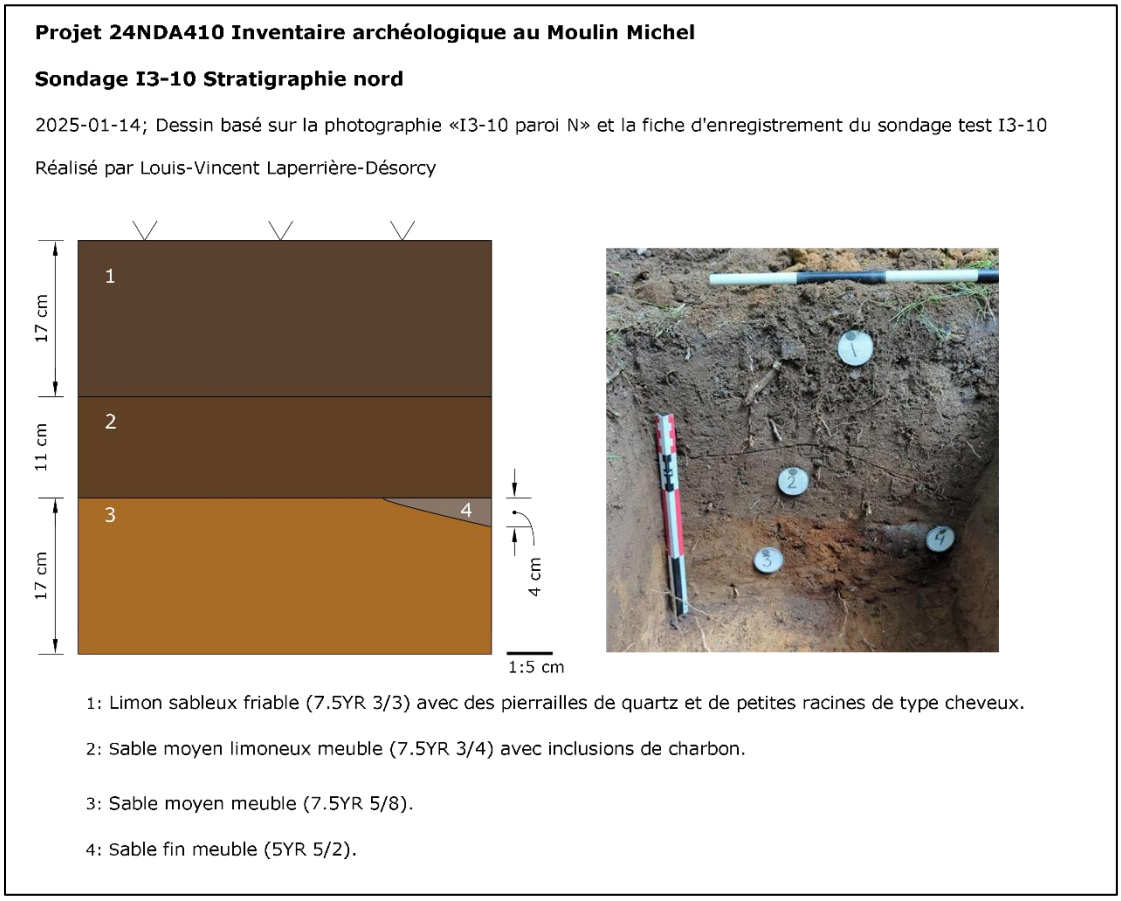


Figure 22 Stratigraphie du sondage I3-10

6.1.3. Zone 3

La zone 3 se trouve sur la rive droite de la rivière du moulin, au niveau d'une basse terrasse plate qui accueille aujourd'hui des cabanes (figures 23, 24 et 25). La pente de la terrasse descend graduellement vers la rivière du moulin. La zone 3 se relie à la place du moulin par un pont. L'espace correspond à une surface bien drainée propice à l'installation humaine par le passé. Des perturbations des sols se devinent sur la zone 3 part l'installation d'un réseau électrique depuis la route 132, la plantation d'arbres, des drains, ainsi qu'un large aménagement paysager au niveau de la place qui accueille les kiosques. Néanmoins, des sondages sont réalisés pour voir si des sols en place et artéfacts se retrouvent sous ces aménagements. Une première ligne de trois sondages se situe près du bord de la rivière et deux autres sondages sont plus haut sur la terrasse. Tous les cinq sondages de la zone 3 sont négatifs, aucun ne contient d'artéfact ou témoigne d'occupations ancestrales.



Figure 23 Sondages archéologiques de la zone 3



Figure 24 Environnement de la zone 3 (pente vers la rivière) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 25 Environnement de la zone 3 (plateau avec cabanes) (Bureau du Ndakina 2024)

Deux stratigraphies types sont identifiées sur la zone 3. Près de la rivière, le sondage I4-03 (figure 26) révèle une première couche de limon meuble (couleur brun foncé – Munsell 10YR 3/2) avec quelques pierrailles et épaisse de 33 centimètres. Sous celle-ci nous retrouvons le socle rocheux local qui se compose d'un schiste altéré. Celui-ci est visible dans la rupture de pente vers la rivière à plusieurs endroits. La seconde stratigraphie type concerne l'espace où se trouvent les kiosques au-dessus de la portion aménagée de la terrasse de la zone 3. Le sondage I2-02 (figure 27) révèle une succession de trois couches de sédiment, probablement lié à l'aménagement du terrain. La première est une couche de limon meuble (couleur brune, – Munsell 7.5 YR 4/2) épaisse de 35 centimètres. Elle repose sur une seconde couche de sable fin meuble (couleur beige – Munsell 7.5 YR 5/8) avec pierraille et épaisse de 17 centimètres. Finalement la troisième et dernière couche se compose de limon et pierraille meuble (couleur gris-brun – Munsell 7.5 YR 4/1) épaisse de 18 centimètres.

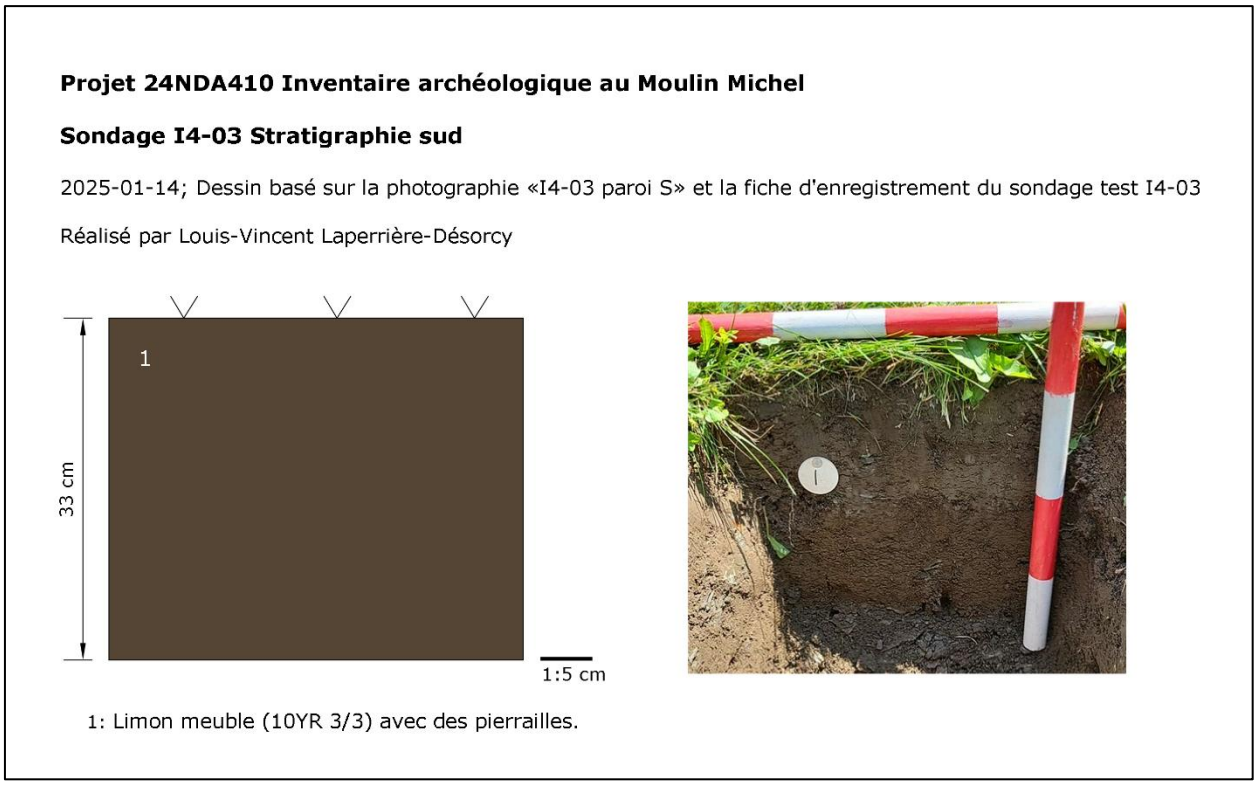


Figure 26 Stratigraphie du sondage I4-03

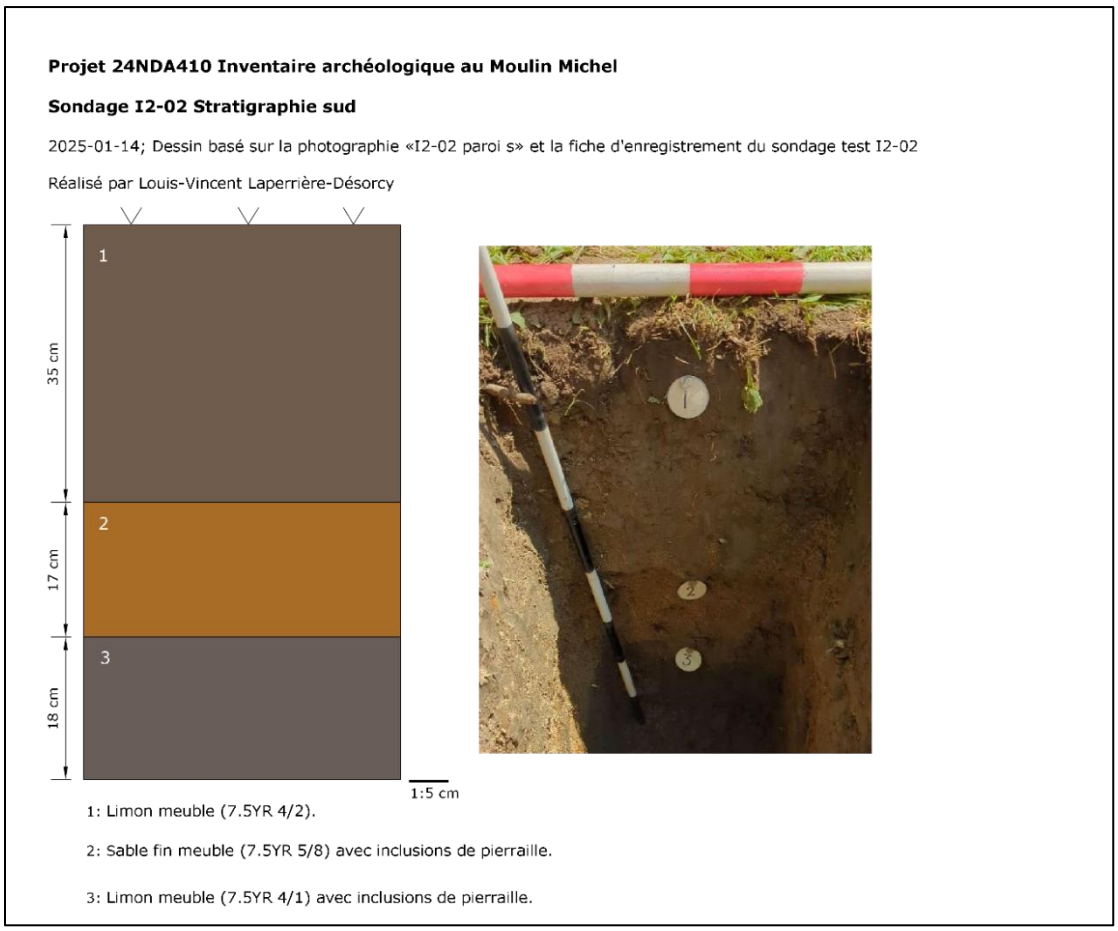


Figure 27 Stratigraphie du sondage I2-02

6.1.4. Zone 4

La zone 4 est une vaste terrasse riveraine à gauche de la rivière du moulin (figure 28). Elle représente la chaussée qui mène au Moulin Michel depuis la route 132 (figure 29) et la place principale devant le moulin (figure 30). Elle inclut aussi le chemin qui part du moulin et se dirige vers le barrage au sud, ainsi que toute la rupture de pente entre la terrasse plate de la zone 4 et la rivière. Les principaux bâtiments en place sur cette zone sont le Moulin Michel, les installations administratives, la cuisine et un pont vers la rive droite de la rivière au centre de la zone. Des cabanons, ainsi qu'une scène extérieure se retrouve au sud de la zone. La chaussée qui mène au moulin comporte du gravier compacté. La place principale comporte un dallage de brique de pavement étendu sur toute sa superficie et sur lequel se trouvent des tables et chaises. Le chemin vers le barrage est en gravier et terre battue. La zone est très anthropisée et est la cible de travaux majeurs depuis 1985 lors de la classification Moulin Michel au registre des bâtiments patrimoniaux. Les divers travaux de restauration des lieux sont répertoriés dans la section sur l'historique du moulin de ce rapport. Malgré ces importantes perturbations modernes à cet endroit, des sondages sont effectués afin de vérifier si certains secteurs échappent à la destruction engendrée par ces travaux et s'ils contiennent encore des vestiges archéologiques en place.

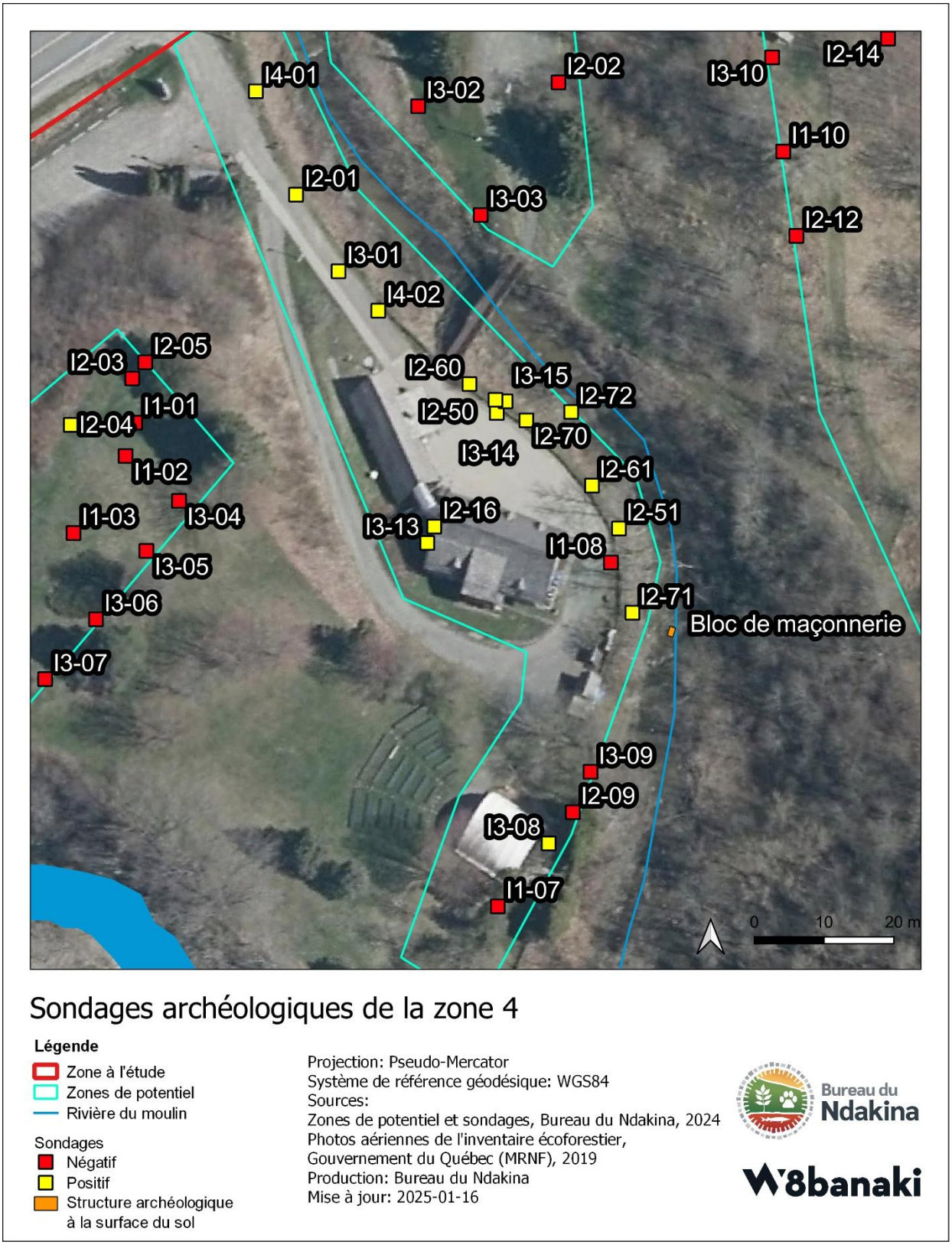


Figure 28 Sondages archéologiques de la zone 4



Figure 29 Environnement de la zone 4 (chaussée) (Bureau du Ndakina 2024)

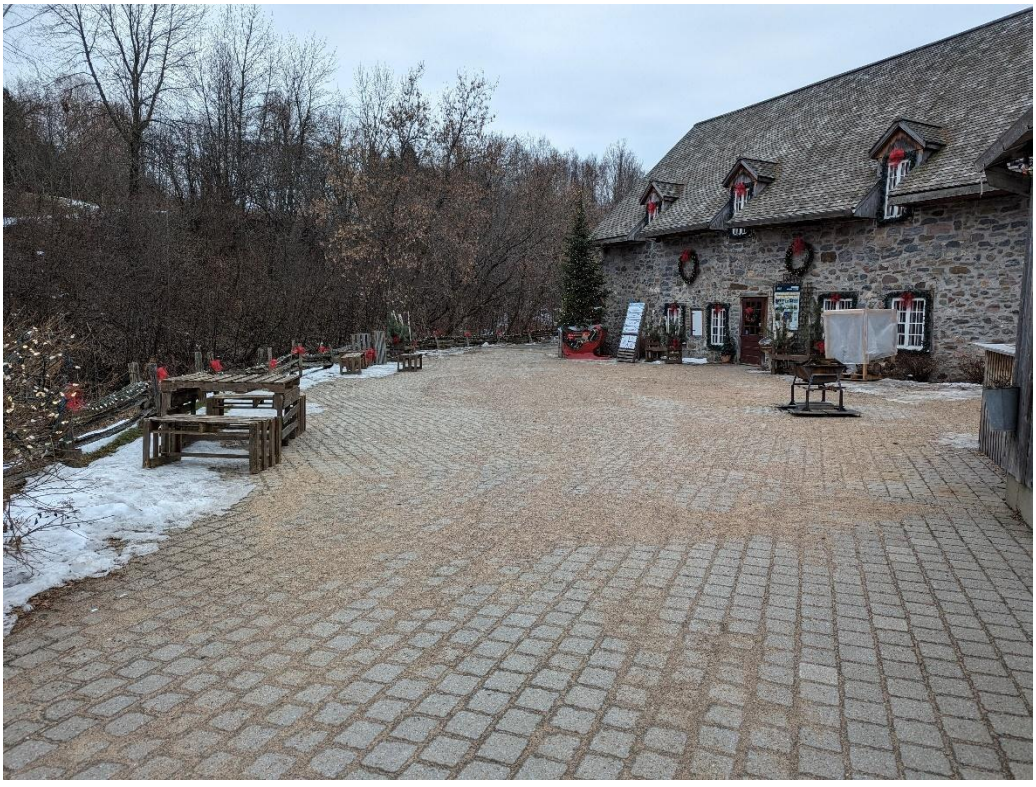


Figure 30 Environnement de la zone 4 (place principale) (Bureau du Ndakina 2024)

Un total de 20 sondages sont effectués sur cette zone et 16 de ces sondages sont positifs. Les sondages se concentrent au niveau de la chaussée, près du moulin, sur une bande de terre non pavée en face du moulin et à proximité de la rupture de pente vers la rivière, ainsi qu'au niveau du chemin qui mène vers le barrage au sud. Les artéfacts retrouvés proviennent principalement de contextes archéologiques historiques perturbés. Les stratigraphies types des différents contextes de la zone 4 sont présentées ci-bas, suivies d'un tableau synthèse des découvertes réalisées au niveau des sondages positifs.

Un total de cinq stratigraphies types sont réalisées pour caractériser les différents contextes dans la zone 4. La première concerne le sondage I4-01 (figure 31) situé au début de la chaussé vers la route 132. On y retrouve une couche de limon sableux compact (couleur brune – Munsell 10 YR 4/2) avec des inclusions de pierrailles et épaisse de 46 centimètres.

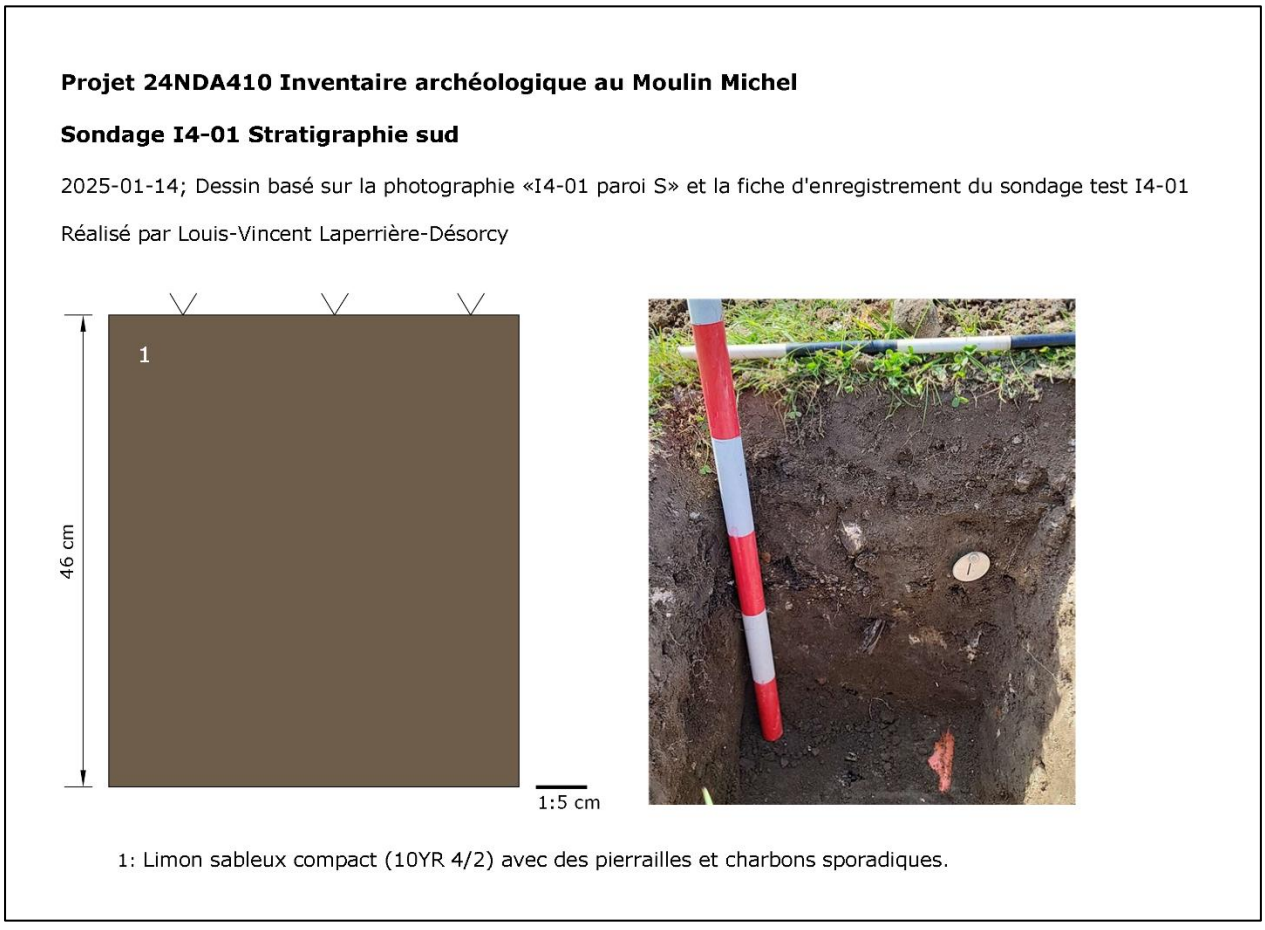


Figure 31 Stratigraphie du sondage I4-01

Le sondage I3-01 (figure 32) caractérise la chaussée près du moulin. On y retrouve une première couche de gravier gris très compacte et épaisse de 12 centimètres. Sous celle-ci se trouve une seconde couche de sable et de pierraille de quartz compacte (couleur grise – Munsell 5 YR 4/1) et épaisse de 31 centimètres. En dessous est une troisième couche de sable fin meuble (couleur beige – Munsell 10YR 5/4) épaisse de 20 centimètres. Sous celle-ci se trouve une quatrième couche de limon sableux meuble (couleur brune – Munsell 10 YR 4/2) avec quelques pierres et racines et épaisse de 15 centimètres. Finalement, une ultime et cinquième couche est identifiée, un sable meuble (couleur beige – Munsell 5 YR 5/4) qui n'est pas fouillé.



Figure 32 Stratigraphie du sondage I3-01

Le sondage I3-14 (figure 33) caractérise les sols de la place principale devant le Moulin Michel. Le dallage de brique est manuellement retiré pour accéder aux couches de sédiments. La surface du sondage mesure 50 x 100 centimètres. Une première couche de gravier et pierraille friable (couleur grise – Munsell 7.5 YR 5/1) et épaisse de 29 centimètres se trouve immédiatement sous le dallage. Sous celle-ci se trouve une toile géotextile. Une deuxième couche de limon meuble (couleur brune – Munsell 10 YR 4/4) épaisse de 12 centimètres se trouve sous le géotextile. Une troisième couche de sable limoneux meuble (couleur brun-gris – Munsell 2.5 Y 4/2) et épaisse de 35 centimètres termine le sondage.

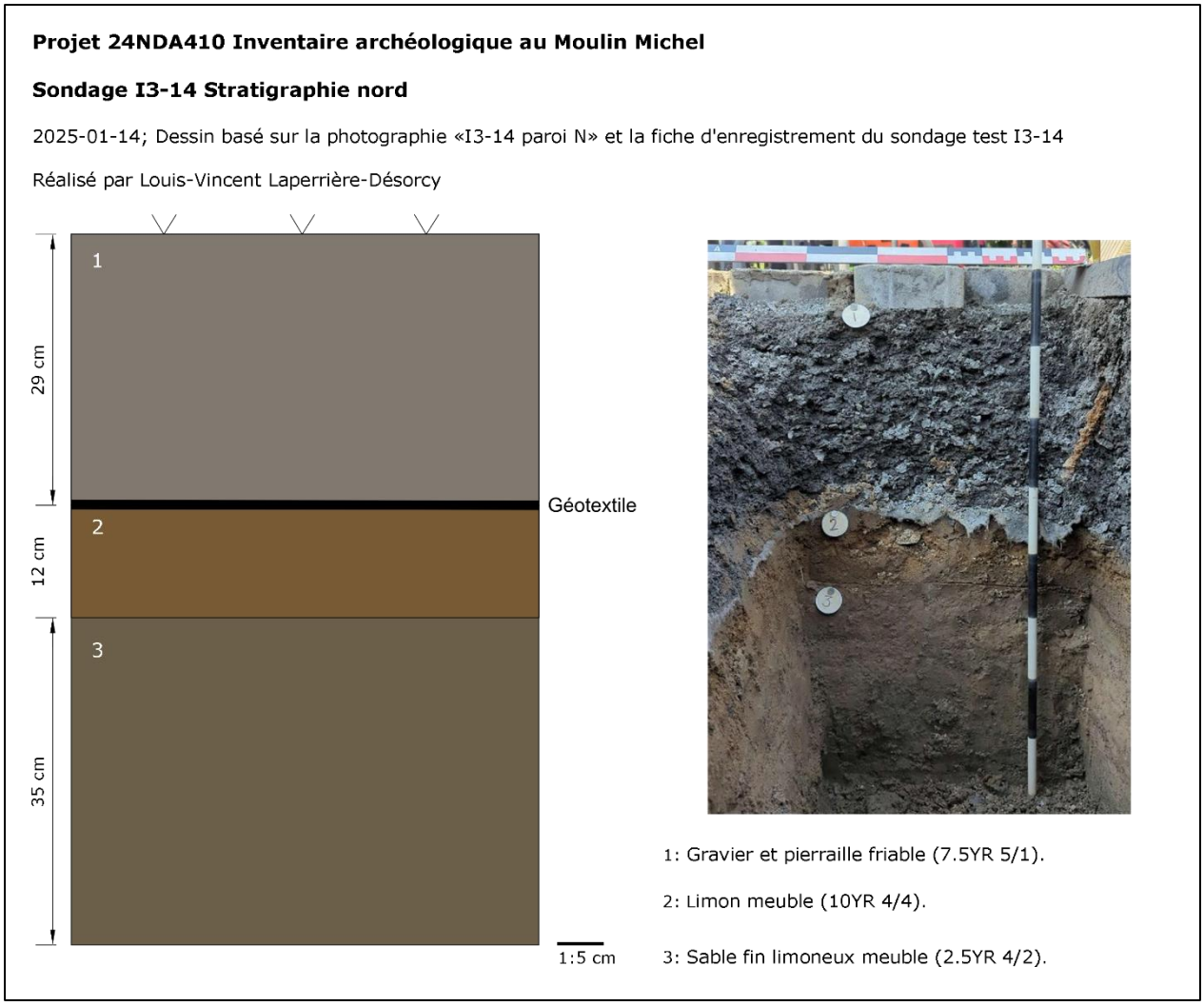


Figure 33 Stratigraphie du sondage I3-14

Le sondage I2-70 caractérise la bande de sols à l'extrémité de la place principale et près de la rupture de pente vers la rivière (figures 34 et 35). Il s'agit du seul endroit non pavé de la terrasse. Sous le gazon de surface se trouve une couche de limon sableux meuble (couleur brun foncé – Munsell 7.5 YR 4/1) avec des inclusions de blocs et pierre schisteuse et épaisse de 50 centimètres. Une seconde couche de limon argileux meuble (couleur brune – Munsell 7.5 YR 4/2) avec des pierres schisteuses et épaisse de 15 centimètres est présente. Au fond de cette couche se trouvent de larges fragments d'asphalte.



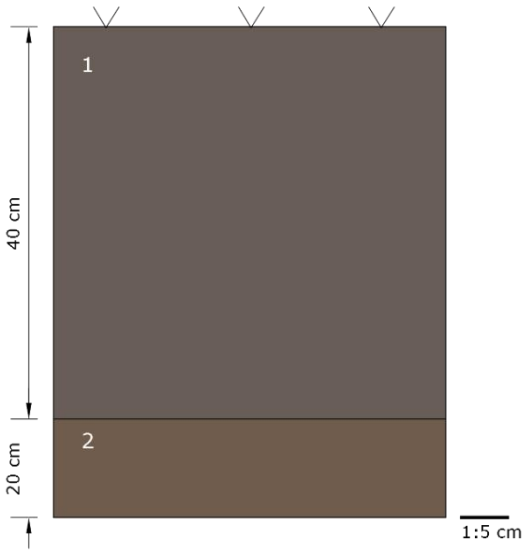
Figure 34 Bande de sols en face de la place principale du moulin (Bureau du Ndakina 2024)

Projet 24NDA410 Inventaire archéologique au Moulin Michel

Sondage I2-70 Stratigraphie ouest

2025-01-14; Dessin basé sur la photographie «I2-70 paroi W» et la fiche d'enregistrement du sondage test I2-70

Réalisé par Louis-Vincent Laperrière-Désorcy





1: Limon sableux meuble (7.5YR 4/1) avec beaucoup de blocs et pierres des petites racines de type cheveux.

2: Limon argileux et sableux meuble (7.5YR 4/2) avec des pierres.

Figure 35 Stratigraphie du sondage I2-70

Le dernier sondage qui caractérise la stratigraphie locale de la zone 4 est le sondage I3-08 (figure 36) au niveau du chemin vers le barrage. Il présente une première couche de sol de sable limoneux meuble (couleur brun foncé – Munsell 10YR 3/3) avec radicelles et épaisse de 20 centimètres. Une seconde couche de sable meuble (couleur jaune – Munsell 10 YR 6/6) épaisse de 12 centimètres est présente sous la première.

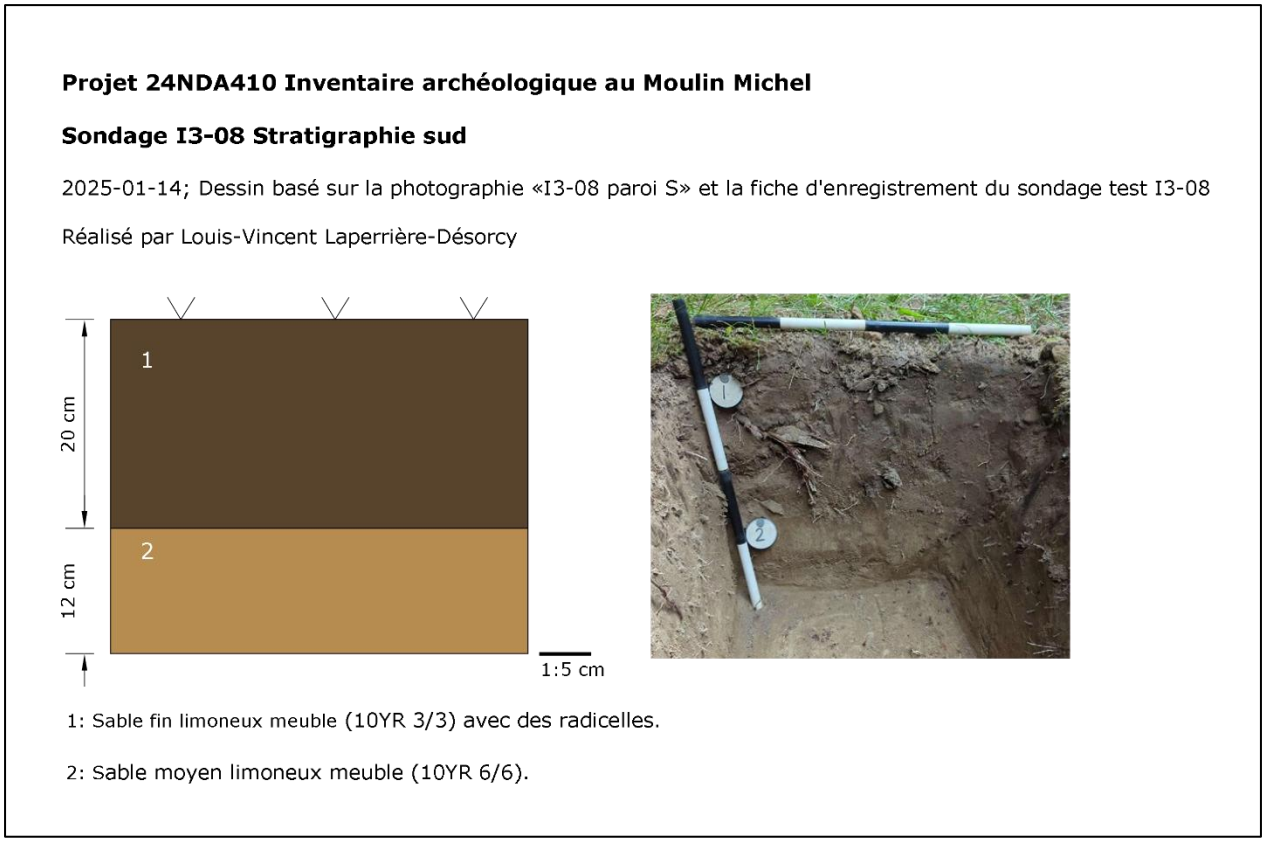


Figure 36 Stratigraphie du sondage I3-08

Deux larges sondages, les sondages I2-16 et I3-13, sont effectués le long des fondations ouest du Moulin Michel afin de caractériser les méthodes de fabrication de celui-ci. Cependant, les sondages révèlent que les fondations extérieures sont recouvertes d'une épaisse couche de mousse isolante et il n'est pas possible de documenter celle-ci depuis l'extérieure (figure 37).



Figure 37 Sondage I3-13 et fondation couverte de mousse isolante (Bureau du Ndakina 2024)

Les sondages positifs de la zone 4 présentent de nombreux artéfacts liés aux anciens modes de vie des occupants du Moulin Michel, ainsi que des objets qui témoignent des différents épisodes de bouleversement des lieux depuis les quarante dernières années. Le tableau synthèse suivant résume les découvertes (tableau 4 et figures 38 à 41).

Tableau 4 Synthèse des sondages positifs de la zone 4

Sondages positifs de la zone 4	Contextes	Type d'artéfacts présents
Chaussée		
I4-01	Couche 1	Verre à vitre, verre à bouteilles, mortier, clou découpé, clou tréfilé, concrétion métallique, brique
I2-01	Couche 2	Brique, verre à vitre, verre à bouteilles, clou tréfilé, céramique *pearlware*, porcelaine fine britannique à l'os (de type *bone china*), céramique en terre cuite fine blanche vernissée
I3-01	Couche 4	Brique
I4-02	Couche 1	Mortier, scorie, brique, clou tréfilé, verre à bouteilles
Place principale et fondation du moulin		
I3-14	Couche 1	Broche métallique à clôture
	Couche 2	Verre à bouteilles
I2-16	Couche 1	Clou fileté, concrétion métallique, clou découpé, clou tréfilé
	Couche 2	Concrétion métallique, clou découpé, clou tréfilé, verre à vitre, céramique en terre cuite commune, céramique en terre cuite fine blanche vernissée, tuyau de pipe, verre à bouteilles de type britannique, verre à coupe, mousse isolante
	Couche 3	Mousse isolante, porte-cigarette, clou tréfilé

I3-13	Couche 1	Porte cigarette, mortier, brique, clou tréfilé, clou découpé, concrétion métallique, broche métallique à clôture, attache de plastique, verre à bouteilles, céramique en terre cuite fine jaune vernissée (*yellow ware*), céramique *creamware*, céramique en terre cuite commune façon locale, os animaux (rongeur, oiseau)
Bande de sols et rupture de pente		
I2-60	Couche 1	Brique, clou forgé, clou tréfilé
I2-50	Couche 1	Verre à bouteilles, mortier, clou tréfilé, plaque métallique, indéterminée
I3-15	Couche 1	Écrou carré, cul de verre à bouteilles, pierre à meule (silex à meule)
I2-70	Couche 1	Verre à bouteilles, asphalte, clou découpé, clou tréfilé, concrétion métallique, objet métallique indéterminé (vocation agricole?), bouton en cuivre à attache à anneau
I2-72	Couche 1	Débris de pierre de bordure emboitée (laissée en place)
I2-61	Couche 1	Verre à bouteille, clou tréfilé, concrétion métallique, brique, ossement animaux (cochon, autre mammifère)
I2-51	Couche 1	Clou découpé
I2-71	Couche 1	Mortier, verre à vitre, concrétion argileuse
I3-08	Couche 1	Céramique *creamware*



Figure 38 Échantillon d'objets retrouvés dans le sondage I4-01 (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 39 Fragment de pierre à meule retrouvés dans le sondage I3-05 (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 40 Bouton en cuivre retrouvé dans le sondage I2-70 (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 41 Ossements animaux (cochon et mammifère) retrouvés dans le sondage I2-61 (Bureau du Ndakina 2024)

6.2. INSPECTION VISUELLE ET STRUCTURES DE SURFACE

En plus de la réalisation de sondages sur les quatre zones de potentiel, une inspection visuelle du rivage droit et gauche de la rivière du moulin s'effectue à l'intérieur du lot cadastral 3 540 112. Cette inspection permet l'identification de trois structures archéologiques, deux murs en pierre situés près du barrage actuel et un bloc de maçonnerie en pierre situé près du moulin (figures 28 et 42). Cette section décrit ces structures.

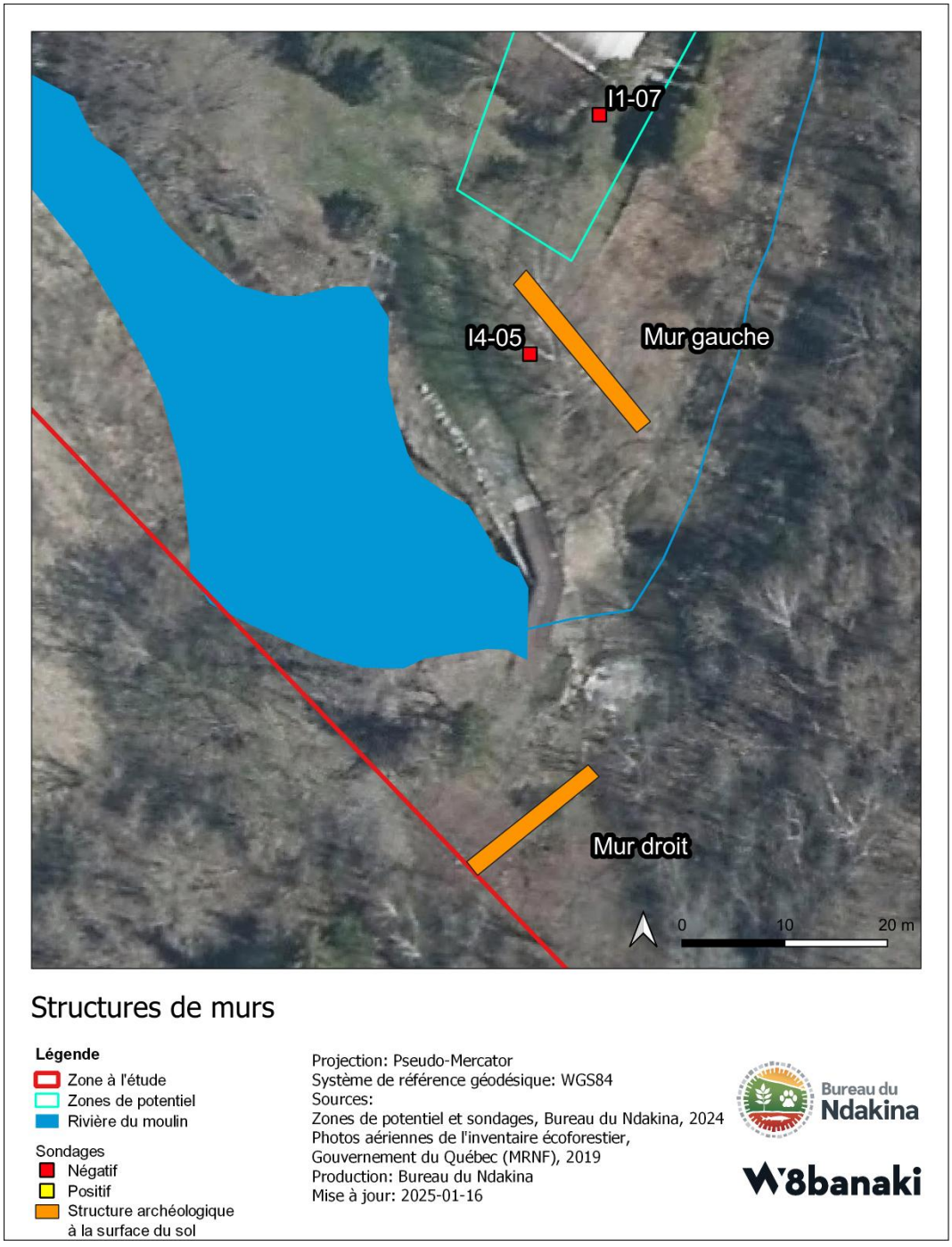


Figure 42 Emplacement des structures de murs

6.2.1. Structures des murs

Immédiatement en aval du barrage actuel au sud de la zone 4 se trouvent deux larges structures de murs en pierre perpendiculaire à la rivière. Un mur se situe sur la rive gauche de la rivière et le second est sur la rive droite (figure 42). Un sondage réalisé près du mur gauche (I4-05) ne présente qu'un sol bouleversé.

Mur gauche

Le mur gauche est une structure impressionnante que l'on retrouve sur la rive gauche de la rivière, juste avant le barrage actuel. Il débute sur la terrasse qui surplombe la rivière et s'avance dans la rupture de pente vers la rivière. Une face s'appuie sur les sédiments sur laquelle se trouve le chemin qui mène au barrage et le bassin de rétention d'eau. Il présente une orientation de 335° W. Le mur mesure environ 18 mètres de long au total et 0,70 mètre de large. Sa hauteur varie comme celui-ci est construit à cheval entre la terrasse riveraine et la rupture de pente. Sur la terrasse riveraine, il mesure environ un mètre de haut, cependant, plus le mur s'avance dans la rupture de pente vers la rivière, plus celui-ci s'agrandit vers le bas pour s'appuyer sur le sol descendant. En son centre, il mesure 3,70 mètres de hauteur. Le mur est en deux sections qui témoignent de deux techniques différentes de fabrication (figure 43). La section supérieure du mur est composée de blocs de pierre retenus ensemble par un mortier (figures 44 à 46). Ces blocs sont ronds et subarrondis, principalement des roches de calcaire et grès, qui mesurent entre 17 et 33 centimètres. La section inférieure ne se retrouve que dans la rupture de pente et se compose de maçonnerie sèche, c'est-à-dire des blocs de pierres empilées qui ne sont pas liés ensemble par du mortier. Ces blocs sont principalement ronds et subarrondis et mesurent en moyenne 20 à 30 centimètres. Des cales en pierre de taille variable entre 3 et 20 centimètres occupent les interstices entre les principaux blocs. La section en pierre sèche possède sept rangs de pierre et mesure environ 1,10 mètre de hauteur et une portion vers la rivière est partiellement détruite et ensevelie. La maçonnerie sèche est la base du mur et supporte une partie de la section supérieure dans la rupture de pente. Des arbres et larges racines poussent à travers la maçonnerie du mur, principalement au niveau de la section supérieure composée de pierres et de mortier. Celle-ci est d'ailleurs dégradée et continue de se dégrader lentement. Des pierres sont manquantes et d'autres peuvent se détacher du mur. La face externe du mur a disparu et la portion visible aujourd'hui de la section supérieure du mur est en fait l'intérieur de celui-ci (figure 47). Les pierres y sont plus désorganisées et le mortier est très

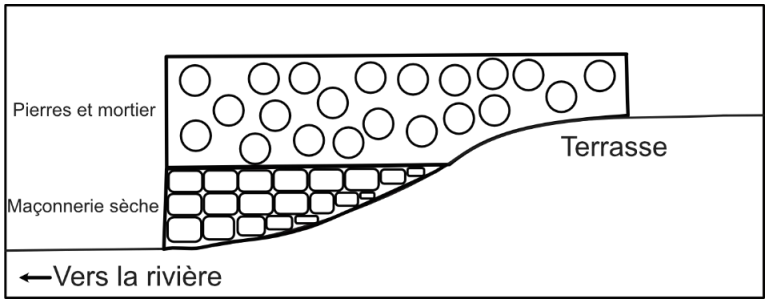


Figure 43 Croquis des techniques de construction du mur gauche

apparent. Aucune mesure de protection particulière n'est réalisée, le mur est déjà exposé et semble stable pour l'instant.



Figure 44 Mur gauche (portion centrale) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 45 Mur gauche (portion vers la terrasse) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 46 Mur gauche (portion centrale et vers la rivière à gauche de l'image) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 47 Mur gauche observé de côté (la face externe à droite est manquante) (Bureau du Ndakina 2024)

Mur droit

Le mur droit est situé à une quinzaine de mètres du cours d'eau actuel (figures 48 à 50) sur la rive droite de la rivière. Il se retrouve sur une basse terrasse qui s'avance vers la rivière. Le mur s'appuie d'un côté sur les sédiments d'une terrasse surélevée sur laquelle l'on retrouve le sentier qui mène au barrage. Le mur se compose entièrement de maçonnerie sèche, c'est-à-dire des blocs de pierres empilées qui ne sont pas liés ensemble par du mortier. Ces blocs sont principalement ronds et subarrondis et mesurent en moyenne 30 à 40 centimètres. Des cales en pierre de taille variable occupent les interstices entre les principaux blocs. Le mur possède environ 7 rangs de pierres et mesure 1,8 mètre de haut sur 0,8 mètre de large et 17 mètres de long et est orienté à 78° E. Le mur est déstructuré sur ses trois premiers mètres (à partir de l'extrémité opposée à la rivière), la portion centrale est structurée sur environ huit mètres, puis la portion vers la rivière est déstructurée sur six mètres. Des traces de mortier sont présentes sur le dessus des pierres du rang supérieur (figure 51). Quelques coulures de mortier se voient sur les roches du rang supérieur et laissent deviner que d'autres rangs additionnels de pierre, cette fois-ci retenue ensemble par du mortier, étaient autrefois présents. Ceci signifie que la hauteur réelle du mur devait dépasser 1,8 mètre de haut, mais que ces pierres ont été retirées depuis. Quelques arbres et larges racines poussent à travers des sections du mur. Malgré ceci, les portions encore structurées semblent en bon état et solide. Aucune mesure de protection particulière n'est réalisée, le mur est déjà exposé et semble stable.



Figure 48 Mur droit (portion centrale) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 49 Mur droit (orientation vers la rivière) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 50 Mur droit (orientation vers la terre) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 51 Mortier visible sur le rang supérieur du mur droit (Bureau du Ndakina 2024)

6.2.2. Structure de bloc de maçonnerie

Le bloc de maçonnerie se situe immédiatement à l'est du moulin en bas de la rupture de pente (voir la carte à la figure 28 pour localisation). De forme rectangulaire, il mesure approximativement 150 centimètres de long sur 90 centimètres de large et 105 centimètres de haut. Il se compose de larges pierres rondes (environ 30 à 40 centimètres de taille) retenues ensemble par un mortier (figures 52 à 55). Trois larges tiges en fer internes présentes dans le bloc dépassent d'une dizaine de centimètres de la face ouest du bloc (figure 54) et suggère une cage interne en fer. Ce bloc est en bon état, le mortier externe ne s'effrite pas et toutes les composantes du bloc semblent présentes. Toutes les faces de la structure, sauf la face vers la rivière, sont recouvertes de mortier, ce qui rend les pierres internes non visibles depuis la rive. Aucune mesure de protection particulière n'est réalisée, le bloc est déjà exposé et semble très stable.



Figure 52 Bloc de maçonnerie (vue vers la rivière) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 53 Bloc de maçonnerie (vue de côté) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 55 Bloc de maçonnerie (tiges de métal qui dépassent sur le côté à gauche) (Bureau du Ndakina 2024)



Figure 54 Bloc de maçonnerie (vue vers le rivage) (Bureau du Ndakina 2024)

7. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La répartition des sondages archéologiques positifs, c'est-à-dire ceux qui contiennent des artéfacts, permet de délimiter l'étendue du site archéologique. Le site CcFb-9 se concentre au niveau de la zone de potentiel 4, soit la terrasse riveraine gauche qui borde la rivière du moulin. Il débute au niveau de la chaussée et inclut la place principale du Moulin et le Moulin Michel lui-même. Il se poursuit en longeant le rivage vers le barrage actuel au sud pour se terminer aux structures de murs de maçonnerie découverte de parts et autres de la rivière (figure 56 et 57). Le site inclut aussi la portion non sondée derrière le moulin vers le barrage et l'agora, car celle-ci contient la canalisation qui transporte l'eau du barrage vers le moulin. Les zones de potentiel 1, 2 et 3 ne sont pas considérés dans l'emprise du site archéologique par l'absence, ou la faible densité, de témoins culturels associées aux occupations passées du Moulin Michel. Ainsi, le sondage positif de la zone 1, qui contient un seul clou découpé, n'est pas retenu dans la délimitation de l'emprise du site archéologique.

7.1. INTERPRÉTATION DE LA ZONE 1

La zone 1 ne présente aucun artéfact mis à part un clou découpé. Ce type de clou s'utilise en construction depuis les années 1780, jusqu'en 1890. Il n'est pas rare d'en retrouver encore aujourd'hui dans les vieux bâtiments. Les sondages réalisés sur la zone 1 dévoilent des couches de sols associées à des labours (sondage I1-04 couche 1) qui ont perturbé des sols naturels (sondage I1-04 couche 2). Ces activités de labours témoignent que l'espace était autrefois cultivé. Une photo des années 1950 ou 1960 montre que la zone est dénudée d'arbre et accueille un enclos pour vaches (figure 58). Une couche de gravier retrouvé dans le sondage I1-02 atteste que de probables anciens chemins de promenade étaient présents à cet endroit et l'existence de ces anciens chemins est corroborée par la tradition orale locale. Si d'anciennes occupations sont présentes à cet endroit, les labours répétés ont vraisemblablement effacé la visibilité de celles-ci dans les sols.

7.2. INTERPRÉTATION DE LA ZONE 2

L'interprétation de la zone 2 ressemble beaucoup à celle de la zone 1. Aucun artéfact n'est retrouvé à cet endroit et des signes de labours des sols sont visibles dans certains sondages (I3-10 couche 2). Ces labours ont bouleversé les couches de sols naturellement en place (I3-10 couche 3 et 4). Ces activités de labours témoignent que l'espace a autrefois été cultivé, au niveau de l'extrémité nord. La repousse de plantes pionnières comme le sumac vinaigrier vient supporter l'idée qu'une grande portion de la pointe nord de la zone a été laissée abandonnée après la fin des activités agricoles. Des cultures de mûres sont encore présentes au sud.

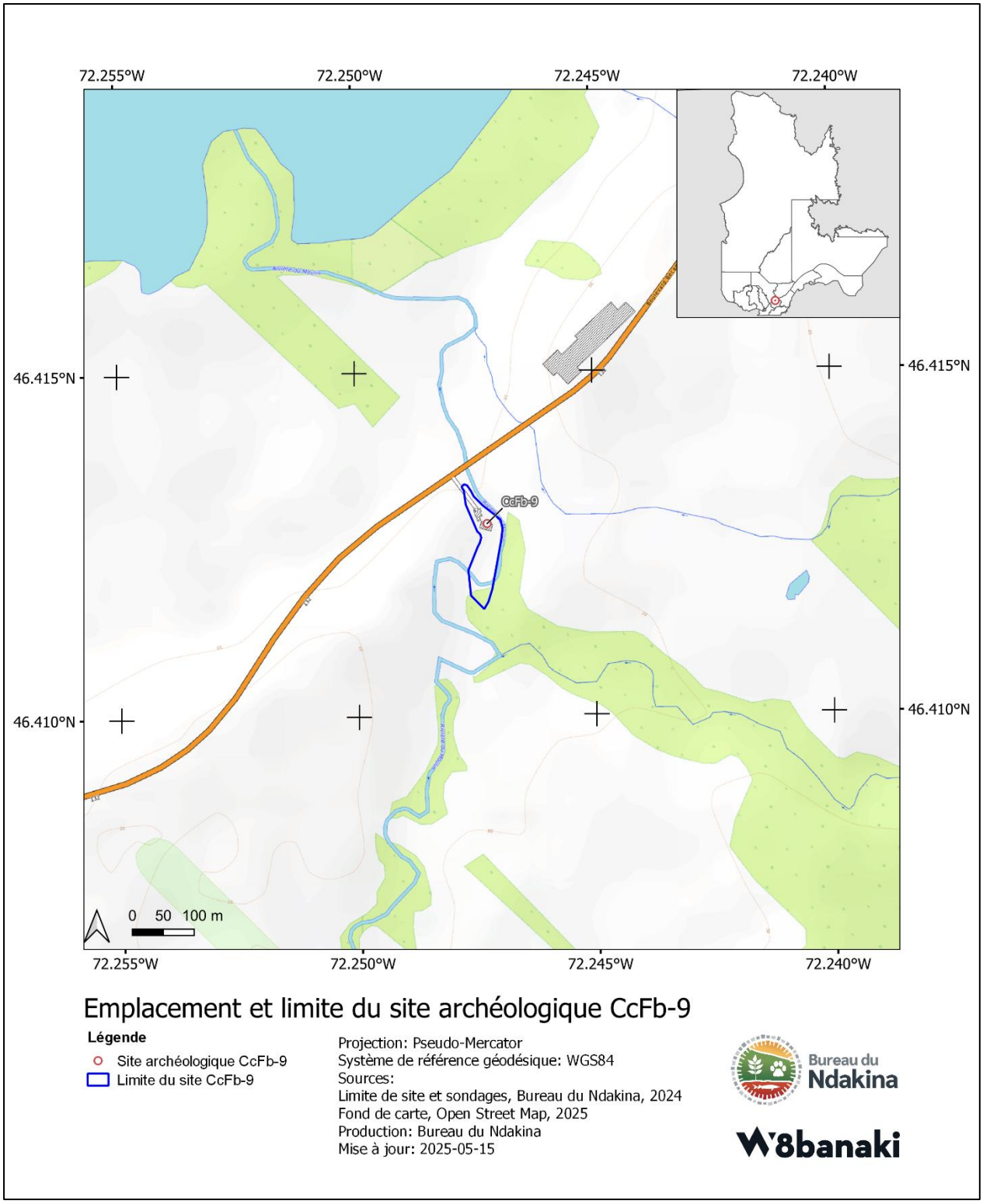


Figure 56 Emplacement et limite du site archéologie CcFb-9

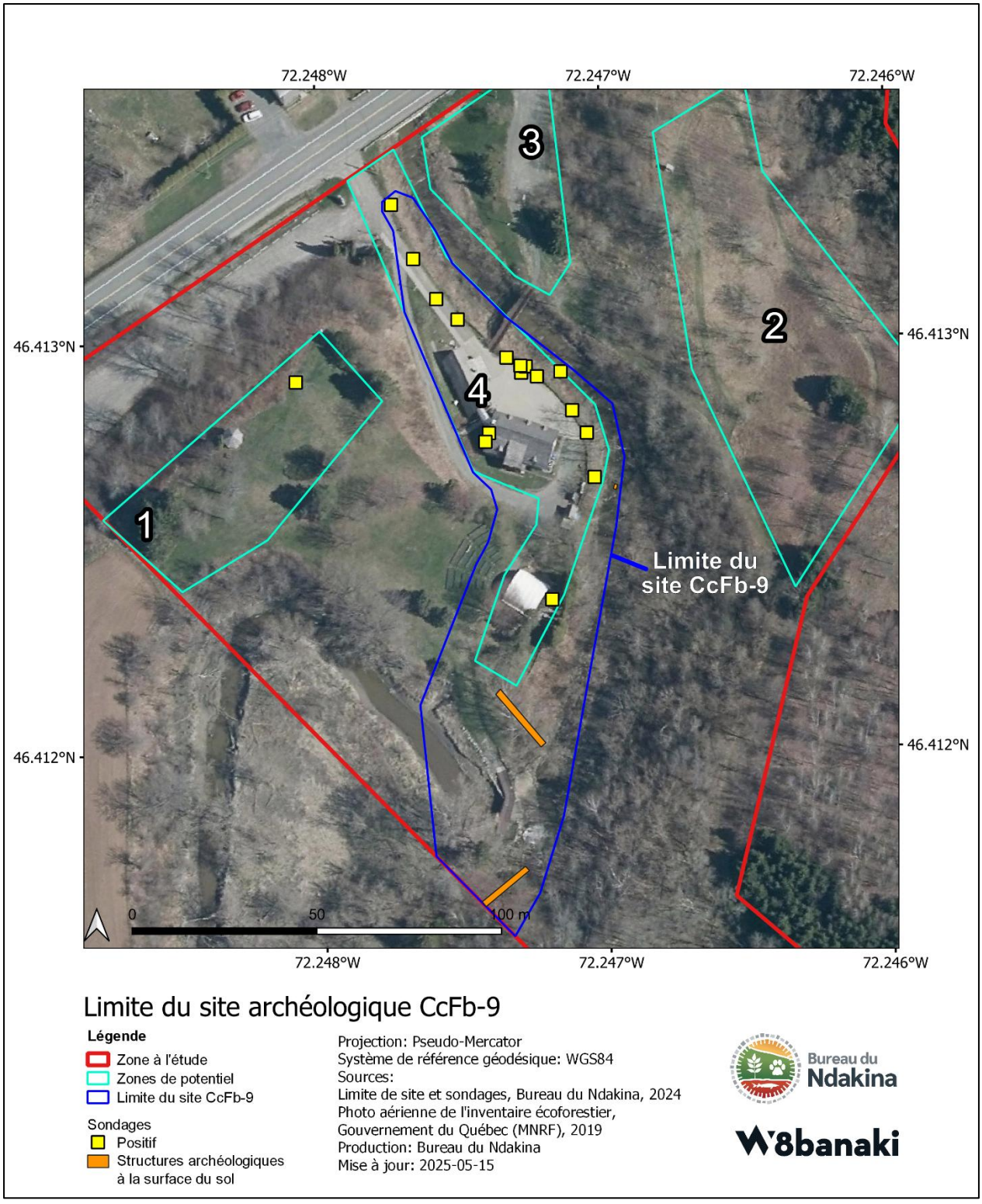


Figure 57 Limite du site CcFb-9

7.3. INTERPRÉTATION DE LA ZONE 3

La zone 3 ne contient pas d'artéfact qui permet de l'associer au site CcFb-9. Le sondage réalisé sur le dessus de la zone, où se trouvent les kiosques, révèle que des travaux d'aménagements paysagers ont été faits pour rehausser la terrasse et l'aplanir. De probables remblais de rehaussement sont identifiés par-dessus le sol naturel (I2-02 couche 1 et 2). Une ancienne photo des années 50 ou 60 illustre que l'endroit accueillait des vaches et était traversé par un chemin de terre descendant (figure 58).



Figure 58 Vue aérienne du Moulin Michel vers les années 1950-60 (archives du Moulin Michel)

7.4. INTERPRÉTATION DE LA ZONE 4

Avant de procéder à l'interprétation des artéfacts et des différentes occupations de la zone 4 au Moulin Michel, il est nécessaire de spécifier d'emblée que pratiquement aucun contexte archéologique n'est en place au site CcFb-9. Un contexte archéologique correspond au milieu dans lequel sont retrouvés les artéfacts. Un dépôt d'artéfact retrouvé dans une couche de sol délimitée est considéré un contexte associable à une période chronologique. Il permet de proposer des interprétations ciblées sur le mode de vie des habitants à cette période. Au Moulin Michel, les couches de sol qui renferment des artéfacts sont perturbées, mélangées ou encore absentes. Ceci fait en sorte qu'il est très difficile d'associer les découvertes à un moment particulier dans l'histoire du moulin et ses occupants. Les interprétations sont ainsi limitées et se doivent d'être conservatrices. Les différentes photographies d'archives que possède l'administration du Moulin Michel illustrent à quel point les sols et contextes de la chaussée et de la place principale du moulin sont perturbés depuis les rénovations de 1985-86 après le classement de l'édifice au registre des bâtiments patrimoniaux (figures 59 et 60).

Les stratigraphies des sondages tests de ces espaces témoignent aussi de ces épisodes d'aménagement. Ils révèlent tous des couches de remblais d'aménagement et de nivellement. Les sols et contextes d'origines sont retirés et remaniés tout autour du moulin et de la chaussée. Une photo prise avant les rénovations montre que les sols d'origines étaient beaucoup plus haut qu'aujourd'hui (figure 61). Ils atteignaient la base des fenêtres du Moulin Michel. À la fin des rénovations majeures, vers 1989, la place principale devant le moulin est beaucoup plus basse et aplanie (figure 62). Ceci signifie que la majorité des contextes autour du moulin qui témoignent des anciens modes de vie sont perturbés ou détruits.



Figure 59 Creusement près des fondations du Moulin Michel (archives du Moulin Michel)



Figure 60 Installations septiques modernes au Moulin Michel (archives du Moulin Michel)



Figure 61 Place principale du Moulin Michel avant les rénovations (archives du Moulin Michel)



Figure 62 Place principale du Moulin Michel après les rénovations (archives du Moulin Michel)

Bien que les contextes ne soient plus en place, les sols ne sont pas stériles d'artéfact. Les artéfacts retrouvés dans cet espace sont associés à du matériel de construction, mais aussi à des objets liés aux anciens occupants du site CcFb-9 principalement au 19^{e} et 20^{e} siècle, soit la famille Grindler, Leboeuf et Alfred Michel.

Certains des sols d'origine qui contient ces artéfacts ont vraisemblablement été réutilisés pour remblayer les lieux et pour de l'aménagement du paysage local. Nous retrouvons ces objets distribués dans certains remblais inventoriés près du moulin, mais plus particulièrement au niveau de la bande de sols et la rupture de pente près de l'espace pavé devant le moulin. La rupture de pente est utilisée comme dépotoir jusqu'à récemment, des fragments d'asphalte sont même répertoriés dans le fond du sondage I2-70 sur la bande de sols. Des morceaux de platebande en ciment au fond du sondage I2-72 dans la rupture de pente indiquent aussi que l'espace est un dépotoir moderne. Il est suspecté que certains sols d'origine de la place principale

ont été déversés dans la rupture de pente et se sont mélangés avec le dépotoir moderne, car des objets du 19e siècle y sont présents. Il est aussi fort possible que l'espace a été utilisé comme dépotoir par les différents occupants du moulin par le passé. Des photographies de 1991 illustre à cet endroit la découverte d'outils en fer et de la meule en pierre aujourd'hui exposée à l'entrée du Moulin Michel (figure 63).

Le chemin vers l'agora et le barrage est hautement perturbé. En effet, les travaux majeurs de modernisation des canalisations souterraines, qui transportent l'eau du barrage vers la turbine du moulin, ont perturbé les sols environnants (figure 64). Les sols locaux sont aussi bouleversés par la construction subséquente de l'agora. Très peu d'artéfacts et contextes subsistent à cet endroit.



Figure 63 Excavation de la meule et d'outils en fer dans la rupture de pente en 1991 (archives du Moulin Michel)



Figure 64 Installation des canalisations modernes en 1989 (archives du Moulin Michel)

Comme illustré dans le tableau 4, les artéfacts récoltés dans la zone 4 témoignent de différentes périodes d'occupations au moulin. Des morceaux de plastique et divers matériaux de construction sont reliés à l'occupation et aux rénovations des lieux depuis le 20e siècle. En excluant les artéfacts liés aux constructions modernes (clou tréfilé, découpé, brique, fragment de verre divers, mortier, etc.), les artéfacts les plus communs retrouvés datent des 19e et 20e siècles et sont associés à la famille Grindler, Leboeuf et Alfred Michel. Ces objets sont liés à des activités de consommation, principalement à la préservation et le service des aliments. Ils correspondent à des fragments de bouteilles et récipients en verre ainsi qu'à des tessons de plat divers en céramiques. Les verres à bouteilles ne sont pas toujours identifiables à une période particulière, mais deux fragments dans la collection sont distinctifs. Un premier retrouvé dans le sondage I2-16 est un goulot de bouteille de couleur verte de type « britannique ou anglo-américain », fabriqué et utilisé entre le 17e et 19e siècle, probablement le 19e siècle comme cette période est la plus représentée dans la collection archéologique. Un second fragment de bouteille présente des traces de fabrication typique d'un soufflage mécanique, une technique de fabrication du verre utilisé depuis la fin du 19e siècle jusqu'à aujourd'hui. Les diverses céramiques en terre cuite fine blanche et jaune retrouvées près du moulin témoignent aussi de l'utilisation de ce type de couvert par les occupants du moulin au 19e siècle. Un fragment de porcelaine fine britannique à l'os, de type « bone china », signale aussi de l'utilisation ponctuelle de porcelaine très fine par les habitants du moulin depuis le 19e siècle, peut-être pour des occasions bien particulières. De plus, quelques fragments de céramiques plus anciennes sont retrouvés dans les contextes mélangés au site CcFb-9. Des morceaux de céramique de type « pearlware » (fabriqué entre l'an 1780 et 1830), « creamware » (1760 et 1820) et en terre cuite locale (1760-1830) sont présents dans la collection. Ils pourraient ainsi être associés aux occupations de la première famille qui se sont occupées du moulin, la famille Lavigne qui occupe les lieux entre 1740 et 1783 jusqu'à l'incendie du moulin. Ces fragments peuvent aussi être associés au premier meunier du nouveau moulin construit après l'incendie, Godefroy Bergevin-Langevin, qui occupe ce poste entre 1783 et 1819, ou encore au premier meunier de la famille Grindler, Joseph Grindler, actif entre 1819 et 1848.

En ce qui concerne les pratiques alimentaires, seuls quelques os d'animaux consommés par les anciens occupants des lieux sont présents dans la collection. La seule espèce formellement identifiée dans la collection est le cochon. D'autres os de mammifères indéterminés et d'oiseaux sont présents, mais les contextes ne permettent pas nécessairement de les associer à des activités de consommations. La pratique de fumer le tabac est aussi représentée par la présence de pipe en terre cuite fine argileuse blanche et des porte-cigarettes. Ce type de porte-cigarette est fabriqué depuis les années 1944, tandis que les pipes en terre cuite fine argileuse blanche sont fabriquées depuis la fin du 15e siècle. Cependant ce tuyau de pipe date probablement plus du 19e ou du début du 20e siècle au site de la rivière du moulin.

Un seul objet lié aux activités de moulage propre au moulin est identifié dans la collection. Il s'agit d'un fragment de pierre à meule (figure 39). Les pierres à meule, appelée des carreaux, sont des pierres meulières et du silex qui sont importés depuis l'Europe sous la forme de petits blocs, car il est plus facile de les transporter par bateau ainsi (Archéotec inc, et ministère de la Culture 2010). La meule est construite en assemblant ces différents blocs de pierre. Ils sont ensuite taillés individuellement au moulin et assemblés (Archéotec inc, et ministère de la Culture des communications et de la condition féminine 2010). La taille initiale des carreaux pour assembler la meule entraine la création de larges fragments comme celui retrouvé dans le sondage I3-15 au Moulin Michel. Il est cependant particulier d'avoir retrouvé qu'un seul artéfact lié à une activité si récurrente au moulin. En effet, la taille de carreaux et le rhabillage régulier de la meule produisent plusieurs éclats de pierre que l'on retrouve généralement en bonne quantité sur les sites archéologiques de moulin au Québec (Archéotec inc, et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine 2010). L'absence générale de trace de cette activité au site CcFb-9 signale que plusieurs couches archéologiques sont perdues durant les travaux ou que les meuniers passés se débarrassaient de ces déchets à des endroits non découverts durant l'inventaire. Il est vraisemblable que le dépotoir de la rupture de pente vers la rivière est l'un de ces endroits. Le débit de l'eau a probablement nettoyé et emporté la majorité des déchets qui y ont été rejetés. Finalement, un objet associé aux vêtements passés est retrouvé, il s'agit d'un bouton en cuivre moulé (figure 40). Ce type de bouton est fabriqué entre 1837 et 1865, il est ainsi possible de l'associer aux occupants de la famille Grindler au 19^{e} siècle.

Il est nécessaire de rappeler que les objets décrient ici et les autres retrouvés dans la zone 4 (tableau 4) proviennent de contextes mélangés. Il devient difficile de les relier précisément à une période ou une famille dans l'histoire du moulin. Il est donc imprudent de proposer des interprétations précises sur les modes de vie des différentes familles au moulin mis à part les quelques généralisations décrites ci-haut.

7.5. INTERPRÉTATION DES STRUCTURES DE MAÇONNERIE

7.5.1. Le mur droit et le mur gauche

Les murs découverts de chaque côté de la rivière semblent contemporains et sont construits de la même manière. Leur base est en maçonnerie sèche et le dessus est en pierres liées par un mortier. Le mur droit n'est représenté que par une base de maçonnerie sèche, mais les taches de mortier et les fragments de mortier encore visibles sur le dessus du mur suggèrent fortement que celui-ci comportait un second étage similaire au mur gauche. Cette portion supérieure du mur droit a été volontairement retirée à un moment, la destruction est trop nette pour être naturelle. De plus, les pierres retirées ne sont pas visibles à proximité du mur droit, il est possible qu'elles aient été réutilisées pour réaliser d'autres constructions.

En considérant ces murs contemporains et leur disposition opposée de part et d'autre de la rivière, ces murs devaient remplir une fonction commune : la délimitation et le maintien d'un bassin de rétention de l'eau de la rivière pour faire fonctionner le moulin. L'altitude de ce bassin est surélevée par rapport au moulin, ce qui permet l'utilisation de la gravité pour alimenter en eau les mécanismes du moulin (roue ou turbine) et faire tourner la meule. Ces murs ne sont pas à proximité directe de l'eau, ils sont disposés entre 15 et 20 mètres de distance du bassin actuel, mais ceci n'a pas nécessairement toujours été le cas. Les sources historiques mentionnent régulièrement que la rivière est très sédimenteuse et ces murs ont participé à la retenue d'une quantité importante de sédiments depuis leur construction. La distance des murs par rapport au bassin actuel illustre probablement cette accumulation dans le temps. Les sédiments retenus par le mur gauche ont été aménagés, ils servent aujourd'hui de chemin pour traverser le barrage.

Mais à quand remonte la construction de ces murs de pierre ? Ils prédatent nécessairement la réfection du barrage en 1988. Le mur gauche est visible sur des photos de 1989 et des photos antérieures. Elles illustrent la participation du mur à la retenue des sédiments du bassin d'eau (figure 65). De plus, des arbres qui poussent entre les pierres du mur sont visibles sur ces photos, ce qui signale que les murs sont déjà anciens à cette époque.



Figure 65 Le mur gauche en 1989 (archives du Moulin Michel)

Deux hypothèses sont explorées pour expliquer l'origine de ces murs. Une première propose une construction initiale des murs au 19e siècle et la seconde, plus conservatrice, attribue une construction initiale des murs au 20e siècle. La première hypothèse propose que ces murs soient premièrement construits au 19e siècle et participent aux processus de barrage pour faire fonctionner la roue du moulin. Un plan de 1872 ou 1875 illustre qu'un barrage est présent à cette époque à cet endroit et permet la création d'un bassin de retenue d'eau (figure 66). L'eau est alors acheminée au moulin par une dalle aérienne en bois. Ces murs

sont ensuite réutilisés, après l'installation du nouveau système à turbine en 1907, pour le maintien du bassin. Les infrastructures visibles sur le plan de 1872-75 permettraient d'associer minimalement les murs à cette époque. Peut-être que les deux techniques de fabrication du mur reflètent deux épisodes distincts de construction. Cependant, il n'est pas possible d'investiguer plus précisément cette remarque, car aucune donnée n'est retrouvée sur les épisodes de construction des deux parties du barrage.

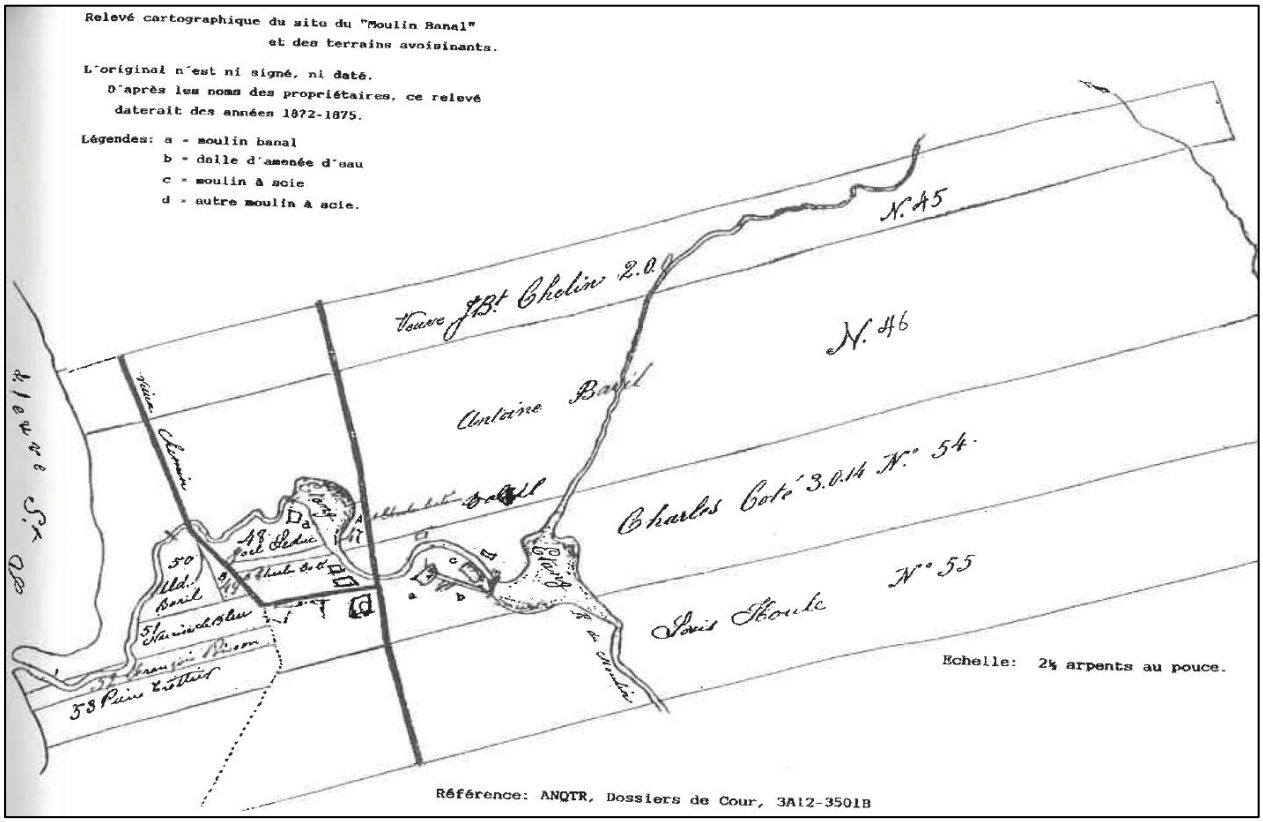


Figure 66 Plan de 1872-75 qui illustre les installations au Moulin Michel avant l'installation du système de turbine (aggrandit de Turcotte 2015)

La seconde hypothèse sur l'origine des murs est plus conservatrice et propose que ceux-ci ne soient construits qu'au tournant du 20e siècle, possiblement en 1907, lors du changement de système d'alimentation en eau du moulin. Le moulin se modernise à cette époque et passe d'un système de roue interne, avec dalle en bois aérienne, à un système de turbine souterraine alimentée par une canalisation en bois souterraine qui relie le bassin au moulin (Turcotte 2015). Ce nouveau système demande des travaux d'aménagements majeurs du bassin et du barrage afin d'accommoder celui-ci. Il est tout à fait envisageable que les murs aient été initialement construits pour la nouvelle turbine. La photographie de 1989 (figure 65) révèle que les arbres qui poussent à travers le mur gauche ne sont pas particulièrement vieux, ceci suggère que le mur ne devait pas être extrêmement âgé en 1989. La construction des murs au début du 20e siècle, ainsi que l'abandon graduel de l'entretien des structures depuis plus de 80 ans, permet la pousse d'arbres

tels que ceux observés dans la photo. Des photos d'archive qui concernent la portion du barrage qui est en contact avec l'eau montrent que le barrage est très délabré avant sa réfection en 1988 (figure 67). Il est proposé que celui-ci date lui aussi du passage au système à turbine du moulin vers 1907, ou bien, qu'il soit plus récent que les murs de maçonnerie. En effet, les murs de maçonnerie ne sont pas directement connectés au barrage en contact avec l'eau ni construit de la même manière que celui-ci. Selon les photos du barrage délabré, la portion en contact avec l'eau est construite selon un système de coffrage dans lequel sont coulés des roches rondes et un liant de mortier.

Malheureusement, les sources historiques découvertes à présent sur l'histoire du Moulin Michel ne discutent pas du barrage. Très peu d'information est disponible sur celui-ci et il est difficile de proposer des hypothèses plus précises sur les murs découverts. Les deux hypothèses sont valides en l'absence de données supplémentaires qui permettraient d'éclairer la question de l'origine des murs. Peut-être qu'une meilleure réponse peut être obtenue en se tournant vers la tradition orale locale sur l'origine du bassin. Pour l'instant, la seconde hypothèse plus conservatrice semble à privilégier et propose que l'origine des murs soit liée au premier système à turbine qui est installé au tournant du 20^{e} siècle, probablement en 1907.



Figure 67 Le barrage avant sa réfection en 1988 (archives du Moulin Michel)

7.5.2. Bloc de maçonnerie

Le bloc de maçonnerie découvert dans la zone 4 semble coffré et bâti sur place. Sa base épouse la forme de la rupture de pente et des traces de coffrage sont visibles sur les faces extérieures. Les tiges en métal qui y dépasse pourraient être une cage interne qui maintient les blocs ensemble en plus du mortier. Sa construction est possiblement contemporaine ou postérieure au barrage avant sa réfection en 1988 (figure 67). Les méthodes de fabrication semblent similaires, un coffrage qui contient des pierres rondes liées par un mortier.

L'utilisation de tige en métal interne aux structures coffrées ne commence qu'au début du 20e siècle. Il est alors possible de penser que la construction date minimalement du 20e siècle. Ce bloc peut avoir servi de base de pont pour accéder à l'autre rivage de la rivière, ou pour supporter tout autre appareil de traverse. Le pont actuel face au Moulin Michel n'est en place que depuis 1994.

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Pour cette première intervention archéologique au Moulin Michel de Gentilly, 57 sondages sont effectués au niveau des quatre zones de potentiel. Ils révèlent du matériel archéologique principalement associé aux occupations du moulin aux 19e et 20e siècles. Trois structures de maçonnerie visibles en surface sont documentées, deux larges murs et un bloc, situés près de la rivière du moulin. Ces découvertes permettent de déclarer l'endroit comme un site archéologique, le site de la rivière du moulin. Le code Borden CcFb-9 est attribué à ce site. Les différents épisodes de perturbations des sols au Moulin Michel depuis 1985 (réfection du moulin, la pose des tuyaux de canalisation pour la turbine, etc.) ont hautement altéré la préservation du site CcFb-9. Plusieurs espaces du site sont considérés détruits ou fortement altérés et d'autres présentent encore de l'intérêt (figure 68). La rupture de pente vers la rivière adjacente à la chaussée et la place principale du Moulin Michel, ainsi que les structures de maçonnerie, sont les seuls secteurs du site archéologique qui présentent de l'intérêt aujourd'hui. Bien que les artéfacts retrouvés se situent en contexte de dépotoirs historiques et modernes, ce qui limite leur potentiel d'interprétation, ce n'est qu'à ces emplacements que l'on retrouve des objets et structures historiques préservés qui sont associés aux anciens occupants du site.

Les secteurs riverains d'intérêt devraient être la cible d'un inventaire ciblé avant tout travail qui touche la bande riveraine. Ces travaux peuvent révéler différents artéfacts en lien avec les occupations du 18e et 19e siècle au moulin. Comme ils correspondent à des dépotoirs historiques, modernes et à des contextes bouleversés, des fouilles archéologiques ne sont pas recommandées. En ce qui concerne la préservation des murs de maçonnerie, le mur droit en maçonnerie sèche semble très stable. Le mur gauche semble se dégrader lentement et il est recommandé de le faire évaluer par une entité experte afin de procéder à la solidification des pierres en place et du mortier. La partie supérieure du mur construit de pierre et mortier semble être la portion qui se dégrade le plus, la base du mur en maçonnerie sèche est plus stable. Le mur gauche participe encore d'une certaine manière au soutien des sédiments du chemin qui mène au barrage, ainsi qu'à la délimitation du bassin qui alimente le moulin en eau. Il est important de réfléchir à des techniques de consolidation future afin de préserver et de solidifier les portions restantes. Les arbres et racines qui poussent à travers les murs ne devraient pas être retirés pour l'instant, car ils contribuent au maintien d'une certaine cohésion des murs et des sédiments qui les entourent. Il est important de limiter les activités majeures de paysagement autour des deux murs afin de ne pas les compromettre davantage.



Figure 68 État archéologique du site CcFb-9

Il est également recommandé de poursuivre l'interprétation des structures de murs de maçonnerie par la réalisation d'entrevues avec les habitants de Gentilly. Mis à part quelques photos, aucune autre source qui concerne les différents barrages au Moulin Michel n'a été retrouvée. Il serait pertinent de questionner la population locale sur l'origine de ces murs afin d'éclaircir les interrogations qui entourent leur construction. Il est aussi recommandé de numériser les photos d'archives présentes au Moulin qui révèlent des détails sur les épisodes de rénovation au Moulin Michel et les activités réalisées au 20e siècle.

Le site archéologique de la rivière du moulin, le site CcFc-9, possède un potentiel de recherche archéologique faible, mais la valeur du site est élevée, particulièrement au niveau muséal. Les contextes archéologiques reliés aux anciennes occupations historiques sont pour la majorité détruits et se remarquent uniquement dans le dépotoir riverain. L'importance archéologique pour la documentation scientifique des modes de vie des meuniers en région éloignée est donc faible, mis à part au niveau des structures de maçonnerie qui permettent de documenter des techniques d'ingénierie passées. La valeur de ce site archéologique est plutôt située en sa localisation et son accessibilité. En effet, le Moulin Michel possède aujourd'hui une vocation muséale locale importante pour la région de Bécancour. Il est accessible, ouvert au public et a la capacité d'accueillir des expositions. Les artéfacts mis au jour par cet inventaire archéologique, ainsi que ceux encore contenus dans la rupture de pente, peuvent ainsi être mis en valeur au moulin et permettre aux visiteurs un accès à l'histoire de Gentilly et de Bécancour. Les structures de maçonnerie visible en surface peuvent être mises en valeur et utilisées comme outils de transmission de l'histoire locale et l'histoire des moulins au Québec, par l'entremise de visites commentées. Le site archéologique CcFc-9 et le Moulin Michel, sont donc des plateformes importantes pour rendre accessible le patrimoine historique local.

BIBLIOGRAPHIE

American Friends Service Committee. 1989. The Wabanakis of Maine and the Maritimes: A Resource Book about Penobscot, Passamaquoddy, Maliseet, Micmac and Abenaki Indians - with Lesson Plans for Grades 4 through 8. Trade pbk edition. Maine Indian Publishing.

« Aperçu historique : Gentilly ». s. d. Patrimoine Bécancour (blog). https://patrimoinebecancour.com/uploads/apercu-historique-gentilly.pdf.

Archéotec inc, et ministère de la culture des communications et de la condition féminine. 2010. Patrimoine archéologique des moulins du Québec étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Montréal.

Arkéos inc. 2012. « Reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et Gentilly-2. Inventaire archéologique ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Bécancour: Hydro-Québec.

Atalay, Sonya. 2012. Community-Based Archaeology: Research With, By, and for Indigenous and Local Communities. Univ of California Press.

Atalay, Sonya, Lee Rains Clauss, Randall H. McGuire, et John R. Welch. 2016. Transforming Archaeology: Activist Practices and Prospects. Routledge.

Blair, Susan, et Karen Perley. 2003. Wolastoqiyik Ajemseg: The People of the Beautiful River at Jemseg. Fredericton, N.B.: New Brunswick Culture and Sport Secretariat, Heritage Branch, Archaeological Services.

Bouchette, Joseph. 1832. Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada. Londres: Longman, Rees, Orme, Brown, Green, and Longman.

Bourque, Bruce J. 1989. « Ethnicity on the Maritime Peninsula, 1600-1759 ». Ethnohistory 36 (3): 257-84. https://doi.org/10.2307/482674.

Bousquet, Marie-Pierre. 1999. « Sites Ancestraux et Territoire Chez Les Amérindiens Du Québec ». https://www.academia.edu/1270697/Sites_ancestraux_et_territoire_chez_les_Am%C3%A9rindiens_du_Qu%C3%A9bec.

Brasser, Ted J. 1975. A Basketful of Indian Culture Change. Mercures. Ottawa: Musée national de l'Homme.

Bruchac, Margaret, Siobhan Hart, et H. Martin Wobst. 2010. Indigenous Archaeologies: A Reader on Decolonization. Routledge.

Calloway, Colin G. 1990. The Abenakis of Vermont, 1600-1800: War, Migration, and the Survival of an Indian People. Norman: University of Oklahoma Press.

Cerane. 1990. « Bécancour chemin Nicolas-Perrot, réaménagement inventaire archéologique ». Archéologie. Bécancour.

———. 1991. « Bécancour. Chemin Nicolas-Perrot. Réaménagement, Surveillance archéologique ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Bécancour: Ville de Bécancour.

Chapdelaine, Claude, éd. 1985. Des éléphants, des caribous … et des hommes. La période paléoindienne. Vol. 15. 1-2. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Charland, Philippe. 2005. « Définition et reconstitution de l'espace territorial du Nord-Est amériquain : la reconstruction de la carte du W8banaki par la toponymie abénakise au Québec Aln8baïwi Kdakina - Notre monde à la manière abénakise ». Thèse de doctorat, Montréal: Université McGill. http://digitool.library.mcgill.ca/R/?func=dbin-jump-full&object_id=85138&local_base=GEN01-MCG02.

Charland, Thomas-M. 1964. Les Abénakis d'Odanak. Montréal: Éditions du Lévrier.

Day, Gordon M. 1981. « Abenaki Place-Names in the Champlain Valley ». International Journal of American Linguistics 47 (2): 143-71.

Dubois, Louis. 1935. Histoire de la paroisse de Gentilly. Québec. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2561502?docref=YQxQNGOmekFjgAiMDqxgzA.

Dubois, Lucien. 1935. Histoire de la paroisse de Gentilly. Édité par s.n. Québec (Province). https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2561502.

Godbout, Pierre-Marc. 2013. « Géologie du quaternaire et hydrostratigraphie des dépôts meubles du bassin versant de la rivière Bécancour et des zones avoisinantes, Québec ». Mémoire de maîtrise, Montréal: Université du Québec à Montréal. https://archipel.uqam.ca/5603/.

Goudreau, Serge. 2011. « Les Abénaquis sur la Chaudière (Beauce) ». Mémoires de la Société généalogique canadienne-française 62 (4): 273-91.

Graillon, Éric. 1997. « Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer ». Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Holland, Frederick. 1792. « Plan de la rive sud du fleuve Saint-Laurent entre la seigneurie de Cournoyer à l'arrière-fief Saint-Nicolas ».

Hrynick, Gabriel M., Matthew Betts, et David W. Black. 2012. « A Late Maritime Woodland Period Dwelling Feature from Nova Scotia's South Shore: Evidence for Patterned Use of Domestic Space ». Archaeology of Eastern North America 40:1-25.

Ingold, Tim. 2000. The perception of the environment: essays on livelihood, dwelling and skill. Routledge. London.

Lahaise, Robert. 2006. Nouvelle-France - English colonies. Québec: Éditions Septentrion.

Langlois, Pascale. 2024. Directrice adjointe du Moulin Michel.

Legendre, Jean-Baptiste. 1834. « Plan figuratif de la paroisse et de la seigneurie de Gentilly ».

Lozier, Jean-François. 2018. Flesh Reborn. The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century. Montréal & Kingston: McGill-Queen's University Press. https://www.mqup.ca/flesh-reborn-products-9780773553446.php.

MacDonnell, James. 1792. « Plan of a survey of the South side of the St. Lawrence River from Chaudière to Bécancour taken on the ice in the months of March and April 1792 ».

Marchand, Mario. 2012. « La représentation sociale de l'espace traditionnel des autochtones par rapport à celle du territoire des allochtones : l'exemple de la forêt mauricienne, 1534-1934 ». Cahiers de géographie du Québec 56 (159): 567-82. https://doi.org/10.7202/1015307ar.

Maurault, Joseph A. 1866. Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours. Sorel: L'Atelier typographique de la « Gazette de Sorel ».

McGuire, Randall H. 2008. Archaeology as Political Action. California Series in Public Anthropology. Californie. https://www.ucpress.edu/book/9780520254916/archaeology-as-political-action.

MELCCFP. 2024. « Bassins hydrographiques multiéchelles du Québec - Données Québec ». 2024. https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/bassins-hydrographiques-multi-echelles-du-quebec.

Morin, Maxime. 2018. « Devenir "missionnaire des Sauvages" : Origines, formation et entrée en fonction des sujets dans les missions amérindiennes du Canada et de l'Acadie (1700-1763) ». Thèse de doctorat, Québec: Université Laval.

Panneau d'interprétation du Moulin Michel. s.d. « Section de canalisation d'eau, le grain… du bois ». Consulté au Moulin Michel en 2024

Patrimoine Bécancour. 1910. « Moulin en 1910 ». Patrimoine Bécancour. 1910. http://patrimoinebecancour.com/repertoire-d-images-numeriques?id=528.

———. 1995. « Attraits patrimoniaux: Secteur Gentilly ». http://patrimoinebecancour.com/attraits-patrimoniaux.

Picard, Philippe. 1987. « Étude de potentiel archéologique des rives de la rivière du Sud (Du Rocher de la Chapelle à St-François en vue de leur mise en valeur et exploitation patrimoniales ».

Piché-Nadeau, Katherine. 2012. « La présence amérindienne sur la Côte-du-Sud aux XVIIe-XVIIIe siècles à partir des registres paroissiaux ». Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.

Pintal, Jean-Yves. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». Recherches Amérindiennes au Québec 32 (3): 41-54.

Redman, C L. 1999. Human Impacts on Ancient Environnements. University of Arizona Press, Tucson.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec. 2007. « Moulin Michel ». 2007. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92525&type=bien.

Ribes, René. 1964. « Cahier de fouilles 1964 ». Archéologie. MAC, ms, 6p.

Roy, Pierre-Georges. 1927. Inventaire des concessions en fief et seigneurie [...]. Édité par L'Eclaireur. Beauceville. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2431908.

SGDOT. 1962. « photo_19620519_N46415W072251 ».

Smith, Claire, et H. Martin Wobst. 2004. Indigenous Archaeologies: Decolonising Theory and Practice. Routledge.

Smith, Linda Tuhiwai. 2013. Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples. Zed Books Ltd.

St-Germain, Claire, et Michelle Courtemanche. 2020. « Il y a 10 000 ans, des histoires de chasse et de pêche au site paléoindien Kruger 2 ». In Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton, édité par Claude Chapdelaine et Éric Graillon. Vol. 39. Paléo-Québec. https://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/produit/kruger-2-un-site-du-paleoindien-recent-a-brompton/.

Taché, Karine, et Adrian L. Burke. 2011. « Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ». FQRSC.

Tremblay, Roland. 2006. Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs. Montréal: Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal et Les Éditions de l'Homme.

Treyvaud, Geneviève, et Roxane Lévesque. 2016. « W8linaktekw : La rivière abénakise ». Archéologie. Musée des Abénakis.

———. 2018. « Interventions archéologiques sur les sites CaFe-7 (Odanak) et CcFc-3 (Bécancour) ». Archéologie. Musée des Abénakis.

Treyvaud, Geneviève, et Michel Plourde. 2017. Les Abénakis d'Odanak, un voyage archéologique. Odanak: Musée des Abénakis.

Turcotte, Gentil. 2015. Histoire du Moulin Michel de Gentilly et de ses meuniers. Société des Amis du Moulin Michel Inc.

Turner, Sam. 2011. « Paysages et relations : archéologie, géographie, archéogéographie ». Études rurales, nº 188, 143-54.

Watkins, Joe. 2000. Indigenous Archeology Indian values and scientific practice. Oxford: Alta Mira Press.

ANNEXES

1- Glossaires et lexiques des termes w8banaki et termes archéologiques
2- Catalogue Excel des artéfacts et description des sols.
3- Photographies de terrain et d’artéfact
4- Notes de terrains

Glossaire des termes W8banaki

Ce glossaire présente les toponymes en langue aln8ba8dwaw8gan les plus courants et qui se retrouvent de manière fréquente dans les textes et rapports produit par le Bureau du Ndakina de W8banaki. Certains de ces termes ont été uniformisés pour faciliter notre compréhension moderne des éléments du paysage. Par exemple, il est fréquent qu'une rivière possède plusieurs noms en aln8ba8dwaw8gan en fonction du secteur où on se trouve. Afin de faciliter la compréhension des textes et pour nous accorder à l'usage courant du français où les rivières possèdent un nom unique, nous leur avons attribué, de manière consultative, un nom unique. Toutefois, les autres termes pour les désigner existent toujours et possèdent autant de valeur que le terme choisi.

8kawbagak : Grand lac Saint-François

Akigwitegw : Rivière Etchemin

Aln8ba/Aln8bak : humain (en parlant de soi-même pour les membres de la Nation W8banaki)

Alsig8ntegw : rivière Saint-François

Amoscongen : Rivière Androscoggin

Kchitegw : Fleuve Saint-Laurent

Kik8ntegw : Rivière Chaudière

Kinebagw : Rivière Kennebec

Koategw : Rivière Coaticook

Kweniteg : Fleuve Connecticut

Mamlhawbagw : lac Memphrémagog

Masawibi : lac Massawippi

Masesoliantegw : rivière Richelieu

Masipskwebi : Baie Missisquoi

Namagw : lac Magog

Namagwk8ntegw : Lac Mégantic

Namasak : Rivière Gentilly

Nebesek/Atali sawtegwak : lac Saint-Pierre

Pana8bskategw/Pnapskw : Fleuve Penobscot

Pidiganitegw : Rivière Nicolet

Pitawbagw : lac Champlain

Pskasewantegw/Pskusewantegw : Rivière Magog

W8banaki : La nation "abénakise"

W8banaki : Conseil tribal apolitique qui travaille pour et en partenariat avec les conseils de bande de Wôlinak et d'Odanak, anciennement connu sous le nom du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Wabanaki ou W8banaki : La confédération qui inclut les Nations Wolastoqiyik, Mi'kmaq, Penobscot, Passamaquoddy, Abénakis

W8linaktegw : Rivière Bécancour

Wazwategw/Masipskwisibo : Rivière Missisquoi

Wigw8magw8tegw : Rivière Yamaska

Wlastegw : Fleuve Saint-Jean

Lexique de termes techniques archéologique

AA : Avant aujourd'hui; par convention internationale, une date « avant aujourd'hui » doit être comprise comme « avant 1950 ».

Aire d'étude : grand territoire de référence pour la recherche documentaire et/ou l'étude de potentiel. Par exemple : le territoire entier de la SPIPB ou le territoire du lac Saint-Pierre pour le PPO

Zone d'intervention : lieu où se tient l'intervention archéologique. La zone est définie précisément et fait l'objet d'un permis de recherche archéologique émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Secteurs : secteurs d'intérêts délimités à l'intérieur de la zone d'intervention. Les secteurs sont définis en fonction des besoins, de l'environnement et de l'ampleur de la zone d'intervention.

Zone de potentiel : zone définie pour laquelle un potentiel archéologique est identifié. Ce potentiel peut être identifié sur la base d'un facteur ou d'une combinaison de facteurs : tradition orale, sources historiques, environnement, recherches archéologiques passées, etc. La zone de potentiel est généralement qualifiée en fonction de la nature de son potentiel (ex. : élevé ou moyen). Cette zone est confirmée à la suite d'une inspection visuelle.

Sondages : excavations manuelles carrées de 30 cm sur 30 cm ou 50 cm sur 50 cm d'une profondeur variable. La disposition et la profondeur de ces excavations dépendent des conditions du terrain et du projet. Les sondages sont réalisés dans le cadre d'inventaires archéologiques.

Sondages tests : sondages de taille plus importante, documentés en détail afin de renseigner la stratigraphie d'un secteur ou de la zone d'intervention. Les sondages tests sont réalisés dans le cadre d'inventaires archéologiques. Un minimum de 1 sondage test est réalisé par zone d'intervention.

Unité de fouille/Opérations : une surface définie et délimitée fouillée à l'intérieur d'une zone d'intervention. Généralement de forme carrée ou rectangulaire (dans le cas d'une tranchée). Les unités de fouilles ou opérations sont réalisées dans le cadre d'une fouille archéologique.

Niveau : une portion de sol qu'on distingue des autres sur une base arbitraire, souvent la profondeur par rapport à la surface du sol. Par exemple, une unité de fouille peut contenir les niveaux 0 à 10 cm, 10 à 20 cm, etc.

Couche : une couche qui se distingue de façon perceptible des couches adjacentes, soit par un changement de couleur, un changement de compacité, un changement de granulométrie ou une combinaison de ces facteurs.

Inspection visuelle : visite de terrain où l'état des lieux, la morphologie, la présence de structures modernes, l'environnement, etc. sont observés. Cette étape permet d'évaluer si la zone possède un potentiel archéologique ou un intérêt pour des recherches futures.

Inventaire archéologique : réalisation de sondages manuels de manière systématique ou aléatoire dans une zone d'intervention ou une zone de potentiel.

Fouille archéologique : intervention archéologique constituée d'une excavation manuelle d'une grande superficie afin de documenter en partie ou en entier un site archéologique connu.

Surveillance archéologique : surveillance d'une excavation mécanique par un archéologue dans le but de localiser des vestiges archéologiques et historiques.

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

Agrandissement de l'Hôpital de La Malbaie

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES SUR LE SITE CJEM-2 (2024)





Artefactuel

2025

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Société québécoise des infrastructures

Directeur de projets	François Lavallée

Artefactuel

Archéologue, chargé de projet, rédaction	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Archéologues, responsable d'intervention (op. 3)	Laurence Ferland
Adjointe-archéologue (op. 3)	Clotilde Roger
Analyse de la culture matérielle	Rachel Archambault
Adjointe administrative	Chantale Bouchard

CFG Construction

Directeur de projet	Franky Glode
Surintendant	Ghislain Gravel

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat pour services professionnels octroyé par la Société québécoise des infrastructures.

Artefactuel
22, Richard
Cap Santé (Québec) G0A 1L0
Tél. : (418) 999-0138
Courriel : info@artefactuel.ca
Site web : www.artefactuel.ca

Photo page couverture : Vue générale des excavations dans 4A (à gauche : ARTE1-P5070144) et fouilles en cours dans 3A (à droite : ARTE2-30).

RÉSUMÉ

En prévision de l'agrandissement de l'Hôpital de La Malbaie, la Société québécoise des infrastructures devait procéder à la démolition de trois bâtiments et à des excavations extensives au nord-est des bâtiments actuels. À la suite d'un inventaire archéologique réalisé en 2022 sur les terrains visés par le projet, une supervision archéologique des travaux d'excavation avait été recommandée pour un secteur. Cette recommandation découlait de la découverte de vestiges et de couches archéologiques qui avaient été associés à l'occupation des dépendances de l'ancien couvent des Sœurs de la Charité qui auraient été détruites dans le premier quart du XX^{e} siècle. Afin d'éviter les délais que d'éventuelles découvertes auraient pu occasionner, la SQI a décidé de procéder aux excavations de masse sous supervision archéologique du secteur en question avant que les travaux de construction ne soient proprement entrepris.

Les excavations ont révélé que l'ensemble de la zone à superviser était constitué de remblais recouvrant une vaste zone de rejets de déchets. Quelque part entre 1934 et 1944, on aurait excavé presque jusqu'au roc pour jeter des débris de démolition et des déchets provenant probablement de l'occupation antérieure du secteur. Les vestiges découverts lors de l'inventaire de 2022 ont été relocalisés, mais l'intervention n'a pas permis d'en apprendre beaucoup plus à leur sujet. L'absence de couche d'occupation et de contexte archéologique a nui à leur interprétation. Tout au plus peut-on vraisemblablement les associer aux dépendances visibles sur les plans d'assurance du début du XX^{e} siècle. Les excavations ont également mené à la découverte d'un nouveau vestige qui fut fouillé en partie. Les résultats furent quelque peu décevants. Les seules traces d'occupation observées sont associées au vide sanitaire du bâtiment, qui a été bouleversé par l'aménagement d'un drain en bois. La démolition du bâtiment et les aménagements subséquents ont oblitéré une bonne partie des données archéologiques qu'il aurait pu révéler. Un informateur local nous a suggéré qu'il s'agirait de l'habitation d'un employé du couvent affecté aux travaux d'entretien. La maison aurait été construite un peu avant 1913, et démolie avant 1944.

À ces interventions se sont ajoutés deux constats de découverte fortuite lors de travaux par l'entrepreneur subséquents à l'intervention archéologique.

L'excavation de la zone de surveillance archéologique jusqu'au roc a permis de lever la contrainte archéologique de ce secteur. Les résultats de la fouille du nouveau vestige démontrent que sa valeur patrimoniale résiduelle est très faible et que peu de données archéologiques subsistent. Aucune intervention supplémentaire n'est donc recommandée. Une fouille manuelle dans le secteur d'un des constats archéologiques est recommandée si des travaux doivent s'y dérouler. Finalement, des modifications aux limites du site CjEm-2 sont suggérées.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i
Résumé. ii

1. INTRODUCTION 1

2. HISTORIQUE 3

2.2. Historique de l'occupation 3
2.1 Paléoenvironnement et période préhistorique 3
2.2. Occupation eurocanadienne 4
2.2 Recherches antérieures 8

3. MÉTHODOLOGIE 10

3.1. Durée des travaux et équipe 10
3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention 10
3.3. Système de référence 11
3.4. Méthodes de terrain 14
3.5. Méthodes de laboratoire 14

4. RÉSULTATS 15

4.1. Stratigraphie générale 15
4.2. Les vestiges 1C100 et 1M150 21
4.3. Sous-opération 2D et opération 3 28
4.4. Découvertes fortuites (opération 4) 39

5. CONCLUSION 44

5**.1. Recommandations** 45
5.2. Valeurs archéologiques 47

6. BIBLIOGRAPHIE 49

6**.1. Documents d'archives** 49
6.2. Rapports et études 49

ANNEXES

Annexe 1 Fiche de site 51
Annexe 2 Inventaire des artefacts 73
Annexe 3 Catalogue des photographies 40

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site archéologique CjEm-2 2
Figure 2. Limites du site archéologique CjEm-2, tel que proposées par Truelle et cie (2023), sur photographie aérienne 2
Figure 3. Plan de la concession à John Nairne en 1764 5
Figure 4. Extrait du plan d'assurance-incendie de La Malbaie en 1896 6
Figure 5. Vue de l'église et du couvent de La Malbaie depuis la rive ouest de la rivière au début du XX^{e} siècle 6
Figure 6. Extrait du plan d'assurance-incendie de La Malbaie en 1913 après l'agrandissement du couvent 7
Figure 7. Extrait du plan d'assurance-incendie de La Malbaie en 1953 après la construction de l'hôpital 7
Figure 8. Localisation des tranchées excavées par Truelle et cie, des limites de sites proposées, et des recommandations émises 9
Figure 9. État des lieux à l'arrivée de l'archéologue, vers le nord 12
Figure 10. État des lieux à l'arrivée de l'archéologue, vers l'ouest 12
Figure 11. Localisation des sous-opérations 13
Figure 12. Schémas stratigraphiques de l'opération 2 17
Figure 13. Séquence stratigraphique au centre de la zone d'excavation, vers le sud-est 18
Figure 14. Coin est de la zone à excaver avec épaisse couche de charbon, vers le sud 18
Figure 15. Concentration de déchet 2A1, vers le sud-ouest 19
Figure 16. Plaque d'une machine à gomme à mâcher 19
Figure 17. Sondage 2E, vers le nord 20
Figure 18. Vue de l'église, du couvent et de l'hôpital de La Malbaie en 1944 20
Figure 19. Sous-opérations de 2022 sur le plan d'assurances de 1896 23
Figure 20. Plan des sous-opérations et vestiges découverts lors de la supervision archéologique 24
Figure 21. Vestige 1C100, vers le sud-est 25
Figure 22. Parement nord-ouest de 1C100 25
Figure 23. Parement sud-est de 1C100 26
Figure 24. Sols de couleur variés au sud-ouest de 1C100, vers le nord-est 26
Figure 25. Section du vestige 1M150 s'enfonçant dans la paroi, vers le nord-ouest 27
Figure 26. Section du vestige 1M150 près de la paroi nord-ouest de l'excavation, vers le nord-est 27
Figure 27. Vue d'ensemble du vestige 2D100 au nord-ouest de la zone d'intervention, vers l'ouest 31
Figure 28. Parement extérieur sud-est du vestige 2D100, vers l'ouest 31
Figure 29. Parement intérieur du vestige 2D100 vers le sud-ouest 32
Figure 30. Appareil du vestige dans le secteur du décrochement, vers le sud-ouest 32
Figure 31. Détail du plan d'assurances de 1913 montrant le couvent et, en haut à droite, le bâtiment associé au vestige 2D100 33
Figure 32. Paroi nord-ouest des sous-opérations 3A et 3B 33
Figure 33. Stratigraphie de la paroi nord-ouest de 3A et 3B 34
Figure 34. Drain en bois à l'intérieur du bâtiment, vers le sud-ouest 35
Figure 35. Couche de briques avec mortier 3A2/3B2, vers le sud-ouest 35
Figure 36. Couche de brique 3A2/3B2 dans la paroi nord-est de la sous-opération 3A 36

Figure 37. Épaisseur de la couche d'infra 3A1, vers le nord-est 36
Figure 38. Conduite métallique enrobée de matière bitumineuse dans un caisson de bois se dirigeant vers 2D100, vers le nord 37
Figure 39. Matière bitumineuse solidifiée qui enrobait la conduite métallique 37
Figure 40. Percement dans 2D100 pour le passage de la conduite métallique, vers le nord-ouest 38
Figure 41. Paroi sud-est de la tranchée 4A et vestige 4A100, vers le sud 41
Figure 42. Pièce de bois à l'extrémité sud-ouest de la première section du vestige 4A100, vers l'est 41
Figure 43. Détail du plan d'assurance de 1953 42
Figure 44. Vue de la tranchée 4B avec la partie nord-ouest de 4B100, vers le sud 42
Figure 45. Section centrale du vestige 4B100, vers le nord-ouest 43
Figure 46. Partie sud-est du vestige 4B100, vers le nord-ouest 43
Figure 47. Nouvelles limites proposées pour le site CjEm-2 46
Figure 48. Nouvelles limites proposées pour le site CjEm-2 46

1. INTRODUCTION

En prévision de l'agrandissement de l'Hôpital de La Malbaie, la Société québécoise des infrastructures devait procéder à la démolition de trois bâtiments et à des excavations extensives au nord-est des bâtiments actuels. À la suite d'un inventaire archéologique réalisé en 2022 sur les terrains visés par le projet, une supervision archéologique des travaux d'excavation avait été recommandée pour un secteur (figures 1 et 2). Cette recommandation découlait de la découverte de vestiges et de couches archéologiques qui avaient été associés à l'occupation des dépendances de l'ancien couvent des Sœurs de la Charité qui auraient été détruites dans le premier quart du XX^{e} siècle.

Afin d'éviter les délais que d'éventuelles découvertes auraient pu occasionner, la SQI a décidé de procéder aux excavations de masse sous supervision archéologique du secteur en question avant que les travaux de construction ne soient proprement débutés. La zone identifiée dans le rapport d'inventaire archéologique a ainsi été excavée jusqu'au roc sur toute sa superficie, avant d'être remblayée des décombres, de façon à lever la contrainte archéologique avant que ne soient octroyés les contrats de construction. Les vestiges découverts en 2022 ont pu être documentés. La découverte de nouveaux vestiges a mené à la réalisation d'une fouille archéologique ciblée. Finalement, des travaux de préparation subséquents ont mené à la mise au jour fortuite de deux nouveaux vestiges archéologiques à l'extérieur de la zone identifiée comme sensible en 2022.

Ce rapport d'intervention fait état des résultats de ces interventions et répond aux exigences du MCC en lien à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et de la Réglementation sur la recherche archéologique. Après un bref historique de l'occupation humaine du terrain, la méthodologie mise en œuvre sera exposée. Les résultats archéologiques et les interprétations que l'on peut en tirer suivront. Ces résultats permettront de proposer, en conclusion, des recommandations concernant le site et procéder à son évaluation par valeurs.

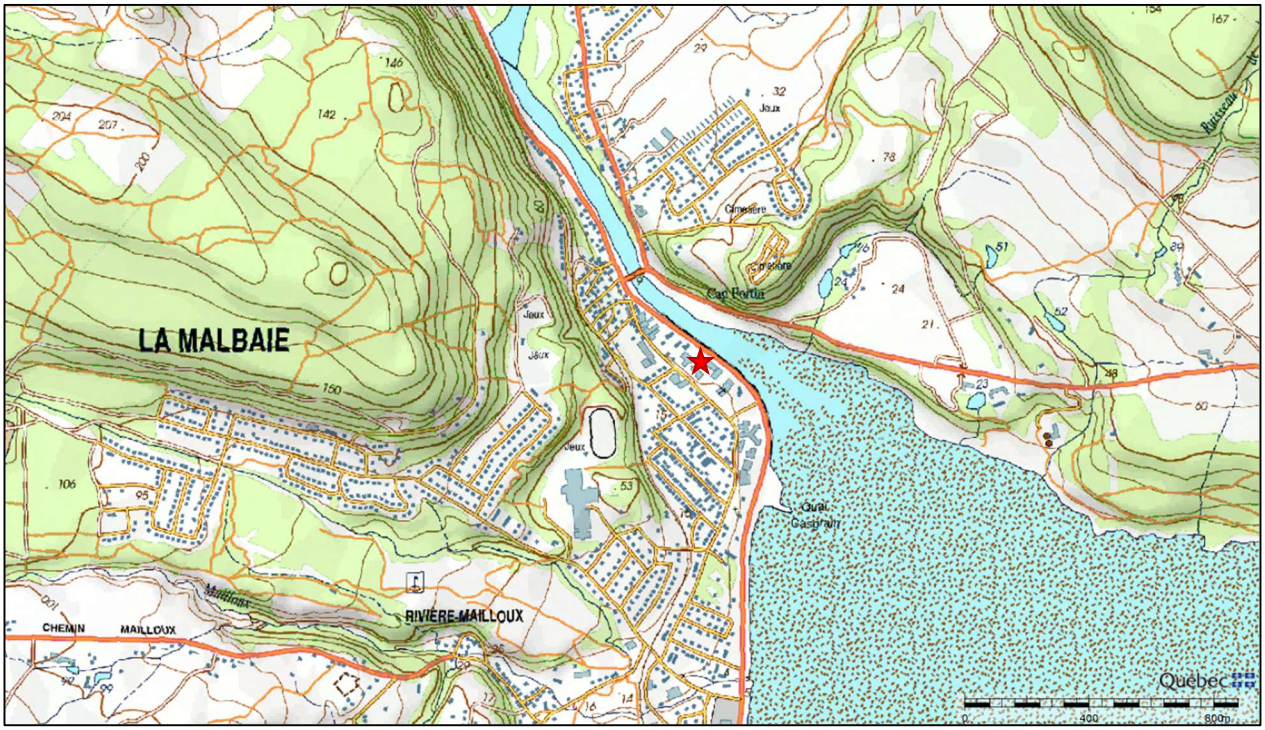


Figure 1. Localisation du site archéologique CjEm-2 (source : carte topographique 1:20 000, carte interactive, MERN).



Figure 2. Limites du site archéologique CjEm-2, tel que proposées par Truelle et cie (2023), sur photographie aérienne (source : imagerie du gouvernement du Québec, carte interactive, MERN).

2. HISTORIQUE

2.1. Historique de l'occupation

2.1.1. Paléoenvironnement et occupation préhistorique

Bien que la région de La Malbaie fut libérée des glaces vers 11 000 ans avant aujourd'hui (A.A.), elle est restée submergée pendant encore deux à trois mille ans, jusqu'à ce que les eaux de la mer de Goldthwait se retirent et que le niveau du fleuve atteigne sensiblement son niveau actuel. Des épisodes de transgressions et régressions marines se sont succédé durant quelques millénaires, portant le fleuve à des niveaux parfois plus élevés, parfois plus bas que son niveau actuel, inondant et exondant le terrain de l'aire d'étude actuelle. Elle fut définitivement libérée des eaux assez tardivement, quelque part entre 3 000 et 2 000 ans A.A. (Truelle et cie 2021 : 13).

Il n'y a, pour l'instant, aucun site archéologique préhistorique connu dans la région de La Malbaie – le site le plus près est celui du lac Nice (CkEo-1), à près de 30 km au nord-ouest de la zone d'étude (Laliberté 1984). Cette absence de sites tient davantage du peu de recherche archéologique ayant touché la région que d'une véritable absence d'occupation (Truelle et cie 2021 : 37). Des sites sont toutefois présents sur la rive sud du fleuve, à des altitudes semblables à celle de l'aire d'étude (Truelle et cie 2021 : 18). L'étude de potentiel de 2021 identifie d'ailleurs un potentiel archéologique pour la zone des travaux, même si la morphologie du terrain avant les aménagements historiques demeure inconnue :

> Dans l'inconnu, nous préférons faire acte de prudence et considérer la possibilité d'un certain potentiel archéologique préhistorique. Ce potentiel repose non seulement sur la possible présence d'une terrasse, mais également sur l'emplacement général du site, c'est-à-dire à la confluence de deux cours d'eau majeurs, soit le fleuve et la rivière Malbaie (Truelle et cie 2021 : 37).

Si une occupation ancienne devait se trouver au sein de la zone d'étude ou à proximité, celle-ci serait relativement récente, en raison de sa période d'exondation définitive il y a entre 3 000 et 2 000 ans. Il s'agirait ainsi de sites de la période sylvicole (3 000 à 450 ans A.A.), caractérisée par l'adoption de la poterie et par un accroissement graduel de la population. Accompagné d'une sédentarisation grandissante, l'horticulture se développe pendant le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans A.A.), jusqu'à devenir la principale source alimentaire au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans A.A.). L'embouchure de la rivière aurait également été fréquentée par les groupes autochtones au début de la colonie (Perron et Gauthier 2000 : 77).

2.1.2. Occupation eurocanadienne

La région de La Malbaie s'est peuplée tardivement. La seigneurie fut pourtant concédée à Jean Bourdon, arpenteur général de la Nouvelle-France, dès 1653. Toutefois, l'échec de Bourdon, puis de Philippe Gaultier de Comporté, prévôt de la Maréchaussée, et des marchands François Hazeur et Pierre Soumande de rentabiliser et coloniser le territoire a fait en sorte que la Couronne en reprit possession en 1724 pour l'incorporer au Domaine du Saguenay (Gauthier et Perron 2002 : 39 ; Truelle et cie 2021 : 21). Les efforts des seigneurs n'avaient toutefois pas été complètement vains : il y avait alors 70 arpents en culture, un moulin à scie et un moulin à farine (Ethnoscop 1984 : 55 ; Frenette 1952 : 11). Malgré cette exploitation timide, la seigneurie ne comportait à peu près pas de résidents permanents jusqu'à la fin du Régime français (Perron et Gauthier 2000 : 88).

Il faut attendre la Conquête, après que la seigneurie originale de La Malbaie ne soit divisée entre les officiers britanniques John Nairne, qui reçut la seigneurie de Murray Bay à l'ouest de la rivière Malbaie, et Malcom Fraser, qui obtint la seigneurie Mount Murray du côté est (Gauthier et Perron 2002 : 40), pour que se développe véritablement le territoire. Le territoire de Murray Bay n'était alors tout de même pas complètement désert : en plus du moulin à scie et du moulin à farine identifiés sur le plan de concession de 1764, on mentionne également une *Frame House* face à ce qui pourrait être l'actuelle rivière Comporté (figure 3). Les nouveaux seigneurs concèdent rapidement des terres, mais le peuplement reste lent : on n'y compte que 254 âmes au tournant du XIX^{e} siècle (Gauthier et Perron 2002 : 41). Les terres des deux seigneuries étant de mauvaise qualité pour l'agriculture, c'est l'exploitation forestière qui occupait davantage les nouveaux arrivants (Truelle et ci 2021 : 24). Puis, au XIX^{e} siècle, la colonisation finit par s'accélérer : le territoire de Murray Bay accueille 2 802 habitants en 1831. La Malbaie était alors, avec Baie-Saint-Paul, un des chefs-lieux de Charlevoix au XIX^{e} siècle (Gauthier et Perron 2002 : 52).

La paroisse de La Malbaie, érigée canoniquement en 1825, fut constituée en municipalité dès qu'est entré en vigueur l'Acte des municipalités et des chemins de 1855, mais cette transition fit face à une forte opposition, menant même à des émeutes (Perron et Gauthier 2002 : 143). Les habitants ne voulaient pas de la responsabilité des chemins, qu'ils associaient à la levée de nouvelles taxes. Vers la fin du siècle, en 1896, la municipalité de village de La Malbaie est extraite de la municipalité de paroisse (Gauthier et Perron 2002 : 48 ; Perron et Gauthier 2000 : 207) (figure 4).

C'est à La Malbaie que l'une des premières écoles de Charlevoix est fondée, en 1827, sous l'impulsion du curé Pierre Duguay (Perron et Gauthier 2000 : 148). Il s'agit d'une école élémentaire, dont la fréquentation cesse généralement vers la troisième ou la quatrième année (Perron et Gauthier 2000 : 208). Il faut attendre l'arrivée des Sœurs de la Charité de Québec en septembre 1876 pour que soit fondé un couvent visant l'éducation des jeunes filles (Roy *et al* 1998 : 74) (figure 5). Accueillie avec réserve par la population au moment de la fondation du couvent, la congrégation finira par gagner la confiance des habitants. En 1911, le couvent est agrandi par l'ajout d'une aile de quatre étages (Roy *et al.* 1998 : 75) (figure 6). La communauté participera éventuellement à la fondation du premier hôpital de La Malbaie en 1942, après une première tentative infructueuse de l'abbé Hudon en 1918 (Frenette 1952 : 80 ; Perron et Gauthier 2000 : 266) (figure 7). Les œuvres des Sœurs de la Charité à La Malbaie iront toutefois en diminuant dans la deuxième moitié du XX[e] siècle. En 1958, le couvent ferme au profit de la nouvelle école Marguerite-d'Youville. Le pensionnat ferme à son tour en 1962, et les bâtiments sont loués à la commission scolaire. Ils serviront de résidences pour les sœurs enseignantes et infirmières jusqu'en 1984, avant d'être définitivement démolis en 1997.

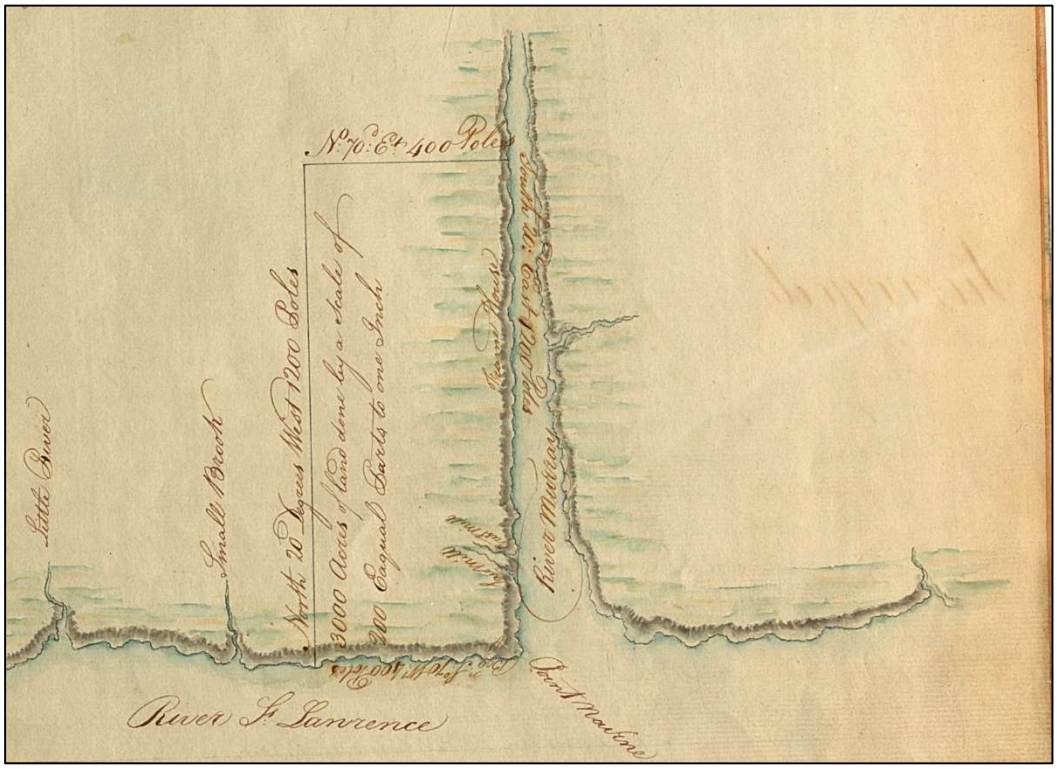


Figure 3. Plan de la concession à John Nairne en 1764 (source : BANQ, E21,S80,SS1, SSS1,PA002).

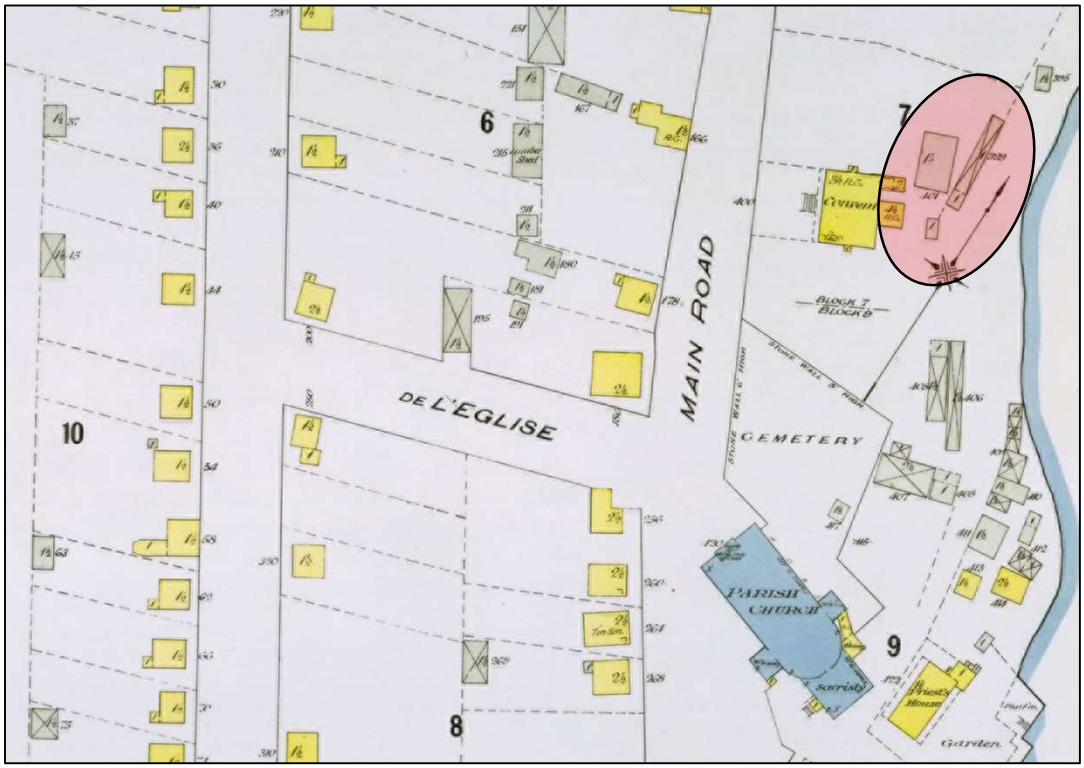


Figure 4. Extrait du plan d'assurance-incendie de La Malbaie en 1896 ; l'ovale rouge localise approximativement la zone d'intervention (source : BANQ, notice 0003028932).



Figure 5. Vue de l'église et du couvent de La Malbaie depuis la rive ouest de la rivière au début du XX^{e} siècle (source : BANQ, notice 0002642300).

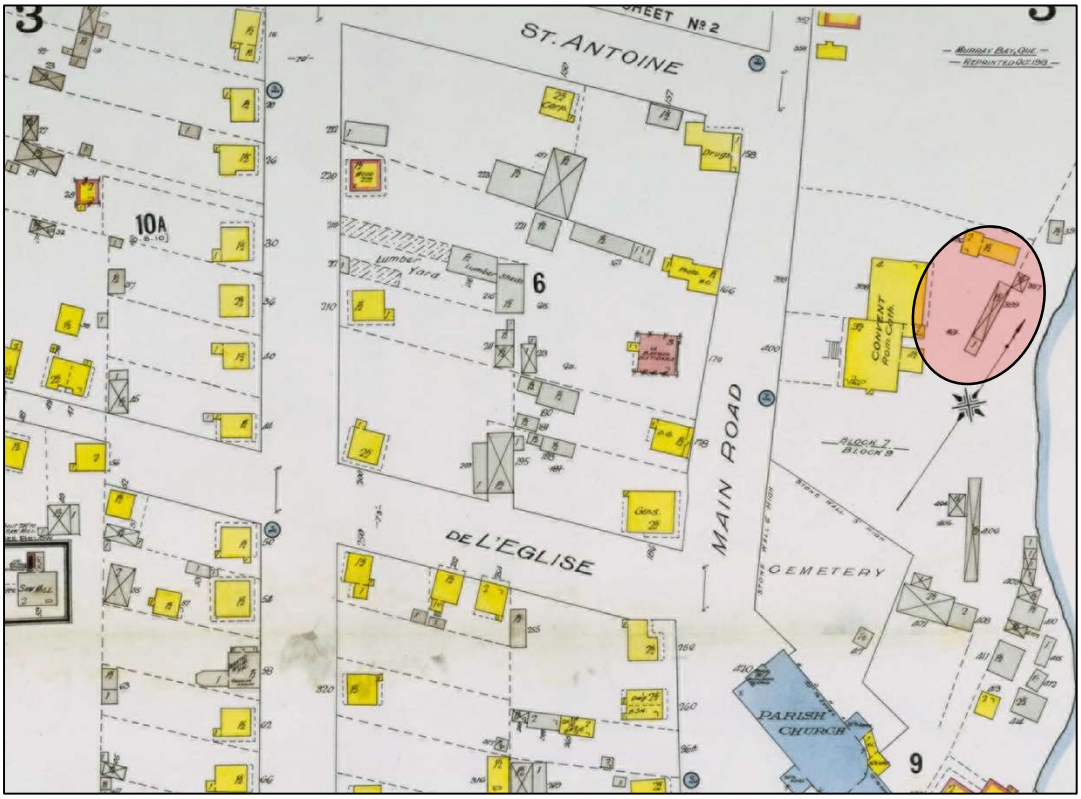


Figure 6. Extrait du plan d'assurance-incendie de La Malbaie en 1913 après l'agrandissement du couvent ; l'ovale rouge localise approximativement la zone d'intervention (source : BANQ, notice 0003028953).

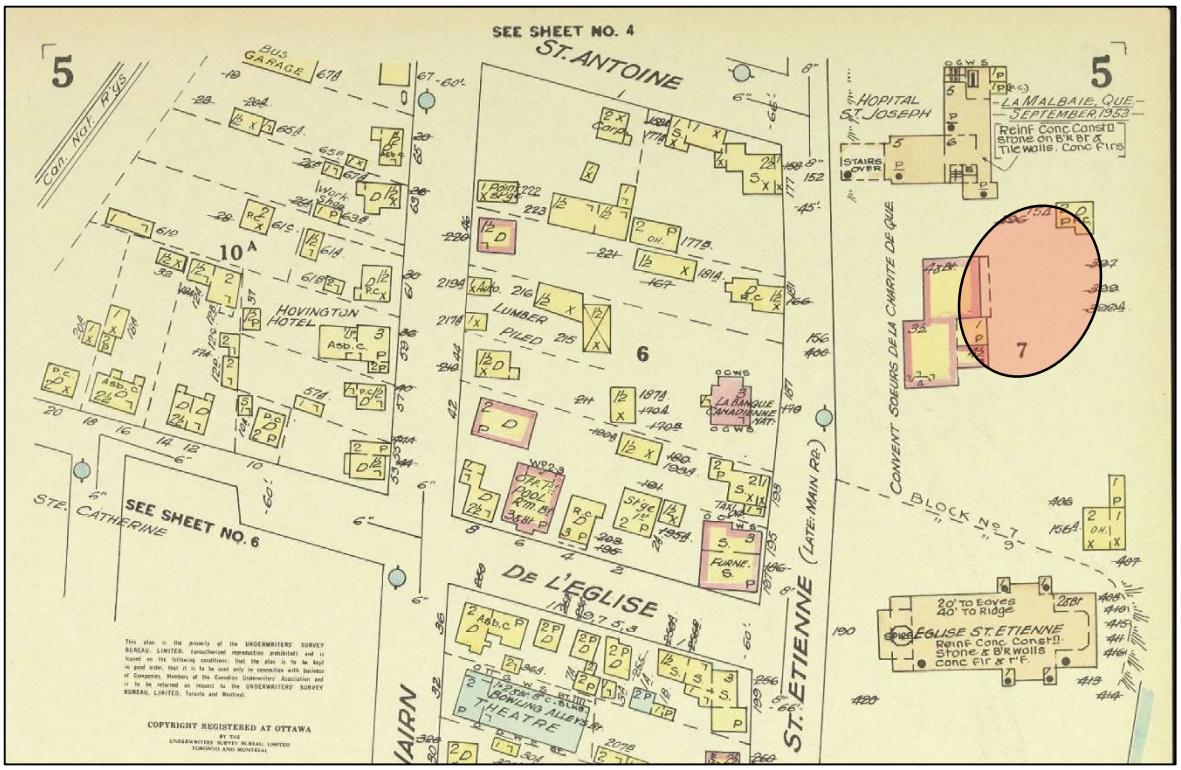


Figure 7. Extrait du plan d'assurance-incendie de La Malbaie en 1953 après la construction de l'hôpital ; l'ovale rouge localise approximativement la zone d'intervention (source : BANQ, notice 0003028953).

2.2. Recherches antérieures

Le noyau de La Malbaie n'avait jamais été touché par des interventions archéologiques avant les études préalables à l'agrandissement de l'hôpital. Les seules interventions à proximité avaient été des inventaires réalisés sur le tracé de la route 138, de part et d'autre de la rivière Malbaie, ou en prévision de la réfection du pont Arthur-Leclerc (Arkéos 1996, Laliberté 1994, Pintal 1997). La première évaluation archéologique touchant l'aire d'étude se trouve donc être l'étude de potentiel rédigée en prévision de l'actuel projet d'agrandissement (Truelle et cie 2021). Cette étude, qui avait identifié des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique, a mené à la réalisation d'un inventaire archéologique l'année suivante (Truelle et cie 2023). Cet inventaire s'est conclu avec la création de deux nouveaux sites archéologiques : CjEm-2, représentant le terrain de l'ancien couvent des Sœurs de la Charité, et CjEm-3, représentant l'ancien cimetière paroissial. L'intervention relatée dans ce rapport est associée au site du couvent.

L'inventaire avait pris la forme de 14 tranchées mécaniques réparties sur le terrain de l'hôpital et de l'école (figure 8). Seules les sous-opérations situées entre les bâtiments B et C de l'hôpital et l'école ont révélé des traces archéologiques, pour lesquelles une supervision archéologique lors des travaux d'excavation fut recommandée. C'est en réponse à cette recommandation que fut réalisée l'intervention actuelle.

Tableau 1. Interventions archéologiques sur le site CjEm-2

Opération	Sous-opération(s)	Description	Source
1	A à N	Inventaire archéologique 2022	Truelle et cie 2023
2	A à E	Supervision archéologique 2023	Ce volume
3	A et B	Fouille archéologique complémentaire 2023	Ce volume
4	A et B	Découvertes fortuites 2023	Ce volume

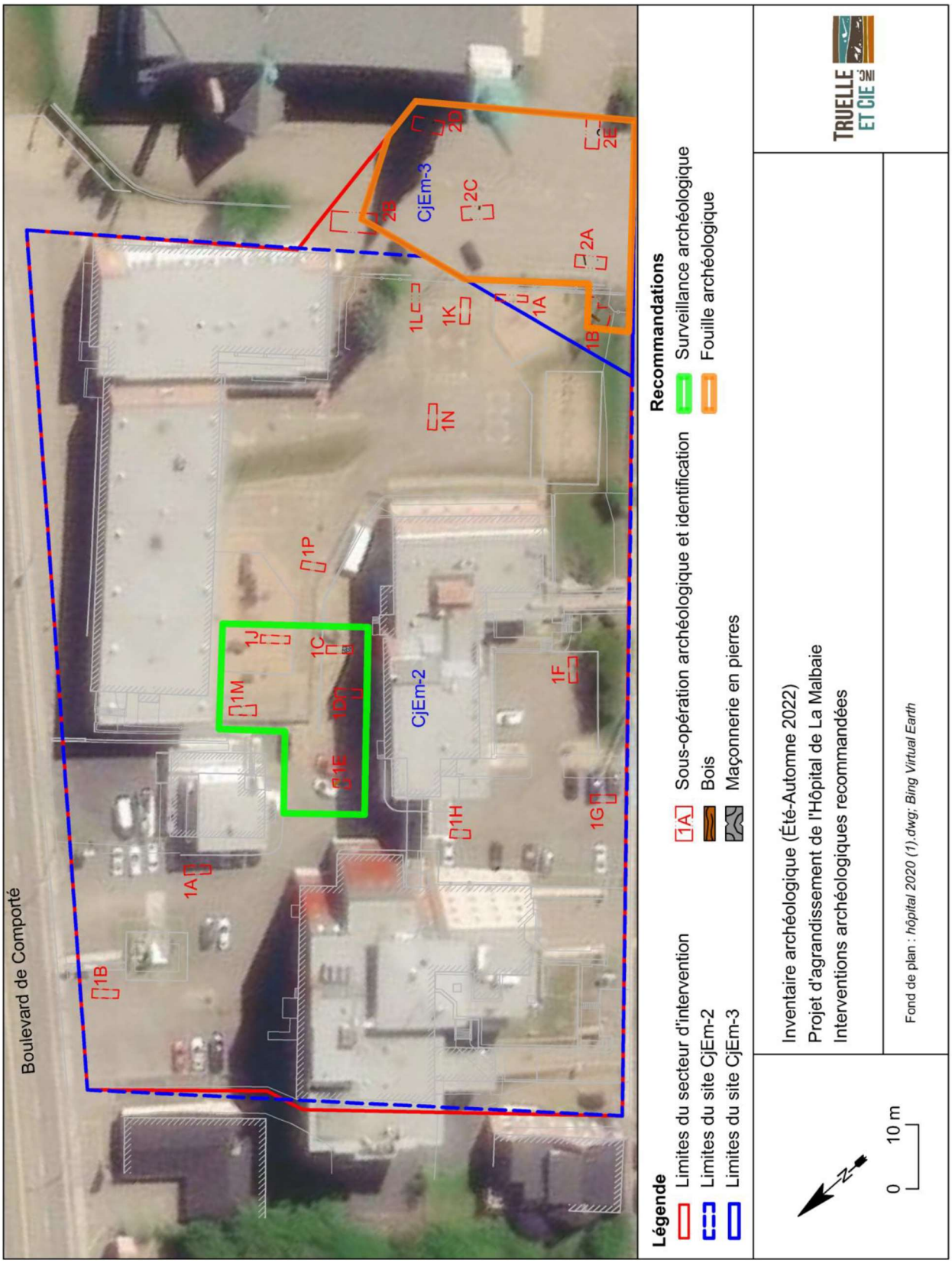


Figure 8. Localisation des tranchées excavées par Truelle et cie, des limites de sites proposées, et des recommandations émises (source : Truelle et cie 2023 : 83).

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Durée des travaux et équipe

Un permis de recherche archéologique a été obtenu du MCC en février 2024 (permis de recherche 24-ARTE-02, délivré à Artefactuel le 29 février 2024). La supervision archéologique n'a mobilisé qu'un archéologue responsable de l'intervention qui suivait le travail en continu d'une seule pelle mécanique, du 6 au 9 mai 2024. La journée du 10 mai a été consacrée à terminer les examens manuels et les enregistrements archéologiques. La découverte d'un nouveau vestige lors de la supervision a mené à la réalisation d'une opération de fouille archéologique. Celle-ci a mobilisé une archéologue responsable de l'intervention accompagnée d'une adjointe du 17 au 21 juin 2024.

À ces interventions planifiées, Artefactuel a été appelée à deux reprises, en octobre 2024, afin de procéder à l'enregistrement de deux découvertes fortuites faites par l'entrepreneur en périphérie du site CjEm-2, en dehors des zones de potentiel identifiées par Truelle et cie en 2021 et, donc, dans des secteurs qui n'avaient pas fait l'objet d'inventaire au préalable.

3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention

Le site du Couvent des Sœurs de la Charité de La Malbaie (CjEm-2), tel que délimité par Truelle et cie (2023), est situé sur le terrain de l'hôpital de La Malbaie (figure 2). Il occupe les lots 3 562489, 3 562490, 3 562 505 et une partie du lot 3 562 494. Il couvre le terrain entre le boulevard de Comporté et la rue Saint-Etienne, au nord-ouest de l'église Saint-Etienne et du site archéologique du cimetière paroissial (CjEm-3).

Bien que sa superficie soit assez grande, il semble qu'une bonne partie du site soit complètement bouleversé. En effet, seul un secteur relativement restreint a révélé la présence de traces archéologiques lors de l'inventaire de 2022, et c'est cette zone qui a fait l'objet de l'excavation sous supervision archéologique, en conformité avec les recommandations de l'inventaire (Truelle et cie 2023 : 82) (figure 8). Celle-ci se situait entre les blocs B et C de l'hôpital et l'école Marguerite d'Youville avant leur démolition. À l'arrivée de l'archéologue sur les lieux, la moitié sud-ouest de cette « zone archéologique » était couverte d'asphalte, alors que la moitié nord-est était couverte d'un remblai déposé au moment

des travaux de démolition de l'école et du bâtiment sis au 585, de Comporté, au printemps 2023 (figures 9 et 10). La zone à excaver avait été marquée au sol par l'entrepreneur.

3.3. Système de référence

L'intervention a procédé selon le système d'enregistrement Tikal, communément utilisé en archéologie historique au Québec. Selon la logique de ce système, l'enregistrement procède par opération, sous-opération et lot. L'opération est, après le site, la plus grande unité d'enregistrement et représente généralement une intervention ou activité sur le terrain. Elle prend la forme d'un numéro séquentiel. Dans le cadre du projet actuel, l'opération 2 désignait les excavations de masse et l'opération 3 la fouille archéologique du nouveau vestige. L'opération 4 désigne l'enregistrement des découvertes fortuites. Les sous-opérations, désignées par une lettre majuscule, représentent des subdivisions, généralement spatiales, des opérations, et sont déclinées dans le tableau 2. Les sous-opérations de l'opération 2 désignent spécifiquement des particularités archéologiques qui ont fait l'objet d'enregistrement spécifique. Les lots représentent les niveaux de sol ou les vestiges enregistrés, et suivent une séquence numérique qui recommence à chaque sous-opération. Les altitudes sont relatives au niveau moyen des mers, et les profondeurs sont enregistrées par rapport à la surface d'origine (généralement, la surface de l'asphalte). Les orientations cardinales sont basées sur le nord géographique.

Tableau 2. Interventions archéologiques 2024 sur le site CjEm-2 (figure 11)

Op	Sous-op	Description	Responsable
2	A	Excavation de masse	Louis Gilbert
2	B	Secteur du vestige 1C100 de 2022	Louis Gilbert
2	C	Sondage près d'une pièce de bois	Louis Gilbert
2	D	Secteur du nouveau vestige 2D100	Louis Gilbert
2	E	Sondage près d'une pièce de bois	Louis Gilbert
3	A	Fouille de la partie sud-ouest de 2D100	Laurence Ferland
3	B	Fouille de la partie nord-est de 2D100	Laurence Ferland
4	A	Découverte fortuite au nord-ouest	Zocha Houle-Wierzbicki
4	B	Découverte fortuite, boulevard de Comporté	Zocha Houle-Wierzbicki



Figure 9. État des lieux à l'arrivée de l'archéologue, vers le nord (photo ARTE1-P5060119).



Figure 10. État des lieux à l'arrivée de l'archéologue, vers l'ouest (photo ARTE1-P5060116).

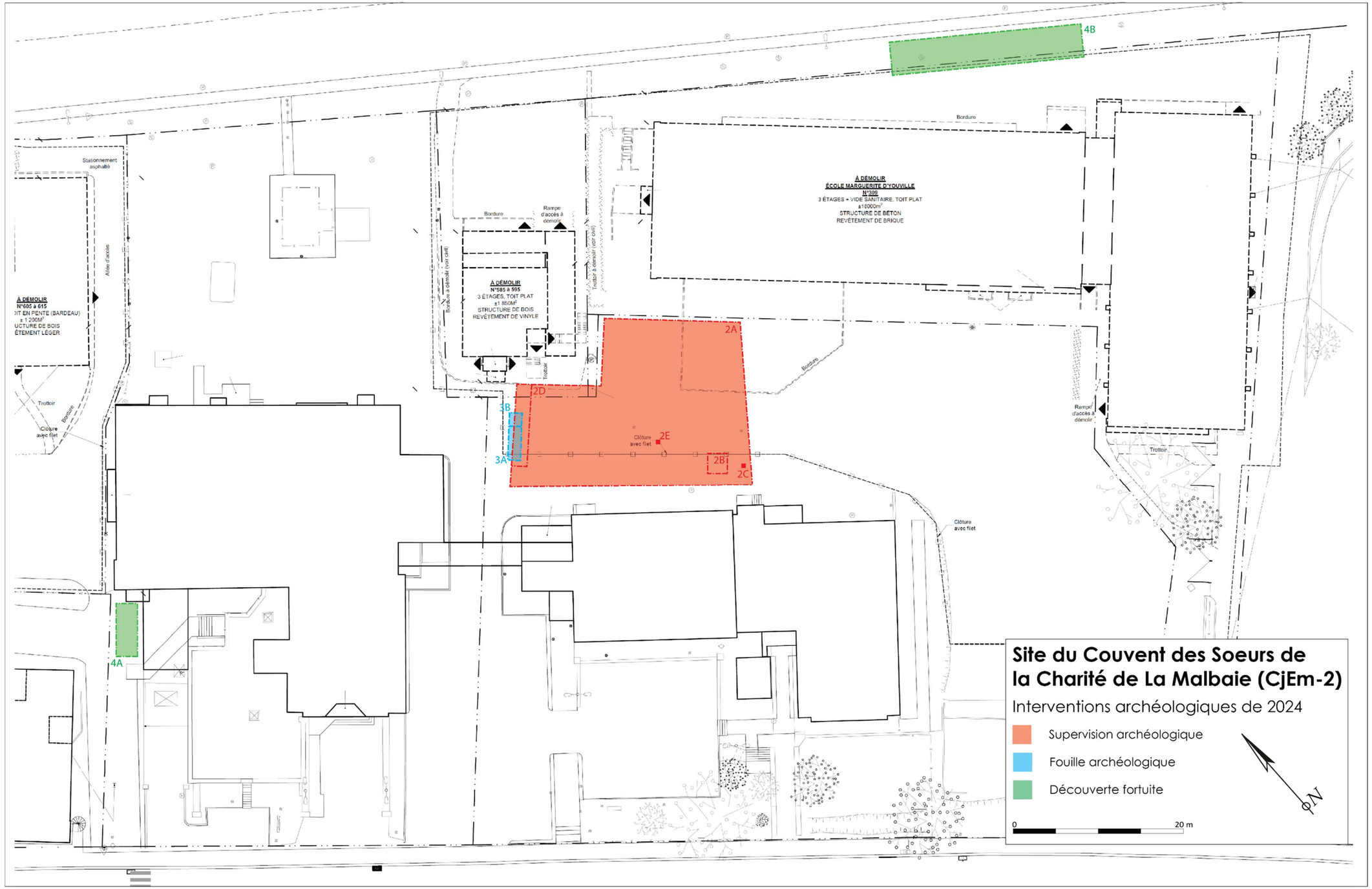


Figure 11. Localisation des sous-opérations.

3.4. Méthodes de terrain

Les excavations ont été réalisées à l'aide d'une pelle hydraulique armée d'un godet de trois pieds avec une lame de nivellement. La totalité des excavations a été réalisée sous la supervision d'un archéologue. Elles ont procédé par secteurs, qui étaient excavés jusqu'au roc avant d'être remblayés au moment de l'excavation des secteurs adjacents. Cette façon de faire était rendue nécessaire par l'espace insuffisant pour stocker les déblais, qui devaient périodiquement être utilisés pour renfouir la zone excavée. L'archéologue arrêtait temporairement les travaux lorsque nécessaire, pour vérifier les niveaux dégagés, réaliser des sondages ou procéder à l'enregistrement de vestiges ou à la collecte d'artefacts. La provenance générale de ceux-ci, particulièrement en ce qui a trait au niveau auquel ils appartenaient, était notée lorsque possible. L'ensemble des notes a été colligé sur des fiches d'enregistrement prévues à cet effet accompagnées d'un carnet, et une couverture photographique détaillée a documenté l'ensemble des travaux. Les vestiges ont été géolocalisés par un technicien en arpentage à l'aide d'une station GPS. La fouille du vestige 2D100 s'est faite manuellement à l'aide de pelles, pics et truelle, et a procédé par niveaux stratigraphiques. Les enregistrements ont été faits sur des fiches d'enregistrement de sols et de vestiges. Le vestige et les coupes stratigraphiques ont été modélisés par photogrammétrie. Finalement, lors des découvertes fortuites, seul un enregistrement sommaire des découvertes a été fait après que les excavations aient été terminées.

3.5. Méthodes de laboratoire

La collection archéologique, qui avait été emballée dans des sacs en papier identifiés du nom du site et de la provenance, a été d'abord été acheminée au laboratoire d'Artefactuel. Tout le matériel non métallique, y compris les ossements, mais à l'exception du bois, a été lavé à l'eau sans savon, puis séché pendant au moins 24 h dans des séchoirs. Les objets métalliques ont été brossés à sec avec des brosses de différente dureté selon les matériaux. La collection a par la suite fait l'objet d'un l'inventaire au sein d'une même base de données Access, qui a pu être exportée en fichier Excel pour faciliter la présentation (annexe 2). Les objets ont finalement été emballés par lot et par matériau dans des sacs de plastique identifiés de leur provenance, les tessons jointifs étant à ce moment isolés des autres tessons du même type. La collection a été déposée au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec.

4. RÉSULTATS

4.1. Stratigraphie générale

La séquence stratigraphique était semblable sur toute la superficie de l'emprise, avec des distinctions dans l'épaisseur des couches résultant notamment de la différence dans la profondeur du roc (figures 12a et 13). Celui-ci plongeait en effet de façon prononcée entre les limites sud-ouest et nord-ouest de la zone d'excavation et son coin est, passant de 0,70 m de profondeur à plus de 3,70 m (figure 14). Sous la surface, composée d'asphalte au sud-ouest et d'un remblai de construction déposé au moment de la démolition de l'école en 2024 au nord-est, se trouvait une couche de sable argileux contenant du gravier et des cailloux qui servait d'assise à l'asphalte. Une différence apparaissait dans ce remblai entre le terrain qui appartenait auparavant à l'école, où le sable était gris-noir, et celui de l'hôpital, où il était brun et contenait plus de cailloux. Ces niveaux modernes recouvraient un remblai de sable grossier plus ou moins épais, allant de quelques centimètres à près de deux mètres, qui a vraisemblablement été déposé pour niveler la surface.

Les couches suivantes étaient composées de limons plus ou moins sableux dans différentes teintes de gris ou, parfois, brun orangé, parfois déposés en couches successives, parfois mélangées, qui recouvraient une couche de déchets. Celle-ci contenait du bois en copeaux et désagrégé, des madriers, du mortier, des briques et de grandes pierres ébauchées, des déchets de combustion, des matériaux de construction ou de la quincaillerie d'architecture. Les proportions relatives des déchets variaient dans l'espace : les déchets de bois désagrégés dominaient parfois, alors qu'ailleurs on trouvait une épaisse et dense couche de charbon ou des concentrations de débris de construction, par exemple. Cette variabilité et la composition de cette déposition montrent qu'il s'agit d'une couche de dépotoir qui fut enfouie avant que le terrain ne soit nivelé. Les couches limoneuses qui la recouvraient représenteraient ainsi les déblais de l'excavation pratiquée pour enfouir ces déchets. Lorsque les déchets n'étaient pas directement sur le roc, une couche de limon argileux gris-bleu stérile de 0,10 à 0,50 m d'épaisseur suivait.

Les artefacts et écofacts récoltés lors de la surveillance provenaient tous de différentes concentrations de déchets dans la couche de dépotoir, et furent regroupés par provenance spatiale. Les artefacts de **2A1** venaient ainsi d'une concentration de déchets de construction déposée dans une importante

anfractuosité du roc aux parois abruptes (figure 15). On y trouvait notamment de nombreux et grands fragments de tôle provenant d'un toit, des clous (qui n'ont pas été recueillis), et quelques fragments de céramique et de verre peu diagnostiques. Ceux de **2A2** et de **2A3** provenaient de concentrations de déchets domestiques situées au sud-est de la précédente. La première contenait quelques restes de boucherie, une théière en porcelaine du XX^{e} siècle, et des fragments de bouteilles de verre. La seconde a produit, notamment, des fragments de chaussure, dont deux semelles de pointures différentes, de la céramique du XIX^{e} siècle, un bocal de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle et une bouteille à encre du début du XX^{e} siècle. Vers l'est de l'aire d'intervention, le secteur **2A5** représente une grande et épaisse concentration de charbon dans lequel on trouve des fragments de bois et des débris de construction qui ne montrent pas de traces d'incendie, suggérant encore une fois qu'il s'agit de rejet de déchets et non d'une couche d'incendie ou d'un bâtiment détruit par le feu (figure 14). On y trouve toujours quelques objets qui pourraient remonter au XIX^{e} siècle, mais une bouteille de marinade Raymond datée de 1934 et une plaque d'une machine à gomme à mâcher (figure 16) confirment un dépôt pendant le second quart du XX^{e} siècle ou après. Finalement, le lot **2A6** représente une concentration d'ossements animaux dont plusieurs montrent des traces de boucherie, dont seule une fraction fut récoltée au moment de la surveillance.

Dans certains secteurs, les débris de bois mis au jour à la surface de la couche de déchets donnaient l'impression d'être des vestiges en place, et ont donc fait l'objet d'un nettoyage plus soigné et des sondages manuels de 0,40 sur 0,40 m y furent réalisés (sous-opérations 2C et 2E) (figures 12 b et 17). Sous la surface de nettoyage qui recouvrait partiellement les pièces de bois (**2C0** et **2E1**), ces sondages ont révélé la présence d'une couche de fragments de bois désagrégé, déstructuré et inégal (**2C1** et **2E3**), parfois recouvert d'une mince couche de charbon de bois avec traces de brique et de mortier (**2E2**). Cette couche a livré une bonne quantité de clous, majoritairement découpés, et d'ossement de boucherie. Elle recouvrait une couche de sable limoneux brun avec du mortier et du verre à vitre (**2C2**), puis le limon argileux gris stérile déposé sur le roc (**2C3** et **2E4**). L'absence de structure dans les restes de bois et la disposition pêle-mêle des clous trouvés dans ces sondages révèlent qu'il ne s'agissait pas de couches en place, mais plutôt de débris de démolition jetés et enfouis, comme ailleurs dans la zone d'intervention.

La séquence des remblais qui recouvrent la couche de déchets, et la position stratigraphique de cette dernière sur l'ensemble de la zone d'étude suggèrent qu'il ne s'agit pas de l'utilisation ponctuelle du

terrain comme dépotoir, mais plutôt d'un seul événement de déposition. On aurait excavé presque jusqu'au roc, en suivant d'ailleurs son profil, avant de jeter les décombres et les déchets dans la fosse. Ces déchets pourraient provenir de l'occupation antérieure des lieux, qu'on aurait décidé d'éliminer sur place avant la réutilisation du terrain. Ils auraient été enfouis avec les terres excavées, avant que le terrain ne soit nivelé par une couche de sable grossier. En combinant l'information historique aux données archéologiques, on peut présumer que cette opération fut réalisée entre 1934, date de la bouteille de marinade découverte dans 2A5, et 1944, puisque le terrain apparaît vacant à cette date (figure 18). Le nivellement du terrain a peut-être été fait en prévision de la construction de l'école en 1956 (Truelle et cie 2023 : 27).

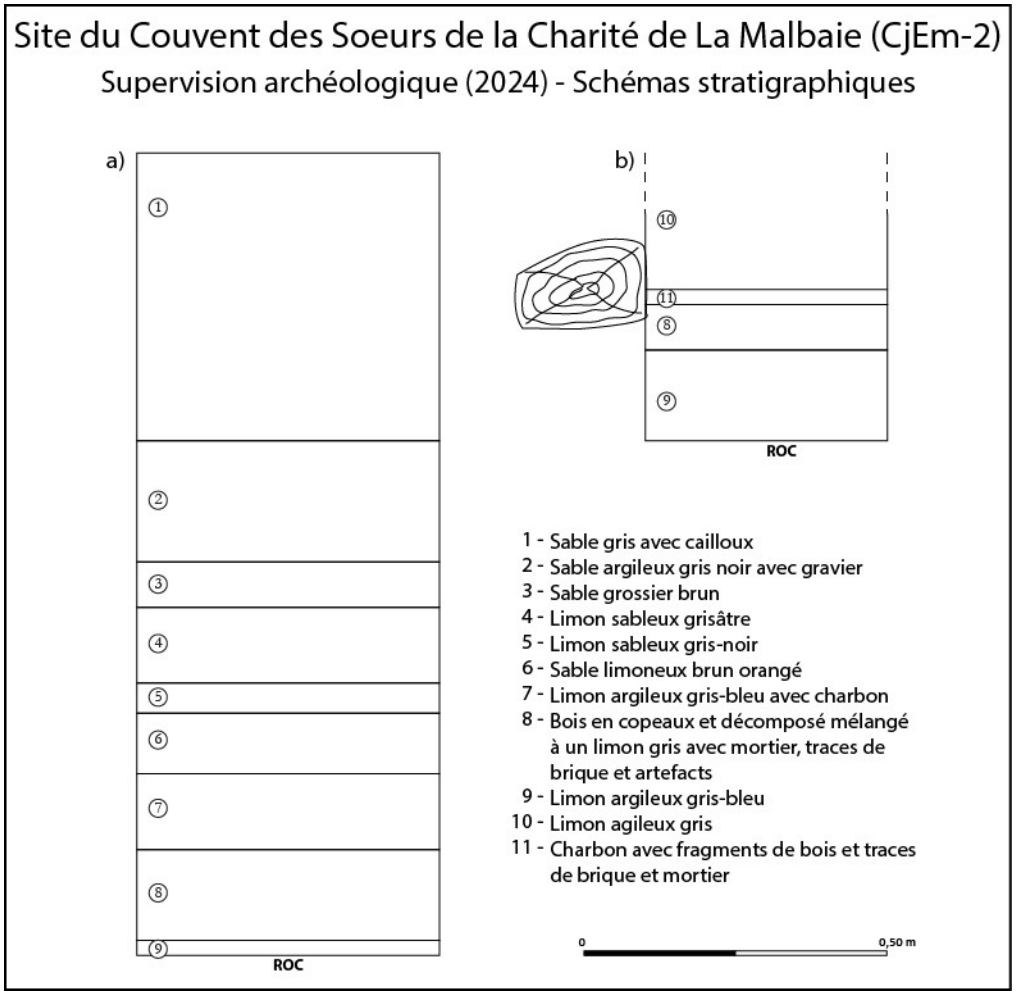


Figure 12. Schémas stratigraphiques de l'opération 2.



Figure 13. Séquence stratigraphique au centre de la zone d'excavation, vers le sud-est (photo ARTE1-P5070146).



Figure 14. Coin est de la zone à excaver avec épaisse couche de charbon, vers le sud (photo ARTE1-P5080162).



Figure 15. Concentration de déchet 2A1, vers le sud-ouest (photo ARTE1-P5070147).



Figure 16. Plaque d'une machine à gomme à mâcher (photo R. Archambault).



Figure 17. Sondage 2E, vers le nord (photo ARTE1-P5070140).

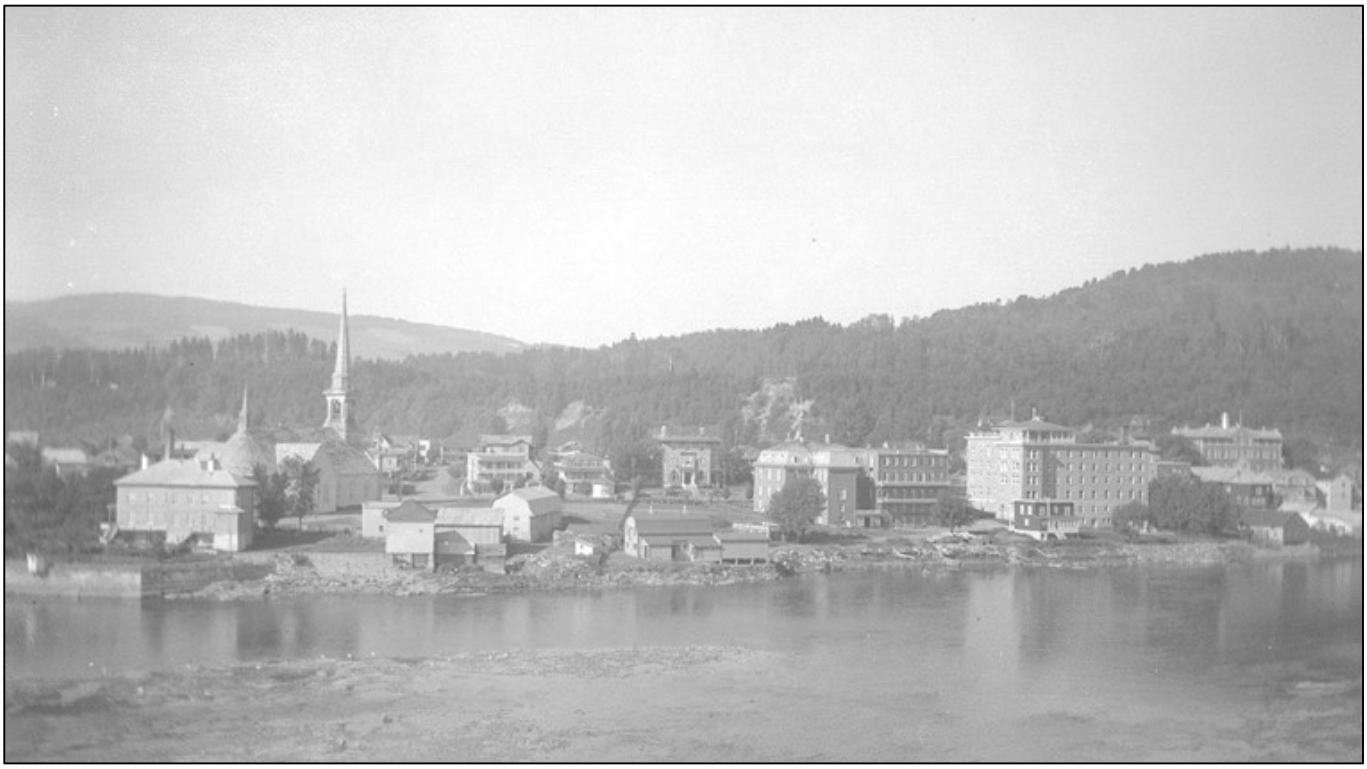


Figure 18. Vue de l'église, du couvent et de l'hôpital de La Malbaie en 1944 (source : BANQ E6,S7,SS1,D2,P24698).

4.2. Les vestiges 1C100 et 1M150

Le vestige 1C100 avait été mis au jour en 2022 par Truelle et cie (2023 : 44), et interprété comme étant la fondation ou la surface de circulation intérieure d'un bâtiment de la fin du XIX^{e} siècle (figure 19). La tranchée 1C n'avait toutefois pas permis d'observer les limites nord-ouest, sud-ouest et sud-est du vestige, laissant alors indéterminée la forme réelle de celui-ci. Si la localisation du vestige semble bien correspondre à ce bâtiment, sa forme, une fois complètement dégagée, ne correspond pas à ces hypothèses (figure 20). Il ne s'agit pas de la fondation d'un mur, puisqu'il ne se poursuit dans aucune direction, ni d'une surface de circulation en raison de son irrégularité. Le vestige se présentait plutôt comme une base irrégulière faisant 1,50 m sur 1,27 en orientation sud-ouest – nord-est (figure 21). Il était composé de moellons parfois grossièrement ébauchés de calcaire de moyenne à grande dimension disposés à tout venant et partiellement liés au mortier de chaux. À travers les plus grandes pierres se trouvaient quelques gros cailloux arrondis qui n'arrivaient pas à combler tous les interstices. Les pierres périphériques du vestige étaient généralement plus grandes que celles placées à l'intérieur, qui furent sans doute déposées comme un blocage à la structure. On peut s'imaginer qu'on aurait placé les plus grandes pierres pour délimiter une zone plus ou moins carrée que l'on aurait par la suite comblée de pierres et de cailloux de façon pêle-mêle. Contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport de Truelle et cie (2023 : 44), le vestige n'était composé que d'une seule assise de pierres déposée sur le roc ou enfoncé dans le sol naturel stérile (figures 22 et 23). Ce sol fut vraisemblablement redéposé pour enfouir les bordures du vestige, comme le suggèrent les quelques fragments artefactuels qui y furent retrouvés (**2B1**). La présence de terre cuite fine jaune parmi eux suggère que le vestige fut construit après les années 1830.

À proximité du vestige, Truelle et cie (2022 : 42) a fouillé un sol multicolore dont les teintes orangées furent associées à la présence de fragments de briques et qui fut interprété comme le sol d'occupation du couvent. Le dégagement sur une plus grande superficie de cette couche a permis de rejeter ces interprétations : le sol aux couleurs variées, passant du brun orangé au violacé et au noirâtre, représente la couche de déchets mise au jour sur l'ensemble de la zone d'intervention. La variété des couleurs est due à des différences locales de composition, que ce soit du bois et du métal rouillé donnant une teinte orangée, de la cendre rendant le sol violacé ou du charbon le noircissant (figure 24). Cette couche recouvre partiellement le vestige, et lui est donc postérieure.

S'il ne s'agit ni d'une fondation ni d'une aire de circulation, quelle put être la fonction du vestige 1C100 ? L'irrégularité du roc pourrait suggérer qu'il s'agit du remplissage d'une dépression pour permettre une construction, mais puisque le roc plonge tout juste au nord-est du vestige, cette hypothèse ne tient pas davantage la route. Il pourrait s'agir plutôt de la base d'un équipement lourd, comme une cheminée ou une pièce de machinerie, installée dans le bâtiment secondaire du couvent qui se trouvait là. Représenté sur le plan d'assurance incendie de 1896 (figure 4), ce bâtiment est très grand et pourrait avoir accueilli de tels équipements. Sa fonction n'est toutefois pas précisée ; Truelle et cie (2022 : 80) suggère qu'il pourrait s'agir d'un garage sur la base de quelques artefacts, mais puisque ceux-ci semblent plutôt être associés à l'usage des lieux comme dépotoir, cette hypothèse reste incertaine. Le vestige a été recouvert de géotextile avant d'être renfoui, mais il ne sera pas conservé lors des travaux de construction.

Le vestige 1M150, découvert par Truelle et cie (2023 : 48), était déjà en mauvais état au moment de sa découverte. On mentionne dans le rapport d'intervention qu'il semblait traverser la largeur du sondage 1M, mais ne fut observé qu'en paroi. On peut présumer qu'il n'a pas été perçu au moment de l'excavation du sondage. La même situation s'est présentée lors des excavations de masse. Malgré une attention particulière pour localiser le vestige là où il devait passer, il n'a pas été possible de l'observer en place. Seules des pierres déstructurées, parfois liées avec du mortier, déposées dans des anfractuosités du roc furent dégagées dans ce qui devait être l'alignement de 1M150. Aucune distinction dans les dépôts de part et d'autre de ces pierres ne fut notée. Le bâtiment que le vestige représentait semble donc avoir été démoli jusqu'à la base des fondations, et seuls des lambeaux de celles-ci furent alors épargnés. À l'extrémité nord-ouest de l'aire d'intervention, un de ces lambeaux fut observé s'enfonçant dans la paroi (figures 25 et 26). Conservé au mieux sur deux assises faisant une cinquantaine de centimètres de hauteur, le vestige s'orientait du nord-ouest vers le sud-est. Il avait été associé, en 2022, à une dépendance en bois du couvent des Sœurs de la Charité. Le plan de 1896 sur lequel se base cette association illustre toutefois que ce bâtiment était dans une orientation nord-sud (figure 4) – l'orientation du vestige ne correspond donc pas. Cela dit, l'absence complète de données contextuelles fait qu'il est impossible d'offrir une hypothèse alternative. L'état de conservation du vestige n'a pas permis sa conservation ailleurs que près de la paroi de l'excavation. La présence d'une maison juste au-delà de celle-ci fait qu'il est peu probable qu'il se poursuive loin. Il ne pourra être conservé lors des travaux de construction.

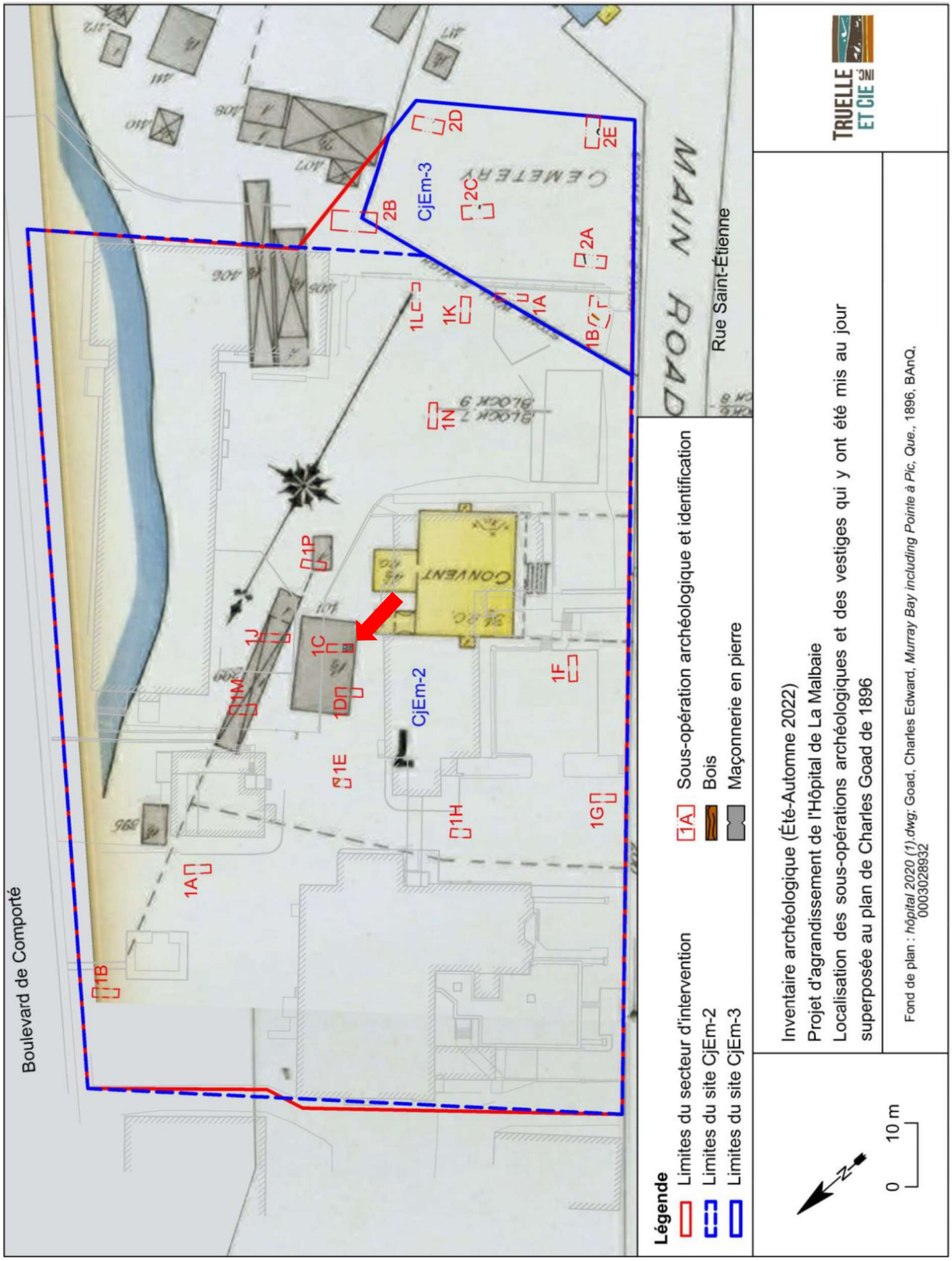


Figure 19. Sous-opérations de 2022 sur le plan d'assurances de 1896 ; la flèche rouge indique le vestige 1C100 (source : Truelle et cie 2023 : 49).

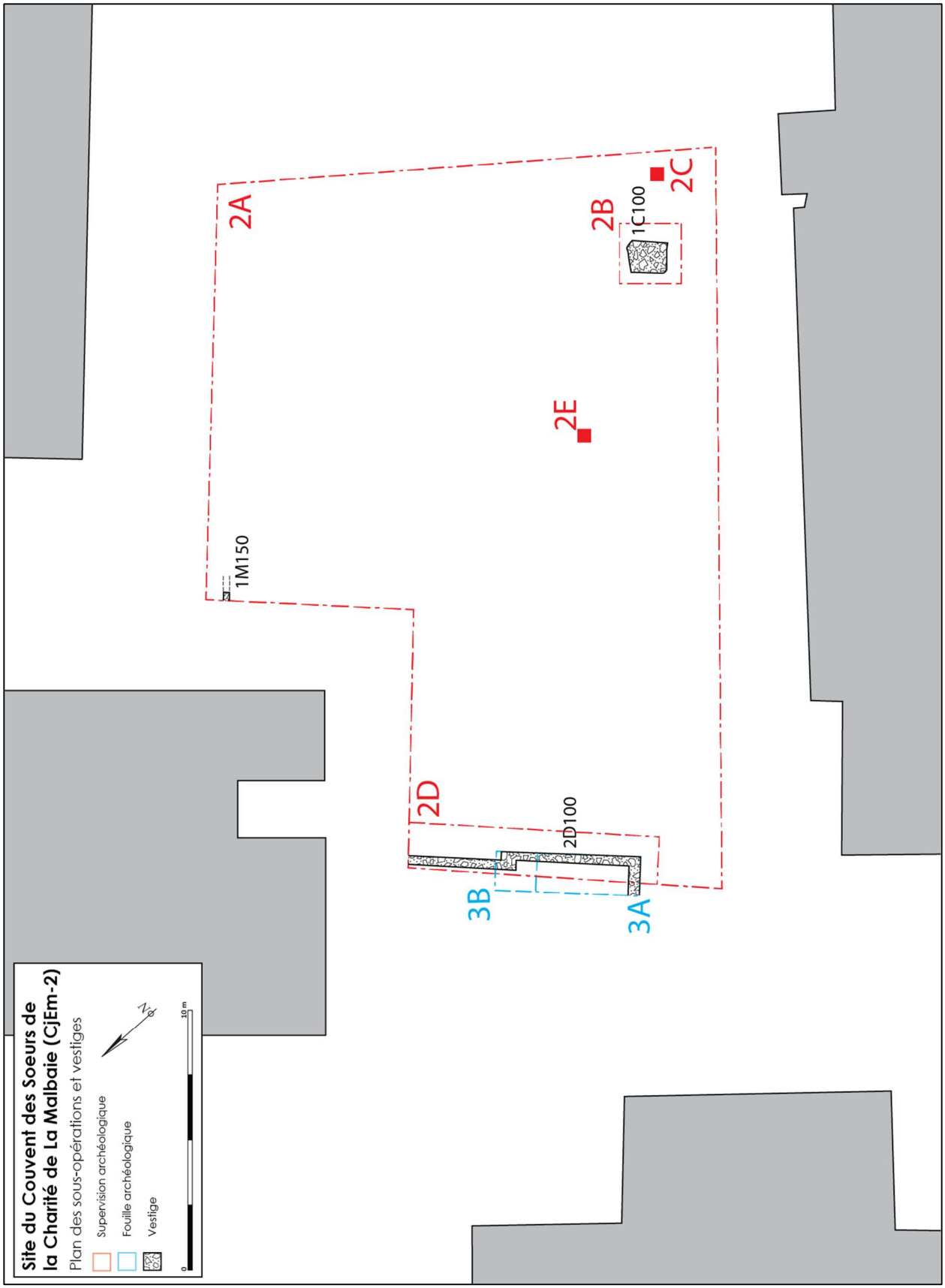


Figure 20. Plan des sous-opérations et vestiges découverts lors de la supervision archéologique.



Figure 21. Vestige 1C100, vers le sud-est (photo ARTE1-P5090197).



Figure 22. Parement nord-ouest de 1C100 (photo ARTE1-P5090208).



Figure 23. Parement sud-est de 1C100 (photo ARTE1-P5090207).



Figure 24. Sols de couleur variés au sud-ouest de 1C100, vers le nord-est (photo ARTE1-P5090210).



Figure 25. Section du vestige 1M150 s'enfonçant dans la paroi, vers le nord-ouest (photo ARTE1-P5080176).



Figure 26. Section du vestige 1M150 près de la paroi nord-ouest de l'excavation, vers le nord-est (photo ARTE1-P5080178).

4.3. Sous-opération 2D et opération 3

Les excavations de masse de 2024 ont révélé la présence d'un nouveau vestige à l'extrémité nord-ouest de la zone d'intervention (figure 27). Ce vestige n'avait pas été découvert lors de l'inventaire de 2022, et sa présence a ainsi mené à une intervention supplémentaire afin d'en évaluer la nature et la valeur patrimoniale.

Le vestige se présentait comme une fondation de pierres arasée formant le coin sud d'une habitation orientée du sud-ouest vers le nord-est. Il était déposé sur le roc ou, par endroit, sur le régolithe et composé de maçonneries en pierres calcaires et calcaires schisteux ébauchées de moyennes à grandes dimensions formant deux parements. Le blocage intérieur était constitué de petites pierres calcaires et de mortier. Sa hauteur résiduelle, allant de 0,24 m à 0,95 m, dépendait des variations dans la topographie du roc. Son sommet se trouvait tout juste sous l'infra de l'asphalte. Le parement extérieur était d'assez bonne facture, aux assises plus ou moins régulières et affectant un léger fruit vers l'extérieur. Le mortier était baveux et étendu de façon à uniformiser le parement (figure 28). Le parement intérieur était moins bien réalisé, irrégulier et mal dressé (figure 29). Il n'était manifestement pas destiné à être vu.

À 5,17 m du coin sud le long du parement sud-est de la fondation se trouvait un décrochement vers l'intérieur du parement d'une trentaine de centimètres (figure 28). La relation entre les deux sections du vestige était difficile à lire, notamment en raison du passage d'une conduite métallique dont l'installation, postérieure à la construction des fondations, a modifié substantiellement leur structure. Les deux sections semblaient bien imbriquées l'une dans l'autre, et se suivaient sur une cinquantaine de centimètres (figure 30). Elles auraient donc été construites en même temps, et l'élargissement de la section sud-ouest aurait été planifié au moment de la construction. Cette forme particulière est représentée sur le plan d'assurance de 1913 (figure 31), où le bâtiment apparaît pour la première fois. Elle pourrait s'expliquer par la différence dans le nombre d'étages entre les deux sections : la partie ouest comportait deux étages, et la partie est, un étage et demi.

Après avoir réalisé un sondage permettant de confirmer la présence d'une stratigraphie et des objets en place (sondage 2D), l'intérieur du vestige a fait l'objet d'une fouille archéologique subdivisée en deux sous-opérations. La sous-opération 3A couvrait la section sud-ouest du bâtiment et la sous-

opération 3B visait sa section nord-est. Un total de 4 m^2 fut alors fouillé jusqu'au roc ou au niveau de plage (figures 32 et 33), et 1,50 m^2 fut fouillé sur environ 0,50 m de profondeur pour mieux comprendre la relation entre les deux sections du bâtiment.

Les fondations furent montées directement sur le roc après que l'on ait excavé à travers l'ancien niveau de plage de galets (**3A10**) et le régolithe, composé de limon sableux brun gris (**3A8**). Ces deux niveaux stériles étaient inégalement déposés dans la sous-opération 3A, en raison de la variabilité de la surface du roc et la présence d'excavations ultérieures à la construction du bâtiment. La couche d'occupation de la cave est représentée par le lot **3A5**, un limon sableux brun beige moyennement compact qui faisait une trentaine de centimètres d'épaisseur et contenait des fragments de calcaire schisteux, des galets arrondis, et des traces de mortier, brique et charbon. Une poignée d'artefacts y ont été récoltés, comprenant notamment des clous tréfilés et découpés, deux tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée, un tesson de terre cuite fine blanche décoré à l'éponge et un tesson de terre cuite fine jaune. Cette collection, trop petite pour que l'on puisse en tirer des conclusions, suggèrent un dépôt après le milieu du XIX^{e} siècle. La faible quantité de matériel mis au jour suggère que la cave était un vide sanitaire plutôt qu'un espace occupé.

Un drain en bois (**3A100**) fut éventuellement aménagé dans une tranchée creusée dans la surface d'occupation (figure 34). Dégagé sur 2,45 m de longueur, le drain était composé de planches de bois posées de façon longitudinale et faisait environ 0,35 m de largeur. Au sud-ouest de la sous-opération, la tranchée pour le drain bifurquait vers le nord-ouest, suggérant qu'il était placé parallèlement aux fondations à une cinquantaine de centimètres de distance. Il était posé dans une couche d'argile limoneuse grise bleutée compacte (**3A9**) qui servait d'imperméabilisation, et fixé au mortier de chaux. Les quelques clous trouvés en association étaient tous tréfilés. Après installation, les déblais d'excavation (**3A6** et **3A7**) furent utilisés pour remblayer la tranchée. Des capsules de métal, un fragment de fil de cuivre gainé et un tube en porcelaine utilitaire confirment la datation au XX^{e} siècle.

Il s'agit là de l'ensemble des traces d'occupation de ce bâtiment, les couches suivantes témoignant de son abandon puis de sa démolition. Le lot **3A4** était composé de sable grossier contenant beaucoup de charbon, plusieurs capsules et tessons de verre à bouteilles, ainsi que quelques os dont certains étaient blanchis. La présence de charbon pourrait être associée à la cheminée, dont la démolition, qui recouvrait 3A4, est représentée par les lots **3A2** et **3B2**, situés juste à l'ouest du décrochement dans le

mur sud-est (figure 35). La très grande quantité de briques, qui ont manifestement chauffé, et de mortier provenaient de la démolition de cette structure (figure 36). Par la suite, la cave fut comblée par des débris de démolition mélangés à différents sols (**3A3**, **3B3** et **3B4**). La présence de nombreuses capsules de bouteille et de verre à bouteilles dans la couche d'abandon (3A3 et 3A4 particulièrement) pourrait suggérer qu'avant la démolition, la maison abandonnée ait été squattée. Finalement, le terrain fut nivelé puis, éventuellement, les aires de circulation en asphalte furent aménagées sur un infra de sable avec gravier (**3A1** et **3B1**). Cette couche s'épaississait drastiquement vers la paroi nord-ouest (figure 37), suggérant que les excavations récentes furent plus importantes au-delà de la limite des opérations, oblitérant ainsi davantage les couches archéologiques.

Lors des fouilles, un visiteur nous a indiqué que dans son enfance, dans les années 1950, la maison était occupée par un certain M. Larouche, employé des Sœurs de la Charité pour assurer l'entretien du couvent et des jardins. On peut présumer que la communauté était propriétaire de la maison. Cela dit, il n'est pas impossible que le visiteur se soit trompé avec la maison récemment démolie située au 585-595, de Comporté, qui apparaît déjà sur une photographie de 1944 (figure 18). La maison de 1913 fut ainsi détruite avant 1944, et probablement avant la construction de l'hôpital en 1942.

Associé aux fondations se trouvait une conduite de métal d'un pouce de diamètre placée dans un caisson en bois et enrobé d'une matière bitumineuse qui s'est solidifiée (figures 38 et 39). La fondation sud-est du bâtiment fut percée pour permettre le passage de cette canalisation (figures 30 et 40), dénotant qu'il s'agissait d'un ajout postérieur à la construction du bâtiment. Le caisson de bois avait été découvert plus loin au sud et interprété comme un caniveau en 2022 (vestige 1E100, Truelle et cie 2023 : 42). Il faisait un pied de largeur et n'était pas formé d'un tronc évidé, comme il avait alors été suggéré, mais plutôt de planches placées de façon longitudinale recouverte de petites planches perpendiculaires en guise de couvercle (figure 39). La fonction exacte de cette conduite n'est pas certaine, mais sa localisation, qui semble relier l'habitation au bâtiment du couvent, et la façon particulière qu'elle est posée suggèrent qu'il pourrait s'agir d'une ligne de combustible pour le chauffage, partant du réservoir du couvent jusqu'à la maison de l'homme à tout faire.

L'abandon relativement récent du bâtiment combiné à la faible quantité d'informations archéologiques issues de la fouille permettent de considérer comme faible la valeur archéologique de ces vestiges.

L'enfoncement des couches d'abandon vers le nord-ouest suggérant une oblitération des sols au-delà de la zone fouillée fait qu'aucune nouvelle intervention archéologique n'y semble pertinente.



Figure 27. Vue d'ensemble du vestige 2D100 au nord-ouest de la zone d'intervention, vers l'ouest (photo ARTE1-PO5100228).



Figure 28. Parement extérieur sud-est du vestige 2D100, vers l'ouest (photo ARTE1-P5100231).



Figure 29. Parement intérieur du vestige 2D100 vers le sud-ouest (photo ARTE2-94).



Figure 30. Appareil du vestige dans le secteur du décrochement, vers le sud-ouest (photo ARTE2-103).

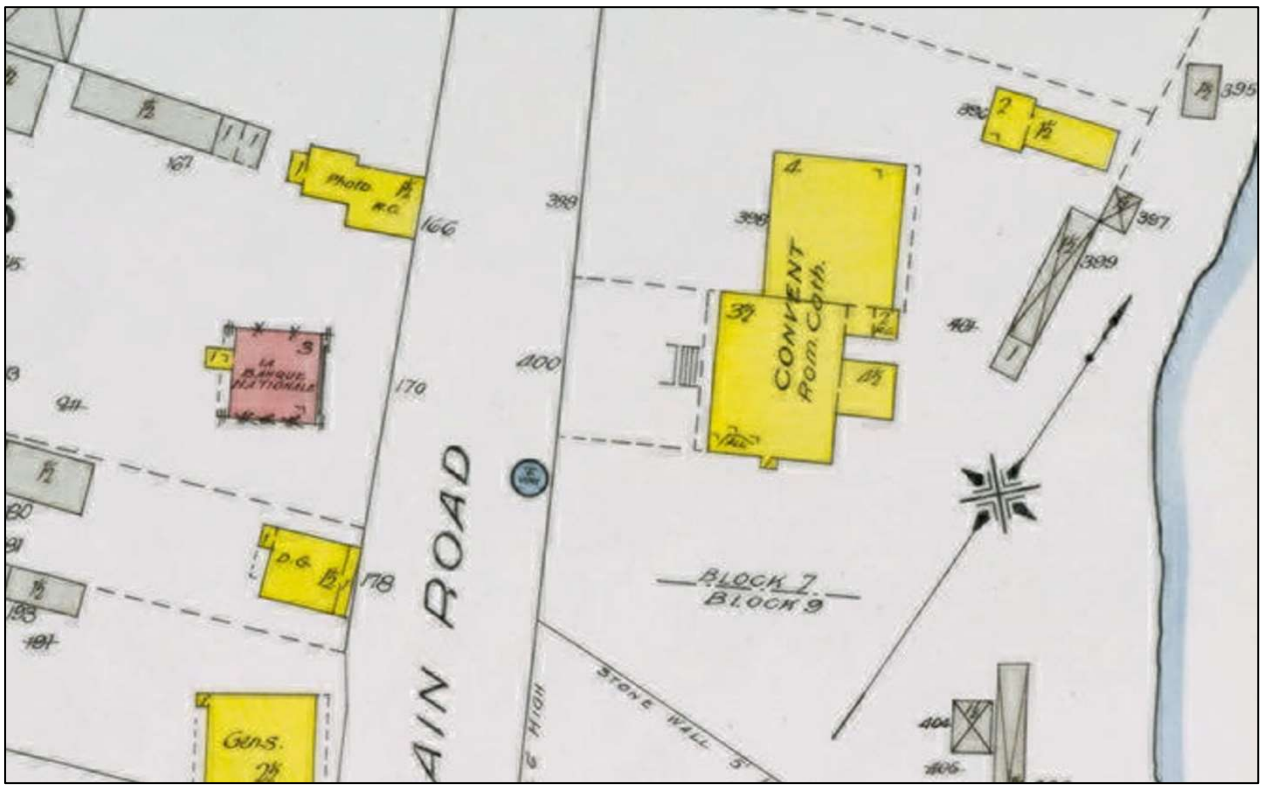


Figure 31. Détail du plan d'assurances de 1913 montrant le couvent et, en haut à droite, le bâtiment associé au vestige 2D100 (source : BANQ, notice 0003028953).



Figure 32. Paroi nord-ouest des sous-opérations 3A et 3B.

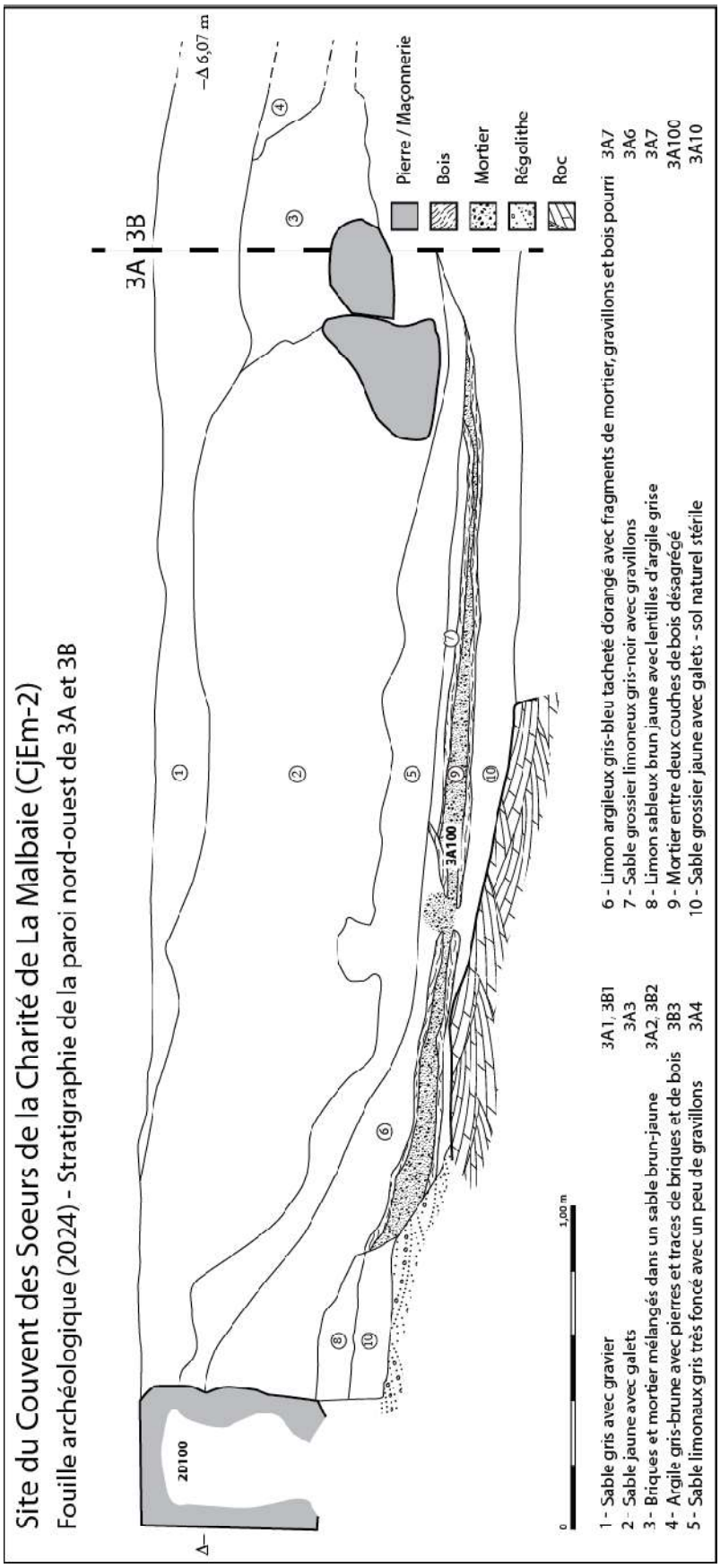


Figure 33. Stratigraphie de la paroi nord-ouest de 3A et 3B.



Figure 34. Drain en bois à l'intérieur du bâtiment (à droite), vers le sud-ouest (photo ARTE2-63).



Figure 35. Couche de briques avec mortier 3A2/3B2, vers le sud-ouest (photo ARTE2-97).



Figure 36. Couche de brique 3A2/3B2 dans la paroi nord-est de la sous-opération 3A (photo ARTE2-95).



Figure 37. Épaisseur de la couche d'infra 3A1, vers le nord-est (photo ARTE2-19).



Figure 38. Conduite métallique enrobée de matière bitumineuse dans un caisson de bois se dirigeant vers 2D100, vers le nord (photo ARTE1-P5070128).



Figure 39. Matière bitumineuse solidifiée qui enrobait la conduite métallique (photo ARTE1-P5070133).



Figure 40. Percement dans 2D100 pour le passage de la conduite métallique, vers le nord-ouest (photo ARTE1-P5100224).

4.4. Découvertes fortuites (opération 4)

Des travaux réalisés par l'entrepreneur après la démobilisation des archéologues, dans des secteurs qui n'avaient pas été considérés comme sensibles archéologiquement dans l'étude de potentiel archéologique (Truelle et cie 2021) ou à la suite de l'inventaire de 2022 (Truelle et cie 2023), ont révélé la présence de vestiges. Les archéologues d'Artefactuel ont alors été appelés pour procéder à la déclaration de ces découvertes sans permis au MCC, et ces constats sont repris ici. Puisque les excavations étaient complétées à l'arrivée de l'archéologue, aucun contexte archéologique n'a pu être documenté et seules des constatations sommaires sur les vestiges eux-mêmes ont pu être réalisées.

La sous-opération 4A représente une excavation réalisée à l'extrémité nord-ouest du terrain de l'Hôpital, entre le garage pour l'ambulance et le lot voisin pour la réfection des services existants. Un vestige de maçonnerie en pierre calcaire a été observé dans la moitié sud-ouest de la paroi sud-est, dont il suivait sensiblement l'orientation (vestige 4A100 ; figure 41). Il s'agissait d'une maçonnerie à deux parements avec blocage composé de blocs équarris formant des assises assez régulières et un parement bien dressé. En mauvais état de conservation, le vestige était tronqué en deux parties : une première, qui débutait sensiblement au centre de la paroi et se dirigeait vers le sud-ouest, faisait environ 3,00 m de longueur et 1,50 m de hauteur. Son épaisseur a été estimée à entre 0,65 et 0,70 m. À son extrémité sud-ouest se trouvait une pièce de bois posée verticalement comme un jambage, suggérant la présence possible d'une ouverture à cet endroit (figure 42). Le second segment reprenait environ 5 m plus au sud-ouest et s'enfonçait dans la paroi sud-ouest de la tranchée. La construction d'une chambre et d'un massif électrique en béton est sans doute responsable de la démolition partielle du vestige. La première section du vestige a dû être démantelée puisqu'elle entrait en conflit avec les travaux. L'extrémité sud-ouest a été conservée.

Les plans anciens ne situent aucune bâtisse qui pourrait correspondre à ce vestige. Sur le plan d'assurance de 1913, un petit bâtiment de bois est illustré au sud-est de l'édifice en brique qui existe toujours (figure 6), mais il est trop près de la rue Saint-Etienne pour que ses fondations se rendent à la sous-opération 4A. Le secteur est désert sur le plan de 1896, et seule une clôture est visible sur celui de 1953 (figure 43). Est-ce qu'il aurait pu s'agir d'un mur d'enceinte en pierre ? Le mur d'enceinte du cimetière est spécifiquement décrit comme tel sur les plans antérieurs, alors on pourrait présumer que l'information serait inscrite aussi si c'était le cas pour celui-ci. Il pourrait s'agir aussi d'un mur bas,

surmonté, par exemple, d'une clôture métallique, mais la présence de la pièce de bois, interprétée comme possible jambage, milite contre cette hypothèse. Sans une intervention supplémentaire pour dégager la poursuite du vestige vers le sud-ouest, il est impossible de proposer une interprétation définitive pour cette découverte.

Finalement, la sous-opération 4B se trouvait le long du boulevard du Comporté (figure 44). Il s'agissait encore une fois d'excavations réalisées pour la réfection des services existants. Un très grand mur de gros moellons fut découvert dans la paroi sud-ouest de la tranchée, enfoui dans un remblai de sable normalisé. Courant tout au long de l'excavation, sensiblement parallèle au boulevard, le mur montrait un appareil très irrégulier. La partie maçonnée du vestige semblait déposée sur une assise de gros bloc servant d'empattement (figure 45). Le vestige semblait s'enfoncer vers le nord-ouest – son sommet se trouvait à 1,20 m au sud-est, où il mesurait 0,97 m de hauteur conservé, et à plus de 2,10 m au nord-ouest, où il faisait 1,20 m de hauteur (figure 46). Le vestige a pu être laissé en place.

Encore une fois, les plans anciens n'indiquent aucune construction qui pourrait correspondre à ce vestige. Toutefois, en comparant l'état des lieux au début du siècle (figure 5) à celui de 1944 (figure 36), on constate qu'il y a eu pendant la première moitié du siècle des aménagements majeurs le long de la rivière Malbaie. Sur la photo de 1944, un quai en pierre est visible devant le bâtiment sur pilotis situé à gauche du couvent, et on devine qu'il se poursuit vers le couvent sous la forme d'un mur ou, au moins, d'un empierrement. Il est possible que l'aménagement se soit développé vers le nord entre 1944 et la construction du boulevard afin de contrôler l'érosion des berges devant le couvent et l'hôpital.



Figure 41. Paroi sud-est de la tranchée 4A et vestige 4A100, vers le sud (photo ARTE3-5509).



Figure 42. Pièce de bois à l'extrémité sud-ouest de la première section du vestige 4A100, vers l'est (photo ARTE3-5519).

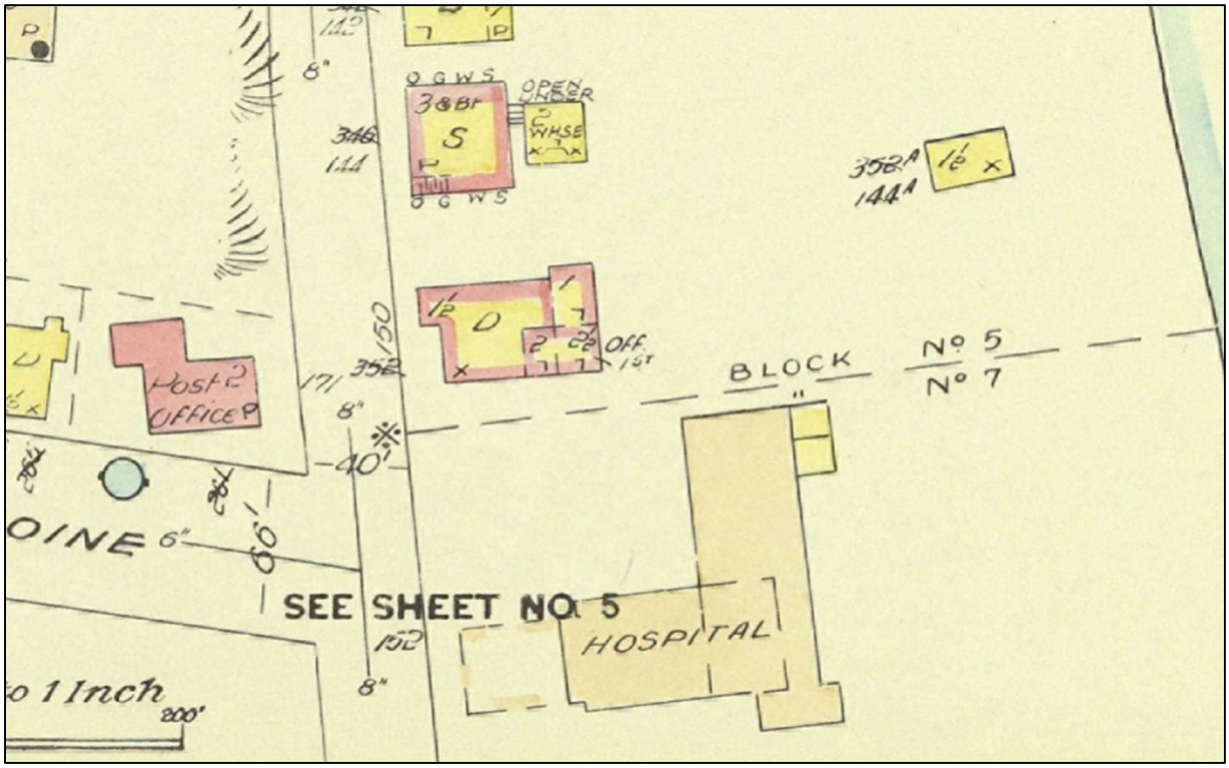


Figure 43. Détail du plan d'assurance de 1953 (source : BANQ, notice 0003028953).



Figure 44. Vue de la tranchée 4B avec la partie nord-ouest de 4B100, vers le sud (photo ARTE3-5653).



Figure 45. Section centrale du vestige 4B100, vers le nord-ouest (photo ARTE3-5637).



Figure 46. Partie sud-est du vestige 4B100, vers le nord-ouest (photo ARTE3-5647).

5. CONCLUSION

Ce rapport faisait état des interventions archéologiques réalisées sur le site du Couvent des Sœurs de la Charité de La Malbaie (CjEm-2) en prévision de l'agrandissement de l'Hôpital de La Malbaie. Un inventaire archéologique préalable avait mené à la recommandation de procéder à la supervision des excavations dans un secteur du site situé entre les blocs B et C de l'hôpital et l'espace occupé par l'école Marguerite d'Youville avant sa démolition. Des vestiges associés à des dépendances du couvent avaient été mis au jour de l'inventaire, et l'intervention devait servir à compléter l'enregistrement de ceux-ci et de voir si des sols en place pouvaient recéler des informations archéologiques d'intérêt. La SQI a décidé de procéder à l'excavation de la zone visée en amont de la phase de réalisation afin de réduire les risques d'arrêt relié à l'archéologie lors de la construction.

Les excavations ont révélé que l'ensemble de la zone à superviser était constitué de remblais recouvrant une vaste zone de rejets de déchets. Quelque part entre 1934 et 1944, on aurait excavé presque jusqu'au roc pour jeter des débris de démolition et des déchets provenant probablement de l'occupation antérieure du secteur. Ces déchets auraient été remblayés avant la réutilisation des lieux. Les vestiges découverts lors de l'inventaire de 2022 ont été relocalisés, mais l'intervention n'a pas permis d'en apprendre beaucoup plus à leur sujet. L'absence de couche d'occupation et de contexte archéologique a nui à leur interprétation. Tout au plus peut-on vraisemblablement les associer aux dépendances visibles sur les plans d'assurance du début du XX^{e} siècle.

Les excavations ont également mené à la découverte d'un bâtiment qui n'avait pas été répertorié lors de l'inventaire de 2022. Une partie de l'intérieur du bâtiment a été fouillé, mais les résultats furent quelque peu décevants. Les seules traces d'occupation qui y furent observées sont associées au vide sanitaire du bâtiment, qui a été bouleversé par l'aménagement d'un drain en bois. La démolition du bâtiment et les aménagements subséquents ont oblitéré une bonne partie des données archéologiques qu'il aurait pu révéler. Un informateur local nous a suggéré qu'il s'agirait de l'habitation d'un employé du couvent affecté aux travaux d'entretien. La maison aurait été construite un peu avant 1913, et démolie avant 1944.

5.1. Recommandations

Les résultats de l'intervention de 2024 ajoutés à ceux de 2022 sur le site du Couvent des Sœurs de la Charité de La Malbaie permettent d'émettre les recommandations suivantes :

- Puisque la quasi-totalité de la zone de surveillance archéologique identifiée par Truelle et cie (2023) fut excavée sous supervision jusqu'au roc, il n'y a plus de contrainte archéologique qui touche ce secteur du site.
- Les résultats de la fouille de l'opération 3 ayant révélé le peu de données archéologiques résiduelles dans le bâtiment et un bouleversement encore plus important des sols archéologiques dans les parties non fouillées, la valeur archéologique résiduelle du bâtiment enfoui apparaît faible. Aucune intervention supplémentaire n'est recommandée. La SQI devrait toutefois aviser le MCC si c'était son intention de démolir ce qui reste du vestige.
- Le vestige 4A100 n'a pu être interprété de façon satisfaisante. Si des excavations devaient être réalisées au sud-ouest de la sous-opération 4A, celles-ci devraient être précédées d'une fouille manuelle afin de comprendre la nature de ce vestige.
- Aucune intervention supplémentaire ne semble nécessaire à la suite de la découverte du vestige 4B100, puisqu'il ne s'agit vraisemblablement que d'un quai pour protéger la rive de la rivière Malbaie érigé pendant la deuxième moitié du XX^{e} siècle.
- Finalement, il est recommandé au MCC de réduire les dimensions du site CjEm-2 aux limites illustrées sur les figures 47 et 48. Les limites proposées par Truelle et cie (2022) englobaient tout le terrain de l'hôpital, mais celui-ci ne correspond pas à l'occupation historique des Sœurs de la Charité. Qui plus est, aucune découverte n'a été faite en dehors du secteur qui devait faire l'objet d'une supervision archéologique. Les nouvelles limites correspondent davantage aux limites de l'occupation par la communauté religieuse, et où se limite la présence de vestiges ou couches archéologiques. La zone de la sous-opération 4A est exclue de ces limites puisqu'il est peu probable que ce vestige soit associé à l'occupation des Sœurs de la Charité.

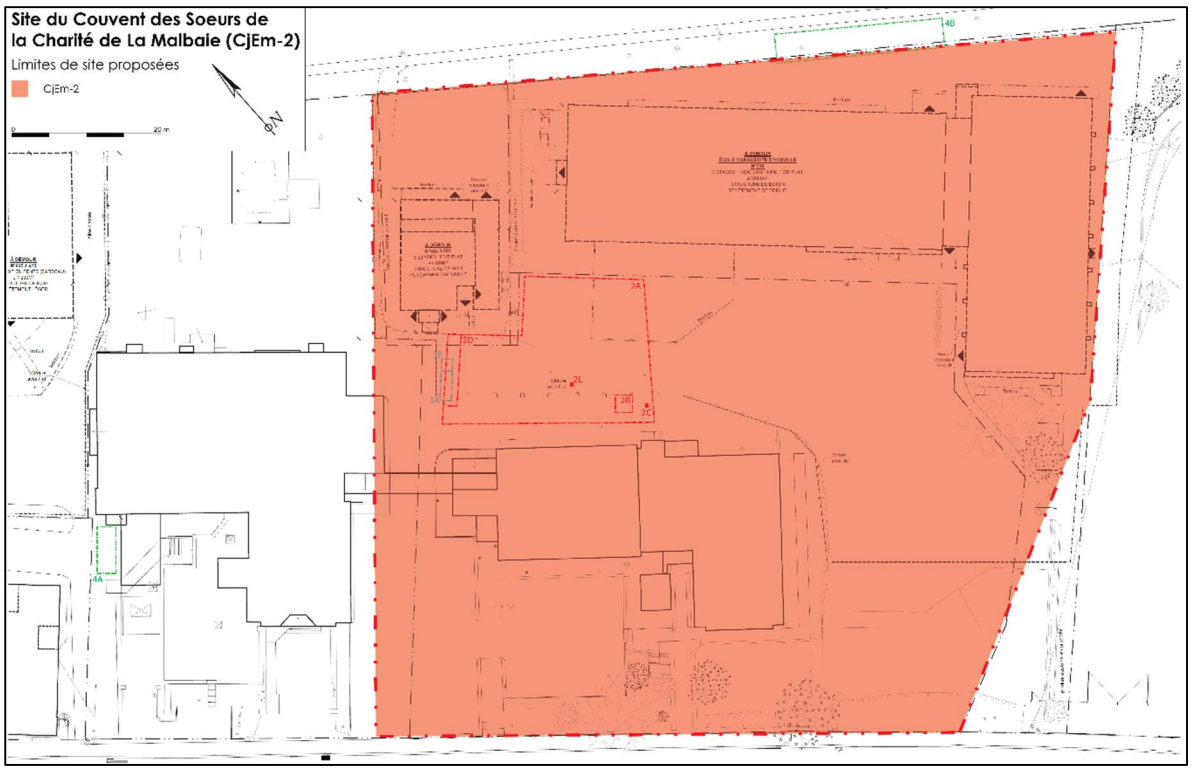


Figure 47. Nouvelles limites proposées pour le site CjEm-2.



Figure 50. Nouvelles limites proposées pour le site CjEm-2.

5.2. Valeurs archéologiques

L'approche par valeurs mise de l'avant par le MCC permet de qualifier un site selon des axes communs, et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être conservé ou mis en valeur. Les valeurs sont établies en fonction des connaissances acquises ou potentielles concernant un site. Le MCC a ciblé sept valeurs comme étant les plus pertinentes en matière d'archéologie.

Valeur de recherche sur le terrain

« *Le site archéologique présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ? »*

Le site CjEm-2 ne semble plus présenter d'opportunité intéressante sur le terrain. La poursuite des vestiges 2D100 est toujours enfouie sur place, mais ce bâtiment a révélé n'avoir qu'un faible intérêt patrimonial. Les autres secteurs qui semblent non perturbés du site n'ont révélé aucune trace lors de l'inventaire de 2022.

Valeur de connaissance post-terrain

« *La recherche sur le site apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, historique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ? »*

Aucune nouvelle connaissance ne semble pouvoir être tirée de la recherche sur le site CjEm-2.

Valeur scientifique

« *Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique (ex. : site qui se prête à des recherches interdisciplinaires) ? »*

Le site CjEm-2 ne semble pas pouvoir apporter une contribution d'intérêt à la recherche archéologique.

Valeur d'exception

« *Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui mériteraient une protection ? »*

Le site CjEm-2 ne présente aucune caractéristique d'exception.

Valeur de représentativité

« *Le site archéologique est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ? »*

Les découvertes réalisées sur le site CjEm-2 sont trop limitées pour pouvoir être représentatives d'une manifestation culturelle quelconque.

Valeur d'appropriation

« *S'agit-il d'un site archéologique pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance et qui présente un potentiel comme ressource de développement durable et de qualité de vie ? »*

Les bâtiments du couvent des Sœurs de la Charité de La Malbaie sont certainement dignes d'un attachement par la communauté malbéenne, mais celui-ci n'est pas associé au patrimoine archéologique du site, mais plutôt au rôle qu'a joué la communauté dans la fondation de l'hôpital.

Valeur d'association

« *Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ? »*

Les résultats obtenus lors des recherches archéologiques sur le site CjEm-2 sont trop limités pour pouvoir être mis en relation avec d'autres sites.

6. BIBLIOGRAPHIE

6.1. Documents d'archives

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Collection numérique
- *Insurance plan of the towns of St. Etienne de la Malbaie and Pointe au Pic, P. Q.* Underwriters Survey Bureau, 1953. Notice 0000174375.
- *Malbaie. L'Église et le Couvent*. J.P. Garneau, 19xx. Notice : 0002642300.
- *Murray Bay, including Pointe à Pic, Que*. Chas E. Goad, 1896. Notice : 0003028932.
- *Murray Bay, Que*. Chas. E. Goad, 1913. Notice : 0003028953.

Fonds Ministère de la Culture et des Communications (E6)
- *Le village de La Malbaie*. L. Morin, 1944. Coe : E6,S7,SS1,D2,P24698.

Fonds Ministère des Terres et Forêts (E21)
- *Plan d'un lot concédé au Capitaine Nairne, situé à l'embouchure de la Rivière Malbaie*. [J. Collins], 3 novembre 1764. Cote : E21,S80,SS1,SSS1,PA002

6.2. Rapports et études

Arkéos
1996 *Inventaire archéologique 1995*. MTQ, rapport inédit.

Ethnoscop
1984 *Étude de potentiel archéologique ; Route 138, Clermont – Cap-à-l'Aigle*. MTQ, rapport inédit.

Frenette, F.-X.-E.
1952 *Notes historiques sur la paroisse St-Etienne de La Malbaie (Charlevoix)*. Chicoutimi : sans éditeur.

Gauthier, S. et N. Perron
2002 *Charlevoix*. Québec : Les Éditions de l'IQRC.

Laliberté, M.
1984 *Reconnaissance archéologique de la route forestière des Grands Jardins*. Roche ltée, rapport inédit.
1994 *Inventaires archéologiques, Direction générale de l'Est, Service du support technique, 1994*. MTQ, rapport inédit.

Perron, N. et S. Gauthier
2000 *Histoire de Charlevoix*. Québec : Les Éditions de l'IQRC.

Pintal, J.-Y.
1997 *Inventaires archéologiques, Direction de Québec*. MTQ, rapport inédit.

Roy, F., Y. Ward et N. Voisine
1998 *Histoire des Sœurs de la Charité de Québec ; Tome II : Des maisons de Charité*. Beauport : Publications MNH.

Truelle et cie
2021 *Étude de potentiel archéologique (Hiver 2021) ; Projet d'agrandissement de l'Hôpital de La Malbaie*. SQI, rapport inédit.
2023 *Inventaire archéologique (Été-Automne 2022) ; Projet d'agrandissement de l'Hôpital de La Malbaie*. SQI, rapport inédit.

ANNEXE 1

Fiche de site

Culture et Communications Québec

FICHE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis :	Date de réception :
Numéro de source :	
Professionnel traitant le dossier :	

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artéfacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Artefactuel, coop de travail
Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) :
*Numéro du permis de recherche archéologique :

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden :		
Nom du site :		
Autres noms du site :		
*Latitude (DD-MM-SS.ddd) :		*Longitude (DD-MM-SS.ddd) :
UTM nord :	UTM est :	Zone UTM :
*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) :		
Rang :		Lot :

Section 2 – Description du site archéologique *(Suite)*

*Municipalité : La Malbaie

Municipalité régionale de comté (MRC), communauté métropolitaine (CM), Administration régionale Kativik (ARK) :

Région administrative :

*Localisation informelle :

Altitude par rapport au niveau moyen de la mer : m

Altitude par rapport au plan d'eau le plus près : m

*Superficie totale du site : m^2

*Portion résiduelle du site (évaluation de la superficie restante du site) :

*Condition de la portion résiduelle du site :

Remarques sur la portion résiduelle du site :

Environnement du site (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Aquatique enroché
- ☐ Aquatique ensablé
- ☐ Semi-aquatique enroché (ex. : plage)
- ☐ Semi-aquatique ensablé (ex. : plage)
- ☐ Terrestre
- ☐ Terrestre – Environnement d'origine complètement bouleversé (ex. : milieu urbain)
- ☐ Terrestre – Environnement d'origine partiellement bouleversé (ex. : près de bâtiments)
- ☐ Terrestre – Végétation
- ☐ Terrestre – Végétation forestière (ex. : dans un parc national)
- ☐ Terrestre – Végétation herbacée (ex. : dans un champ non cultivé)
- ☐ Terrestre – Végétation toundra

*Présence des vestiges mobiliers et immobiliers :

Section 2 – Description du site archéologique *(Suite)*

*****Type de propriétaire du site (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Gouvernement fédéral
- ☐ Privé
- ☐ Propriété de l'État – Assemblée nationale du Québec
- ☐ Propriété de l'État – Commission de la capitale nationale du Québec
- ☐ Propriété de l'État – Ministère de la Culture et des Communications, Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- ☐ Propriété de l'État – Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)[1]
- ☐ Propriété de l'État – Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- ☐ Propriété de l'État – Hydro-Québec
- ☐ Propriété de l'État – Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- ☒ Propriété de l'État – Société québécoise des infrastructures
- ☐ Propriété de l'État – Ministère du Tourisme
- ☐ Propriété de l'État – Ministère des Transports
- ☐ Ville, municipalité, paroisse
- ☐ Autre (précisez) :

Remarques sur le site (exemple : artéfacts observés mais laissés sur place) :

1. Le MDDELCC est propriétaire de tout le milieu hydrique (fond des cours d'eau, lacs, rivières et fleuve), des parcs nationaux et des réserves écologiques.

Section 3 – Périodes culturelles du site archéologique

Périodes culturelles concernées (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ À déterminer
- ☐ Amérindien
- ☐ Amérindien historique indéterminé (1500-1950)
- ☐ Amérindien historique moderne (1900-1950)
- ☐ Amérindien historique ancien (1500-1899)
- ☐ Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 AA)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque (9 500-3 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque du Bouclier (6 500-2 000 AA)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque ancien ou inférieur (9 500-7 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500-4 200 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000-3 000 AA)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000-5 500 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque récent post-laurentien (4 200-3 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque récent (5 500-3 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique paléoindien (12 000-8 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique paléoindien ancien ou inférieur (12 000-10 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique paléoindien récent ou supérieur plano (10 000-8 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique paléoindien récent ou supérieur (10 000-8 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique post-archaïque (3 500-450 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)
- ☐ Amérindien préhistorique post-archaïque ancien (3 500-2 500 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)
- ☐ Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500-1 100 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)
- ☐ Amérindien préhistorique post-archaïque récent (1 100-450 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)
- ☐ Amérindien préhistorique préhistoire ancienne (3 500-2 000 AA) (Jamésie)
- ☐ Amérindien préhistorique préhistoire récente (2 000-450 AA) (Jamésie)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole (3 000-450 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole inférieur (3 000-2 400 AA)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400-1 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole moyen ancien (2 400-1 500 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole moyen tardif (1 500-1 000 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000-450 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole supérieur ancien (1 000-650 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole supérieur tardif (650-450 AA) (au sud du 49e parallèle)
- ☐ Historique (1000-1533)
- ☐ Historique (1534-1607)
- ☐ Historique (1608-1759)
- ☐ Historique (1760-1799)
- ☒ Historique (1800-1899)
- ☒ Historique (1900-1950)
- ☐ Historique indéterminé
- ☐ Indéterminable
- ☐ Inuit
- ☐ Inuit néoesquimau (1350-1950)
- ☐ Inuit néoesquimau historique (1750-1899)
- ☐ Inuit néoesquimau moderne (1900-1950)
- ☐ Inuit néoesquimau thuléen (1350-1750)
- ☐ Inuit paléoesquimau (3 800-1 000 AA)
- ☐ Inuit paléoesquimau ancien (prédorsetien) (3 800-2 500 AA)
- ☐ Inuit paléoesquimau récent (dorsetien) (2 000-1 000 AA)

Section 4 – Travaux archéologiques

Remplissez un bloc par période de travaux effectués.

*Date de début des travaux (aaaa-mm-jj) : 2024-05-06

*Nature des travaux (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Aucun (découverte)
- ☐ Collecte
- ☐ Évaluation de site, inspection visuelle
- ☐ Fouille
- ☐ Fouille de sauvetage
- ☐ Prélèvement d'échantillon
- ☐ Reconnaissance géophysique (test de résistivité, géoradar, etc.)
- ☐ Relevé 3D
- ☐ Sondage
- ☐ Surveillance

*Numéros des opérations et des sous-opérations utilisées :

*Date de début des travaux (aaaa-mm-jj) :

*Nature des travaux (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Aucun (découverte)
- ☐ Collecte
- ☐ Évaluation de site, inspection visuelle
- ☐ Fouille
- ☐ Fouille de sauvetage
- ☐ Prélèvement d'échantillon
- ☐ Reconnaissance géophysique (test de résistivité, géoradar, etc.)
- ☐ Relevé 3D
- ☐ Sondage
- ☐ Surveillance

*Numéros des opérations et des sous-opérations utilisées :

*Date de début des travaux (aaaa-mm-jj) :

*Nature des travaux (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Aucun (découverte)
- ☐ Collecte
- ☐ Évaluation de site, inspection visuelle
- ☐ Fouille
- ☐ Fouille de sauvetage
- ☐ Prélèvement d'échantillon
- ☐ Reconnaissance géophysique (test de résistivité, géoradar, etc.)
- ☐ Relevé 3D
- ☐ Sondage
- ☐ Surveillance

*Numéros des opérations et des sous-opérations utilisées :

*Date de début des travaux (aaaa-mm-jj) :

*Nature des travaux (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Aucun (découverte)
- ☐ Collecte
- ☐ Évaluation de site, inspection visuelle
- ☐ Fouille
- ☐ Fouille de sauvetage
- ☐ Prélèvement d'échantillon
- ☐ Reconnaissance géophysique (test de résistivité, géoradar, etc.)
- ☐ Relevé 3D
- ☐ Sondage
- ☐ Surveillance

*Numéros des opérations et des sous-opérations utilisées :

Section 5 – Nature et fonction des vestiges ou des traces d'établissement

***Avez-vous trouvé des vestiges ou des traces d'établissement ?** ☒ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants en réservant un bloc pour l'ensemble d'un vestige ou d'une trace.

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...

Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :

Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____

Période culturelle (de construction, de mise en place) :

Remarque :

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace :

Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :

Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____

Période culturelle (de construction, de mise en place) :

Remarque :

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace :

Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :

Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____

Période culturelle (de construction, de mise en place) :

Remarque :

Section 5 – Nature et fonction des vestiges ou des traces d'établissement *(Suite)*

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...

Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :

Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____

Période culturelle (de construction, de mise en place) :

Remarque :

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace :

Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :

Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____

Période culturelle (de construction, de mise en place) :

Remarque :

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace :

Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :

Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____

Période culturelle (de construction, de mise en place) :

Remarque :

Section 5 – Nature et fonction des vestiges ou des traces d'établissement *(Suite)*

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...

Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :

Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____

Période culturelle (de construction, de mise en place) :

Remarque :

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace :

Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :

Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____

Période culturelle (de construction, de mise en place) :

Remarque :

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace :

Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :

Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____

Période culturelle (de construction, de mise en place) :

Remarque :

Section 6 – Nature de l'occupation du site

***Connaissez-vous la nature de l'occupation du site ?** ☒ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Fonction du site : Institutionnelle	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Fonction du site :	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Fonction du site :	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Fonction du site :	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Fonction du site :	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Section 7 – Présence d'artéfacts, d'écofacts et de restes humains

7A – *Avez-vous recueilli des artéfacts lithiques ? ☐ Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Catégorie lithique :
Type lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :

Catégorie lithique :
Type lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :

Catégorie lithique :
Type lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :

Catégorie lithique :
Type lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :

Catégorie lithique :
Type lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :

Catégorie lithique :
Type lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :

Si l'espace est insuffisant, remplissez l'annexe Section 7A.

Section 7 – Présence d'artéfacts, d'écofacts et de restes humains *(Suite)*

7B – *Avez-vous recueilli des artéfacts autres que lithiques, des écofacts ou des restes humains ? ☒ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Catégorie autre que lithique : Choisir...
Type autre que lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique :
Type autre que lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique :
Type autre que lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique :
Type autre que lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique :
Type autre que lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique :
Type autre que lithique :
Période culturelle :
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Si l'espace est insuffisant, remplissez l'annexe Section 7B.

Section 8 – Datations absolues

***Avez-vous effectué des analyses sur des objets pour obtenir des datations absolues ?** ☐ Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Section 9 – Datations relatives

***Possédez-vous de l'information vous permettant de déterminer des datations relatives ?** ☐ Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Section 10 – Datations interprétées

***Possédez-vous de l'information vous permettant de déterminer des datations interprétées ?** ☒ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Objet de datation : Document historique	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Section 11 – Analyses spécialisées (post-terrain)

***Avez-vous effectué des analyses spécialisées (post-terrain) ?** ☐ Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Section 12 – Recommandation

*****Recommandation sur la diffusion et la mise en valeur (cochez toutes les cases applicables) :

☐ Aucune
☐ Conservation et interprétation hors site
☐ Conservation et interprétation *in situ*
☐ Diffusion scientifique
☐ Restauration d'un vestige immobilier
☐ Restauration d'un vestige mobilier

*****Recommandation sur la gestion (cochez toutes les cases applicables) :

☐ Aucune
☐ Protection légale
☐ Protection physique
☐ Suivi de l'intégrité du site

*****Recommandation pour la poursuite de la recherche (cochez toutes les cases applicables) :

☐ Aucune
☐ Analyse spécialisée
☐ Collecte
☐ Évaluation de site
☐ Fouille
☐ Relevés
☐ Sondage
☐ Surveillance

Section 13 – Collection

*Type de propriétaire(s) de la collection (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Gouvernement fédéral
- ☐ Privé
- ☐ Propriété de l'État – Assemblée nationale du Québec
- ☐ Propriété de l'État – Commission de la capitale nationale du Québec
- ☐ Propriété de l'État – Ministère de la Culture et des Communications, Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- ☐ Propriété de l'État – Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)[1]
- ☐ Propriété de l'État – Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- ☐ Propriété de l'État – Hydro-Québec
- ☐ Propriété de l'État – Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- ☒ Propriété de l'État – Société québécoise des infrastructures
- ☐ Propriété de l'État – Ministère du Tourisme
- ☐ Propriété de l'État – Ministère des Transports
- ☐ Ville, municipalité, paroisse
- ☐ Autre (précisez) :

*Remarques sur la collection (endroit où elle est conservée, etc.) :

Déposée au LRAQ.

1. Le MDDELCC est propriétaire de tout le milieu hydrique (fond des cours d'eau, lacs, rivières et fleuve), des parcs nationaux et des réserves écologiques.

Section 14 – Valeurs du site archéologique

Valeur de recherche sur le terrain

***Le site archéologique présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ?** ☐ Oui ☒ Non

Si oui, expliquez en quoi le site présente une valeur de recherche sur le terrain.

Valeur de connaissance (post-terrain)

***La recherche sur le site apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, historique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ?** ☐ Oui ☒ Non

Si oui, quelles sont ces connaissances ? Comment les exploiter ?

Section 14 – Valeurs du site archéologique *(Suite)*

Valeur d'exception (unicité, rareté, diversité)

***Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui mériteraient une protection ?** ☐ Oui ☒ Non

Si oui, présentez ces caractéristiques physiques d'exception et expliquez pourquoi elles devraient être protégées.

Valeur scientifique

***Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique (ex. : site qui se prête à des recherches interdisciplinaires) ?** ☐ Oui ☒ Non

Si oui, expliquez en quoi le site peut apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique.

Section 14 – Valeurs du site archéologique *(Suite)*

Valeur de représentativité

***Le site archéologique est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ?** ☐ Oui ☒ Non

Si oui, expliquez en quoi le site est représentatif.

Valeur d'appropriation

***S'agit-il d'un site archéologique pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance et qui présente un potentiel comme ressource de développement durable et de qualité de vie ?** ☒ Oui ☐ Non

Si oui, expliquez en quoi le site présente une valeur d'appropriation.

Les bâtiments du couvent des Soeurs de la Charité de La Malbaie sont certainement dignes d'un attachement par la communauté malbéenne, mais celui-ci n'est pas associé au patrimoine archéologique du site, mais plutôt au rôle qu'a joué la communauté dans la fondation de l'hôpital.

Section 14 – Valeurs du site archéologique *(Suite)*

Valeur d'association

***Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ?** ☐ Oui ☒ Non

Si oui, expliquez pourquoi le site devrait être regroupé avec d'autres sites et comment ce regroupement pourrait contribuer aux autres valeurs.

Envoi du formulaire

Le formulaire rempli doit être joint en annexe au rapport de recherche et envoyé au responsable des permis de recherche archéologique du ministère de la Culture et des Communications par courriel, à permis.archeologie@mcc.gouv.qc.ca, par télécopieur, au **418 380-2336**, ou par la poste, à :

Responsable des permis de recherche archéologique
Direction générale du patrimoine
Direction de l'archéologie et du développement culturel autochtone
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Pour information : 1 418 380-2342

ANNEXE 2

Inventaire des artefacts

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
2A1	TCF blanche	2	1	Excrétion	Pot de chambre ?		Fragment de paroi de contenant globulaire à large ouverture, avec rebord arrondi. Possible pot de chambre.
2A1	PF Bone china	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Soucoupe		Fragment de rebord/bouge de soucoupe. Glaçure altérée en surface - craquelée.
2A1	Verre Incolore	1	1	Médication	Fiole	Le chiffre ''2'' est moulé en relief au niveau de la base.	Fragment de corps avec base de fiole, corps rectangulaire à chanfreins plats, base plate.
2A1	V teinté régulier vert	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille		Tesson de corps de bouteille cylindrique. Probablement alimentaire.
2A1	V teinté régulier turquoise	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille		Tesson de corps de bouteille cylindrique, avec fond plat. Probablement alimentaire.
2A2	TCF blanche vitrifiée	2	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tasse	Motif moulé peu perceptible - motif de blé?	Tessons jointifs, fragments de paroi de tasse.
2A2	PF dure indéterminée	8	1	Alimentation, absorption, vaisselle de service	Théière	Inscription ''JAPAN'' en-dessous	Théière au corps globulaire et anse latérale peu arrondie. La surface présente une glaçure verte foncée. Tessons jointifs. 20e siècle et plus.
2A2	Verre Incolore	1	1	Médication	Fiole		Extrémité de fiole avec col cylindrique allongé et lèvre brevetée.
2A2	V teinté régulier vert	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Base de bouteille cylindrique, profil du cul en cloche avec mamelon.
2A2	V teinté régulier turquoise	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Flasque	Le nombre ''1288'' est moulé en relief au niveau de la base.	Base ovale de flasque.
2A2	V couleur transparent vert foncé	5	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Fragments de base, corps et extrémité d'une bouteille. Cul avec profil en cloche, lèvre droite. Fin 19e - 20e siècle.
2A2	Fer indéterminé	1	1	Consommation indéterminée	Fil torsadé		Fil ferreux torsadé.
2A2	Métaux et alliages ferreux	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Pièce ferreuse de grandes dimensions, en forme de triangle avec les côté courbés vers l'intérieur. Lourd. Pièce de machinerie?
2A2	Os	9	9	Mammifères	Ossement		Os longs de gros mammifères, plusieurs traces de boucherie. 1 dent.
2A3	TCF argileuse blanche	1	1	Tabac	Pipe - tuyau	''MCDOUGALL'' d'estampé sur le tuyau. L'autre inscription estampée, qui devrait être la ville de production, n'est pas lisible.	Tuyau avec embout entier. McDougall (Glasgow) : 1847-1967.
2A3	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Soucoupe	Décor ''à la négative'' avec arrière plan bleu, et forme (non identifiée) blanche.	Fragment de rebord de soucoupe. Ce type de décor à la négative est surtout associé aux années 1821-1840 (Diagnostic artifact of Maryland).
2A3	TCF blanche vitrifiée	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Décor moulé motif de blé.	Fragment de marli et fond d'assiette. Le type précis de décor de blé n'est pas identifiable, mais le premier décor de blé classique est produit à partir de 1859 (Sussman 1985, p.15).

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
2A3	TCF blanche vitrifiée	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de service	Plat de service	Décor moulé motif de blé.	Fragment de marli et fond, plat de service ovale. Le type précis de décor de blé n'est pas identifiable, mais le premier décor de blé classique est produit à partir de 1859 (Sussman 1985, p.15).
2A3	PC avec glaçure	1	1	Systèmes de fermeture	Poignée		Poignée de porte ronde blanche, avec partie métallique à l'arrière (étain? Pb?).
2A3	Verre Incolore	1	1	Écrits	Bouteille à encre	Inscription moulée en relief au niveau de l'épaule : « WATERMAN'S IDEAL INK »	Bouteille à encre entière. Traces de l'étiquette d'origine visible du niveau du corps. Format de 16 onces. Ce type de bouteille serait produites à partir de vers 1915 (la compagnie existe depuis les années 1880's, mais produit initialement des plumes).
2A3	V teinté régulier vert	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille alimentaire		Bouteille alimentaire (bocal) entière, corps cylindrique avec épaule arrondie, col court et cylindrique, lèvre aplatie et ouverture moyenne. Ligne de moulage au-dessus du talon et le long du corps. Extrémité finie par outils. Soufflée dans un moule en deux parties avec base séparée. Associée à la période 1850s à 1920s (Glossaire du Verre de Parcs Canada, p.28).
2A3	V couleur transparent vert foncé	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Base de bouteille cylindrique, avec fond plat légèrement concave.
2A3	Fer indéterminé	1	1	Consommation indéterminée	Plaque		Plaque mince, traces de découpes mais forme indéterminée. Très corrodée.
2A3	Os	4	4	Mammifères	Ossement		Os longs de gros mammifères, plusieurs traces de boucherie.
2A3	Cuir	4	4	Chaussures	Chaussure		Bases de chaussures - deux semelles entières, 1 partielle, et 1 talon. Une des semelles présente un logo de fabricant ; seul le mot ''boot'' est lisible dans l'état actuel du cuir.
2A3	Matériau indéterminé	1	1	Consommation indéterminée	Tuyau?		Petit cylindre long avec ouverture ovale sur le dessus à une extrémité. Matière grise foncé, ne semble pas être du plastique, ni du métal. Peut-être de l'ardoise?
2A5	Verre Incolore	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille à condiment	Inscription moulée en relief au-dessus du talon : « Raymond ». Écrit en italique. En dessous : « DEPOSE 1934 »	Bouteille à condiment, contenant des « sour mustard pickles » de la compagnie Raymond, basée à Montréal. Terminus post quem de 1934. Provenance : 2A5 charbon. https://ecomusee.qc.ca/collections/alphonse-raymond-ltee/
2A5	V couleur transparent brun	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Bouteille entière, probablement de bière. Ouverture à capsule = 1892 et après. Provenance : 2A5 charbon.
2A5	V couleur transparent bleu foncé	1	1	Médication	Bouteille de lait de magnésie	Inscription moulée en relief sur le corps : « MILK OF MAGNESIA / REG. CAN. PAT. OFF / THE CHAS. H. PHILLIPS / CHEMINAL COMPANY / WINDSOR ONT. »	Bouteille entière de lait de magnésie. Celle-ci est produite à Windsor, Ontario (plusieurs manufactures USA et Canada). Produit breveté en 1873. Provenance : 2A5 charbon.

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
2A5	V opaque blanc	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tasse		Tasse incomplète, corps globulaire avec anse latérale. Provenance : 2A5 charbon.
2A5	Métal plaqué	1	1	Commerce	Machine à gomme	Inscription peinte en blanc : « PUSH (x4) / PE[ERL]ESS / G[U]M »	Plaque métallique bleu royal avec écriture blanche. 4 trous en-dessous des mots ''PUSH''. Devanture de machine à gum de la marque Peerless Gum Co., de Ottawa. Années 1950? Peu d'informations pour la datation en ligne. Provenance : 2A5 charbon.
2A5	Fer	1	1	Consommation indéterminée	Bac?		Bac rectangulaire, dont la partie supérieure est partiellement recouverte (''demie ouverture''). Provenance : 2A5 charbon.
2A6	Os	62	62	Mammifères	Ossement		Os variés de gros mammifères, plusieurs traces de boucherie. Deux dents.
2A99	TCF blanche	3	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tasse	Décor imprimé en rouge-rose, style classique.	Fragments de paroi de tasse à anse latérale.
2A99	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Soucoupe	Marque du fabricant d'imprimé en noir en-dessous. Coat of arms britannique avec la phrase : ROYAL STONE CHINA ''.	Soucoupe incomplète. Ce type de coat of arms est après 1837.
2A99	TCF blanche vitrifiée	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Soucoupe	Motif moulé de blé.	Fragment de marli. Le type précis de décor de blé n'est pas identifiable, mais le premier décor de blé classique est produit à partir de 1859 (Sussman 1985, p.15).
2A99	Cuir	1	1	Chaussures	Chaussure		Base de chaussure, de pointure 7.
2B1	TCF argileuse blanche	1	1	Tabac	Pipe - tuyau		Fragment de tuyau.
2B1	TCF jaune glaçure claire	2	2	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table	Ligne horizontales blanches, à l'engobe, sur 1 tesson.	Petits tessons plats. Yellow Ware : 1830 c - 1945 c.
2B1	V teinté régulier vert	4	4	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
2B1	Fer laminé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou découpé.
2B1	Os	3	3	Mammifères	Ossement		Os variés, dont 1 os long scié.
2B1	Os	1	1	Mammifères	Ossement		Fragment d'os long.
2B99	V teinté régulier vert	3	3	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
2B99	Fer laminé	2	2	Fixations clous	Clou		Clous découpés.
2B99	Fer tréfilé	2	2	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés.
2C0	TCF argileuse blanche	1	1	Tabac	Pipe - tuyau		Fragment de tuyau.
2C0	PC sans glaçure	1	1	Aménagement (environnement)	Composante électrique		Pièce cylindrique, incomplète, avec ouverture centrale.
2C0	PC avec glaçure	1	1	Aménagement (environnement)	Composante électrique		Pièce cylindrique avec rainure profonde au milieu du corps, et trou central.
2C0	PF Bone china	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Tasse	Couleur verte sous la glaçure, et dorure partiellement exfoliée (sur la glaçure).	Fragment de rebord de tasse avec début d'anse. Possiblement une tasse à usage spécifique (tasse à moustache, ou avec partie supérieure fermée et trouée pour les sachets de thé, etc.).
2C0	Verre Incolore	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
2C0	Fer laminé	14	14	Fixations clous	Clou		Clous découpés.
2C0	Os	2	2	Mammifères	Ossement		Os longs.
2C1	Verre Incolore	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
2C1	Verre Incolore	1	1	Consommation indéterminée	Contenant		Tesson courbé de corps de contenant.
2C1	Fer laminé	9	9	Fixations clous	Clou		Clous découpés.
2C1	Fer tréfilé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou tréfilé.
2C1	Os	8	8	Mammifères	Ossement		Os variés, traces de coupes.
2C2	V teinté régulier vert	4	4	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
2C2	Os	1	1	Mammifères	Ossement		Fragment d'os long.
2D2	Fer indéterminé	3	3	Fixations clous	Clou		Clous trop corrodés pour identification précise.
2D2	Fer indéterminé	2	2	Boissons, conservation/entreposage	Capsule?		Potentielles capsules métalliques (post 1892) très corrodées.
2D2	Cuivre indéterminé	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Pièce circulaire, mince, et légèrement bombée. 4 cm de diamètre.
2D4	Fer laminé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou découpé.
2D4	Fer tréfilé	3	3	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés.
2D4	Fer indéterminé	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Capsule		Capsule métallique (post 1892) très corrodée.
2D5	Fer tréfilé	3	3	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés, dont un très corrodé - pourrait être découpé.
2E3	V teinté régulier vert	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
2E3	Fer laminé	5	5	Fixations clous	Clou		Clous découpés.
2E3	Fer tréfilé	4	4	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés.
3A1	Verre Incolore	2	1	Alimentation, conservation	Bouteille	Inscription partielle moulée en relief sur un des fragments : « […] OZ / ''C'' dans un triangle ».	Fragment de corps de bouteille et fragment de fond circulaire. Probablement liqueur douce.
3A2	V teinté régulier vert	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
3A2	Métaux et alliages ferreux	2	2	Fixations clous	Clou		Deux clous très corrodés, possiblement tréfilés.
3A3	PF Bone china	2	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Soucoupe		Tessons jointifs, rebord et paroi de petite soucoupe. Pourrait être pour enfant.
3A3	Verre Incolore	19	1	Alimentation, conservation	Bouteille	Lettres moulées en relief : « […] DR […] / […] of ca[…] ».	Tessons de corps et base de bouteille de liqueur douce.
3A3	V teinté régulier vert	2	2	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
3A3	V couleur transparent vert	5	1	Alimentation, conservation	Bouteille		Fragments de bouteille cylindrique, vert de type 7UP.
3A3	V opaque blanc	1	1	Consommation indéterminée	Contenant		Petit fragment courbé.
3A3	Métaux et alliages ferreux	35	35	Alimentation, conservation	Capsule		Capsules métalliques, très corrodées. 1 de conservée, 34 d'élaguées.
3A3	Métaux et alliages ferreux	3	1	Commerce	Panneau publicitaire		Possible panneau publicitaire très corrodé et fragmenté - mince plaque métallique, possible de distinguer des lettres et de la couleur entre les amas de corrosion.
3A3	Métaux et alliages ferreux	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Plaque métallique corrodée peu épaisse, avec une forme rappelant un cœur.

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
3A3	Métaux et alliages ferreux	1	1	Consommation indéterminée	Tige		Tige métallique recourbée en spirale.
3A3	Métaux et alliages ferreux	1	1	Consommation indéterminée	Tige		Tige métallique pliée.
3A3	Métaux et alliages ferreux	1	1	Fixations divers	Écrou		Écrou carré avec ouverture centrale circulaire.
3A3	Métaux et alliages ferreux	1	1	Éclairage	Indéterminé		Pièce rappelant un boulon, avec des fragments de fils cuivreux au centre de la tige. Pièce pour l'électricité?
3A3	Métaux et alliages cuivreux	1	1	Éclairage	Fils		Fils cuivreux très petits, « twistés » ensemble.
3A3	Métaux et alliages cuivreux	1	1	Éclairage	Douille d'ampoule		Douille d'ampoule corrodée et pliée.
3A3	Métaux et alliages cuivreux	1	1	Attache sans identification	Épingle		Tige d'épingle, tête manquante.
3A3	Os	2	2	Animaux sauf mollusques	Ossement		Très petit os, possiblement d'extrémité, et fragment d'os partiellement blanchis.
3A4	PC sans glaçure	1	1	Aménagement (environnement)	Indéterminé		Cylindre incomplet avec embouts cassés. Large trou central. Pièce de plomberie ou électricité?
3A4	V Inc sans plomb	1	1	Consommation indéterminée	Bouteille		Tesson de coin de bouteille carrée ou rectangulaire. Peut être alimentaire, alcool (si récent), médicament.
3A4	V Inc sans plomb	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille	Logo imprimé sur le fragment. Lignes horizontales blanches et cercle blanc et rouge.	Tesson de corps de bouteille, possiblement une bouteille de boisson gazeuse de la compagnie ''Henri'' (Drummondville), XXe siècle.
3A4	V couleur transparent brun	3	3	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tessons courbés de corps de bouteille fabriquée à la machine - fin 19e-20e.
3A4	V couleur transparent vert foncé	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tesson courbé avec léger angle, corps de bouteille.
3A4	Fer laminé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou découpé, très corrodé.
3A4	Fer tréfilé	9	9	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés, très corrodés.
3A4	Fer indéterminé	1	1	Aménagement (environnement)	Tige		Longue tige ferreuse et corrodée.
3A4	Fer indéterminé	2	2	Consommation indéterminée	Plaque		Plaques ferreuses - pourrait aller avec les fragments de panneaux publicitaires de 3A3.
3A4	Fer indéterminé	2	2	Consommation indéterminée	Indéterminé		Pièces incomplètes en fer très corrodé; une de forme carrée, et l'autre ovale.
3A4	Fer indéterminé	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Pièce ovale, rappelant la forme d'un batte-feu. Très corrodé.
3A4	Fer indéterminé	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Pièce ronde et plate, de 3,7 cm de diamètre.
3A4	Métaux et alliages ferreux	16	16	Alimentation, conservation	Capsule		Capsules métalliques, très corrodées. 1 de conservée, 15 d'élaguées.
3A4	Laiton	1	1	Ferrures de rotation	Charnière		Charnière présentant une forme triangulaire avec rebords légèrement festonnés, et trois trous de fixation. Légèrement plié.
3A4	Os	4	4	Animaux sauf mollusques	Ossement		Petits os.

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
3A5	TCG sans glaçure	1	1	Aménagement (environnement)	Pot de fleur?		Fragment de contenant tourné, possiblement pot de fleur.
3A5	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol	Décor à l'éponge de feuille bleue.	Fragment de paroi de bol, surface altérée par la chaleur. Dans le style ''éponges coupées'', surtout populaires entre les années 1840 et 1870. https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/Post-Colonial%20Ceramics/SpongedWares/index-spongedwares.htm
3A5	TCF blanche vitrifiée	1	1	Alimentation, conservation	Contenant		Fragment de rebord de contenant de conservation.
3A5	TCF blanche vitrifiée	1	1	Consommation indéterminée	Contenant		Fragment courbé de corps de contenant indéterminé.
3A5	TCF jaune glaçure claire	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol?		Petit tesson avec un angle - bol caréné?
3A5	PF Bone china	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Très petit tesson plat.
3A5	V teinté régulier vert	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
3A5	Fer laminé	4	4	Fixations clous	Clou		Clous découpés corrodés.
3A5	Fer tréfilé	4	4	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés corrodés. Un plus long que la moyenne.
3A5	Fer indéterminé	2	2	Fixations clous	Indéterminé		Plaques corrodées.
3A5	Os	2	2	Animaux sauf mollusques	Ossement		Os longs,; un diaphyse et un épiphyse, grosseur moyen et petit.
3A6	PC sans glaçure	1	1	Aménagement (environnement)	Indéterminé		Cylindre incomplet avec embouts cassés. Large trou central. Pièce de plomberie ou électricité?
3A6	Fer tréfilé	8	8	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés corrodés.
3A6	Métaux et alliages cuivreux	2	1	Aménagement (environnement)	Tige		Longue tige tordue, de petit diamètre.
3A6	Os	2	2	Animaux sauf mollusques	Ossement		Très petits os, poulet ou oiseau.
3A7	Céramique Altérée	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Inscription partielle imprimée : « [E]NGLAND ».	Tesson plat de fond d'assiette.
3A7	V couleur transparent brun	1	1	Consommation indéterminée	Bouteille		Fragment de corps de bouteille cylindrique, alcool ou médicament.
3A7	Fer tréfilé	4	4	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés corrodés. Un plus long que la moyenne.
3A7	Métaux et alliages ferreux	1	1	Consommation indéterminée	Retaille		Retaille ou fragment de feuille métallique, en forme de triangle.
3A7	Métaux et alliages ferreux	3	3	Alimentation, conservation	Capsule		Capsules métalliques, très corrodées.
3A7	Métaux et alliages cuivreux	1	1	Aménagement (environnement)	Tige		Longue tige tordue et repliée sur elle-même, de petit diamètre.
3A7	Métaux et alliages cuivreux	1	1	Éclairage	Fils		Fils cuivreux très petits, « twistés » ensemble, avec fragments de gaine protectrice en place.
3A9	TCG sans glaçure	2	2	Matériaux de revêtement	Brique		Fragments de briques, petit et moyen.
3A9	V teinté régulier vert	3	3	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
3A9	Fer tréfilé	7	7	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés corrodés.
3A9	Os	2	2	Mammifères	Ossement		Os long scié et partie de hanche (?). Moyen mammifère.

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
3B3	V teinté régulier turquoise	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille		Fragment de corps de bouteille cylindrique. Possiblement alimentaire (ex. sauce, condiments).
3B3	Fer tréfilé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou tréfilé corrodé.
3B4	Fer indéterminé	2	2	Construction	Indéterminé		Plaques rectangulaires avec une extrémité pliée et l'autre avec un trou central.

ANNEXE 3

Catalogue des photographies

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: Hôpital de La Malbaie - CjEm-2

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert

No d'appareil: ARTE1

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P5060114	06-05-2024	CjEm-2-2	E	Vue générale avant les excavations
P5060115	06-05-2024	CjEm-2-2	N	Vue générale avant les excavations
P5060116	06-05-2024	CjEm-2-2	O	Vue générale avant les excavations
P5060117	06-05-2024	CjEm-2-2	S	Vue générale avant les excavations
P5060118	06-05-2024	CjEm-2-2A	E	Deux sables différents sous l'asphalte de 2A
P5060119	06-05-2024	CjEm-2-2	N	Vue générale du chantier
P5060120	06-05-2024	CjEm-2-2B et 2C	S	Vestige 2B100 (1C100) et secteur 2C
P5060121	06-05-2024	CjEm-2-2B et 2C	N	Vestige 2B100 (1C100) et secteur 2C
P5060122	06-05-2024	CjEm-2-2A	SO	Paroi entre 2B et 2C
P5060123	06-05-2024	CjEm-2-2A	SO	Paroi entre 2B et 2C
P5060124	06-05-2024	CjEm-2-2B et 2C	SO	Vue d'ensemble 2B100 (1C100) et secteur 2C
P5060125	06-05-2024	CjEm-2-2B	NE	Vestige 2A100 en cours de dégagement
P5060126	06-05-2024	CjEm-2-2B	SO	Vestige 2A100 en cours de dégagement
P5060127	06-05-2024	CjEm-2-2A	NO	État des lieux à la fin de la journée
P5070128	07-05-2024	CjEm-2-2D	N	Conduite de métal dans une boîte en bois comblée de goudron (2D50)
P5070129	07-05-2024	CjEm-2-2D	O	Conduite de métal dans une boîte en bois comblée de goudron (2D50)
P5070130	07-05-2024	CjEm-2-2D	O	Conduite de métal dans une boîte en bois comblée de goudron (2D50)
P5070131	07-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Lien entre 2D100 et 2D50
P5070132	07-05-2024	CjEm-2-2D	-	Conduite recouverte de goudron
P5070133	07-05-2024	CjEm-2-2D	-	Bloc de goudron
P5070134	07-05-2024	CjEm-2-2D	N	Lien entre 2D50 et le sondage 1E de Truelle et cie
P5070135	07-05-2024	CjEm-2-2E	E	Couche de limon au-dessus des débris
P5070136	07-05-2024	CjEm-2-2E	NE	Zone de bois 2E
P5070137	07-05-2024	CjEm-2-2E	SO	Zone de bois 2E
P5070138	07-05-2024	CjEm-2-2E	SE	Vue d'ensemble de la zone de bois 2E
P5070139	07-05-2024	CjEm-2-2E	NO	Paroi d'un sondage dans 2E
P5070140	07-05-2024	CjEm-2-2E	N	Localisation du sondage dans 2E
P5070141	07-05-2024	CjEm-2-2A	SE	Après excavation de la première tranchée
P5070142	07-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Après excavation de la première tranchée
P5070143	07-05-2024	CjEm-2-2D	N	Vue générale du vestige 2D100
P5070144	07-05-2024	CjEm-2-2A	E	Vue générale des excavations
P5070145	07-05-2024	CjEm-2-2A	N	Cran rocheux et 2D100
P5070146	07-05-2024	CjEm-2-2A	NE	Stratigraphie C2
P5070147	07-05-2024	CjEm-2-2A	SO	Tas de féraille avec toit en tôle (2A1)
P5070148	07-05-2024	CjEm-2-2A	N	Dépression dans le roc
P5070149	07-05-2024	CjEm-2-2A	S	Dépression dans le roc
P5070150	07-05-2024	CjEm-2-2A	N	Après excavation de la seconde tranchée
P5070151	07-05-2024	CjEm-2-2A	S	Après excavation de la seconde tranchée
P5070152	07-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Paroi à la limite sud de la zone; même séquence que C2 mais plus profond
P5070153	07-05-2024	CjEm-2-2A	NO	État des lieux à la fin de la journée
P5070154	07-05-2024	CjEm-2-2A	NO	État des lieux à la fin de la journée
P5070155	07-05-2024	CjEm-2-2A	NO	État des lieux à la fin de la journée
P5080156	08-05-2024	CjEm-2-2A	O	Zone de charbon 2A4
P5080157	08-05-2024	CjEm-2-2A	S	Zone de charbon 2A4
P5080158	08-05-2024	CjEm-2-2A	O	Zone de charbon 2A4
P5080159	08-05-2024	CjEm-2-2A	SO	Zone de charbon 2A4 avec artefacts
P5080160	08-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Zone de charbon 2A4
P5080161	08-05-2024	CjEm-2-2A	SE	Fin de la section sud-est de la zone à excaver
P5080162	08-05-2024	CjEm-2-2A	S	Fin de la section sud-est de la zone à excaver
P5080163	08-05-2024	CjEm-2-2A	O	Fin de la section sud-est de la zone à excaver
P5080164	08-05-2024	CjEm-2-2A	O	Concentration d'ossements animaux 2A6
P5080165	08-05-2024	CjEm-2-2A	NE	Excavation en cours

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: Hôpital de La Malbaie - CjEm-2

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert

No d'appareil: ARTE1

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P5080166	08-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Arrachement du vestige 1M150 par accident
P5080167	08-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Fin des excavations
P5080168	08-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Fin des excavations
P5080169	08-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Fin des excavations
P5080170	08-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Fin des excavations
P5080171	08-05-2024	CjEm-2-2B et 2C	O	Vue d'ensemble du secteur
P5080173	08-05-2024	CjEm-2-2A	O	Fin des excavations
P5080174	08-05-2024	CjEm-2-2A	SE	Fin des excavations
P5080175	08-05-2024	CjEm-2-2A	S	Fin des excavations
P5080176	08-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Vestige 1M150 dans la paroi
P5080177	08-05-2024	CjEm-2-2A	NO	Vestige 1M150 dans la paroi
P5080178	08-05-2024	CjEm-2-2A	NE	Vestige 1M150 en plan
P5090179	09-05-2024	CjEm-2-2D	NE	Paroi nord-est au bout du vestige
P5090180	09-05-2024	CjEm-2-2D	NE	Paroi nord-est au bout du vestige
P5090181	09-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Base du vestige dans le sondage
P5090182	09-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Base du vestige dans le sondage
P5090183	09-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Paroi nord-ouest contre le vestige
P5090184	09-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Paroi nord-ouest contre le vestige
P5090185	09-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Paroi nord-ouest contre le vestige
P5090187	09-05-2024	CjEm-2-2D	NE	Charbon et traces de bois sur le sommet de 2D100
P5090188	09-05-2024	CjEm-2-2D	NE	Charbon et traces de bois sur le sommet de 2D100
P5090189	09-05-2024	CjEm-2-2D	SE	Masse de goudron dans le sondage intérieur
P5090190	09-05-2024	CjEm-2-2D	SE	Masse de goudron dans le sondage intérieur
P5090191	09-05-2024	CjEm-2-2D	NE	Paroi du sondage intérieur
P5090192	09-05-2024	CjEm-2-2C	SE	Fin du sondage
P5090193	09-05-2024	CjEm-2-2C	NO	Fin du sondage
P5090194	09-05-2024	CjEm-2-2B	O	"Couche mutlicolore" de Truelle et cie: bois avec clous corrodés et mortier. Sondage jusqu'au roc
P5090195	09-05-2024	CjEm-2-2B	NO	Ensemble du vestige 2B100 et du bois environnant
P5090196	09-05-2024	CjEm-2-2B	SO	Vestige 2B100 (1C100)
P5090197	09-05-2024	CjEm-2-2B	SE	Vestige 2B100 (1C100)
P5090198	09-05-2024	CjEm-2-2B	SO	Ensemble du vestige 2B100 et du bois environnant
P5090199	09-05-2024	CjEm-2-2B	SO	Vestige 2B100 (1C100)
P5090200	09-05-2024	CjEm-2-2B	SE	Ensemble du vestige 2B100 et du bois environnant
P5090201	09-05-2024	CjEm-2-2B	SE	Vestige 2B100 (1C100)
P5090202	09-05-2024	CjEm-2-2B	NE	Ensemble du vestige 2B100 et du bois environnant
P5090203	09-05-2024	CjEm-2-2B	NE	Ensemble du vestige 2B100 et du bois environnant
P5090204	09-05-2024	CjEm-2-2B	NO	Ensemble du vestige 2B100 et du bois environnant
P5090205	09-05-2024	CjEm-2-2B	NO	Ensemble du vestige 2B100 et du bois environnant
P5090206	09-05-2024	CjEm-2-2B	NO	Parement sud-est de 1C100
P5090207	09-05-2024	CjEm-2-2B	NO	Parement sud-est de 1C100
P5090208	09-05-2024	CjEm-2-2B	SE	Parement nord-ouest de 1C100
P5090209	09-05-2024	CjEm-2-2B	SE	Parement nord-ouest de 1C100
P5100210	10-05-2024	CjEm-2-2B	NE	Zone de bois avant sondage
P5100211	10-05-2024	CjEm-2-2B	SE	Zone de bois avant sondage
P5100212	10-05-2024	CjEm-2-2B	SE	Paroi du sondage
P5100213	10-05-2024	CjEm-2-2B	NE	Parement sud-ouest de 1C100
P5100214	10-05-2024	CjEm-2-2B	SO	Fin du sondage
P5100215	10-05-2024	CjEm-2-2B	SO	Fin du sondage
P5100216	10-05-2024	CjEm-2-2B	NO	Paroi sous la zone de bois au sud
P5100217	10-05-2024	CjEm-2-2B	N	Sous le vestige 1C100; une seule assise
P5100218	10-05-2024	CjEm-2-2B	NE	Vestige 1C100 après avoir enlevé une pierre
P5100219	10-05-2024	CjEm-2-2D	NE	Vue d'ensemble de 2D100
P5100220	10-05-2024	CjEm-2-2D	NE	Vue d'ensemble de 2D100

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: Hôpital de La Malbaie - CjEm-2

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert

No d'appareil: ARTE1

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P5100221	10-05-2024	CjEm-2-2D	NE	Vue d'ensemble de 2D100
P5100222	10-05-2024	CjEm-2-2D	N	Vue d'ensemble de 2D100
P5100223	10-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Détail de la conduite métallique dans le vestige
P5100224	10-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Détail de la conduite métallique dans le vestige
P5100225	10-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Détail du coin au centre du vestige
P5100226	10-05-2024	CjEm-2-2D	NO	Partie nord-est du vestige
P5100227	10-05-2024	CjEm-2-2D	O	Vue d'ensemble de 2D100
P5100228	10-05-2024	CjEm-2-2D	O	Vue d'ensemble de 2D100
P5100229	10-05-2024	CjEm-2-2D	SO	Vue d'ensemble de 2D100
P5100230	10-05-2024	CjEm-2-2D	O	Vue d'ensemble de 2D100
P5100231	10-05-2024	CjEm-2-2D	O	Vue d'ensemble de 2D100
P5100232	10-05-2024	CjEm-2-2D	S	État des lieux au départ
P5100233	10-05-2024	CjEm-2-2D	O	État des lieux au départ
P5100234	10-05-2024	CjEm-2-2D	N	État des lieux au départ
P5100235	10-05-2024	CjEm-2-2D	E	État des lieux au départ

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: Hôpital de La Malbaie - CjEm-2

Type de film: Numérique

Archéologue: Laurence Ferland

No d'appareil: ARTE2

No	Date	Localisation	Orientation	Description
1	17-06-24	CjEm-2-3A	SW	environnement général - début de fouille
2	17-06-24	CjEm-2-3A	W	environnement général - début de fouille - 3A100 section SW
3	17-06-24	CjEm-2-3A	N	environnement général - début de fouille - 3A100 section centre
4	17-06-24	CjEm-2-3A	N	environnement général - début de fouille - 3A100 section NE
5	17-06-24	CjEm-2-3A	SW	secteur à l'extérieur du vestige
6	17-06-24	CjEm-2-3A	SW	environnement général - début de fouille - ensemble des vestiges visibles
7	17-06-24	CjEm-2-3A	W	environnement général - début de fouille - ensemble des vestiges visibles et tuyau goudronné
8	17-06-24	CjEm-2-3A	NE	environnement général - début de fouille
9	17-06-24	CjEm-2-3A	NE	environnement général - début de fouille
10	17-06-24	CjEm-2-3A	SW	surface 3A1
11	17-06-24	CjEm-2-3A	SW	surface 3A1
12	17-06-24	CjEm-2-3A	SW	surface 3A1
13	17-06-24	CjEm-2-3A	plan	rondelle métallique dans 3A1
14	17-06-24	CjEm-2-3A	plan	rondelle métallique dans 3A1
15	17-06-24	CjEm-2-3A	SE	rondelle métallique dans 3A1
16	17-06-24	CjEm-2-3A	SW	surface 3A2 et 3A3
17	17-06-24	CjEm-2-3A	SW	surface 3A2 et 3A3
18	17-06-24	CjEm-2-3A	NE	surface 3A2 et 3A3
19	17-06-24	CjEm-2-3A	NE	surface 3A2 et 3A3
20	17-06-24	CjEm-2-3A	NE	surface 3A2 et 3A3
21	17-06-24	CjEm-2-3A	plan	surface 3A2 et 3A3
22	17-06-24	CjEm-2-3A	SW	surface 3A2 et 3A3
23	18-06-24	CjEm-2-3A	-	brique noyée dans le mortier et clous à travers - 3A2
24	18-06-24	CjEm-2-3A	-	brique noyée dans le mortier et clous à travers - 3A2
25	18-06-24	CjEm-2-3A	-	briques de 3A2
26	18-06-24	CjEm-2-3A	NE	paroi NE - lot 3A2
27	18-06-24	CjEm-2-3A	NE	paroi NE - lot 3A2
28	18-06-24	CjEm-2-3A	NE	surface 3A2 et 3A4 - secteur NE de la sous-op 3A
29	18-06-24	CjEm-2-3A	NE	général - 3A2, 3A3 et 3A4
30	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A2, 3A3, 3A4
31	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A2, 3A3, 3A4
32	18-06-24	CjEm-2-3A	SO	lots 3A2, 3A3, 3A4 - section NE
33	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	lots 3A2, 3A3, 3A4 - section NE centre
34	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	lots 3A2, 3A3, 3A4 - section centre
35	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	lots 3A2, 3A3, 3A4 - section SW centre
36	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	lots 3A2, 3A3, 3A4 - section SW
37	18-06-24	CjEm-2-3A	SO	lot 3A4
38	18-06-24	CjEm-2-3A	SO	limite des lots 3A4 (bas) et 3A5 (haut)
39	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	limite des lots 3A4 (gauche) et 3A5 (droite)
40	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	limite des lots 3A4 (gauche) et 3A5 (droite)
41	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A4, 3A5, 3A6 et 3A7
42	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A4, 3A5, 3A6 et 3A7
43	18-06-24	CjEm-2-3A	NE	lots 3A4, 3A5, 3A7
44	18-06-24	CjEm-2-3A	NE	lots 3A4, 3A5, 3A6 et 3A7
45	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A4, 3A5, 3A6 et 3A7
46	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A4, 3A5, 3A6 et 3A7
47	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A4, 3A5, 3A6 et 3A7
48	18-06-24	CjEm-2-3A	NE	lots 3A5 et 3A7
49	18-06-24	CjEm-2-3A	NE	lots 3A4, 3A5, 3A6
50	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	creusement 3A6 dans 3A5 et 3A7 à l'W
51	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	creusement 3A6 dans 3A5 et 3A7 à l'W
52	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	creusement 3A6 dans 3A5 et 3A7 à l'W

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: Hôpital de La Malbaie - CjEm-2

Type de film: Numérique

Archéologue: Laurence Ferland

No d'appareil: ARTE2

No	Date	Localisation	Orientation	Description
53	18-06-24	CjEm-2-3A	-	objets métalliques
54	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	creusement 3A6 dans 3A5 et 3A8 à l'W
55	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	creusement 3A6 dans 3A5 et 3A8 à l'W - section NE
56	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	creusement 3A6 dans 3A5 et 3A8 à l'W - section NE centre
57	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	creusement 3A6 dans 3A5 et 3A8 à l'W - section centre
58	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	creusement 3A6 dans 3A5 et 3A8 à l'W - section SW centre
59	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	creusement 3A6 dans 3A5 et 3A8 à l'W - section SW
60	18-06-24	CjEm-2-3A	SW	détail 3A6 - lentille mortier gris blanc, galets de plage arrondis et traces de bois
61	18-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A6 - lentille mortier gris blanc, galets de plage arrondis et traces de bois + 3A5 surélevé
62	19-06-24	CjEm-2-3A	SW	vestige 3A300 dans 3A9 - 3A5 et 3A8
63	19-06-24	CjEm-2-3A	SW	vestige 3A300 dans 3A9 - 3A5 et 3A8
64	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détails vestige 3A300
65	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détails vestige 3A300
66	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détails vestige 3A300
67	19-06-24	CjEm-2-3A	NE	détails vestige 3A300
68	19-06-24	CjEm-2-3A	SO	détails vestige 3A300
69	19-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A5 (gauche), 3A8 (SW), 3A10 (dans creusement), roc (trace noire dans creusement)
70	19-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A5 (gauche), 3A8 (SW), 3A10 (dans creusement), roc (trace noire dans creusement)
71	19-06-24	CjEm-2-3A	SW	lots 3A5 (gauche), 3A8 (SW), 3A10 (dans creusement), roc (trace noire dans creusement)
72	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A5, 3A8, roc
73	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A5, roc, 3A10
74	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A5, roc, 3A10
75	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A5, roc, 3A10
76	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A5, roc, 3A10
77	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A5, roc, 3A10
78	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A5, roc, 3A10
79	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A5, roc, 3A10, 3A2
80	19-06-24	CjEm-2-3A	SE	détail 3A5, roc, 3A10, 3A2
81	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	3A10, 3A8, roc
82	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	3A10, 3A8, roc
83	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	3A10, régolithe, roc
84	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	3A10, régolithe, roc
85	20-06-24	CjEm-2-3B	SW	3B1 surface
86	20-06-24	CjEm-2-3A	NE	autour du site - vers rivière Malbaie
87	20-06-24	CjEm-2-3A	SE	autour du site - vers l'église
88	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	autour du site - hopital et rue St-Étienne
89	20-06-24	CjEm-2-3A	NW	autour du site - hopital et stationnement
90	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	3A10, régolithe, roc
91	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	3A10, régolithe, roc
92	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	3A10, régolithe, roc
93	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	3A10 (bas), régolithe, roc - fin de fouille
94	20-06-24	CjEm-2-3A	SW	3A10 (bas), régolithe, roc - fin de fouille
95	20-06-24	CjEm-2-3A	NE	paroi NE
96	20-06-24	CjEm-2-3B	SW	3B2 (brique) - 3B3 et vestige 3A100 - 3A au SW
97	20-06-24	CjEm-2-3B	SE	3B2 (brique) - 3B3 et vestige 3A100 - 3A au SW
98	20-06-24	CjEm-2-3B	SE	3B4 - 3B3, vestige 3A100, 3B100 (tuyau) - 3A au SW
99	20-06-24	CjEm-2-3B	SE	3B4 et 3B100
100	20-06-24	CjEm-2-3B	SE	détail 3B100
101	20-06-24	CjEm-2-3B	SE	détail 3B100
102	21-06-24	CjEm-2-3B	SSE	surface lots 3B4 et 3B5, tuyau goudronné 3B100 et mur 3A100 sur 3B200
103	21-06-24	CjEm-2-3B	SE	surface lots 3B4 et 3B5, tuyau goudronné 3B100 et mur 3A100 sur 3B200

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: Hôpital de La Malbaie - CjEm-2 **Type de film:** Numérique

Archéologue: Zocha Houle-Wierzbicki **No d'appareil:** ARTE3

No	Date	Localisation	Orientation	Description
5508	17-10-2024	4A	S	Vue de la paroi sud-est de la tranchée et du vestige 4A100
5509	17-10-2024	4A	S	Vue de la paroi sud-est de la tranchée et du vestige 4A100
5510	17-10-2024	4A	E	Paroi sud-est de la tranchée et section centrale du vestige sous les équipements électriques
5511	17-10-2024	4A	E	Paroi sud-est de la tranchée et section centrale du vestige sous les équipements électriques
5512	17-10-2024	4A	E	Vue de la paroi sud-est de la tranchée et du vestige 4A100
5513	17-10-2024	4A	NE	Vue générale de la tranchée à partir du vestige 4A100
5514	17-10-2024	4A	NE	Paroi nord-ouest de la tranchée
5515	17-10-2024	4A	S	Paroi sud-est de la tranchée et section centrale du vestige sous les équipements électriques
5516	17-10-2024	4A	S	Paroi sud-est de la tranchée et section centrale du vestige sous les équipements électriques
5517	17-10-2024	4A	NE	Extrémité sud-est du vestige 4A100 et pièce de bois verticale
5518	17-10-2024	4A	NE	Extrémité sud-est du vestige 4A100 et pièce de bois verticale
5519	17-10-2024	4A	E	Extrémité sud-est du vestige 4A100 et pièce de bois verticale
5637	24-10-2024	4B	NO	Extrémité nord-ouest de la tranchée et vestige 4B100
5638	24-10-2024	4B	O	Vestige 4B100 sous la boîte de tranchée
5639	24-10-2024	4B	SE	Vestige 4B100 sous la boîte de tranchée
5640	24-10-2024	4B	NO	Extrémité nord-ouest de la tranchée et vestige 4B100
5641	24-10-2024	4B	O	Vestige 4B100 sous la boîte de tranchée
5642	24-10-2024	4B	S	Vestige 4B100 sous la boîte de tranchée
5643	24-10-2024	4B	NO	Paroi sud-ouest de la tranchée
5644	24-10-2024	4B	SE	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest
5645	24-10-2024	4B	S	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest
5646	24-10-2024	4B	SE	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest
5647	24-10-2024	4B	NO	Vue générale de la tranchée 4B
5648	24-10-2024	4B	NO	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest
5649	24-10-2024	4B	NO	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest
5650	24-10-2024	4B	NO	Vue générale de la tranchée 4B
5651	24-10-2024	4B	SE	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest
5652	24-10-2024	4B	SE	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest
5653	24-10-2024	4B	SE	Vue générale de la tranchée 4B
5654	24-10-2024	4B	SE	Vue générale de la tranchée 4B
5655	24-10-2024	4B	SE	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest
5656	24-10-2024	4B	E	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest
5657	24-10-2024	4B	E	Vestige 4B100 dans la paroi sud-ouest

Anse-aux-Batteaux, un port fluvial du XIX^{e} siècle.

Travaux subaquatiques de 2024 (BhFn-32)

Brad Loewen, Thomas Garneau-Lelièvre, Luc Marier et Marie Trottier

Université de Montréal



2025
Université de Montréal
Ministère de la Culture et des Communications

Numéro de permis : 24-UNIM-01

Liste des participants

Université de Montréal

Brad Loewen, archéologue responsable du permis et rédaction du rapport
Marie Trottier, étudiante, assistante archéologue et préparation du rapport
Thomas Garneau-Lelièvre, étudiant, technicien archéologue et préparation du rapport
Luc Marier, étudiant, technicien archéologue et préparation du rapport
Alex Lefrançois-Leduc, coordination du laboratoire de dendrochronologie
Jean-Christophe Ouellet, cartographie, drone, coordination de matériel de plongée

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Olivier Roy, archéologue
Éliane Bossé, archéologue

Communauté

France Richer, coordination de terrain
Louis Jeannotte, notaire, recherche historique

Remerciements

Le crédit d'avoir initié ce projet revient à France Richer, découvreuse du site d'Anse-aux-Batteaux, qui a ouvert son quai et sa maison aux étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal depuis 2017. Le projet a bénéficié du soutien du Conseil des recherches en sciences humaines (CRSH), de l'Équipe de recherche FRQSC *ArchéoSciences–ArchéoSociale* (AS^2), et du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Une reconnaissance toute particulière va aux étudiantes et étudiants qui ont fait vivre ce projet de recherche.

Page de couverture

Photo du site le 8 mars 2024. Courtoisie de Sky Média Québec, Saint-Zotique.

Table des matières

1 Résumé des travaux, des résultats et des conclusions 3

2 Le cadre de l'intervention 9

2.1 Bilan des interventions antérieures 9

2.2 Contexte environnemental du site 10

3 L'intervention archéologique de 2024 12

3.1 Objectifs du programme de recherche 12

3.2 Méthodologie des travaux 13

3.3 Procédures d'enregistrement et unités de désignation 14

3.4 Traitement des données et recherches complémentaires 15

4 Nouvelles recherches sur le contexte historique 16

4.1 Présentation des sources consultées 19

4.2 L'établissement de la seigneurie de Nouvelle-Longueuil 25

4.3 Le cadastre seigneurial à l'anse aux Bateaux 26

4.4 La chaîne des titres et l'aménagement du rivage, 1819-1854 31

4.5 La réaffectation des lots 5, 6 et 7, 1851-1911 46

4.5 Lucien Pinsonnault et la villégiature à Coteau-Landing, 1911-1945 53

5 Présentation des résultats des travaux de 2023 75

5.1 Sous-opération 1A. Relevé des vestige d'Épave 1 (ST-1) **77**

5.2 Sous-opération 1J. Relevé d'un gouvernail isolé (ST-19) 85

5.3 L'Opération 2. Inventaire en place des objets-témoins au quai Bridges 86

6 Conclusion 109

7 Ouvrages cités 112

8 Annexes 117

Annexe 1. Fiches de plongée, dessins et plans de la sous-opération 1A

Annexe 2. Fiches de plongée, dessins et plans de l'Opération 2

1 Résumé des travaux, des résultats et des conclusions

Les activités archéologiques menées en 2024 sur le site BhFn-32, Anse-aux-Batteaux, s'inscrivent dans un projet de recherche et de formation de l'Université de Montréal, sous la direction de Brad Loewen, professeur titulaire. Effectuées en vertu du permis 24-UNIM-01, les activités constituent la troisième campagne annuelle consécutive de recherches sur ce site submergé sur le lit du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de la municipalité de Les Coteaux dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, Montérégie.

Le site recèle les vestiges de cinq épaves et trois quais datant des années 1826-1965 environ, le tout gisant par 1 à 2,5 mètres de fond, entre 30 et 180 mètres du rivage. Plusieurs vestiges, soit deux quais et trois épaves, figurent sur un plan de 1870. Ils s'inscrivent dans les débuts de Les Coteaux entre 1819 et 1879, quand une colonie d'entrepreneurs états-uniens, sous la bannière de l'*Upper Canada Line*, y élut résidence et pratiqua la navigation fluviale. S'ensuite un interlude industriel, entre 1879 et 1912, quand la ferroviaire *Canada Atlantic* aménage un port intermodal, entrainant le dragage d'une partie du port et la destruction de vestiges submergés plus anciens. Au même moment, deux autres épaves viennent peupler le « cimetière de navires ». Lorsque le gigantesque élévateur à grains de cette période sera démoli en 1912, le village regagne son aspect d'antan. Il attire une villégiature avec plusieurs résidences d'été, dont celle du marchand montréalais Lucien Pinsonnault associée au vestige du quai d'un hangar à bateau, datant de 1930-1965 environ.

Les activités en 2024 se sont déroulées selon un horaire flexible en fonction de la météo, de la visibilité subaquatique, et de la disponibilité des participants. Au total, nous avons cumulé 24 journées de travail. À l'été, la visibilité sur le site s'affaiblit et rend inefficace toute activité subaquatique. En 2024, aucune intervention sur le site n'a été possible entre le 2 juillet et le 28 septembre. Les travaux se sont concentrés au printemps, avec seulement cinq jours ouvrables à l'automne : une répartition saisonnière à l'opposé de 2023 quand le temps automnal a été plus favorable au travaux subaquatiques.

Les travaux de 2024 continuaient l'Opération 1 du projet, soit le relevé des principaux vestiges en place. Ils focalisaient sur l'Épave 1, celui d'un navire à vapeur abandonné vers 1864 dont le relevé détaillé a été complété à environ 50%. La découverte d'un gouvernail isolé, à l'écart des autres vestiges, oblige à élargir les limites du site. Nous avons également

ouvert l'Opération 2, qui consiste en l'inventaire en place des objets-témoins gisant à la surface du sol submergé. Couvrant 754 mètres carrés, l'inventaire a identifié 501 objets-témoins associés au plus ancien des vestiges de quai du site. L'analyse des terres cuites et des bouteilles de verre indique une période de déposition entre 1820 et 1855 environ.

En raison d'une météo défavorable en novembre, il a été impossible d'effectuer la collecte prévue d'échantillons de bois pour l'analyse dendrochronologique.

Parallèlement, les recherches historiques connexes ont permis d'affiner la datation des vestiges de quai en présence. Le quai Bridges est désormais connu de 1826 à 1870. Le quai Pease a existé entre 1860 et 1884 environ, et le quai Pinsonnault entre 1929 et 1965. En outre, l'investigation du site a appuyé deux travaux étudiants : le travail pratique de Luc Marier portant sur les objets-témoins en place, intégré au présent rapport, et le mémoire de maîtrise de Marie Trottier sur l'ensemble des vestiges de quai et d'épave.

Les travaux de 2024 permettent de formuler des recommandations précises. D'une part, dans la suite des travaux, il importe de reprendre l'étude dendrochronologique, de poursuivre le relevé détaillé des épaves, et d'élargir la zone inventoriée de mobiliers en place. D'autre part, afin d'assurer la pérennité des vestiges et mobiliers en place, et de reconnaître le caractère exceptionnel de ce gisement subaquatique, il est recommandé de procéder au classement du site pour son intérêt archéologique (catégorie 10), en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

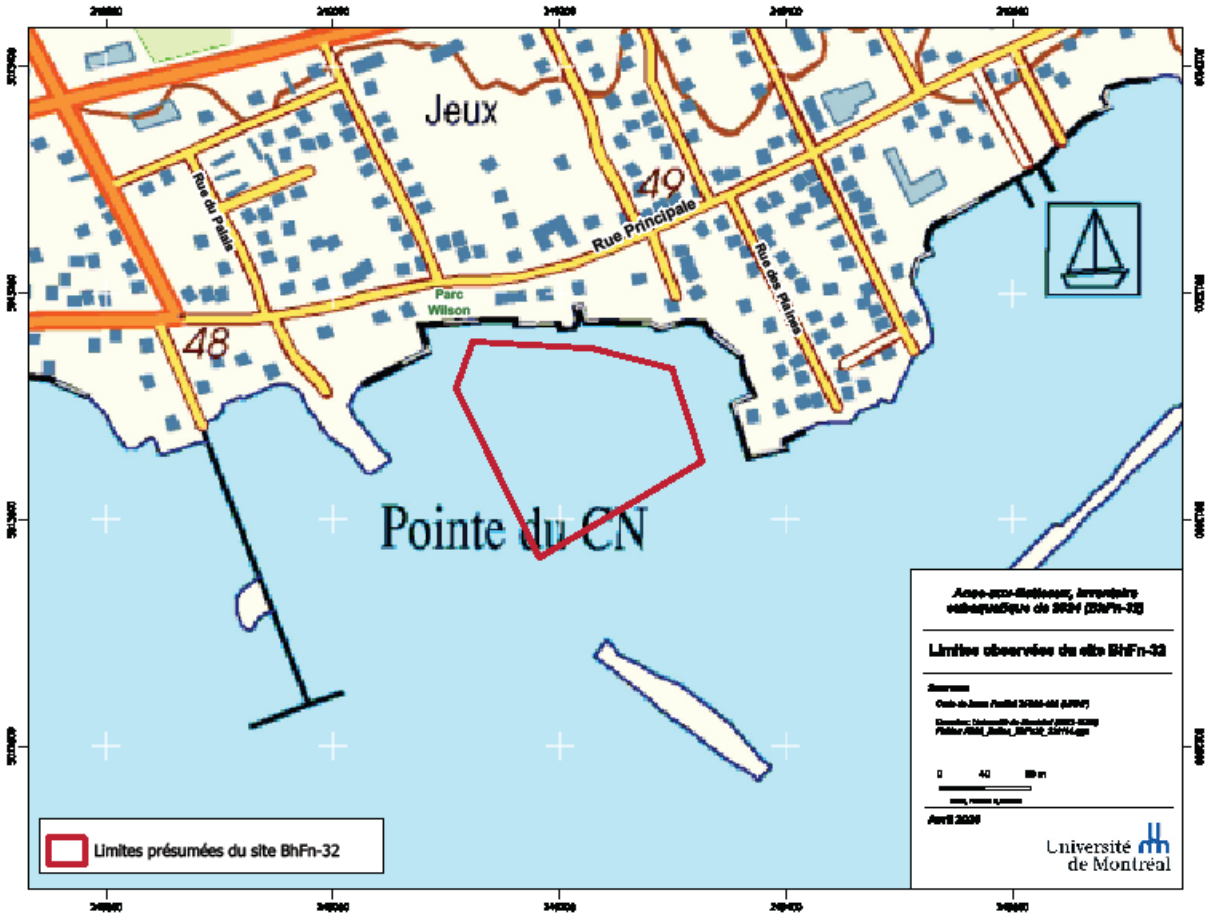


Figure 1. Position et limites présumées du site BhFn-32, Anse-aux-Batteaux.

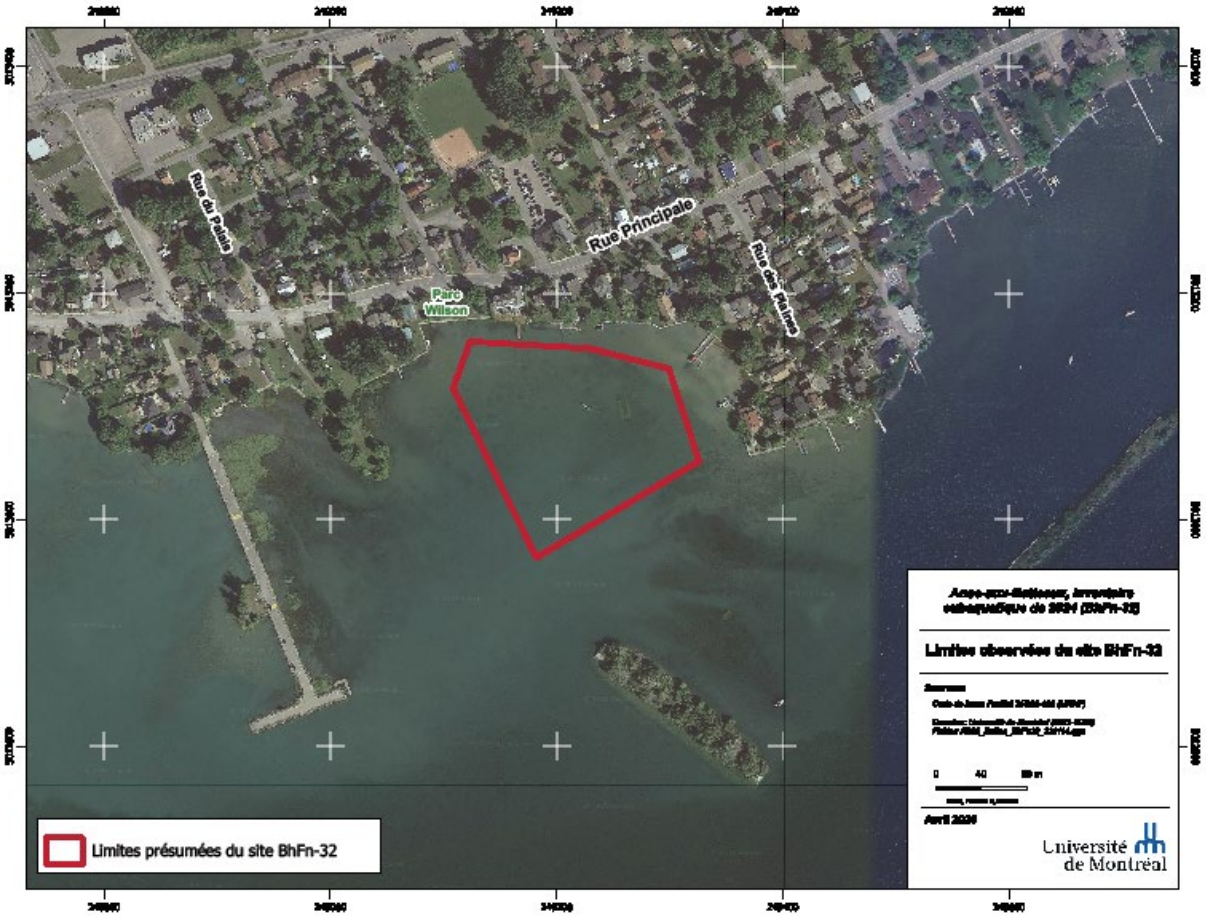


Figure 2. Limites présumées du site BhFn-32, Anse-aux-Batteaux, sur fond de photo aérienne.

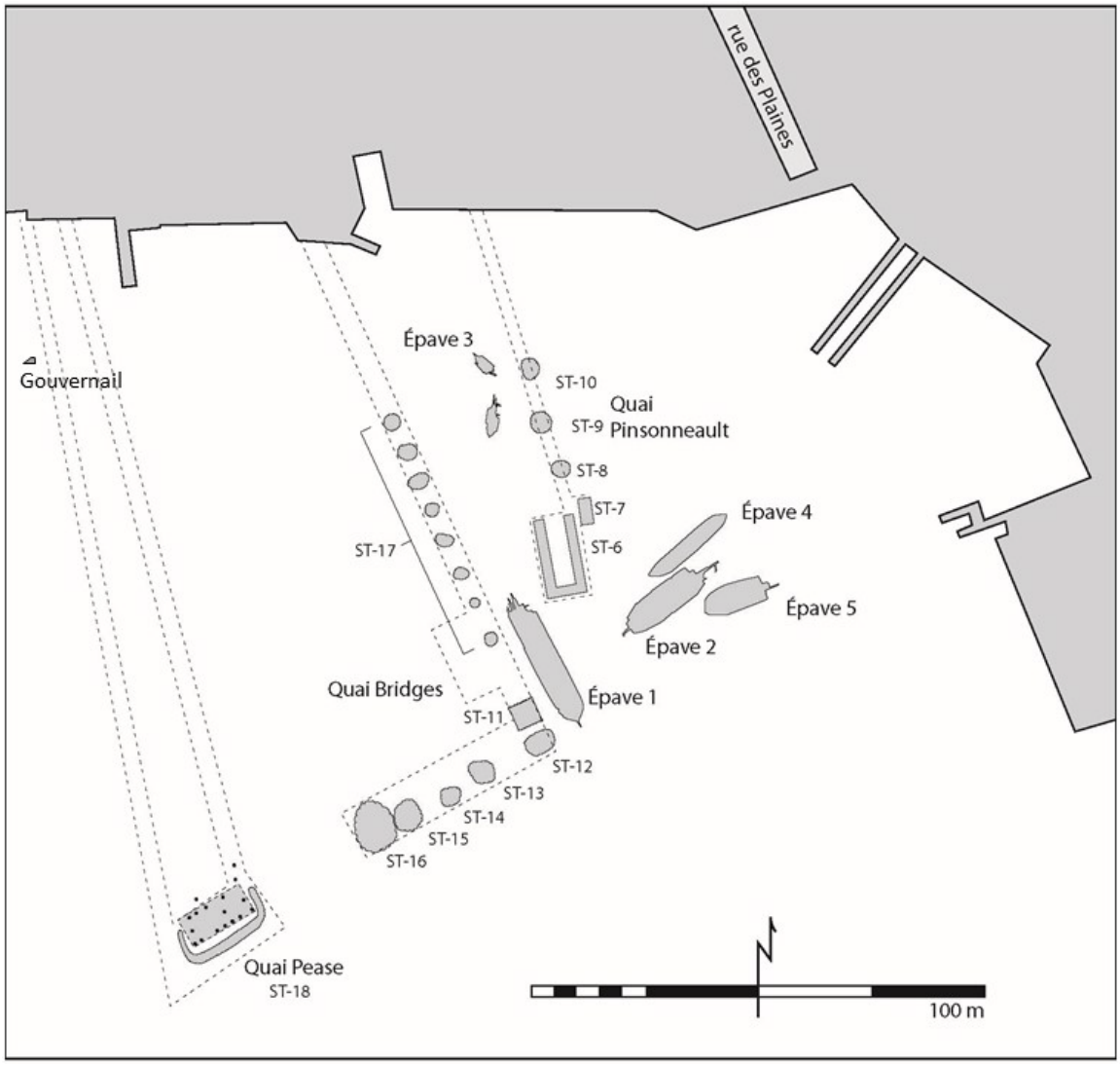


Figure 3. Plan des vestiges inventoriés du site, avec les numéros de structure attribués.

Épave 1	ST-1	Navire à vapeur, abandonné c.1863-1870
Épave 2	ST-2	Navire non identifié, abandonné c.1902-1928
Épave 3	ST-3	Bateau Durham(?), abandonné c.1890-1897
Épave 4	ST-4	Barge, abandonnée c.1860-1870
Épave 5	ST-5	Barge, abandonnée c.1860-1870
Quai Pinsonneault	ST-6 à 10	Associé à Lucien Pinsonnault, c.1930-1965
Quai Bridges	ST-11 à 17	Associé à divers propriétaires, c.1826-1875
Quai Pease	ST-18	Associé à Orton Pease, c.1860-1885
Gouvernail	ST-19	Provenant d'un bateau inconnu (Épave 3 ?)



Figure 4. L'aire des travaux de 2024. L'Épave 1 figure au centre de la photo. L'inventaire des mobiliers de place s'étend à l'ouest de l'épave et au nord des vestiges du quai Bridges. Sky Média Québec, Saint-Zotique.

2 Le cadre de l’intervention

L'intervention s’est effectuée dans le cadre d'un projet de recherche scientifique et de formation de l'Université de Montréal, dirigé par Brad Loewen, professeur en archéologie historique et maritime. Désigné par le code Borden BhFn-32, le site subaquatique d’Anse-aux-Batteaux a été déclaré en 2015 par madame France Richer qui connaissait bien ce site localisé devant sa résidence à Les Coteaux. Madame Richer avait déjà déterminé que le site contient cinq épaves et des structures de quai, et a offert son concours tout au long du projet. Les travaux visaient initialement une collecte de données pour deux mémoires de maîtrise, mais un financement obtenu du Conseil des recherches en Sciences humaines (CRSH) du Canada en 2023 a permis d’élargir le projet pour intégrer une dimension dendrochronologique.

2.1 Bilan des interventions antérieures

Le site a été déclaré par madame France Richer en 2015. En 2017, Olivier Gratton, étudiant à l'Université de Montréal, a établi l’inventaire d’environ 400 artefacts récupérés du site depuis plusieurs années, et déposés au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges. Madame Richer a aimablement transmis ses connaissances aux chercheurs de l’Université de Montréal, dans le cadre d’un projet de recherche pluriannuelle.

Un inventaire du site en 2022 a permis de cartographier sept vestiges par le biais de relevés manuels et de photographies de drone. Il s’agissait des Épaves 1 à 5, et des quais Pinsonneault et Bridges. Les sources historiques ont renseigné sur plusieurs épaves et quais. Il est notable que toutes les épaves, sauf l’Épave 2, sont également connues à travers les cartes et photographies anciennes.

Les travaux en 2023 ont révélé les vestiges du quai Pease, troisième quai en présence sur le site, et d’entamer le relevé détaillé de l’Épave 1. L’identification de 112 échantillons de bois prélevés sur les différentes structures a révélé l’emploi de 12 espèces forestières. Un inventaire préliminaire des fixations en métal et des mobiliers épars a confirmé l’intérêt de poursuivre l’investigation de ces composantes du site.

2.2 Contexte environnemental du site

Le site à l'étude est localisé dans une anse naturelle sur la rive nord du lac Saint-François, un élargissement du fleuve Saint-Laurent, à l'endroit où le lac se rétrécit et décharge ses eaux vers une série de quatre cascades. Le nom ancien d'anse aux Bateaux renvoie à la fonction d'accostage de ce lieu, à la tête du portage pour contourner les rapides en aval. Mesurant environ 450 mètres de largeur, l'anse est délimitée au nord par la grande terre, à l'ouest par un quai de 270 mètres de longueur, et à l'est par la pointe Prieur. Au sein de l'anse, une jetée aménagée vers 1884 se projette 80 mètres du rivage. L'anse est enfin protégée au sud par une île artificielle créée en 1892-1899 à partir des déblais de creusement du canal de Soulanges.

L'accès au site se fait à partir du rivage, au bout de la rue des Plaines. Les aménagements à proximité du site consistent en des quais privés et à une balise artisanale (un bidon blanc) fixée au vestige du quai Pinsonneault, dont la hauteur présente un danger aux bateaux. La navigation de plaisance sur le lac Saint-François reste au large de l'île artificielle, à plus de 400 mètres du site. En revanche, les pêcheurs arrivent dans l'anse en chaloupes motorisées tandis que les riverains s'adonnent aux sports de planche et de kayak. Lors des travaux archéologiques, la communication avec les navigateurs permet une cohabitation sécuritaire et conviviale. Chaque plongeur est équipé d'une bouée indiquant sa position. D'ailleurs, la présence des archéologues est bien connue des riverains et des usagers de l'anse.

Le site archéologique gît entre 1 et 2,5 mètres de fond, à une distance jusqu'à 180 mètres du rivage. Le substrat géologique est une argile fluviatile déposée par la mer de Champlain. Deux dépôts distincts de sédiments s'appuient sur l'argile. Le premier provient de l'érosion estivale du rivage nord du lac Saint-François: ces sédiments en suspension sont charriés jusqu'à l'anse aux Bateaux, où ils se déposent un peu partout sur le site. Il s'agit d'un sable limoneux, de couleur brun-gris moyen, dont l'épaisseur est inconnue. Ensuite, la crue printanière du fleuve Saint-Laurent aménage un deuxième dépôt de sable moyen, de couleur brun-gris pâle. Observé surtout du côté est du site, ce sable meuble repose sur l'argile fluviatile. Un courant se dirige dans l'anse pour en faire le tour en sens antihoraire, tel un remous activé par le brossage du courant fluvial. Ce remous se renforce pendant la crue printanière en avril, au point de réaménager le dépôt de sable superficiel.

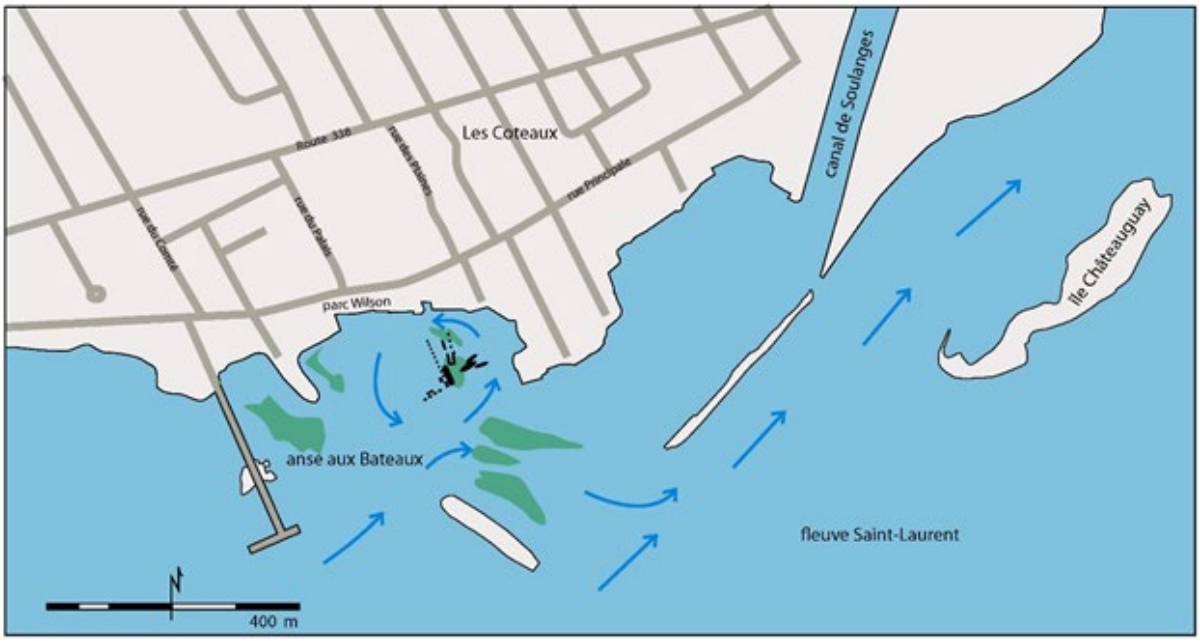


Figure 5. Sens du courant et zones de végétation dans l'anse aux Bateaux. Brad Loewen.

Le site se trouve à l'abri de tous les vents sauf ceux du sud-ouest qui, eux, dominent pendant l'été. Durant cette saison, les vagues et le courant charrient un panache de sédiments dans l'anse à Bateaux, réduisant la visibilité à moins de 20 cm. En effet, les vagues du sud-ouest attaquent le rivage nord du lac Saint-François, provoquant une érosion dont les débris se déplacent en aval vers l'anse aux Bateaux. Durant la période estivale, la visibilité sous l'eau diminue à moins de 20 cm et le travail archéologique est la plupart du temps impossible. La durée de la période de turbidité prohibitive est inégale d'une année à l'autre, allant de 79 à 125 jours. Le suroît se fait plus rare au printemps et à l'automne quand le vent de l'ouest ou du nord-ouest prédomine. Pour cette raison, les travaux sur le site se déroulent au printemps et à l'automne, avec un hiatus à l'été.

	Printemps		Hiatus d'été	Automne	
	Début	Fin		Début	Fin
2022	14 mai	24 juin	79 jours	11 septembre	29 novembre
2023	16 avril	25 mai	125 jours	27 septembre	9 décembre
2024	2 avril	2 juillet	90 jours	28 septembre	2 décembre

3 L’intervention archéologique de 2024

Pour les raisons météorologiques évoquées, les travaux de 2024 ont évité la période du 2 juillet au 28 septembre. La première inspection du site a eu lieu dès la fonte des glaces, le 2 avril, et la dernière plongée le 2 décembre. Sur 24 journées sur le site, il a été possible de cumuler 49 plongées, dont 44 (90%) avant le hiatus estival. L’automne s’est avéré peu clément pour les travaux, ce qui a entrainé le report de certains objectifs.

3.1 Objectifs du programme de recherche

Opération 1. Relevé de l’Épave 1. En 2022, nous avons positionné l’Épave 1 et en avons réalisé une description générale. Ce vestige fait désormais l’objet d’un mémoire de maîtrise, pour lequel la collecte de données s’est déroulée en 2023 et en 2024. Sa cartographie inclut le schème de disposition des fixations qui sont très nombreuses sur les vestiges apparents. Le vestige est celui d’une épave représentée sur le plan de Thomas Munro de 1870, identifié comme un navire à vapeur coulé à cet endroit.

Opération 2. Inventaire des mobiliers visibles au fond de l’eau. Depuis le début du projet, madame Richer a signalé un dépôt d’artefacts de terre cuite, verre et autres matériaux, à proximité des vestiges du quai Bridges. En 2024, nous avons entrepris l’inventaire des objets-témoins visibles à la surface du sol submergé, à l’aide d’un carroyage établi à partir du côté ouest de l’Épave 1. Aucune collecte d’objets n’a été effectué.

Récolte d’échantillons pour la dendrochronologie. Cet objectif prévu pour 2025 a dû être annulé en raison du temps défavorable à l’automne de 2024.

3.2 Méthodologie des travaux

Opération 1. Relevé de l'Épave 1

Les tiges de référence implantées en 2022 ont servi à rétablir une ligne de base qui suit l'axe central nord-sud de l'Épave 1. Les membrures étant perpendiculaires à la ligne de base, elles complètent le carroyage du vestige qui mesure environ 37 mètres nord-sud sur 7 mètres est-ouest. Un décamètre étendu parallèlement à la ligne de base permet de positionner chaque membrure. Les étiquettes numérotées de 1 à 91 identifient les membrures en place dans l'ordre du sud au nord. Les photos de drone ont permis d'élaborer un plan général du vestige. Ensuite, en présence du vestige, nous avons préparé un croquis de la surface supérieure de chaque membrure, en la positionnant à l'aide de la ligne de base et du décamètre. Ce croquis documente la forme de la pièce, les entailles, les fixations, et le fil du bois. Le plan général et les croquis de membrures sont complémentaires, permettant d'intégrer les détails de chaque pièce sur le plan général.

Au total, 29 plongées réparties sur 22 jours, pour un total de 38,3 heures (2298 minutes) en présence du site, ont été consacrés au relevé de l'Épave 1.

Opération 2. Inventaire des objets-témoins à proximité du quai Bridges

L'inventaire a procédé en implantant un carroyage de cordelettes sur le fond de l'eau, couvrant une aire de 52 mètres nord-sud sur 25 mètres est-ouest, à partir de la limite ouest de l'Épave 1. Les colonnes nord-sud avaient une largeur de 4 mètres, tandis que la subdivision est-ouest fut au 2 mètres. À l'aide de ce carroyage, la position de chaque objet-témoin a été relevée à l'intérieur d'un carré de 1 mètre. Chaque objet a été photographié en place, à des fins d'identification ultérieure. Les informations cueillies à travers l'Opération 1 comportaient également la nature des sédiments et de la végétation en place.

L'identification des objets-témoins a suivi le système de Parcs Canada en vigueur en archéologie historique au Québec. L'analyse a procédé en deux étapes, en comparant les objets-témoins avec la collection d'objets du site au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, puis en datant les attributs diagnostiques à l'aide de diverses publications.

Au total, 20 plongées reparties sur 14 jours, pour un total de 31,5 heures (1890 minutes) en présence du site, ont été dédiées à l'Opération 2.

3.3 Procédures d'enregistrement et unités de désignation

L'opération 1 ouverte en 2022 couvre l'aire où se trouve la plus grande densité de vestiges, dans le tiers est de l'anse aux Bateaux. Les sous-opérations 1A à 1E correspondent aux Épaves 1 à 5, alors que les sous-opérations 1F à 1H désignent les quais Pinsonneault, Bridges et Pease. En 2024 nous avons ouvert la sous-opération 1J qui correspond à la structure ST-19, le gouvernail.

Nous avons également ouvert l'Opération 2, de dimensions finales encore indéterminées, couvrant la zone d'un dépôt d'objets-témoins à proximité du quai Bridges. L'Opération 2 a pour objectif d'inventorier ces objets-témoins. Établie à partir de la limite ouest de l'Épave 1, l'aire investiguée mesure 52 mètres nord-sud sur 25 mètres est-ouest. Le dépôt d'objets-témoins se prolonge plus au sud-ouest, sur une aire indéterminée mais vraisemblablement moins grande que l'aire inventoriée en 2024.

Les opérations et les sous-opérations ouvertes à ce jour sont les suivantes:

- Opération 1, comportant neuf sous-opérations (1A à 1J) :
    - 1A: Épave 1 (ouverte en 2022)
    - 1B: Épave 2 (ouverte en 2022)
    - 1C: Épave 3 (ouverte en 2022)
    - 1D: Épave 4 (ouverte en 2022)
    - 1E: Épave 5 (ouverte en 2022)
    - 1F: quai Pinsonneault (ouverte en 2022)
    - 1G: quai Bridges (ouverte en 2022)
    - 1H: quai Pease (ouverte en 2023)
    - 1J : gouvernail (ouverte en 2024)
- Opération 2, comportant sept sous-opérations (2A à 2G), ouvertes en 2024.

Si les limites du site BhFn-32 n'ont pas encore été établies définitivement, les travaux ont confirmé la subsistance de structures mentionnées dans les sources historiques dans un quadrilatère de 140 par 140 mètres, dans la portion est de l'anse aux Bateaux. À la suite de la découverte d'un gouvernail isolé en 2024, nous avons ajusté la limite nord du site.

En-dehors du quadrilatère de vestiges connus, d'autres vestiges peuvent subsister :

- Au nord du quadrilatère, plusieurs artefacts, écofacts et pièces architecturales éparses meublent la surface du sol et, sans doute, les sédiments en profondeur.
- À l'est du quadrilatère, une photographie de 1897 montre une structure affleurant l'eau environ 60 mètres à l'ouest de la pointe de terre qui renferme l'anse aux Bateaux du côté est (position estimée: 45,25536° Nord, -74.207° Ouest). Les résidents de Les Coteaux ont signalé la présence de vestiges en bois dans cette zone. Notre vérification a révélé des pièces de bois éparses, non articulées entre elles.
- Au sud du quadrilatère, les plongées exploratoires ont révélé la présence d'aménagements linéaires de pierres qui semblent avoir une origine anthropique.
- À l'ouest du quadrilatère, les informations orales indiquent la présence de vestiges submergés à plusieurs endroits, aussi loin que le quai municipal. La jetée dans cette portion de l'anse, aujourd'hui le parc Promutuel, est artificielle. Ses alentours recèlent des structures submergées en bois et en pierres, et un tronçon de voie ferrée.

Lors des travaux en 2024, aucun objet témoin n'a été isolé. Aucun échantillon de bois ou de dendrochronologie n'a été ajouté aux 112 échantillons cueillis en 2022 et 2023 :

- Les échantillons de bois numérotés de E1 à E96
- Les échantillons de dendrochronologie numérotés de AAB 501 à AAB 518

3.4 Traitement des données et recherches complémentaires

Les résultats de recherche seront traités dans deux mémoires de maîtrise déjà entamés, l'un portant sur l'ensemble des vestiges (Marie Trottier), et l'autre plus étroitement sur l'Épave 1 (Thomas Garneau-Lelièvre). Le mémoire de Marie Trottier a été déposé en avril 2025. En outre, un travail pratique de Luc Marier, portant sur l'Opération 2, a été déposé en janvier 2025. D'autres aspects du site seront confiés à des étudiants souhaitant réaliser une recherche pratique créditée.

L'identification des essences de bois utilisées pour construire les navires et les quais se fait aux laboratoires d'archéologie de l'Université de Montréal. À ce jour, l'analyse de 112 échantillons a révélé la présence de 12 taxons différents.

4 Nouvelles recherches sur le contexte historique

De nouvelles recherches historiques ont approfondi le contexte du site BhFn-32, Anse-aux-Batteaux. Les recherches antérieures ont éclairé le contexte de la navigation sur le haut Saint-Laurent et l'évolution générale du port de Coteau-Landing au XIX^{e} siècle (Loewen et Trottier 2023). Il a été possible d'en opérer une périodisation du site :

PÉRIODE 1 (AVANT 1819). Tandis que les textes anciens mentionnent l'anse aux Bateaux depuis le temps de Samuel de Champlain, et que les Autochtones ont fréquenté la région depuis l'Archaïque laurentien, le site n'a jusqu'ici pas révélé d'éléments de ces époques.

PÉRIODE 2 (1819 À 1842). PORT-RELAIS DE VAPEURS ET DILIGENCES. En 1819, l'*Upper Canada Line*, une compagnie de transport du courrier et de passagers reliant Montréal et Toronto, choisit Coteau-Landing pour un port-relais. Alors qu'une diligence assure l'étape depuis Pointe-des-Cascades, en contournant les rapides qui ponctuent le fleuve Saint-Laurent dans ce secteur, un bateau à vapeur effectue la liaison jusqu'à la tête du lac Saint-François, où commence une seconde étape terrestre autour des rapides du Long-Sault. Les actionnaires de la compagnie, Horace Dickinson et Asahel Whipple, font construire **un quai** à Coteau-Landing ainsi que six navires à vapeur entre 1822 et 1837. D'autres entrepreneurs viennent s'établir à Coteau-Landing, dont l'épicier Orton Pease qui reçoit et envoie des marchandises via le quai de Dickinson et Whipple. Cette période achève lorsque les canaux de Cornwall et de Beauharnois permettent aux navires de naviguer au-delà du lac Saint-François, sonnant ainsi le glas du port-relais de l'*Upper Canada Line*.

PÉRIODE 3 (1842 À 1879). PORT AGRICOLE ET TOURISTIQUE. À mesure que la seigneurie de Nouvelle-Longueuil se développe, Coteau-Landing achemine des produits agricoles vers les marchés urbains. Orton Pease et son gendre Benjamin Wilson (B.W.) Bridges transforment Coteau-Landing en port d'attache de leur flotte de barges et vapeurs fluviaux, chargés de céréales. Même si Bridges retourne à son Ogdensburg natal vers 1864, Pease presse la municipalité à bâtir de nouveaux quais. Dès 1860 environ, **le quai Pease** permet d'expédier des produits agricoles, tandis que le **quai municipal** achevé en 1875 accueille des passagers arrivant par le traversier de Valleyfield et les navires de ligne. De cette période, il reste une trame archéologique de navires abandonnés et de vestiges de quai.

PÉRIODE 4 (1879 À 1911). INTERLUDE INDUSTRIEL. En 1879, la *Canada Atlantic Railway* choisit Coteau-Landing pour l'aménagement d'un port industriel, d'abord pour y construire un traversier de trains, en attendant l'ouverture du pont ferroviaire enjambant le Saint-Laurent. Le traversier est lancé en 1884. Ensuite, en 1898 durant le creusement du canal de Soulanges (1893-1899), la ferroviaire construit un élévateur à grains afin de transborder les céréales arrivant en train et acheminées ensuite au port de Montréal à bord des barges fluviales. La fusion de la *Canada Atlantic* et le *Canadien Pacifique* entraine toutefois la fermeture de l'élévateur en 1902 et sa démolition en 1912. Durant cette période, la portion est de l'anse aux Bateaux perd sa fonction portuaire.

PÉRIODE 5 (1911 À C.1960). VILLÉGIATURE. Avec la démolition de l'élévateur à grains, Coteau-Landing retrouve son charme portuaire d'antan et acquiert une réputation de lieu de villégiature. La période de villégiature a laissé un vestige important sur le site BhFn-32, sous la forme des fondations d'un hangar à bateau aménagé au large et relié au rivage par une passerelle. La tradition orale associe le hangar à un monsieur Pinsonnault qui a sa résidence d'été sur le rivage adjacent.

PÉRIODE 6 (C.1960 À NOS JOURS). RÉSIDENCES AU BORD DE L'EAU. Depuis les années 1960, le littoral à Coteau-Landing est bâti de maisons résidentielles dont la valeur repose sur une vue vers le lac Saint-François et les possibilités de loisirs aquatiques. Le rivage même est densément aménagé. Des remblais ayant fait avancer le rivage permettent d'accoster des embarcations de plaisance. Ils sont consolidés à l'aide de murs de soutènement en bois empilé, en béton ou en roches. La plupart des résidences possèdent un quai léger amovible, adapté à l'accostage d'embarcations de loisir. Le quai municipal est désormais affecté à la promenade, tandis que la jetée du *Canada Atlantic* abrite un parc municipal. Depuis le tournant du XXI^{e} siècle, quelques promoteurs ont fait construire des habitations de plusieurs étages en périphérie du village, en faisant avancer le rivage.

Nouvelles recherches historiques

En 2024, les nouvelles recherches ont visé une meilleure compréhension des vestiges de quai en présence sur le site BhFn-32. Elles ont permis de reconstruire le cadastre seigneurial à partir de 1771, la chaîne des titres des lots à l'anse aux Bateaux, et leur mode d'occupation au cours du XIX^{e} siècle. Les recherches ont également permis d'identifier le

premier propriétaire du quai Pinsonnault et de l'insérer dans le mouvement de villégiature qui s'empare de Coteau-Landing durant la première moitié du XX^{e} siècle. Plus particulièrement, les recherches ont clarifié la chronologie de quatre vestiges de quai :

- La présence du **quai Bridges** (ST-11 à 17) est évoquée dans des actes notariés de 1826, 1831 et 1848. Ce quai apparaît en outre sur des plans de 1837, 1850, 1858 et 1870. Ensuite, son absence sur un plan de 1879 permet de corréler sa démolition avec la construction du quai municipal en 1870-1875. Construit par Horace Dickenson et Asahel Whipple, ce quai aurait été acquis des héritiers des premiers propriétaires par W.B. Bridges, en ou après 1854.

- Un ancêtre du **quai municipal** (sur la pointe à l'ouest de l'anse) est construit à cet endroit vers 1848 par Johnson Brigg ou Bridges, qui acquiert le terrain des héritiers de Horace Dickinson. En 1854, B.W. Bridges est propriétaire du même terrain. Le quai même apparaît sur un plan de 1850, puis en état résiduel sur un autre plan de 1870 qui l'identifie comme la *Ruin of Bridges Old pier*. Sa destruction aurait amené B.W. Bridges à transférer ses activités à l'ancien quai de Dickenson et Whipple (quai Bridges), en ou avant 1854.

- Il appert que le **quai Pease** (ST-18) est postérieur à une lettre rédigée en décembre 1859. Son seul propriétaire semble avoir été Orton Pease, qui doit le liquider en 1877. Le quai figure sur des plans de 1870 et 1879, alors que son absence sur un plan de 1897 situe sa démolition dans la foulée des aménagements de la *Canada Atlantic Railway*.

- Le **quai Pinsonnault** (ST-6) est le vestige d'un hangar à bateau construit par le marchand montréalais Lucien (L.H.) Pinsonnault, propriétaire d'une résidence d'été sur le rivage adjacent de 1911 à 1945. Les propriétaires suivants du terrain auraient conservé le hangar pendant 16 à 20 ans. Tandis que le hangar est construit après le 10 mai 1929, sa démolition s'insère dans l'intervalle entre le 1er mars 1961 et le 21 avril 1965.

Alors qu'il reste à préciser plusieurs éléments de cette chronologie, les dates connues sont cohérentes avec la datation apparente des témoins archéologiques en place.

4.1 Présentation des sources consultées

L'intégration du cadastre seigneurial et des plans anciens constitue un support essentiel à l'archéologie subaquatique de l'anse aux Bateaux. Nous avons d'abord établi le cadastre seigneurial des terres qui surplombent à l'anse aux Bateaux, et la chaîne des titres qui s'y rattachent à ces lots dans les années 1820 à 1850. Pour ce faire, nous avons consulté les concessions initiales de 1771 dans les minutes du notaire Thomas Vuatier, ainsi que le terrier établi pour les seigneuries de Soulanges et de Nouvelle-Longueuil par le notaire Joseph-Amédée Charlebois en 1841-1851. À l'aide de recoupements avec le travail de l'historien Jean-Marie Léger (1978), nous avons pu reconstituer les frontières des premiers lots seigneuriaux, avec leurs numéros d'origine.

Nous avons ensuite reconstitué l'historique de chaque lot, à partir du terrier et autres sources notariales. Cette enquête s'est appuyée sur le travail de Frank Mackey sur les bateaux à vapeur du haut Saint-Laurent avant 1840 (Mackey 2000). Entre autres, Mackey a identifié plusieurs actes touchant à la construction navale à Coteau-Landing entre 1823 et 1838, qui contiennent des éléments pertinents à l'étude des quais et mobiliers du site BhFn-32. Nous avons dépouillé le terrier établi pour les seigneuries de Soulanges et de Nouvelle-Longueuil dans les années 1841-1851, ce qui a révélé une trentaine d'actes relatifs aux terrains à l'anse aux Bateaux. Enfin, nous profitons de ces lignes pour remercier maître Louis Jeannotte, notaire à Les Coteaux qui a aimablement fourni des éléments de la chaîne des titres pour les lots riverains entre 1900 et 1960, tirés des minutes des notaires Louis-Amédée Dumesnil, Joseph-Émile Dumesnil, Joseph-Édouard Jeannotte et Françis-Édouard Belliveau du fonds patrimonial de son cabinet. Ce fonds éclaire l'histoire du quai Pinsonnault dont les vestiges forment un élément majeur du site BhFn-32.

Dans un troisième temps, nous avons consulté les plans mettant en scène l'anse aux Bateaux et le port de Coteau-Landing entre 1837 et 1897. Ces plans, au nombre de huit, montrent le port de Coteau-Landing sous l'angle de la navigation, ou celui de l'occupation du sol. Leur présentation ici permettra de s'y référer dans le texte qui suit. Le premier plan, conservé en levé et en jet final, est dressé par Adolphe Larue en 1837. Il montre un quai à l'est de la pointe Prieur (*Old Landing*), et un second quai dans l'anse à Bateaux (*Steam Boat Landing*). Ce second quai va figurer sur tous les plans jusqu'en 1870, et correspond

au vestige désigné le quai Bridges. En 1850, Thomas Keefer montre les deux quais de Larue, ainsi que deux nouveaux quais dans la moitié ouest de l'anse à Bateaux, dont un (*Steamboat Wharf*) occupe l'emprise de l'actuel quai municipal.

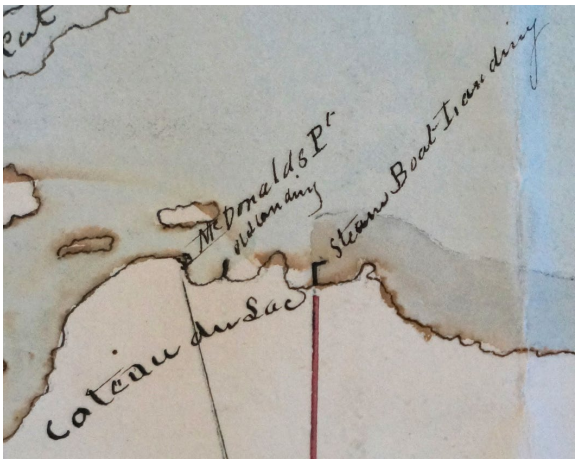


Figure 6. Levé du plan de 1837 d'Adolphe Larue, montrant « Old landing » à l'est de la pointe Prieur, et « Steam Boat Landing » dans l'anse à Bateaux.

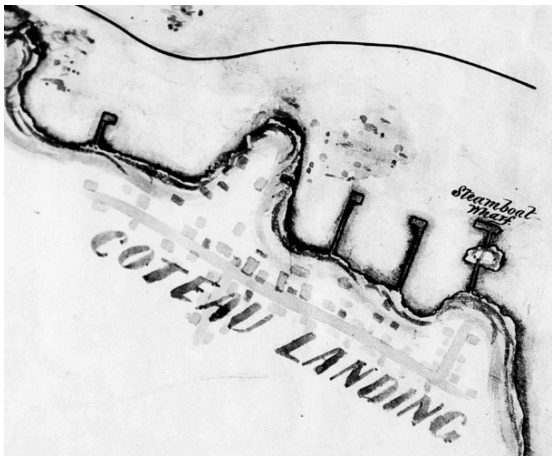


Figure 7. Plan de 1850 de Thomas Keefer montrant les deux quais de Larue (1837) et deux nouveaux quais dans la moitié ouest de l'anse aux Bateaux.

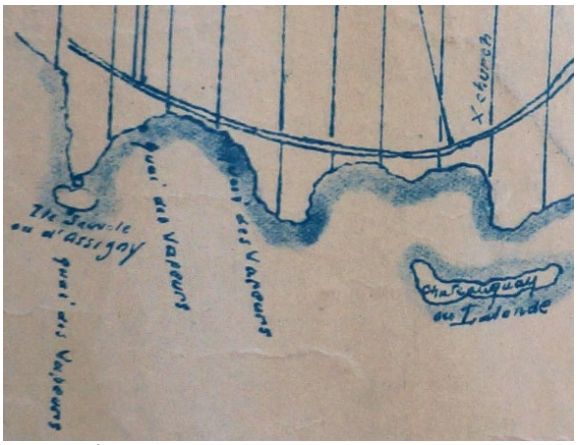


Figure 8. À trois endroits, F.-J.-V. Regnaud (1858a) montre un « quai des vapeurs » : à l'île Jésuite(?) ou d'Assigny[1], au milieu de l'anse, et à l'ouest d'anse.

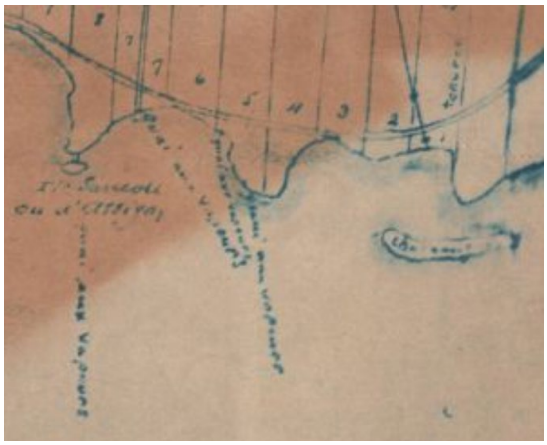


Figure 9. Un second plan de Regnaud (1858b) montre un quatrième « quai aux vapeurs » à la pointe Prieur, montré et identifié Old Pier par Monro (1870).

On doit les deux plans suivants à l'arpenteur provincial François-Joseph-Victor Regnaud qui, en 1858, dresse des plans cadastraux des seigneuries de Soulanges et de Nouvelle-Longueuil. Regnaud montre l'anse aux Bateaux chaque plan, mais de façons différentes. Sur celui de Soulanges, Regnaud indique un « quai aux vapeurs » trois fois à l'anse aux

[1] Gabriel LeMoyne, sieur d'Assigny (1681-1701), était le 13e fils de Charles LeMoyne, sieur de Longueuil.

Bateaux (Regnaud 1858a). On croit y reconnaître les trois quais représentés par Keefer. Puis, sur le plan de Nouvelle-Longueuil, Regnaud indique un quatrième quai à la pointe Prieur (Regnaud 1858b). Ce quatrième quai figure aussi sur le plan de Monro de 1870, sous la forme d'une tête de quai non relié au rivage (*Old pier*).

Les deux plans suivants sont produits en 1870 par le gouvernement canadien, en vue de la construction du quai municipal. Thomas Monro effectue un relevé inédit du village et du port (Monro 1870). Il montre quatre quais alors en présence à Coteau-Landing, appelés *Old Pier* (une tête de quai à la pointe Prieur), *Bridges Wharf* (quai Bridges), *Pease's Wharf* (quai Pease) et *Old Pier* (une tête de quai à l'endroit du quai municipal actuel). Le détail du plan de Monro permet de raccorder les quais Bridges et Pease à des lots précis du cadastre seigneurial. Quant à lui, John Page place des quais du plan de Monro sur un devis de construction pour le nouveau quai (Page 1870). En outre, il appose la légende *Ruin of Bridges Old Pier* sur une ruine à l'endroit du quai municipal prévu.

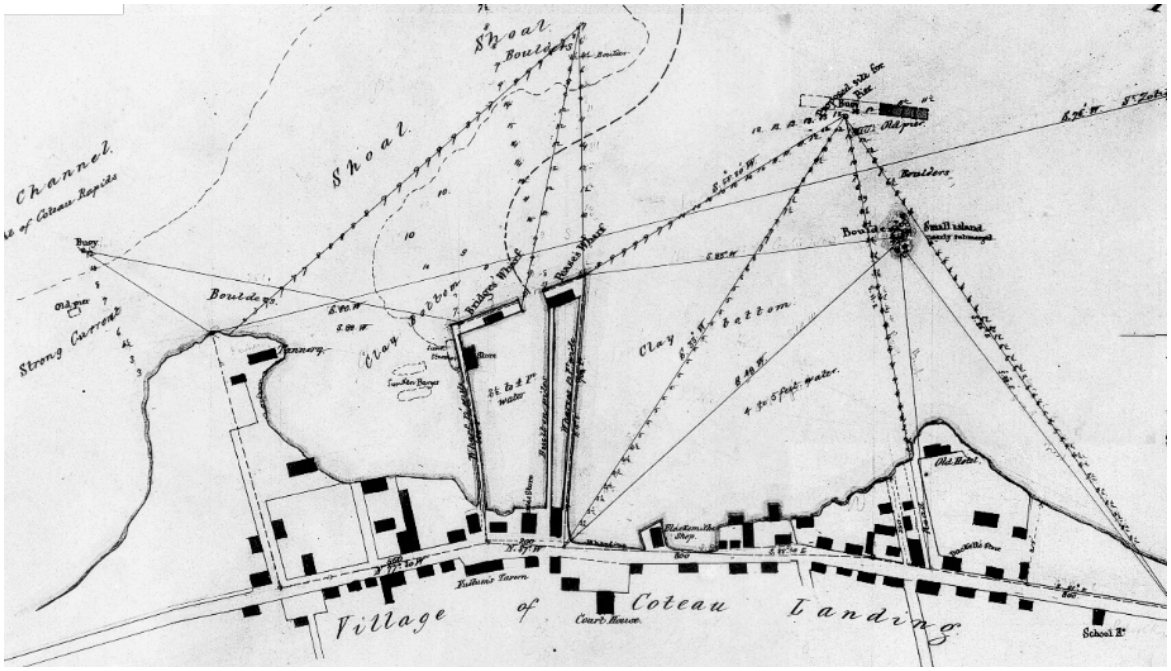


Figure 10. Monro (1870) montre Bridges' Wharf, Pease's Wharf, *et la tête de quai identifié comme* Old Pier.

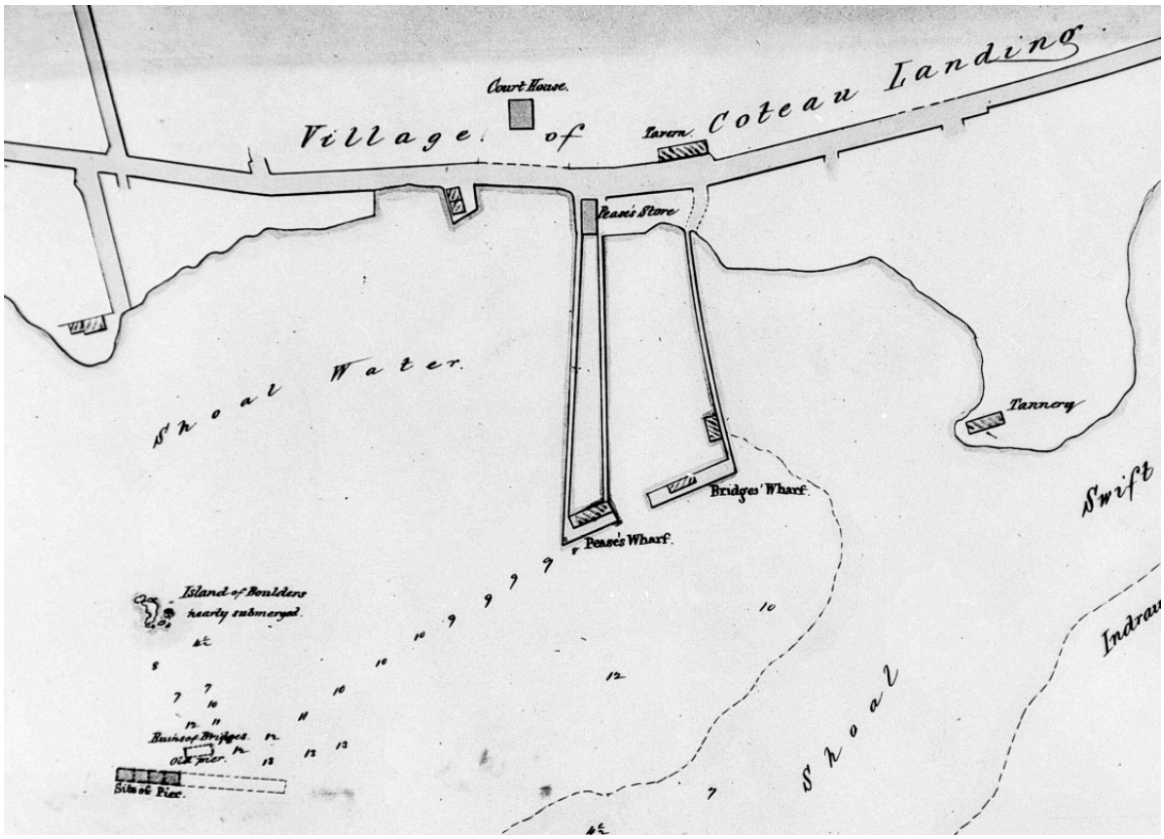


Figure 11. Le plan de John Page (1870), largement basé sur celui de Monro, précise davantage la zone de construction du nouveau quai municipal, en précisant Island of Boulders nearly submerged*,* Ruins of Bridges Old Pier*, et* Site of Pier*.*

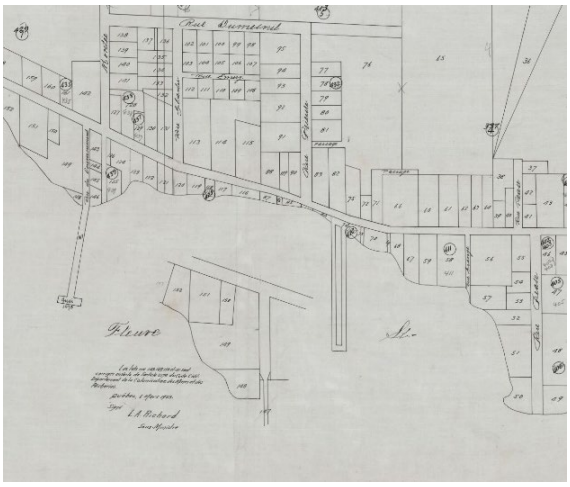


Figure 12. Marchand (1879) représente le quai municipal construit en 1870-1875 et le quai Pease construit en 1860 ou après.

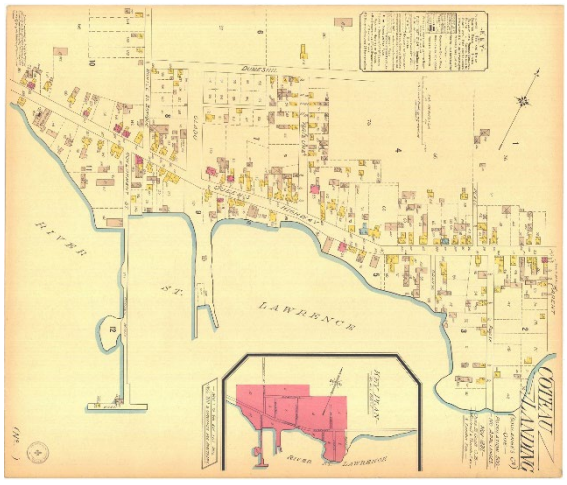


Figure 13. Goad (1897) révèle le quai municipal et la jetée de la Canada Atlantic, aménagée pour y construire le traversier à trains en 1880-1884.

La séquence cartographique se prolonge en 1879, lorsque la *Canada Atlantic* cherche un terrain pour s'établir dans le village. Sur un fond de cadastre municipal, le graphiste F.T.

Marchand montre le quai municipal et le quai Pease, alors les seuls quais en présence. Enfin, en 1897, le plan d'assurance incendie de Charles Goad révèle la démolition du quai Pease, et la présence de la jetée de la *Canada Atlantic* avec une cale où la ferroviaire a fait construire un traversier de trains en 1880-1884.

Les cartes et plans constituent, en quelque sorte, le fil directeur pour comprendre la séquence complexe des quais ayant existé à Coteau-Landing au XIX^{e} siècle. Le plus ancien quai semble être celui nommé *Old Landing*, représenté à l'est de la pointe Prieur sur le plan de Larue de 1837. Cet endroit pourrait être le berceau de Coteau-Landing, « l'abord du Coteau » originel qui relevait de Coteau-du-Lac. Le deuxième quai dans la séquence chronologique est celui nommé *Steam Boat Wharf*, aussi représenté par Larue, et qui correspond au vestige archéologique du quai Bridges.

Les plans de Keefer en 1850 et de Regnaud en 1858 révèlent une vague soudaine de construction d'au moins trois nouveaux quais, respectivement à la pointe Prieur, au milieu de l'anse aux Bateaux, et à la pointe du quai municipal actuel. Toutefois, aucun de ces quais n'eut longue vie. Les plans suivants, ceux de Monro et de Page en 1870, montrent les deux nouveaux quais aux pointes déjà à l'abandon, tandis que celui au milieu de l'anse est carrément disparu. À leur place est un nouveau dispositif, *Pease's Wharf*, qui correspond au vestige archéologique du quai Pease.

Les derniers quais aménagés à Coteau-Landing sont le quai municipal et la jetée de la *Canada Atlantic Railway*, qui entrent en scène respectivement sur les plans de Marchand en 1879 et de Goad en 1897. Le quai Bridges n'existe plus en 1879, et le quai Pease disparaîtra avant 1897.

Bouchette, Joseph	1815	Carte régionale	Carte du Bas-Canada, 1815. Description topographique de la province du Bas-Canada (W. Faden, Londres). Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, X88.218. Toponyme « Anse aux Batteaux ».
St-Germain, Hyacinthe Lemaire	1831	Cadastre seigneurial	Plan de Soulanges et d'une partie de la Nouvelle Longueuil, extrait du grand Plan de ces deux seigneuries. Avec permission de Monsieur le Seigneur et au désir de Monsieur Bourbonnais, 21 juin 1831. BANQ-Montréal, Fonds Cour Supérieur. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs, CA601,S96. Le plan montre les 22 lots concédés en 1771. On aperçoit mal le rivage.
Larue, Adolphe	1837	Carte régionale	« Old Landing » et « Steam Boat Landing », de part et d'autre de la pointe Prieur. BANQ-Québec, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes d'arpenteurs, CA301,S27,DM111a
Larue, Adolphe	1837	Carte régionale	Plan of the Lake St. Louis and parts of the lakes of the Two Mountains and Francis reduced from original plan of survey. Mai 1837. BANQ-Québec, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes d'arpenteurs, CA301,S27,DM111. « Old Landing » et « Steam Boat Landing ».
Keefer, Thomas C.	1850	Carte régionale	Sketch of the Coteau Rapids, from Coteau Landing to Pt au Diable, December 1850. BANQ-Montréal, Rosemont-La Petite-Patrie, NMC 15616. Trois quais à l'ouest de la pointe Prieur, et un à l'est.
Regnaud, François-Joseph-Victor	1858	Cadastre seigneurial	Plan de la Seigneurie de la Nouvelle Longueuil fait par l'arpenteur soussigné comme appert par son procès-verbal du 18 Septembre 1790, faite à l'office de l'Arpenteur Général à Québec, le 18 Mars 1791, Signé Louis Guy, Député Arpenteur. Compilé sur d'autres plans par l'arpenteur provincial soussigné F.J.V. Regnaud A.P. BANQ-Québec, E21,S555,SS3,SSS4,P35 et E21,S555,SS3,SSS4,P73. Lots du cadastre reliés au rivage, décalage de la moitié d'un lot. « Ile Sainole(?) ou d'Assigny », et quatre fois « quai aux vapeurs ».
Monro, Thomas	1870	Plan du port	Sketch of village of Coteau Landing with soundings 1 & 2 Aug. 1870. Ottawa 9 August 1870. BANC-Ottawa, Cartes et documents cartographiques H2/340/Côteau Landing/1870. BANQ-Montréal, Rosemont-La Petite-Patrie, NMC 15621. « Bridges' Wharf », « Pease's Wharf » et « Old pier – Proposed site for Pier ».
Page, John	1870	Plan du port	River St-Lawrence. Plan for mooring pier at Coteau Landing. Department of Public Works, Ottawa, August 1870. John Page Chief Engr Pub. Works. Plan exhibited to Contractors at time of letting. BANC-Ottawa, Cartes et documents cartographiques H2/340/Côteau Landing/1870. Calqué sur Monro 1870. « Ruins of Bridges Old Pier » et « Site of Pier ».
Marchand, F.T.	1879	Plan du port, cadastre municipal	Plan officiel du village incorporé du Coteau Landing, comté de Soulanges, Québec 7 juin 1879, signée F.T. (sic) (Félix-Gabriel) Marchand, commissaire T.C. (Terres de la Couronne). Copié le 4 décembre 1930 par A.E.B. (Arsène-Edmond-Brisset) Courchesne. BANQ-Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts, E21,S555,SS3,SSS1,P103. Quai municipal et quai Pease.
Goad, Charles	1897	Plan du port	Coteau Landing. Novembre 1897. BANQ-Québec P600,S4,SS1, D169. Plan d'assurance incendie. Jetée de la Canada Atlantic.

4.2 L'établissement de la seigneurie de Nouvelle-Longueuil

Le village de Les Coteaux se situe dans l'ancienne seigneurie de Nouvelle-Longueuil, la plus en amont des trois seigneuries établies au nord du Saint-Laurent, en amont de Montréal. La seigneurie de Vaudreuil, créée en 1701, est suivie par Soulanges en 1702 et Nouvelle-Longueuil en 1734. La seigneurie de Vaudreuil se développe à partir d'un village à la rivière Quinchien. Ce village sera d'ailleurs le tremplin pour la colonisation des seigneuries de Soulanges et de Nouvelle-Longueuil qui longent le Saint-Laurent sur une distance de huit lieues (30 km), entre Pointe-des-Cascades et la frontière ontarienne. Soulanges englobe les villages actuels de Pointe-des-Cascades, Les Cèdres et Coteau-du-Lac. Ce segment du Saint-Laurent est saccadé par des rapides obligeant les navigateurs d'accoster et de poursuivre leur route au sol. Les portages virent naître les trois villages qui jalonnent la seigneurie de Soulanges.

À la fin des années 1710, des colons de Soulanges sont assez nombreux pour justifier la visite régulière du missionnaire résidant à Saint-Anne-de-Bellevue. De 1719 à 1734, les carnets de missionnaire conservent vingt actes de baptême, mariage et décès (Auclair 1927 : 25-27). Le défrichement des terres saute aux yeux du jésuite François-Xavier Charlevoix, qui remonte ce secteur du fleuve Saint-Laurent le 14 mai 1721 :

> Au-dessus du Buisson, le fleuve a un grand quart de lieue de large et les terres des deux côtés sont excellentes et bien boisées. On a commencé à défricher celles qui sont sur la rive septentrionale (F.-X. Charlevoix, dans Auclair 1927 : 22-23).

En 1728, une chapelle s'élève aux Cèdres, bien avant leur concession formelle à partir de 1771. La frontière coloniale avance plus à l'ouest en 1734, avec la création de la seigneurie de Nouvelle-Longueuil, attribuée au baron Lemoyne de Longueuil.

4.3 Le cadastre seigneurial à l'anse aux Bateaux

L'exploitation de la seigneurie de Nouvelle-Longueuil semble d'abord viser les forêts. En effet, le seigneur attendra jusqu'en 1771 avant de créer un cadastre seigneurial, avec 24 lots au bord du lac Saint-François, dans l'ordre de l'est à l'ouest (notaire T. Vuatier, 9 au 16 novembre 1771). Chaque lot a une profondeur de 20 arpents et une largeur de trois arpents sur « la rivière Cataracouï ».

Concessions du 9 au 16 novembre 1771 dans la seigneurie de Nouvelle-Longueuil Notaire Thomas Vuatier, BANQ-Montréal				
No lot	**Censitaire**	**Date**	**No acte**	**Image microfilm**
1	Terre non concédée (largeur non précisée)	9-11-1771	1160	1725
2	Simon Réaume	9-11-1771	1160	1725
3	Jacques Levac dit Bapaume	9-11-1771	1161	1728
4	François Bissonnette père	9-11-1771	1162	1732
5	Jean-Baptiste Bissonnette fils de François	11-11-1771	1163	1735
6	François Benoit dit Laguerre	11-11-1771	1156	1739
7	Joseph Charbonot	11-11-1771	1165	1742
8	Terre non concédée (largeur non précisée)	11-11-1771	1165	1742
9	Paul Milot	12-11-1771	1167	1750
10	Albert Labonté	12-11-1771	1167	1750
11	Jean-Baptiste Lalonde	12-11-1771	1168	1754
12	François Lalonde	12-11-1771	1169	1757
13	Joseph Lalonde	13-11-1771	1170	1761
14	Joseph Matia	13-11-1771	1171	1764
15	François Prieure dit St-Léger	13-11-1771	1172	1768
16	François Prieure dit St-Léger	14-11-1771	1174	1174
17	François Prieure dit St-Léger	14-11-1771	1175	1787
18	François Prieure dit St-Léger	14-11-1771	1176	1791
19	Michel Lavalé dit Sansoucie	15-11-1771	1177	1795
20	Charles Robidou	15-11-1771	1157	1714
21	Charles Robidou	15-11-1771	1158	1717
22	Joseph Dégarré	16-11-1771	1159	1721
23	Louis Chevallier	16-11-1771	1166	1746
	Terre non concédée (largeur non précisée)	16-11-1771	1166	1746

Les huit premiers lots correspondent au centre du village actuel des Coteaux. Le seigneur se réservé le lot 1, puis concède les lots 2 à 7 respectivement à Simon Réaume, Jacques Levac dit Bapaume, Jean-Baptiste Bissonnette, François Bissonnette, François Benoît dit Laguerre et Joseph Charbonot. Le lot numéro 8, qui couvre la pointe de terre rattachée à

l'actuel quai municipal, n'est pas concédé. Quant au le lot 1, il est coupé en diagonale par la frontière entre les seigneuries de Soulanges et de Nouvelle-Longueuil, laissant un triangle de dimensions incertaines. L'historien Jean-Marie Léger écrit : « Le premier lot … demeurait la propriété du seigneur. Sur ce terrain en forme de pointe renversée s'élevait 'le poste' qui deviendra par la suite le moulin à moudre » (Léger 1978). Malgré cette ambiguïté, Léger reconstruit les lots 1 à 7 dans le village actuel, en les corrélant avec le cadastre municipal et les numéros civiques de la rue Principale.

Positionnement des lots 1 à 7 concédés en 1771, selon Jean-Marie Léger (1978, sans pagination)			
Lot	**Censitaire**	**Cadastre**	**Numéros civiques**
No. 1	Propriétaire du seigneur	1-6 à 4-55	37 à 65, rue Principale
No. 2	Simon Rhéaume	P-4 à 32	65 à 107, rue Principale
No. 3	Jacques Le Vac dit Bapaume	P-32 à 41	113 à 143, rue Principale
No. 4	François Bissonnette, père	P-40 à 66	149 à 175, rue Principale
No. 5	Jean-Baptiste Bissonnette, fils de François	P-71 à 114	183 à 221, rue Principale
No. 6	François Benoit dit Laguerre	P-114 à 127	225 à 253, rue Principale
No. 7	Joseph Charbonneau	P-142 à 155	259 à 297, rue Principale
No. 8	Non concédé		

La vérification des distances à partir de la limite ouest des lots, à l'ancien chemin Sainte-Catherine, jette le doute sur cette corrélation entre les numéros de lot et civiques. Il semble s'agir d'une erreur de numérotation, car plus loin, Léger écrit que le palais de justice, situé au 199 rue Principale, occupe le « lot 6 du vieux cadastre » (Leger 1978), ce qui concorde avec le plan de Regnaud.

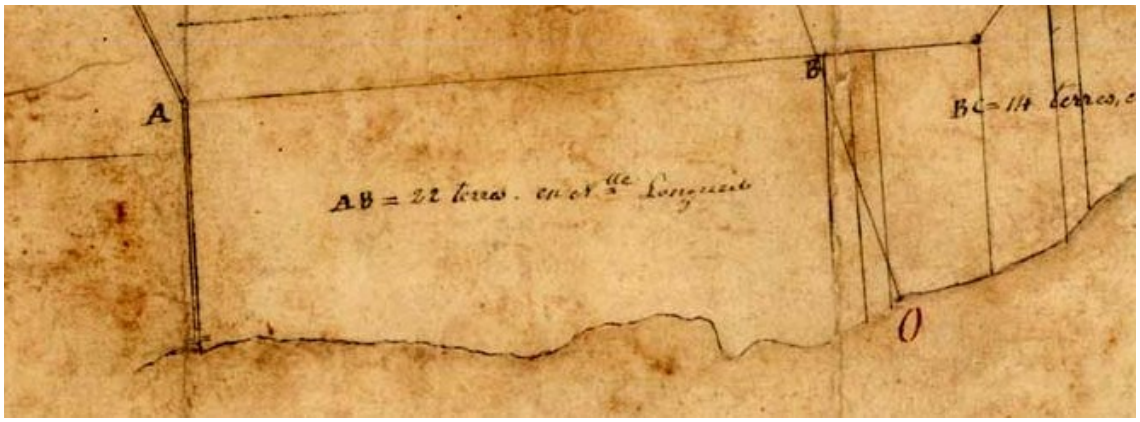


Figure 14. Le plan de St-Germain (1831) montre les bornes de début (O) et de fin (chemin de Ste Catherine) des lots 1 à 24 de la seigneurie de Nouvelle-Longueuil. Le chemin de Sainte-Catherine est l'actuelle 34e avenue de Saint-Zotique. La frontière diagonale avec la seigneurie de Soulanges tronque les lots 1 et 2. St-Germain 1831.



Figure 15. Le plan de Regnaud (1858), préparé à partir d'un plan de Louis Guy de 1790, montre les lots 1 à 24 de Nouvelle-Longueuil. La frontière diagonale avec la seigneurie de Soulanges part du milieu de l'île Châteauguay.

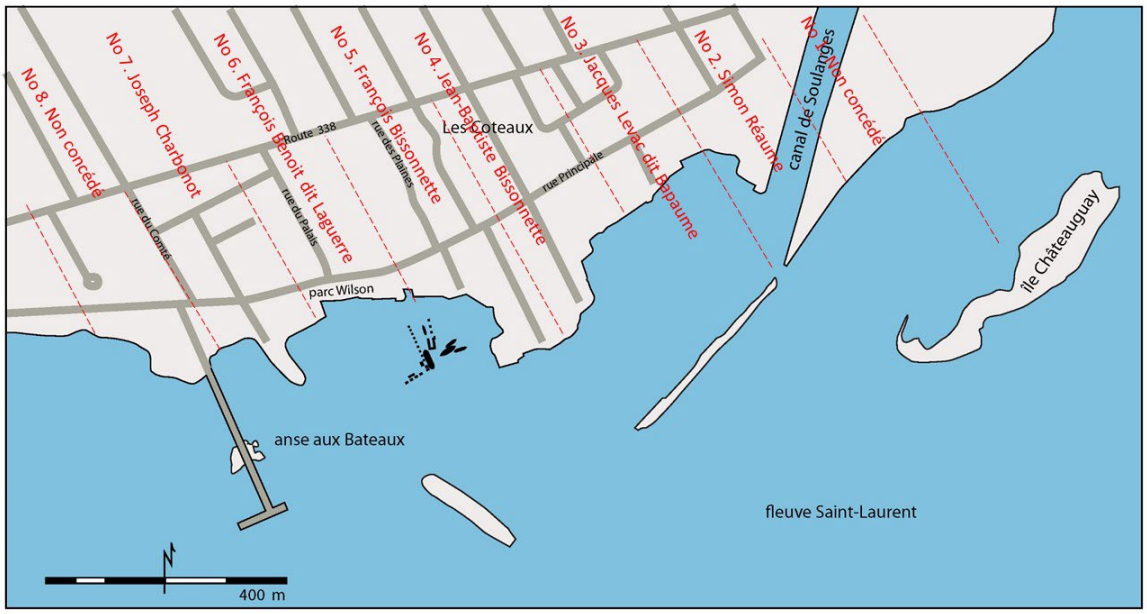


Figure 16. Reconstruction des lots concédés à l'anse aux Bateaux en 1771. Les frontières suivent Léger (1978), tandis que la numérotation de lots est celle de Regnaud (1858).



Figure 17. Photo aérienne du 10 mai 1929, montrant les frontières du cadastre seigneurial préservées dans les terres agricoles au nord de Coteau-Landing, ainsi que les lots du cadastre municipal dans le village. Chaque terrain agricole mesure 1,5 arpent de largeur, soit la moitié d'un lot du cadastre seigneurial. D'après Jean-Marie Léger, le lot 1 débute à l'endroit du tournant en angle de la rue Principale, avant sa continuation dans l'axe du canal de Soulanges (à droite).

Les premiers censitaires à l'anse aux Bateaux, d'après les généalogies disponibles, se séparent en trois générations. La plus ancienne est celle de Rhéaume, 74 ans et grand-père de Levac. La génération médiane est composée de Bissonnette, Charbonneau et Benoit, âgés de 38 à 48 ans. La jeune génération, enfin, est représentée par Bissonnette fils et Levac petit-fils, qui n'ont que 16 ans au moment de recevoir leurs terres. Les quatre adultes sont nés dans les campagnes autour de Montréal ou de Québec. Ils entament leur migration vers l'ouest avant leurs mariages, qui ont lieu à Lachine, à Sainte-Anne-de-Bellevue ou dans la paroisse des Cèdres qui dessert les seigneuries de Soulanges et de Nouvelle-Longueuil.

Parmi les quatre hommes adultes, Rhéaume et Bissonnette père vont résider dans la paroisse des Cèdres pour le reste de leurs vies. Pour Charbonneau et Benoit, leur parcours migratoire s n'arrête pas au moment de recevoir leurs terres à l'anse aux Bateaux, et ils retournent vite à la région montréalaise. Charbonneau s'établit à Saint-Eustache dès 1781, et aucun de ses enfants ne figure dans les registres paroissiaux des Cèdres. Benoit retourne vers Lachine dès 1783, mais son fils unique François Benoit dit Laguerre, né en 1761, va rester dans les Cèdres où ses enfants naissent et se marient. Entrepreneur spécialisé dans la coupe de bois, Benoit fils bûche au sud du lac Saint-François et donne son nom à la rivière Laguerre. Il déménage enfin à la région de Beauharnois, où nous retrouvons son nom dans la paroisse Saint-Timothée en 1829.

Biographies familiales des premiers censitaires de l'anse aux Bateaux				
	Naissance	**Mariage(s)**	**Enfants**	**Décès**
Simon Rhéaume (74) Connu dans les Cèdres 1767-1771. S'établit à Sainte-Anne-de-Bellevue. Une fille établie dans les Cèdres.	14-9-1697 Montréal	10-9-1722 Lachine 3-11-1767 Lachine	1723-1732 Lachine (4) **Mariés :** 1742-1750, Sainte-Anne-de-Bellevue (4)	Inconnu **Épouses :** 16-7-1767 Cèdres; 12-3-1792 île Perrot
François Bissonnette (48) Connu dans les Cèdres 1753-1779. S'établit dans la paroisse. Enfants établis dans la paroisse.	5-3-1723 Québec	15-11-1751 Lieu inconnu	1753-1773 Cèdres (15) **Mariés :** 1785-1798, Cèdres (8); 1787, Île Perrot (1); 1793, Pierrefonds (1)	17-6-1779 Cèdres **Épouse :** 13-11-1795 Cèdres
Joseph Charbonneau (46) Connu dans les Cèdres 1752-1787. S'établit à Saint-Eustache. Enfants établis à Saint-Eustache.	8-12-1725 Pointe-Claire	13-1-1750 Sainte-Anne-de-Bellevue	1752-1769 Cèdres (8) **Mariés :** 1781-1804 Saint-Eustache (3), 1779-1787 Cèdres (3), 1778 Pierrefonds (1), 1793 Pointe-Claire (1)	28-1-1800 Saint-Eustache **Épouse :** 3-1-1808 Saint-Eustache
François-Amable Benoit dit Laguerre (38) Connu dans les Cèdres 1761-1785. S'établit à Lachine. Enfants établis à Lachine.	17-3-1733 Saint-Laurent (Montréal)	12-1-1761 Cèdres 7-10-1771 Cèdres	1761-1764 Cèdres (2) **Mariés :** 1783 Lachine, 1785 Cèdres. Enfants par alliance 1776-1792, Lachine (4)	Inconnu **Épouses :** date et lieu inconnus; 20-9-1809 Lachine
Jacques Levac dit Bapaume (16) Connu dans les Cèdres 1771-1796. S'établit dans la paroisse. Enfants établis dans les Cèdres	v.1755 Lieu inconnu	27-7-1778 Cèdres	1786-1795 Cèdres (2) **Mariés :** 1801, 1807 Cèdres	31-1-1796 Cèdres **Épouse :** 28-7-1842 Cèdres
Jean-Baptiste Bissonnette (16) Connu dans les Cèdres 1755-1805. S'établit dans la paroisse. Enfants établis dans les Cèdres.	12-1-1755 Cèdres	29-1-1787 Île Perrot 22-1-1781 Vaudreuil	1781-83 Vaudreuil (2) 1787-1805 Cèdres (10) **Mariés :** 1810 Vaudreuil (1); 1811-1832 Cèdres (7)	Date et lieu inconnus **Épouse :** 22-12-1849 Cédres

Les censitaires les plus jeunes, Levac et Bissonnette fils, s'établissent comme cultivateurs dans la paroisse des Cèdres, où leurs enfants naissent et se marient à leur tour. Au final, sur les six premiers censitaires à l'anse aux Bateaux, cinq laisseront des héritiers dans la paroisse. Néanmoins, seulement les descendants de Bissonnette sont toujours à l'anse aux Bateaux un demi-siècle plus tard, quand l'*Upper Canada Line* s'y installe.

4.4 La chaîne des titres et l'aménagement du rivage, 1819-1854

Au moment où Horace Dickenson et Asahel Whipple viennent implanter le port-relais de l'*Upper Canada Line* à Coteau-Landing en 1819, les huit premiers lots du cadastre seigneurial sont en culture mais aucun n'en est entre les mains des descendants des premiers concessionnaires. Toutefois, les propriétaires se séparent en deux ensembles. Les lots 1 à 4 appartiennent au milicien Abraham McIntyre de Coteau-du-Lac, ou à des personnes venues de la région de Québec et ayant aussi servi dans les forces armées, possiblement à Coteau-du-Lac. Ces lots surplombent l'anse entre la pointe McDonald ou McIntyre et la pointe Prieur, où le plan de Larue de 1837 indique l'*Old Landing*. Ces propriétaires semblent donc représenter un lien avec le fort britannique de Coteau-du-Lac, à l'abord primitif de « Coteau Landing ».

Le second ensemble occupe les lots 5 à 8 qui donnent sur l'anse aux Bateaux. Ces propriétaires ont une connexion ancestrale avec la seigneurie de Nouvelle-Longueuil, étant tous des descendants de concessionnaires de première heure. Dans le cas de François Lalonde, il est issu d'une famille de quatre frères qui ont reçu autant de lots, les numéros 10 à 13, immédiatement à l'ouest en 1771. La même année, le père de Jean-Baptiste Prieur dit St-Léger a reçu à lui seul quatre lots un peu plus à l'ouest, soit les lots 15 à 18. Le père de Jean-Baptiste Bériault est également un concessionnaire originel de la seigneurie, ayant reçu une terre dans un rang plus à l'intérieur. Ce sont tous des cultivateurs issus de familles qui cumulent des terres, entre autres pour les léguer à la génération suivante, et qui pratiquent une stratégie capitaliste adaptée au contexte colonial. En ces personnes, les actionnaires étatsuniens de l'*Upper Canada Line* ont trouvé des interlocuteurs avisés.

1	Abraham Harvey McIntyre		Habite Coteau-du-Lac
2	Abraham Harvey McIntyre		Habite Coteau-du-Lac
3	Joseph Asselin	1780-1849	Originaire de Saint-Vallier, Bellechasse
4	Joseph Parent	1816-1878	Originaire de Beauport, Québec
5	Jean-Baptiste Bériault	1760-1832	Originaire de Saint-Polycarpe, Nouvelle-Longueuil
6	Jean-Baptiste Prieur dit St-Léger	1769-1858	Père François reçut lots 15 à 18 (1771)
7	François Lalonde	1752-1842	Père Albert et oncles reçurent lots 10 à 13 (1771)
8	Jean-Baptiste Prieur fils	1803-1874	Fils de Jean-Baptiste Prieur dit St-Léger

L'aménagement du port de Coteau-Landing à partir de 1819 va entrainer la subdivision des lots du cadastre seigneurial. Les propriétaires en cèdent les portions inférieures comprises entre le chemin du Roi et le bord du lac Saint-François, à Horace Dickenson et à Asahel Whipple, actionnaires de l'*Upper Canada Line*, mais aussi à Orton Pease, marchand indépendant (Mackie 2000). Les cessions se font par moyen de vente, bail, ou droit de passage. Les actes notariés mentionnent la présence d'un quai, d'un navire à vapeur, possiblement d'une cale de construction navale, et de plusieurs bâtiments et ateliers. Dickenson acquiert la pointe de terre à l'ouest de l'anse aux Bateaux dans le lot 8, mais rien n'indique qu'il a aménagé cet emplacement. Whipple, en revanche, qui s'établit dans les lots 5 et 6, va aménager plusieurs infrastructures et les relier avec un chemin sur la grève. Pease, enfin, obtient un droit de passage entre sa résidence sur le chemin du Roi et le bord du lac, à travers le terrain de Whipple. Sans effacer le cadastre seigneurial, le lotissement effectué à partir de 1819 va structurer le port et village de Coteau-Landing.

Le terrier des seigneuries de Soulanges et de Nouvelle-Longueuil

Pour reconstruire la chaîne des titres pour les terrains riverains donnant sur le site BhFn-32, nous avons dépouillé le terrier des seigneuries de Soulanges et de Nouvelle-Longueuil, disponible à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal, rue Viger. En 1841, le seigneur de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil reçoit l'ordre d'enregistrer les titres de propriété des terres sous sa gestion. Dans son manoir à Coteau-du-Lac, Georges-René Saveuse de Beaujeu engage le notaire Joseph-Amédée Charlebois afin de constituer un terrier, ou registre des titres de propriété, pour les deux seigneuries sous sa charge. Charlebois commence par dresser les actes de reconnaissance des titres existants. Dans certains cas, les propriétaires ont obtenu leurs terres plusieurs décennies auparavant. Vers 1845, Charlebois a complété l'inventaire des titres en vigueur, et dès lors, il délivre de nouvelles reconnaissances quelques jours après la vente ou la succession des terrains, qu'il a lui-même souvent notariées.

Le terrier des années 1841-1851 contient environ 1300 reconnaissances pour les deux seigneuries. Il couvre la période de grands changements après la cessation des activités de l'*Upper Canada Line* en 1842, et avant l'incorporation du village de Coteau-Landing en 1853 qui correspond à la fin du régime seigneurial au Canada. Les reconnaissances lèvent

le voile sur les terrains détenus par les Dickinson, Whipple, Pease, Prieur dit St-Léger, Bériault, et autres acteurs de première heure à Coteau-Landing. Chaque reconnaissance identifie le propriétaire, décrit le terrain et son bâti, le situe dans le cadastre seigneurial, nomme les propriétaires des terrains adjacents, et renvoie à l'acte notarié dressé au moment de l'acquisition du terrain. L'analyse de ces informations, en faisant ressortir leur agencement dans l'espace et dans le temps, jette un éclairage inédit sur les vestiges archéologiques submergés dans l'anse aux Bateaux.

L'analyse des données est possible grâce à la reconstitution du cadastre seigneurial. Chaque lot de ce cadastre mesure trois arpents de front sur le bord du lac Saint-François, et de 20 à 25 arpents de profondeur jusqu'au « cordon qui sépare les terres du Lac d'avec celles de la Rivière à Delisle ». Les lots 1 à 23 de la seigneurie de Nouvelle-Longueuil étaient concédés entre le 9 et le 16 novembre 1771 par actes reçus devant le notaire Thomas Vuatier ou Watier (BANQ, notaire T. Vuatier). Leur numérotation commençait à la frontière avec la seigneurie de Soulanges, environ 700 mètres à l'est de l'anse aux Bateaux. Les lots 1 à 8 s'échelonnent sur une distance d'environ 1,3 kilomètre, pour inclure le village ancien de Coteau-Landing jusqu'à la pointe de terre donnant accès aujourd'hui au quai municipal.

Lots numéros 1 à 4

Les lots numérotés de 1 à 4, situés à l'est du village de Coteau-Landing et de l'anse aux Bateaux, sont peu documentés par le terrier. Le numéro 1 accote la frontière avec la seigneurie de Soulanges, qui trace une ligne diagonale par rapport aux lots de la seigneurie de Nouvelle-Longueuil. Le lot 1 a donc une forme de triangle et, en 1791, il fait l'objet d'un nouveau bornage par l'arpenteur Louis Guy, ce qui révèle qu'il est « bien plus petit » qu'on avait pensé auparavant (Charlebois, terrier, 28 juillet 1848). En 1848, Abraham McIntyre en fait don d'une partie au révérend Jacob J. Mountain de la Société de l'Église du diocèse de Québec. Le lopin enregistré est d'un « demi arpent de front sur un arpent de profondeur, borné en front par le chemin de la Reine, en profondeur et du côté sud-ouest par Abraham Harvey McIntire de d'autre côté par [le révérend] Stebbing Revans et autre partie dudit No premier, sans bâtiment » (Charlebois, terrier, 28 juillet 1848).

Aucun acte du terrier n'enregistre les lots 2 et 3 qui surplombent l'anse à l'est de la pointe Prieur. Le lot numéro 2 semble être à Abraham McIntyre ou son fils Robert en 1854

(Canada, B.C. 1861 : 14-16), tandis que le numéro 3 relève du cultivateur Joseph Asselin en 1844 (Charlebois, terrier, 26 septembre 1844, 15 avril 1845). Ce lot 4, qui incorpore le flanc est de la pointe Prieur, appartient à Joseph W. (Wilfrid) Parent avec un bâti nombreux de « sept maisons, un magasin, une grange, 2 remises-écuries, une potasserie et autres petits bâtiments dessus construits et ayant environ dix-sept arpents de haut de terre nette en culture » (Charlebois, terrier, 26 septembre 1844).



Figure 18. Cadastre reconstitué des lots 5 à 8 faisant face à l'anse aux Bateaux. Les vestiges du quai Pinsonnault tendent vers le lot 5, et ceux du quai Bridges vers le lot 6. Plus à l'ouest, la jetée de la Canada Atlantic se rattache au lot 7, alors que le quai municipal actuel se projette du lot 8.

Lots numéros 5 à 8

Les quatre lots numérotés de 5 à 8 donnent sur l'anse aux Bateaux, où le village de Coteau-Landing se développera. Les actionnaires de l'*Upper Canada Line* acquièrent les lopins sis entre le bord du lac Saint-François et le chemin du Roi. Dès 1819, Asahel Whipple occupe cette partie des lots 5 et 6, alors que Horace Dickinson, décédé en 1832, est propriétaire de la partie similaire du lot 8. Quant au lot numéro 7, le terrier ne le relie à aucun des actionnaires de l'*Upper Canada Line*.

LOT NUMÉRO 5

Les lots 5 et 6 englobent la moitié ouest de la pointe Prieur, ainsi que le rivage de l'anse aux Bateaux sur environ 250 mètres pour inclure le premier lot à l'ouest du parc Wilson (212, rue Principale). La frontière entre ces lots correspond à la ligne séparant les adresses de 168 et 176, rue Principale. Asahel Whipple occupera des portions adjacentes de ces lots au bord du lac.

Le lot 5 est subdivisé en 1819, quand Jean-Baptiste Bériault vend à Whipple toute la largeur de trois arpents comprise entre le chemin du Roi et le bord du lac Saint-François (notaire Antoine-Alexis Dubois, 18 novembre 1819). Aucun autre document ne renseigne sur ce lot jusqu'à 1843, quand le terrier le décrit comme « formant huit arpents et quatre-vingt perches en superficie avec quatre maisons, trois écuries, une remise et une boutique de forgeron » (Charlebois, terrier, 12 janvier 1843). Le lopin rejoint à l'est le lot 4 détenu par Joseph W. Parent, et à l'ouest un autre terrain de Whipple dans le lot 6. Son aire de 8,8 arpents révèle une profondeur moyenne de 2,93 arpents (171,5 m) au sud du chemin du Roi, qui inclut le flanc ouest de la pointe Prieur.

En 1848, la veuve d'Asahel Whipple, Clarissa Church, vend les terrains à Coteau-Landing à deux entrepreneurs de Burlington, Vermont, où les Whipple ont pris leur retraite. Frederick Smith et William Henry Wilkins fils exploitent une verrerie à Burlington, et viennent d'implanter cette industrie à Saint-Jean-sur-Richelieu (Carlisle 2000 : 153-155). Smith est maître verrier, tandis que Wilkins exploite une flotte de navires dont les opérations s'étendent au Canada. Ils se portent acquéreurs des anciens terrains de Whipple dans les lots 5 et 6. Les deux lopins du lot 5 se situent au bord du lac Saint-François, et au nord du chemin du Roi (Charlebois, terrier, 16 juin 1848) :

> Un lopin de terre sis et situé sur le bord nord du lac St François seigneurie de la Nouvelle Longueuil et fesant partie de la terre Numéro cinq, de la contenance de trois arpents de front sur la profondeur qu'il peut y avoir du chemin de la Reine à gagner le bord dudit lac, prenant par devant au chemin susdit, par derrière au bord dudit lac, joignant d'un côté à Joseph Parant numéro quatre et d'autre côté audit Sieurs Smith & Wilkins partie du numéro six, formant huit arpents et quatre-vingt perches en superficie, avec cinq maisons, plusieurs remises, boutiques, écuries et autres bâtisses dessus construites, et tout en terre nette et en culture.
>
> Deuxièmement, un lopin détenu sis et situé au même lieu et fesant partie de ladite terre Numéro cinq, de la contenance d'un arpent de front sur un arpent de profondeur, tenant par devant au chemin de la Reine, par derrière et d'un côté à Orton Pease et d'autre côté audit Joseph Parant numéro quatre, avec une maison, une écurie, et une boutique de forgeron dessus construites, et tout en terre nette. Est excepté de ce dernier terrain, cinquante pieds de front sur soixante et treize pieds de profondeur appartenant audit Orton Pease.

Il est notable que le titre de Smith et Wilkins ne mentionne pas le droit de passage dont jouissaient Orton Pease et Jean-Baptiste Prieur antérieurement. Les entrepreneurs vermontois possèdent toujours ces terrains en 1851, mais ils sont absents du rôle municipal de 1854 (Canada, B.C., 1861 : 14-17). Leur verrerie à Saint-Jean-sur-Richelieu ferme en 1850 (Carlisle 2000 : 153-155).

Au nord du chemin du Roi dans le lot 5, les membres de la famille Bériault[2] vont vendre quatre lopins à des fins résidentielles entre 1831 et 1834. Ces lopins appartiennent, de l'est à l'ouest, à Asahel Whipple (un arpent de front à partir du lot 4), Orton Pease (92 pieds), John Bermingham (35 pieds) et Jean-Joseph Loy (38 pieds) (Charlebois, terrier, 12 janvier 1843, 27 février 1843, 15 avril 1843, 1er décembre 1843, 13 mai 1845). Orton Pease achète à Toussaint Bériault :

> … un quart d'arpent de terre de front sur un arpent de profondeur [15 x 58 m], […] tenant par devant du chemin du Roi, par derrière Jean-Bte Bériau père, joignant d'un côté à Joseph Bériau et d'autre côté audit vendeur, avec la maison qui est construite dessus par ledit acquéreur, avec droit par l'acquéreur de passer par le terrain d'Asahel Whippell pour aller du chemin du Roi à gagner le bord de l'eau avec n'importe quelle voiture et en quelque saison que ce soit (J.-A. Charlebois, 4 novembre 1831).

Les raisons du droit de passage vers le lac deviennent claires à la lumière de l'historique du lot 6.

LOT NUMÉRO 6

En 1811, Jean-Baptiste Prieur dit St-Léger père achète le lot 6 à son frère Antoine et son épouse et enfants, en une série de transactions correspondant aux parts d'une succession (Charlebois, terrier, 21 décembre 1842). Jean-Baptiste Prieur conservera la partie située au nord du chemin du Roi jusqu'en 1858 (Charlebois, terrier, 31 novembre 1850; Léger 1978). En revanche, une partie au sud du chemin sera transmise à Asahel Whipple, qui l'occupe en continuité avec son lopin adjacent dans le lot 5. L'historique du lot 6 est marquée par la présence d'un quai qui est rattaché au terrain, mais n'en fait pas partie. Le quai appartient à Horace Dickinson pour trois quarts et à Asahel Whipple pour l'autre quart (Charlebois, terrier, 6 juin 1848). Initialement, Whipple obtient un droit d'accès au quai à partir du

[2] Jean-Baptiste Bériault (1760-1832) est le père de Toussaint (1797-après 1832) et Joseph (1799-1870).

chemin du Roi, à travers le terrain de Prieur. Plus tard, Whipple va acheter le terrain au bord du lac.

L'historique de la partie sud du lot 6 commence en novembre 1826, quand Jean-Baptiste Prieur dit St-Léger accorde à Whipple, « capitaine de *steambot* résidant du même lieu, le droit de construire un quai au bord du lac St-François sur la terre dudit St-Léger propre à recevoir le *steambot*, et avec droit pour ledit Sr Whippelle d'avoir un chemin de trente pieds de front depuis le chemin du Roy à gagner ledit quai ». Plus précisément, Whipple prendra « ledit chemin de trente pieds de la ligne qui sépare la terre dudit St-Léger d'avec celle de Jean-B^{te} Bériau, et tel que ledit chemin a été cy-devant pratiqué par ledit Sr Whippelle » (notaire J.-A. Charlebois, 6 novembre 1826, no 100). Dans cette description, la « ligne » entre les terrains de Prieur dit St-Léger et de Bériault est celle qui sépare les lots 5 et 6. Notons que l'acte formalise une entente préexistante entre Prieur et Whipple concernant l'accès au rivage.

Par un second acte le même jour de novembre 1826, Prieur loue à Whipple une emprise de 90 pieds de largeur entre le chemin du Roi et le bord du lac Saint-François, « joignant d'un côté à Jean-B^{te} Bériau et d'autre côté à un certain chemin que ledit Sieur locataire occupe pour le *steamboat*, avec une maison dessus construite … garnie de meubles exploitables » (notaire J.-A. Charlebois, 6 novembre 1826, no 101). La largeur de 90 pieds (29,2 m) correspond à un demi-arpent, mesuré à partir de la frontière avec le lot 5. Whipple y a aménagé un chemin, un quai et une maison, jusqu'à « un certain chemin … pour le *steamboat* ». Ce dernier aménagement reste à mieux comprendre, notamment dans un contexte où le notaire a francisé des mots anglais. Si Whipple avait parlé d'un *way for the steamboat*, cela pourrait signifier une cale au sol pour la construction d'un navire à vapeur. Sinon, ce « chemin » pourrait simplement mener au quai du bateau à vapeur. La distance de 90 pieds à partir du lot 5 tombe à cinq ou six mètres à l'ouest des vestiges de la passerelle du quai, permettant donc d'entrevoir les deux hypothèses.

Sur le côté ouest du lot 6, jouxtant au lot 7, Robert McIntyre possède une lanière de terre d'un quart d'arpent de front sur 25 arpents de profondeur. McIntyre aurait acheté ce terrain à Jean-Baptiste Prieur à une date inconnue. Il le revend en 1830 à John Bermingham (notaire Joseph Mailloux, 7 avril 1830). En 1843, ce terrain comprend « deux maisons dont

une en pierre, un hangard et une écurie dessus construits, et ayant environ dix-neuf arpents de haut de terre nette et en culture » (Charlebois, terrier 15 avril 1843). Ces immeubles s'entassent dans une étroite largeur de 14,6 mètres, juste à l'ouest du parc Wilson. Bermingham en est encore propriétaire en 1854 (Canada, B.C. 1861 : 17).

La majorité du lot 6, entre le bord du lac et le chemin du Roi, est occupée par Asahel Whipple. En novembre 1831, Whipple s'entend avec Jean-Baptiste Prieur sur une nouvelle voie d'accès au quai. Il aura désormais « le droit d'avoir un chemin sur le bord dudit lac Saint-François sur la terre dudit Sr Prieur depuis le terrain dudit Sr Whipple à gagner le quai du *steambot* bâti par ledit Sr Whippell sur la terre dudit Sr Prieur. […] Ledit chemin aura environ vingt pieds de large et sera fait et entretenu par ledit Sr Whippell sur le bord dudit lac en suivant la grève » (notaire J.-A. Charlebois, 4 novembre 1831). Ce chemin sur la grève communique entre le quai et le terrain de Whipple dans le lot 5. À peine un mois plus tard, toutefois, Prieur accepte de vendre cette partie du lot 6 à Whipple, à savoir :

> […] un lopin de terre à un emplacement situé sur le lac St-François seigneurie de la Nouvelle-Longueuil et faisant partie de No 6 de figure irrégulière et dont la grandeur n'est pas connue des parties, tenant par devant audit lac, par derrière au chemin du Roi, joignant d'un côté à l'acquéreur et d'autre côté à John Bermingham, avec une maison dessus construite. […] Ledit Sr vendeur admet d'avoir pour lui et pour ceux qui résideront sur ladite terre No 6 un chemin pour aller au bord dudit lac, en observant qu'ils passeront autant que possible par le chemin occupé par ledit Sr acquéreur (notaire J.-A. Charlebois, 26 décembre 1831).

En vertu de cette transaction, Whipple possède une partie du lot 6 entre le rivage et le chemin du Roi, en continuité avec son terrain dans le lot 5. D'une largeur de 2¾ arpents, il s'agit d'un terrain :

> … de figure irrégulière et dont la grandeur n'est pas connue audit Sieur [Whipple] comparant, tenant par devant audit lac St François, par derrière au chemin du Roi, joignant d'un côté à Sieur John Bermingham et d'autre côté audit Sieur comparant, avec une maison, un magazin et une remise dessus construits (Charlebois, terrier, 12 janvier 1843).

En juin 1848, la veuve d'Asahel Whipple vend ce terrain, comme ceux du lot 5, aux Frederick Smith et William Henry Wilkins fils. Le lopin vendu dans le lot 6 comprend un quart du quai :

> Un lopin de terre sis et situé sur le bord nord du lac St François seigneurie de la Nouvelle Longueuil et faisant partie de la terre numéro six, de figure irrégulière et dont la grandeur n'est pas connue desdits Sieurs Smith & Wilkins, tenant par devant au lac St François, par derrière au chemin de la Reine, joignant d'un côté à John Bermingham autre partie dudit Numéro six, et d'autre côté auxdits Sieur Smith & Wilkins partie du numéro cinq, avec une maison à deux étages, hangards, cuisine, remises et ayant un quai au-devant dudit terrain sur le bord audit lac St François, dont un quart appartient aux dits Sieurs Smith & Wilkins, les trois autres quarts appartenant aux héritiers Dickinson (Charlebois, terrier, 16 juin 1848).

Smith et Wilkins ne sont plus propriétaires de ce terrain en 1854 (Canada, B.C. 1861 : 14-17). Le quai construit par Dickinson et Whipple va figurer sur trois plans historiques, d'Antoine Larue (1837), de Thomas Keefer (1850), et de Thomas Monro (1870). Monro l'identifie comme *Bridges' Wharf,* ce qui renvoie à Benjamin Wilson Bridges, connu à Coteau-Landing à partir de 1851.

LOT NUMÉRO 7

En 1842, le cultivateur François Lalonde vend l'entièreté du lot 7 à Alexander Perry, cultivateur et milicien rattaché à Coteau-du-Lac (Charlebois, terrier, 23 avril 1845; 31 novembre 1850; French 1940 : 181). Perry vend ensuite une série de neuf petits lopins sur le chemin du Roi, pour la plupart à des fins d'occupation résidentielle. Les trois lopins vendus en 1845-1848, et situés au côté nord du chemin, s'échelonnent vers l'ouest à partir de la frontière avec le lot 6. Ils sont acquis par Louis Dépocat fils forgeron (Charlebois, terrier, 23 avril et 12 mai 1845), James McIntyre charpentier (12 février 1848) et Antoine Avon dit Blondin (27 décembre 1845). Ensemble, ces trois lopins couvrent un arpent 30 pieds de front, soit moins de la moitié de la largeur du lot 7. Perry reste propriétaire de la moitié ouest du lot 7, au nord du chemin du Roi.

Les lopins situés au sud du chemin du Roi, eux, sont près du lot 8, où Jean-Baptiste Asselin possède un arpent et demi de front (Charlebois, terrier, 20 mai 1845). En 1837, Asselin en détache un petit lopin au nord-ouest, joignant le lot 8, qui va d'abord à Augustin Cottin dit Dugal (20 mai 1845), puis à John Bermingham (21 mai 1845) et enfin à Cyprien Gauthier (25 novembre 1848). Un autre lopin de 34 pieds de front s'adjoint à Asselin du côté est, occupé par Charles Chambers McFall (29 novembre 1850). Ces lopins laissent Perry

propriétaire de presque la moitié est du lot 7, entre le chemin du Roi et le bord du lac Saint-François.

L'analyse cadastrale révèle les noms de deux propriétaires possiblement associés au quai dessiné par Thomas Keefer dans ce secteur en 1850. John Bermingham détient une lanière de terre à l'ouest du lot 6, alors qu'Alexander Perry possède la majeure partie du lot 7.



Figure 19. Reconstruction des lopins de John Bermingham (lot 6) et Jean-Baptiste Asselin (lot 7), ainsi que des trois petits lopins de Louis Dépocat fils, James McIntyre et Antoine Avon dit Blondin du côté nord du chemin du Roi dans le lot 7, vers 1845-1850.

LOT NUMÉRO 8

Le lot 8 a fait l'objet de peu de transactions dans la première moitié du XIX^{e} siècle, selon le terrier du notaire Joseph-Amédée Charlebois. Au début des années 1840, la partie située au nord du chemin du Roi appartient à Jean-Baptiste Prieur fils, qui en a hérité de ses parents à une date non précisée en vertu d'un acte du notaire Joseph Mailloux, actif de 1808 à 1831 (Charlebois, terrier, 21 décembre 1842). Quant à la partie sud du lot 8, comprise entre le chemin du Roi et le lac Saint-François, elle est acquise par Horace Dickinson avant son décès en 1832. En effet, quatre actes entre 1842 et 1845 attribuent ce terrain à la succession de Dickinson ou à sa veuve Amelia Bigelow (Charlebois, terrier, 21 décembre 1842, 30 novembre 1843, 20 mai 1845, 21 mai 1845).

En 1842, Jean-Baptiste Prieur fils obtient la reconnaissance seigneuriale de la partie du lot 8 située au nord du chemin du Roi. L'acte mentionne aussi la partie au sud dudit chemin appartenant à la succession de Horace Dickinson :

> Une terre sise et située sur le bord du lac St François seigneurie de la Nouvelle Longueuil, et désigné No 8, de la contenance de trois arpents de front sur vingt-cinq arpents six perches plus ou moins de profondeur sans garantie de mesure, tenant par devant au bord dudit lac, par derrière au cordon qui sépare les terres du lac et la rivière à Delisle, joignant d'un côté partie à François Lalonde et partie à John Bermingham No 7, et d'autre côté à Joseph André dit St-Amant No 9, avec une maison, une grange, écuries et remises dessus construites et ayant environ dix-sept arpents de haut de terre nette et en labour de cette terre.
>
> Est exempté tout le terrain qui se trouve en bas du chemin tel qu'il existait jusqu'à ce jour et appartenant à la succession de feu Horace Dickinson représenté par M. M. Bigglow sa veuve. Pour avoir ledit Jean-Baptiste Prieur fils eu le susdit héritage de Jean-Baptiste Prieur et son épouse ses père et mère par acte de donation reçu devant feu maître Maillou et son confrère notaires audit jour et an y contenus (Charlebois, terrier, 21 décembre 1842).

En novembre 1843, en décrivant le lot 9 adjacent, le notaire Charlebois précise que ce lot touche d'un côté « au No 8 partie à la succession de feu Horatio Dickinson et partie à Jean-Baptiste Prieur fils » (Charlebois, terrier, 30 novembre 1843). La partie sud du lot 8 appartient à la succession de Horace Dickinson au moins jusqu'en mai 1845 (Charlebois, terrier, 30 novembre 1843, 20 mai 1845, 21 mai 1845). Dès avril 1847, toutefois, la partie sud du lot 8 appartient à un dénommé « Johnson Briggs » (3 avril 1847). Des actes suivants nomment le même propriétaire. En 1848, il est dit qu'un lopin compris dans le lot 8, sur le chemin du Roi, communique « au terrain de Mr Briggs par derrière et d'un côté à Jean-Baptiste Prieur fils autre partie dudit No. 8 » (1 février 1848). Un autre lopin, également sur le chemin du Roi, tient aussi d'un côté « à Johnson Brigg partie dudit No 8 » (25 novembre 1848).

Le nouveau propriétaire semble être Johnson Bridges, connu à Coteau-du-Lac en 1847 comme représentant des eaux minérales de Caledonia Springs, Ontario (Provost 1996 : 95). L'identité de ce personnage reste nébuleuse : il pourrait s'agir de John Oliver Bridges, frère ainé de Benjamin Wilson Bridges (Dana 1956 : 266). Ce dernier, connu à Coteau-Landing dès 1851, sera propriétaire de la partie sud du lot 8 en 1854 (Canada, B.C., 1861 : 16). Au même moment, Thomas Keefer cartographie un quai à la pointe du lot 8. Vingt ans plus tard, John Page montre un quai au même endroit, largement détruit, avec la légende « *Ruin of Bridges Old Wharf* » (Page 1870). La construction de ce quai semble donc s'insérer dans l'intervalle de 1847-1850, peu après l'acquisition du terrain par Johnson Briggs ou Bridges.

Un autre acte jette un éclairage sur la construction du nouveau quai. Le titre d'un lopin vendu à William Duckett fils, en date du 1er février 1848, fait référence à des aménagements routiers dans le lot 8 (Charlebois, terrier, 1er février 1848). Le lopin, situé à l'angle sud-ouest des rues Principale et Irénée-Ladouceur, est bordé par-devant et du « côté nord-est » par deux nouveaux chemins, aménagés par le « bureau des Travaux ». Le chemin par-devant est sans doute l'actuelle rue Principale. Quant au second chemin qui longe le côté du lopin, l'acte précise qu'il a été « vendu audit Bureau pour communiquer au terrain de Mr Briggs par-derrière ». Ce chemin est l'ancêtre de la rue Irénée-Ladouceur menant au quai municipal. Son ouverture en 1848 peut signifier que Johnson Briggs ou Bridges est en train de bâtir un nouveau quai sur son terrain au bord du lac Saint-François. C'est ce quai qui va figurer sur les plans de Keefer et Page.

LE TRACÉ DU CHEMIN DU ROI (LOTS 7 ET 8)

Plusieurs actes du terrier révèlent que le tracé du chemin du Roi a été déplacé dans la foulée du développement du village de Coteau-Landing. Déjà en 1842, le titre du lot 8 octroyé à Jean-Baptiste Prieur fils semble présager le déplacement du chemin :

> De cette terre est exempté tout le terrain qui se trouve **en bas du chemin tel qu'il existait jusqu'à ce jour** et appartenant à la succession de feu Horace Dickenson représenté par M. M. Bigglow sa veuve (Charlebois, terrier, 21 décembre 1842).

Les titres de lopin dans la moitié ouest du lot 7, en mai 1845, laissent également entrevoir le déplacement à venir. Le terrain de Jean-Baptiste Asselin, au bord du lac et adjacent au lot 8, comprend « la profondeur qu'il peut y avoir **depuis le chemin du Roi tel qu'il existe et qu'il existait anciennement** à gagner le bord dudit lac, tenant par-devant au bord dudit lac, par-derrière audit chemin » (Charlebois, terrier, 20 mai 1845). Son voisin John Bermingham possède un lopin « de la contenance de quarante-trois pieds de front sur la profondeur qu'il peut y avoir **depuis le chemin du Roi tel qu'il existe actuellement et qu'il existait cy-devant** à gagner le bord dudit lac où il tient par-devant, par-derrière audit chemin » (Charlebois, terrier, 21 mai 1845).

Six mois plus tard, en décembre 1845, le chemin du Roi suit son nouveau tracé, d'après le titre délivré à Antoine Avon dit Blondin pour un terrain situé dans la moitié est du lot 7 :

> Un lopin de terre … fesant partie de la terre No. 7 de la contenance de trente pieds de front sur la profondeur qu'il peut y avoir **depuis le bord nord au vieux chemin du Roi où il existait par-devant, à gagner le bord sud du nouveau chemin où il existe par-derrière**… (Charlebois, terrier, 27 décembre 1845).

Dans le secteur du lot 7, le chemin du Roi a donc été déplacé vers le nord en 1845. D'après le titre délivré à William Duckett fils en 1848, un « bureau des Travaux » a été créé et chargé du réaménagement des routes du village (Charlebois, terrier, 1er février 1848).

En 1858, Jean-Baptiste Prieur fils, propriétaire du lot 6 au nord du village, fait don de l'emprise d'une rue qui portera son nom (Léger 1978). En 1897, Charles Goad représente la rue Prieur en forme de L, suivant les actuelles rues du Palais et Georges-R.-Vernier. Le tronçon est-ouest pourrait suivre le tracé du chemin du Roi, après son déplacement vers le nord dans les lots 7 et 8.

ÉLÉMENTS SUR LE QUAI PEASE, 1859-1879

La carrière d'Orton Pease, connu à Coteau-Landing de 1826 à 1877, en est une d'adaptation au contexte évolutif du port et village. Les premières mentions de cet entrepreneur originaire des États-Unis l'identifient comme cordonnier, métier associé à la fabrication artisanale de chaussures mais, dans plusieurs cas, menant à l'investissement dans des tanneries qui fournissent la matière première de cordonnerie. Au milieu du siècle, Pease s'identifie comme *general merchant* et épicier, et il semble avoir opéré un magasin général à Coteau-Landing.

Ses gendres, Robert McLean et surtout B.W. Bridges, amènent une nouvelle phase à la carrière de Pease au tournant des années 1850. Bridges reconnaît le dynamisme des cultivateurs locaux, et s'interpose comme expéditeur de céréales et autres produits via le port de Coteau-Landing. Connu dans le village dès 1851, Bridges est l'un des fondateurs de la société agricole du comté, le premier maire de Coteau-Landing après son incorporation en 1853, et va il exploiter une flotte de barges et de vapeurs fluviaux. Surtout, Bridges participe à la modernisation agraire du milieu du XIXe siècle. S'il est incertain à quel point il accompagne son gendre dans ses initiatives, Pease acquiert deux terrains au bord du lac Saint-François entre 1851 et 1854, adjacent au quai dans le lot 6, et y fait construire des hangars à grains. Toutefois, il sera confronté à la faillite à deux reprises : en

1869, quand son frère Daniel semble venir à sa rescousse, et en 1877 quand il doit liquider ses avoirs à Coteau-Landing. Il habite déjà à Montréal, et son statut ne semble pas souffrir de l'échec à Coteau-Landing. Pease décédera dans sa résidence, 141 rue Stanley, en 1892 (Loewen et Trottier 2023).

Tout au long de sa carrière, les activités d'Orton Pease requièrent l'accès à un quai. Dès 1831, il a le droit d'utiliser le quai de Dickenson et Whipple, rattaché au lot 6, pour acheminer les fournitures et les ventes de son magasin général. Lorsque le terrain de Whipple et le quai même passent aux mains des entrepreneurs vermontois Smith et Wilkins en 1848, le droit de passage dont jouissait Pease, ainsi que le cultivateur Jean-Baptiste Prieur père, ne sera pas reconduit. Ceci pourrait expliquer la construction de deux nouveaux quais à Coteau-Landing à la fin des années 1840, l'un par Johnson Brigg ou Bridges, et l'autre par John Bermingham ou Alexander Perry. Cependant, ni ces quais, ni la présence de Smith et Wilkins ne fera long feu. En 1854, W.B. Bridges est propriétaire du terrain rattaché au quai du lot 6, tandis que Pease s'est porté acquéreur des terrains adjacents dans le même lot, lui assurant l'accès au bord du lac Saint-François. Quant aux deux nouveaux quais, ils ne sont déjà plus en état de service en 1859, selon l'historien Jean-Marie Léger :

> Le 5 décembre 1859, le conseil municipal envoie une lettre au département des travaux publics pour demander la construction d'un nouveau quai dans les limites de la municipalité, le quai existant à l'époque ne pouvant suffire au trafic maritime toujours en essor (Léger 1978, s.p.).

Cette lettre présage la construction du quai qui se projette du terrain acquis par Orton Pease de Smith et Wilkins. Le quai apparaît sur deux plans, en date de 1870 et de 1879. Le premier plan précise que le quai est construit sur des *piles* (colonnes), tandis que le second schématise la configuration inédite de deux passerelles menant à la tête du quai. L'annonce de la liquidation des avoirs de Pease, le 13 février 1877, confirme l'emploi du quai pour le chargement des céréales :

> … un quai de la longueur de cinq cent cinquante pieds pour un pont, et six cent pieds pour l'autre pont, avec aussi deux hangards à grains dessus construits (Province de Québec 1877 : 557).

Le quai Pease a pu avoir été démoli dans le contexte d'établissement de la *Canada Atlantic Railway* sur le port de Coteau-Landing, à partir de 1879.

Bilan de l'historique des quais

Le recours au cadastre seigneurial et à la chaîne des titres renforce grandement les connaissances sur les vestiges en place au site BhFn-32, pour les années de 1819 à 1854. Le terrier établi par le notaire Joseph-Amédée Charlebois, de 1841 à 1851, permet d'associer les vestiges archéologiques du quai Bridges au **lot 6,** occupé par Asahel Whipple. Ce quai semble être le seul qui existe à l'anse aux Bateaux durant l'époque de l'*Upper Canada Line*. Construit en partenariat par Horace Dickinson et Asahel Whipple en 1826 ou avant, le quai sera acquis par B.W. Bridges entre 1851 et 1854. Sa démolition semble avoir eu lieu au moment de la construction du nouveau quai municipal entre 1870 et 1875.

Ensuite, un quai construit au milieu de l'anse aux Bateaux, représenté par Thomas Keefer en 1850, semble se rattacher à l'étroit terrain de John Bermingham situé à la **limite ouest du lot 6, ou au lot 7 adjacent** appartenant à Alexander Perry. Nous n'avons aucune autre information sur ce quai, qui n'existe d'ailleurs plus en 1870.

Troisièmement, le premier quai **sur le lot 8**, à l'endroit de l'actuel quai municipal, semble avoir été construit vers 1848 par Johnson Briggs ou Bridges. En 1854, Benjamin Wilson Bridges est propriétaire du terrain rattaché à ce quai, qui sera emportée par les intempéries ne laissant que la tête du quai qui subsiste en état de ruine en 1870. La destruction de ce quai a pu avoir incité B.W. Bridges à acquérir le quai **du lot 6** entre 1851 et 1854. Entre 1870 et 1875, la municipalité avec l'aide du gouvernement canadien fait construire un nouveau quai à cet endroit.

Enfin, le quai Pease répond au besoin d'un nouveau quai énoncé en 1859, après la destruction des quais aménagés à la fin des années 1840. Ce quai sera vendu aux enchères en 1877, mais subsiste encore en 1879. Sa démolition peut avoir eu lieu peu après, dans le contexte d'installation de la *Canada Atlantic Railway* à Coteau-Landing.

4.5 La réaffectation des lots 5 à 8, 1851-1911

La liquidation des terrains appartenant aux héritiers de Horace Dickinson et d'Asahel Whipple sera achevée en 1848. Les acquéreurs respectifs demeurent cependant des acteurs éphémères à Coteau-Landing. Johnson Briggs ou Bridges, qui obtient la portion riveraine du lot 8 en 1847 environ, n'est déjà plus connu à Coteau-Landing en 1851. Les partenaires Smith et Wilkins, qui achètent les terrains de Whipple dans les lots 5 et 6 en 1848, s'en départissent entre 1851 et 1854.

Lot 5. Cet ancien terrain d'Asahel Whipple sera subdivisé en douze parcelles (les lots 50 à 58, 67 et 68 du plan de Charles Goad, 1897).

Lot 6. Ce second ancien terrain d'Asahel Whipple, plus petit que celui dans le lot 5, sera également loti et sera acquis par Orton Pease et B.W. Bridges. Le bâti consiste en un quai et des hangars à grains. Pease liquide ses terrains en 1877, après quoi, un ou des consortiums d'agriculteurs exploitent les hangars à grains (les lots 70 et 74 du plan de Charles Goad, 1897).

Lot 7. Dickinson et Whipple ne possèdent pas la portion riveraine de ce lot. Dès les années 1840, la moitié est sera subdivisé à des fins d'occupation résidentielle et artisanale. En 1879 environ, la *Canada Atlantic Railway* acquiert un grand terrain dans la moitié ouest.

Lot 8. Cet ancien terrain de Horace Dickinson sera acquis en partie par B.W. Bridges, vers 1851, et l'autre partie sera lotie et réaffectée à des fins résidentielles. La municipalité se porte acquéreur du terrain de Bridges, attenant à un quai éphémère, dans les années 1860 et y fera aménager un nouveau quai en 1870-1875 avec l'aide financier du gouvernement canadien.

Les vestiges archéologiques submergés à l'étude se rattachent à des lots 5, 6 et 7. Nous avons reconstitué des séquences dans la chaîne des titres de ces lots, qui sont en rapport avec les vestiges.

4.4.1 Lot 5. L'hôtel *Tremont House*, 1874-1911

Construit peu après la mise en service du quai municipal en 1875, l'hôtel *Tremont House* offre une douzaine de chambres aux voyageurs. Situé vis-à-vis du site BjFn-32, il occupe les lots 67 et 68 du cadastre municipal, qui s'insèrent dans le lot 5 du cadastre seigneurial. L'hôtel inaugure une nouvelle industrie de séjours au bord de l'eau, et sera le précurseur de la villégiature du XX^{e} siècle.



Figure 20. Carte postale non datée de l'hôtel Tremont, après le raccordement du village au central hydroélectrique du canal de Soulanges vers 1899.

Le *Tremont House o*uvre ses portes dès que le nouveau quai municipal est prêt à accueillir les vapeurs en 1875. En février 1876, les actionnaires de la *Lake St. Francis Tow Boat Company* (1874-1924) y tiennent leur assemblée annuelle (*Montréal Herald and Daily Commercial Gazette*, 2 février 1876 : 2). Pendant un quart de siècle, l'auberge sera le joyau hôtelier de Coteau-Landing. Son nom, renvoyant au célèbre *Tremont House* à Boston, est à l'image des dizaines d'auberges éponymes qui s'annoncent un peu partout. L'emprunt du nom relève d'une stratégie de marketing visant à lancer Coteau-Landing sur une nouvelle vocation comme destination de restauration, hospitalité et loisirs.

À partir de 1893, l'auberge est l'adresse de prédilection des nombreux agents immobiliers, contracteurs et ingénieurs venus dans la région pour travailler sur la construction du canal de Soulanges. Le *Glengarry News*, hebdomadaire des cantons ontariens à l'ouest, y recense

les clients de marque, et en 1893, annonce que le « populaire » propriétaire Thomas Brown prévoit même y ajouter un étage en 1893 (*Glengarry News*, 2-3 février 1893 : 3).

Une fois le canal de Soulanges est construit, toutefois, l'auberge doit chercher une nouvelle clientèle. De 1900 à 1906, le propriétaire Alphonse Labelle annonce l'établissement dans le guide touristique *From Niagara to the Sea*, offrant douze chambres « près du port » à 75 cents ou un dollar la nuit, sinon 3,50$ ou 4$ la semaine (Richelieu & Niagara 1900 : 141). Ce guide est préparé par la Richelieu & Ontario Navigation Company, qui s'acquitte d'un loyer annuel pour accoster à « la jetée » de Coteau-Landing (Parlement du Canada 1909 : 116-117). L'âge d'or de l'établissement est toutefois révolu, et son déclin est d'autant plus précipiteux que le gigantesque élévateur à grains de la *Canada Atlantic Railway* fait de l'ombre au pittoresque village en contrebas. Déjà en 1902, Labelle cherche à se départir de « l'hôtel le plus payant et le plus beau du village » (*La Presse*, 27 septembre 1902 : 7). En 1908, le propriétaire A. Fleury annonce des « pensions d'été » avec « service de première classe » et « cuisine française » (*La Presse*, 22 août 1908 : 6). Joseph Lalonde se porte enfin acquéreur du terrain (notaire J.-É. Dumesnil, 6 juin 1911, fonds Louis-Jeannotte), tandis que les autres avoirs sont consolidés dans la *Tremont Hotel limitée*, qui se met en liquidation en 1914 et cessera son actif en 1917. Des années après, fournisseurs et créanciers réclament toujours les sommes dues devant les tribunaux (Province de Québec 1917 : 853).

La fermeture du *Tremont House* va coïncider avec la démolition de l'élévateur à grains de la *Canada Atlantic* (lot 7), créant l'occasion pour le marchand Lucien Pinsonnault d'acquérir le terrain de l'hôtel et construire une résidence d'été dans le cadre redevenu pittoresque de Coteau-Landing.

4.4.2 Lot 6. Orton Pease, 1851 à 1877

Quand les entrepreneurs vermontois Smith et Wilkins se départissent de leurs terrains dans les lots 5 et 6, obtenus des héritiers d'Asahel Whipple, la portion est de l'anse aux Bateaux entame une nouvelle d'aménagement. À ce moment, entre 1851 et 1854, Orton Pease acquiert deux lopins adjacents dans le lot 6 sur le bord du lac Saint-François, à l'ouest du

quai Bridges. L'acquisition de ce terrain lui permet de construire le quai Pease, après 1859. Une description de ces terrains date de leur liquidation en 1877. Le terrain à l'est abrite un magasin en brique, tandis que celui à l'ouest a un quai à deux « ponts » et équipé de deux hangars à grains. Un terrain vacant adjacent à l'ouest correspond à l'actuel parc Wilson. Il s'agit ensemble du numéro de référence 418 du cadastre municipal, soit le lot 74 qui concorde avec l'adresse civique de 188, rue Principale (Province de Québec 1877 : 557) :

> Un **petit terrain** sis et situé dans le dit village de Côteau Landing, sur le bord du lac Saint-François, contenant 50 pieds de front sur la profondeur qu'il peut y avoir entre le chemin de la Reine, qui passe en front au dit terrain, à gagner le bord du lac Saint-François, sans pouvoir en établir la profondeur … avec **un magasin en briques** [*brick store*, dans le texte anglais parallèle] dessus érigé.
>
> Un autre **petit terrain** ou grève sis et situé au village de Côteau Landing, de cinquante pieds de front, mesure française [16,23 m], à compter et mesurer de la ligne sud-ouest du magasin en briques ci-dessus, sur la profondeur qu'il peut y avoir entre le chemin de la Reine qui passe et se trouve en front du dit terrain ou grève à gagner et descendre le bord du dit lac Saint-François, et sans pouvoir en préciser la profondeur pour continuer les dits cinquante pieds le long du dit chemin auquel il tient par le front en profondeur au bord du lac Saint-François, du côté est à la dite ligne sud-ouest ou pignon [*by the said south west line or gable wall*, dans le texte anglais parallèle] du dit magasin en brique, et du côté ouest à **un lot vacant**, appartenant au dit Orton Pease – avec **un quai** de la longueur de cinq cent cinquante pieds pour un pont, et six cent pieds pour l'autre pont, avec aussi **deux hangards à grains** dessus construits.

Il est possible de visualiser ce terrain sur le plan de Thomas Monro de 1870. Le « magasin en briques » est identifié comme *Pease's Store*. Quant aux « deux hangards à grains », l'un se situe sur le rivage entre les deux tabliers, et l'autre s'élève sur la tête du quai. La longueur des tabliers, de 550 et 600 pieds respectivement, semble avoir été prise à partir de deux points distincts, indiquant que l'un des tabliers longe le côté du hangar sur le rivage.

Malgré la liquidation des avoirs d'Orton Pease à Coteau-Landing en 1877, le plan de Marchand en 1879 montre toujours le quai Pease en présence.

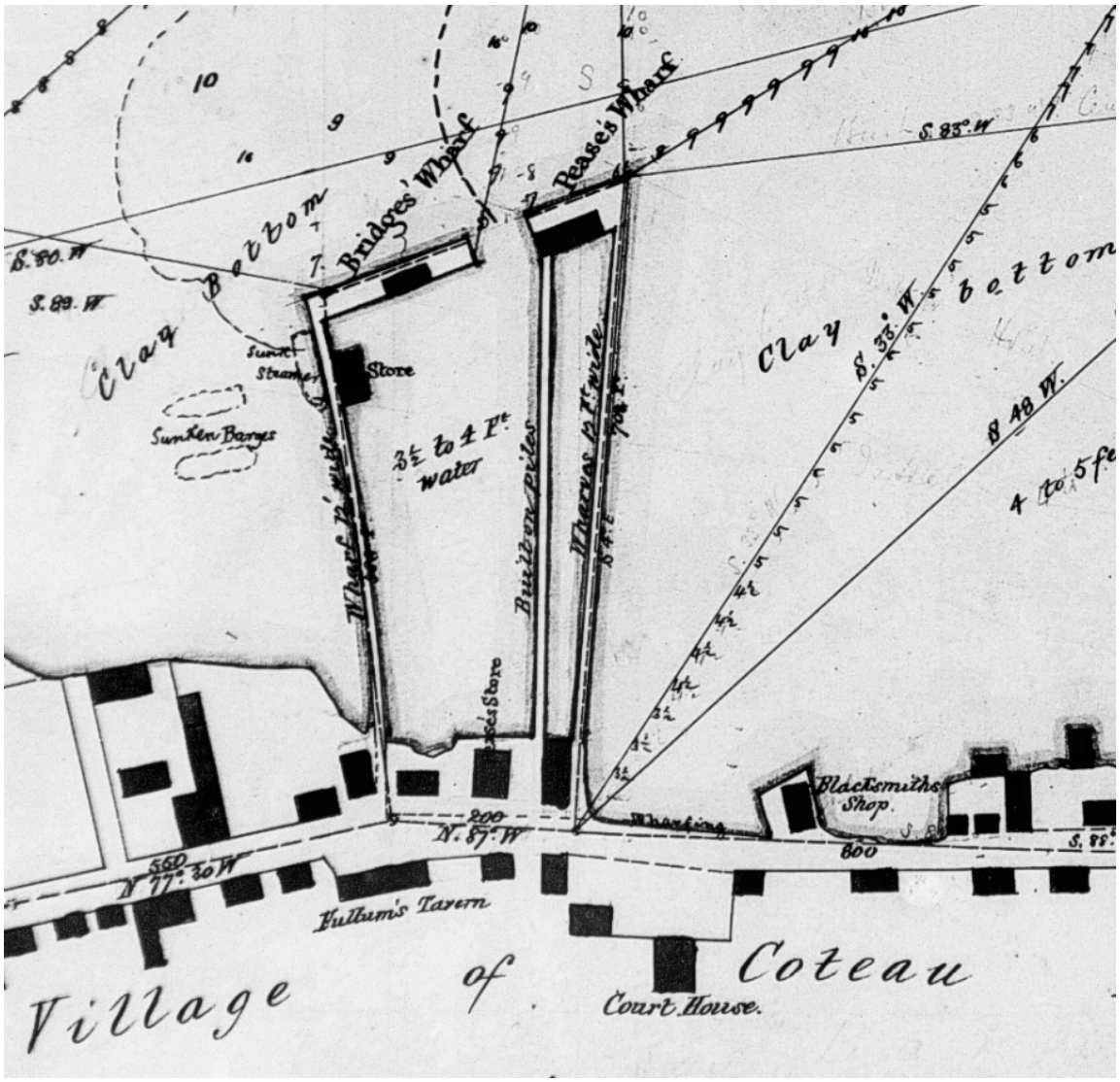


*Figure 21. Détail du plan de Monro (1870) montrant le magasin en brique de Pease (*Pease's Store*) et le quai Pease (*Pease's Wharf*), équipé de hangars à grains aux extrémités proximale et distale. Le terrain vacant à l'ouest (à droite ici), l'actuel parc Wilson, porte la légende* Wharfing*, ou mur de soutènement.*

4.4.3 Lot 7. L'empreinte de la *Canada Atlantic Railway*, 1879-1912

La ferroviaire *Canada Atlantic Railway* s'établit dans le lot seigneurial numéro 7 en 1879, pour y construire d'abord un traversier de trains en 1880-1884, puis un gigantesque élévateur à grains dès 1898 afin de transborder les céréales arrivant en wagon vers les barges fluviales. Plusieurs photos anciennes et aériennes permettent de mieux comprendre l'empreinte de l'élévateur à grains qui s'élevait sur Coteau-Landing de 1898 à 1912. L'immense taille de cette infrastructure apparaît sur une photo prise du canal de Soulanges, un kilomètre à l'est, en 1899.



Figure 22. « View of Coteau Landing from 100 ft N Station 737, Section 13, Soulanges Canal, Aug. 29th, 1899 ». La photo montre aussi le bâti du lot 3 (en avant-plan à droite) et, sur la pointe Prieur, l'ancienne tannerie et une habitation à deux étages avec un toit plat (à gauche). C.H. Puihey.

Une suite de photos aériennes montre le terrain des ferroviaires *Canada Atlantic Railway* et *Canadien Pacifique* après le dérasement de l'élévateur à grains en 1912. La première, de 1929, montre un terrain encore balafré et la jetée, sans végétation, dont les sols saignent dans l'anse. D'autres photos de 1965 et 1972 montrent le verdissement de la jetée, l'avancée du rivage adjacent, et cinq chalets sur le terrain de la ferroviaire, dont trois sur la jetée même, que la municipalité va exproprier vers 1985 afin d'aménager le parc Promutuel actuel (Loewen et Trottier 2023).



Figure 23. Détail de photo aérienne du 10 mai 1929, montrant le terrain du Canada Atlantic après la démolition de l'élévateur à grains. Les pointillés indiquent les frontières du lot 7. Commission géologique du Canada A1048-0062.



Figure 24. Photo de la jetée du Canada Atlantic en 1965. Nous avons indiqué les limites du terrain de la ferroviaire et celles du lot 7. Notons l'avancée du rivage depuis 1929. Québec Q65101_124.



Figure 25. Photo de la jetée en 1972. Trois chalets avec leurs dépendances prennent place sur la jetée, et deux autres occupent le rivage à l'ouest (gauche), tous sur le terrain de la ferroviaire. Québec Q72801_138.

4.5 Lucien Pinsonnault et la villégiature à Coteau-Landing, 1911-1945

Lucien Pinsonnault s'invite au récit du site BhFn-32 à titre de constructeur du hangar à bateau dont le vestige imposant domine le site subaquatique. À travers son propriétaire, le vestige ouvre une fenêtre sur la villégiature à Coteau-Landing à son apogée dans les années 1910 à 1940. Entre 1911 et 1945, Pinsonnault est propriétaire de quatre lots sur le rivage adjacent (lots 58, 59, 67, 68).

Né en 1873 à Saint-Valentin, dans la région de Huntington au sud du lac Saint-François, François-Lucien-Henri (L.-H.) Pinsonnault est le septième de neuf enfants d'un cultivateur (Cragg 2017). Il obtient une formation en études commerciales, et travaille à Montréal en 1904 comme comptable pour un marchand de bois, Joseph-Thomas Marchand[3] (Secretary of State 1905 : 10). Pinsonnault se voue à l'entreprenariat, et en même temps, il gravite dans un réseau intellectuel et politique de « libre penseurs » auquel Marchand semble l'avoir initié (*La Patrie*, 13 janvier 1906; *La Presse*, 28 mars 1935). En 1902-1904, Pinsonnault milite pour Marchand et autres candidats progressistes aux élections municipales et nationales (Longstaff 2008 : 252-253, note 167). Il est assez connu en 1903 pour que *La Presse* de Montréal rapporte sa présence aux funérailles de sa grand-mère (*La Presse*, 10 janvier 1903). Depuis 1902, il adhère à la première loge francophone des Francs-Maçons au Québec, l'Émancipation. En 1917, il obtient le 18^{e} degré du Grand Orient de France, et le plus haut rang reconnu par les francs-maçons montréalais. Il occupe les fonctions de trésorier et d'hospitalier, responsable des œuvres de bienfaisance. En 1911, quand la loge est exposée dans l'affaire Lemieux, orchestrée par les clercs, Pinsonnault et

[3] *La Patrie*, 13 janvier 1906 : « Joseph-Thomas Marchand est né à Longueuil, le 10 août 1862, et fit ses études commerciales au collège de cette ville. En 1880, il entra dans le commerce du bois à Montréal. En 1896, il prit commerce à son compte sous la raison sociale, J.T. Marchand et Cie. À force de travail et d'énergie, M. Marchand s'est créé une position enviable dans le monde des affaires, et son commerce n'a fait que prospérer. En 1904, M. Marchand se présenta, aux élections municipales, dans le quartier Sainte-Marie, et fut élu par acclamation. Aux élections provinciales de décembre 1904, l'échevin Marchand se présente dans la division Sainte-Marie, contre M. G.-A. Lacombe, mais fut défait. L'échevin Marchand fait partie des commissions de police et d'hygiène. Il a épousé, en 1888, Mlle Louisa McGinnis, de Montréal, de ce mariage est né un fils, maintenant âgé de 12 ans. » *La Presse*, 28 mars 1935 : « M. J.-T. Marchand est décédé ce matin vers 7 heures, à l'âge de 73 ans, après une courte maladie. Il était né à Longueuil. Retiré des affaires depuis environ 18 ans, il s'était toujours occupé du commerce du bois. En 1904, il avait été élu échevin du quartier Sainte-Marie. Il a été pendant de nombreuses années président du Club Canadien. C'était aussi l'un des fondateurs-directeurs de l'Assistance Publique. Fervent libéral, il s'était présenté comme député dans Sainte-Marie, mais avait été battu. Il logeait à l'hôtel Windsor depuis qu'il s'était retiré des affaires. Il ne laisse que sa femme, née McGinnis, Louisa. »

les autres membres transfèrent à la loge Force-et-Courage. Pinsonnault démissionne de la loge en 1918 ou après (Le Moine 1991 : 67, 84, 137; Longstaff 2008 : 253). Jusqu'à un certain point, ses réseaux politiques et maçonniques s'entrecroisent : en 1907, alors président du Club national les libéraux de Montréal, Pinsonnault et quelques confrères francs-maçons assurent une foule enthousiaste pour l'embarquement du premier ministre Wilfrid Laurier vers l'Europe (*La Presse*, 5 avril 1907).

Résidant à Montréal au numéro 1513, rue de l'Esplanade, Pinsonnault épouse Graziella Leblanc en 1906 à la basilique Notre-Dame de Montréal. En 1911 il forme une maisonnée avec Graziella et la servante Maria Crépeau (Recensement du Canada, 1911, sous-district 141, Maisonneuve, Montréal). Elle aussi née en 1873, Graziella décède en 1923 et on ne connaît pas d'enfant au couple. Lucien ne se remaria pas. Il est proche de ses frères Valentin et Marcel, autant en affaires qu'en loisirs (*La Presse*, 19 septembre 1916, 10 août 1918). Il se lie d'amitié avec le bijoutier Alexandre Grothé, le chocolatier Odilon Perrault, le curateur Napoléon Saint-Amour et l'avocat Wilfrid Handfield. Ces deux derniers travaillent au 11, place d'Armes, qui pourrait être aussi le lieu de travail de Pinsonnault (*La Presse*, 8 septembre 1917, 21 juillet 1918, 6 mai 1932). Il entre dans le Club rotarien, et le milieu artistique montréalais connaît l'affable homme d'affaires comme un collectionneur avisé (*La Presse*, 21 mars 1928; Chauvin 1928 : 40).



On découvre aussi les convictions politiques de Lucien Pinsonnault. En 1904, il appuie la campagne électorale du photographe Ludger Larose, son confrère maçonnique qui écrit dans son journal le 16 janvier : « Après jusqu'à 12 heures été avec Pinsonneault chez Marchand où sont venus Normandin, Saint-Martin[4] » (Longstaff 2008 : 253). Si Larose va énumérer les visées progressistes de l'époque, on sait que Pinsonnault appuie les programmes d'assistance maternelle (Longstaff 2008 : 68-71; *La Presse*, 26 mars 1926). Il prend la part des ouvriers sur la question de la sécurité des chantiers dans le procès de Bonin versus L.-H. Pinsonnault en 1926 (*La Presse*, 27 juin 1926). Plus tard, il assiste

[4] Longstaff (2008 : 253) identifie ces personnes comme Arthur Normandin, commis, ou Oscar Normandin, cordonnier et marchand de fourrures, et Honoré Saint-Martin, commis, tous membres de la loge l'Émancipation (LeMoine 1990 : 135, 137, 139).

aux funérailles du camionneur Jean-Marie Brouillette, mort accidentellement au travail (*La Presse*, 12 mai 1952; *Le Canada français*, 22 mai 1952). Le quotidien *La Patrie* publie une photo de Pinsonnault le 14 décembre 1927, alors qu'il a 54 ans et se présente comme échevin du district Ville-Marie à Montréal. Il remporte son élection mais s'abstiendra de briguer un deuxième mandat (*La Presse*, 15 décembre 1927, 15 mars 1928).

De 1902 à 1928, Lucien apparaît comme un pilier du parti libéral, présent à tous les évènements liés à cette formation politique (par ex., *La Presse*, 23 novembre 1928). S'il semble réticent à occuper l'avant-scène politique, Pinsonnault se fait remarquer dans les cortèges funéraires de plusieurs hommes d'État, à Ottawa et à Montréal (*La Presse*, 24 février 1919, 13 avril 1936). Arrivé dans la soixantaine, il se retire du milieu politique et désormais, les journaux rapportent peu de choses sur lui. Il est actionnaire de la banque de Montréal (Bank of Montréal 1934, 1941, 1943) et se lie au politicien et juge Charles-Avila Wilson (1869-1936) qui réside à Coteau-du-Lac (*La Presse*, 13 avril 1936). Selon la tradition familiale, Lucien travaillait dans le transport maritime (Cynthia Cragg, com. pers., 27 décembre 2024). Il décède en 1963, le jour même de ses 90 ans.

4.5.1 Le bungalow « Des Ombres », 1911-1947

Le 7 juin 1911, Lucien Pinsonnault acquiert un grand terrain à Coteau-Landing. Les lots contigus 58, 59, 67 et 68, mesurant 300 pieds de largeur, sont bordés au nord par la rue Principale et au sud par le fleuve Saint-Laurent. Le terrain est délimité à l'est par la rue Grange (des Plaines), et à l'ouest par un terrain appartenant au notaire Joseph-Émile Dumesnil, qui décédera en 1912.

Les lots 59 et 67 sont vendus ensemble par Isaie Leroux, rentier de Coteau-Landing (notaire J.-É. Dumesnil, 7 juin 1911, fonds Louis-Jeannotte). Aucun bâtiment ne fait partie du bien vendu. On peut croire à la démolition antérieure de l'hôtel Tremont et d'autres bâtisses qu'on voit à cet endroit sur le plan de Goad de 1897, et sur les photos prises de l'élévateur en 1898 et 1900.

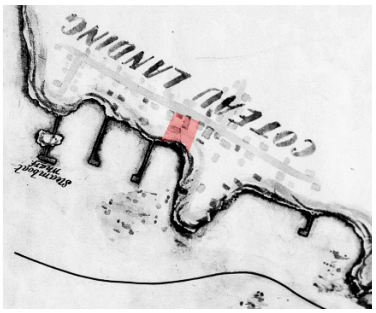


Figure 26. Emplacement du terrain de L.-H. Pinsonnault. Keefer 1850.

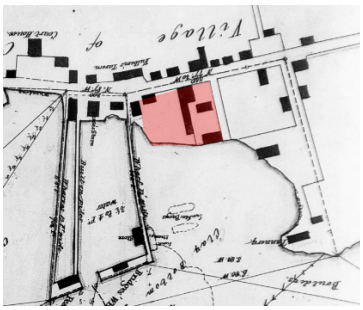


Figure 27. Emplacement du terrain de L.-H. Pinsonnault. Monro 1870.



Figure 28. Emplacement du terrain de L.-H. Pinsonnault. Goad 1897.



Figure 29. Photo aérienne de 1929 montrant le terrain de Lucien (L.-H.) Pinsonneault. CGC A1048_0062



Figure 30. Vue aérienne montrant le bâti actuel sur l'ancien terrain de Lucien Pinsonnault, avec les frontières des anciens lots 68, 67, 59 et 58 (de gauche à droite). La limite des lots 5 et 6 du cadastre seigneurial est en pointillé rouge. Le quai Pinsonnault se projetait du lot 67, et le quai Bridges, de la saillie à limite ouest du lot 68.

Nous n'avons pu localiser l'acte de vente des lots 58 et 68, situés de part et d'autre des lots vendus par Lalonde. Cependant, un acte de 1945 précise que le lot 58 est borné à l'est par la rue Grange (notaire J.-É. Jeannotte, 9 juin 1945, fonds Louis-Jeannotte). Quant au lot 68, il en subsiste une description de 1900. Albert Lantier demeurant à Montréal vend alors à Moïse Leroux, cultivateur de Saint-Polycarpe, « la part indivise lui appartenant dans un certain immeuble … sous le numéro soixante-huit (No 68) avec un hangar y érigé » (notaire L.-A. Dumesnil, 14 juin 1900, fonds Louis-Jeannotte). Ce hangar appartient à un consortium de cultivateurs qui y entreposent leurs récoltes, en vue les réexpédier par voie fluviale (Louis Jeannotte, pers. com., 17 décembre 2024).

Pour Pinsonnault, l'achat du terrain à Coteau-Landing coïncide avec l'affaire Lemieux impliquant la loge l'Émancipation. À l'origine de l'affaire, des clercs firent infraction dans le sous-sol de la loge afin d'écouter les conversations et de subtiliser les registres. Quand l'affaire arrive devant le tribunal, les clercs exposent l'identité des francs-maçons et ternissent leurs réputations. Plusieurs francs-maçons perdent leurs emplois, la loge même se dissout et les membres intègrent la loge Force-et-Courage (Le Moine 1991; Longstaff 2008). Deux mois plus tard, Lucien signe l'achat du terrain à Coteau-Landing (notaire J.-É. Dumesnil, 7 juin 1911, fonds Louis-Jeannotte).

Une autre source renseigne sur le cadre de vie estival de Lucien Pinsonnault et Graziella Leblanc à Coteau-Landing. Il s'agit du carnet « En villégiature » du journal montréalais *La Presse*, qui recense les mondanités à divers lieux de villégiature autour de Montréal. La rubrique apparaît tous les samedis de la fin juin au début septembre. Coteau-Landing y figure plusieurs fois par été, et nous avons trouvé seize items qui mentionnent le couple de Pinsonnault et Leblanc de 1912 à 1922, soit entre l'achat du terrain et le décès de Graziella. Un 17^{e} item en 1929 note seulement la présence de Pinsonnault (en écrivant d'ailleurs mal son nom). Les deux premiers items de cette série révèlent l'aménagement du terrain. En juillet 1912, Pinsonnault « fait construire sur sa propriété un garage d'automobile » et, un an plus tard, la rubrique annonce que lui et Graziella sont « rendus dans leur magnifique villa » baptisée « Des Ombres ».

Par la suite, les items du carnet mentionnant Pinsonnault et Leblanc ont un caractère social, et décrivent leur maison comme un *bungalow*. Le couple arrive pour « la belle saison »

entre le 22 juin et le 7 juillet, en même temps que les autres résidents estivaux : « Tous nos gens de villégiature sont arrivés dans notre jolie place et bien décidés à passer des beaux jours au gai Coteau. » Durant le reste de l'été, le carnet recense diverses visites « de passage » d'amis et parents chez les Pinsonnault. Sont mentionnées les familles d'Alexandre Grothé, bijoutier (19-8-1916, 7-9-1918, 16-8-1919), de Wilfrid A. Handfield, avocat (10-8-1918), de Georges-Alphonse Monette, architecte (10-8-1918), et du docteur J.-E. Garceau (7-9-1918), tous militants libéraux montréalais. Ce réseau transparaît aussi lorsque Lucien et Graziella se rendent à la gare de Coteau-Jonction pour envoyer un télégraphe de sympathies au moment d'un décès dans la famille Handfield (2-8-1916). Deux fois, la veuve de Napoléon Saint-Amour et ses filles viennent en visite à « madame Pinsonnault » (8-9-1917, 17-8-1918). Saint-Amour, décédé en 1913, possédait une maison d'été à Coteau-du-Lac. À travers ces visites d'amis professionnels, les parents de Lucien passent du temps à Coteau-Landing. Valentin (19-8-1916) et Marcel Pinsonnault (3-8-1918, 10-8-1918) arrivent avec leurs familles pour quelques jours à la maison de leur frère, tandis qu'Albert et M.-A. Boissonault seront « de passage » chez leur oncle (19-8-1916, 31-8-1918).

Lucien et Graziella côtoient les autres villégiateurs à Coteau-Landing. Pour finir l'été 1918,

> Il y eut chez M. Alex. Méthot une jolie petite soirée à laquelle assistaient M. et Mme Pinsonnault, M. et Mme C. Fournier ainsi que leur fillette Gabrielle, Mme Dumesnil et sa jeune fille Germaine; M. et Mme G. O'Corner (*sic*) et leur fils Albert; Mme G. Méthot, Mme Vve R. Fournier, M. A. Blanchard et plusieurs autres (31-8-1918).

Presque toujours, le carnet nomme Pinsonnault en premier, avant les autres villégiateurs à Coteau-Landing. S'ensuivent madame J.-É. Dumesnil dans la villa des Saules, puis madame É.-D. Darnault dans « sa jolie résidence ». Il s'agit d'Alphonsine Legris et d'Eugénie Duckett, deux femmes issues de familles coteauloises qui habitent Montréal et passent l'été dans le village de leur enfance. La villa des Saules est adjacente au bungalow des Ombres. En 1920, madame Darnault occupe la villa des Saules. Le lien entre ces deux femmes, Pinsonnault et le carnet « En villégiature » pourrait avoir été Graziella Leblanc. En effet, à partir de 1923, l'année du décès de Graziella, la rubrique se tait au sujet de

Pinsonnault (sauf une ligne lapidaire en 1929, qui d'ailleurs écrit mal son nom), tandis que Legris et Duckett continuent de l'alimenter le carnet mondain de Coteau-Landing.

D'autres sources lèvent un coin de voile sur le bungalow Des Ombres. Selon le souvenir des propriétaires ultérieurs, c'était un « chalet victorien blanc et vert en bois » (Louis Jeannotte, com. pers., 17 décembre 2024). Une photo aérienne du 10 mai 1929 montre le bungalow Des Ombres au plan carré, entouré d'une galerie de trois côtés dans le style *arts-and-crafts*. Le toit est en pente sur trois côtés, laissant un pignon vers le fleuve au sud. On divine un patio ou un balcon du côté du fleuve, ainsi qu'un trianon au bord de l'eau. Un pavillon distinct au sud-est du terrain, au bout de la rue des Plaines, pourrait être le garage construit en 1912, adossé à une dépendance qui pourrait être un pavillon pour visiteurs ou un hangar à chaloupe. Au moment de la photo aérienne, le hangar à bateau et sa passerelle n'existent pas encore. Le bungalow construit par Lucien Pinsonnault figure sur les photos aériennes jusqu'à 1975. Immédiatement à l'ouest, la Villa des Saules appartient au notaire Joseph-Émile Dumesnil (décédé en 1912) puis à sa veuve Alphonsine Legris, avant le notaire Joseph-Édouard Jeannotte s'en porte acquéreur.

Mentions de Lucien Pinsonnault à Coteau-Landing, « En villégiature », *La Presse* de Montréal	
6-7-1912	**M. Lucien Pinsonnault** fait construire sur sa propriété un garage d'automobile.
26-7-1913	**M. et Mme Lucien Pinsonnault** sont rendus dans leur magnifique villa.
24-6-1916	Sont aussi arrivés à Coteau Landing les familles **Pinsonnault**, capitaine Garand, lieutenant Garand, sergent Gauvin, famille Duckett, Cole, Mme E.-D. Darnault, M. Douglas Stuart, major F. Bissonnette, Mme Charles Maillé.
2-8-1916	Pour ajouter à la liste des offrandes de messe, de fleurs et de sympathies envoyées à la famille Handfield-Meloche, liste publiée dans la 'Presse' hier. Hon Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec, **M. et Mme L.-H. Pinsonnault**, Coteau Junction…. [Des télégraphes s'envoient de Coteau Jonction.]
19-8-1916	Étaient en visite chez **M. Lucien Pinsonnault** : M. et Mme Alex. Grothé, bijoutier de Montréal, accompagnés de Mlles Gilberte et Alexandre, leurs enfants; Valentin Pinsonnault et sa dame ainsi qu'Albert Boissonnault, son neveu. [La bijouterie Grothé est située au 95, rue Saint-Laurent. Valentin Pinsonnault est le frère de Lucien.]
8-9-1917	Ces jours derniers, Mme Napoléon Saint-Amour, de Westmount, était en visite chez **M. Lucien Pinsonnault**.
22-6-1918	Tous nos gens de villégiature sont arrivés dans notre jolie place et bien décidés à passer des beaux jours au gai Coteau. Au bungalow 'Des Ombres', **M. et Mme Lucien Pinsonnault**. À la 'Villa des Saules', Mme J.-É. Dumesnil ainsi que sa famille. Mme Darneault est arrivée pour passer la saison d'été dans sa jolie résidence…
21-7-1918	M. et Mme Alexandre Grothé, d'Outremont, leur fille Gilberte et leur fils, Alexandre, ont été les hôtes de **M. L.-H. Pinsonnault**.
3-8-1918	À la villa des Saules, chez Mme Dumesnil, le Dr Dérome et sa famille. De passage chez **L.-H. Pinsonnault**, M. et Mme Marcel Pinsonnault. [Marcel Pinsonnault est le frère de Lucien.]
10-8-1918	Étaient de passage chez **M. L.-H. Pinsonnault**, dimanche dernier, M. et Mme W. Handfield, leurs fils Beaudoin et Guy, ainsi que M. et Mme G.-A. Monette, d'Outremont. … Madame Marcel Pinsonnault et son fils, d'Outremont, sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours chez **Mme Pinsonnault**. [Wilfrid A. Handfield est avocat au 11, place d'Armes. Georges-Alphonse Monette est architecte.]
17-8-1918	De passage chez **L.-H. Pinsonnault**, Mlle P. Saint-Amour, de Montréal. À la villa des Saules, chez Mme Dumesnil, Mlles P. Saint-Amour, Cécile et Gertrude Monette, Estelle Lemire et M. R. Daoust.
31-8-1918	De passage chez **M. Pinsonnault**, M. A. Boissonnault, de Montréal. […] Il y eut chez M. Alex. Méthot une jolie petite soirée à laquelle assistaient **M. et Mme Pinsonnault**, M. et Mme C. Fournier ainsi que leur fillette Gabrielle, Mme Dumesnil et sa jeune fille, Germaine; M. et Mme G. O'Corner (sic) et leur fils Albert; Mme G. Méthot, Mme Vve R. Fournier, M. A. Blanchard et plusieurs autres.
7-9-1918	De passage chez **M. L.-H. Pinsonnault**, M. et Mme A. Grothé, de Montréal, ainsi que leur fillette Gilberte et leur fils, Alexandre, et M. et Mme Dr J.-E. Garceau, de Montréal » [Garceau, Grothé, Handfield assistent aux obsèques de Wilfrid Laurier à Ottawa (*La Presse*, 24 février 1919). *La Presse* rapporte plusieurs activités de madame J.-E. Garceau et sa fille Madeleine Garceau.]
16-8-1919	M. et Mme A. Grothé, de Montréal, accompagnés de leur fils, Alexandre et de leur fille Gilberte, sont venus en auto passer quelques jours chez leur ami, **M. Lucien Pinsonnault**.
26-6-1920	**M. Lucien Pinsonnault** et sa femme sont arrivés dans leur magnifique bungalow pour y passer la belle saison.
8-7-1922	**M. et Mme Pinsonnault**, de Montréal, sont arrivés dans leur villa pour la belle saison.
27-7-1929	Sont ici pour l'été : … **L.H. Pinsonneault** [sic] …



Figure 31. Photo aérienne du 10 mai 1929, montrant le terrain de Lucien Pinsonnault au centre, ainsi qu'un pavillon au sud-est du terrain qui pourrait être le garage pour automobile construit en 1912. La Villa des Saules, construit par le notaire Joseph-Émile Dumesnil et ensuite acquise par le notaire Jean-Édouard Jeannotte, apparaît à l'ouest. Commission géologique du Canada, A1048_062.



Figure 32. Photo aérienne du 10 mai 1929 montrant, de gauche à droite, le terrain de Lucien Pinsonnault, la pointe Prieur, puis l'anse à l'entrée du canal de Soulanges avec deux hangars à bateau dans les eaux du fleuve Saint-Laurent.

4.5.2 Le hangar à bateau de Lucien Pinsonnault

Concernant le hangar à bateau, son absence de la photo aérienne du 10 mai 1929 permet d'insérer sa construction après cette date. La même photo a capté deux bâtisses, aussi construites dans le fleuve et similaires en taille au quai Pinsonnault, à l'est de la pointe Prieur. Ces hangars à bateau ont pu inspirer celui de Pinsonnault, qui va toutefois relier le sien au rivage avec une passerelle.



Figure 33. La passerelle avec le hangar en arrière-plan, film développé le 5 août 1948. Courtoisie de Francine Jeannotte.

Nous avons trois photos du hangar à bateau de Lucien Pinsonnault. La première provient d'un film développé le 5 août 1948 et montre la passerelle avec le hangar en retrait. La passerelle est affaissée à l'endroit sur sa longueur. La photo montre le toit à double versant du hangar, sa porte en trois panneaux conçus pour coulisser vers le haut, et une galerie ouverte faisant le tour du bâtiment. Cette galerie a dû s'appuyer sur la fondation qui est toujours en place.



Figure 34. Détail de photo non datée de Ludger Charpentier (actif v.1920 à 1970), montrant la pointe Prieur à partir du quai municipal. Au centre est le hangar à bateau de Lucien Pinsonnault, entouré de sa galerie et relié au rivage à gauche par une passerelle sur gabions. À l'avant-plan à gauche est la jetée du Canada Atlantic*.*

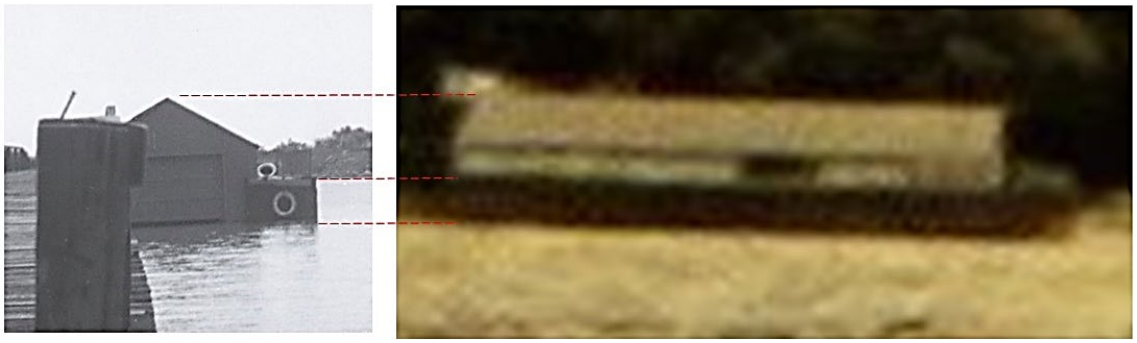


Figure 35. La comparaison de la photo de 1948 avec la carte postale de Ludger Charbonneau permet de visualiser la galerie entourant le hangar, qui prenait appui sur la fondation toujours en place sur le site BhFn-32. Les murs de la fondation ont une largeur de 2 mètres. Les murs du hangar se seraient appuyés sur le parement interne de la fondation.

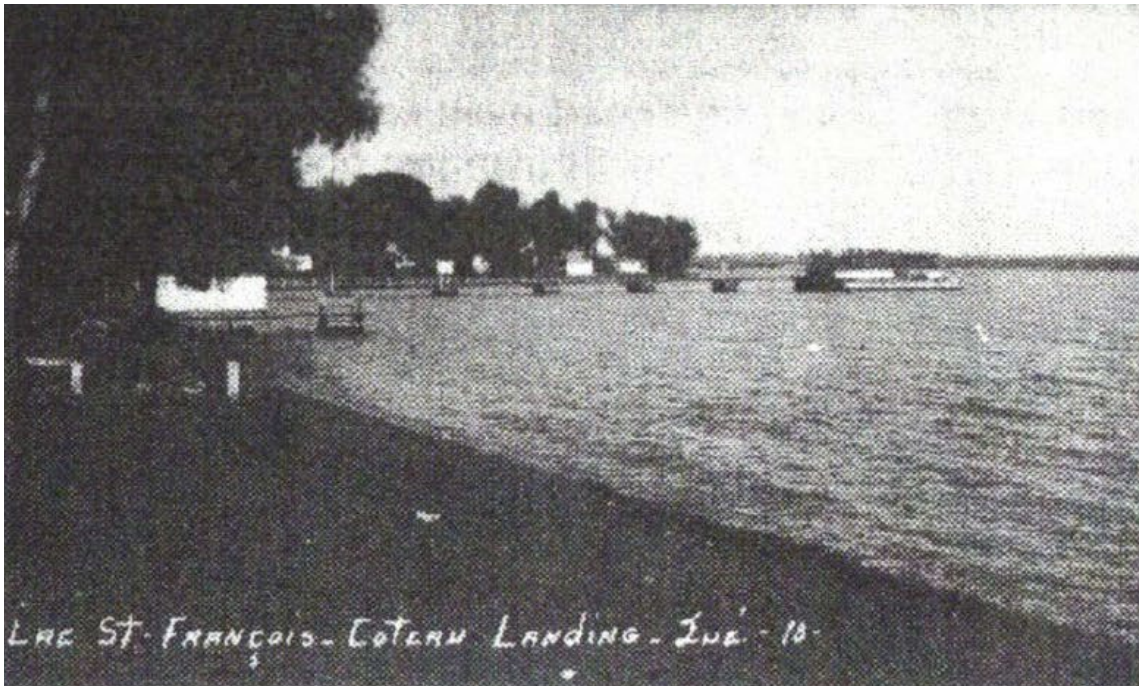


Figure 36. Vue du hangar à bateau de Lucien Pinsonnault, avec sa passerelle qui prend appui sur cinq gabions. La photo non datée est prise du parc Wilson, par un photographe non identifié. Tirée de Jean-Marie Léger (1978).

La deuxième photo, attribuée à Ludger Charpentier, photographe actif de 1920 à 1970, existe en carte postale. Prise du quai municipal, elle montre le hangar de côté avec la galerie, une porte latérale, et des fenêtres d'aération sous l'avant-toit. La troisième photo, aussi non datée, est reproduite par Jean-Marie Léger (1978) et provient d'un photographe non identifié. Montrant la vue du parc Wilson, elle fait figurer la passerelle avec ses cinq gabions, le hangar, et la pointe Prieur en arrière-plan. Elle est numérotée indiquant son édition limitée. Les deux photos non datées pourraient montrer le hangar peu après sa construction, vu le bon état de la passerelle comparé à son affaissement en 1948.

Lucien Pinsonnault fait alors construite son hangar à bateau après le 10 mai 1929. Le bâtiment et sa passerelle auraient été une particularité de Coteau-Landing pour les villégiateurs qui s'en procuraient des cartes postales pour se remémorer de leur séjour. Selon la tradition orale du village, la galerie entourant le hangar aurait accueilli des festivités jusqu'à tard en soirée (France Richer, com. pers., 2022). En 1945, Pinsonnault met son terrain en vente et trouve acquéreur en Cécile Campeau de Dalhousie-Station, conjointe de l'hôtelier Jean-Avila Daoust. L'acte de transfert lève davantage le voile sur le cadre de vie aux Ombres, et on y trouve la première mention écrite du hangar à bateau :

> … une maison et autres bâtisses y érigées et une cabane à chaloupes érigées (*sic*) en arrière desdits immeubles dans le fleuve St Laurent avec la passerelle pour s'y rendre, sans garantie d'aucune sorte quant à cette cabane et à cette passerelle….
>
> Sont compris dans la présente vente tous les meubles du ménage, meubles meublants, chaloupes et autres effets mobiliers qui se trouvent sur lesdits immeubles vendus et dans les bâtisses et dépendances sus vendues, à l'exception des hardes et linges de corps, de trois chaises, de la lingerie de lits et de maison, des effets personnels du vendeur, de ses employés et serviteurs, des cadres-gravures, d'une échelle extension et autres effets appartenant à son frère, le tout tel que bien compris entre les parties (notaire J.-É. Jeannotte, 9 juin 1945, fonds Louis-Jeannotte).

L'acquéreuse, Cécile Campeau de Dalhousie-Station, est la conjointe du maître hôtelier Jean-Avila Daoust, du même lieu. Les intentions du couple semblent avoir été spéculatrices car, en 1947, Campeau vend le terrain à Alphée Blanchard de Coteau-du-Lac. On remarque la différence de prix entre les deux ventes : 6000 dollars en 1945 contre 12 000 dollars en 1947. La deuxième vente mentionne encore le hangar à bateau :

> Tous les meubles de ménage, meubles meublants et autres effets mobiliers se trouvant sur le susdit immeuble présentement vendu à l'acquéreur, et dans les bâtisses et constructions érigées ou y attenante, y compris deux chaloupes, un moulin à gazon, la venderesse se réservant en faveur des tiers les effets mobiliers qui peuvent appartenir à ces derniers. […] Avec une maison et autres bâtisses y érigées et une cabane à chaloupe érigée en arrière desdits immeubles dans le fleuve St Laurent avec la passerelle pour s'y rendre sans garantie d'aucune sorte quant à cette cabane et sa passerelle… (notaire J.-É. Jeannotte, 25 avril 1947, fonds Louis-Jeannotte).

Le hangar est toujours là en 1958 quand le Service hydrographique de la Marine effectue une levée de ce secteur du fleuve, et en 1961 quand Alphée Blanchard transmet le terrain à sa fille Simonne :

> Est également compris dans ladite vente, une cabane à yatch (*sic*) ou chaloupe érigée dans les hautes eaux du St Laurent, en arrière des immeubles ci-haut décrits avec la passerelle pour s'y rendre, sans garantie quant à cette cabane et sa passerelle (notaire F.-É. Belliveau (Beauharnois), no. 47949, 1er mars 1961, fonds Louis-Jeannotte).

La démolition du quai est survenue peu après, car une photo aérienne du 21 avril 1965 ne montre que la fondation affleurant de l'eau. Les enfants de Simonne Blanchard et Jean-Louis Jeannotte se souviennent en effet que la masure projetait hors de l'eau et que leur père avait demandé aux garçons d'en réduire la hauteur, en ôtant les pierres supérieures. Les photos aériennes jusqu'à 1972 montrent l'avancement du travail des garçons, car l'eau recouvre de plus en plus la structure. Pour les enfants, la ruine était leur « ancrage » lorsqu'ils allaient pêcher en chaloupe dans les années « entre 1968 et 1973 » (Louis Jeannotte, pers. com., 2024).

Coïncidant avec la conversion du terrain en résidence permanente, la disparition du hangar à bateau clôt le chapitre de villégiature dans cette portion de l'anse à Bateaux. La villégiature apparaît d'ailleurs comme une période de transition entre le port fluvial et l'émergence du village résidentiel actuel. La villa des Ombres n'était toutefois qu'un seul visage de la villégiature à Coteau-Landing, qui prenait une ampleur considérable durant les années 1910 à 1930.



Figure 37. Carte marine, levée en 1958. Bathymétrie en pieds. On aperçoit le quai Pinsonnault relié au rivage par sa passerelle. Service hydrographique du Canada, 1970.



Figure 38. Photo aérienne du vestige du quai Pinsonnault, 21 avril 1965. Gouvernement du Québec, Q65101_124.



Figure 39. Photo aérienne du vestige du quai Pinsonnault, 9 septembre 1966. Gouvernement du Québec, Q66215_047.



Figure 40. Photo aérienne du vestige du quai Pinsonnault, 8 mai 1972. Gouvernement du Québec Q72801_138.

4.5.3 L'ampleur du mouvement de villégiature à Coteau-Landing

Si la villégiature à Coteau-Landing avait son centre social dans les résidences d'été des Pinsonnault, Dumesnil et Darnault, le mouvement transforme le village aussi à d'autres endroits. La photo aérienne de 1929 montre la forme ancienne du village étendu sur la rue Principale. On y compte environ 85 habitations, dont la moitié au nord de la rue Principale. Longeant la rue du sud, environ 22 habitations donnent sur le lac Saint-François, avec accès au rivage. Seulement cinq occupent l'espace de l'ancien port sur l'anse aux Bateaux. Six autres habitations s'échelonnent à l'ouest du quai municipal, et onze de la pointe Prieur vers l'est, jusqu'à l'hôtel Victoria au canal de Soulanges.

Sur la pointe Prieur, en retrait de la rue Principale, la photo aérienne montre environ 24 habitations formant un ensemble distinct. Elles ont toutes un accès à l'eau et aucune n'a une dépendance, ne serait-ce qu'un hangar à chaloupe. Ce quartier, voué à la villégiature, n'existe pas encore sur le plan de Goad de 1897, mais deux photos de 1900 et 1902 révèlent les premières habitations. Prises de l'élévateur à grains, les photos montrent des maisons de style inédit sur la rue Pease. Quatre sont en présence en 1900, et une cinquième qui vient d'être construite en 1902. Leur style d'apparence moderne – il s'agit en fait d'un *saltbox* emprunté de la Nouvelle-Angleterre, où il est déjà associé à la villégiature (Deetz 1974) – détonne par rapport à l'architecture traditionnelle du village. De plan carré, à deux étages, avec un toit à faible pente et une façade à portes et fenêtres symétriques, chaque habitation fait face à l'eau, en tournant le dos au reste du quartier et du village.

En 1929, d'après la photo aérienne, le quartier de la pointe Prieur se déploie sur deux rues, reliées par une rue transversale au bout de la pointe. La photo montre les immeubles carrés au milieu de la pointe, qui sont possiblement au nombre de six. Le bout de la pointe, autrefois occupé par la tannerie, a maintenant une rangée serrée de quatre maisons avec des pelouses et haies qui s'étendent jusqu'au rivage. Ces dix habitations semblent être une composante majeure de la villégiature à Coteau-Landing au début du XX^{e} siècle.

Au sud-ouest de la pointe Prieur, une grande résidence surplombe les rochers avec une vue sur l'anse aux Bateaux et le lac Saint-François. À l'est de la pointe, deux hangars à bateau se découpent du plan d'eau, devant des terrains paysagés qui rivalisent, en termes de leur taille, leur bâti et leur aménagement paysager, avec la villa de Lucien Pinsonnault.



Figure 36. Deux photos de la pointe Prieur, prises en 1900 et 1902 à partir de l'élévateur à grains du Canada Atlantic*. À gauche, les immeubles portuaires longent la rue Principale. À droite, les bâtiments de la tannerie s'élèvent au bout de la pointe. Le sujet du photographe semble être le groupe d'habitations à deux étages au centre de la pointe, toutes de style similaire. Les photos ont pu se destiner aux villégiateurs désireux d'un souvenir de leurs vacances à Coteau-Landing.*

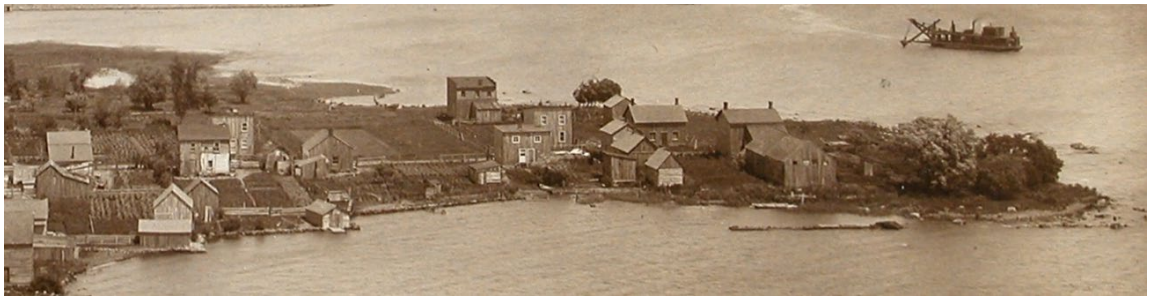


Figure 417. Détail de cinq habitations de villégiature à deux étages sur la pointe Prieur en 1902, entre les dépendances portuaires et agricoles (à gauche), et les bâtisses de l'ancienne tannerie au bout de la pointe (à droite).



Figure 38. Photo aérienne de 1929 permettant un décompte des habitations du village. Québec A1049_0034.

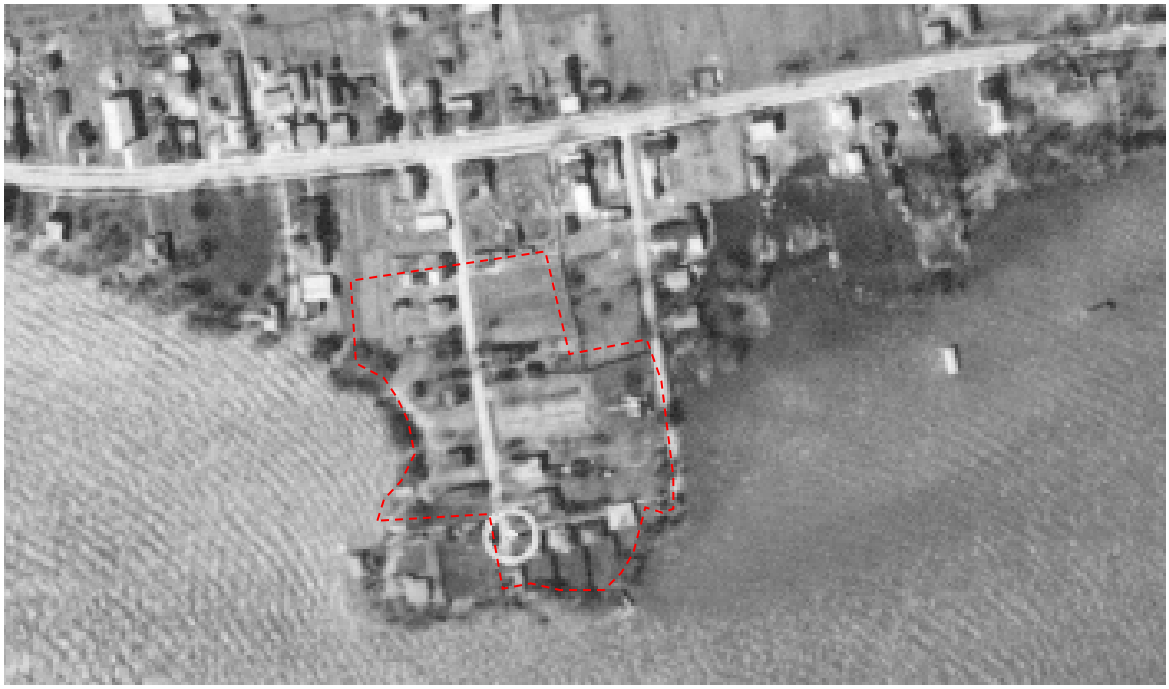


Figure 42. Photo aérienne du quartier de villégiature sur la pointe Prieur en 1929, révélant l'aménagement d'une nouvelle rue à l'est (droite) et d'une suite d'habitations au bout de la pointe, sur le terrain de l'ancienne tannerie.

Les photos de 1900 à 1929 donnent à apercevoir deux modes d'aménagement du littoral dans le secteur de la pointe Prieur. Un pâté de dix ou douze immeubles sans dépendances occupe le milieu de la pointe, tandis qu'un nombre similaire de maisons avec dépendances et grands terrains donnent sur les anses à chaque côté de la pointe. Ces modes d'aménagement, une forme de lotissement à des fins de villégiature, contrastent avec la trame traditionnelle du village sur la rue Principale, et avec les terres agricoles au nord.

Nous avons dépouillé le carnet « En villégiature » de *La Presse* pour 1920 et 1921, en compilant les habitations et personnes mentionnées. Il est possible d'identifier 23 habitations qui constituent le noyau socio-spatial de la villégiature à Coteau-Landing. La rubrique appelle ces habitations bungalows (n=5), villas (n=8), *cottages* (n=2), ou maisons de campagne ou résidences d'été (n=8). Le mot « chalet » n'existe pas encore. D'ailleurs, cette nomenclature est encore fluide, et il arrive que la rubrique appelle la même habitation tantôt un bungalow tantôt une villa (des Ombres, Mon-Plaisir). En revanche, *cottage* semble renvoyer à une catégorie plus définie. Enfin, plusieurs résidences portent des noms : Lys d'eau, Bon-Accueil, Chez-Nous, des Ombres, Castel, villa Mon-Plaisir, villa des Saules, villa des Rêveries, villa le Sourire.

Le mode et la durée d'occupation des logements sont assez variables. Une petite minorité de hôtes passe l'été complet à Coteau-Landing, de la Saint-Jean à la fête du Travail, en recevant parents, amis et collègues pour des séjours allant d'une fin de semaine à deux semaines. D'autres hôtes arrivent pour un mois, en recevant aussi des invités. Pendant le reste de l'été, ils laissent parfois leur maison à des parents, typiquement leurs filles ou nièces. Plusieurs fois, la rubrique mentionne de tels ménages estivaux féminins. Enfin, certains hôtes mettent leurs maisons en location pour une durée variable. La location peut constituer un revenu d'appoint, mais pour certains hôtes, la location à courte durée semble être le mode principal d'occupation.

Quel que soit le mode d'occupation, la plupart des habitations estivales ont comme hôtes des gens ne vivant pas à Coteau-Landing pendant l'hiver, et résidant le plus souvent à Montréal. Un exemple est madame Darnault, nom de mariée d'Eugénie Duckett qui habite Outremont mais a des racines à Coteau-Landing. Son père tenait un magasin général dans le village et sa mère était une Prieur du même endroit. Si elle est identifiée comme la veuve d'Ernest Darnault, originaire de Bretagne, Duckett est séparée de lui depuis 1897 (*La Presse*, 11 juin 1897)[5]. Madame Darnault évolue dans le milieu de la musique à Montréal

[5] *Arme à deux Tranchants. Demandes de séparation de corps.* E. Darnault de Roz Maria, avait intenté une poursuite en séparation de corps contre son épouse, dame Eugénie Duckett. La défenderesse, se servant du [*sic*] même arme que son mari, prit à son tour une action semblable contre lui, alléguant que ce dernier est jaloux, qu'il l'avait menacée d'un revolver, enfin que la vie commune était devenue insupportable. Comme le demandeur n'a rien prouvé contre son épouse, son action est renvoyée : au contraire la demanderesse a fait

et anime le calendrier mondain de « Coteau » durant l'été. Pour d'autres villégiateurs, il est plus difficile de trouver un lien affectif avec Coteau-Landing. Le chanteur Auguste Aramini (Pierre-Auguste Sérafini) s'y déplace chaque année, emmenant avec lui des membres de famille. La réputation de Coteau-Landing comme lieu de villégiature se répand à Montréal : les hockeyeurs Léo Dandurand et Sprague Cleghorn séjournent à la pointe Prieur avec leurs familles en août 1927, dans les bungalows Maison-Blanche et Lys d'eau. Le carnet « En villégiature » émousse la distinction entre ces villégiateurs occasionnels de marque, et les Darnault, Pinsonnault, Dumesnil et autres qui s'installent bon an mal an dans une maison qui semble la leur.

Le modèle des vacances estivales à la pointe Prieur s'étend aussi dans plusieurs autres maisons de Coteau-Landing. Pour les deux années étudiées, la rubrique « En villégiature » mentionne 27 autres ménages du village, lors des séjours de parents et amis durant la « belle saison » de vacances scolaires. À la différence des bungalows, villas, *cottages*, maisons de campagne ou résidences d'été à la pointe Prieur, ces autres foyers de sociabilité estivale sont simplement « chez » un hôte. Les patronymes sont ceux de familles établies dans la région depuis longtemps. Leur inclusion dans le carnet de *La Presse* révèle le sens social plus large que prenait le déplacement estival à des fins de sociabilité et d'épanouissement en ce début du XX^{e} siècle. Les vacances scolaires servaient, en effet, à consolider les liens sociaux au sein de la bourgeoisie qui émergeait du contexte des métiers plus rugueux. Ce sens élargi situe le foyer de la pointe Prieur dans une mouvance sociale de plus grande portée qui englobe le désir montréalais de « fuir la ville » pendant l'été (Dagenais 2005).

Sur environ 85 habitations à Coteau-Landing dans les années 1920, au moins 23 (27%) servent principalement à la villégiature. C'est la moitié des habitations, sur la photo aérienne de 1929, qui ont un accès au rivage et n'ont pas de dépendances utilitaires (n=46). Dans son sens social élargi, toutefois, la villégiature s'étend aussi à d'autres maisons du village, car non moins de 50 habitations figurent dans le carnet « En villégiature », soit 59% des résidences du village.

---

une preuve suffisante contre de Roz Maria, pour obtenir la séparation, une pension de $20 par mois avec la garde de ses enfants. *La Presse,* Montréal, 11 juin 1897.

De cette manière, le vestige du hangar à bateau amène une perspective nouvelle sur l'occupation du littoral à Coteau-Landing après le port-relais de l'*Upper Canada Line*, le port de produits agricoles, et le port intermodal industriel de la *Canada Atlantic Railway*. La villégiature s'inscrit dans la continuité de ces modes d'occupation, et ce, jusqu'au village résidentiel d'aujourd'hui.

Hôtes de résidences d'été, 1920-1921. « En villégiature », *La Presse* de Montréal		
Bungalow		**« Chez »**
Inconnu	Lys d'eau	Beaudette, M. ou Mme Louis
Jobin, Joseph	Chez nous	Bériault, M. Arsène
Lapointe, Stella	Castel	Bériault, M. Timoléon (Limoléon)
Pinsonnault, M et Mme Lucien	Des Ombres	Bourbonnais, Dr Auguste
Trudel, Mme Henri	Bon Accueil	Bourbonnais, M. Olivier
		Filiatrault, Raoul
Villa		Gauthier, Benjamin
Chouinard, Dr et Mme	Villa le Sourire	Gauthier, Joseph
Darnault, Mme C.D.	Villa des Saules	Gauthier, M. Émile
Filiatrault, Mlle Hubertine		Gauthier, M. et Mme Avila (Ovila)
Kendall, Mme	Villa des Rêveries	Gref, M. et Mme Victor
Lambert, Georges	Villa Mon Plaisir	Guilbault, M. Fabien
Parizeau, M.C.		Hamel, M. Georges
Quévillon, Fernand		Jeannotte, M. et Mme notaire
Ranger, Ovide		Lalonde, M. et Mme Arthur
		Lalonde, M. et Mme John
Cottage		Lalonde, Mme Joseph
Aramini, Auguste		Lambert, M. et Mme Georges
Lassalle, Joseph		Legault, M. et Mme H.
		Legros, François
Maison de campagne, résidence d'été		Legros, M. et Mme Hormisdas
Asselin, Mme veuve O.		Marcoux, M. et Mme
Berti, M. L.-A.		Mitchell, M. ou Mme Wilfrid
Bishop, M. Georges et Mme		Mitchell, Mme Vve R ou Mme Robert
Brages, M.		Shaw, Mme, pension de
Brassard, Prof. et Mme A.-J.		Vaillancourt, Henri
Brown		Vernier, Georges R., greffier
Stephens, M. et Mme Ernest		
Themens, Mme N.		

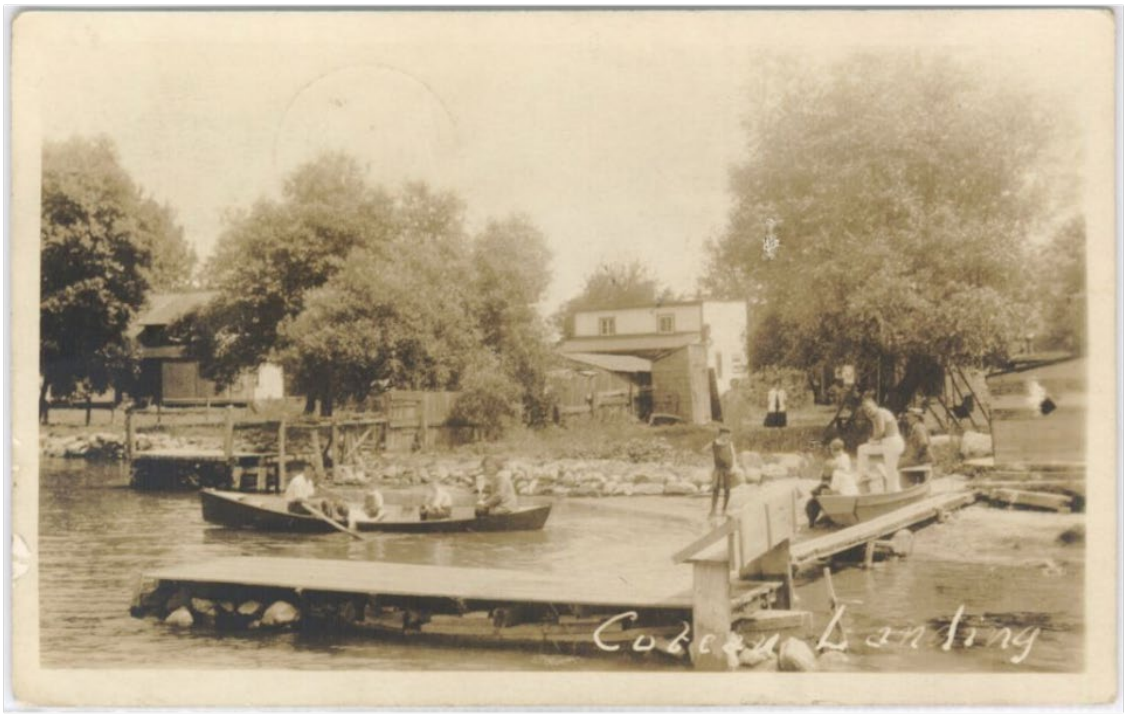


Figure 43. Scène de villégiature sur flanc ouest de la pointe Prieur, sans date. On reconnaît le style "saltbox" des habitations locatives.

5 Présentation des résultats archéologiques

5.1 Sous-opération 1A. Relevé des vestiges d'Épave 1

Les travaux en 2024 ont permis d'avancer le relevé détaillé de l'Épave 1, identifiée par Thomas Monro en 1870 comme le vestige d'un navire à vapeur (*sunken steamer*). Ce vestige consiste en le fond plat du navire, conservé sur une longueur de 34 mètres et d'une largeur maximale de 6,7 mètres. Si l'abandon de ce navire est antérieur à 1870, son identité reste à établir. Sa position à côté du quai Bridges, et sa contemporanéité avec les Épaves 4 et 5 situées 30 mètres plus à l'est, tendent à associer les trois épaves à la flotte de barges et vapeurs de B.W. Bridges, entrepreneur et armateur étatsunien connu à Coteau-Landing de 1847 à 1863. Le contexte historique de l'entreprise de Bridges reste à mieux documenter.

Les vestiges apparents de l'Épave 1 consistent pour la plupart en 92 membrures*[6] qui s'élèvent au-dessus des sédiments. Chaque membrure comporte une varangue* pleine ou deux demi-varangues*, ces deux formes de membrure étant disposées en alternance. Les varangues sont de forme droite à l'instar de la sole* du navire. Aux extrémités des membrures, des courbes verticales* renforcent la jonction de la sole avec les flancs* du navire. Hormis ces courbes, rien ne subsiste de la charpente des flancs du navire. Au bouchain*, soit la jonction de la sole et des flancs, on peut apercevoir un ou deux bordages* des flancs du navire. Les bordages de la sole apparaissent à l'extrémité nord du vestige, soit l'arrière du navire, où plusieurs membrures sont manquantes. L'extrémité sud du vestige, étant mieux conservée, révèle la forme pointue de la sole ainsi que l'étrave* courbée qui remonte à plus d'un mètre au-dessus du fond lacustre.

Les membrures en place de l'Épave 1, au nombre de 92, ont été numérotées dans l'ordre du sud au nord. En 2024, il a été possible de finaliser le relevé de 42 membrures, soit celles numérotées de 1 à 10 à l'extrémité sud du vestige (la proue), de 30 à 50 au milieu, et de 80 à 92 à l'extrémité nord (la poupe).

L'analyse de 18 varangues de l'Épave 1 montre l'emploi exclusif d'épinette (*Epicea* sp.) pour ces pièces. Ce nombre inclut des demi-varangues dotées de courbes intégrées.

[6] Les mots indiqués par un astérisque sont expliqués dans le lexique à la fin de cette section.

Charpente

Le relevé a permis de caractériser le schème d'assemblage des membrures de l'Épave 1. La varangue traverse toute la largeur de la sole (fond plat) de l'épave. Elle consiste en une varangue pleine ou, en alternance régulière, deux demi-varangues aboutées au centre du vestige. Chaque varangue mesure 15 cm de hauteur et de largeur. L'intervalle des varangues est de 30 cm dans la zone centrale du vestige. Il est différent aux extrémités de l'épave : au nord (arrière) de la membrure 88, il est irrégulier entre 20 et 30 cm, tandis que dans la zone sud (avant) du vestige il est de 38 cm.

Les extrémités est et ouest des varangues sont munies de courbes verticales, dont la portion supérieure épouse le flanc du navire. La portion supérieure s'élève à un angle d'environ 130 degrés par rapport au fond plat, et ce, sur toutes les 23 membrures où nous l'avons relevé, réparties sur les membrures 18 à 66. Les courbes se présentent sous deux formes. Certaines courbes sont des pièces distinctes posées à la surface supérieure de la varangue, et fixées à l'aide de boulons à écrou. Cette forme est associée aux varangues pleines. D'autres courbes verticales font partie intégrante de la varangue, étant la racine oblique de l'arbre ayant fourni la varangue. Cette forme est associée aux demi-varangues aboutées au milieu de la sole.

Dans la portion centrale de l'épave, on observe deux vides aménagés à même les varangues, dans l'axe central du navire. Les membrures 41 et 42 sont tronquées en leur centre sur une distance d'environ 1,5 mètre. De manière similaire, la membrure 46 est tronquée sur 1,2 mètre. Ces vides pourraient représenter les puits pour les pompes du navire.

En outre, la portion centrale de l'épave montre 17 mortaises pratiquées dans les varangues, qui dessinent deux alignements séparés de 1,4 mètre, de part et d'autre de l'axe central du navire. La plupart des mortaises sont aménagées sur le bord des membrures, en forme de demi-lune de 12 à 15 cm de diamètre. Elles semblent avoir été destinées à recevoir des tenons projetant de la base d'épontilles* qui, elles, auraient soutenu les hiloires* du pont. D'autres mortaises situées autour des puits de pompe indiquent la position des colonnes de l'archipompe*.

Clouage

Toute les fixations apparentes sur la membrure sont fabriquées de fer. On voit trois types : broches sans tête ni pointe, boulons à écrou, et clous. La répartition de chaque type suit des schémas distincts dans les trois zones cartographiées de l'Épave 1.

Répartition des types de fixation dans les trois zones cartographiées

	Broches	Boulons	Trous ronds	Clous	Total
Membrures 1 à 10	1	10	0	7	**18**
Membrures 30 à 50	10	65	11	56	**142**
Membrures 80 à 92	18	13	5	49	**85**
Total	**29**	**88**	**16**	**112**	**245**

Broches. Les broches consistent en une tige ronde de 25 mm de diamètre, sans tête ni pointe. Elles sont plantées verticalement dans les varangues, dont elles projettent d'environ 25 cm. Le haut est parfois déformé par le martelage. Dans la zone centrale cartographiée, huit broches sont alignées dans l'axe central du navire, à partir de la membrure 44 en continuant vers le nord. De façon similaire, le secteur nord (arrière) du vestige revêt 15 broches dans l'axe central et trois autres aux extrémités des varangues. Ainsi trouve-t-on les broches surtout dans la moitié nord du vestige. Seulement trois broches apparaissent au sud (avant) de la membrure 44, dont une seule dans l'axe central, à la membrure 8.

Les broches dans l'axe central du navire auraient tenu une carlingue qui consolidait la moitié nord (arrière) du navire. Aucune fixation n'indique la présence d'une carlingue au sud de la membrure 44, sauf la broche à la membrure 8, près de l'étrave.

Boulons à écrou. Les boulons à écrou sont nombreux dans les trois zones cartographiées de l'Épave 1. Ils sont associés surtout aux courbes verticales aux bouts des varangues, où deux ou trois boulons traversent toute la carène. La tête du boulon est à l'extérieur de la carène, et l'écrou à l'intérieur. La tige est carrée, sauf à l'endroit du filetage ou elle est arrondie et amincie par martelage. L'écrou a une forme carrée de 5 cm de côté, pour une épaisseur de 25 mm.

En sus des boulons, nous recensons 16 trous ronds vides, généralement associés aux courbes et qui semblent traduire la position de boulons disparus.

Clous. Les clous observés sur les vestiges de l'Épave 1 (n=112) sont de deux types : découpé pour les plus petits, et de fer refendu* pour les plus grands. L'inventaire exhaustif des deux types reste à faire. Les clous forment deux grands groupes dans les portions centrale (n=56) et nord (n=49) du vestige cartographié.

Dans la portion centrale du vestige, la répartition des 56 clous permet d'en identifier trois fonctions. D'abord, 25 clous sont associés aux courbes verticales, où ils complètent l'emploi de boulons à écrou. Ensuite, 24 clous sont plantés près de l'axe central de l'épave, sur des membrures composées de demi-varangues. Ils sont plus nombreux à toutes les quatre membrures environ (membrures 30, 32, 36, 40, 44, 48). Si leur fonction précise à déterminer, ces clous ont pu avoir consolidé l'aboutement des demi-varangues. Enfin, une série de quatre clous s'échelonne sur la moitié est de la membrure 36. Cette membrure revêt d'ailleurs 14 fixations dont huit clous au total, un nombre n'égalé que par la membrure 30 qui possède 15 boulons et clous. Ces deux membrures pourraient correspondre à des séparations dans les structures internes du navire.

Dans la portion nord du vestige, le nombre élevé de clous (n=49) est le fait de quatre membrures densément émaillées de clous (membrures 80, 85, 88, 90). Ces clous sont plantés en quinconce près des deux bords des membrures, selon un schéma indiquant la pose de vaigres de part et d'autre de la carlingue centrale.

Bilan

Le relevé détaillé de l'Épave 1 a permis d'en mieux caractériser le schème de la charpente résiduelle. Les membrures consistent soit en une varangue traversant la largeur de la sole, soit en deux demi-varangues aboutées au centre de la sole. Les deux formes alternent d'une membrure à l'autre. Aux extrémités des varangues, une courbe verticale s'élève pour consolider le joint avec les flancs du navire. On voit deux formes de courbe, soit une pièce distincte posée sur la varangue, soit un embranchement de l'arbre ayant fourni la varangue en formant un angle oblique. L'angle formé par la courbe est d'environ 130 degrés, et ce, tout au long du vestige conservé.

Dans la zone centrale de l'épave, des mortaises aménagées dans les membrures indiquent la position d'épontilles ayant soutenu les hiloires du pont. Deux vides aménagés dans les varangues auraient accueilli les pompes. Autour de ces vides, d'autres mortaises ont reçu les colonnes de l'archipompe érigée autour de la pompe.

Le schème de clouage comporte trois types de fixation. Les broches ayant consolidé une carlingue courent de la membrure 44 vers l'arrière (nord) du navire. Les boulons à écrou sont associés aux courbes verticales, et traversent toute l'épaisseur de la carène. Enfin, des clous ont été employés pour assembler les courbes aux varangues, pour consolider l'aboutement des demi-varangues, et pour clouer le vaigrage près de l'arrière (nord) du navire. Ces résultats étoffent le portrait de l'Épave 1 et enrichissent grandement la compréhension du vestige.

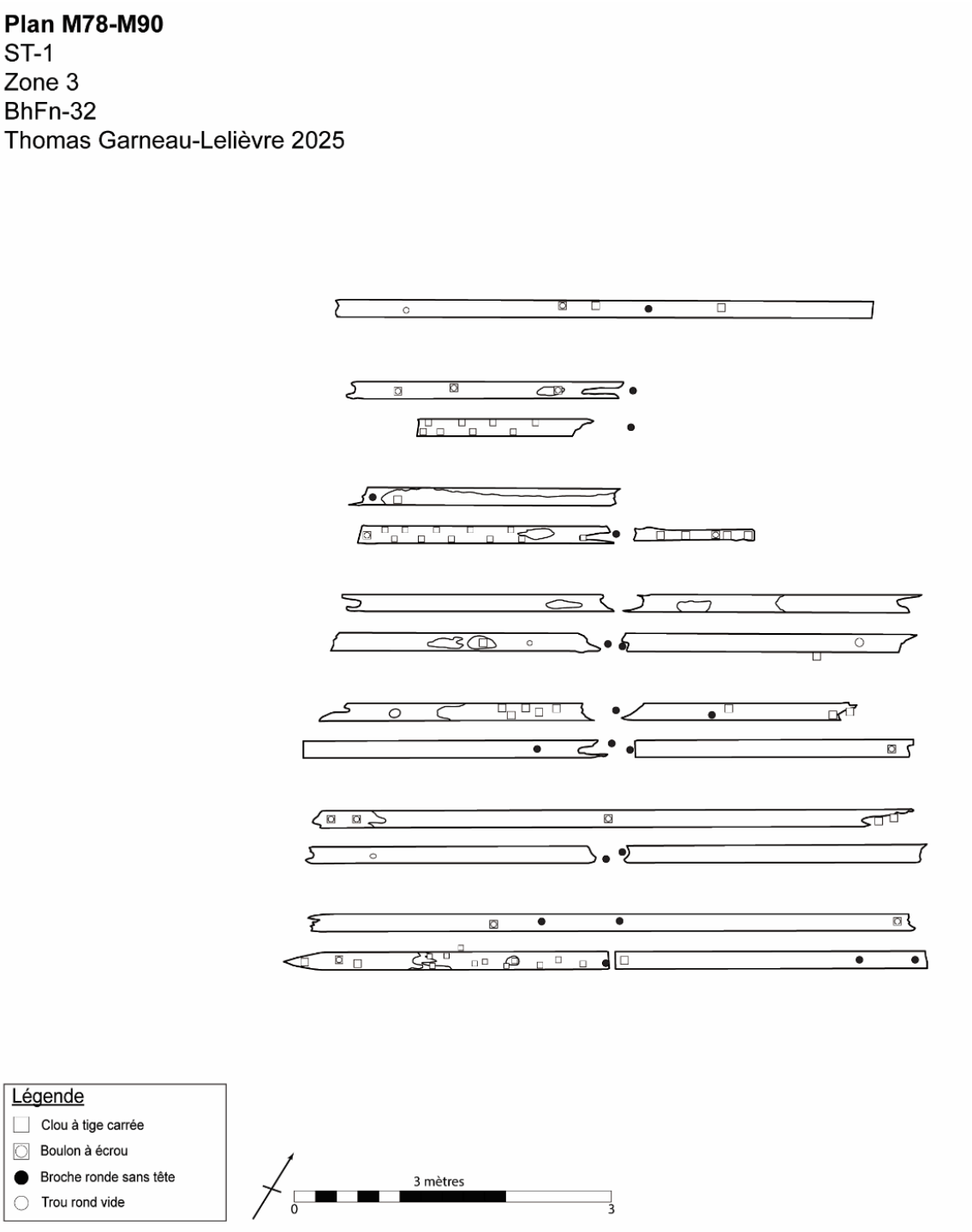


Figure 44. Plan détaillé des membrures 78 à 90, à l'extrémité nord (arrière) de l'Épave 1. Thomas Garneau-Lelièvre.

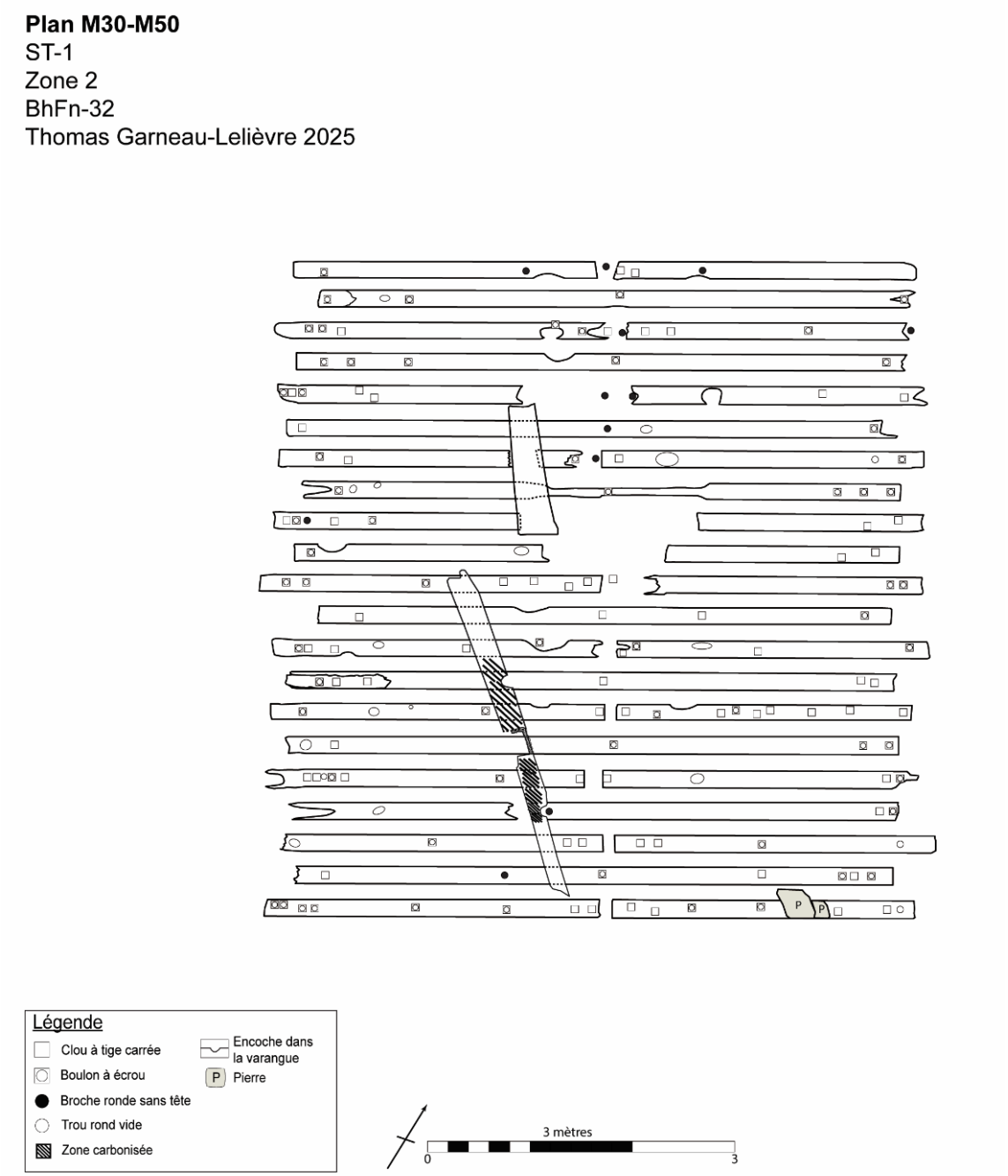


Figure 45. Plan détaillé des membrures 30 à 50, portion centrale de l'Épave 1. L'avant du navire est vers le sud. Thomas Garneau-Lelièvre.

Plan M1-M10
ST-1
Zone 1
BhFn-32
Thomas Garneau-Lelièvre 2025

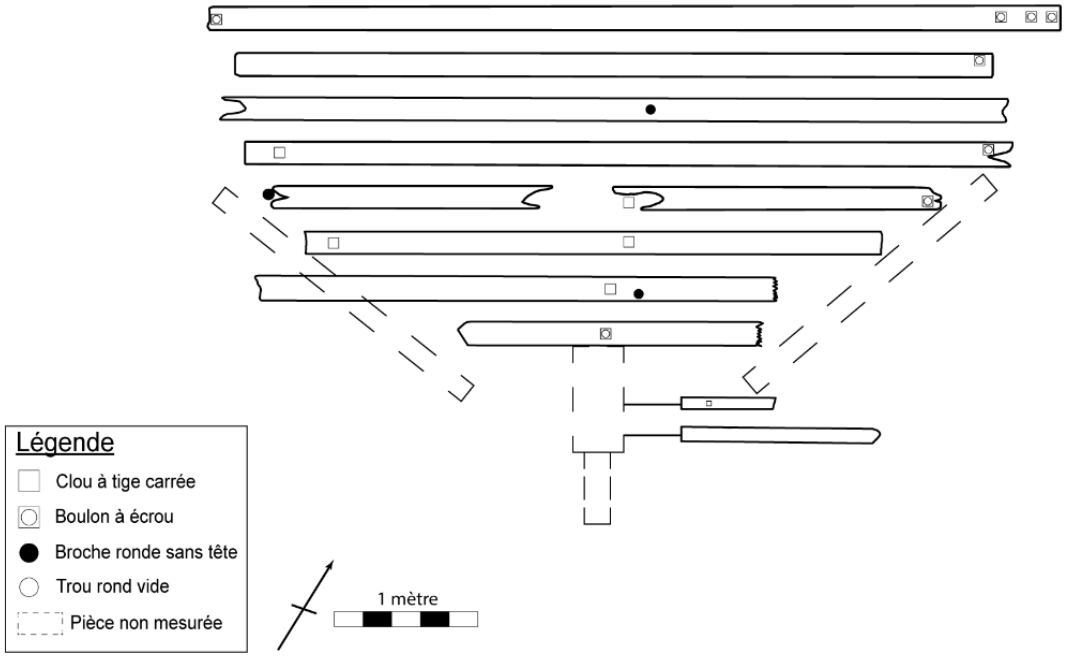


Figure 46. Plan détaillé des membrures 1 à 10, à l'extrémité sud (avant) de l'Épave 1. Thomas Garneau-Lelièvre.

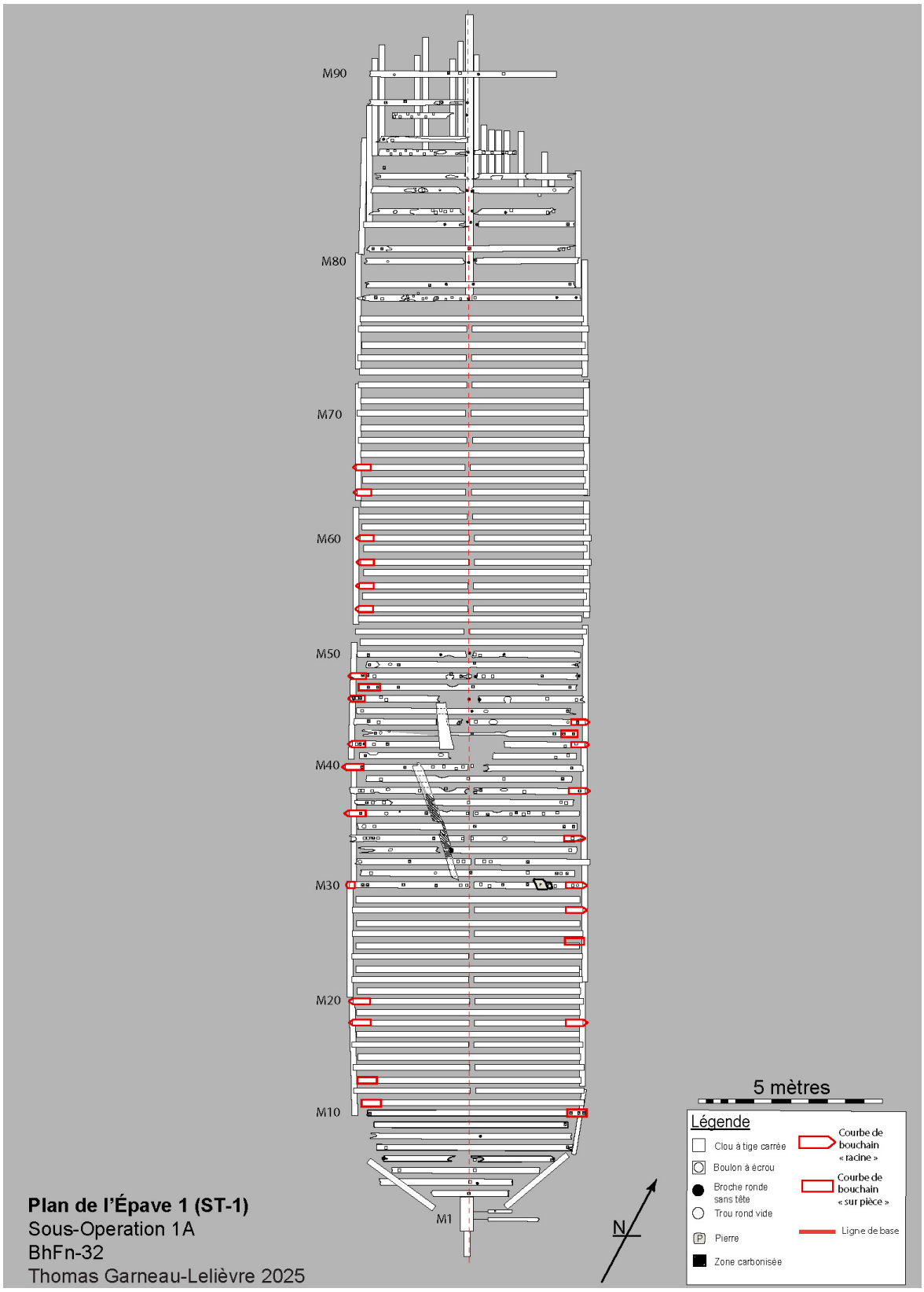


Figure 47. Plan de l'Épave 1. Les membrures 1 à 10, 30 à 50, et 78 à 90 ont fait l'objet de relevés détaillés. Les autres membrures ont été représentées à partir de photos aériennes. Thomas Garneau-Lelièvre.

Lexique des termes de marine employés dans ce texte

Archipompe. Caisson en bois aménagé autour de la pompe du navire, afin de pouvoir accéder aux valves et au puits de la pompe.

Bordage. Planche recouvrant l'extérieur du navire.

Bordé. L'ensemble des bordages (planches) recouvrant l'extérieur de la carène.

Bouchain. La jonction entre la sole et les flancs du navire. Dans un navire à fond plat, le bouchain forme un angle. Dans un navire à fond creux, le bouchain est souvent arrondi.

Carlingue. Pièce de renfort, qui prend appui sur les varangues et court dans l'axe central du navire. Des fixations verticales traversent la carlingue, les varangues et la quille sous-jacente.

Clou de fer refendu. Type de clou employé en construction navale dès le XVI^{e} siècle, dont la tige carrée est obtenue à l'aide d'une « machine à refendre » qui coupe le fer en fusion. Les tiges sont ensuite segmentées et dotées d'une tête et d'une pointe. Ces dernières étapes, d'abord effectuées à la main, sont mécanisées au XIX^{e} siècle. En 1825, Henry Burden (Albany, New-York) obtient un brevet pour la manufacture mécanisée. Les clous de fer refendu se distinguent par la tige à bords parallèles entre la tête et la pointe. Des exemples viennent des épaves de Red Bay (1565), du *Maréchal de Senneterre* (1759) et des chemins de fer du XIX^{e}-XX^{e} siècle (Sylvester 1880; Light 1992, 2007; Loewen et al. 2014).

Courbe verticale. Une courbe est une pièce de renfort en angle, dont les deux parties épousent respectivement un élément transversal et le flanc du navire. Le terme « courbe verticale » désigne une courbe dont la portion épousant le flanc du navire projette vers le haut.

Demi-varangue. Pièce de charpente transversale ayant la même position et fonction d'une varangue, mais qui ne couvre que la moitié de la largeur du fond. Les demi-varangues sont disposées en pairs, joints au milieu de la largeur de la sole.

Épontille. Colonne prenant appui sur une varangue, et qui soutient une hiloire.

Étrave. Pièce de charpente axiale à l'avant du navire, s'élevant de la quille vers le haut.

Flanc. Le côté de la carène, qui remonte à partir de la sole.

Hiloire. Pièce de charpente axiale d'un pont, qui s'appuie sur les épontilles et supporte le pont.

Membrure. Assemblage de pièces transversales, constitué d'une varangue ou deux demi-varangues, deux courbes verticales, et les allonges des flancs du navire.

Sole. Le fond d'un navire à fond plat.

Vaigrage. L'ensemble des vaigres (planches) recouvrant l'intérieur de la carène.

Vaigre. Planche interne du navire.

Varangue. Pièce de charpente transversale disposée sur le fond du navire.

5.2 Sous-opération 1J. Relevé d'un gouvernail isolé (ST-19)

Au printemps 2024, madame Richer nous a informé que son fils avait repéré un gouvernail en bois à environ 30 mètres du rivage vis-à-vis de la limite est du parc Wilson. Désigné ST-19, le dispositif semble être presque complet, mesurant 1,85 mètre de longueur et 1,05 mètre de largeur. La structure en bois comporte une pièce massive à l'avant (sud), et un safran de quatre bordages assemblés à l'arrière (nord). Deux anneaux sur tige de métal sont fichés dans la face avant de la pièce massive. Un autre anneau sur tige gît à l'est. Une longue tige, finissant en anneau à l'ouest, longe la pièce massive en passant au travers un anneau fiché, avant de disparaître sous les sédiments. La longue tige semble avoir permis le pivotement du gouvernail, telle la tige d'un gond. Un trou rectangulaire est aménagé près de l'extrémité ouest de la pièce massive. Il a pu accueillir une barre servant de levier de commande. Le safran comporte quatre planches assemblées et coupées de manière à former un quart de cercle, dont le pourtour est biseauté et renforcé d'une lanière de métal.

Le gouvernail provient d'une embarcation inconnue. Il pourrait provenir d'une épave du site, la plus probable étant l'Épave 3 qui est la plus proche. Selon sa morphologie, il provient d'une embarcation avec un tirant d'eau de 60 à 75 cm, et un étambot projetant à 98 degrés jusqu'à une hauteur d'environ 1,5 mètre. Sa longue extension vers l'arrière est typique d'un bateau fluvial, en permettant de naviguer avec le courant.

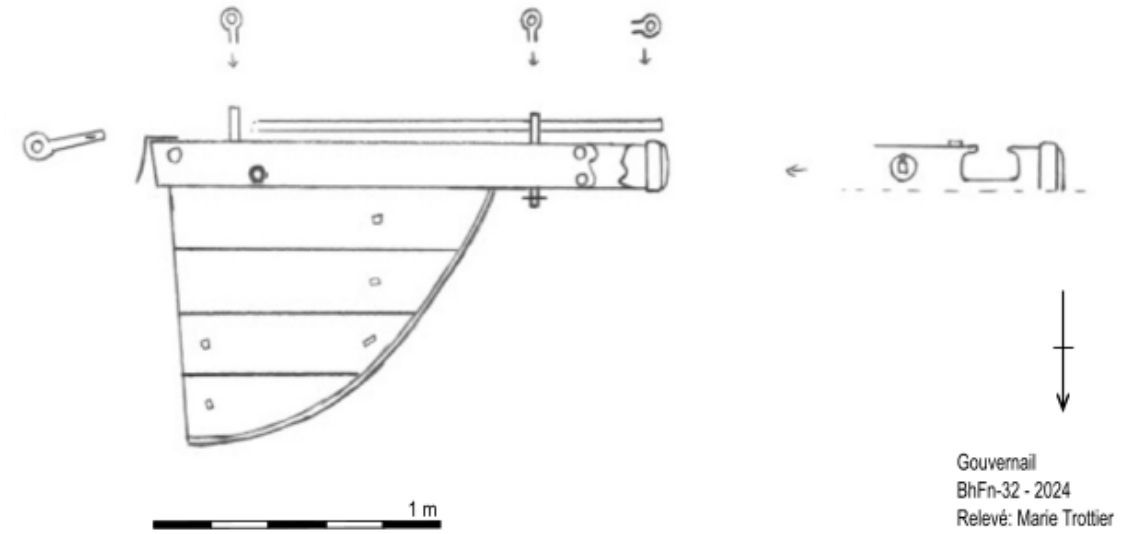


Figure 48. Gouvernail localisé au large du parc Wilson.

5.3 L'Opération 2. Inventaire en place des objets-témoins au quai Bridges

Entamée en 2024, l'Opération 2 a pour objectif d'effectuer l'inventaire des mobiliers gisant à la surface d'une portion du site à l'ouest de l'Épave 1, recoupant les vestiges du quai Bridges (ST-11 à ST-17). Cet objectif a été atteint sur une zone de 756 mètres carrés, soit 36 mètres nord-sud sur 21 mètres est-ouest. L'espace de l'Opération 2 est subdivisée en sept sous-opérations, désignées 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 2F et 2G, qui forment des rectangles parallèles recoupant l'espace à l'étude du nord au sud. Chaque sous-opération a une largeur de 4 mètres, sauf la sous-opération 2G qui a une largeur de 1 mètre. Chaque sous-opération se divise en 52 lots mesurant 1 mètre nord-sud.

Notre objectif initial était d'inventorier une aire de 480 mètres carrés, dans la zone des sous-opérations 2A à 2E, pour les lots numéros 1 à 32. Au cours des travaux, il a été possible d'élargir l'aire inventorié à deux reprises. Le premier élargissement a conduit à l'ajout des sous-opérations 2F et 2G à l'ouest. Le second élargissement a mené à la création des lots 31 à 52 au sud.

L'inventaire a été complété dans les lots 1 à 36. La portion de l'Opération 2 située au sud de la ligne de 36 mètres a fait l'objet d'une inspection préliminaire.

Méthodologie

Nous avons implanté un carroyage de cordelettes, maintenues par des clous, délimitant les sous-opérations dans l'axe nord-sud et une ligne à tous les 2 mètres nord-sud. Dans ce carroyage, les objets-témoins ont été positionnés au mètre carré près, à l'aide de décamètres posés au sol.

Pour effectuer l'inventaire des mobiliers en place, nous avons ratissé le sol, en notant aussi la composition des sédiments et le type d'algues en présence. Nous avons documenté chaque objet-témoin en place, pour un total de 501 items inventoriés. Nous avons photographié les objets en place, sauf certains objets de métal qui ont été placés sur une planche à pince posée au sol, afin de mieux observer la forme de l'objet. Ce registre photographique a été conservé à des fins d'analyse. En raison de la turbidité des eaux, l'identification des objets-témoins n'est pas toujours précise. Malgré cette contrainte, l'inventaire est indicatif des matériaux et objets en place, et de leur répartition sur le site.

5.3.1 Les sédiments et la végétation en place

Dans l'aire inventorié, les sols montrent un gradient du nord au sud. Au nord, le sol consiste en un sable limoneux brun-gris clair, peu compact. Ensuite, vers le milieu de l'Opération 2, le sable devient plus limoneux, de couleur brun-gris moyen et de compacité accrue. Au sud, enfin, le sable disparaît à la faveur d'un *gyttja* très meuble jusqu'à 5 ou 10 cm d'épaisseur, prenant appui sur de l'argile bleue compacte qui semble s'étendre sous les dépôts de surface un peu partout sur le site.

Au nord et au sud de l'aire inventoriée, la végétation consiste en des périphytons non enracinés qui verdissent la surface du sable limoneux brun-gris clair et du *gyttja*. Au milieu de l'aire à l'étude, un champ d'algues à feuilles s'étend sur le sable limoneux brun-gris moyen. Des talles d'algues buissonnantes occupent ce à proximité de l'Épave 1 et à l'ouest de l'aire inventoriée (2F2 à 2F7).

À cinq endroits dans l'aire inventoriée, nous avons noté des îlots sans végétation, de forme plus ou moins circulaire et de 80 cm à 2 mètres de diamètre. Le premier de ces îlots déserts, de 2 mètres de diamètre et centré dans 2B13 à 2B14, ne contient aucun objet-témoin. Des troncs d'arbre sont partiellement enfouis sous les sédiments. Trois autres îlots, de 80 cm de diamètre, occupent les lots 2A1, 2B5 et 2C8. Un cinquième îlot désert, une ovale de 70 à 90 cm de largeur, se manifeste dans 2F6, où un achigan le protégeait lors des travaux archéologiques.

Ces îlots semblent correspondre, en effet, à des nids d'achigan que le mâle construit en dégageant une zone sur le fond fluvio-lacustre. Tandis que l'achigan à petite bouche construit un nid d'environ 2 mètres de largeur, l'achigan à grande bouche aménage un nid entre 60 et 90 cm de largeur. Après le dépôt des œufs par la mère, le mâle monte la garde et veille sur les petits, retournant souvent au même nid pendant plusieurs années. Répartis à tous les 6 à 8 mètres dans l'Opération 2, les nids sont bordés d'algues sans feuille, au travers des pierres, planches et rondins éparpillés qui semblent servir d'affût pour les mâles et de refuge pour les petits. Ces nids peuvent faire partie d'une frayère connue à Coteau-Landing (Armellin et al. 1994 : 112-115).

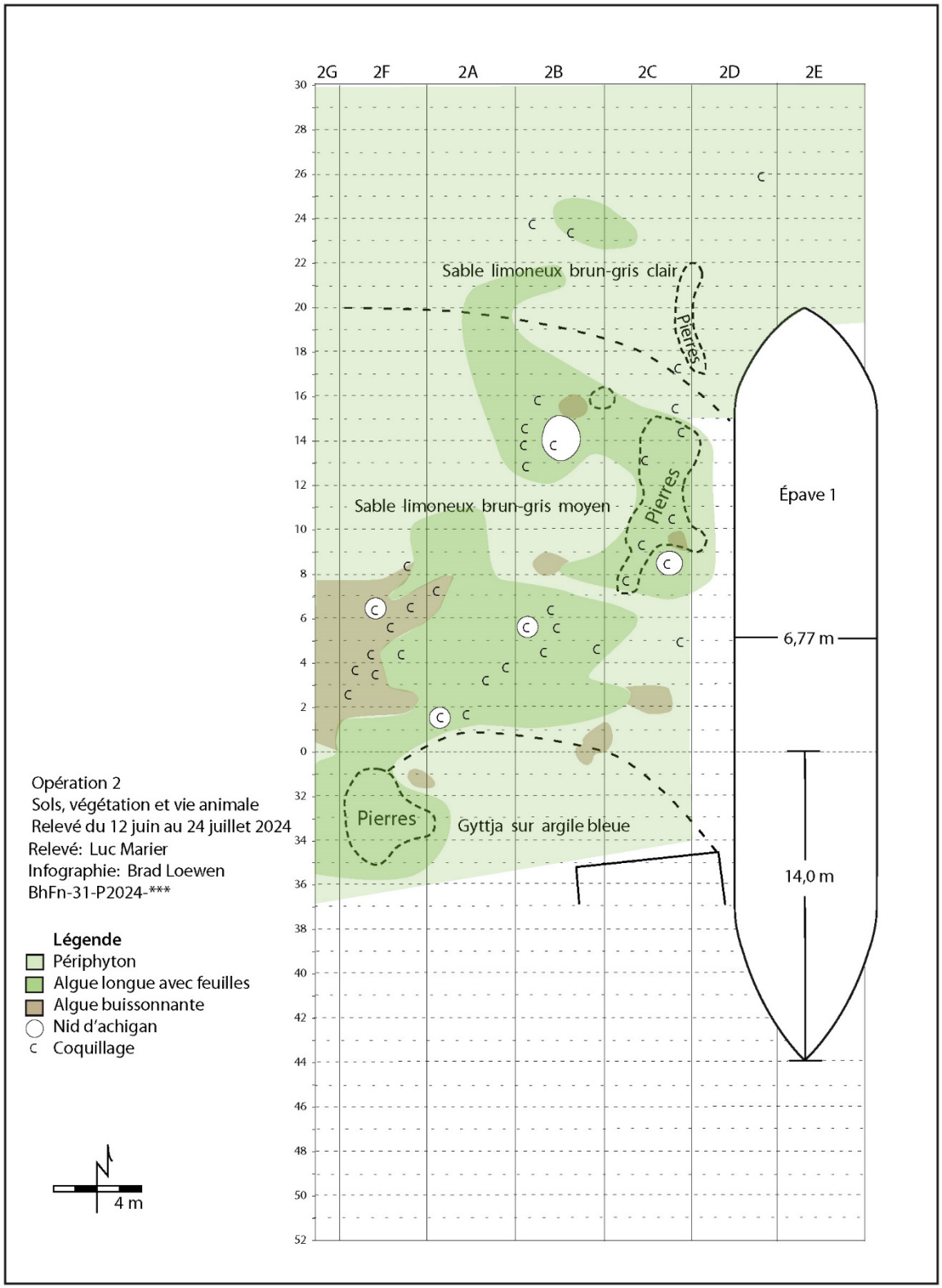


Figure 49. Sols de surface et végétation dans l'Opération 2.

5.3.2 Vestiges architecturaux

La zone inventoriée longe le côté ouest de l'Épave 1, en recoupant l'emprise du quai Bridges et de l'entrepôt du quai telle que représentée sur le plan de Thomas Monro de 1870. Ces trois structures, soit le quai Bridges, son entrepôt et l'Épave 1, peuvent être à l'origine des débris architecturaux se retrouvant dans l'aire inventoriée. En effet, la zone inventoriée contient des vestiges architecturaux sous la forme de pierres issues de gabions démolis, rondins et planches de bois, et des briques communes rouges. Les amas de pierres sont associés davantage aux gabions du quai Bridges, tandis que les pièces de bois et les briques sont plus nombreuses à l'endroit de l'entrepôt du quai.

Les deux amas de pierres les plus imposants sont dans l'axe du quai Bridges, et leurs pierres sont similaires en nombre et taille à celles du gabion ST-11, toujours intact. Au sommet de ce gabion, environ 120 pierres semi-arrondies de 25 à 80 cm de largeur recouvrent une plateforme de 7 mètres de côté. L'emprise de l'entrepôt contient quelques amas de pierres plus petits, entre autres, des pierres arrondies de 10 cm couvrant 1 mètre carré dans 2B5. Un amas plus volumineux, dans 2F31 à 2F34, pourrait représenter les débris d'un gabion sous le mur ouest de l'entrepôt du quai Bridges.

Nous avons recensé 20 pièces éparses de bois, dont 14 rondins, un madrier équarri, et cinq planches dont une carbonisée. Ces pièces diverses tombent dans quatre catégories de longueur : environ 8,1 mètres (n=2), de 4,8 à 5 mètres (n=3), 2,7 mètres (n=1), et l'écart de 80 cm à 1,9 mètre (n=14). Ces pièces pourraient provenir du tablier du quai Bridges. Les pièces les plus longues comblent l'écart entre deux gabions du quai, tandis que les pièces entre 4,8 et 5 mètres pourraient correspondre à la largeur du tablier. Les nombreux rondins entre 80 cm et 1,9 mètre de longueur (n=10) sont possiblement des solives du tablier. Il reste à observer les traces d'assemblage, comme les entailles ou les clous. L'étude dendrochronologique permettra de dater la structure représentée par les pièces éparses.

La base d'un pieu mesurant 20 cm de diamètre se projette 49 cm du sol à la limite ouest de 2F4. Situé à proximité de plusieurs débris architecturaux au sud-ouest de l'entrepôt du quai Bridges, ce pieu est le seul vestige structurel en place que nous avons pu observer.

Enfin, 23 briques rouges communes se répartissent à travers l'emprise de l'entrepôt du quai Bridges. Une concentration notable se situe au sud-ouest de l'entrepôt du quai, à proximité des pierres de gabion, des rondins d'environ 1,5 mètre de longueur, et du pieu encore en place.

Pièces éparses de bois dans l'aire inventoriée, Opération 2					
Localisation des extrémités		**Type**	**Longueur**	**Largeur**	**Épaisseur**
2A7	2B13	Rondin	8,1	0,19	0,19
2A2	2B5	Rondin	5	0,28	0,28
2B2	2C4	Rondin	4,8	0,3	0,24
2D26	2E27	Rondin	2,7	0,11	0,11
2G32	2G30	Rondin	1,9	0,7	0,7
2A33	2A34	Rondin	1,7	0,21	0,21
2F31	2F1	Rondin	1,6	0,15	0,15
2C3	2C1	Rondin	1,5	0,22	0,22
2D32	2D31	Rondin	1,5	0,3	0,3
2B15	2B15	Rondin	1,3	0,23	0,23
2F31	2F1	Rondin	1,3	0,21	0,21
2G33	2G33	Rondin	1,2	0,13	0,13
2F1	2F1	Rondin	0,9	0,26	0,26
2A33	2A34	Rondin	0,8	0,21	0,21
2C19	2D20	Madrier	1,9	0,19	0,08
2A1	2A8	Planche	8,1	0,14	0,025
2C2	2D3	Planche	4,9	0,15	
2B6	2B11	Planche	1,9	0,3	
2A32	2A32	Planche	?	?	?
2F31	2F30	Planche carbonisée	1,2		

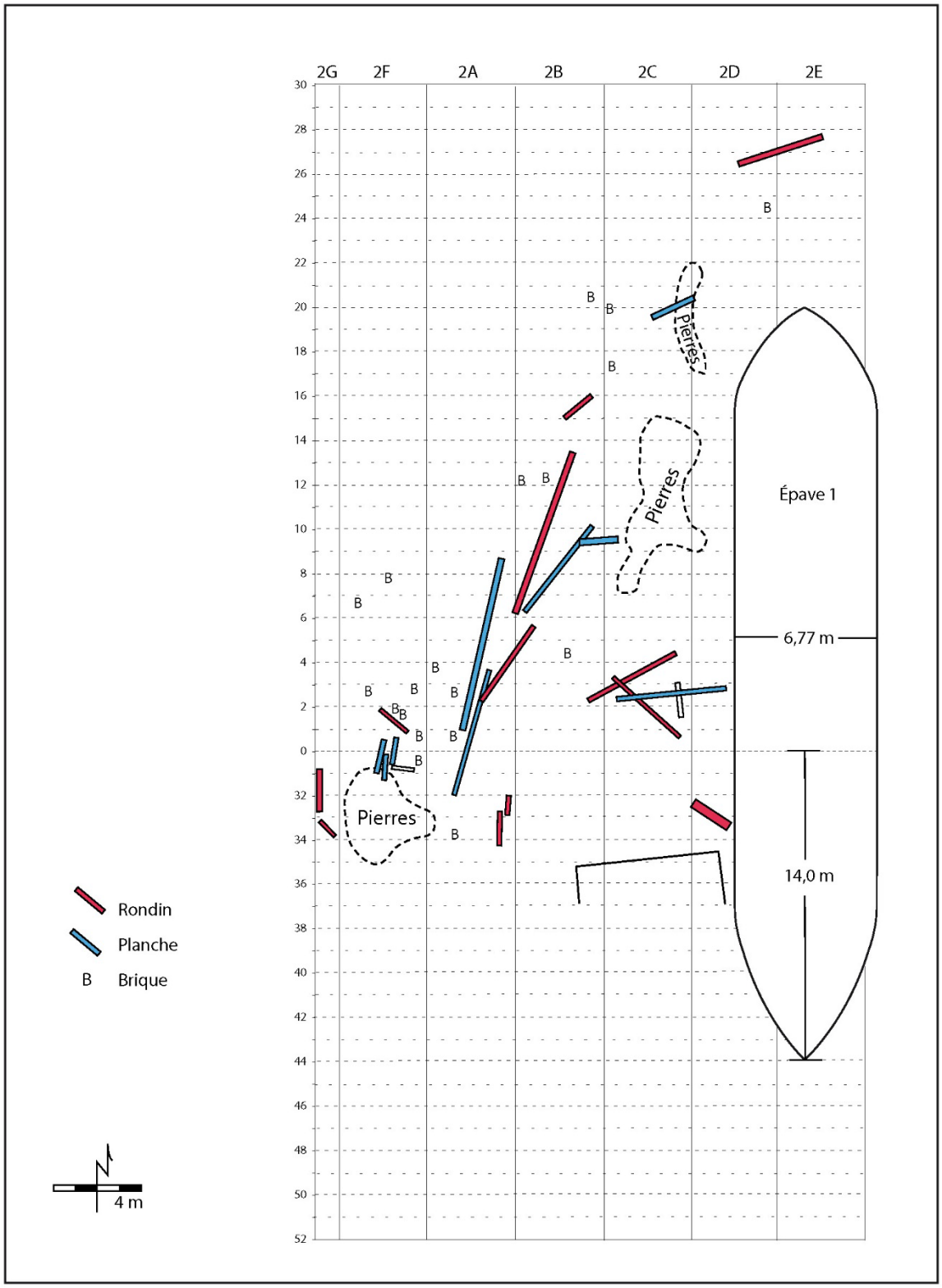


Figure 50. Distribution des témoins architecturaux: amas de pierres, pièces éparses de bois, briques rouges.

5.3.3 Les mobiliers en place

Dans l'Opération 2, nous avons répertorié 501 objets-témoins qui sont pour la plupart fragmentaires. Les artefacts étaient visibles en surface du sol, et dégagés de sédiments au moment de l'inventaire. Le matériau verre contribue 80% des objets-témoins identifiés. Un autre 17,6% est apporté par les objets de métal, de bois, et par les briques communes. Les autres céramiques en place consiste en la vaisselle de terre cuite fine (n=5), les pipes à fumer de terre cuite fine argileuse blanche (n=3), et les contenants de grès (n=3).

Matériau	2G	2F	2A	2B	2C	2D	2E	Total
Terre cuite commune (brique)	0	12	4	4	2	1	0	**23**
Terre cuite fine	0	1	0	2	1	1	0	**5**
Terre cuite fine argileuse blanche (pipes)	0	1	0	0	0	2	0	**3**
Grès	0	3	0	0	0	0	0	**3**
Verre	52	174	92	43	30	11	0	**402**
Métal	0	9	6	4	4	6	7	**36**
Bois	0	11	5	4	6	3	0	**29**
Total	**52**	**211**	**107**	**57**	**43**	**24**	**7**	**501**

Terre cuite commune (briques rouges)

Les 23 briques rouges communes se concentrent au sud-ouest de l'Opération 2, avec quelques spécimens plus au nord-est. Les briques mesurent 20 par 9 par 7 cm (7¾ x 3½ x 2¾ pouces), et quelques demi-briques ont la moitié de cette longueur (10 cm). De couleur rouge-orange éclatant, la pâte apparaît tendre et grossière, avec des cavités allant jusqu'à 10 ou 15 mm de diamètre. Les briques sont émoussées au arêtes, sans marque de fabricant. Aucune trace de mortier n'y adhère, indiquant que ces exemplaires n'ont jamais servi.



Figure 51. Demi-brique rouge, 2B13 (no. 5)



Figure 52. Brique rouge, 2F3 (no. 8).

Terre cuite fine blanche

L'inventaire a révélé seulement quatre fragments de terre cuite fine blanche, tous de taille modeste (moins de 10 cm). À titre de comparaison, la collection conservée au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, composée d'objets retirés du site BhFn-32 avant 2015, contient 44 objets presque complets, et potentiellement jusqu'à 69 objets[7] (Gratton 2017). Les fragments que nous avons recensés en 2024 ne représentent donc qu'une portion résiduelle du mobilier d'origine du site. Ils montrent d'ailleurs des similarités notables avec les pièces conservées au Musée.

Trois objets recensés en 2024 revêtent un décor de type *Willow*, dont deux bleu et un vert. Une assiette de type *shell-edge* est le plus ancien style représenté, remontant avant 1830. Notons l'absence de terre cuite fine blanche vitrifiée, matériau courant à partir de 1855 ou 1860. Cet écart temporel, de 1830-1855 environ, corrèle d'ailleurs avec la plupart des pièces de terre cuite fine blanche au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges (certaines pièces au Musée pourraient dater des années 1880 et 1890).

Lot	Objet	Type de décor	Description et commentaires
2B14	Assiette	Shell-edge bleu	Pourtour bleu cobalt en petits traits serrés (±5 mm)
2B31	Assiette	Willow bleu	Feuilles d'arbres sur fond blanc. 3,5 x 3,5 cm.
2D21	Tasse	Willow bleu	Fleurs bleu foncé sur fond bleu pâle et blanc. 4 cm
2F46	Assiette	Willow vert	Arbre. 9 x 5 cm. Retrouvé au nord de ST-13

[7] L'inventaire de cette collection (Gratton 2017) identifie 2 objets de *creamware*, 6 de *pearlware*, et 17 de terre cuite fine blanche vitrifiée. Ces derniers arborent cependant des motifs imprimés de type *shell-edge* et *Willow* (floral, paysages), et sont probablement des terres cuites fines blanches.

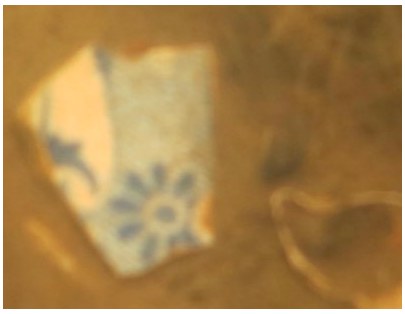


Figure 53. Fragment de tasse, terre cuite fine blanche, motif à fleurs bleu foncé sur fond bleu pâle et blanc. 4 cm au plus large. 2D21. Luc Marier.



Figure 54. Objet similaire. BhFn-31, MRVS.2020.084, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges. Caroline Duguay, 2019.

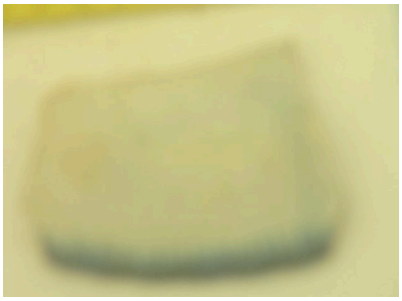


Figure 55. Fragment d'assiette de terre cuite fine blanche shell-edge. Pourtour bleu cobalt en traits serrés (±5 mm). 2B14. Luc Marier.



Figure 56. Objets similaires, MRVS, boîte 3. Luc Marier.

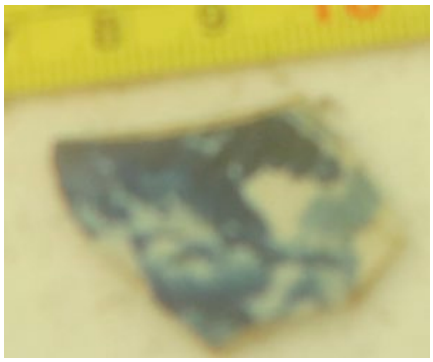


Figure 57. Tesson d'assiette de terre cuite fine blanche, avec décor imprimé bleu, feuilles d'arbres stylisées, sur fond blanc, 3,5 x 3,5 cm. 2B31. Luc Marier.



Figure 58. Objets similaires, MRVS, boîte 3. Luc Marier.

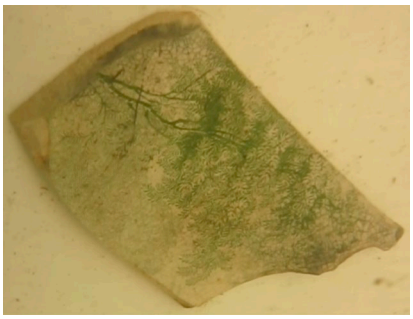


Figure 59. Tesson de terre cuite fine blanche avec motifs d'arbre couleur vert, 9 x 5 cm. 2F46. Luc Marier.

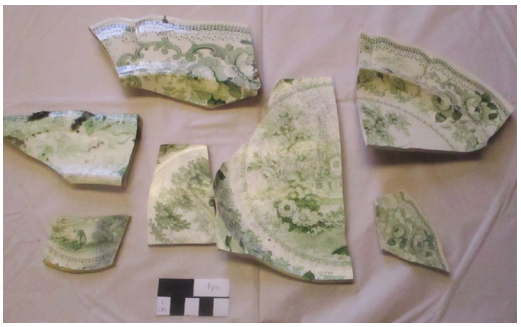


Figure 60. Objets similaires, MRVS, boîte 7 : Décor champêtre et floraux imprimés vert. Marque Davenport. Luc Marier.

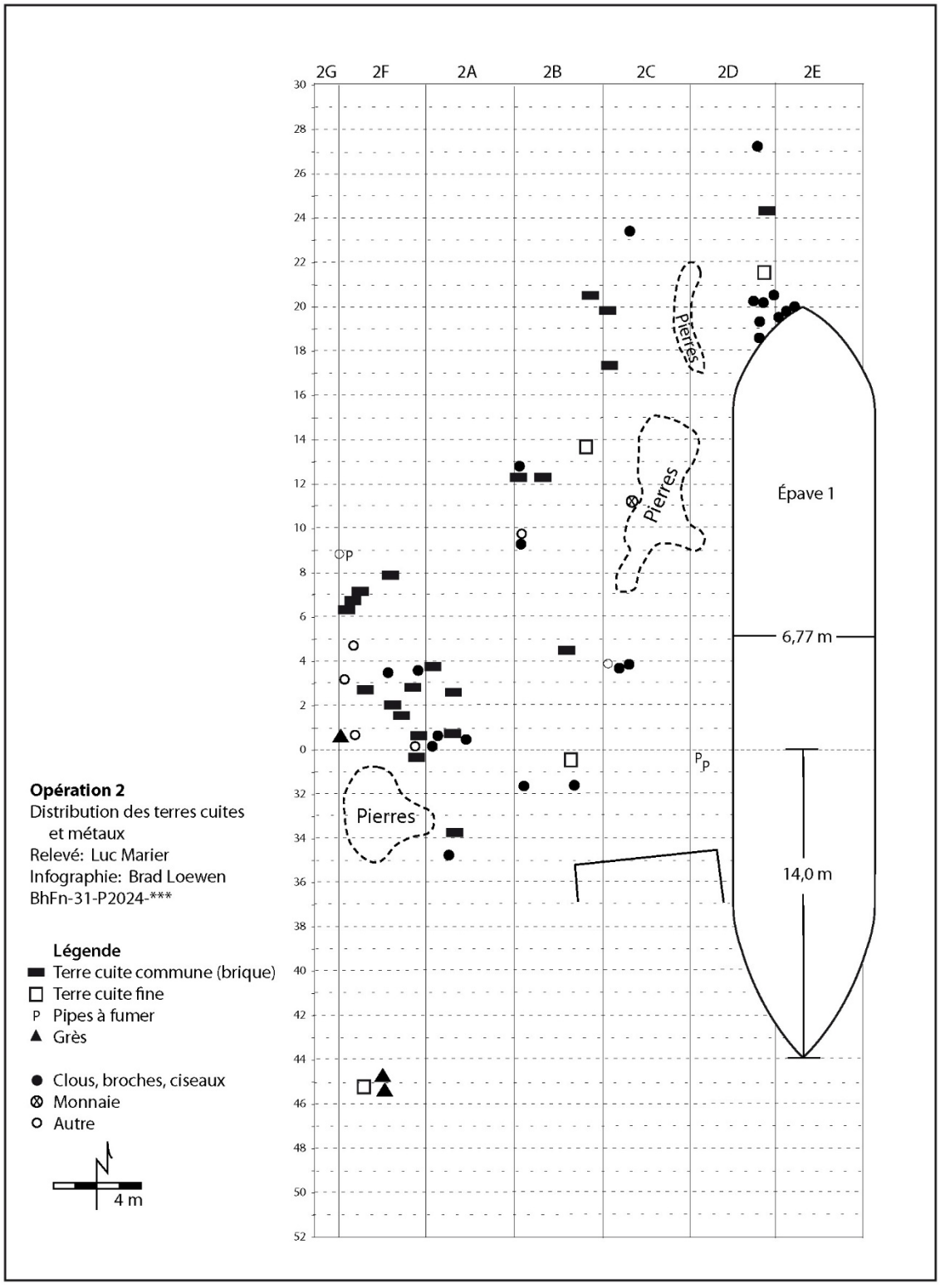


Figure 61. Distribution des terres cuites et des métaux.

Terre cuite fine jaune à glaçure claire

Un fragment de bol, en terre cuite fine jaune à glaçure claire, repose dans le lot 2C10. Le décor imprimé annulaire est cohérent avec les productions de la Poterie de Cap-Rouge, active de 1860 à 1892 (Royer 2009). Des objets comparables provenant de BhFn-32 sont au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges (Gratton 2017).

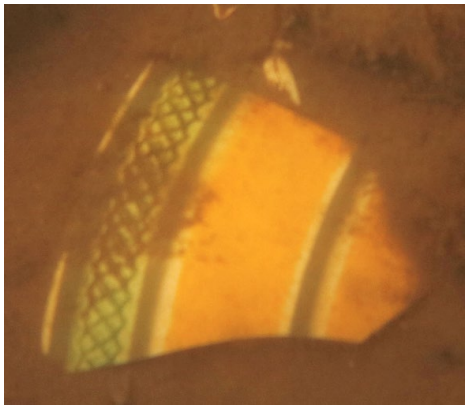


Figure 62. Bol de terre cuite fine jaune à glaçure claire, avec décor blanc, bleu, et vert. 2C10. Luc Marier.



Figure 63. Objets comparables de BhFn-32 au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, boîte 3. Luc Marier.

Pipes à fumer en terre cuite fine argileuse blanche

Trois fragments de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse blanche, soit deux fragments de tuyau et un fourneau, ont été positionnés dans les lots 2D31 (n=2) et 2F7. Un fragment de tuyau porte la marque J & G PRINCE qui identifie un fabricant actif à Gouda, Hollande, entre 1773 et 1898. Le fourneau porte une marque associée aux Francs-Maçons. Implantés aux États-Unis depuis le XVIII^{e} siècle, les Francs-Maçons connurent un nouvel essor dans les années 1800-1830. En Écosse, les loges adoptèrent une structure moderne entre 1799 et 1813, donnant à un nouvel élan au mouvement (Stevenson 2002). Au Québec, la franc-maçonnerie moderne s'implanta dans les communautés anglophones à partir de 1822, tandis que les loges francophones s'organisèrent à Montréal dès 1896 (Graham 1892; LeMoine 1991 : 5, 48; Ruelland 2002 : 86, 94).

Ces fragments de pipe en place ne constituent qu'une portion résiduelle des objets d'origine du site. En effet, la collection au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges compte 35 fragments, dont 25 fourneaux, neuf tuyaux, et un tuyau en terre cuite fine argileuse rouge avec la marque HENDERSON (Gratton 2017). Gratton recense les marques MURRAY,

W. WHITE GLASGOW et EDINBURGH WHITE & CO, et MONTREAL HENDERSON. Les marques renvoient donc à trois fabricants écossais, un hollandais et un montréalais. Le fabricant Henderson à Montréal produit des pipes de 1847 à 1876. À partir de ces années, et jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, la très grande majorité des pipes retrouvées à Montréal proviennent de pipiers établis dans la ville, soit Henderson, Bannerman (1869-1903) et Henderson-Dixon (1883-1892). Les pipes de BhFn-32 reflètent l'importation européenne avant 1847, avec un apport minoritaire de pipes montréalaises de 1847 à 1869.

Lot	Objet	Décor	Description et commentaires
2D31	Tuyau	Sans marque	Retrouvé à proximité de l'intersection de la tête et de la jetée du quai Bridges.
2D31	Tuyau	J & G PRINCE	Fabricant hollandais à Gouda, connu de 1773 à 1898 (Walker 1970 : 30, 33, 34).
2F7	Fourneau	Décor moulé	Symbole franc-maçonnique sur les côtés (compas, équerre, G signifiant géométrie); chardon écossais stylisé à l'avant.



Figure 64. Tuyau de pipe avec la marque J & G PRINCE de Gouda, Hollande. 2D31. Luc Marier.



Figure 65. Fourneau avec le compas, l'équerre et le G des Francs-Maçons au côté, et le chardon écossais à l'avant. 2F7. Luc Marier.

Grès

L'inventaire de l'Opération 2 a révélé la présence de trois contenants de grès anglais. Une bouteille partielle de cirage noir revêt une pâte de couleur beige de type feldspathique et l'inscription incomplète BLA[CKING] BOTTLE, marque règlementaire durant la période de 1817 à 1834. Ensuite, une bouteille d'encre de type Derbyshire n'a aucune marque ni inscription. Les deux bouteilles s'apparentent à des exemplaires du site BhFn-32 au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges (Gratton 2017). Ces fragments de grès gisaient dans la sous-opération 2F46, à proximité d'un tesson de terre cuite fine blanche à décor *Willow* vert, et non loin des amas de roches associés à la tête du quai Bridges. Le troisième fragment, de taille plus importante (16 x 14 cm), est de type Fulham-Lambeth et provient d'une jarre (2F1).



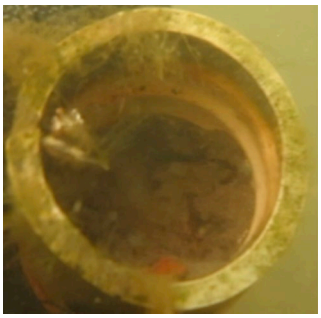


Figure 66. Bouteille de grès feldspathique portant l'inscription BLA[CKING] BOTTLE, 1817-1834. 2F46. Luc Marier.



Figure 67. Objet comparable au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, BhFn-32-MRVS.2020.200.





Figure 68. Bouteille de grès Derbyshire. 2F46. Luc Marier.



Figure 69. Objets similaires de BhFn-32 au MRVS.



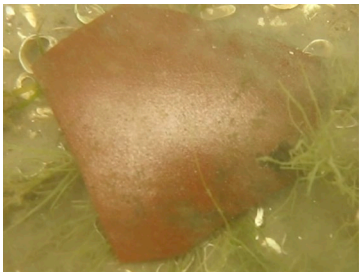


Figure 70. Grand tesson (16 cm) d'une jarre de grès feldspathique. 2F1. Luc Marier.

Verre

Les 403 objets-témoins en verre constituent 80% des items répertoriés. Presque tous les objets sont des bouteilles. La couleur du verre se répartit selon cinq couleurs : vert foncé (n=394), vert pâle (n=3), incolore (n=2), brun (n=2) et bleu (n=2.

Matériau	2G	2F	2A	2B	2C	2D	2E	Total
Verre vert foncé	52	172	91	42	28	9		**394**
Verre vert pâle		2			1			**3**
Verre incolore				1	1			**2**
Verre brun			1		1			**1**
Verre bleu						2		**2**
Verre	**52**	**174**	**92**	**43**	**33**	**11**	**0**	**403**

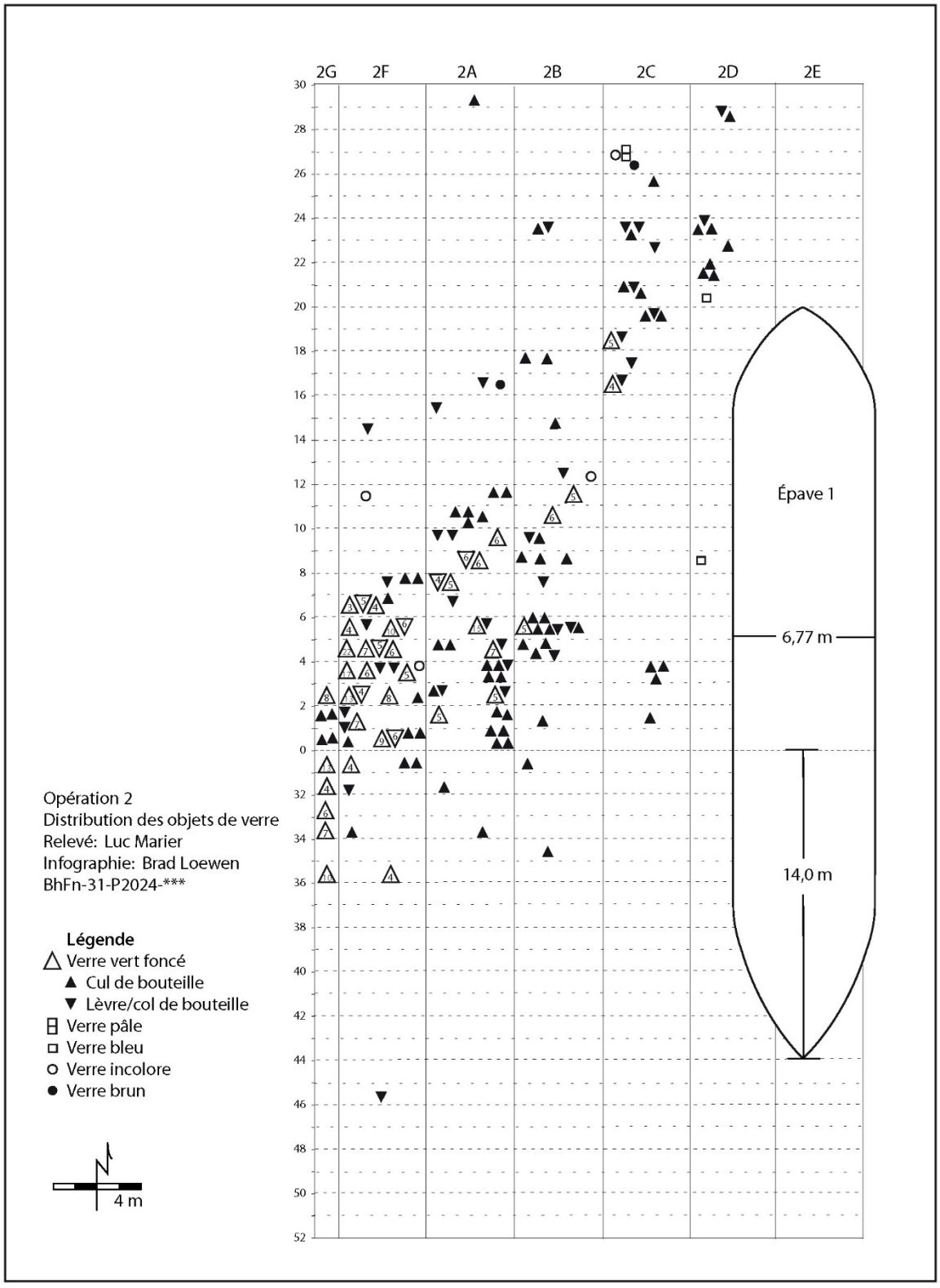


Figure 71. Distribution des témoins de verre.

Les fragments de verre tendent à suivre l'emprise du quai Bridges, dans la sous-opération 2C, et ils sont particulièrement nombreux au sud-ouest de l'entrepôt du quai, dans 2F. Sur le total de 403 fragments, la vaste majorité est de verre vert foncé, soit 394 fragments (98%). Il s'agit de fragments de bouteille projetant du sable, soit les bases (n=325) soit les cols (n=69). Cette disparité indique la fragmentation moindre des bases, et laisse croire aussi à la présence ensevelie d'un grand nombre de tessons provenant des cols et parois de bouteilles.

Bouteilles, verre vert foncé	**2G**	**2F**	**2A**	**2B**	**2C**	**2D**	**2E**	**Total**	%
Col		34	18	7	8	2		**69**	17,5%
Base	52	138	73	35	20	7		**325**	82,5%
Total	**52**	**172**	**91**	**42**	**28**	**9**	**0**	**394**	100,0%



Figure 72. Bouteille de BhFn-32 tenue au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges. BhFn-32-MRVS.2020.189. Caroline Duguay 2019.

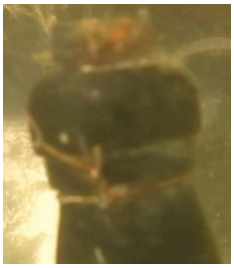
Le diamètre de 57 bases mesurées s'échelonne de 6 à 10 cm, avec des regroupements d'environ 6,6 cm (40%), 8,5 cm (18%) et de 9,0 à 9,8 cm (18%). Malgré les différences de diamètre, les attributs visibles concordent pour révéler une forme cylindrique, une épaule arrondie, un long col légèrement renflé, et une lèvre à deux saillies. Les bouteilles s'apparentent ainsi à celles au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges (BhFn-32-MRVS.2020.189).

Il est parfois possible d'observer une ou des lignes de joint laissées par un moule, soit sur le corps ou le col (ligne verticale), soit à l'épaule (ligne horizontale). Ces lignes de joint indiquent l'usage possible d'un moule en creux dit maillot (c.1730-1810), d'un moule en deux parties à base intégrée (c.1810-1880), et d'un moule en trois parties de type Ricketts (c.1821-1880). Nous n'avons repéré aucune ligne de joint horizontale entourant la base, indiquant l'emploi d'un moule en trois parties à base distincte (c.1850-1925) (Jones et Sullivan 1987). Selon ce critère, les bouteilles semblent dater de la première moitié du XIX^{e} siècle.

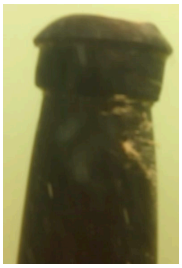
La forme de lèvre observée sur 28 fragments permet un classement typo-chronologique plus exact. Nous avons identifié huit styles de lèvre, dont sept ont des dates de production connues (Jones 1986). Toutes ces dates tombent entre 1790 et 1849, avec une date médiane moyenne de production de 1818. Par ailleurs, la production d'au moins trois styles cesse avant 1822, soit avant l'aménagement du port de Coteau-Landing par l'*Upper Canada Line*. L'âge uniforme des styles de lèvre et l'absence de styles postérieurs à 1849 situent la production des bouteilles de verre vert foncé dans la première moitié du XIX^{e} siècle.

Diamètre des bouteilles de verre vert foncé (n=57)								
Diamètre (mm)	60	64 à 68	70	75 à 78	80 à 83	84 à 85	90 à 98	100
Nombre	1	23	1	6	4	10	10	1
Pourcentage	2%	40%	2%	11%	7%	18%	18%	2%

Huit styles de lèvre identifiés sur les bouteilles de verre vert foncé (n=28)



1790-1820 (Jones 1986 : 85), n=2 (7%).



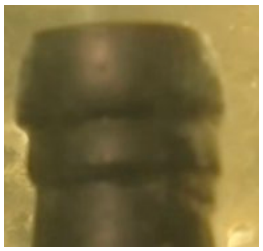
1793-1822 (Jones 1986 : 68), n=1 (4%).



1794-1820 (Jones 1986 : 70), n=2 (7%).



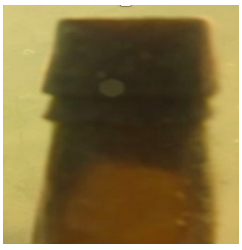
1800-1837 (Jones 1986 : 75), n=4 (14%).



1819-1840 (Jones 1986 : 74), n=4 (14%).



1820-1830 (Jones 1986 : 77), n=4 (14%).



1822-1849 (Jones 1986 : 76). Type Ricketts, n=10 (36%).



Non identifié, n=1 (4%).

Les bouteilles de ces années provenaient de l'Europe et leur réemploi était courante, de sorte qu'elles pouvaient servir pendant plusieurs décennies avant leur abandon (Losier 2005 : 120-121). La fin de la séquence des bouteilles à Anse-aux-Batteaux coïncide avec le début de la production locale de bouteilles, à Como-Hudson en 1845. La production

locale permet d'instaurer la consigne des bouteilles à des fins de recyclage du verre, ce qui écourtait la durée d'utilisation des bouteilles et diminuait leur visibilité archéologique.

La collection est notable pour la présence de huit bouchons de liège encore en place, indiquant la perte des bouteilles avec leur contenu lors du transport. Deux bouteilles avec bouchon et muselet associés sont de type Ricketts, technologie prédominante dans les années 1822-1849 et le mieux représentée parmi les lèvres classifiées (36%).

Enfin, l'inventaire a révélé huit objets dans d'autres couleurs de verre. On y compte deux verres plats en verre incolore (2C26, 2B13). Le verre brun se voit dans deux bouteilles de bière du style de la seconde moitié du XX^{e} siècle (2A17, 2C26), tandis que le verre bleu (bleu-vert) est présent dans une petite bouteille carrée (2D8) et un contenant non identifié (2D20). Enfin, notons deux bouteilles de verre vert plus pâle (2A32, 2C26).

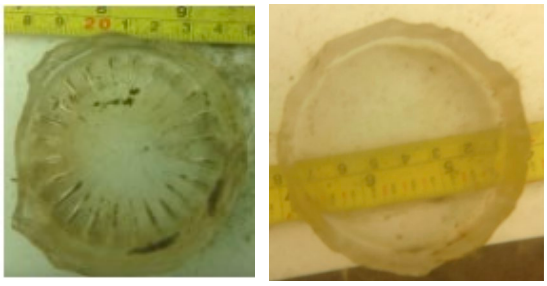


Figure 73. Deux fonds de verre plat de vert incolore. 2C26 (gauche) et 2B13. Luc Marier.

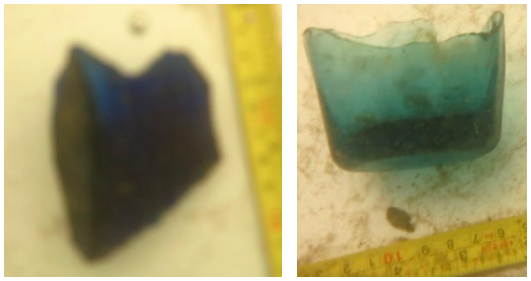


Figure 74. Fond de bouteille carrée bleu opaque, gaufré sur le côté. 2D8 (gauche). Base de contenant bleu, diamètre du fond 6,2 cm. 2D20. Luc Marier.

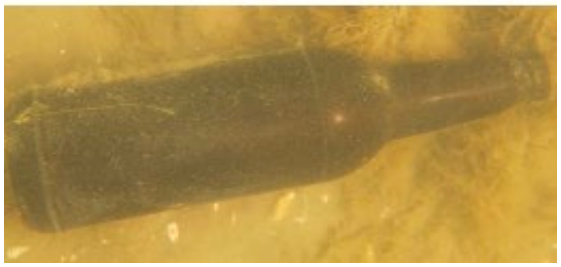


Figure 75. Bouteille de verre brun, de style récent et fabriquée mécaniquement. 2A17. Luc Marier.

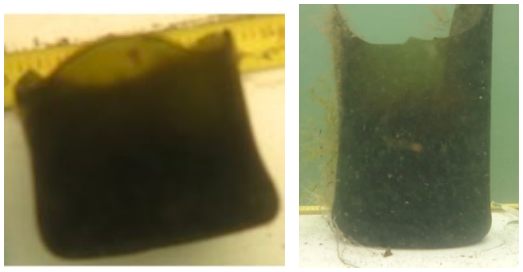


Figure 76. Bouteilles de verre vert transparent. Celle à gauche recèle des bulles d'air dans le verre. 2C26. Celle à droite est sans ces alvéoles. 2A32. Luc Marier.

En raison de leur nombre important, les bouteilles de verre vert foncé constituent un fil directeur majeur pour comprendre le site d'Anse-aux-Batteaux. La distribution de ces objets permet de les associer au quai Bridges, tandis que leur période de production va de

1790 à 1849 environ. Ces résultats concordent avec les éléments historiques selon lesquels Orton Pease possédait un quai à cet endroit vers 1831. Avec la datation des terres cuites qui correspondent aux années de 1830 à 1855 environ, les données archéologiques permettent de mieux dater la construction et l'occupation du quai Bridges.

Métaux

Un assemblage de 36 témoins hétéroclites en métal émaille l'aire inventoriée, surtout en 2D-2E dans l'axe du quai Bridges, et en 2A-2F au sud-ouest de l'entrepôt du quai.

La catégorie la plus nombreuse consiste en 19 clous dont la longueur va de 8 à 28 cm, avec plusieurs exemplaires entre 13 et 16 cm de longueur (n=7). Il s'agit de clous fabriqués en deux étapes, la première étant mécanisée et la seconde manuelle. En effet, les tiges carrées sont fabriquées mécaniquement à l'aide de refouloir, tandis que la tête et la pointe sont aménagées ensuite, souvent à la main mais aussi mécaniquement pour certaines têtes. Trois clous n'ayant pas de tête pourraient avoir une fonction de broche.

Clous recensés dans l'Opération 2					
	Sous-opération	**Longueur (cm)**	**Largeur (mm)**	**Tête (mm)**	**No de photo**
1	2A1	14,5	10 x 10	18 x 18	45
2	2A1	28	15 x 15	Sans tête	46
3	2A10	21,5	Non relevée	Sans tête	38
4	2B13	18,2	15 x 15	20 x 20	44
5	2B32	Non relevé	Non relevé	Sans tête	s.p.
6	2C4	16	10 x 10	13 x 13	42
7	2C4	22	15 x 15	23 x 23	54
8	2C10	8,5	Non relevée	Cubique	43
9	2C24	19	15 x 13	Ronde 20 mm	36
10	2E20	11,1	15 x 13	19 x 17	35
11	2E20	13,4	15 x 15	20 x 20	35
12	2E20	14,9	11 x 13	18 x 18	35
13	2E20	15,1	10 x 11	20 x 18	35
14	2D20	Non relevée	Non relevée	Non relevée	33
15	2D27	Non relevée	Non relevée	Non relevée	s.p.
16	2F4	Non relevée	Non relevée	Chanfreinée	56
17	2F7	8	7 x 7	10 x 10	51
18	2F7	16	10 x 10	21 x 21	52
19	2F7	13,2	10 x 10	Sans tête	53

Malgré la diversité de longueur des clous, la majorité des tiges carrées entrent dans deux gabarits, ayant une section carrée de 10 ou 15 mm. Ces dimensions ont déterminé la longueur des clous. Avec peu d'exceptions, les tiges carrées de 10 mm de section ont servi à faire les clous de 13 à 16 cm de longueur, et celles de 15 mm de section, les clous de 18 à 28 cm de longueur.

L'inventaire comprend, en outre, 17 objets divers. Notons trois ciseaux retrouvés ensemble dans l'axe du quai Bridges (2E20). D'autres objets comptent une pelle à manche de bois (2A31), un outil telle une binette (2F1), une petite masse avec un manche de bois brisé (2C11), et un objet non identifié en forme de hochet (2F4), et un possible élément de bride de cheval (2C4).

Lot	**Métaux**		**Photo**	**2G**	**2F**	**2A**
	Clous				4	3
2A01	Barre carrée, 28 x 1,5 cm		46			1
2A05	Tige ronde, anneau au milieu		38			1
2A31	Pelle carrée, avec manche de bois		57			1
2B02	Outil, manche avec triangle au bout		37			
2C04	Pièce de bride (bridon latéral)		41			
2C11	Masse avec manche en bois		58			
2D18	Boulon, 37 x 2 cm		34			
2D19	Ciseau, tige ronde 17 cm		32			
2E20	Ciseaux					
2F01	Outil emmanché		48		1	
2F04	Ciseau à bois				1	
2F04	Pelle étroite triangulaire		55		1	
2F04	Objet en forme de hochet		49		1	
2F06	Ciseau, tige ronde 2,5 x 60 cm		50		1	
2C11	Jeton, alliage cuivreux, T.S. Brown					
	Total			**0**	**9**	**6**

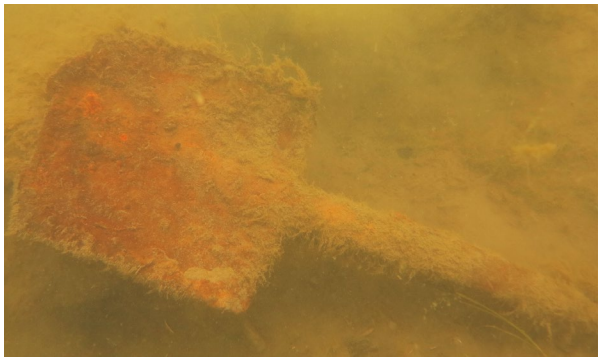


Figure 77. Pelle à manche de bois. 2A31. Luc Marier.

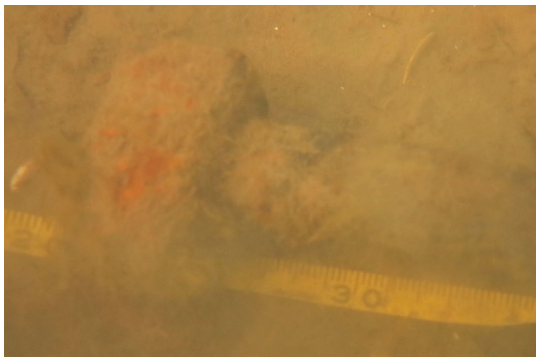


Figure 78. Masse à manche de bois. 2C11. L. Marier.

Un objet diagnostique pour la datation est un jeton d'échange commercial avec l'inscription *Montreal Trade Token*, retrouvé en 2C11 dans l'axe du quai Bridges. Ce jeton en alliage cuivreux a été frappé en Angleterre entre 1832 et 1837 à la demande de Thomas Storrow (T.S.) Brown, un commerçant montréalais (Ouellet 1982; Sandham 1872). Sa date cadre avec celles de huit autres pièces du site, déposées au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, et s'échelonnant de 1803 à 1854 (Gratton 2017 : 5). Cet intervalle coïncide avec les dates obtenues pour les terres cuites et les bouteilles de verre.

Pièces dans la collection de BhFn-32 au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	
Description	**Date**
Monnaie coloniale espagnole, émise durant la règne de Carlos IV	1803
Monnaie anglaise, émise durant la règne de Georges III	1817
Un cent, émis par la monnaie des États-Unis d'Amérique	1826
Un sous du Bas-Canada, dit « habitant », émis par la banque de Montréal	1837
Un sous du Bas-Canada, émis par la banque du Peuple	1837
Half-penny, émis par la banque du Haut-Canada	1850
Penny, émis par la banque du Haut-Canada	1854
Pièce avec inscription illisible	Indéterminée

Parmi les pièces de monnaie au Musée, les trois plus anciennes émanent de pays étrangers (Espagne, Angleterre, États-Unis). Viennent ensuite deux pièces émises au Bas-Canada par les banques de Montréal et du Peuple. Cette dernière banque, fondée en 1835, avait comme administrateur T.S Brown, l'émetteur du jeton d'échange. Les deux pièces les plus récentes proviennent du Haut-Canada. La présence de ces monnaies positionne Coteau-Landing, et notamment le quai Bridges, comme une escale du trafic fluvial jusqu'aux années 1850.

Bilan de l'Opération 1

L'inventaire des objets visibles sur le fond lacustre a permis d'identifier 501 fragments et objets complets, dans une zone de 756 mètres carrés de l'Opération 2. La répartition spatiale des objets montre une zone de déposition importante dans l'emprise du quai Bridges, qui recoupe la portion est de l'aire inventoriée. Une deuxième zone importante de déposition se situe au sud-ouest de l'aire inventoriée, qui s'étend d'ailleurs plus loin dans cette direction vers la tête du quai Bridges.

Les vestiges architecturaux, soit des amas de pierres, des pièces éparses de bois, et des briques rouges, tendent à se concentrer à même l'emprise de l'entrepôt du quai Bridges. Certaines pièces de bois pourraient, toutefois, provenir du tablier du quai Bridges, d'après l'analyse des longueurs. L'étude plus approfondie de ces pièces, par l'observation des indices d'assemblage et la dendrochronologie, pourra renseigner sur la construction et la datation du quai Bridges.

En ce qui concerne les objets en terre cuite fine, ils sont peu nombreux et très fragmentaires par rapport à la collection du site au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges. Il existe cependant une grande similarité typologique entre les objets répertoriés dans l'Opération 2 et la collection au Musée. Les objets les plus anciens sont de terre cuite fine perle ou blanche au décor *shell-edge*, qui peuvent remonter à la période avant 1830. Les objets les plus nombreux, toutefois, sont de terre cuite fine blanche au décor *Willow*. L'absence de terre cuite fine crème, datant de 1763-1790 environ, et de terre cuite fine blanche vitrifiée, retrouvée à partir de 1855 environ, resserre les dates de la vaisselle du site. Une datation similaire est obtenue des pipes à fumer, qui montrent la prédominance de modèles européens, populaires à Montréal avant la production locale de pipes à partir de 1847. La collection recèle une minorité de pipes montréalaises fabriquées par Henderson entre 1847 et 1876, mais aucun par Bannerman, fabricant actif de 1869-1903. Quant aux objets de grès, l'inscription BLACKING BOTTLE sur une bouteille de cirage renvoie à une production en Angleterre entre 1817 et 1834. L'ensemble des dates obtenues des céramiques amène donc à insérer la collection entre 1830 et 1855 environ.

Le matériau le plus abondant du site est le verre, surtout des bouteilles d'alcool de couleur vert foncé. La distribution suit aussi une concentration dans l'axe du quai Bridges et une

autre au sud-ouest de l'entrepôt du quai. La présence de bouchons indique que plusieurs bouteilles ont été perdues en transit avec leur contenu. À partir des attributs conservés, on peut reconstruire une forme cylindrique, avec une épaule arrondie et un col long. Si le diamètre du corps s'avère assez variable, environ 78% des bouteilles mesurées tombent dans trois formats, d'environ 6,6 cm, 8,5 cm, et de 9 à 10 cm de diamètre. L'analyse des lèvres montre la présence de huit styles distincts, produits entre 1790 et 1847.

Enfin, parmi les objets en métal, les clous en présence révèlent une technologie de clous refendus en diverses tailles. La collection en place comporte aussi des outils usuels comme une pelle, une masse, une bride de cheval, et d'autres objets non identifiés. La découverte d'un jeton d'échange commercial produit entre 1832 et 1837 s'ajoute aux pièces de monnaie du site au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, dont les dates s'échelonnent de 1803 à 1854.

L'analyse des indicateurs chronologiques confirme la datation du mobilier entre 1820 et 1855 environ. L'association des mobiliers aux vestiges du quai Bridges porte d'ailleurs à croire que ce quai était en place durant les mêmes années. Ceci met le quai en place avant l'arrivée de Benjamin W. Bridges à Coteau-Landing entre 1845 et 1850, et avant la construction d'un nouveau quai en 1860 ou peu après. Le quai nommé *Bridges' Wharf* sur le plan de Thomas Monro de 1870 semble donc être le plus ancien des structures de quai sur BhFn-32. Il est antérieur au vestige ST-18 correspondant au *Pease's Wharf* du plan de Monro. Le quai Bridges aurait existé à compter de 1831, sinon avant, et aurait appartenu à Orton Pease durant la période d'accumulation des objets-témoins inventoriés. L'arrêt soudain d'accumulation des mobiliers, aux alentours de 1855, indique un changement dans le type d'activités se déroulant sur le quai, possiblement lié à son acquisition par B.W. Bridges. Cette acquisition, pour sa part, a pu avoir été instiguée par la ruine du « quai des vapeurs » à l'ouest de l'anse aux Batteaux, qui appartenait à Bridges d'après Monro. La datation des mobiliers associés au quai Bridges a donc permis d'éclairer la chronologie de tous les quais connus à l'anse aux Batteaux.

6 Conclusion

Les connaissances sur le site BhFn-32, Anse-aux-Batteaux, ont été enrichies à l'aide du relevé détaillé de trois segments de l'Épave 1, permettant de mieux caractériser la construction de ce navire à vapeur abandonné vers 1864. Les varangues pleines, couvrant la largeur de la sole, alternent avec les demi-varangues aboutées au milieu de la sole. Deux styles de courbe de bouchain consolident l'angle avec les flancs du navire. Selon un style, la courbe est posée sur l'extrémité de la varangue. Selon le deuxième style, la demi-varangue inclut la racine de l'arbre, qui se projette vers le haut en guise de courbe de bouchain. L'angle des courbes permet d'estimer l'ouverture des flancs du navire, à environ 135 degrés. Des puits de pompe ont été aménagés à deux endroits à travers les varangues.

L'analyse des fixations de métal permet de les associer à une carlingue et à des serres renforçant la sole. Une série d'entailles indique la position d'épontilles ayant soutenu les hiloires d'un pont. La densité des épontilles au milieu de la longueur du navire amène l'hypothèse que la machine a été installée sur le pont. Cette hypothèse concorde d'ailleurs avec l'absence de fixations ou d'entailles liées à la machine au niveau de la sole. L'installation de la machine sur le pont correspondrait à un vapeur à aubes latérales.

Les dimensions de l'Épave 1, soit 34 mètres de longueur sur 6,7 mètres de largeur (111 sur 22 pieds), ainsi que l'abandon présumé du vapeur entre 1864 et 1870, limitent le nombre de candidats connus pour l'identité de l'Épave 1. Notons que la longueur au pont de l'Épave 1 aurait été de 3 à 5 mètres supérieur à celle du vestige (37 à 39 m, soit 121 à 128 pi). Également, la largeur au pont aurait été dans l'ordre de 26 pieds (7,9 mètres). Un seul candidat connu s'approchant de ces paramètres est le *Britannia*, construit à Montréal en 1833. Cependant, cinq autres candidats restent en lice, car l'état incomplet des vestiges et des registres laisse une marge d'incertitude sur les paramètres probants de comparaison.

Candidats	Const.	Connu	Démol.	Construction	Dimensions	Tx
Henry Brougham; Chieftain	1832	1863	c.1863	Coteau-Landing	133 x 18 x 8	272
Britannia	1833	1839		Montréal	132 x 26 x 8	
Highlander	1837	1862		Coteau-Landing	App. 180 x 24	
Henry Gildersleeve	1839	1868		Kingston	App. 140 pi	255
George Frederick; Salaberry	1847	1868		Montréal	157 x 25 x 8	238
St. Lawrence	1849	1851		Châteauguay	147 x 25 x 8	214

Les connaissances archéologiques se sont enrichies également grâce à l'inventaire en place des objets-témoins gisant à la surface du sol, à proximité du quai Bridges. La distribution de ces mobiliers permet de les associer à l'entrepôt sur le quai Bridges, plutôt qu'à l'Épave 1 qui est située plus à l'est. Les catégories de matériau, et la forme des objets, révèlent un ensemble de fonctions liées à la consommation des aliments (vaisselle de terre cuite), à l'architecture (briques, pièces de bois, clous), au travail sur la matière (outils), mais surtout, à l'entreposage et au transport des alcools (bouteilles de verre). Cette collection jette un éclairage sur les activités s'étant déroulées sur le quai Bridges, et sur le transbordement de marchandises entre le quai et des navires amarrés.

La datation des terres cuites, des pipes à fumer, des bouteilles de verre, et des pièces de monnaie, restreint la mise en place de ce dépôt d'objets-témoins à la période de 1820 à 1855 environ. L'absence de mobiliers retrouvés couramment sur les sites montréalais à compter de 1860 est frappante. Il appert que la fonction du quai Bridges a changé au milieu des années 1850, mettant une fin à certaines activités typiques des années précédentes.

Le retour aux archives a permis de mieux comprendre la chronologie du quai Bridges, ainsi que celle des autres vestiges de quai sur le site. La reconstruction du cadastre seigneurial, avec les numéros de lot et leurs frontières dans l'espace, a permis ensuite de relier les registres archéologiques et historiques. Le quai Bridges existe déjà en 1826, il est la propriété conjointe de Horace Dickinson et Asahel Whipple jusqu'à 1848 et sert aux opérations de l'*Upper Canada Line*, il est utilisé également par l'épicier Orton Pease dès 1831, et il est brièvement tenu par les partenaires Smith et Wilkins de Burlington, Vermont, entre 1848 et une date indéterminée entre 1851 et 1854. C'est seulement vers 1854 que B.W. Bridges devient propriétaire du quai, en changeant ses fonctions apparentes. Pendant une dizaine d'années, le quai semble servir comme base d'opérations pour une entreprise de transport fluvial utilisant des barges et des vapeurs. Le départ de Bridges vers 1864 sonne le glas de cette période de l'exploitation du quai, voire du quai même, car il sera démoli peu après 1870.

Le retour aux archives a également apporté des précisions au quai Pease. La construction du quai est postérieure à 1859, et ses deux entrepôts ont servi à l'acheminement des céréales. La deuxième faillite de Pease, en 1877, entraine la démolition du quai après 1879.

Enfin, une recherche orientée sur le personnage de Lucien Pinsonnault et sur le mouvement de la villégiature dans les années 1910 à 1930 a permis de resituer le quai éponyme dans son contexte historique. Le carnet « En villégiature » de *La Presse* de Montréal, les premières photos aériennes, et les actes de vente lèvent le voile sur la résidence d'été de ce marchand montréalais. Le hangar à bateau, qui occupait la tête du quai Pinsonnault, a été construit en 1929 ou peu après, et sa démolition eut lieu entre 1961 et 1965.

Ainsi, l'histoire des trois quais a-t-il jeté un éclairage sur les modes d'occupation du littoral de 1820 à 1965, à partir d'un port-relais de l'*Upper Canada Line*, vers un port d'expédition de céréales, un port industriel ferroviaire-fluvial, et enfin une villégiature pratiquée autant par la classe moyenne que l'élite commerciale montréalaise.

Ouvrages cités

Armellin, A., P. Mousseau et P. Turgeon. 1994. Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du lac Saint-François. Rapport technique. Zones d'intervention prioritaire 1 et 2. Ministère de l'Environnement Canada, Ottawa.

Aubin-Des Roches, Caroline. 2006. Retrouver la ville à la campagne : la villégiature à Montréal au tournant du XX^{e} siècle. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 34, 2 : 17–29.

Auclair, Élie-Joseph. 1927. Histoire de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges ou Les Cèdres (1702-1927). Joseph-Alfred Langlois, Valleyfield (QC).

Bank of Montréal. 1934. *Annual General Meeting held on 3rd December, 1934*. Montréal.

Bank of Montréal. 1941. *Annual General Meeting held on 1st December, 1941*. Montréal.

Bank of Montréal. 1943. *Annual General Meeting held on 6th December, 1943*. Montréal.

Belliveau, Francis-Édouard, notaire (Beauharnois). Fonds Louis-Jeannotte, Les Coteaux.

Bouchette, Joseph. 1815. *Description topographique de la province du Bas-Canada.* W. Faden, Londres.

Canada, B.C. [Bas-Canada]. 1861. *Cadastre abrégé de la seigneurie de Monnoir, possédée par l'Honorable Jean Roch Rolland*. Desbarats, Québec.

Carlisle, L. Diana. 2000. Champlain Glass Company : Burlington's First Manufacturing Enterprise. *Vermont History* 68 : 133–161.

Charlebois, Joseph-Amédée, notaire. Bibliothèque et archives nationales du Québec, Montréal.

Charlebois, Joseph-Amédée, notaire. Terrier. Bibliothèque et archives nationales du Québec, Montréal. M.620-561, M.620-562, M.620-563.

Chauvin, Jean. 1928. *Ateliers. Études sur vingt-deux peintres et sculpteurs canadien*s. Louis Carrier & Cie, Les Éditions du Mercure, Montréal et New-York.

Cragg, Cynthia. 2017. Descendants of Pinsonnault. L'Auteur, Orillia ON. Consulté 3 février 2025 http://www.cragglee.com/lauer/pinsonnault_descendants/d1.htm

Dagenais, Michèle. 2005. Fuir la ville : villégiature et villégiateurs dans la région de Montréal, 1890-1940, *Revue d'histoire de l'Amérique française* 58, 3 : 315-345.

Dana, Elizabeth Ellery. 1956. *The Dana Family in America*. Wright & Potter, Cambridge Mass.

Deetz, James. 1974. *In small things forgotten. The archaeology of early American life*. Doubleday, New York.

Dubois, Antoine-Alexis, notaire. Bibliothèque et archives nationales du Québec, Montréal.

Dumesnil, Joseph-Émile, notaire (Coteau-Landing). Fonds Louis-Jeannotte, Les Coteaux.

Dumesnil, Louis-Amédée, notaire (Coteau-Landing). Fonds Louis-Jeannotte, Les Coteaux.

French, Mansfield Joseph. 1940. *Ancestors and descendants of Samuel French, the joiner of Stratford, Connecticut*. Edwards Brothers, Ann Arbor (MI).

Glengarry News. Glengarry County Archives, Alexandria, Ontario.

Goad, Charles. 1897. Coteau Landing, novembre 1897. BANQ-Québec P600, S4, SS1, D169.

Graham, John Hamilton. 1892. *Outlines of the History of Freemasonry in the Province of Quebec*. John Lovell & Son, Montréal.

Gratton, Olivier. 2017. Rapport de l'inventaire de la collection du site de l'Anse-aux-Batteaux, BhFn-32. Université de Montréal et Musée régional de Vaudreuil-Soulanges. Rapport déposé, Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Jeannotte, Joseph-Édouard, notaire (Coteau-Landing). Fonds Louis-Jeannotte, Les Coteaux.

Jones, Olive R., et Catherine Sullivan. 1985. *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Parcs Canada, Ottawa.

Jones, Olive R. 1986. *Les bouteilles à vin et à bière cylindriques anglaises, 1735-1850*. Parcs Canada, Ottawa.

Keefer, Thomas C. 1850. Sketch of the Coteau Rapids, from Coteau Landing to Pt au Diable, December 1850. BANQ-Montréal, Rosemont-La Petite-Patrie, NMC 15616.

La Patrie, Montréal. Bibliothèque et archives nationales du Québec.

La Presse, Montréal. Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Larue, Adolphe. 1837. Plan of the Lake St. Louis and parts of the lakes of the Two Mountains and Francis reduced from original plan of survey. BANQ-Québec, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes d'arpenteurs, CA301,S27,DM111a.

Larue, Adolphe. 1837b. Plan of the Lake St. Louis and parts of the lakes of the Two Mountains and Francis reduced from original plan of survey. Mai 1837. BANQ-Québec, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes d'arpenteurs, CA301,S27,DM111.

Léger, Jean-Marie. 1978. Le Patrimoine de l'Anse-aux-Bateaux en la Côte de Longueuil, Seigneurie de la Nouvelle-Longueuil. Aujourd'hui Coteau-Landing de Soulanges. Dans *125e Coteau Landing, 1853-1978, ou L'Anse aux Batteaux de la côte de Longueuil*, sans pagination. Comité organisateur des Fêtes du 125e anniversaire de Coteau-Landing, Coteau-Landing.

LeMoine, Roger. 1991. *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*. Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa.

Loewen, Brad, Marijo Gauthier-Bérubé et Mathieu Mercier Gingras. 2014. L'épave Etchemin (CeEt-885). Un vaisseau français naufragé en 1759. Rapport d'activités de 2013, déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec. Montréal, Université de Montréal.

Loewen, Brad, et Marie Trottier. 2023. Anse-aux-Batteaux (BhFn-32). Activités subaquatiques de 2022. Ministère de la Culture et des Communications, Québec. Montréal, Université de Montréal.

Losier, Catherine. 2005. Les bouteilles de verre du château de Vaudreuil: Une archéologie de l'alcool à Montréal, au XVIIIe siècle. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal.

Mailloux, Joseph, notaire. Bibliothèque et archives nationales du Québec, Montréal.

Marchand, Félix-Gabriel. 1879. Plan officiel du village incorporé du Coteau Landing, comté de Soulanges, Québec 7 juin 1879, signée F.T. (*sic*) [Félix-Gabriel] Marchand, commissaire T.C. [Terres de la Couronne]. Copié le 4 décembre 1930 par A.E.B.[Arsène-Edmond-Brisset] Courchesne. BANQ-Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts, E21,S555,SS3,SSS1,P103.

Monro, Thomas. 1870. Sketch of village of Coteau Landing with soundings 1 & 2 Aug. 1870. Ottawa 9 August 1870. BANC-Ottawa, Cartes et documents cartographiques H2/340/Côteau Landing/1870. BANQ-Montréal, Rosemont-La Petite-Patrie, NMC 15621.

Montréal Herald and Daily Commercial Gazette. Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Ouellet, Fernand. 1982. Brown, Thomas Storrow. *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval/University of Toronto, Québec, Toronto.

Ouimet, Raphaël. 1937. *Biographies canadiennes-françaises*, 13e édition. Société historique de Montréal, Montréal.

Page, John. 1870. River St-Lawrence. Plan for mooring pier at Coteau Landing. Department of Public Works, Ottawa, August 1870. John Page Chief Engr Pub. Works. Plan exhibited to Contractors at time of letting. LAN-Ottawa, Cartes et documents cartographiques H2/340/Côteau Landing/1870.

Parlement du Canada. 1909. Documents de la session de la Puissance du Canada – 1909, vol. 43, no. 7, Documents de la session no. 12-15a. Parlement du Canada, Ottawa. https://archive.org/details/documents1215as1909cana/mode/2up?q=landing

Province de Québec. 1877. *Gazette Officielle de Québec, samedi 17 février 1877*, no. 7, vol 9. Éditeur officiel du Québec, Québec.

Province de Québec. 1907. *Gazette Officielle de Québec, samedi 7 avril 1907,* no. 14, vol. 49. Éditeur officiel du Québec, Québec.

Provost, Michel. 1996. *La Belle Epoque de Caledonia Springs: histoire de la plus importante station thermale du Canada*. Lettresplus, Hull, Québec.

Regnaud, François-Joseph-Victor. 1858. « Plan de la Seigneurie de la Nouvelle Longueuil fait par l'arpenteur soussigné comme appert par son procès-verbal du 18 Septembre 1790, faite à l'office de l'Arpenteur Général à Québec, le 18 Mars 1791, Signé Louis Guy, Député Arpenteur. Compilé sur d'autres plans par l'arpenteur provincial soussigné F.J.V. Regnaud A.P. » BANQ-Québec, E21,S555,SS3,SSS4,P35.

Richelieu & Ontario Navigation Co. 1900. *From Niagara to the Sea*. Desbarats, Montréal.

Royer, Martin. 2009. Patrimoine archéologique des poteries, briqueteries, tuileries et fabriques de pipes au Québec. Ethnoscop, Ministère de la Culture, des Communications et la Condition féminine du Québec, Québec.

Ruelland, Jacques G. 2002. *La pierre angulaire: histoire de la franc-maçonnerie régulière au Québec*. Éditions Point de fuite, Outremont.

Sandham, Alfred. 1872. Montreal Trade Tokens. *The American Journal of Numismatics* 6, 4: 73-75, 100.

Secretary of State, Department of the. 1905. *Report of the Secretary of State of Canada, for the year ended 31st December, 1904*. Dawson, Ottawa.

Stevenson, David. 2001. *The First Freemasons - Scotland's Early Lodges and their Members.* The Grand Lodge of Scotland, Edinburgh.

St-Germain, Hyacinthe Lemaire. 1831. « Plan de Soulanges et d'une partie de la Nouvelle Longueuil, extrait du grand Plan de ces deux seigneuries. Avec permission de Monsieur le Seigneur et au désir de Monsieur Bourbonnais, 21 juin 1831. » BANQ-Montréal, Fonds Cour Supérieur. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs, CA601,S96.

Trottier, Marie, Brad Loewen et Thomas Garneau-Lelièvre. 2024. Anse-aux-Batteaux (BhFn-32). Travaux subaquatiques de 2023. Ministère de la Culture et des Communications, Québec. Montréal, Université de Montréal.

Trottier, Marie. 2025. Les vestiges portuaires submergés d'Anse-aux-Batteaux, Québec, et l'évolution du paysage culturel fluviomaritime, 1823-1961. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal.

Walker, Ian. 1970. Nineteenth-Century Clay Tobacco Pipes in Canada. *Ontario Archaeology* 16: 19-35.

Annexe 1

Fiches de plongée, dessins et plans de terrain de la sous-opération 1A

Annexe 2

Fiches de plongée, dessins et plans de terrain de l'Opération 2

Annexe 1

Fiches de plongée, dessins et plans de terrain de la sous-opération 1A

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 9-10-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

Finir les profils des courbes restantes (M62-M64) et dessiner les clous sur M85

Observations précises, croquis:

Météo: 6°C (10h AM) vents: 10 nds
Visibilité: ≈1 m
PSI entrée: 2500 psi
Psi sortie: 1000 psi
Heure entrée: 10:24
Heure sortie: 11:47 total: 1:23

La courbe M64-0 semble avoir subit des dégâts importants. La courbe était mince (crête d'environ 1cm d'épaisseur) et l'extrémité de la courbe comprenait un boulon de 38 cm de long transpersant le bois. croquis:

Clous sur M85:



Les clous visibles à l'intérieur de M83 (surface arrachée) sont tous cassés sauf un, qui a été dessiné. Pointe triangulaire et corps large. Probablement un clou « cofendu »

Vérifications à faire:

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Profils M62-0 et M64, Profil du M85 1:1.

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 08-10-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

Terminer profil M47-O et compléter profils M60-O M56-O, M58-O

Observations précises, croquis:

Météo: 5°C (9h AM) soleil vents: 4 nds
Visibilité:
PSI entrée: 3000
PSI sortie: 1400
heure entrée: 10:42
heure sortie: 11:06
↳ changement de crayon
heure entrée: 11:43
heure sortie: 13:01
total: 1h50

commentaire:
Il reste 6 courbes à dessiner. Puisqu'une feuille 11x17 peut recevoir 4 dessins, je transfère le profil de M47-O sur une nouvelle feuille qui accompagnera les trois autres profils M60-O M56-O et M58-O. Demain je terminerai avec M66-O et M64-O.

M56-O est une membrure racine qui comprend une courbe sur pièce.

croquis



Comment explique les espaces entre les bordages et les courbes (ou entre la membrure et la courbe)

Vérifications à faire :

Vérifier le bon numéro des dernières courbes à dessiner

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Profils M47-O, M56-O, M58-O et M60-O

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: épave 1	Date: 02-07-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

Profils courbes M42-43-44

Observations précises, croquis:

Les algues ont envahies le site. La visibilité était moyenne (≈ 50 cm). M42 diffère ses deux courbes aux extrémités est et ouest. Ce sont des racines dont celle de l'est est est plus large que celle à l'ouest. M42-O contient quatre fixations distinctes, deux clous refendus, un boulon et une broche. M42-E n'en avait que deux, un clou refendu et une autre fixation non-identifiée visible que dans la partie externe de la courbe vers le bordage.

M43-E est une courbe « en pièce » mesurant environ 50 cm de long et 10 cm de large. Sa courbe sœur à l'ouest est manquante.

M44-E est une courbe cadue, assez petite en comparaison avec M42-O et M42-E. M44-O semble manquer.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Profils M42 - M43 - M44.

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Epaulet	Date: 07-10-24	Nom: Thomas GL

Objectif général:

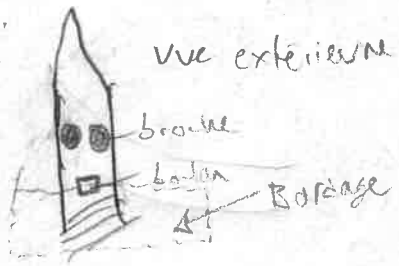
Profils courbes M46-O, M48-O, M47-E et M54-O

Observations précises, croquis:

Météo : 15°C vent ex 7/12 nds
visibilité : 1 m
PSI entrée : 2800
PSI sortie : 900
Heure entrée : 12:53 total : 1h28
heure sortie : 14:22

Profils M46 - M48 et M54 côté ouest (tribord) complétés.

Courbes cannes comprenant boulons et broches à tête. M48-O a deux broches parallèles et un boulon :



Agencement de fixations non remarqué auparavant.

Vérifications à faire :

Faire M47-E demain et poursuivre avec les autres restantes

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Profils M46-M48-M54

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 21-06-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

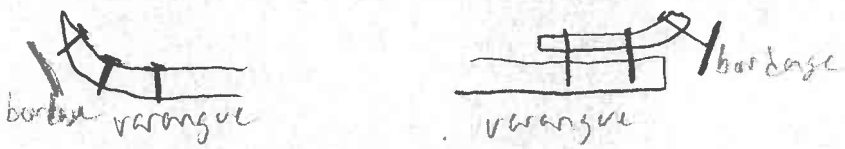
Récolte d'échantillons de bois des courbes + finir profil M30-E

Observations précises, croquis:

Avec l'assistance de Adrien Pichè, nous avons récolté 15 échantillons sur les différentes courbes de l'épave 1 (E102 à E117). Ces échantillons seront rapporter au laboratoire d'archéologie maritime pour l'identification des essences, J'ai identifié quel échantillon provenait d'une courbe «racine» ou d'une courbe en «pièce». Cette plongée a duré 45 min.

croquis:

«racine» «en pièce»



La seconde plongée a servi à terminer le profil de la courbe M30-E

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Échantillonage 2 et Plan courbe M25-28-30

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 22-06-24	Nom: Thomas G

Objectif général:

Profils courbes M36-M38-M40 et M34-E

Observations précises, croquis:

Les courbes M34-E, M36-O, M38-E et M40-O sont toutes des courbes «racines». Les bordages sont présents à l'extérieur des courbes. M34-E et M38-E ont chacun un boulon à écrou qui maintient le bordage visé à la courbe. Les dimensions sont semblables aux courbes enregistrées plus tôt soit une longueur d'environ 35-50 cm à partir de l'angle de la varangue qui forme la courbe. L'épaisseur est d'environ 15 cm. Les formes et les dimensions varient davantage sur les courbes «racines» en raison de leur forme naturelle au moment de l'abattage.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Profils M34-36-M38-M40

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Epave 7	Date: 17-06-24	Nom: Thomas GL

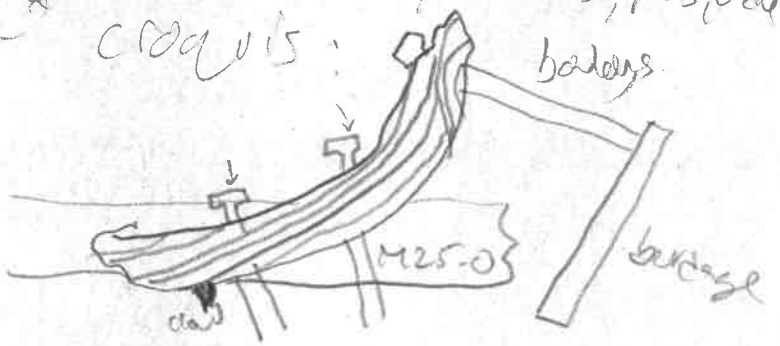
Objectif général:

Profils courbes sur M25-M28 et M30

Observations précises, croquis:

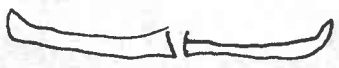
La courbe sur M25 repose entre M25 et M26, sans être attachée au bordage externe sur le flanc Ouest de l'épave. C'est une courbe « pièce unique » qui semble provenir d'une autre varangue que M25, puisqu'elle n'y est pas attachée*

croquis :



La courbe sur M28 a une forme particulière. Elle semble avoir été déformée par la corrosion d'une fixation qui a fait gaffle bois, ou c'est la fabrication (taille de bois) qui est particulière.

M30 est composé de deux demi-varangues en racine



Faute de crayon jaune, M30 E n'a pas été complété.

Vérifications à faire :

* à vérifier remplacement partiel de la courbe.

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Profils courbes M25-28-30

A faire 1 spécimen fois

Thomas GC
06-04-24
13Lfn-32
E1
Echantillonage 1
E97-E[illegible]

Genoux Epave 2

M11-0 : 1 E97
M13-0 : 2 E107 (pince)
M18-1 : 3 E112 (racine)
Entre M18 M17-0 : 4 classe
M20-0 : 5 E111 racine
M8-0 : 6 : E116 (pince étoilée)
M20-0 : 7 : E101 (racine)
M36-0 : 8 + 520 E98
M40-0 : 9 E103 (racine)
M12-0 : 10 (532) E99
M46-0 : 11 E102 (racine)
M48-0 : 12 E115 (racine)
M34-0 : 13
M58-0 : 14
M50-0 : 15 E104 racine
M49-0 : 16 E117 racine
M47-0 : E113 (pince)

M44-0 : E115 racine

M10-E : 17 [illegible] E100
M12-E : 18 E106 (racine)
M29-E : 19 [illegible] E101
M30-E : 20
M39-E : 21 E110 (racine)
M41-E : 22 E114 (racine)
M44-E : 23 E108 pince
M64-E : 24

Courbe à l'est
26 cm - 1m
à l'ouest

Echantillonage 2
E102-E117
21-06-24
13Lfn-32
E1

FICHE DE COMMENTAIRES

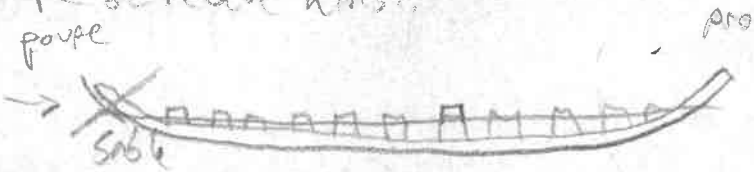
BhFn-32	Aire: Épave I	Date: 12/06/24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

Dessiner plan M86 à M92. Vérifier la maille entre M90, 91 et 92

Observations précises, croquis:

Les membrures 86 à 92 sont endommagées et plus courtes (≈ 2,5 m de chaque côté = 5 m de longueur). Il semble avoir eu une destruction anthropique. Certaines membrures sont tenues sur le flanc ou en surface, ce qui révèle les clous fixés en-dessous des varangues au bordage. Plusieurs fixations reposent au fond, sur la sole, sans attachement à d'autres pièces. Des boulons à double têtes, des clous d'agrafes (ou renforts) et des broches gisent entre les membrures 91 et 90. Il manque effectivement plusieurs membrures, ce n'est pas la poupe d'origine. C'est peut-être l'action des glaces qui a fracturé cette section, l'eau n'est qu'à deux mètres de profondeur, il est possible que la poupe se relève ainsi.



Vérifications à faire : Vérifier la Maille pour ajuster le plan qui n'a pas les bonnes mesures.

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Plan M86-M92

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 18-06-24	Nom: Thomas G

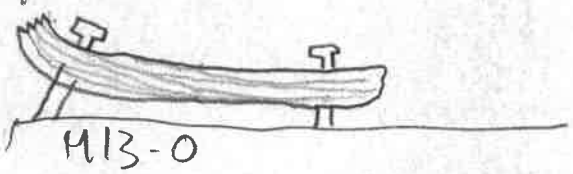
Objectif général:

Dessiner les profils de 8 couples (si possible)
+ vérification des mailles

Observations précises, croquis:

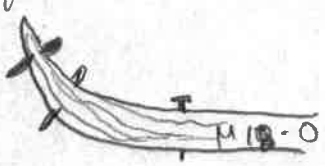
Il semble y avoir deux types de couples s'alternant sur l'épave 1. Type 1 : Les couples superposés sur les demi-varangues à l'aide de deux autres bordés

Croquis :



Type 2 : Les couples "racines" qui sont une extension de la varangue elle-même. Brad les appelles des possibles "racines d'épinettes", c'est ce qui donne la courbe à la pièce de bois.

Croquis :



Vérifications à faire : Vérifier l'alternance racine/pièce unique

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Profils couples M13 - M18 - M20 (4)

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 04-06-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

Plan M46-M50

Observations précises, croquis:

Au nord de M45, le fond se situe à 18 cm à partir de la surface de M46. La sole est dégagée des sédiments. Il ne s'agit pas de planches, mais sur 1 m à l'ouest de la ligne de base, entre M45 et M46, la sole est une pièce. À moins que la planche soit perpendiculaire à la quille (ce qui n'a aucun sens), le plancher semble très différent dans cette section de l'Épave 1. Serait-ce un plancher adapté à la salle des machine (M36 à M46)?
Pour les fixations, le schéma habituel revient, clous et boulons aux extrémités pour les courbes et les bordage et quelques broches près de la quille. Les deux découpes (coureurs) sont aussi présent vers le centre. L'état de corrosion du bois autour des clous ou des boulons rend leur lecture difficile. J'ai indiqué sur le plan les fixations difficiles à identifier.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Plan M46-M50

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 5-6-24	Nom: Thomas LC

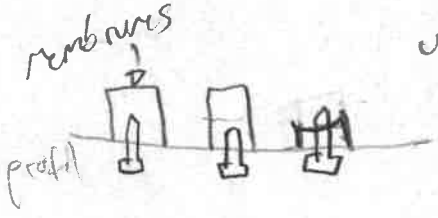
Objectif général:

Plan M80-M85

Observations précises, croquis:

Il semble avoir un schéma de fixation pour le "dessus" et le "dessous" des membrures. Plusieurs verangues manquent leur surface supérieure, ce qui révèle leur intérieur, ainsi l'extrémité distale (la pointe) des clous fixés sous la coque. Un nouveau schéma, celui des fixations de la sole sur les membrures. Les fixations installées sur la surface supérieure sont limitées par celle aux extrémités et vers la quille.

Coquis Les membrures sont positionnées à des intervalles différents. Au lieu d'avoir une maille à 15 cm comme au centre deux membrures sont presque collées (5cm) et la suivante a une maille de 20cm.



Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: plan M80-M85

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 04-06-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

Plan M46-M50

Observations précises, croquis:

Au nord de M45, le fond se situe à 18 cm à partir de la surface de M46. La sole est dégagée des sédiments. Il ne s'agit pas de planches, mais sur 1 m à l'ouest de la ligne de base, entre M45 et M46, la sole est une pièce. À moins que la planche soit perpendiculaire à la quille (ce qui n'a aucun sens), le plancher semble très différent dans cette section de l'Épave 1. Serait-ce un plancher adapté à la salle des machine (M36 à M46)?
Pour les fixations, le schéma habituel revient, clous et boulons aux extrémités pour les courbes et les bordage et quelques broches près de la quille. Les doux dièvures (ou retenus) sont aussi présent vers le centre. L'état de corrosion du bois autour des clous ou des boulons rend leur lecture difficile. J'ai indiqué sur le plan les fixations difficiles à identifier.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Plan M46-M50

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 30-05	Nom: thomas GC

Objectif général:

Plan M41-45

Observations précises, croquis:

M41 et M42 ont bien été taillé pour créer un espace, ce sont donc deux membrures composés deux-demis varangue. Le bordage est visible au fond. M43 est une varangue pleine, mais au centre le bois est taillé, comme pour amincir la varangue. Sa largeur habituelle est 15 cm, mais M43 mesure 7 cm de large à son centre. La grosse pièce de bois déposée sur M30-M40 est passée entre M40 et M42 et elle revient entre M42 et M45. Un long boulon de 60 cm de longueur est fixé à cette pièce de bois.

On remarque deux types de courbes: les courbes déposées sur la membrure fixée par trois boulons et une courbe taillée à même la membrure. Brad dit que c'est taillé dans la racine de l'épinette.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Plan M41-M45

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Espace 1	Date: 26-05-24	Nom: Thomas

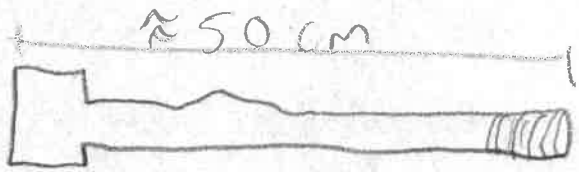
Objectif général:

Plan M36-340

Observations précises, croquis:

Abondance de fixations, attachées ou non, à la structure. M37-0 est bassie et il manque un [illegible] à M36-E et M40-E. Cette zone est située juste au sud du trou, M40 est bassie au centre du côté est. J'ai trouvé un énorme boulon, sur la grille au fond entre M36 et M35. Ça ne semble pas être une fixation pour le bois. Est-ce un boulon appartenant à de la machinerie? Il faudra vérifier cela avec la recherche

croquis



Vérifications à faire :

Mesurer le boulon entre M35-M36

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin:

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 25-05-24	Nom: Thomas

Objectif général:

Plan M30-35

Observations précises, croquis:

Beaucoup de fixations à cet endroit du vestige. Certains patrons reviennent souvent comme les fixations aux extrémités des membrures, celles au centre vis-à-vis la quille et quelques trous aux extrémités.

Plusieurs courbes sont manquantes aux extrémités de M32 et M34, M34-E a une courbe détachée qui s'est près de l'extrémité.

Présence de plusieurs clous découpés, mais l'assemblage est dominé par les boulons à écrou à tête perdue.

Vérifications à faire :

vérifier les demi-ouvertures sur le plan

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Plan M30-M35

FICHE DE COMMENTAIRES

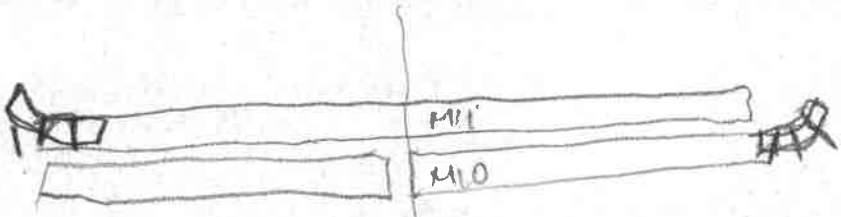
BhFn-32	Aire: Epave 1	Date: 16-05-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

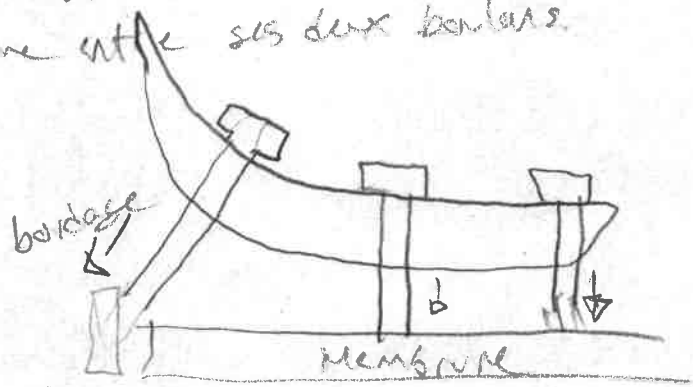
Plan courbes M10 côté est et ouest

Observations précises, croquis:

Les courbes sur M10 et M11 me laissent perplexe quant à leur position, pourquoi sont-elles placées sur deux membrures différentes?



Le fil du bois suit bien les courbes des pièces.
Les deux genoux ont chacun trois boulons comme fixations. Un boulon pour le bordage et deux autres pour la varangue. M11 avait deux clous (tactiles?) fixés dans la membrure entre ses deux boulons.



Vérifications à faire :

Les clous (tactiles?) sur M11 pour la courbe + prendre photos

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Profil des courbes M10-M11

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Espace 1	Date: 09-05-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

Dessiner plan pour M5 à M10

Observations précises, croquis:

La majorité des fixations se situent sur l'axe central et aux extrémités des membrures.. Les fixations varient entre des clous découpés, des broches et des boulons.
On remarque quelques fixations aux extrémités des membrures (Est et Ouest). Ces extrémités sont souvent cassés, M7-O, M8-E, M9 et M10 ont leur extrémité intactes.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: Plan M5-M10

FICHE DE COMMENTAIRES

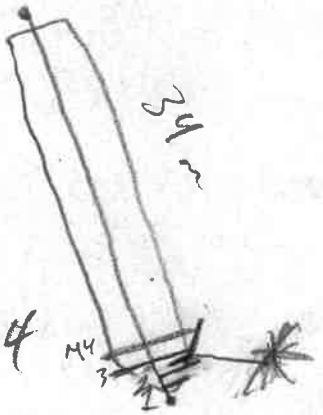
BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 07-05-24	Nom: Thomas GC

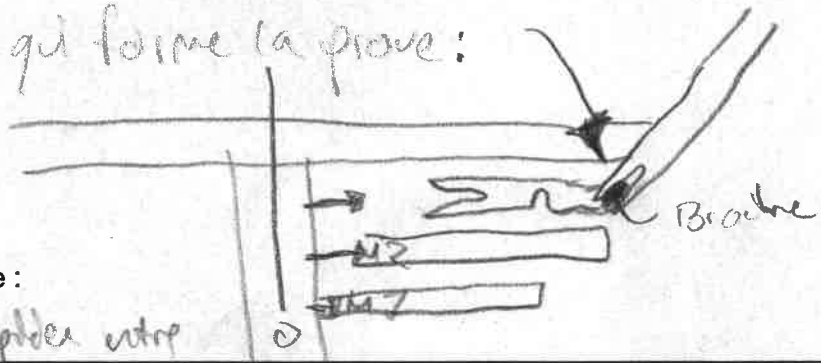
Objectif général: Installer ligne de base et vérifier mesures de M1 à M4

Observations précises, croquis:

La ligne de base a été installée, ainsi qu'un décamètre.

La ligne de base est installée à la même position que l'année 2023, donc les mesures pour M1 à M4 sont toujours valides. J'ai remarqué une petite pièce entre M2 et M3. Elle est en mauvaise état et fragmentée. Une broche à l'extrémité est semblant tenir la pièce en angle qui forme la proue :





Vérifications à faire :

Mesure de la pièce entre M2 et M3

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin:

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 04-05-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

Finir le ménage + prendres mesures longueur et largeur

Observations précises, croquis:

Membrures 1-10, 30-50 - 80 à 92 dégagées de sable et des algues.

Dimensions finales :

Longueur : 33,93 m / 111,4 pieds

Largeur (M20) : 6,70 m / 20,7 pieds

Largeur (M60) : 6,77 m / 20,5 pieds

Largeur (M90) : 4,8 m / 16 pieds

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin:

Plan de tron

Dimensions

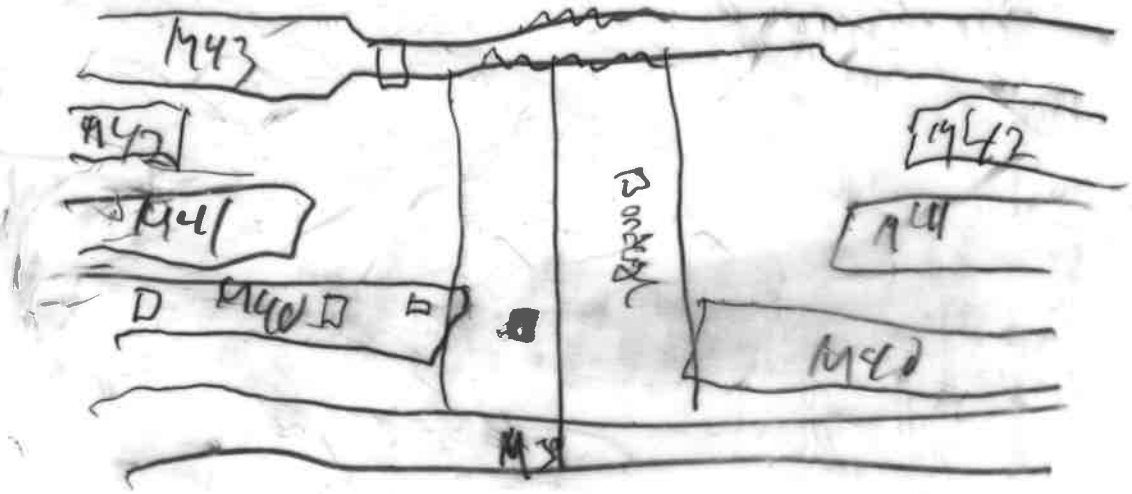
1,4 m entre M39 et M42 inclus

M40 M41 et 42 espacés 1,4 m entre M41

1,8 m entre M41 et M41 est-ouest

90 cm entre [illegible] est-ouest

entre M39 et M42 inclus



Grimpe sur dal-rangée

Mesures E1

04-05-24

Longueur : 33,13 m / 111,4 pieds

Largeur 1 : M20 6,71 m / 20,17 pieds

Largeur 2 : M40 6,24 m / 20,9 pieds

Largeur 3 : M60 4,8 m / 16 pieds

* Espacer tags à partir de 50

2 membrures entre M50 et M51

M50 = M42

Thomas GE
Epaule 1
ISMSA-32
29-04-24

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 29-04-24	Nom: Thomas GC

Objectif général:

Assister Luc à poser trois lignes de 30 m au Nord de l'épave 1 + mesurer l'étendu du "trou" de l'ÉT

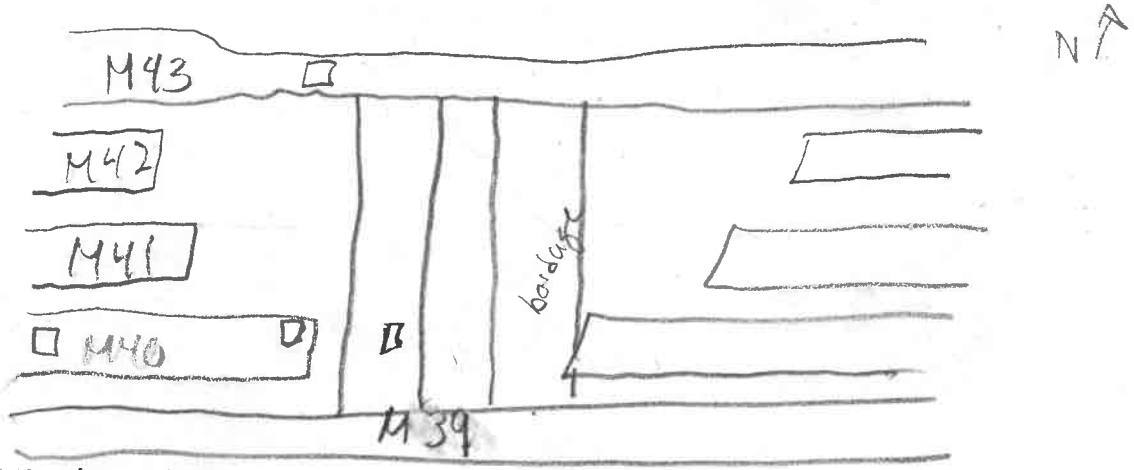
Observations précises, croquis:

Luc a posé ses trois lignes au nord de l'épave pour son travail pratique qui a pour sujet les vestiges des bouteilles ~~d~~ ~~AVEC~~ ~~Bleus~~.

La 2e plongée avait comme objectif de mesurer l'étendu du "trou" de l'épave 1 qui aurait pu servir d'espace pour la machinerie du vapeur. Le trou se situe entre M38 et M42 (inclusivement) et mesure à son plus grand 1,8 m X 1,4 m.

Croquis:

□ = dou



Vérifications à faire :

Mesurer la profondeur exacte

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin:

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 03-05-24	Nom: Thomas CC

Objectif général:

Nettoyer les membrures 1 à 10, 30 à 50, 80 à 92

Observations précises, croquis:

Nettoyage fait jusqu'à M50 pour la planche 1

Photos prises pour le "trou" entre M38 et M43 ainsi qu'une vidéo

Vers M50, les membrures sont presque ensevelies sous le sable.

À l'étrave, une longue plaque de métal semble couvrir toute la longueur de l'Épave 1, pour protéger la quille des impacts.

Vérifications à faire : Continuer le nivage demain

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin:

Fiche de Commentaires

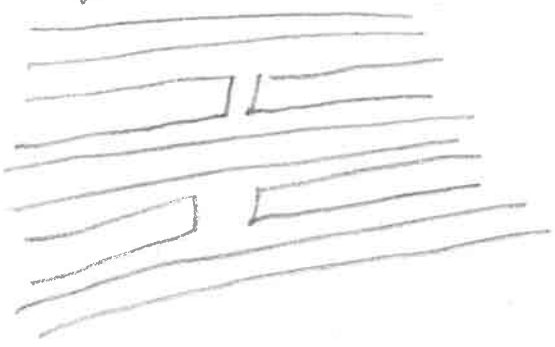
BhFn-32	Aire: Epave L	Date: 07-04-24	Nom: Thémarie

Objectif général: confirmer le schème varangue pleine / demi-varangue et prendre 5 échantillons des couples

Observations précises, croquis:

Schème confirmé

Croquis



5 échantillons récoltés, voir papier mylar

07-04-24

24 couples comptées dont la plupart sont passées/ incomplètes. plusieurs fixations sont visible sur la face externe. J'ai aperçu une couple comportant un clou traversant un bordage. Les échantillons sont E97, E98, E99, E100 et E101.

Vérifications à faire : Vérifiez si les couples sont sur des varangues pleines ou demi-varangue

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin: 07-04-24 « Échantillons couples »

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Épave 1	Date: 07-04-24	Nom: Thomas

Objectif général:

Inspection des vestiges et vérification du schème varangue / demi-varangue

Observations précises, croquis:

L'état général des vestiges ne semble pas trop différent avant l'hiver, mais la portion nord témoigne d'un certain mouvement de quelques pièces et les plus remarquées sur plusieurs longues années. 

La membrure 91, tagguée l'automne 2023, n'était plus visible. Aucune trace de l'étiquette 91. Une varangue est visible au nord de M90, mais elle est amovible et très fragile. Aucune assure notée.

Des M20 à M35, les varangues vers le centre sont plus ensablées qu'à l'automne 2023.

Entre M38 et M43, il y a bien un trou d'environ $1\ m^2$. Le sol est parsemé de moules éclatées, dense et compact au toucher.

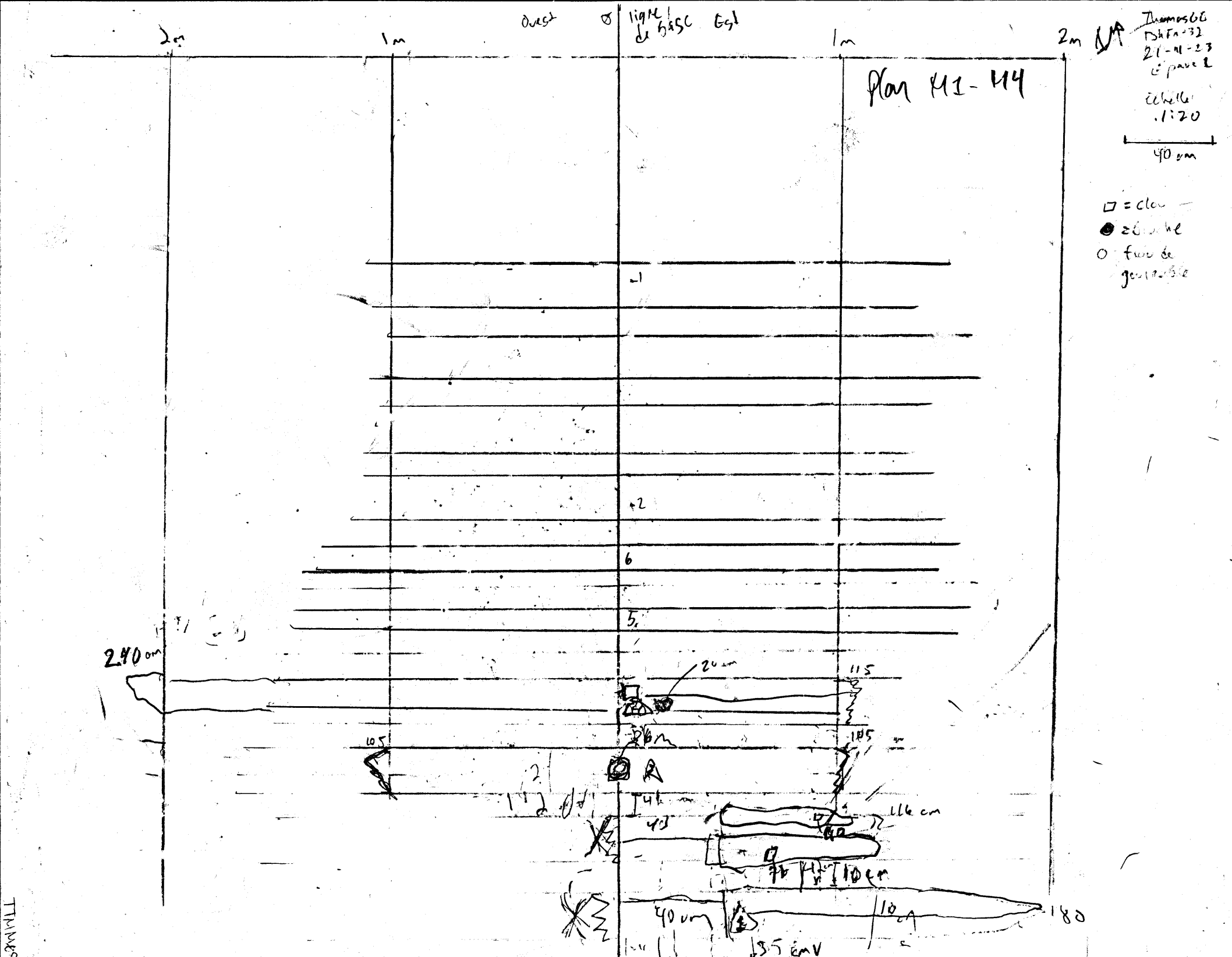
L'épave 1 présente bel et bien un schème varangue / demi-varangue

Vérifications à faire :

Photo, vidéo:

Artefacts:

Dessin:


Ouest
ligne de base Est
2m
1m
1m
2m
Plan H1 - H4
Thomas66
Dkfm-32
21-11-23
Epave 2
Echelle
1:20
40 cm
= clou
= cheville
= trou de goupille
-1
+2
6
5
240 cm
20 cm
115
105
105
116 cm
40 cm
180
135 cm

Plan V2
M1-M10

BhFn-32
9/12/24
Thomas GL
Propre des plans M1-M4 et M5-M10 (21-12-23 et 09-5-24)

N

W O E

Courbe

M10 — 258, 288, 290, 310, 330

M9 — 240, 282

M8 — 275, 250, 15

M7 — 280, 260, 218

M6 — 220, 10, 200, 234

M5 — 210, 190, 145, 10

M4 — 240, 115, 2, 20

M3 — 105

M2 — clou, 112, 72

M1 — clou, 40cm, 180

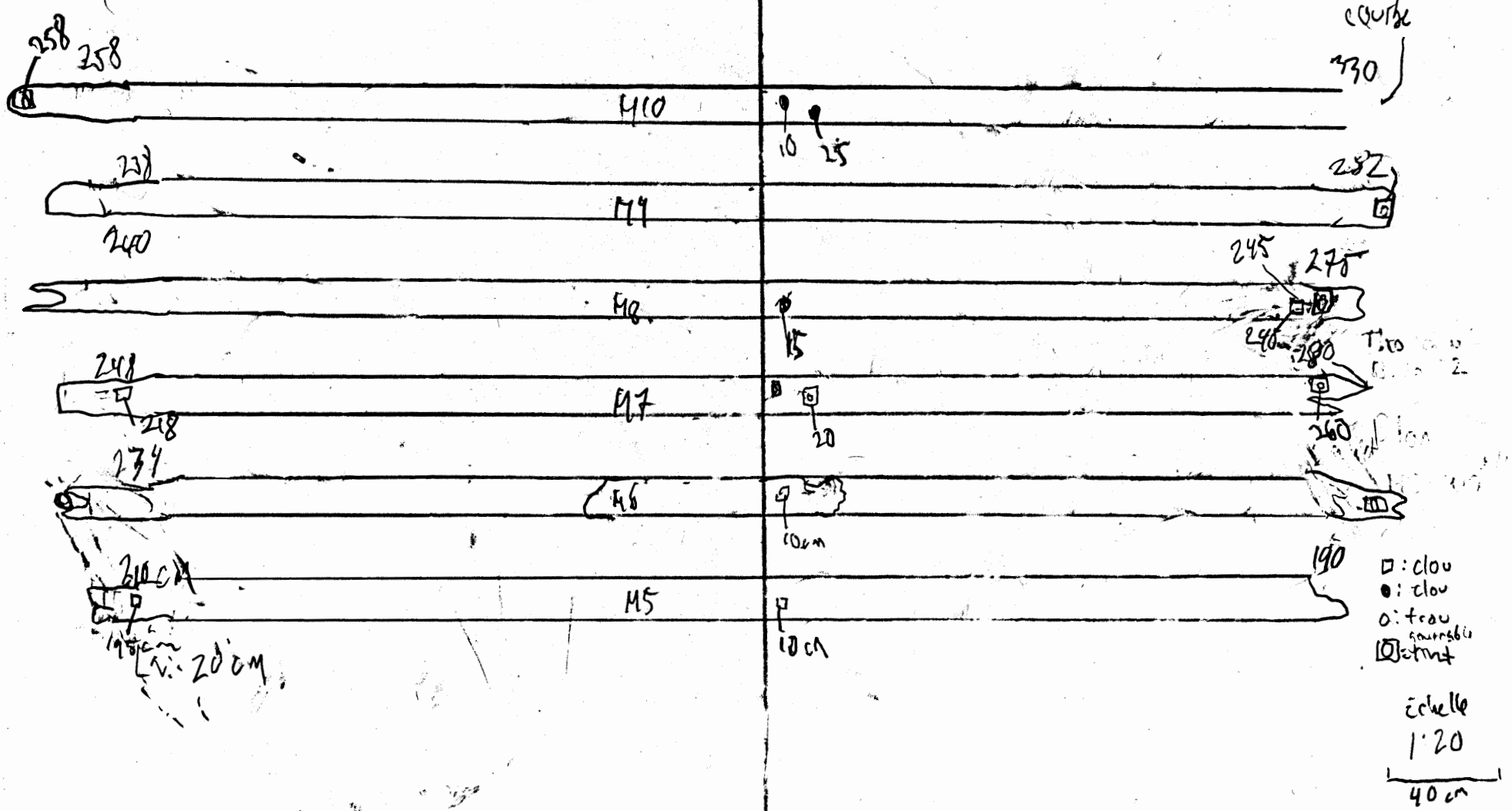
□ : clou
● : broche
⊡ : Boulon
○ : Trou gourmable

Echelle 1:20



Plan M5 - M10

BhFn-32
09/05/24
Thomas GL



Plan M30-35

ISE n°2
25-09-24
Thomas DC

N

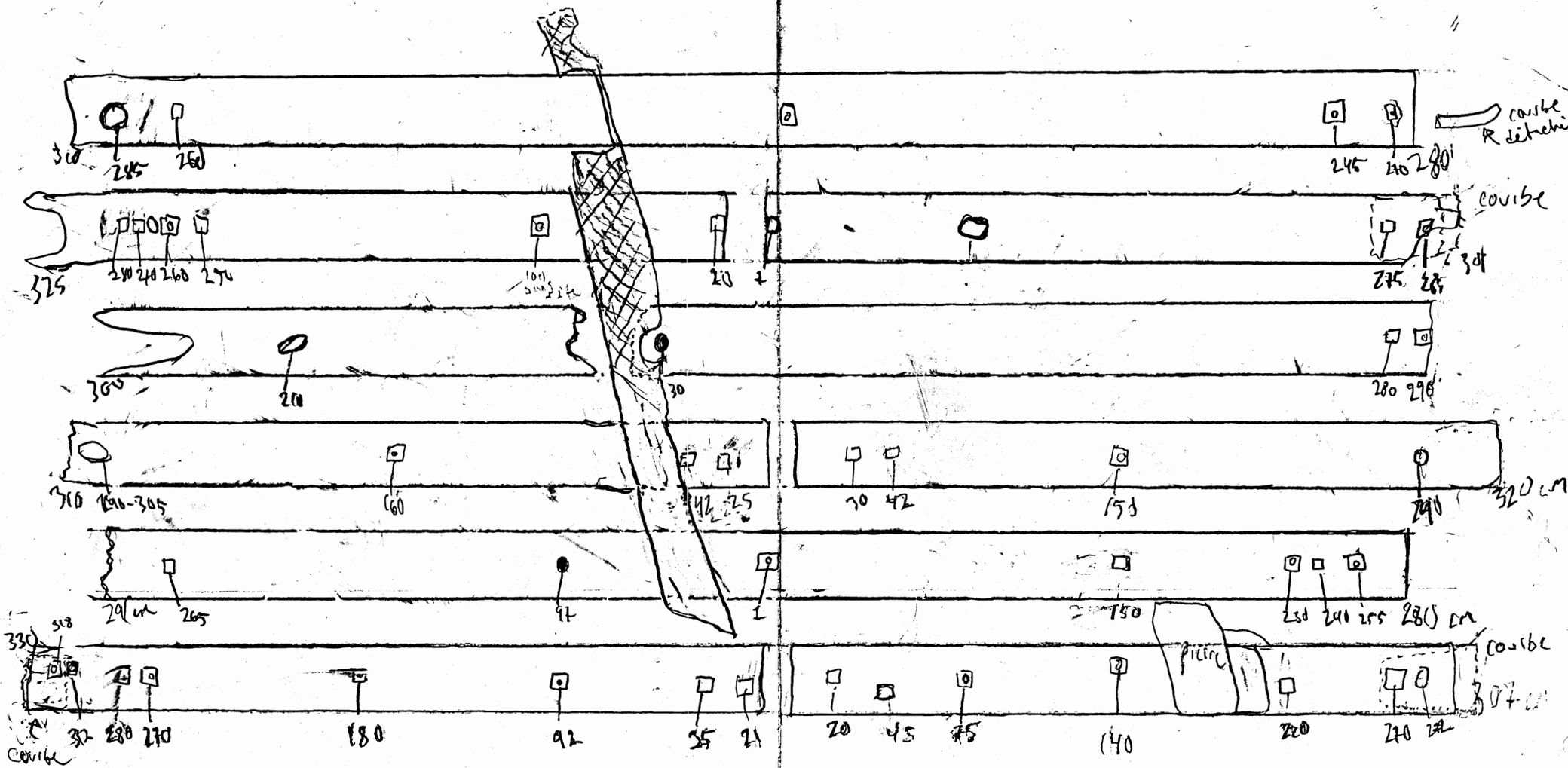
W

E

Échelle 1:20

5cm
1m

: Trace de carbonisation



Plan M36-M40

Blfn-32
26-05-24
Thomas GC

N
W
E

Échelle 1:20

5 cm
1 m

: trace de carbonisation

M40
M39
M38
M37
M36

Plan M41-45

BWFA-32
20-05-24
Thomas GC

N

W

O

E

Échelle 1:20

5 cm
1 m

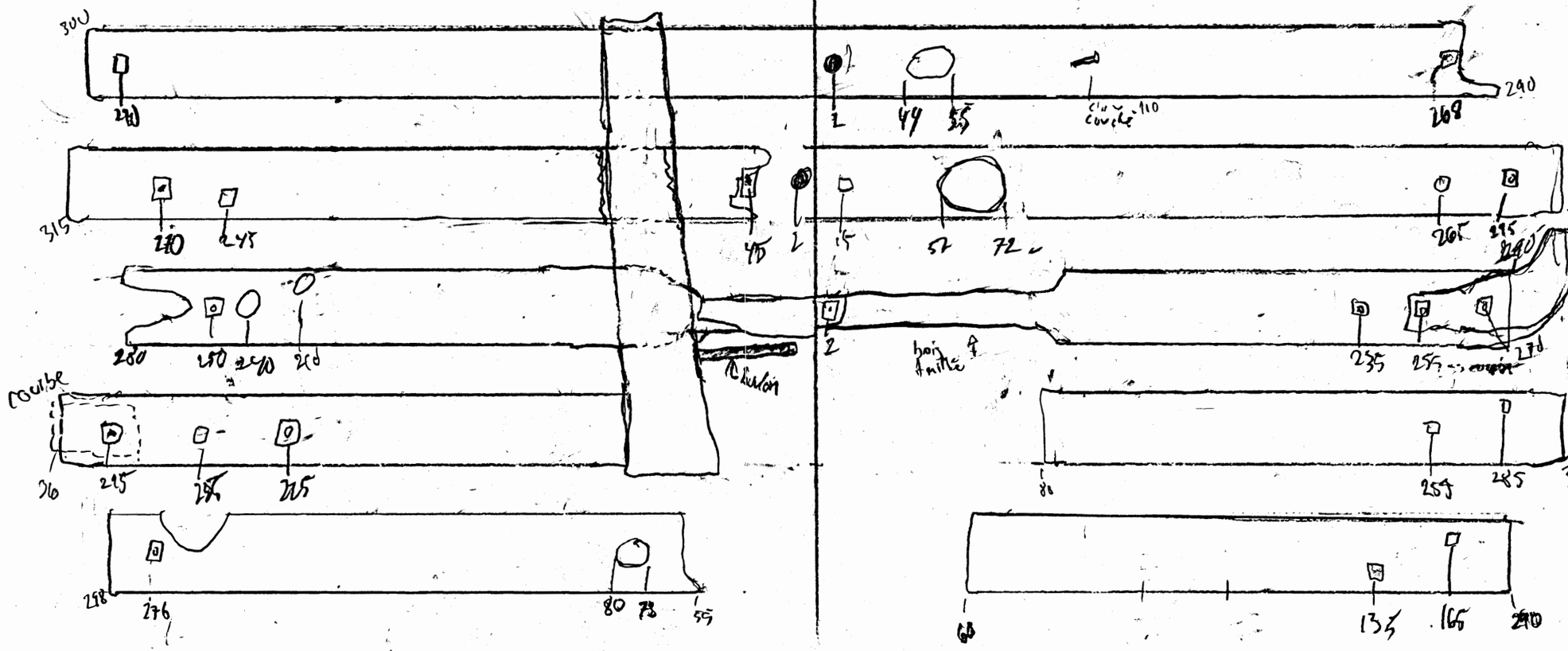
M45

M44

M43

M42

M41



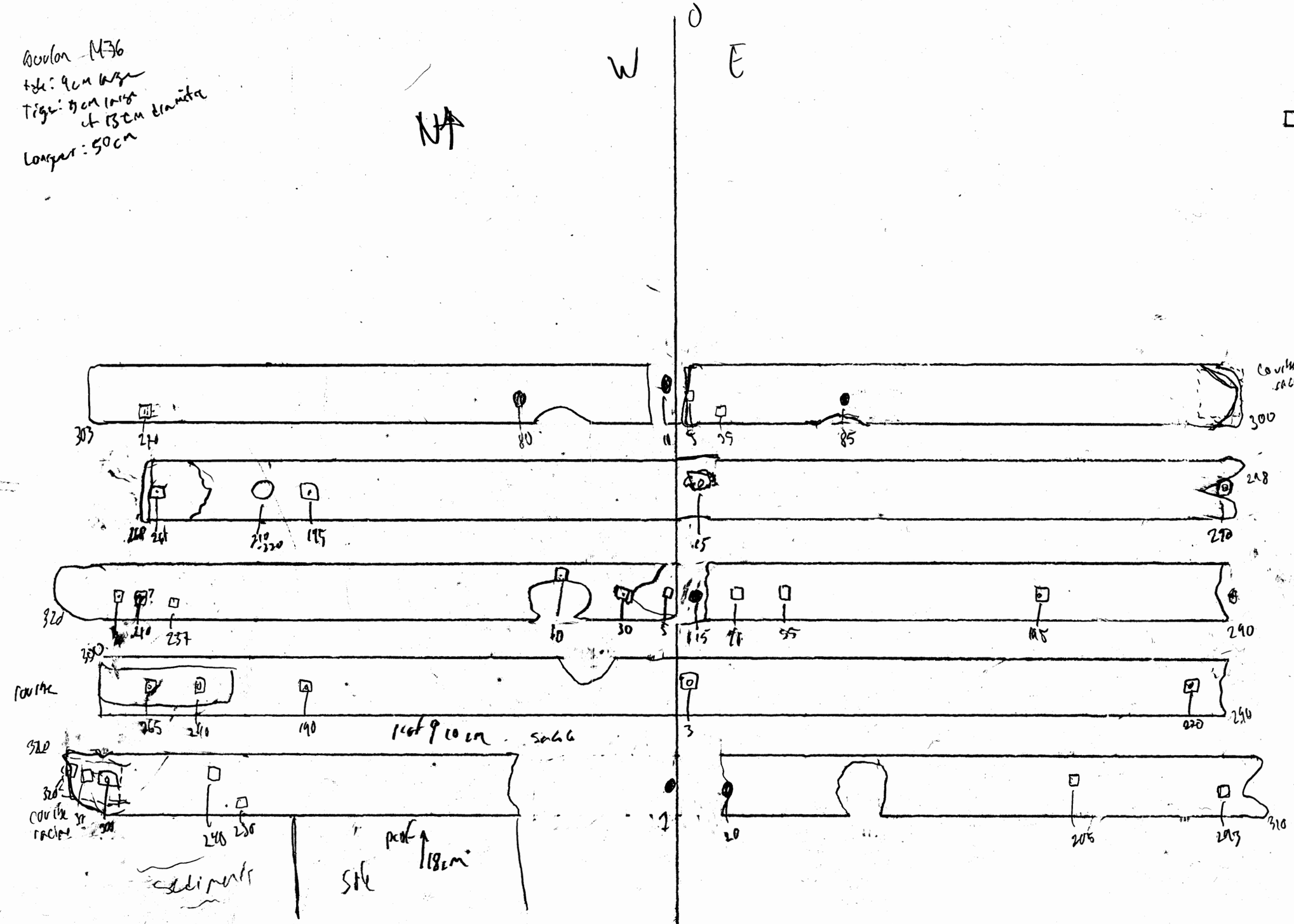
Plan M46-M50

BWFn-32
04-06-24
Thomas GL

Boulon - M36
tête: 9cm large
Tige: 8cm long
et 13cm diamètre
Longueur: 50cm

Échelle 1:20

5cm
1m



Thomas GC
FSLFK-32
05-06-24

TPM111

Plan M80-M85

tags nails
TB-82

N

W

O

E

Échelle 1:20

5cm
1m

pointes des clous

surface externe

surface interne

M85

M84

M83

M82

M81

M80

274 2m 100 96 79 60 57

5 154 98 100 255 220

300 77 5 70 257

240 246 245 4 150cm 250 255 240

480 240 25 10 12 120cm 240

475 107 60 10 50cm 270 245

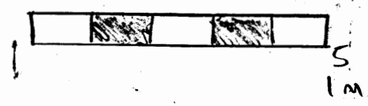
300 285 254 247 170 175 125 160 122 105 93 74 60 41 25 5 15 250 roche centrale 290 300

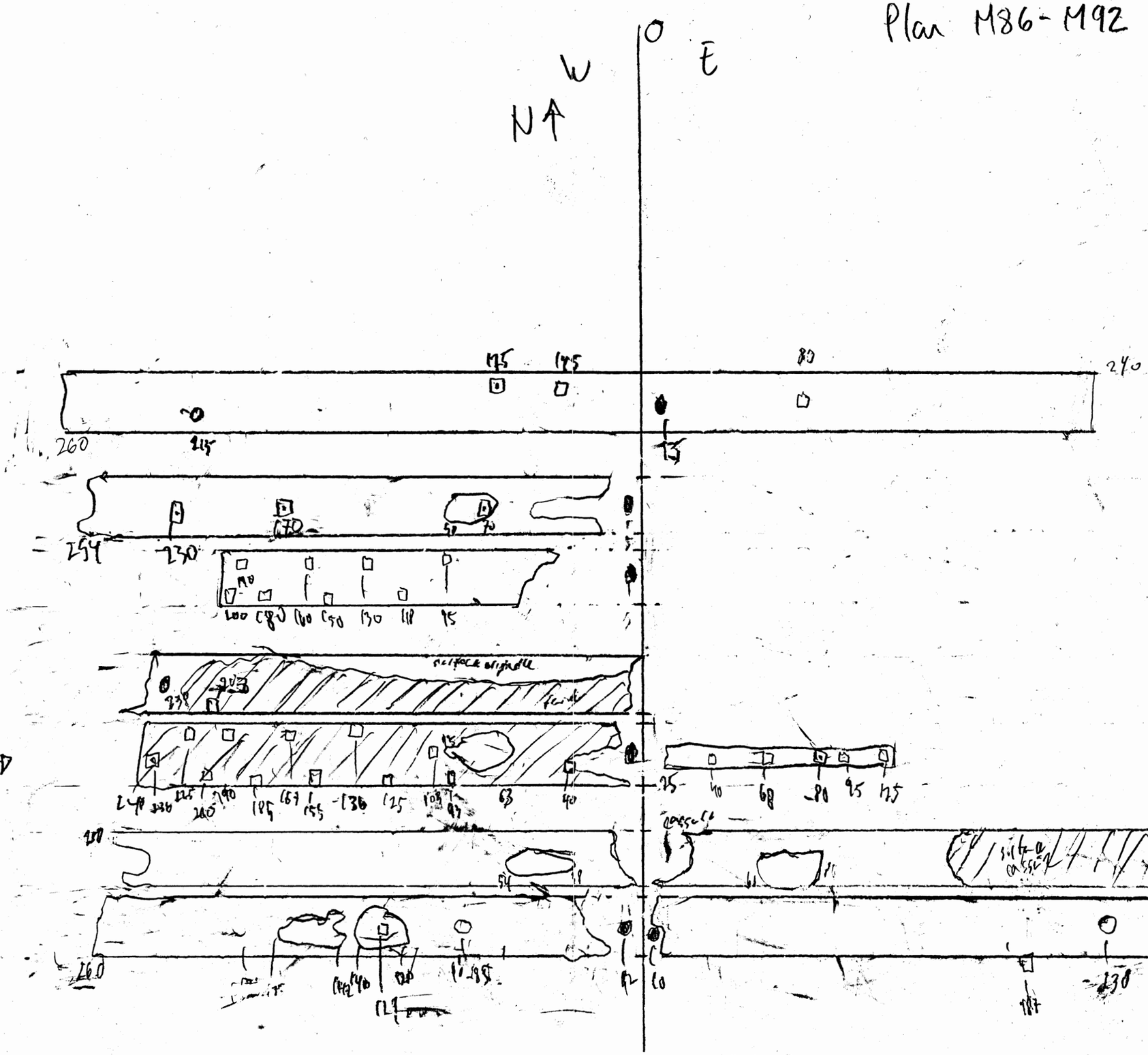
Plan M86-M92

BhFn-32
12-06-24
Thomas GL

Tags/reefs
M84-M90

Échelle 1:20



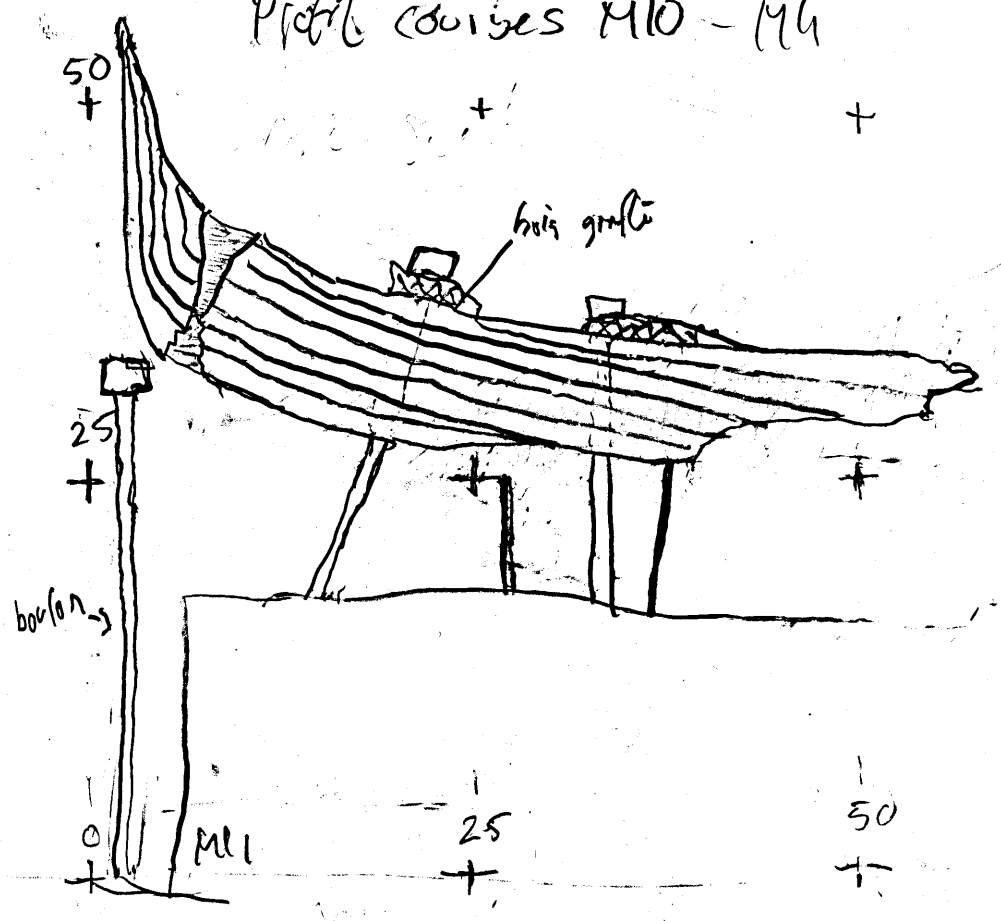


Thomas CC
16-05-24
BHFA-32
STR-1

Profil coupes M10 - M4

N

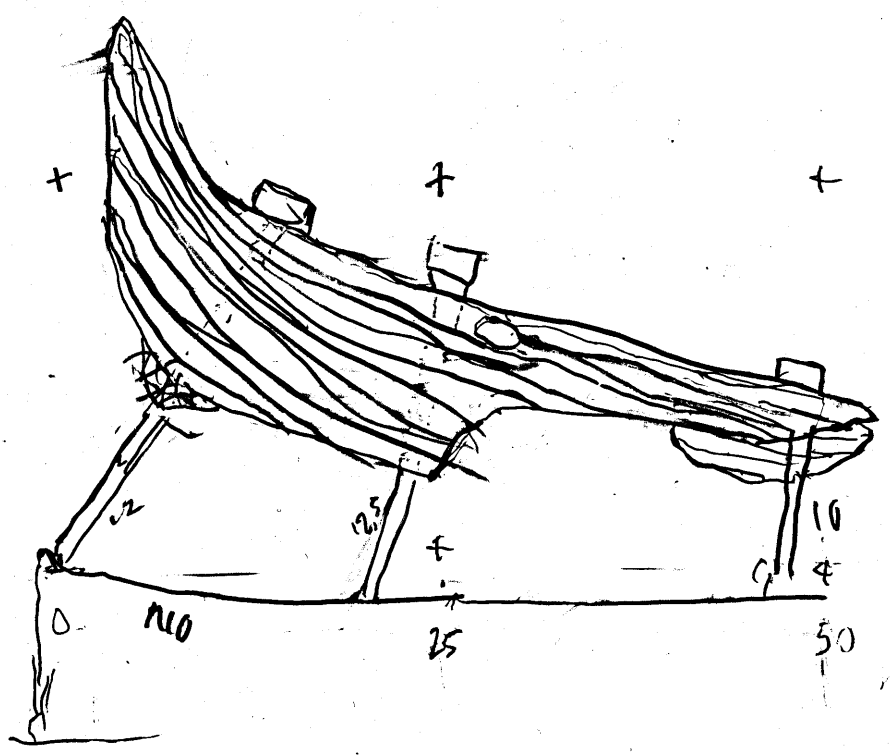
côté ouest M11



échelle 1:5

N

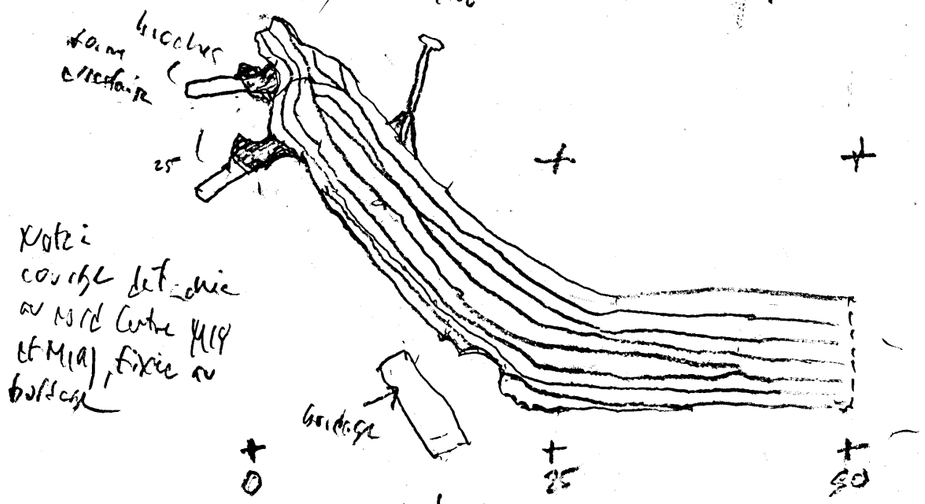
côté Est M10



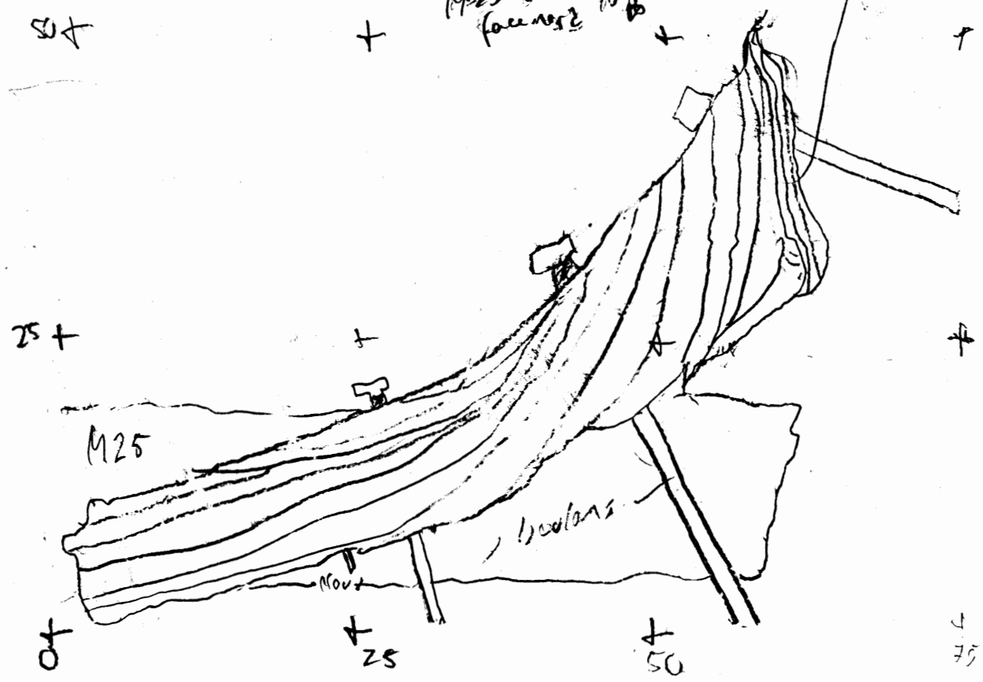
échelle 1:5

5cm
25cm

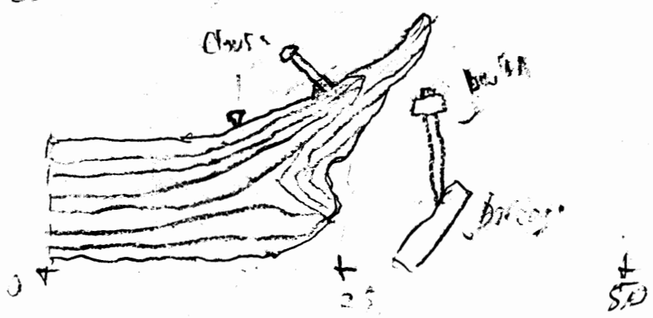
M18-0 face sud


N
Nord
bicolor
Bois
écorce
25
Bois
Os
Os
Bois
Bois
Bois

M25-O
face ouest N



M29 - E
face sud N



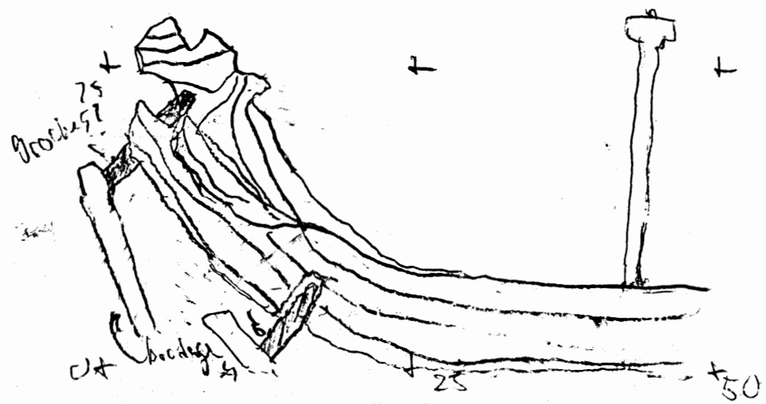
Bloc n° 32
17-06-24
Epave 1
Thomas GC

Profils courbes
M25 - M29 E-O

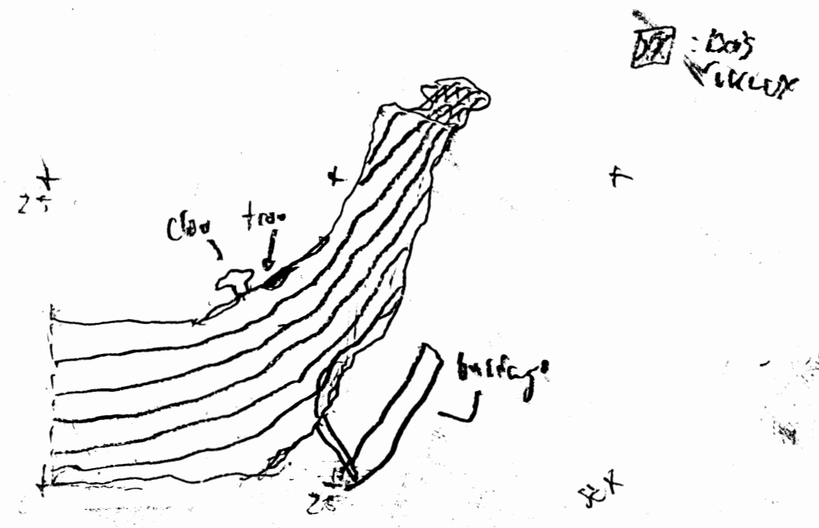
Echelle 1:5

5cm
25cm

M30 - O
face sud Nf



M30-E



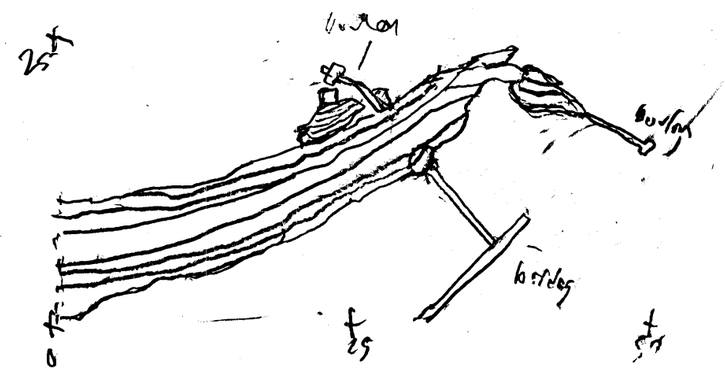
RLFn-32
22-06-24
Thomas GL
Épaule 1

Profils courbes

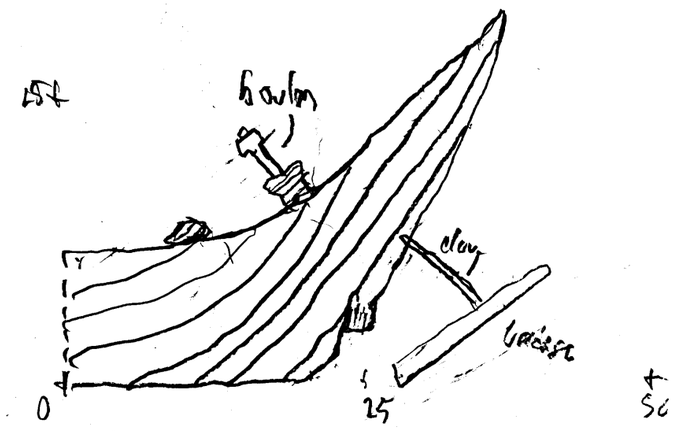
Échelle 1:5

5 cm
25 cm

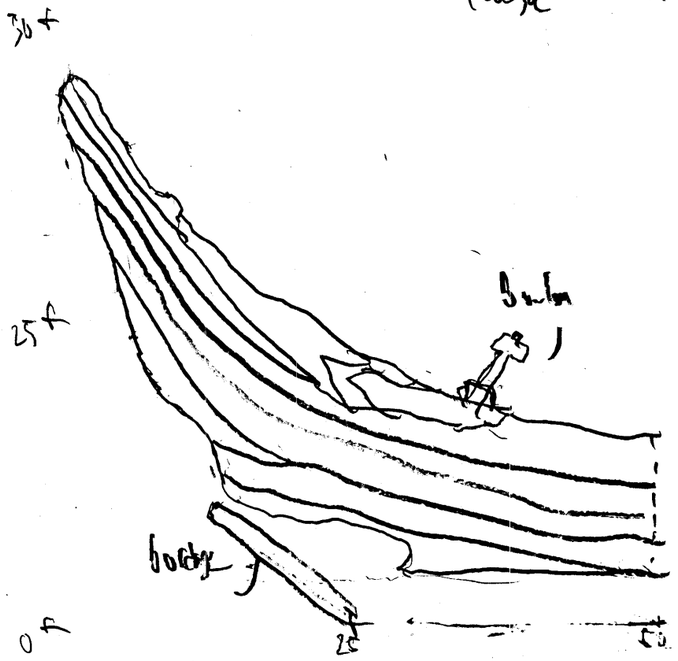
M34-E
face Sud NP



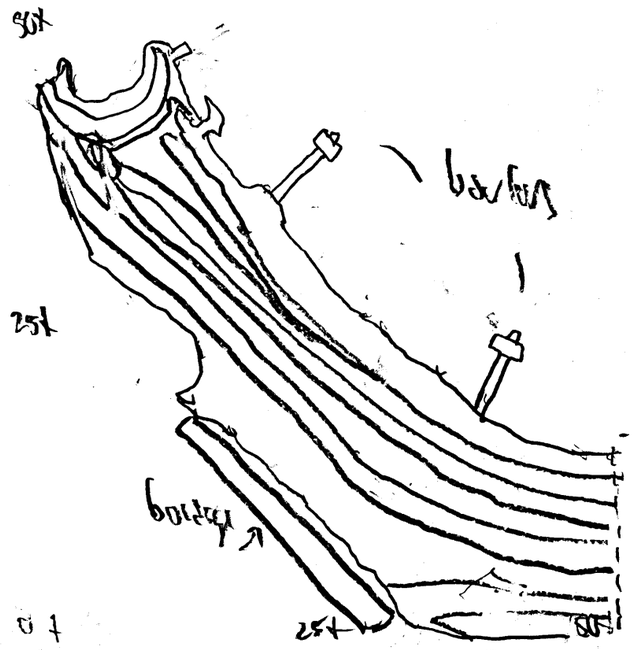
M38-E
face Sud NP



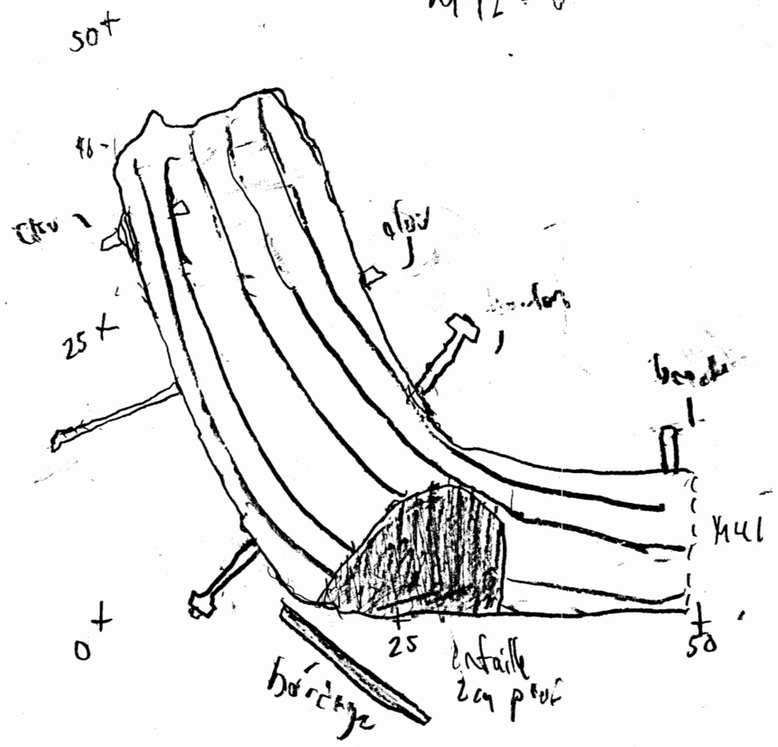
M36-O
face Sud NP



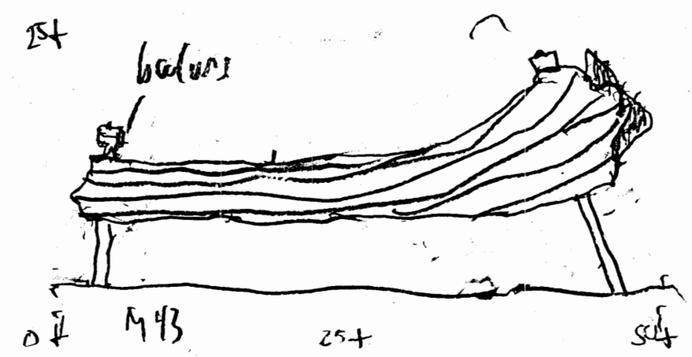
M40-O
face Sud NP



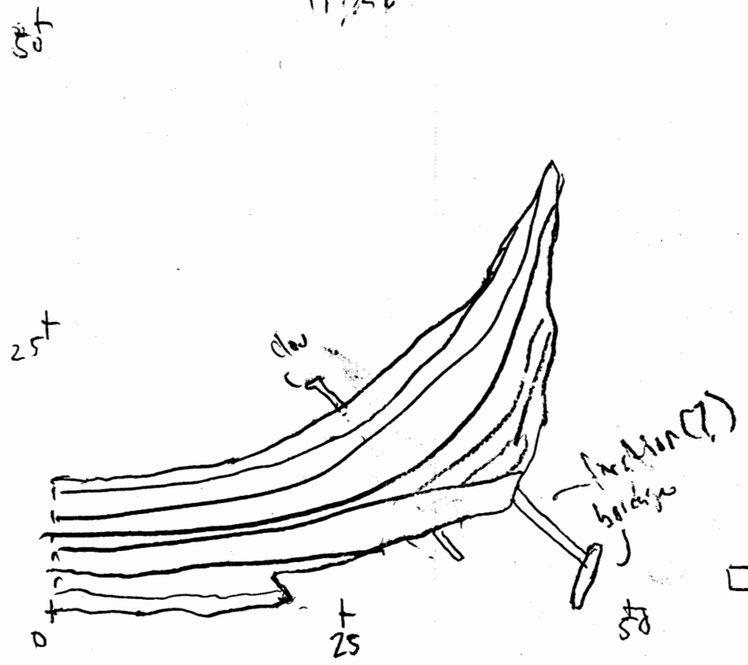
M42 - 0



M43-E



M44

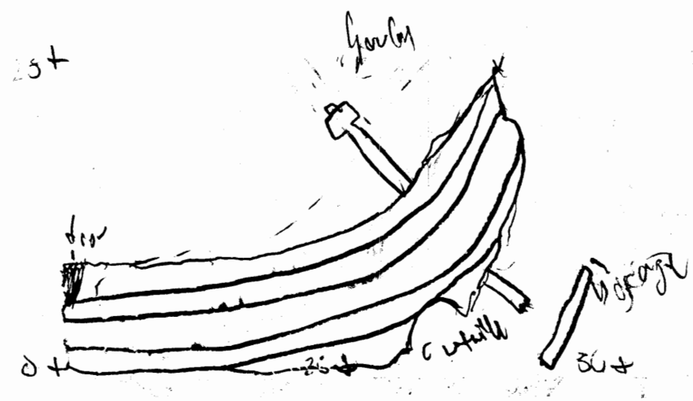


Bh Fn - 32
02-07-24
Epave 1
Thomas GL
Plan couches

échelle
1:5

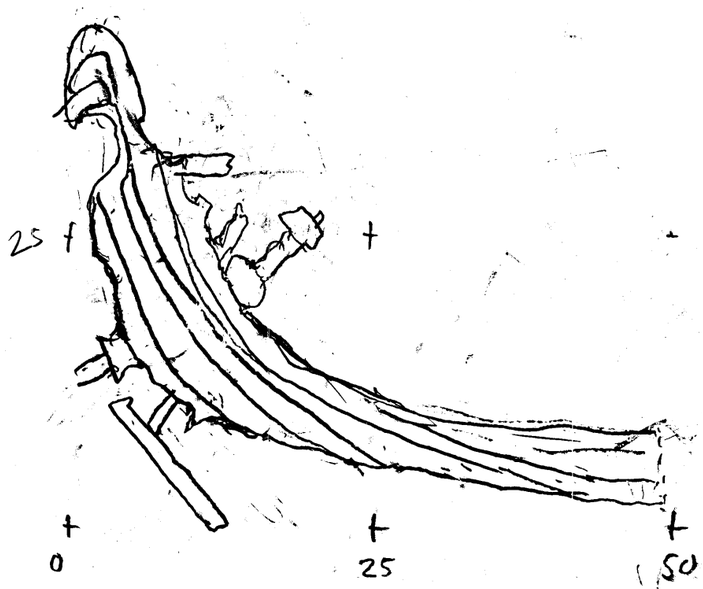
5 cm
25 cm

M44-E

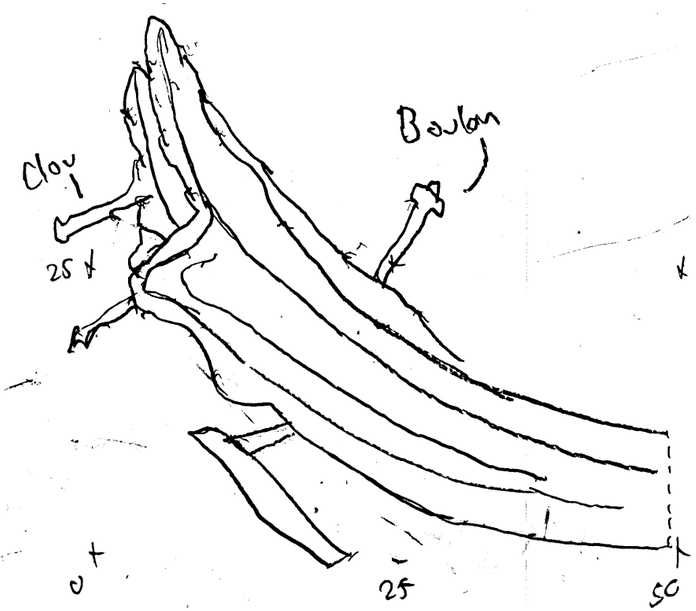


BhFn-32
7-10-24
Gpare 7
Thomas GL

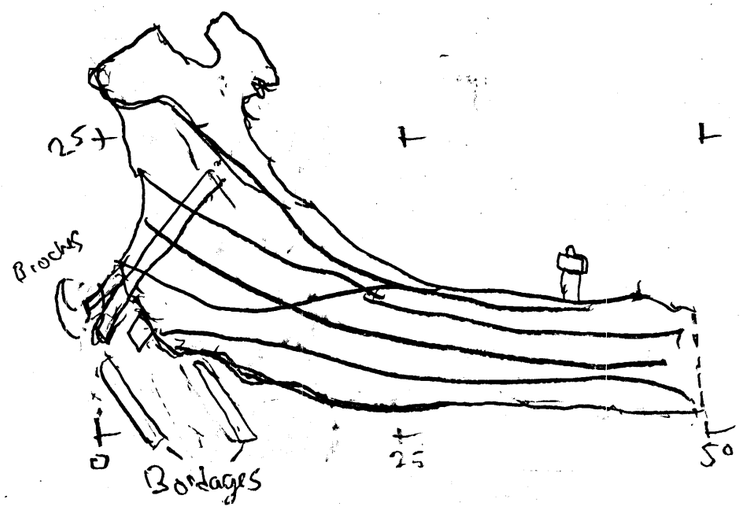
MAG-0 frac sup



MAG-0 sup

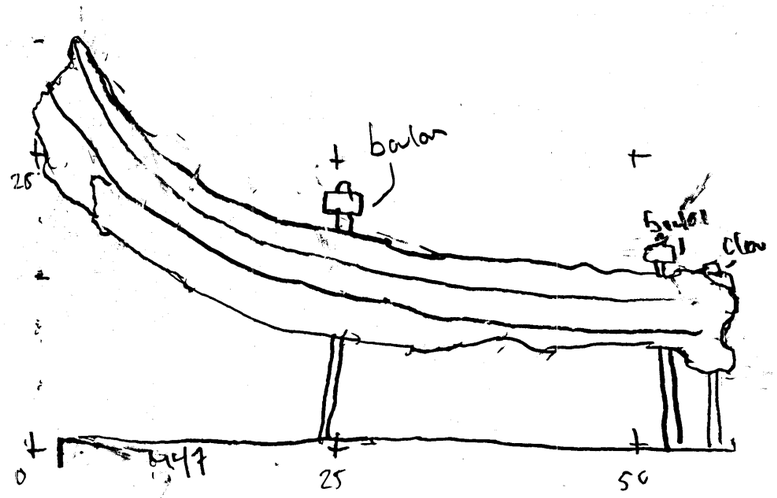


MAG-0 fracsup

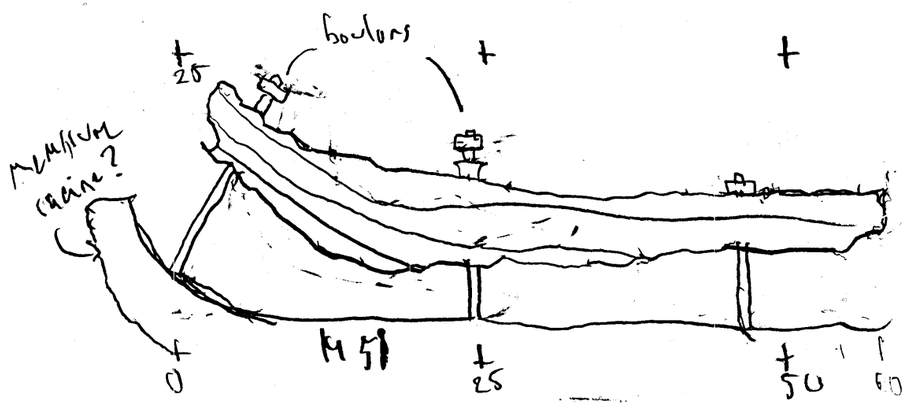


échelle
1:5
5cm
25cm

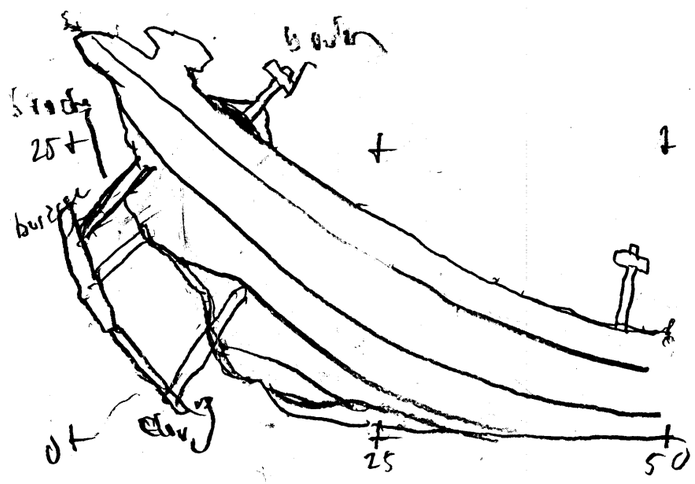
M47-0



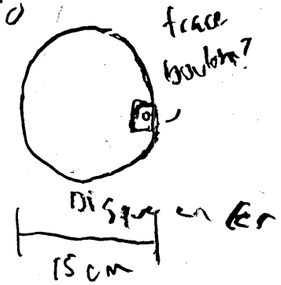
M56-0



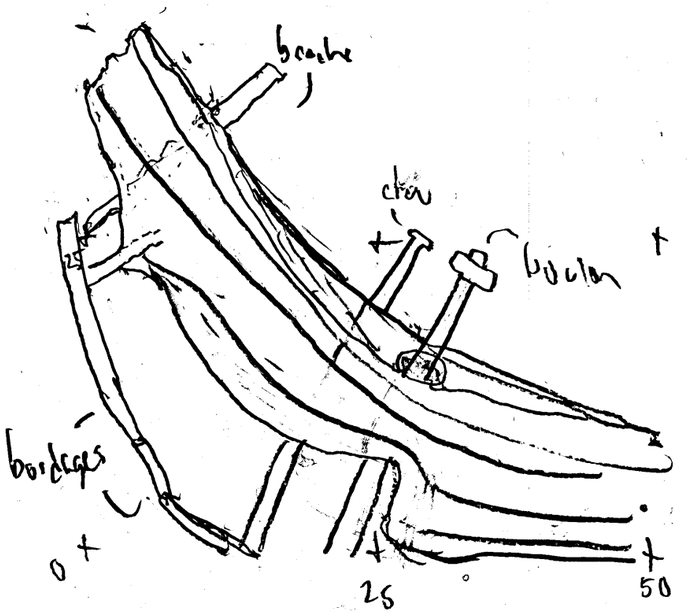
M58-0



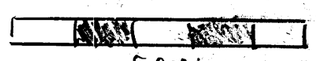
Bhfn-32
08-10-24
Épave 1
Thomas IC



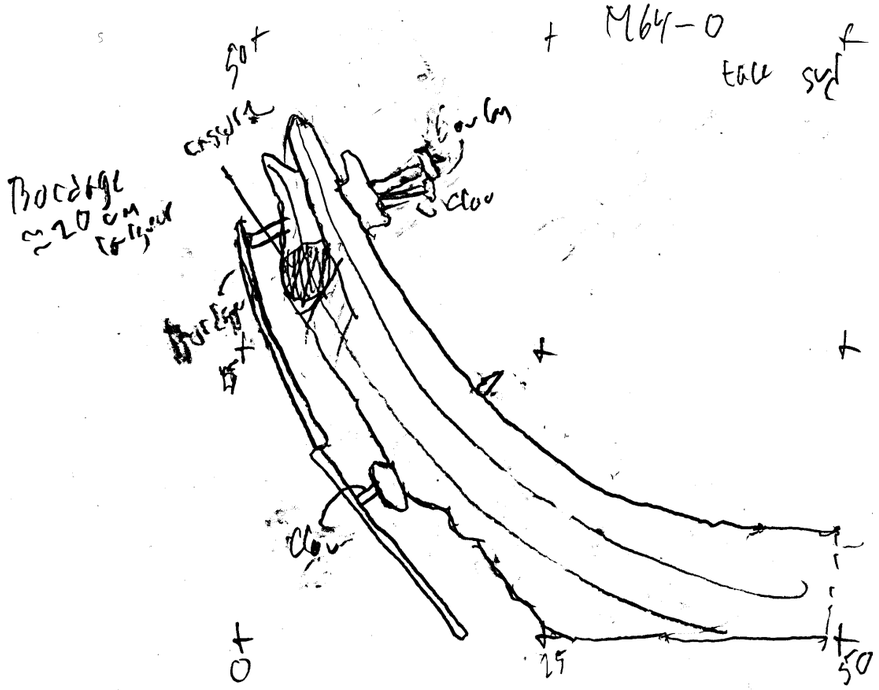
M60-10



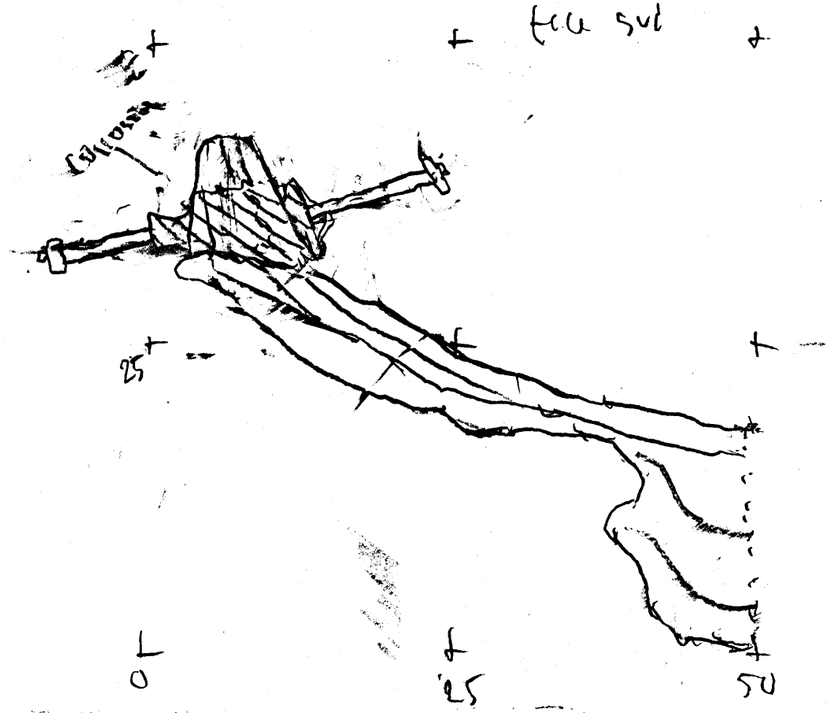
échelle
1:5



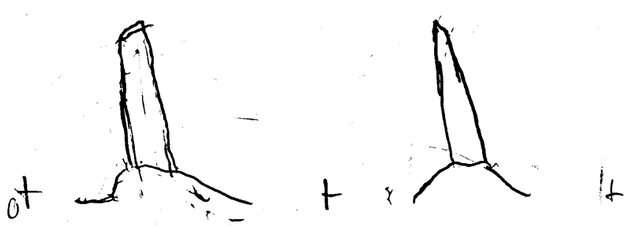
M64-0



M66-0



M64 dessus



Dessus:
M27
M65

Échelle
1:5
5 cm
25 cm

Bluff-32
Épave 1
69-10-24
Thomas GL

Annexe 2

Fiches de plongée, dessins et plans de terrain de l'Opération 2

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Op. 2	Date: 24-04-02	Nom: Luc

Objectif général: Plongée initiative, reconnaissance du site. Sondage de ma zone de recherche (ouest de l'épave 1)

P

Plongé 1

Observations précises, croquis: En arc de Marie Trottier.
Évaluation de l'étendue du site, Épave 1-2-3-4-5, quai Bridges, Pearce, Hangar à bateau.
Concentration sur la zone à l'ouest de l'Épave 1.
Photos de bouteilles, petite masse, pelle. Marie trouve un jeton de cuivre près de la petite masse.
Tous est laissé en place.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo: IMG 4204 à 4248 MVI 4242 MVI 4246

Artefacts:

Dessin:

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Op.2	Date: 24-04-29	Nom: Luc

Objectif général: Implantation de 3 lignes Nord-sud à l'ouest de l'repère 1. La 1ère à 2m de l'repère, puis les autres distantes de 4m.

Observations précises, croquis:

Plongée 2
12h35-13h45
3200-5016

Avec l'aide de Thomas, implantation d'une première ligne de 30 mètres, N-S, à 2m de l'repère 1. Ma ligne est gradué aux mètres. À 4 mètres à l'ouest implantation d'une 2ème ligne. À 4 mètres à l'ouest, implantation d'une 3ème ligne (pas complété).

Plongé 3
14h43-15h54
3000-800lb.

Je complète l'implantation de la 3ème ligne. Je ne peux continuer l'implantation des 2 ligne de 10 mètres au nord de l'repère 1, mon rouleau de cordes marquées a disparu. Il devait être positif et part: dans le courant pourtant faible.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo: IMG 4250 - 4256 (photos Thomas en action)

Artefacts:

Dessin:

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire:	Date: 24-0503	Nom: Luc

Objectif général: Implantation de 2 ligne de 10 m au Nord de l'épave 1, axe N-S. Corridor D+E

Observations précises, croquis:

Plongée 4
12h43-
14h05
2900-500lb

Je complète l'aire de recherche, Opération 2, en installant 2 cordes de 10m, marquée aux mètres, dans l'axe N-S, directement au nord de l'épave 1. Mon point "zéro" est établi au point "19mètre" des lignes à l'ouest de l'épave.

Le sol est encore très compact, nécessitant une masse pour planter mes piquets.

Je dois nettoyer mes cordes, déjà installées, des algues qui s'y installent.

Tout est prêt pour débuter l'inventaire, à la prochaine plongée.

L'eau reste froide (7°C), je ne fais qu'une plongée.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo: Aucune

Artefacts:

Dessin:

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Op 2	Date: 24-05-25	Nom: huc

Objectif général: Début de l'inventaire de l'opération 2
Sous-opération 2A-B-C-D

Observations précises, croquis:

Plongée 5
13h03 à 14h35
2900-3016

Je débute au corridor D, entre l'épave et ligne à 2m à l'ouest. Je procède d'ouest en est sur 1 mètre X 4 mètres.

Je dois étendre la zone de 1 mètre vers l'ouest puisque je trouve des ames ou bouteilles individuelles plus à l'ouest de ma dernière ligne. Donc ce corridor sera A (1 mètres (O-E par 30 mètres (N-S).

Plongée 6
15h45 à 17h05
2900-4001b

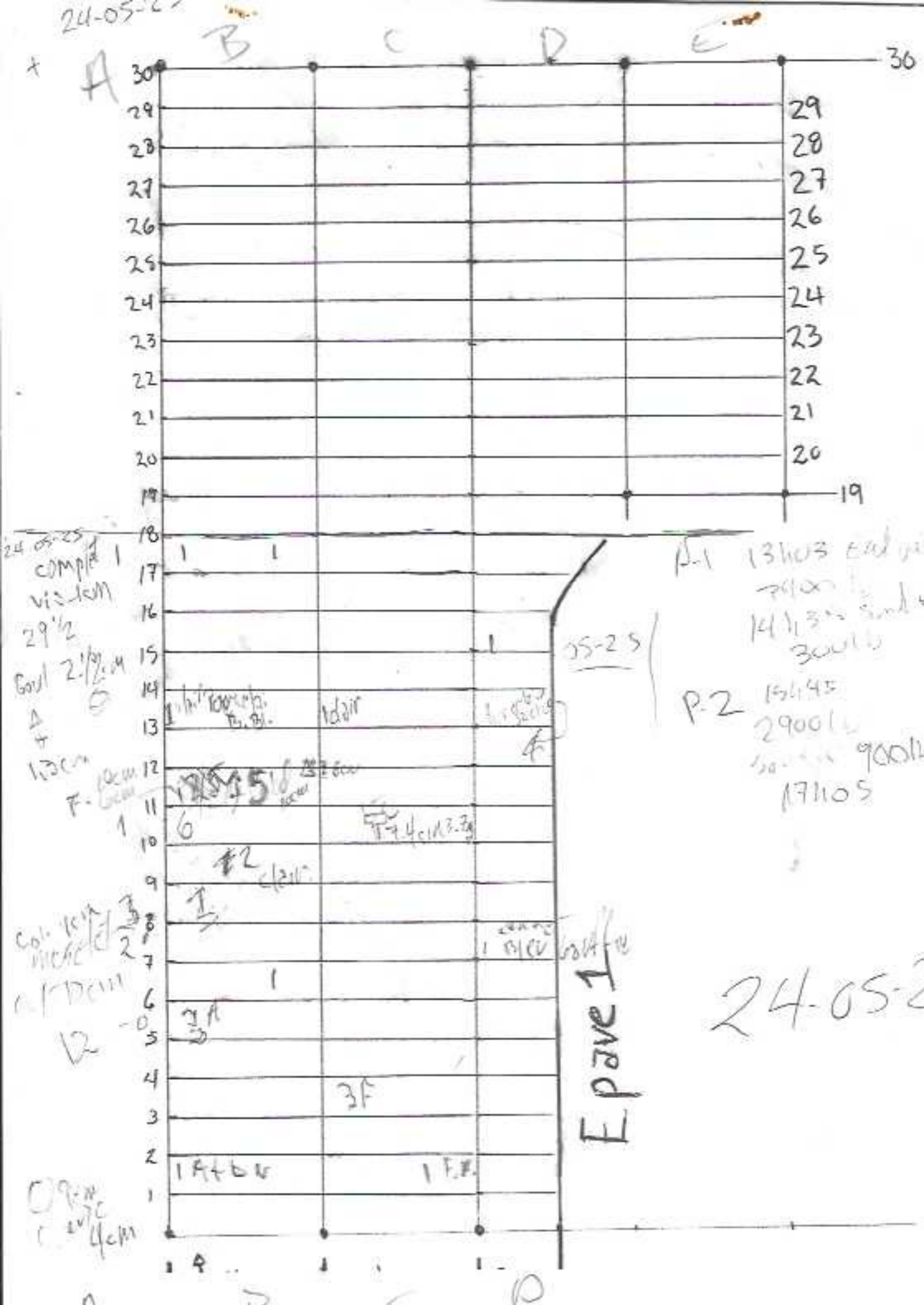
Je me rends de 2 ABCD, de 0 à 17 mètres. Plusieurs photos de Fonds et cols de bouteilles, une seule complète (2B17). Aussi outils, (pelle-masse), céramique, porcelaine

Vérifications à faire :

Photo, vidéo: IMG 4260 à 4304 MVI4276-4279

Artefacts: 1 bouteille complète, fonds + cols, porcelaine, céramique clous, pelle, masse

Dessin:


24-05-25
A
B
C
D
E
30
29
28
27
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
36
19
P-1
P-2
25-25
F pave 1
24-05-25
A
B
C
D

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Op. 3	Date: 24-05-20	Nom: Luc

Objectif général: Compléter inventaire 2 ABCDE 18m à 30m.

Observations précises, croquis:

Plongée 7
11h10 à 12h55
3000

Je débute par 2D18 où j'y trouve une fixation métalique de 37cm. Cette zone de proximité de l'épave recèle beaucoup de clous, surtout sous le bordage effrisé. Mais présence requin agressif qui protège son nid. Je n'insiste pas pour faire le décompte, surtout dans 2D18+19.

- 2D20 = beau fond de bouteille bleuté, irrégulier ≠ moulé.
- 2E20 = ~~6~~ clous en tas (photos)
- Peu de bouteilles plus au nord

A ma sortie B. Hoeven est présent. Je lui parle des clous. et il me donne cours 101-201-301 sur clous anciens. Me demande de ramener 99 clous pour formation.

Plongée 8
14h50 - 15h10
2900 2400

Je vais dans 2E20, j'y prend le tas de 6 clous et en trouve un 7ème, que je prends.

Je complète 2 ABCDE 27 à 30

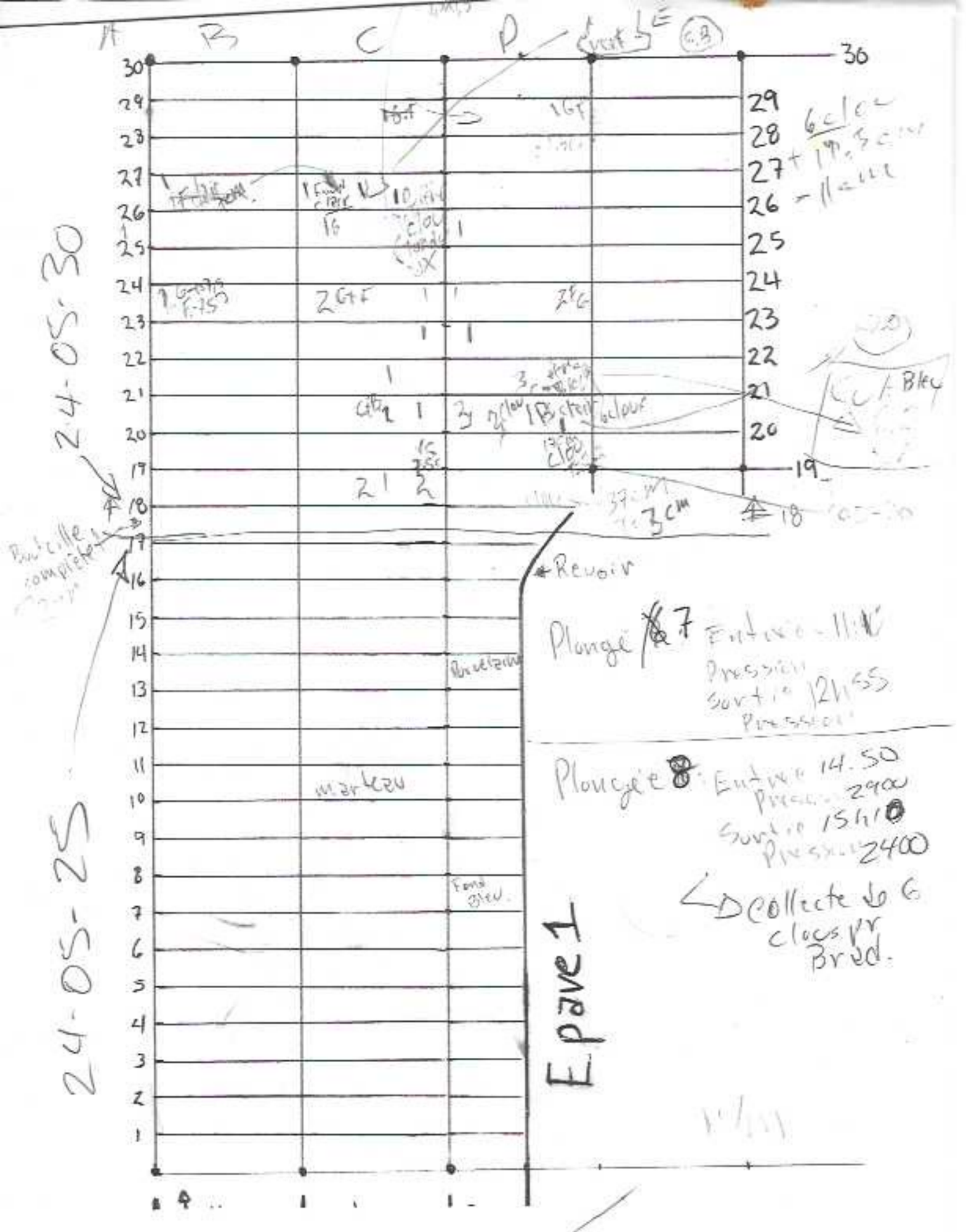
A mon retour Brad Hoeven n'y est plus, je garde 7 clous avec moi.

Vérifications à faire :

Photo, vidéo: IMG 4309 à 4361 ~~MVI 4302 à 4362~~

Artefacts: Surtout clous, beau fond de bouteille bleu, porcelaine

Dessin: Algue buisson avec feuille 2D18


A
B
C
D
E
30
29
28
27
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
24-05-30
24-05-25
Revoir
Plongée 7
Plongée 8
Epave 1

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire:	Date: 24-06-04	Nom: Luc

Objectif général: Implantation et sondage 2x4m à l'ouest corridor B. Zone corridor A elargie de 1m à 4m et ajout corridor F
→ Sondage entre ligne Sud 10 et rangées de gabion tête du quai.

Observations précises, croquis:

Plongée 9 12h15 à 14h 2900-4000

1ère plongée = 12h15 - 14h 2900lb - 4000lb 3300

1- Prise de mesure entre piquet sud-ouest (2m de l'épave) et gabion tête du quai = 3.8m

2- Distance piquet 2C0 - sud-ouest = 4.6m

3- " " 2D0 - sud-ouest = entre 2 gabions (?)

4 Prospection zone sud de ligne 0:
- Tuyau de pipe avec inscription SBGX PIX C²B
- Tuyau de pipe sans inscription
- Nid d'achigan (protecteur) gabion tête du quai coin N-E
- Peu de bouteilles, clous, porcelaine.

5- A partir ligne Ouest, j'y attache une corde de 9 mètres marqué au 4 mètres.
- Prospection à l'ouest, sur 9 mètres, à tous les mètres.
- Fond très fragile, poudre grise, (cyttja), reste en suspension très longtemps, perte de visibilité surtout quand je nettoie les bouteilles avant de les prendre en photo.
- Présence de beaucoup de bouteilles dans les 4 premiers mètres (N-S) sur 9 mètres (E-O)
- Visibilité réduite donc, je remonte 30 mètres vers nord sur 2 mètres
- Passé 12 m le fond est plus clair, algue tapis et pas de bouteille / mi artefacts

Plongée 10 15h15 16h45 Rivière 2900lb 3300

Vérifications à faire: Compléter Zone Ouest (nouvelle) zone plat

Photo, vidéo: IMG 4364 à 4432 MVI 4367 à 4433

Artefacts:

Dessin:

Anse aux Batteaux | **Opération 2 : Inventaire bouteilles** | Zone agrandie de 2 corridors

24-06-24

	4m (F)	4m (agrandie de 1m à 4m) (A)
30m		
29m		
28m		
27m		
26m		
25m		
24m		
23m		
22m		
21m		
20m		
19m		
18m		
17m		16
16m		
15m		
14m		
13m		
12m		
11m		
10m		
9m		3
8m		2
7m		
6m		15
5m		
4m		
3m		
2m		
1m		

Zone originale élargie vers l'ouest :
- 2 corridors de 4m supplémentaires
- Corridor A était de 1m = passe à 4m
+ Nouveau corridor = F
- 2 Lignes implantées le 24-06

10m



04-29

Heure entrée : 12h35

Heure sortie : 13h45

Pression : 3200 lb

Sand : 50 lb

2- H. in : 12h43

H. out : 15h54

Pression ent. : 800

IN : 3000

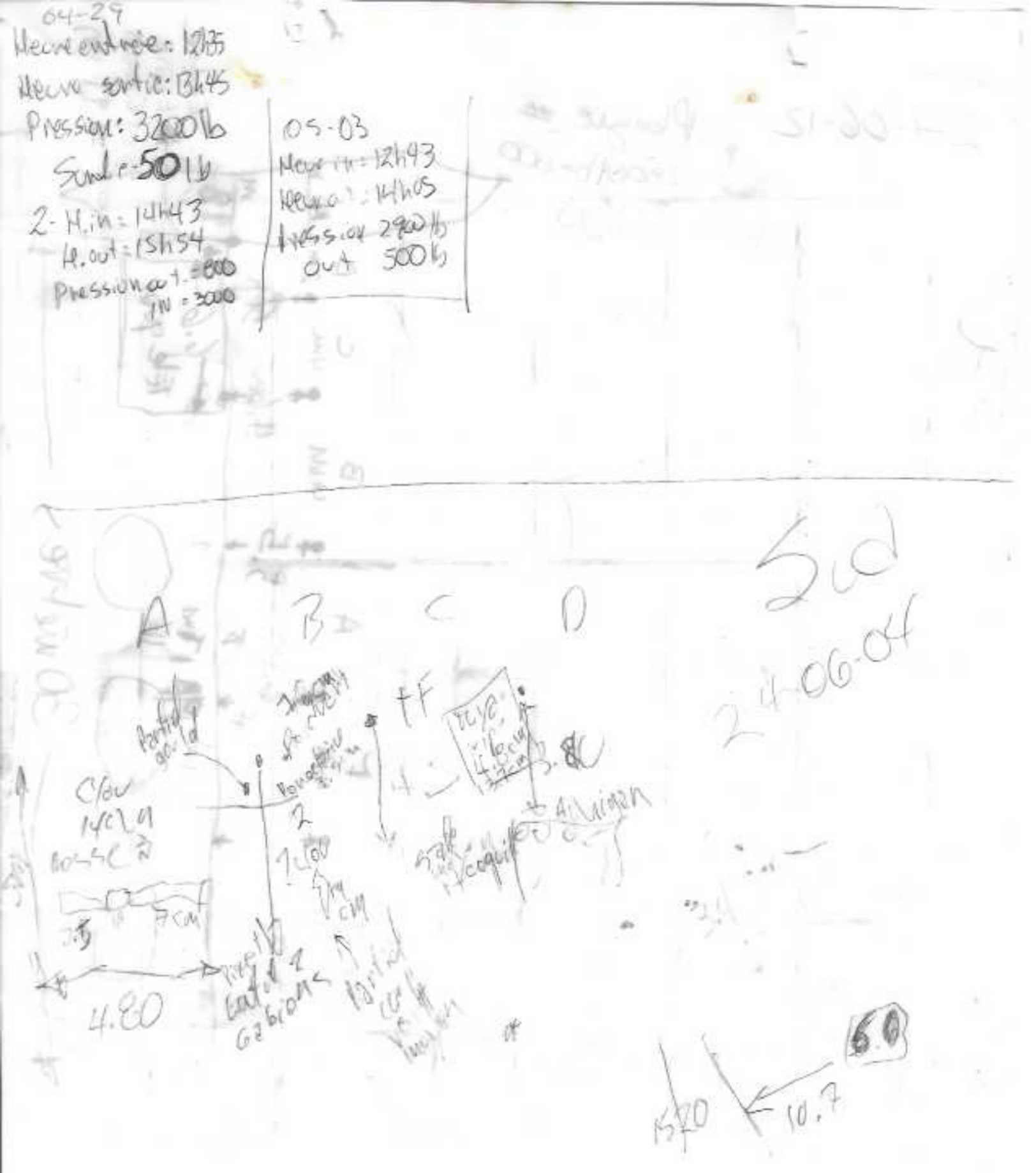
05-03

Heure in : 12h43

Heure out : 14h05

Pression 2900 lb

out 500 lb



FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire:	Date: 24-06-05	Nom: Luc

Objectif général: Compléter nouvelle zone ouest à partir de 5 mètres sur 9 mètres vers l'ouest.
⇨ Mesurer gabion ouest de E-1 et 2ème gabion

Observations précises, croquis:

1- Avec aide de Thomas, mesure E-PO du 1er gabion Tête Quai Bridge = 5.6 m
2- 2ème gabion à 10.7 à 15.2 mètres (plusieurs bouteilles)
3- À partir de 5m, prospection sur 9 mètres à l'ouest de la ligne 2B, à tous les mètres. Avec cordes
4- Bcp de bouteilles jusqu'à 10 m. passé 10 m, peu ou pas de bouteille ou artefact.
5- Fond plus clair tapissé d'algue courte
6- Je bouge peu le fond avec bouteilles que je prend en photo, sol fragile (gyttja)
7- Zone complété sur 30m X 9m
8- Sondage autour des 2 premiers gabions
- Au 2ème gabion, à l'ouest = beaucoup de bouteilles.

Plongée: 14h-15 à 16h.
Pression 2900 - 800 lb

Vérifications à faire : Inventaire autour gabion 2

Photo, vidéo: IMG 4434 à 4451 MVI 4439 à 4453

Artefacts:

Dessin:

Plongée II
14h15-16h
2900-800lb

Anse aux Batteaux

Opération 2 :Inventaire bouteilles

Zone agrandie de 2 corridors su

	4m	4m (agrandie de 1m à 4m)
	F	A
30m		
29m		
28m		
27m		
26m		
25m		
24m		
23m		
22m		
21m		
20m		
19m		
18m		
17m		
16m		
15m		
14m		
13m		
12m		
11m		
10m		
9m		
8m		
7m		
6m		
5m		
4m		
3m		
2m		
1m		
	F	A
	4m	4m

Zone originale élargie vers l'ouest :
- 2 corridors de 4m supplémentaires
- Corridor A était de 1m = passe à 4m

+ Nouveau corridor = F

- **2** Lignes implantées le 24-06

24-06-05

1ère Marqué 2900"
Mèche entrée : 14h15
" sortie : 16h00
Pression 800lb



FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Op. 2	Date: 24-06-12	Nom: Luc

Objectif général: Implanter une nouvelle ligne - E-O. au nord de la Tête du quai Bridges, sur 30m.
Débuter Croquis du sol S.op. D-E

Observations précises, croquis:

Plongée 12
12h10-13h30
3800-800

- Implantation d'une nouvelle ligne E-O à partir de l'épaux 1, au nord du gabion ST-11, sur le même plan sur 30 mètres. Pour faciliter 1- Mesure dans zone 2 A B C D "Sud" et 2- Pour inventaire au nord de la tête du quai (zone NTT riche en bouteilles, à la hauteur du Bridges Wharf (Plan Monroe). Inventaire sur 1 mètre au nord de la ligne et 1m au sud.
Visibilité médiocre ± 1m, fond très fragile.
Aucun grand amas de bouteilles de localisé. Surtout des fonds ici et là.
Prise de mesures zone sud.

Plongée 13
11h10
16h00
3100-5001

Croquis sol zone 2 CDO à 4m, beaucoup d'objets à positionner surtout rondins de bois
Zone B 5 à 8m Rondin, planche très longue et mince
→ Pièce métallique courbé, avec oeillets (4) 2 au milieu et 2 à chacune des bouts
Zone B 5 à 8 débuté, pas complété.

Vérifications à faire: Compléter 2B 5 à 8

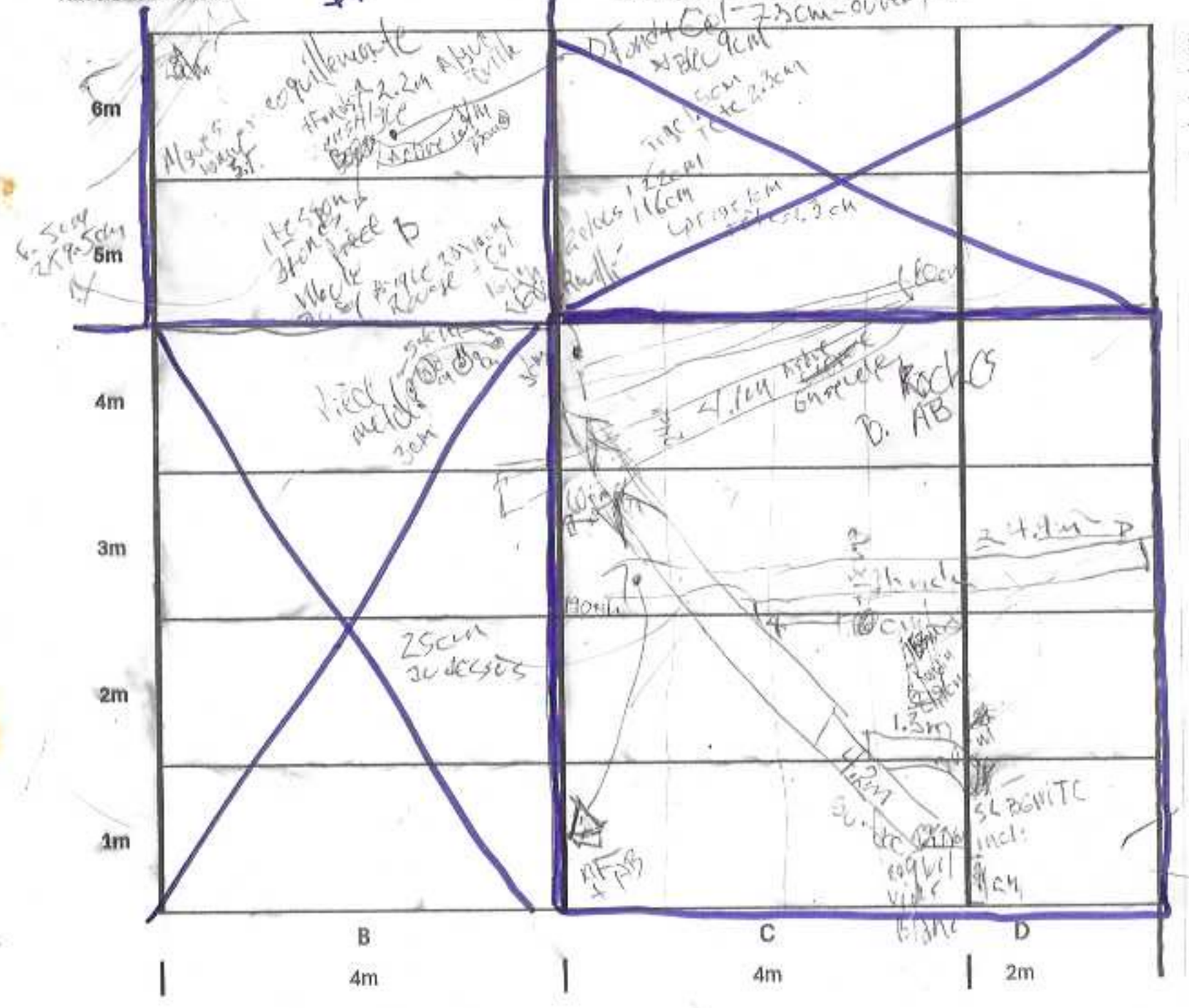
Photo, vidéo: Vidéos fond, inclusions MVI 4505 à 4520

Artefacts:

Dessin:

Anse aux batteaux

Croquis de lots 2BCD 1 à 6 mètres



1-Fond :
- **S**= sable
- **SL** = sable -limoneux
- **LS** = limon-sableux
- **BG** = Brun-gris
  - **P** = pâle
  - **M** = moyen
  - **F** = foncé
- **C** = compact
- **TC** = Très compact
- **Inclusions:**
  - **B** = Bois
  - **C** = coquillages
  - **R** = Roches

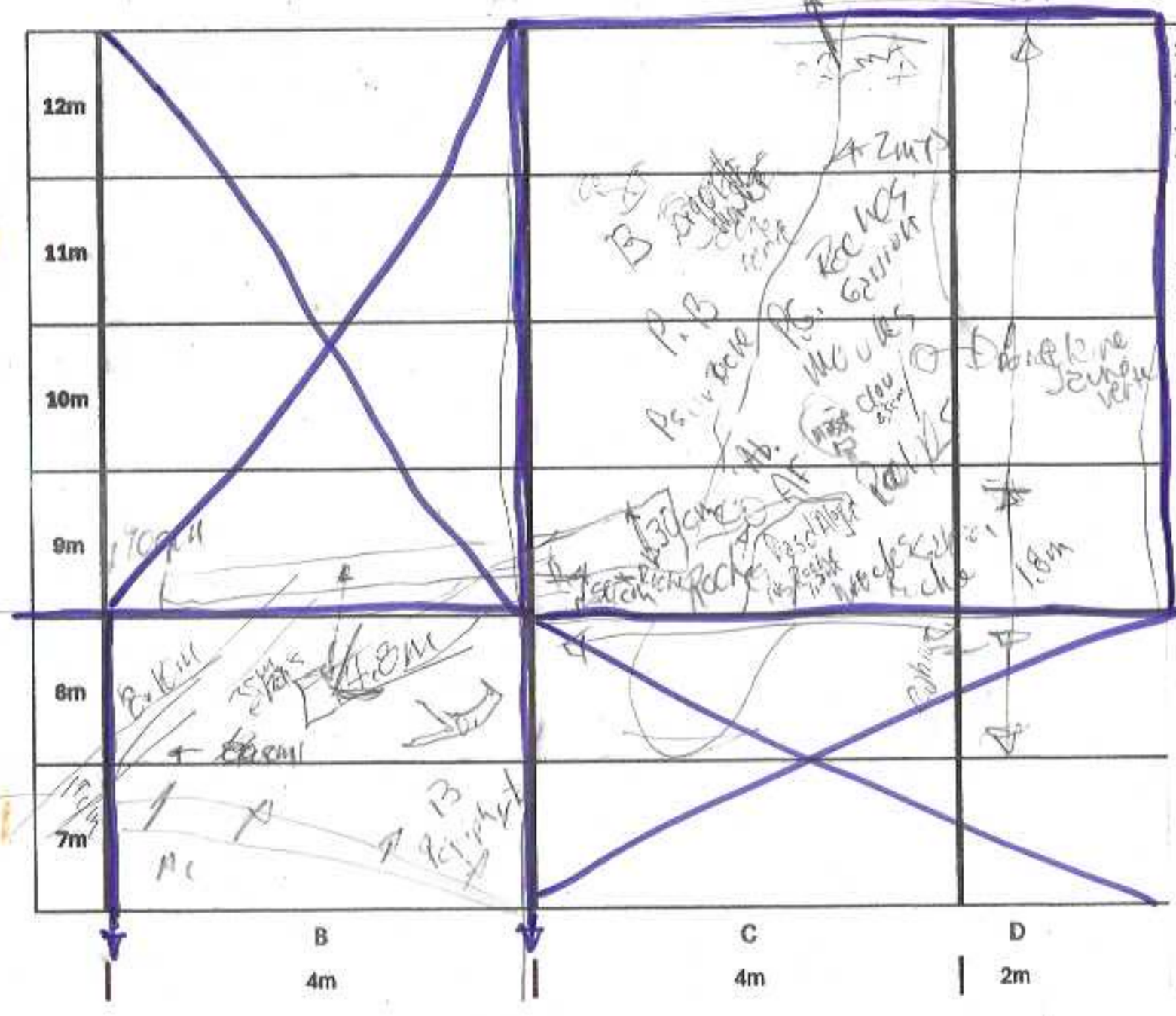
2- Artefacts :
- **B** = Bouteille
- **CL** = clou
- **O** = outils
- **M** = monnaie
-

3- Éléments struct. :
- **PG** = pierres gabion
- **PB** = pièce de bois

4- Végétaux :
- **P** = périphyton (croute)
- **CHM** = boules en chaîne
- **AT** = algue tapis
- **Ab** = algue buisson (sans feuille)
- **AF** = algue avec feuilles

Anse aux batteaux

Croquis de lots 2BCD 7 à 12 mètres



1-Fond :
- S= sable
- SL = sable -limoneux
- LS = limon-sableux
- BG = Brun-gris
  - P = pâle
  - M = moyen
  - F = foncé
- C = compact
- TC = Très compact
- Inclusions:
  - B = Bois
  - C = coquillages
  - R = Roches

2- Artefacts :
- B = Bouteille
- CL = clou
- O = outils
- M = monnaie
-

3- Éléments struct. :
- PG = pierres gabion
- PB = pièce de bois

4- Végétaux :
- P = périphyton (croute)
- CHM = boules en chaîne
- AT = algue tapis
- Ab = algue buisson (sans feuille)
- AF = algue avec feuilles

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Op 2	Date: 24-06-15	Nom: Luc

Objectif général: Prospection autour ST-13, mesure envergure + de ligne E-O
- Croquis du Fond 2B 5-6-7 & - 2C 9-10-11-12
- 2B 13 à 16

Observations précises, croquis:

Plongée 14
12h05-13h55
2900-4000

1- Prospection autour de ST-13, J'y trouve porcelaine blanche BLEU Bottle + ½ bouteille en argile. Qq. bouteilles.
ST-13 est à 14,2m de l'épave 1 et à 9.5m de ma ligne E-O.
ST-13 = 4,1m (E-O) X 6,2m (N-S.)

2- Je complète 2B 5-6-7-8 et C 9 à 12 (zone de gabion de la jetée du quai Bridge.

- Zone 2B 13 à 16 Fond complet (croquis)
- " 2C 17 à 20 " " = Gabion → structure bois
- 2B 21 à 24 " " = peu d'intérêt
- 2D 25 à 28 " " = peu d'intérêt

Plongée 15
2900-3000
15h20
16h40

Zone 2 ABCDE - 0 à 30m = complétée.

Vérifications à faire :

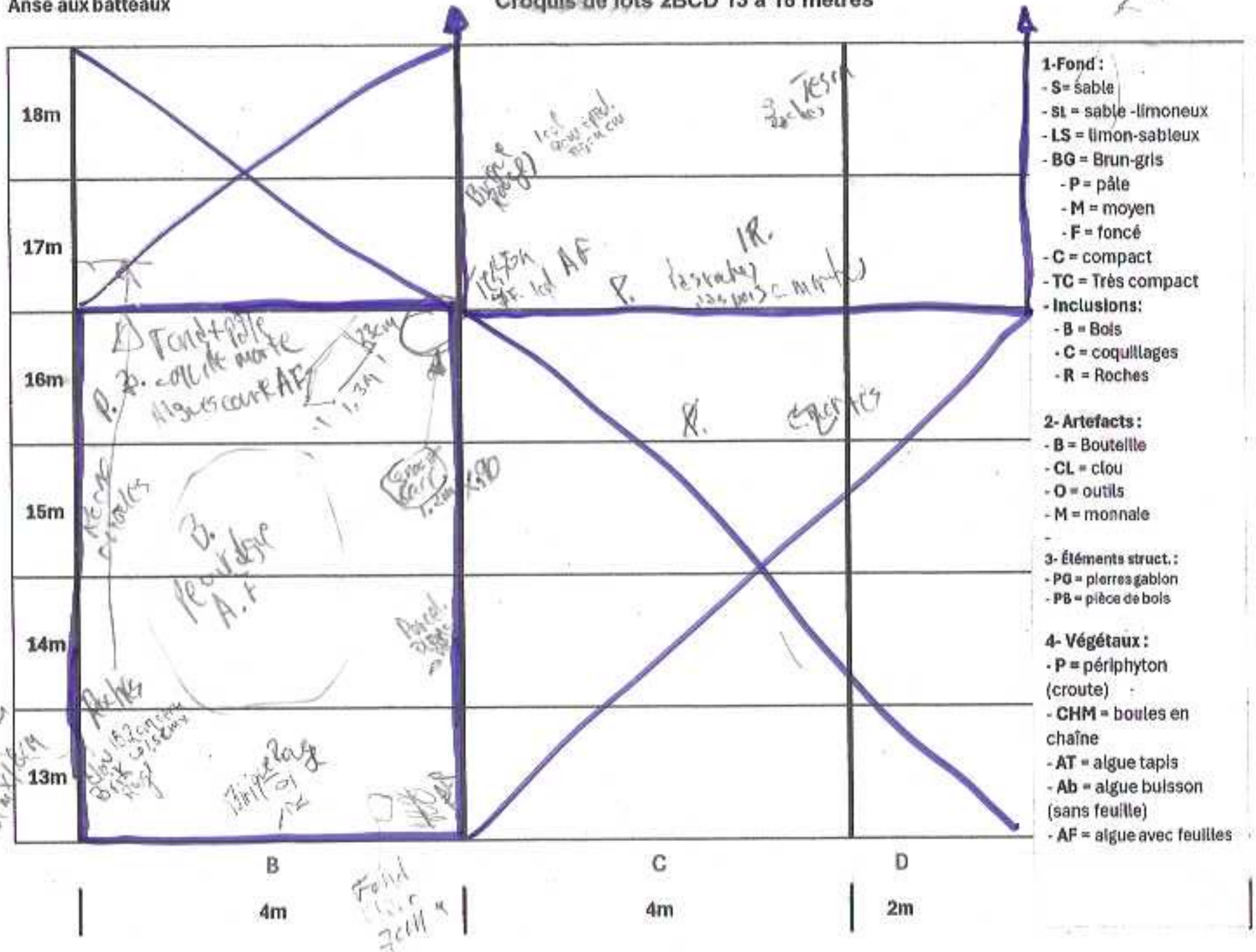
Photo, vidéo: MVI 4521 à 4542

Artefacts:

Dessin:

Anse aux batteaux

Croquis de lots 2BCD 13 à 18 mètres



1-Fond :
- **S** = sable
- **SL** = sable -limoneux
- **LS** = limon-sableux
- **BG** = Brun-gris
  - **P** = pâle
  - **M** = moyen
  - **F** = foncé
- **C** = compact
- **TC** = Très compact
- **Inclusions:**
  - **B** = Bois
  - **C** = coquillages
  - **R** = Roches

2- Artefacts :
- **B** = Bouteille
- **CL** = clou
- **O** = outils
- **M** = monnaie

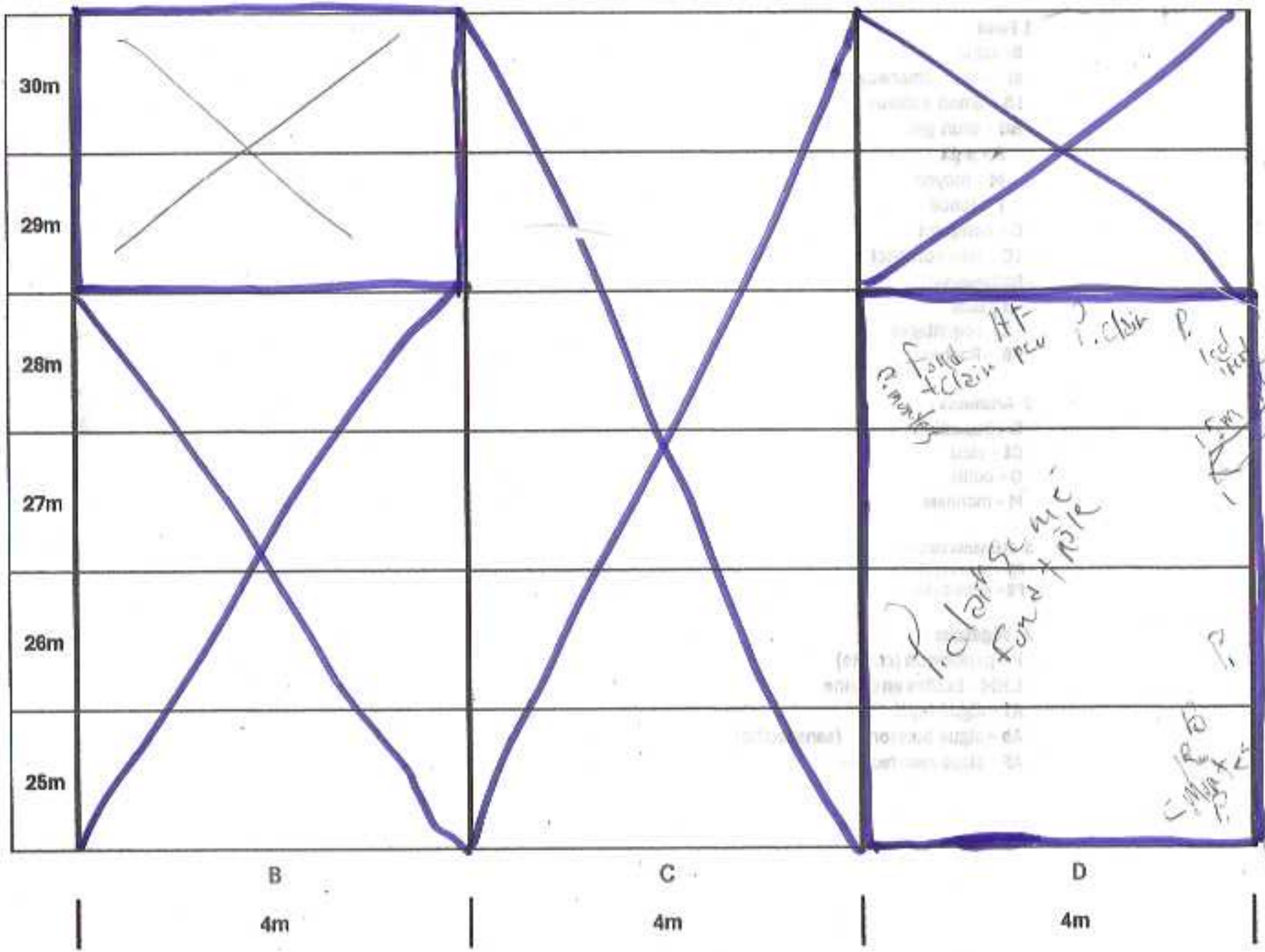
3- Éléments struct. :
- **PG** = pierres gabion
- **PB** = pièce de bois

4- Végétaux :
- **P** = périphyton (croute)
- **CHM** = boules en chaîne
- **AT** = algue tapis
- **Ab** = algue buisson (sans feuille)
- **AF** = algue avec feuilles

Anse aux batteaux

Croquis de lots 2BCD 25 à 30 mètres

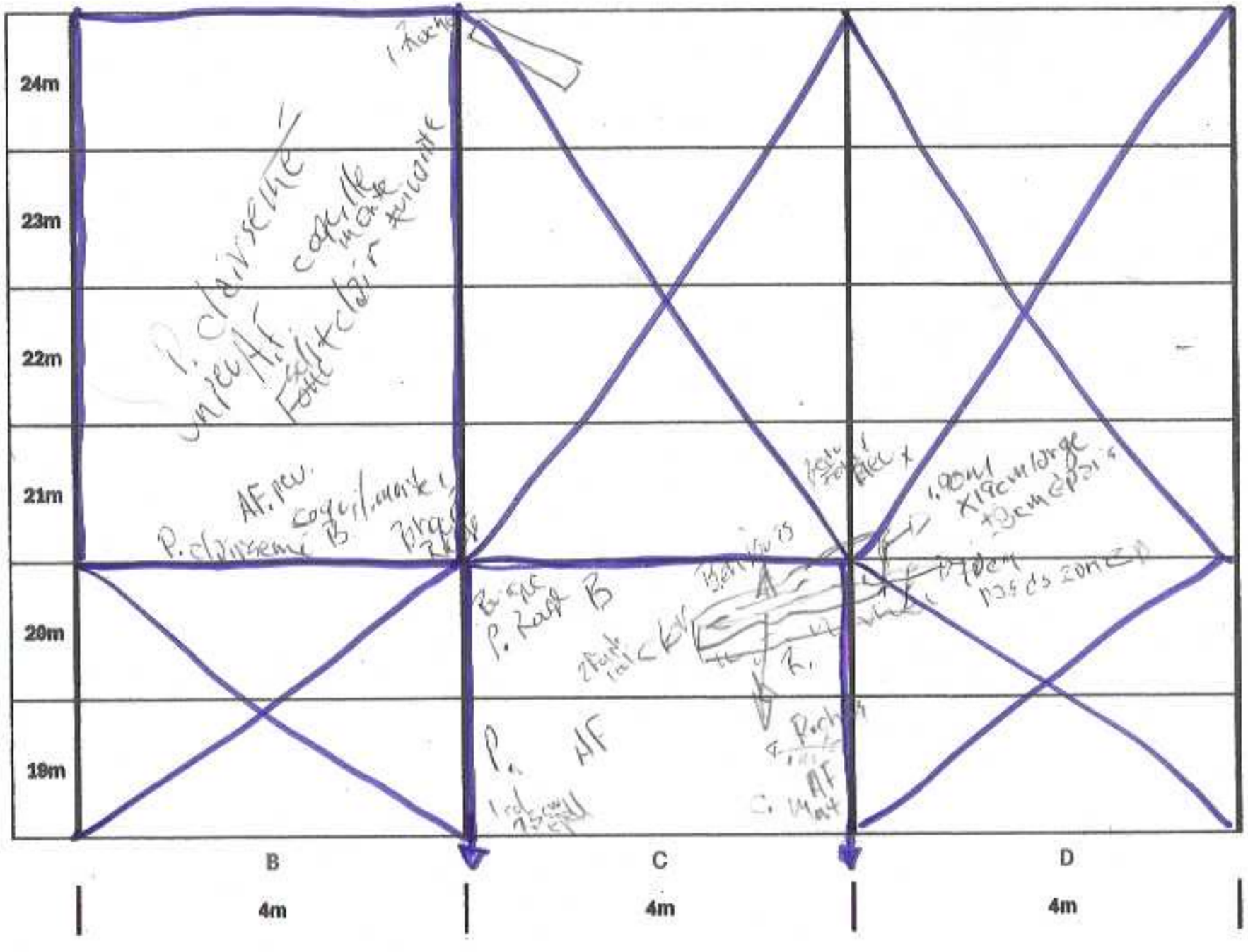
24 06-15

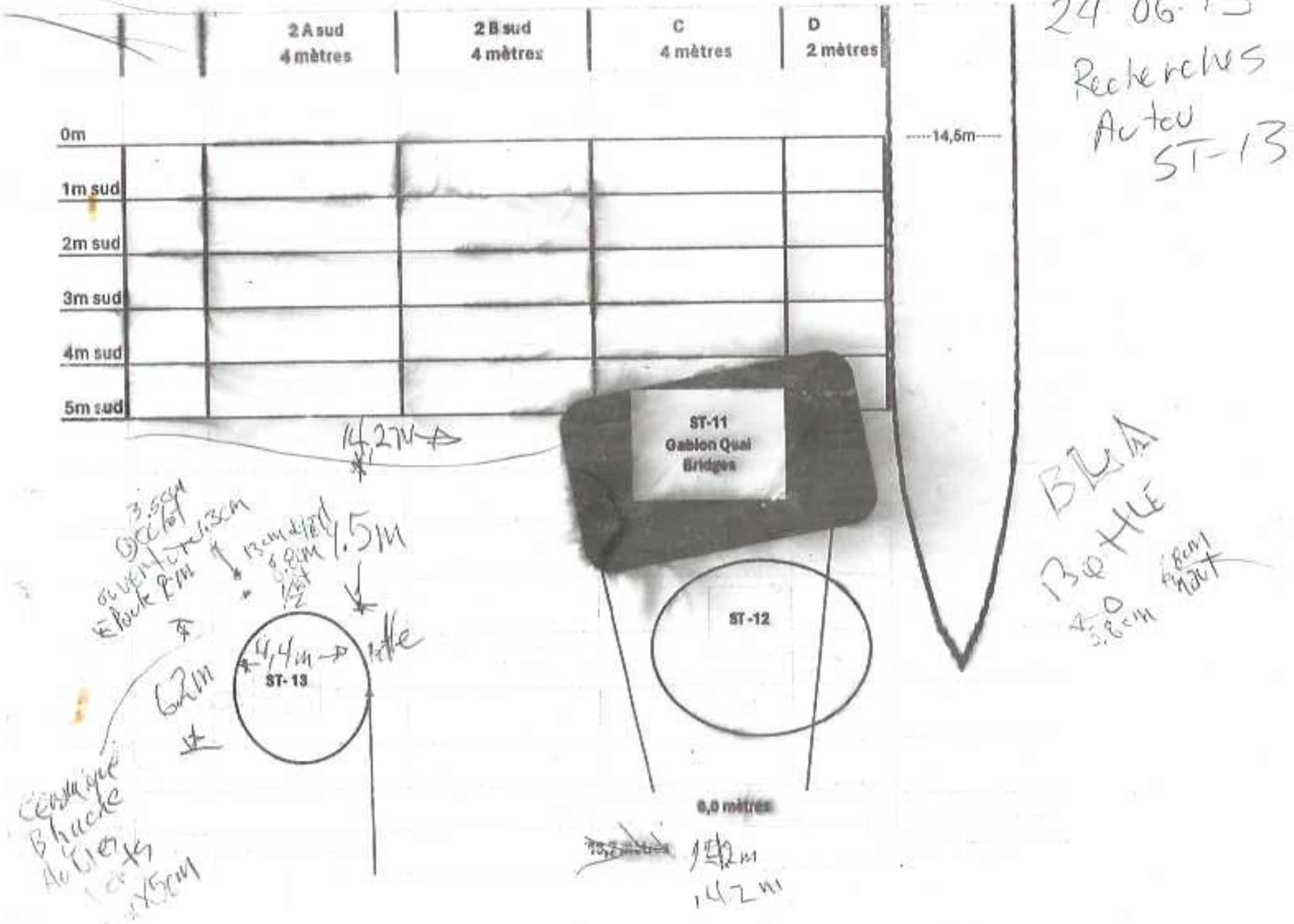


Anse aux batteaux

Croquis de lots 2BCD 19 à 24 mètres

24-06-15




2 A sud
4 mètres
2 B sud
4 mètres
C
4 mètres
D
2 mètres
0m
1m sud
2m sud
3m sud
4m sud
5m sud
14,5m
ST-11
Gabion Quai
Bridges
ST-12
ST- 13
6,0 mètres
24 06 15
Recherches
Actu
ST-13

Au sud de la zone ZAO, au sud du gabion
=> Sol de glaise noire non recouverte. Sol gras et très compact, mes doigts ne s'y enfoncent pas

FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire:	Date: 24-06-17	Nom: Luc

Objectif général: Sondage + mesure ST 14 3ème gabion à l'ouest de E-1
- Croquis fond zone 2AT 0m à

Observations précises, croquis:

1- ½h. passé autour du 3ème gabion à l'ouest de l'épave 1 Mesure dimension et distance de ma ligne Est ouest. Gabion = à 2.7m de l'épave 1 et à 9.5m de la ligne Est-Ouest (dans l'axe à la perpendiculaire du gabion ST 11). ST-14 est distant de 4.6m de ST-13 ST-14 = Fait 4.5 m (E-O) et 5.3m (N-S)

Fond Sud = peu d'algues, courtes avec et sans feuilles. Très compact, Sable limoneux brun gris moyen.

Fond Nord = Algues plus longues, avec feuilles, inclus. en briques rouge, bois et roches.

- Pas de bouteille, ni grès

2- Croquis fond 2A: 0 à 4m; beaucoup de matériel = bouteilles en grand nombre, briques, planches de bois très longue, jusqu'à 8m, clous, ran. Melson.
- Amas de roche (gabion ?) à 2.5m au sud de la ligne @2A0 sur 5.1m (E-O) X 6m (N-S) Encore bcp de bouteilles, en lots.

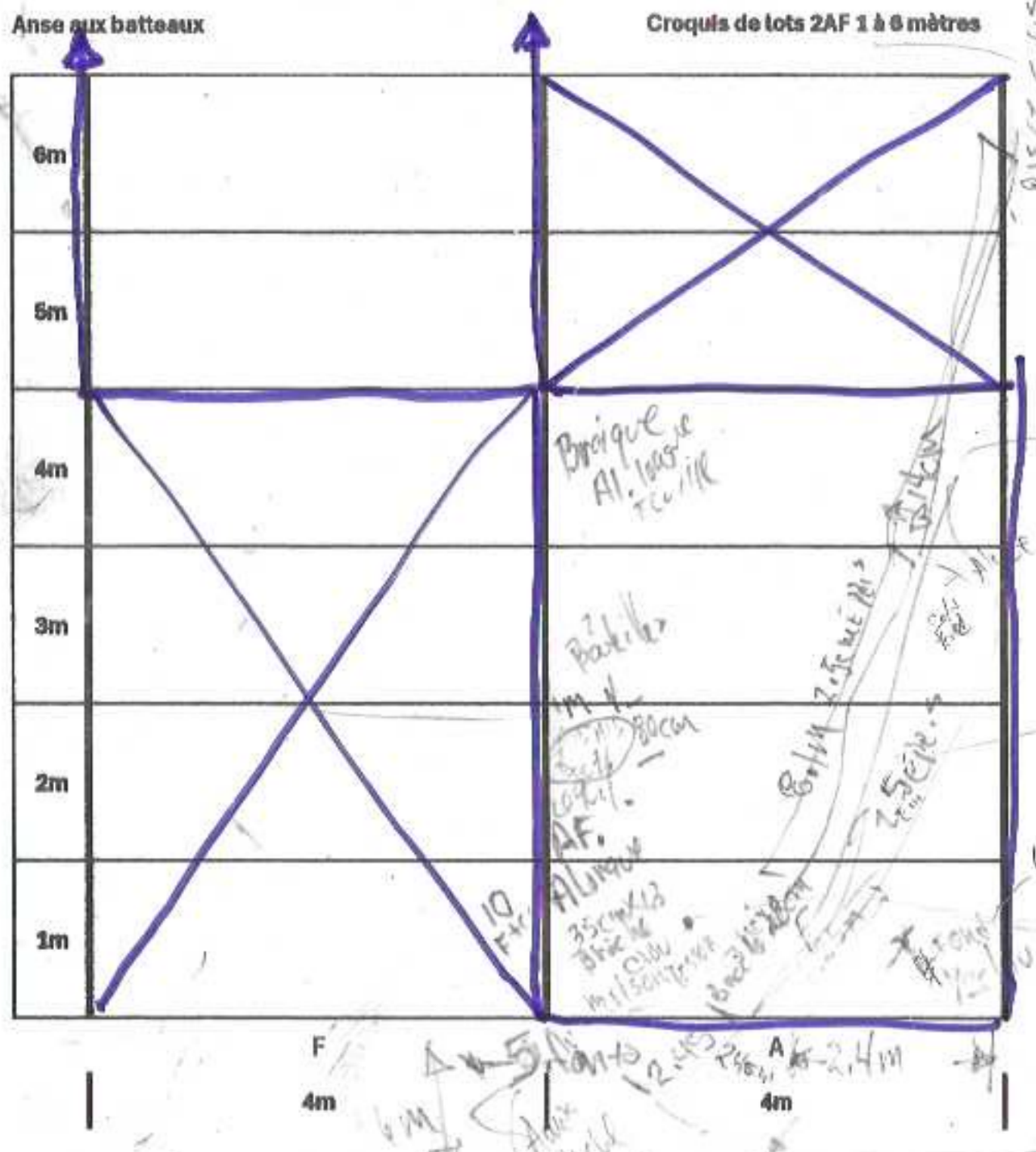
Plongée 16 3100 - 1600 15h45 à 17h

Vérifications à faire :
- Algues très longues, avec feuilles
- Fond se salit rapidement VERSO

Photo, vidéo: MVI 4546 à 4555

Artefacts: Délimiter zone sud, où le sol est gras et compact

Dessin:



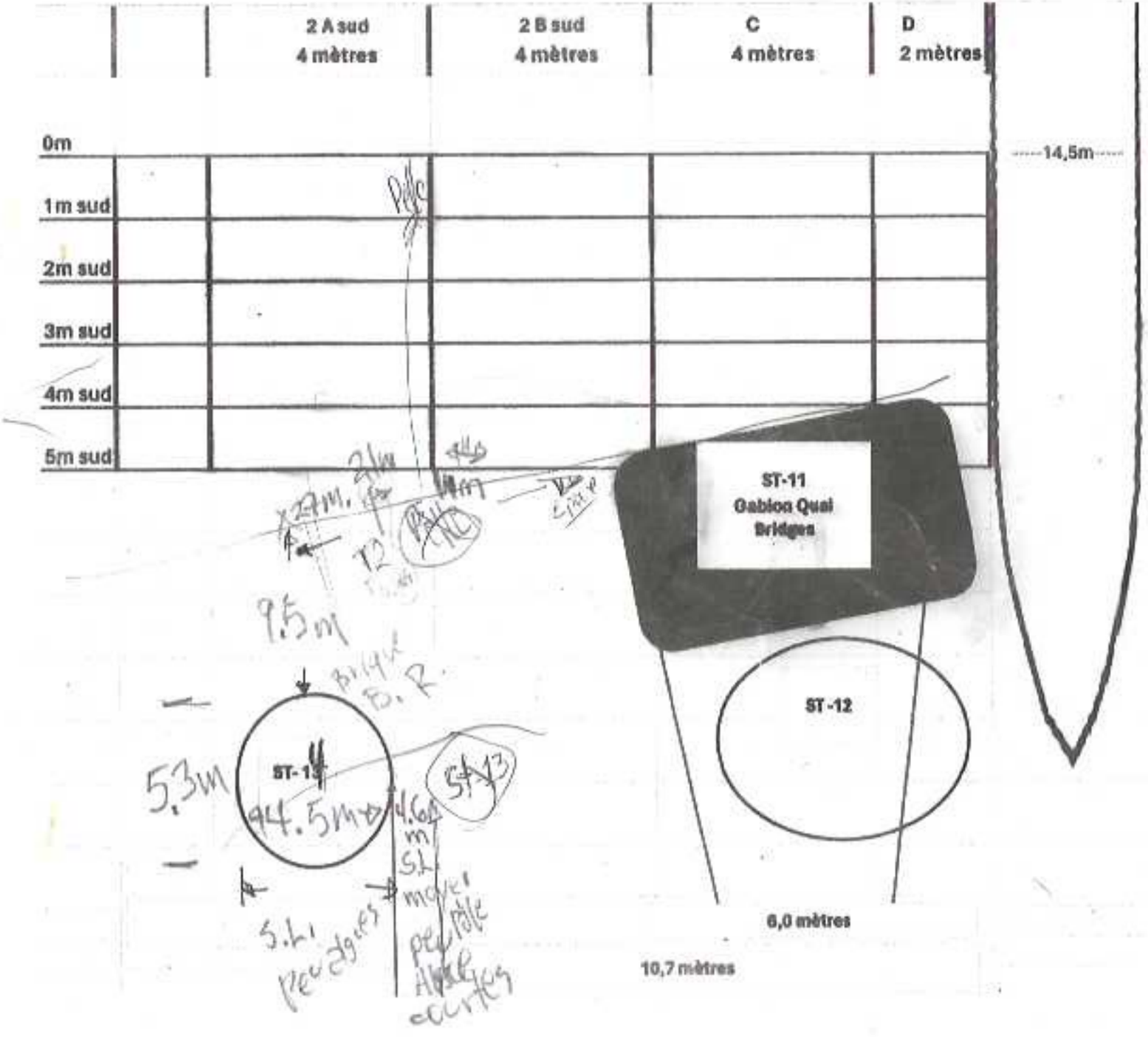
1-Fond :
- S= sable
- SL = sable -limoneux
- LS = limon-sableux
- BG = Brun-gris
  - P = pâle
  - M = moyen
  - F = foncé
- C = compact
- TC = Très compact
- Inclusions:
  - B = Bois
  - C = coquillages
  - R = Roches

2- Artefacts :
- B = Bouteille
- CL = clou
- O = outils
- M = monnaie
-

3- Éléments struct. :
- PG = pierres gabion
- PB = pièce de bois

4- Végétaux :
- P = périphyton (croute)
- CHM = boules en chaine
- AT = algue tapis
- Ab = algue buisson (sans feuille)
- AF = algue avec feuilles

lundi
24-06-17
Recherche
secteur
ST-14



FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire:	Date: 24-06-21	Nom: Luc

Objectif général: Retirer ligne N-S, de 10m au nord Epave 1, la plus à l'est.
-Implanter ligne du corridor 2A - 0 à 30 m, implanter ligne de 10m, corridor 2F
-Implanter ligne 2A Sud, + 2F Sud + 2G S.

Observations précises, croquis:

- Ligne au Nord Epave 1, la plus à l'est = inutile, je l'enlève pour m'en servir plus à l'ouest pour délimiter corridor F.
- Implantation corridor 2A 0 à 30m, 4m de distance entre chaque.
- Implantation de 3 lignes Zone Sud pour corridors A et F. entre piquets A-F-G, jusqu'à ligne E-D0 longeant tête du quai Bridges.
- Prise de mesures exactes.
- Croquis du Fond 2F0 à 4m débuté, très riche en artefacts, clous, bouteilles, briques, porcelaine (1) bois (planches)
- Beaucoup d'algues à feuilles
- Dans zone 2F-1 sud, sud de ligne 0°, évidence de bois brûlé. 2 demi-lunes, ±8cm de Diamètres (16cm de total quand 1/2 lune revni) brulé d'un côté seulement. Grande pièce de bois dessus brûlé (demeure croquis)

Plongée 17
14h10 à 16h05
3000 à 3001b

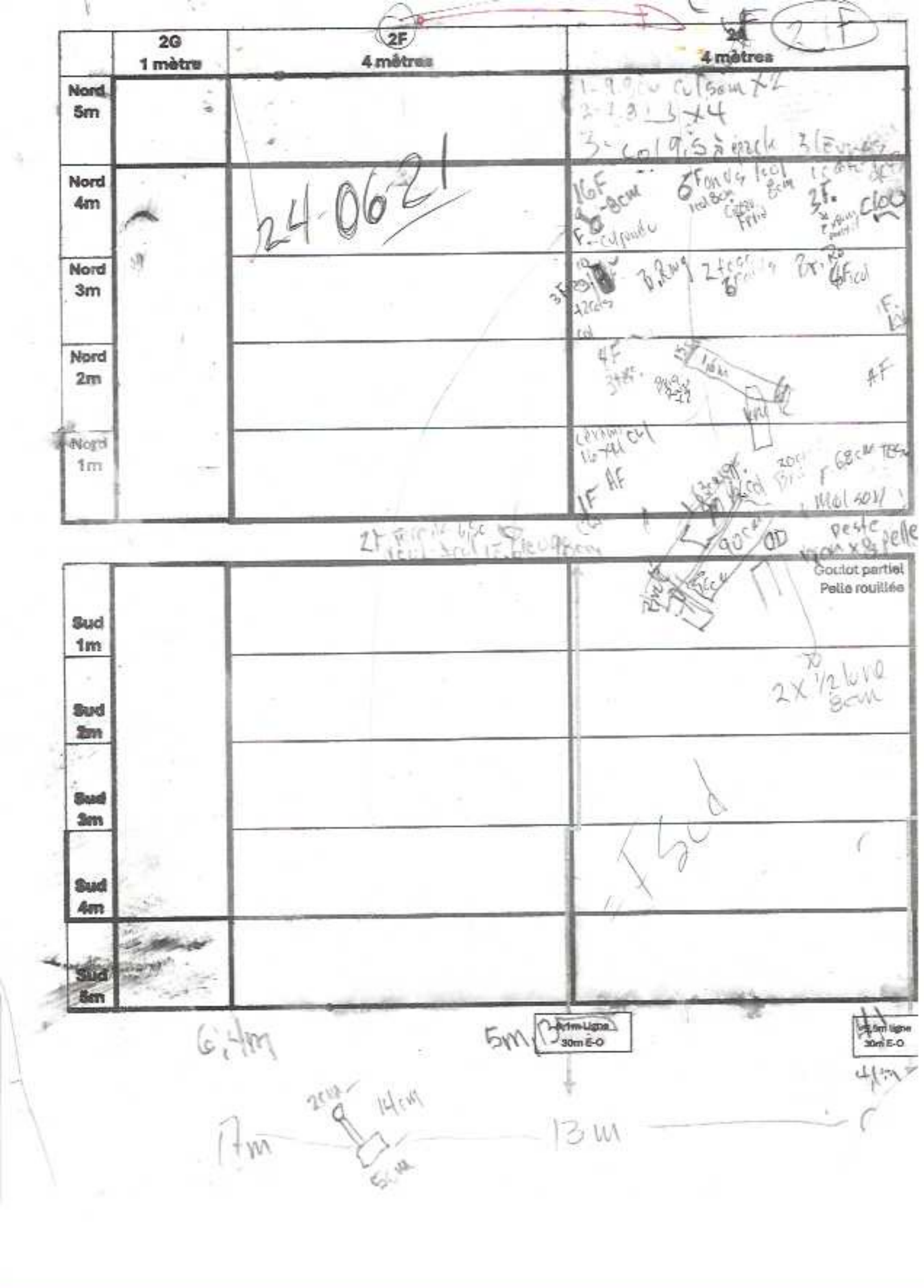
Vérifications à faire: => Demain, terminé 2F 0 à 4m
- Débuté 2A 0 à 4m Sud.

Photo, vidéo: IMG 4561 MVI 4556 à 4574

Artefacts:

Dessin:

	2G 1 mètre	2F 4 mètres	2H 4 mètres
Nord 5m			
Nord 4m		24-0621	
Nord 3m			
Nord 2m			
Nord 1m			
Sud 1m			Goulot partiel Pelle rouillée
Sud 2m			
Sud 3m			
Sud 4m			
Sud 5m			



FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: 2	Date: 24-06-22	Nom: Luc

Objectif général: Croquis sols zones 2A 0 à -4 Sud
zones 2F 0 à -4 Sud.
Sondage à l'ouest de F. => G et plus à l'ouest (Sud)

Observations précises, croquis: Visibilité exceptionnelle ± 2m

Plongée 18
Arrivée 16h10
1900 à 4001b

- Croquis sol 2F 0 à -4 (Sud)
  - Gabion (?) Amas de roches sur ± 6.m (N-S) par plus de 4.7m (E-O)
  - Présence de bois sans écorce planches et rondin
  - Corridor G : plusieurs zones de bouteilles
- Croquis sol 2A 0 à 4 Sud = peu d'intérêt Périphyton claire-voie, une longue planche 6,4 m. Très compact, recouvert de gyttja en mince couche.
- Croquis débuté 2F 4 à 8 Nord.
  Beaucoup d'artefacts zone 2F 4 (1 à 4m) et 2F 5-6-7 (1m à l'ouest)

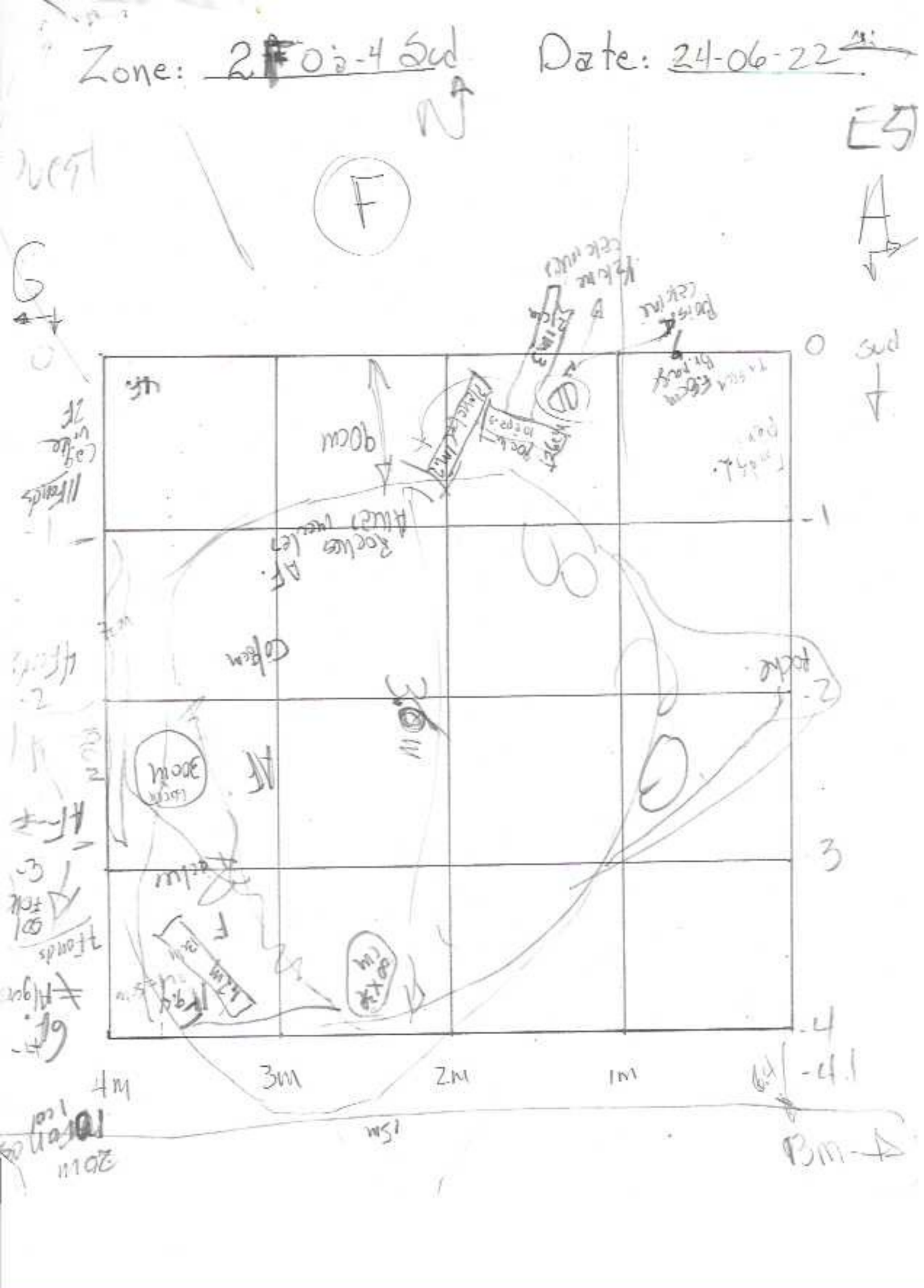
Vérifications à faire : A compléter zone 5-6-7 (2 3-4m à l'ouest)

Photo, vidéo: MVI_4581 à 4604 IMG 4576 à 4600

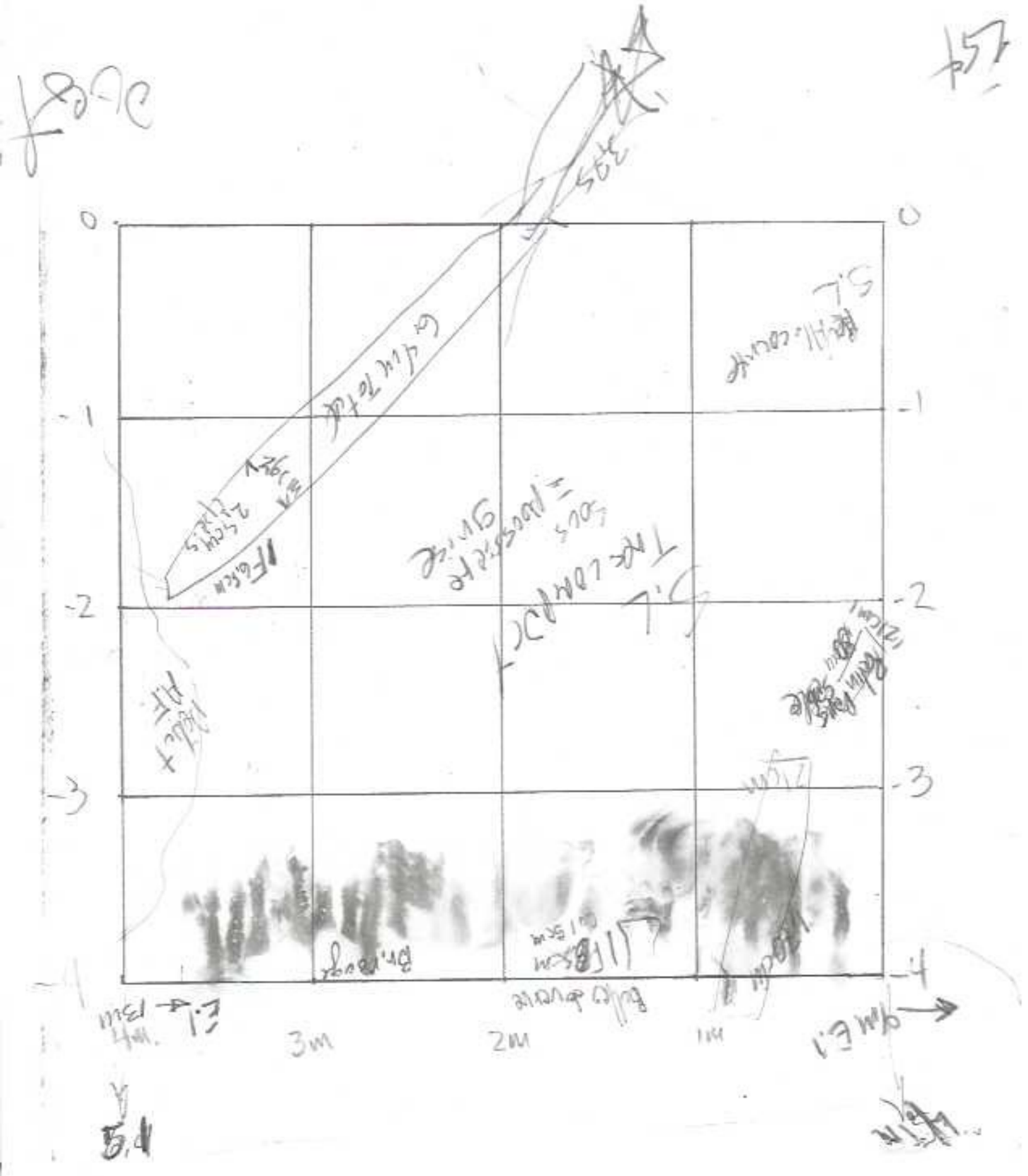
Artefacts:

Dessin:

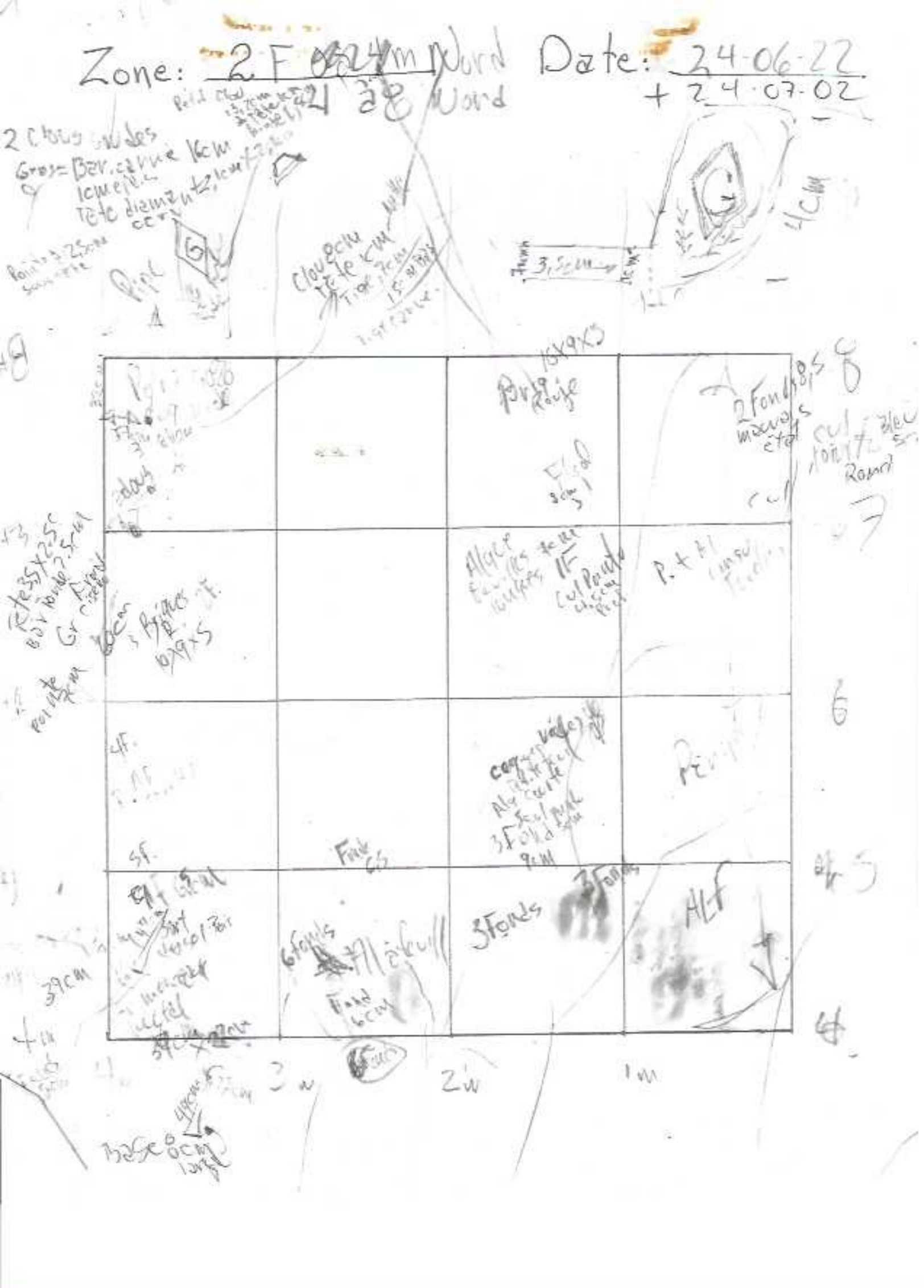
Zone: 2 Sud Date: 24-06-22



Zone: 2A 0i-45d Date: 24-0622



Zone: 2 F [illegible] Word Date: 24-06-22
+ 24-07-02



FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: Op.2	Date: 26-07-02	Nom: Luc

Objectif général: - Terminer croquis sol ZF 4-8 m
- Sondage à l'ouest du corridor F.

Observations précises, croquis:
- Visibilité très faible ± 1/2 m. Croquis difficile du sol, à tâton. Photos + Vidéos mauvaises qualités.

Je me concentre sur les pourtours de zone ZF 4 à 8.

Belles découvertes inusitées:
- Pièce de métal unique 39cm (20cm largeur, 29cm, 35cm, 30cm) à côté d'un bout de bois ou poutre qui sort du sol et pointe vers la surface. Plusieurs fonds de bouteilles à ses pieds (ZF 4).
- Plusieurs briques rouges
- Plusieurs clous, dont 2 soudés ensemble (par la rouille) tige carrée 16cm, belle tête d'environ (2cm x 2cm)
- Belle pipe presque complète, tuyau brisé (mesure de 3,5cm) avec inscription (G) et végétaux au bout de bouche.
- Grande tige de métal 20cm, tête manchelée, 3,5 x 2,5cm, possiblement à cheval à l'axe de l'objet
- Plusieurs groupes de fonds de bouteille, pas de col.
- Voisin nous indique pièce de bois qui flottait près de son quai => Photos IMG 4619 à 4626

Vérifications à faire: Sondage à l'ouest du corridor F.

Photo, vidéo: MVI 4605 à 4618; IMG 4619 à 4626 = pièce bois flottant

Artefacts: Pipe, beaucoup clous

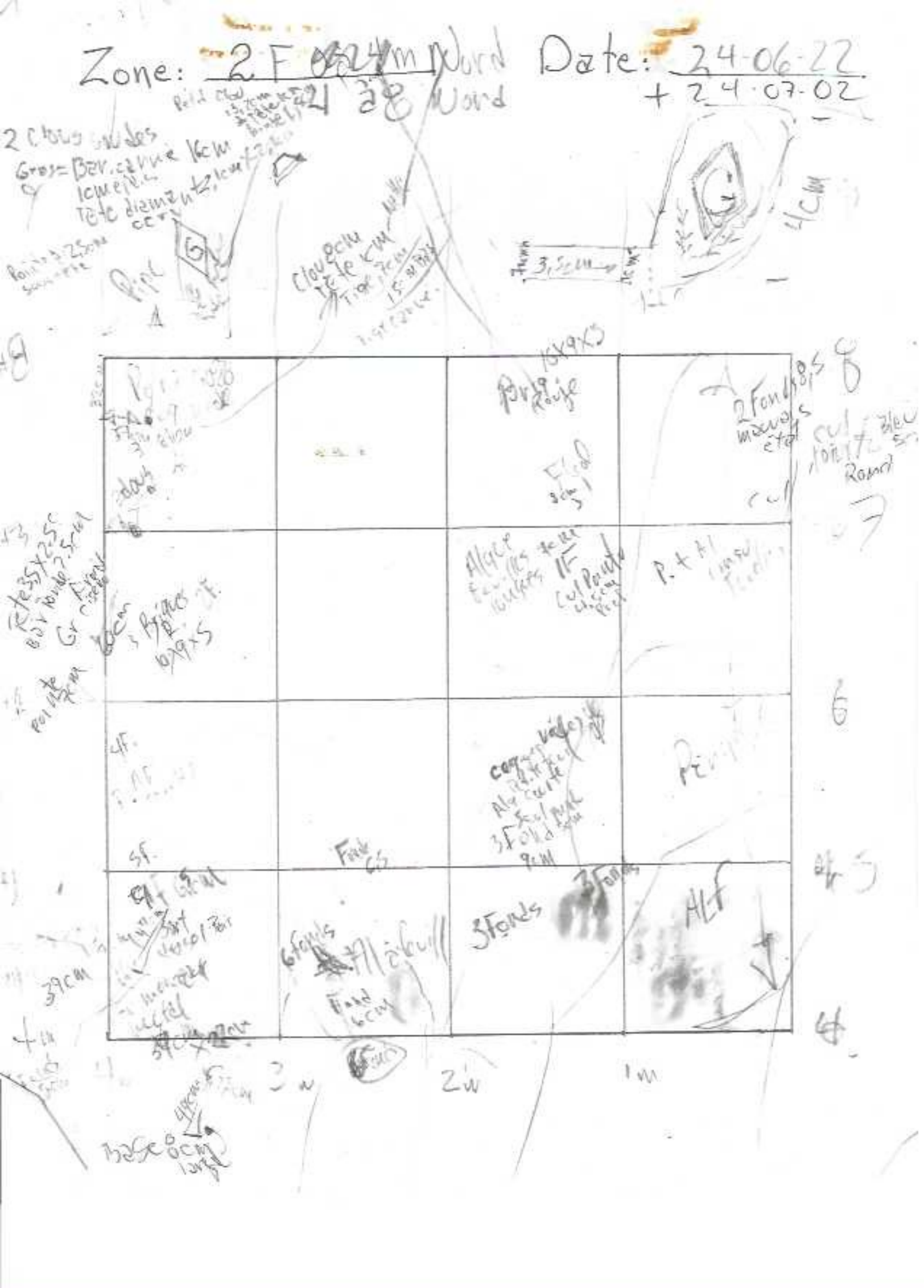
Dessin:

Plongée 19
12h25
14h20

2600-4001b.

Voir croquis du 24-06-22

Zone: 2F [illegible] Word Date: 24-06-22
+ 24-07-02

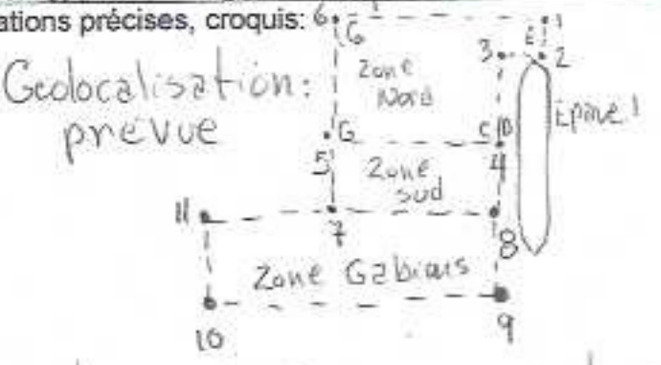


FICHE DE COMMENTAIRES

BhFn-32	Aire: op 2	Date: 24-09-28	Nom: Luc Marier

Objectif général: 1- Geolocalisation des zones Nord-Sud et des Gabions. 11 points au total
2- Demonter tout l'opération 2 (Cordes-piquets)

Observations précises, croquis:



Plongée 20 12h05 28-09-2016 14h10 2016

- Température ext. 21°C. Température de l'eau 18°C
- Vent faible, E-O
- Dernière plongée 24-07-02. Depuis, les algues ont poussé beaucoup. Je fais face à des murs denses d'algues. Visibilité de moins d'un mètre. Conditions qui me force à nager en surface. L'opération 2 est plongée sous les algues. Repères difficiles à localiser. Epave 1 sous les algues au 3/4. Je pose balises (bouteilles d'eau avec corde) 1-2-3-4. Je retire les piquets des sous-opérations D-C-B-A-F, au nord de la zone nord. Pas les cordes.
- La géolocalisation ne sera pas lieu. Problème de communication avec M. Loewen.

Plongée 21 15h10 - 17h05 29-09-16 - 300kg

- Je retire tous les repères, les piquets, les cordes.
- La corde Est-Ouest au nord de la zone de gabions a été déplacée. Je la retrouve, avec ses 2 piquets, sur l'épave 1.
- Les cordes des sous-opérations A-F Sud ont aussi été déplacées, mais laissées sur place

~~Vérifications à faire:~~

Photo, vidéo: J'ai été revoir la pipe d'argile, sous-opération 2F 7 Nord pour confirmer qu'il n'y avait pas d'inscription sur l'éperon.
Artefacts: A l'origine, il y en avait une, mais trop usée à l'heure actuelle pour la lire. Il ne reste que "I" au milieu de l'éperon, côté droit.
Dessin:

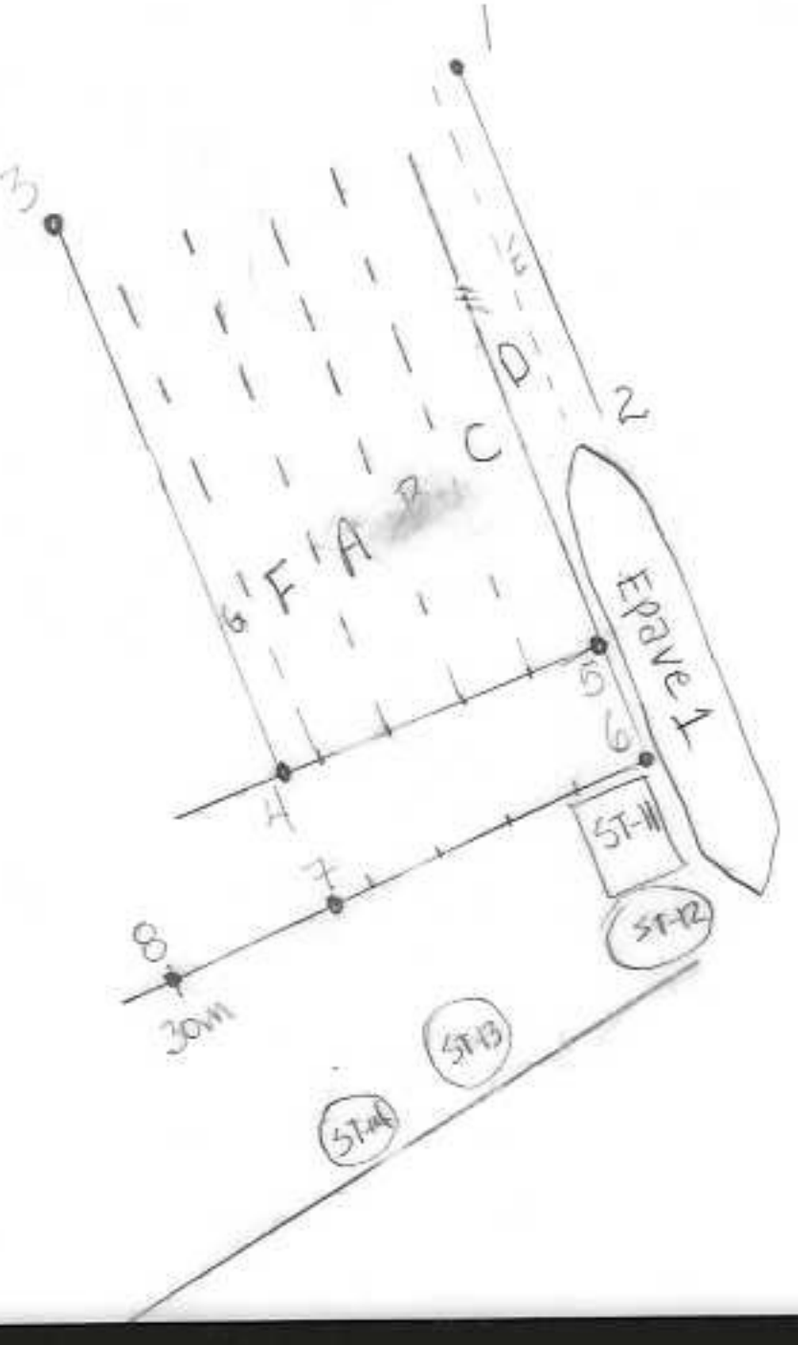
Fin de l'opération 2

24.09.28

Geolocalisation

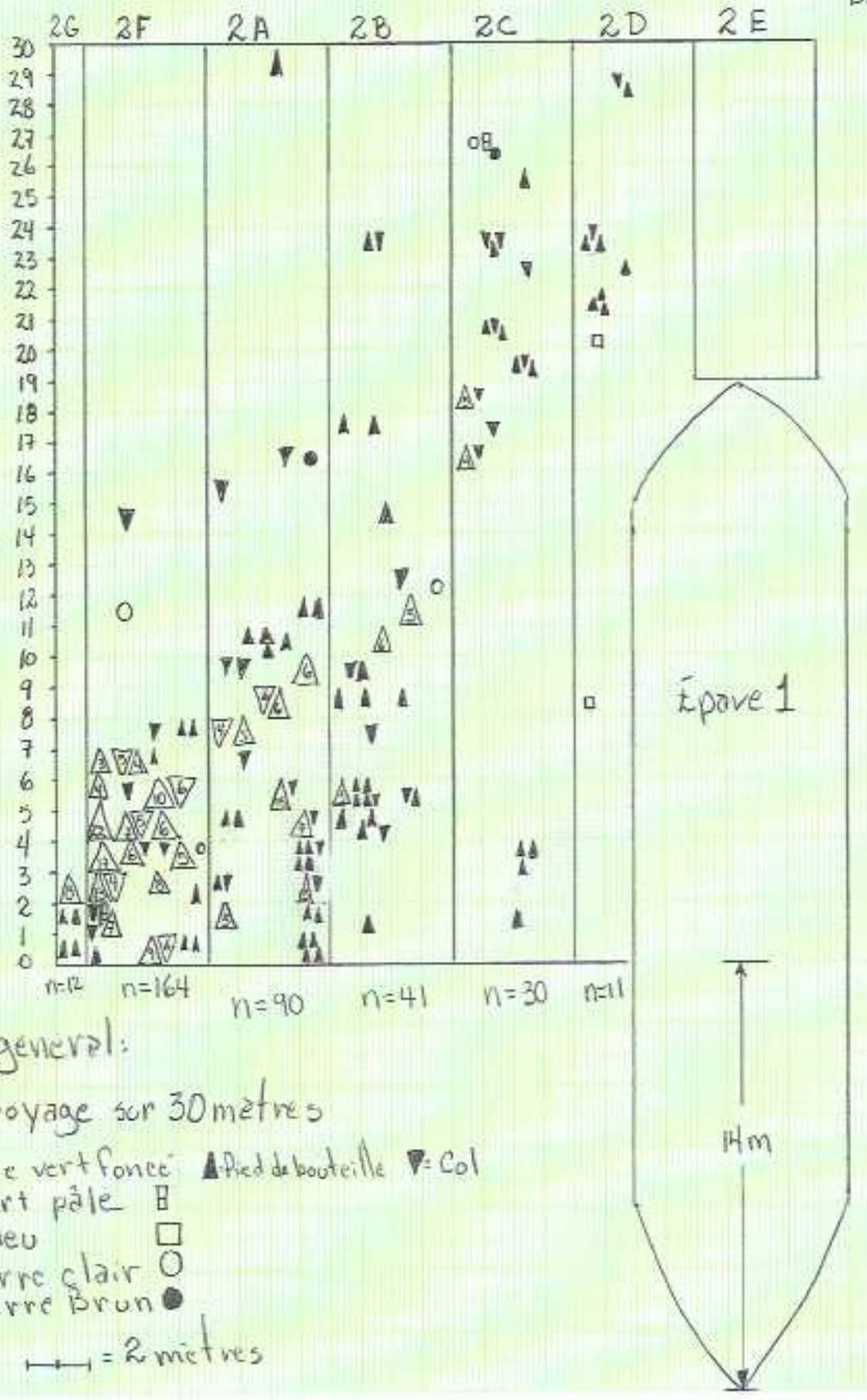
= Exercice annulé

1-
2-
3-
4-
5-
6-
7-
8-



Operation 2, Portion nord
Distribution spatiale du verre

Par: Luc Marier
Site: Anse-aux-Batteaux
BhFn-32



Plan general:

- Carroyage sur 30 mètres
- Verre vert foncé ▲ Pied de bouteille ▼ Col
  - Vert pâle ▯
  - Bleu □
  - verre clair ○
  - verre Brun ●

Echelle: ⟷ = 2 mètres

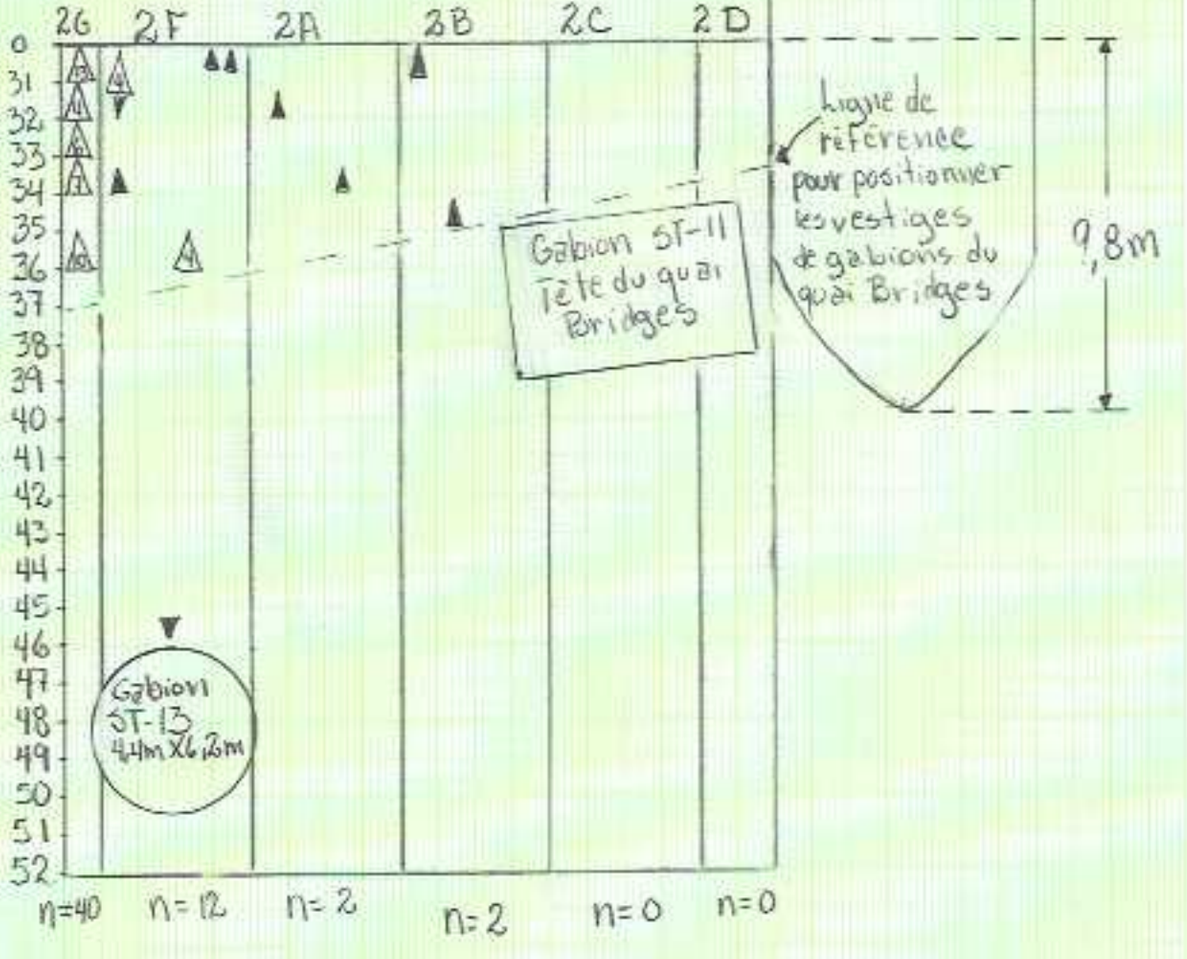
Operation 2, Portion sud
et zone des gabions du quai Bridges

Par: Luc Marier

Site: Anse-aux-Bateaux
BhFn-32

Distribution spatiale du verre

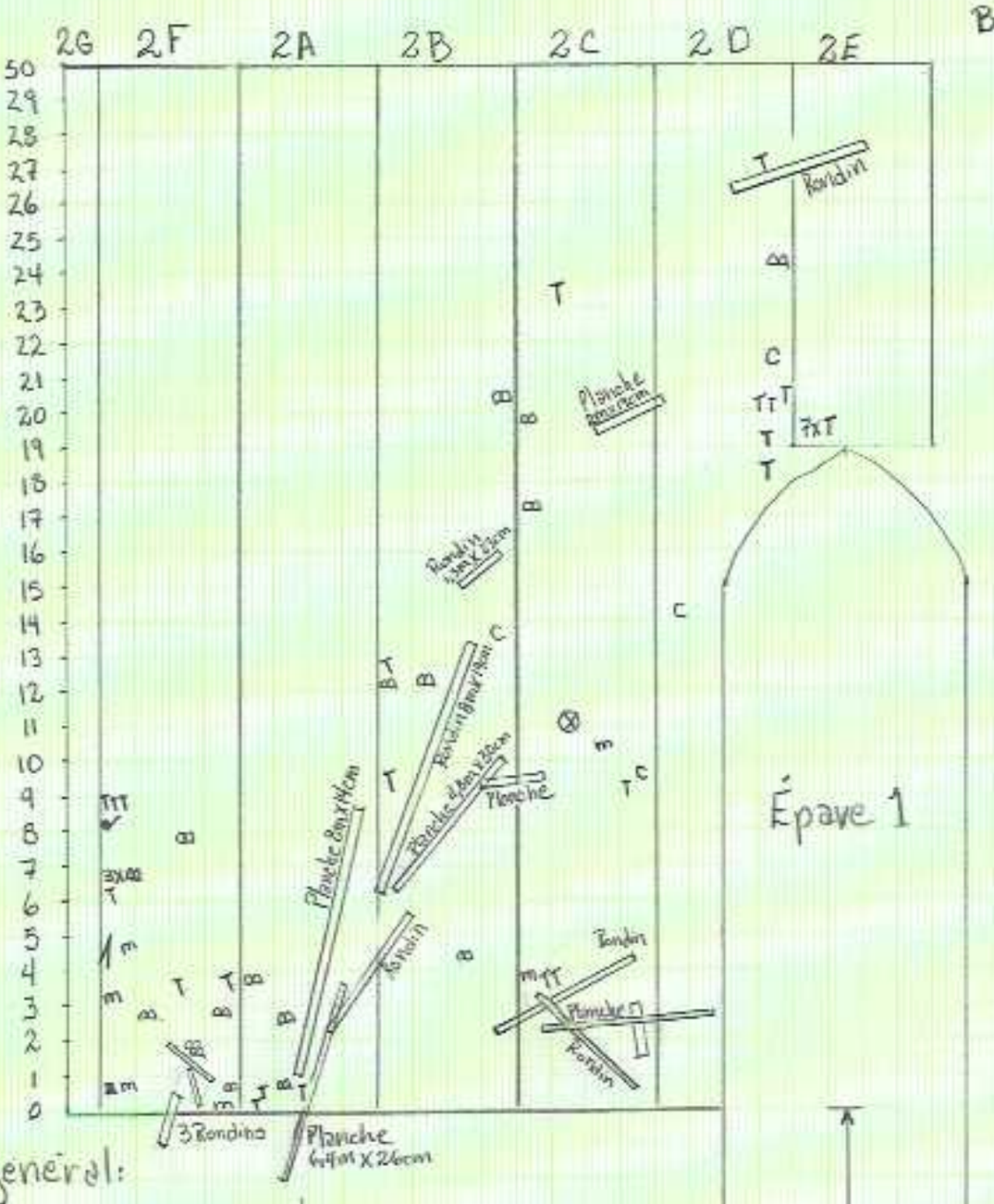
- Verre vert foncé ▲= Pied de bouteille ▼= Col
- Verre vert pâle V
- Verre Bleu □
- Verre clair ○
- Verre Brun ●



Échelle: ⟷ = 2 mètres

Opération 2, Portion nord

24-
Par: Luc Marier
Site: Anse-aux-Bateaux
BhFn-32



Plan general:

- Carroyage sur 30 mètres
- localisation d'artefacts

1- Terre cuite commune: briques = ▭ n= 18
2- Terre cuite fine: céramiques = C n= 4
3- Terre cuite fine argileuse: Pipe ✓ = n=1 n= 1
4- Grès: n= 1
5- Métaux: - Clous, broches, ciseaux à froid = T = n= 28
- Monnaie = ⊗ = n=1 n= 1
- Autres = m n= 6
6- Bois utilitaires: Voir croquis 4m x 4m n= 17

Échelle: ⟷ = 2 mètres

Opération 2, Portion sud

Per: Luc Marier

Site: Anse-aux-Bateaux BhFn-32

Distribution spatiale des artefacts repertoriés

1- Terre cuite commune: briques = ▭ = n=2

2- Terre cuite fine: céramique = C n=2

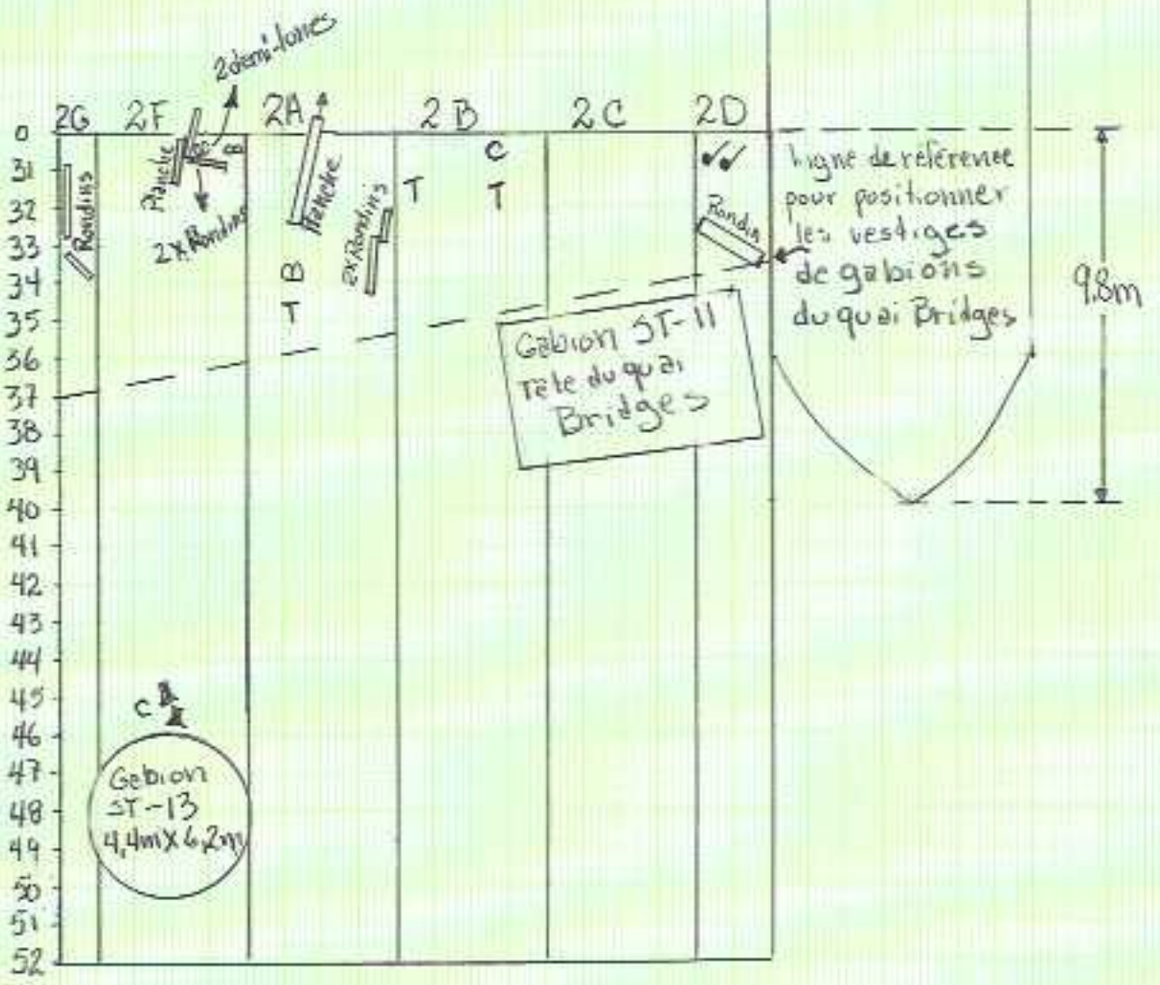
3- Terre cuite fine argileuse: Pipe ✓ n=2

4- Grès = ▮ n=2

5- Métaux: clous, broches, ciseaux = T n=3

Autres = m n=0

6- Bois utilitaires: voir croquis 4mx4m n=9
pour dimensions exactes

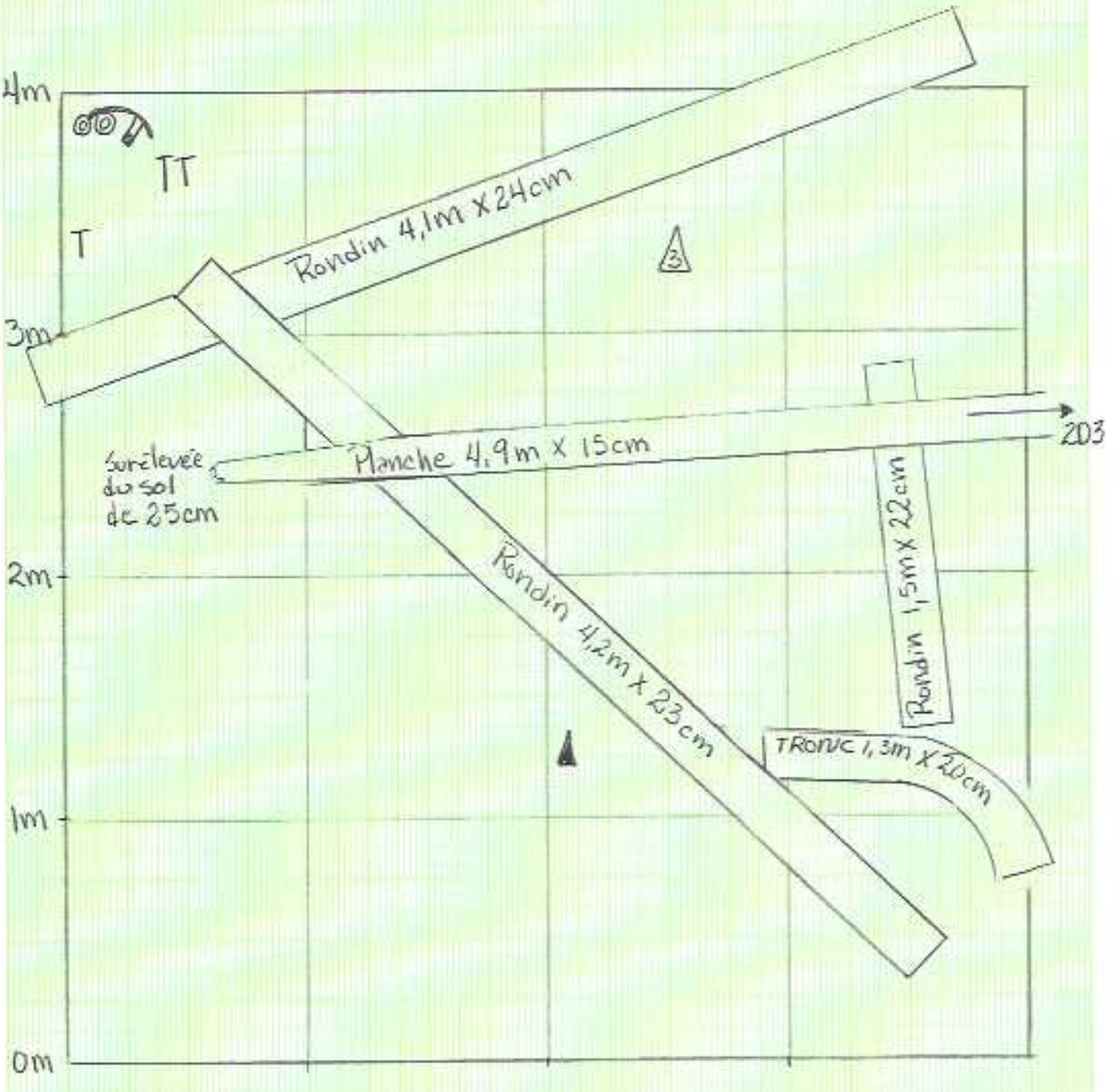


Opération 2, Croquis #5 Sous opération 2C, lots 0 à 4 mètres

1- Verre vert foncé Pieds de bouteilles = ▲ Cols ▼ n=4

2- Métaux : - Clous = T n=3

- Pièce courbée pouvant être bridon = n=1

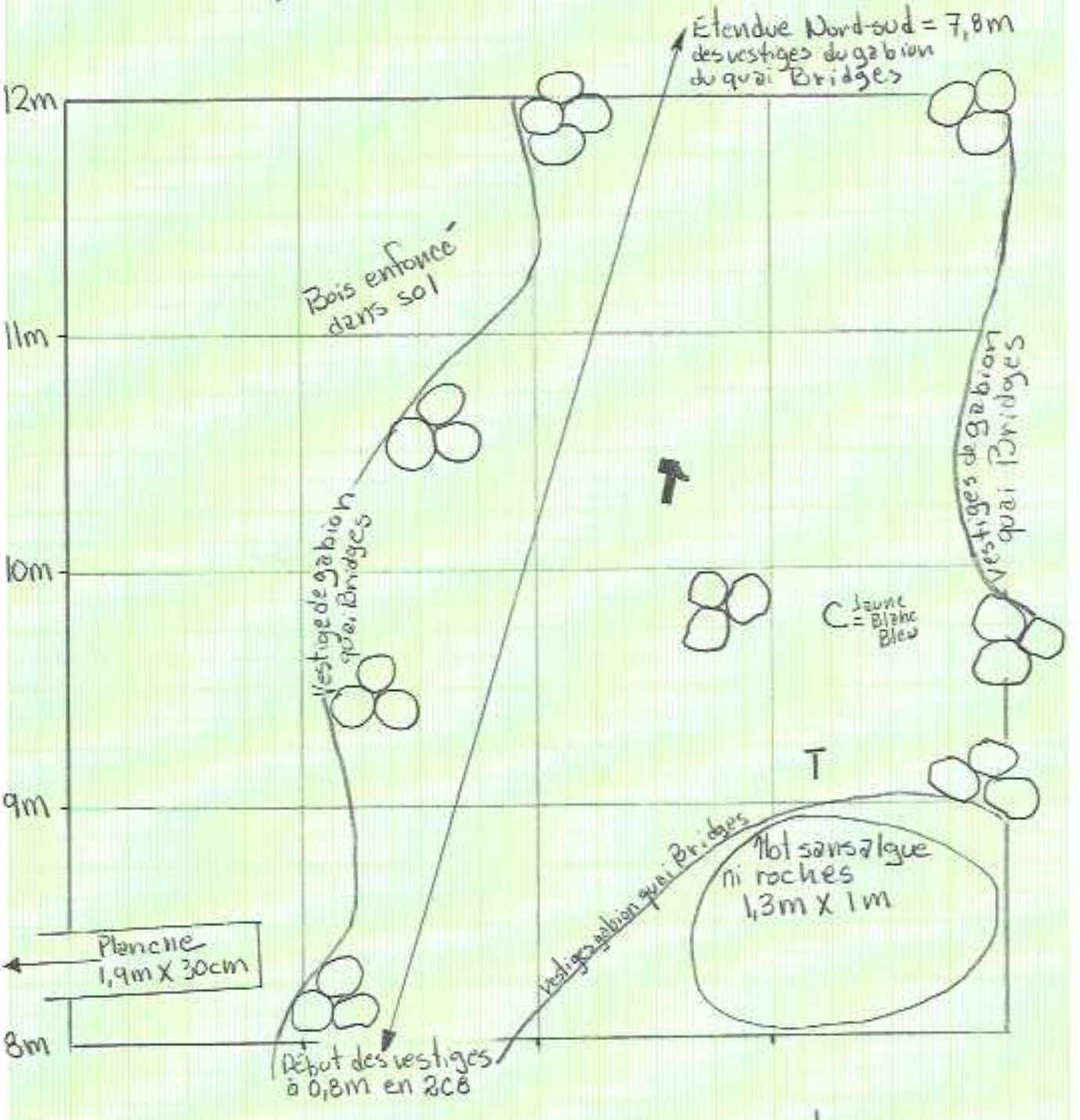


Échelle: ⟷ = 1 mètre Croquis par Luc Monier

Opération 2, Croquis #65 sous-opération 2C, lots 9 à 12 mètres

1- Terre cuite Fine = céramique = C n=1
2- Verre vert foncé = ▲ n=0
3- Métaux: Clou = T n=1
Outil = Petite masse = n=1

4- Roches de gabion du quai Bridges 8

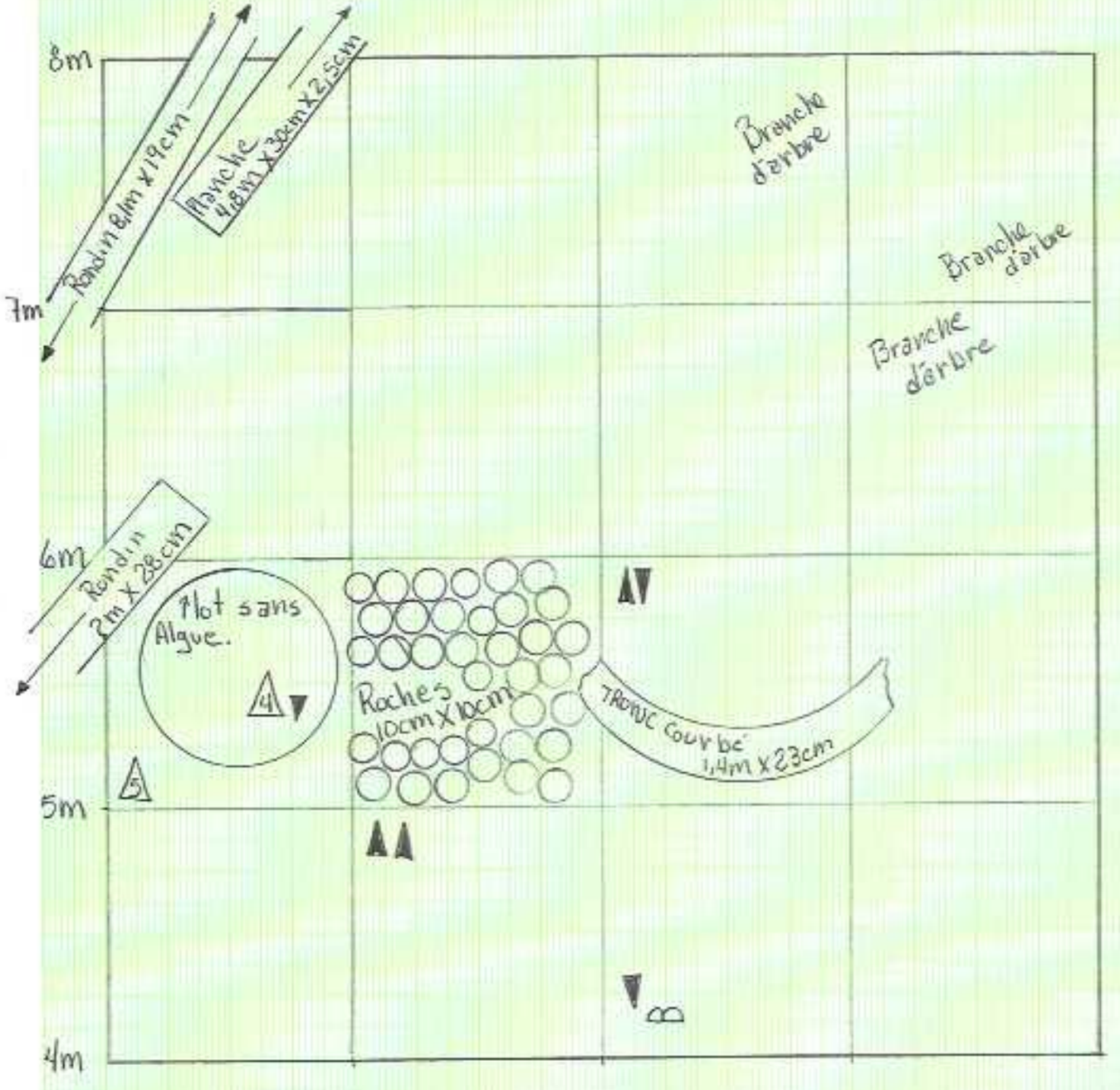


Échelle: ⟷ = 1 mètre Croquis par Luc Mercier

Opération 2, Croquis #7 Sous-opération 2B, lots 4 à 8 mètres

1- Terre cuite commune - briques rouges = ⌓ n=1

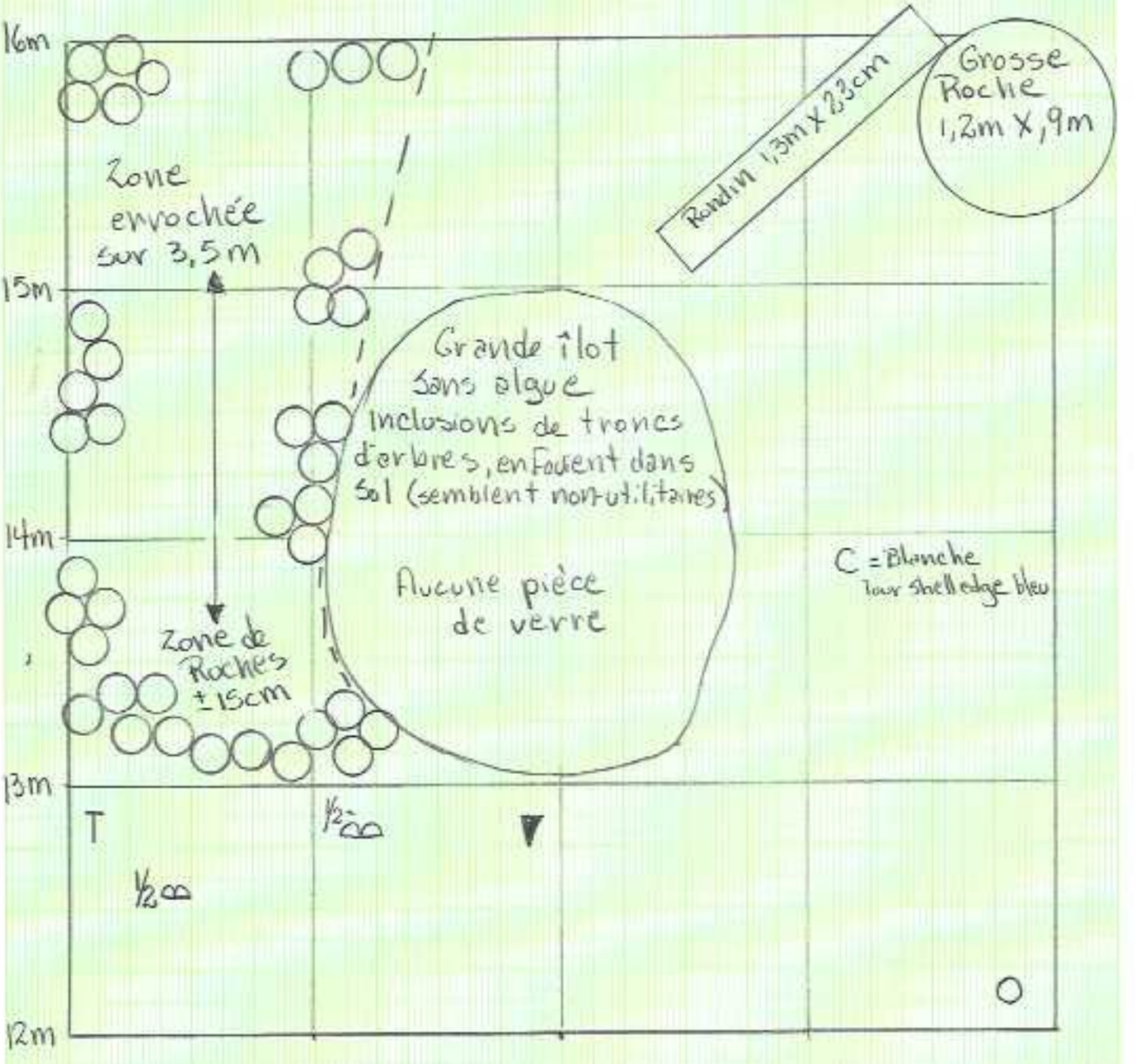
2- Verre vert foncé - Pieds de bouteilles = ▲ Cols ▼ n= 15



Échelle : ⟷ = 1 mètre Croquis par Luc Marier

Opération 2, Croquis #8 / Sous-opération 2B, lots 13 à 16 mètres

1- Terre cuite commune : briques rouges = ▭ = n=2
2- Terre cuite Fine : céramique = C = n=1
3- Verres : Vert foncé - Pieds de Bouteilles = ▲ Cols ▼ = n=1
Clair = O = n=1
4- Métaux : Clous = T



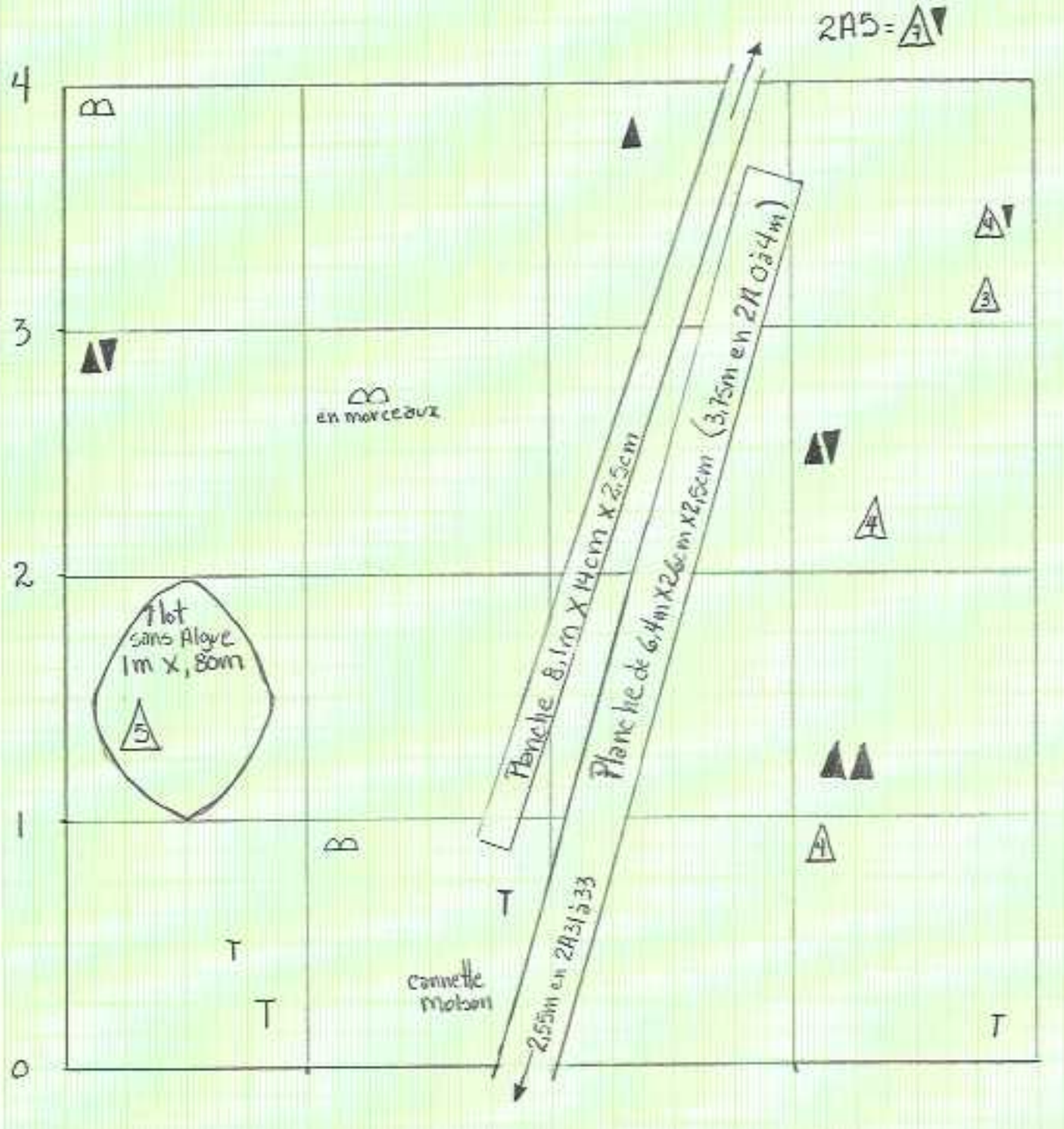
Échelle : ⟷ = 1 mètre

Operation 2, Croquis #9 Sous-opération 2A, blc 0 à 4 mètres

1- Terre cuite commune : briques rouges = B n = 3

2- Verre : vert foncé Pieds de bouteille ▲ Cols ▼ = n = 28

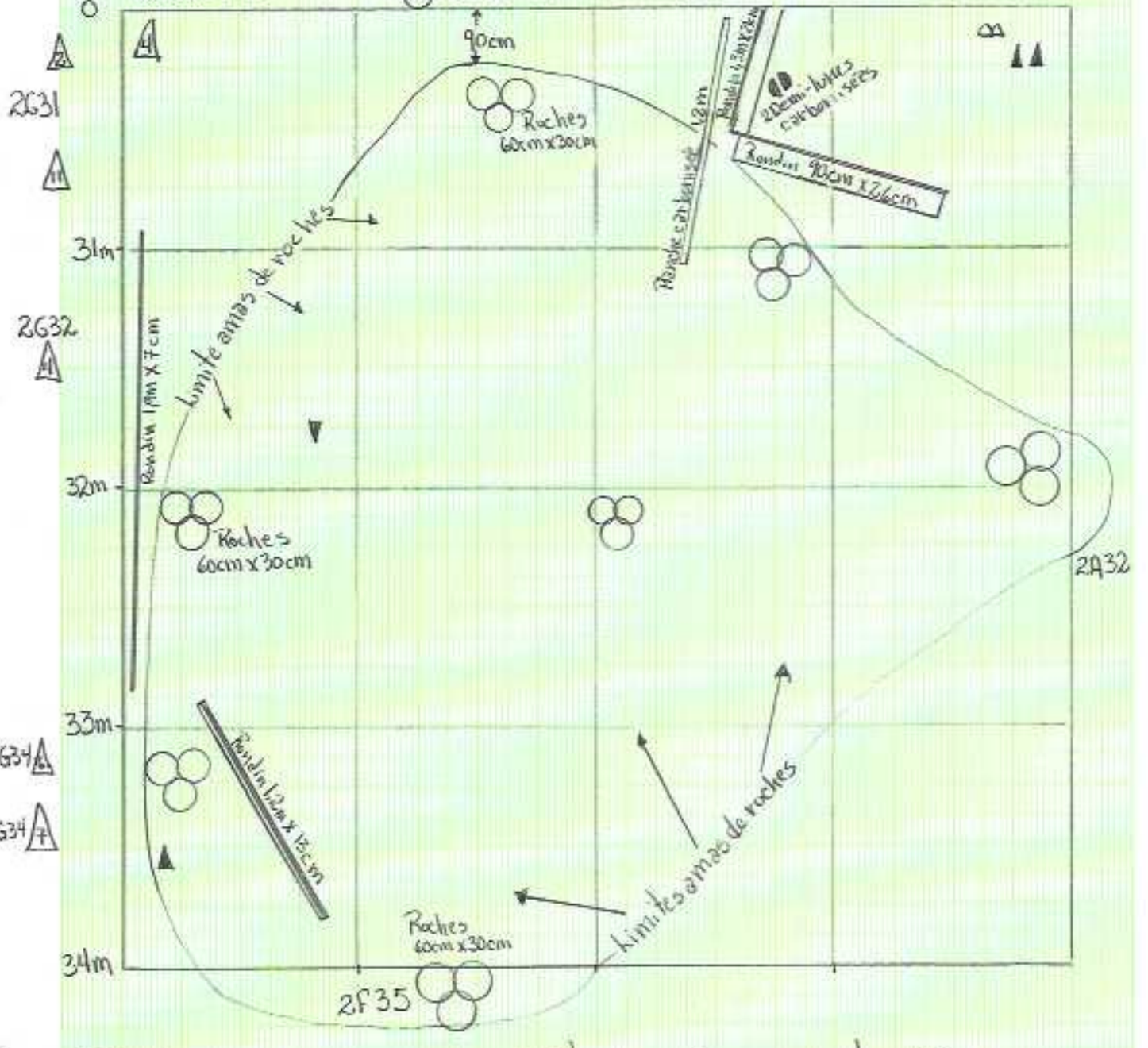
3- Métaux : clous, broches, ciseaux à froid = T = n = 4



Échelle : ⟷ = 1 mètre Croquis par : Luc Marier

Opération 2, Croquis #10 Sous-opération 2F, lots 0 à 34 mètres

1- Terre cuite commune = briques rouges = aa n=1
2- Terre cuite fine : céramiques - - - - = c
3- Terre cuite fine argileuse : Pipe - - - = ✓
4- Grès - - - - - - - - - - - - - - = ▲
5- Verres : Vert Foncé - - - - Pied de Bouteille = ▲ Col = ▼ n=8
Vert pâle - - - - - - - - - - = ▯
Bleu - - - - - - - - - - - - = □
Clair - - - - - - - - - - - = ○
6- Métal : Clous, broches, boulons, barres = T
Outils et autres - - - - - - = M
7- Roches en amas dans toute l'aire délimitée



Échelle: ⟷ = 1 mètre Croquis par Luc Marier

Opération 2, Croquis #11, Sous-opération 2F, lots 0 à 4 mètres

Par Rue Marier

1- Terre cuite commune: briques rouges = ▭ = n=5

2- Terre cuite Fine: céramiques - - - - = C n=0

3- Terre cuite fine argileuse: Pipe - - - = ✔ n=0

4- Grès: - - - - - - - - - - - - - - - = ⧗ n=0

5- Verres: vert Foncé - - - Pied de Bouteille = ▲ Col = ▼ = n=1

vert pâle - - - - - - - - - - - - = ▯ = n=83

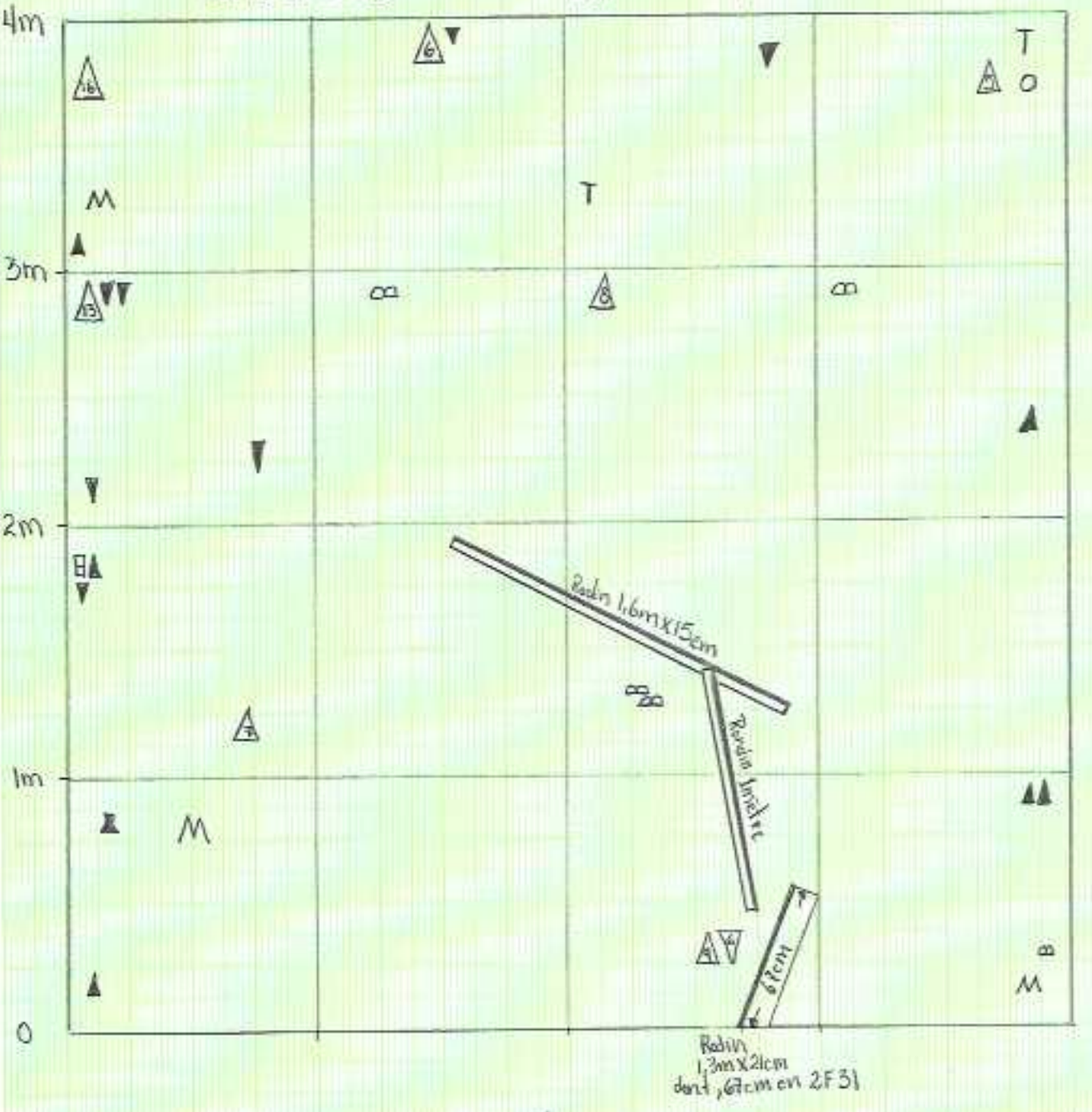
Bleu - - - - - - - - - - - - - = □ = n=1

Clair, sans couleur - - - - - = ○ = n=0

Brun - - - - - - - - - - - - - = ● = n=1

6- Métal: Clous, broches, boulons, perres = T n=0

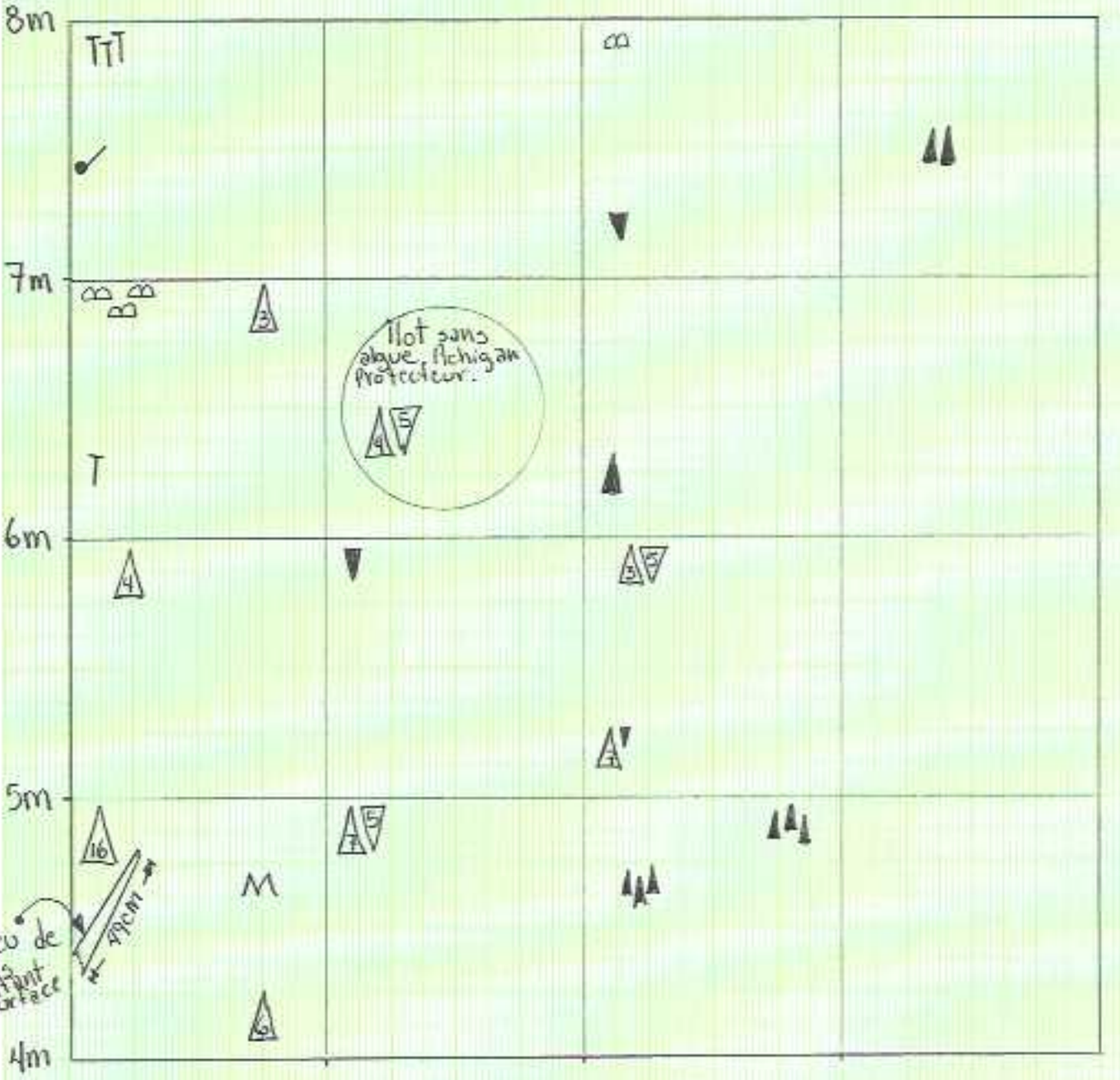
Outils et autres - - - - - = M = n=2



Échelle: ——— = 1 mètre

Operation 2, Croquis #12 Sous-opération 2F, lots 1 à 8 mètres

1- Terre cuite commune = briques rouges = m n=4
2- Terre cuite Fine : céramique = C
3- Terre cuite fine argileuse = Pipe = ✓ n=1
4- Grès = ▮
5- Verres: Vert foncé Pied de bouteille = ▲ Cols = ▼ n=77
Vert pâle = ▯
Clair = O
6- Métal: clous, broches, boulons, barres = T n=4
outils et autres = M n=1

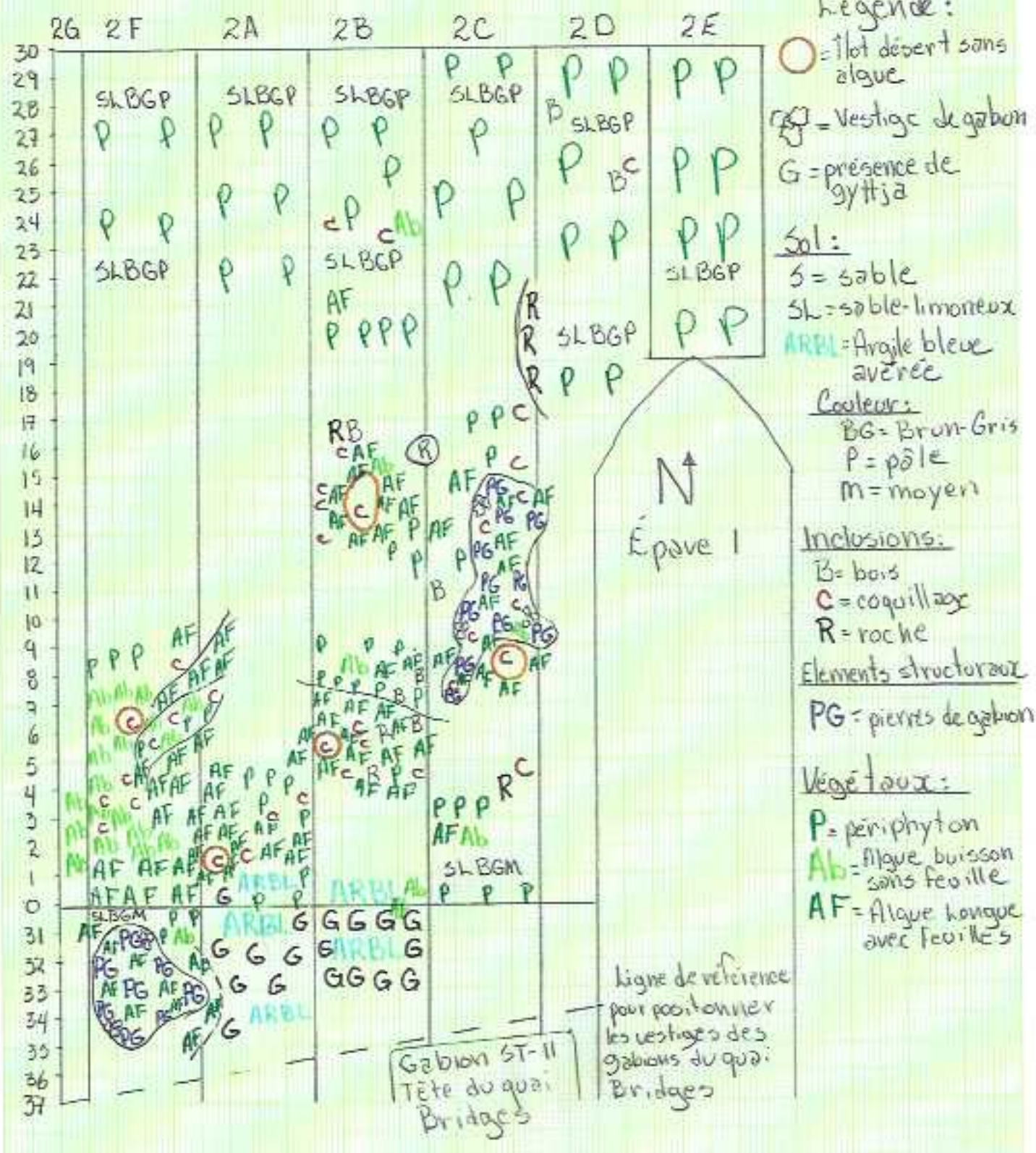


Échelle: ⟷ = 1 mètre Croquis par Luc Marier

Operation 2 Croquis #13

Plan général de la végétation (données du 24-06-12 au 24-07-02)

Croquis par Luc Marier



Légende :

○ = îlot désert sans algue

[ ] = Vestige de gabion

G = présence de gyttja

Sol :

S = sable

SL = sable-limoneux

ARBL = Argile bleue avérée

Couleur :

BG = Brun-Gris

P = pâle

m = moyen

Inclusions :

B = bois

C = coquillage

R = roche

Éléments structuraux

PG = pierres de gabion

Végétaux :

P = périphyton

Ab = algue buisson sans feuille

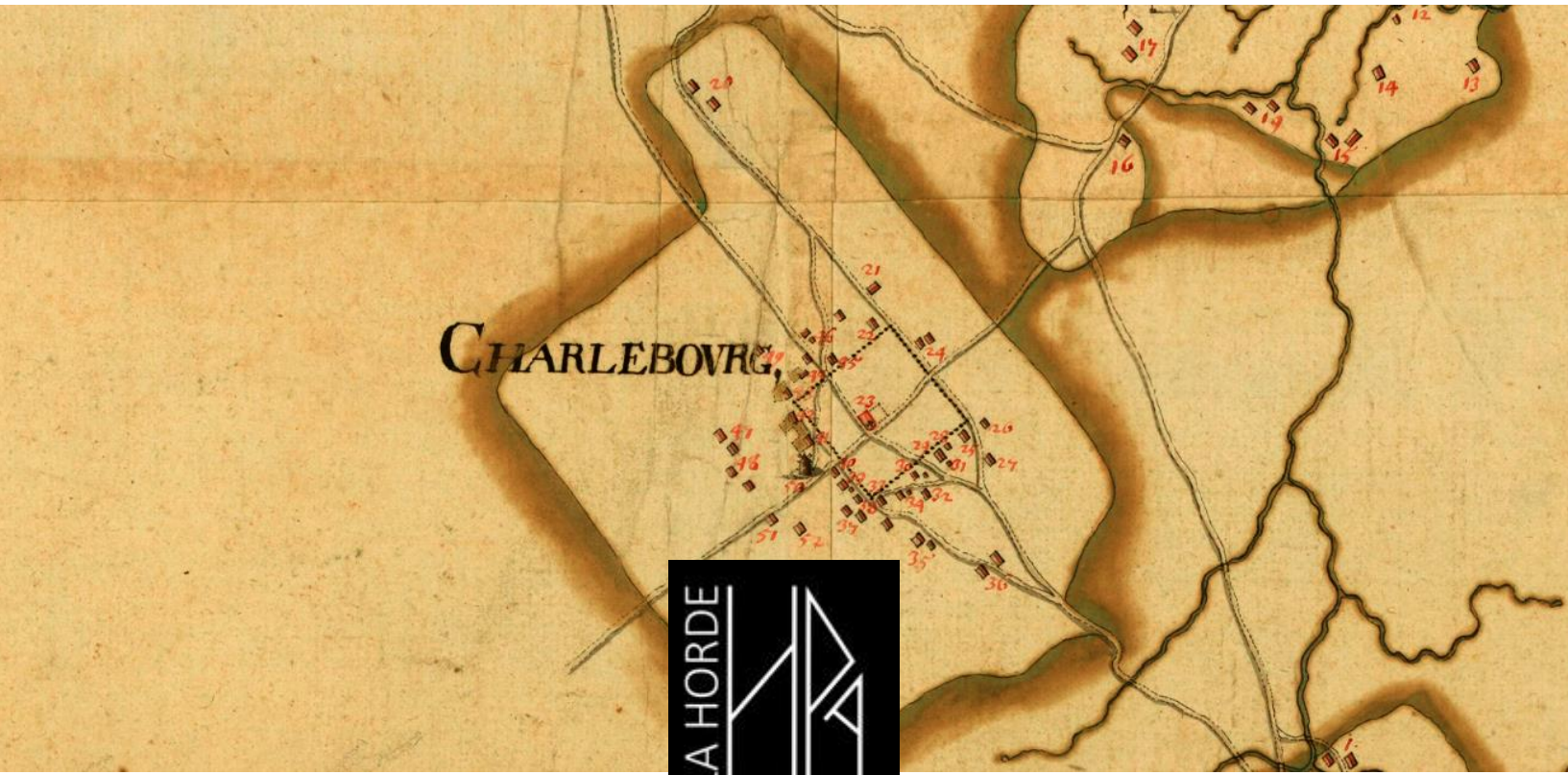
AF = Algue longue avec feuilles

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE PAUL-AIMÉ-PAIEMENT

SITE PATRIMONIAL DE CHARLESBOURG (CFET-7), 2024-2025

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

VILLE DE QUÉBEC



© 2025
VILLE DE QUÉBEC
TOUS DROITS RÉSERVÉS



Surveillance archéologique à la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
Site patrimonial de Charlesbourg (CfEt-7), 2024-2025

Rapport préliminaire

Présenté à la
Ville de Québec

Représentée par
Mme Manon Goyette, archéologue
Service de la Culture et du patrimoine
Division du patrimoine

Par
Céline Dupont-Hébert
La Horde patrimoine appliqué inc.
75. boul. Charest est, CP55018, Québec, Québec, G1K 9A4

Mandataire du
Permis de recherche archéologique
24-LAHP-02

Mars 2025

Page couverture:

[Extrait de la « carte des environs de Québec en la Nouvelle France Mezuré très exactement en 1685 et 86 par le sieur Devilleneuve ingénieur du Roy », par Robert de Villeneuve, 1685-1686, Bibliothèque nationale de France-via Gallica, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4]

Pour citer ce rapport:

La Horde patrimoine appliqué. 2025. Surveillance archéologique à la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement, Site patrimonial de Charlesbourg (CfEt-7), hiver 2024-2025. Ville de Québec, 38 p. + annexe.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

NOM DU SITE: Site patrimonial de Charlesbourg
CODE BORDEN: CfEt-7
ADRESSE: Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement, 7950, 1e avenue, Québec
MUNICIPALITÉ: Agglomération de Québec
PROPRIÉTAIRE: Ville de Québec
LOT CADASTRAL: 3 601 039

RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERVENTION

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE; 24-LAHP-02
RESPONSABLE DE L'INTERVENTION: Céline Dupont-Hébert
DATES D'INTERVENTION: multiples entre août 2024 et janvier 2025
TYPE D'INTERVENTION: Surveillance archéologique
NUMÉROS D'OPÉRATION ET DE SOUS-OPÉRATION UTILISÉS: CfEt-7-17A à CfEt-7-17D

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

Dépositions CfEt-7-17A6 et CfEt-7-17B6: possible aire de disposition des déchets domestique (dépotoir?) du XIX^{e} siècle.

ANALYSE SPÉCIALISÉE

Aucune

RÉSUMÉ

Dans le cadre du projet d'étanchéisation des fondations de l'ancien collège Saint-Charles dans le site patrimonial de Charlesbourg (CfEt-7), une surveillance archéologique des excavations a été requise par la Ville de Québec. Bien que les interventions antérieures n'aient révélé que des sédiments perturbés à proximité du bâtiment, elles n'ont pas suffis à éliminer hors de tout doute le potentiel archéologique de ce secteur du noyau institutionnel du Trait-Carré. En effet, une résidence, transformée en maison d'école au début du XIX^{e} siècle, et de potentiels bâtiments secondaires associés pouvaient toujours être documentés.

Aucun vestige des anciens bâtiments n'a pu être identifié, mais l'ampleur des perturbations liées aux différentes réfections du XX^{e} siècle a pu être documentée. Un secteur au sud de l'ancien collège a cependant révélé une forte concentration d'artéfacts dont la fourchette temporelle couvre la fin du XVIII^{e} siècle et le XIX^{e} siècle. Des artéfacts fragmentés, mais pouvant être remontés de façon à produire des objets quasi-complets, ont été recueillis et ils témoignent d'un potentiel archéologique d'intérêt à proximité des secteurs perturbés. Des recommandations sont formulées à cet effet.

Ce rapport présente les résultats de cette intervention archéologique (CfEt-7-17A à CfEt-7-17D) qui s'est déroulée de manière ponctuelle sur une période 6 mois, soit du mois d'août 2024 au mois de janvier 2025.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

VILLE DE QUÉBEC

Mme Manon Goyette, archéologue, Service de la Culture et du patrimoine, Division du patrimoine

M. Sandro Couture, premier technicien en mécanique du bâtiment, coordonnateur construction et développement organisationnel, Service de la gestion des immeubles, Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs/ projets de développement

Mme Odette Villeneuve, architecte PA Leed, Service de la gestion des immeubles, Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

Mme Céline Dupont-Hébert, archéologue chargée de projet, responsable de l'intervention, recherche, analyse des données, traitement et inventaire de la culture matérielle, rédaction

M. Dominic Drouin, archéologue remplaçant sur le terrain (1 jour accompagné par Mme Dupont-Hébert)

COLLABORATEURS

Construction Durand, entrepreneur général

Gosselin Tremblay Excavation

Archéo-CAD

Arpentage Côte-de-Beaupré

REMERCIEMENTS

Sincères remerciements à l'équipe de Durand Construction, plus particulièrement à M. Jonathan Provencher, surintendant, pour leur collaboration, leur hospitalité, leur sensibilité au patrimoine archéologique et leur curiosité!

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

I. Méthodologie 4
I.1 Enregistrements terrain 4
I.2 Traitement et inventaire de la culture matérielle 5
I.3 Analyse et intégration 5

II. Paysage et occupation humaine, un survol 6
II.1 Topographie et végétation ancienne 6
II.2 Communautés ancestrales et historiques autochtones 7
II.3 Occupations historiques (XVII^{e} siècle – aujourd'hui) 8

III. Interventions archéologiques à proximité 13

IV. Potentiel archéologique 15

V. Résultats de l'intervention archéologique de 2024-2025 17
V.1 Sous-opération CfEt-7-17A 17
V.1.1 Interprétation événementielle 17
V.2 Sous-opération CfEt-7-17B 22
V.2.1 Interprétation événementielle 22
V.3 Sous-opération CfEt-7-17C 26
V.3.1 Interprétation événementielle 26
V.4 Sous-opération CfEt-7-17D 33
V.4.1 Interprétation événementielle 33

VI. Potentiel archéologique résiduel et recommandations 35

VII. Les murs de fondation du collège 37

Conclusion 38

Bibliographie 39

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale de l'aire d'intervention de 2024-2025, Site patrimonial de Charlesbourg (CfEt-7)..... 2
Figure 2. Localisation de l'intervention dans les limites du site patrimonial de Charlesbourg, CfEt-7..... 3
Figure 3. Nord arbitraire fixé perpendiculairement à l'axe du bâtiment et nord magnétique (modifié de Google Earth Pro). 4
Figure 4. Extrait du relief ombré, produit du Lidar, pour le secteur à l'étude (Tiré de SIGEOM, portail du système d'information géominière du ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Gouvernement du Québec). 6
Figure 6. Extrait de la carte des dépôts superficiels pour le secteur à l'étude (Tiré de SIGEOM, portail du système d'information géominière du ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Gouvernement du Québec). 7
Figure 7. Extrait de la « carte des environs de Québec en la Nouvelle France Mezuré très exactement en 1685 et 86 par le sieur Devilleneuve ingénieur du Roy », par Robert de Villeneuve, 1685-1686, Bibliothèque nationale de France-via Gallica, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4. 8
Figure 8. Extrait du « Insurance plan of the City of Quebec vol. II : vicinity & North Shore », par Charles E. Goad, 1898 (BAnQ 428103 CON, feuillet 99, Plans de villes et villages du Québec)..... 9
Figure 9. Photographie? d'une maison d'école intitulée « ancien collège » tirée du site Internet La Mémoire en Partage de la Ville de Québec, section 1896-1945 Renforcement, sous-section Le collège Saint-Charles et les Frères Maristes à Charlesbourg (1904-1953). 10
Figure 8. Carte postale intitulée « Le Collège des Frères Maristes de Charlesbourg, Comté de Québec », éditée entre 1903 et 1948 (BAnQ CP 038096 CON), essentiellement entre 1904 et 1943. 10
Figure 11. Photographie? de l'ancien collège Saint-Charles vraisemblablement entre 1904 et 1943 (avant l'agrandissement). La grange est toujours présente. Tirée du site Internet La Mémoire en Partage de la Ville de Québec, section 1896-1945 Renforcement, sous-section Le collège Saint-Charles et les Frères Maristes à Charlesbourg (1904-1953). 11
Figure 12. Photographie? de la cour du collège avant l'agrandissement de 1943-1944. Tirée du site Internet La Mémoire en Partage de la Ville de Québec, section 1896-1945 Renforcement, sous-section Le collège Saint-Charles et les Frères Maristes à Charlesbourg (1904-1953). 11
Figure 13. Photographie? du collège Saint-Charles des Frères Maristes après l'agrandissement, vers 1954 (Tirée de G.A.I.A. 2022)..... 12
Figure 14. Extrait d'une photographie superposée à la « Carte topographique du Québec à l'échelle de 1 : 5000, 21L 14 (…), Charlesbourg », vers 1973 (BAnQ numéro de notice 0007085937)..... 12
Figure 15. Plan général de l'intervention de 2024-2025 en relation avec les interventions antérieures à proximité. 14
Figure 16. Superposition du plan d'assurance de 1898 de Charles E. Goad sur la trame actuelle..... 16
Figure 17. Vue générale de la sous-opération CfEt-7-17A en début d'excavation, vue vers l'est (24LAHP02-001)..... 17
Figure 18. Profil stratigraphique partiel de la paroi nord de la sous-opération CfEt-7-17A..... 18
Figure 19. Paroi nord de la sous-opération CfEt-7-17A, vue vers le nord (24LAHP02-009)..... 19
Figure 20. Tesson de terre cuite fine vitrifiée Royal Ironstone china, Cochrane & Fleming. 20
Figure 21. Chaussure d'homme en cuir avec semelle cloutée au talon et à l'avant, surchaussure cousue à la machine. 20
Figure 22. Chaussure partielle (gauche) et semelle (droite) en cuir, possiblement d'enfants..... 21

Figure 23. Vue générale de la fin d'excavation de la partie ouest (p/r Na) de la sous-opération CfEt-7-17B (24LAHP02-090). 22
Figure 24. Profil stratigraphique de la paroi ouest (p/r Na) de la sous-opération CfEt-7-17B et coupe du vestige CfEt-7-17B50. 23
Figure 25. Possibles tessons de *Creamware* retrouvés dans le lot CfEt-7-17B6 (XVIII^{e}-XIX^{e} siècles). 24
Figure 26. Tesson d'un bol en terre cuite fine blanche avec décor peint à la main de type « *Annular ware*, *cable* ». Le décor « *cable* » était peint au doigt (XIX^{e} siècle). 24
Figure 27. Remontage d'un bol en terre cuite fine blanche 24
à décor « banded ware » et lèvre au décor incisé en germe de blé (XIX^{e} siècle). 24
Figure 28. Vue vers le nord (p/r Na) du vestige CfEt-7-17B50 en cours de démantèlement (24LAHP02-068). 25
Figure 29. Croquis du profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CfEt-7-17C. 27
Figure 30. Vue générale vers l'ouest (p/r Na) en cours d'excavation, notez la forme de la tranchée antérieure (CfEt-7-17C3) (24LAHP02-044). 28
Figure 31. Vue générale du vestige CfEt-7-17C125 vue vers le sud-ouest (p/r Na) (24LAHP02-046). 29
Figure 32. Le vestige CfEt-7-17D125 en relation avec la fondation du tambour CfEt-7-17D75 (24LAHP02-047). 29
Figure 33. Extrait rehaussé de la figure 13 (tiré de G.A.I.A. 2022). 30
Figure 34. Vue générale vers le sud-ouest (p/r Na) de la fondation du tambour CfEt-7-17C75 (24LAHP02-049). 31
Figure 35. Vue générale vers le sud-est (p/r Na) de la margelle/puits de drainage CfEt-7-17C50 (24LAHP02-038). 31
Figure 36. Croquis du profil stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CfEt-7-17D. 32
Figure 37. Vue générale vers le nord (p/r Na) en cours d'excavation de CfEt-7-17D (24LAHP02-083). 33
Figure 38. Détail de la base de la paroi nord (p/r Na) de la sous-opération CfEt-7-17D montrant la relation entre une tranchée antérieure et les sédiments et sols en place (24LAHP02-080). 34
Figure 39. Carte des zones à potentiel archéologique pour le secteur à proximité de la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement dans le site patrimonial de Charlesbourg (CfEt-7). 36
Figure 40. Vue générale du mur de fondation ouest (p/r Na) du collège de 1904 (24LAHP02-088). 37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Zones à potentiel archéologique et recommandations 35

INTRODUCTION

La Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement, située au 7950, 1e avenue dans le site patrimonial de Charlesbourg (CfEt-7) est un complexe bâti comprenant une partie de l'ancien collège Saint-Charles des Frères Maristes (1904) ainsi qu'un nouveau bâtiment à l'architecture moderne surmonté d'un toit vert érigé en 2006 (figures 1 et 2).

La vocation du lieu, à l'origine agricole, passe de résidentielle à institutionnelle au cours du XIXe siècle: une vocation qui perdure jusqu'à ce jour. De terre agricole (Régime français à 1808), à propriété résidentielle (vers 1808-1823), de maison d'école (1823-1904) à collège (1904-1983) puis à bibliothèque municipale (1983-aujourd'hui), ce site à proximité de l'église Saint-Charles-Borromée demeure un lieu central pour la communauté du Trait-Carré.

Des faiblesses structurales sur les fondations de l'ancien collège Saint-Charles sont observées par la Ville de Québec, notamment l'enfoncement de la partie ouest de la fondation, qui met en place un projet d'étanchéisation des murs de la fondation. C'est plutôt le démantèlement complet des fondations en maçonnerie de pierres et leur remplacement par du béton qui seront préconisés. À cette fin, des travaux préparatoires requérant des excavations exploratoires ont été effectués sous la supervision d'un archéologue en 2021 (G.A.I.A. 2022, CfEt-7-14A à 14D). Ces travaux avaient permis d'identifier une margelle en béton (CfEt-7-14B100) du côté sud-est du bâtiment ainsi qu'un vestige de béton du côté nord-ouest près de l'entrée (CfEt-7-14D100), des vestiges associés aux transformations de 1954 ou de 1986 (G.A.I.A. 2022 : 17). Les travaux n'ont toutefois pas permis d'identifier de sédiments archéologiques en place. Seuls des remblais de sable et de gravier ont été notés.

Puisque l'ampleur des perturbations n'avait pu être déterminée durant les travaux préparatoires et qu'un potentiel archéologique demeurait non caractérisé, la Ville de Québec a donc mandaté La Horde patrimoine appliqué pour réaliser la surveillance archéologique des excavations liées aux travaux sur les fondations. Le permis de recherche archéologique 24-LAHP-02 a été obtenu en conformité avec le Règlement sur la recherche archéologique. La surveillance, effectuée par Mme Céline Dupont-Hébert accompagnée par M. Dominic Drouin, se sont échelonnés ponctuellement du mois d'août 2024 au mois de janvier 2025 :

- 6 (Céline Dupont-Hébert) et 12 août (Dominic Drouin et Céline Dupont-Hébert) 2024 : CfEt-7-17A et CfEt-7-17B;
- 18 au 20 novembre 2024 (Céline Dupont-Hébert) : CfEt-7-17C;
- 4 et 5 décembre 2024 (Céline Dupont-Hébert) : CfEt-7-17B;
- 7 et 8 janvier, 28 et 29 janvier 2025 (Céline Dupont-Hébert) : CfEt-7-17B, CfEt-7-17C et CfEt-7-17D;
- 1 avril 2025 (Céline Dupont-Hébert) : CfEt-7-17B.

La surveillance archéologique n'a pas permis d'identifier de vestiges, à l'exception de vestiges de béton déjà partiellement observés par l'intervention de G.A.I.A. en 2021. Cependant, l'ampleur des excavations s'est avéré éducative en ce sens qu'elle a permis de documenter des sédiments et sols en place. Un secteur a livré un assemblage de culture matérielle domestique du XIXe siècle qui mériterait d'être investiguée davantage. Ce rapport présente le déroulement de cette intervention archéologique ainsi que les résultats de l'analyse des données et propose quelques recommandations pour les interventions futures.

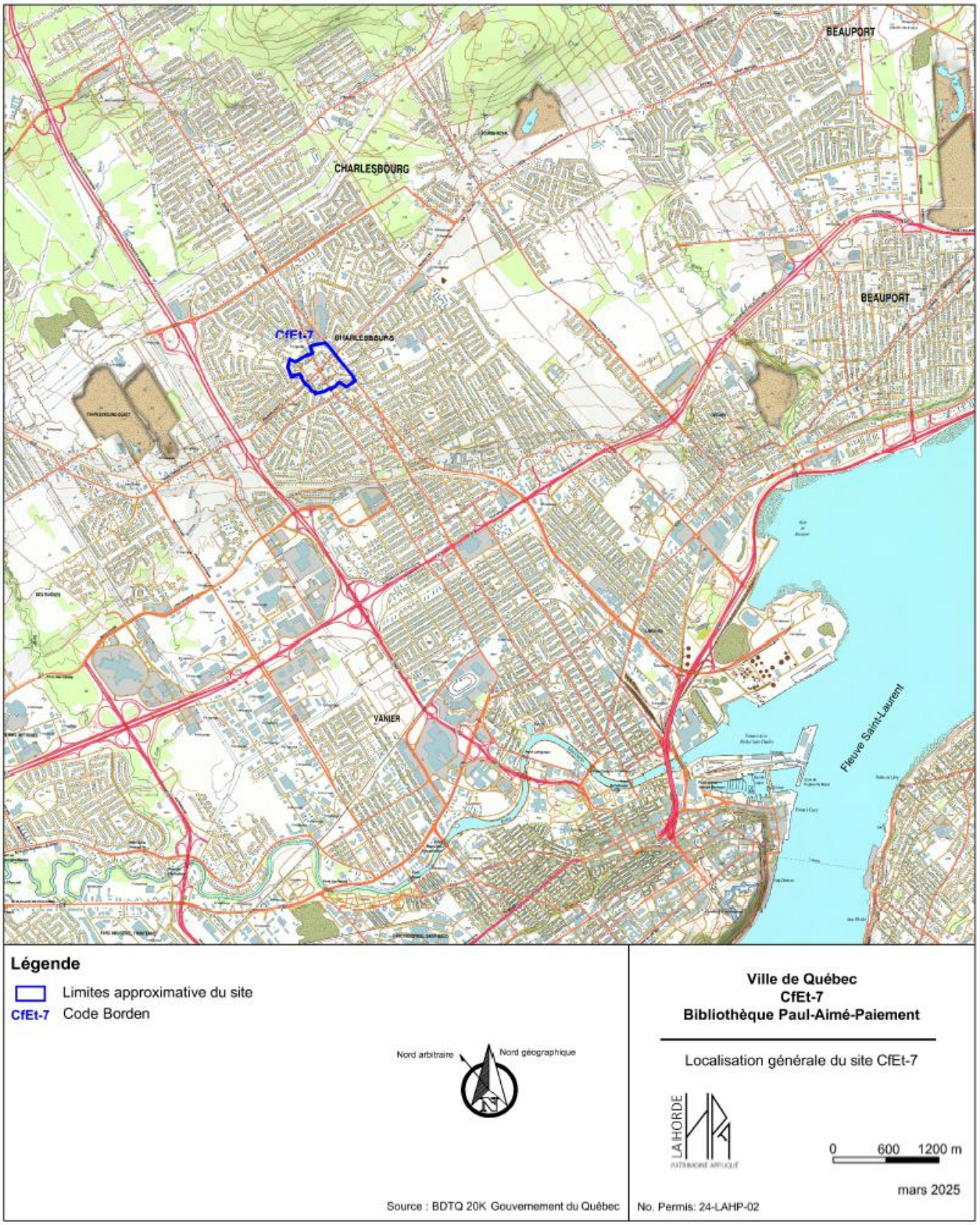


FIGURE 1. LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION DE 2024-2025, SITE PATRIMONIAL DE CHARLESBOURG (CFET-7).

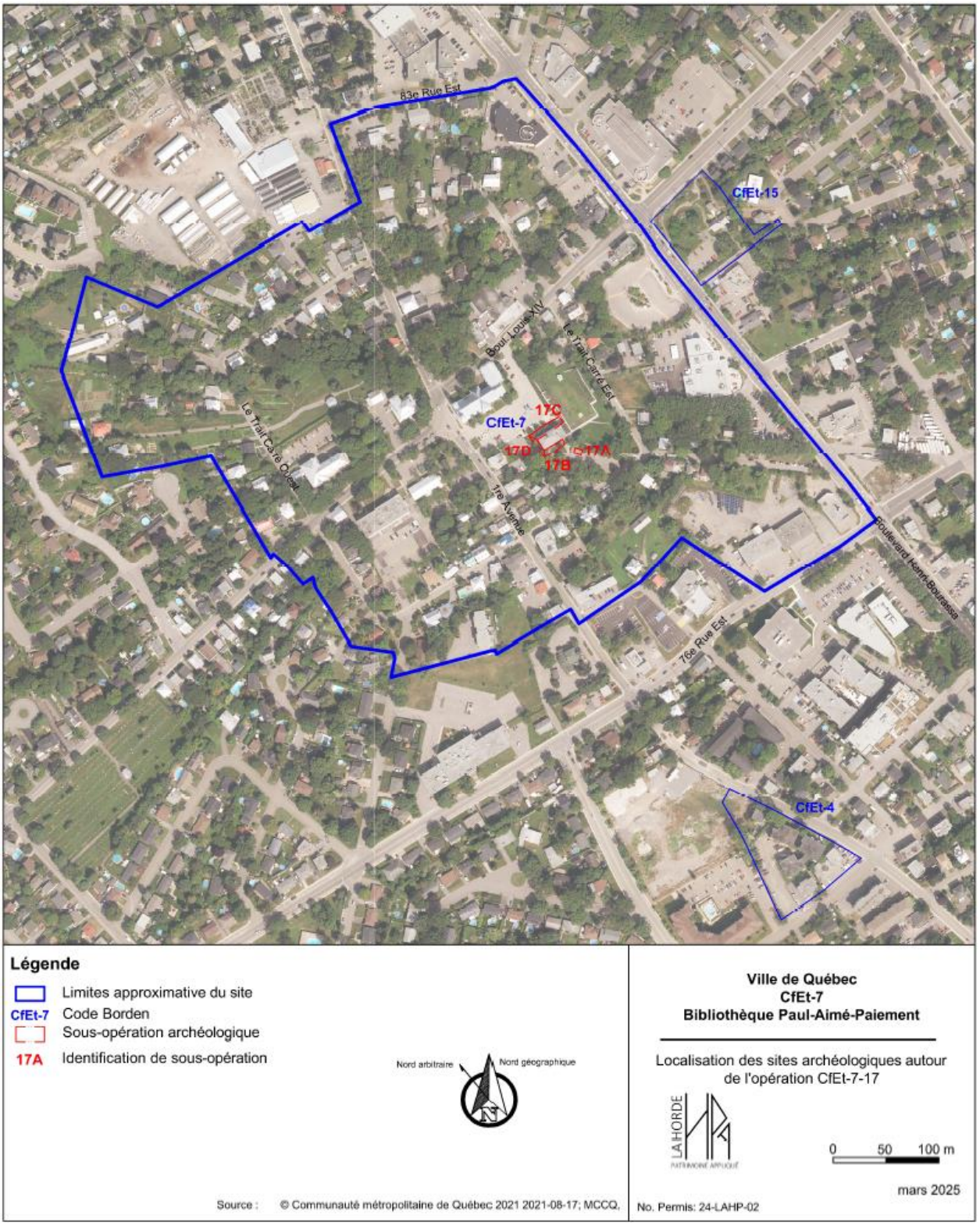


FIGURE 2. LOCALISATION DE L'INTERVENTION DANS LES LIMITES DU SITE PATRIMONIAL DE CHARLESBOURG, CFET-7.

I. MÉTHODOLOGIE

La surveillance archéologique de travaux d'excavation implique une coordination étroite avec l'entrepreneur général et un engagement envers le plan de prévention en santé et sécurité de ce dernier. La communication du début de chacune des périodes de travaux prévues à l'échéancier était la responsabilité du surintendant. L'établissement d'un mode de communication entre les parties avec le sous-traitant responsable de l'excavation et son opérateur dès la phase de planification est primordial. Les parties s'entendent donc sur une séquence d'exécution des tâches de chacun qui permet une fluidité des travaux et des temps d'arrêt concertés.

I.1 ENREGISTREMENTS TERRAIN

D'entrée de jeu, il importe de mentionner qu'un nord arbitraire a été fixé suivant les axes généraux du bâtiment afin de faciliter les enregistrements (figure 3). Ce nord arbitraire est situé perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'ancien collège ou, plus simplement, dans l'axe du boul. Henri-Bourassa. Dans ce rapport et dans les enregistrements, lorsqu'une orientation basée sur le nord arbitraire est utilisée, le symbole suivant l'indiquera : p/r Na (par rapport au nord arbitraire).

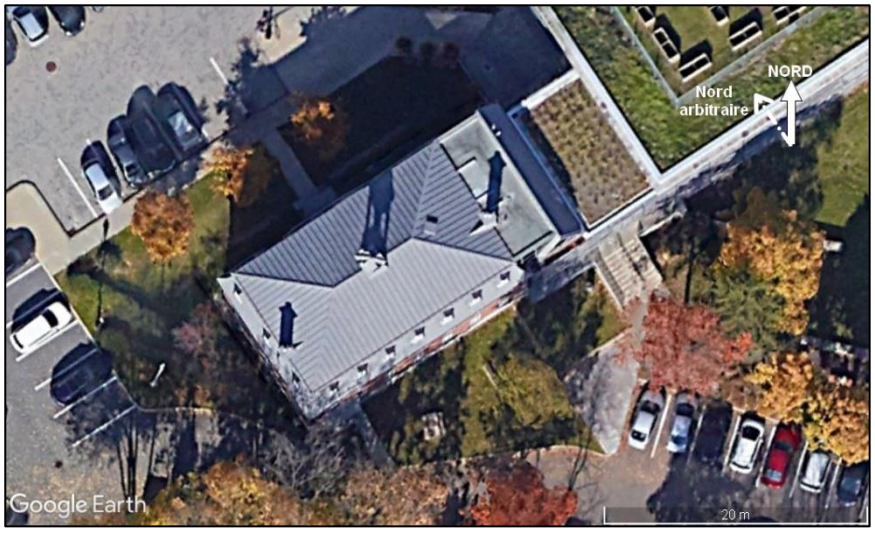


FIGURE 3. NORD ARBITRAIRE FIXÉ PERPENDICULAIREMENT À L'AXE DU BÂTIMENT ET NORD MAGNÉTIQUE (MODIFIÉ DE GOOGLE EARTH PRO).

Le protocole d'enregistrement nommé Système de Tikal (Swannack 1973, Parcs Canada 2005) est celui exigé par la Ville de Québec pour les interventions sur ses propriétés. La nomenclature implique l'utilisation du code Borden attribué au site (CfEt-7) associé à un numéro d'opération archéologique (attribué à une aire d'intervention ou une approche terrain par exemple), à un numéro de sous-opération (attribué à une aire d'intervention plus ciblée, un sondage ou une approche terrain par exemple) puis à un numéro de lot (interprétation d'un événement de déposition ou d'excavation, d'un vestige ou d'une manifestation archéologique précise). La combinaison de ces éléments constitue la provenance archéologique des données. Dans le cadre de cette intervention, les provenances suivantes ont été déterminées en fonction de la nature des travaux et des observations terrain :

- CfEt-7-17A1 à CfEt-7-17A7 : provenances associées à l'excavation pour le branchement des roulottes sanitaires au sud-est (p/r Na) de l'ancien collège;
- CfEt-7-17B1 à CfEt-7-17B6, CfEt-7-17B50 : provenances associées à l'excavation longeant le mur de fondation sud (p/r Na) de l'ancien collège;
- CfEt-7-17C1 à CfEt-7-17C8, CfEt-7-17C50, CfEt-7-17C75 et CfEt-7-17C125 : provenances associées à l'excavation longeant le mur de fondation nord (p/r Na) de l'ancien collège;
- CfEt-7-17D1 à CfEt-7-17D3 : provenances associées à l'excavation longeant le mur ouest (p/r Na) de l'ancien collège.

Ces enregistrements, associés à des fiches créées à cette fin, sont accompagnés d'un relevé photographique complet de l'intervention archéologique. Il est soumis au dossier technique en compagnie d'un registre des clichés. Des profils stratigraphiques et des dessins en plan pertinents ont été effectués. Les relevés d'arpentage ont été effectués par un arpenteur à l'aide d'un DGPS Trimble (marge d'erreur inférieure à 0,02 m) et par l'archéologue à l'aide d'un GNSS RTK Emlid Reach RS3 (marge d'erreur inférieure à 0,02 m). Des élévations à partir de points connus ont été prises à l'aide d'un niveau optique et manuellement selon les besoins. L'ensemble des relevés de localisation a été intégré dans un fichier géoréférencé Autocad et joint au dossier technique associé à ce rapport.

I.2 TRAITEMENT ET INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

La culture matérielle recueillie sur le terrain a été ensachée dans des sacs de plastique refermables sur lesquels la provenance archéologique a été inscrite. Elle a été conservée dans une boîte de carton rigide sur le site à l'abri des intempéries et des changements de température brusques des conditions hivernales jusqu'à son transport dans les installations de La Horde patrimoine appliqué.

Le traitement de la culture matérielle en laboratoire s'est effectué dans le respect des normes de la profession et est tributaire de la nature des matériaux de production. Les matériaux inorganiques, tels le verre, la céramique et la brique, ont été nettoyés à l'eau à l'aide d'une brosse souple, puis disposés sur un séchoir. Les matériaux organiques, tels les ossements et les coquilles de mollusques de même que le métal, ont été nettoyés à sec à l'aide d'une brosse souple. L'inscription de la provenance archéologique sur les artéfacts autres que les ossements, les coquilles et le métal, suit le protocole réversible préconisé par la Ville de Québec. L'ensemble de la culture matérielle a été analysé puis inventorié suivant le système de codifications exigées par la Ville de Québec (L'Anglais 1994). Le remontage a été tenté sur plusieurs éléments qui montraient un potentiel évident de succès. Des photographies pertinentes des différents artéfacts et objets ont été prises et sont jointes à l'inventaire de la culture matérielle du dossier technique associés à ce rapport.

I.3 ANALYSE ET INTÉGRATION

L'ensemble des données terrain a été confronté aux sources historiques et cartographiques ainsi qu'aux données des interventions antérieures à proximité afin de présenter un portrait raisonnable de la séquence événementielle d'occupation des lieux et de formuler des recommandations pertinentes pour les interventions futures.

II. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE, UN SURVOL

II.1 TOPOGRAPHIE ET VÉGÉTATION ANCIENNE

L'occupation humaine du secteur pourrait avoir débuté assez tôt après le retrait des glaciers qui recouvraient Charlesbourg jusqu'à environ 13 000 ans avant aujourd'hui (A.A.) (Occhietti et Richard 2003). Malgré des épisodes variables de baisse et de hausse du niveau des mers épicontinentales, soit la mer de Goldthwait et la mer de Champlain, la sédimentation et l'entourbement s'entament après la régression marine dont l'âge relatif provenant des carottes de sédiments est approximativement situé entre 13 000 ans AA et 10 600 ans AA (Lavoie et coll. 2010). Les secteurs en marge de ces grandes mers sont libérés plus rapidement dans le processus. Les différents événements impliqués dans le processus de déglaciation ont laissé des cicatrices dans la topographie et la géomorphologie régionale. Le relevé Lidar témoigne de la formation de terrasses dans l'axe du Saint-Laurent. Le site patrimonial de Charlesbourg se trouve en marge de deux d'entre elles (figure 4) à une élévation moyenne de 100 m au-dessus du niveau moyen des mers (NMM).

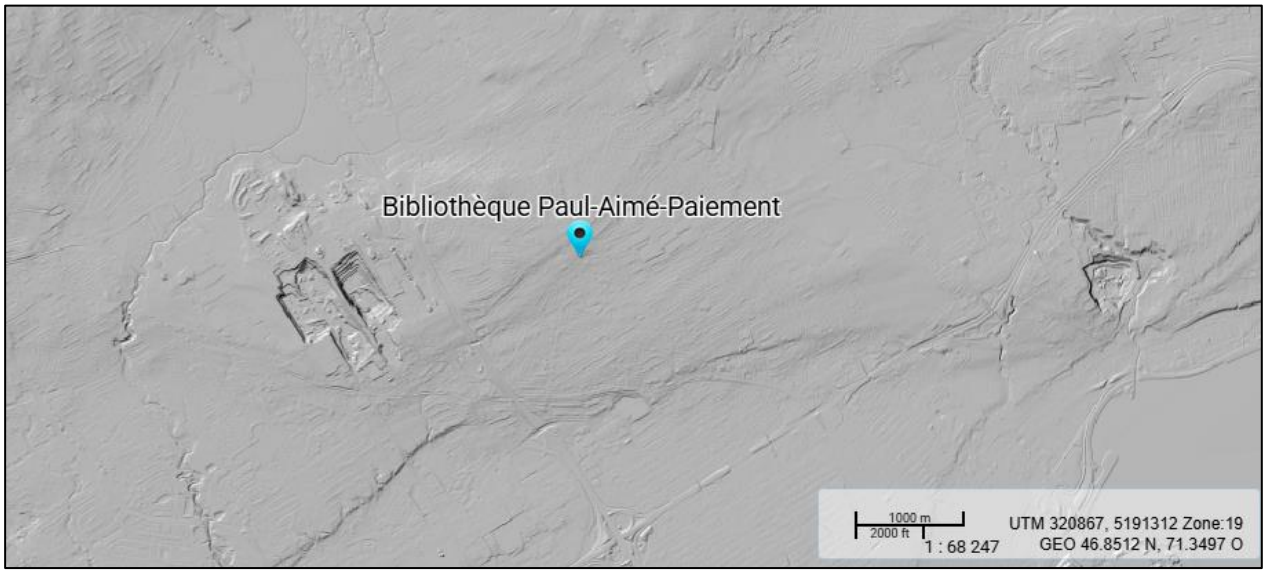


FIGURE 4. EXTRAIT DU RELIEF OMBRÉ, PRODUIT DU LIDAR, POUR LE SECTEUR À L'ÉTUDE (TIRÉ DE SIGEOM, PORTAIL DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC).

Le système d'information géominière suggère également que les dépôts superficiels sont composés de roches non différenciées et d'affleurements rocheux couverts d'un dépôt meuble non caractérisé d'une épaisseur de 0,30 m (figure 5, rouge). Toutefois, ce n'est pas le type de dépôt observé dans l'aire des travaux. Puisque le site patrimonial est situé à la limite de deux types de dépôts superficiels et que les limites de ses zones sont parfois générées statistiquement, il a semblé pertinent de consulter la description donnée pour la zone adjacente (figure 5, bleu pâle). La description des dépôts superficiels pour cette zone est la suivante : sédiment glaciomarin littoral et prélittoral comprenant des sables, silts sableux, sables graveleux et graviers stratifiés bien triés (SIGEOM). Cette description est plus près des observations terrain, notamment celle concernant la présence d'un limon (silt) légèrement sableux d'une épaisseur moyenne de 1,00 m surmontant une argile sableuse dans laquelle des coquilles de gastéropodes sont parfois présentes (Simoneau 2004).

C'est donc dans ces dépôts meubles que la végétation postglaciaire a pu se développer.

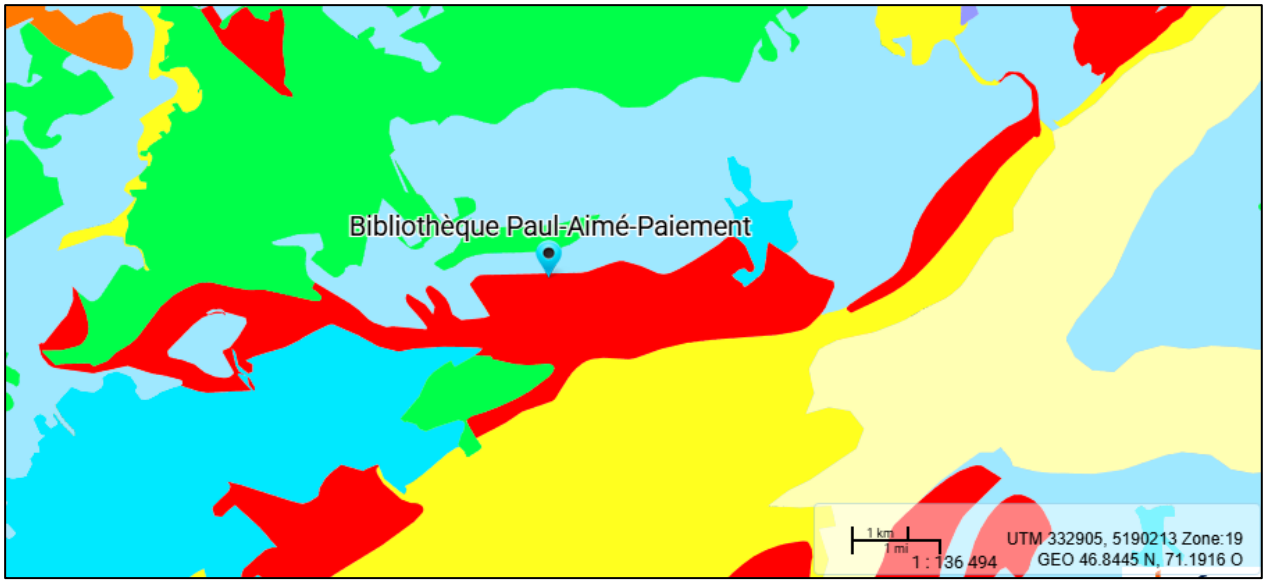


FIGURE 6. EXTRAIT DE LA CARTE DES DÉPÔTS SUPERFICIELS POUR LE SECTEUR À L'ÉTUDE (TIRÉ DE SIGEOM, PORTAIL DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC).

Selon Lavoie et coll. (2010 : 7), la végétation initiale dans la grande région de Québec peut être qualifiée de pessière noire (pin et épinette) relativement ouverte à travers laquelle des espèces arborescentes comme le bouleau glanduleux, le peuplier faux-tremble et l'érable à sucre sont présentes. Les datations obtenues sur certains restes macrorestes indiquent que le bouleau, l'épinette et l'érable à sucre sont présents dès 10 400 ans AA. L'épinette, elle, était présente dans la forêt Montmorency dès 10 200 ans AA. Bien que ces sites soient situés à plusieurs dizaines de kilomètre de Charlesbourg, il est raisonnable de croire que cette végétation s'étendait bien au-delà de ces sites d'échantillonnage.

La pessière est remplacée par une sapinière à bouleau blanc à son tour remplacée par une sapinière à bouleau jaune comprenant, en plus du sapin baumier, des espèces comme le pin blanc et le bouleau. À Lévis, ces espèces sont représentées dans les monolithes dès 8 340 ans AA (Lavoie et Robert 2009). S'en suit une période où les feuillus dominent dans une végétation de type érablière à tilleul. Cette végétation domine au moment où les Européens baptisent le sol québécois et entame une colonisation qui aura des effets visibles sur le couvert végétal régional.

II.2 COMMUNAUTÉS ANCESTRALES ET HISTORIQUES AUTOCHTONES

Bien qu'aucune manifestation archéologique indiquant une occupation autochtone préhistorique ou historique dans l'aire d'intervention de 2024-2024 n'ait été découverte malgré de nombreuses interventions archéologiques, leur présence peut être néanmoins inférée à partir d'indices environnementaux et historiques.

Comme présenté à la section précédente, le territoire de Charlesbourg pourrait avoir été habitable vers 10 400 ans AA. Les forêts abritant une faune et flore pouvant avoir été exploitée par les communautés ancestrales. Les villages iroquïens du Sylvicole (vers 3 000 ans AA – 450 ans AA) observés par les explorateurs européens le long du Saint-Laurent dominent les descriptions de ces populations dans les sources

historiques. Il existe toutefois des mentions de populations nomades habitant les forêts intérieures ainsi qu'un potentiel d'occupation saisonnière des zones forestières par les communautés sédentaires. Ces occupations sont représentées dans le corpus archéologique du Québec notamment au lac Saint-Charles (CfEu-28 et CfEu-31), à environ 16 km de l'aire d'intervention, où les datations obtenues indiquent une présence vers 1 000 ans AA. Les ossements d'animaux recouvrés témoignent de l'exploitation des espèces forestières et la proximité de l'eau : castor, tortue, rat musqué, orignal, caribou, maskinongé, meunier noir (carpe) et quelques oiseaux, dont le huard à collier. La présence d'espèces migratoires indique une occupation qui pourrait bien être saisonnière (Plourde et Bain 2009).

Les occupations autochtones historiques pourraient avoir été de nature similaire dans le secteur à l'étude, et ce, jusqu'à la fondation du village de Charlesbourg en 1665.

II.3 OCCUPATIONS HISTORIQUES (XVIIE SIÈCLE – AUJOURD'HUI)

La concession des terres du Trait-Carré s'entame en 1665 et bien que les 40 terres aient été distribuées, seulement 23 habitations semblent être érigées en 1685 (Simoneau 2004 : 3) (figure 7). S'y trouvent également une chapelle, un presbytre et un cimetière.

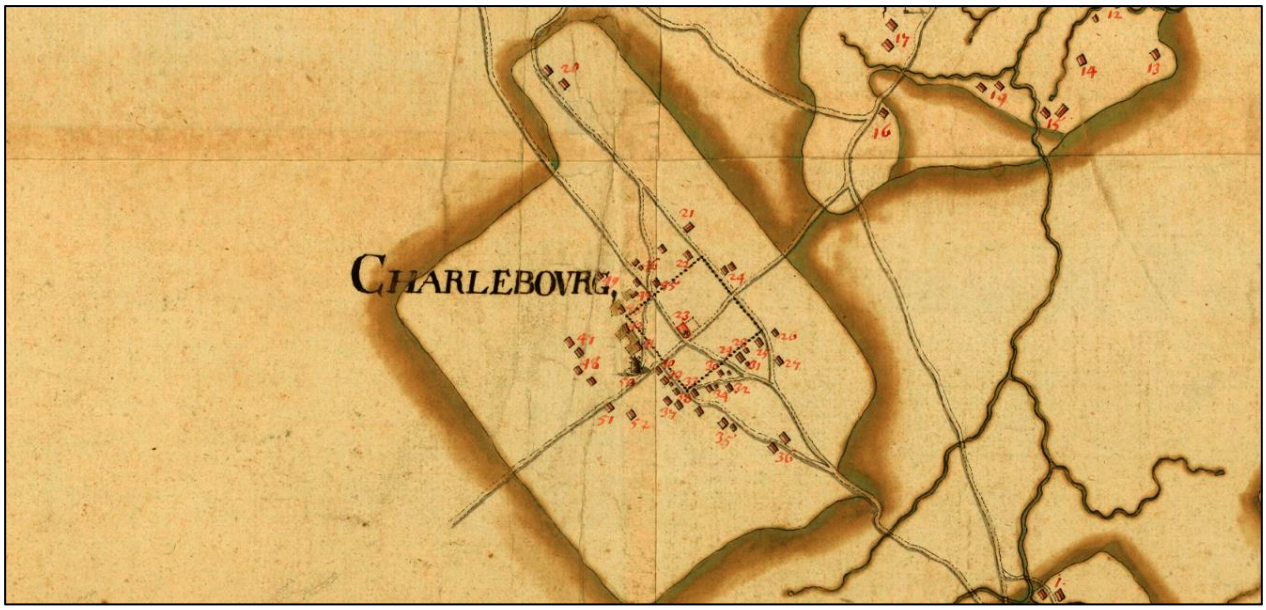


FIGURE 7. EXTRAIT DE LA « CARTE DES ENVIRONS DE QUÉBEC EN LA NOUVELLE FRANCE MEZURÉ TRÈS EXACTEMENT EN 1685 ET 86 PAR LE SIEUR DEVILLENEUVE INGÉNIEUR DU ROY », PAR ROBERT DE VILLENEUVE, 1685-1686, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE-VIA GALLICA, DÉPARTEMENT DES CARTES ET PLANS, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4.

Le secteur à l'étude se trouve, à cette période, dans les limites de la propriété de la fabrique où aucun bâtiment n'est érigé. Selon Simoneau (2004 : 9), le terrain de l'ancien collège Saint-Charles serait demeuré vacant jusqu'en 1867. Les recherches permettent cependant de réduire cette fourchette d'inoccupation ou, du moins, d'établir un certain changement de vocation au début du XIXe siècle. En effet, l'abbé Charles-Marie Boucher de Boucherville (1781-1823), missionnaire au Trait-Carré à partir de 1808, y érige une résidence en 1818 (Trudelle 1887). À son décès, il cède la propriété à un certain Jacques Bédard qui la cède à son tour à la fabrique pour qu'elle devienne une maison d'école. Les propos de l'abbé Trudelle se lisent ainsi :

« (…) M. de Boucherville se retira dans sa maison, la maison d'école actuelle du Trait-Carré, où il mourut le 16 janvier 1823 »

Abbé Charles Trudelle 1887, p. 184

Aucune description écrite de ce bâtiment initial qui semble exister jusqu'en 1903-1904 n'a pu être retracée. Il aurait été démoli pour la construction du collège des Frères Maristes comme l'indique cet extrait des journaux d'époque :

« Le collège du village de l'église, construit en 1904, est sous la direction des Frères Maristes. Il est situé en partie sur le site de la première maison d'école, ancienne résidence de M. de Boucherville, donnée à la fabrique par son successeur, M. Bédard, et démolie en mai 1904. »

Le Peuple : organe du district de Montmagny,
vendredi 18 novembre 1904 (BAnQ 0005916570)

Le plan d'assurance de 1898 permet d'avoir certains détails sur sa dimension et ses matériaux de construction principaux (figure 8). En effet, la légende associée à ce plan suggère qu'il s'agit d'un bâtiment en bois d'un étage et demi avec une petite annexe. L'échelle permet de proposer une dimension d'environ 9 m sur 6 m pour le corps principal.

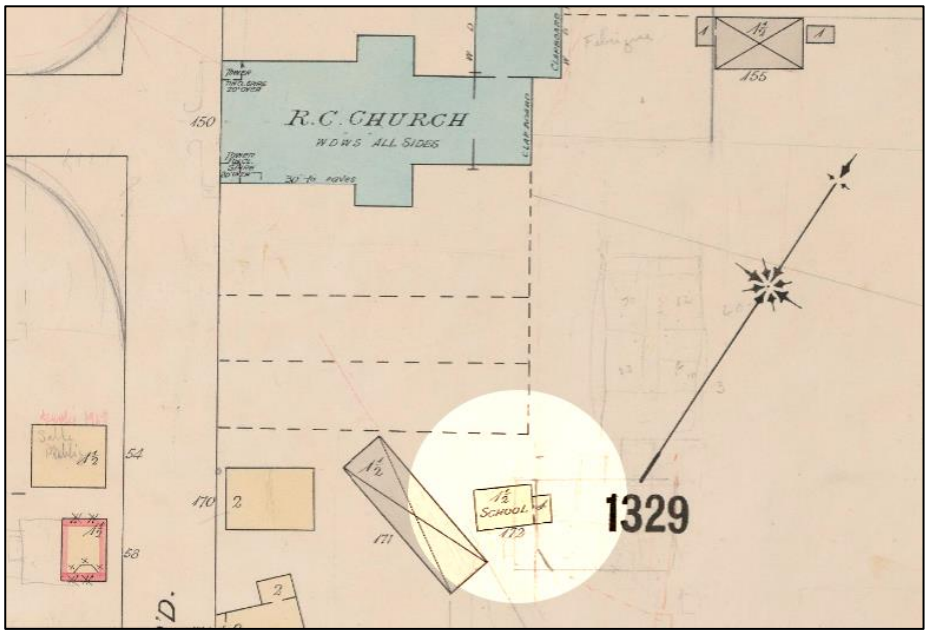


FIGURE 8. EXTRAIT DU « INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC VOL. II : VICINITY & NORTH SHORE », PAR CHARLES E. GOAD, 1898 (BANQ 428103 CON, FEUILLET 99, PLANS DE VILLES ET VILLAGES DU QUÉBEC).

Les recherches dans le cadre de la rédaction de ce rapport ont néanmoins permis de retracer une photographie qui pourrait représenter cette maison d'école (figure 9), même si la mention indique ancien collège. La position de la grange très près de la maison et la présence, en arrière-plan, de la toiture de l'église actuelle de même que le plan au sol laissent croire qu'il s'agirait bel et bien de la maison d'école, ancienne résidence de monsieur de Boucherville érigée vers 1818 (voir figure 8). Il serait intéressant d'analyser les composantes du clocheton du collège. Le mécanisme et la cloche seraient-ils ceux de la maison d'école ?

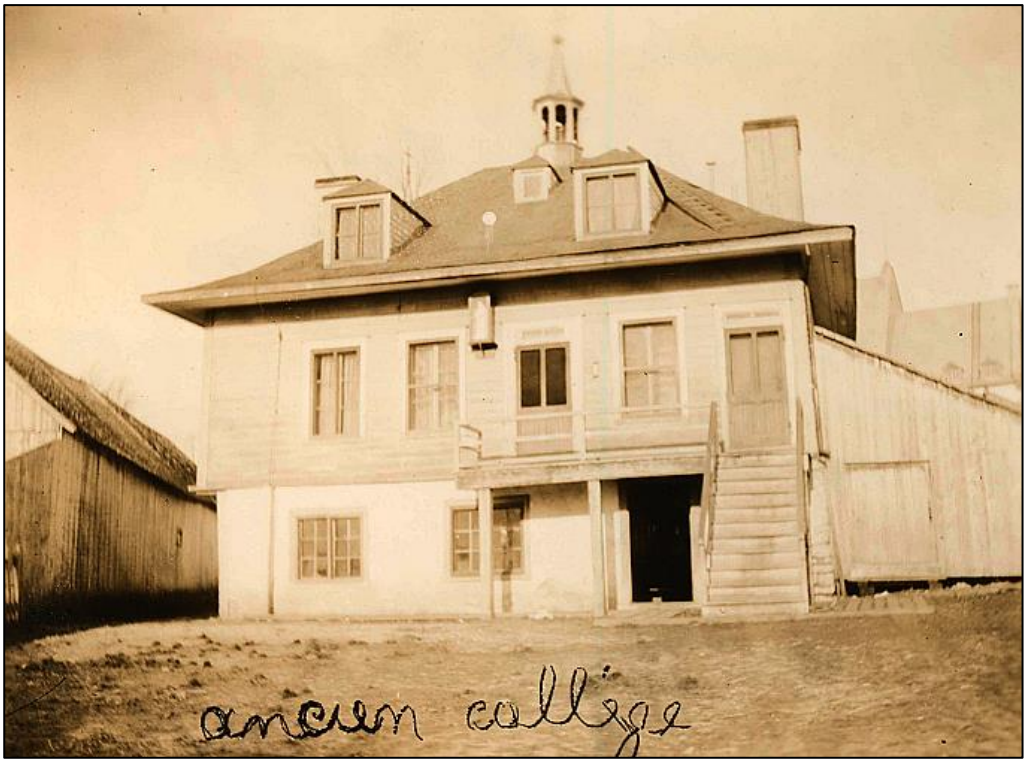


FIGURE 9. PHOTOGRAPHIE? D'UNE MAISON D'ÉCOLE INTITULÉE « ANCIEN COLLÈGE » TIRÉE DU SITE INTERNET LA MÉMOIRE EN PARTAGE DE LA VILLE DE QUÉBEC, SECTION 1896-1945 RENFORCEMENT, SOUS-SECTION LE COLLÈGE SAINT-CHARLES ET LES FRÈRES MARISTES À CHARLESBOURG (1904-1953).

Le collège des Frères Maristes érigé en 1904 (figure 10) est le reflet du style architectural Second Empire avec son toit mansardé ponctué d'un clocheton et ses lucarnes en saillie. Érigé en 1904, il fera l'objet de deux agrandissements, l'un en 1943-1944 et l'autre dans les années 1950 (G.A.I.A. 2022, Simoneau 2004).



FIGURE 8. CARTE POSTALE INTITULÉE « LE COLLÈGE DES FRÈRES MARISTES DE CHARLESBOURG, COMTÉ DE QUÉBEC », ÉDITÉE ENTRE 1903 ET 1948 (BANQ CP 038096 CON), ESSENTIELLEMENT ENTRE 1904 ET 1943.

Les photographies d'époque présentent une cour d'école peu aménagée (figures 11 et 12) délimitée par une clôture. Il n'y a donc, hormis les bâtiments institutionnels et la grange, aucune autre construction sur la propriété du collège.



FIGURE 11. PHOTOGRAPHIE? DE L'ANCIEN COLLÈGE SAINT-CHARLES VRAISEMBLABLEMENT ENTRE 1904 ET 1943 (AVANT L'AGRANDISSEMENT). LA GRANGE EST TOUJOURS PRÉSENTE. TIRÉE DU SITE INTERNET LA MÉMOIRE EN PARTAGE DE LA VILLE DE QUÉBEC, SECTION 1896-1945 RENFORCEMENT, SOUS-SECTION LE COLLÈGE SAINT-CHARLES ET LES FRÈRES MARISTES À CHARLESBOURG (1904-1953).



FIGURE 12. PHOTOGRAPHIE? DE LA COUR DU COLLÈGE AVANT L'AGRANDISSEMENT DE 1943-1944. TIRÉE DU SITE INTERNET LA MÉMOIRE EN PARTAGE DE LA VILLE DE QUÉBEC, SECTION 1896-1945 RENFORCEMENT, SOUS-SECTION LE COLLÈGE SAINT-CHARLES ET LES FRÈRES MARISTES À CHARLESBOURG (1904-1953).

Un premier agrandissement du collège s'entame en 1943 et est complété l'année suivante. L'agrandissement comprend une nouvelle aile perpendiculaire à l'ancien collège et s'arrimant à sa façade dans la partie nord-ouest (figure 13). Le bâtiment en briques et en béton possède une architecture typique de la première moitié du XX^{e} siècle d'influence américaine.



FIGURE 13. PHOTOGRAPHIE? DU COLLÈGE SAINT-CHARLES DES FRÈRES MARISTES APRÈS L'AGRANDISSEMENT, VERS 1954 (TIRÉE DE G.A.I.A. 2022)

Selon Simoneau (2004 : 9), un second agrandissement aurait eu lieu entre les années 1950 et 1963 par l'ajout d'une aile « s'étirant contre sa face est ». Il s'agit sans doute de la face « est » par rapport à un nord arbitraire fixé comme celui de l'intervention 2024-2025 et sans doute d'un agrandissement de l'aile de 1943-1944. Une photographie de 1973 montre que l'aile de 1943-1944 est prolongée vers le nord-est.

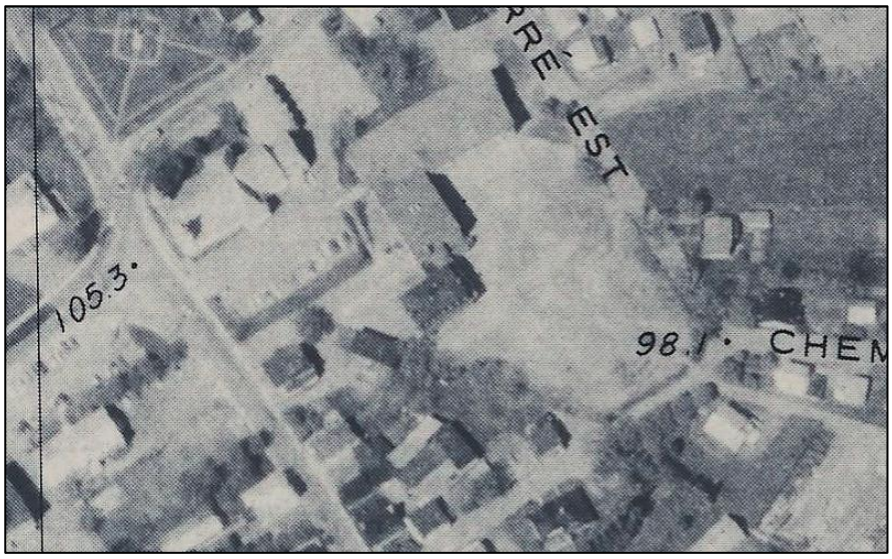


FIGURE 14. EXTRAIT D'UNE PHOTOGRAPHIE SUPERPOSÉE À LA « CARTE TOPOGRAPHIQUE DU QUÉBEC À L'ÉCHELLE DE 1 : 5000, 21L 14 (…), CHARLESBOURG », VERS 1973 (BANQ NUMÉRO DE NOTICE 0007085937).

Les Frères Maristes quittent Charlesbourg dans les années 1960 et l'enseignement est désormais assumé par du personnel laïc (Le Soleil, 1962). Entre 1983-1986, la bibliothèque municipale de Charlesbourg aménage dans l'ancien collège qui requiert plus d'un million de dollars d'investissements (Le Soleil, 1983). En 2006, les ailes de 1943-1944 et 1950-1960 sont démolies (G.A.I.A. 2022) pour laisser place à un projet d'architecture moderne qui met en scène l'ancien collège de 1904 et une nouvelle aile au toit vert.

III. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES À PROXIMITÉ

De nombreuses interventions archéologiques se sont déroulées dans les limites du Site patrimonial de Charlesbourg. Toutefois, seulement trois peuvent être jugées à proximité de l'aire d'intervention de 2024-2025 et présentent un profil stratigraphique comparable. Les profils stratigraphiques autour de l'église Saint-Charles-Borromée et dans le parc du Sacré-Cœur possèdent des spécificités qui sont liées à leur vocation et aux différents changements dans le bâti institutionnel.

La première intervention à proximité de l'ancien collège est celle de Daniel Simoneau (2004 : 9-13). Il s'agit d'un inventaire archéologique réalisé en amont de travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de la construction de la nouvelle bibliothèque (CfEt-7-5A, CfEt-7-5B et CfEt-7-5C, figure 15 ; CfEt-7-5D étant situé plus près de l'église Saint-Charles-Borromée). Les sondages CfEt-7-5A et CfEt-7-5B présentent un profil stratigraphique relativement simple composée d'un sol naturel surmontant le roc et sur lequel des remblais et des occupations du XX^{e} siècle sont identifiés. Le sondage CfEt-7-5C (figure 15), situé entre le collège et la maison Pierre-Lefèbvre, présente une stratigraphie légèrement différente. En effet, le sol naturel est représenté par une argile brune d'une épaisseur de 1,04 m dont les centimètres supérieurs sont anthropisés. Les artéfacts recueillis représentent, selon Simoneau (2004 : 13-15), une occupation domestique de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle. Cette occupation est recouverte de remblais et de témoins d'occupations de la seconde moitié du XX^{e} siècle à l'image des sondages CfEt-7-5A et CfEt-7-5B. Simoneau recommande, dans le secteur de la maison Pierre-Lefèbvre, que des sondages supplémentaires soient effectués si des travaux d'excavation doivent avoir lieu. Il recommande une surveillance archéologique pour la construction de la nouvelle bibliothèque, mais aucune recommandation particulière n'est évoquée pour le côté est de l'ancien collège. Comme évoqué précédemment, l'aire ciblée par les travaux de 2025-2025 est présumée inoccupée jusqu'au troisième quart du XIX^{e} siècle.

La seconde intervention archéologique dans le secteur de la surveillance archéologique de 2024-2025 est celle de Duchaine (2015). Les activités de Duchaine visaient les travaux d'aménagement effectués dans les aires situées au pourtour de l'église Saint-Charles-Borromée, de la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement et de la maison Samuel-Bédard (CfEt-7-12A à CfEt-7-12E, figure 15). Ici encore, l'aire des travaux de 2024-2025 est présumée inoccupée jusqu'au troisième quart du XIX^{e} siècle. L'intervention de Duchaine n'a pas permis d'identifier de vestiges structuraux ou d'occupation *in situ*. Toutefois, la culture matérielle représentant les XVIII^{e} et XIX^{e} siècles observée dans certains sédiments à proximité des maisons Pierre-Lefèbvre et Samuel-Bédard permet à Duchaine de recommander minimalement une surveillance des travaux d'excavation à proximité de ces bâtiments. Aucune intervention supplémentaire n'est recommandée pour les secteurs au nord-ouest et au nord-est de la bibliothèque (CfEt-7-12A, CfEt-7-12B, CfEt-7-12D, voir figure 15). Aucune recommandation n'est formulée pour le périmètre de l'ancien collège.

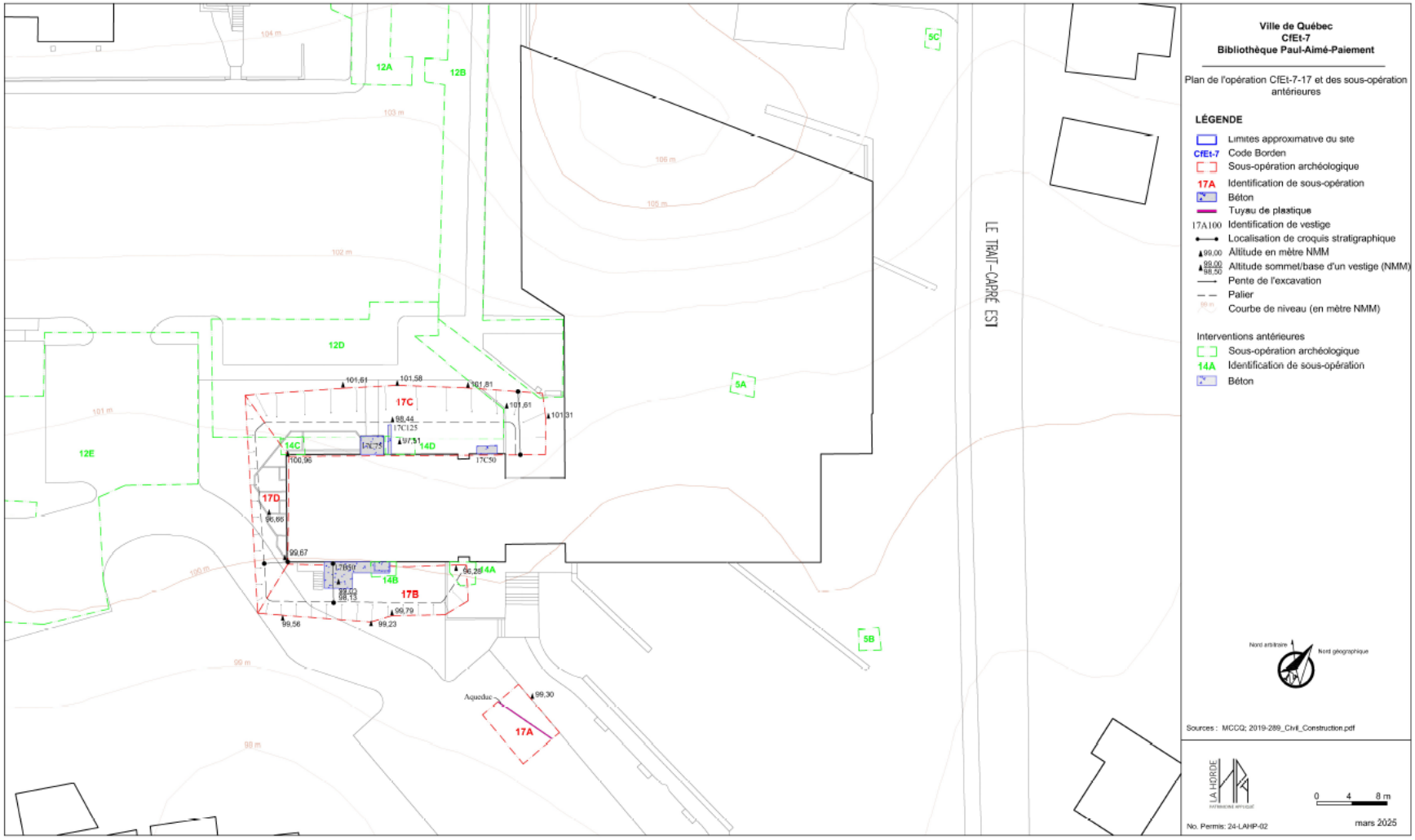


FIGURE 15. PLAN GÉNÉRAL DE L'INTERVENTION DE 2024-2025 EN RELATION AVEC LES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES À PROXIMITÉ.

Finalement, une intervention archéologique plus récente, celle de G.A.I.A. (2022), visait l'accompagnement des spécialistes impliqués dans l'évaluation des fondations de la partie ancienne de la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement (CfEt-7-14A à CfEt-7-14D, voir figure 15). Pour la première fois, la présence de la maison d'école depuis 1818 est mentionnée (G.A.I.A. 2022 : 9). La surveillance archéologique de 4 tranchées mécaniques de petite dimension (moyenne 2 m sur 2 m) n'a mené à l'observation que de sédiments perturbés et de deux vestiges partiels en béton construits au cours des épisodes d'agrandissement (1950 ou 1986) et interprétés comme étant des margelles ou des ouvertures pour les fenêtres enfouies lors des travaux de 2006 (G.A.I.A 2022 : 17). La firme ne recommande donc pas d'intervention archéologique dans un périmètre de 2 m autour du bâtiment de l'ancien collège. Elle souligne cependant qu'un inventaire archéologique devrait précéder tous les travaux d'excavation à l'extérieur de ce périmètre puisque le potentiel archéologique n'a pas pu être caractérisé (G.A.I.A. 2022 : 34).

IV. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

L'ensemble des informations recueillies, autant dans les sources historiques que dans les rapports des interventions archéologiques antérieures, permet à tout le moins de présenter un portrait du potentiel archéologique pour la propriété associée à la Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement.

Dans le périmètre immédiat de l'ancien collège de 1904, la présence potentielle de vestiges mobiliers et immobiliers associés à l'ancienne maison d'école est probable à l'extérieur des perturbations identifiées par G.A.I.A. (2022) (voir figure 16). Ces vestiges pourraient également comprendre ceux des bâtiments secondaires connus (la grange par exemple) ou potentiels (latrines, si elles ne se trouvaient pas dans l'annexe adjacente au corps de bâtiment principal).

Les vestiges des travaux d'agrandissement du collège (1943-1944 et 1950-1963) pourraient toujours être identifiés à proximité de l'ancien collège et de la nouvelle aile de 2006. Toutefois, en ce qui concerne le potentiel archéologique autour de la nouvelle aile de 2006, les travaux de Duchaine (2015) ont démontré que la construction de cette aile avait sans doute occulté l'ensemble des témoins des constructions antérieures.

La présence dans les remblais à proximité des maisons Samuel-Bédard et Pierre-Lefèbvre d'une culture matérielle du XVIII^{e} siècle, identifiée par Simoneau (2004) et Duchaine (2015), témoigne d'activités humaines non caractérisées à proximité depuis le Régime anglais. Même si ces témoins sont en périphérie du noyau institutionnel, il n'est pas exclu qu'ils s'étendent sur la propriété de la bibliothèque en raison d'activités primaires (occupations) ou d'interventions secondaires (labour, disposition des déchets).

La présence de sol naturel et de sol naturel anthropisé (Simoneau 2004, Duchaine 2015) permet à tout le moins de constater que des secteurs dans le périmètre de la bibliothèque sont faiblement perturbés et que ces sols pourraient révéler une occupation et des activités plus anciennes.

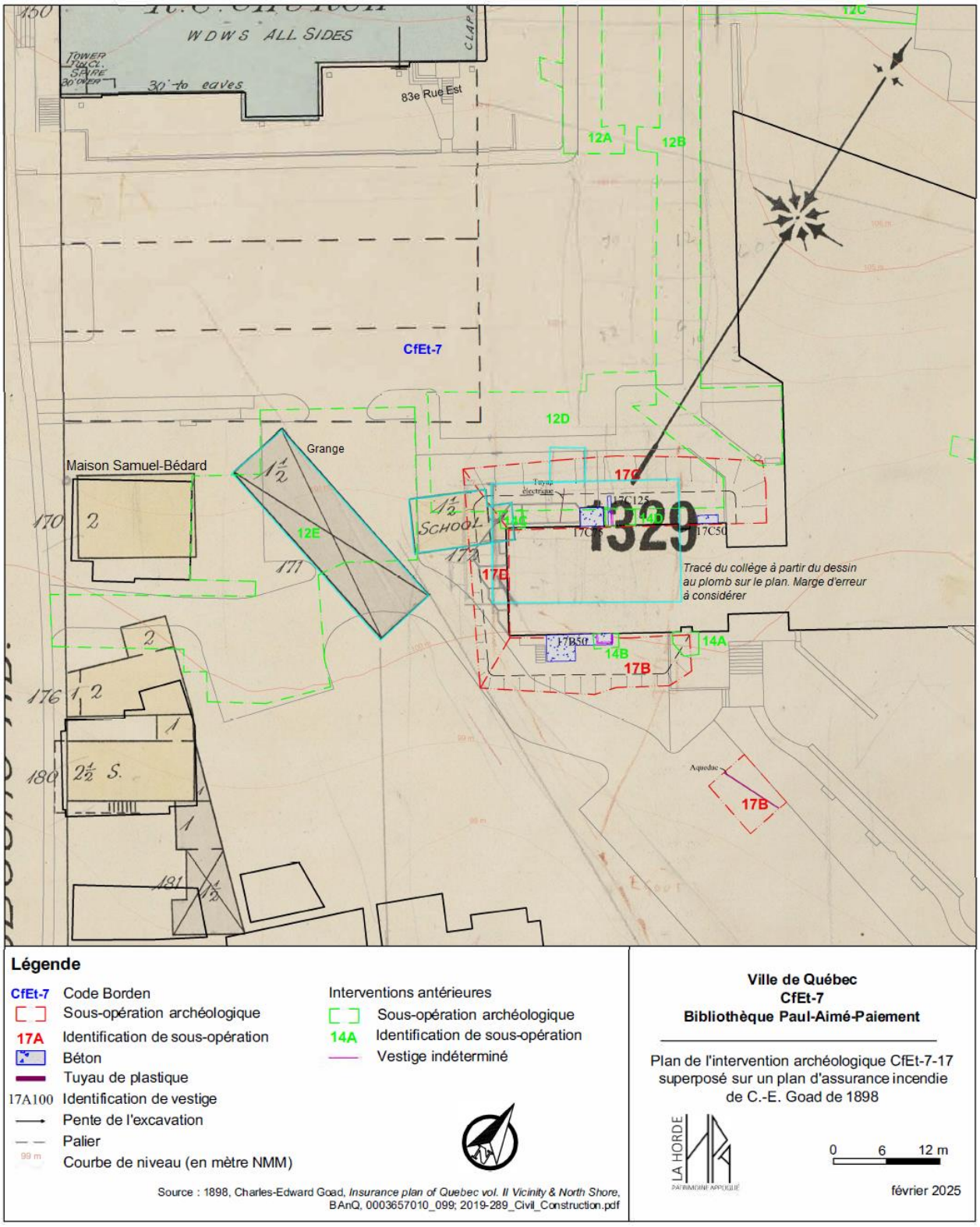


FIGURE 16. SUPERPOSITION DU PLAN D'ASSURANCE DE 1898 DE CHARLES E. GOAD SUR LA TRAME ACTUELLE.

V. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2024-2025

Dans l'ensemble, les excavations se sont limitées à l'intérieur d'anciennes tranchées postérieures aux années 1980. Dans ce contexte, l'intervention a permis de documenter l'ampleur des perturbations et d'identifier des sols et sédiments archéologiques en place lorsqu'ils ont été effleurés en paroi. Cette section du rapport est donc destinée à la présentation des résultats pour chacune des sous-opérations archéologiques à travers la séquence événementielle déterminée pour ces dernières (voir figure 15).

V.1 SOUS-OPÉRATION CFET-7-17A

La sous-opération archéologique CfEt-7-17A est liée à l'excavation d'une tranchée qui visait le raccordement des roulottes sanitaires aux infrastructures souterraines. La limite nord-est (p/r Na) de la sous-opération prend naissance en bordure de la chaîne de trottoir pour empiéter dans le stationnement (figure 17).



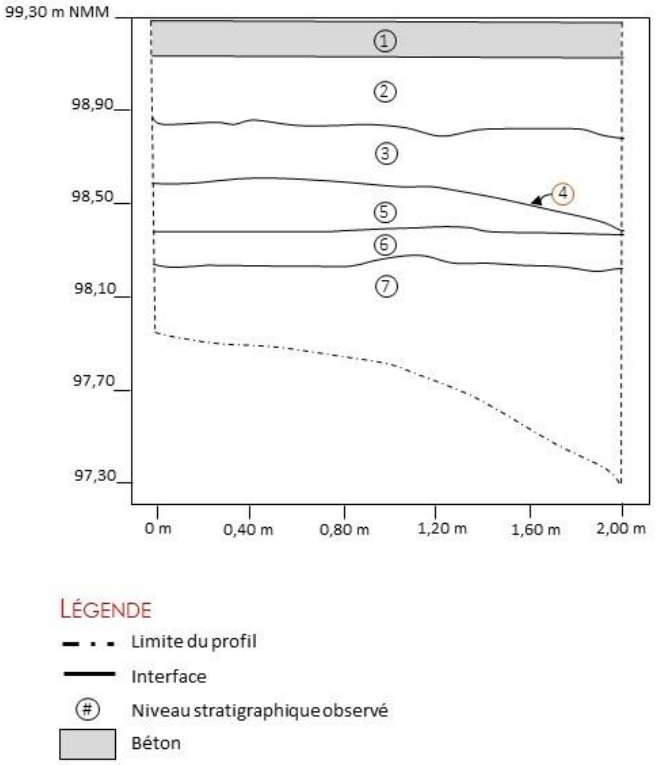
FIGURE 17. VUE GÉNÉRALE DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17A EN DÉBUT D'EXCAVATION, VUE VERS LE SUD-EST (24LAHP02-001).

V.1.1 INTERPRÉTATION ÉVÉNEMENTIELLE

<u>Événement 1: Sol naturel ou naturel anthropisé (avant 1818)</u>
Lot concerné: CfEt-7-17A7 (figure 18, couche 7)

Le sol présumé naturel CfEt-7-17A7 est composé d'un limon brun marbré d'un brun rosé à rougeâtre, ferme, avec des traces d'oxydation possiblement liées à la décomposition de plaquettes de schiste. Observé à une élévation de 98,28 m NMM, il possède une apparence plutôt homogène bien que quelques charbons de bois épars soient observés sur une profondeur d'au moins 1 m. Ce sol, plus compact à l'interface supérieure, est présent jusqu'au fond de l'excavation relevé à une élévation de 96,50 m NMM. Simoneau (2004) et Duchaine (2015) semblent associer ce sol au sol naturel qui pourrait avoir fait l'objet d'un labour. Il n'est pas exclu qu'une partie de ce dernier, peut-être celle dans laquelle le charbon de bois est observé, puisse avoir fait l'objet d'un labour. Les marbrures et le charbon de bois pourraient être attribués à cette activité.

PROFIL STRATIGRAPHIQUE PARTIEL DE LA PAROI NORD-EST DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17A



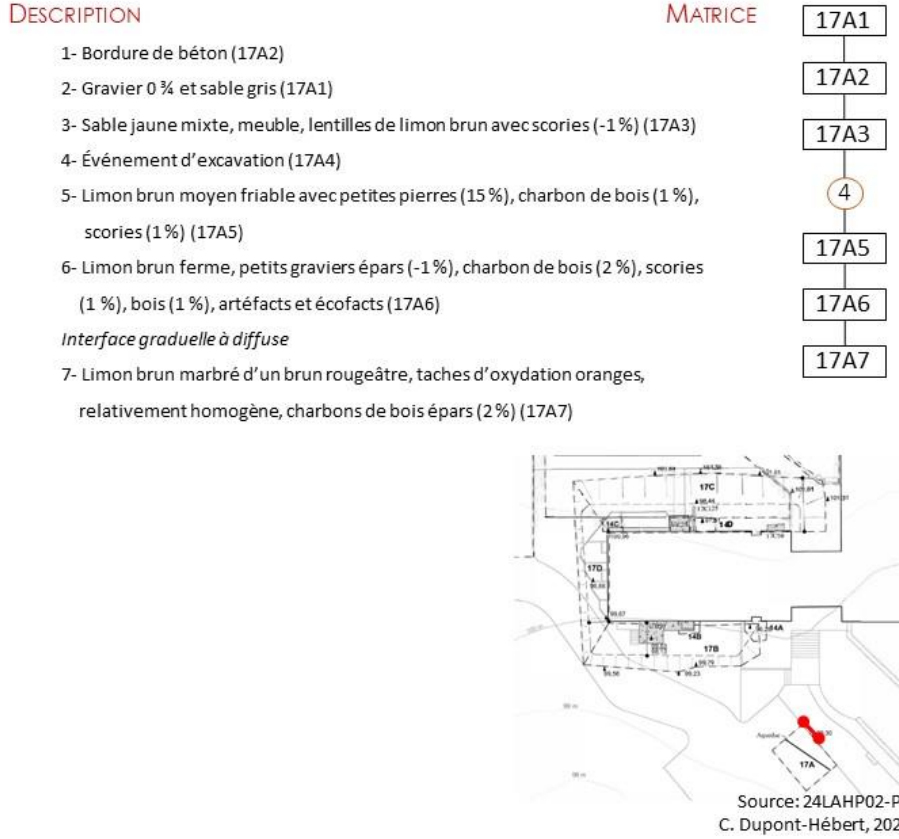


FIGURE 18. PROFIL STRATIGRAPHIQUE PARTIEL DE LA PAROI NORD DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17A.

Il serait toutefois surprenant que ce type d'activité ait affecté le sol sur une épaisseur moyenne de 2 m. C'est pourquoi il est qualifié de naturel et de naturel anthropisé.

Événement 2: Occupation de la maison d'école (1818-1904)
Lot concerné: CfEt-7-17A6 (figure 18, couche 6)

Le sédiment CfEt-7-17A6 correspond à ce qui semble être une surface d'occupation du sol naturel anthropisé CfEt-7-17A7. L'interface entre ces deux événements, graduelle à diffuse, permet de proposer cette hypothèse. Le sédiment observé est donc également un limon brun, ferme, contenant des inclusions plus diversifiées et clairement d'origine culturelle, notamment des charbons de bois (2 %), de petits fragments de bois ouvré (1 %), des scories (1 %) et des petits graviers épars (-1 %). Visible seulement en paroi, à l'instar de CfEt-7-17A7, la culture matérielle recueillie dans ce sédiment est issue du redressement de la paroi en vue du dessin du profil (figure 19). Un tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée portant la mention [Royal Ironstone China Cochran & Fleming] dont la fabrication débute dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle[1] (figure 20) ainsi que la morphologie de plusieurs éléments de chaussures en cuir d'enfants et d'adulte (figures 21 et 22) confirment une occupation au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle (Anderson 1968), soit durant la période de la maison d'école.



FIGURE 19. PAROI NORD-EST DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17A, VUE VERS LE NORD (24LAHP02-009).

[1] (http://www.glasgowwestaddress.co.uk/1888_Book/Cochran_Robert_&_Co_Britannia_Pottery.htm)



FIGURE 20. TESSON DE TERRE CUITE FINE VITRIFIÉE ROYAL IRONSTONE CHINA, COCHRANE & FLEMING.



FIGURE 21. CHAUSSURE D'HOMME EN CUIR AVEC SEMELLE CLOUTÉE AU TALON ET À L'AVANT, SURCHAUSSURE COUSUE À LA MACHINE.



FIGURE 22. CHAUSSURE PARTIELLE (GAUCHE) ET SEMELLE (DROITE) EN CUIR, POSSIBLEMENT D'ENFANTS.

Événement 3: Perturbations (1904-1983)
Lot concerné: CfEt-7-17A5 (figure 18, couche 5)

Le lot CfEt-7-17A5 s'apparente à une perturbation du lot antérieur CfEt-7-17A6 par sa constitution hétérogène, mais globalement similaire. Il s'agit d'un limon brun moyen friable avec des éclats de petites pierres calcaire (15 %) de moins de 5 cm, du charbon de bois (1 %) et des scories (1 %). Le peu d'inclusions et l'absence de culture matérielle ne facilitent pas l'interprétation de cette déposition, mais la présence d'éclats de pierres calcaire et la position stratigraphique permettent de proposer qu'il pourrait s'agir de déblais mixtes étalés à la suite des travaux de construction du collège de 1904 ou de déblais issus d'événements postérieurs contenant le matériel de la période de construction du collège de 1904.

Événement 4: Aménagements modernes (post-1983)
Lots concernés: CfEt-7-17A1 à CfEt-7-17A3 (figure 18, couches 1, 2, 3 et événement à l'interface 4)

L'événement à l'interface CfEt-7-17A4 coupe les événements antérieurs. Cet événement est associé à la pose d'infrastructures sanitaires qui traversent la sous-opération en fond d'excavation du sud-est vers le nord-ouest (p/r Na). L'ensemble des infrastructures est recouvert d'un sable jaune mixte (CfEt-7-17A3) qui comprend des lentilles de limon brun, sans doute issues de l'excavation pour la pose de tuyaux. Le lot CfEt-7-17A1 est une épaisse couche de gravier 0 ¾ po et de sable gris, ferme, qui sert de lit de pose à l'asphalte. L'ensemble bute contre la chaîne de trottoir CfEt-7-17A2.

V.2 SOUS-OPÉRATION CFET-7-17B

La sous-opération CfEt-7-17B, longeant le mur de fondation sud (p/r Na) du collège de 1904 (voir figure 15), a été excavée en plusieurs étapes. La première excavation visait l'aménagement d'un accès au sous-sol pour les travaux de réfection et les deux suivantes ont été réalisées pour le démantèlement en deux temps des fondations du collège de 1904. Les données ont été intégrées pour former une seule sous-opération archéologique.



FIGURE 23. VUE GÉNÉRALE DE LA FIN D'EXCAVATION DE LA PARTIE OUEST (P/R NA) DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17B (24LAHP02-090).

V.2.1 INTERPRÉTATION ÉVÉNEMENTIELLE

<u>Événement 1: Occupation de la maison d'école (1823-1904)</u>
Lot concerné: CfEt-7-17B6 (figure 24, couche 6)

Le premier événement, représenté par le lot CfEt-7-17B6, est formé par l'anthropisation des premiers centimètres du sol présumé naturel. Composé d'un limon argileux brun tourbeux ou fibreux, ferme, prenant une teinte rosée vers le sud et le fond, il a été enregistré à une élévation moyenne de 98 m NMM en paroi sud (p/r Na) de la sous-opération. Une exposition partielle et le nettoyage en vue du dessin du profil ont permis la collecte d'une très grande quantité de culture matérielle du XIX^{e} siècle. La faible fragmentation des artéfacts suggère une déposition primaire dans un secteur du site à faible circulation à l'image d'un dépotoir à ciel ouvert.

PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST (P/R NA) DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17B ET COUPE VESTIGE CFET-7-17B50

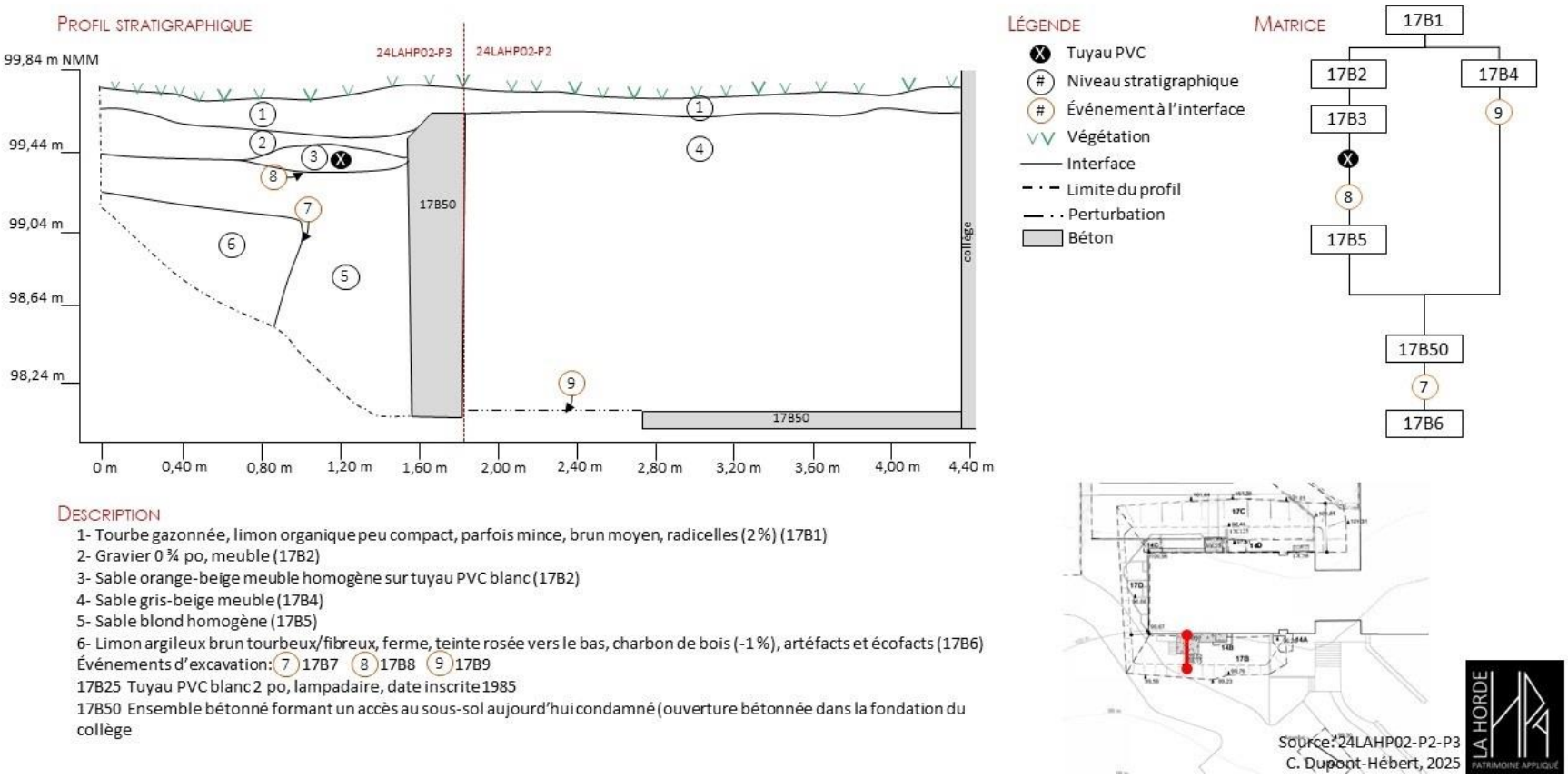


FIGURE 24. PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST (P/R NA) DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17B ET COUPE DU VESTIGE CFET-7-17B50.

La culture matérielle représente une occupation en apparence domestique et une très grande proportion de l'assemblage céramique est composée de terre cuite fine blanche sans décor. De la terre cuite fine blanche, dont du *Creamware*, du *Pearlware* (figures 25 à 27), des tessons de porcelaine fine européenne, un fourneau de pipe à fumer en terre cuite fine blanche à pipe sans décor et son amorce de tuyau, du verre à vitre, des tessons de bouteille en verre vert foncé ainsi que des ossements d'animaux forment cette petite collection que la typologie positionne au XIXe siècle, soit durant l'occupation de la maison d'école (1823-1904).



FIGURE 25. POSSIBLES TESSONS DE *CREAMWARE* RETROUVÉS DANS LE LOT CFET-7-17B6 (XVIIIE-XIXE SIÈCLES).



FIGURE 26. TESSON D'UN BOL EN TERRE CUITE FINE BLANCHE AVEC DÉCOR PEINT À LA MAIN DE TYPE « *ANNULAR WARE, CABLE* ». LE DÉCOR « *CABLE* » ÉTAIT PEINT AU DOIGT (XIXE SIÈCLE).



FIGURE 27. REMONTAGE D'UN BOL EN TERRE CUITE FINE BLANCHE
À DÉCOR « BANDED WARE » ET LÈVRE AU DÉCOR INCISÉ EN GERME DE BLÉ (XIXE SIÈCLE).

Événement 2: Construction d'un accès au sous-sol et aménagements (vers 1983-1986)
Lots concernés: CfEt-7-17B7 (figure 24, événement à l'interface 7), CfEt-7-17B5 (figure 24, couche 5), CfEt-7-17B8 (figure 24, événement à l'interface 8), CfEt-7-17B3 (figure 24, couche 3), vestige CfEt-7-17B50 (démantelé) et tuyau CfEt-7-17B25 (retiré)

Le lot CfEt-7-17B6 a été coupé par l'événement d'excavation CfEt-7-17B7 qui parait lié à l'aménagement du vestige en béton armé CfEt-7-17B50, un vestige en forme de « U » appuyé contre la fondation du collège de 1904 (figure 28). Il possède un prolongement vers l'est (p/r Na) où se trouvaient un escalier puis une margelle identifiée par G.A.I.A. (2022). Il possède également un prolongement vers l'ouest (p/r Na) dans sa partie sud. Aucun n'a été conservé. Le coffrage du béton, lisse, et l'absence d'une telle structure sur les photographies antérieures à 1943 (agrandissement du collège) laissent croire que cette construction a été aménagée lors de transformation du lieu en bibliothèque entre 1983 et 1986. Selon Patriarche, la firme en architecture au projet, les aménagements en béton ont été effectués à ce moment (Martin Grandbois, 2024, communication personnelle). Le parement extérieur du vestige était recouvert de plaques de mousse en polystyrène, un produit introduit en Amérique vers 1954[2]. Le tuyau de PVC blanc associé à un fil électrique condamné d'éclairage de lampadaire (CfEt-7-17B25) posé sur le remblai de sable (CfEt-7-17B5) qui comble la tranchée porte l'inscription 1985. Ces événements semblent donc liés à la réfection du bâtiment qui a certainement requis une mise aux normes de l'époque. Le tuyau de PVC blanc siège dans une dépression (CfEt-7-17B8) comblée par un sable orange-beige meuble (CfEt-7-17B3) puis recouvert d'un gravier de type 0 ¾ po meuble se mêlant par endroit au sable.



FIGURE 28. VUE VERS LE NORD (P/R NA) DU VESTIGE CFET-7-17B50 EN COURS DE DÉMANTÈLEMENT (24LAHP02-068).

Événement 3: Utilisation et condamnation de l'accès au sous-sol et réaménagements (post-1983)
Lots concernés: CfEt-7-17B9 (figure 24, événement à l'interface 9), CfEt-7-17B4 (figure 26, couche 4), CfEt-7-17B1 (figure 24, couche 1)

L'évènement à l'interface CfEt-7-17B9 s'est s'en doute produit avant la condamnation de l'accès ou au moment de cet événement. Il est difficile d'imaginer une raison pour laquelle la base de béton n'ait pas été complète au moment de la construction. L'extrémité restante de ce « plancher » prend fin de manière

[2] https://www.theinventors.org/library/inventors/blpolystyrene.htm

irrégulière au sud (p/r Na) laissant croire qu'il devait se poursuivre. Il est possible d'imaginer un scénario où ce plancher contienne un drain pour l'écoulement de l'eau et que ce drain ait été obstrué, nécessitant son retrait et, incidemment, le bris du plancher de béton. Il est également possible qu'à la suite de cet événement, l'eau s'accumulait dans l'accès. Une séquence d'événement se concluant par la condamnation de l'accès au sous-sol à une période indéterminée. Le fait que le sable de comblement (CfEt-7-17B4) soit très différent de celui observé à l'extérieur est le seul indicateur que ces événements ne sont pas contemporains.

L'ensemble du profil stratigraphique est recouvert d'une tourbe gazonnée (CfEt-7-17B1) composée d'un limon organique compact brun moyen avec des radicelles (2 %).

V.3 SOUS-OPÉRATION CFET-7-17C

La sous-opération CfEt-7-17C (voir figure 15) est associée à l'excavation longeant le mur nord (p/r Na) du collège de 1904. Les travaux visés par cette excavation étaient la démolition et la reconstruction du mur de fondation (figures 29 été 30). Bien que plusieurs événements d'excavation aient été recensés dans cette sous-opération, ils sont tous compris dans les limites d'une excavation plus ancienne (figures 29 et 30). La partie est a été affectée notamment par la construction de la nouvelle aile en 1943, puis par la construction de la nouvelle bibliothèque en 2006, sans compter différents travaux d'aménagement et d'exploration des fondations effectués sous la supervision d'un archéologue (Duchaine 2015, G.A.I.A. 2022). Des sols en place ont été effleurés en paroi (figures 29 et 30) très partiellement.

Aucune des structures de béton identifiées, que ce soit CfEt-7-17C50, CfEt7-17C75 et CfEt-7-17C125, n'était associée à des sols ou des sédiments archéologiques en place. Dans cette optique, seule une séquence événementielle partielle peut être déduite des observations.

V.3.1 INTERPRÉTATION ÉVÉNEMENTIELLE

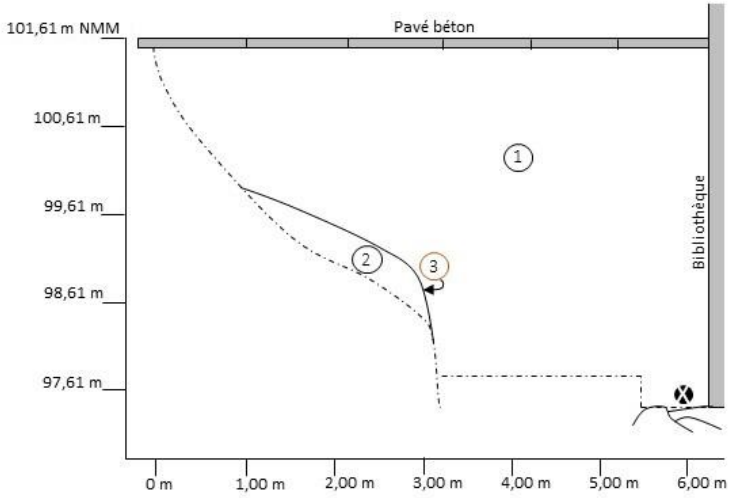
Événement 0: Roc et roc friable
Lots concernés: aucun

Le roc friable a été atteint à une profondeur moyenne de 3 m sous la surface enregistrée à 101,61 m NMM. Une excavation ciblée près de la fondation a permis d'atteindre le roc sain à environ 0,50 m sous le roc friable.

Événement 1: Sol naturel et naturel anthropisé (jusqu'en 1943)
Lots concernés: CfEt-7-17C2 (figure 30, couche 2)

Ici encore, le sol naturel est composé d'un limon, légèrement sableux, ferme, avec de petits charbons de bois épars (- 1%). Des plaquettes de schiste sont présentes de manière plus importante vers le bas, passant de 15 % à 50 %, puis 100 % à l'interface inférieure. Au point d'observation supérieur de ce lot, à une élévation moyenne de 99,50 m NMM, des indices culturels tout aussi épars, sont observés, notamment des fragments de brique commune rouge (-1 %), des nodules de mortier de chaux blanc (-1 %), des éclats de pierres calcaire (2 %). Des attributs qui rappellent le lot CfEt-7-17A6 observé du côté sud (p/r Na) du collège. L'absence d'artéfacts et le caractère ponctuel des observations ne permettent pas de proposer une fourchette temporelle plus précise.

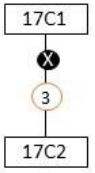
CROQUIS DU PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST (P/R NA) DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17C



LÉGENDE

- Tuyau PVC
- Niveau stratigraphique
- Événement à l'interface
- Interface
- Limite du croquis
- Béton
- Roc

MATRICE



DESCRIPTION

1- Événements multiples postérieurs à 2006 contenus dans les limites de la tranchée faite pour l'imperméabilisation des fondations du collège (aménagements, électricité, bibliothèque 2006, puits exploratoires) (17C1)
2- Limon très légèrement sableux brun moyen ferme, charbon de bois (-1%), fragments de mortier de chaux blanc (1%), éclats de pierres calcaire (1%), plaquettes de schiste en quantité de plus en plus importantes vers le bas (17C2)
Fin sur le roc au sud et fin dans le roc friable vers la paroi nord
Événement d'excavation: (3) 17C3
Tuyau 17C25 plastique/PVC noir 10 po longeant la fondation jusqu'au tambour



Source: 24LAHP02-P8
C. Dupont-Hébert, 2025

FIGURE 29. CROQUIS DU PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17C.



FIGURE 30. VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST (P/R NA) EN COURS D'EXCAVATION, NOTEZ LA FORME DE LA TRANCHÉE ANTÉRIEURE (CFET-7-17C3) (24LAHP02-044).

Événement 3: Construction de l'aile de 1943
Vestige : CfEt-7-17C125 (démantelé)

Le vestige de béton CfEt-7-17C125 est une construction orientée nord-sud (p/r Na) qui s'appuie contre la fondation du collège de 1904 à quelques centimètres à l'est de la base du tambour (figures 31 et 32). Identifié initialement par G.A.I.A. (2022, CfEt-7-14D100), aucune interprétation n'avait été proposée pour ce vestige. L'intervention de 2024-2025 a permis de dégager tout le vestige pour des dimensions totales de 3,38 m de longueur sur 0,38 m d'épaisseur pour une hauteur de 3,30 m. Il est possible de constater que cet ouvrage bétonné est coulé dans un coffrage de petites planches horizontales, ce qui le distingue des autres ouvrages de béton observés autour du bâtiment, et qu'il a été amputé au nord (figure 32).

Non seulement le mode de construction de cette fondation est différent, suggérant une époque de construction plus ancienne, mais aussi les photographies contemporaines à la construction de l'aile de 1943 appuient cette hypothèse (figure 33).



FIGURE 31. VUE GÉNÉRALE DU VESTIGE CFET-7-17C125 VUE VERS LE SUD-OUEST (P/R NA) (24LAHP02-046).



FIGURE 32. LE VESTIGE CFET-7-17D125 EN RELATION AVEC LA FONDATION DU TAMBOUR CFET-7-17D75 (24LAHP02-047).

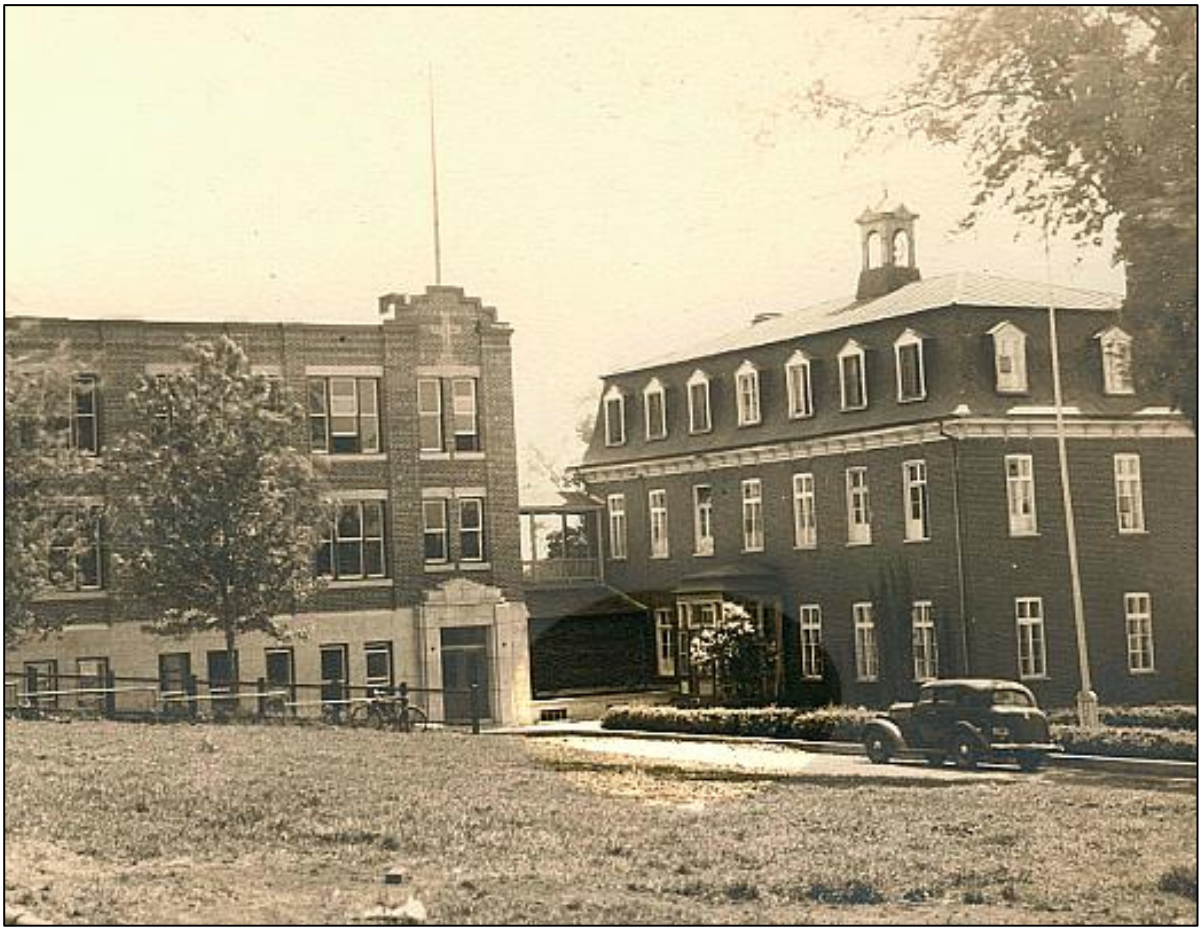


FIGURE 33. EXTRAIT REHAUSSÉ DE LA FIGURE 13 (TIRÉ DE G.A.I.A. 2022).

Événement 4: Aménagements modernes (post-1983)
Lots concernés : CfEt-7-17C1 (figure 29, couche 1), CfEt-7-17C3 (événement à l'interface 3), vestiges CfEt-7-17C50 et CfEt-7-17C75 (démantelés), tuyau CfEt-7-17C25 (retiré)

Tous ces éléments sont compris à l'intérieur des limites de l'événement d'excavation CfEt-7-17C3 associé aux travaux de 1983-1986, période minimale où la fondation a fait l'objet de réfections importantes. La base du tambour CfEt-7-17C75 en béton coffré lisse (figure 34) pourrait avoir été construite à cette période, voire à une période plus récente (2006), bien que le tambour lui-même soit plus ancien (voir figures 8 et 13). Il est fort probable que cette fondation ait été refaite en 2006 puisque les nouveaux aménagements allaient nécessairement modifier la hauteur du terrain. Il est aussi important de souligner que la surface de la fondation du tambour et celle de la margelle-puits CfEt-7-17C50 sont relevées à une élévation semblable (respectivement 101,55 et 101,73 m NMM) (voir figure 30). La margelle, elle, peut être associée aux événements de 2006 puisqu'elle s'appuie sur la fondation de la nouvelle construction (figure 35).



FIGURE 34. VUE GÉNÉRALE VERS LE SUD-OUEST (P/R NA) DE LA FONDATION DU TAMBOUR CFET-7-17C75 (24LAHP02-049).



FIGURE 35. VUE GÉNÉRALE VERS LE SUD-EST (P/R NA) DE LA MARGELLE/PUITS DE DRAINAGE CFET-7-17C50 (24LAHP02-038).

CROQUIS DU PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD (P/R NA) DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17D

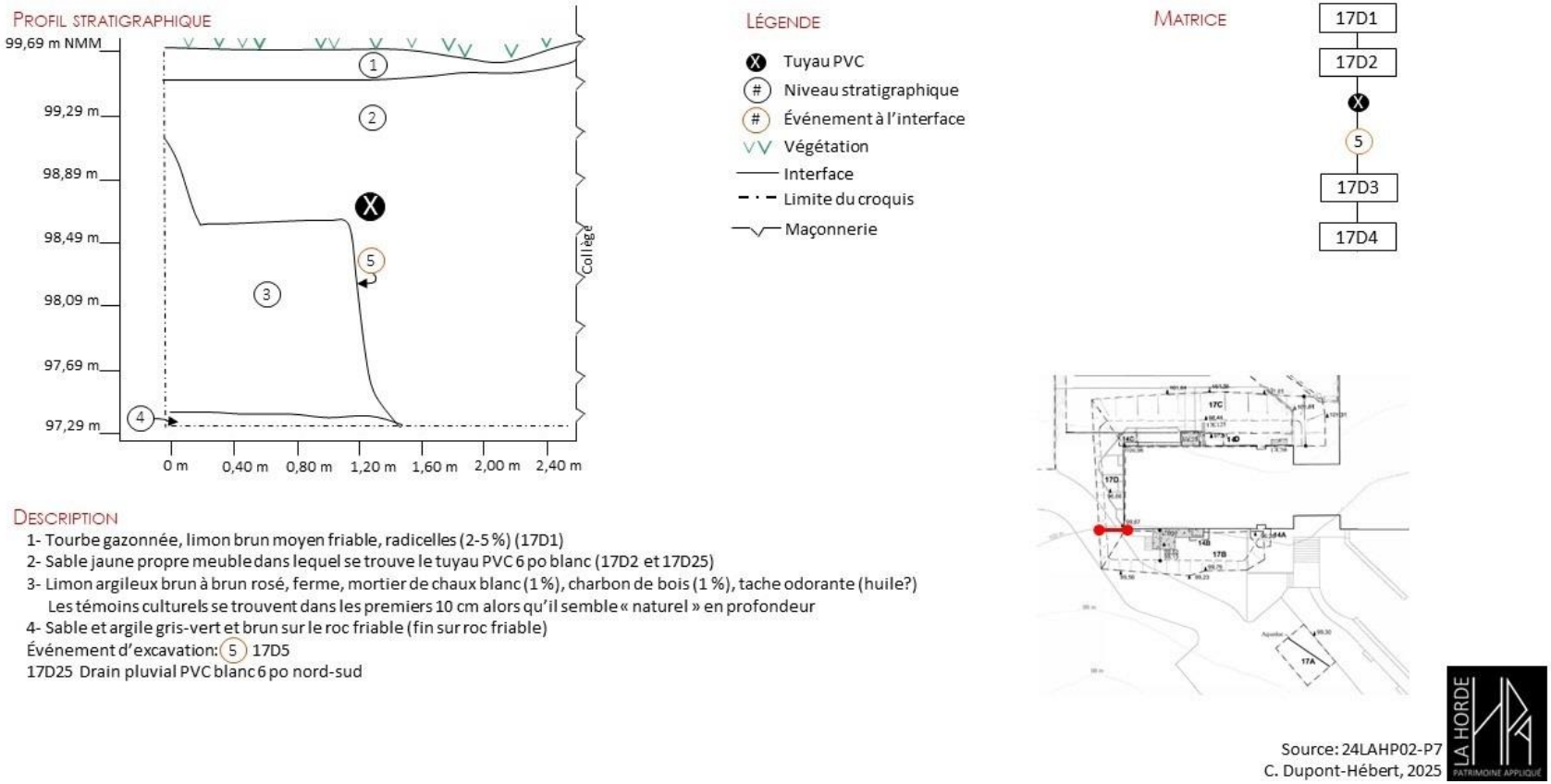


FIGURE 36. CROQUIS DU PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17D.

V.4 SOUS-OPÉRATION CFET-7-17D

La sous-opération CfEt-7-17D est associée à l'excavation longeant la fondation ouest (p/r Na) du collège de 1904 (voir figure 15). Encore ici, les limites de l'excavation ont été maintenues dans celles d'une excavation antérieure, effleurant en paroi et en fond d'excavation des sédiments et des sols en place (voir figure 36, figure 37. Contrairement au profil topographique horizontal des autres sous-opérations, celle-ci présente une certaine pente vers le sud et vers l'est (p/r Na), soit un dénivelé d'au moins 0,60 m dans les deux directions.



FIGURE 37. VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD (P/R NA) EN COURS D'EXCAVATION DE CFET-7-17D (24LAHP02-083).

V.4.1 INTERPRÉTATION ÉVÉNEMENTIELLE

Événement 0: Roc et sol naturel
Lots concernés : CfEt-7-17D4 (figure 36, couche 4)

L'excavation a pris fin sur le roc friable dans la sous-opération CfEt-7-17D. À la surface de ce dernier, un sol composé d'un sable argileux gris-vert (proportion de chacun assez variable par endroit) friable avec de petites plaquettes de schiste en proportion assez faible. Le contact entre le roc friable et le lot CfEt-7-17D4

étant relativement abrupte. Sa composition et sa position stratigraphique rappellent la description du sol naturel observé par Simoneau (2004), sol qu'il a associé aux dépôts de la mer de Champlain.

Événement 2: Sol naturel et sol naturel anthropisé (jusqu'à 1983)
Lots concernés : CfEt-7-17D3 (figure 36, couche 3)

Ce sol, CfEt-7-17D3, peut être comparé à CfEt-7-17A6-17A7, CfEt-7-17B6, CfEt-7-17C2 en raison de sa composition, de ses inclusions et de sa position stratigraphique (figure 38). Ce limon argileux brun à brun rosé en profondeur, ferme, comprend à l'interface supérieure des inclusions de nature culturelle, notamment des nodules de mortier de chaux blanc (1 %), des charbons de bois épars (1 %) et des fragments de tuyau en terre cuite commune à glaçure noire à l'intérieur (3 fragments de plus de 10 cm). Une tache odorante, possiblement de l'huile à chauffage, a également été effleurée en paroi. Aucun artéfact diagnostique ne permet de préciser davantage la fourchette d'occupation. Le seul indice « datable » est le tuyau en terre cuite. Les tuyaux en terre cuite sont populaires au XIX^{e} siècle et seront remplacés, sur une très longue période de temps, par des tuyaux en grès et en fonte vers la fin du XIX^{e} siècle. Il faut néanmoins rappeler que certains de ces tuyaux en terre cuite sont toujours en fonction. Ils sont remplacés en cas de bris et parfois il n'y a que la section brisée qui est remplacée pour des raisons économiques ou pratiques.



FIGURE 38. DÉTAIL DE LA BASE DE LA PAROI NORD (P/R NA) DE LA SOUS-OPÉRATION CFET-7-17D MONTRANT LA RELATION ENTRE UNE TRANCHÉE ANTÉRIEURE ET LES SÉDIMENTS ET SOLS EN PLACE (24LAHP02-080).

Événement 3: Aménagements modernes (Post-1983)
Lots concernés : CfEt-7-17D1 (figure 36, couche 1), CfEt-7-17D2 (figure 36, couche 2), CfEt-7-17D5 (événement à l'interface 5) et tuyau CfEt-7-17D25 (retiré)

L'événement 3 comprend l'ensemble des aménagements modernes qui peuvent avoir été réalisés après les années 1983-1986, années de transformation du collège en bibliothèque municipale. L'événement

d'excavation CfEt-7-17D5 coupe les sédiments et les sols en place pour rejoindre, à l'est (p/r Na) la base de la fondation du collège de 1904. À l'image des autres sous-opérations, cet événement, qui a permis la pose du drain pluvial en PVC CfEt-7-17D25, est associé minimalement à la conversion du collège en bibliothèque, mais pourrait aussi être plus récent. Le remblai de sable (CfEt-7-17D2) qui comble l'événement d'excavation et le tuyau est recouvert d'une tourbe gazonnée (CfEt-7-17D1).

VI. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE RÉSIDUEL ET RECOMMANDATIONS

Le potentiel archéologique résiduel de ce secteur du site patrimonial de Charlesbourg peut difficile être établi à partir des résultats de l'intervention de 2024-2025. Toutefois, l'ensemble des excavations a permis d'effleurer les sédiments et les sols en place et d'en déterminer une élévation relative. Les excavations ont aussi permis de définir l'étendue des perturbations autour du collège de 1904, ce qui facilite la formulation de recommandations. En synthétisant l'ensemble des informations des interventions antérieures à proximité de la Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement, des zones à potentiel archéologique, de nul à élevé, peuvent être définies. Le tableau suivant, qui accompagne la figure 39, présente ces zones et les recommandations proposées.

TABLEAU 1. ZONES A POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE ET RECOMMANDATIONS

ZONE	NIVEAU DE POTENTIEL	JUSTIFICATION	RECOMMANDATION
1	Moyen à élevé	Sédiments et sols en place identifiés Présence de culture matérielle Proximité d'autres résidences	Inventaire archéologique mécanique bonifié par des interventions manuelles avant tous travaux d'excavation
2	Moyen	Sédiments et sols en place identifiés Bâtiment secondaire présumé	Surveillance archéologique bonifiée d'interventions manuelles de sauvetage
3	Nul	Perturbations documentées	Aucune
4	Moyen	Sédiments en place recensés Perturbations documentées Plus élevé vers l'est	Minimalement une surveillance archéologique (tributaire de la localisation des interventions) bonifiée par des interventions manuelles de sauvetage
5	Potentiel non caractérisé	Résidences anciennes (patrimoine bâti) Noyau villageois Occupations anciennes probables	Minimalement une surveillance archéologique (tributaire de la localisation des interventions) bonifiée par des interventions manuelles de sauvetage Inventaire archéologique mécanique bonifié par des interventions manuelles avant tous travaux d'excavation

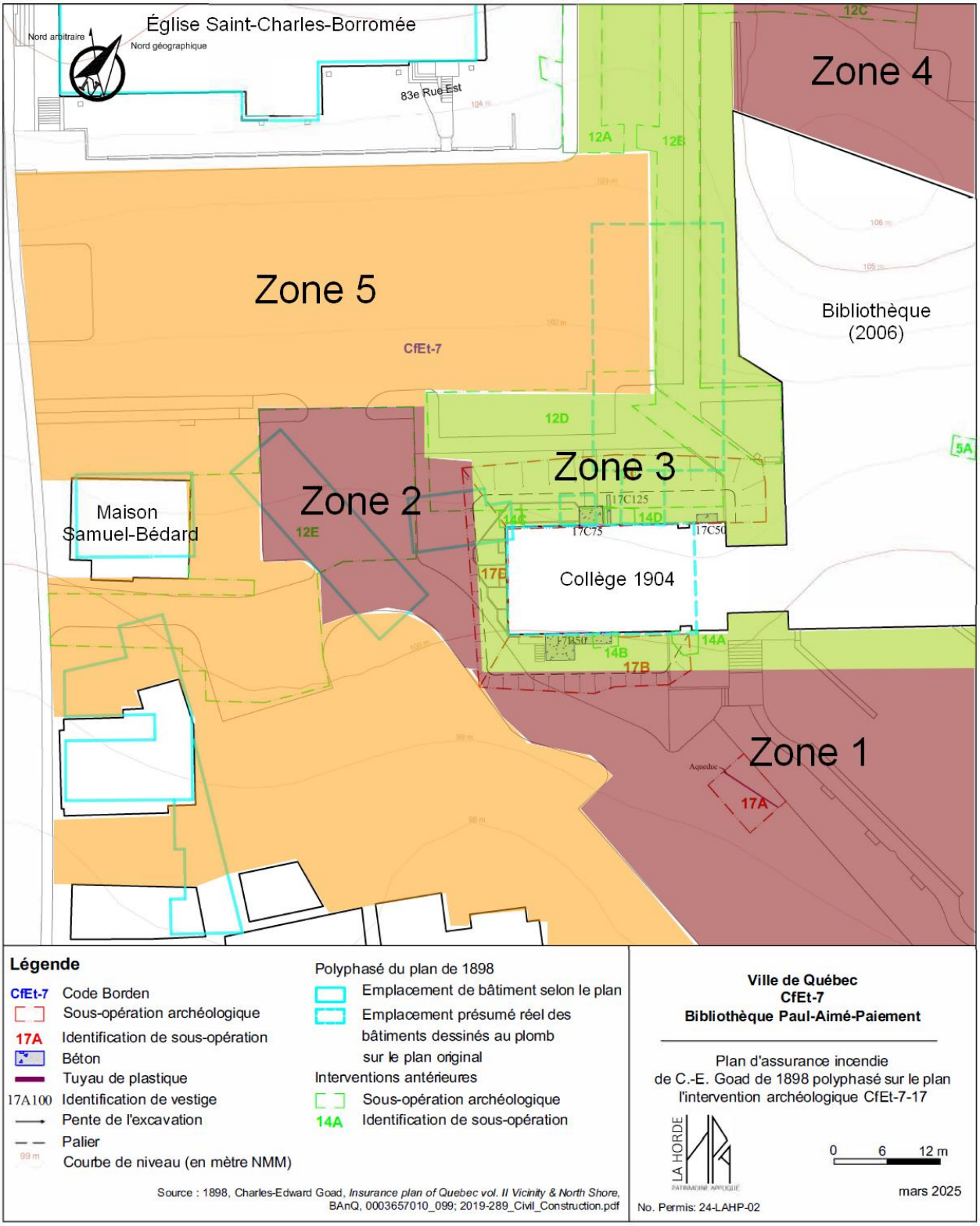


FIGURE 39. CARTE DES ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE POUR LE SECTEUR À PROXIMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE PAUL-AIMÉ-PAIEMENT DANS LE SITE PATRIMONIAL DE CHARLESBOURG (CFET-7).

VII. LES MURS DE FONDATION DU COLLÈGE

Au terme de l'intervention de 2024-2025, les trois murs composant la fondation d'origine du collège aura été démantelée. Il ne reste peut-être que le mur de fondation est (p/r Na), adjacent à la nouvelle construction de 2006, qui n'a pu être documenté. Il est même possible que ce mur ait été démantelé en 2006.

Les murs de fondation du collège étaient composés de pierres calcaire, parfois schisteux, équarries disposées en assises régulières et unies par un mortier de chaux blanc. Un total de 16 assises dressées formait les murs qui ont fait l'objet d'un travail d'étanchéisation, soit par l'ajout d'un revêtement de ciment (côté ouest p/r Na) ou par l'ajout d'une membrane (côtés nord et sud p/r Na). Le mur est présentait un recul qui pourrait avoir été généré par les travaux de réfection antérieurs (figure 40). Le percement des murs a permis d'observer que le mode de construction était celui d'un mur à double parement avec remplissage médian. Le remplissage médian, très mince, se caractérisait par un mélange de mortier de chaux blanc et d'éclats de pierres calcaire. L'épaisseur moyenne des murs était de 0,48 m. Aucun ressaut ou retrait « original » ni aucun mode de construction plus ancien n'a été observé.



FIGURE 40. VUE GÉNÉRALE DU MUR DE FONDATION OUEST (P/R NA) DU COLLÈGE DE 1904 (24LAHP02-088).

CONCLUSION

L'intervention de 2024-2025 dans le périmètre de la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement, située dans le site patrimonial de Charlesbourg (CfEt-7), a tout de même été utile, et ce, même si elle n'a pas permis de documenter des vestiges de la résidence et maison d'école (1818-1904) ou ceux d'occupations antérieures.

Des zones à potentiel archéologique ont néanmoins pu être proposées pour ce secteur du site patrimonial grâce, entre autres, à la documentation des perturbations modernes, à la prise en considération des résultats des interventions antérieures et à l'observation de sédiments archéologiques en place.

Un secteur au sud et sud-est du collège de 1904 (CfEt-7-17A et CfEt-7-17B) a révélé au moins un événement de disposition des déchets domestiques que l'analyse a permis d'associer à la période de la maison d'école (1823-1904), événement qui mérite d'être investigué davantage dans le futur.

Les valeurs d'unicité, d'association, de recherches futures et de recherches multidisciplinaires sont toujours élevées dans le secteur, et ce, malgré les perturbations puisqu'elles sont somme toute localisées. Le noyau institutionnel du Trait-Carré de Charlesbourg est l'un des plus anciens du Régime français, ce qui justifie que des interventions archéologiques préventives et d'accompagnement doivent minimalement être réalisées.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON, A.
1968 The archaeology of mass-produced footwear. Historical Archaeology, vol. 2 : 56-65.

DUCHAINE, D.-E.
2015 Surveillance archéologique (automne 2013). Projet de réaménagement du pourtour de l'église Saint-Charles-Borromée, de la maison Samuel-Bédard et de la bibliothèque de Charlesbourg. Trait-carré de Charlesbourg (CfEt-7). Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. 34 p. + annexes.

G.A.I.A.
2022 Surveillance archéologique dans le Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7), 2021. Ville de Québec. 35 p. + annexes.

L'ANGLAIS, P.-G.
1994 Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts. CELAT, Université Laval, Québec.

LAVOIE, M., G. MAGNAN & J. COLPRON-TREMBLAY
2010 Le couvert végétal dans la grande région de Québec : une histoire plurimillénaire. Le Naturaliste Canadien 134, No 1, Pp. 5-12.

LAVOIE, M. & É.C. ROBERT
2009 Étude paléoécologique de la tourbière de la Grande Plée Bleue. Rapport remis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Québec. 27 p.

LE SOLEIL
1962 « Les Frères Maristes quittent Charlesbourg ». Québec, 13 juin 1962.
1983 « La bibliothèque de Charlesbourg sera logée dans l'école Saint-Charles ». Québec, 23 novembre, 1983.

OCCHIETTI, S. & P.J.H. RICHARD
2003 Effet réservoir sur les âges ^{14}C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de déglaciation au Québec méridional. Géographie physique et Quaternaire 57, Pp. 115-138.

PARCS CANADA
2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0, Parks Canada, Canada.

PLOURDE, M. & A. BAIN
2009 Chantier-école de l'Université Laval. Fouilles préhistoriques. Marais du Nord, lac Saint-Charles. Été 2008. Université Laval, rapport inédit. 33 p.+ annexes.

SIMONEAU, D.
2004 Rapport d'inventaire archéologique, le Trait-Carré de Charlesbourg. Ville de Québec. 23 p. + annexes.

STOCKS, R.
2009 Leather Report. King George V Recreation Center, The Rocks. Archaeological monitoring. Casey & Lowe. 32 p. + annexes.

SWANNACK, J.D.
1973 Manuel de fouille archéologique, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973.

TRUDELLE, Abbé Chs.
1887 Paroisse de Charlesbourg. Québec : Imprimerie Générale A. Côté & cie. 275 p.

RESSOURCES EN LIGNE

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, consulté en février 2025.
https://www.banq.qc.ca/

Bibliothèque numérique en archéologie, consulté en 2024, puis en février 2025.
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/

La Mémoire en partage, Ville de Québec, consulté en février 2025.
https://memoireenpartage.ca/fr/image/5449/maison-decole?source=theme#

Système d'information géominière, ministère des Ressources naturelles et Forêts, consulté en février 2025.
https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1102_indexAccueil?l=a

ANNEXE 1. INVENTAIRE DE LA CULTURE MATERIELLE

CfEt-7 Site patrimonial de Charlesbourg, op. 17
Permis : 24-LAHP-02

Par : C. Dupont-Hébert

Lot	Materiau	Objet	art.	objet	Code Fonction	Commentaires	Date relative
17A6	M1.2.2.09 Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Bol	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tesson comprenant une partie du bassin et du pied. Marque de fabricant Royal Ironstone China Cochran & Fleming décor champêtre imprimé vert forêt (http://www.glasgowwestaddress.co.uk/1888_Book/Cochran_Robert_&_Co_Britannia_Pottery.htm), photographié	À partir de 1854
17A6	M5.5.02 Cuir	Semelle	1	1	F5.04.3 Chaussures	1 embout de semelle partielle en cuir à embout "narrow-square" avec petits clous d'assemblage en alliage cuivreux et ferreux, enfant, (Anderson 1968) photographié	À partir de 1820
17A6	M5.5.02 Cuir	Semelle	1	1	F5.04.3 Chaussures	1 embout de semelle partielle en cuir à embout "narrow-square" avec petits clous d'assemblage en alliage ferreux et trace d'une surchaussure cousue, adulte, (Anderson 1968), photographié	À partir de 1820
17A6	M5.5.02 Cuir	Chaussure	1	1	F5.04.3 Chaussures	Partie avant d'une chaussure avec débuts de quartiers, embout "narrow-square", mode d'assemblage: petits clous en alliage cuivreux et quartiers cousus à la semelle, adulte, (Anderson 1968), photographié	À partir de 1860
17A6	M5.5.02 Cuir	Chaussure	1	1	F5.04.3 Chaussures	Chaussure en cuir avec œillet de laçage en alliage cuivreux presque complète, embout "narrow-square to round", mode d'assemblage multiple: quartiers cousus à la machine, orteils et talon cloutés (alliage ferreux), talon fait de plusieurs épaisseurs de cuir, présence d'un embout cousu, adulte, (Anderson 1968), réparé?, photographié	À partir de 1860
17B6	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	8	8	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 col-goulot-épaule soufflé moule plein (dip) en verre coloré vert foncé, 1 cul profond-corps en verre coloré vert foncé soufflé au moule plein (dip) avec petites bulles rondes, 1 cul-corps soufflé moule plein (dip) avec bulles allongées et défaut, 1 cul et 4 tessons de corps en verre coloré vert pâle très patinés peu de bulles et sans trace de moule https://sha.org/bottle/body.htm#Bubbles%20in%20the%20glass	1770-1875

LOT	MATERIAU	OBJET	ART.	OBJET	CODE FONCTION	COMMENTAIRES	DATE RELATIVE
17B6	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Vitre	3	3	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	3 tessons de verre plat, mince, dont un présente une démarcation au pourtour témoignant d'une insertion dans un cadre-cadrage-moulure	XIXe siècle-aujourd'hui
17B6	M1.6.1 Porcelaine fine européenne	Contenant	2	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	(Mobilier au sens large), 2 tessons remontent et forment un col qui pourrait être un vase ou un autre accessoire mobilier (https://www.floridamuseum.ufl.edu/typeceramics/type/porcelain-bone-china/)	1830-1900
17B6	M1.2.2.07 Pearlware	Bol	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fond d'un bol décor champêtre (paysan et chien), empreinte de fabriquant (L ou 7 et chiffre 24)(https://www.floridamuseum.ufl.edu/typeceramics/type/pearlware-transfer-printed/)	1784-1840
17B6	M1.2.2.07 Pearlware	Tasse	4	4	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Deux tessons de bord décor bleu par impression, une anse sans décor, 1 pied/fond de corps d'une tasse	1784-1840
17B6	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Bol	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 grand tesson de corps au décor "annular ware, cable", lèvre incisée linéairement, fond de cartouche moka et "Wormy finger painted is also known as cabling and worming, and is found most commonly on pearlwares" (https://www.floridamuseum.ufl.edu/typeceramics/type/annular-ware-cabled/), photographié	1790-1820
17B6	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Bol	10	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tous les tessons pour former un bol (60% du bol) qui présente un décor annulaire (banded ware) brun et moka, un anneau bleu sous lequel un décor incisé germe de blé longe la lèvre, la teinte bleuté du fond blanc pourrait rappeler un Pearlware, (https://www.floridamuseum.ufl.edu/typeceramics/type/annular-ware-banded/), photographié remonté	1785-1840
17B6	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Bol	3	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de corps au décor floral bleu remontent et un tesson de bord-corps-pied présentant un décor similaire ne remonte pas. Décor bleu peint à la main? Pearlware?	XIXe siècle
17B6	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	8	8	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	4 tessons de marli et 3 tessons de corps sans décor. Certains ont une teinte beige, d'autres une teinte bleutée.	XIXe siècle
17B6	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Bol	7	7	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de fond, 3 tessons de corps et 2 tessons de bord sans décor. Certains ont une teinte beige (Creamware récent?), d'autres une teinte plus bleutée (Pearlware?)	XIXe siècle

Lot	Materiau	Objet	art.	objet	Code Fonction	Commentaires	Date relative
17B6	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant ouvert	5	5	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	(mobilier au sens large, grands contenants), 2 grands tessons de fond/bassin et 3 tessons de bord sans décor. 4 ont une teinte plus bleutée (Pearlware?) et un une teinte plus beige non assumée (Creamware récent?)	XIXe siècle
17B6	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de fond-bassin, l'amorce d'une anse est visible. La teinte beige et la présence d'une petite teinte verdâtre dans les jonctions (anse-corps, pied-bassin, pied-fond) pourrait indiquer qu'il s'agit d'un Creamware (récent?), (https://www.floridamuseum.ufl.edu/typeceramics/type/creamware-plain/)	1760-1820
17B6	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant	2	2	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	(mobilier au sens large, pot de fleur ou préparation aliments) 1 tesson de fond sans glaçure (peut-être traces qu'il y avait un engobe et 1 tesson de corps sans glaçure	XVIIIe-aujourd'hui
17B6	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	F5.03.1 Absorption des narcotiques	Une pipe à fumer sans décor (fourneau, éperon et début de tuyau)	XIXe-XXe siècle
17B6	M5.1.7 Os	Mammifère	4	4	E1.3.1.5 Mammifères	1 fragment de côte de moyen-grand mammifère terrestre, 2 fragments de vertèbre thoracique de moyen mammifère et 1 fragment de crâne de moyen mammifère terrestre	N.A.
17B6	M3.04.2 Fer laminé	Indéterminé	1	1	F5.08.4 Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Crochet ou clou? Section "aplatie"	N.A.

Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard. Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes



Inventaire archéologique, été 2024

ethnoscop

Février 2025

Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard. Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Inventaire archéologique, été 2024

Préparé pour Hydro-Québec

Ethnoscop inc., 2025

Page couverture
Sondages en cours de réalisation dans la zone BRP-3, vue vers le nord (HYD2419-2024-NUM1-16)

FICHE-SYNTHÈSE

Dans le cadre de ses travaux de réfection du mur de soutènement Simon-Sicard à la centrale de Rivière-des-Prairies, Hydro-Québec doit compenser la perte d'habitat pour le poisson. La rivière Saint-Charles à Varennes a été sélectionnée afin d'y aménager des habitats aquatiques. Puisque l'aire retenue pour les travaux présente un potentiel archéologique, un inventaire archéologique au moyen de 70 sondages manuels a été effectué dans neuf zones réparties sur la rive est de la rivière. Les sondages ont révélé une séquence stratigraphique relativement uniforme composée d'une couche de labours suivie du sol naturel non remanié. Certaines zones ont toutefois connu plus de perturbations, éliminant ainsi le potentiel de découverte de témoins anthropiques. L'inventaire n'a pas permis de révéler la présence de contextes anthropiques anciens.

As part of its ongoing restoration work at the Simon-Sicard retaining wall at the Rivière-des-Prairies generating station, Hydro-Québec is required to compensate for the loss of fish habitat. The Saint-Charles River in Varennes was selected as the site for developing aquatic habitats. Since the area has archaeological potential, an archaeological survey was conducted. Seventy test pits were excavated in nine areas along the river's east bank. The survey revealed a relatively uniform soil sequence, consisting of a plowed layer followed by undisturbed natural soil. However, some areas had been more disturbed, reducing the potential for discovering anthropogenic evidence. The survey did not uncover any ancient anthropogenic contexts.

Mots clés :

Archéologie, Varennes, rivière Saint-Charles, Hydro-Québec, centrale de Rivière-des-Prairies.

Référence pour citation :

Ethnoscop (2025). *Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard. Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes. Inventaire archéologique, été 2024*. Montréal, Préparé pour Hydro-Québec, 52 p. et annexe

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES VII
LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PARTICIPANTS XI
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Déroulement des travaux et enregistrement des données 2
2. BILAN DES CONNAISSANCES 7
2.1 Cadre environnemental 7
2.2 Cadre culturel - période autochtone 12
2.3 Cadre culturel - période eurocanadienne 15
3. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 21
3.1 Zone BRP-2 21
3.2 Zone SR-3 22
3.3 Zone HP-4 26
3.4 Zone BRP-3 29
3.5 Zone HP-3 31
3.6 Zone HP-2 33
3.7 Zone HP-1 33
3.8 Zone SR-2 39
3.9 Zone SR-1 43
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 45
BIBLIOGRAPHIE 47
ANNEXE : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES CARTES

Carte 1. Situation du projet 3
Carte 2. Zone des travaux 5
Carte 3. Sites archéologiques dans les environs de la zone d'étude 14
Carte 4. Sondages dans les zones BRP-2, BRP-3, HP-3, HP-4 et SR-3 23
Carte 5. Sondages dans la zone HP-1 35
Carte 6. Sondages dans la zone SR-2 41

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Tracé de la rivière Saint-Charles (Google Earth) 7
Figure 2. Localisation du front glaciaire – 13 500 ans AA (Dalton *et al.* 2020) 8
Figure 3. Emprise maximale du lac à Candona (la ligne blanche indique l'emplacement du front glaciaire – 13 000 ans AA) (adapté de Pierre J.H. Richard 2018) 9
Figure 4. Localisation du front glaciaire – 12 800 ans AA (Dalton *et al*. 2020) 10
Figure 5. Courbe d'émersion des terres lors des phases du lac à Lampsilis et du proto-Saint-Laurent (Lamarche 2006) 11
Figure 6. Localisation des seigneuries de Varennes et de Cap-Saint-Michel (tiré de Lepage 2009) 15
Figure 7. Extrait de *Plan officiel de la paroisse de Varennes* de Francois Langelier en 1878 (BAnQ E21,S555,SS3,SSS1,P118) 17
Figure 8. Extrait de la carte de Murray de 1761 (https://www.flickr.com/photos/lac-bac/albums/72157719223389847/) 18
Figure 9. Photographie aérienne de 1968 (Division de la géomatique, Ville de Montréal) 19
Figure 10. Croquis stratigraphique type des zones BRP-2 et SR-3 25
Figure 11. Croquis stratigraphique type de la zone HP-4 28
Figure 12. Croquis stratigraphique type de la zone BPR-3 30
Figure 13. Croquis stratigraphique type de la zone HP-3 32
Figure 14. Localisation des fossés de drainage dans la zone HP-1 (Google Earth) 34
Figure 15. Croquis stratigraphique type de la zone HP-1 38

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Sondages en cours de réalisation dans la zone BRP-2, vue vers le sud (HYD2419-24-NUM1-02) 22

Photo 2. Vue générale du secteur nord-est de la zone HP4, vue vers le sud (HYD2419-24-NUM1-09) 26

Photo 3. Paroi est du sondage 14 dans la zone HP4 (HYD2419-24-NUM1-12) 27

Photo 4. Vue générale de la zone BRP-3, vue vers le sud (HYD2419-24-NUM1-15) 29

Photo 5. Vue générale du secteur sud-ouest de la zone HP-3, vue vers le sud-est (HYD2419-24-NUM1-22) 31

Photo 6. Vue générale de la portion nord-ouest de la zone HP-1, vue vers le sud-est (HYD2419-24-NUM1-34) 33

Photo 7. Vue générale de la zone SR-2, vers le nord-ouest (HYD2419-24-NUM1-29) 39

Photo 8. Vue générale de la zone SR-1, vue vers le sud-est (HYD2419-24-NUM1-27) 43

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Hydro-Québec

Martin Perron	Archéologue – Unité Expertise – Environnement humain
Marie-Ève Lemieux	Chargée de projet – Unité Projets majeurs et études d'impact
Véronique Boily	Chargée de mandat – Unité Géomatique

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Laurence Johnson	Ethnohistorienne, coordonnatrice et réviseure du rapport
Hugo Comète	Archéologue, chargé de projet et rédacteur du rapport
Maxime Vaillancourt	Archéologue de terrain
Louis-Carl Pouliot-Bolduc	Archéologue de terrain
Jean-Pierre Henriet	Archéologue de terrain
Yoann Pépin	Archéologue de terrain
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

Hydro-Québec procède à la réfection du mur de soutènement Simon-Sicard dans le secteur de la centrale de Rivière-des-Prairies. Ces travaux empiètent dans des habitats du poisson. Afin de se conformer à la Loi sur la qualité de l'environnement (provinciale) et la Loi sur les pêches (fédérale), Hydro-Québec doit restaurer ou créer des habitats aquatiques. Les évaluations menées par Hydro-Québec ont conduit à la restauration d'un site dans l'emprise du chantier. Un deuxième site de compensation a été choisi afin d'atteindre les objectifs de superficie requise. Ce site se situe sur le territoire de Varennes, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent (carte 1).

Les travaux d'Hydro-Québec consistent au réaménagement de certains talus en bordure de la rivière Saint-Charles de manière à mieux contrôler l'érosion et la création de nouveaux habitats de fraie. Ces travaux sont susceptibles d'affecter d'éventuels vestiges d'occupation ancienne. En effet, des occupations autochtones préhistoriques pourraient avoir laissé des traces dans les bandes de terres en bordure de cette rivière. Hydro-Québec a donc confié à Ethnoscop le mandat d'effectuer un inventaire archéologique.

1.1 Mandat et objectifs

Tel qu'énoncé par Hydro-Québec, le mandat prévoyait la réalisation d'un inventaire archéologique par sondages manuels dans neuf zones de travaux. Hydro-Québec cherche ainsi à s'assurer que la réalisation des travaux projetés ne mette pas en péril l'intégrité de ressources archéologiques potentielles. L'objectif de l'intervention archéologique était de recueillir des données liées à l'occupation ancienne ainsi qu'à la déposition stratigraphique et à la géomorphologie de l'aire des travaux. Il était donc attendu que soit documentée l'intégrité du tissu archéologique et qu'en la présence de vestiges ils soient évalués. Le cas échéant, l'intervention avait pour objectif de mettre de l'avant des mesures d'atténuation des impacts sur les ressources archéologiques.

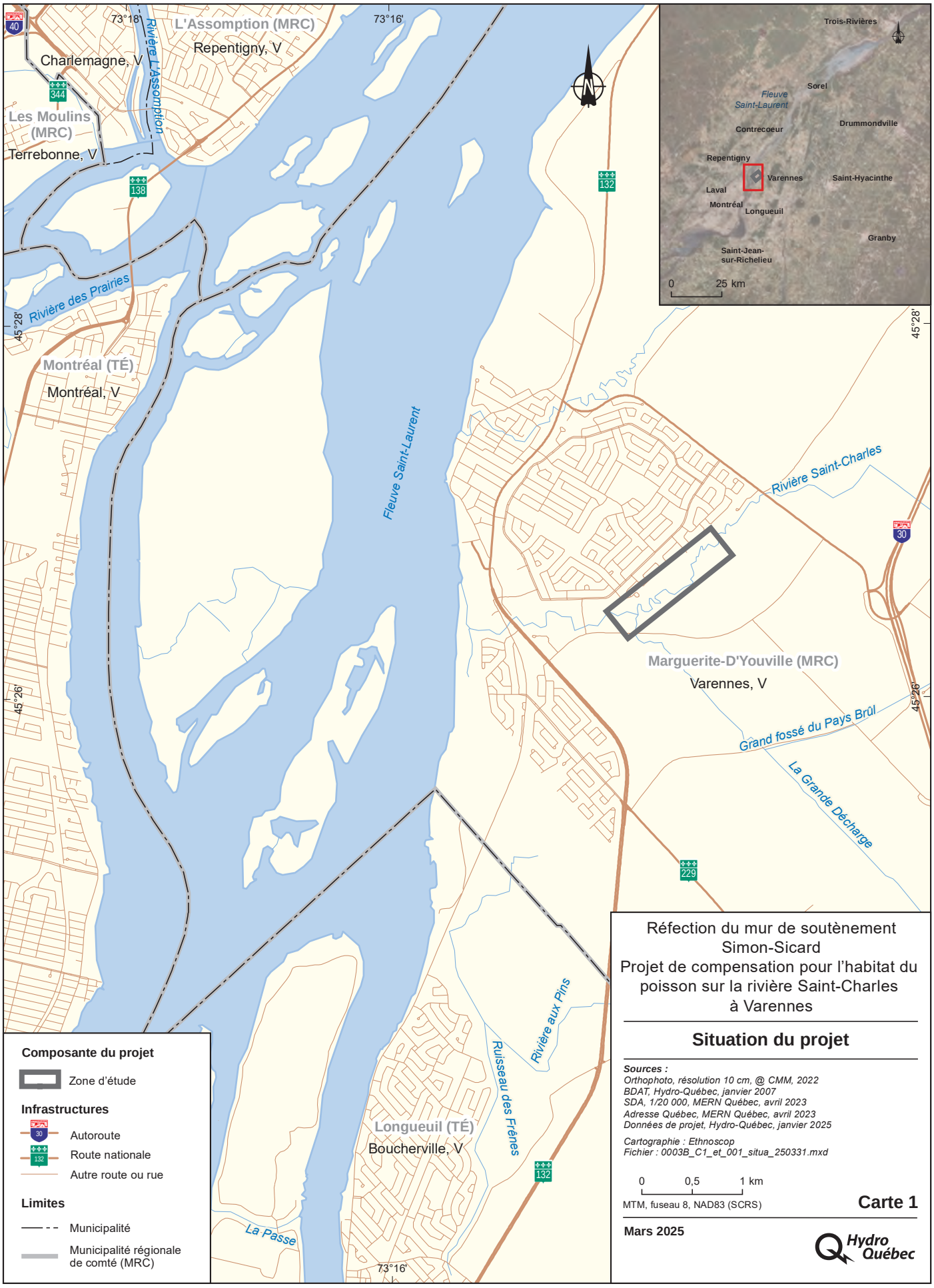
1.2 Déroulement des travaux et enregistrement des données

L'inventaire archéologique a été conduit les 12 et 13 août 2024 par un archéologue chargé de projet accompagné de quatre archéologues de terrain. Il a été réalisé sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-34 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

L'intervention visait neuf zones, toutes situées sur la rive est de la rivière Saint-Charles (tableau 1, carte 2; zones SR-1, SR-2, SR-3, BRP-2, BRP-3, HP-1, HP-2, HP-3 et HP-4). Les zones SR et BRP concernent des bandes de terre de 5 m à 10 m de largeur en bordure de la rivière. Les zones HP consistent en des zones subarrondies adjacentes à la rivière. La plus petite fait 20 m sur 15 m alors que la plus grande atteint 90 m sur 80 m. Puisque les zones ont été délimitées par rapport à des aménagements pour l'augmentation de la diversité des habitats aquatiques et l'amélioration de la qualité de l'eau et non par rapport au potentiel archéologique, lors de la présence au terrain elles ont été évaluées et les sondages ont été effectués aux endroits qui présentaient le plus fort potentiel de découverte de vestiges anthropiques. L'inventaire archéologique a été réalisé au moyen de sondages manuels implantés approximativement à 10 m les uns des autres. Une fois complétés, les sondages ont été remblayés. Les notes au terrain ont été consignées dans un carnet de notes et un relevé photographique des zones expertisées et de certains sondages types a été effectué. Chaque sondage a été localisé à l'aide d'un téléphone intelligent Samsung S23 avec une précision maximale de 4 m. Les altitudes mentionnées dans le rapport sont en mètre au-dessus du niveau moyen de la mer. Elles sont extraites du modèle numérique de terrain fourni par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs via la carte interactive *Forêt Ouverte.*

Tableau 1. Description des activités prévues dans les zones.

Zone	**Activités prévues**
SR-1	Pratique du génie végétal à la base du talus. Déplacement du sentier en haut du talus.
SR-2	Pratique du génie végétal à la base du talus.
SR-3	Adoucissement de la pente. Végétalisation arbustive du talus.
BRP-2	Adoucissement de la pente. Végétalisation du talus.
BRP-3	Écrêtage du haut de talus. Possibilité de végétalisation.
HP-1	Aménagement d'un habitat de fraie pour espèces frayant dans la végétation terrestre inondée.
HP-2	Ajout ou consolidation de seuils existants afin de conserver un niveau d'eau suffisant dans l'aménagement HP-3 situé directement à l'amont.
HP-3	Aménagement d'un habitat de fraie pour espèces frayant dans la végétation terrestre inondée.
HP-4	Aménagement d'un habitat de fraie pour espèces frayant dans la végétation terrestre inondée. Retrait d'une colonie de phragmites.



Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Situation du projet

Sources :
Orthophoto, résolution 10 cm, @ CMM, 2022
BDAT, Hydro-Québec, janvier 2007
SDA, 1/20 000, MERN Québec, avril 2023
Adresse Québec, MERN Québec, avril 2023
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2025

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_C1_et_001_situa_250331.mxd

0 0,5 1 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 1

Mars 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

45°40'30"

73°25'

73°24'30"

Avenue René-Gaultier

Rue du Parc

Rue Racicot

Rue Rousseau

Rue Lavoie

Rue Poitras

Rue Robert

Rue Napoléon-Duschesnois

Rue Charles-Primeau

Rue Suzanne-Bouvier

Rue Jeanne-Hayet

SR-1

SR-2

SR-3

HP-1

HP-2

HP-3

HP-4

BRP-2

BRP-3

La Grande Décharge

Rivière Saint-Charles

Chemin du Petit-Bois

Fleuve Saint-Laurent

Montée de Picardie

0 500 m

73°24'30"

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Zone des travaux
- Zone à potentiel
- HP-1 Identification de zone

Infrastructures

- 30 Autoroute
- 132 Route nationale
- Autre route ou rue

Réfection du mur de soutènement
Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Zone des travaux

Sources :

BDAT, Hydro-Québec, janvier 2007
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2023
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2025

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_C2_et_002_zone_travaux_250331.mxd

0 30 60 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Mars 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2. BILAN DES CONNAISSANCES

2.1 Cadre environnemental

La zone d'intervention se trouve à la marge sud-est de la ville de Varennes. Plus précisément, les travaux se sont déroulés en bordure de la rivière Saint-Charles, dans les limites du parc du même nom. La rivière Saint-Charles coule vers le sud-ouest sur environ 14 km avant de se jeter dans le fleuve Saint-Laurent (figure 1). Tout au long de son parcours, elle méandre à travers les basses-terres du Saint-Laurent caractérisées par un relief peu accentué. Dans sa portion aval, elle est alimentée par la « Grande Décharge », un cours d'eau qui prend sa source à Sainte-Julie. D'une manière générale, l'altitude de surface des aires d'intervention se situe à 16 m bien que dans deux petites zones, la surface se trouve aux alentours de 12 m[1].

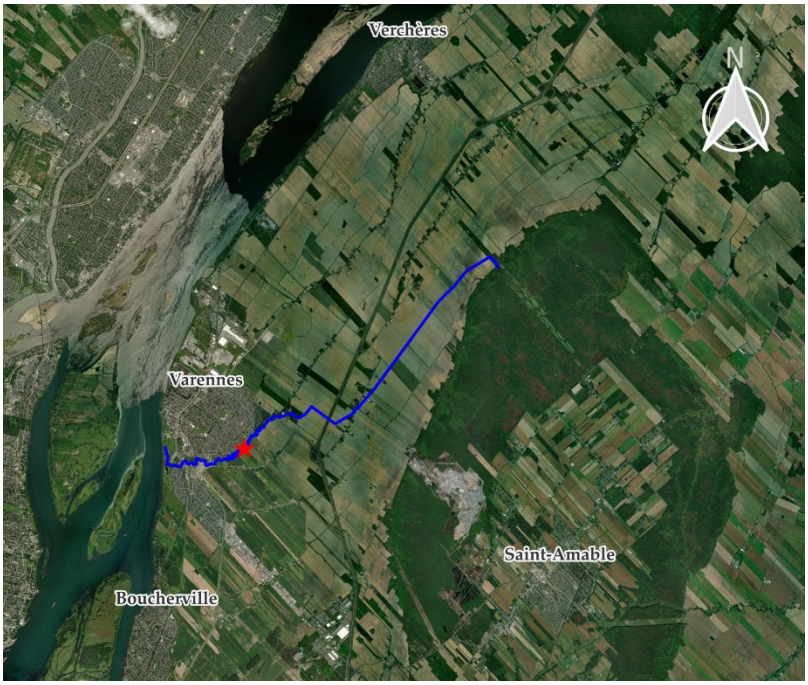


Figure 1. Tracé de la rivière Saint-Charles (Google Earth)

[1] Les altitudes mentionnées dans le texte sont en mètre au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM)

Dans le secteur de la zone d'intervention, la rivière entaille les dépôts meubles de surface laissés lors de l'épisode marin de la mer de Champlain (argile) et plus tardivement du lac à Lampsilis (limon, sable fin, dépôt organique). Préalablement à ces phases marine et lacustre, la zone d'intervention se trouve sous l'inlandsis laurentidien (figure 2). Dans le secteur de Varennes, cet épisode se termine vers 13 100 ans AA[2] (Dalton *et al.* 2020). Alors que le front glaciaire recule vers le nord, un grand lac proglaciaire se met en place : le lac à Candona (figure 3). L'existence de ce lac est due à la présence d'un barrage de glace qu'effectue le front de l'inlandsis contre les contreforts des Appalaches dans le secteur de Warwick. L'eau de fonte de l'inlandsis alimente donc ce lac et son niveau atteint une altitude de 230 m. Le sommet le plus haut du mont Royal, avec ses 234 m, affleure à peine la surface. Le mont Saint-Bruno est complètement sous l'eau et seule une portion de 3 km sur 2 km du sommet du mont Saint-Hilaire émerge.

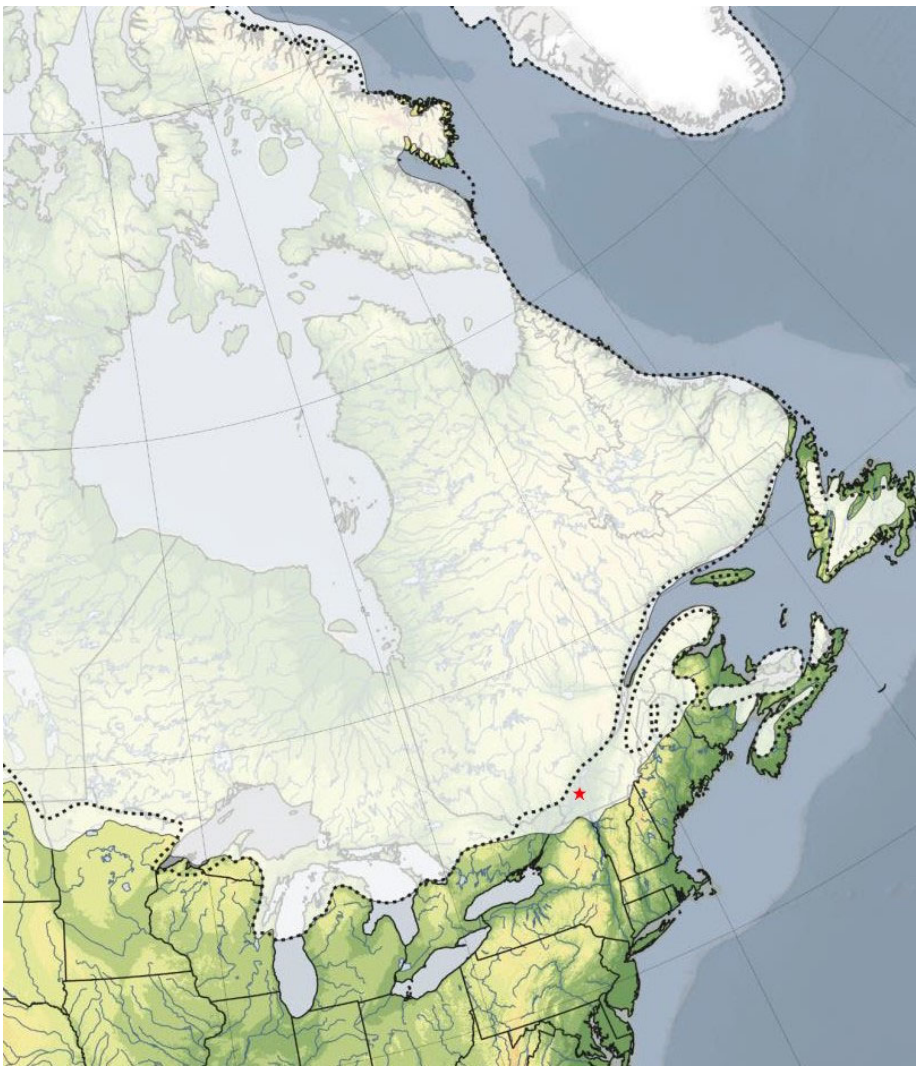


Figure 2. Localisation du front glaciaire – 13 500 ans AA (Dalton *et al.* 2020)

[2] Âge calibré

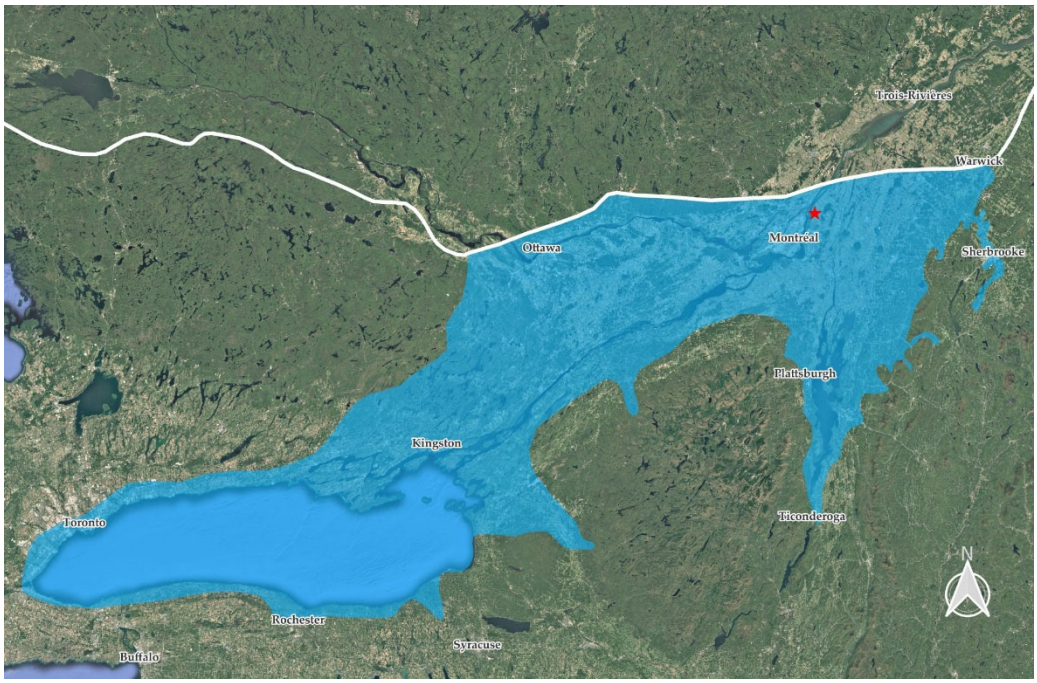


Figure 3. Emprise maximale du lac à Candona (la ligne blanche indique l'emplacement du front glaciaire – 13 000 ans AA) (adapté de Pierre J.H. Richard 2018)

Alors que le barrage glaciaire à l'est cède, le lac se draine rapidement et les eaux douces sont remplacées par les eaux salées de l'océan Atlantique pour former la mer de Champlain. Cet événement a lieu vers 12 900 ans AA. À son maximum, dans le secteur à l'étude, le niveau de la mer a atteint une altitude de 190 m. À ce moment, les terres les plus proches de l'aire d'étude correspondent aux sommets des monts Saint-Bruno et Royal récemment émergés et du mont Saint-Hilaire qui forment de petites îles. Le front glaciaire se situe approximativement à la latitude de Mont-Tremblant (figure 4). C'est durant cette période marine que se dépose l'épaisse couche d'argile qui caractérise les sols des basses-terres du Saint-Laurent.

L'apport en eau douce provenant de la fonte de l'inlandsis conduit à la dessalure de la mer qui laisse place au lac à Lampsilis. Cet épisode se produit vers 10 600 ans AA alors que le niveau de l'eau s'est abaissé aux environs de 60 m. Un affleurement rocheux à environ 7 km à l'est du site d'intervention, dans le secteur de Saint-Amable, pourrait avoir émergé à cette époque. À partir de ce moment caractérisé par un abaissement du niveau de l'eau plus lent, se mettent en place des terrasses lacustres à 60 m (niveau de Rigaud), à 31 m (niveau de Montréal) – celle-ci est d'ailleurs bien visible dans le paysage environ 5 km à l'est – et à 20 m (niveau de Saint-Barthélemy). Cette dernière s'est formée lors de la dernière phase du lac à Lampsilis il y a un peu plus de 8000 ans AA. À cette époque, alors que le front glaciaire se situe approximativement à la hauteur de la baie James, le territoire est peuplé par des forêts dominées d'abord par la pessière noire, graduellement remplacée par la sapinière à bouleau jaune, puis par l'érablière. S'initie par la suite un régime fluvial associé au proto-Saint-Laurent. Si antérieurement le niveau de l'eau a connu un abaissement continuel, lors de cet épisode, il connaît des hausses et abaissements successifs d'ampleurs variables.

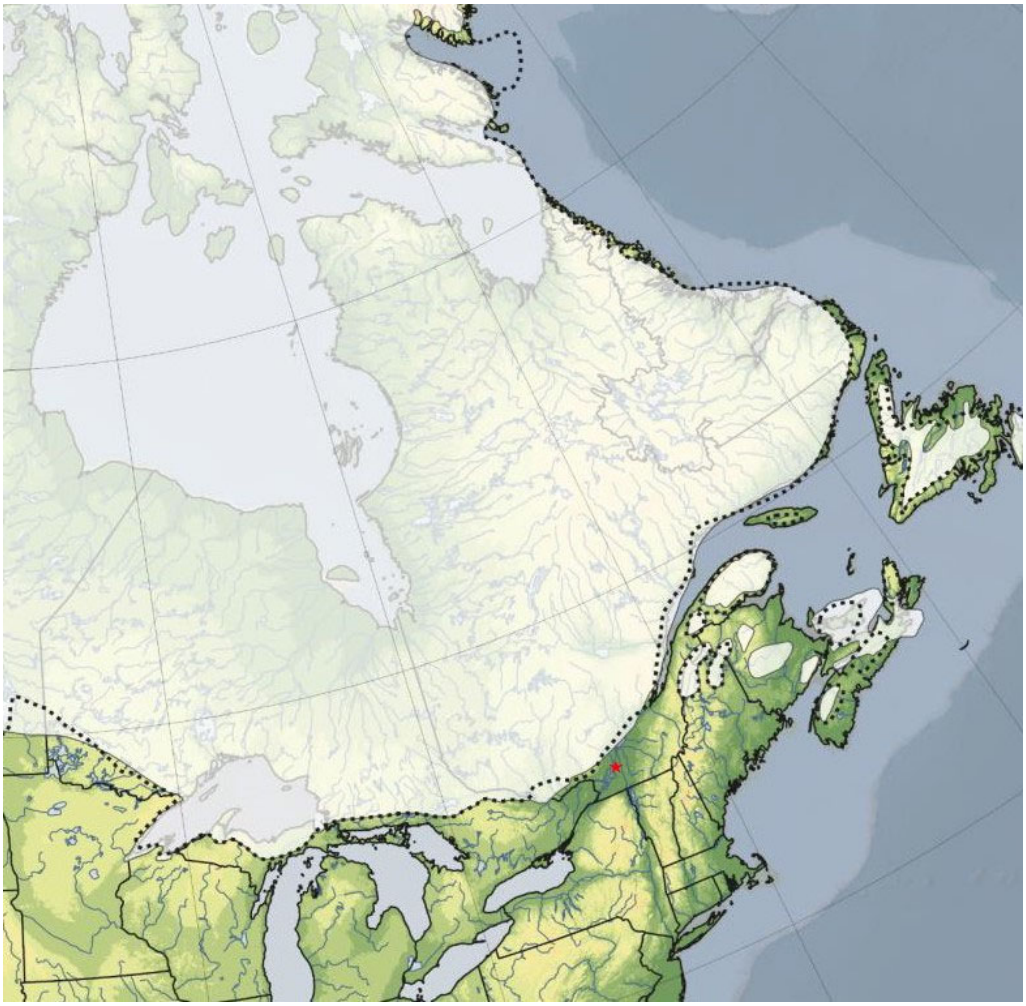


Figure 4. Localisation du front glaciaire – 12 800 ans AA (Dalton *et al*. 2020)

C'est vers 7800 ans AA que l'aire d'intervention pourrait avoir émergé pour la première fois (figure 5). En effet, à la fin de l'épisode lacustre du lac à Lampsilis un bas niveau du proto-Saint-Laurent aux alentours de 12 m pourrait avoir découvert l'aire d'intervention durant une période d'un peu moins de deux millénaires. Ensuite, une remontée du niveau de l'eau inonde de nouveau l'aire d'intervention vers 6000 ans AA. Le haut-niveau atteint une altitude d'environ 18 m vers 5000 ans AA, puis vers 4500 ans AA, le niveau passe la barre des 15 m d'altitude, exondant de nouveau l'aire d'intervention. Depuis, le niveau de l'eau s'abaisse malgré quelques hausses ponctuelles dont aucune ne semble avoir submergé l'aire d'intervention. Lors de ce haut niveau, les plus hautes terres pourraient tout de même avoir été influencées par une proximité plus grande de l'eau, notamment en ce qui concerne la végétation.

La végétation devait initialement se composer d'espèces adaptées à un environnement relativement humide. Finalement, alors que la rive du fleuve s'éloigne de plus en plus et que le climat est alors comparable à celui d'aujourd'hui, la région s'est peuplée d'une forêt de plus en plus dense. La région de Varennes se situe dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme.

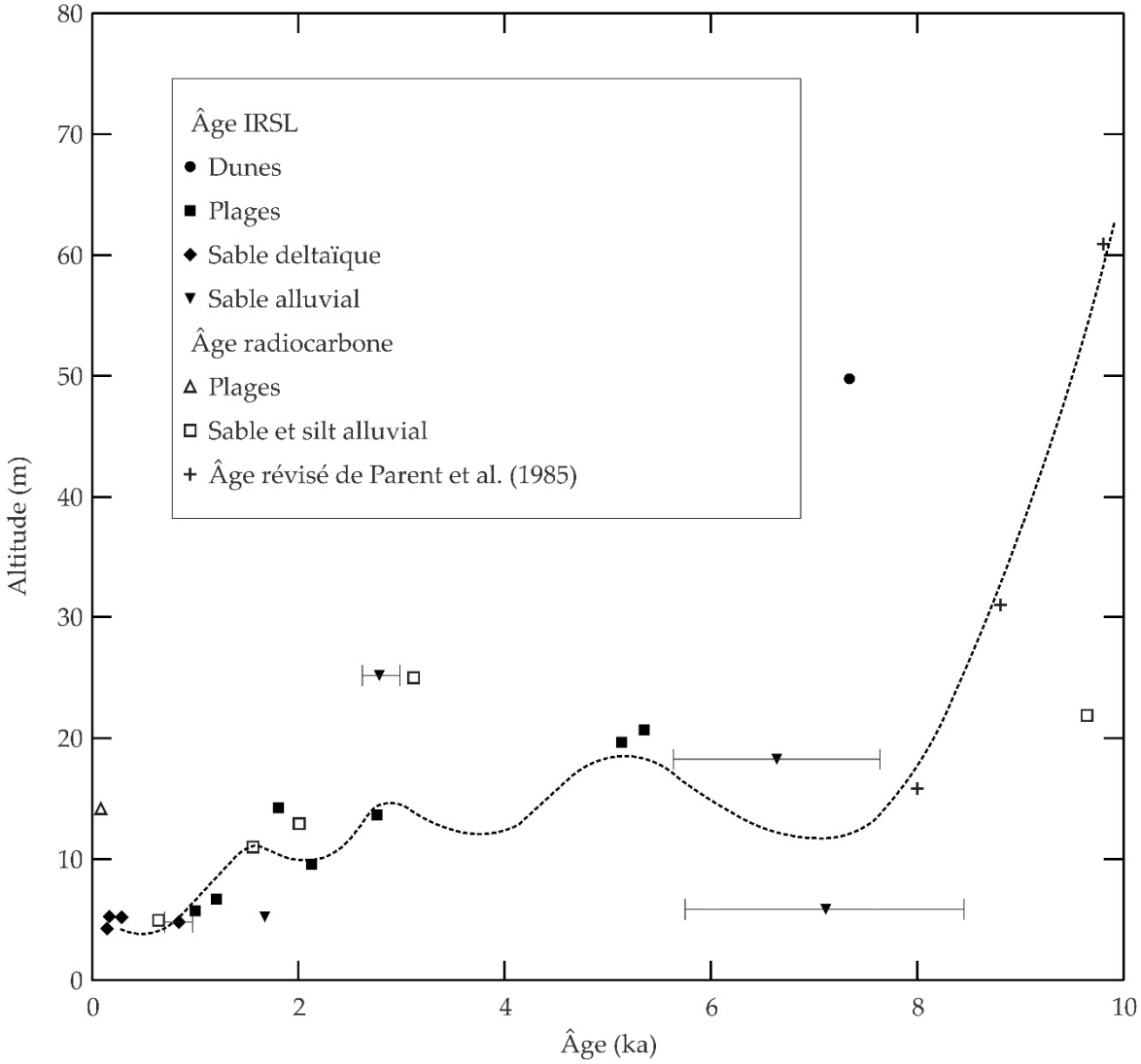


Figure 5. Courbe d'émersion des terres lors des phases du lac à Lampsilis et du proto-Saint-Laurent (Lamarche 2006)

2.2 Cadre culturel - période autochtone

La zone d'intervention pourrait avoir été occupée relativement tôt, soit au cours de l'Archaïque (9500 – 3000 ans AA). Toutefois, avec la remontée du niveau de l'eau, le territoire n'aurait pas pu être occupé entre environ 6000 et 4500 ans AA. Les terres redeviennent donc habitables pour le dernier millénaire et demi restant de l'Archaïque ainsi que tout au long de la période suivante : le Sylvicole.

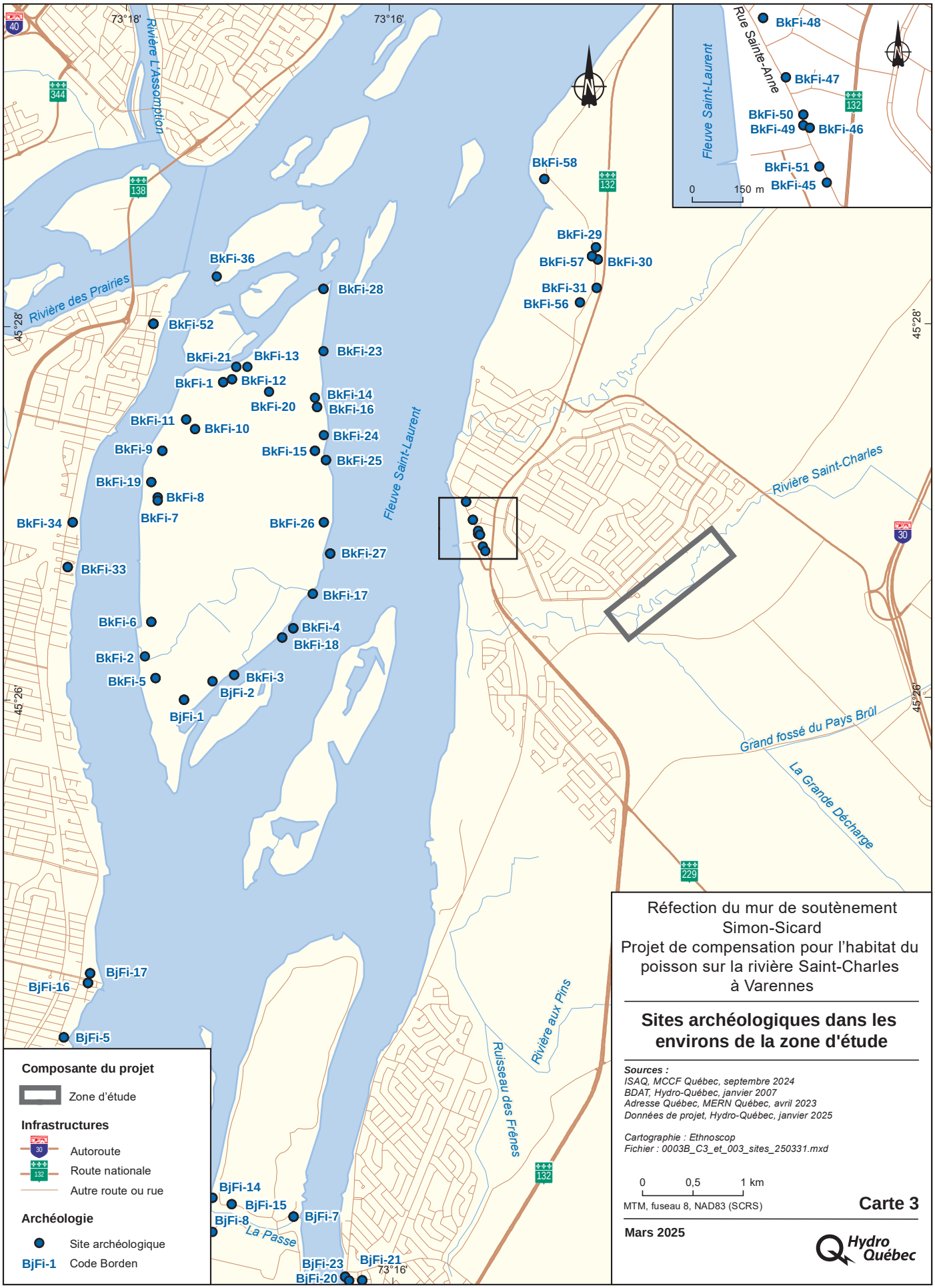
La présence autochtone dans les environs de Varennes est attestée depuis environ 4000 ans, soit à partir de l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA). Cette présence est toutefois modeste et seulement représentée par un indice. Le site BkFi-1 (carte 3), sur la rive ouest de l'île Sainte-Thérèse, a livré une pointe de projectile en quartzite de type Poplar Island datant de cette période (Archéotec 1980 : 14). Il s'agit de pointes qui sont habituellement trouvées le long de la côte Est des États-Unis, du Maryland jusqu'au sud de l'État de New York (Kinsey 1959 : 115; Ritchie 1971 : 44-45; Witthoft 1959 : 83). Cela indiquerait que les autochtones de la région participaient à cette époque à un vaste réseau d'échanges et de contacts impliquant certains groupes de la côte est américaine.

Lors du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA), les évidences d'une présence autochtone dans la région sont tout aussi rares. Elles sont d'ailleurs rares pour l'ensemble du Québec. Les sites BkFi-4 et BkFi-5, tous deux sur l'île Sainte-Thérèse, ont livré une pointe de projectile de type Adena ainsi qu'une barre en pierre polie et un éclat de taille en chert Onondaga, suggérant dans les deux cas des occupations au cours de cette période (Archéotec 1980 : 17; Ethnoscop 1983a : 188, 1986 : 32).

Les témoins d'occupations au Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) sont plus nombreux que ceux du Sylvicole inférieur dans la région. Elles ont ainsi été identifiées sur les sites BkFi-1 sur l'île Sainte-Thérèse (Ethnoscop 1986: 20), BjFi-7 sur l'île Grosbois (Arkéos 2002; Joyal 2000) et BjFj-75 dans le Vieux-Longueuil (Arkéos 2006) où des fragments de poterie caractéristique de cette période ont été retrouvés. À cette période, les groupes sont aussi nomades que leurs prédécesseurs, mais démontrent une connaissance et une appropriation plus profondes du territoire. Les populations du Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA) vont connaître des changements importants qui vont se poursuivre jusqu'au Sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA). Ils se sédentarisent très graduellement et introduisent progressivement la culture du maïs et d'autres plantes domestiquées dans leurs pratiques alimentaires tout en continuant de croître démographiquement, ce qui les amène à réduire leurs déplacements et à se rassembler sur des campements de plus en plus grands et occupés sur de plus longues périodes de temps, autant de traits qui permettent d'y voir les ancêtres des Iroquoiens du Saint-Laurent (Chapdelaine 1993; Clermont 1989, 1996; Clermont & Chapdelaine 1980; Clermont & Cossette 1991; Cossette 1995, 1996; Gates St-Pierre 2003, 2006, 2010a, 2010b, 2012; Gates St-Pierre & Chapdelaine 2012, 2013). Le site BjFi-7, situé sur l'île Grosbois, par la grande quantité d'artefacts du Sylvicole moyen tardif qui y a été découverte pourrait représenter l'un de ces sites de rassemblement (Arkéos 2002; Joyal 1997, 1999, 2000; Joyal & Archéobec 1996), tout comme celui de la Plage-de-l'Est (BkFi-52) à Pointe-aux-Trembles (Ethnoscop 2021).

Au Sylvicole supérieur, la région est habitée par les Iroquoiens du Saint-Laurent, c'est-à-dire des populations de langue et de culture iroquoiennes, sédentaires et horticoles, matrilinéaires et matrilocaux, réunis au sein d'une grande fédération répartie le long du fleuve Saint-Laurent (voir Tremblay 2006 pour une description synthétique). Ces groupes vivaient essentiellement dans de grands villages semi-permanents, parfois palissadés et regroupant quelques maisons-longues dans chacune desquelles vivaient plusieurs familles apparentées. De tels villages n'ont jamais été découverts dans la région de Varennes, mais il s'en trouvait sur l'île de Montréal, notamment le village d'Hochelaga, ainsi qu'un village sans doute contemporain représenté par le site Dawson (BjFj-1), situé à proximité du campus de l'Université McGill (Clermont 1991, 1993; Dawson 1860, 1861; Lighthall 1924; McCaffrey & Jamieson 1992; Pendergast & Trigger 1972). D'autres villages se trouvaient en aval de Varennes, au site Mandeville à Sorel-Tracy (Chapdelaine 1989) et au site de Lanoraie (Clermont, Chapdelaine et Barré 1983). Dans la région de Varennes elle-même, on retrouve plutôt des sites correspondant vraisemblablement à des petits campements iroquoiens de chasse ou de pêche, à des bivouacs ou autres lieux de courtes haltes. De telles occupations sont ainsi présentes au site BjFj-75 à Longueuil (Arkéos 2006), au site de la Villa La Broquerie (BjFi-3) à Boucherville (Archéotec 2011a; Laroche 1981) et sur plusieurs sites des îles de Boucherville (Arkéos 2002; Joyal 1997, 1999, 2000; Joyal & Archéobec 1996), ainsi qu'à Pointe-aux-Tremble (BkFi-52) à la Plage-de-l'Est (Ethnoscop 2021).

Enfin, la période dite du « Contact », qui correspond à l'arrivée des premiers Européens dans la vallée du Saint-Laurent aux cours des XVI^{e} et XVII^{e} siècles, s'inscrit d'abord dans la continuité avec le Sylvicole supérieur: les premiers contacts sont en effet marqués par la diplomatie, la collaboration et les échanges de biens. Mais à plus long terme, les populations autochtones seront durement affectées par les guerres, les épidémies et les transformations culturelles. Quelques indices de contacts et de transferts culturels ont été identifiés sur des sites archéologiques de la région, par exemple aux sites Boucher-de-Grosbois, ou BjFi-7 (Arkéos 2002) et BjFi-1 (Ethnoscop 1983a, 1986) où l'on a retrouvé des fragments de pipes en pierre à tuyau amovible, du type communément appelé calumet canadien (Daviau 2007, 2009; Tremblay 2007; Witthoft & al. 1953).



Composante du projet

Zone d'étude

Infrastructures

Autoroute

Route nationale

Autre route ou rue

Archéologie

Site archéologique

BjFi-1 Code Borden

Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Sites archéologiques dans les environs de la zone d'étude

Sources :
ISAQ, MCCF Québec, septembre 2024
BDAT, Hydro-Québec, janvier 2007
Adresse Québec, MERN Québec, avril 2023
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2025

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_C3_et_003_sites_250331.mxd

Carte 3

Mars 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2.3 Cadre culturel - période eurocanadienne

Avec l'arrivée des Européens en territoire américain, un nouveau mode de vie prend place, entre autres avec une organisation très différente du territoire par rapport aux siècles précédents. Un système de division du territoire copié du modèle français est appliqué aux terres nouvellement accaparées, une division qui transparaît encore dans le cadastre québécois. L'aire d'intervention se situe sur deux seigneuries : la seigneurie du Cap de Varennes, une terre de 28 arpents (environ 1,6 km) de largeur donnant sur le fleuve et d'une profondeur d'une lieue (environ 4,8 km) concédée le 29 octobre 1672 à René Gaultier de Varennes, et la seigneurie de la Trinité et Saint-Michel, celle-ci d'une lieue de front, mais sans précision sur sa profondeur, concédée le 14 mai 1668 à Jacques Le Moyne et à son beau-frère Michel Messier (figure 6).

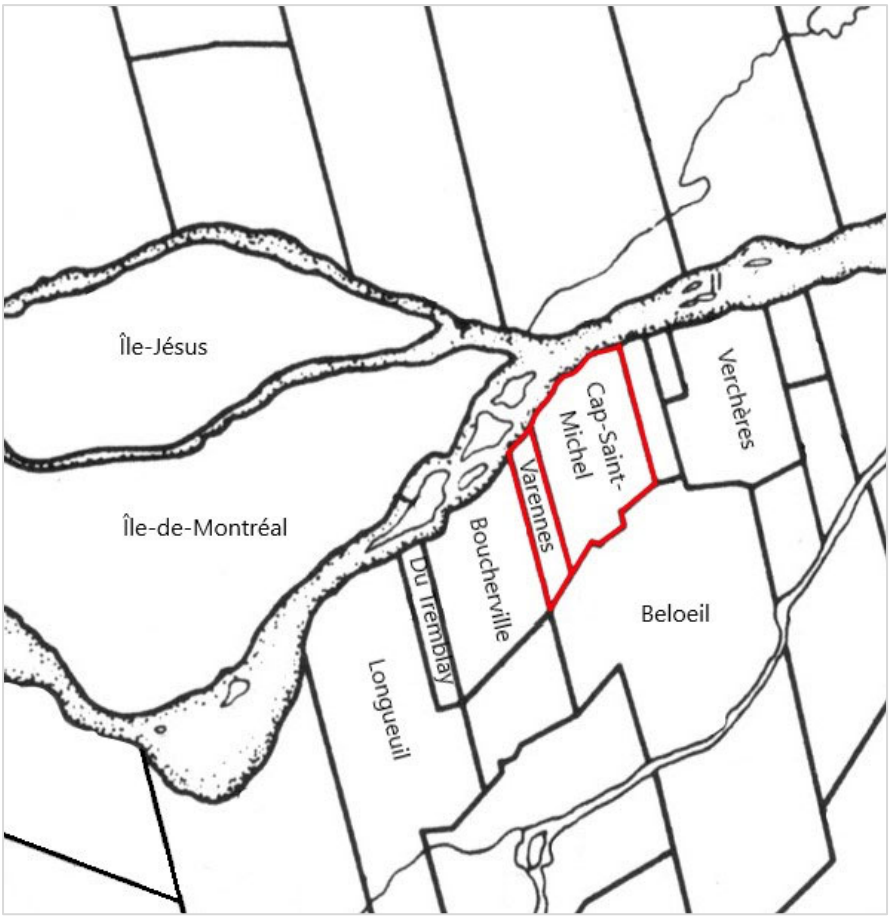


Figure 6. Localisation des seigneuries de Varennes et de Cap-Saint-Michel (tiré de Lepage 2009)

C'est dans les limites de la seigneurie de Varennes, dans le secteur de l'actuelle église Sainte-Anne, que les premiers bâtiments sont érigés. En effet, puisque son titre de concession exige qu'il tienne feu et lieu, René Gaultier de Varennes fait construire une maison et dépendances à cet endroit, qui dans le futur deviendra le cœur du village. Le tout est protégé par une palissade de pieux (Horman, 1972). Tout au long du XVII^{e} siècle, la population de la seigneurie demeure réduite. Si en 1683, elle compte 55 habitants, en 1698 elle a un peu plus que doublé pour s'établir à 112 individus. Ce n'est cependant qu'à partir du milieu du XVIII^{e} siècle que l'accroissement de la population devient plus important, passant de 521 personnes en 1739 à 1168 en 1765, puis à 2334 à la dernière décennie de ce siècle[3]. Malgré l'absence d'un village à proprement parler, les terres en bordure du fleuve, desservies par le chemin correspondant aujourd'hui à la rue Sainte-Anne, sont concédées en premier. Il se crée donc une concentration d'habitations à cet endroit. Ce secteur compte d'ailleurs quelques sites archéologiques témoignant de l'évolution de ces occupations (carte 3, BkFi-45 à BkFi-51). Des vestiges architecturaux des XIX^{e} et XX^{e} siècles ainsi que des couches d'occupation témoignant d'activités sur ce territoire du XVIII^{e} au XX^{e} siècle y ont été localisés (Arkéos 2012).

Bien qu'étant une représentation plus tardive, la carte cadastrale de la paroisse de Varennes de 1878 permet de voir où se situent les limites des seigneuries et des concessions (figure 7). Il est également facile de localiser l'aire d'étude sur cette carte puisque plusieurs repères sont toujours présents dans le cadastre actuel. L'aire d'étude se situe à la limite arrière de la première concession de la seigneurie de Varennes, mais il semble s'agir de l'arrière de la deuxième concession de la seigneurie voisine. Sur une représentation d'un siècle antérieur, soit la carte de Murray de 1761, le chemin du Petit Bois longe la rivière et permet d'accéder à l'arrière-pays. De la même manière, plus au nord, un autre chemin, probablement l'actuelle montée Picardie, permet également d'accéder aux terres plus à l'est. Il est en outre possible d'observer quelques bâtiments dispersés dans le paysage. L'aire d'étude semble se situer à la limite de la zone boisée, au fond des terres agricoles (figure 8).

Au début du XIX^{e} siècle, Varennes désigne toujours la campagne associée à la seigneurie. Bouchette, dans *Description topographique du Bas-Canada en 1815*, mentionne que « les maisons des tenanciers sont pour la plupart bien bâties, et dispersées sur tous les points, mais nulle part en assez grand nombre pour former un village. » (Bouchette 1815 : 203). Il faut attendre le milieu de ce siècle pour que soit réellement défini un village. Les plans de l'arpenteur Joseph Weillbrenner de 1848 permettent en effet de confirmer l'existence d'un noyau villageois. Sur la carte de la paroisse de Varennes de 1878, les limites du village y sont clairement identifiées. L'aire d'étude se situe toutefois à environ 2 km et elle est toujours caractérisée par des terres agricoles. Tout au long du XX^{e} siècle, cette situation ne changera guère. En effet, ce n'est pas avant les années 1960 que le secteur entre le village et la rivière Saint-Charles se transforme graduellement eu un quartier résidentiel. Malgré cette progression de la zone urbanisée, l'aire d'étude est toujours demeurée exempte de bâtiment. À l'exception de bâtiments de ferme comme une grange ou toute autre bâtisse utilitaire qui

[3] La population exprimée pour les années 1739, 1765 et 1790 correspond à l'ensemble des habitants des seigneuries du Cap de Varennes, du Cap Saint-Michel et du Cap de la Trinité.

aurait pu être construite dans ce secteur tout au long de l'exploitation des terres, l'absence d'un chemin à cet endroit fait en sorte que ce territoire n'a fort probablement jamais été occupé par des maisons. La photographie aérienne de 1968 de ce secteur ne montre d'ailleurs aucune construction de cette nature (figure 9).

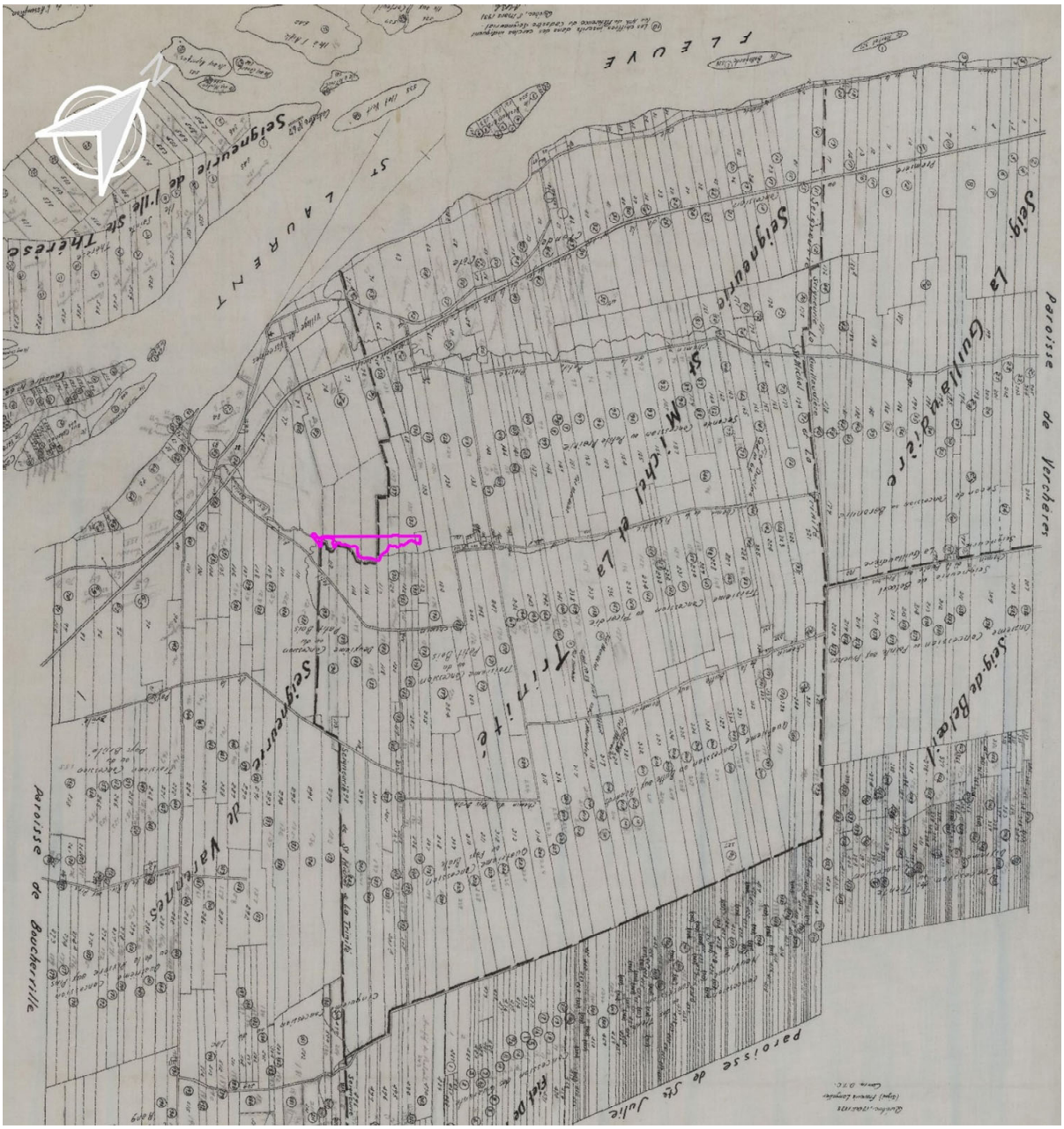


Figure 7. Extrait de *Plan officiel de la paroisse de Varennes* de Francois Langelier en 1878 (BAnQ E21,S555,SS3,SSS1,P118)

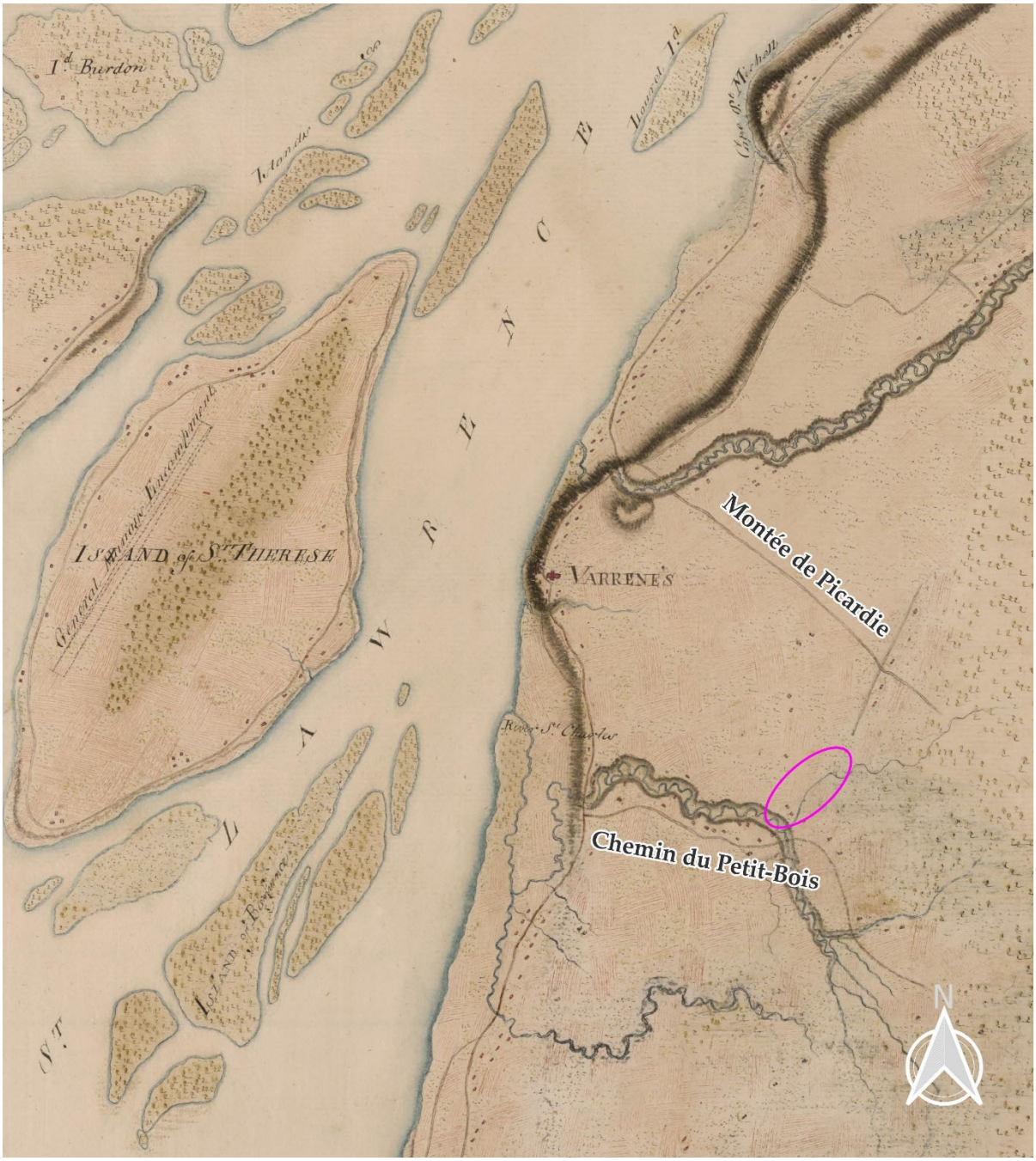


Figure 8. Extrait de la carte de Murray de 1761 (https://www.flickr.com/photos/lac-bac/albums/72157719223389847/)



Figure 9. Photographie aérienne de 1968 (Division de la géomatique, Ville de Montréal)

3. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Zone BRP-2

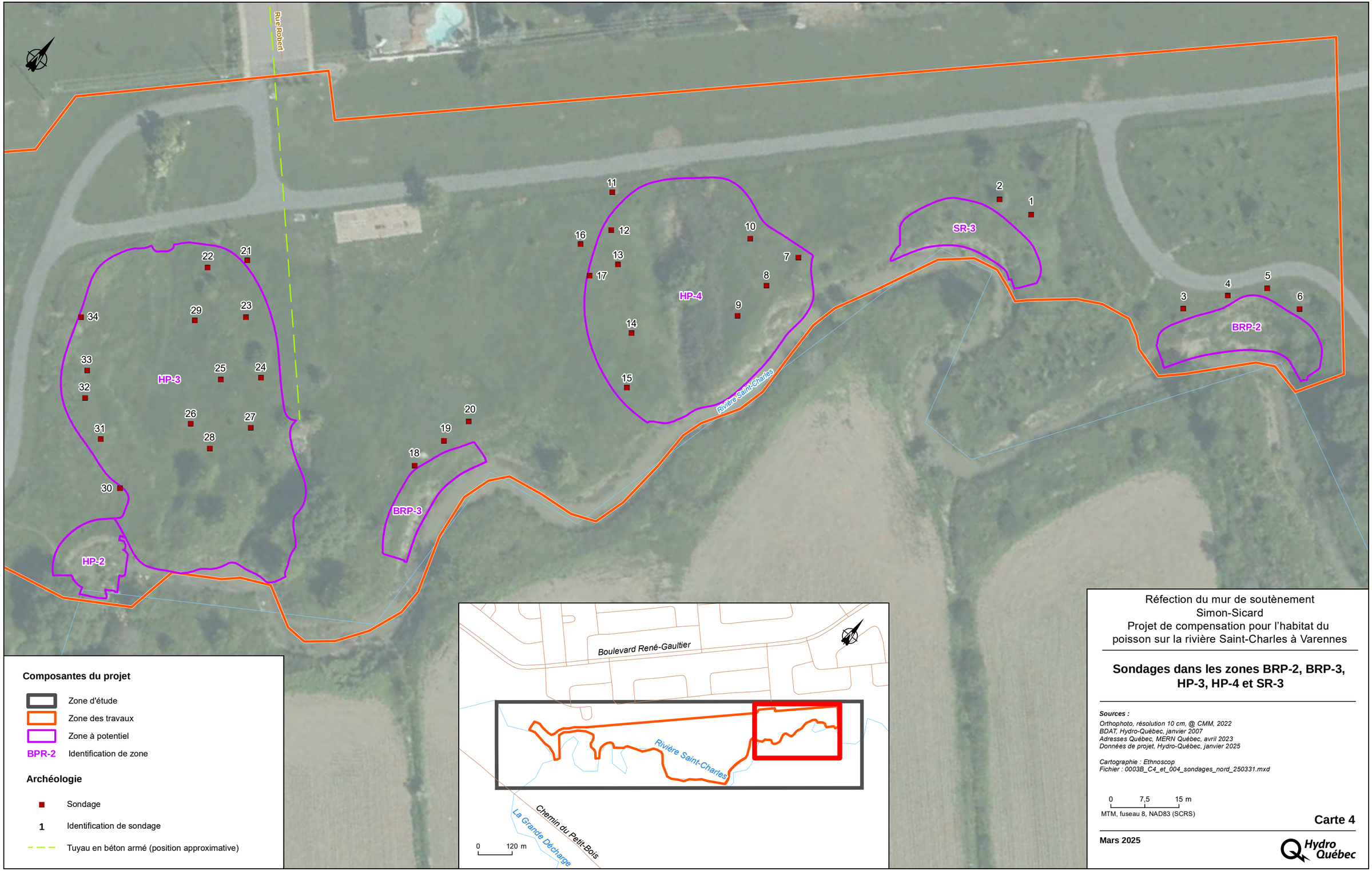
Cette zone couvre une aire de 365 m^2, dont seule la portion supérieure (altitude de 16 m) a pu faire l'objet de sondages puisque le reste de la zone correspond au talus d'érosion. L'inventaire a consisté en la réalisation de quatre sondages disposés en une seule ligne en arc de cercle afin d'épouser la forme du méandre de la rivière (carte 4). Deux sondages ont été réalisés en bordure d'une piste cyclable en poussière de roche et les deux autres dans une zone en friche un peu plus à l'écart vers la rivière (photo 1). La séquence stratigraphique prédominante de ce secteur se compose d'une couche de surface de 0,10 m d'épaisseur constituée d'argile grise (figure 10). Cette couche semble correspondre à un niveau de nivellement possiblement associé à l'aménagement du terrain en bordure de la piste cyclable. Elle recouvre une couche d'argile gris brunâtre de 0,20 m d'épaisseur correspondant vraisemblablement aux labours. La dernière couche, de l'argile gris beigeâtre, correspond au sol naturel non remanié par des activités anthropiques. Les sondages ont été interrompus dans cette couche à une profondeur entre 0,60 m et 0,75 m. Aucun témoin d'occupation n'a été mis au jour.



Photo 1. Sondages en cours de réalisation dans la zone BRP-2, vue vers le sud (HYD2419-24-NUM1-02)

3.2 Zone SR-3

Bien qu'elle atteigne une superficie de 315 m², cette zone en friche parsemée de quelques arbres n'a fait l'objet que de deux sondages (carte 4). Ceux-ci ont été implantés dans le secteur le plus élevé (altitude de 16 m). La très vaste majorité de la superficie correspond à un ancien talus d'érosion de la rivière. Bien que cette zone à l'abri des hautes crues semble stabilisée depuis un certain temps, sa pente relativement forte indique que la couche de sol de surface a été emportée depuis et que les chances d'y mettre au jour des vestiges anthropiques sont faibles. La séquence stratigraphique y est très similaire à celle de la zone précédente (figure 10). Elle se compose d'une couche de surface d'argile grise de 0,10 m d'épaisseur. La proximité d'un petit fossé de drainage au nord laisse croire à l'épandage des déblais provenant de son aménagement. Elle recouvre une couche d'argile gris brunâtre de 0,20 m d'épaisseur correspondant vraisemblablement aux labours. La dernière couche, testée jusqu'à une profondeur de 0,70 m, est constituée d'argile gris beigeâtre. Il s'agit du sol naturel non remanié par des activités anthropiques. Aucun témoin d'occupation n'a été mis au jour dans cette zone.



Composantes du projet

- Zone d'étude
- Zone des travaux
- Zone à potentiel
- BPR-2 Identification de zone

Archéologie

- Sondage
- 1 Identification de sondage
- Tuyau en béton armé (position approximative)

Réfection du mur de soutènement
Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Sondages dans les zones BRP-2, BRP-3, HP-3, HP-4 et SR-3

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, @ CMM, 2022
BDAT, Hydro-Québec, janvier 2007
Adresses Québec, MERN Québec, avril 2023
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2025

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_C4_et_004_sondages_nord_250331.mxd

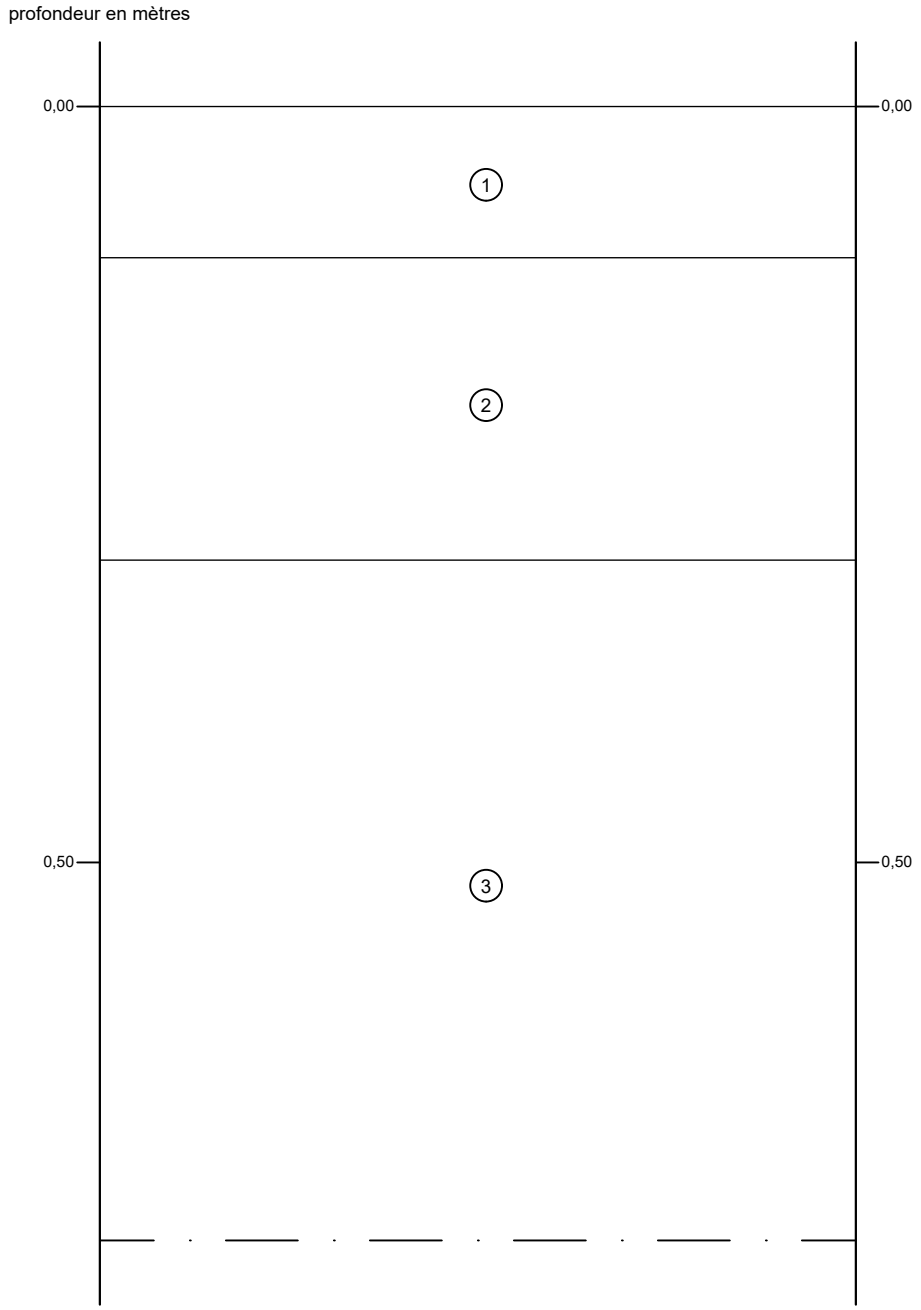
0 7,5 15 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4

Mars 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



1 Argile grise, homogène et ferme; remblai

2 Argile gris brunâtre, homogène et ferme à compacte; sol naturel remanié (labour)

3 Argile gris beigeâtre, homogène et ferme à compacte; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Croquis stratigraphique type des zones BRP-2 et SR-3

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_f10_et_007_figures_250331.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 10

Mars 2025

Hydro Québec

3.3 Zone HP-4

La zone HP-4 atteint presque 2000 m². Elle s'étire de part et d'autre d'un petit cours d'eau dont l'origine pourrait être naturelle, mais qui a été aménagé récemment afin de mieux drainer les terres entre le quartier résidentiel et la piste cyclable (carte 4). Environ la moitié de la superficie correspond à cet aménagement récent dont la portion centrale se situe sous une altitude de 12 m. De plus, à proximité de la rivière Saint-Charles, une bande de terre d'environ 5 m de largeur depuis la rive correspond à un talus à forte pente. Il demeure donc deux espaces (environ 800 m²) de chaque côté du ruisseau de drainage où des sondages ont pu être effectués. Ces espaces en friche atteignent une altitude de 16 m et sont exempts d'arbres.

Au nord, la surface du sol est relativement bosselée, ce qui donne l'impression que le terrain a été remanié, peut-être en lien avec l'aménagement du petit ruisseau de drainage (photo 2). La séquence stratigraphique est composée d'une couche supérieure de 0,20 m d'épaisseur d'argile limoneuse brun grisâtre (figure 11). Il s'agit clairement du sol naturel local, mais il est ici utilisé comme remblai. Si dans un sondage il repose au sommet d'une couche d'argile limoneuse gris beigeâtre correspondant au sol naturel non remanié, dans les autres sondages c'est un mélange d'argile et de sable qui caractérise la portion inférieure de la séquence stratigraphique. Cette couche semble correspondre à un remblai issu du creusement du ruisseau de drainage. Malgré une profondeur atteinte de 0,80 m, aucune autre couche de sol n'a été mise au jour. Ces sols ne présentent aucun intérêt archéologique.

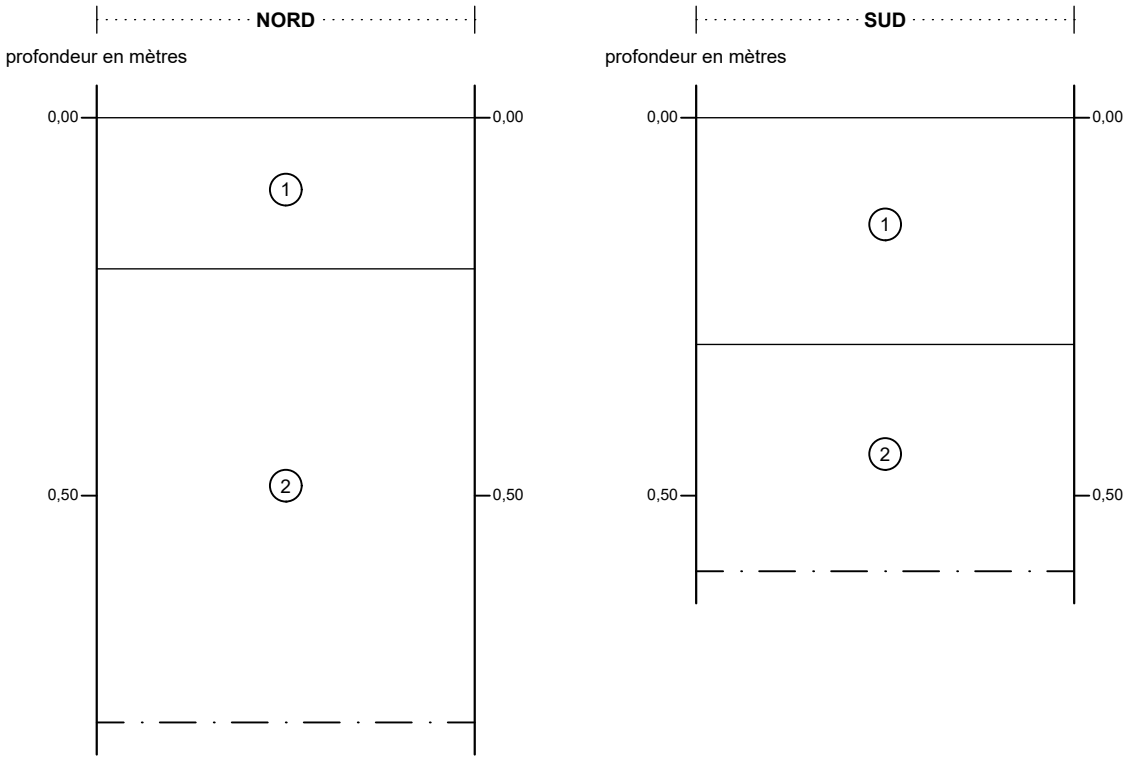


Photo 2. Vue générale du secteur nord-est de la zone HP4, vue vers le sud (HYD2419-24-NUM1-09)

De l'autre côté du ruisseau, le terrain est plutôt horizontal dans la portion nord-ouest, mais accuse une pente descendante vers la rivière dans le secteur des sondages 14 et 15. Dans le secteur du sondage 15, la surface se situe un peu sous l'altitude de 15 m. Malgré cette pente, la séquence des sols est plus typique d'une ancienne zone de culture. La couche supérieure, de l'argile grise à gris brunâtre, peut être associée aux labours. Elle atteint 0,30 m d'épaisseur et repose sur une couche d'argile gris beigeâtre : le sol naturel non remanié (photo 3). Cette couche a été excavée jusqu'à une profondeur de 0,65 m. Aucun témoin d'occupation n'a été mis au jour dans cette zone.



Photo 3. Paroi est du sondage 14 dans la zone HP4 (HYD2419-24-NUM1-12)



① Argile limoneuse gris brunâtre, homogène et ferme; sol naturel remanié (labour ou remblai)

② Argile légèrement limoneuse gris beigeâtre, homogène et ferme; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

① Mélange d'argile grise et d'argile brun beigeâtre, hétérogène et compacte; sol naturel remanié (labour)

② Argile gris beigeâtre, homogène et ferme à compact; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Croquis stratigraphique type de la zone HP-4

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_f11_et_007_figures_250331.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 11

Mars 2025

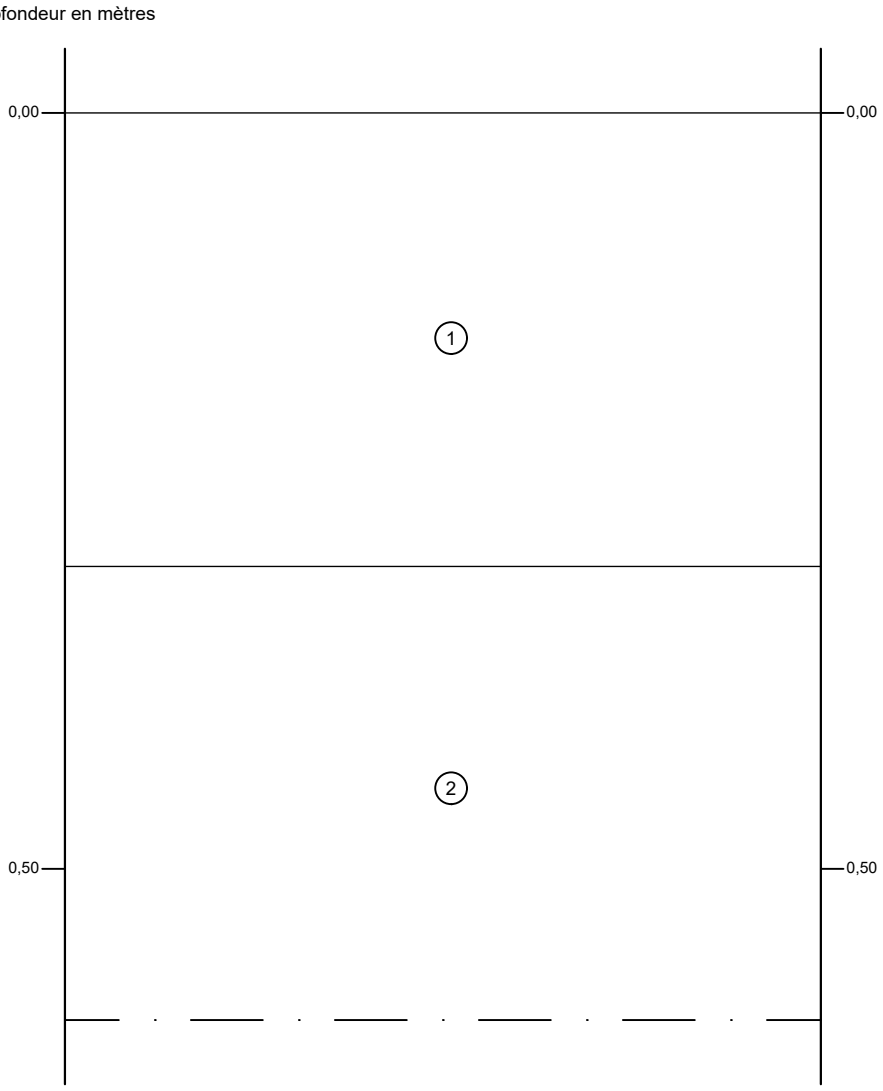
Hydro Québec

3.4 Zone BRP-3

La zone BRP-3 correspond à une petite zone de 200 m² tout juste en bordure de la rivière Saint-Charles (carte 4). Toutefois, plus de la moitié de la zone correspond au talus d'érosion où aucun sondage ne pouvait être effectué (photo 4). Les trois sondages ont donc été implantés à la limite ouest de la zone, sur la basse terrasse fluviale dont le sommet se trouve à une altitude de 14 m. La couche supérieure, de 0,30 m d'épaisseur, est constituée d'argile sableuse brun grisâtre. Il s'agit probablement des labours (figure 12). Elle repose au sommet d'une couche d'argile gris beigeâtre : le sol naturel non remanié. Ces sondages ont atteint 0,60 m de profondeur sans qu'aucun témoin d'occupation ne soit mis au jour.



Photo 4. Vue générale de la zone BRP-3, vue vers le sud (HYD2419-24-NUM1-15)



(1) Argile légèrement sableuse brun grisâtre, homogène et ferme; sol naturel remanié (labour ?)

(2) Argile gris beigeâtre, homogène et ferme à compact; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Croquis stratigraphique type de la zone BPR-3

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_f12_et_007_figures_250331.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 12

Mars 2025

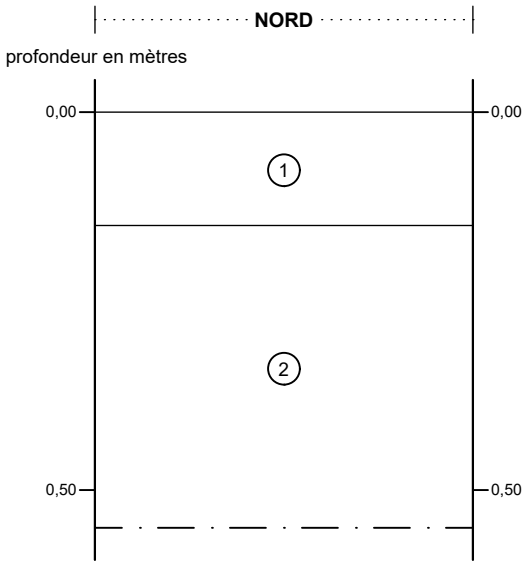
Hydro Québec

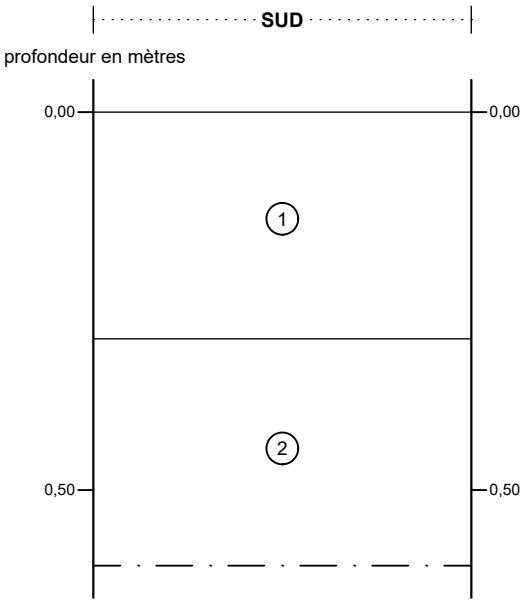
3.5 Zone HP-3

D'une superficie de 3000 m², cette zone est caractérisée par une surface relativement inégale. Elle est d'ailleurs parcourue au centre par un ruisseau intermittent, qui au moment de l'inventaire était à sec (carte 4). Sa limite nord-est correspond à l'emplacement d'un égout pluvial dont l'exutoire est visible dans une dépression qui est probablement d'origine naturelle, peut-être un bras de méandre abandonné. Compte tenu de ces caractéristiques naturelles et artificielles, cette zone ne présente que deux espaces plus susceptibles livrer des traces d'occupation. Le premier espace occupe le nord de la zone (photo 5). Sa surface se situe entre 15 m et 16 m, bien qu'en se dirigeant vers la rivière elle s'abaisse graduellement pour atteindre 14 m. Neuf sondages y ont été effectués y compris dans le secteur plus central afin de confirmer la nature des sols. La séquence stratigraphique prédominante est constituée d'une couche de 0,15 m d'épaisseur d'argile sableuse brun grisâtre contenant un peu de gravier anguleux de calcaire (figure 13). La portion inférieure de la séquence stratigraphique est caractérisée par de l'argile gris beigeâtre. Les sondages ont été effectués jusqu'à 0,55 m de profondeur dans cette couche. L'autre secteur légèrement plus élevé et qui semblait moins perturbé par le ravinement du ruisseau correspond à la limite ouest de la zone. Bien qu'en pente – sa surface accuse un faible dénivelé de 1 m – cet espace a fait l'objet d'une ligne de sondage. La séquence stratigraphique est identique dans tous ces sondages et est très similaire à la séquence prédominante du secteur au nord du ruisseau : 0,30 m d'argile sableuse brun grisâtre recouvrant une couche d'argile brun beigeâtre. Cette deuxième couche a été excavée jusqu'à 0,60 m de profondeur. Aucun témoin d'occupation n'a été mis au jour dans cette zone.



Photo 5. Vue générale du secteur sud-ouest de la zone HP-3, vue vers le sud-est (HYD2419-24-NUM1-22)





① Argile légèrement sableuse brun grisâtre, homogène et ferme à compacte; sol naturel remanié (labour ?)

② Argile gris beigeâtre, homogène et compacte; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

① Argile légèrement sableuse brun grisâtre, homogène et compacte; sol naturel remanié (labour ?)

② Argile brun beigeâtre, homogène et compacte; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Croquis stratigraphique type de la zone HP-3

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_f13_et_007_figures_250331.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 13

Mars 2025

Hydro Québec

3.6 Zone HP-2

La zone HP-2 se situe tout juste au sud de la zone HP-3 (carte 4), dans le secteur correspondant grosso modo à l'embouchure du ruisseau dans la rivière Saint-Charles. De petite taille, environ 200 m², elle couvre l'emprise de la rivière Saint-Charles et le petit talus qui la borde. Compte tenu de l'absence d'une surface plane, aucun sondage n'a été effectué dans cette zone.

3.7 Zone HP-1

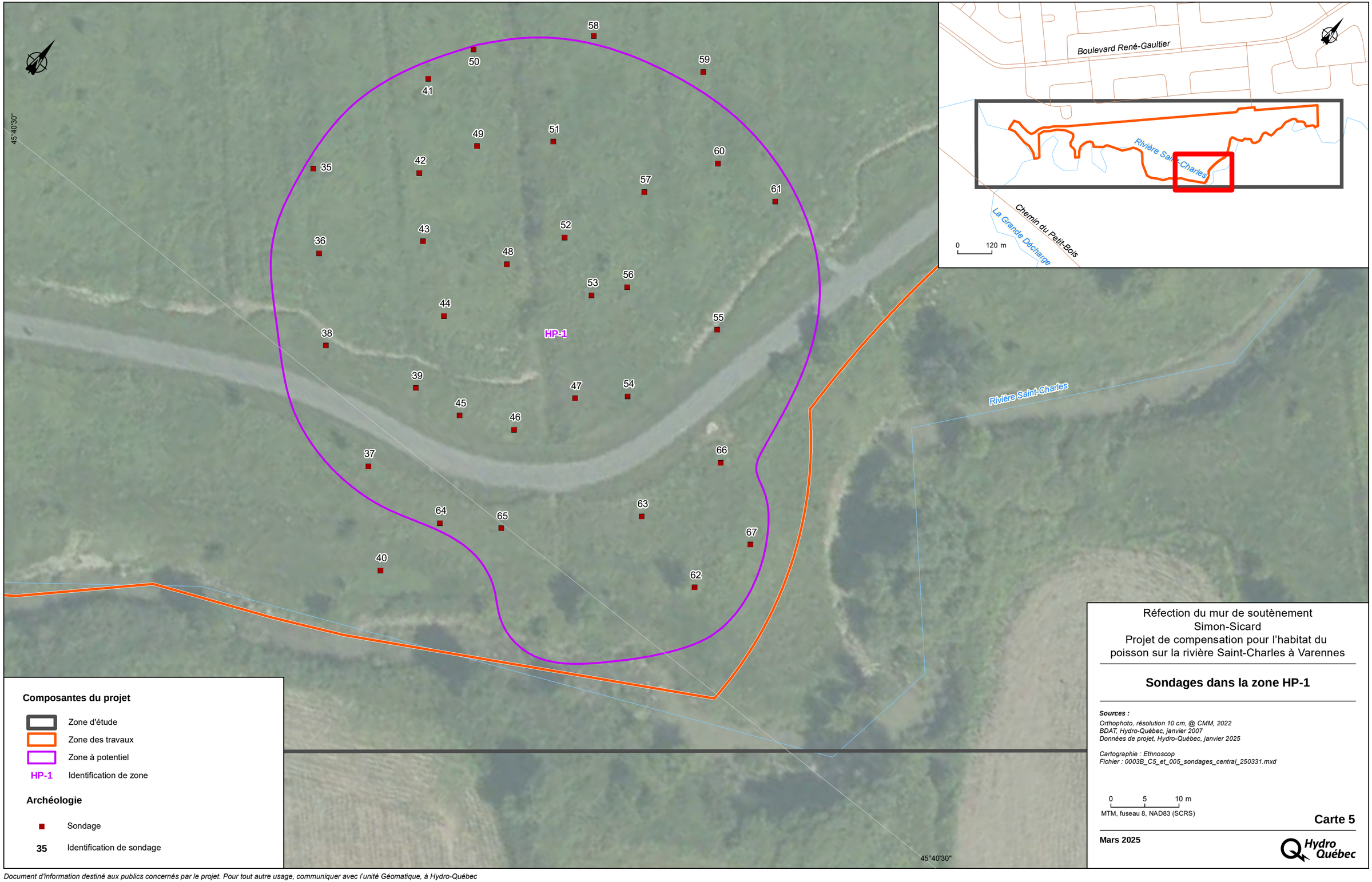
La zone HP-1, d'un peu moins de 5500 m², correspond à la zone la plus vaste de l'inventaire (carte 5). Elle est caractérisée par une surface relativement horizontale (altitude de 15 m à 16 m) en très légère pente descendante vers la rivière (photo 6). De plus, elle est ponctuée de trois petits fossés de drainage nord-ouest–sud-est parallèles les uns aux autres (figure 14). Ceux-ci se déversent dans un fossé perpendiculaire à environ 7 m de distance de la piste cyclable afin de diriger les eaux vers le fossé central. Celui-ci est canalisé sous la piste cyclable et poursuit sa course jusque dans la rivière Saint-Charles. Trente-trois sondages ont été effectués dans l'ensemble de cette zone.



Photo 6. Vue générale de la portion nord-ouest de la zone HP-1, vue vers le sud-est (HYD2419-24-NUM1-34)



Figure 14. Localisation des fossés de drainage dans la zone HP-1 (Google Earth)



Composantes du projet

- Zone d'étude
- Zone des travaux
- Zone à potentiel
- HP-1 — Identification de zone

Archéologie

- Sondage
- 35 — Identification de sondage

Réfection du mur de soutènement
Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Sondages dans la zone HP-1

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, @ CMM, 2022
BDAT, Hydro-Québec, janvier 2007
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2025

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_C5_et_005_sondages_central_250331.mxd

0 5 10 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 5

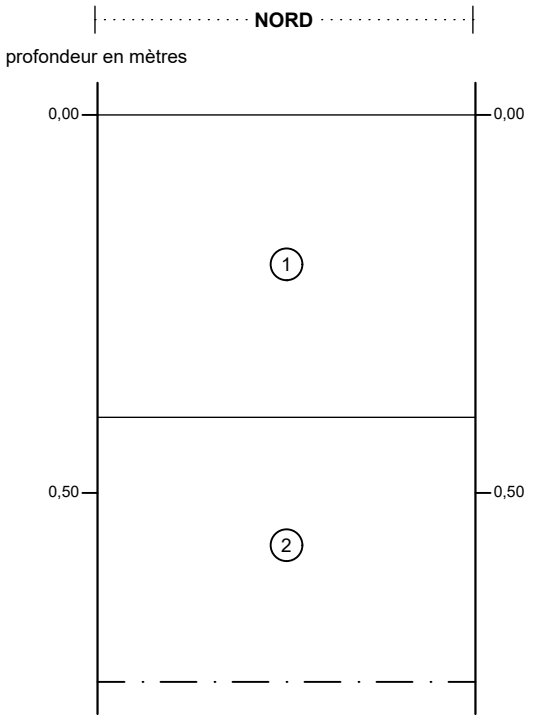
Mars 2025

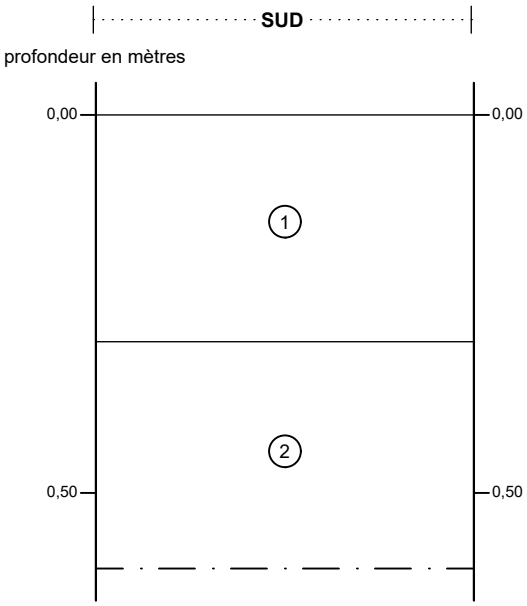
Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Outre les espaces en bordure des fossés où des déblais semblent avoir été étendus, tout le reste de la zone au nord de la piste cyclable pourrait avoir présenté une surface d'accueil adéquate. La séquence stratigraphique prédominante est caractérisée par une couche d'argile limoneuse brune à brun grisâtre de 0,30 m à 0,40 m d'épaisseur suivi d'une couche d'argile limoneuse brun beigeâtre (figure 15). Cette couche a été sondée sur une épaisseur variable jusqu'à 0,75 m de profondeur par endroit. Dans la portion nord-ouest, quelques sondages ont livré une séquence légèrement différente constituée d'une couche de 0,40 m de sable limoneux brun suivi d'une couche à matrice identique, mais dont la couleur passe au brun beigeâtre. Dans le sondage 50, la couche inférieure ainsi que la portion basale de la couche supérieure présentent un mince litage, un indice témoignant vraisemblablement d'un environnement fluvial de faible débit. La zone HP-1 étant relativement horizontale, il n'est pas possible par simple observation visuelle de confirmer la présence d'une zone en dépression où auraient pu être déviées les eaux de pluie vers la rivière et qui aurait accumulé ce genre de sédiments. Quelques sondages ont livré quelques tessons épars de terre cuite grossière et de terre cuite fine blanche vitrifiée. Ces quelques témoins répartis sur le territoire ne constituent pas un indice d'une occupation soutenue du secteur.

Au sud de la piste cyclable, les effets de la rivière sont visibles. La surface (altitude de 14 m) est plus bosselée et une pente descendante plus prononcée vers la rivière est notée. La séquence stratigraphique de ce secteur est très similaire à celle observée au nord de la piste cyclable, avec pour seule différence que la couche supérieure atteint une épaisseur relativement constante de 0,30 m. Aucun élément de culture matérielle n'a été mis au jour dans ce secteur.





1 Argile limoneuse à sable limoneux brun, homogène et ferme; sol naturel remanié (labour)

2 Argile limoneuse à sable limoneux brun beigeâtre, homogène et ferme à compact; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

1 Argile brun grisâtre, homogène et ferme; sol naturel remanié (labour ?)

2 Argile brun beigeâtre, homogène et ferme; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

Réfection du mur de soutènement Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Croquis stratigraphique type de la zone HP-1

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_f15_et_007_figures_250331.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 15

Mars 2025

Hydro Québec

3.8 Zone SR-2

Située à la limite ouest de l'aire d'intervention (carte 6), la zone SR-2 correspond à une basse terrasse fluviale (altitude de 12 m) en contrebas de la terrasse fluviale principale (altitude de 16 m) où se retrouvent la plupart des autres zones d'inventaire (photo 7). D'une superficie restreinte (150 m²), seule une ligne de sondage a été effectuée en bordure du talus longeant la rivière. Les quatre sondages, dont la profondeur atteint 0,65 m, présentent tous la même séquence stratigraphique, soit une seule couche d'argile limoneuse brun beigeâtre avec à peine quelques centimètres en surface présentant une couleur légèrement plus foncée. Aucune couche typique plus foncée associée à une accumulation de matière organique n'a été observée dans la portion supérieure des sondages comme pour les autres zones expertisées. Cela semble démontrer que cette terrasse est fréquemment inondée et que la végétation n'a pas le temps de s'accumuler pour former un tel horizon. Aucun témoin d'occupation n'a été trouvé dans cette zone.



Photo 7. Vue générale de la zone SR-2, vers le nord-ouest (HYD2419-24-NUM1-29)

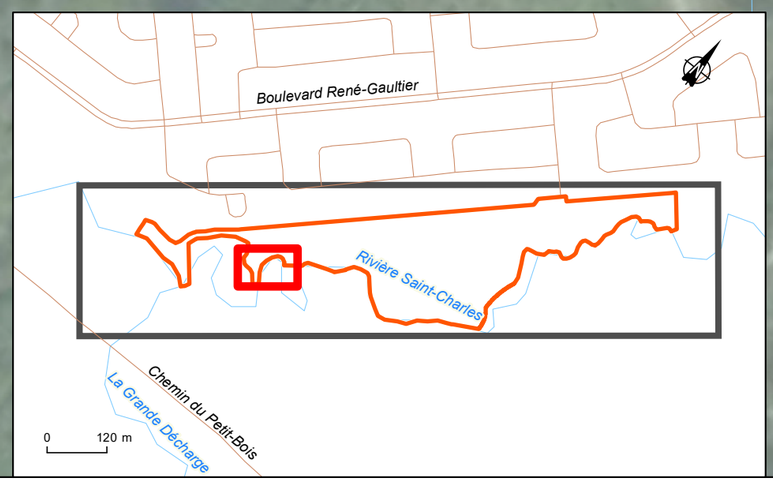
71
70
69
SR-2
68
SR-1
Rivière Saint-Charles

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Zone des travaux
- Zone à potentiel
- SR-2 Identification de zone

Archéologie

- Sondage
- 68 Identification de sondage



Réfection du mur de soutènement
Simon-Sicard
Projet de compensation pour l'habitat du poisson sur la rivière Saint-Charles à Varennes

Sondages dans la zone SR-2

Sources :
Orthophoto, résolution 10 cm, @ CMM, 2022
BDAT, Hydro-Québec, janvier 2007
Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2025

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 0003B_C6_et_006_sondages_sud_250331.mxd

0 3 6 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 6

Mars 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

3.9 Zone SR-1

La zone SR-1 (environ 200 m²) est la zone la plus à l'ouest visée par l'intervention archéologique (carte 6). Bien qu'elle ait été sélectionnée pour y réaliser une série de sondages, lors de la visite au terrain il a été constaté qu'elle a été entièrement emportée par un glissement de terrain (photo 8). En effet, l'emprise de la zone est caractérisée par un talus abrupt d'environ 5 m de hauteur. Des portions de la végétation qui colonisait le talus ont été emportées jusqu'à son pied. Aucun sondage n'a pu y être réalisé. Cette zone ne présente aucune trace d'occupation humaine.



Photo 8. Vue générale de la zone SR-1, vue vers le sud-est (HYD2419-24-NUM1-27)

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de travaux de réfection du mur de soutènement Simon-Sicard dans le secteur de la centrale de Rivière-des-Prairies, Hydro-Québec doit compenser la perte d'habitat pour le poisson. La rivière Saint-Charles à Varennes a été choisie pour l'aménagement et la restauration des habitats aquatiques. Ces travaux ont été précédés d'un inventaire archéologique au moyen de 70 sondages manuels répartis dans neuf zones sur la rive est de la rivière. Les sondages ont permis de documenter une séquence stratigraphique relativement uniforme. Outre quelques zones montrant une première couche associée à un remblai de nivellement, la plupart des zones ont révélé une séquence simple composée d'une couche de labours d'une trentaine de centimètres d'épaisseur suivie du sol naturel non remanié. Dans certaines zones la couche de labours varie en épaisseur et son absence dans certains sondages confirme des travaux de dérasement associés à l'aménagement des fossés de drainage. L'inventaire n'a toutefois pas permis de révéler la présence de contextes anthropiques anciens. Aucune autre intervention archéologique n'est nécessaire et les travaux proposés par Hydro-Québec peuvent aller de l'avant.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉOTEC

1980 *Inventaire archéologique de l'île Ste-Thérèse.* Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles.

2011a *Ville de Boucherville, Enfouissement des services publics, Rues de la Broquerie et Jean-Cadieux: Été 2011, surveillance archéologique*. Rapport soumis à la Ville de Boucherville.

2011b *Agrandissement du Cercle social Pierre-Boucher, Boucherville: Surveillance archéologique, Septembre 2011*. Rapport soumis à la Ville de Boucherville.

2011c *Enfouissement de services publics, Rues de la Broquerie et Jean-Cadieux, Été 2011, Surveillance archéologique.* Rapport d'activités soumis à la Ville de Boucherville.

2012 *Ville de Boucherville, Enfouissement des services publics, Rue Desmarteau: Supervision archéologique 2012*. Rapport soumis à la Ville de Boucherville.

ARKÉOS

2002 *Fouille et inventaire archéologiques au site BjFi-7, île Grosbois, Parc des Îles-de-Boucherville. Planification stratégique de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc des Îles-de-Boucherville.* Rapport soumis à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), Parc des Îles-de-Boucherville.

2006 *Interventions archéologiques au site BjFj-75 (Chandellerie Mailloux), Vieux-Longueuil, 2005.* Rapport soumis aux Propriétés Belcourt inc.

2012 *Enfouissement du réseau aérien de distribution rue Sainte-Anne à Varennes. Inventaire et supervision archéologiques. Vol. 1 – Rapport.* Hydro-Québec.

ARTEFACTUEL

2022 *L'archéologie à Varennes, une parcelle d'histoire. Synthèse des connaissances archéologiques dans la Ville de Varennes.* Varennes.
En ligne https://www.calameo.com/read/000385406314d0a31acd3

BOUCHETTE, Joseph

1815 *Description topographique de la province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*. Londres, W. Faden.

CHAPDELAINE, Claude

1989 *Le site Mandeville à Tracy: Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent.* Signes des Amériques nº 7. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

1993 « The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation? ». *Journal of Anthropological Archaeology*, vol. 12, nº 2, p. 173-209.

CHRÉTIEN, Yves

1995a *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood.* Thèse de doctorat. Montréal: Département d'anthropologie, Université de Montréal.

1995b « Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec »: 185-201, *in* A.-M. Balac & al (dir.); *Archéologies québécoises*. Paléo-Québec n° 23. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, Norman

1989 « Adieu orignaux, esturgeons et tourterelles… ». *Anthropologie et Sociétés*; vol. 13, n° 2, p. 121-126.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec*; vol. 20, n° 1, p. 5-17.

1991 « Quand Montréal s'appelait Hochelaga ». *Cap-aux-Diamants*, n° 27, p. 14-17.

1993 « Montréal entre 1535 et 1642: les origines de l'histoire », *in* J.-R. Brault (dir.); *Les Origines de Montréal: Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal*, p. 173-182. Montréal: Leméac.

1996 « Le Sylvicole du Québec méridional ». *Revista de Arqueologia Americana*; n° 9, p. 67-81.

CLERMONT, Norman & Claude CHAPDELAINE

1980 « La sédentarisation des groupes non agriculteurs dans la Plaine de Montréal ». *Recherches amérindiennes au Québec*; vol. 10, n° 3, p. 153-158.

CLERMONT, Norman & Evelyne COSSETTE

1991 « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec ». *Journal canadien d'archéologie*; vol. 15, p. 35-44.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINE et Georges BARRÉ

1983 *Le site iroquoien de Lanoraie: Témoignage d'une maison-longue*. Signes des Amériques n° 3. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

COSSETTE, Evelyne

1995 *Assemblages zooarchéologiques et stratégies de subsistance des groupes de chasseurs-pêcheurs du site Hector-Trudel (Québec) entre 500 et 1000 de notre ère.* Thèse de doctorat. Montréal: Département d'anthropologie, Université de Montréal.

1996 « Pêcheurs et chasseurs à l'aube d'une transformation: les stratégies de subsistance entre 500 à 1000 ap. J.-C. ». *Recherches amérindiennes au Québec*; vol. 26, n°s 3-4, p. 115-128.

DAVIAU, Marie-Hélène

2007 « La pipe de pierre au Canada: une question de contextes? » *in* C. Ferland (dir.); *Tabac & fumées: Regards multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XV^e^-XX^e^ siècles*, p. 51-80. Québec: Presses de l'Université Laval.

2009 « La pipe de pierre dans la société canadienne des XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles ». *Cahiers d'archéologie du CÉLAT n^o^ 26*. Québec: CÉLAT, Université Laval.

DAWSON, John W.

1860 « Notes on Aboriginal Antiquities Recently Discovered in the Island of Montreal ». *Canadian Naturalist and Geologist and Proccedings of the Natural History Society of Montreal*. Vol. 5, p. 430-449.

1861 « Additional Notes on Aboriginal Antiquities Found at Montreal ». *Canadian Naturalist and Geologist and Proccedings of the Natural History Society of Montreal*. Vol. 6, p. 362-373.

DALTON, April S. *et al*.

2020 *An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex*. Quaternary Science Reviews n^o^ 234.

ETHNOSCOP

1983a *Expertise archéologique, île Ste-Thérèse.* Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1983b *Étude de potentiel archéologique préhistorique, projet Archipel.* Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1986 *L'île Sainte-Thérèse. Intervention archéologique 1985*. Rapport soumis au Ministère des Affaire culturelles du Québec.

1989 *Ville de Boucherville, vieux village: Étude de potentiel archéologique.* Rapport soumis à Aménatech et à la Ville de Boucherville.

2011a *Aménagement d'une piscine creusée au 518, rue Notre-Dame, Ville de Boucherville: Inventaire archéologique (Été 2011).* Rapport soumis à la Ville de Boucherville.

2011b *Aménagement d'une piscine creusée au 460, rue Samuel-Provost, Ville de Boucherville: Inventaire archéologique (Été 2011).* Rapport soumis à la Ville de Boucherville.

2012 *Agrandissement d'une résidence au 36, rue de Grandpré, Ville de Boucherville, Inventaire archéologique (2012).* Rapport soumis à la Ville de Boucherville.

2021 *Parcs de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles. Étude de potentiel et interventions archéologiques. Plage de l'Est (BkFi-52, MTL18-19-1, MTL19-19-3, 2018-2020*. Rapport soumis à la Ville de Montréal.

GATES ST-PIERRE, Christian

2001 « Variations sur un même thème: les objets en os des Iroquoiens du Haut-St-Laurent ». *Archéologiques*; nos 11-12, p. 35-54.

2003 « The Middle Woodland Ancestors of the St. Lawrence Iroquoians » in J-L. Pilon et J. V. Wright (dir.); *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast. Mercury Series*, Archaeology Paper no 164, p. 395-417. Ottawa: Archaeological Survey of Canada, Canadian Museum of Civilization.

2006 *Potières du Buisson: La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel.* Mercury Series, Archaeology Paper no 168. Gatineau (Quebec): Canadian Museum of Civilization.

2007 « Bone Awls of the St. Lawrence Iroquoians: A Microwear Analysis », in C. Gates St-Pierre & R. B. Walker (dir.); *Bones as Tools: Current Methods and Interpretations in Worked Bone Studies*, p. 107-118. BAR International Series no 1622. Oxford: Archaeopress.

2010a *De la nature des transitions du Sylvicole moyen*. Communication présentée 29e colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec (AAQ), Rimouski, 30 avril 2010.

2010b *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec.* Rapport soumis au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2012 *Le maïs chez les proto-Iroquoiens: Analyse et datation des croûtes carbonisées sur des vases amérindiens du Sylvicole moyen dans la vallée du Saint-Laurent.* Rapport soumis au Ministère de la Culture et des Communications et au Département d'histoire de l'Université Laval.

GATES ST-PIERRE, Christian et Claude CHAPDELAINE

2012 *Existe-t-il une sphère d'interaction au Sylvicole moyen tardif?* Communication présentée au congrès conjoint de l'Association canadienne d'archéologie (ACA) et de l'Association des archéologues du Québec (AAQ), Montréal, 18 Mai 2012.

2013 « After Hopewell in Southern Quebec ». *Archaeology of Eastern North America*; vol. 41.

HORMAN, Doris

1972 *Varennes 1672-1972*. Le comité du tricentenaire de Varennes.

JOYAL, Claude

1997 *Rapport d'inventaire archéologique: projet de brise-vent, île Grosbois, Parc des Îles-de-Boucherville en été 1996.* Rapport soumis au Ministère de l'Environnement et de la Faune, Parc des Îles-de-Boucherville et au Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1999 *Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des Îles-de-Boucherville, été 1998.* Rapport soumis au Ministère de l'Environnement et de la Faune et au Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2000 *Activités archéologiques 1999 aux sites préhistoriques BjFi-7 et BjFi-14, Île Grosbois, Parc des Îles-de-Boucherville* Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), Parc des Îles-de-Boucherville.

JOYAL, Claude & ARCHÉOBEC INC.

1996 *Rapport d'évaluation archéologique des sites préhistoriques BjFi-6 et BjFi-7 dans le Parc des Îles-de-Boucherville, été 1995.* Rapport soumis au Ministère de l'Environnement et de la Faune, Parc des Îles-de-Boucherville, et au Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

KINSEY, W. Fred III

1959 « Recent Excavations on Bare Island in Pennsylvania: The Kent-Hally Site ». *Pennsylvania Archaeologist*, vol. 29, n^{os} 3-4, p. 109-133.

LAMARCHE, Lise

2006 *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène*. Réunion annuelle de l'AQQUA.

LIGHTHALL, William D.

1924 « Hochelaga and "The Hill of Hochelaga" ». *Transactions of the Royal Society of Canada*; 3rd Series, vol. 18, section 3, p. 91-106.

MCCAFFREY, Moira T. et Bruce JAMIESON

1992 « Le site archéologique Dawson: un aperçu » *in* M. T. McCaffrey (dir.); *Aux couleurs de la terre: héritage culturel des premières nations*, p. 40-51. Montréal:

PENDERGAST, James F. & Bruce G. TRIGGER

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. Montréal & London: McGill-Queen's University Press

RITCHIE, William A.

1971 *A Typology and Nomenclarure for New York Projectile Points.* Bulletin No 384. Albany: New York State Museum, University of the State of New York.

TACHÉ, Karine

2005 « Explaining Vinette I Pottery Variability: The View from the Batiscan Site, Quebec ». *Canadian Journal of Archaeology*; vol. 29, n^{o} 2, p.165-233.

2011a *Structure and Regional Diversity of the Meadowood Interaction Sphere*. Memoir n^{o} 48. Ann Arbor: Museum of Anthropology, University of Michigan.

2011b « New Perspectives on Meadowood Items ». *American Antiquity*; vol. 76, nº 1, p. 41-80.

TREMBLAY, Roland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent: peuple du maïs.* Montréal: Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal & Éditions de l'Homme.

2007 « Se conter des pipes: la pipe dite Micmac, des origines amérindiennes aux mythes modernes », *in* C. Ferland (dir.); *Tabac & fumées: Regards multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XVe-XXe siècles*, p. 21-50. Québec: Presses de l'Université Laval.

TRIGGER, Bruce G.

1967 «Cartier's Hochelaga and the Dawson Site», *in* E. Tooker (dir.); *Iroquois Culture, History, and Prehistory: Proceedings of the 1965 Conference on Iroquois Research*, p. 63-66. Albany: New York State Museum and Science Service.

WITTHOFT, John

1959 « Notes on the Archaic of the Appalachian Region ». *American Antiquity*; vol. 25, nº 1, p. 79-85.

WITTHOFT, John, Harry SCHOFF & Charles F. WRAY

1953 « Micmac Pipes, Vase-Shaped Pipes, and Calumets ». *Pennsylvania Archaeologist*; vol. 23, nos 3-4, p. 89-90.

Annexe : Catalogue des photographies

Projet : HYD2419 - Rivière Saint-Charles, Varennes **Archéologue : Hugo Comète**

Film n° : HYD2419-2024-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-08-12	1	20240812_080542	BRP2	Sondages en cours de réalisation	E.
2024-08-12	2	20240812_080559	BRP2	Sondages en cours de réalisation	S.
2024-08-12	3	20240812_081135	BRP2	Vue générale de la zone	N.-E.
2024-08-12	4	20240812_082919	BRP2	paroi est	E.
2024-08-12	5	20240812_084441	BRP2	remise en état	N.-E.
2024-08-12	6	20240812_090444	SR3	paroi est	E.
2024-08-12	7	20240812_100043	HP4	paroi est	E.
2024-08-12	8	20240812_100917	HP4	Sondage en cour secteur nord-est	S.
2024-08-12	9	20240812_101225	HP4	Vue générale de la zone secteur nord-est	S.
2024-08-12	10	20240812_104023	HP4	Vue générale de la zone secteur sud-ouest	S.
2024-08-12	11	20240812_104118	HP4	paroi est	E.
2024-08-12	12	20240812_105028	HP4	paroi est	E.
2024-08-12	13	20240812_105637	HP4	paroi est	E.
2024-08-12	14	20240812_111734	BRP3	Vue générale de la zone	N.-E.
2024-08-12	15	20240812_111805	BRP3	Vue générale de la zone	S.
2024-08-12	16	20240812_111810	BRP3	Vue générale de la zone	S.
2024-08-12	17	20240812_115016	BRP3	paroi nord	N.-O.
2024-08-12	18	20240812_125621	HP3	paroi sud	S.
2024-08-12	19	20240812_125635	HP3	Vue générale de la zone, secteur nord-est	S.-E.
2024-08-12	20	20240812_125647	HP3	Vue générale de la zone, secteur nord-est	E.
2024-08-12	21	20240812_131205	HP3	Paroi est	E.
2024-08-12	22	20240812_133418	HP3	Vue générale de la zone, secteur sud-ouest	S.-E.
2024-08-12	23	20240812_141121	HP3	Paroi est	E.
2024-08-13	24	20240813_075818	SR1	Vue générale de la zone, érosion forte	N.
2024-08-13	25	20240813_075833	SR1	Vue générale de la zone, érosion forte	E.
2024-08-13	26	20240813_075851	SR1	Vue générale de la zone, érosion forte	S.-E.
2024-08-13	27	20240813_075902	SR1	Vue générale de la zone, érosion forte	S.-E.
2024-08-13	28	20240813_075908	SR1	Vue générale de la zone, érosion forte	S.-E.
2024-08-13	29	20240813_080437	SR2	Vue générale de la zone	N.-O.
2024-08-13	30	20240813_082803	SR2	paroi nord-ouest	N.-O.
2024-08-13	31	20240813_082816	SR2	Sondage	N.-O.
2024-08-13	32	20240813_083246	SR2	Ambiance	O.
2024-08-13	33	20240813_090357	SR2	paroi est	E.
2024-08-13	34	20240813_100053	HP1	Vue générale de la zone, portion nord-ouest	S.-E.
2024-08-13	35	20240813_105534	HP1	paroi est	E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-08-13	36	20240813_123723	HP1	paroi ouest	O.
2024-08-13	37	20240813_130123	HP1	Vue générale de la zone, portion sud-est	S.-E.
2024-08-13	38	20240813_130228	HP1	paroi est	E.


20240812_104023


20240812_104118


20240812_105028


20240812_105637


20240812_111734


20240812_111805


20240812_111810


20240812_115016


20240812_125621


20240812_125635


20240812_125647


20240812_131205


20240812_133418


20240812_141121


20240813_075818


20240813_075833


20240813_075851


20240813_075902


20240813_075908


20240813_080437


20240813_082803


20240813_082816


20240813_083246


20240813_090357


20240813_100053


20240813_105534


20240813_123723


20240813_130123


20240813_130228


20240812_080542


20240812_080559


20240812_081135


20240812_082919


20240812_084441


20240812_090444

Rapport d'intervention archéologique

MARS 2025



Supervision archéologique : Pose de paratonnerres au 11-13 rue Saint-Stanislas (CeEt-918), 2024

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

Société québécoise des infrastructures
Québec

Rapport d'intervention

Supervision archéologique : Pose de paratonnerres au 11-13 rue Saint-Stanislas (CeEt-918), 2024

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie
275 rue Prénoveau
Québec (Québec) G2N 2G1
418-928-4242
info@gaia-arch.com
www.gaia-arch.com

2025
Société québécoise des infrastructures

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Société québécoise des infrastructures

Michel Tasnon	Chargé de projet

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Olivier Lalonde	Archéologue chargé de projet, responsable d'intervention et rédaction du rapport
Anne-Marie Faucher	Révision
Marie Fournier	Cartographe

Construction Couture et Tanguay inc.

Charles-Étienne Beaulieu	Directeur de projet
Mathieu Gagnon	Contremaître de chantier

Institutions

MCC	Laboratoire et réserve archéologique du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier sincèrement la SQI d'avoir fait appel à GAIA pour une troisième saison archéologique consécutive sur le site CeEt-918. Cela constitue pour notre coopérative une marque de confiance et de respect que nous rendons bien à tous les membres de la SQI avec qui nous avons eu le plaisir de travailler dans le cadre de ces projets.

RÉSUMÉ

La pose de paratonnerres sur le bâtiment 11-13 rue Saint-Stanislas a eu lieu le 5 mai 2024 sous supervision archéologique. Puisque le site archéologique CeEt-918 se situe dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec et qu'il a démontré un grand potentiel archéologique, notamment en 2023 lors de la découverte fortuite d'une sépulture humaine, la présence d'un archéologue a été jugée essentielle. Les travaux d'excavation ont pris la forme de quatre petites tranchées de faible profondeur localisées au coin nord-ouest, nord-est et sud-est du 11 rue Saint-Stanislas, ainsi qu'au coin sud-est du 13 rue Saint-Stanislas. Aucun sol ou vestige archéologique n'a été rencontré lors de l'excavation et les travaux ont pu suivre leur cour sans interruption.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation ii

Remerciements iii

Résumé iv

Table des matières v

Liste des figures vii

Liste des photographies ix

Listes des abréviations x

1. Introduction 1

1.1. Contexte d'intervention 1

1.2. Mandat et objectifs 1

2. Méthodologie 4

3. État des connaissances 6

3.1. Cadre environnemental 6

3.1.1. Environnement actuel 6

3.1.2. Cadre environnemental ancien 6

3.2. Cadre culturel 9

3.2.1. Cadre culturel paléohistorique 9

3.2.2. Cadre culturel historique 10

3.2.2.1. Occupation des Augustines et fortifications de Québec 10

3.2.2.2. Chapelle Trinity-Chapel-of-Ease et conservatoire d'art dramatique et de musique du Québec 15

3.3. Interventions archéologiques antérieures 20

4. Résultats de la surveillance archéologique 22

4.1. Sous-opération 5A 22
4.2. Sous-opération 5B 23
4.3. Sous-opération 5C 25
4.4. Sous-opération 5D 26
5. Conclusion et recommandations 28
6. Bibliographie 29
Annexe A : Croquis stratigraphiques 31
Annexe B : Catalogue photo 36

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vue générale de la Haute-Ville de Québec. 2

Figure 2 : Plan de localisation du site archéologique CeEt-918. En 2022, les limites du site ont été agrandies pour inclue le terrain du 13 rue Saint-Stanislas (GAIA 2023). 3

Figure 3 : Plan des interventions de 2024 (en rouge) et de 2023 (en vert). 5

Figure 4 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec. 8

Figure 5 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon, 1660. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'hôpital et de la rue des Pauvres. Le nord est à droite. 13

Figure 6 Extrait de la Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mezuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy sur laquelle on voit le secteur général de l'intervention. Le nord est à gauche. 14

Figure 7 : Extrait du *Plan de la Ville et Château de Québek de 1695* de Levasseur de Néré sur lequel on voit l'enceinte de Beaucours. Le cercle bleu représente le secteur de l'intervention. Le nord est à droite. 14

Figure 8 : Cartouche par de Fonville intitulée *Québec vue du Nord-Ouest*, 1699. On y voit le secteur de la côte du Palais et les fortifications de Beaucours, vu vers le sud. 15

Figure 9 : Extrait du *Plan de la ville de Québec* par Chaussegros de Léry en 1727, avec le secteur à l'étude encerclé. Le nord est à droite. 16

Figure 10 : Extrait du *Plan de la Ville de Québec* de 1750, auteur inconnu, avec le secteur à l'étude encerclé. Le nord est à droite. 16

Figure 11 : Extrait du plan *City of Quebec* de Bouchette en 1815. Sur ce plan, la rue Saint-Stanislas s'apelle *Angel Street*. Le secteur à l'étude est encerclé et le nord est en haut. 17

Figure 12 : Illustration de la façade de la *Chapel of the Holy Trinity* en 1829 par James Smillie. 18

Figure 13 : Extrait du plan *Insurance plans of the City of Quebec* par Sanborn et Goad en 1875. Le nord est en haut. 19

Figure 14 : Illustration de la *St. Stanislaus Street* par James P. Cockburn le 3 avril 1830. Les deux côtés de la rue sont désormais occupés. 19

Figure 15 : Extrait du plan *Insurance plan of the city of Quebec, volume 1* par Underwriters' Survey Bureau en 1957. Le nord est en haut. 20

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Sous-opération 5A. 22

Photo 2 : Paroi sud de la sous-opération 5A. 23

Photo 3 : Sous-opération 5B 24

Photo 4 : Paroi nord de la sous-opération 5B. 24

Photo 5 : Sous-opération 5C. 25

Photo 6 : Paroi sud de la sous-opération 5C. 26

Photo 7 : Sous-opération 6D. 27

Photo 8 : Paroi nord de la sous-opération 5D. 27

LISTES DES ABRÉVIATIONS

AA : avant aujourd'hui

ANMM : au-dessus du niveau moyen de la mer

BAnQ : Bibliothèque et Archive nationale du Québec

SQI : Société québécoise des infrastructures

MCC : ministère de la Culture et des Communications

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'intervention

Ce rapport fait état des résultats d'une supervision archéologique réalisée au théâtre du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, au 11-13 rue Saint-Stanislas (figure 1). Au printemps 2024, quatre paratonnerres ont été posés sur les bâtiments, ce qui nécessitait des excavations de faible profondeur afin d'y enfouir les prises de terre. Trois de ces excavations ont été creusées près du 11 rue Saint-Stanislas, soit aux coins nord-ouest, au coin nord-est et au coin sud-est du bâtiment, alors que la quatrième a été creusée près du coin sud-est du 13 rue Saint-Stanislas. GAIA, coopérative de travail en archéologie, a été mandatée par la Société québécoise des infrastructures afin d'assurer la supervision archéologique des travaux d'excavation. Le numéro de permis attribué par le MCCQ est le 24-GAIA-02. Les travaux d'excavation ont eu lieu le 5 mai 2024.

L'intervention s'est déroulée à l'intérieur des limites du site archéologique de la rue Saint-Stanislas, identifié sous le numéro de site CeEt-918 (figure 2). Le bâtiment est situé dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec, sur un terrain qui était la propriété des Augustines à partir du 17e siècle. Au 19e siècle, une chapelle anglicane y a été érigée, bâtiment qui subsiste encore aujourd'hui et qui a été transformé en conservatoire d'art dramatique et de musique. Le site présente donc un potentiel de découverte significatif lié à l'occupation religieuse et institutionnelle des lieux, et les quelques interventions archéologiques qui y ont été menées en témoignent.

1.2. Mandat et objectifs

Le mandat de GAIA, coopérative de travail en archéologie, était d'assurer la supervision des travaux d'excavation dans le secteur d'intervention visé et d'assurer le dégagement des vestiges et des couches stratigraphiques permettant de décrire les découvertes archéologiques faites durant l'intervention. Dans l'éventualité où des vestiges ou contextes archéologiques importants étaient découverts, l'archéologue devait assurer leur protection et leur conservation. Si la destruction s'avérait nécessaire, une décision devait être prise de concert entre GAIA, la Société québécoise des infrastructures (SQI) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

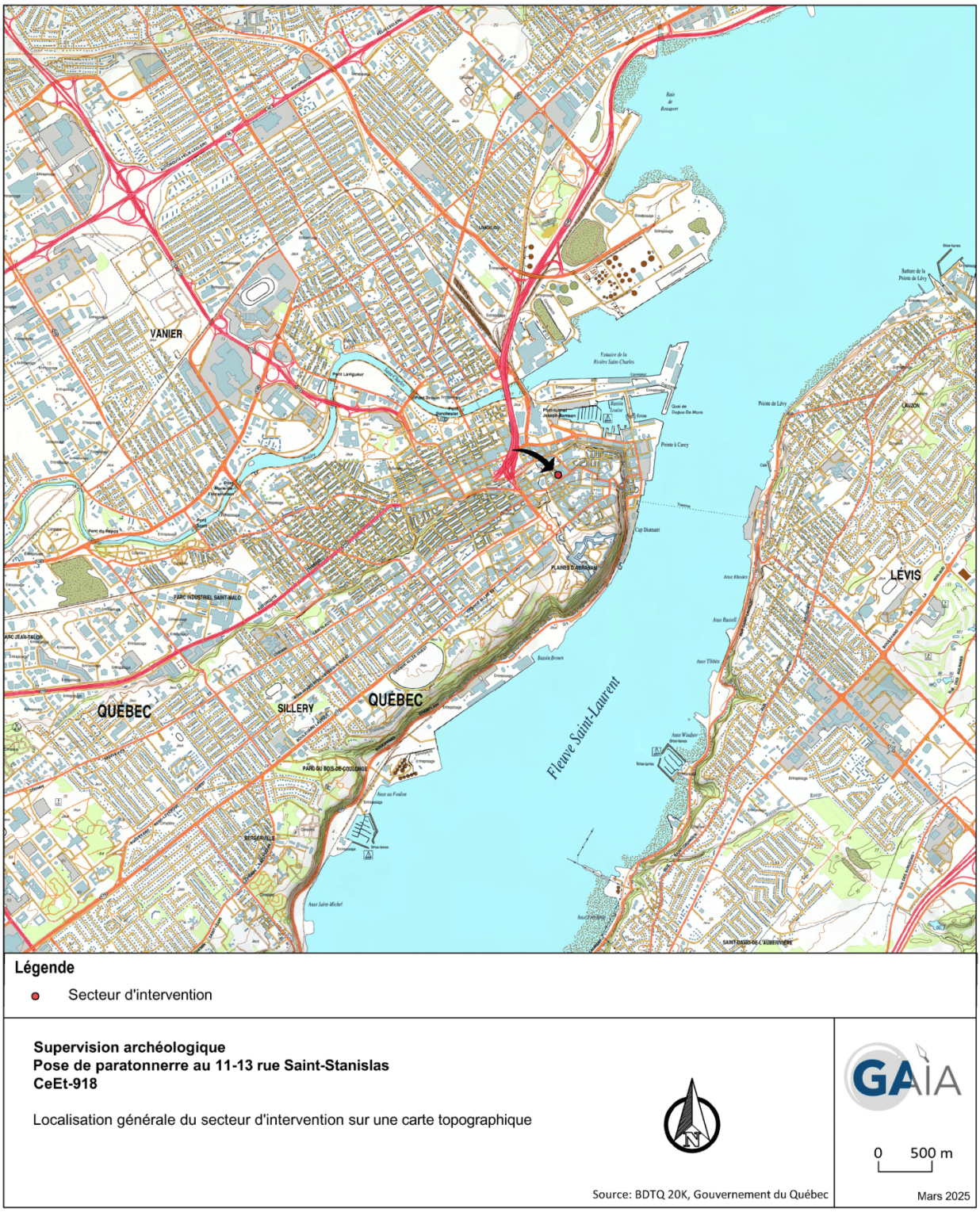


Figure 1 : Vue générale de la Haute-Ville de Québec.

Plan : ArcheoCAD

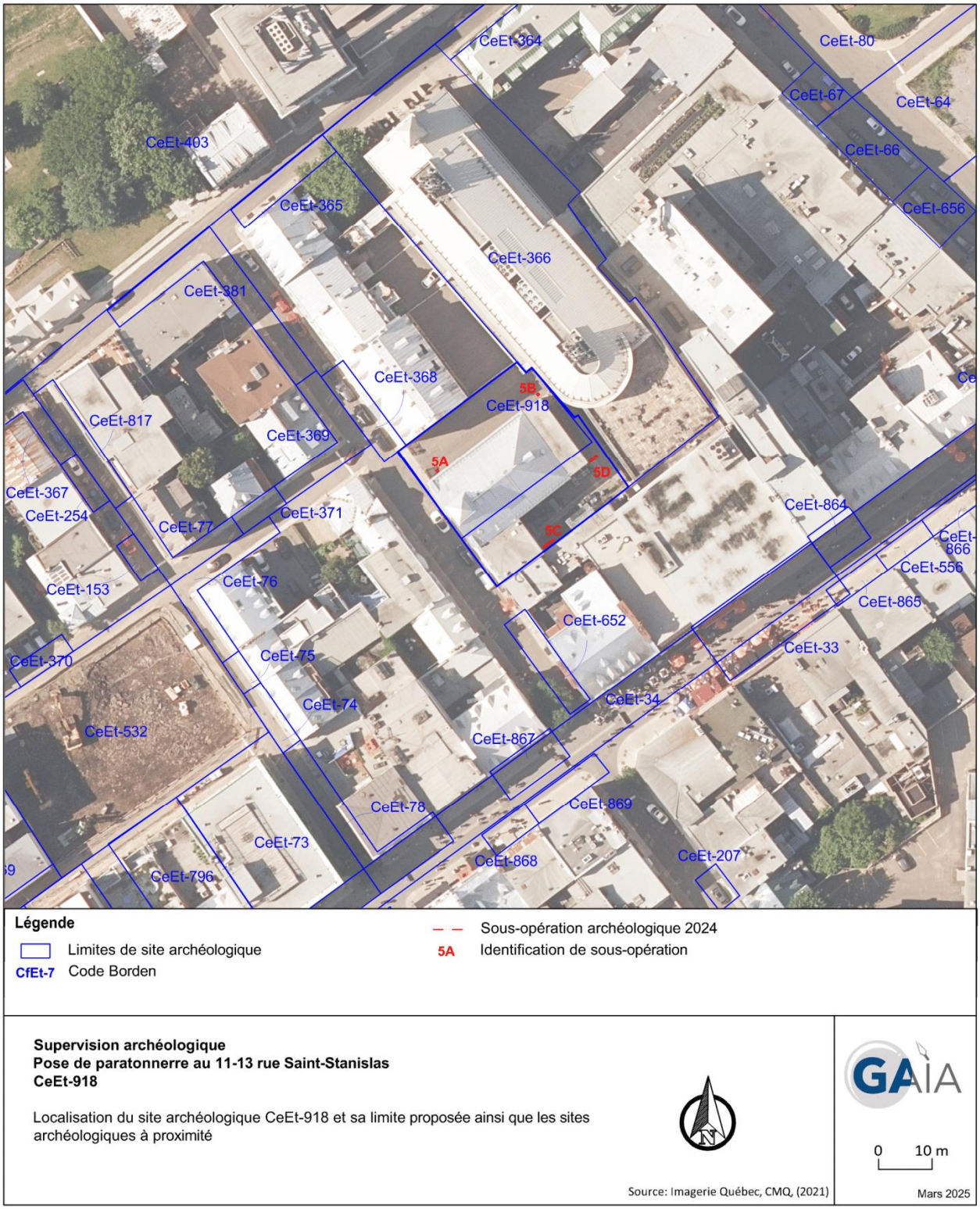


Figure 2 : Plan de localisation du site archéologique CeEt-918. En 2022, les limites du site ont été agrandies pour inclue le terrain du 13 rue Saint-Stanislas (GAIA 2023).

Plan : ArcheoCAD

Les travaux prévoyaient des excavations de surface avec peu de chance de mettre au jour des éléments archéologiques. Compte tenu du fort potentiel archéologique du secteur lié à la découverte d'une sépulture humaine en 2023 (GAIA 2024) et de couches archéologiques préservées en 2013 (Ethnoscop 2015), la présence d'un archéologue a toutefois été jugée essentielle par le MCC.

2. MÉTHODOLOGIE

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans l'unité CeEt, auquel s'ajoute le numéro de site archéologique spécifique. Pour cette intervention, le code Borden attribué au site est CeEt-918. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot). Dans le cas présent, les quatre creusements portent les numéros de sous-opération 5A, 5B, 5C et 5D (figure 3).

Bien que les bâtiments et les sous-opérations ne soient pas alignés parfaitement avec les points cardinaux, le mur nord-ouest des bâtiments est désigné arbitrairement, dans ce rapport, comme le mur nord. Des croquis stratigraphiques des parois jugées représentatives (annexe A) viennent complémenter la prise de notes sur le terrain. Les données altimétriques et planimétriques sont consignées dans un carnet d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (annexe B) et les photos originales seront transmises à la Société québécoise des infrastructures. L'identification des photos réalisées au cours de la surveillance est composée d'un code alphanumérique. Il débute par le code Borden et est suivi de l'année d'intervention, de NUM1 indiquant qu'il s'agit du premier catalogue photo associé au site pour l'année en question et finalement, du numéro de la photographie (exemple : CeEt-918-2024-NUM1-001). Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la SQI et au MCCQ. Aucun artéfact n'a été collecté lors de l'intervention.

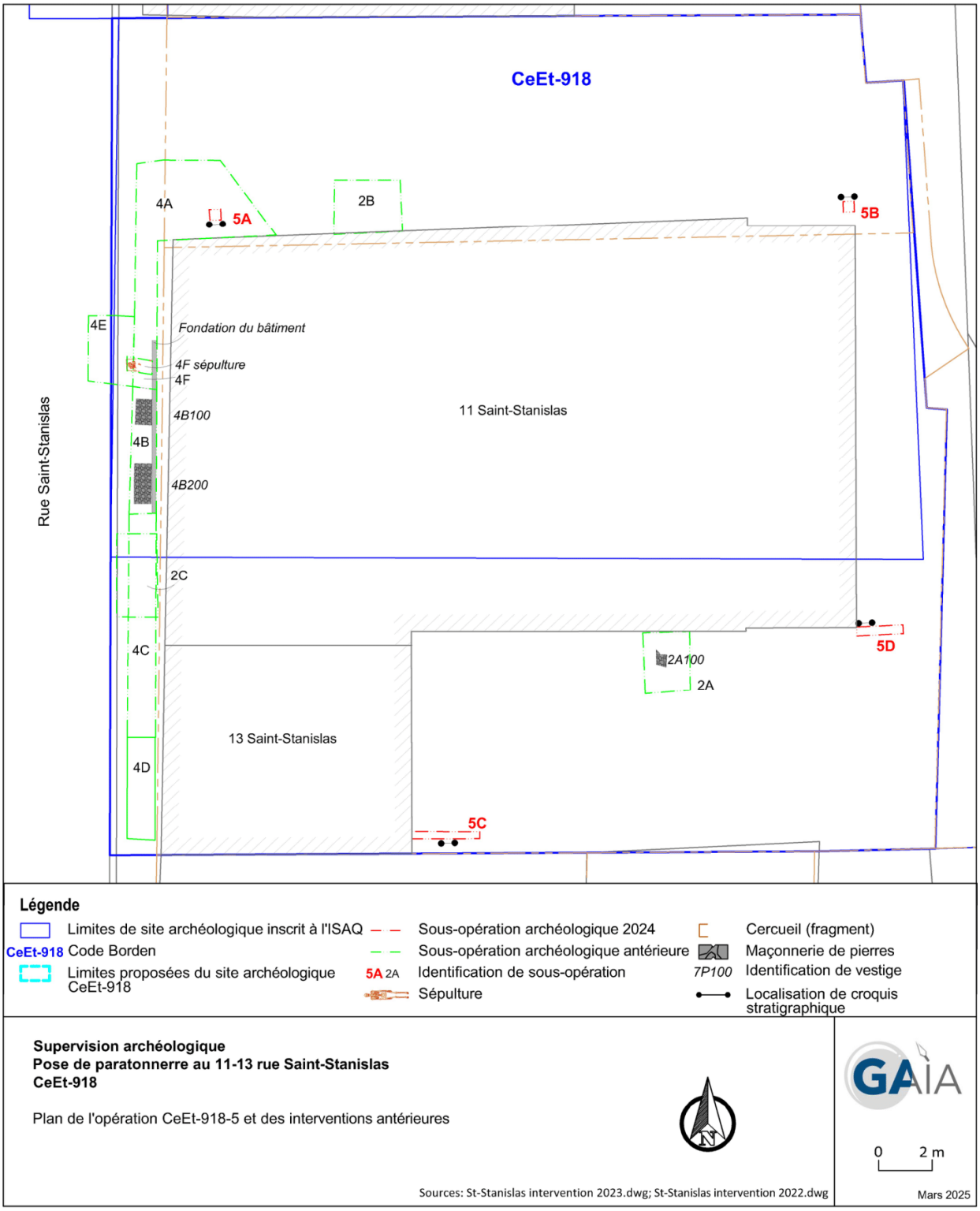


Figure 3 : Plan des interventions de 2024 (en rouge) et de 2023 (en vert).

Plan : ArcheoCAD

3. ÉTAT DES CONNAISSANCES

3.1. Cadre environnemental

3.1.1. Environnement actuel

L'aire d'étude se situe sur le plateau de Québec, à une altitude d'environ 37 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM). Celui-ci est formé de roches appartenant à la province des Appalaches. Localement, le socle rocheux est principalement composé de calcaire argileux, de shale et de shales à bloc (Castonguay et Nadeau 2012), des pierres tendres qui n'offrent que peu de potentiel technologique ou architectural. Bien que la zone visée par les travaux se trouve en milieu fortement urbanisé, elle se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Gouvernement du Québec 2019).

3.1.2. Cadre environnemental ancien

Le paysage actuel de la Ville de Québec est le produit de longs processus géomorphologiques et environnementaux résultant principalement de la dernière période glaciaire. Si les événements quaternaires remontant aux glaciations plus anciennes restent encore à être déchiffrés par les géomorphologues, les processus se rattachant à la plus récente, celle du Wisconsinien, sont assez bien documentés pour en faire ici un bref survol. On reconnaît qu'il y a environ 21 000 ans, la calotte glaciaire nord-américaine atteint son dernier maximum avant d'entamer un déclin irréversible (Parent *et al.* 1985 : 18-20). Pendant plus de cinq mille ans, la marge glaciaire remonte tranquillement vers la frontière canadienne, libérant les terres sur son passage et permettant à la végétation de s'y installer.

Vers 13 500 ans AA le glacier occupe encore la vaste majorité du territoire québécois, mais l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent est alors libre de glace jusqu'à la hauteur de l'Île d'Orléans. Cette profonde entaille au cœur de l'Inlandsis Laurentidien est occupée par la Mer de Goldthwait qui agit comme une baie de vêlage (Parent *et al.* 1985 : 21). Vers 13 000 AA, l'Inlandsis s'est retiré au sud de l'actuel fleuve Saint-Laurent. Une portion du glacier qui se trouve dans le détroit de Québec et qui restreint l'entrée des eaux marines en amont se rompt. Les eaux salées envahissent alors les Basses-Terres du Saint-Laurent, donnant naissance à la Mer de Champlain (Parent et Occhietti 1988). L'environnement terrestre sur le pourtour de ces mers est particulièrement inhospitalier. Bien que les données

paléoenvironnementales soient rares pour cette période, on estime que la formation végétale dominante aux abords de la mer de Champlain est la toundra (Richard 1985 : 46). Au maximum de cette transgression, la mer de Champlain atteindrait une altitude maximale d'environ 210 mètres sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988). Une grande partie de la région, y compris la colline de Québec où se trouve la zone d'étude, se retrouverait sous l'eau. La limite marine se situe alors sur les contreforts des Laurentides où pendant un certain temps les vagues lèchent le front du glacier.

La déglaciation a pour effet de libérer un poids très important sur la croute terrestre, lui permettant de remonter au fur et à mesure que le glacier se retire. Ce rebond isostatique a pour conséquence de progressivement drainer la mer de Champlain vers l'estuaire du Saint-Laurent (figure 4). L'apport en eaux de fonte étant toujours important, les eaux salées sont tranquillement remplacées par l'eau douce. Le futur fleuve Saint-Laurent se rétrécit progressivement et se désalinise. Vers 11 400 ans cal. AA, le détroit de Québec mesure près de 10 km de large et s'étend des environs de Pont-Rouge jusqu'à l'île d'Orléans (Pintal 2010 : 15). Dans cet estuaire, un archipel d'îles allongées émerge progressivement. Ces îles forment aujourd'hui les sommets les plus hauts du plateau de Québec et de l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2012 : 4). Alors que le glacier se retire au cœur du plateau laurentien, la végétation du secteur d'étude passe tranquillement d'une toundra forestière à un environnement boréal. Le cœur du massif des Laurentides au nord de Québec constitue toujours pour sa part des déserts froids où la toundra perdura plus longtemps (Richard 1985 : 47).

Entre 11 600 et 10 500 ans cal. AA, on note le retour d'un environnement d'eau douce dans les environs de Québec (Ochietti *et al.* 2001). Le niveau de l'eau se trouve alors autour de 65 mètres ANMM. Cette altitude représente dans le secteur de Québec la limite entre les dépôts marins et les dépôts du Proto-Saint-Laurent, période durant laquelle « s'amorce la chenalisation du bras de mer séparant la Mer de Goldthwait et le Lac à Lampsilis » (Lamarche 2011 : 29). À ce moment, la colline de Québec est émergée sous la forme d'une île, séparée de la rive nord par un chenal empruntant la dépression de Cap-Rouge et la vallée de la rivière Saint-Charles. En amont de Québec, ce Lac à Lampsilis connaîtra plusieurs phases de régressions, associées dans la vallée supérieure du Saint-Laurent à différentes lignes de rivages, soit le rivage de Rigaud (61-74 mètres), de Montréal (30 mètres) et de Saint-Barthélémy (20 mètres).

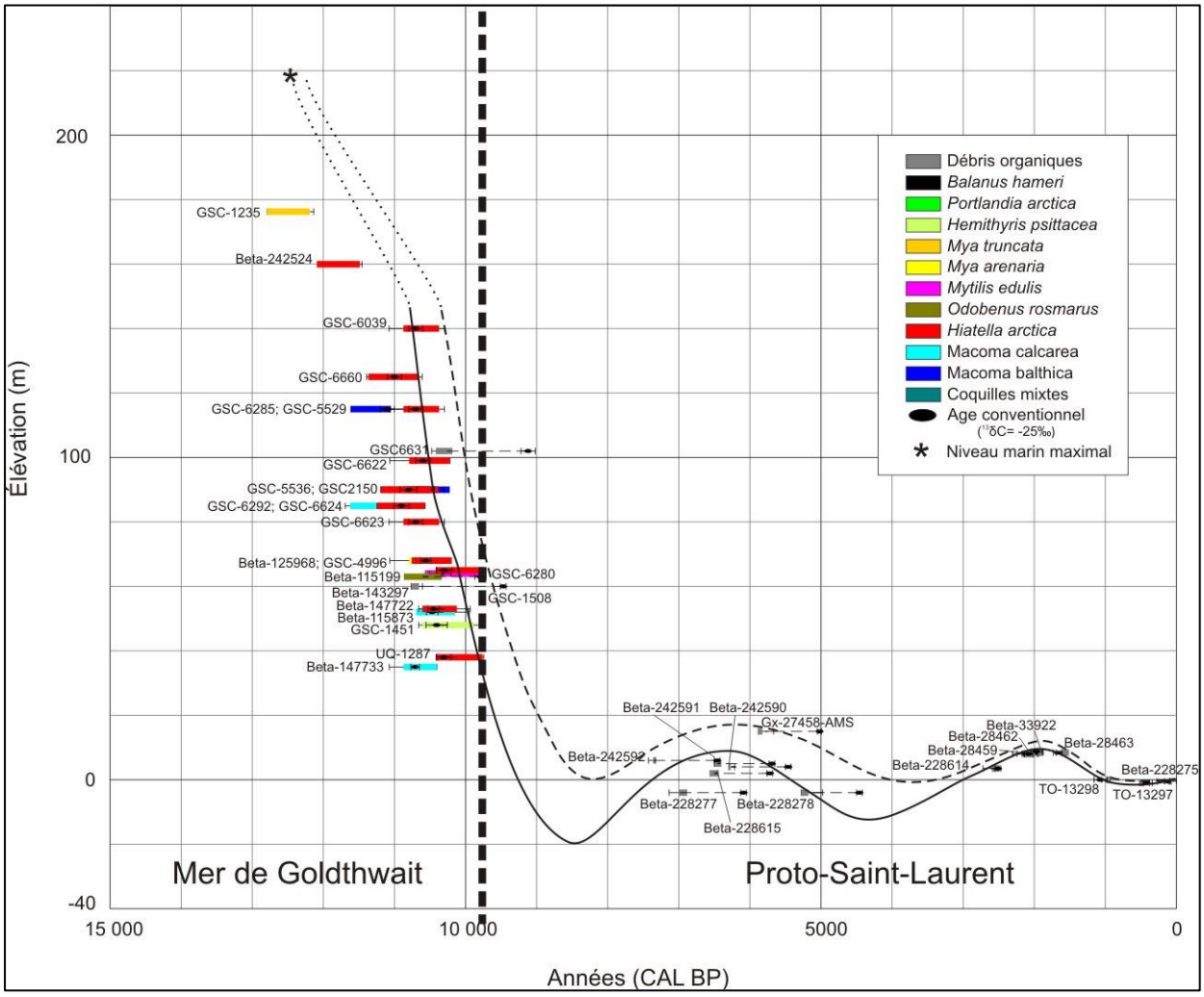


Figure 4 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.

(Source : Lamarche 2011 : 87)

En raison de phénomènes encore plus ou moins bien compris, le NMR (niveau marin relatif) de l'estuaire et du Proto-Saint-Laurent serait descendu à près de 10 mètres sous le niveau actuel durant l'intervalle 7 000 à 6 000 AA. Dionne (2004) situe ce bas niveau marin aux alentours de 7 000 années cal. AA dans la région de Rivière-du-Loup. À partir de 6 600 ans cal. AA s'amorce une nouvelle transgression marine qui entraînera des répercussions assez importantes non seulement sur la géomorphologie régionale, mais sur l'occupation humaine du territoire. La Transgression Laurentienne (6 600 à 3 200 ans cal. AA) désigne une remontée du NMR jusqu'à environ 15 mètres ANMM dans la

région de Québec (Lamarche 2011 : 134). Cela signifie que tout ce qui se trouve sous cette cote d'élévation a été submergé par les eaux du Saint-Laurent, sites archéologiques compris.

Enfin, entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fait remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 mètres ANMM. Cette dernière transgression est à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 mètres ANMM (Verville 2010 : 3). Enfin, le niveau marin redescendra à celui que l'on connaît aujourd'hui au cours des deux derniers millénaires (Dionne 1987 : 242). Les courbes de régression et de transgressions pour ces périodes récentes demeurent cependant bien peu précises en raison d'un manque de données.

3.2. Cadre culturel

3.2.1. Cadre culturel paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. La rivière Chaudière, dont l'embouchure se trouve au sud de notre aire d'étude, a joué un rôle central dans la colonisation du territoire. On y retrouve les plus vieilles traces d'incursions humaines de la région, qui se manifestent par de petites occupations situées sur des sommets rocheux. Des pessières à cladines auraient commencé à coloniser le paysage à partir de 11 000 ans AA, mais devaient se limiter aux dépressions et aux endroits abrités des forts vents qui déferlaient dans le détroit (Pintal 2012 : 5). Suivant la déglaciation, le promontoire de Québec, au sommet duquel se trouve le secteur à l'étude, aurait été habitable à partir d'environ 10 000 ans AA, durant la période culturelle paléoindienne (12 500 à 9 000 AA). Toutefois, l'environnement du côté nord du détroit de Québec était toujours fortement influencé par la présence du glacier qui se trouvait sur le plateau laurentien, restreignant ainsi l'implantation des groupes humains. Il faut attendre plusieurs centaines d'années pour qu'une forêt d'épinettes noires s'implante et que les écosystèmes se stabilisent.

L'occupation dans le secteur de l'actuelle Ville de Québec devient par conséquent plus importante à partir de la période Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA). Les groupes humains de l'Archaïque s'adaptent à un environnement en voie de se stabiliser. On retrouve des indices isolés de la présence humaine à

la préhistoire à divers endroits sur le plateau de Québec, bien que celles-ci demeurent toujours peu diagnostiques. Le seul site d'occupation préhistorique retrouvé *in situ* sur le plateau de Québec provient du site CeEt-387 découvert à la place d'Youville (Groupe Harcart 1988). Sur ce site ont été trouvés une centaine de témoins lithiques, principalement des éclats de chert vert à radiolaires, et un cercle de charbon de bois qui a été daté à 3 960 ± 70 années radiocarbone AA (4 412 ans cal. AA), situant donc l'occupation vers la fin de la période Archaïque.

Des occupations plus récentes ont été documentées sur les basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment à Place-Royale (CeEt-9) et à Sillery (CeEt-5), où des sépultures remontant au Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) et Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ont été découvertes. Durant la préhistoire récente, au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), l'occupation des groupes iroquoiens dans la région de Québec s'intensifie et ils se rassemblent dans des villages parfois palissadés pouvant compter plusieurs centaines de personnes. Les Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec pratiquent alors un mode de subsistance mixte, incluant la culture du maïs, la chasse et la pêche (Tremblay 2006). Nous savons par les sources historiques qu'au milieu du 16e siècle, un village important, Stadaconé, se trouve sur les bords de la rivière Saint-Charles. À ce jour, aucune trace de celui-ci n'a cependant été trouvée.

3.2.2. Cadre culturel historique

3.2.2.1. Occupation des Augustines et fortifications de Québec

Le premier propriétaire européen du terrain à l'étude est Guillaume Couillard, qui obtient en 1627 une terre de cent arpents de la Compagnie des Cents Associées. Elle est délimitée à l'est par la côte du Palais, au sud par la rue Saint-Jean, au nord par la falaise et elle se rend jusqu'à la Place d'Youville à l'ouest (Arkéos 1995 : 9). Au cours des trente années suivantes, cette terre est morcelée et divisée entre les membres de la famille Couillard qui s'installent surtout le long de la côte du Palais, qu'on appelle alors la rue des Pauvres. En 1666 cependant, tous ces terrains sont cédés à l'ordre religieux des Hospitalières.

Au cours de la décennie 1630, la duchesse d'Aiguillon conçoit un projet à caractère religieux visant à soigner et convertir les peuples autochtones en Amérique du Nord, dans la jeune colonie de Québec.

En 1637, elle obtient de la Compagnie des Cents-Associés une terre de sept arpents et demi en Haute-Ville où elle entreprend de faire ériger un monastère, à l'est de la rue des Pauvres (Casgrain 1878 : 45). Les premières religieuses de l'ordre des Hospitalières, à qui on a confié cette mission, arrivent à Québec en 1639. Après un bref séjour à la ville, alors que la construction du monastère n'est pas encore achevée, elles se déplacent à Sillery pour se rapprocher des communautés autochtones auprès desquelles elles veulent travailler. Menacées par des incursions iroquoises, elles sont contraintes de retourner à Québec et font reprendre en 1642 la construction du monastère pour s'y installer définitivement et fonder l'Hôtel-Dieu. Depuis, ce complexe monastique et hospitalier ne cesse de s'agrandir sous la protection des Hospitalières, aujourd'hui mieux connues sous le nom d'Augustines. Lorsqu'elles prennent possession du secteur à l'étude en 1666, les terres sont exploitées, mais les bâtiments sont principalement regroupés près de la rue des Pauvres (figure 5 et figure 6).

En 1690, les premières fortifications de Québec sont érigées sous la supervision du major de ville François Provost, chargé des travaux en l'absence de l'ingénieur de Villeneuve. Ces fortifications prennent la forme de palissades de bois. À la hauteur de la rue Saint-Jean, cette ligne fortifiée se serait située au niveau de la rue Ste-Ursule et le secteur à l'étude se serait trouvé à l'intérieur des murs (Arkéos 1995 : 10). Les Augustines de l'Hôtel-Dieu envisagent de lotir ces terrains, mais un nouveau plan de fortification mis sur pied en 1692 vient perturber leurs plans.

En 1693, en l'absence de l'ingénieur de Villeneuve et face à la menace d'une attaque anglaise, l'intendant Champigny décide de ne pas attendre l'approbation du roi pour débuter les travaux de fortification. Il confie au chevalier Josué Boisberthelot de Beaucours la supervision des travaux d'érection des nouvelles fortifications, une ligne de palissades terrassées agrémentées d'ouvrages maçonnés (figure 7). L'ingénieur Jacques Levasseur de Néré arrive à Québec l'année suivante et entreprend de compléter et de corriger l'enceinte. Toutefois, il n'est pas satisfait des fortifications existantes et il propose un projet d'enceinte permanente (Simoneau 1989 : 5). Il reçoit l'aval de la Cour et débute les travaux de correction des fortifications de Beaucours en 1697 (Simoneau 1989 : 5) et entreprend l'ajout de retranchements devant les fortifications de 1693 (Charbonneau *et al.* 1982 : 34-37). L'ouvrage supervisé par Beaucours aurait suivi grossièrement le tracé de la rue Saint-Stanislas, ce qui signifie que les terres des Augustines se trouvent toujours partiellement à l'extérieur des fortifications. La cartouche de

fonville, dessinée en 1699 (figure 8), illustre la ligne de fortification située tout près des bâtiments construits sur la rue des Pauvres.

Les travaux d'amélioration des fortifications de Beaucours proposés par de Néré se poursuivent au début du 18e siècle. Toutefois, le Traité d'Utrecht de 1713 met fin à la guerre entre la France et l'Angleterre ainsi qu'à la volonté de fortifier Québec, du moins temporairement. En 1744, la France est de nouveau en guerre contre l'Angleterre et l'ingénieur Chaussegros de Léry est chargé de concevoir de nouvelles fortifications permanentes en toute hâte. Son plan prévoit une ligne bastionnée sur toute la longueur ouest de la ville (Simonneau 1989 : 6). Ces fortifications, inachevées lors de la prise de Québec, seront terminées sous le Régime anglais. Le tracé de Chaussegros de Léry fait passer les fortifications bien à l'ouest du secteur à l'étude.

La concession de terrains n'est pas la seule utilisation que les Augustines font de la grande terre située entre la rue des Pauvres, la rue Saint-Jean et la Place d'Youville au cours du Régime français. Avant 1759, la seule religion reconnue dans la colonie est le catholicisme et les protestants n'ont pas le droit de s'y établir (Roy 1941 : 186). Cela n'empêche toutefois pas les gens de passage pratiquant une autre religion, tels que les navigateurs ou les soldats, de se retrouver à Québec temporairement. Les navires en provenance de France emploient une grande quantité de huguenots qui, s'ils tombent malades lors de leur passage à Québec, sont pris en charge par les Augustines de l'Hôtel-Dieu (Roy 1941 : 186). En cas de décès, les non catholiques sont enterrés dans les champs avoisinant le complexe hospitalier, comme c'est le cas du soldat Jean Simon dit Sans Regret enterré près des casernes, donc près du secteur à l'étude :

> « 31 juillet 1734 – Jean Simon dit Sans Regret, soldat de la compagnie de Noyelle, natif de Poitou, est entré en cet hôtel-Dieu le 13 juin 1734, et il est décédé le 31e idem, âgé de 34 ans, sans avoir jamais voulu recevoir les sacrements, quoy que les prêtres et les religieuses se fussent employés avec beaucoup de zèle pour le gagner ; il fut enterré proche des casernes sans honneur et avec l'horreur qu'il inspirait » (FamilySearch : Canada, Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979)

Les registres mortuaires de L'Hôtel-Dieu mentionnent plusieurs actes similaires (Roy 1941 : 187). Plus encore, selon l'historien, archiviste et journaliste Pierre-Georges Roy, la découverte d'ossements humains lors de la construction de nouvelles habitations dans ce quadrilatère était fréquente. Cette

déclaration, qui n'est pas accompagnée par davantage de preuves ou d'explications, fait peut-être état d'événements qui sont survenus à plusieurs reprises durant la vie de l'auteur et qu'il relate dans l'ouvrage cité (Roy 1941).

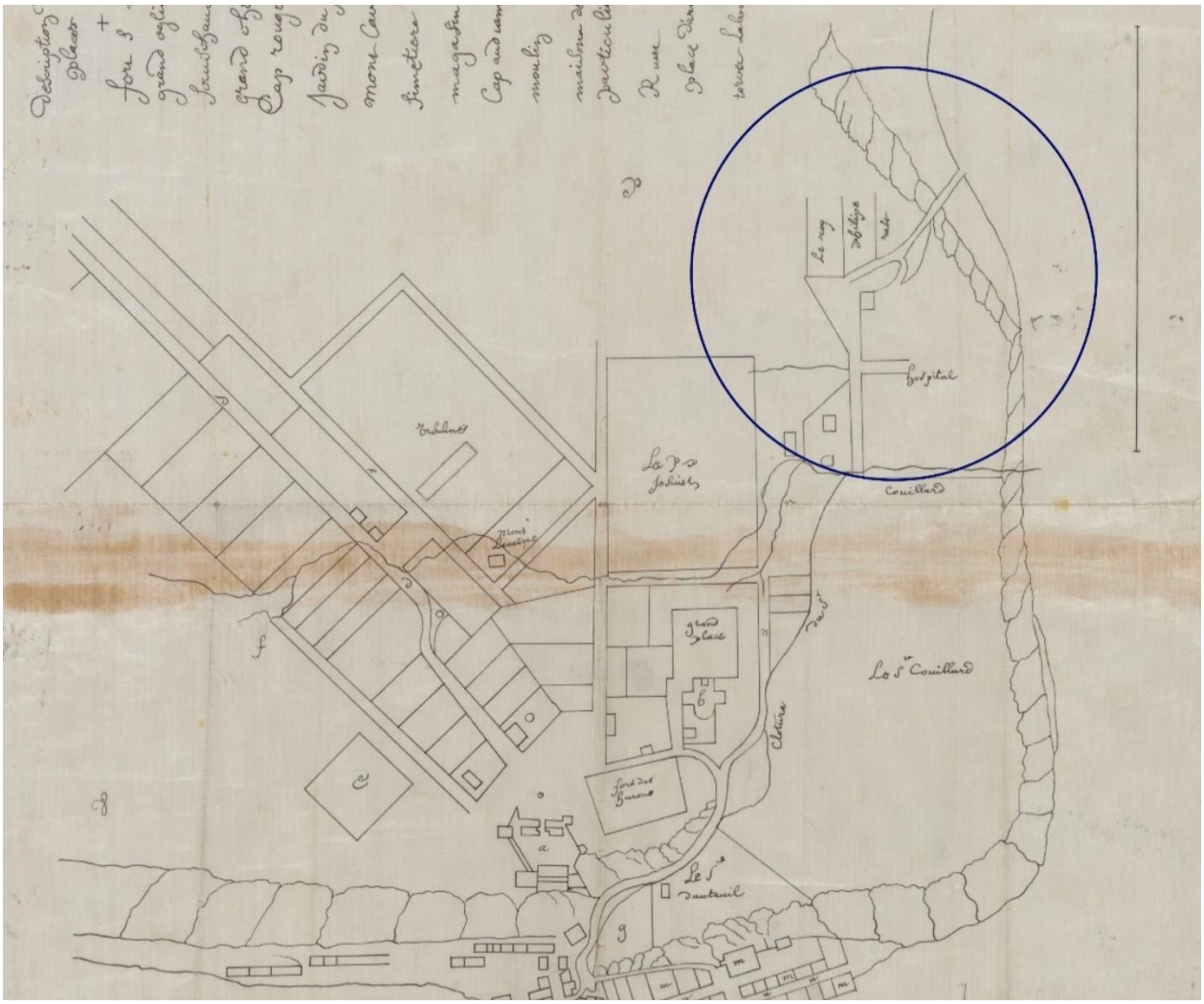


Figure 5 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon, 1660. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'hôpital et de la rue des Pauvres. Le nord est à droite.

BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P61

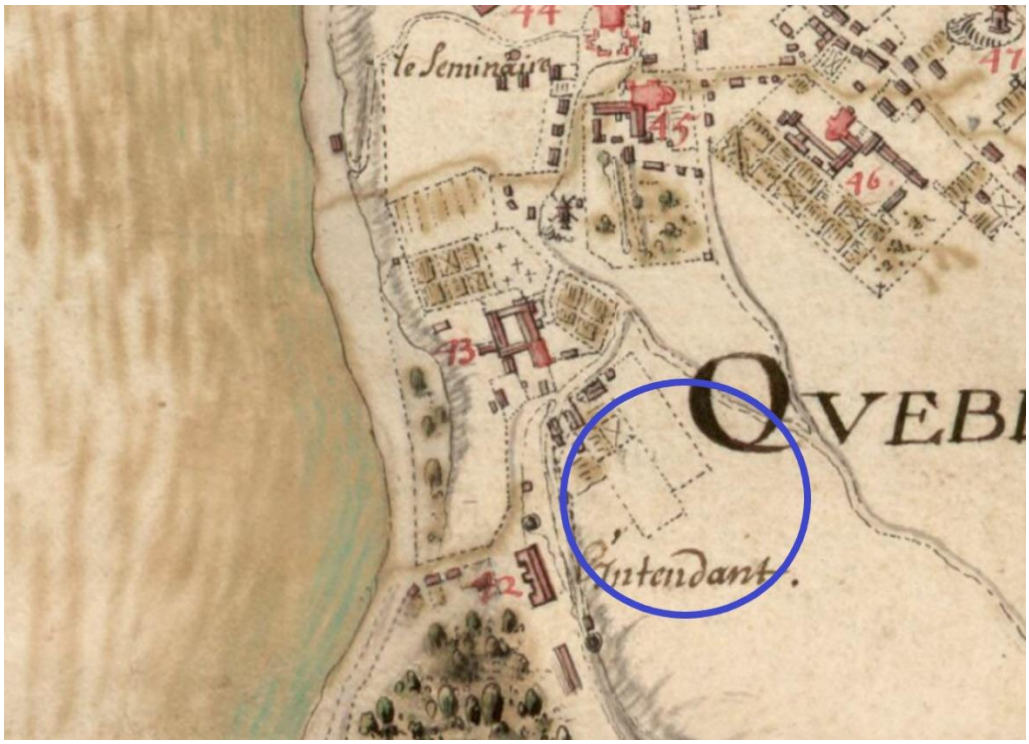


Figure 6 Extrait de la Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mezuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy sur laquelle on voit le secteur général de l'intervention. Le nord est à gauche.

BNF, département des Cartes et plans, extrait; GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4

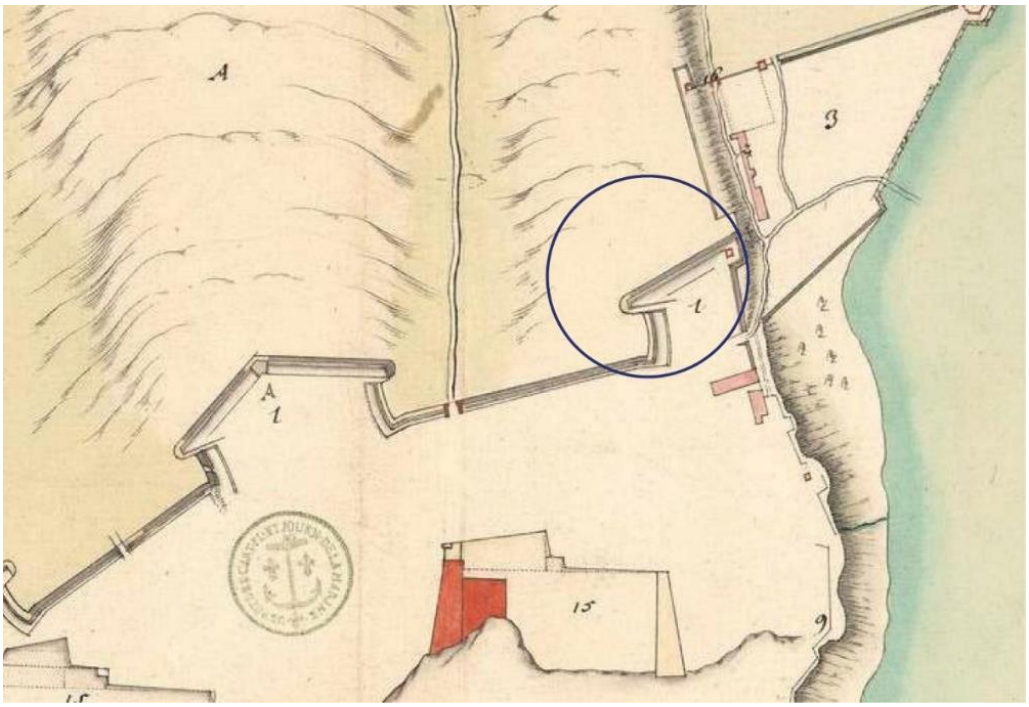


Figure 7 : Extrait du *Plan de la Ville et Château de Québek de 1695* de Levasseur de Néré sur lequel on voit l'enceinte de Beaucours. Le cercle bleu représente le secteur de l'intervention. Le nord est à droite.

Modifié de ANOM 03DFC359B

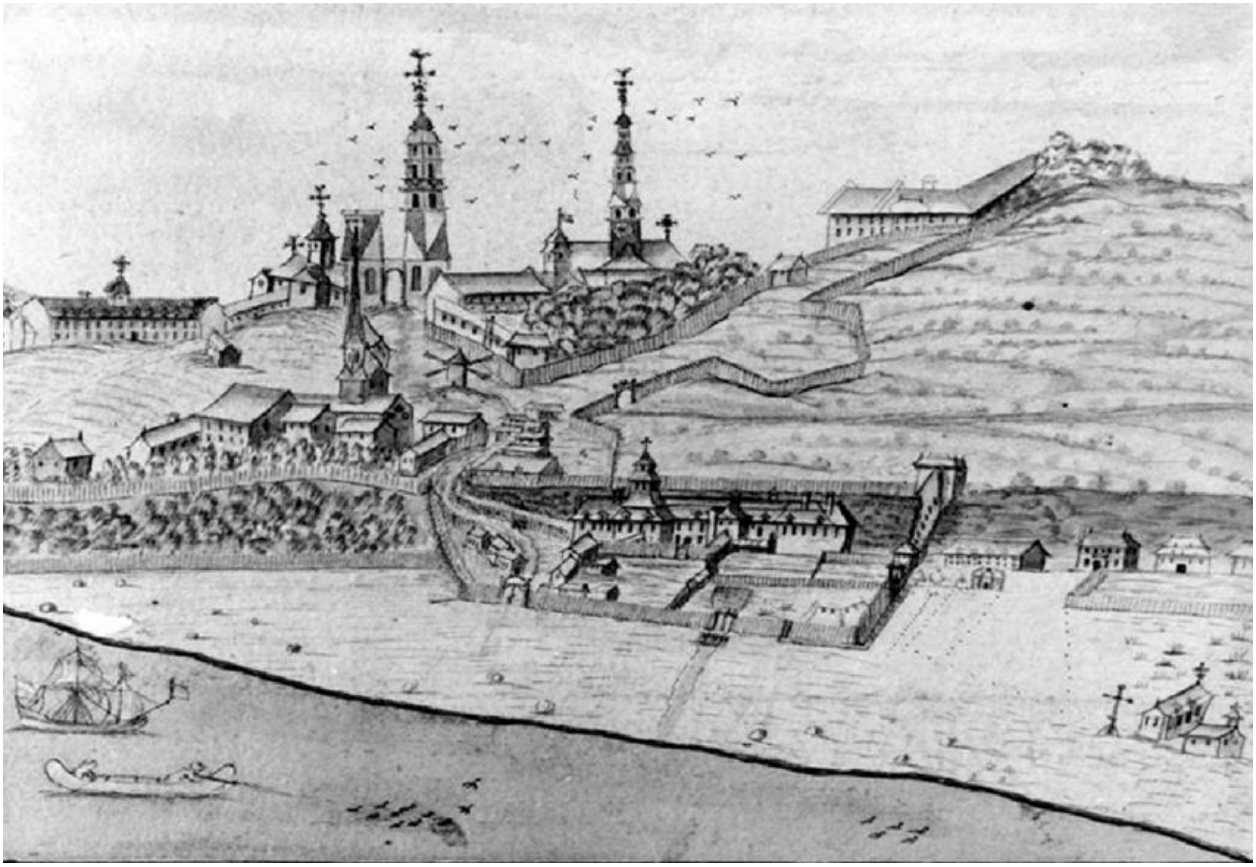


Figure 8 : Cartouche par de Fonville intitulée *Québec vue du Nord-Ouest*, 1699. On y voit le secteur de la côte du Palais et les fortifications de Beaucours, vu vers le sud.

BAC A/340/Québec/1699

3.2.2.2. Chapelle Trinity-Chapel-of-Ease et conservatoire d'art dramatique et de musique du Québec

La rue Saint-Stanislas apparaît entre 1727 (figure 9) et 1750 (figure 10) durant la même période que les rues Elgin et Saint-Angèle. Dès la première moitié du 19e siècle, des bâtiments sont érigés au coin des rues Saint-Stanislas et Saint-Jean, certains pouvant se trouver dans le périmètre du terrain aujourd'hui occupé par le 11-13 rue Saint-Stanislas. L'espace à l'étude est encore inoccupé en 1815 (figure 11), et c'est en 1824 qu'il connait ses premiers importants bouleversements avec la construction de la Chapel of Ease (ville.quebec.qc.ca 2024), aussi connu sous le nom de Trinity Chapel, Trinity Church, Holy Trinity of Ease et Trinity-chapel-of-Ease.

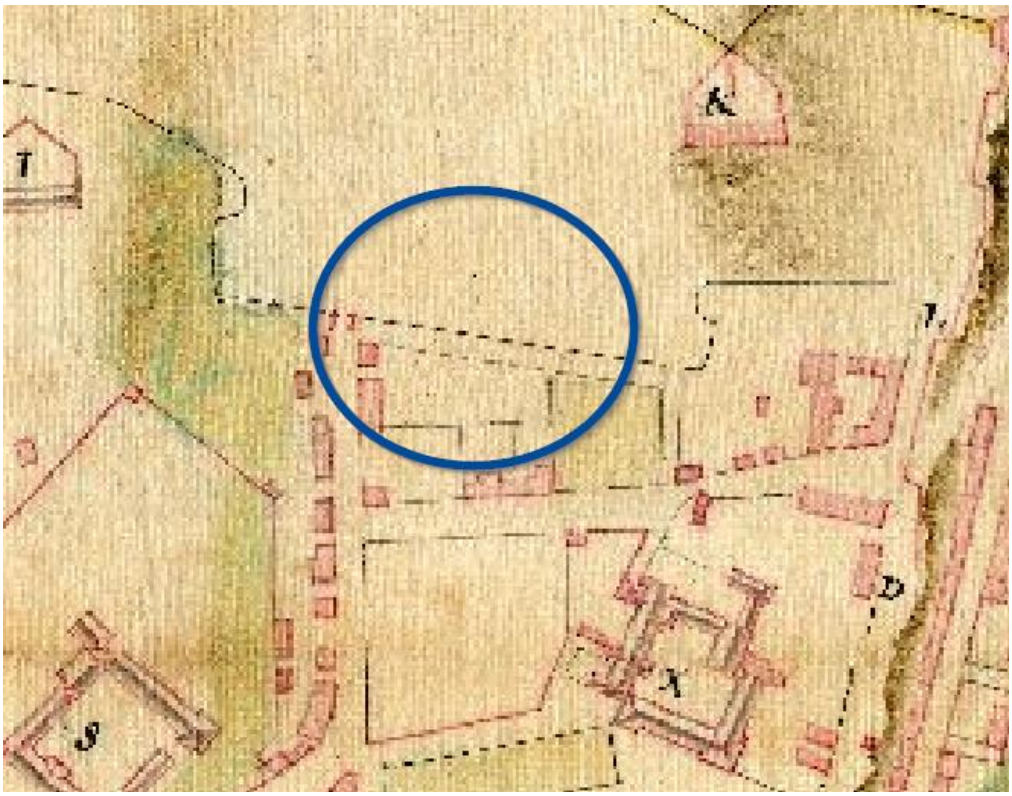


Figure 9 : Extrait du *Plan de la ville de Québec* par Chaussegros de Léry en 1727, avec le secteur à l'étude encerclé. Le nord est à droite.

BAnQ, P600, S4, SS2, D593

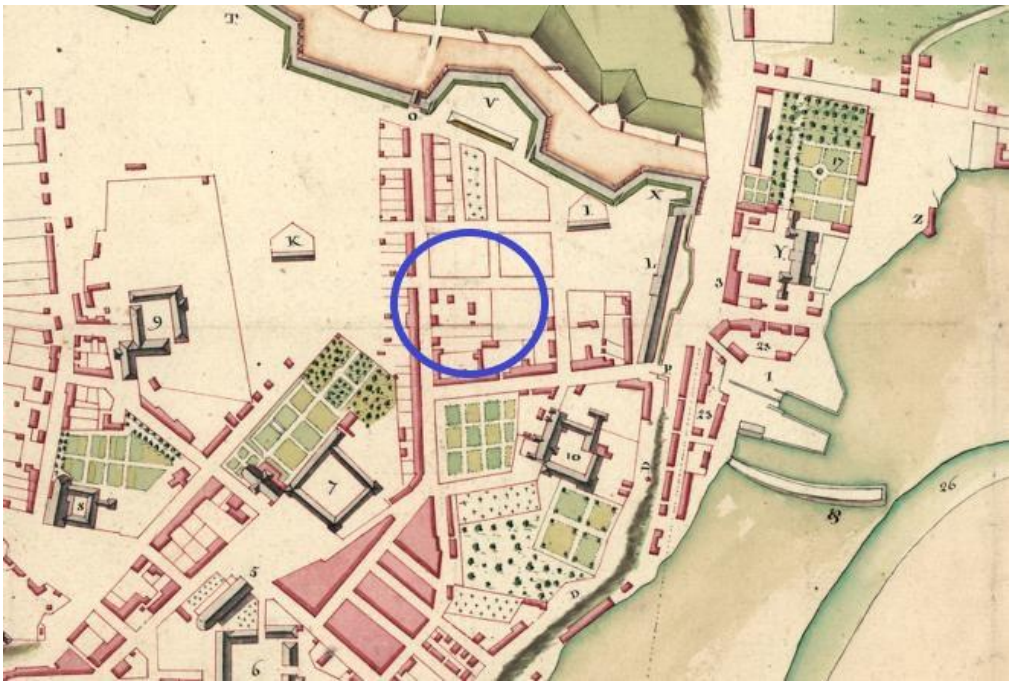


Figure 10 : Extrait du *Plan de la Ville de Québec* de 1750, auteur inconnu, avec le secteur à l'étude encerclé. Le nord est à droite.

LC Maps of North America, 1750-1789, 594

La *Chapel of Ease* (figure 11 et figure 12), un bâtiment de pierre grise, est née de la nécessité de desservir un nombre croissant d'anglicans à Québec. En 1824, le juge en chef Jonathan Sewell fait ériger à ses frais la chapelle sur la rue Saint-Stanislas et c'est son fils, Edmond Willoughby Sewell, qui sera le premier desservant du lieu de culte (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2024 : Ancienne chapelle Holy Trinity of Ease). L'importance de la famille Sewell dans l'histoire de la chapelle se reflète dans le plan de 1875 dessiné par Sanborn et Goad, sur lequel le lieu de culte porte la dénomination *Sewell Church* (figure 13).



Figure 11 : Extrait du plan *City of Quebec* de Bouchette en 1815. Sur ce plan, la rue Saint-Stanislas s'apelle *Angel Street*. Le secteur à l'étude est encerclé et le nord est en haut.

BAnQ : 0003836113

À partir du début du 19e siècle, la rue se peuple très rapidement et déjà, en 1830, la chapelle se voit entourée de bâtiments (figure 14). Sur le plan de 1875, on peut observer qu'à l'arrière, annexé à la chapelle, se trouve une construction de brique. En 1910, à la suite de plusieurs changements de mains,

la chapelle est vendue à la Trinity Church et elle en prendra le nom. Avant 1957, la maison immédiatement au sud de la chapelle est jointe au lieu de culte et on peut circuler de l'un à l'autre par l'intérieur (Figure 15). Le lieu de culte est désaffecté dans les années 1960 puis acquis par le Gouvernement du Québec pour y loger le Conservatoire d'art dramatique en 1966 (ville.quebec.qc.ca 2024).

La maison voisine accolée à la chapelle, du côté nord, comporte déjà sur le plan de 1875 (Figure 13) une annexe de pierre à l'arrière, avec une construction de bois plus petite pour assurer le passage de la maison à l'annexe. L'habitation aurait été démolie après 1961 (Ethnoscop 2015 : 36).

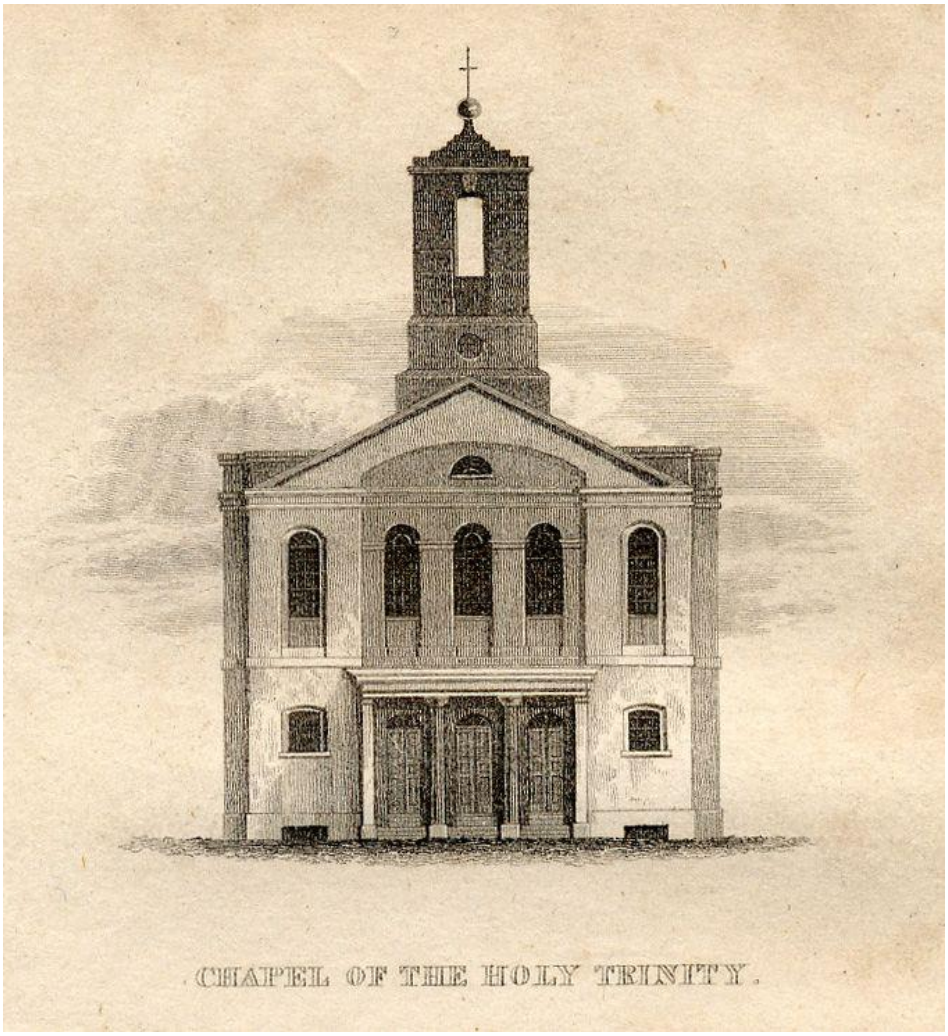


Figure 12 : Illustration de la façade de la *Chapel of the Holy Trinity* en 1829 par James Smillie.
BAnQ 0002727293

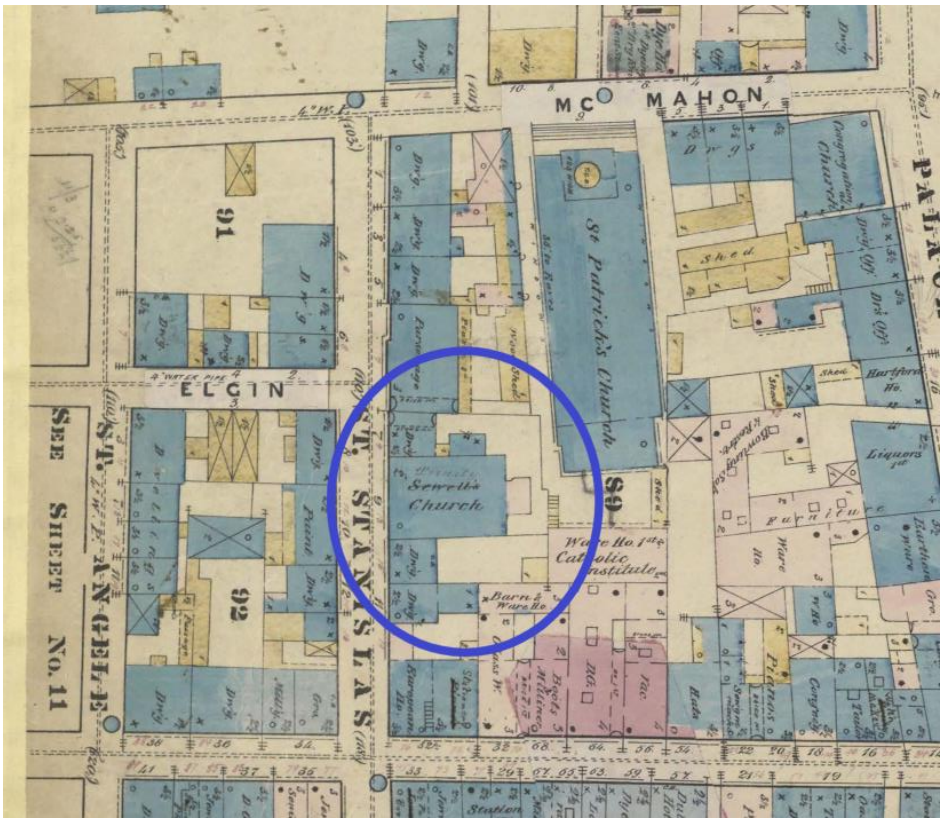


Figure 13 : Extrait du plan *Insurance plans of the City of Quebec* par Sanborn et Goad en 1875. Le nord est en haut

BAnQ, P600, S4, SS1, D65



Figure 14 : Illustration de la *St. Stanislaus Street* par James P. Cockburn le 3 avril 1830. Les deux côtés de la rue sont désormais occupés.

Royal Ontario Museum

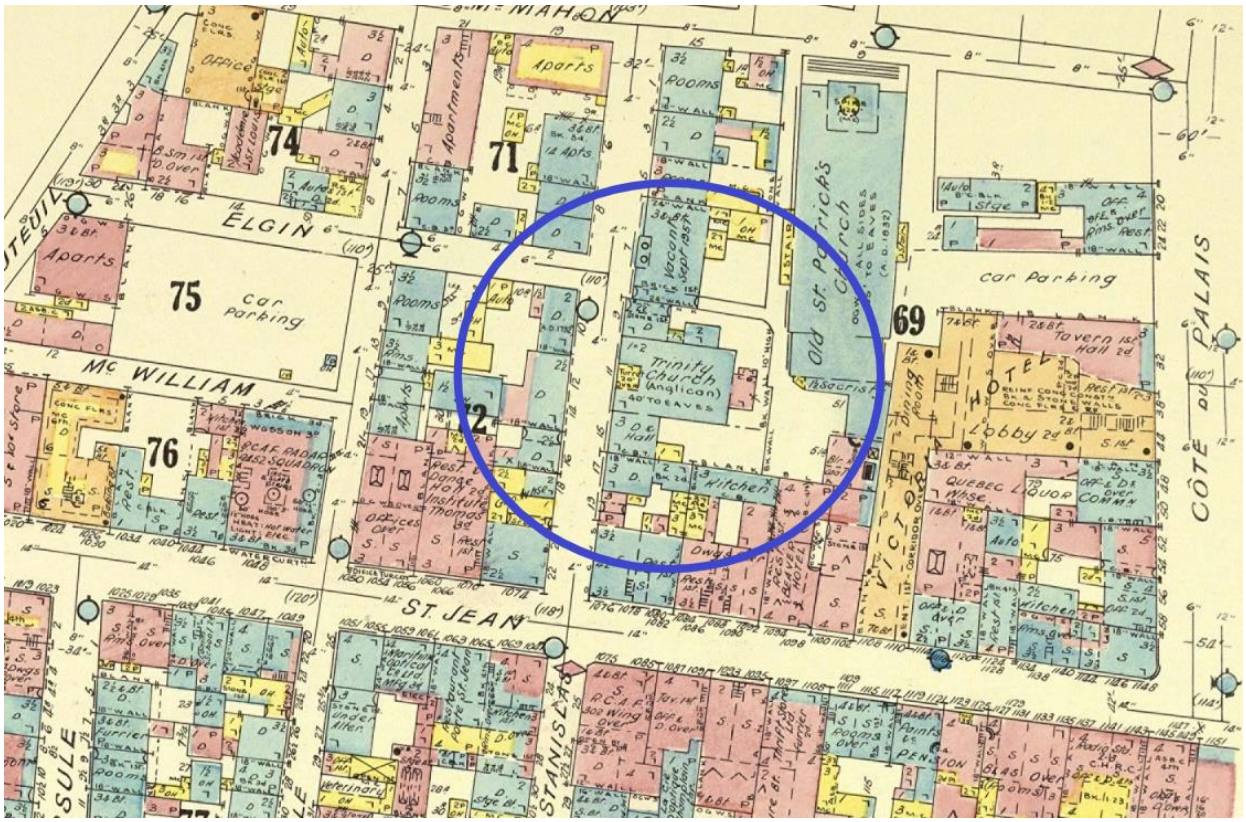


Figure 15 : Extrait du plan *Insurance plan of the city of Quebec, volume 1* par Underwriters' Survey Bureau en 1957. Le nord est en haut.

BAnQ, 0000174294

3.3. Interventions archéologiques antérieures

Quatre interventions archéologiques ont eu lieu dans le périmètre du site CeEt-918 avant celle de 2024 La première a lieu en 2013 sous le giron d'Ethnoscop Inc. dans le cadre d'un projet d'enfouissement de câbles par la compagnie Bell. L'intervention a été réalisée dans le stationnement asphalté situé au nord de la chapelle, là où se trouvaient autrefois une habitation et une annexe de pierre, érigées entre 1837 et 1875 puis démolies après 1961. Des vestiges des fondations de cette habitation ont été mis au jour dans une grande tranchée traversant le stationnement sur sa longueur. De plus, dans la portion orientée nord-sud de la tranchée, les vestiges de ce qui a été interprété comme un mur de soutènement ont été dégagés, ainsi qu'un important dépôt associé à une fosse à déchets (Ethnoscop 2015).

Des travaux de grande envergure ont eu lieu dans toute la rue Saint-Stanislas en 2022, ce qui a mené à deux interventions archéologiques. D'abord, GAIA dirige la surveillance archéologique lors du creusement de tranchées exploratoires autour du 11 rue Saint-Stanislas afin de vérifier l'état des

fondations (GAIA 2023). Des trois tranchées creusées, deux mènent à des découvertes, soit celle près du mur sud, dans la cour arrière, et celle près du mur ouest, sous le trottoir de la rue Saint-Stanislas. Dans la cour arrière, on trouve un vestige dont la fonction est toujours indéterminée. Sous le trottoir, on identifie quelques couches archéologiques datées du 19e siècle en plus de commencer à décrire les fondations du bâtiment. Plus tard, à l'automne 2023, Artéfact Urbain dirige la surveillance de travaux d'excavation dans toute la rue Saint-Stanislas (rapport en cours de rédaction). Le site archéologique CeEt-918 est largement intouché, mais le creusement d'un raccord permet de bonifier l'analyse des fondations de pierre du 11 rue Saint-Stanislas.

Une dernière excavation a lieu dans les limites du site archéologique CeEt-918 en 2023. En 2022, à l'issu du creusement des tranchées exploratoires mentionnées ci-haut (GAIA 2023), on constate le mauvais état des fondations du mur sud-ouest du 11-13 rue Saint-Stanislas. Tout le parement de ce mur fait donc l'objet de travaux d'imperméabilisation durant l'été 2023 sous la supervision de GAIA (2024). Au cours de ces travaux, les fondations du bâtiment et tous les travaux de réfections qui y ont été menés depuis sa construction sont observés. Toutefois, c'est la découverte d'une sépulture humaine qui marque cette intervention. Un profil assez précis de l'individu a pu être dressé à l'aide d'une analyse bioarchéologique, d'une analyse isotopique, d'une analyse d'ADN, d'une analyse de datation radiocarbone et de l'étude de la relation stratigraphique de l'individu avec les éléments décrits durant l'intervention. Il pourrait s'agir d'un homme de profession non catholique enterré par les Augustines de l'Hôtel-Dieu dans les champs leur appartenant, avant la construction de la chapelle Holy Trinity et vraisemblablement avant la Conquête de 1760 (GAIA 2024).

Plusieurs sites archéologiques se trouvent à proximité de CeEt-918. D'abord, tout juste au nord se trouve le site de l'Église Saint-Patrick (CeEt-366). L'église a pignon sur la rue McMahon et les interventions ont surtout eu lieu dans la rue et à l'intérieur des ruines de l'église, incendiée en 1970 (Rouleau 1997). Plus près du site CeEt-918, le site CeEt-368 a fait l'objet d'une courte supervision archéologique en 1986 (Tremblay et Croteau 1987). Le site inclut le trottoir et une portion de la rue devant le 7 rue Saint-Stanislas, et seule une maçonnerie de pierre, alignée avec le bâtiment existant, a été mise au jour. Finalement, le site archéologique CeEt-652 connu sous le nom de « maison James Murray », a fait l'objet d'une intervention archéologique en 1993 avec CÉRANE (1994). Cette intervention a permis de décrire les fondations du bâtiment et d'en reconstituer une partie de l'histoire.

4. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

4.1. Sous-opération 5A

La sous-opération 5A a été creusée près du coin nord-ouest du 11 rue Saint-Stanislas, dans une aire aujourd'hui asphaltée. La tranchée a des dimensions de 0,40 m sur 0,40 m et une profondeur de 0,38 m sous la surface du sol (photo 1). L'emplacement choisi pour l'excavation de 5A a déjà été creusé en 2023 jusqu'à l'atteinte du roc et ne promettait aucune découverte. En effet, une fois l'asphalte de surface (5A1) retiré, l'excavation a eu lieu dans une couche de gravier gris (5A2) dont la base n'a pas été atteinte (photo 2).



Photo 1 : Sous-opération 5A.

O. Lalonde : photo modifiée, CeEt-918-2024-NUM1-011



Photo 2 : Paroi sud de la sous-opération 5A.

O. Lalonde : CeEt-918-2024-NUM1-007

4.2. Sous-opération 5B

La tranchée 6B est située près du coin nord-est du 11 rue Saint-Stanislas, dans une aire aujourd'hui asphaltée (photo 3). Elle a des dimensions de 0,40 m sur 0,40 m et atteint une profondeur de 0,48 m. Aucun sol archéologique ni vestige n'a été observé lors de l'excavation. Sous l'asphalte (5B1), l'excavation a eu lieu dans un sable de construction blond (5B2, photo 4) dont la base n'a pas été atteinte.



Photo 3 : Sous-opération 5B.

O. Lalonde : CeEt-918-2024-NUM1-017



Photo 4 : Paroi nord de la sous-opération 5B.

O. Lalonde : CeEt-918-2024-NUM1-014

4.3. Sous-opération 5C

La tranchée 5C a été creusée au coin sud-est du 13 rue Saint-Stanislas. D'une longueur de 2,50 m et d'une largeur de 0,26 m, la tranchée longe le mur nord du bâtiment situé au sud du 13 rue Saint-Stanislas. Elle est coincée entre le mur du bâtiment en question et une descente d'escaliers menant au sous-sol du 13 rue Saint-Stanislas (photo 5). D'une profondeur de 0,30 m, la tranchée 5C a été creusée dans une couche composée d'un mélange de sable blond et de gravier gris contenant des briques rouges trouées ainsi que des déchets modernes de surface, notamment du plastique (5C1, photo 6). La base de la couche n'a pas été atteinte et aucun élément archéologique n'a été observé dans la tranchée.



Photo 5 : Sous-opération 5C.

O. Lalonde : CeEt-918-2024-NUM1-023



Photo 6 : Paroi sud de la sous-opération 5C.

O. Lalonde : CeEt-918-2024-NUM1-024

4.4. Sous-opération 5D

La sous-opération 5D a été creusée au coin sud-est du 11 rue Saint-Stanislas dans une allée dallée longeant le mur est du bâtiment. Cette tranchée a une longueur de 1,70 m et une largeur de 0,33 m, ainsi qu'une profondeur de 0,32 m (photo 7). Une dalle de béton (5D1) a été sciée pour permettre l'excavation qui a eu lieu dans un sable blond contenant des déchets modernes de plastique (5D2, photo 8). La base de la couche n'a pas été atteinte et aucun élément archéologique n'a été observé dans la tranchée.



Photo 7 : Sous-opération 6D.

O. Lalonde : CeEt-918-2024-NUM1-026



Photo 8 : Paroi nord de la sous-opération 5D.

O. Lalonde : CeEt-918-2024-NUM1-031

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le 5 mai 2024, quatre excavations ont été creusées autour du 11-13 rue Saint-Stanislas afin d'enfouir les prises de terre de paratonnerres. Ces travaux nécessitaient des excavations peu profondes et les chances de découvertes archéologiques étaient très faibles. Cependant, la découverte fortuite d'une sépulture en 2023 sur le site a motivé le MCC à exiger la présence d'un archéologue lors des excavations. GAIA a donc été mandaté pour superviser ces travaux et pour enregistrer les niveaux excavés.

Les objectifs de l'intervention ont été atteint : l'excavation a pu avoir lieu sans interruption et aucun sol ni vestige archéologique n'a été observé. Les quatre petites excavations, toutes de moins de 0,50 m de profondeur, ont été creusées dans des sols modernes près des fondations des bâtiments existant.

Le site archéologique CeEt-918, situé dans le site patrimonial du Vieux-Québec, recèle encore un fort potentiel archéologique comme le suggèrent les interventions archéologiques des dernières années. Il ne serait pas impossible d'exhumer d'autres sépultures sur le site (GAIA 2024) et la cours arrière du 13 rue Saint-Stanislas comporte des sols et des vestiges dont la fonction est encore inconnue aujourd'hui (GAIA 2023). De plus, une aire de rejet de déchets a été décrite à l'arrière du 11 rue Saint-Stanislas, et des vestiges se trouvent encore au nord du même bâtiment, dans l'aire aujourd'hui asphaltée (Ethnoscop 2015). Il est donc recommandé de continuer à prévoir de la supervision archéologique pour tous travaux menés sur ce terrain et de ne pas négliger de bien observer chaque ossement prélevé sur le site, au cas où ces derniers soient humains.

6. BIBLIOGRAPHIE

Arkéos inc. 1995. *Église Saint-Patrick (CeEt-366), Vieux-Québec*. Rapport d'intervention remis au Service d'urbanisme, Division du design urbain et du patrimoine de la Ville de Québec.

Casgrain, H. R. 1878. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Léger Brousseau, imprimeur-libraire, Québec.

Castonguay, S. et L. Nadeau. 2012. *Géologie simplifiée de la région de Québec, Québec*. Commission géologique du Canada, Dossier public 7086. doi:10.4095/290089.

CÉRANE. 1994. *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993*. Hydro-Québec. Rapport inédit remis au MCC.

Charbonneau, A., Y. Desloges et M. Lafrance. 1982. *Québec, ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle*. Édition du Pélican, Parcs Canada.

Dionne, J.-C. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, 29 : 233-244.

Dionne, J.-C. 2004. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, 56 (1) : 33-44.

Ethnoscop. 2015. *Interventions archéologiques réalisées dans le site patrimonial de Québec en 2013 et 2014*. Bell, Vidéotron. Rapport inédit soumis au MCC.

GAIA. 2023. *11-13 rue Saint-Stanislas (CeEt-918). Supervision archéologique de tranchées exploratoires*. Rapport soumis à la Société québécoise des infrastructures.

GAIA. 2024. *Supervision archéologique : réfection des fondations du parement sud-ouest du 11-13 rue Saint-Stanislas (CeEt-918), 2023*. Rapport soumis à la Société québécoise des infrastructures.

Gouvernement du Québec. 2019. *Classification écologique du territoire Québécois*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/ (consulté en avril 2022).

Groupe Harcart inc. 1988. *Fouilles et surveillance archéologiques à la Place D'Youville*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Lamarche, L. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.

Occhietti, S., M. Chartier H., C. Hilaire-Marcel, M. Cournoyer, S. L. Cumbaa et R. Harrington. 2001. « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 bp : le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, 55(1) : 23-45.

Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.

Parent, M., J.-M. M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entrer 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 15 (1-2) : 17-37.

Parent, M. et S. Occhietti. 1988. « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 42 (3) : 215-246.

Pintal, J.-Y. 2010. *Étude de potentiel et inventaire archéologique : Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec*. Rapport soumis à la Ville de Québec.

Pintal, J.-Y. 2012. « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of the Strait of Quebec », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast*, College Station: Texas A&M University Press.

Richard, P. J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 15 (1-2) : 39-56.

Rouleau, S. 1997. *Interventions ponctuelles 1995. Rapport d'activités archéologiques*. Ville de Québec. Rapport inédit soumis au MCC.

Roy, P.-G. 1941. *Les cimetières de Québec*. Lévis. Libraries and Cultural Resources Digital Collections, University of Calgary.

Simoneau, D. 1989. *Rapport de fouilles archéologiques. Les portes du Palais, Québec.* Ville de Québec, division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Tremblay, R. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : Peuple du maïs*. Pointe-à-Callières, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Tremblay Y. et J. Croteau. 1987. *La surveillance archéologique de la construction de ligne souterraine d'Hydro-Quebec dans la Ville de Québec en 1985 . Volume 1 : Rapport final*. Hydro-Québec. Rapport inédit soumis au MCC.

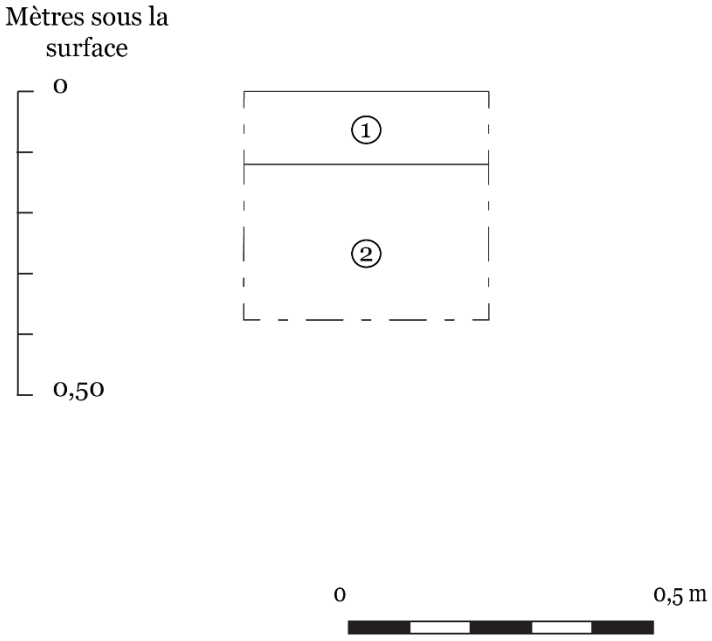
Verville, J.-F. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.

Ville de Québec. 2024. *Fiche d'un bâtiment patrimonial – Chapelle Holy Trinity*. https://www.ville.quebec.qc.ca/, consulté le 16 mars 2023.

ANNEXE A : CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-918-5A, paroi sud



DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. (5A1)

② Gravier gris de type 0-3/4". (5A2)

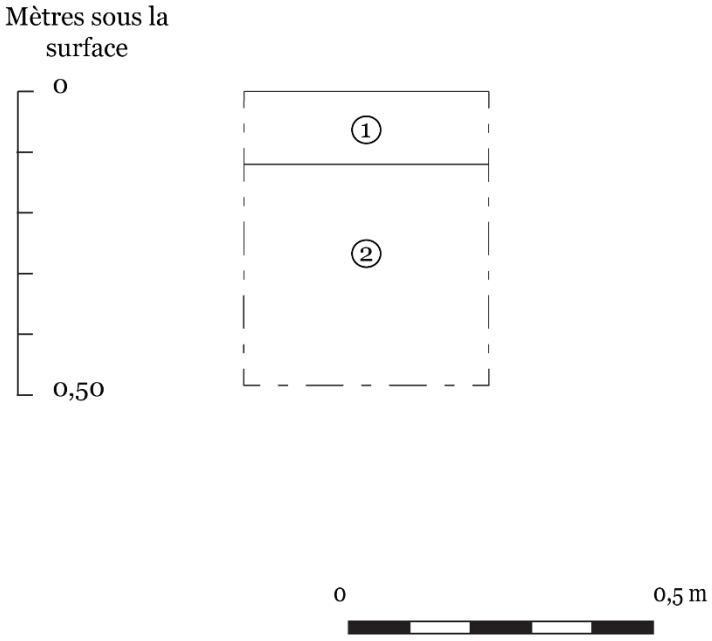
LÉGENDE

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 5 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-918-5B, paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. (5B1)

② Sable blond. (5B2)

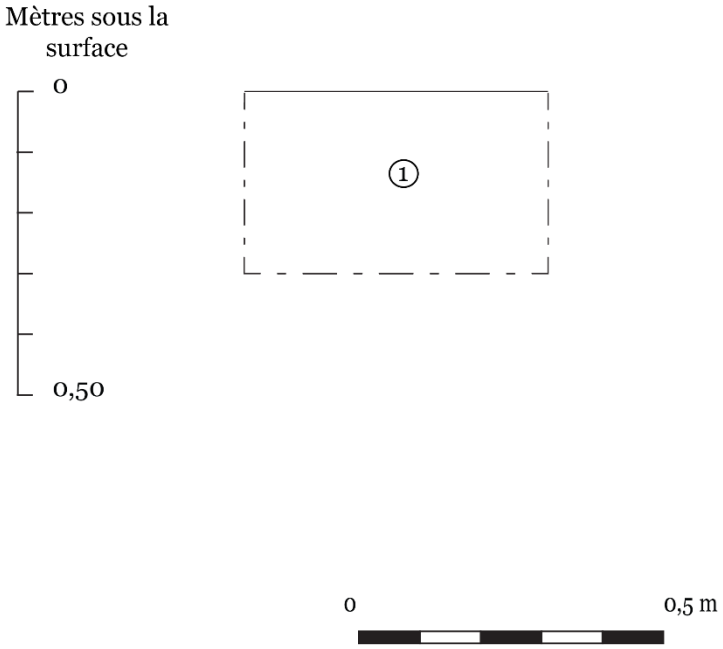
LÉGENDE

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 5 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-918-5C, paroi sud



DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable blond et gravier gris, meuble. Contient des grosses briques rouges et du plastique. (5C1)

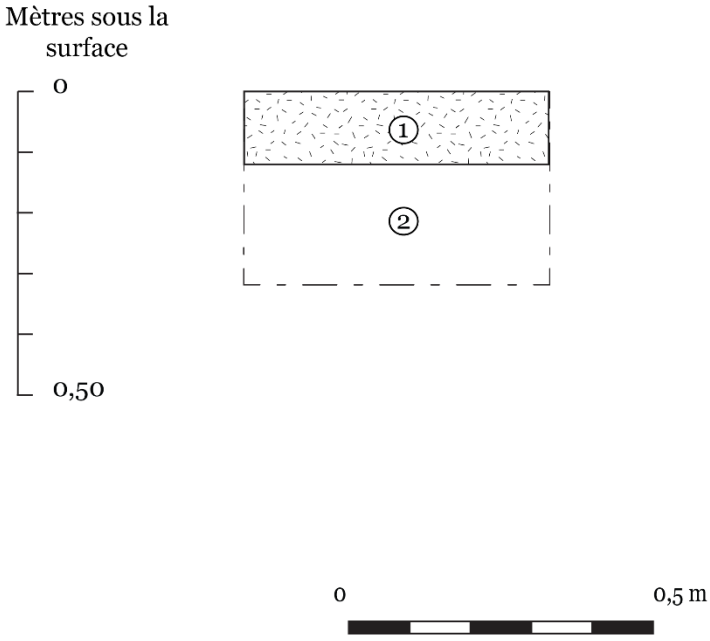
LÉGENDE

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 5 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-918-5D, paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

① Dalle de béton. (5D1)

② Sable blond meuble. Contient des déchets modernes et du plastique. (5D2)

LÉGENDE

Béton

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 5 mai 2024

ANNEXE B : CATALOGUE PHOTO

# catalogue	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2024-NUM1-001	-	Exemple de boîte à enfouir	-	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-002	5A	Emplacement 5A	SO	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-003	5A	Emplacement 5A	SO	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-004	5A	Emplacement 5A	SE	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-005	5A	Début excavation 5A	SE	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-006	5A	Excavation 5A	SE	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-007	5A	Paroi sud 5A	S	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-008	5A	Fin excavation 5A	N	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-009	5A	Fin excavation 5A	S	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-010	5A	Fin excavation 5A	S	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-011	5A	Fin excavation 5A	S	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-012	5A	Fin excavation 5A	SO	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-013	5B	Paroi nord 5B	N	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-014	5B	Paroi nord 5B	N	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-015	5B	Fin excavation 5B	N	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-016	5B	Fin excavation 5B	N	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-017	5B	Fin excavation 5B	S	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-018	5B	Fin excavation 5B	SO	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-019	5C	Excavation 5C	O	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-020	5C	Excavation 5C	O	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-021	5C	Fin excavation 5C	O	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-022	5C	Fin excavation 5C	O	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-023	5C	Fin excavation 5C	O	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-024	5C	Paroi sud 5C	S	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-025	5C	Paroi sud 5C	S	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-026	5D	Fin excavation 5D	O	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-027	5D	Fin excavation 5D	O	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-028	5D	Fin excavation 5D	NO	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-029	5D	Fin excavation 5D	NO	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-030	5D	Fin excavation 5D	SO	05-05-2024	OL
CeEt-918-2024-NUM1-031	5D	Paroi nord 5D	N	05-05-2024	OL